

HANDBOUND
AT THE



UNIVERSITY OF

REVUE
DES
DEUX MONDES

LIX^e ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

REVUE
DES
DEUX MONDES

LIX^e ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT CINQUANTE ET UNIÈME

46445
9

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—
1899

LA TERRE QUI MEURT

DERNIÈRE PARTIE (1)

XIII. — LE DÉPART D'ANDRÉ

Une heure plus tard, les passans qui se seraient égarés dans les chemins, apercevant cette masse confuse de bâtimens et de feuillages, plus sombre que la brume et silencieuse comme elle, auraient pensé sûrement que tout dormait dans la métairie. A l'exception du valet, ceux qui l'habitaient, cependant, veillaient tous.

Mathurin, trop ému, n'avait cessé de s'agiter et de parler. La lumière éteinte, la conversation avait continué entre le père et le fils, dont les lits se faisaient suite, le long du mur. Ne pouvant rien dire de cette fuite d'André, dont l'image s'imposait à lui sans relâche, avec la persistance et l'effroi d'un cauchemar, l'infirmes se jetait d'un sujet à l'autre. Et le père n'arrivait pas à le calmer.

— Je vous assure que j'ai vu le Boquin. J'étais loin de lui, mais je le déteste trop pour me tromper sur son compte : il avait une manière de courir en se cachant comme un furet, il avait des hardes brunes, et sur son chapeau quelque chose de roux comme des feuilles de chêne.

— Dors, Mathurin, tu as mal vu.

— En effet, ça devait être des feuilles de chêne. Quand il était ici, il en mettait des fois à son chapeau, pour signifier que

(1) Voyez la *Revue* des 15 novembre, 1^{er} et 15 décembre 1898.

son pays était plus couvert que le nôtre et mieux pavoisé d'arbres. Ah ! le damné ! Si j'avais pu courir !

— Tu n'aurais rien trouvé, mon pauvre gars. Il est dans le Bocage de chez lui. Que serait-il venu faire à la vente du marquis ?

— Voir ma sœur, donc ! Peut-être même il lui a parlé, mais je ne suis pas sûr, parce que la nuit tombait entre Rousille et moi.

Le père, couché dans son grand lit à baldaquin, soupirait, et disait :

— Toujours ta sœur ! Tu te donnes trop de tourment contre elle. Dors, Mathurin : ils n'oseraient se parler ; ils savent que je ne les accorderai point.

L'infirmes demeurait silencieux quelques instans, puis il revenait sur les scènes de l'après-midi ; il nommait les hommes du pays qui l'avaient salué et racontait ce qu'ils avaient dit de la vente probable de la Fromentière ; puis, entraîné par une pensée, toujours la même, il énumérait les travaux futurs qu'il faudrait faire pour améliorer la métairie, et les nouvelles conditions de bail qu'il faudrait obtenir des maîtres, ou bien il demandait : « Vous me trouvez mieux, n'est-ce pas ? J'ai le dos plus droit ? J'ai le souffle moins court ? Avez-vous vu, ce soir, quand je revenais, comme je m'appuyais sur mes jambes, à tous les pas ? »

Au milieu d'une phrase, plusieurs fois, il s'était arrêté, pour écouter la nuit ; il avait cru entendre ce que son esprit ne cessait de voir : Driot sortant pour la dernière fois de la chambre, à l'extrémité de la maison ; Driot traversant la cour en évitant de faire rouler les pierres ; Driot passant devant la porte, là tout près, et s'éloignant pour jamais.

Vers onze heures, Bas-Rouge, qui avait grondé souvent depuis le commencement de la nuit, se mit à aboyer avec insistance, sur la droite.

— Qu'y a-t-il donc ? fit Toussaint Lumineau. On dirait qu'il passe du monde, cette nuit, dans la virette de chez nous ?

Mathurin se redressa sur ses coudes, silencieusement, et toute la chaleur se retira de sa tête et de ses mains. Après une minute :

— Entends-tu notre chien, comme il se démène ? répéta le metayer. Il y a sûrement du monde qui n'est pas loin.

— Père, répondit Mathurin, en cette saison-ci, il est comme fou : je crois qu'il voit les bernaches qui voyagent dans l'air.

Les aboiemens se rapprochèrent, non pas furieux, mais joyeux

comme ceux d'une bête qui part en promenade. Puis on entendit distinctement un pas, puis le chien se mit à hurler.

— On lance des pierres à Bas-Rouge ! dit le métayer. J'y vas !

— Non ! N'allez pas ! Je ne veux pas que vous alliez ! Restez, père, restez !

— Pourquoi donc ? demanda Toussaint Lumineau. Je l'ai fait d'autres fois, et jamais je n'ai eu de mal.

Les jambes hors du lit, assis sur ses couvertures, le vieux paysan écouta quelques secondes encore, avant de passer son pantalon et de courir à la porte. Une pensée traversa l'âme de Mathurin : « C'est mon frère ! Je n'ai qu'une parole à dire, et mon père va le rejoindre. Faut-il ? »

Six années de tortures et d'effacement devant les cadets répondirent : « Non ! » Il se laissa retomber sur l'oreiller, et dit, comme rassuré :

— Ça n'est pas la peine : ça s'éloigne.

Bas-Rouge devait galoper, en effet, dans le chemin et remonter vers la grande route. Il n'aboyait plus que faiblement, et par intervalles ; il reconduisait le passant jusqu'aux limites du domaine.

Le père se recoucha, et, n'entendant plus remuer Mathurin, s'endormit. Il était un peu après minuit.

A cette heure, Rousille travaillait encore dans sa chambre, les portes verrouillées et les fenêtres closes. Elle attendait celui qui avait promis de venir. La pensée de le revoir, de ce qu'elle devrait dire, et l'idée aussi qu'il y avait quelque danger, pour Jean Nesmy, s'il était surpris par le père, avaient occupé les longues heures pendant lesquelles le murmure des voix du métayer et de Mathurin n'avait pas cessé de lui parvenir. « Qu'ont-ils donc à tant parler entre eux ? » songeait-elle. Du côté de l'aire, elle avait eu bien soin de pousser le volet qui fermait une petite fenêtre à hauteur d'appui, étroite, taillée dans l'épaisseur du mur et défendue par un barreau de fer. Assise sur le coffre de son lit, elle ourlait des tabliers de travail en grosse toile. La chandelle, posée près d'elle, éclairait le visage penché de la jeune fille, et plus loin les panneaux des cinq armoires, les colonnes cirées des lits, les parois des coffres qui renvoyaient chacun des rayons d'une douceur différente. C'était la lucur violette du merisier, le rouge sombre des cerisiers, l'or brun des bois de noyer et de chêne, enfin le pâle reflet d'un meuble qu'une grand'mère, un peu sin-

gulière, avait fait fabriquer avec de beaux frênes blonds, et c'était la même atmosphère qui avait enveloppé les aïeules, fileuses assises à la même place, et qui caressait, en ce moment, les yeux recueillis de la dernière fille des Lumineau. Rousille ne perdait jamais de temps. Cependant, en cette veillée forcée, il lui arrivait de demeurer immobile, la main tendant le fil, ou de se lever, et d'aller, sur ses chaussons, jusqu'à la porte de la chambre la plus voisine de la grande salle, où l'on causait.

Lorsqu'elle n'entendit plus rien, ni les aboiemens du chien, ni le vague bruit de paroles qui se glissait sous les portes, elle attendit encore, mais elle cessa de travailler. Elle considéra la chambre, et songea, en ménagère : « Va-t-il la trouver bien en ordre, et comme il voudrait voir sa maison future ? » Elle renoua la cravate qu'elle avait mise à cause du froid ; elle eut ensuite un petit frisson de peur, à la pensée que le père pourrait apparaître tout à coup. Le sérieux de son visage s'affirma, comme aux heures où elle avait lutté pour Jean Nesmy. Et, se redressant, elle porta le chandelier sur l'appui de la fenêtre, qui formait dans l'épaisseur du mur une plate-forme en triangle, comme celle qui précède les meurtrières. Puis elle fit tourner le volet sur ses gonds. Un souffle de brume glacée coucha la flamme, et faillit l'éteindre. Debout, même un peu levée sur la pointe de ses pieds, Rousille chercha, en mettant ses deux mains sur ses tempes, à reconnaître quelque chose dans les ténèbres de l'aire. Était-il encore là ? Elle ne vit que les branches dépouillées de deux groseilliers qui poussaient le long du mur. Aucun bruit de pas non plus. Aucun signal. Elle entendit seulement l'éclatement sourd des gouttes amassées par le brouillard au bord des tuiles, et qui tombaient sur les mottes. Une minute s'écoula.

Brusquement, les branches plièrent et se renversèrent ; une tête brune sortit de la nuit, et s'encadra dans la fenêtre, entre le mur et le barreau de fer. Elle était pâle, mais les yeux riaient, à demi fermés, éblouis par la flamme.

— J'ai cru, dit Jean Nesmy, que vous ne viendriez pas ! J'avais froid jusqu'aux os : j'allais partir !

Il avait l'air si heureux, en disant cela ! Ses yeux s'ouvraient peu à peu, laissant passer la joie d'une âme en fête. Rousille, plus grave, car elle avait en elle toute la méditation de sa veillée, dit :

— Parlons vite ! mon père vient seulement de s'endormir. S'il s'éveillait ! S'il nous surprenait !

Mais il ne parut aucunement faire attention à cette crainte-là. Il ne regardait pas non plus dans la chambre, pour voir si tout était en ordre. Il ne regardait que Rousille, tout émue sous sa petite coiffe. La lumière posée entre eux éclairait leurs yeux jusqu'au fond.

— Vous êtes toujours aussi mignonne, répondit le gars. On ferait du chemin, oui, pour vous voir! La mère Nesmy ne voulait pas que je parte, à cause de la dépense; mais je lui ai dit : « J'aime mieux me passer de pain. » Et c'était vrai, Rousille!

Elle ne put s'empêcher de sourire.

— Vous savez toujours bien faire les complimens, Jean Nesmy, et vraiment, je ne vois guère de changement en vous.

— Il n'y en a pas! fit-il en montrant ses dents toutes transparentes.

Et aussitôt elle oublia l'inquiétude qu'elle avait. Et il leur sembla, à tous deux, qu'ils ne s'étaient pas quittés, tant ils éprouvaient peu d'embarras à trouver leurs idées. La chandelle tremblait sous leurs mots qui se répondaient.

— Dites, Rousille, comment vont nos affaires? Êtes-vous heureuse?

— Pas trop. Nous avons à la Fromentière plus de misère que de bonheur. Voilà que notre maître, maintenant, a laissé vendre ses meubles, comme vous savez. Une pitié!

— Nos nobles, dans le Bocage, n'auraient pas fait ça! dit le Boquin en levant un peu le menton.

— D'ailleurs, reprit Rousille, depuis que François est parti, rien ne va, chez nous. Driot ne se console pas de ne plus le voir.

— Même à présent?

— Même à présent. On le croyait gai, quand il est revenu. Eh bien! ce soir, il pleurait. Qu'est-ce qu'il avait? Était-ce la peur que nous soyons vendus, nous aussi? Était-ce autre chose? Avec lui, on ne sait jamais.

— Peut-être il a ses idées devers une fille de chez vous?

— Je le voudrais bien, Jean, pour lui et pour nous, parce que c'est son mariage qui commandera le nôtre. Tout notre espoir, voyez-vous, est dans mon frère André. J'y ai pensé bien des fois, et autant vous dire tous les jours, depuis celui où vous êtes parti: si André ne se marie pas, mon pauvre Jean, je serai toute blanche de cheveux quand on nous publiera aux églises de chez vous et

de chez nous. Le père ne me laissera pas partir, s'il n'y a pas une ménagère de la famille pour me remplacer. Et quant à venir habiter ici, avec Mathurin... Il nous déteste trop tous deux. On se battrait à la Fromentière. Le père ne voudra jamais nous mettre en ferme avec Mathurin.

— Parle-t-il de moi, des fois, quand il laboure? demanda Jean.

— Je ne vais guère aux champs, répondit Rousille. Mais un soir, je l'ai entendu qui disait à mon frère le malade : « N'attaque pas le Boquin, Lumineau! Je lui ai refusé ma fille et j'ai bien fait : mais il travaillait bravement, il avait de l'amour pour la terre de chez nous. »

Derrière le barreau, la figure de l'ancien valet rougit de fierté.

— C'est vrai, que j'aimais toute chose ici, à cause de vous, Rousille. Et alors, André ne veut pas se marier?

— Je ne dis pas ça. Il a encore l'esprit tout en chagrin. Mais le temps va venir et va le guérir. Nous l'aurons pour nous, cet André. Il m'a parlé avec bien de l'amitié, le jour de la lettre. Il m'a promis de m'aider, d'une manière qu'il n'a pas expliquée.

— Est-ce pour bientôt?

— M'est avis que oui, dit Rousille, car il avait l'air bien décidé, et bien sûr de ce qu'il ferait.

Elle baissa la voix, subitement.

— Avez-vous entendu? demanda-t-elle.

— Non, rien.

— Ça remuait, dans la boulangerie...

— Regardez-moi, Rousille, rien ne remue! répondit le Boquin.

Obéissante, victorieuse de toute peur pour l'amour de lui, elle se pencha de nouveau vers la fenêtre, même elle se mit à rire, en disant :

— Vous n'avez jamais peur, vous, on le voit bien. Où étiez-vous caché, tout à l'heure, avant que j'ouvre le volet?

— Entre les barges de paille. Le vent était froid comme dans mes plus mauvaises nuits d'affût. Il m'a engourdi, et, comme je ne voyais pas de lumière, j'ai dormi un bout de temps.

— Vrai? Et qui vous a éveillé?

— Bas-Rouge, quand il a fait la conduite à votre valet.

— Comment, la conduite au valet? dit Rousille étonnée. J'ai

entendu le chien aboyer, mais j'ai pensé qu'il chassait un chemin-neau, comme il y en a dans nos campagnes, ou bien qu'il vous avait reconnu...

— Vous savez bien, Rousille, qu'il n'aboie jamais contre moi, depuis que nous avons chassé ensemble. Non, je suis sûr que le valet est sorti... Le loquet est retombé... Il y a eu au moins trois pas bien marqués, là, de l'autre côté de la maison, et un bruit de pierre qui roule. C'était le valet, je vous dis, ou bien votre frère... Je suis sûr qu'un homme est sorti de la Fromentière.

Elle pâlit un peu, se redressa :

— Mais non ! fit-elle. André ne chasse pas comme vous ! André ne sort pas pour aller à Challans comme François !... Est-ce que, par hasard, Mathurin, pendant que le père dort... se serait levé pour nous guetter... Oh ! prenez garde à vous, Jean Nesmy ! Écoutez !...

Elle saisit le chandelier, sur l'appui de la fenêtre, et, le tenant à bout de bras, elle se pencha vers le fond de la chambre. La lueur de la flamme grandit sur le bois des meubles.

— C'est vrai qu'on remue dans la boulangerie, dit Jean Nesmy.

La porte était poussée doucement, et le verrou frémissait dans son armature de fer.

Rousille devint toute blanche de visage. Mais elle avait dans les veines un sang de braves, et, portant la lumière aussi éloignée de son corps que possible, elle traversa sans bruit la chambre, enleva le verrou avec précaution, et ouvrit brusquement la porte.

Une ombre fila dans la chambre, tourna autour, et revint sur Rousille, qui reconnut Bas-Rouge.

— Que faisais-tu là ? demanda Rousille. D'où viens-tu ?

Un courant d'air violent soufflait de la pièce voisine.

— La porte du dehors n'a donc pas été fermée ?

La jeune fille jeta un coup d'œil du côté de la fenêtre, et entrevit la figure de Jean Nesmy. Puis elle s'avança dans la boulangerie. Les paillons, la huche, l'échelle qui montait au grenier, les fagots pour la prochaine fournée, toute l'image ordinaire apparut. Mais la porte qui donnait accès dans la dernière chambre, celle d'André, était ouverte. Rousille continua d'avancer. Le vent éteignit presque la chandelle qu'elle dut protéger de sa main. Le vent venait librement de la cour. Oui, André était sorti... Elle courut

au lit; le lit n'était pas défait... Un doute la prit, qu'elle repoussa d'abord. Elle pensait à François. Ces larmes d'André, la veille, son trouble... « O mon Dieu! » murmura-t-elle. Prompte, elle se baissa, elle inclina la chandelle, pour voir sous le lit, où André serrait ses deux paires de souliers et ses bottes de voyage : tout avait disparu. Elle ouvrit le coffre aux vêtemens : il était vide. Elle revint dans la boulangerie, grimpa par l'échelle jusqu'au grenier. Là, dans le coin à droite, à côté du tas de blé, elle devait trouver la petite malle noire, celle qu'il avait rapportée d'Afrique. Elle leva la lumière : la petite malle n'était plus là. Toutes les preuves concordaient. Le malheur était sûr.

Alors, affolée, descendant en toute hâte, ne pouvant garder son secret, elle cria :

— Père!

Une voix répondit, assourdie par les murs :

— Qu'y a-t-il?

— Driot qui n'est plus là!

Elle courait, en criant ainsi. Elle traversa la chambre. Derrière la fenêtre grillée, ses yeux qui cherchaient crurent apercevoir une ombre.

— Adieu, Jean Nesmy! dit-elle sans s'arrêter. Ne reviens jamais! Nous sommes perdus!

Elle disparut, entra dans la décharge, alla jusqu'à la porte de la grande salle où couchait son père.

Celui-ci s'était jeté à bas du lit. Il arrivait, pieds nus, boutonnant son vieux pantalon de travail sur sa chemise dont le col était ouvert. Éveillé dans le premier sommeil, n'ayant compris qu'à moitié, il apparut tout à coup, sévère de visage, dans la clarté de la chandelle que tenait sa fille.

— Pourquoi cries-tu donc? demanda-t-il. Il ne peut pas être loin.

Cependant, en voyant l'air d'épouvante qu'avait Rousille, il pensa, lui aussi, à François, et il se mit à trembler, et il la suivit.

Ils parcoururent toute la maison dans sa longueur; ils pénétrèrent dans la chambre d'André, et Rousille s'effaça pour laisser passer le métayer. Il n'alla pas bien loin : il regarda le lit qui n'était point défait, et cela lui suffit pour comprendre. Un moment, il demeura immobile. Les larmes l'aveuglaient. Puis il marcha vers la cour, en chancelant; sur le seuil, il se retint aux deux montans du mur; il prit une longue respiration, comme

s'il voulait appeler dans la nuit, mais il ne sortit de sa bouche qu'un son étouffé, à peine saisissable : « Mon Driot ! » Et le grand vieux, saisi par le froid, tomba évanoui sur la terre de la chambre.

En même temps, du fond de la maison, là-bas, Mathurin s'échappait en jurant, en heurtant les meubles et les murs de sa tête et de ses béquilles.

— A moi ! criait-il, viens donc, Rousille ! Je veux voir !

Rousille s'était agenouillée près du père et l'embrassait en pleurant. Dans la cour, le valet, attiré par le bruit, s'avancait avec une lanterne.

XIV. — CEUX DE LA VILLE

Le métayer reprit vite connaissance. Il se redressa, regarda autour de lui, et apercevant Mathurin qui se lamentait et disait : « Il est mort ! » répondit :

— Non, mon ami, je tiens toujours bon.

Aidé par le valet, il se recoucha.

Le lendemain, dès l'aube, il était dehors, et commençait une tournée à travers les fermes, afin d'apprendre quelque chose touchant le sort de son fils. Ni Mathurin, ni le valet, paraît-il, n'avaient eu le moindre soupçon de cette fuite d'André. Ils n'avaient rien vu, rien entendu. Toussaint Lumineau allait donc s'adresser aux amis anciens ou nouveaux qu'André avait fréquentés pendant les derniers mois, fils de métayers, bourriniers ou marins. Trois jours durant, il courut le Marais, de Saint-Gervais à Fromentine, et de Sallertaine à Saint-Gilles. Ceux qu'il interrogea ne savaient que peu de chose ou ne voulaient pas compromettre celui qui s'était confié à eux. Ils s'accordèrent seulement à raconter qu'André parlait souvent de faire fortune au delà de la mer, où les terres sont neuves. Le mieux informé avoua : « Dimanche, il a fait ses adieux à plusieurs, dont j'étais. Il m'a dit qu'il s'embarquait pour l'Amérique du Sud ; qu'il aurait, pour rien, une métairie de soixante journaux de belle terre, à choisir : mais je ne connais pas le nom du petit pays où il s'établira. »

Le soir du troisième jour, quand le père rentra avec cette réponse à la maison, il trouva l'infirmes devant le feu.

— Mathurin, demanda-t-il, tu dois avoir encore des livres où il y a des dessins de pays, tu sais bien ?

— Des géographies? Oui, de nos temps d'école, il doit en rester. Pourquoi?

— Je voudrais voir l'Amérique, dit le vieux : c'est là que va ton frère, à ce qu'ils assurent.

L'infirmes se traîna jusqu'au coffre, et, sous les vêtements, tout au fond, saisit une poignée de livres de classe, cinq ou six, qui avaient appartenu à l'un ou à l'autre des frères. Il revint avec un petit atlas d'école primaire, sur la couverture duquel il y avait écrit, d'une grosse écriture de commençant : « Ce livre est à Lumineau André, fils de Lumineau Toussaint, à la Fromentière, commune de Sallertaine, Vendée. »

Le père passa la main sur les lignes d'écriture, comme pour les caresser.

— C'était le sien, dit-il.

Mathurin ouvrit l'atlas. Les feuillets ne tenaient plus. Ils étaient arrondis aux coins, par le frottement, ou déchirés, ou pliés, et tout le long des tranches le papier s'en allait en touffes de poils. Les doigts de l'infirmes les tournaient avec précaution. Ils s'arrêtèrent sur une page toute hachée de traits d'encre, où les deux Amériques réunies par leur isthme, dessinées d'un trait jaune orange, ressemblaient à une paire de grosses besicles. Les deux hommes se penchèrent.

— Voilà celle du Sud, dit Mathurin. Et voilà la mer.

Le métayer médita un long moment sur les mots que disait Mathurin. Il fit effort pour les rapporter à ce pauvre dessin lamentable, et secoua la tête.

— Je ne peux pas me figurer où il est, dit-il tristement, mais je vois qu'il y a de la mer, et qu'il est perdu pour nous...

Mathurin ferma lentement le livre, et dit :

— C'étaient de mauvais fils tous deux : ils vous ont abandonné.

Le métayer n'eut pas l'air d'entendre. Il commanda, doucement, bien plus doucement qu'il ne faisait d'ordinaire :

— Rousille, tu mettras à chauffer, demain matin, de grand matin, une tasse de café : je veux aller trouver François.

Et le lendemain, en effet, qui était le quatrième jour depuis le départ de Driot, le métayer de la Fromentière, avant qu'il fût dix heures, descendait de wagon dans la gare de la Roche-sur-Yon.

Dès qu'il posa le pied sur le quai, il chercha son fils parmi les employés occupés à ouvrir les portières ou à enlever les

bagages du fourgon. Au milieu des voyageurs qui se hâtaient, dominant de la tête la plupart d'entre eux, il s'arrêtait, tous les dix pas, pour suivre du regard, ici ou là, quelque visage jeune et plein qui ressemblait à celui de François. Il voulait revoir son fils, mais il redoutait de le rencontrer en cet endroit et en public. Lui, venu librement, dans son costume de laine noire, ceinturé de bleu, son chapeau neuf à galons de velours bien posé en arrière, lui, maître de régler le travail et le loisir de ses journées, il avait honte à la pensée que dans cette troupe de manœuvres commandés, serrés de près par les chefs, vêtus d'un uniforme qu'ils n'avaient pas le droit de changer pour un vêtement de leur choix, il y avait un Lumineau, de la Fromentière. N'ayant pas aperçu François sous le hall, il se dirigeait vers les lignes de dégagement, où une équipe de six hommes poussait de l'épaule un wagon chargé, et il songeait : « En voilà d'attelés comme les bêtes de chez moi. » lorsqu'une voix l'interpella :

— Où allez-vous ?

— Voir mon gars.

— Qui ça ?

— Vous le connaissez peut-être, dit le métayer en portant le bout des doigts à son chapeau : il est employé chez vous ; il a nom François Lumineau.

Le contrôleur eut une moue méprisante :

— Lumineau ? Ah ! oui, un homme d'équipe qui est là depuis quatre mois ?

— Cinq, dit le père.

— Peut-être ; un gros rougeaud, un peu fainéant ; vous voulez lui parler ?

— Oui.

— Eh bien ! si vous savez où il demeure, allez-y donc. Vous pourrez lui faire vos commissions à l'heure du déjeuner, quand il rentrera : mais ici on ne circule pas sur les voies, mon bonhomme.

Il grommela, en s'éloignant :

— Ces paysans, ma parole, ça ne doute de rien ; ça se croit partout dans ses champs...

Le métayer se contenta, et ne répondit pas, à cause de François. Il sortit de la gare, et, sous la pluie qui tombait depuis le matin, se mit à errer dans les rues à peu près désertes, larges, bordées de maisons basses. Les passans qu'il interrogeait ne connaissaient

pas le café de la Faucille, que tenait Éléonore, et dont il avait appris le nom par des Maraichins venus aux foires de la Roche. Il finit par découvrir lui-même l'enseigne qui se balançait au bout d'une tringle, dans un faubourg, à la limite de la campagne.

La maison n'avait qu'un étage et une fenêtre, comme ses voisines. Toussaint Lumineau poussa la porte, et entra dans une salle de café meublée de tables de bois blanc, de tabourets de paille et d'une armoire vitrée, où étaient rangées des bouteilles de liqueurs entamées et, en bas, des assiettes de viande froide entre deux boîtes de gâteaux secs. Il n'y avait là personne. Lumineau se planta droit au milieu de l'appartement. Une sonnette, mise en mouvement par l'entrée du métayer, continuait de s'agiter, fêlée, de plus en plus faible. Avant que le carillon eût cessé, une seconde porte s'ouvrit en face de la première, le long du buffet, un coup de vent souffla des odeurs de cuisine, et une femme coiffée en cheveux s'avança, elignant les yeux et se balançant sur ses hanches. Bien qu'il se trouvât à contre-jour, elle reconnut aussitôt le visiteur, rougit beaucoup, laissa tomber le coin de son tablier qu'elle tenait, de ses deux mains croisées, appliqué sur son ventre, et s'arrêta net.

— Oh ! dit-elle, le père ! En voilà une surprise ! Depuis le temps qu'on ne s'est vu !

— Oui, c'est vrai : il y a longtemps.

Elle hésitait, contente de revoir le père et n'osant le dire, ne sachant ce qu'il venait faire, ni si elle devait lui offrir de s'asseoir, ou l'embrasser, ou se tenir à distance comme celles qui n'ont pas de pardon à espérer. Elle ne le quittait pas des yeux. Pourtant les mots qui n'étaient pas durs, la voix qui était tremblante, mais douce, la rassurèrent. Elle demanda :

— Peut-on vous embrasser, tout de même, père ?

Il se laissa embrasser par elle, mais ne lui rendit pas son baiser. Puis, s'asseyant sur un tabouret, tandis qu'Éléonore passait de l'autre côté de la table, il se mit à considérer sa fille avec une curiosité triste, pour juger du changement qui s'était produit en elle. Éléonore, debout, à deux pas du mur, gênée par ce regard clair dont elle sentait l'interrogation pénétrante, agrafait le col de sa robe de lainage gris, tirait ses manches qu'elle avait relevées sur ses bras nus, retournait le chaton d'une bague en doublé qu'elle portait à la main droite.

— Je ne m'attendais pas, balbutia-t-elle en baissant les yeux...

Ça me fait un saisissement de vous revoir !... François va être étonné aussi... Il rentre pour onze heures, tous les jours... quelquefois onze heures et demie... Dites donc, père, vous mangerez bien un morceau ?

Il fit signe que non.

— Un verre de vin ? Ça ne se refuse pas ?

Au lieu de répondre, Toussaint Lumineau dit :

— Sais-tu ce qui est arrivé chez nous, Éléonore ?

Subitement, le peu d'assurance qu'elle avait s'effaça. Elle se recula encore. Ses yeux bleu pâle s'emplirent de crainte, et elle chercha, du regard, si le secours attendu ne lui venait pas du côté de la rue. Puis, contrainte de parler, la tête appuyée au mur et les paupières baissées :

— Oui, dit-elle... Il a passé par la Roche... Il a voulu voir François...

— Que dis-tu ? fit Toussaint Lumineau en repoussant le tabouret et en se levant : André ? tu as parlé à André ?

— Lundi, de grand matin... Il est entré... Il avait une figure qui me revient à l'esprit tout le temps, quand je suis seule... Oh ! une figure comme si c'était le malheur qui entraît. Il a poussé la porte, comme vous... Et il a dit : « François, je m'en vas de la Fromentière, parce que tu n'es plus là ! »... Je comprends bien, père, c'est un coup pour vous... Mais ne vous fâchez pas, on n'a rien dit pour le faire partir... On avait même de la peine, tous, à cause de vous...

Elle avait mis sa main devant elle, comme pour l'empêcher d'approcher, mais elle vit tout de suite qu'elle n'avait rien à craindre, et la main retomba le long du plâtre éraillé. Car Toussaint Lumineau, debout, pleurait en la regardant. Sur ses joues, dans les rides creusées par la souffrance, les larmes coulaient. Il voulait tout savoir, et il demanda :

— A-t-il parlé de moi ?

— Non.

— A-t-il parlé de la Fromentière ?

— Non.

— A-t-il dit au moins où il allait ?

— Il n'a voulu ni s'asseoir, ni rester ; il nous a embrassés tous deux. Mais les mots ne lui venaient guère, pas plus qu'à nous François lui a demandé : « Où que tu vas, mon Driot ? » Il a répondu : « A Buenos-Ayres d'Amérique, je vas tâcher de faire

fortune... Quand je serai riche, vous entendrez tous parler de moi. Adieu, Lionore! adieu, François!» Et il est parti.

— Parti, répéta Lumineau, parti, mon dernier!

Éléonore s'attendrissait par contagion. Ses yeux se mouillaient aux coins, mais ils se tournaient vers la rue, tandis que le père fermait les siens.

— Père, dit-elle, il faudrait venir avec moi dans la cuisine. Voilà que François va rentrer. S'il ne trouve pas son dîner prêt, vous comprenez : il n'est pas toujours commode...

Elle pénétra dans la seconde pièce, où son père la suivit. Ce n'était qu'un réduit, tout sombre même en plein jour, dont la fenêtre donnait sur une cour étroite et enveloppée de constructions. Un fourneau de fonte, en ce moment allumé, trois chaises et une table l'encombraient presque. Le métayer prit une chaise, et s'assit entre la fenêtre et la porte demeurée ouverte, de manière à voir François, quand François traverserait la salle du café. Éléonore se mit à cuisiner, à dresser deux couverts sur la petite table, affairée, courant d'un appartement à l'autre pour trouver le peu qu'il fallait, n'avançant guère en besogne. Toussaint Lumineau se taisait. Elle se croyait obligée de soupirer, quand elle passait devant lui, et de dire : « Ça n'est pas de chance pour vous ! Non, et la Fromentière doit être triste, à présent ! Pauvre père, tout de même ! »

Lui l'écoutait, et recueillait ces mots vides comme des paroles de pitié.

— Lionore, dit-il, après un peu de temps, et pendant que, penchée, elle taillait le pain pour la soupe, Lionore, tu as quitté la coiffe de Vendée ?

— Oui, on les repassait mal à la Roche. C'était cher. Et puis personne n'en porte ici, des coiffes.

— Eh bien ! depuis que tu ne t'habilles plus comme faisaient ta mère, ta grand-mère et toutes les femmes de la famille que j'ai connues, es-tu plus heureuse ? Te plais-tu dans ton nouvel état ?

Elle continua de couper le pain par tranches menues, et répondit :

— Ça n'est pas le même travail, mais j'ai au moins autant de mal que chez nous, je ne peux pas dire le contraire. Il y a les chambres à faire ; le marché ; mon carreau à laver tous les deux jours, quand il pleut comme aujourd'hui, ou qu'il neige ; la cui-

sine à toutes les heures, et pour du monde qui n'est pas toujours poli, je vous assure. On se plaint quelquefois de ne pas voir assez de monde, parce qu'on l'a payé cher, le café, beaucoup trop cher. Et puis, quand il vient des cliens, des gens de la route qui demandent à boire, j'ai souvent peur d'eux. En vérité, si je n'avais pas les voisins...

— Et ton frère, se plaît-il? interrompit le métayer.

— A demi. C'est le paiement qui est trop petit, voyez-vous. Deux francs, à la Fromentière, sont plus que trois francs ici.

Le père hésita un peu. Puis il demanda, baissant la voix :

— Dis-moi : il regrette peut-être ce qu'il a fait? Je n'ai plus de fils avec moi, Lionore; je suis malheureux : penses-tu que François reviendrait bien chez nous?

Il pardonnait; il oubliait; il appelait au secours ceux qui l'avaient offensé.

Éléonore changea subitement de physionomie. Elle essuya ses yeux, du coin de son mouchoir, secoua son chignon blond relevé en pointe, et dit sèchement :

— Je ne crois pas, père... J'aime mieux vous le dire tout de suite... Vous le verrez,... vous lui parlerez,... mais je ne crois pas...

Et comme si on l'avait blessée, elle se détourna, d'un geste brusque, du côté du fourneau.

Onze heures et demie sonnèrent. La porte de la rue s'ouvrit avec bruit. Un homme entra. La fille, sans changer de place et sans se pencher, dit :

— C'est lui!

Le père avait déjà reconnu François, malgré la jaquette et le chapeau de feutre dur; il l'avait reconnu dans la pénombre de la salle, à cette démarche bouvière, à cette habitude aussi qu'avait François de tenir les bras un peu écartés du corps. Il l'eut bientôt devant lui, sur le seuil de la cuisine, et il retrouva d'un coup d'œil ces traits lourds, ce visage rose et rousselé, ces moustaches tombantes, cet air de lassitude et de nonchalance qui n'avaient pas changé. François marchait la tête basse. En apercevant le père, il eut un petit mouvement d'émotion.

— Bonjour, père! dit-il en tendant la main... Alors, ça ne va pas, à ce que je vois?

Le métayer fit un signe de dénégation.

— Vous avez de la peine... Oui, je comprends... J'en aurais

à votre place... André n'aurait pas dû faire ça, lui; il était le dernier... Il devait rester...

Toussaint Lumineau avait saisi la main de François, et il la serrait entre les siennes, avec une tendresse qui parlait, et ses yeux cherchaient en même temps les yeux de son fils, et faisaient la même prière. Mais celui-ci se remettait de sa surprise, rapidement, à mesure que les paroles muettes du père lui entraient dans l'âme. Il se raidissait contre cette pitié qui l'avait saisi un moment. Bientôt il retira sa main, se recula un peu, et dit, de l'air d'un homme qui se défie et se défend :

— J'entends bien... vous voudriez ne pas prendre un autre domestique, n'est-ce pas, et nous ramener à Sallertaine, Lionore et moi?

— Si tu le pouvais, mon François : je n'ai plus personne !

François eut un demi-sourire de satisfaction d'avoir deviné juste, et répondit :

— Vous voyez pourtant que l'autre aussi est parti, et qu'il n'y a plus rien à faire avec la terre.

— Tu te trompes ; il est parti pour la cultiver ailleurs, en Amérique. C'est de ne plus te voir, François, qui l'a dégoûté de la terre de chez nous.

— Oui, dit François, en approchant une chaise et en s'asseyant près de la table : il paraît que c'est encore fameux, les Amériques. Mais chez nous, c'est trop dur.

Le métayer ne releva pas les paroles qui déjà l'avaient offensé autrefois.

— Eh bien ! dit-il, je te ferai aider. Je n'ai plus de fils à présent, car tu sais que Mathurin ne compte guère, dans une métairie. Tu seras bientôt le maître ; le prochain bail sera fait en ton nom, et il y aura toujours un Lumineau à la Fromentière. Veux-tu revenir ?

François eut un geste d'ennui, et ne répondit pas.

— Tu ne gagnes guère, reprit le métayer, à ce que m'a dit Éléonore ?

— Non, la paye est faible.

— Le café n'a pas beaucoup de monde ?

— Non, nous l'avons payé trop cher. Nous ne sommes pas sûrs de réussir...

Le fils se tourna vers la grande fille qui écoutait, passive et pleurnichant.

— Mais on vivote, n'est-ce pas, Lionore ? Avec le temps, je monterai peut-être, le sous-chef me l'a dit. Alors je serai à l'aise. Je ne demande pas autre chose... On a des connaissances déjà, à la Roche... Le dimanche, j'ai ma demi-journée.

— Tu l'avais toute, à la Fromentière !

— Je ne dis pas non, mais ce que vous demandez, père, ça ne se peut.

Un homme, qu'ils n'avaient pas vu entrer, cria, dans la pièce voisine :

— Il n'y a donc personne ici ? Est-ce qu'on ne peut pas dîner ?

Éléonore, contente d'une diversion, passa entre son frère et son père, et on l'entendit rire pour apaiser le client. François attira la soupière, et y plongea la cuiller.

— Faut pas m'en vouloir, dit-il au métayer qui était demeuré à la même place, assis derrière lui, près de la fenêtre : je n'ai plus qu'un quart d'heure ; c'est loin, la gare. Je serais à l'amende.

Et, entre les bouchées de soupe, il demandait, de sa voix redevenue molle :

— Vous ne m'avez pas donné des nouvelles de Rousille ?... Est-ce qu'elle va bien ?... Et Mathurin, a-t-il encore dans l'idée qu'il se remettra ?... Lui qui a toujours voulu commander, à la Fromentière, il n'a pas dû retenir André...

Toussaint Lumineau se dressa tout debout. Et, ne retenant plus sa colère :

— Vous êtes vraiment de mauvais enfans ! dit-il tout haut. Restez-y dans votre ville !

Il sortit de la cuisine, traversa la salle du café, devant le pâle ouvrier de fabrique dont Éléonore attendait les ordres. Celle-ci, tout épouvantée, se pencha, et dit :

— Je vous l'avais bien dit, mon pauvre père, qu'il ne voudrait pas ! Je le connais ! Au revoir tout de même !

Puis, s'adressant à François qui suivait :

— Va donc le reconduire à la gare ?

Il secoua la tête.

— Si, va donc ! ça sera plus convenable. Il n'aura pas à dire qu'on n'a pas été bien pour lui.

Le métayer ouvrit la porte de la rue.

— Je vas vous accompagner, si vous voulez, dit piteusement François.

Toussaint Lumineau lui jeta :

— Je ne t'ai pas demandé de m'accompagner, mauvais gars ; je t'ai demandé de nous sauver tous, et tu n'as pas voulu !

Dans la rue, on le vit un moment marcher bien droit, large comme deux ouvriers de ville, les poils blancs de sa tête luisant dans la pluie grise.

La porte se referma.

— Pas commode, le vieux papa, dit le client qui dînait.

— Ne m'en parlez pas ! fit Éléonore. J'en suis malade !

— Qu'est-ce qu'il voulait donc ?

François dit, avec un gros rire, en revenant vers la cuisine :

— Il voulait que je retourne remuer la terre avec lui !

L'ouvrier leva les épaules, et dit, convaincu :

— Est-ce que ça se peut ? C'est tout de même pas raisonnable, voyons !

XV. — L'ÉMIGRANT

Lorsque Toussaint Lumineau rentra à la Fromentière, l'après-midi était avancée. Il pleuvait toujours. Dans la cheminée de la grande salle, la plus grosse des marmites bouillait, pleine de pommes de terre destinées au souper des hommes et à la nourriture des pores. Devant le feu, Mathurin et le valet, emprisonnés par le mauvais temps, se chauffaient et attendaient des nouvelles. L'infirme, très sombre et surexcité depuis le départ d'André, n'avait pas prononcé une parole de toute l'après-midi. On entendait la petite Rousille plier du linge et le mettre en piles dans les armoires de la chambre voisine.

Le père monta les marches du perron, et ouvrit la porte. Trois pensées à la fois s'élançèrent vers lui, et demandèrent : « Qu'ont-ils dit, ceux de la ville ? Les reverra-t-on ? Vous ont-ils laissé partir sans même une promesse ? » Mais personne n'osa l'interroger. Il se dirigea tout droit vers son lit, et, ayant salué son monde d'un seul bonjour, il se tut, et commença de se dévêtir, pour reprendre ses habits de travail. Il quittait sa belle veste, son chapeau galonné de neuf, ses souliers. La réponse devait être mauvaise. Un silence gêné régnait dans la salle. Et à mesure que les minutes passaient, Mathurin s'irritait davantage. Assis sous l'auvent, plié en deux, les traits ramassés comme un poing qui se serre, il se sentait

blessé, lui, l'ainé, d'être traité comme le valet ou comme une femme. Pourquoi ne l'avoir pas pris à part? Pourquoi ne pas lui avoir fait un signe qui aurait suffi?

Sa mauvaise humeur éclata, lorsque le père, ayant fini de se rhabiller, ordonna :

— Rousille, tu vas venir avec moi et avec le valet; nous ferons des paniers dans la grange. Toi, Mathurin, pour une fois tu remplaceras ta sœur, et tu surveilleras la marmite.

— Vous ne me croyez donc bon à rien? dit l'infirmes.

Mais, contrairement à son habitude, qui était de donner des raisons et d'adoucir les ordres, le métayer éleva la voix, et répondit :

— Je commande à tous, ici. Viens, Rousille!

Suivi de sa fille et du valet, il traversa la cour, et, en face de la maison, pénétra dans la grange, dont il ouvrit à deux battans la porte charretière. Là étaient le pressoir, le tilbury rouge, des brouettes, des mucs, des échelles, des poutres et des perches rangées le long des murs, et, au milieu du cercle que formaient ces choses disparates, un espace vide, poussiéreux, où les poules venaient gratter et se poudrer. Le métayer s'assit sur un madrier, le visage tourné vers la ferme, devant une cuve où trempaient des bottes d'osier. Rousille, agenouillée à contre-jour, près de lui, commença à tirer de l'eau, un à un, les brins d'osier, qu'elle pelait avec son couteau de poche et passait à son père. Celui-ci prenait les tiges blanches, et les tordait sur des charpentes de panier déjà préparées et assemblées. Dans un angle, le valet divisait à coups de serpe des gaules de châtaignier.

La pluie redoublait, dans l'air plus vif et plus froid. Elle étendait un voile entre la grange et la maison. Une lumière, venue on ne sait d'où, incertaine de sa route comme la pluie et qu'on eût dite comme elle obéissante au vent, éclairait pauvrement les travailleurs. Les canes criaient de plaisir dans le Marais; les moineaux pépiaient sur les chevrons du toit. Pas une parole ne s'élevait entre le métayer, sa fille et son valet.

Toussaint Lumineau regardait seulement Rousille. Il la regardait plus souvent et plus attentivement que de coutume. Il songeait : « Voilà tout ce qui me reste ! » Par moment, il s'arrêtait de travailler. L'osier blanc devenait immobile dans sa main qui retombait. C'était le souvenir des autres enfans qui passait, comme la pluie, par rafales. Le père, dans le secret de son cœur, appelait :

« François ? André ? » Il essayait de se représenter la petite Amérique dessinée sur l'Atlas. Où était son dernier fils, maintenant, dans le monde immense ? Dans une ville ? Sur les chemins ? Sur la mer qui prend les hommes ? Toussaint Lumineau cherchait à le rejoindre. Mais l'effort était vain. Toutes les routes de sa pensée se perdaient dans l'inconnu...

A la même heure, bien loin, il y avait une âme qui revoyait, avec la netteté des images familières, la Fromentière et ses ormeaux, le père, Rousille, Mathurin, les prés du Marais, toute la Vendée autour.

C'était l'enfant que le père nommait avec le plus de regret, celui que cherchaient, avec leur pauvre imagination naïve, les deux tresseurs de paniers et le valet qui fendait des perches. Étranger, inconnu, las d'avoir passé la nuit dans un wagon et l'après-midi à courir les bureaux d'agences, il était assis sur des balles de peaux de moutons cerclées de fer, au milieu des docks d'un grand port, et il attendait l'heure de s'embarquer sur le paquebot qui l'emporterait. Devant lui, l'Escaut, roulant ses eaux en demi-cercle, les heurtait avec des remous profonds contre le quai, fleuve énorme qui sortait de la brume à gauche, tournait, et s'enfonçait à droite dans la brume, partout d'égale largeur et partout couvert de navires. André suivait de ses yeux fatigués ces formes qui se croisaient, voiliers, steamers, barques de cabotage ou de pêche, toutes colorées du même gris par le brouillard et le jour finissant, et qui se mêlaient un moment, puis se dénouaient, et glissaient, et divisaient leurs routes. Il regardait surtout au delà, les terres basses que le fleuve enveloppait dans son pli, les prairies saturées d'humidité, désertes, illimitées, et qui semblaient flotter sur la pâleur des eaux. Comme elles lui rappelaient le pays qu'il abandonnait ! Comme elles lui parlaient ! Ni les roulemens des camions, ni les sifflets des commandans, ni les voix des milliers d'hommes, de toutes nations, qui déchargeaient les navires autour de lui et s'agitaient sous les abris de tôle gaufrée, ne le pouvaient distraire. Il ne s'intéressait pas davantage à la grande ville étendue en arrière et d'où venait parfois, à travers la rumeur du travail, un carillon de cloches comme il n'en avait jamais entendu.

Cependant, l'heure approchait. Il le sentait à l'inquiétude qui grandissait en lui. Le bruit d'une troupe en marche le fit se détourner. C'étaient les émigrans qui sortaient des bouges où les

agences les avaient parqués, et, traversant la place, formaient une longue colonne, grise aussi dans la brume.

Les voici qui arrivent. Les premiers rangs s'engagent déjà entre les futailles et les piles de sacs entassés sur les quais. Ils piétinent dans la boue, et se hâtent pour occuper les meilleurs coins de l'entrepont. D'autres suivent, hommes, femmes, enfans, jeunes et vieux confondus. On devine à peine leur âge. Ils ont les mêmes yeux tristes. Ils se ressemblent tous, comme les larmes. Ils ont mis, pour le voyage, leurs plus mauvais vêtemens, vestons informes, tricots, manteaux troués, mouchoirs bridant les cheveux, jupes de laine rapiécées, compagnons qui ont travaillé et souffert avec eux. Ils frôlent André Lumineau, immobile sur la balle de laine, et ne prennent pas garde à lui. Entre eux ils ne parlent point, mais, dans leur procession hâtive, les familles groupées font des îles : les mères tiennent les enfans par la main et les abritent du vent ; les pères, de leurs coudes écartés, les protègent contre la poussée. Tous portent quelque chose, un paquet de hardes, un pain, une poche fermée avec une ficelle. Et tous ont le même geste au même endroit du chemin. Quand ils débouchent des rues, là-bas, ils se dressent et se haussent un peu, toujours du même côté, vers les plaines de l'Escaut, vers les brumes plus claires qui indiquent dans le ciel la place du soleil déclinant ; ils fixent, comme si c'était le leur, le petit clocher d'horizon qui se lève des terres invisibles. Puis ils tournent dans les docks ; ils découvrent le paquebot qui fume, les treuils qui roulent, le pont déjà noir d'émigrans. Alors, ils faiblissent. Ils ont peur. Plusieurs voudraient revenir en arrière. Mais tout est bien fini. L'heure est venue. Le billet de passage tremble au bout de leurs doigts. Les âmes seules retournent au pays, à la misère qu'on avait maudite et qu'on regrette, aux chambres désertées, aux faubourgs, aux usines, aux collines sans nom qu'on appelait « chez nous. » Et pâles, les pauvres gens se laissent pousser par le flot, et s'embarquent.

André Lumineau les regarda longtemps sans se joindre à eux. Il cherchait un visage de Français. N'en trouvant pas, il se colla dans le rang, au hasard. Il portait, par la poignée, sa caisse noire qui dormait, voilà cinq jours, dans le grenier de la Fromentière. Il avait sur le dos son manteau de cavalerie, dont les boutons seuls avaient été remplacés. Ses voisins lui jetèrent un coup d'œil indifférent, et l'acceptèrent sans mot dire. Avec eux, il franchit

les cent mètres qui le séparaient du navire, monta sur le plan incliné, et toucha le pont que soulevait déjà la houle du fleuve.

Alors, tandis que les autres, ceux qui avaient dans cette foule des parens ou des amis, se promenaient par groupes le long de la cage des machines ou descendaient par les échelles, il s'accouda au bordage, à l'arrière du bateau, et essaya de voir encore le fleuve et les prairies grises, parce que trop de souvenirs lui venaient ensemble, et que le courage allait lui manquer. Mais la brume avait sans doute épaissi, car il ne vit plus rien.

Près de lui, accroupie sur le plancher, il y avait une vieille femme, encore fraîche de visage, enveloppée dans une mante noire à collet, et dont la coiffé était fixée par deux épingles à boules d'or. Elle tenait dans ses bras un enfant qu'elle berçait. André ne la regardait pas. Mais elle, qui ne pouvait reposer ses yeux nulle part, dans le tumulte et la confusion du navire en partance, les levait quelquefois vers cet étranger debout près d'elle, et qui pensait sûrement à la maison de chez lui. Peut-être avait-elle un fils du même âge. Un sentiment de pitié grandit en elle, et bien qu'elle sût, à n'en pas douter, que son voisin n'entendrait pas la langue dont elle usait, la vieille femme dit :

— U heeft pyn?

Quand elle eut répété plusieurs fois, il comprit au mot « peine » et au ton qu'elle y mettait, que la femme lui demandait : « Vous souffrez? » Il répondit : « Oui, madame. » La vieille mère, de sa main blanche, toute froide, tout humide de brouillard, caressa la main de Driot, et le petit Vendéen pleura, en songeant à des caresses anciennes toutes pareilles, à la mère Lumineau, qui portait aussi une coiffe blanche et des dorures les jours de fête...

Sur le Marais de Vendée les brumes couraient toujours, les mêmes qui avaient passé sur les plaines de l'Escaut. Des rafales de vent les chassaient. Toussaint Lumineau, par momens, suivait des yeux, avec une expression d'angoisse, la pointe tremblante des osiers que Rousille lui tendait, comme si ç'avait été des mâts de navires balancés. D'autres fois, il considérait longuement sa dernière enfant, et Rousille sentait qu'elle était douce à regarder.

Une bourrasque souffla sur les ormeaux qui s'échevelèrent, et battirent de leurs branches la toiture de la Fromentière. Les lézardes de la grange, les gouttières, les tuiles, les bouts de chevrons, les angles des murailles sifflèrent tous ensemble. Et la plainte s'en alla, vive et folle, dans le Marais.

A trois cents lieues de là, un coup de sirène déchirait l'air. L'étrave d'un grand paquebot chassait l'eau du fleuve et s'avancait lentement, encore à moitié inerte et dérivant. Des émigrans, des rebuts du vieux monde, des misères sans nom, à l'instant où la terre leur manquait, s'effarient. Toutes les pensées prenaient, dispersées, le chemin des abris anciens. Dans la nuit le bel André Lumineau s'en allait.

Le métayer rejeta une poignée d'osiers dans la cuve, et dit :
— Rentrons : il n'y a plus de jour pour mes doigts.

Mais il ne bougea pas. Le valet seulement cessa de couper les perches de châtaignier, et sortit. Rousille, voyant que le père ne se levait pas, demeura.

XVI. — LE COMMANDEMENT DU PÈRE

Le soir était venu, le soir de février qui appesantit son ombre de si bonne heure. La baie de la grange ne laissait plus entrer qu'une lueur douteuse, comme une cendre grise qui effaçait les formes. Toussaint Lumineau avait ramené les bras le long de son corps. Assis sur le madrier, le visage levé dans les demi-ténèbres, il attendit que le valet eût traversé la cour. Lorsqu'il eut vu se fermer, en face, la porte de la salle éclairée où Mathurin veillait, il abaissa les yeux vers sa fille.

— Rousille, dit-il, as-tu toujours ton idée pour Jean Nesmy?

La petite, agenouillée sur le sol, silhouette toute menue, tourna lentement la tête. Elle se pencha, pour mieux voir celui qui lui parlait d'une manière si nouvelle. Mais elle n'avait rien à cacher ; elle n'était pas de celles qui ont peur ; elle retint seulement son cœur, qui aurait voulu tout crier à la fois, et dit, avec un calme apparent :

— Toujours. Je lui ai donné mes amitiés, et je ne les retirerai point. Maintenant qu'André est parti, je comprends bien que je ne peux plus m'en aller habiter le Bocage. Mais je ne me marierai pas. Je resterai fille, et je vous servirai.

— Tu ne m'abandonneras donc pas, comme eux ?

— Non, mon père, jamais.

Le père lui posa la main sur l'épaule, et elle se sentit enveloppée d'une tendresse inconnue. Un remerciement allait d'une âme à l'autre. Autour d'eux, le vent faisait rage et courait dans la pluie.

— Rousille, reprit le métayer, je n'ai plus de fils. André m'a trahi le dernier. François n'a pas voulu revenir. Il faut pourtant que la Fromentière continue d'être à nous ?

La voix douce et ferme répondit :

— Il le faut.

— Alors, ma petite, dit Lumineau, c'est tes noces qui vont sonner.

Rousille n'osait pas comprendre. Elle s'avança un peu, sur les genoux, jusqu'à toucher le père. Elle aurait voulu que le jour revînt pour éclairer les yeux qui la regardaient. Mais on ne voyait plus.

— J'avais toujours espéré, continua le métayer, qu'il y aurait un homme de mon nom pour commander après moi. Dieu me l'a refusé. Toi, Rousille, j'aurais aimé te marier avec un Maraîchin comme nous, quelqu'un de notre condition et de notre pays. C'était peut-être de l'orgueil. Les choses n'ont pas tourné selon mon goût. Crois-tu que Jean Nesmy reviendrait bien à la Fromentière ?

— J'en suis sûre ! J'en réponds pour lui : il reviendra !

— La mère ne nous fera pas d'affront, au moins ?

— Non, non ; elle aime trop son fils ; elle sait tout ;... mais Mathurin !..

Elle étendit le bras en arrière, vers la maison cachée dans l'ombre.

— Mathurin ne voudra pas, lui ! Il nous déteste ! Il nous rendra la vie si dure que nous ne pourrons pas rester ici.

— Mais moi, je vis encore, ma petite, et je veux vous ramasser tous trois autour de moi !

Rousille avait-elle bien entendu ? Le père avait-il prononcé ces mots de fiançailles ? Oui, car il s'était dressé tout debout, et, en se relevant, il avait relevé son enfant. Il la retenait près de lui ; il l'enveloppait de ses bras ; il pleurait ; il ne pouvait plus parler.

Cependant, pour avoir serré contre son cœur cette jeunesse heureuse, il reprit vite courage.

— Ne crains pas Mathurin, dit-il ; je le raisonnerai, et il faudra qu'il obéisse. J'avais renvoyé Jean Nesmy. C'est ma volonté à présent qu'il revienne, pour être mon fils, et mon aide, et le maître quand je n'y serai plus.

Dans l'ombre, la jeune fille écoutait.

— Je veux qu'il revienne le plus tôt possible, parce que les

meilleurs valets ne font pas prospérer les maisons. J'ai pensé à tout pour toi, Rousille. Tu vas sortir d'ici, et aller droit chez les Michelonne.

— Oui, père.

— Ça me donnera le temps de parler avec ton frère. Tu iras donc chez les Michelonne, et tu leur diras : « Mon père ne peut pas quitter la Fromentière et laisser Mathurin, qui n'est pas bien, ces jours. Il vous demande de partir pour le pays de Bocage, et de prier la mère de Jean Nesmy, afin qu'elle nous renvoie son gars qui sera mon mari. Plus tôt vous partirez, et mieux vous ferez. »

Rousille pleurait à son tour. Toussaint Lumineau reprit :

— Va, ma Rousille... Salue bien les Michelonne... Dis-leur que c'est pour sauver la Fromentière.

Un souffle de voix répondit :

— Oui.

Rousille éleva les mains le long du cou de son père ; elle attira le vieux métayer, et l'embrassa. Puis elle s'écarta un peu, et, à travers l'ombre où ils ne pouvaient se voir, elle dit :

— Je suis heureuse, père. Je m'en vas chez les Michelonne... Mais que ça serait meilleur, si j'avais pu avoir tout notre monde à mes noces !

Et elle s'échappa dans la nuit, tandis que le père demeurait un moment, tout content et tout fier. Elle avait dit « notre monde, » cette petite Rousille ; elle parlait comme les anciennes de sa race, qui avaient charge de la Fromentière ; elle ressemblait aux aïeules qu'elle n'avait pas connues, ménagères vigilantes, que l'on voyait ainsi, dès le jour de leurs fiançailles, heureuses et doucement inquiètes, emportant avec elles, comme un livre où l'on ne cesse plus de lire, la pensée de toute une famille et le souci de toute une ferme.

Rousille courait dans le chemin, et elle ne buttait pas contre les pierres. Il pleuvait, et elle ne sentait pas la pluie. Elle mettait quelquefois la main sur son cœur pour le calmer. Elle songeait : « Je suis heureuse, » et cela la faisait pleurer.

Toutes les maisons de Sallertaine avaient leurs lampes allumées derrière les vitres, quand Rousille entra dans la longue rue. Mais les Michelonne, craintives, avaient déjà poussé le volet et mis le verrou.

— Oh ! dit-elle en frappant du poing, ouvrez donc vite, tantes Michelonne !

Véronique eut bien tôt fait de tirer le verrou, d'ouvrir la porte et de la refermer aussi.

— Comme te voilà trempée, Rousille, s'exclama-t-elle, et sans cape ni mouchoir de tête par un temps pareil ! Sept heures viennent de sonner : qu'as-tu à courir les routes ?

Au fond de la pièce, sur le coffre du lit le plus voisin de la cheminée, Adélaïde avait posé la chandelle de suif, toute fumeuse, et dont la mèche n'éclairait guère plus qu'un clou chauffé au rouge. Dans cette pauvre lumière, elle commençait à se dévêtir, et déjà elle avait enlevé son tablier.

Un coin du drap luisait, retourné sur la couverture. Le reste de la boutique était dans l'ombre : les chaises, les rouets, la table, l'autre lit, et l'horloge à côté, qui mesurait l'heure tranquille.

— Ne quittez rien, tante Adélaïde, dit la jeune fille en s'avancant : il y a du nouveau !

L'aînée des sœurs prit la chandelle, l'approcha du visage de Rousille, et, voyant des traces de larmes :

— C'est donc encore du triste, ma petite ?

— Non, mes tantes : du bonheur !

— Alors asseyons-nous, et dis promptement !

Les Michelonne s'assirent sur le coffre, et firent asseoir Rousille sur une chaise, tout près, bien en face, pour mieux juger la joie qui allait parler. Chacune s'empara d'une main de la nièce. Chacune devint attentive. Les trois visages se rapprochèrent. La chandelle éclairait assez pour qu'on pût voir le sourire des lèvres ou des yeux.

— Il y a, dit Rousille, que mon père, n'ayant plus de fils, veut faire revenir Jean Nesmy.

— Comment, Rousille, ton bon ami ?

— Tante Michelonne, c'est pour sauver la Fromentière.

— Alors, tu te maries, mignonne ? Tu te maries ! dit Adélaïde, enthousiaste, à moitié soulevée, tandis que sa sœur se courbait, au contraire, pour cacher son émotion.

— Oui, le père l'a dit : si vous voulez m'aider.

— Si je veux ! mais tu le sais bien ; tu es ma fille ; tu peux demander : que te faut-il ? mais dis donc ? de l'argent ?

— Non, ma tante...

— Un trousseau qu'on coudrail toutes deux ?

— C'est bien plus difficile, dit Rousille : il faut faire un voyage, un grand.

— Moi, un voyage?

— Vous ou ma tante Véronique. Il faut aller jusqu'en pays de Bocage. Notre père ne peut pas quitter la maison. Vous iriez parler pour lui à la mère de Jean Nesmy, et la décider à se priver de son fils. Voulez-vous bien?

Aussitôt Véronique se redressa.

— Va dans le Bocage, Adélaïde : tu es plus allante que moi!

— Est-ce une raison? Un si grand plaisir, rendre service à Rousille, pourquoi ne l'aurais-tu pas?

— Ma sœur, tu es l'aînée : tu remplaces la mère.

— En effet, dit simplement Adélaïde.

Elle se tut un peu de temps, tout émue de la nouvelle et de la décision. Ses joues roses avaient pâli. Elle ajouta :

— C'est que, depuis quarante ans, je n'ai jamais dépassé la ville de Challans... Je ne comptais plus voyager... Où est-il le pays de Jean Nesmy?

Le visage épanoui, à cause des souvenirs qui lui venaient, Rousille toucha trois fois, du bout du doigt, la robe noire de la Michelonne.

— Ici, dit-elle, la ferme de Nouzillac, où il travaille; là une paroisse qui a nom la Flocellière, et là les Châtelliers, où il y a le Château, la maison de chez lui.

— Je ne connais pas ces noms-là, mignonne?

— Des collines, il y en a partout, des petites, des grandes, et beaucoup d'arbres. Quand le vent souffle de Saint-Michel, il pleut sans jamais manquer. Pouzauges n'est pas très loin.

— J'ai entendu parler de Saint-Michel et de Pouzauges, dans ma petite enfance, par des Boquins qui venaient chez nous chercher de la cendre. Et quand faut-il partir?

Rousille répondit, en baissant ses yeux doux :

— Mon père est bien pressé : il a dit que le plus tôt serait le mieux.

— Seigneur Dieu! je ne peux pourtant pas ce soir? Regarde tout de même l'horloge, Véronique, toi qui vois clair.

La cadette se leva, trottina jusqu'au pied de la haute boîte qui se dressait entre les lits, et, déchiffrant péniblement l'heure, sur le cadran de cuivre :

— Trop tard, ma sœur; le dernier tramway pour Challans vient de passer.

— Alors, dit Adélaïde, je me mettrai en route demain matin...

J'ai de bonnes jambes pour aller jusqu'aux Quatre Moulins, et une bonne langue pour demander ensuite mon chemin aux employés de Challans... J'irai... Tout le temps du voyage je penserai à toi, Rousille, et quand je verrai la mère Nesmy, — tu vas me trouver orgueilleuse, — je ne serai guère embarrassée... Je lui parlerai de toi... Ah! oui, j'en dirai long... Pourquoi te lèves-tu, petite?

— Pour rentrer, tante Michelonne!

Les vieilles Michelonne se mirent à rire, et répliquèrent en se hâtant, l'une après l'autre, chacune jetant sa phrase :

— Non, par exemple! Tu n'as rien raconté! Comment ton père s'est-il expliqué avec toi? Et de François, que sais-tu? Et Mathurin, que pense-t-il? Reste, ma belle; dis-nous tout ça, et ce qu'il faut dire à Jean Nesmy!

Comme des perdrix blotties dans un sillon, plume contre plume, quand la nuit tombe sur les champs, les trois femmes se groupèrent de nouveau, étroitement pressées, au fond de la boutique. Les mots, les regards, les sourires, le geste de la main, les larmes quelquefois, tout ce qui montre une âme allait de l'une à l'autre, et trouvait deux échos. Un murmure joyeux flottait dans la chambre des vieilles filles. Un peu de fièvre agitait Adélaïde. Véronique, sans vouloir le dire, s'inquiétait déjà de rester seule. L'heure passait. Des voisins, en éteignant leur lampe, disaient : « Comme elles veillent tard, mesdemoiselles Michelonne! Le travail donne, dans leur métier! »

Le bourg était tout silencieux, tout noir sous la pluie devenue glaciale, quand Rousille, sur le perron d'angle, se sépara de ses tantes. Des deux côtés, la même parole servit d'adieu. Adélaïde la dit d'abord, Rousille la répéta. Et c'était une promesse. Et c'était un remerciement.

— Demain matin!

— Demain matin!

XVII. — LA NUIT DE FÉVRIER

Lorsque Rousille eut traversé la cour et pris le chemin de Sallerontaine, le métayer sortit de la grange. Il retrouva le valet, qui avait retiré du feu la marmite, et, assis sous l'auvent, silencieux comme de coutume, rassemblait, du bout de ses gros sabots, les tisons à demi morts, couchés le long des chenets. Au fond de la

salle, l'infirmes se démenait entre ses béquilles, allant d'un meuble à l'autre, incapable de dominer ses nerfs, le visage gonflé par la poussée du sang. Il ne salua pas son père, il n'eut pas l'air de l'entendre venir. Mais, après une minute, il demanda brutalement, comme le métayer se penchait vers le valet et lui parlait tout bas :

— Et Rousille ? Que lui avez-vous dit, pour être resté si longtemps dans la grange ?

Toussaint Lumineau suivit des yeux, avant de répondre, le malheureux qui continuait de s'agiter, en proie à une sorte d'ivresse, faite de colère et de souffrance, qu'on connaissait trop bien à la Fromentière. Depuis le départ d'André, les symptômes de crise se multipliaient. Et le métayer eut pitié. Il ne voulut pas relever l'insolence de la question, et dit simplement :

— Ta sœur reviendra plus tard, Mathurin. Où elle est, je l'ai envoyée.

Mais la voix plus haute et plus irritée de l'infirmes répliqua :

— Je ne dois pas savoir où elle est, n'est-ce pas ? On me cache tout, ici ; et à elle on dit tout !

Sur un signe du métayer, le valet piqua deux pommes de terre avec son couteau, dans la marmite, les glissa au fond de la poche de sa veste, se leva, coupa un morceau de pain sur la table, et, emportant son souper, s'en alla par la cour.

Le père et le fils étaient seuls. Toussaint Lumineau, debout dans la clarté du feu qui s'était ranimé, dit aussitôt :

— Tu vas au contraire tout savoir. Mathurin, ton frère François a refusé de revenir chez nous.

— Je le pensais !

L'infirmes s'était rencoigné entre les deux lits et les deux coffres, loin de la lumière qui brûlait au bout de la table, et là, dans l'ombre, comme à l'affût des mots, il écoutait. Ses mains, tremblantes le long des béquilles, agitaient les rideaux.

— La Fromentière, reprit le métayer, ne peut rester comme elle est. J'ai fait le commandement à Rousille d'aller trouver les Michelonne. L'une ou l'autre, soit Adélaïde, soit Véronique, s'en ira dans le Bocage, pour ramener Jean Nesmy.

— Ah ! vous mariez Rousille ?

— Oui, mon ami.

— Avec un valet que vous avez renvoyé !

— Je le reprends.

— Un Boquin ! Un homme qui n'est pas d'ici !

— Un bon travailleur, Mathurin, et qui a toujours aimé la terre de chez nous.

— Et il habitera la Fromentière ?

— Sans doute : j'ai besoin d'aide. Il me faut un fils.

La tête fauve de Mathurin sortit de l'ombre.

— Et moi ? cria-t-il, qu'est-ce que vous ferez de moi ?

Dans son regard, toutes les douleurs subies en silence, toutes les colères autrefois contenues passaient et jetaient leur reproche.

— Je n'ai donc qu'à souffrir et à faire la volonté des autres, moi qui suis l'ainé, moi qui ai le droit pour moi ?

— Mon enfant, dit doucement le père, tu vivras avec nous comme à présent ; tu feras ce que tu pourras et personne ne t'en fera reproche ; on n'entreprendra pas de travaux sans que tu aies donné ton avis, je te le promets ; tu ne quitteras pas la métairie, même après moi.

— Non, je ne serai pas commandé par un homme qui n'est pas de mon nom : il faut un Lumineau pour commander ici !

— C'est le chagrin de ma vie que tu dis là, Mathurin.

L'infirmes continua avec la même violence :

— J'aurais supporté François, et même André. Mais Roussille avec son Boquin ne seront jamais les maîtres ici : je suis chez moi ! Et je vous dis que c'est mon tour !

— Mais, mon pauvre enfant, tu ne peux pas !

Les rideaux de serge remuèrent, et le malheureux, suffoquant de colère, fit deux pas, péniblement, puis deux autres.

— Je ne peux pas juger un labour ?

— Si.

— Je ne peux pas acheter une paire de bœufs, et me faire porter en carriole, et yoler par moi-même ? Dites-le donc ?

— Si, mon enfant.

— Alors, que me faut-il pour conduire la ferme ? des valets ? J'en louerai. Une métayère ?...

Le père n'osa pas dire oui.

— J'en amènerai une !

Mathurin s'était arrêté à l'angle de la table, et s'y tenait appuyé, le haut de son corps oscillant et luttant pour se maintenir en équilibre.

— Une qui a plus de cœur que vous tous !... Elle sait que je

guérirai... Elle m'a promis à peu près de se marier avec moi, comme je suis... Quand je l'aurai décidée...

— Ne te fie donc pas à ce que les filles te disent, mon pauvre gars. Il n'y a encore que les pères et les mères pour chérir ceux qui te ressemblent... Tu es malade, ce soir... Tiens, tes jambes mollissent... Couche-toi. Je vais t'aider.

L'infirmes n'essaya pas de répondre. Ses yeux se voilèrent; la tête s'inclina sur l'épaule; les bras glissèrent sur l'appui des béquilles; ils se levèrent tout droit, comme ceux d'un homme qui sombre et qui appelle. Mathurin serait tombé à la renverse, si le métayer ne s'était jeté en avant, pour le soutenir...

L'étourdissement ne dura pas. Ce ne fut qu'une alerte de quelques secondes. A peine couché sur le coffre, au bas de son lit, Mathurin rouvrit les yeux. Il regarda son père, se releva sans aide, et dit, en portant la main à sa nuque :

— Vous voyez, ça n'est rien... C'est la peine que vous m'avez faite... Je ne suis pas malade.

Toute colère avait disparu; mais la douleur était la même au fond du regard, et il s'y mêlait cette sorte d'effroi que les hommes rapportent du voisinage de la mort.

— Veux-tu que je t'aide? répéta le métayer.

L'infirmes haussa les épaules, et commença à se déshabiller lui-même, enlevant sa veste et la pliant sur le coffre.

— Non, je veux me coucher seul... Je veux être tranquille.

La voix tremblait comme les mains.

— Allez donc plutôt au-devant de Rousille... Elle a des nouvelles à vous raconter, elle... Et puis la nuit est noire, les routes ne sont pas sûres...

Toussaint Lumineau, qui savait le danger de contrarier son fils dans ces heures de crise, ne résista pas.

— J'irai jusqu'à la route, Mathurin. Je préviendrai le valet de se tenir dans la boulangerie.

Il n'alla pas même jusqu'à la route. Il était inquiet. Dans le chemin de la Fromentière, sous la pluie, il fit quelques centaines de mètres, revint sur ses pas, et, ne voulant pas reparaitre trop vite dans la salle, afin de donner le temps à Mathurin de se calmer, entra dans ses étables, pour inspecter les bêtes, et voir si aucune n'avait brisé son attache.

Mais derrière lui, sans qu'il s'en doutât, Mathurin s'était échappé. Le métayer n'avait pas fait dix pas au delà de l'enceinte

de la Fromentière, que l'infirmes se glissait dans la cour, fermait soigneusement la porte de la salle, et tournait du côté de l'aire, pour gagner le pré par la traverse.

Son extraordinaire énergie et l'exaspération malade de ses nerfs le soutenaient. Une idée folle, mais faite de toute sa misère et de tous ses rêves, le jetait dans cette nuit mauvaise et dans cette aventure. Il courait chez la fiancée perdue. Il en appelait de tous les refus, de tous les affronts, de toutes les souffrances, à celle qui avait été l'arbitre de sa vie, et qui l'était toujours. Il voulait lui dire : « Il n'y a plus que toi. Tous m'abandonnent. Dis que tu m'aimes, et chez moi je ne serai plus méprisé. Sauve-moi, Félicité Gauvrit! »

Et il allait vite, par le sentier qui longeait le parc, malgré la nuit, la terre glissante, les deux échaliers qu'il fallait passer. Comme les enfans en faute, craignant d'être suivi, il se détournait et prêtait l'oreille, de distance en distance. Le vent lui apportait le bruit des terres, mais ce n'était que le sifflement de la bourrasque dans les balais d'ormeaux, les notes précipitées de la pluie sur les tuiles, et le roulement d'un train qui devait passer bien loin, devers Challans.

Mathurin descendit la pente des prés, et, à cause des ténèbres, dut revenir deux fois sur ses pas, pour trouver l'abreuvoir. Il se jeta dans la première des yoles qu'il toucha du bout de sa béquille, et la poussa d'un coup de ningle, non pas dans le canal qui filait droit vers le Perrier et la Soulière, mais à gauche, dans un fossé qui servait rarement aux gens de la ferme.

Au fond de la yole, l'eau s'était amassée. Elle jaillissait par les fentes des planches, à chaque oscillation, et mouillait les jambes de l'infirmes accroupi, mais celui-ci n'y prenait pas garde. Qu'importaient l'eau qui courait sur ses pieds, la pluie glacée qui tombait, les ténèbres, les herbes amoncées et barrant le passage en maint endroit, et la longueur du chemin, et la fatigue? Il fallait arriver jusqu'à elle, là-bas, dût-il y dépenser sa force. Il fallait lui parler sans témoins, tout de suite.

L'ombre était si noire que Mathurin voyait à peine l'avant de son bateau. Depuis le coucher du soleil, le vent accumulait les brumes dans le Marais. L'étendue leur appartenait. Elles couvraient des lieues de pays de leur masse en mouvement. Les plus bas de ces nuages traînaient, sur les prés inondés, sur les levées et les îlots, leurs plis malsains; ils coulaient en gouttes empoi-

sonnées, le long des peupliers, des roseaux, des chaumes de toiture, lames de fond de la marée prodigieuse, où les hommes ensevelis buvaient la fièvre sans pouvoir lutter.

Et, dans cette nuit dangereuse, Mathurin, déjà en proie au mal qui le guettait, la tête lourde de sang, s'épuisait à mener la yole. Il se jetait à droite ou à gauche, au juger, sans être sûr de sa route. Quelquefois la respiration lui manquait. Une faiblesse le prenait. Le buste énorme du yoleur s'inclinait en avant dans le bateau immobile. Puis l'infirmes, sortant comme d'un sommeil, se secouait, sentait le froid de la nuit, et continuait sa course. A mesure qu'il s'avavançait dans la partie la plus sauvage du Marais, l'ombre se peuplait autour de lui. Des oiseaux, de plus en plus nombreux, se levaient au frôlement des roseaux. C'était l'époque de leur passage. Ils s'envolaient, jetant leur cri déchirant ou plaintif, vanneaux, bernaches, macreuses, pluviers, bécassines; ils revenaient en bandes invisibles qui viraient de bord au-dessus de la yole, et rebondissaient dans les volutes glacées de la brume. A chaque fois l'infirmes frémissait. Il pensait : « Qu'avez-vous à tant crier contre moi, oiseaux de malheur?... Laissez-moi... Je vais voir Félicité... Elle dira oui... nous reprendrons nos noces... nous habiterons la Fromentière. »

Mais la force s'épuisait. Peu à peu l'engourdissement gagna. Les mouvemens se ralentirent. Mathurin Lumineau cessa de voir. Il continua de frapper les talus, au hasard, du bout de sa perche qui ne savait plus où elle touchait. Et tout à coup, dans une eau libre, dans un pré inondé où elle avait pénétré par une dépression des levées, la yole n'avança plus. Les doigts lâchèrent la ningle qui tomba. Les yeux s'agrandirent d'épouvante. L'infirmes sentit que la mort montait de ses jambes à son cerveau. Il se redressa, et appela dans la nuit, d'une voix formidable :

— Félicité!... Père!

Puis le corps oscilla un moment, la main commença un signe de croix, et l'homme s'abattit, la bouche encore ouverte, le long des planches de la yole...

Dans le dédale des fossés, une autre yole courait, menée à toute vitesse. Elle portait à l'avant, rasant les eaux, une lanterne accrochée à un bâton, étoile menue qui fouillait les canaux, balancée par la marche et secouée par le vent. Le père avait découvert la fuite de Mathurin, et il le cherchait. Autour de lui les oiseaux se levaient aussi. Des ailes blanches passaient dans le rayon de lu-

mière. « Engeance, murmurait le métayer, dites-moi donc où il est? » Mais que disaient les milliers de voix qui répondaient? A chaque carrefour des canaux, il montait sur l'arrière de sa yole, et, tourné successivement vers les quatre vents du ciel, il jetait, de toutes ses forces, le nom de son enfant. Deux fois, des chasseurs regagnant leur motte verte, des fermiers ouvrant leur fenêtre, avaient demandé du fond de l'ombre :

— Que veux-tu?

— Mon fils!

Les voix n'avaient plus rien dit.

Une troisième fois, Toussaint Lumineau crut entendre un cri bien faible, bien lointain, dans les brumes, et, quittant le canal qui va droit au Perrier, il se porta sur la gauche. De distance en distance il appelait encore, mais, n'entendant plus rien, craignant de faire fausse route, il prenait la lanterne et l'approchait des bords, afin de relever les traces de ningle, s'il y en avait. A quelques centaines de mètres, il vit une déchirure fraîche dans la boue, puis deux. Une yole avait passé là. Était-ce celle de Mathurin? Il la suivit. La yole avait fait le tour complet d'une prairie. Mais de quel côté était-elle sortie? Dans les fossés qui se coupaient, aux angles, le métayer eut beau chercher, écarter les roseaux, revenir, les traces avaient disparu. Il allait retourner en arrière, quand il aperçut, dans la lumière de sa lanterne, un bois flottant. Il se baissa; un pressentiment de son malheur le saisit : c'était une ningle de la Fromentière. Elle dérivait, poussée par le vent, vers l'endroit où le fossé, par-dessus les talus inondés, communiquait avec la prairie changée en lac. Le métayer crut que son fils avait chaviré.

— Tiens bon, Mathurin! cria-t-il, j'arrive! Tiens bon!

Il enleva la yole d'un coup de perche, et la poussa dans le chenal.

— Ou es-tu, Mathurin?

Sur l'eau libre, dans le clapotis des lames, il fit une trentaine de mètres, et, brusquement, fut projeté en avant. Il se pencha; il étendit le bras, et, à tâtons, saisit l'arrière d'un bateau qu'il rangea bord à bord. Puis il tourna la lanterne, et vit, couché sur le côté, au fond de l'autre yole de la métairie, son fils qui ne remuait plus.

Toussaint Lumineau se jeta à genoux sur le bordage, qui fléchit jusqu'au ras de l'eau; il toucha les tempes, et elles ne

battaient plus ; il prit les mains, elles étaient glacées ; il approcha sa bouche de l'oreille, et, à deux reprises, il appela Mathurin.

— Réponds-moi, mon enfant ! suppliait-il. Réponds-moi ! Remue le doigt pour me montrer que tu m'entends !

Mais les doigts de l'enfant ne bougèrent pas, et, dans la barbe blonde, les lèvres restèrent immobiles, écartées par le dernier cri de l'âme qui s'était échappée.

— Seigneur ! dit Lumineau encore agenouillé, faites qu'il ne parte pas sans ses pâques ; faites qu'il ne soit pas mort !

Et tout de suite, quittant sa veste et la jetant sur les épaules et la poitrine de son fils, le bordant comme avec une couverture de lit, il abandonna sa yole, et poussa l'autre hors du pré, celle qui portait Mathurin. Un peu d'espoir le soutenait et redonnait de la force à ses vieux bras. Il fallait trouver du secours. Debout, cherchant à s'orienter dans cette nuit profonde, le père continua quelque temps d'avancer avant de découvrir un feu de ferme. Puis un rayon de lumière perça les brumes, à droite. La yole glissa plus vite. En suivant le fossé, elle s'approcha, et le métayer put reconnaître la métairie, au dessin des portes et des fenêtres éclairées. Hélas ! c'était la Seulière, et on y veillait. Des bruits de rires, des chansons, les notes essoufflées de l'accordéon flottaient autour des murs et se dispersaient dans le vent. Le métayer longea la motte brune, et la dépassa. Mais, tout en yolant, le plus rapidement qu'il pouvait, il épiait si la grande ombre que faisait Mathurin n'avait pas remué, et, la voyant immobile, il pensa : « Mon enfant est mort. »

A cinq cents mètres au delà, et de l'autre côté du canal, il savait maintenant qu'il y avait une autre maison, et il se hâta vers elle. Car c'était, cette fois, la Terre-Aymont, la ferme de Massonneau le Glorieux, son ami. Et bientôt le métayer jeta la chaîne de sa yole autour d'un saule, débarqua, et courut à la porte en criant :

— Glorieux ! Glorieux ! Au secours !

Entre la métairie de la Terre-Aymont et le saule qui retenait la barque, sur la pente boueuse du tertre, il y eut bientôt des lumières en marche, des hommes et des femmes qui se précipitaient, des voix, des larmes, des prières à voix basse. Toute la maison qui s'endormait fut sur pied en un moment, et groupée auprès de la rive. Massonneau voulait transporter Mathurin dans la salle de la Terre-Aymont et envoyer chercher le médecin de

Challans; mais Toussaint Lumineau, ayant considéré de nouveau et touché le corps de son fils, répondit :

— Non, Glorieux. C'est fini de souffrir, pour lui. Je veux l'emmener à la Fromentière.

Alors, le métayer de la Terre-Aymont se tourna vers deux jeunes hommes qui se tenaient en arrière, et, appuyés l'un sur l'autre, leurs têtes brunes se touchant, semblaient regarder la mort pour la première fois.

— Mes gars, dit-il, allez chercher la grande yole de chez nous.

Ils disparurent dans les brumes, et coururent chercher le bateau qui se trouvait dans un pré voisin de la Seulière, et, en passant, prévinrent les gens de la veillée.

Il était à peu près dix heures de la nuit, quand le corps de Mathurin Lumineau fut placé pieusement, par des mains amies, dans la grande yole qui servait à transporter le fourrage, et qu'on avait vue si souvent revenir entre les prés, toute chargée de foin nouveau, ayant, au sommet de la meule, un des enfans de la Terre-Aymont qui chantait. On le coucha au milieu, et la mère Massonneau le recouvrit d'un drap blanc, sur lequel elle attacha un crucifix de cuivre. Toussaint Lumineau s'assit à l'arrière, du côté où était la tête de son enfant. A l'avant, se placèrent debout, appuyés sur leurs ningles, les deux fils du Glorieux de la Terre-Aymont. Deux lanternes, à leurs pieds, éclairaient les yolours et le chemin.

Et la yole se détacha de la rive parmi les gémissemens. Sur le grand canal droit, elle s'avança lentement. Le vent chassait contre elle les brumes du Marais.

Quand elle fut à petite distance de la Seulière :

— Les voilà! dit une voix. J'entends les ningles et je vois les lumières.

Les portes des deux chambres s'ouvrirent; la clarté des lampes se répandit au dehors, et éclaira vaguement la motte sur laquelle était bâtie la maison; quelques menus arbres, au bord du fossé, devinrent tout blancs dans la nuit. Et tous ceux qui veillaient chez les Gauvrit, jeunes gens et jeunes filles, en longue procession, descendirent jusqu'à la berge, pour saluer le malheur qui passait. Pêle-mêle, en costumes de fête, agenouillés dans la boue, leurs tabliers ou leurs chapeaux secoués par le vent, ils regardèrent venir, en silence, le drap blanc qui cachait le corps de l'infirmes,

leur aîné de bien peu d'années, et le vieux Lumineau, tout courbé à l'arrière, le front rapproché des genoux, immobile comme celui qu'on emportait.

Au dernier rang, il y avait une grande fille, dont le mouchoir bleu et la chaîne dorée luisaient dans le rayon plus proche qui s'échappait de la porte. Deux de ses compagnes la soutenaient, agenouillées comme elle.

Tous ils se taisaient. Tous ils continuèrent à suivre des yeux la barque qui s'en allait, et, par degrés, rentrait dans la nuit. Le bruit des ningles touchant l'eau décrécut; les frissons du sillage s'effacèrent; dans les brumes rapidement épaissies, on vit diminuer la blancheur du drap. Puis on ne vit plus qu'une lueur sans foyer, le halo faible des lanternes au-dessus des prés. Et bientôt rien ne sortit plus de l'ombre où s'enfonçait la yole.

« Pauvre grand Lumineau, le plus beau fils de chez nous! »

Dans le lointain du Marais, où déjà la pitié des hommes ne l'accompagnait plus, le père pleurait en regardant au-dessous de lui; il pleurait aussi quand il relevait la tête, et qu'il apercevait, attentifs à manier leur ningle, les deux beaux jeunes gars, fidèles à leur métairie, et qui yolaient à l'avant.

.

XVIII. — LE RENOUVEAU

La seconde semaine d'avril fut d'une extrême douceur dans tout le Marais de Vendée, et le printemps s'annonça. C'était le premier, celui de l'épine noire et des saules. Ils n'étaient pas encore fleuris, mais en boutons. Et les bourgeons, avant les fleurs, ont un parfum. Il flottait sur la campagne. Toute la mousse, dans les prés bas d'où l'eau s'était retirée, levait ses pyramides à ailettes entre les brins nouveaux de l'herbe. Le vanneau faisait son nid. Les chevaux, qu'on remettait dans les pâturages, galopèrent au soleil sur les berges raffermies. Les mares étaient bleues, comme les nuages étaient blancs, parce que l'heure joyeuse avait sonné.

Une après-midi de cette semaine où le monde renaissait, Toussaint Lumineau, à la barrière de son chemin, attendait le retour de l'aînée des Michelonne, qu'il avait envoyée, huit jours auparavant, au bourg des Châtelliers. Car la Michelonne avait écrit, elle avait réussi dans son ambassade, elle ramenait du

Bocage l'humble travailleur qui serait l'époux de Rousille, qui allait être le soutien et bientôt le maître de la Fromentière. Depuis le matin, Véronique était partie au-devant de sa sœur. Elle avait emmené Rousille. Et le moment approchait où tous ensemble, dans la carriole traînée par la Rousse, ils apparaîtraient là-bas, au tournant de la route, entre les deux champs de blé qui ondu-laient au vent.

Le métayer attendait chez lui, sur son domaine, appuyé à la barrière qui avait laissé passer, hélas! pour ne plus revenir, tous les fils de la ferme, et qu'il voulait ouvrir lui-même aux arrivans. Certes son cœur était triste. La vie l'avait durement traité. L'avenir ne le rassurait guère. La terre ne serait-elle pas vendue bientôt et livrée à l'aventure? En ce moment même, prêt à accueillir ceux qu'il appelait pour lui succéder, Toussaint Lumineau pouvait-il chasser la pensée que la longue tradition prenait fin, et que le nom de sa famille et celui de sa métairie, inséparables depuis des siècles, ne se confondraient plus désormais?

Cependant, il était de trop vieille et trop bonne race pour ne plus espérer. Le sang qui coulait dans ses veines enfermait, comme le grain, un peu d'éternelle jeunesse. On pouvait la croire morte, et elle s'émut encore.

Un bruit sourd et précipité, pareil à celui que font les hommes qui battent au fléau, s'éleva au loin, du côté de Challans, et passa dans l'air tiède. Toussaint Lumineau reconnut l'allure de sa jument rousse. Elle allait au galop, comme au retour des foires, ou des fêtes, ou des noces. Il releva la tête. Une fois encore il sentit renaître en lui le courage de vivre. Et, tourné vers la route dont les vieux arbres reverdissaient, devinant derrière eux sa joie qui accourait, il ôta son chapeau, et dit, les deux bras étendus :

— Viens, ma Rousille, avec ton Jean Nesmy!

RENÉ BAZIN.

LE PROBLÈME CHINOIS

II⁽¹⁾

LE PEUPLE CHINOIS ET SES RELATIONS ACTUELLES
AVEC LES EUROPÉENS

I

Le peuple chinois est à la fois le plus nombreux du globe et celui qui a la plus longue existence nationale. Ses annales remontent à peu près aussi loin que celles de l'Égypte et, il y a vingt siècles, alors qu'aucun des États qui se partagent aujourd'hui le monde n'était même encore en formation, l'État chinois, après avoir traversé diverses phases d'évolution, était constitué déjà d'après les principes mêmes sur lesquels il repose aujourd'hui. Tandis que des changemens profonds et répétés ont modifié de fond en comble à plusieurs reprises, depuis deux mille ans, l'organisation sociale et les habitudes d'esprit de tous les autres habitans de la terre, les Chinois n'ont presque pas changé. L'introduction même d'une religion nouvelle n'a rien produit de comparable, à l'Orient de l'Asie, à la révolution qu'amena vers la même époque l'expansion du christianisme en Occident. Le bouddhisme n'a pas transformé le peuple chinois ; c'est le peuple chinois qui a modifié le bouddhisme et l'a modelé à son image, sans que la doctrine de Çakya-

(1) Voir la *Revue* du 15 novembre 1898.

mouni exerçât une influence sensible sur son caractère, sur sa conception de l'existence et sur sa morale. Celle-ci est restée telle que l'avaient faite Confucius et les autres vieux sages nationaux, ou plutôt telle qu'ils l'avaient résumée ou exposée, car elle n'est pas le fruit des méditations d'un philosophe ou des inspirations d'un prophète, elle sort des entrailles mêmes de la race. Les institutions n'ont pas changé plus que les habitudes mentales et les règles des mœurs, sur lesquelles elles font d'ailleurs profession de se modeler, puisque le gouvernement de l'Empire est fondé en théorie sur les mêmes principes que celui de la famille : les hauts fonctionnaires ne sont-ils pas qualifiés souvent de « père et mère » de leurs administrés ? Les révolutions politiques n'ont pas eu plus de prise sur cet organisme immuable de l'État chinois que les révolutions religieuses n'en ont eu sur le caractère et les mœurs. Les diverses dynasties qui se sont succédé, qui se sont même, pendant quelques courts intervalles, partagé le territoire, l'ont à peine modifié ; lors même que des étrangers, Mongols au ^{xiii}^e siècle ou Mandchous de nos jours, sont montés sur le trône, ils l'ont laissé subsister en plaçant seulement à côté des grands mandarins quelques surveillans, comme le sont pour les vice-rois les maréchaux tartares d'aujourd'hui. On a comparé fort justement le gouvernement de cet Empire à un cube qui peut être renversé d'une face sur une autre, mais dont l'aspect reste immuable.

La Chine a toujours été gouvernée selon des maximes chinoises. Conquise par des maîtres étrangers, elle a rapidement absorbé ses barbares vainqueurs ; elle est toujours restée elle-même et c'est tout ce qu'elle veut : de l'avenir politique de la Chine en tant qu'État, de sa force ou de sa faiblesse, de son indépendance ou de sa sujétion, les Chinois ne se soucient nullement ; mais ils tiennent avant tout à conserver leurs habitudes et leurs mœurs, tous les caractères qui distinguent depuis si longtemps leur race. Par un singulier contraste, leurs voisins, les Japonais, uniquement soucieux de l'indépendance et de la grandeur du Japon, renonceraient sans hésiter à toute leur organisation sociale et religieuse, à leurs traditions les plus chères, s'ils croyaient qu'il dût en résulter un bénéfice pour la puissance de leur pays. Les Japonais se font donc du patriotisme une conception analogue à celle des Européens, les Chinois ont une sorte de patriotisme de race tout à fait différent, qui, se désintéressant de l'existence de

l'État chinois, devient une condition de faiblesse pour lui au moment où il se trouve en présence d'adversaires tels qu'il n'en avait jamais connu d'aussi redoutables.

En dehors de cet attachement aux vieilles coutumes et à une antique civilisation, demeurée sans changement depuis vingt siècles, de cet esprit conservateur si intense et de cette vigueur du tempérament national, existe-t-il des traits communs à la vaste agglomération de trois cent à quatre cent millions d'hommes (1) qui constitue le peuple chinois. A première vue, rien ne paraît plus homogène que cette immense masse ; mais point n'est besoin d'avoir passé bien longtemps en Chine pour remarquer entre les sujets du Fils du Ciel, au point de vue purement physique, d'appréciables diversités de types, qu'empêchait de voir d'abord la dissemblance beaucoup plus profonde qui sépare cette race de la nôtre. Ce qui est plus frappant encore, ce sont les différences entre les dialectes chinois, dont plusieurs forment des langues totalement distinctes. Il est impossible à un indigène de Canton ou de Fou-tchéou de se faire comprendre à Pékin ; bien plus, dans une même province, il existe parfois des différences de langage presque aussi tranchées. Au Fokien on compte trois dialectes principaux ; ceux d'Amoy, de Swatéou et de Fou-tchéou, qui sont totalement dissemblables. Entre des villes comme Tientsin et Pékin, que séparent à peine trente lieues, on note déjà des divergences de parler très sensibles. Il est certain aussi qu'il n'existe guère de sympathies entre les Chinois originaires de diverses provinces, qu'ils se tiennent beaucoup à l'écart les uns des autres, lors même que les circonstances les rassemblent dans une même ville ; l'opposition, les différences de caractère et de tempérament s'accusent en particulier entre l'homme du nord et celui du sud, généralement supérieur par l'énergie et l'esprit d'entreprise en même temps que plus hostile aux étrangers. Le pouvoir central est presque inconnu d'une multitude de gens, et rien n'est plus vrai que de dire, comme on l'a observé, qu'il serait très aisé de lever une

(1) La population de la Chine a fait l'objet d'estimations assez diverses. Il existe des évaluations officielles, mais jusqu'à quel point sont-elles dignes de créance ? C'est ce qu'on ignore. Celles qui sont citées dans le *Statesman's Year Book*, recueil généralement très bien informé, donnent 383 millions pour la Chine propre et 402 pour tout l'Empire. Quelques personnes prétendent qu'il faudrait s'arrêter à un chiffre bien inférieur : 200 à 250 millions, se fondant sur ce que les montagnes sont très peu habitées et que les voyageurs ont le tort de juger l'ensemble d'après les vallées, très peuplées, qu'ils suivent surtout.

armée dans une partie de la Chine pour entamer une lutte contre une autre portion du pays.

Comparable, par l'étendue et le chiffre de ses habitans, à l'ensemble de l'Europe, la Chine ne serait-elle donc pas plus homogène que le continent où nous vivons? Existerait-il entre ses diverses provinces autant de différence qu'entre chacun des pays qui constituent notre partie du monde? Au point de vue géographique et climatologique il est clair que la diversité n'est guère moindre à l'orient qu'à l'occident de l'ancien continent, quoique la Chine propre n'ait pas, sauf sur ses extrêmes frontières de l'ouest, de montagnes très élevées et que les plaines y soient beaucoup plus étendues et plus continues qu'en Europe. Au point de vue ethnique, il semble qu'il soit exagéré de poursuivre l'analogie et que la Chine soit, malgré tout, plus homogène que l'Europe. Les différens pays de notre continent sont habités par des peuples lointainement parens que rapproche seul le lien d'une même civilisation; entre les divers sujets du Fils du Ciel, il paraît bien que le lien est plus fort et la ressemblance plus accusée. On n'entend naturellement parler ici que des habitans de la Chine propre, des « dix-huit provinces, » auxquelles on peut en ajouter une dix-neuvième, le Cheng-king ou Mandchourie méridionale, presque entièrement colonisée aujourd'hui par les Chinois; les divers peuples tributaires du Céleste Empire, Mongols ou Tibétains, de même que ses sujets tures du Turkestan oriental, s'en distinguent profondément, mais, si les dépendances qu'ils habitent couvrent les deux tiers de la surface de l'Empire, ils ne forment guère qu'un vingtième de sa population et n'ont aucune part dans son gouvernement.

Il faut tout d'abord remarquer que l'absence de sympathies entre les indigènes des diverses provinces se retrouvait, il n'y a pas bien longtemps, non pas d'une contrée à l'autre de l'Europe, mais dans l'intérieur d'un même pays et que les diversités de langage n'ont pas encore disparu au sein même des peuples les plus homogènes. L'histoire est pleine des luttes intestines de chaque nation européenne, et il n'y a encore que trente-deux ans que des Allemands se sont, pour la dernière fois, fait la guerre les uns aux autres. J'ai entendu plusieurs fois raconter la mésaventure de deux Célestes, originaires de provinces différentes, ayant l'un et l'autre voyagé en Occident, qui, s'étant rencontrés un jour, ne purent se comprendre qu'en parlant anglais: mais cela ne rappelle-t-il pas

tel congrès des Slaves d'Autriche, où les débats durent avoir lieu en allemand pour être suivis par tous les délégués? L'existence des patois et dialectes est la conséquence forcée de l'isolement des populations, du manque de relations entre des gens qui n'ont ni les moyens ni le temps de s'écarter de leur village autrement que pour aller de loin en loin au lieu de marché le plus proche. En outre, l'instruction même ne tend pas en Chine comme en Europe à produire l'unité du langage, puisque l'écriture y est indépendante de la prononciation, que les caractères y représentent des idées et non des sons. L'absence même de patriotisme général peut bien provenir aussi pour une large part de cet isolement joint à une profonde ignorance; le patriotisme étendu à tout un pays, tel que les Européens le conçoivent aujourd'hui, est un sentiment d'origine très récente. Ni les différences de langue, ni le manque incontestable de cohésion nationale n'impliquent parmi les Chinois une diversité plus profonde de structure mentale qu'il n'en existe par exemple parmi les Français.

Qu'il y ait ou non communauté d'origine, cela importe peu. La notion de race est fort difficile à définir et les théories modernes d'anthropologie et d'ethnographie vont de plus en plus à l'encontre de l'existence des races pures. Tandis que tous les patois des dix provinces les plus septentrionales ne sont que des dialectes de la « langue mandarine », les parlers méridionaux, surtout ceux du Fokien et de Canton, en diffèrent totalement, et ces divergences, auxquelles il s'en joint d'autres, semblent indiquer que les envahisseurs chinois venus du nord-ouest ont trouvé là des populations distinctes qu'ils se sont assimilées, comme ils le font aujourd'hui en Mandchourie, comme les Romains l'ont fait en Gaule.

Ce qui est certain, c'est que tous les habitans de la Chine, — à l'exception de quelques faibles tribus de montagnards, reste peut-être des autochtones du Sud, — sont coulés depuis bien des siècles, quelle que soit leur origine, dans le moule d'une même civilisation, que ce moule est bien autrement rigide que celui de la culture occidentale, et que cette civilisation est beaucoup plus tyrannique, pénètre beaucoup plus dans tous les détails de l'existence que ne fait la nôtre. Il en résulte une plus grande uniformité chez les hommes qui l'ont adoptée que chez ceux qui se sont soumis à un joug plus lâche, laissant un champ plus libre au développement des variétés individuelles. Bien des traits du caractère chinois nous paraissent contradictoires; n'est-ce pas, comme l'ad-

mettent beaucoup de ceux qui connaissent le mieux la Chine, et l'ont le plus étudiée, qu'il est impossible à un Européen de bien comprendre ce caractère? son organisation mentale est différente de celle des Célestes, il ne raisonne pas de même; ce qui lui paraît inconciliable ne l'est pas pour eux. Cependant, sans essayer de faire un catalogue complet et forcément erroné des vertus et des vices des Chinois, on peut chercher à marquer quelques-uns d'entre eux et tout au moins ceux qui les distinguent le plus de nous.

II

En tête des traits caractéristiques des Chinois, l'auteur d'un des livres (1) qui donnent du Céleste Empire l'impression la plus vivante, un missionnaire américain qui y a séjourné vingt-deux ans, met la « face. » Sauver la « face » est bien la préoccupation qui, en ce pays, domine toutes les autres, et l'importance de cette « face » donne la clef d'une infinité de faits incompréhensibles au premier abord. La face, c'est la forme substituée au fond. Tout Chinois se considère comme un acteur dont les dires, les faits et les gestes en public n'ont rien de commun avec la réalité. L'action la plus innocente, la plus louable même, si elle n'est pas faite suivant certaines formes, couvrira de honte son auteur. Une faute a-t-elle été commise par quelqu'un, le coupable devra d'abord la nier effrontément en dépit de l'évidence la plus certaine, et ne jamais avouer sa culpabilité même en la réparant, s'il est obligé de le faire. Des plus humbles aux plus haut placés, les Chinois ont le même respect de la face : le boy pris sur le fait, au moment où il glisse dans sa manche un objet pour le voler, se baissera, feindra de le ramasser et le tendra à son maître en disant : « Voici ce que vous aviez perdu; » tout comme l'empereur Hien-Feng, fuyant sa capitale devant l'armée anglo-française, prétextait une partie de chasse, ou comme, il y a un siècle, les mandarins chargés de conduire vers le Fils du Ciel l'ambassadeur anglais Macartney profitaient de son ignorance de leur langue pour inscrire sur la voiture qui le portait : « Ambassadeur apportant le tribut du royaume d'Angleterre, » ménageant ainsi la fiction de la souveraineté universelle de leur maître.

Sans doute l'observation de certaines convenances est consi-

1 *Chinese Characteristics*, par Arthur H. Smith; Fleming, H. Revell Company, éditeurs, New-York, Chicago et Toronto.

dérée comme une chose utile et louable dans tous les pays policés, mais ce qui distingue les contrées où règne la civilisation occidentale de celles qui ont adopté la civilisation chinoise, c'est que, dans ces dernières, les convenances, — et quelles minutieuses et compliquées convenances ! — priment tout, qu'il faut avant tout les sauvegarder, et cela aux yeux de toutes les classes de la population. De ce respect excessif de la forme à la conception que tout est permis pourvu qu'elle soit observée, il n'y a qu'un pas, et c'est ce qui explique qu'entre les apparences et le fond, entre la théorie et la pratique des choses, il y ait en Chine une différence infiniment plus grande que partout ailleurs, un véritable abîme. Qu'il en ait ou non toujours été ainsi, la morale de Confucius n'est plus depuis longtemps qu'un code d'étiquette ; la vertu consiste à observer la lettre des trois cents règles de cérémonie et des trois mille règles de conduite, sans se préoccuper de l'esprit qui a pu les animer ; elle se confond avec une politesse compliquée.

C'est dans le système de gouvernement de la Chine que le gouffre qui sépare l'application de la théorie apparaît jusqu'au fond. En principe, l'empereur est le « père et la mère » de ses sujets, et c'est aussi de ce nom de « père et mère » qu'on salue, en maint document officiel et en bien des pétitions, les mandarins qui administrent les provinces et les districts de l'Empire. En fait, comme le dit, sans sévérité exagérée, M. Henry Norman, « tout fonctionnaire chinois, sauf un cas d'exception possible sur mille, est un menteur, un voleur et un tyran. » Les exemples de toute sorte en fourmillent, et le célèbre Li-Hung-Chang ne figure assurément pas parmi les rares exceptions à la corruption universelle ; s'il a dû dégorger une grande partie de l'immense fortune qu'il s'était faite, — cinq cents millions, dit-on, — pour sauver sa tête pendant la guerre sino-japonaise, où il lui fallut acheter bien des dignitaires de la cour, eunuques et autres, les questions d'argent n'en continuent pas moins à conserver pour lui une importance de premier ordre. J'eus l'honneur, pendant mon séjour à Pékin, de dîner à la légation de France avec ce haut personnage, à l'occasion de la venue de l'amiral commandant la division d'Extrême-Orient et de plusieurs officiers de son état-major. Li, conversant par l'intermédiaire d'un interprète, nommé Ma, auquel il s'adressait en patois du Fokien, sa province natale, — il parle, paraît-il, fort mal le mandarin, — faisait aux convives

les questions usuelles de la politesse orientale, s'informant de leur grade et de leur âge, puis, après un compliment aimable sur leur avancement, venait invariablement la demande : « Et combien gagnez-vous ? » Les appointemens d'un officier nous paraissent une considération relativement secondaire : pour le vieux mandarin, c'était la question essentielle (1).

Il semble bien que depuis des siècles l'administration chinoise soit aussi corrompue qu'elle l'est aujourd'hui ; et cependant le peuple la supporte toujours ; sans doute il y a, de temps à autre, quelques révoltes locales, où les émeutiers vont jusqu'à se saisir des représentans de l'autorité pour les mener au chef-lieu de district ou même de province le plus proche et réclamer leur destitution ; celle-ci est le plus souvent accordée et c'est là ce que je voyais appeler dans une journal anglais de Shanghai « l'élément démocratique et la participation du peuple au gouvernement en Chine. » L'oppression tempérée par l'émeute, voilà donc le régime qui prévaut dans le Céleste Empire ; mais de révolte générale contre tout le système, il n'est pas question. A vrai dire, cette machine administrative, qui nous apparaît comme si détestable, l'est surtout en ce qu'elle empêche tout progrès, et ce point de vue ne touche guère les populations, habituées à la routine de leurs usages séculaires, et n'ayant même plus la notion d'un change-

1. Je rapprocherai de ce que j'ai entendu dire à Li-Hung-Chang une autre conversation qui a eu lieu, non en Chine même, mais dans un pays voisin, la Corée, satellite jusqu'à ces derniers temps de l'Empire du Milieu, tout imprégnée de sa civilisation et n'aspirant qu'à se régler sur lui. C'est l'entrevue qu'eut, en 1892, avec le ministre des Affaires étrangères de Corée, M. G. N. Curzon, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères dans le ministère Salisbury, aujourd'hui lord Curzon de Kedleston et vice-roi des Indes, et qu'il raconte dans son remarquable ouvrage : *Problems of the Far East*. Tout le récit est typique et vaut d'être traduit : « Ayant été bien prévenu de ne pas lui avouer que je n'avais que trente-trois ans, âge qui n'inspire aucun respect en Corée, lorsque le ministre me posa la question qui vient toujours la première dans une conversation en Orient : « Quel âge avez-vous ? » je répondis sans hésiter : « Quarante ans. — Mon Dieu, dit-il, que vous avez l'air jeune ! D'où cela vient-il ? — Sans doute, répliquai-je, de ce que je viens de voyager pendant un mois sous le superbe climat des possessions de Sa Majesté coréenne. — Ayant ouï dire que j'avais été ministre en Angleterre, il s'informa des appointemens qui m'étaient alloués et ajouta : « Je suppose que c'est cela qui vous a paru de beaucoup la partie la plus agréable de vos fonctions. Et sans doute les revenans-bons étaient bien plus importans encore. » Lahn, — ce ne s'applique plus à la Chine, — sachant qu'en son pays, il n'est guère aisé d'arriver au pouvoir à qui n'est pas de la famille du roi ou de la reine, il me dit : « Je suppose que vous êtes un proche parent de Sa Majesté. — Non, » répondis-je, mais, remarquant l'air de dégoût qui passa sur son visage, j'ajoutai bien vite : « Toutefois, je ne suis pas encore marié, » et, grâce à cette insinuation sans scrupule, je regagnai complètement la faveur du vieux gentleman. »

ment possible. Un homme plus entreprenant que ses compatriotes veut-il introduire la moindre industrie nouvelle, la plus légère modification à l'ordre de choses existant, il attirera aussitôt sur lui l'attention des mandarins, dont il lui faudra obtenir l'assentiment en leur distribuant des pots-de-vin, en les intéressant dans ses affaires, à tel point que tout bénéfice disparaîtra, qu'il devra renoncer à ses projets, ou que du moins leur exécution ne produira que des résultats insignifiants. Mais qui n'est ni progressif ni plaideur n'a guère affaire à l'administration et vit assez tranquille; les impôts sont légers pour les paysans, qui subsistent de ce qu'ils récoltent sur leur champ, ou les journaliers, dont les besoins sont extrêmement limités; ils frappent surtout durement les transactions et les transports de marchandises, gênent énormément le commerce, contribuent indirectement à maintenir les classes inférieures dans un état de grande pauvreté, mais ne les touchent guère directement, par suite de cette pauvreté même qui les oblige à vivre recroquevillées, sans que leurs ressources leur permettent de rien acheter. L'impôt foncier ne produit en tout, d'après les investigations de l'ancien ministre d'Allemagne à Pékin, M. de Brandt, l'un des hommes qui ont le plus étudié la Chine à ce point de vue, que 35 millions de taëls (132 millions de francs) et ne s'élève, dans le nord qu'à 9 fr. 25 au plus par hectare, et dans le sud à 40 francs au maximum. C'est peu si l'on considère le caractère extrêmement intensif de l'agriculture chinoise, qui utilise en général le sol toute l'année durant, pour en tirer deux récoltes. L'ensemble du budget serait, d'après la même autorité, de 400 millions de taëls ou 375 millions de francs (1); d'autres le portent, il est vrai, à plus de 600 millions de

(1) Voici, d'après M. de Brandt, l'évaluation des diverses sources de recettes de l'État chinois :

	Taëls Hai-Kwan.
Impôt foncier	35 000 000
Douanes des ports ouverts perçues par le service international (des douanes)	23 000 000
Droits de transit intérieur (<i>likin</i>)	12 000 000
Douanes indigènes et taxe sur l'opium indigène	10 000 000
Gabelle	10 000 000
Vente de titres et de distinctions honorifiques	5 000 000
Tribut du riz	3 000 000
Licences, etc.	2 000 000
TOTAL	100 000 000

Les revenus publics, perçus par les trésoreries provinciales, sont, après déduction des sommes nécessaires à la satisfaction des besoins locaux, dirigés sur Pékin. On estime qu'un tiers des recettes est en définitive disponible pour les dépenses du gouvernement central.

francs ; mais même cette dernière hypothèse ne suppose pas une taxation bien lourde.

La masse du peuple chinois supporte donc sans mécontentement un gouvernement dont elle sent peu l'action en temps ordinaire, qui ne s'imisce guère dans les affaires du village, de la commune, toujours fortement constituée en Extrême-Orient, qui ne la trouble pas dans ses habitudes millénaires. Très pauvre, ne parvenant à vivre que grâce au travail le plus acharné, elle n'a guère le temps de philosopher et n'a d'ailleurs aucun point de comparaison qui lui permette de juger de la dureté de son sort. Puis la nature conservatrice, patiente et persévérante des Célestes est doublée d'une inépuisable dose de bonne humeur, qui ne se retrouve chez aucun peuple de l'Occident et grâce à laquelle ils supportent allégrement une existence qui apparaîtrait à d'autres comme un effroyable fardeau. Paysans et ouvriers n'ont aucun espoir de voir s'améliorer leur humble condition ; ils ont en perspective une existence de la plus absolue monotonie, passée tout entière à pousser une brouette ou à porter des fardeaux, à faire mouvoir un métier à tisser ou à travailler la terre, sans presque avoir, sauf à quelques jours de fête, un instant de repos, si ce n'est le strict nécessaire pour prendre leurs repas et dormir. Ils n'en paraissent pas moins toujours contents, se plaignent peu, goûtent très vivement les petits plaisirs qu'ils peuvent se procurer et ne paraissent pas s'apercevoir de leurs maux.

Cet esprit de résignation joyeuse fait que les Chinois seraient, malgré leur pauvreté, l'un des peuples les plus satisfaits de leur sort qui soient et l'un des plus heureux par conséquent, s'ils n'étaient exposés de temps à autre à de terribles calamités. Vienne une inondation, une épidémie, une mauvaise récolte, et alors c'est la ruine, la misère, la famine pour des populations entières, dénuées de toute avance, puisque leur travail ne leur a permis d'assurer strictement que le pain quotidien. Il ne se passe pas d'année qu'une portion ou une autre, restreinte ou étendue, du Céleste Empire ne soit affligée de ces maux qui font périr des êtres humains par centaines de mille. Aussi, malgré une très forte natalité, la population n'augmente-t-elle pas. C'est ici que s'applique véritablement la doctrine de Malthus : dans cette société immobile où aucun progrès ne se fait, les hommes tendent à s'accroître en nombre, beaucoup plus vite que les moyens

de subsistance, et ce sont les fléaux naturels qui viennent rétablir l'équilibre.

L'exagération du conservatisme et l'incurie administrative sont en partie responsables de la gravité de ces maux, dont le contre-coup se fait sentir, dans tout le voisinage des zones directement atteintes, par une recrudescence de la piraterie et du brigandage, qui sont chroniques en Chine et deviennent le seul moyen d'existence de beaucoup de pauvres hères ruinés. Toutefois, c'est seulement lorsque les agens du gouvernement, non contents de ne rien faire pour prévenir ou pour soulager la détresse populaire, viennent l'aggraver encore par leur avidité, notamment par l'accaparement des riz en temps de disette, que des révoltes se produisent, comme il y en a eu l'été dernier, en divers points, sur les bords du Yang-tsé-Kiang. En dehors de ce cas où l'autorité se rend directement et manifestement coupable, les multitudes chinoises subissent avec résignation des calamités prévues et considérées comme normales, dont la perspective n'avait pas troublé leur quiétude d'esprit et dont la venue ne les étonne pas. Il est certain que ces hommes n'envisagent pas la mort avec l'angoisse qui s'y attache pour nous.

Les Européens, et surtout les plus civilisés d'entre eux, sont de tous les peuples ceux qui se plaignent le plus de la vie et qui y tiennent le plus. Les hommes d'Extrême-Orient, Chinois aussi bien que Japonais, sont peut-être ceux qui la quittent le plus aisément. L'indifférence à la mort semble être chez eux un caractère presque physique qui provient du peu d'excitabilité de leur système nerveux. A ce dernier sujet, les témoignages sont unanimes : les médecins des hôpitaux européens où sont traités des indigènes, racontent avec stupéfaction comment leurs patients supportent, sans un cri et sans qu'il soit nécessaire de les anesthésier, les plus douloureuses opérations ; dans l'ordinaire de l'existence, cette absence de nerfs se traduit par la facilité à s'endormir comme à volonté au milieu du bruit et dans une position quelconque, à demeurer dans une immobilité absolue et prolongée, inconnue des Occidentaux, à attendre indéfiniment sans donner jamais signe d'impatience. Le revers de la médaille, c'est que ces gens, si indifférens à la douleur pour eux-mêmes, le sont aussi pour les autres, qu'ils assistent aux souffrances de leurs semblables comme à un spectacle sans essayer de les soulager, sans même leur montrer la moindre sympathie. L'horrible coutume

de déformer les pieds des femmes en les bandant de manière à ramener le talon en avant et les doigts sous le pied, ce qui les oblige à marcher péniblement sur la pointe du gros orteil, et engendre une plaie qui ne se cicatrise jamais, est un des exemples de la cruauté chinoise. Les tortures variées, les affreux châlimens infligés par les tribunaux en sont un autre, mais ils paraissent assurément moins terribles à supporter aux Célestes qu'ils ne le seraient pour des Européens. L'idée de faire un marché avec une personne en danger de mort avant de lui sauver la vie, avec un homme tombé à l'eau, par exemple, avant de le recueillir dans un bateau, ne se présenterait même pas à l'idée d'un Occidental; elle paraît toute naturelle à un Chinois.

La vie humaine a si peu de valeur en Extrême-Orient qu'on y sacrifie aisément la sienne propre par point d'honneur pour un motif même futile, non pas en l'exposant aux hasards peu dangereux d'un duel moderne, mais en se suicidant. Tout le monde a entendu parler du *hara-kiri* japonais. L'habitude de se tuer n'est pas restreinte à l'Empire du Soleil-Levant, ni aux classes supérieures de la société. Le Chinois, même l'homme du peuple, se suicide aussi par vengeance, par dépit, ou pour éviter ce qu'il considère comme un déshonneur. Ce sacrifice de la vie serait pratiqué jusque par les femmes, s'il faut en croire le récit suivant (1) publié par un journal chinois et qui n'a rien d'in vraisemblable. Un jour, une truie, appartenant à une certaine M^{me} Feng, ayant heurté et légèrement endommagé la porte d'entrée d'une nommée M^{me} Wang, celle-ci demanda des dommages-intérêts qui lui furent refusés. Une vive altercation s'ensuivit et, en fin de compte, M^{me} Wang menaça de se suicider. Sur cette affreuse menace, M^{me} Feng se résolut aussitôt à saisir l'occasion par les cheveux pour devancer son ennemie et la battre par ses propres armes : elle alla se noyer dans le canal. Quant aux suicides de hauts lettrés, ils ne sont pas rares, et récemment encore un censeur, c'est-à-dire un des fonctionnaires les plus élevés de l'Empire, un de ceux qui ont le privilège d'adresser directement des remontrances au souverain, se tuait sur le passage du cortège impérial : simple démonstration politique à l'appui d'un mémoire présenté par lui, concernant je ne sais quel acte du gouvernement, et dont on n'avait pas tenu compte. Les exécutions ca-

(1) Cité par M. Henry Norman, (*Peoples and Politics of the Far East*.)

pitales multiples forment le pendant de ces suicides individuels.

On peut s'étonner qu'avec une pareille indifférence à la mort, les Chinois fassent de si mauvais soldats ; mais, si peu qu'on tienne à la vie, on ne la sacrifie qu'à une chose à laquelle on tient davantage. Or, si les Célestes se soucient peu de l'existence, le salut et la grandeur de la patrie ne leur importent en aucune façon ; la notion même de patrie leur est étrangère, et c'est pourquoi ils ne font pas à leur pays même ce léger sacrifice de leur vie. Dans notre campagne de Formose, on a vu des prisonniers chinois se refuser à des besognes qu'ils considéraient comme au-dessous d'eux et dont on ne put obtenir l'accomplissement nécessaire qu'après avoir fait tomber plusieurs têtes ; mais ces mêmes gens, qui aimaient mieux perdre l'existence que de « perdre la face, » avaient fui en jetant leurs armes à l'heure de la bataille. Il faut ajouter que ce sont toujours les mandarins militaires, les officiers qui donnent le signal du *saive-qui-peut*. Commandés par d'autres hommes et bien dressés, il n'est pas douteux que des soldats chinois, aussi résistans aux privations qu'insoucieux de la mort, ne pussent constituer d'excellentes armées ; incapables de défendre la Chine contre les entreprises des puissances étrangères, ils pourraient concourir un jour à augmenter singulièrement la puissance militaire de telle d'entre elles.

La pratique si répandue de l'infanticide, de l'infanticide des filles surtout, est encore un exemple de la conception différente que les Chinois et les Européens ont du respect de la vie humaine et des liens de famille. En Occident, l'amour des parens pour leurs enfans est, sans vouloir médire de ceux-ci, souvent plus grand que celui des enfans pour leurs parens. En Chine, c'est le contraire qui est vrai de la manière la plus marquée. La piété filiale est, aux yeux de Confucius, la première d'entre les vertus ou, pour mieux dire, le fondement de toutes les autres, et c'est peut-être celle que ses compatriotes pratiquent le mieux.

Chez le peuple, la piété filiale se borne à peu près à l'entretien des parens, mais il est presque sans exemple qu'on néglige ce devoir. L'un des manquemens principaux à cette vertu est un « attachement égoïste à sa femme et à ses enfans, » et, parmi les vingt-quatre exemples classiques de piété filiale, se trouve le cas d'un homme, contemporain de la dynastie des Han, qui est au moment d'enterrer vivante sa fille de trois ans, parce que ses moyens ne lui permettent pas de subvenir à la fois aux be-

soins de cette enfant et à ceux de sa vieille mère; la vie de la pauvre petite n'est sauvée que par la découverte d'un trésor que les bons esprits ont placé là pour récompenser la vertueuse intention de ce père, que nous trouverions dénaturé. Cependant, le plus grand de tous les péchés contre la piété filiale, c'est de n'avoir pas de postérité mâle, parce que la famille s'éteint alors, que les ancêtres sont privés des sacrifices auxquels ils ont droit et que le premier devoir de tout homme est d'offrir régulièrement. Aussi se marie-t-on de très bonne heure, et l'absence de fils est-elle la plus grave des causes de répudiation de la femme. La doctrine de la piété filiale, telle que la conçoivent les Chinois, et le culte des ancêtres, qui en est la plus haute expression, ont leurs bons et nobles côtés; ils en ont de mauvais aussi. Ils forment l'armature de ce système de stérile admiration d'un passé où tout est censé avoir été meilleur qu'aujourd'hui, qui hypnotise le Céleste Empire, le détourne de l'avenir et rend tout progrès impossible, parce que ce serait non seulement un changement gênant, mais un outrage à la mémoire des aïeux, c'est-à-dire une impiété.

Si elle produit des conséquences sociales fâcheuses, cette doctrine organise en revanche très fortement la famille; mais, ici encore, existent bien des maux cachés, surtout en ce qui concerne la destinée de la femme. La condition des Chinoises a fait l'objet ici même d'une étude approfondie de la part d'un homme particulièrement compétent (1); elle n'est assurément pas heureuse; logeant avec leurs maris chez leurs beaux-parens, n'allant plus voir leur propre famille qu'aux époques fixées par la coutume, les femmes ont à subir durant toute leur jeunesse les caprices et les rebuffades d'une belle-mère acariâtre, qui est le tyran de la maison et dont elles sont les servantes; elles jouissent cependant d'une assez grande liberté, ne sont ni cloîtrées, ni voilées, mais s'écartent rarement beaucoup de la maison. Leurs mœurs seraient loin d'être irréprochables. « Dans le district voisin du mien, me disait un missionnaire américain du Fokien, il n'y a presque pas de mari qui ne soit trompé, et, dans le mien, beaucoup le sont aussi. » En théorie, cependant, l'adultère de la femme est un crime grave. Quant au mari, il n'est nullement tenu à la fidélité. L'esprit porté aux idées obscènes, voyant le mal partout pour peu que les apparences y prêtent, aimant les propos épicés, paillards et souvent

1 Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} mai 1897, *la Femme chinoise*, par M. Maurice Courant.

grossiers, les Chinois sont très « noceurs, » dès qu'ils ont quelque argent. Les lieux de plaisir ne forment sans doute pas chez eux, comme au Japon, le plus beau et le plus brillamment éclairé des quartiers de la ville; pourtant, ce qui attire d'abord les regards dès qu'on arrive à Canton, ce sont les bateaux de fleurs, constructions flottantes à deux étages superbement décorées à l'intérieur.

Mais le vice national des Célestes est l'amour du jeu, et bien peu d'entre eux paraissent y échapper. « Des pauvres en haillons, dit, dans son intéressante monographie de Pékin, M^{sr} Favier, jouent jusqu'à leur dernier vêtement; des fanatiques jouent leurs femmes et leurs enfans; enfin on joue, paraît-il, jusqu'aux phalanges de ses doigts! Un jeune homme, joueur effréné quoique chrétien, avait joué et perdu sa femme qui n'avait pas vingt ans! Et pour combien? pour dix-huit francs! Le missionnaire paya la dette et rendit la jeune femme à sa mère. Quelques mois après, elle avait rejoint son mari et, ajoute tristement l'auteur, avec l'autorité que lui donne l'expérience de ses trente-huit ans de séjour en Chine, on ne pourrait affirmer qu'il ne l'ait pas jouée et perdue de nouveau. »

L'intempérance au contraire est rare, et l'on fait un usage restreint des boissons alcooliques. Ceux qui seraient des ivrognes en Europe, me disait à Pékin M^{sr} Favier, sont, ici, des fumeurs d'opium, et il évaluait à un cinquième de la population des villes le nombre de ceux qui se livrent à cette abrutissante passion; dans les campagnes, la proportion serait beaucoup plus faible, peut-être dix fois moindre; un autre missionnaire, qui résidait au Fokien, en Chine méridionale, l'estimait, dans sa province, à 5 pour 100. L'habitude de l'opium est très répandue dans les classes élevées, et chez les lettrés. Mais, si elle a son action stupéfiante habituelle, elle y fait moins de ravages physiologiques que chez les gens du peuple, dont la force de résistance est déjà diminuée par le surmenage et les privations, et qui passent leurs nuits et leurs courts instans de repos à fumer, dans d'horribles taudis, des produits de qualité inférieure: un jeune homme commence-t-il à vingt ans à s'abandonner à cette passion, il est souvent mort à vingt-deux.

De ces vices des Chinois les étrangers qui vivent dans leur pays ne sont guère choqués, puisqu'il ne tient qu'à eux de ne pas s'en apercevoir; ils sont plus incommodés de la répugnante et universelle malpropreté et des défauts secondaires tels que

l'amour exagéré du bruit qui se manifeste à toute occasion, joyeuse ou triste, aux mariages et aux enterremens, aux fêtes et aux incendies. Ce qui exaspère surtout les Européens, ce sont les superstitions grossières qui remplacent chez les Célestes la religion absente et constituent l'un des plus grands obstacles à tout progrès : leurs idées relatives au *feng-shui*, c'est-à-dire à la géomancie, viennent souvent rendre difficile jusqu'à la moindre opération de voirie dans les concessions européennes ou dans des villes comme Hong-Kong ou Singapore. A côté de cela, l'esprit chinois se signale par un éloignement des idées générales et abstraites, une absence d'idéal, en un mot un matérialisme profond, tel que le plus exclusivement pratique des Occidentaux ne manque pas d'en être choqué. Le passif des Célestes est chargé, on le voit et l'on comprend qu'ils forment un peuple peu sympathique et nullement séduisant, d'autant que leur physique, disgracieux à notre goût, vient brocher sur le tout et qu'ils sont dépourvus de ce charme particulier dont leurs voisins, les Japonais, savent envelopper tout ce qui les touche et leurs vices mêmes.

Les Chinois ont cependant de grandes qualités : ce ne sont pas des qualités aimables, — en dépit de la politesse extérieure, répandue dans toutes les classes beaucoup plus qu'en Europe, trop purement cérémonielle toutefois, ne provenant d'aucun sentiment de bienveillance et dont on se lasse vite, — mais ce sont des qualités sérieuses : patience, persévérance, travail acharné, aptitudes commerciales de premier ordre, industrie, économie, grande force de résistance physique, respect des parens et des vieillards, contentement de son sort. Si l'Etat chinois présente tous les symptômes de la décadence, il serait donc parfaitement injuste d'en dire autant de la race, énergique et laborieuse. Sans doute le gouvernement n'est pas la seule chose à réformer en Chine : l'habitude séculaire de regarder vers le passé comme type de perfection a produit une véritable atrophie de certaines facultés de l'esprit : toute originalité, toute puissance d'invention ont disparu pour faire place à l'imitation servile et sans discernement. On en a des exemples chaque jour dans le courant de la vie : l'un des plus typiques est celui du tailleur à qui l'on a commandé un vêtement, d'après un modèle où se trouve un trou et qui vous en rapporte la copie identique, sans oublier le trou, soigneusement fait à la place et avec les dimensions exactes qu'il occupait sur le modèle. Dans le même ordre d'idées, on me montrait, au très intéressant

observatoire des Pères Jésuites à Sicawei, près de Shanghai, des dessins exécutés par de jeunes Chinois, pour les planches d'une publication sur la faune de l'Extrême-Orient. Ils comportaient entre autres des pièces de squelettes d'animaux divers, sur lesquelles on voyait constamment reproduites, malgré les objurgations des missionnaires, les moindres fêlures accidentelles. Il n'est pas impossible de faire prendre aux Chinois des habitudes nouvelles ; mais c'est une difficulté presque surhumaine que de les déterminer à modifier celles qu'ils ont une fois contractées, celles surtout que leur ont léguées leurs ancêtres. On peut leur apprendre le métier de chauffeur ou de mécanicien ; on ne saurait obtenir d'un menuisier qu'il change ses méthodes de travail. A l'orphelinat qui fait partie des établissemens de Sicawei, je visitais l'atelier de menuiserie ; à chaque établi ne travaillait jamais qu'un seul ouvrier. En me le faisant remarquer, le Père qui me guidait ajouta qu'ils se refusaient absolument à travailler à deux, parce que ce n'était pas l'usage : les plus jeunes orphelins voient travailler les plus âgés ou les adultes restés au service de la mission et tiennent à suivre les mêmes habitudes.

Pour réveiller un peu d'originalité et d'esprit d'invention chez ce peuple qui les a perdus, pour détourner vers l'avenir ses regards obstinément fixés sur le passé, il faudra sans doute des générations et un contact intime et prolongé avec les hommes et les choses de l'Occident ; ce contact commence à peine. Avant de produire ses pleins effets sur la race, il pourra cependant en avoir sur la terre chinoise ; il devra permettre la mise en valeur de ses ressources, et les richesses qui dorment actuellement inexploitées dans cet immense territoire ne seront plus perdues pour l'humanité. Si l'œuvre du développement économique de la Chine est entreprise par les Européens surtout dans un but égoïste d'intérêt personnel, il n'en est pas moins vrai qu'elle améliorera forcément dans une large mesure les conditions d'existence du peuple chinois, ne fût-ce qu'en étendant le champ de son activité, à présent bornée à l'agriculture et à la petite industrie, et en permettant à la main-d'œuvre surabondante de s'employer à l'exploitation du sous-sol, aussi négligée dans le Céleste Empire que celle du sol lui-même est perfectionnée. Si, comme nous le croyons, les grandes inventions industrielles, conséquences des découvertes scientifiques, ont, à elles seules, réellement contribué à rendre plus doux le sort des populations européennes, leur introduction

en Chine sera un bienfait de premier ordre pour les habitans de ce pays.

III

Où en est actuellement l'œuvre du développement du Céleste Empire et de la pénétration des Européens? Quels sont les résultats des premiers rapports entre Occidentaux et Chinois et les sentimens de ceux-ci à l'égard de ceux-là? Que peut-on attendre de l'avenir et par quel moyen le progrès peut-il s'introduire définitivement et rapidement en Chine?

La condition des étrangers dans l'Empire du Milieu a fait l'objet de conventions formelles pour la première fois, en ce siècle, lors du traité de Nankin, signé en 1842 avec l'Angleterre à la suite de la guerre dite de l'Opium, suivi en 1844 de traités conférant les mêmes avantages à la France et aux États-Unis, puis plus tard à d'autres nations. En 1858, les traités de Tien-tsin, conclus avec la France et l'Angleterre à la suite d'une courte guerre, mais dont la ratification ne fut obtenue qu'en 1860 après une campagne plus sérieuse et l'entrée des troupes alliées à Pékin, vinrent améliorer la situation faite aux Européens. Enfin, en 1895, le traité de Shimonosaki, imposé par le Japon victorieux, donna de nouvelles facilités au commerce étranger. C'est un fait caractéristique qu'aucune concession sérieuse n'ait pu être obtenue de la Chine qu'à la suite d'une guerre malheureuse, que le gouvernement de Pékin n'ait toujours cédé qu'à la force, jamais à la persuasion.

Depuis le xvi^e siècle cependant, les Européens avaient pu, comme avant eux les Arabes et les Malais, commercer à Canton, sans être molestés, parce qu'ils ne cherchaient pas à étendre leur champ d'action. Mais aussitôt que, dans le second quart du xix^e siècle, ils devinrent plus nombreux et plus exigeans, les rapports se tendirent. L'orgueil des Occidentaux, plus convaincus que jamais de la supériorité de leur civilisation, dont les progrès marchaient alors d'un pas si rapide qu'ils brûlaient de l'imposer au monde entier, se heurta à l'orgueil, non moins grand, des Chinois, inébranlablement attachés à ces anciens usages que les Barbares méprisaient. Le port de Canton, consacré par la tradition comme lieu d'échange avec les étrangers, ne leur suffisait plus; ils prétendaient en outre s'affranchir de l'intermédiaire des douze marchands *hongs* auxquels le gouvernement avait concédé le monopole du négoce

avec le dehors, et voulaient avoir le droit de traiter avec qui bon leur semblait; ils refusaient de se soumettre plus longtemps aux taxes arbitraires et aux procédés souvent sommaires des autorités locales. Tous ces *desiderata* et bien d'autres, qui nous paraissent fort naturels, semblaient et semblent encore parfaitement déraisonnables et exorbitans aux Chinois. Des réclamations incessantes des étrangers, aussi bien aujourd'hui qu'au début ou au milieu du siècle, ils concluent simplement que nous voulons les obliger à se conduire dans leur pays suivant nos usages, alors qu'étant chez eux, nous devrions nous soumettre aux leurs, nous parussent-ils vexatoires et nuisibles au développement du commerce. Charbonnier est maître chez soi; les Chinois se croient le droit de l'être chez eux. C'est ce que l'Europe d'aujourd'hui se refuse à admettre sans de graves restrictions; elle est convaincue, elle, que les habitans d'un pays vaste et bien doué n'ont pas le droit d'en soustraire les richesses à l'humanité et que, s'ils les laissent dormir, faute de moyens ou de bonne volonté, ils ne doivent pas interdire aux autres de les mettre en valeur, avec les instrumens perfectionnés dont ceux-ci disposent; elle veut non seulement commercer, mais exploiter, quelque révolution qui puisse en résulter dans les plus anciennes habitudes.

Cette radicale différence de points de vue est l'origine de toutes les difficultés entre les puissances européennes et le Céleste Empire. Les Occidentaux jugent-ils un acte utile à leurs intérêts et, d'ailleurs, licite selon leur conception de la morale et les lois de leur pays, ils prétendent aussitôt au droit de l'accomplir en Chine, sans se préoccuper de savoir s'il ne porte pas atteinte aux règles de l'usage ou même aux préceptes de la morale chinoise. Ce n'est pas seulement dans l'ordre des faits économiques que les étrangers se conduisent ainsi, c'est encore dans le domaine religieux. Nous professons certes la plus grande admiration et le plus profond respect pour les hommes qui vont, au péril de leur vie, porter l'Évangile au milieu de populations qui ne le connaissent pas, sans aucun autre espoir que de sauver des âmes, et nous sommes convaincus de la supériorité de la morale de Jésus sur celle de Confucius. Il n'en est pas moins vrai que la propagande chrétienne choque profondément toutes les traditions, qu'elle ébranle les fondemens mêmes de la société chinoise. Les gouvernemens européens interdiraient, à n'en pas douter, comme contraire à la morale publique, la prédication d'une religion en-

courageant, par exemple, la polygamie : et n'avons-nous pas vu le gouvernement des États-Unis s'opposer à la propagation du mormonisme qui était dans ce cas? Or, il ne faut pas se le dissimuler, l'abandon du culte des ancêtres, imposé à leurs adhérens par toutes les fractions du christianisme, constitue aux yeux des Chinois un affreux sacrilège, un attentat à la morale et aux lois, bien pire que ne peut l'être pour nous la polygamie. L'emploi, par certaines sectes protestantes, de missionnaires femmes scandalise aussi les indigènes, et la vue de jeunes filles logeant sous le même toit que des hommes qui ne sont pas leurs maris fait naître chez eux quantité de pensées peu édifiantes. Il n'importe que le culte des ancêtres ne soit qu'une série de cérémonies vides, que la vie des missionnaires, hommes ou femmes, soit parfaitement pure alors que celle des Célestes l'est souvent fort peu; ce sont les formes et les apparences qui ne sont pas sauvegardées; et ils y tiennent plus qu'au fond même des choses.

La violation fréquente par les Européens des usages les plus chers aux Chinois, la différence profonde des civilisations et des manières d'envisager presque toutes choses, l'égalité bonne foi avec laquelle les uns et les autres sont convaincus de leur supériorité, ont engendré fatalement un mépris réciproque et fait naître chez les Célestes de toute classe, à l'égard des étrangers, de mauvais sentimens qui ne vont nullement en s'atténuant. Ils nous considèrent autant que jamais comme des barbares, bien que l'article 51 du traité de Tien-tsin avec l'Angleterre ait proscrit l'usage officiel du caractère signifiant « barbare » pour désigner les étrangers. Tout l'appareil scientifique et industriel de notre civilisation n'est nullement pour eux un critérium de supériorité. Ils voient en nous d'adroits ouvriers, d'habiles prestidigitateurs, mais des gens grossiers et sans lettres. Ils sourient de pitié en nous apercevant occupés de besognes inférieures, alors que nous négligeons la véritable culture et les enseignemens de la sagesse antique, contenus dans leur littérature. Ils attachent peu d'importance à toutes nos inventions : « J'ai fort bien compris, disait le prince Kong à un ministre de France qui venait de lui exposer la théorie et la pratique des chemins de fer; vous vous servez en Europe des voies ferrées pour vous rendre d'un point à un autre; en Chine, nous obtenons absolument le même résultat avec nos voitures. Nous n'allons pas si vite, c'est vrai, mais nous ne sommes pas pressés. » Cette réponse date de vingt-cinq ans;

elle pourrait être faite aujourd'hui : l'état d'esprit qui l'a inspirée est identiquement le même.

Les Chinois peuvent s'incliner devant notre force ; mais elle ne leur inspire aucun respect. Ils ont à notre égard à peu près les sentimens du passant désarmé à qui un rôdeur demande, le revolver au poing ou le couteau à la main, la bourse ou la vie, et qui donne sa bourse. De même que ce passant pourra se munir une autre fois de moyens de défense pour ne pas retomber dans sa mésaventure, le Céleste Empire a parfois des velléités de s'appropriier une partie de l'outillage de l'Europe pour se défendre contre elle. Mais, ce faisant, il ne confesse pas l'infériorité de sa civilisation, qu'il prétend garder intacte. Il n'est guère douteux que, libres de leur choix, et la pression de l'Europe cessant, on ne voie les Chinois refermer aussitôt presque tous leurs ports, arracher les poteaux de télégraphe et les quelques centaines de kilomètres de rails qu'on a posés à grand'peine sur leur territoire, effacer enfin tous les vestiges d'innovations odieuses et inutiles.

Sans doute ce seraient là des actes gouvernementaux ; le peuple, lui, se sert des facilités que lui offre la civilisation occidentale, les bateaux à vapeur qui font le service des ports de la côte et du Yang-tse-Kiang sont encombrés de passagers indigènes ; on ne sait trop où ils vont ni ce qu'ils font ; ils semblent aimer à se déplacer dès qu'on leur en donne la possibilité et forment un gros élément de recettes que se disputent les compagnies de navigation. Sur le parcours de Shanghai aux ports du nord, Tien-tsin et Newchwang, fermés en hiver par les glaces, les vapeurs des lignes rivales se livrent régulièrement à une course lors de la première traversée de la saison, parce que les propriétaires du premier arrivé ont chance d'attirer dans leur clientèle le plus grand nombre des Célestes. Les trains du chemin de fer de Tien-tsin à Pékin sont bondés également. Les avantages des administrations européennes sont aussi fort appréciés : trois cent mille Chinois vivent sur les concessions française, anglaise et américaine de Shanghai, deux cent mille à Hong-Kong, habités seulement par quelques pêcheurs avant l'occupation anglaise, et toutes les grandes villes des colonies européennes voisines de la Chine, Vladivostok, Manille, Saïgon, Singapore, Batavia, sont, avant tout, des villes chinoises. Ils sont heureux d'avoir leurs propriétés et leur sécurité personnelle bien garanties, de ne pas être

spoliés et frustrés de leurs bénéfices commerciaux. De même, pendant l'occupation d'une partie de la Mandchourie par les troupes du Mikado, me disait un missionnaire anglais qui résidait dans le pays à l'époque de la guerre, les habitans étaient très satisfaits d'être soustraits au *squeeze*, aux exactions des mandarins et fort étonnés de voir au contraire les Japonais payer tout ce qu'ils achetaient.

Les Chinois ne sont donc pas sans apprécier les bons côtés de notre civilisation ; puisque nous leur infligeons le désagrément de notre présence, ils trouvent bien juste de profiter au moins des quelques avantages matériels que nous leur apportons ; mais, sauf quelques exceptions parmi les plus entreprenans d'entre ceux qui vont dans les colonies européennes du voisinage, ils préféreraient très probablement s'en passer et être débarrassés de nous. Au fond, ils ne cessent de nous mépriser, puis, dès qu'ils étudient, dès qu'ils aspirent à devenir lettrés, ils puisent dans leurs vieux classiques un immense orgueil et un profond dédain pour tout ce qui n'est pas la sagesse de Confucius. Or, ce n'est jamais par les masses ignorantes, mais par l'initiative d'une élite de penseurs dont les idées pénètrent peu à peu, qu'un pays peut se réformer, et malheureusement, dans le Céleste Empire, par suite de l'éducation chinoise, c'est précisément l'élite intellectuelle, ce sont les lettrés, les gens instruits qui sont le plus obstinément réfractaires à toute idée de progrès.

C'est là, plus encore que dans les absurdes superstitions qui ont cours à l'égard des étrangers parmi les populations de l'intérieur, qu'est le grand obstacle. Qu'on croie que les missionnaires achètent les enfans pour faire de leurs yeux ou de leurs viscères des ingrédients pharmaceutiques, qu'on accuse les médecins européens de se livrer à d'abominables expériences ou de répandre la peste alors qu'ils veulent la guérir, cela n'a rien d'étonnant et l'on a vu de folles imaginations du même genre se traduire par des explosions populaires aux confins de l'Europe, à Astrakhan et en d'autres provinces russes, lors d'épidémies de choléra. Mais ce qui est grave, c'est que la classe lettrée, — incomparablement plus puissante en Chine qu'aucune catégorie sociale ne l'est en Europe, parce que sur elle se concentre le triple prestige divisé chez nous entre les représentans du pouvoir, ceux de l'aristocratie et ceux de la plus haute science, entretienne les superstitions et attise les haines populaires ; dans presque chaque émeute locale, dans

chaque attentat contre des missionnaires, on trouve la main de lettrés, mandarins en place ou en expectative. La grande autorité de ces hommes, dont les opinions règlent celles de tous, qui sont les dépositaires de la science et de la sagesse, et qui professent pour la civilisation de l'Occident le plus profond mépris, est bien ce qui empêche tout progrès dans le Céleste Empire.

IV

Les étrangers qui veulent résider en Chine sont actuellement, à l'exception des missionnaires, parqués dans vingt-cinq ports dits ports ouverts; il faut y joindre six villes, ou lieux de marché, situées sur les frontières de l'Indo-Chine et assimilées aux ports ouverts, mais n'ayant actuellement qu'un trafic des plus restreints (1). Dans chacun de ces ports, un certain espace de terrain a été loué à bail emphytéotique ou même vendu à diverses puissances, à l'Angleterre, à la France, aux États-Unis; durant ces dernières années, l'Allemagne a aussi acquis des « concessions » en divers ports, notamment à Tien-tsin, ainsi que le Japon. Bien que faisant théoriquement partie du territoire chinois, ces concessions sont soustraites à toute ingérence des autorités indigènes et forment des sortes de petites républiques administrées par les Européens, qui y vivent sous l'autorité de leurs consuls, lesquels détiennent à la fois le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. C'est là,

(1) Voici la liste des ports ouverts ou ports de traité. Au nord de l'embouchure du Fleuve Bleu, Newchwang, Tien-tsin, Tchefou (Chefoo); tout près de l'embouchure du fleuve, Shanghai et son annexe Woosung. — Sur le Yang-tsé-Kiang même, Tehin-Kiang, Nankin, Ouhou (Wuhu), Kioukiang, Shashi, Hankéou (Hankow), Ichang, Tchoung-King (Chung-King), soit huit échelles fluviales, dont l'une, Nankin, n'est pas ouverte en fait, quoiqu'elle soit mentionnée dans le traité français de Tien-tsin. — Non loin de Shanghai, Sou-tchéou sur les canaux de l'intérieur. — Sur la côte, au sud du fleuve Bleu, Hang-Tchéou (Hangchow), Ningpo, Ouen-tchéou (Wenchow), Fou-Tchéou (Foochow), Amoy, Swatéou (Swatow). — A l'embouchure de la rivière de l'Ouest, Canton et, en amont, sur cette rivière, Samshui et Outehéou (Wuchow). — Sur le golfe du Tonkin, Pakhoï, et dans l'île de Hainan, Iloï-hao. Les villes ouvertes sur la frontière d'Indo-Chine sont : Long-Tchéou, Moung-tsé, Hokéou, Semao, Tchoun-ning-fou; une sixième, Tong-hing, n'est pas encore occupée. Les ports ouverts n'étaient au nombre que de 5, d'après le traité de Nankin en 1842, le traité de Tien-tsin en porta le nombre à 49; d'autres furent encore ouverts par le traité de Shimonosaki, en 1895, et la convention avec l'Angleterre, en 1897. Un traité plus récent avec cette puissance (1898) promet, sans déterminer de date, l'ouverture de trois nouveaux ports : Kin-tchéou en Mandchourie, Fou-ning dans le Fokien, Yo-tchéou dans le Hou-nan.

sous la protection des lois européennes, que se concentre tout le commerce extérieur de la Chine.

L'aspect des ports de traité varie beaucoup, comme leur importance, depuis les quelques maisons aux jardins entourés de murs, éparses sur le terrain sablonneux de Pakhoï jusqu'à la ville européenne de Sanghaï : la vue de celle-ci est bien faite pour exalter l'orgueil de race des Occidentaux. Lorsqu'on y arrive, après avoir navigué pendant plusieurs heures, sur les eaux jaunes du « fleuve Bleu » aux berges plates couvertes de rizières et de champs de coton, puis avoir passé la barre de Woosung et remonté la rivière Whangpou, il semble qu'on se trouve dans le Lancashire, tellement sont nombreuses les hautes cheminées d'usines que l'on dépasse. On débarque sur le *Bund*, la grande artère de la ville qui suit le quai, bordée d'un côté de pelouses plantées d'arbres, et, de l'autre, de belles maisons à l'européenne, où sont installés les bureaux des compagnies de navigation, des grandes maisons de commerce et de banque. Les autres rues, quoique n'étant pas rigoureusement droites, sont, les unes à peu près parallèles, les autres perpendiculaires au Bund et habitées aussi par des Européens. On peut seulement leur reprocher d'être un peu étroites. Plus en arrière, s'étendent les quartiers chinois avec leurs maisons de bois, leurs boutiques aux enseignes verticales, aux grosses lanternes de papier, mais aux rues malgré tout proprement tenues, grâce à la voirie européenne, et contrastant d'une manière frappante avec la malpropreté de la véritable ville indigène qui s'élève au sud des concessions. Une fois sorti de la ville proprement dite, on arrive au champ de courses, aux terrains de *cricket*, de *golf*, de *lawn-tennis*, à *Bubbling-Well Road*, et à d'autres avenues bordées de beaux jardins, où sont bâties les maisons des plus riches résidents européens.

Avant la guerre sino-japonaise, les étrangers n'avaient d'autre droit que de s'établir dans ces ports ouverts pour y faire le commerce et de voyager dans l'intérieur en se munissant d'un passeport. Isolés autant que possible des populations, ils pouvaient bien échanger leurs marchandises contre les articles indigènes, mais n'avaient le droit de rien faire qui modifiât les conditions de la production dans le pays même, de rien entreprendre en vue de mieux utiliser ses vastes ressources. Il n'y avait, d'autre part, rien à attendre de l'initiative privée indigène et le gouvernement qui eût, au besoin, découragé celle-ci, n'avait introduit qu'une seule

innovation, dont l'utilité politique lui était apparue : le télégraphe électrique reliait Pékin aux diverses extrémités de l'Empire. Il avait fait arracher en 1877 les rails du petit chemin de fer de 20 kilomètres de Shanghai à Woosung et si, depuis 1889, il se donnait l'air d'étudier la ligne de Pékin à Hankéou, c'était uniquement pour jeter de la poudre aux yeux. Aucun progrès sérieux ne paraissait possible en Chine dans ces conditions, les méthodes indigènes surannées qui continuaient à s'appliquer ne permettaient pas le développement de la production et le mouvement même des échanges extérieurs semblait ainsi condamné à ne s'accroître que très lentement.

Le traité de Shimonosaki, qui termina la guerre entre la Chine et le Japon, vint, en avril 1895, apporter d'importantes modifications à ce régime et ouvrir de nouvelles perspectives aux étrangers de tous pays qui, en vertu de la clause de la nation la plus favorisée, insérée dans les traités, profitaient des nouveaux avantages faits aux sujets du Mikado. L'article 6 de cet important instrument diplomatique stipulait d'abord l'ouverture de quatre nouveaux ports et le droit de navigation à vapeur sur les canaux et les rivières y donnant accès, puis il accordait aux étrangers voyageant dans l'intérieur pour y faire des achats ou transporter à destination des marchandises importées, la faculté de louer des locaux pour y entreposer ces marchandises et ce, sans payer aucune taxe ; enfin et surtout, « les sujets japonais, était-il dit, auront la liberté d'établir des manufactures de toute espèce dans les villes et ports ouverts de la Chine et d'importer en Chine toute sorte de machines, moyennant le paiement d'un droit de douane fixé. Les articles manufacturés par des sujets japonais sur le territoire chinois seront, en ce qui concerne les taxes intérieures et de transit, les droits, charges et impôts de toute sorte, et en ce qui concerne également les facilités d'entrepôt et de magasinage dans l'intérieur, assimilés aux articles importés par les étrangers en Chine et jouiront des mêmes privilèges. »

Cette concession est d'une extrême importance, puisqu'elle permet de réunir les avantages des machines perfectionnées de l'Europe et de la main-d'œuvre à bas prix de la Chine pour fabriquer des articles dont la matière première elle-même se trouve souvent dans le voisinage immédiat des ports ouverts, lorsqu'il s'agit surtout de manufactures de soie ou de coton. La clause qui termine le paragraphe que nous avons cité semble assez extraordinaire et,

en tout autre pays que la Chine, il serait superflu de stipuler que des objets manufacturés sur le territoire même ne seront pas plus mal traités que les produits similaires importés. Mais les négociateurs japonais connaissaient leurs hommes et savaient que, s'ils n'avaient exigé l'insertion de ces stipulations expresses, l'avantage obtenu ne manquerait pas d'être annulé par les taxes arbitraires et les vexations de toute sorte des autorités chinoises.

A quel besoin pressant répondait l'article 6 du traité de Shimonosaki, on en eut bientôt la preuve. En trois ans à peine, surgit à Shanghai tout un faubourg industriel occupé par neuf grandes fabriques de coton, qui comptaient déjà 290 000 broches au début de 1898 et qui devaient en avoir bientôt 400 000 de plus, et trente filatures de soie avec 400 bassines, chiffre qui ne tardera pas à être doublé. Dans les autres ports, la poussée industrielle ne s'est pas encore fait sentir, bien qu'une fabrique de lainages soit en construction à Tientsin. Dans le grand centre même de Shanghai, il s'est produit un léger ralentissement, bien naturel après une poussée aussi vive, et légitimé par le désir de se rendre compte des résultats que donneront les établissemens déjà ouverts avant de se lancer dans de nouvelles entreprises, aussi bien que par la crainte d'une élévation exagérée des salaires.

Sans doute le marché de main-d'œuvre qu'offre la Chine est immense, mais il l'est par l'étendue aussi bien que par les ressources, et l'offre ne saurait y répondre à la demande aussi vite que dans nos pays européens, pourvus de bons moyens d'information et de communication. Pourtant les riverains du Yang-tsé commencent à venir à Shanghai. Beaucoup de nouveaux arrivans sont des « poules d'eau, » de ces pauvres gens méprisés, si nombreux dans les grandes cités chinoises, qui n'ont d'autres habitations que leurs sampangs, où toute une famille est entassée, sous la bâche qui en recouvre le centre, dans un réduit étroit et bas où un seul Européen se trouverait fort mal à l'aise. On voit leurs logis flottans amarrés dans les *arroyos* qui sillonnent les faubourgs de Shanghai; quand ils ont commencé de gagner quelque argent, ils se construisent, sur la terre ferme, une cahute dont leur bateau fournit la plupart des matériaux et qu'ils remplaceront plus tard par une maison plus solide. Malgré l'appoint de ces travailleurs venus de l'intérieur, les salaires se sont beaucoup élevés : lorsque j'étais à Shanghai, il y a un an à peine, les usines se disputaient les unes aux autres leurs ouvriers et leurs ouvrières, car ce sont en

majorité des femmes, et il était souvent difficile de conserver les meilleures qu'un concurrent tentait de débaucher par l'offre d'un gage supérieur.

La qualité de la main-d'œuvre paraît satisfaisante, au dire des directeurs, et, dans les fabriques que j'ai visitées, l'ordre et la propreté étaient au moins aussi grands qu'en aucune manufacture européenne ou américaine du même genre. Contrairement à ce qui se passe en d'autres pays qui débutent dans la vie industrielle, comme la Russie et le Japon, à ce qui eut lieu aussi en Angleterre aux origines de la grande industrie, les ouvrières ne sont pas des jeunes filles logées près de l'atelier dans des bâtimens appartenant à la compagnie et ayant laissé au loin leurs parens. Les Chinoises employées à Shanghai vivent au contraire en famille; beaucoup sont des femmes mariées, et, si l'on voit travailler un si grand nombre de petites filles, alors que les industriels préféreraient en général ne les embaucher qu'à treize ou quatorze ans, c'est que les mères de famille ne veulent pas se séparer de leur progéniture et quitteraient l'usine si l'on ne consentait à prendre avec elles leurs filles dès l'âge de dix ans environ. Ces enfans jouent le rôle d'auxiliaires, préparant surtout les cocons dans l'eau bouillante pour les fileuses; dans la filature de soie que je visitai, on leur accordait chaque jour une demi-heure d'école, à laquelle elles tenaient beaucoup et où une fileuse, leur mère ou leur sœur, leur apprenait le métier et surtout l'art de jeter le brin, qui en est la partie la plus difficile. Ce système a l'avantage de permettre de former de bonnes ouvrières, et les patrons s'en déclaraient fort satisfaits.

La durée de présence à l'atelier dans les filatures de Shanghai est de douze heures, généralement de 6 heures du matin à 6 heures du soir, y compris une heure et quart absorbée par les repas. Dans les manufactures de soie, les petites filles gagnent de 5 à 6 cents (12 à 15 centimes) par jour à leur arrivée. Mais on les augmente bientôt, et la moyenne pour cette catégorie est de 8 à 9 cents (20 à 23 centimes). Une ouvrière fileuse de bonne moyenne est payée de 35 à 36 cents (90 centimes environ). En 1891-92, dans la même filature, qui fonctionnait déjà beaucoup plus petitement sous un prête-nom chinois, le salaire n'était que de 16 à 18 cents; exprimé en argent, il a donc largement doublé; la perte du change s'est beaucoup accrue, de sorte qu'il n'a guère fait en réalité qu'augmenter de 40 pour 100, si l'on prend sa valeur en or. Quant au salaire réel, au pouvoir d'achat de la somme que les ouvrières

reçoivent, il s'est probablement accru dans une proportion intermédiaire. Dans les manufactures de coton, les enfans gagnent au minimum 10 cents (25 centimes), les ouvrières adultes 25 à 28 cents (62 à 70 centimes). Dans les premiers mois qui suivirent le traité de Shimonosaki, les salaires correspondans n'étaient que de 20 cents ou 50 centimes. Le change n'ayant guère varié depuis lors, l'augmentation est donc très considérable. « Les femmes et les filles employées dans les manufactures de coton, dit dans son rapport pour 1897 le consul anglais de Shanghai, peuvent gagner maintenant de 5 à 15 piastres (12 fr. 50 à 37 fr. 50) par mois. C'est là une véritable fortune pour des personnes qui arrivaient à peine à se faire 2 piastres (5 francs) par mois, en travaillant toute la journée à un métier indigène. » Le même rapport fait remarquer qu'en certaines branches de l'industrie de la soie, les salaires des ouvrières chinoises sont déjà aussi élevés que ceux des ouvrières italiennes en Italie. Le contremaître qui me guidait dans une fabrique de coton, un Péruvien, sans doute quelque peu mâliné de nègre, à en juger par ses cheveux crépus et ses pommettes saillantes, me disait qu'étant enfant, il avait lui-même travaillé dans son pays à la même industrie, moyennant un salaire de 3 cents or par jour, ce qui équivalait précisément aux 10 cents argent payés aux enfans à Shanghai.

Ce serait donc une erreur de croire que la Chine est destinée à rester toujours un pays de très bas salaires. Sans doute, il se passera longtemps avant que la généralité de ceux-ci atteignent les taux auxquels ils s'élèvent en Europe, mais ils hausseront rapidement partout où se produira une importante demande de travail. Les Célestes sauront fort bien s'organiser et se coaliser au besoin pour atteindre ce résultat. N'a-t-on pas déjà vu l'hiver dernier, à Shanghai, une grève des traîneurs de grandes brouettes, insurgés contre un arrêté municipal, à la suite de laquelle il fallut composer avec eux? N'y a-t-il pas aussi des grèves au Japon?

Ceci semble bien prouver qu'il y a une part de fantasmagorie dans le fameux péril jaune dont s'inquiètent beaucoup de personnes. Sans doute, ce ne sont pas seulement bâtons flottans; mais, en tout cas, le danger n'est pas proche et, lors même que les peuples d'Extrême-Orient arriveraient à produire eux-mêmes un jour presque tous les articles qu'ils importent actuellement d'Europe, le commerce que ferait l'Occident avec ces communautés, devenues infiniment plus riches qu'elles ne le sont aujourd'hui, n'en

subirait pas moins une augmentation proportionnelle. Toujours est-il que le premier effet de l'introduction en Chine de l'industrie européenne, ne peut manquer d'être, comme les débuts le prouvent, un énorme accroissement de la puissance de consommation des indigènes, une élévation de leur étalon de vie, consécutifs à l'augmentation de leurs salaires. Si donc les exportations de l'Europe vers l'Extrême-Orient peuvent se trouver atteintes en ce qui concerne par exemple les filés de coton que l'on fabriquera en Chine même, l'industrie occidentale retrouvera une large compensation sur d'autres points par la simple raison que plus les Chinois seront riches, plus ils lui achèteront. La seule introduction des machines suffira, comme le montre l'exemple du Japon, à constituer toute une nouvelle branche d'importations des plus considérables.

Pour réaliser ces brillantes espérances, il faut toutefois encore de graves modifications à la situation actuelle. L'ouverture à la navigation européenne de toutes les eaux intérieures accordée aux instances de l'Angleterre en 1898, la concession de diverses lignes de chemins de fer et d'exploitations minières en plusieurs parties de la Chine pourront avoir les plus hautes conséquences que nous nous proposons d'étudier plus tard. Aujourd'hui toutefois, elles n'ont pu encore porter leurs fruits : le mouvement industriel est limité aux ports ouverts et il faut ajouter que ce sont aussi les seules régions du pays situées dans un voisinage assez immédiat de ces ports qui participent au mouvement d'échanges avec l'extérieur.

Les causes d'un tel fait méritent d'être exposées, parce qu'elles montrent l'incurable hostilité de l'administration chinoise à toute réforme, en même temps qu'elles indiquent les points sur lesquels les nations européennes doivent faire porter leurs réclamations.

Les droits de douane, en Chine, ont été fixés d'après les traités à un taux qui se rapproche toujours beaucoup de 5 pour 100 *ad valorem*; ils sont donc légers et sont perçus avec la plus grande régularité, pour le gouvernement impérial, par une administration dont les cadres sont européens et qui a été admirablement organisée par sir Robert Hart. C'est l'impossibilité de soumettre les commerçans étrangers aux procédés arbitraires et corrompus d'officiers des douanes indigènes, sans provoquer des conséquences graves, qui a amené la formation de ce corps in-

ternational des douanes dont le recrutement est excellent. D'autre part les grandes maisons indigènes des ports sont d'une honnêteté scrupuleuse dans leurs transactions, elles ont découvert qu'avec les étrangers *honesty is the best policy* et les négocians européens sont unanimes à s'en louer. Ce n'est donc pas à l'entrée ou à la sortie de Chine que se présentent des difficultés pour l'importation ou l'exportation, c'est dans le transport entre les ports ouverts et les lieux de destination ou d'expédition.

Ce qui cause tous les désagrémens, ce qui majore énormément les prix, ce qui empêche la zone d'action du commerce européen de s'étendre au loin dans l'intérieur, ce sont les droits de *likin*, les douanes intérieures. Ils sont perçus, soit à l'entrée ou à la traversée des villes, soit aux limites des provinces, soit en des points quelconques, mais nombreux, des routes terrestres ou fluviales; ils le sont en outre de la manière la plus arbitraire et la plus variable par des autorités vénales. « Supposez, disait cet été, devant la Chambre de commerce de Londres, un homme très au courant des affaires d'Extrême-Orient, M. Wenyon, supposez un train allant de Londres à Newcastle, — ou de Paris à Bordeaux, — supposez qu'un droit de *likin*, outre bien des petites exactions, doive être payé en trois ou quatre points de la route; supposez aussi que les préposés évaluent le plus souvent à vue les quantités de marchandises passibles du droit et se permettent ainsi de faire des évaluations exagérées pour extorquer de l'argent; supposez encore qu'un wagon contenant, par exemple, des peaux et mal couvert, soit mouillé en route par les pluies, qu'à l'arrivée, le poids déclaré de la marchandise se trouve inférieur à la réalité et qu'on punisse le destinataire, non pas proportionnellement à la gravité du délit, mais suivant l'importance de son capital, un homme qui a 1 000 livres sterling étant frappé de 50 à 100 livres d'amende; supposez enfin qu'un préposé au *likin* n'examine les marchandises que tous les trois jours et un autre après l'arrivée de dix trains seulement, qu'advierait-il de tout cela pour le commerce de l'Angleterre? »

Il y a un remède au *likin*, c'est la passe de transit, mais comme bien souvent en Chine, c'est un remède tout théorique. Moyennant le paiement d'un droit égal à la moitié du droit d'entrée, toute marchandise importée devrait être affranchie des douanes intérieures. En fait, cela n'est nullement appliqué, et les autorités chinoises ont fort ingénieusement remplacé les droits

de *likin* pour les marchandises munies de ces passes par des droits « d'arrivée à destination. » Les marchandises indigènes ont presque entièrement renoncé à se servir de passes de transit, car, sous une forme ou sous une autre, les taxes arbitraires reparaissent toujours.

Est-il étonnant qu'avec toutes ces entraves, doublées d'un système monétaire tout à fait rudimentaire, le commerce qui s'y traite s'élève à 1 250 millions de francs seulement, dont 680 millions à l'importation, ce qui est assurément peu pour un si vaste et si riche pays (1). La moitié des échanges porte sur quatre articles seulement : 200 millions de cotonnades et 120 millions d'opium importés ; 200 millions de soie et 125 millions de thés exportés. Ce dernier chiffre est inférieur à ce qu'il était autrefois : le thé de l'Inde a chassé d'Angleterre le thé de Chine, dont la préparation, faite suivant les vieilles méthodes indigènes, est moins bonne et la conservation moins sûre. C'est encore un exemple, entre mille, de la nécessité d'introduire en Chine des méthodes perfectionnées et scientifiques.

Le mouvement d'échanges du Céleste Empire avec l'extérieur restera toujours limité et très inférieur à ce qu'il devrait être, tant que les étrangers ne pourront pénétrer dans le pays même et diriger l'exploitation de ses ressources. Aussi bien est-ce à cela et non plus à un simple négoce que les Européens prétendent aujourd'hui. Mais ici c'est une tâche toute nouvelle qu'on entreprend. Tant qu'il ne s'agissait que d'ouvrir quelques nouveaux ports, le gouvernement chinois se laissait aisément persuader. Pour l'amener à permettre l'introduction de l'outillage et des capitaux européens, des méthodes industrielles européennes dans le pays même, il n'a pas fallu moins que le sentiment de sa complète impuissance à résister. Mais l'« homme malade » de Pékin pourra-t-il supporter les remèdes violens qu'on lui administre aujourd'hui ? Ne risquent-ils pas de le tuer plutôt que de le guérir, et, ce faisant, ne répondraient-ils pas plus exactement aux secrets désirs de certains de ses médecins, qui se préparent déjà à s'en disputer l'héritage ?

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

(1. Ces chiffres s'appliquent à 1895. En 1897, le commerce a atteint 366 millions de taels, soit 1 320 millions de francs, au change moyen de l'année (dont 720 millions d'importation).

RICHELIEU A AVIGNON ⁽¹⁾

I. — L'EXIL

Dans la lettre par laquelle le Roi donnait à Richelieu l'ordre de se rendre à Avignon (2), il était allégué comme motifs : « les fréquentes visites et assemblées, allées et venues de diverses personnes qui se font aux lieux où vous êtes et dont plusieurs de nos sujets prennent ombrage et défiance. » On lui faisait le reproche, en un mot, d'être un artisan d'intrigues. Il est difficile aux hommes qui ont été dans les affaires d'échapper à ce genre d'accusation. Richelieu, se sentant victime de cette délation ambiante qui enveloppe spontanément ceux qui sont craints, s'inclina : « Sire, écrivait-il au Roi, je partirai précisément après-demain pour satisfaire au commandement qu'il plaît à V. M. me faire m'en aller en Avignon. » Quant aux menées dont on l'accuse, il demande simplement qu'on fasse une enquête « et qu'on envoie quelqu'un sur les lieux, dépouillé de passion, pour prendre connaissance de la vérité. » Demande inutile et qui ne pouvait avoir de suite. On ne cherchait pas à savoir s'il avait raison, mais bien à lui trouver des torts.

Il partit donc. Le voyage de Luçon à Avignon, en cette fin d'hiver, par des chemins affreux, fut long et pénible. Le 12 mai, près d'un mois après, son secrétaire, Le Masle, louait à un sieur Jacques de Beaumont, chanoine de l'Église collégiale de Saint-Pierre d'Avignon, moyennant la somme de 700 livres, un hôtel situé dans un quartier assez isolé, proche du couvent des Minimes.

1. Voyez la *Revue* des 17 novembre et 15 décembre 1898.

2. Je dois remercier, tout particulièrement, M. Duhamel, archiviste de Vaucluse, qui a bien voulu me remettre le manuscrit d'un travail inédit, où il a étudié le séjour de Richelieu à Avignon. Cette obligeante communication m'a été d'un grand secours.

L'inventaire du mobilier, laissé à la disposition de l'évêque de Luçon, fut dressé le 15 mai. Il a été conservé. Richelieu s'installa assez confortablement. Il était accompagné de son frère le marquis, de son beau-frère Pontecourlay, du fidèle Le Masle et de quelques serviteurs et domestiques : « Encore nous fut-ce, dit-il, une grande consolation, de ne nous voir pas séparés, bien que nos ennemis ne le fissent pas à cette fin, mais pour pouvoir prendre garde à nous tous d'une même vue. »

Avignon, comme le Comtat Venaissin, appartenait alors au Pape. C'était une ville italienne en France. Le gouvernement était calqué sur celui de Rome. Un vice-légat y gouvernait au nom du Saint-Siège. On parlait partout italien. Les monuments publics, les places, les hôtels étaient dans le goût d'outre-monts. Un voyageur dit que vivre à Avignon, c'était vivre, par exemple, à Bologne. La ville était animée, le commerce actif, la population accueillante, composée de familles italiennes très riches, et de quelques familles de petite noblesse française, auxquelles la maison de Luynes était apparentée. Le fonds du peuple grouillait dans des rues étroites, très encombrées d'une foule de vendeurs et d'intermédiaires, juifs pour la plupart, et vêtus de rouge. La grande distraction de la ville était la promenade, le soir, sur le quai, pour prendre le frais, le long du Rhône.

Les Richelieu, tombés dans ce milieu étranger, indifférent ou hostile, se trouvèrent, pendant quelque temps, dans une grande détresse morale. Tout les abandonnait. C'est à peine s'ils pouvaient chercher, autour d'eux, quelque-une de ces relations banales que l'ennui de la vie provinciale noue et dénoue si facilement. Ils se savaient entourés d'espions et étroitement surveillés; tout ce qu'ils faisaient ou disaient était répété à la cour : le monde ecclésiastique, dans lequel ils fréquentaient presque uniquement, est miné de conduits souterrains par où se propagent rapidement les moindres bruits.

L'évêque, plus nerveux et plus sensible, souffrait davantage. Il était en proie à des agitations terribles, remuant sans cesse le souvenir d'un passé qui l'obsédait, plaidant devant lui-même sa cause et se donnant à demi-voix des justifications et des raisons qui n'avaient, hélas ! personne à convaincre. A la fin, n'y tenant plus, il jeta fébrilement sur le papier les réflexions qui s'agitaient en lui.

Le document original est sous mes yeux : je connais peu de

monumens historiques plus palpitans de vie et de passion. Il intitule lui-même ce plaidoyer : *Caput apologeticum*. L'évêque dicte à Le Masle, prend la plume, la repasse à un autre secrétaire, puis à Charpentier, puis à Le Masle encore ; les phrases sont courtes, pleines, d'une seule venue ; l'écriture se hâte pour mieux suivre une pensée plus rapide que l'éclair.

Début brusque où l'on sent toute la crainte encore présente du procès de la maréchale d'Ancre et du réquisitoire de Servin : « Qui a jamais ouï parler que des civilités fussent des crimes ? » Il s'agit des lettres si obséquieuses que l'évêque écrivit au maréchal d'Ancre et citées contre lui au procès. « Si c'est crime, qui en est exempt ? Quel seigneur, quel officier, quel prince n'est point tombé en cette faute ? » Alors, rappelant avec raison que toute la France a été aux pieds du maréchal, et notamment ces cinq ministres qui, aujourd'hui, sont de si âpres accusateurs, il pousse sa pointe : « Tous les biens, toutes les charges et dignités qu'il possédoit (il s'agit du maréchal), c'est de leur temps, voire même à la sollicitation de quelques-uns qui lui donnoient la main... Est-ce crime d'avoir eu habitude avec lui, si cela ne l'a point été d'un personnage de mérite et de sagesse y contractant une étroite amitié, mariant ses enfans avec les siens (il s'agit de Villeroy). » — « Si être venu en charge de son temps, c'est un crime, qu'a fait le sieur du Vair qui l'en exempte ? » Puis, répétant une phrase qu'il a déjà mise dans une lettre à Louis XIII, et qui a quelque chose de si direct qu'on peut penser que le Mémoire était destiné à être mis sous les yeux du roi : « Jamais je n'ai rien fait que je n'aie cru certainement, en ma conscience, être avantageux au Roi, et je puis dire devant Dieu avoir toujours eu une passion très grande de lui complaire, je ne dis pas seulement à lui comme roi, mais comme Louis XIII^e. »

Une autre inculpation aussi redoutable, à l'heure présente, que celle des relations avec le maréchal d'Ancre s'est produite. Il l'aborde avec beaucoup de simplicité : « J'ai obéi à la Reine, il est vrai ; mais de qui tout le monde recevait-il la volonté du Roi que de sa bouche ? Les particuliers petits et grands, les communautés (il s'agit évidemment du parlement), ne les ont point pris d'autres. Nul n'a jamais révoqué en doute ce qui sortoit de la bouche de notre princesse et je proteste devant Dieu ne lui avoir jamais ouï dire parole, ni connu intention qui pût déplaire au Roi, mais au contraire toute affection. »

Faisant un retour sur lui-même, il secoue toute la pluie des calomnies mesquines : « A un homme malheureux, écrit-il, on lui impute tout à faute : Il dépensoit en sa charge, on l'en estimoit en ce temps ; maintenant on lui impute : il faisait le prince ! — Il étoit libre, franc et ferme : il en étoit loué ; cependant, maintenant, il en reçoit blâme. Tout tourne en violence. — Il n'étoit point intéressé ; maintenant, c'est vanité. — Faisoit sa charge avec splendeur ; c'est gloire. — En un mot, les vertus d'un homme en faveur sont vices en disgrâce. »

Enfin, après un long plaidoyer, qu'il détruit d'avance par la fermeté du regard qu'il jette sur l'œuvre de ses successeurs, il reprend sa propre apologie en phrases courtes, hachées, où la nostalgie de la louange s'attarde à celle qu'il se donne à lui-même : « Fils de père qui a toujours servi les rois et, en si peu qu'il l'a pu, l'a toujours fait lui-même en son diocèse. Dès le commencement, le feu roi y a eu confiance ; depuis, la reine l'a continuée... — Faut commencer dès sa jeunesse qu'on trouvera accompagnée de bons présages ; s'est toujours conduit selon sa profession et selon les divers degrés auxquels il s'est trouvé ; — a été tel que la bonne opinion que le feu roi y avoit conçue, dès son jeune âge, lui doit être une marque de grande approbation. Le feu roi l'a voulu promouvoir à la charge en laquelle il est, devant qu'il ait l'âge requis. — A Rome, il a été reçu avec contentement et obtenu plus de grâce qu'il ne désiroit, ni même que le feu roi n'en demandoit. Le pape en ayant rendu des témoignages singuliers, l'ayant dispensé à vingt-deux ans, remis pour plus de 6000 écus de bulles. — La Sorbonne a à faveur de l'avoir en sa Société : il a fait estimer son banc célèbre pour la quantité de personnages qui y ont paru. » Comme la moindre chose est relevée dans le tableau de cette jeune et déjà glorieuse existence ! — « En tous lieux où il a vécu, il s'y est comporté avec estime. — Dans son diocèse, faisant sa charge sans donner lieu de plaintes aux huguenots. » Il insiste : « Il a remis plusieurs églises, avancé le bien de la religion, sans toutefois que ceux qui en sont divisés puissent s'en plaindre... Il se trouve aux États ; il y fait sa charge, étant ferme dans le service du Roi. » Et, enfin, bravement, car il n'abandonne pas ses amis : « Faudra mettre la défense de Barbin ; mains nettes, courageux. Mangot, excellent pour le sceau. »

C'est sur ces mots que s'achèvent ces notes hâtives, destinées à prendre la forme d'une apologie qui ne fut jamais rédigée. En les

écrivait, telles quelles, le solitaire d'Avignon vidait son cœur. Mais son âme était trop fière et son esprit trop perspicace pour admettre, après réflexion, qu'il soit utile de se justifier : car chaque homme a pour juge sa conscience. Il le dit, lui-même, écrivant à un ami, Bouthillier La Cochère : « Il n'y a personne qui regarde maintenant plus indifféremment les choses du monde, ni qui en ait moins de crainte, sachant bien, pour l'avoir appris par expérience, que les orages passent, que la vérité se connoît et que mon innocence ne peut rien avoir de commun avec le crime des autres, — au cas qu'il y en ait. » Si c'est un grand soulagement pour une âme ardente et passionnée d'écrire le *Caput apologeticum*, c'est d'une grande sagesse et d'une philosophie supérieure de le laisser dans le tiroir où s'entassent et se fanent les papiers fragiles, confidens des pensées secrètes et des souffrances intimes, jusqu'au jour où quelque rencontre séculaire les mettra sous les yeux d'un curieux, qui cherchait un héros et qui s'étonne de trouver un homme.

Le goût que l'évêque avait montré pour l'étude s'affirme à Avignon. Il demande toujours des livres. Il veut réfuter les divers ministres qui ont répondu à son ouvrage. Il met la dernière main à un autre livre, esquissé au temps de sa jeunesse, lors de son premier séjour à Luçon, *l'Instruction du Chrétien*. Loin de son diocèse, il fait œuvre épiscopale. Il surveille l'installation à Luçon d'un hospice des Capucins. Il est en correspondance avec son grand vicaire, Flavigny. Il est en relation d'études et peut-être de prières avec un saint homme, le frère Jean Marie, carme déchaussé, originaire de Fribourg, qui est de séjour à Avignon et qui lui prédit un prompt retour de la fortune et la plus brillante destinée. Il fréquente le vice-légat du pape, Bagni, et se lie d'amitié avec lui; il est si souvent au couvent des Minimes qu'on va même jusqu'à désigner la chambre qu'il aurait occupée. Il n'a que peu de relations dans le monde. Sa vie est édifiante et exemplaire.

Il est plongé dans des méditations profondes. Sa mission spirituelle ne l'absorbe pas tout entier; dans ce long recueillement, il y a place pour des réflexions d'un autre ordre. L'homme politique ne se manifeste plus au dehors, mais il n'a nullement renoncé. Il est replié sur lui-même et il pense.

A considérer l'ensemble de la carrière de l'homme d'État, on s'aperçoit, qu'à une heure donnée, il a vu s'accomplir, dans ses idées et dans ses intentions, une révolution profonde. Au début,

sa politique subissant l'exemple et l'entraînement de la coterie où il vit, se porte plutôt vers le système et le parti qui l'avaient emporté sous la régence de Marie de Médicis, c'est-à-dire le parti catholique et espagnol. Il était dans ces vues lorsqu'il prononçait son discours, aux États de 1614. Pendant son court ministère, si les « Instructions à Schomberg » marquent une certaine tendance à chercher un point d'appui du côté des protestans d'Allemagne et à reprendre la tradition du roi Henri, les engagements du maréchal d'Ancre, ceux de Marie de Médicis et sa propre situation épiscopale l'arrêtent et l'attachent à un parti auquel il n'a pas dit franchement adieu et qui croit encore pouvoir compter sur lui. Mais, sitôt qu'il reparaitra sur la scène politique, la transformation sera complète. Dès 1622, il conseillera franchement au Roi de marier Madame en Angleterre, de secourir Mansfeld, en un mot d'appuyer, dans le grand duel qui divise l'Europe, le parti opposé à l'Espagne et dégagé de tout lien politique avec Rome.

A quel moment cette évolution s'est-elle faite dans son esprit ? Il est difficile de préciser ; mais on en trouve des indices certains pendant ce séjour à Avignon, et parmi ces études profondes auxquelles, d'après ses historiens, il eut tout le loisir de se consacrer.

On a dit qu'il s'était adonné, alors, à la lecture des *Négociations* du président Jeannin. Elles n'avaient pas encore été publiées. Il les lisait donc en manuscrit. C'était une moelle succulente que cette lecture, et elle suffirait à expliquer le retour vers la politique traditionnelle de Henri IV. Richelieu lisait aussi les lettres du cardinal d'Ossat, et il y trouvait la même tradition. Un passage du *Caput apologeticum* est plus précis encore : « De m'accuser, moi et mes compagnons (c'est-à-dire les autres ministres), d'être Espagnols, parce que nous avons ménagé l'intelligence (c'est-à-dire l'entente cordiale existant entre les deux cours), comment le peut-on, sans convaincre ceux qui en ont fait et conseillé l'alliance (il s'agit de Villeroy), qui, aux oppositions des princes contre ce dessein, ont toujours répondu qu'elle était nécessaire au bien de cet État et au repos de nos voisins ? » Il se défend donc d'être Espagnol.

Il a d'autant plus de courage à le faire en ce moment que Rome est son seul appui, — toutes les ambitions du futur cardinal étant, d'ailleurs, tournées vers le Saint-Siège. Non seulement il habite sur terre pontificale, mais le Pape, qui n'a pas oublié qu'il

est évêque, a pris sa défense. Une discussion très vive s'est même engagée à son sujet entre les deux cours.

Dès la nouvelle de l'arrivée de l'évêque de Luçon à Avignon, le pape Paul V, au cours d'une conversation avec l'ambassadeur de France, Denis de Marquemont, lui dit qu'il avait appris par les bruits de Rome que l'évêque était obligé de rester à Avignon. Il ajouta, — ce sont les propres termes dont il se servit : — « qu'il serait bien aise de n'avoir pas ces personnes-là dans la dite ville, » et il dit en propres termes : « Que deviendra la résidence qu'il doit en son évêché; et que dira le monde de le voir interdit d'aller où son devoir l'oblige ? » Le pape manifesta le regret qu'on ne se fût pas, du moins, servi de l'autorité du nonce pour donner, à un évêque, un tel commandement.

Il revint sur ce sujet quelque temps après, signalant l'inconvénient que présentait le séjour de l'évêque de Luçon à Avignon, « de crainte qu'il n'aille faire quelque chose qui déplaît à Votre Majesté. »

Mais la cour de France se fâcha. Louis XIII lui-même écrivit à son ambassadeur : « Tant s'en faut, dit-il, que cet évêque vaquât aux exercices de sa profession, qu'il faisait pratiques préjudiciables à mon service. » Et le ministre des affaires étrangères, Puisieux, d'autant plus ardent qu'il s'agissait d'accabler son prédécesseur : « Sa Sainteté, à notre avis, le prend un peu bien haut, se scandalisant de la retraite de M. de Luçon à Avignon. Sans doute, il y en a qui lui donnent ces mauvais avis avec commentaires. Si elle y défère, on lui mettra souvent la puce à l'oreille... Si M. de Luçon se fût contenté de faire simplement le bon évêque en son diocèse, il n'en serait pas en ces termes que l'on a évités un fort long temps, bien qu'il y eût occasion suffisante et connue de ce faire. Mais ce sont esprits qui s'emportent bien loin au delà du devoir et très dangereux en un désordre public. » Comme on le voit, ce médiocre Puisieux tapait ferme. Si ces propos revinrent, comme il est probable, aux oreilles de l'évêque de Luçon, ils durent lui être bien pénibles et ajouter encore à la mélancolie qui le rongait. Quant au pape, il se le tint pour dit, et garda chez lui l'hôte encombrant qu'on lui avait envoyé sans le consulter.

Laissé ainsi sans défense aux mains de ses adversaires, l'évêque passe les six derniers mois de l'année 1618 dans des alternatives de résignation et d'abattement. De grands malheurs privés surviennent et affligent la pauvre colonie désemparée.

Dans la précipitation du départ, le marquis avait dû laisser à Richelieu sa jeune femme, Marguerite Guiot des Charmeaux, qui était enceinte. Seule dans ce château où elle n'avait plus les bons soins de sa belle-mère, M^{me} de Richelieu, morte avant elle, la marquise de Richelieu, en proie à toutes les appréhensions de son état et à toutes les douleurs de la séparation, accoucha le 14 octobre 1618, d'un fils qui fut baptisé par le curé de Braye. Mais elle mourut le lendemain, 15 octobre.

Cette triste nouvelle fut un coup terrible pour les exilés. On se retourna encore vers la cour. L'évêque demande grâce, sinon pour lui, du moins pour ses frères; le marquis sollicite l'autorisation de se rendre à Paris et, de là, en Touraine. « Pour comble de malheur, Dieu a voulu prendre ma femme et me laisser un fils privé par sa mort et mon éloignement de toute sorte de secours. » L'autorisation qu'il sollicitait lui fut accordée, ainsi qu'à son beau-frère, Pontcourlay. Mais, avant de partir, il devait apprendre encore la perte de son jeune fils, mort sept semaines après la mère, le 15 décembre 1618.

Ces coups répétés, la solitude absolue qui suivit le départ de ses frères, précipitèrent l'évêque au dernier degré de la tristesse. Tandis qu'il fait encore bonne figure en public, seul avec lui-même, il désespère. L'idée de la mort l'obsède. Le 8 février 1619, comme s'il sentait sa fin prochaine, il écrit son testament, sous la forme d'une lettre aux membres du chapitre de Luçon : « Messieurs, nul ne sachant quel doit être le cours de la vie, et ne pouvant prévoir, en mon particulier, comme il plaira à Dieu disposer de moi, le désir que j'ai de ne pas quitter ce monde sans vous laisser des témoignages de mon affection me fait dresser ce peu de lignes pour vous être mises ès mains, en cas que je sois privé du bonheur de me trouver moi-même parmi vous devant que de passer de cette vie dans une autre meilleure. » Suivent alors les dispositions les plus précises. Il laisse son corps à son église de Luçon, désigne le lieu de sa sépulture, immédiatement au-dessus du pupitre des chantres, « désirant que le plus haut du chœur, comme plus honorable, soit conservé pour mes successeurs. » Il laisse à l'église son argenterie, ses ornemens, ses trois tentes de tapisserie de Flandre, et, regrettant de ne pouvoir faire davantage, il ajoute : « Le premier bien que je vous souhaite est de vivre tous avec le plus de connoissance qu'il vous sera possible de votre condition, vous remettant sous les yeux que le monde n'est que tromperie et

qu'il n'y a contentement ni profit qu'à servir Dieu qui ne manque point à ceux qui le servent. — Je vous désire ensuite un évêque qui, m'égalant en affection, me passe en toutes autres qualités : Je le conjure, quiconque il soit, *de résider avec vous, visiter son diocèse, échauffer, par son exemple et son instruction, ceux qui, sous lui, ont charge d'âmes.* » Ce sont là de bien tristes retours sur sa propre existence, si agitée, si éparpillée et si vide jusqu'ici!

Il termine, en léguant au séminaire qu'il vient de fonder mille livres et sa bibliothèque tout entière, « pour donner plus d'occasion à des gens de mérite de s'y arrêter. » Cette disposition en faveur du séminaire avait été complétée, d'avance, par une autre inspirée du même sentiment. Dès le 10 janvier 1619, l'évêque de Luçon avait donné procuration pour adjoindre aux ressources de cet établissement les revenus de l'abbaye de l'Île-Chauvet, dont il était commandataire et, comme s'il avait déjà renoncé à l'espoir de jamais reprendre lui-même la direction de son évêché, il disposait : « Quand les prêtres de l'Oratoire installés dans ledit séminaire le posséderont, ils entretiendront audit séminaire de Luçon quatre autres personnes de leur société, deux desquels seront prédicateurs et tenus d'exécuter les mandemens *des successeurs évêques dudit seigneur Révérend* ou de leurs grands vicaires. »

Enfin, par une dernière mesure qui semble bien marquer une résolution prise, le 13 février 1619, il donne à son secrétaire Le Masle, l'ordre de résilier le bail de la maison qu'il habitait à Avignon, et d'en faire remise au propriétaire. Sans nouvelles de ses frères, arrivés à Paris dans les premiers jours de février, il leur écrit pour leur demander quelques menus cadeaux qu'il veut distribuer autour de lui. Toutes ses dispositions sont arrêtées. Il est prêt.

Or, c'est dans ces conjonctures qu'on voit arriver à Avignon, le 7 mars, un cavalier venant de Paris : c'est le sieur du Tremblay, le propre frère du Père Joseph. Il est porteur d'une lettre du Roi adressée à l'évêque de Luçon. Coup de théâtre : celui-ci est rappelé de son exil ; il rentre en grâce ; il reçoit l'ordre de se rendre, par les voies les plus rapides, à Angoulême, pour y rejoindre la reine Marie de Médicis et reprendre ses fonctions auprès d'elle.

Richelieu gagnait la partie, au moment même où il la croyait désespérée.

II. — LA FUITE DE MARIE DE MÉDICIS

Voici ce qui s'était passé.

L'évêque de Luçon, ayant quitté Blois, en juin 1617, avait conservé des relations assez suivies avec l'entourage de la Reine, et, par conséquent, une certaine influence sur elle, jusqu'au moment où il avait dû se rendre à Avignon, en avril 1618. A partir de ce moment, Marie de Médicis s'était trouvée livrée à elle-même. Comme la plupart des femmes, elle était incapable de rester seule, sans confident et sans guide. Ayant cherché à renouer une correspondance avec Barbin, elle avait éprouvé une cruelle déception. Elle ne savait plus où se prendre.

Depuis longtemps déjà, Ruccellaï guettait ce moment. En juillet 1617, il avait écrit à la Reine une lettre adroite pour l'assurer de son dévouement toujours fidèle, et préparer sa rentrée en grâce. Bientôt, il était venu en personne. Il avait trouvé le terrain tout préparé par ceux qui, comme lui, étaient, avant tout, les adversaires de l'évêque de Luçon, Chanteloube, Bonzy, évêque de Béziers, Villesavin, secrétaire des commandemens, et autres.

Il ne s'en tenait pas aux protestations et aux compliments. C'était un homme d'entreprise, une imagination sans cesse en mouvement. Il avait conçu un plan d'action extrêmement hardi et qu'il opposait d'emblée aux procédés dilatoires, au système de temporisation et de réserve, préconisés par Richelieu. Il prétendait faire de la Reine-Mère le chef d'un grand parti d'opposition, prêt, s'il était nécessaire, à recourir aux armes pour amener Luynes à composition. De telles pensées devaient trouver un facile accès près du cœur ulcéré de Marie de Médicis. Celle-ci, en effet, dans les derniers temps, n'avait pas été ménagée. Outre l'affaire si pénible de Barbin, elle avait vu l'envoyé du duc de Toscane à Paris, un certain Bartolini, expulsé contrairement à toutes les règles de la courtoisie internationale, principalement parce qu'il était accusé d'entretenir avec elle des relations suspectes : et elle avait suivi, de loin, dans des sentimens qu'il est facile de deviner, les différentes phases des fiançailles et du mariage de sa fille, Madame Christine, avec le prince de Piémont, décidées et accomplies en dehors d'elle, sans qu'elle eût été avertie ou consultée autrement que pour la forme.

Ainsi, au moment où elle souffrait le plus de son éloignement

et de son isolement, son conseiller préféré disparaissait sur un échec et laissait la place libre au rival, qui, surexcitant les passions et les rancunes, faisait sonner la fanfare, toujours facile au début, des résistances énergiques et des entreprises vigoureuses.

Ce serait se perdre dans une brousse d'intrigues que de prétendre suivre les marches et contremarches de Ruccellaï, dès qu'il fut sur la piste de son grand projet. Tout son système partait de ce point de vue, que les grands prendraient rapidement ombrage de la faveur de Luynes; qu'ils se grouperaient contre lui; qu'ils rechercheraient l'appui de la Reine, et qu'enfin l'opinion elle-même, mobile et versatile comme elle l'est en France, se retournerait en faveur de la mère séparée de son fils par la volonté d'une coterie comblée de biens et d'honneurs.

Ce revirement, en effet, se produisait. Les grands se cherchaient dans l'ombre, pour opposer un contrepoids à l'autorité croissante du duc de Luynes. En se rapprochant les uns des autres, ils se tournaient vers la Reine-Mère.

Ruccellaï était l'homme fait pour s'emparer de pareilles dispositions, et pour réveiller et rapprocher des sentimens qui dormaient incertains ou couvaient isolés dans les âmes. Ce n'était pas une petite affaire, en ce temps-là, de mettre sur pied une intrigue de ce genre, quand elle n'avait pas son centre à la cour! Car les grands du royaume, dispersés sur leurs terres, séparés par de grandes distances et, plus encore, par leurs rivalités et leurs susceptibilités personnelles, ne pouvaient se joindre, s'entendre et se confier les uns aux autres que si une activité extraordinaire savait leur ménager la peine et épargner à leur orgueil la plus grande partie du chemin.

Pendant des mois et des mois, Ruccellaï battit l'estrade pour arriver à ses fins. Il semble bien que ses premiers mouvemens remontent à l'époque où un certain nombre de grands, Bellegarde, Rohan, d'Épernon, Montbazou, étaient devenus, avec l'aveu plus ou moins sincère de Luynes, et avec le concours plus qu'imprudent de ce pauvre Barbin, les confidens d'une première tentative de rapprochement entre le Roi et la Reine-Mère.

L'échec de cette tentative avait froissé plusieurs de ces grands personnages. Il en était, parmi eux, qui n'aimaient pas à passer pour dupes.

Au premier rang, Louis de Nogaret et de la Valette, duc

d'Épernon. Cet ancien mignon de Henri III était devenu, avec le temps, un très grand personnage. Il avait le gouvernement de Metz, place si forte et si importante aux portes du royaume ; il avait le gouvernement de la Saintonge et de l'Angoumois ; il était colonel-général de l'Infanterie française. Agé de soixante-cinq ans, il s'appuyait sur ses deux fils, tous deux dans la force de l'âge et dignes d'un tel père : le marquis de la Valette et l'archevêque de Toulouse, plus tard cardinal de la Valette, excellent homme de guerre.

D'Épernon, de tout temps, l'avait pris de haut avec tout le monde. Maintenant, gonflé d'un orgueil intraitable, il veillait à ce que la distance entre lui et les autres fût pour le moins égale à celle qu'il consentait à reconnaître entre le Roi et lui. En 1614, lors de la mort du roi Henri, il avait rendu un grand service à la reine Marie de Médicis : c'était lui qui avait fait proclamer la régence de la Reine-Mère en prononçant, la main sur la garde de son épée, en pleine cour de Parlement, un discours impératif qui avait eu pour effet instantané d'ajouter, sans discussion, une règle nouvelle à la constitution non écrite du royaume. Si on avait, à son gré, mal récompensé de tels services, il trouvait une sorte de satisfaction raffinée dans l'orgueil du silence et du mécontentement. Il ne faisait plus guère à la cour que de rares apparitions. Cependant, il s'était décidé à venir saluer le Roi, quelque temps après la mort du maréchal d'Ancre. Un passage de Fontenay-Mareuil rend sensible l'espèce d'empire que le duc d'Épernon exerçait, alors, sur l'opinion et sur l'armée : « L'autorité qu'il avoit dans l'infanterie étoit si grande, et qui ne procédoit pas de la faveur comme autrefois, mais de son esprit, qu'ayant fait avertir du jour qu'il arriveroit, non-seulement les mestres de camp et les officiers tant du régiment des gardes que de tous les autres qui étoient à Paris furent au-devant de lui jusqu'à Étampes, mais une infinité d'autres venus expressément pour cela des garnisons de Picardie et de Champagne, aucun capitaine n'y ayant manqué sans grand sujet et sans lui en faire faire des excuses. »

De cet ancien favori devenu grand seigneur, Luynes, favori puissant en passe de devenir grand seigneur, s'était fait rapidement un ennemi : il n'avait pas appuyé assez fortement la candidature au cardinalat de l'archevêque de Toulouse, fils du duc d'Épernon ; dans une querelle de préséance, que celui-ci s'était faite avec le président du Vair, Garde des sceaux, — épée contre robe, —

Luynes avait paru incliner du côté du ministre. Et puis, ces deux personnages, Luynes, souple et cauteleux, Épernon, hautain et raide, étaient d'humeur incompatible. Ils s'étaient rencontrés, un jour, sur le degré du Louvre et Épernon avait dit à Luynes ce mot, depuis légendaire : « Vous autres, messieurs, vous montez, et nous, nous descendons. »

Un moment, on put craindre à la cour que le duc, entouré de ses gentilshommes, de ses gardes et d'une bande de sbires qu'il entretenait à son service, « les Simons, » ne tentât un coup en plein Paris. On voulut le saisir. Averti, il quitta la ville, après avoir fait audacieusement ses visites d'adieu à la tête d'une troupe de trois cents cavaliers, et se rendit à son château de Fontenay-en-Brie. Mais, sur nouvel avis, il avait cru prudent de s'éloigner, gagnant presque seul, à marches forcées, malgré son âge, sa ville de Metz, où il s'enferma. Il n'était pas homme à pardonner cette alerte.

Cependant, Ruccellaï se creusait toujours la tête pour trouver les moyens de rentrer en grâce près de la Reine-Mère, dont il s'était déclaré le cavalier servant. Il errait, déguisé et inconnu, autour de Blois, reçu de temps à autre, en cachette, par Marie de Médicis, qui se prêtait à ce dangereux manège. Il eut l'idée de lui proposer d'aller lui-même, avec un mandat exprès, demander au vieux duc de Bouillon, expert en intrigues et en rébellion, un appui ou du moins un conseil. Autorisé, il partit d'une traite de Blois pour Sedan, toujours déguisé, se sentant toujours traqué, en péril, mais allègre et résistant, malgré sa complexion délicate, parce que le feu de l'intrigue l'animait. Bouillon refusa l'appui, mais donna le conseil : « Adressez-vous au duc d'Épernon, dit-il ; lui seul est d'humeur et de taille à vous venir en aide. »

Grand embarras pour Ruccellaï ; il était brouillé à mort avec le duc. Cependant, il tenait à son projet. Ce n'était pas le scrupule des premiers pas qui le gênait ; mais il craignait un refus brutal de d'Épernon quand celui-ci saurait que, lui, Ruccellaï, était dans l'affaire. Avec une habileté consommée et où se reconnaît le disciple de Machiavel, il trompa le duc et l'engagea à fond dans le complot, sans se découvrir. Quand il se montra, les fils étaient noués de telle sorte que le duc était à la discrétion de l'intrigant, qui, d'un seul mot, pouvait le perdre. Il n'y avait plus qu'à marcher.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, que si cette vaste machination fut un chef-d'œuvre d'habileté de la part de Ruccellaï, elle fut un modèle d'activité et de résolution de la part du duc d'Épernon. Une fois son parti pris, il ne recula devant rien.

A la simple lecture du récit que fait, de cette extraordinaire entreprise, son secrétaire Girard, on se sent pris d'émotion en voyant toute la peine dépensée et tout le risque couru, dans des circonstances pareilles, par ces hommes énergiques. Vingt fois le complot faillit être découvert; vingt fois on passa par des angoisses et des transes horribles : courriers dévalisés, paquets jetés à la rivière et repêchés au fil de l'eau, trahisons déjouées, dévouemens obscurs et ignorés; puis les grandes chevauchées à travers tout le royaume, les rencontres fortuites de troupes inconnues qui s'arrêtent de loin, le fusil au poing, et interrogent; rendez-vous manqués d'un quart d'heure, surprises d'auberge, interpellations des sentinelles du haut des remparts des villes qui restent closes, indiscretions de femmes et de laquais, fuite errante à travers les bois, la nuit, sans guide, par des chemins que personne ne connaît, dans des fondrières où les chevaux se perdent, le long des rivières débordées, à la recherche, pour passer, du vieux pont en dos d'âne bâti par les Romains; c'est à travers ces mille aventures, bien plus romanesques qu'un roman, que le complot se trame, se déroule et s'achève, dans un décor dessiné par Callot : aux cuisses, le grand cheval barbe, noir, avec le nez fortement busqué; au front, le chapeau à grand panache; aux jambes, les housseaux de cuir qu'on ne quitte que le chemin fini; et, embarrassant la marche, le poids de toute une fortune, soit en pierrieres dans des cassettes, soit en ducats roulés dans des boudins de cuir, dont est chargé le cortège des mules qui vont en avant, conduites par des laquais que l'on surveille de l'œil, la main sur le pistolet.

Le plan arrêté était celui-ci : tandis qu'un émissaire, que l'on croyait sûr, se rendrait près de la Reine-Mère pour l'avertir, d'Épernon quitterait Metz, dans le plus grand secret, traverserait toute la France et gagnerait son gouvernement d'Angoumois, où il devait attendre la Reine qui, de son côté, se serait enfuie de Blois. Ce vaste plan n'avait de chance de succès que s'il s'exécutait avec la plus grande précision. Ruccellaï galopait jour et nuit pour tout ajuster. Il cachait si bien son jeu, qu'à Paris, on le croyait en Allemagne. Plus de cent personnes, pourtant, étaient

dans le secret. Le miracle fut que Luynes ne sut rien ou, plutôt, qu'averti, à diverses reprises, il ne voulut rien entendre. Il était si fin qu'il ne croyait même plus la vérité.

Le duc d'Épernon partit de Metz, le lundi 22 janvier, précédé de huit jours par l'archevêque de Toulouse et laissant la garde de la ville à son plus cher fils, le marquis de la Valette. Il marcha à grandes journées, autant que la pesanteur de ses mulets le pouvait permettre. Malgré la saison, le temps fut si beau qu'on allait sans manteau. Il passa sous Dijon, qui refusa d'ouvrir ses portes, et il ne se sentit sauf que quand il eut franchi la rivière de Loire, au pont de Vichy. C'est de là qu'il écrivit au Roi pour lui annoncer la nouvelle de son acheminement en Saintonge et en Angoumois, « où il n'avait dessein, disait-il, que de vivre sous son obéissance. »

Cette nouvelle fut un coup de foudre pour Luynes, qui n'avait reçu qu'un avis assez obscur de Dijon. Il comprit qu'il se tramait quelque chose de grave. Mais il n'eut pas encore la pensée qu'il s'agissait de la Reine-Mère.

Celle-ci attendait, avec une anxiété facile à concevoir, des nouvelles de l'exécution d'un projet sur lequel elle n'avait que de très vagues indications. L'agent de Ruccellaï qui devait l'avertir du départ du duc d'Épernon, au lieu de se rendre à Blois, avait gagné Paris, dans le dessein de trahir. Mais, par le plus grand des hasards, un membre du Parlement, ami de la Reine-Mère, avait eu vent de son secret et de ses intentions, et, sans savoir au juste de quoi il s'agissait, avait eu la présence d'esprit de détourner le coup. Cependant Marie de Médicis ne recevait aucun avertissement. Elle se morfondait dans l'attente.

D'autre part, l'archevêque de Toulouse et le duc d'Épernon lui-même, parvenus à Confolens en Angoumois, vingt jours après son départ de Metz, s'étonnaient de ne recevoir aucune nouvelle de la Reine-Mère. Ils se décidèrent cependant à quitter Confolens et à descendre vers Blois, en envoyant un homme d'entreprise qui était leur confident, Du Plessis, et, plus en avant encore, en pointe, un valet de chambre, nommé Cadillac, qui, depuis le début, était aussi dans le secret. Du Plessis s'arrêta à Loches, où il devait être bientôt suivi par l'archevêque de Toulouse. Cadillac alla jusqu'à Blois. Ce fut cet homme qui fut chargé, au moment critique, de serrer le nœud de toute l'affaire.

Arrivé à Blois, il demanda à parler à la Reine. Reçu aussitôt, il eut avec elle un long entretien dans son cabinet. Il raconta tout

le voyage du duc d'Épernon et, conformément aux instructions qu'il avait reçues, il se mit aux ordres de la Reine, si elle était disposée à quitter le château. On s'imagine l'angoisse de cette femme, seule, sans conseil, au moment de prendre un parti si grave, sur la parole d'un tel homme, et de se lancer dans une telle aventure. Ne sachant à qui se fier, elle n'avait rien dit à personne. Du Plessis arriva derrière Cadillac. Il fut reçu à son tour, retenu et logé au château. Il fit si bien qu'il décida la Reine. Sur son conseil, elle prit pour confident un jeune homme de son entourage, le comte de Brenne, frère du marquis de Mosny.

Cadillac fut renvoyé vers l'archevêque de Toulouse pour l'avertir des dispositions de la Reine. L'archevêque, qui était déjà à Loches, s'avança jusqu'à Montrichard, à six grandes lieues de Blois et tout fut prêt pour la nuit suivante, 22 février, un mois, jour pour jour, après que le duc d'Épernon avait quitté Metz.

Le duc d'Épernon lui-même était à Loches. Il reçut Cadillac, retour de Blois, et se fit rendre un compte exact de tout ce qui s'était passé. On dit qu'à cette heure décisive, cet homme, qui venait de donner de si grandes preuves d'énergie et de résolution, hésita. Il se fit répéter par Cadillac, plus de cent fois en moins d'une demi-heure, ce que la Reine avait dit. A la fin, il se décida, et faisant allusion lui-même à César, il dit : « Nous avons, maintenant, franchi le Rubicon. » Il laissa donc partir de nouveau Cadillac. Ayant quitté Loches à huit heures du soir, celui-ci galopa dans la nuit sombre et arriva, entre minuit et une heure du matin, au pont de Blois. Il se glissa dans la ville, où il rencontra d'abord le comte de Brenne, et les valets de pied de la Reine, qui avaient préparé le carrosse, auprès du pont. Il traversa la ville silencieuse, monta jusqu'au château et, étant sur le chemin, du pied du rempart, il vit, là-haut, au deuxième étage, la chambre de la Reine éclairée. Il trouva aussi, toutes préparées par de Brenne, deux échelles qui permettaient de gagner d'abord la terrasse et ensuite, le long du mur, la fenêtre de la Reine. Il monta. La fenêtre était fermée. Il frappa. On tardait à lui ouvrir et, du haut de l'échelle, il assistait à une scène poignante qui se passait au dedans. Les domestiques de la Reine, auxquels elle avait fini par se confier, la suppliaient de ne pas partir. Ils ne savaient rien du complot, ignoraient que le duc d'Épernon fût de la partie et, effrayés de la soudaineté et du péril d'une si grave résolution, ils s'efforçaient de s'y opposer.

La Reine avait fait mettre ses pierreries dans des coffres et s'était habillée d'une robe courte. Elle ordonna qu'on ouvrit la fenêtre. Cadillac sauta dans la chambre et se jeta à ses pieds. Quand il eut prononcé le nom du duc d'Épernon, tout le monde comprit; les résistances tombèrent.

La Reine troussa elle-même sa robe autour de sa ceinture et s'avança vers la fenêtre. Le comte de Brenne passa le premier, la Reine descendit la seconde, Du Plessis, qui ne l'avait pas quittée, le troisième, et ensuite les autres, c'est-à-dire Cadillac, deux exempts des gardes et la femme de chambre, Catherine.

La fenêtre de la chambre de la Reine est à plus de cent vingt pieds au-dessus du sol. La Reine, grosse et lourde, eut toutes les peines du monde à descendre la première échelle. Arrivée à la terrasse, elle n'en pouvait plus et déclara qu'elle ne mettrait pas le pied sur la seconde échelle. Heureusement, il y avait à cet endroit un éboulement. On la mit sur un manteau qui, attaché par des cordes, fut glissé le long du terre-plein, et elle arriva ainsi en bas, sans encombre. Le comte de Brenne la prit sous un bras, Du Plessis sous l'autre, et elle marcha ainsi, à pied, vers la rivière, traversant la ville endormie. Le groupe fut rencontré par des soldats qui, voyant cette femme entre deux hommes, crurent que c'était quelque ribaude. Elle dit elle-même, en riant : « Ils me prennent pour une bonne dame. »

Bientôt, on fut au Pont. Le carrosse était caché dans une ruelle. En ne le voyant pas, on eut encore un moment d'angoisse. Mais un page vint avertir. La Reine monta dans le carrosse avec le comte de Brenne, Du Plessis et sa femme de chambre, Catherine. On emportait des cassettes pleines d'or et de pierreries. La Reine ne pouvait rester en voiture sans lumière : aussitôt hors du faubourg, on alluma des flambeaux. On galopa vers Montrichard. L'archevêque de Toulouse y était. Rucellaï aussi, plein d'anxiété. Ne pouvant plus y tenir, il partit, avec quelques cavaliers, en avant, sur la route de Blois. Il salua le premier la Reine. On peut deviner la joie.

Puis, ce fut, à Montrichard même, l'archevêque de Toulouse; puis, les chevaux changés, on repartit aussitôt, par le chemin de Loches, où on rencontra, à une lieue de la ville, le duc d'Épernon, accompagné de cent cinquante chevaux. Il salua la Reine et lui offrit son service. Elle ne tarit pas en remerciemens, en promesses et en effusions. Le duc reçut, de la Reine, le commandement de

prendre place en son carrosse, et ils entrèrent ainsi à Loches, surpris et satisfaits, l'un et l'autre, de la réussite d'une si vaste et si extraordinaire machination ; mais déjà, aussi, soucieux du résultat final et des difficultés nouvelles dans lesquelles les jetait un coup si audacieux.

Au château de Blois, personne n'était averti du départ de la Reine. Le lendemain, au grand jour, les domestiqués, n'étant point appelés dans la chambre de leur maîtresse, ne savaient que croire d'un si profond sommeil. Enfin on se décida à entrer. On ne trouva plus personne, ni la Reine, ni sa femme de chambre, ni ses domestiques les plus intimes. En ville, on commençait à parler de ce qui s'était passé la nuit. Aussitôt, le comte de Cheverny, gouverneur du Blaisois, et les échevins de Blois dépêchèrent à la cour. La nouvelle de la fuite de la Reine se confirmait de toutes parts.

Grand fut l'émoi. Le Roi était à Saint-Germain, où il comptait rester pour faire retraite et chasser pendant tout le carême. Il revint en hâte à Paris. Les conseils se réunirent. Les avis, comme les sentimens, furent partagés. Le Roi voulait armer immédiatement et se diriger vers la Loire pour mettre à la raison le vassal révolté. Luynes, n'écoutant d'abord que sa colère, était du même avis, ainsi que la plupart des ministres. Mais le président Jeannin fit toucher du doigt le danger d'une telle résolution. C'était retomber dans la faute commise par le maréchal d'Ancre. On risquait de s'embarquer dans une guerre civile longue et laborieuse, tandis que les affaires, au dedans ou au dehors, ne permettaient guère de courir une pareille aventure.

On tint conseils sur conseils : le prince de Piémont, marié tout récemment à la sœur du Roi, y fut admis. On voyait, de toutes parts, des sujets d'inquiétude. On appréhendait une coalition de tous les grands : Bouillon, à qui on avait retenu plus de 500 000 livres sur ses pensions et gages, Montmorency qui n'avait pu obtenir la délivrance de son beau-frère Condé, le duc de Ventadour, le marquis de la Force, Montespan, Saint-Luc Pardaillan, Soubise, M. le Grand ; même les Guises et Lesdiguières étaient soupçonnés. On parlait d'un soulèvement des huguenots et on assurait que la Reine s'était acquis le concours du roi d'Espagne.

Le 25, on réunit le Parlement. On obtint de lui, séance tenante, un arrêt déclarant criminels de lèse-majesté « tous ceux qui prendraient les armes sans commission de Sa Majesté. » On annonçait,

en même temps, que le Roi, *si faire se pouvait*, partirait, le samedi suivant, 2^e de mars, pour s'acheminer vers Tours. A cet effet, on donnait les commissions nécessaires pour lever des gens de guerre et on décidait le rétablissement de la Paulette, de façon à réunir les 1 200 000 écus nécessaires pour commencer la guerre.

A ce mot, tout le monde s'émeut. Les gens prudents, les bourgeois inquiets pour leurs rentes, le clergé, les jésuites, les ambassadeurs crièrent : *la paix, la paix!* Le nonce Bentivoglio, quoiqu'il n'eût pas encore reçu d'instructions, crut devoir intervenir dans ce sens, tant auprès du Roi qu'auprès du duc de Luynes. Celui-ci « toujours timide, » (ce sont les termes du nonce) commençait à réfléchir.

Quoique les nouvelles parussent meilleures, et qu'on n'apprit aucune défection dangereuse, ni parmi les grands, ni parmi les principaux chefs des huguenots, on se sentait de moins en moins disposé à courir les hasards de la guerre, et à engager une campagne difficile, à l'autre bout du royaume, dans une saison si rigoureuse. On armait, mais mollement. On savait que d'Épernon armait aussi, et qu'il se préparait à tenir tête aux troupes royales, commandées par Schomberg, envoyées dans ces parages. On consultait tout le monde, même Bouillon, docteur en intrigues, à qui on demandait, assez naïvement, le moyen de réparer le mal qu'il avait fait. Il répondit, le bon renard, « qu'il fallait assoupir ce mécontentement par remèdes doux et bénins et que le Roi ne devait troubler la paix de son royaume en un temps où elle était établie et si chérie de ses sujets. »

Le Roi avait reçu, le 26, par un courrier tout crotté, une lettre de la Reine-Mère, datée de Loches, où elle déclarait qu'elle s'était mise en liberté pour avoir plus de commodité de lui signaler la rigueur et la tyrannie de ceux qui portaient le royaume à sa perte. Elle ajoutait « avoir choisi sa retraite dans le gouvernement du duc d'Épernon, parce que l'affection de ce seigneur et sa fidélité au bien de l'État n'avaient jamais été contestées et que le feu Roi, connaissant sa vertu et sa probité, lui avait, dans ses derniers jours, conseillé de se fier à lui plus qu'à aucun autre des grands du royaume. » Cette lettre qui était, dit-on, du style de Rucellai, mécontenta vivement le Roi. Il ne parlait que de monter à cheval.

Ce fut Luynes, lui-même, qui entreprit de le calmer. On commença par gagner du temps, sous prétexte de délibérer et de

tenir la Reine en suspens. Puis, au bout de quinze jours, on rédigea une réponse où, pour éviter de prendre à partie directement la Reine-Mère, on accusait d'Épernon de tout le mal. Dans cette lettre, rendue publique comme celle de la Reine, on reprochait au duc d'avoir osé entreprendre sur la liberté de la mère de son Roi, au moment même où le fils ne songeait qu'à se rapprocher d'elle. On déclarait que la lettre signée par elle avait été certainement écrite par le duc qui la tenait en sa puissance. On faisait appel aux sentimens maternels pour engager Marie de Médicis à rétablir la paix dans l'État en ajoutant que, si sa demeure de Blois ne lui était pas agréable, elle pouvait choisir sa résidence partout où elle voudrait dans le royaume.

Quant au duc, il était révoqué de sa charge de colonel-général de l'Infanterie et on nommait à sa place le duc de Vendôme; on lui enlevait ses emplois, ses places et ses gouvernemens : on déclarait qu'il serait exclu de tout arrangement et serait traité comme rebelle et coupable de lèse-majesté.

En un mot, en séparant la cause du duc d'Épernon de celle de la Reine, on laissait entendre clairement qu'on renonçait à user de rigueur à l'égard de celle-ci. Et c'est, en effet, ce qui arriva. Dans un conseil réuni le 11 mars, on décida, tout en continuant les armemens, « de chercher une solution pacifique plutôt que de recourir à une répression méritée » et deux négociateurs, esprits concilians, dont le choix dut être particulièrement agréable à la Reine-Mère, M. de Béthune et le Père de Bérulle, fondateur de l'Oratoire, furent envoyés à Angoulême pour lui porter la lettre du Roi, lui faire connaître les sentimens où on se trouvait à la cour et rechercher les bases d'un arrangement pacifique.

C'est alors qu'on se rendit compte à la cour de la faute qu'on avait commise en éloignant de la Reine-Mère le conseiller avisé et conciliant qu'une rancune imprudente avait exilé à Avignon, On avait ainsi jeté Marie de Médicis dans les bras de Ruccellaï et de d'Épernon. La belle avance!

D'ailleurs, il y avait, auprès du Roi, auprès du duc de Luynes, des gens tout prêts à saisir la première occasion de parler en faveur de l'évêque de Luçon : c'était, en premier lieu, le Père Joseph, c'était Bouthillier La Cochère, et c'était même Déagent, qui,

ayant perdu, depuis quelque temps, tout crédit auprès de Luynes, cherchait quelque moyen de rentrer en grâce auprès de ceux qu'il avait si audacieusement trompés. Tous ces ressorts jouèrent à la fois. Déagent va même jusqu'à dire, dans ses *Mémoires*, qu'on agit directement auprès du Roi et que celui-ci prit son parti, spontanément, sans consulter Luynes.

Quoi qu'il en soit, quelques jours après qu'on eut reçu la nouvelle de la fuite de la Reine-Mère, et avant même qu'on eût décidé le départ des négociateurs, le Roi lui-même écrivit à l'évêque une lettre très obligeante, qui fut remise au frère du Père Joseph, Du Tremblay, avec ordre de la porter sans retard à Avignon. Elle prescrivait à Richelieu de se rendre, toute affaire cessante, auprès de la Reine-Mère, à Angoulême.

On pense bien que l'évêque ne se fit pas prier. Nous avons vu qu'il était prêt, son bail résilié et son testament fait, comme à la veille d'un long voyage. Avait-il prévu celui-ci? Était-il averti? On peut, à la rigueur, le supposer. Cependant, les délais paraissent bien courts pour qu'il ait pu connaître, à Avignon, toutes les phases de la grande intrigue qui se tramait entre d'Épernon et Marie de Médicis. Celle-ci, comme on l'a vu, ne fut avertie qu'au dernier moment, par l'arrivée inattendue de Cadillac; et, quant à Ruccellaï, qui, seul, tenait tous les fils, il jouait sa partie contre Richelieu et avait, par conséquent, tout intérêt à ne rien laisser parvenir jusqu'à lui.

En tous cas, l'évêque de Luçon n'avait qu'à partir. La lettre du Roi lui étant parvenue le 7, le lendemain il était en voiture : « Aussitôt que j'eus reçu la dépêche de Sa Majesté, dit-il, bien que le temps fût extraordinairement mauvais, que les neiges fussent grandes et le froid extrême, je partis en poste d'Avignon pour obéir à ce qui m'était prescrit et à ce à quoi j'étais porté par mon inclination et mon devoir. »

Cependant, divers incidens pénibles devaient retarder encore ce voyage que l'évêque entreprenait si allégrement. En approchant de Vienne, comme le carrosse traversait un petit bois, il fut arrêté soudain. Trente soldats, armés d'arquebuses, mirent la main sur l'évêque, en prétendant exécuter les ordres du gouverneur de Lyon, M. d'Alincourt. Celui-ci, fils de M. de Villeroy, croyait agir conformément aux désirs de la cour. Les ministres, en effet, n'avaient pas été tenus au courant de la décision prise au sujet du rappel de M. de Luçon. M. d'Alincourt avait même

reçu de Paris une lettre de son fils, lui répétant un mot échappé à Luynes, alors que la nouvelle de la fuite de Marie de Médicis venait seulement d'arriver à Paris : « Si votre père, aurait-il dit, pouvait arrêter l'évêque de Luçon, il nous ferait grand plaisir. » Ce d'Alincourt, qui, d'ailleurs, était une bête, avait cru faire un coup d'éclat en arrêtant le carrosse. Il fut bien surpris quand Du Tremblay, qui l'avait joint, eut exhibé les ordres du Roi. Il fallut bien se rendre à l'évidence, et s'incliner devant l'homme qu'on se disposait à traiter si mal. Richelieu dit joliment, après avoir conté l'aventure : « Le sieur d'Alincourt fit force excuses que je reçus en paiement, et, aussitôt que j'eus diné avec lui, je partis pour continuer mon voyage en poste comme je l'avais commencé. »

Pénible voyage de quinze jours, à travers cette dure Auvergne, toute blanche de neige, et avec tant de projets, tant de soucis, tant de rêves pressés d'atteindre le but. A Limoges, nouvelle alerte. Schomberg était dans ces parages, opérant à la tête des troupes du Roi. Il apprit qu'un évêque passait par là; s'imaginant que c'était l'archevêque de Toulouse, il le fit poursuivre. Mais Richelieu, sentant le péril, avait changé de route et avait, ainsi, échappé à ce nouveau danger.

Enfin, le 27 mars, mercredi de la Semaine-Sainte 1619, un an, jour pour jour, après qu'il avait quitté son diocèse pour prendre le chemin de l'exil, il arrivait à Angoulême, où se trouvait la Reine-Mère et pouvait se présenter à elle, conformément aux ordres du Roi, pour reprendre auprès d'elle, avec ses fonctions, l'autorité et l'influence que tout le monde était maintenant d'accord pour lui reconnaître. Quel changement!

La Reine avait peine à dissimuler sa joie. Bouthillier La Cochère, arrivé directement de Paris, mettait rapidement Richelieu au courant de tout ce qui s'était passé. Quant à Ruccellaï et à d'Épernon, ils se regardaient sans rire, ayant bien l'air de gens qui auraient tiré les marrons du feu.

LE

MÉCANISME DE LA VIE MODERNE

L'ALCOOL ET LES LIQUEURS

L'alcool est aujourd'hui, en France, un liquide assez mal vu, quoique largement consommé. Oserait-on bien plaider la cause de ce produit qui jouit de si peu d'estime et de tant de faveur? Tremper lentement ses lèvres, après le repas, dans un verre de cognac ou de liqueur, dont on cueille la saveur avec le bout de sa langue, en menant un deuil extrême sur les progrès de l'alcoolisme, est le fait d'à peu près tous ces adultes, pétris de la pâte des heureux, qui composent les « classes bourgeoises » du temps présent.

Ceci prouve que la question a deux aspects... au moins, — deux aspects sous le seul point de vue de l'absorption gastronomique, en nature, — car l'alcool est ingurgité aussi, changé en vinaigre; il tient sa place dans le chauffage et l'éclairage; les pharmaciens, les parfumeurs ne sauraient s'en passer; enfin, visible ou invisible, il joue dans les dessous de notre existence quotidienne un rôle fort important: sans lui, pas de quinine, d'éther ou de chloroforme, pas de vernis pour les meubles, pas de fulminates pour la chasse, pas de collodion pour les plaques de photographie. Il a donc, il *pourrait avoir* surtout, si la fiscalité jus-

qu'à ces derniers temps n'y avait mis obstacle, de nombreuses destinations en dehors de l'estomac des hommes.

I

Cette eau de feu apparaît ainsi sous des couleurs plus variées, moins sombres qu'on ne l'imagine en général. Elle est d'un haut intérêt pour la richesse du pays : la récolte d'environ 100 000 hectares du sol français, cultivés en betteraves ou en céréales qui se transforment chaque année en alcool, représente, comme journées de labour agricole, 10 millions de francs, et 8 millions comme main-d'œuvre industrielle pour la distillation. Cette opération-ci exige à son tour, de la part des usines où elle s'accomplit, une dépense de plus de 400 000 tonnes de houille; l'outillage est, pour les constructeurs de machines, un élément de travail considérable; le transport des matières qui servent à l'approvisionnement des distilleries, celui des marchandises qu'elles livrent à la consommation, fournissent à nos chemins de fer une bonne somme de trafic.

Les sous-produits eux-mêmes, drèches, tourteaux, engrais, ne sont point méprisables; on évalue à 4 millions et demi de francs le carbonate de potasse contenu dans les résidus salins de la betterave. Et nous n'envisageons ici que l'alcool d'industrie, parce qu'à la vérité il constitue, lui seul, les neuf dixièmes du total annuel. Mais quelle ressource les eaux-de-vie de vin, de cidre, de marcs et de fruits divers apportent au budget rural, il suffit, pour l'apprécier, de posséder un coin de terre en pays de raisins, de pommes ou de cerises.

De la rustique chaudière des campagnards, de l'alambic géant du manufacturier, jusqu'au « zinc » humide des cabarets, ou jusqu'à ces carafons symétriques, groupés naguère en des étuis cadencés sous la dénomination de « caves à liqueurs, » l'eau-de-vie passant de mains en mains, colorée, coupée, sucrée et ingénieusement aromatisée, a rencontré sur sa route le « commis des aides, » comme on disait sous l'ancien régime, l'agent du fisc, auquel elle a versé, pour entrer dans le monde, un péage parfois égal au quadruple de sa valeur primitive. De là un nouvel intérêt à la vente : l'État, qui trouve moyen de se faire payer annuellement 270 millions de francs, par les contribuables désireux d'éprouver la sensation d'une brûlure flatteuse dans le gosier.

Taxe subtile entre toutes, et dont l'extrême mansuétude n'est comparable qu'au profit de 330 millions par an, tiré par le même État de la permission, aux citoyens octroyée, de gargariser leur gorge avec la fumée d'une herbe odoriférante, ou de chatouiller leurs narines, en les bourrant de ce végétal réduit en poudre.

De sorte que, parmi trois milliards de recettes nationales, 600 millions — le cinquième — proviennent de tributs bénévolement levés sur des jouissances de pur luxe. Vapeurs bercées de l'alcool, jolis nuages bleuâtres du tabac, doux impôts de chimère et d'ivresse, vous avez droit au respect du financier, à l'estime du législateur ! Il se rencontre nombre d'indiscrets pour abuser des meilleures choses de ce monde ; en ce qui touche particulièrement les « spiritueux, » faut-il, pour quelques cas dûment constatés de *delirium tremens*, maudire, avec les hygiénistes, ce présent moderne de la science ?

Quelque étroites, en effet, que soient les relations de l'ivrognerie avec l'alcool, celui-ci pourtant est né d'hier, tandis que celle-là possède les plus respectables traditions d'antiquité. Il n'est même pas sûr que les breuvages préhistoriques ou légendaires, *amrita* des Indes, « liqueur d'oubli » des Scandinaves, et jusqu'à ce jus recuit et condensé auquel les Grecs donnaient le nom de « vie » — *Bios*, — ne fussent pas aussi propices à l'ébriété. Mais, si la propriété bienfaisante de « tuer les vers » est déjà reconnue à l'alcool par un *Thesaurus sanitatis* de 1577, les ouvriers du xvi^e siècle n'auraient pu, chaque matin, « tuer le ver, » avec une application aussi soutenue que ceux de nos jours, pour cette raison que l'eau-de-vie ne sortait guère de l'officine des « apothicaires épiciers » qu'en de rares circonstances.

Elle était toutefois connue depuis longtemps en France. « Le croirait-on, écrit Arnaud de Villeneuve au xiii^e siècle, on tire du vin une eau qui n'en a ni la couleur, ni la nature, ni les effets. On a donné à cette eau de vin le nom d'eau-de-vie et, certes, ceux qui en éprouvent l'efficacité trouvent le nom bien justifié, puisque certains modernes ont avancé que c'était une eau éternelle, une eau d'or, à cause de la sublimité de son action. »

On sait quelles étaient les idées du moyen âge sur les propriétés mystérieuses de l'or. La vertu curative qu'on lui attribuait déterminait les marchands à introduire dans des boissons en vogue quelques parcelles visibles de ce métal ; ce n'était pas seulement par la bouche que les châtelains opulents absorbaient ce tonique

merveilleux, si l'on en juge par les « clystères dorés, » — remèdes de prince, — dont la mention coûteuse revient, avec fréquence, dans les comptes féodaux. L'or liquide fut longtemps considéré comme une potion souveraine : Brantôme lui attribue la conservation de la beauté de la duchesse de Valentinois ; l'empereur Rodolphe, au dire de Tallemant, s'en servait : « il se tint ainsi en santé de longues années » ; et Molière, dans le *Médecin malgré lui*, fait dire à l'un de ses personnages, apprenant les résultats d'un élixir qui ressuscitait les morts : « Il fallait que ce fût quelque goutte d'or potable. »

Aussi était-ce dans un vase d'or que notre auteur du xiii^e siècle conseillait de garder cette eau-de-vie, qui « guérit ou préserve d'une infinité de maux et entretient la jeunesse chez ceux qui ont dépassé la maturité. » Elle mit quatre cents ans à passer du domaine de l'alchimie dans la fabrication vulgaire : dès le xiv^e siècle, les grands seigneurs conservent quelques fioles de ce spécifique pour leur usage personnel, — un spécialiste vient de loin chez Madame de Flandres « faire l'aigue ardent, » — le peuple, jusqu'au règne de Louis XIV, ne voyait encore dans l'alcool qu'une médecine onéreuse ; le monopole en était concédé à des commerçans privilégiés, et la confection réglementée par un édit de 1634, défendant d'y employer du poivre, du gingembre, des graines de genièvre, « et autres drogues non convenables au corps humain. »

Quatre-vingts ans plus tard (1713), une loi intervient, dans l'intérêt de l'exportation, « afin que la réputation de nos eaux-de-vie ne dégénère pas à l'étranger, » pour défendre de brûler des lies ou des marcs ; preuve que déjà les pays vignobles savaient utiliser ces déchets et aussi que ce genre d'alcool avait ses amateurs. La consommation s'était développée dans l'intervalle ; parmi les dépenses des bâtimens royaux, en 1684, figurent des achats d'eau-de-vie pour les ouvriers qui travaillaient au château de Versailles. Ils n'en devaient pas boire à l'excès, si l'on en juge par le prix du litre, — 2 fr. 30 en monnaie de nos jours, — égal à celui d'une journée de maçon à la même époque.

Mais le litre d'esprit-de-vin se vendait en gros, chez le producteur, 1 fr. 40 de notre monnaie à Orléans et 78 centimes seulement à Bordeaux (1682). Les prix oscillèrent, au xviii^e siècle, depuis 12 francs jusqu'à 1 franc le litre seulement ; sans doute, pour ce dernier chiffre, non compris les « droits du roi ; » car déjà

le fisc avait flairé là une bonne source de recettes. Au moment de la Révolution, du cognac âgé de vingt ans se payait à Paris 8 francs le litre; à Cognac, l'eau-de-vie n'était cotée que 3 francs, dans les Charentes, 2 francs et dans le Bordelais, 1 fr. 50, prix qui représente la valeur moyenne des spiritueux indigènes en 1790. Tous provenaient, bien entendu, de la distillation des vins et des cidres; les propriétaires de Saintonge et d'Aunis, en particulier, se plaignaient amèrement, en 1785, d'être réduits à convertir leurs vins en alcool, *pour s'en défaire*, ne pouvant les exporter en nature par suite des droits élevés à la sortie, ni les vendre dans le voisinage, vu la médiocre qualité de ces produits auxquels les gens riches préféraient les crus de Bordeaux. Ils passaient donc ces liquides à l'alambic, mais en gémissant sur les frais que l'opération occasionnait, notamment sur la cherté du bois, « très rare dans la province. »

Notre siècle réservait aux viticulteurs charentais des compensations auxquelles ils étaient loin de s'attendre, malgré la concurrence des nouveaux « esprits » entrés dans la consommation. Un savant saxon avait, depuis deux cents ans, démontré qu'il était possible de tirer l'eau-de-vie d'une foule de matières, et la distillation des grains apparut en Allemagne sous le règne de Ferdinand II. Chez nous, elle était si peu usitée que, jusqu'à 1850, 815 000 hectolitres, — sur 890 000 fabriqués annuellement — étaient issus des jus de fruits fermentés. A partir de 1855, les ravages de l'oïdium provoquèrent le développement rapide des « alcools d'industrie, » ainsi nommés parce que leur production exige des usines et un outillage spécial.

Les vins, les cidres ou les bières, au sein desquels le sucre a fermenté spontanément, contiennent de l'alcool tout formé qu'il suffit de recueillir, en le séparant de l'eau, dans un alambic. Le sucre naturel des betteraves, ou de leurs mélasses, doit au contraire être transformé par des ferments artificiels, avant de pouvoir être isolé à l'état d'alcool; enfin l'amidon, qui représente 60 pour 100 environ du poids des grains, n'est qu'un sucre en expectative, un sucre spécial qui se refuserait à fermenter, même artificiellement, si, par une opération préalable, on ne le métamorphosait en glucose, avant de le transmuier, grâce à de nouvelles réactions chimiques, en alcool susceptible enfin d'être distillé.

En deux ans (1857), les eaux-de-vie de fruits étaient tombées

de 815 000 à 165 000 hectolitres : celles de légumes et de céréales s'étaient élevées à plus de 500 000 hectolitres, impuissantes d'abord à combler le vide causé par la disparition des vins. Mais bientôt l'extension donnée à la culture des betteraves fournit un nouvel aliment : la mélasse, d'autant plus abondant que les procédés de fabrication du sucre n'étaient pas encore perfectionnés. La baisse de prix provoquée plus tard par les abondantes récoltes des États-Unis, en blé et surtout en maïs, développa la distillation des substances farineuses jusqu'en 1890, où cette branche manufacturière, paralysée par les droits de douane, perdit tout à coup la moitié de son importance. D'une façon autrement grave, les eaux-de-vie de vin avaient été frappées par le phylloxera durant le même intervalle : réduites de 545 000 hectolitres, en 1876, à 27 000 seulement en 1880. Ce dernier chiffre demeura presque sans changement jusqu'à la fin de la crise, jusqu'à ce que le nouvel ennemi de nos cépages eût été mis dans l'incapacité de nuire.

Il y eut, durant cette période néfaste d'une quinzaine d'années, — celle des « quinze vignes maigres, » — une heure où l'on put croire les vieux alambics condamnés à se tarir tout à fait lorsque, vers 1886, il n'en sortit que 19 000 hectolitres d'esprit-de-vin. Les chiffres se sont heureusement relevés depuis, jusqu'à 100 000 hectolitres en 1893 et, plus tard, à 160 000, par suite de la reconstitution du vignoble. Si cette production ne retrouve pas, dans l'avenir, l'importance qu'elle avait précédemment acquise, c'est que le perfectionnement du « travail des vins (1), » joint au développement des moyens de transport, permet aux propriétaires de vendre des liquides qui n'avaient jadis d'autre débouchés que la chaudière du distillateur.

II

C'est aussi que les alcools du Nord, dont le prix allait sans cesse diminuant tandis que leur qualité s'affinait, avaient peu à peu accaparé sur le marché la clientèle des alcools du Midi ou de l'Ouest. Les deux millions et quart d'hectolitres de spiritueux qui, d'un bout à l'autre de l'année, sur la surface de notre république, suintent de l'extrémité des serpentins de cuivre, nuit et jour, en minces filets et, doucement encore, à doses lentes, sont

(1) Voyez dans la *Revue* du 1^{er} octobre 1894, l'étude parue sous ce titre.

entonnés, en majeure partie, dans la bouche des consommateurs, proménés sur les muqueuses de leur palais et, mêlés à la salive que fait jaillir ce contact, sont avalés enfin avec recueillement, ces deux millions et quart d'hectolitres ont trois sortes d'origines : près des sept dixièmes proviennent de la betterave, en nature ou en mélasse, après extraction partielle du sucre ; deux dixièmes sont tirés de l'orge, du maïs, du riz et de divers farineux. Le surplus, — un dixième environ, — est fourni par la distillation des raisins ou des pommes, soit en jus de premier pressurage, soit en mares ou en lies.

Bien d'autres substances donneraient aisément de l'alcool : on cherche à implanter en France la culture de variétés de pommes de terre, riches en matières amylacées, pour les substituer aux céréales ; rien ne s'opposerait à ce qu'on y employât des carottes, des haricots, des châtaignes ou des glands. Il pourrait être fait de l'alcool avec du bois, du coton, des chiffons, c'est-à-dire avec la cellulose, très abondante dans le règne végétal, transformée en sucre fermentescible sous l'action de l'acide sulfurique concentré. Le « sucre de bâton de chaise, » mentionné naguère par un vaudevilliste comme une plaisanterie de grande dimension, n'est pas une hérésie scientifique. Le prix de revient de ces spiritueux est seulement trop élevé pour que le procédé puisse entrer dans la pratique industrielle.

C'est aussi le cas, jusqu'à ce jour, des alcools de laboratoire, — alcools de l'avenir peut-être, — créés déjà sans sucre, sans farine, et même sans bâton de chaise, par la seule réunion des éléments qui constituent le produit naturel ; théoriquement : $C^3H^6O^2$. Il serait difficile, en demandant une bouteille ou un verre de $C^3H^6O^2$, de se faire servir dans un établissement quelconque des boulevards ; mais, pour le chimiste, ce que les générations précédentes appelaient de l'« esprit-de-vin, » et ce que les générations actuelles savent être l'esprit de beaucoup d'autres choses, n'est que la formule de l'alcool éthylique, deuxième série du premier groupe, — il y en a six, — des composés organiques de carbone, d'hydrogène et d'oxygène.

Combiner ces trois corps dans la mesure voulue et... verser, serait la plus simple chose du monde, si la préparation ainsi obtenue n'était beaucoup plus onéreuse que le cognac authentique des meilleurs crus. L'on affirmait, il y a quelques années, que le gaz acétylène, issu de la décomposition du carbure de calcium, et

connu de tous nos lecteurs (1), allait permettre de fabriquer un alcool pouvant être livré à la consommation moyennant 20 centimes le litre. Les essais ont prouvé que ces pronostics étaient peu fondés et que l'opération serait fort coûteuse.

Il est possible aussi, — l'expérience a été faite, — de se procurer un alcool de luxe avec l'arc électrique, sur lequel on fait passer un courant d'air et de vapeur d'eau; alcool de luxe, dis-je, parce que la dépense de force mécanique, — 8 chevaux pendant une heure et demie pour quelques milligrammes de liquide, — ferait ressortir, eu égard à ce rendement minime, le verre d'alcool pur à 500 ou 600 francs. C'est donc, jusqu'à ce que l'alcool synthétique de gaz ou de charbon de terre soit assez bon marché pour entrer dans les mœurs, de matières végétales que nous continuerons à isoler l'alcool par la distillation.

Distiller un liquide, c'est le transformer, par la chaleur, en vapeur, puis ramener, par le refroidissement, ces vapeurs à l'état liquide. L'alcool bouillant à 78° centigrades, tandis que la température d'ébullition de l'eau est de 100°, il semble que, sous l'action d'une chaleur qui ne dépasserait pas 78°, tout l'alcool du vin devrait s'en aller en vapeur, tandis que la partie aqueuse de ce vin demeurerait tout entière à l'état liquide; c'est-à-dire qu'en distillant trois hectolitres d'un cru contenant 10 pour 100 d'alcool, on devrait en recueillir exactement trente litres purs. Deux raisons s'y opposent, dans la pratique : l'alcool, — au contraire des ivrognes, — a pour l'eau tant de goût, il tient si fort à rester uni à elle, que cette affinité le retient et l'empêche de se dégager sous forme de vapeurs, dès que cela lui serait possible. L'eau, de son côté, se vaporise partiellement avant de bouillir à 100°.

La seconde étant ainsi plus prompte, le premier plus lent à se volatiliser qu'on ne le souhaite, il résulte de ce double fait que l'alcool, obtenu dans les appareils rudimentaires des « bouilleurs » de nos campagnes, ne « pèse, » à la sortie du serpentin, que 30 à 35 degrés, autrement dit qu'il est mélangé à un volume d'eau double du sien. Ce n'est encore qu'un « flegme, » un « brouillis » ou « petite eau, » que, par un second passage à la chaudière, — la rectification, — on portera à 60 ou 65 degrés, titre ordinaire des eaux-de-vie de vin à l'état frais.

Le temps en diminuera la force et la quantité : cinq hectolitres

(1) Nous avons parlé de l'acétylène dans une étude antérieure sur *l'Éclairage*. Voyez la *Revue* du 15 juin 1896.

d'eau-de-vie des Charentes à 70°, logés dans un fût de chêne neuf, se réduisent en vingt-cinq ans à trois hectolitres et demi à 50°. Mais aussi, par une fusion plus intime et une oxydation des éthers, auxquels ils doivent leur parfum, les cognacs gagnent en vieillissant le moelleux et la finesse. Les vins les plus estimés s'élaborent dans les appareils les plus rustiques, dont l'imperfection même a l'avantage de laisser aux produits obtenus l'arome qui les caractérise et auquel ils doivent la plus grande partie de leur valeur. Au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la « Grande Champagne, » ou de la « Petite, » ou des « Bois, » les alambics se compliquent davantage, parce que, le bouquet devenant moins fin, il est nécessaire d'éliminer de l'eau-de-vie certains principes qui lui communiqueraient un goût de terroir trop accentué.

III

Tout autre est la distillation des alcools d'industrie, où il faut économiser le temps, le combustible, et obtenir du premier jet des spiritueux à haut degré. Puis, autant il convenait de respecter le parfum naturel des eaux-de-vie de vin, autant il importe, pour les flegmes issus des jus pâteux de la betterave, des grains ou des pommes de terre, de les purger avec soin des substances qui leur communiquent une odeur désagréable et les rendraient impropres à toute consommation. Le bouquet, qui fait rechercher les unes, ferait repousser les autres. La rectification donne lieu à un travail si délicat, qu'il occupe des usines énormes.

Dans celle de MM. Delizy et Doistau, à Pautin, que j'ai visitée, passent chaque année 100000 hectolitres de spiritueux, presque le vingtième de ce qu'absorbe la France entière. Les appareils utilisés sont du même type que ceux où l'alcool est primitivement extrait par les distillateurs. Rien n'empêcherait ces derniers de procéder eux-mêmes à cette « repasse. » Seuls, les plus importants, les mieux outillés, se risquent à cette manipulation finale de leur industrie, où, faute d'exceller, leurs marchandises demeureraient invendables. La plupart cèdent leurs produits à des spécialistes, dont une organisation minutieuse explique le succès.

L'esprit-de-vin, chauffé dans la marmite, ou « cucurbite, » du bouilleur rural, s'évapore dans le « chapeau, » couvercle hermétique dont elle est surmontée, et redevient liquide en descendant

le long d'une spirale de cuivre plongée dans un baquet d'eau fraîche. C'est un souci constant et une manœuvre fatigante, pour le distillateur champêtre, de renouveler cette eau, que la traversée de la vapeur échauffe sans cesse, et qu'il faut maintenir froide pour avoir une bonne condensation. Les alambics un peu plus perfectionnés emploient ce calorique perdu en faisant passer le serpentín à travers un « chauffe-vin, » réservoir où le liquide fait antichambre, avant d'être admis dans la chaudière à une température devenue, par là même, voisine de l'ébullition. L'industrie a su, depuis longtemps, tirer un parti meilleur encore de la chaleur dégagée par les vapeurs d'alcool : elle s'en sert pour échauffer une série de vases communicans, de la même façon que le contenu de la chaudière est échauffé directement par le feu.

La première application de cette idée, due à Édouard Adam, remonte à 1801. Les vapeurs arrivant de la chaudière se condensent dans un premier vase, rempli comme elle de liquide à distiller; bientôt l'alcool ainsi condensé, se trouvant échauffé par l'arrivée constante de vapeurs nouvelles, bout à son tour et fait office de chaudière pour le vase suivant, où le même phénomène se reproduit. Après une série de volatilisations et de condensations successives, la vapeur d'alcool, de plus en plus riche, se rend au serpentín, où elle donne un esprit de titre très élevé, sans autre dépense de combustible que celui de la chaudière. L'appareil d'Adam a été le point de départ de ceux actuellement en usage, dont les vases consistent en plateaux superposés, figurant une colonne qui s'élève à la hauteur d'un troisième étage. Lorsqu'il suffit de distiller l'alcool sans se préoccuper de son goût, l'opération est menée d'une façon continue : le liquide, d'après un débit réglé, est envoyé directement au haut de la colonne, d'où il descend en cascade, de plateau en plateau, suivant un chemin inverse de celui des vapeurs qui montent. A leur contact brûlant, il se dépouille, dans le parcours, de la totalité de son esprit et, lorsqu'il parvient à la chaudière, ce n'est plus qu'un résidu bon à évacuer.

Lorsqu'on recherche des produits absolument neutres, la rectification discontinue est, paraît-il, préférable. On commence par diluer dans l'eau les flegmes, qui titrent jusqu'à 80°, pour les ramener à 45°. L'alcool ainsi lavé se séparera plus complètement des huiles essentielles et des impuretés multiples qui sont le cauche-

mar du fabricant. Il est introduit ensuite dans des appareils de capacité variable, — celui que j'ai sous les yeux, le plus vaste qui existe en France, contient 77500 litres, — chauffés par deux tuyaux de cuivre déroulant, parmi la masse du liquide, leurs anneaux monstrueux où la vapeur entre à 155° centigrades, et d'où elle ressort à l'état d'eau. Comme mesure de précaution et pour le cas où l'alcool s'infiltrerait, par une fuite quelconque, dans l'un des tuyaux, ceux-ci communiquent avec un étroit échappement à l'orifice duquel est une lampe toujours allumée. Là, les vapeurs alcooliques, s'il en existe, s'enflamment d'elles-mêmes à leur sortie et le vice se trouve immédiatement signalé.

Sitôt l'alambic en marche et commençant à couler, surviennent les éthers ou aldéhydes, si faciles à évaporer qu'ils bouillent à 20° de chaleur, l'acétone et l'acroléine, ou alcool qui fait pleurer. C'est la « tête, » de peu d'importance toujours comme volume. Avant que le thermomètre s'élève à 60°, elle est partie tout entière. On n'en saurait rien tirer de comestible et elle est simplement dénaturée en vue d'usages industriels.

Puis se présentent, dans la proportion et l'ordre suivant, les « mauvais goûts de tête, » — 17 pour 100 environ, — qui sont renvoyés dans les baes pour être de nouveau rectifiés; les « moyens goûts » ou « alcools au cours, » ainsi nommés parce que c'est à ce type que correspondent les prix cotés en Bourse; les qualités plus fines bénéficiant d'une prime variable. Ensuite viennent l'« extra-fin » et le « cœur, » que parfois l'on mélange sous le nom de « tout-venant bon goût, » — à peu près 60 pour 100 de la quantité. — Après quoi commencent les moyens et mauvais goûts de « queue. » La « queue, » ce sont les huiles essentielles, *fusel ôle* suivant le mot allemand usité, des valériانات, des butyrates, du furfurol, toutes substances plus ou moins nocives.

Elles n'ont point été portées à l'ébullition, car elles ne se volatilisent que depuis 160 jusqu'à 240° de chaleur; d'où le nom d'*alcools supérieurs* sous lequel on les désigne; mais elles ont été entraînées mécaniquement par les vapeurs alcooliques et les ont suivies jusqu'au sommet de la colonne distillatoire. S'il est relativement facile de se débarrasser des produits de tête, il n'en est pas de même des « queues, » qui, malgré leur faible dose, — mille hectolitres de flegme renferment à peine un hectolitre d'huile, — encombrant jusqu'à la fin la marche de l'appareil.

Cette « série grasse, » quintessence de la betterave ou des

grains, se décèle par son parfum à l'odorat expérimenté du contre-maitre : ce dernier connaît d'ailleurs exactement la quantité de « bon goût » que chaque alambic peut rendre. Quoiqu'ils se bornent à sentir, et ne goûtent jamais, les ouvriers sont exposés ici, sous l'influence des vapeurs qui attaquent leur gorge et leur foie, à devenir d'involontaires alcooliques.

Au sortir du col de cygne qui surmonte le 44^e et dernier plateau, l'alcool, pénétrant dans un condenseur, y est soumis à une sélection nouvelle. Dans ce récipient, où la température est maintenue à 70 degrés environ, il se sépare de lui-même, suivant son poids, en deux couches distinctes : la plus lourde, qui n'est pas encore totalement purifiée, s'amasse au fond et reprend le chemin de l'alambic pour se faire distiller une seconde fois ; la plus légère est admise dans le réfrigérant, puis à l'éprouvette, d'où on l'envoie dans les magasins. C'est au moyen d'un simple robinet, en donnant plus ou moins accès à l'eau froide dans le condenseur, y abaissant ou élevant ainsi la chaleur, tantôt pour maintenir la qualité, tantôt pour augmenter le débit, qu'un homme attentif et immobile dirige toute la rectification. L'eau joue donc, dans un travail de ce genre, un rôle considérable. L'usine de Pantin en consomme à l'heure 100 000 litres, puisées par deux pompes monumentales à 70 mètres au-dessous du sol, dans une nappe courante que les ingénieurs disent venir de Soissons.

La transformation en alcool comestible des flegmes de toute origine laisse relativement peu de déchet : la « freinte, » c'est-à-dire la différence admise par la régie entre les entrées et les sorties, n'est que de 3 litres 50 pour 100. La perte de matière n'est donc, pour ce genre d'industrie, qu'une dépense modique ; mais les manipulations multiples, auxquelles donne lieu l'extraction de ces quelques litres, expliquent la marge de 4 à 5 francs entre le prix des alcools bruts ou rectifiés.

Un écart bien plus fort, une plus-value du double peut-être, serait exigé du client qui, au lieu d'acheter l'alcool à 96 degrés environ, tel qu'il est vendu par le commerce, prétendrait l'obtenir à 100 degrés ou « absolu. » Pour ces quatre degrés de complément, il faudrait payer 40 francs l'hectolitre, autant que pour les 96 autres ; aussi nul client ne s'en avise-t-il, à l'exception des chimistes, dont certaines expériences requièrent l'absence totale de l'eau. Il en faut chaque année à l'Institut Pasteur une assez forte dose ; pour étudier au microscope un organe d'animal

mort à la suite d'une maladie inoculée, on doit durcir préalablement la matière. — la moelle épinière par exemple, — par une immersion de plusieurs jours dans l'alcool absolu, afin de pouvoir ensuite la découper à l'aide d'un appareil particulier, le « microtome, » en lamelles invraisemblables de *un quatre centième de millimètre d'épaisseur*. On se procure cet alcool anhydre en redistillant l'alcool ordinaire de 96 degrés, mêlé à de la chaux vive naturellement avide d'eau. Mais on s'en procure très peu et on a soin de le recueillir bien vite en flacons hermétiquement bouchés; car le contact avec l'humidité naturelle de l'atmosphère suffit à le faire descendre de 100 degrés à 99.

Pour le commerce, l'alcool absolu n'offre aucune espèce d'intérêt, puisque, avant d'être livré à la consommation, on le réduit, par addition d'eau, à un titre variant de 40 à 55 degrés, selon l'usage auquel on le destine. Le plus répandu de ces usages, qui absorbe, seul, 1 150 000 hectolitres, est l'imitation de l'eau-de-vie de vin. Une infusion de coques d'amandes brûlées, de vanille et de thé, avec addition de caramel, procure à des esprits naturellement plats et parfois âcres, le goût de bois, la couleur et le parfum qui caractérisent le vieux cognac. Ces « bonificateurs » sont plus ou moins soignés et leur prix monte à certains chiffres, lorsqu'ils sont reconnus capables de communiquer, aux produits où on les verse, un moelleux et un vieillissement factices. Des fabricans spéciaux vendent 25 et 32 francs le kilo la « sève de fine champagne, » tandis que des « sirops de raisins » plus vulgaires ne figurent au prospectus que pour 1 fr. 60. Il se fait même en Allemagne une « essence de cognac, » ayant pour base les pépins de raisins, desséchés d'abord par la presse hydraulique pour en retirer l'huile d'amande douce, distillés ensuite à l'état de tourteaux. Quelques gouttes de la substance ainsi préparée, qui coûte, il est vrai, de 200 à 500 francs le kilo, suffisent pour un litre d'eau-de-vie.

Le public s'est tellement habitué à ces sortes de liqueurs qu'il ne faudrait pas se hasarder à lui offrir brusquement du cognac ou de l'armagnac nature. Plus d'un malin gourmet s'écrierait qu'on le trompe et que c'est là simplement un vil trois-six du Nord. D'autres eaux-de-vie ne sont qu'à demi sincères : souvent, en pays de production, il est versé des spiritueux d'achat sur des lies ou des « vinasses, » c'est-à-dire sur des vins déjà distillés, dénués par conséquent de force, mais possédant encore une bonne

partie de leurs principes aromatiques ; le tout est repassé ensemble à l'alambic, où le noble parfum du jus de raisin appauvri épouse le riche alcool de betterave.

Le mariage se fait parfois au moyen d'un simple coupage ; la détresse d' « esprit-de-vin » excitait le vigneron, lors des années difficiles du phylloxera, à augmenter peu à peu la proportion du trois-six dans le mélange, comme le creusement des rides sur sa figure pousse une coquette à épaissir graduellement sa couche de fard. Or, il n'existe, quoi qu'on ait pu dire, aucun moyen chimique de reconnaître l'addition de l'alcool à l'eau-de-vie de vin. De gros négocians m'ont avoué n'avoir d'autre critérium, pour vérifier la pureté de celle qu'ils achetaient, que de procéder eux-mêmes, sur des échantillons, à un coupage de contrôle que les armagnacs non adultérés déjà supportent seuls sans devenir insipides.

En somme, ainsi que le disait finement un haut fonctionnaire des finances, si l'administration avait exécuté à la lettre les prescriptions d'une loi intempestive qui réservait aux seules eaux-de-vie de vin les « acquits » blancs et infligeait aux autres des acquits rouges ou bleus, elle eût préjudicié gravement, durant une période critique, à notre commerce national en proclamant la disette des « esprits-de-vin » authentiques.

IV

Est-ce à dire qu'il n'y en ait plus ? A Dieu ne plaise ! Mais il faut avouer que les meilleurs ne se boivent pas en France. Il en a toujours été ainsi ; un relevé des expéditions de Cognac, faites de 1850 à 1868, montrait que le quart seulement des eaux-de-vie de cette région était à destination de l'intérieur. La hausse des prix, depuis 1855, est venue accroître encore la part de l'étranger : sur 100 hectolitres d'eau-de-vie de luxe, 90 vont se répandre dans les deux hémisphères ; le dixième seulement sert à la consommation indigène. Cette proportion se retrouve assez exactement chez les deux négocians dont la marque est le plus connue : Martell et Hennessy. Les fondateurs de ces deux maisons étaient eux-mêmes d'origine étrangère : le premier Martell, qui inaugura en 1780 des relations directes avec l'Angleterre, venait de Jersey ; à la même date, James Hennessy était cadet dans la brigade irlandaise en garnison à Douai. Voué à la carrière des armes qu'il

aimait passionnément, il avait dans sa compagnie, pour ami intime, un camarade nommé Mortier, qui manifestait un goût très vif pour le commerce. La destinée, volontiers capricieuse, fit de ce dernier le maréchal duc de Trévisé, et du jeune Hennessy le créateur d'une affaire qui, depuis trois générations, a prospéré, puisque le chef actuel de cette famille est aujourd'hui le plus fort exportateur de Cognac.

La renommée des Charentes était sous ce rapport, au moment de la Révolution, toute nouvelle; leur vin dit de « Borderie » était estimé en Hollande, mais, pour l'eau-de-vie, les peuples du nord, de temps immémorial, l'achetaient sur les bords de la Loire, et tel buveur, dans Shakspeare, manifestant sa sympathie pour le « Nantes, » était l'interprète de ses contemporains. A la fin du premier Empire, les produits de la Saintonge étaient tombés à un bon marché inouï: la barrique d'eau-de-vie de 270 litres se vendait alors 100 francs et la hausse de 1817, qui porta le prix à 215 francs, fut regardée comme « formidable. » Elle l'était effectivement, puisqu'il y a une trentaine d'années, l'hectolitre, dans les crus ordinaires, ne coûtait pas plus de 65 francs; il est vrai que, si la récolte était abondante, on pouvait, pour 5 francs, se faire remplir une pièce de vin chez le paysan. L'année 1875 marqua l'apogée de la production et du commerce des Charentes: la maison Hennessy, *à elle seule*, expédia 30 000 barriques et 300 000 douzaines de bouteilles, soit 126 000 hectolitres en tout.

Ces chiffres exceptionnels ne devaient plus reparaître; le total des sorties par les ports de Tonnay-Charente, la Rochelle et la Palice, en 1893, n'atteignit que 190 000 hectolitres répartis *entre tous les négocians de la contrée*. Que cette quantité, même ainsi restreinte, fût exempte de tout alliage, nul ne serait assez téméraire pour l'avancer; et par alliage je n'entends pas le caramel obligatoire, employé à nuancer la jeune eau-de-vie depuis le blond pâle jusqu'au brun foncé, suivant le goût des cliens et la longueur du trajet qu'effectuèrent les bouteilles, — celles qui partent pour l'Australie doivent être teintées bien plus fortement que celles qui vont en Angleterre, parce qu'elles se décolorent durant la traversée avant d'arriver à Melbourne; — que le stock de 6 millions d'hectolitres, dont l'annuaire de Cognac affirmait l'existence actuelle (1897) dans les chais locaux, soit arithmétiquement certain; qu'il ait surtout le jus de raisin pour origine

exclusive, c'est ce qu'il ne faudrait pas garantir. Mais il est hors de doute que les récoltans possédaient, au début de la crise viticole, de vastes approvisionnement et, bien que le commerce y ait largement puisé, il reste encore des eaux-de-vie que les dégustateurs des grands comptoirs, assez malaisés à tromper, consentent à payer 1 200 et 1 500 francs l'hectolitre.

Ce ne sont pas toujours les plus vieilles, contrairement à la tradition établie; il est d'excellens « esprits » qui baissent — sans mauvais jeu de mots — et deviennent cadues à un certain âge. J'ai tâté, chez un des seigneurs de ce négoce, d'un cognac mis en bouteille vers 1840 et distillé vers la fin du siècle dernier qui, *depuis un certain temps déjà*, ne vaut plus rien. Passé 40 ou 50 ans l'eau-de-vie est, paraît-il, sujette à décliner.

A l'étranger, notamment dans les pays anglo-saxons, où l'eau-de-vie est bue le plus souvent avec de l'eau, il y a peu d'intérêt à la laisser vieillir; la jeune suffit pour la consommation ordinaire. Mais, comme son prix s'est élevé à mesure qu'elle devenait rare et que beaucoup de nos publicistes, de nos hommes d'État, de nos médecins, allaient répétant que les eaux-de-vie chez nous étaient toutes falsifiées ou même toxiques, les Anglais se sont mis à boire du whisky, alcool de malt ou de grain d'orge, suivant qu'on le dénomme « Irlandais » ou « Écossais, » alcool fruste et barbare, doté d'un terrible goût d'huile, que les hygiénistes britanniques, mûs par un sentiment de patriotisme, ont déclaré excellent pour la santé.

Les variations du goût suivant les pays et les époques, pareilles en cela aux caprices de la mode, offrent d'ailleurs d'insondables mystères. Il n'est pas beaucoup plus étonnant de se délecter, dans le whisky, avec le parfum naturel du grain, extirpé en général avec tant d'efforts dans les eaux-de-vie de farineux, qu'il n'est singulier aux amateurs de rhum de rechercher, dans cet alcool exotique, la saveur du vieux cuir que le Tout-Puissant n'y a pas mise. Pour satisfaire à cette exigence, les rhumeries coloniales se sont mises à « saucer » elles-mêmes leurs produits.

Au temps d'innocence, le rhum était une eau-de-vie extraite du *vesou*, ou jus fermenté de la canne à sucre; de la mélasse de canne on tirait, après extraction du sucre, une liqueur un peu inférieure, le « tafia. » Aujourd'hui il ne se *fabrique* que du tafia, — on distille seulement les mélasses, — mais il ne se *vend* plus que du rhum; le premier ayant hérité, de l'autre, ce nom

plus estimé. Le célèbre rhum de la Jamaïque procédait de la *canne violette*, qui lui donnait un arôme particulier. Si l'on en croit un traité classique de la fabrication des liqueurs, on se rapproche beaucoup de ce goût en introduisant dans le baril, destiné à contenir le rhum, la fumée d'une poignée de paille imprégnée de goudron et en laissant, à cette vapeur, le temps de se condenser sur les parois du tonneau.

Quoique la chose ne laisse pas de surprendre, le goudron fait partie de toutes les recettes. Celles-ci contiennent au surplus des élémens hétéroclites : outre les « rapures de cuir tanné, » base obligatoire d'une bonne « sauce, » on y met tantôt de l'écorce de bois de chêne pilé et des clous de girofle, tantôt des zestes d'oranges et... des truffes noires. Une petite dose de caramel, afin de donner la couleur, et le rhum est prêt à embarquer pour l'Europe. Les 140 000 hectolitres que nos colonies expédient chaque année à la métropole, constituent la presque totalité de nos importations d'alcools, tandis que nous en envoyons le double à l'étranger.

V

Pour les liqueurs, la France vend au dehors 3 millions de bouteilles, vingt fois plus qu'il n'en est introduit chez elle. Cette branche de trafic, à peu près nulle il y a cinquante ans, du moins pour les entrées, est passée de 40 000 bouteilles à 150 000, presque exclusivement représentées par le kummel russe, — mélange d'eau-de-vie, de sucre et des graines de chervis et de cumin, — et par quelques marques hollandaises, les doyennes de l'industrie des liqueurs dans le monde, puisque les Wynand Focking datent de 1678 et que la maison Lucas Bols a été fondée en 1575.

La France du *xvii*^e siècle ne connaissait encore que l'hypocras — renouvelé des Grecs — et le « grand arcane » de Paracelse que ce chimiste nommait « élixir de propriété. » — « Voulez-vous un trait d'hypocras blanc? dit Pantagruel. N'ayez pas peur de l'esquinancie; non, il n'y a dedans ni squinanthum, ni gingembre, ni graine de paradis (cardamome); il n'y a que la belle cinnamome triée, et le beau sucre fin avec le bon vin blanc du cru de la Devinière. » Ce breuvage où, comme on le voit, on faisait infuser des épices de toutes sortes, et qu'en général on avalait chaud, ainsi que le « galant » ou la « saugée, » semble analogue au populaire « saladier de vin » de nos jours, comme

composition; mais, comme prix, il n'était à la portée que des classes opulentes : 8 et 10 francs le litre aux XIV^e et XV^e siècles, — en tenant compte du pouvoir de l'argent. — Plus tard il baissera de moitié, mais demeurera fort à la mode; on servait cette boisson à la fin de tous les grands repas. Louis XIV l'affectionnait beaucoup, et la ville de Paris lui en offrait chaque année un certain nombre de bouteilles. Déjà apparaissaient le *populo*, le *rossolis*, importés d'Italie et composés, suivant la méthode moderne, d'eau-de-vie, de sucre et d'essences de plantes.

Enfin, sous Louis XV, commença la vogue de toute cette catégorie de liqueurs suaves, doucereuses, pommadeuses un peu et tendres comme leur nom, *crème des Barbades*, *baume des Iles*, *huile de Vénus* ou *Parfait amour*, que les seigneurs tout à l'ambre de l'ancien régime léguèrent aux guerriers du premier Empire et que, peu à peu, les bourgeois de Louis-Philippe et leurs altesses électorales les citoyens souverains d'aujourd'hui remplacèrent par les amers, les bitters, le genièvre et l'absinthe. Qui songerait désormais à acheter ou à vendre le *vespetro*, l'*huile de roses*, le *cent sept ans* ou la *crème de céleri* dont Cagliostro avait inventé la recette? Qui connaît même de nom le *Délice de Rachel*, l'*eau virginale* ou de la *Pucelle*, la *crème de rubans secs*, voire l'*esprit de Chateaubriand*? On sourit en lisant, pieusement conservée pour l'histoire, dans les archives du distillateur érudit, la formule d'un *élixir de Raspail* qui, en son temps, faisait fureur : « liqueur hygiénique et de dessert » où l'aloès et le camphre jouaient un rôle décisif, — le camphre, vers 1850, fut une panacée universelle. — Et que penser des célèbres « liqueurs de la veuve Amphoux, » parmi lesquelles figurait le *baume humain*, confectionné avec de la myrrhe, du benjoin en larmes, de l'eau de roses et un baume du Pérou?

Il est vrai que, dans un demi-siècle peut-être, les décoctions qui passionnent nos contemporains inspireront à nos fils une pitié tout aussi méprisante et que, présentement, chaque pays sur le globe affectionne des mélanges que sans doute ses voisins priseraient peu : tel l'*advocatenborrel* à l'œuf en Hollande, le *punch à l'arac* en Norvège ou la *myrtille* en Russie. L'Égypte est aussi fière de son *mastic* que le Brésil de son *abacaxi*, au parfum d'ananas, ou le Sénégal de sa *liqueur de romarin*.

Comment s'étonner au reste de ce dont le palais de nos pères a été flatté, lorsqu'on pénètre dans une de ces immenses usines où les

curaçaos et les anisettes actuelles sont préparés suivant les règles de l'art? Le profane qui y met le pied se demande s'il est chez un pharmacien, un épiciier ou un parfumeur, tant est compliquée l'installation que nécessite la variété de besognes très simples en apparence : bassines de toutes tailles, aux fonds aplatis, sphériques ou bombés « en cul-de-poule; » filtres en cuivre pour la décoloration des sirops ressemblant, les uns à de grands entonnoirs fermés, les autres à des pyramides tronquées; *conges* ou fontaines, à échelle graduée pour mélanger les liqueurs; sébiles en bois ou mortiers en fer, en pierre, en marbre, destinés à l'écrasement des matières dures: puis ce sont les tamis, les siphons, les pompes et les presses de plusieurs systèmes, la « musique », espèce de boîte à compartimens, garnie en drap, qui sert à ranger les instrumens de pesage; çà et là sont épars les petits outils : râpes, spatules, écumeiroes, balances et tubes indicateurs des densités; plus loin des vases de toute grandeur et de toute substance : brocs en fer-blanc, dames-jeannes vêtues d'osier, cruches en grès, bocaux de verre, « chaussees » ou poches à filtrer en étoffe, sortes de chapeaux pointus alignés par rang de taille. Le tout sans parler du matériel fixe, foudres, bascules, alambics et fourneaux.

A l'entrée du laboratoire où sont concentrés les herbes, racines, écorces et fruits secs de toute sorte et de tout pays, que l'on met en œuvre chaque jour, une odeur forte vous prend à la gorge, odeur étrange, dont on ne saurait dire si elle est bonne ou mauvaise, odeur de vanille ou de poivre, de mélisse et de cardamome camphrée. Le benjoin, sous la forme de petits cailloux jaunes, a pour voisins de tiroir une gomme au parfum d'encens, le storax, et une menthe aquatique venant du bord des marais. Entre la sarriette et le basilic sont logés de volumineux paquets de grande et de petite absinthe; à côté de la « rue, » plante abortive que les pharmaciens ne délivrent que sur ordonnance et qui figure dans le *v ulnéraire suisse*, on voit des espèces d'écailles de tortues : c'est le tolu, dont la médecine recherche les propriétés émollientes. Une senteur très puissante de confiserie nous transporte dans un autre domaine; elle émane de la semence d'angélique, dont l'emploi en horticulture est si délicat qu'elle perd sa faculté de reproduction si elle vient à être touchée avec la main.

Les condimens innombrables, dont le liquoriste se sert pour cuisiner ses produits, sont de prix très variés : cultivées aux environs de Paris par des herboristes spéciaux, les plantes communes

coûtent 40 francs les 100 kilos, tandis qu'un kilo de cette gousse noire, la vanille, cueillie sur des lianes tropicales, vaut jusqu'à 120 francs en certaines années. La plupart de ces végétaux contenant une dose de résine et de principes amers, qui rendraient imbuvable l'alcool où ils se seraient dissous, quelques liqueurs, à base de fruits, se font seules par infusion; toutes les autres sont distillées, ce qui évite la présence des huiles volatiles.

De ces huiles cependant doit venir parfois le bouquet principal: tel est le cas de l'absinthe. Aussi lui applique-t-on partiellement les deux procédés: 100 litres d'alcool, où trempent environ 3 kilos de « grande absinthe » mondée — les sommités des tiges — avec 5 kilos d'anis vert, autant de fenouil de Florence, 1 kilo ou 2 de coriandre et d'angélique, sont d'abord passés à l'alambic et ressortent parfumés mais incolores, naturellement. Les gens du métier ont été fort divertis, il y a quelques années, par la réclame d'un confrère qui avait imaginé, pour frapper l'acheteur, ce qu'il nommait l'« absinthe *blanche* oxygénée, » et à qui il suffisait, pour l'obtenir telle, de ne la point colorer en vert, comme les autres, avec la mélisse et l'hysope.

La couleur verte qui, dans l'esprit du public, semble un caractère distinctif de l'absinthe, lui est tout à fait étrangère, bien qu'elle ait fourni nombre d'aperçus ingénieux et d'agréables truismes aux poètes et aux romanciers. La macération d'un kilo d'hysope fleurie, d'autant de mélisse de Moldavie et de menthe, dans une moitié du liquide distillé, n'a pas seulement pour effet de lui donner sa teinte conventionnelle: on y ajoute un kilo de « petite absinthe » qui, tout en atténuant la trop grande vivacité de la nuance glauque, donne à l'ensemble une légère amertume, tandis que l'anis a pour mission de blanchir le mélange.

Comment ce spiritueux dénommé « absinthe, » et dans la confection duquel il entre si peu d'absinthe — 40 grammes au plus par litre — et trois fois davantage de substances diverses, dont les unes passent pour inoffensives (l'anis) et les autres pour curatives (la mélisse), peut-il avoir sur le système nerveux de ses fidèles les désastreux effets que l'on constate? c'est ce qu'il est facile d'expliquer. L'huile naturelle de cette plante est surtout nocive par l'excitation renouvelée qu'elle provoque. Est-il vrai que beaucoup d'absinthes ne sont pas distillées, mais simplement fabriquées avec des essences chimiques, en vue, non de réaliser une économie, — les trois kilos de grande absinthe se paient

60 centimes, le kilo de petite absinthe 50 centimes, soit 1 fr. 10 pour un hectolitre de liquide qui se vend 200 francs, — mais seulement de donner à la marchandise une saveur plus pénétrante? Nous inclinierions plutôt à croire, avec des professionnels connaissant le dessous des choses, que l'absinthe est souvent le dépotoir tout indiqué des « queues de distillation » de beaucoup d'autres liqueurs. Pour ne pas perdre ces résidus de chaudière, riches en alcool, mais sursaturés de toutes les essences imaginables, on les utilise dans la préparation de l'absinthe, qui masque assez bien leurs parfums variés et donne ainsi, additionnée d'eau, l'idéal du buveur : une émulsion plus blanche et plus épaisse encore.

Bon ou mauvais, ce spiritueux voit de jour en jour grandir son succès; depuis quinze ans, sa vente a triplé. Elle atteint 130 000 hectolitres, égale les rhums et les kirsch réunis, et, tandis que les liqueurs *toutes ensemble*, quel que soit leur nom, ne représentent que 82 000 hectolitres, les bitters et genièvres *à eux deux*, montent à 92 000. Un dilettante-gastronome du siècle dernier pensait qu'il serait possible de fixer la « musique du palais et de la langue, » comme il existe la musique de l'oreille, et qu'une liqueur bien entendue était un air, dont l'agrément dépendait des proportions harmoniques du mélange. Il est évident, disait-il, que les saveurs, consistant en vibrations plus ou moins fortes des sels qui agissent sur le goût, ont, pour exciter différentes sensations dans l'âme, comme les sons dont les vibrations agissent sur l'ouïe, leurs tons dominans, majeurs, mineurs, graves, aigus, leurs consonances et dissonances.

Passant ensuite à la notation de sa gamme comparée, dont le « doux » était *mi, ut*, l'« acide, » *fa*, l'« amer, » *si*, le « piquant, » il faisait remarquer que, dans la « musique savoureuse » comme dans l'autre, on tirait les plus beaux effets des tierces, des quintes et des octaves, et, donnant des exemples pour mieux faire entendre sa théorie, il exposait que « frapper la quarte, » autrement dit mêler du vinaigre et de l'absinthe, composait une cacophonie désagréable, — ce dont un chacun sans doute demeurera d'accord, — tandis que combiner du citron avec du sucre, c'est réussir une charmante « quinte majeure, » congrûment formée par l'alliance de l'acide (*ut*) avec l'aigre-doux (*sol*). Et il semble en effet que ce solfège n'était point si sot, puisqu'il aboutissait à une démonstration mathématique des vertus de la limonade.

Toute bouffonnerie à part, — et à coup sûr il n'y en avait point d'intentionnelle dans cet ouvrage très sérieux, — l'auteur, par sa hardiesse à transvaser naïvement des mots qu'il se figure contenir des idées, mérite peut-être de passer pour un « pré-décadent » qui, venu trop tôt, manqua son entrée dans la littérature; dans la distillerie au contraire, il paraîtrait de nos jours extrêmement démodé. Ses bémols et ses demi-tons liquoreux ne seraient plus de mise. La foule actuelle goûte peu les nuances; elle appelle des bruits plus énergiques, elle ouvre son oreille toute grande, on y verse le tonnerre de cent trombones; elle demande des cuivres plus âpres, on les ajoute, on y jette des cloches et du canon; il en faut toujours davantage.

Ce qu'elle veut, pour parler sans métaphore, c'est boire du sec, du fort, du raide et, sous couleur d'aiguiser son appétit, elle s'abreuve volontairement de fiel. Quelques mixtures aromatiques conservent une renommée traditionnelle; de nouvelles marques parviennent à se créer une clientèle, mais, les chiffres le prouvent, la masse demande des consommations moins bénignes.

De ces anciennes liqueurs la plus connue est assurément celle à qui les disciples de saint Bruno ont donné leur nom; bien qu'il y ait 92 chartreuses dans les différens États catholiques et que le célèbre élixir n'appartienne qu'à la maison-mère du Dauphiné. Cet élixir fut au début une simple potion, un « confortatif » suivant les préceptes du médecin Brouault, qui recommandait au xvii^e siècle, pour chacune des « parties nobles comme le cœur, le foie, l'estomac, » des spécifiques — dont plusieurs assez bizarres — tels que le « vitriol préparé » et le musc pour le cerveau. La thérapeutique de Brouault avait ceci d'original, à son époque, qu'elle utilisait l'alcool pour l'extraction de l'huile essentielle des drogues : la menthe, la cannelle, la girofle, qu'il conseillait pour l'estomac, entrent aujourd'hui encore dans la préparation de la chartreuse.

Elles n'y entrent pas seules il est vrai; on y trouve plus de quarante plantes : la principale est la mélisse, dont la proportion varie de 250 à 500 grammes par hectolitre, l'hysope fleurie, la menthe poivrée, le génepi des Alpes, les semences et racines d'angélique — 125 à 250 grammes chacune — puis, à doses beaucoup moindres, allant de 15 à 30 grammes, les fleurs d'arnica, le thym, la balsamite, les bourgeons de peuplier-baumier, la cannelle de Chine, le macis, la coriandre, l'aloès, le cardamome, etc., etc. Ce

n'est pas tout : chaque hectolitre comporte l'addition de trois litres d'un alcoolat préliminaire, où figurent avec la marjolaine, les œillets rouges et la lavande, quatre sortes de poivre (le long, le jamaïque, le cubèbe et l'ordinaire de cuisine), de la résine de pin, de la thériaque, de l'hyacinthe, du baume de muscade, pétris ensemble dans du vin de Malaga. Quoique le total n'exige pas, *en poids*, plus de 2600 grammes de matières pour un hectolitre de chartreuse, et que le prix de toutes ces matières réunies ne dépasse pas 7 à 8 francs, on conçoit que, par la complication de ses élémens et le traitement spécial de chacun d'eux, cette liqueur ne soit pas précisément de celles qu'il puisse être aisé de fabriquer « en famille ».

La réputation de ce cordial était naissante et toute bornée, au moment où la Révolution dispersa les moines et confisqua le couvent. Lorsque, à la fin de l'Empire, les Chartreux furent admis, moyennant le loyer d'un franc par an qu'ils paient encore, à rentrer en jouissance de leurs bâtimens claustraux, un jeune religieux, mis au courant par celui de ses anciens qui possédait la recette, confectionna de nouveau la « chartreuse » blanche, seule connue alors, et inventa peu à peu la jaune et la verte. Il s'appela *Dom Garnier* et les bouteilles continuent de porter son nom. Vaquer ainsi à une besogne profane, d'autant plus absorbante que la vogue allait se propageant, fut un comble d'abnégation chez ce saint homme, qui avait cru se séparer à jamais du siècle en entrant dans le monastère le plus rigoureux qui fut jamais. La vieillesse était déjà venue pour lui, lorsque enfin les supérieurs lui permirent de se retirer dans une autre maison de son ordre, afin d'y achever sa vie dans la pratique exclusive de la prière.

Un ami m'a conté qu'ayant été admis un jour à visiter cette maison, il vit venir, tandis qu'il causait avec le prier, un vieillard à longue barbe, droit encore sous sa robe blanche, qui s'approcha et demanda, par signe, la permission de parler. La permission octroyée, il manifesta le désir d'aller chercher une paire de ciseaux, pour un ongle qu'il avait cassé en travaillant et qui le faisait souffrir. — « C'est inutile, » répondit assez sèchement le prier, et, s'adressant à son interlocuteur lorsque le vieillard se fut éloigné sans mot dire, il ajouta en souriant : « Vous paraissez surpris de ma dureté, mais je suis sûr que notre frère me remercie dans son cœur de lui avoir procuré cette légère mortification de-

vant un tiers. » Le religieux ainsi traité n'était autre que Dom Garnier, dont la gestion habile avait fait gagner à la communauté des sommes énormes.

Il est vrai que les Chartreux n'en profitent guère et ne thésaurisent pas. Les deux millions de bouteilles expédiées chaque année laissent au couvent, déduction faite des droits du fisc et des remises aux consignataires, un bénéfice net d'environ 3 millions de francs. Cette somme passe tout entière en œuvres de bienfaisance, reconstructions d'églises pauvres, aumônes multiples, répandues dans le Dauphiné et dans toute la France. La répartition de ces secours, dont quelques-uns se chiffrent par 20 000 et 30 000 francs, provoque, comme bien on pense, d'innombrables demandes. Y satisfaire avec le discernement voulu n'est pas, pour l'abbé de la Grande-Chartreuse, un mince souci.

C'est au reste le seul que donne cette liqueur : entre le monastère, accroché au flanc de la montagne et comme perdu dans les neiges, où vivent, retranchés du monde, une poignée d'hommes qui se rapprochent du Très-Haut par la solitude, et l'usine enfiévrée, vulgaire, assise dans un village de la plaine pour répondre au besoin éminemment temporel de faibles créatures, qui souhaitent couronner un repas copieux par un petit verre ; entre ces deux institutions contrastantes il n'est d'autre lien que celui-ci ; la direction commerciale et technique de l'entreprise confiée à un religieux, assisté de douze frères convers. Tout le reste du personnel se compose d'ouvriers laïques. Le Père directeur est l'un des trois chartreux qui connaissent le « secret » de la liqueur. Mais, comme on l'a vu par l'analyse qui précède, la plupart des ingrédients sont connus et la recette par elle-même est peu de chose. La qualité de la chartreuse réside, de l'aveu même des distillateurs concurrents, dans l'eau-de-vie de vin très pure qu'on y emploie et dans la fraîcheur des simples, cueillis aux alentours par les montagnards. On ne saurait avoir le même résultat avec des herbes desséchées. Les ramasseurs, qui vendent à l'usine leur récolte journalière, savent où croît de préférence chacune de ces fleurs non apprivoisées, soit le long des pentes abruptes, soit, comme certaines fougères, au bord de l'eau, près des fontaines et dans des puits abandonnés.

Le bon accueil des personnes les moins cléricales à cette boisson, vendue par des réguliers, a suscité en abondance des tentatives de gastronomie cénobitique, dont l'enseigne se recom-

mandait du nom de quelque « congrégation non autorisée, » sans doute pour inspirer plus de confiance, — témoignage d'une âme naturellement chrétienne, eût dit Tertullien. — Dans la branche des liquides seuls surgirent la Trappistine, la Feuillantine, la Visitantine, la Chanoinesse, la liqueur des Cordeliers, etc. Il en est qui firent faillite et disparurent. Une seule, la Bénédictine, réussit assez pour que son histoire trouve place ici.

L'inventeur, M. A. Le Grand, négociant en vins à Fécamp, habile et considéré dans sa profession, n'avait d'ailleurs rien d'un bénédictin, même de la moins « étroite observance, » puisqu'il était marié et père de vingt-deux enfans en 1863. C'est précisément la préoccupation de caser cette nombreuse descendance qui lui suggéra l'idée d'une affaire plus vaste que son commerce local. C'était un audacieux : il n'hésita pas à faire, pour lancer son produit, une réclame gigantesque qui lui coûta 800 000 francs, la totalité de sa fortune.

Le résultat fut modeste tout d'abord : 28 000 litres en 1864; mais les exercices suivans accusent une progression constante, si bien qu'en 1889, il était arrivé au chiffre de 644 000 bouteilles et que, depuis neuf ans, ce chiffre a presque doublé : la vente annuelle dépasse maintenant 1 100 000 de ces bouteilles dont l'aspect trapu, l'ornementation ingénieuse, compliquée de capsules, de plombs et de cachets multicolores, n'a pas été, au dire des créateurs eux-mêmes, étrangère au succès du contenu. L'entreprise avait pris, en 1876, la forme d'une société anonyme, divisée en actions de 500 francs, dont le cours actuel à la Bourse de Rouen est d'environ 4700 francs. Le bénéfice net réalisé de 1 franc par bouteille est proportionnellement moindre qu'à la Grande-Chartreuse, parce que les frais généraux sont beaucoup plus élevés : la publicité seule absorbe 500 000 francs par an, mais la publicité n'aurait pas suffi à assurer le succès dans le monde, — les deux tiers de la Bénédictine sont exportés au dehors, — de cette liqueur que les Anglais ont baptisée « Dom, » les Russes « Monachorum » et les Suédois « Munck licor, » si, par la fondation d'une distillerie à son usage, en Algérie, par la préparation méticuleuse des aromes et par le vieillissement de la liqueur, au moyen de chauffages et de refroidissemens alternatifs, les membres de cette famille patriarcale n'avaient travaillé de concert au succès de l'œuvre paternelle.

Le « secret » de fabrication est peu de chose; suivant les

années sèches ou humides le parfum de la même plante varie singulièrement, et il faut en diminuer ou augmenter la dose. Que ce secret, consigné par un moine bénédictin dans un manuscrit de 1510, ait été trouvé fort à propos par M. Le Grand, en 1863, et lui ait ouvert le chemin de la fortune, c'est là peut-être une inoffensive légende. Qu'il y ait ou non un manuscrit; qu'il provienne, authentiquement ou non, de la bibliothèque des bénédictins de Fécamp, versée, je suppose, en 1790 aux archives de la Seine-Inférieure, comme les autres fonds religieux du diocèse, il semble que l'origine pieuse de cette recette, fût-elle controuvée, offre peu d'importance aux buveurs de 1898.

Néanmoins, pour conserver son appellation de « Bénédictine » M. Le Grand dut batailler ferme. Le clergé protesta contre ce liquoriste qui s'emparait sans façon, pour les besoins de son industrie, du nom d'une abbaye jadis illustre, détruite pendant la tourmente révolutionnaire, et le cardinal de Bonnechose intervint auprès de l'empereur Napoléon III pour faire cesser ce scandale. Le plus piquant, c'est que M. Le Grand, mort l'année dernière, était profondément religieux et que, si la Chartreuse est un couvent qui a créé une liqueur, la bénédictine est une liqueur qui a ressuscité un couvent ou à peu près.

Adossé à l'usine, laquelle est surmontée d'un clocher gothique rappelant celui d'une église, avec des salles de mise en bouteilles dont les ogives portent à la dévotion, se trouve un musée archéologique d'un véritable intérêt, où le fondateur a patiemment rassemblé nombre de souvenirs ecclésiastiques du moyen âge : bénitiers, missels, reliquaires, orfèvrerie sainte, statues intactes ou mutilées, tissus sacerdotaux, le tout forme un catalogue de 200 pages. La direction avait même eu la pensée d'avoir de vrais bénédictins en chair et en os, qu'elle aurait logés, défrayés, pourvus d'un petit traitement et d'un léger intérêt sur les bénéfices; un contrat, passé en ce sens avec l'abbaye de Saint-Wandrille, n'a pas eu de suite jusqu'ici; mais l'autorité diocésaine est aujourd'hui bien revenue de ses préventions premières. L'archevêque actuel de Rouen est venu bénir les constructions récentes, parmi lesquelles une superbe « salle des abbés, » et, dans le banquet qui suivait la cérémonie, il a comparé, au dessert, l'honorable M. Le Grand à différents héros du christianisme.

VI

Remplir les verres des contribuables et les coffres du gouvernement, telle paraît être la fin dernière de l'« eau ardente, » dans les transformations diverses qu'on lui fait subir; et c'est, à la vérité, son principal emploi, mais elle en a d'autres. Tout l'alcool ne se boit pas. Les parfumeurs en consomment environ 40 000 hectolitres, les pharmaciens 10 000, les fabricans de vinaigre 54 000, et divers usages industriels, parmi lesquels le chauffage et l'éclairage, en absorbent plus de 100 000 hectolitres.

Le « vin aigre » n'a plus guère rien de commun avec les jus de raisin acidifiés, dont la corporation des vinaigriers d'Orléans, qui portait d'azur à un baril d'or avec un entonnoir d'argent en pointe, s'était fait une spécialité méritoire. Comme beaucoup d'autres, ce produit a gardé son nom en changeant de nature. Sur 630 000 hectolitres de vinaigre actuellement livrés au public, 48 000 seulement ont pour origine le vin; tout le reste est une dilution, parfaitement saine d'ailleurs, d'alcool et d'eau contenant environ 8 pour 100 d'acide acétique. Inaugurée vers 1865, l'industrie des vinaigres d'alcool a profité de la science qui enseigne à la fois les meilleurs moyens de développer l'acidité ou de la prévenir.

L'agent laborieux auquel nous devons le montant de nos salades est une petite plante, le *mycoderma aceti*, formée d'articles d'une ténuité extrême. — il en faut 500 rangées en file pour faire une longueur d'un millimètre, — dont l'accumulation donne lieu à un voile, tantôt chagriné et gras au toucher, tantôt léger et à peine visible. Ce cryptogame, qui se multiplie avec une extrême rapidité, jouit de la propriété singulière de condenser des quantités considérables d'oxygène qui, se combinant avec l'alcool, le change en acide acétique. Pour se transformer ainsi, chaque kilogramme d'alcool doit absorber 900 litres d'oxygène, soit 2 mètres cubes et demi d'air respirable. L'air est donc admis en volume suffisant dans des tonneaux, à moitié remplis de copeaux de hêtre, où l'on verse 10 litres d'alcool par 90 litres d'eau, avec un peu de bière et quelques matières minérales qui fournissent au ferment l'azote et le phosphate dont il a besoin pour vivre. Si l'alcool se trouvait trop concentré il tuerait le microbe, tandis que c'est le microbe qui doit tuer l'alcool; si au contraire l'alcool venait à lui manquer pour se nourrir, le ferment, dévorant le vinaigre même dont

il est l'auteur, le transmuerait en acide carbonique et en eau, c'est-à-dire en un liquide sans saveur et, selon l'expression courante, en vinaigre « passé. »

Fût-il installé dans les conditions les plus avantageuses pour prospérer, le mycoderme doit être défendu contre ses ennemis, car il en a. De certains parasites se forment au sein des cuves où la fermentation acétique est lente : les *anguillules*, qui veulent de l'air pour subsister. Or le mycoderme, c'est-à-dire la peau ou moisissure flottante, accapare tout l'oxygène offert à son avidité et en prive les anguillules. Mais ces petits êtres ne cèdent pas facilement la place. Réfugiés sur les parois du tonneau, tout près de la surface couverte par le mycoderme, ils luttent avec lui, l'empêchent de travailler et le rendent malade.

Le vinaigre d'alcool, très rarement falsifié avec les acides sulfurique ou nitrique, dont la présence est d'ailleurs très facile à reconnaître, a l'avantage d'être une marchandise assez bon marché pour décourager les contrefaçons malhonnêtes : un hectolitre d'alcool pur à 50 francs, grevé de 37 fr. 50 d'impôt, fournit mille litres de vinaigre à 10°, dont la matière première coûte ainsi *neuf centimes seulement*. Quant au soi-disant vinaigre de bois, que certaines personnes se figurent occuper le plus bas échelon de cette catégorie de comestibles, il n'existe pas, pour cette bonne raison qu'il serait beaucoup plus cher que l'autre. Le bois, distillé dans des cornues en fonte, se métamorphose partie en charbon qui reste dans l'appareil, partie en gaz volatil, et partie en vapeurs condensées et recueillies au sortir de l'alambic. Le liquide ainsi constitué renferme bien de l'acide acétique, mais en si petite quantité — 25 kilos par stère de sapin — que, si l'on distillait le bois à cette seule fin, le vinaigre obtenu reviendrait à plus haut prix que le meilleur vinaigre de vin.

Son odeur nauséabonde le rendrait d'ailleurs impropre à toute consommation ; nul jusqu'ici n'ayant assaisonné ses mets avec de l'alcool à brûler. Or, c'est justement pour obtenir cette odeur infecte que l'on travaille, non pas le bois sain qui serait trop coûteux, mais les sciures et les déchets. L'esprit de bois ou alcool méthylique qui en provient est introduit, sous la surveillance de la régie, dans des alcools ordinaires pour les empestes, les « dénaturer, » et leur permettre ainsi de bénéficier d'une réduction des trois quarts de la taxe des alcools de bouche.

Tel était, jusqu'à l'année dernière, le régime des alcools in-

dustriels et, comme au droit réduit de 37 fr. 50 il fallait ajouter les frais de dénaturation et la dépense de méthylène, c'était une somme ronde de 43 francs par hectolitre qui les grevait. En France du moins, car en d'autres pays l'État avait depuis longtemps reconnu la nécessité de livrer cette marchandise, franche d'impôt, aux usines qui en font usage. Un homme d'esprit large et avisé, que ses fonctions au ministère des finances mettaient plus directement en rapport avec l'étranger, M. Pallain, signalait depuis longtemps l'urgence, dans notre législation, d'une réforme dont le but serait d'affranchir l'industrie en taxant l'estomac. L'ancien directeur général des douanes a eu la satisfaction de voir exécuter, du moins, la première partie de son programme, par une loi récente qui réduit à 3 francs seulement par hectolitre l'impôt des alcools dénaturés.

Ce sera le retour à la vie de tout un ordre de manufactures qui agonisent; si toutefois le remède ne vient pas trop tard. Nous avons attendu trente ans pour emprunter à l'Allemagne sa législation sur les sucres; la loi allemande sur les alcools, dont la nôtre vient de s'inspirer, remonte à 1879. Elle ne frappe que les esprits entrant dans des boissons ou des alimens quelconques et exempte totalement ceux qui, dans l'industrie, servent d'agens de fabrication ou de matière première. Elle offre à ces derniers, pour la dénaturation, le choix entre quinze systèmes et substances diverses, tous simples et bon marché; et cette réglementation, beaucoup plus libérale que la nôtre, ne donne lieu qu'à des fraudes insignifiantes, comme l'a montré dans un rapport public le conseiller intime du Trésor, M. Koreuber, chef du service intéressé à Berlin. Sept cent mille hectolitres d'alcool, au lieu de 160 000 en France, sont utilisés en franchise, de l'autre côté du Rhin, soit par des particuliers pour le chauffage et l'éclairage, — les Allemands, en mêlant à l'alcool 1/10^e d'essence de térébenthine, obtiennent une très belle flamme blanche, — soit par des usines qui malheureusement, grâce à ce régime, ont tué les nôtres.

Ainsi a disparu de chez nous l'industrie des alcooïdes et de tous les produits chimiques et tinctoriaux, qui ne peuvent se passer de l'alcool. A une époque peu éloignée, le ministère de la guerre eut à donner des commandes importantes d'éther sulfurique, pour la fabrication des nouveaux explosifs, de la mélinite et de la poudre sans fumée; il ne trouva en France aucune

maison qui voulût se charger d'entreprendre ces fournitures. On dut s'adresser à des commissionnaires qui allèrent les acheter en Allemagne.

C'est aussi presque exclusivement d'Allemagne que nous recevons le sulfate de quinine, la morphine, l'alcali de l'opium, le chloral, l'aconitine et tous ces produits dont quelques-uns coûtent des sommes énormes — la cocaïne monte à 500 ou 600 francs le kilo — et absorbent, pour se dissoudre ou se cristalliser, des quantités abondantes d'alcool. Avant que l'on eût découvert des procédés nouveaux pour extraire, par le pétrole, le quinine de l'écorce du quinquina, un kilogramme de ce fébrifuge indispensable représentait une dépense de 50 litres d'alcool; et, quoique les méthodes de travail aient changé, l'industrie germanique a profité de son avance pour arriver à des prix de revient tellement bas qu'il est difficile de lui faire concurrence. On en dirait autant d'un médicament nouveau, en grande vogue, qui, en langage de chimiste, se nomme le phényldiméthylpyrazolone et, en parler vulgaire, l'antipyrine, dans la genèse duquel l'alcool méthylique et l'éther jouent le rôle le plus important. Au cas d'une interruption de nos rapports avec l'Allemagne, la plupart de ces substances nous feraient brusquement défaut.

L'alcool passe par bien d'autres avatars : la chapellerie, la teinturerie ont plus ou moins recours à lui; mêlé à des matières résineuses il devient le vernis des meubles et des constructions; uni à la chaux il s'appelle chloroforme; dissous dans du coton-poudre il forme le collodion, dont les photographes couvrent leurs plaques sensibles, que les chirurgiens appliquent au traitement des plaies pour les soustraire au contact de l'air, et qu'une invention récente transforme en écheveaux de soie artificielle (1).

VII

Si la loi nouvelle développait ces usages industriels ou domestiques, — le chauffage des petits fourneaux de cuisine par exemple, — il pourrait être bu quelques milliards de petits verres en moins, sans que les cultivateurs de betteraves et les usines qui les distillent éprouvent de ce chef aucun préjudice. Cette entrave à la boisson alcoolique, l'État la mettra quand il le voudra,

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 décembre 1896 : *la Soie*.

demain s'il lui plaît, sans attenter à aucune liberté, sans établir aucun monopole, simplement en élevant l'impôt dans une forte mesure. La surtaxe payée *par chaque litre* comblera et au delà, dans le budget, la diminution du *nombre des litres* consommés.

On affirme que la hausse de l'impôt serait une prime à la fraude; mais la fraude n'a pas besoin de prime. Elle n'attend pas une nouvelle élévation des droits pour s'exercer; il lui suffit de gagner actuellement 156 francs par hectolitre d'alcool, soustrait aux investigations du fisc. Elle trouve ce bénéfice satisfaisant et fait déjà tout ce qu'elle peut; il ne faut pas attendre d'elle de nouveaux efforts. Chaque mois se révèlent des artifices nouveaux, vraiment admirables, mais non pas plus que la sagacité des agens qui les devinent et les rendent illusoire. Les découvertes de la botanique, de la chimie la plus avancée, sont mises à profit pour détourner, introduire et finalement exonérer du paiement quelques hectolitres d'alcool. Tantôt les fleurs sèches d'un arbuste, inconnu en Occident, le Mowra, sont importées des Indes et, n'étant pas désignées au tarif, entrent d'abord librement, jusqu'à ce que l'administration discerne au fond de leurs corolles, jolies encore quoique fanées, un sucre naturel dont la richesse équivalait à 50 pour 100 de leur poids. Ces bouquets orientaux fournissaient ainsi des spiritueux de contrebande.

Tantôt l'alcool, solidifié, passe la frontière à l'état de briquette ou de pain de savon. Homère a narré qu'au siècle de Troie les Grecs avaient du vin en tablettes dans leurs bagages. Les douaniers ne lisent pas Homère sans doute; mais ils n'ont pas tardé à éventer ce snif insolite, chargé de 70 pour 100 d'alcool. La France dispose à cet égard d'un organisme merveilleux: cette armée de modestes commis, auxquels le peuple a décerné le sobriquet de « rats-de-cave, » et dont la main agile et probe fait rentrer la moitié de nos recettes publiques.

Comme ce petit prince des contes de notre enfance, qu'un groupe de bonnes fées, invitées à son baptême, viennent l'une après l'autre gratifier des plus heureux dons, jusqu'à ce qu'une fée mauvaise, « que l'on a oublié de prier, » surgissant furieuse à la fin de la cérémonie, jette sur lui un sort redoutable; ainsi, le siècle qui va finir, privilégié par tant de bienfaits pour la condition matérielle et morale des hommes, aurait reçu d'une méchante fée le présent déplorable de l'alcool. Le « fléau de l'alcoolisme » est devenu un thème banal, et je suis loin de le nier, pour ma

part, quoiqu'il soit possible qu'on l'exagère, comme il arrive toujours en cas pareil. Le « mauvais sort » ne peut-il donc, de même que dans les contes de Perrault, être conjuré ?

On s'est figuré d'abord que le mal venait de la qualité inférieure des eaux-de-vie. Nombre de gens, dont plusieurs passaient pour s'y connaître, glosèrent sur la question et l'on déchargea sur ce texte des tombereaux de lieux communs. Des expériences de laboratoires, les morts étranges infligées aux animaux, à qui l'on inoculait de très faibles doses d'alcool, avaient fait une impression profonde sur les esprits. La lumière se fit peu à peu, et des savans mieux informés réduisirent à néant les affirmations trop hâtives de leurs confrères, sur la nocivité des différens alcools. Ils firent observer que beaucoup de substances, inoffensives lorsqu'on les boit, sont mortelles si on les injecte dans ses veines et que, par suite, le choix de la porte d'entrée importait beaucoup. J'ai connu un vieux médecin qui disait : « Mettez dans un mortier et pilez tout ce qu'un homme bien portant peut manger dans un diner en ville : poivre, moutarde, sauces, truffes, viande, gibier, vins, eaux-de-vie, chartreuse, faites du tout un cataplasme et posez-le sur votre cuisse. Vous aurez des ecchymoses et votre chair se détachera par escarres. » Je ne sais s'il disait vrai ; mais il est sûr qu'on ferait fuir le physiologiste le plus convaincu, en lui proposant d'insérer dans ses artères la quantité de vinaigre, ou même d'huile, qu'il consomme tous les jours dans sa salade. De l'eau claire introduite dans la circulation sanguine serait dangereuse, tandis que l'on avale impunément le venin d'une vipère.

On avait cru aussi que les alcools étaient, suivant leur origine, hygiéniques ou nocifs ; les premiers issus des divers fruits, les seconds de la betterave ou des farineux. Puis on s'aperçut que c'était tout le contraire, que les éthers, l'aldéhyde, le fusel, n'existaient que dans les eaux-de-vie de vin nature, principalement dans les meilleures et les plus vieilles ; tandis que les alcools d'industrie étaient chimiquement à peu près purs ; nul n'ayant intérêt à les vendre autrement parce qu'entre ceux qui sont buvables et ceux qui ne le sont pas, il y a, *en prix*, une distance de deux ou trois centimes par litre et, *en goût*, une différence semblable, ou même plus forte, qu'entre l'huile d'olive et l'huile de foie de morue.

Quant aux eaux-de-vie naturelles, on ne pouvait songer à en éliminer, par une stricte rectification, le parfum qui fait toute

leur valeur, et à transformer ainsi du cognac à 25 francs la bouteille en un litre de trois-six à 50 centimes. En Suisse les consommateurs avaient été loin d'apprécier le service qu'on avait prétendu leur rendre, lors de l'établissement du monopole, en leur livrant des produits parfaitement épurés, devenus par là même insipides, et le gouvernement fédéral s'était vu contraint, pour les satisfaire, d'ajouter à ses liquides officiels ce que M. Léon Say nommait « un bouquet d'impuretés. »

Ces « impuretés » elles-mêmes, contenues dans les alcools de raisins, pommes, cerises ou cannes à sucre, n'ont absolument rien d'alarmant. Comme l'a très spirituellement établi M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, il faut tenir compte de la dose : « Nous consommons tous les jours, dit-il, sans trouble et même avec quelque satisfaction, des substances qui nous tueraient si on les absorbait à l'état concentré. Il y a du poison dans notre thé, dans notre café, dans notre bouillon, d'où l'on peut retirer de la peptone, mortelle dans la circulation générale. » La viande, le poisson, renferment des alcaloïdes dangereux, et la salive, que nous avons dans la bouche, contient, à raison d'un milligramme par 19 grammes, assez de ptomaine pour tuer un moineau.

Il existe, dans les bons rhums, un toxique qu'eussent apprécié les Borgia : le *furfurol*, — en français huile de son, — 83 fois plus actif que l'alcool pur sur les lapins qui ont été ses victimes. Dix grammes suffisent pour tuer un adulte ; seulement, étant donné la proportion ordinaire de furfurol par litre de rhum — 20 milligrammes — l'adulte devrait, pour s'empoisonner, avaler 500 litres de ce spiritueux et, s'il y parvenait, on ne saurait dire jusqu'à quel point le furfurol serait alors responsable de la catastrophe.

Les seules boissons hygiéniques sont celles dont on n'abuse pas ; si l'eau-de-vie, même impure, sous ses aspects multiples, est sans danger à doses médiocres et espacées, l'alcool le mieux épuré est fatal à qui l'ingurgite quotidiennement par grandes lampées. Il n'y a donc qu'un remède à l'alcoolisme, et M. de La Palisse l'aurait trouvé : c'est de diminuer la consommation de l'alcool ; et il n'y a qu'un moyen de diminuer la consommation de l'alcool, c'est de le renchérisse. Encore le résultat n'est-il pas certain, puisque les droits, depuis 1860, ont quadruplé et que la consommation a plus que doublé. Mais, s'il n'est pas infallible, ce procédé a pour lui d'être le seul. Se répandre en articles que les buveurs ne lisent pas, multiplier les congrès et les conférences auxquels ils n'assis-

tent pas, ou créer des sociétés de tempérance qui se recrutent uniquement parmi les personnes n'ayant nulle habitude de se griser, sont des jeux d'enfans.

On a fait quelque état du rôle et de l'influence de ces sociétés en Angleterre; j'incline à penser que, si l'ivrognerie a été sérieusement enrayée chez nos voisins d'outre-Manche, ce n'est pas du tout à ces estimables associations, — dont les adhérens sont au nombre de deux millions et demi, pas davantage, — que l'honneur en est dû; mais tout simplement à la législation fiscale: l'alcool paie, dans la Grande-Bretagne, un impôt de 500 francs par hectolitre, tandis qu'il n'est soumis en France qu'au droit de 156 francs. Cette dernière taxe, même grossie des droits d'entrée et d'octroi, reste bien inférieure à celle qui frappe les sujets britanniques. S'il se boit, proportionnellement à la population, plus d'alcool en France qu'en Angleterre et que *dans n'importe quel pays du monde*, cela tient peut-être à ce que cette boisson est soumise presque partout à une contribution plus forte que chez nous: 245 francs aux États-Unis, 252 francs en Hollande, 325 francs en Russie.

Notre parlement veut faire deux choses à la fois: surcharger l'alcool et dégrever les vins, cidres et bières; il escompte la plus-value de l'impôt sur l'alcool pour combler le déficit qui résultera de la suppression des autres. Or il tombe sous le sens que, si le rendement du premier augmente *dans la même mesure que la surtaxe*, c'est qu'il n'en sera pas bu un litre de moins; tandis que *le but à atteindre c'est de priver*, jusqu'à un certain point, les estomacs français de ce liquide. Il faut donc hausser artificiellement le prix de l'alcool, puisque aussi bien ce sont les classes populaires qui en absorbent avec le plus d'excès, et que l'ivrognerie bourgeoise, qu'une élévation de taxe n'entraverait pas, est assez rare dans notre république.

J'écris ceci d'ailleurs sans nulle illusion, ni aucune sorte d'espoir d'être entendu de personne. « Si je suis jamais roi, disait, en pataugeant dans la boue, un berger de jadis, alors je garderai mes brebis à cheval. » Il y a là moins de naïveté qu'on ne serait tenté de le croire, à voir le singulier usage que la masse fait du progrès. Un nombre énorme de prolétaires ne songent pas à profiter de leurs salaires, très supérieurs à ceux dont ils disposaient autrefois, pour se créer une existence plus confortable ou se former un petit pécule. Ils ne tirent, eux, les plus cultivés et les plus fiers des hommes de labour qui soient au monde, ils ne

tirent de la progression de leurs gains d'autre bénéfice que celui d'emplir leur gobelet et de vider leur cervelle, avec la même eau de feu que le nègre fétichiste du Soudan. L'eau-de-vie coûte plus d'un milliard de francs par an aux ouvriers français. Ils « gardent leurs brebis à cheval » ; et comme, de fait, ils sont rois et qu'ils veulent boire, qui oserait les contrecarrer ? Ils boiront ! Pourquoi ? Pourquoi « dressent-ils, comme disent les Proverbes, des embûches contre leur propre vie, pourquoi tendent-ils des pièges à leur âme ? »

Il faudrait, pour le dire, savoir ce qui se passe dans le plus intérieur d'eux-mêmes, qu'eux-mêmes ne connaissent presque pas. L'ivresse de l'alcoolique moderne, ivresse voulue, combinée, froide et rapide, n'a rien des beuveries vineuses de nagnère, chantantes, hurlantes, hautes en couleur du « disciple de Bacchus, » rien de la belle joie des ivrognes rabelaisiens quand « il leur pleut dans le ventre, » et qu'ils se targuent d'avoir entonné depuis leur naissance un étang de jus de Bourgogne. Dure et silencieuse, l'ébriété actuelle a pourtant ses attraits. Le malheureux, attablé devant son flacon, est un faible ; il aime mieux voir ce qu'il désire que désirer ce qu'il ignore. Dans le pacte qu'il a signé avec la boisson libératrice, les promesses qu'elle lui fait ne sont point éludées, comme elles l'étaient, dans les mythes anciens des contrats passés avec le diable, où l'or pour lequel on vendait son âme se changeait toujours en feuilles sèches. A mesure que sa raison s'envole et que sa tête se perd, l'alcoolique, en s'abrutissant, sort de lui-même et, quelque grossier que soit son rêve, il rêve !

V^{te} G. D'AVENEL.

LE RAPPROCHEMENT COMMERCIAL

ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE ⁽¹⁾

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

I

Durant ces vingt dernières années, les hasards de la carrière diplomatique m'ont imposé, avec une lourde part de responsabilité, un rôle particulièrement actif dans le règlement de deux questions, qui avaient un intérêt de premier ordre, soit pour notre expansion coloniale, soit même pour notre politique européenne.

La première de ces négociations a eu pour résultat l'acquisition de l'Annam et du Tonkin.

Directeur politique au ministère des Affaires étrangères en 1882, je m'étais trouvé en situation d'exercer une influence décisive sur la détermination de la voie où la France allait alors s'engager sans possibilité de retour. C'était le temps où, pour nous ouvrir la vallée du Fleuve Rouge, le commandant Rivière prenait l'initiative de la marche héroïque où il devait laisser la vie. Fallait-il, à sa suite, nous lancer dans une expédition lointaine et onéreuse, dont le gain serait la consolidation de notre protectorat effectif sur l'Indo-Chine ? Le Parlement y était peu disposé ; le Président Grévy moins encore. Le ministère constitué sous la présidence de M. Duclerc se trouvait paralysé par la maladie de son

(1) Les pages suivantes forment l'introduction d'une étude diplomatique que M. Billot, ancien ambassadeur à Rome, prépare sur nos rapports avec l'Italie durant les huit dernières années. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt d'actualité que ce travail emprunte au vote récent de l'arrangement commercial du 21 novembre.

chef. Quant à l'opinion publique, il y avait à peine six mois que ses défaillances avaient concouru à la ruine de notre situation en Égypte : il était peu probable que le souci des choses du Tonkin provoquât de sa part un réveil d'énergie. Devions-nous cependant manquer l'occasion d'acquérir une colonie qui offrait le triple avantage de constituer par elle-même un domaine productif, d'ouvrir des débouchés privilégiés sur les trois grandes provinces méridionales de la Chine et de nous donner une position stratégique de premier ordre pour le développement de notre influence en Extrême-Orient ? L'effort à prévoir ne dépassait pas la mesure de nos moyens et serait largement rémunéré par les bénéfices d'une opération dont les risques étaient presque nuls.

Telles sont les conclusions auxquelles conduisait l'étude des élémens d'information dont on disposait alors au quai d'Orsay. Il fallait donc qu'une politique d'action prévalût.

C'est le résultat qui fut assuré par l'envoi des renforts expédiés au Tonkin sur la *Corrèze*, en décembre 1882. — Je n'ai jamais répudié la responsabilité et je puis aujourd'hui revendiquer en partie l'honneur d'une résolution qui engageait irrévocablement l'entreprise.

La direction en était bientôt confiée à M. Jules Ferry, qui y appliquait, avec une conviction éclairée, toutes les ressources de son esprit et toute la ténacité de son patriotisme. Jusqu'à la dernière heure, j'avais la satisfaction, comme son collaborateur le plus intime, d'être associé à ses pensées, à ses angoisses et à ses espérances.

Ce n'est point ici le lieu de dire les difficultés du dehors et du dedans qui ont retardé l'issue ; j'en ai tracé ailleurs un historique complet (1). Je veux seulement rappeler qu'après deux ans de guerres et de négociations, la Chambre des députés renversait le Cabinet, sur la nouvelle d'un insignifiant échec de nos armes, au moment où le dénouement prévu venait d'être assuré par notre diplomatie. Je suivais naturellement M. Jules Ferry dans sa retraite. J'emportais, il est vrai, la consolation d'avoir signé les préliminaires, qui mettaient fin à la lutte armée et nous confirmaient le *dominium* de tout l'Annam. Mais il ne m'était pas donné de mettre la main au traité de paix, qui intervenait deux mois plus tard (9 juin 1885), en consacrant définitivement le programme du début et les efforts déployés pour en assurer la réalisation.

1) *L'affaire du Tonkin*, par un diplomate. Un vol. chez Hetzel et C^e, 1888.

II

Cinq ans plus tard, j'étais envoyé à Rome, comme ambassadeur près le roi d'Italie, avec la mission de travailler au rapprochement des deux pays.

A ce moment, nos rapports avec nos voisins du sud-est laissaient beaucoup à désirer. Depuis 1882, l'Italie avait pris nettement parti par son accession à l'alliance austro-allemande. Nous n'y avions trouvé tout d'abord aucun sujet de graves préoccupations, le gouvernement royal s'étant appliqué, avec les Depretis, les Mancini et les Robilant, à conserver à la *Triplice* le caractère d'un pacte exclusivement défensif, et à continuer des relations amicales avec la France. Mais les choses avaient changé de tournure depuis l'arrivée aux affaires de M. Crispi, dont la politique agitée semblait s'inspirer d'un esprit de provocation et d'une arrière-pensée de guerre générale. La dénonciation de notre traité de commerce, l'avortement des négociations engagées pour en conclure un nouveau, les tarifs différentiels venant consommer la rupture économique, les dissentimens survenus à propos des privilèges consulaires à Florence et des capitulations à Massouah, les voyages de M. Crispi à Friedrichsruhe, tous ses discours et tous ses procédés avaient créé de chaque côté des Alpes une atmosphère chargée d'électricité. De part et d'autre les esprits étaient entretenus dans une défiance réciproque, qu'une presse imprudente s'ingéniait à surexciter. A la fin de 1888, il aurait été à craindre qu'une étincelle ne provoquât une conflagration, si la force des événemens et la sagesse des gouvernemens n'avaient conjuré le péril.

Le travail de conciliation commençait à l'arrivée à Rome d'un nouvel ambassadeur français, M. Mariani (novembre 1888), qui dépensait, pour le faire aboutir, des trésors de patience et de bonne humeur.

C'est sa tâche, interrompue par la mort en 1890, que j'étais chargé de poursuivre et de compléter.

Les circonstances y semblaient déjà moins défavorables. M. Crispi montrait une tendance à désarmer. Peut-être ses velléités agressives n'avaient-elles point obtenu les encouragemens qu'il attendait de Vienne et de Berlin, où l'on avait d'excellentes raisons pour souhaiter le maintien du *statu quo* et de la paix. Le

fait certain est qu'il se plaisait à faire étalage de tendances accomodantes. Il venait de provoquer, spontanément et sans conditions, l'abrogation du tarif différentiel, qu'il avait machiné, deux années auparavant, contre les importations françaises. Et puis, on était au lendemain de la chute du prince de Bismarck, en présence de l'énigme posée par l'entrée en scène du jeune empereur Guillaume II : c'était un point d'appui qui manquait brusquement au ministre italien. Enfin, il n'était pas sans entendre les plaintes qui s'exhalaient de la nation, écrasée par le poids des impôts, éprouvée par une série de crises, et disposée à imputer ses souffrances à une politique qui lui fermait nos marchés et qui, en lui aliénant la France, l'obligeait sans profit à rester sous les armes, au prix de dépenses excessives. Un pareil état de choses, en se prolongeant, risquait de devenir une cause de dangers pour le gouvernement et pour la monarchie elle-même. Nous pouvions donc envisager l'éventualité d'un changement de système, qui s'effectuerait deux ans plus tard, à l'époque où l'échéance même du traité de la Triple Alliance fournirait à l'Italie une occasion propice de reprendre sa liberté d'action et d'écarter ainsi, sans rompre avec les puissances centrales, tout sujet de mésintelligence avec la France. C'est dire assez que les efforts de l'ambassadeur de la République devaient tendre à préparer et à faciliter cette évolution.

Tel est, en effet, l'objet que je me proposais en arrivant à Rome, en 1890, et à la poursuite duquel je m'attachai obstinément pendant plus d'une année.

Un moment, la réalisation en parut probable et prochaine : je veux parler du jour où M. Crispi, renversé par une surprise parlementaire, céda la place à M. le marquis di Rudini, dont le programme annonçait une politique de recueillement, d'économies et de paix. N'allait-on pas voir se renouer entre les deux nations latines des rapports de telle nature que la Triple Alliance aurait perdu sa principale raison d'être, lorsqu'elle arriverait à échéance? C'était la pensée intime et le secret espoir d'un grand nombre d'Italiens.

Malheureusement les partis avancés crurent le moment venu d'en faire le sujet de manifestations bruyantes, afin de déclencher un mouvement d'opinion qui s'imposât à la Couronne. Maladroite campagne, qui n'eut d'autre effet que de susciter des inquiétudes au Quirinal et de suggérer, à Berlin comme à Vienne, l'idée de

mesures préventives en vue de placer les adversaires des pactes allemands en présence du fait accompli.

C'est là qu'il faut chercher les motifs de la précipitation avec laquelle le gouvernement italien, prévenant de pressantes sollicitations ou cédant à des pressions irrésistibles, se décidait, en juin 1891, onze mois avant l'échéance, à consentir au renouvellement de la Triple Alliance, non plus seulement pour cinq ans, mais pour une nouvelle et longue période de douze années.

III

La situation était totalement modifiée par l'événement; il fallait renoncer à détacher l'Italie du système allemand; tout le bénéfice des efforts poursuivis depuis un an se trouvait compromis par là même.

Convenait-il d'accentuer la pénible impression que nous devions ressentir, en reprenant vis-à-vis de nos voisins l'attitude qui avait déjà contribué à tendre les relations? C'eût été le moyen de décourager les partisans de l'entente, d'aliéner les sympathies qui nous restaient dans la Péninsule et de renforcer la ligue contractée avec les puissances centrales, en la faisant envisager comme une sauvegarde contre nos ressentiments. Aucun profit à attendre d'un pareil système, qui n'aurait pas été d'ailleurs exempt d'inconvénients ni même de périls.

Il y avait mieux à faire : c'était de nous rallier l'Italie par ses propres intérêts, et de lui créer une situation telle qu'en cas de conflit européen, le souci même de sa fortune intervint pour la détourner d'une rupture avec la France.

Un tel plan était-il pratique et compatible avec les intérêts que nous avions à ménager nous-mêmes? Il était facile de s'en convaincre par un mûr examen du problème.

La dénonciation de notre traité de commerce et l'établissement de nos nouveaux tarifs douaniers avaient privé l'Italie de ses meilleurs marchés pour l'écoulement de ses produits agricoles, qui constituent son principal revenu. Vainement avait-elle espéré, par la conclusion de nouvelles conventions avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Suisse, s'ouvrir en Europe des débouchés susceptibles de compenser les effets de sa lutte économique avec la France. Une expérience de peu d'années ne devait pas tarder à la convaincre de son erreur, en démontrant que

l'abaissement de nos barrières douanières restait une condition nécessaire pour la renaissance de sa prospérité agricole et financière.

En ce qui nous concernait, le jeu de nos nouveaux tarifs se prêtait au mieux à la combinaison qu'il s'agissait de mettre en œuvre pour renouer des rapports conventionnels où les deux parties trouveraient leur compte. Rien ne s'opposait, en principe, à ce que la France accordât aux Italiens, — contre la concession du traitement consenti par eux à l'Allemagne, à l'Autriche-Hongrie et à la Suisse, — le bénéfice de son tarif *minimum*, remanié de manière à réserver à notre production nationale une protection suffisante. L'établissement de ce régime se ferait d'ailleurs pour un temps court ou indéterminé, chacun des contractans évitant de se lier pour un long terme et se réservant la faculté de reprendre sa liberté d'action après la dénonciation de l'accord intervenu.

Au point de vue économique, un arrangement semblable entraînerait pour les deux nations des avantages réciproques.

Après la dénonciation du traité de 1881, nos exportations dans la péninsule avaient fléchi de plus de 150 millions de francs : une nouvelle entente fournirait sûrement à notre commerce le moyen de regagner près de la clientèle italienne la place que d'autres s'efforçaient de lui disputer depuis la rupture.

Quant aux Italiens, ils étaient certains de retrouver chez nous, pour leurs vins, pour leurs huiles et beaucoup d'autres articles, les marchés dont la subite fermeture leur avait causé un si sérieux préjudice. Ajoutons tout de suite que notre production nationale n'aurait nullement à se préoccuper d'une invasion des vins italiens, dont l'importation ne saurait être plus dangereuse que celle des vins espagnols, puisqu'ils arriveraient en France grevés des mêmes taxes que ces derniers. Rien n'empêcherait d'ailleurs, s'il était nécessaire, de relever dans une mesure convenable le montant de ces taxes, — l'essentiel, pour les exportateurs italiens, étant de ne plus être soumis à un régime exceptionnellement rigoureux et de jouir du traitement accordé chez nous aux nations les plus favorisées. Dans tous les cas, nos viticulteurs resteraient assurés d'une protection efficace, tandis que nos commerçans et nos consommateurs auraient à bénéficier de la concurrence que se feraient mutuellement les importateurs d'Italie et d'Espagne.

Au point de vue politique, l'arrangement projeté aurait, pour les deux parties, l'avantage commun de mettre fin à une lutte stérile, de rétablir la solidarité de leurs intérêts, de faire disparaître le sujet de malentendus incessans et de récriminations regrettables.

Sans aucune concession dont sa dignité eût à souffrir, sans aucune infraction à ses engagements envers les puissances centrales, l'Italie y gagnerait de renouer des rapports normaux avec la France, d'écartier l'une des causes qui contribuent à l'accroissement continu de ses charges militaires, d'alléger les souffrances de son agriculture par la réouverture de nouveaux débouchés, de retrouver des moyens de crédit et d'entourer la paix sociale de plus solides garanties.

Quant à la France, elle pouvait espérer du nouvel état de choses un bénéfice plus grand encore. L'abaissement de ses taxes à l'importation n'allait-il pas rétablir les courans d'affaires qui faisaient jadis des producteurs italiens les grands fournisseurs de ses marchés? Si ce régime fonctionnait régulièrement, ceux-ci ne tarderaient pas à en apprécier assez le profit pour y tenir fermement et le défendre au besoin. Qu'il survint alors un incident susceptible de mettre en question la paix européenne, croit-on que nos voisins seraient aussi disposés qu'auparavant à pousser les choses à l'extrême, à prendre parti, à affronter les risques d'un conflit qui déterminerait la France à relever au plus tôt ses barrières de douane, en usant de la faculté qu'elle aurait eu soin de se réserver? Croit-on qu'en présence d'une semblable éventualité, les Pouilles et les Calabres, la Sicile et la Sardaigne, et beaucoup d'autres provinces encore, directement menacées dans leurs intérêts vitaux, ne feraient pas entendre bien haut leur voix pour conseiller la prudence et prévenir le péril d'une crise nouvelle?

Inutile d'insister davantage. S'il nous était impossible de détacher les Italiens de la Triple Alliance, il nous restait du moins la ressource de leur créer des intérêts opposés, et le moyen de paralyser ainsi leur action dans une certaine mesure.

Voilà le but nouveau que je devais assigner désormais à mon action à Rome. Mais que d'obstacles à surmonter ou à tourner, avant de l'atteindre !

IV

Ce n'est pas de la part des Italiens que les plus sérieuses difficultés étaient peut-être à prévoir : les avantages que la combinaison leur offrait étaient trop manifestes pour que leur sens pratique n'en fût pas frappé. Mais une série d'incidents imprévus allaient successivement ébranler leurs dispositions et retarder le moment d'y faire appel.

Faut-il rappeler les troubles d'Aigues-Mortes, rallumant sur chaque versant des Alpes les animosités à demi éteintes ; le retour au pouvoir de M. Crispi (1893), dont la seule présence suffisait à surexciter tous les gallophobes du royaume ; la guerre d'Abyssinie et les injustes soupçons qu'on accréditait contre nous pour en expliquer la déplorable issue et pallier les fautes commises ; la liquidation définitive de la question tunisienne, qui s'imposait en 1896, avec l'échéance du traité dont les Italiens se prévalaient depuis quinze ans pour contrarier notre établissement dans la Régence ?

Il fallait que toutes ces questions fussent réglées et closes, pour qu'on pût aborder, avec chances de succès, l'examen d'un arrangement dont le principe même impliquait des idées de conciliation, de rapprochement et de bon vouloir mutuel. Encore était-il indispensable qu'à ce moment, la direction des affaires du royaume fût aux mains de ministres, dont le caractère égalât le patriotisme et commandât la confiance au dehors comme au dedans.

Ces conditions se trouvaient heureusement réunies dans le Cabinet qui se constituait, en 1896, sous la présidence de M. le marquis di Rudini, assisté de M. le marquis Visconti-Venosta et de M. Luzzatti, pour ne citer que les trois hommes qui devaient plus particulièrement concourir à l'élaboration de l'entente.

Avant tout, il y avait à faire admettre en France le plan dont les lignes essentielles viennent d'être indiquées. Ce ne devait pas être la partie la moins laborieuse de la tâche, parce que l'adoption de ce plan impliquait non seulement un changement radical dans la politique suivie depuis des années à l'égard de l'Italie, mais comme une sorte d'infraction à l'évangile protectionniste dont procède encore notre politique économique.

Depuis l'accession de l'Italie aux alliances allemandes, ou,

pour parler plus exactement, depuis qu'un ministre italien avait paru se prévaloir de la *Triplice* pour imprimer à sa politique un caractère agressif, nous nous étions habitués à considérer qu'il y avait là un obstacle irréductible à l'entente des deux pays. Non pas que cette considération allât jusqu'à nous suggérer contre l'Italie des projets hostiles ni des désirs de représailles ! Mais il y avait chez nous comme une entente tacite pour maintenir à son égard une attitude de réserve et d'abstention, tant qu'elle persisterait dans la coalition. Que parlait-on de renouer avec elle des relations commerciales, où nous trouverions aussi notre compte ? Lui rouvrir des débouchés, ne serait-ce pas lui fournir les moyens de conjurer sa détresse financière et de se procurer des ressources qu'elle emploierait à grossir ses armemens, au profit de la *Triplice* ?

Ceux qui formulaient de pareilles objections se faisaient de singulières illusions sur l'importance de la crise italienne, ne réfléchissant pas que la fermeture de nos marchés n'en constituait pas la cause unique, et qu'en définitive, un peuple jeune, dont les revenus annuels se chiffrent par plus de 4 600 millions de francs, se rit des menaces d'une ruine prochaine. Sans doute, l'Italie doit affecter au service de ses dettes près de la moitié de ses entrées ; mais, dans un cas extrême, le souci de la conservation ne viendrait-il pas lui inspirer d'ingénieuses combinaisons pour alléger le poids de ses charges ? N'a-t-elle pas déjà, il y a peu d'années, réalisé une conversion déguisée en jouant de l'impôt sur la richesse mobilière pour diminuer d'un point le taux de sa rente ? L'opération a réussi et pourrait être recommencée.

On voit donc l'erreur de ceux qui sont tentés de spéculer, pour amener l'Italie à composition, sur l'éventualité d'une banqueroute provoquée par la prolongation de la rupture économique et financière avec la France. L'Italie, — qu'on ne l'oublie pas ! — peut se passer des 400 à 450 millions annuels que lui vaudra la restauration de nos anciens rapports ; elle est assurée de pouvoir, longtemps encore, entretenir ses forces militaires dans la mesure qui lui paraît fixée par le souci de sa défense et de ses obligations conventionnelles.

Du reste, les plus vives résistances à la politique nouvelle devaient trouver leur raison d'être dans les théories économiques qui ont la faveur de nos assemblées.

V

Au moment même où les circonstances devenaient favorables à l'ouverture des pourparlers entre Paris et Rome, les doctrines protectionnistes comptaient, dans le ministère français, les partisans les plus habiles et les plus convaincus. Je veux parler notamment de M. Méline, président du Conseil et ministre de l'Agriculture, et de M. Boucher, qui avait le portefeuille du Commerce. Leur collègue des Affaires étrangères, M. Hanotaux, ne tardait pas à être acquis à la cause d'un arrangement douanier, sa situation même lui permettant d'en mieux apprécier la portée politique et d'en réduire à une juste valeur les inconvénients économiques.

Appuyé par le ministre du Commerce, le président du Conseil se montrait d'abord réfractaire. Cependant, vers la fin de 1896, en présence des dispositions manifestées par le cabinet de Rome dans le règlement de la question tunisienne, il reconnaissait qu'il n'avait plus de motif fondé pour prolonger ses résistances et maintenir les deux pays sous le régime exceptionnel et en quelque sorte prohibitif qui résultait de l'application réciproque de leur tarif général. — Avis en était transmis à Rome, dès cette époque, par l'ambassadeur d'Italie à Paris.

Restait à s'assurer si le gouvernement royal était préparé aux transactions qui apparaissaient comme les conditions nécessaires de l'accord. Il ne pouvait être question, en effet, de prendre pour base de cet accord la concession pure et simple de notre tarif *minimum* contre celle du tarif conventionnel italien. Il fallait compter avec nos viticulteurs et avec nos industriels lyonnais, qui ne se seraient pas trouvés suffisamment défendus contre la concurrence italienne par les clauses de notre tarif *minimum*, et dont l'opposition aurait été assez puissante pour empêcher le Parlement de donner la sanction législative à l'arrangement intervenu. — Les soies devaient notamment être maintenues sous l'application rigoureuse du tarif général. — Il convenait aussi de savoir si l'Italie consentirait des modifications à son tarif conventionnel, dont certaines clauses avaient été habilement calculées en vue de soumettre à un régime rigoureux toute une série d'articles, qui importaient peu ou point aux autres puissances, mais qui présentaient pour notre commerce un intérêt exclusif ou spécial.

La prudence conseillait de n'engager aucune négociation officielle avant d'avoir la certitude que, sur ces points essentiels, il pourrait y avoir accord de vues entre Paris et Rome.

De plus, il fallait combiner les stipulations projetées de telle sorte que, de part ni d'autre, on ne pût douter de l'approbation subséquente des Chambres. Mieux valait laisser les choses en l'état, que de courir au-devant d'un échec parlementaire, dont l'effet eût été de soulever, ici et là, des discussions aigres et de réveiller les passions assoupies. La leçon de 1886 n'était point oubliée : les deux gouvernemens avaient alors conclu un traité de navigation, qui, après avoir été voté par la Chambre italienne des députés, avait été repoussé au Palais-Bourbon ; dix ans plus tard, les relations maritimes des deux pays souffraient encore de la rupture qui s'en était suivie. Rien ne devait donc être négligé maintenant pour prévenir le renouvellement d'une crise analogue.

Pour des motifs de même ordre, il convenait de ne pas ébruiter les démarches officieuses que comportaient la reconnaissance et la préparation du terrain : une publicité prématurée n'aurait pas manqué d'inquiéter les intérêts et de fournir à la presse des deux pays matière à des discussions et à des polémiques inopportunes.

Ce travail préliminaire devait faire pendant plus d'une année l'objet de pourparlers discrets et laborieux entre l'ambassade de France à Rome et le gouvernement royal, représenté par MM. di Rudini, Visconti-Venosta et Luzzatti. La longue durée de ces conférences confidentielles s'explique par l'importance des sujets en cause et par le caractère délicat des transactions dont il fallait combiner les élémens. La plus parfaite courtoisie ne cessait de présider aux débats ; mais, pour en assurer l'issue favorable, ce n'était pas trop de la foi que les délégués avaient dans la valeur des résultats en vue, ni du désir d'entente dont leur patriotisme s'inspirait réciproquement.

L'accord finit par s'établir sur tous les points. Dans les derniers jours de 1897, j'avais la satisfaction de pouvoir garantir au gouvernement de la République que le gouvernement italien acquiesçait aux demandes que nous avions formulées comme conditions essentielles et *sine qua non* de l'entente projetée.

Il ne restait plus qu'à examiner les modifications de détail, qui étaient désirées de part et d'autre, dans les tarifs respectifs : c'était là un travail à confier à des délégués techniques, travail

qui ne devait rencontrer aucune difficulté insurmontable et dont l'issue, vu l'importance relativement secondaire des intérêts en jeu, n'impliquait aucun risque pour le succès final de l'entreprise.

VI

Rien ne semblait donc plus s'opposer à l'ouverture des négociations officielles, qui devaient consacrer, par un traité formel ou par un échange de lettres, les solutions concertées dans les pourparlers officieux.

Mais le temps avait marché durant ces études préparatoires, et des considérations tirées de notre politique intérieure imposaient alors un nouveau sursis. Le cours de notre législation touchait à son terme. Déjà l'on avait à tenir compte de l'agitation qui commençait en vue des élections fixées au 8 mai 1898. Il eût été mal avisé de choisir un pareil moment pour entamer ouvertement les négociations, plus téméraire encore de porter devant les Chambres, à la fin d'une session chargée, l'arrangement qui aurait été conclu. Destiné à rétablir entre la France et l'Italie un double courant d'affaires, cet arrangement devait nécessairement concéder aux importations de la péninsule des facilités dont elles étaient privées depuis des années sur notre territoire. On conçoit aisément les inquiétudes que certaines de nos industries auraient pu en concevoir; on imagine les argumens que des publicistes incompetens ou malintentionnés auraient fait valoir pour répandre l'alarme. Quelque soin qu'on eût pris, par exemple, de réserver aux vins français une protection suffisante sur nos marchés, on devait s'attendre à une levée en masse de nos viticulteurs, préoccupés, en dépit de toutes les démonstrations et de l'évidence même, de l'éventualité d'une concurrence italienne. Il n'aurait pas manqué de journaux pour accuser le gouvernement d'ouvrir le pays à l'invasion étrangère et de trahir la cause nationale.

Enfin, quelle imprudence de soumettre une convention de semblable nature à des députés dont le mandat touchait à son terme, et qui allaient, dans quelques semaines, en rendre compte et en demander le renouvellement! Leur jugement ne risquait-il pas d'être influencé par des considérations tout à fait étrangères à la question? Pouvait-on compter sur leur complète impartialité, s'ils craignaient que certaines catégories d'électeurs ne pris-

sent la convention en mauvaise part et ne leur fissent un grief d'en avoir toléré la mise en vigueur ?

La réponse à toutes ces questions étant au moins douteuse, il était sage de surseoir et de ne pas compromettre par une inutile précipitation le triomphe d'une cause aux trois quarts gagnée.

C'est pourquoi les deux gouvernemens s'entendaient pour renvoyer la suite de la négociation à l'été de 1898, c'est-à-dire après nos élections générales. Il était à prévoir qu'à cette époque, l'entente s'établirait promptement. Les résultats en seraient ensuite soumis à une Chambre récemment renouvelée, sûre d'une longue existence, libérée de toutes préoccupations électorales et mieux disposée dès lors à peser les motifs d'intérêt général et de politique internationale qui justifieraient l'entente des deux gouvernemens.

L'ajournement ne pouvait qu'être profitable à la cause. Je devais seul en pâtir.

Affectée par le climat romain, ma santé me trahissait en vue du but. J'en venais à me demander si j'avais encore les forces suffisantes pour continuer ma mission diplomatique comme il convenait. En présence d'un pareil doute, je n'avais qu'à me retirer : c'était le devoir.

Comme en 1885, il me fallait laisser à un successeur plus favorisé la satisfaction et l'honneur de conclure.

Au mois de février dernier, M. Barrère, nommé ambassadeur près le roi d'Italie, venait me rejoindre à Rome, d'où je m'éloignais bientôt, après l'avoir initié à l'état des choses et mis en rapport avec les représentans du gouvernement royal. Son activité connue ne laissait point chômer les pourparlers.

Après nos élections législatives du mois de mai, rien ne semblait plus devoir s'opposer à l'ouverture des négociations officielles. Cependant, l'issue en était retardée, une fois encore, par un de ces événemens que la diplomatie la plus avisée ne saurait conjurer. Je veux parler des crises ministérielles qui se succédaient à Rome et finissaient par entraîner, en juillet, la démission définitive du Cabinet présidé par M. le marquis di Rudini. Par bonheur, la nouvelle administration, organisée par M. le général Pelloux, n'apportait pas un programme qui l'obligeât à renoncer à tout l'héritage de ses prédécesseurs. M. l'amiral Canevaro, qui avait pris depuis quelques semaines la place laissée à la Consulta par M. le marquis Visconti-Venosta, conservait le portefeuille des

Affaires étrangères, et s'appliquait à rallier ses collègues à l'entreprise commencée. Notre ambassadeur à Rome achevait habilement la démonstration. Bientôt les deux gouvernemens se mettaient d'accord pour faire procéder aux dernières études officieuses et arrêter définitivement les termes de l'arrangement.

Il s'agissait, comme nous l'avons déjà dit, de déterminer par un examen contradictoire, les modifications que les deux pays devaient encore introduire, sur certains points, dans leurs tarifs de faveur. C'était un travail technique qui demandait, pour aboutir, à être conduit par des hommes du métier, doués d'assez de largeur de vues pour subordonner au besoin des considérations fiscales à l'importance supérieure du rapprochement qu'on se proposait. Cédant aux sollicitations du nouveau Cabinet italien, avec un dévouement qui témoigne à la fois de son patriotisme et de sa modestie, l'ancien ministre du Trésor, M. Luzzatti, consentait à se charger de cette tâche assez ingrate. Nul ne pouvait y apporter plus de compétence et d'autorité.

Au mois d'octobre, M. Luzzatti arrivait à Paris, où il était aussitôt mis en relations avec MM. Bompard et Chandèze, directeurs, l'un au ministère des Affaires étrangères et l'autre au ministère du Commerce, et avec M. Bousquet, directeur général des douanes. M. Barrère, alors en congé, leur prêtait sa collaboration, ainsi que M. le comte Tornielli. Inutile d'ajouter que les conférences se poursuivaient sous le contrôle des deux gouvernemens, tenus jour par jour au courant des résultats acquis et des difficultés survenues.

Ces travaux préparatoires étaient terminés au commencement de novembre, vers le temps même où la France était occupée à son tour par les péripéties d'une crise ministérielle. Dans le Cabinet constitué sous la présidence de M. Dupuy (1^{er} novembre), M. Delcassé conservait heureusement le portefeuille des Affaires étrangères qui lui avait été confié dans l'administration précédente (28 juin) : aussi réussissait-il sans peine à faire approuver par le Conseil des ministres le résultat des pourparlers suivis depuis plus de deux années avec une méritoire ténacité.

Le 21 novembre, M. Delcassé et M. le comte Tornielli terminaient définitivement les négociations par l'échange des lettres qui consacrent le rapprochement commercial entre la France et l'Italie.

Le même jour, le gouvernement de la République saisissait

la Chambre des députés d'un projet de loi qui relevait, par provision, nos droits d'importation sur les vins, et dont le bénéfice doit être accordé à l'Italie comme aux autres puissances qui jouissent de notre tarif *minimum* : acceptée par le gouvernement royal, cette modification était destinée à garantir nos viticulteurs contre les effets de la concurrence étrangère, condition jugée indispensable pour rassurer des intérêts respectables et déterminer le vote favorable des Chambres françaises.

On peut considérer ce résultat comme atteint. Pour y arriver, il n'a pas fallu moins de huit années de négociations patiemment conduites, dans le ferme dessein de ramener d'abord nos voisins à une politique plus indépendante, et de nous les rattacher ensuite par une appréciation plus juste de leurs propres intérêts. Puisse l'arrangement commercial, dont les stipulations sont maintenant connues, contribuer, en outre, à dissiper les malentendus et les préjugés qui avaient refroidi, pour un temps, les rapports des deux grands États latins, et confirmer l'avantage mutuel qu'ils ont à resserrer entre eux tant de liens que la politique a pu un instant détendre, mais qu'elle ne rompra jamais tout à fait, parce que c'est l'histoire et la nature même qui les ont formés !

BILLOT.

DIALOGUES MILITAIRES

I

Cochers importants et capitonnés qui gouvernent avec art l'allure brillante de leurs trotteurs, pauvres izvoztchiks penchés vers de maigres chevaux débouchent incessamment dans l'allée de la résidence, s'arrêtent au perron pour déposer les visiteurs, vont tourner et se ranger au fond de la cour et là, bien emboîtés dans leurs sièges, immobiles sous leurs houppelandes et leurs hauts bonnets, composent d'instant en instant une plus riche collection de magots.

Puis d'autres arrivans descendent simplement du tramway électrique qui repart le long de la grille en sonnant précipitamment son timbre; deux officiers, qui marchent côte à côte, s'écartent de son chemin en entendant ce carillon, franchissent le trottoir et s'approchent d'un pas lent, presque sacerdotal, sous d'énormes pelisses grises qui pendent jusqu'au sol...

Le général Dragomirot est revenu hier de Pétersbourg. Après huit jours d'absence, c'est tantôt sa première audience et son premier rapport. Les affaires accumulées, les requêtes différées attendent encore que l'aiguille ait atteint l'heure sur le cadran, et lui, profitant des dernières minutes, travaille paisiblement dans son cabinet. Deux barrières le protègent : des gendarmes arrêtent dans le vestibule la foule des solliciteurs et les congédient en retenant les placets; les officiers d'ordonnance font entrer dans le petit salon les personnes qui seront reçues, et, parlant à mi-voix, les prient de se ranger selon les grades.

Dix heures. Le général paraît, salue et parcourt pas à pas le cercle des visiteurs. Ils se redressent tour à tour, et, rassemblant les talons avec un claquement d'éperons, la main à la visière de

la coiffure, se présentent : « à l'occasion d'une fin de congé... , » « d'une nomination au commandement du 27^e régiment de dragons... , » « avant de quitter le gouvernement et d'aller occuper un poste du même grade à Vilna... » Un haut fonctionnaire de l'administration civile rend le dernier ses devoirs : c'est une pénitence qu'il accomplit chaque matin et jusqu'à nouvel ordre pour avoir négligé de faire au commandant des troupes un rapport qu'il lui devait.

Ce délinquant de marque redescend les marches du vestibule, puis, sa pelisse revêtue et ses galoches chaussées, redevenu celui devant qui tremblent tous les délinquans de la ville, il s'éloigne, personnage, au grand trot de ses chevaux.

L'adjoint au général, le général quartier-maitre, le commandant de l'artillerie et le directeur de l'intendance sont entrés dans le cabinet. Les trois officiers d'ordonnance, l'un prince, l'autre comte, le troisième baron, et moi sans titre et qui n'ajoute rien aux trois degrés de leurs noblesses, nous restons à causer dans le petit salon. Notre sujet frivole et scandaleux n'est que celui dont toute la ville est occupée : un Roméo d'ici enleva l'autre soir une Juliette de la société ; ces nouveaux amans de Vérone trouvèrent dans un pope de village un frère Lorenz qui les maria complaisamment. On les dit à Odessa ; le père Capulet serre les cordons de sa bourse en attendant que la faim chasse le loup du bois.

— Bah ! observe le comte, les usuriers ne manquent pas à Odessa...

Le baron fait oui du sourire. Le prince, redressant sa belle taille, arrange d'un geste noble son sabre à son côté. Et plus encore que les choses dites, infiniment distantes des mœurs françaises, le ton même de cette causerie oiseuse a je ne sais quoi d'anachronique et de lointain ; le pur et calme français que l'on parle, la manière polie dont on écoute et dont on repart, font songer plutôt au grand siècle qu'au xix^e siècle et plutôt à quelque salle des gardes d'un château de Touraine qu'à l'anti-chambre de ce général moderne.

Mais tandis que nous jasons ici, des choses importantes se sont conclues derrière la porte ; la conférence achevée, les chefs de service repassent, emportant des signatures et des décisions. J'entre à mon tour auprès du général, selon ce qui est convenu pour la promenade d'avant déjeuner.

— Prêt ! dit-il en se levant et fermant l'écritoire ; et l'on com-

prend à ce prompt mouvement que tout ce qui vient de se décider ici, emplacement de troupes, emplois d'officiers, constructions de casernes, constitutions d'approvisionnements, que tout cela qui touche à tant d'intérêts, implique tant de travail, détermine tant de carrières, n'occupe pourtant dans sa propre vie qu'une place secondaire, ordonne les choses à distance et par la plume n'étant rien pour lui auprès de ce commandement direct qu'on exerce par le verbe et d'homme à homme.

Il a pris son épée sur le guéridon qui porte aussi un évangile et un Spinoza. Nous traversons les pièces vidées de tout va-et-vient militaire et où retentissent doucement les bruits de la vie domestique. La grille franchie, il s'arrête devant l'échoppe de l'épicier, fait là sa provision de kopeks pour ses aumônes, puis tourne à gauche par la Lévachovskaïa. La rue est déserte, personne ne nous observe. Le général russe et le lieutenant français ne sont plus que deux hommes qui vont l'un interrogeant l'autre et cherchant ensemble la vérité. Et comme je lui dis mon étonnement d'être maintenant si près de lui, alors qu'hier encore j'étais si loin :

— A mille et mille lieues, répond-il gravement. Mais patience, tout se débrouillera petit à petit.

— Je vois tout au premier plan, comme cet aveugle-né auquel on avait rendu la vue et malgré moi, par manque d'expérience ou de réflexion, je brouille entre elles les différentes parties de votre système...

— C'est que je n'ai pas de système, reprend-il, c'est que je suis encore à le chercher.

Les ensembles humains, les faits de la vie morale collective sont ce qui m'intéresse particulièrement et j'ai réfléchi comme l'autre sur la psychologie des foules... Eh bien ! voici là-dessus mon idée : que dans ce domaine-là, pour ce qu'une masse peut penser ou croire, *le progrès se réalise par mode physiologique et non pas logique*. J'ai rencontré cet axiome un peu tard, mais je crois bien qu'il renferme toute la sagesse du monde. Stendhal l'avait exprimé à sa manière en observant quelque part qu'il faut cent cinquante ans avant qu'une vérité, jetée pour la première fois dans un peuple, se soit vraiment incorporée à lui. Il l'entendait de ces idées politiques nouvelles qui ont tant de peine à changer un régime politique ancien, par exemple de cette idée de république que la France agite depuis un siècle et sur laquelle elle ne parvient pas à l'unanimité.

Cent cinquante ans, c'est bien court, en effet, si c'est le terme d'un bail social; mais peu nous importe, et va pour cent cinquante ans, car tout ce que Stendhal voulait dire, c'est que ces dé-lais historiques dépassent largement l'amplitude de la vie humaine. C'est qu'entre une idée traduite dans les mots et la même idée traduite dans les actes, entre l'idée du penseur et l'idée de la masse, la liaison est mystérieuse, le passage est transcendantal.

C'est, voyez-vous, un phénomène de vie. Car les masses humaines ont leur vie comme les individus humains ont la leur; nous commençons à le savoir ou plutôt à le sentir confusément et vraiment, — cette longue vie des masses, la nôtre si exigüe, tant d'incommensurabilité de l'une à l'autre, — faut-il s'étonner qu'on ne l'ait pas su plus tôt! Mais, enfin, que les corps nationaux soient des animaux d'ordre supérieur, au dedans desquels nous sommes et nous nous mouvons, c'est une idée que je crois juste et que je crois féconde.

Ce que nous nommons progrès dans l'ordre politique apparaît alors comme une variation vitale introduite dans l'organisme collectif. De là ces retards que la pensée subit avant de pénétrer les mœurs et de modifier les institutions. De là la distance qui séparera toujours les hommes d'avant-garde d'avec le gros de la colonne sociale et d'avec nous, militaires, qui marchons à l'allure du gros. La vie est lente, la pensée est instantanée; la nature ne fait jamais de saut, la raison en fait trop souvent.

Des améliorations logiquement certaines deviennent douteuses dans la pratique, et leur mieux, ennemi du bien, disparaît parfois dans le trouble fonctionnel qu'elles apportent à l'organisme et dans le malaise dû à la rupture d'habitudes collectives anciennes... »

Il s'arrête pour faire l'aumône à un pauvre; je songe, durant ce répit, à ce qu'il écrit quelque part sur la relativité du progrès en matière d'institutions militaires, et particulièrement sur ce fait que la suppression des châtimens corporels dans l'armée russe eut pour un temps des effets fâcheux au point de vue de la discipline. Cependant ce mendiant, qui porte une médaille militaire sur sa casaque de bure et qui peut-être apprit autrefois à coups de verges le respect des supérieurs, reçoit les kopeks avec un signe de croix reconnaissant; et le général poursuit en le dépassant :

— Il nous faut voir aussi sur quel terrain dur tombe la graine de l'idée nouvelle; il nous faut dire : Quelles sont les formes de

pensée propres à l'être social? De quels élémens se compose la conscience d'une nation?

A première vue, on pourrait croire que la conscience de la masse est la somme des consciences individuelles, et plutôt à Dieu qu'il en fût ainsi : alors tout progrès personnellement réalisé par un individu deviendrait un progrès pour l'État. Mais ce n'est là qu'une première vue, et le phénomène apparaît autre quand on entre plus avant dans la nature des choses. On voit alors que les citoyens ne sont pas statiquement juxtaposés dans la cité, mais qu'ils y sont organiquement unis; et, pour cette raison, la conscience nationale n'est point *somme*, mais *résultante*; elle se forme, non par addition, mais par composition de ce que les consciences isolées possèdent en commun.

Je dis maintenant que ce bien commun n'est pas, à proprement parler, de nature intellectuelle. Les facultés intellectuelles servent, au contraire, à différencier Pierre d'avec Paul; Pierre et Paul habitent en ermites ces boîtes craniennes que la vie mêle et roule comme des dragées, qui se heurtent et qui se fêlent, mais qui ne peuvent se toucher que conformément à la définition de la sphère : par un seul point.

Cependant Pierre et Paul tiennent l'un à l'autre : par quoi? Par ces habitudes inconscientes que créent en nous l'éducation, la religion, l'autorité, la tradition, la langue, le climat, en un mot : le *milieu moral*. Tout cela, bien loiu de tomber sous le droit sens, n'est que l'irrationnel à quoi l'intelligence se heurte quand elle cherche le pourquoi des mœurs et des institutions. Pourquoi l'officier? Pourquoi le prêtre? Pourquoi le gendarme? Est-ce que Fourier avait de ces employés-là dans son phalanstère? Les uns et les autres, naturellement et fatalement parus dans la genèse de la société, sont les représentans de cette loi de force qui mène à jamais le monde...

— Quoi, le prêtre aussi ?

— Le prêtre aussi, poursuit-il d'un ton dilatoire, mais prenons-les dans l'ordre que j'ai dit.

Pour l'officier, la chose est claire. L'association militaire n'est qu'une assurance mutuelle contre le danger extérieur; en échange d'une part dans la sécurité commune, chacun des contractans engage une part de sa liberté. La discipline, l'uniforme, l'exercice, les fatigues, les châtimens, voilà les concessions demandées à l'individu et voilà les pressions que l'officier exerce

personnellement en vertu de son utile et difficile mandat. »

Tout en parlant, il suit de l'œil les soldats qui le croisent ou le dépassent et répond à leurs saluts par un geste soigneux où il met plus que de la politesse : il y met comme un scrupule religieux. Justement un Cosaque à cheveux crépus, si troublé qu'il se fait à lui-même un croc-en-jambe, s'arrête en manquant son *à droite* et salue gauchement. Le général tourne la tête vers lui. « Nous sommes frères d'armes, serviteurs du pays, sujets à la même loi de sacrifice... » lui dit-il du regard avant de le congédier de la main, et reprenant la déduction :

— Le prêtre, à présent... Il n'est qu'un officier de morale, délégué comme l'autre par la société. Car le premier rudiment moral dérive aussi de la force toute simple, et c'est d'abord à coups de poing que Pierre enseigne à Paul le droit commun. Contradiction, si l'on veut — la vie n'est faite que de contradictions — les sentimens les plus nobles que nous éprouvions, amour des hommes, culte de la justice, fidélité aux principes, proviennent de ces repréailles originelles qu'un individu lésé dans sa liberté dirige contre la liberté d'un autre individu.

Cet antagonisme n'est pourtant qu'un premier degré. Fondées par la force, mais abritées bientôt derrière une organisation militaire, les sociétés peuvent se développer pacifiquement. Adoucissement des rapports, échanges et combinaisons du travail, naissance et croissance de sentimens nouveaux. Bien éloignés du temps où le prochain nous étrillait et où nous étrillions le prochain, nous prenons tout doucement l'habitude de nous aimer les uns les autres.

Nous produisons par là le prêtre, mais pour plus de sûreté nous continuons de nous déléguer le gendarme qui prête au besoin sa force à notre droit. Faut-il insister là-dessus? Nous avons lu Proudhon, lequel avait lu Hobbes et Bacon, et il est trop évident pour nous deux que toute croyance et toutes mœurs, que la religion, la foi militaire, le respect du code civil ou pénal, que ces mainmises plus ou moins directes d'autorités plus ou moins lointaines sur des consciences plus ou moins assujetties et suggestionnées ne sont en nous que l'effet de certaines forces fatales, entièrement étrangères à la raison. Disons au résumé que cette âme collective que nous voulions définir manque entièrement de caractère rationnel, et qu'elle n'est rien que volonté. »

Il s'arrête de nouveau, non pour me donner à souffler, ni pour

me laisser le temps d'accorder au sien mon vocabulaire, comme on accorde les violons de l'orchestre avant de jouer, mais pour interpellé deux soldats qui nous croisaient à l'étourdie :

— Eh, vous, nigauds! qui suis-je, s'il vous plaît?

— Le commandant des troupes! répond l'un d'eux avec confusion : et comme celui-là, pas moins godiche que l'autre, porte sur l'épaule les brisques du sous-officier :

— Pour ton camarade, simple sottise, reprend le général ; mais pour toi, péché...

Et cependant, de Proudhon à lui, prenant mon chemin par Schopenhauer, je le rattrape comme je peux au bout du raccourci russe qu'il s'est frayé.

— *Volia Vacha* (Votre volonté), lui dis-je avec une entière soumission philosophique. Cette définition de l'âme collective explique assez son imperméabilité par rapport aux idées nouvelles...

— Passons aux conséquences, poursuit-il ; elles vérifieront la proposition.

La première est cette espèce d'antagonisme qu'on observe, dans l'histoire, entre l'entendement et la volonté. Tantôt l'entendement domine dans le gouvernement des affaires humaines, et tantôt c'est la volonté ; le monde oscille entre ces deux pôles sans parvenir à l'équilibre.

Un État, encore une fois, ne se constitue que par voie militaire. La première vie sociale n'apparaît que sous l'égide de l'autorité. La condition de l'individu est alors précaire, mais sans qu'il puisse se plaindre, puisque c'est la nécessité du dehors qui crée l'inconfort du dedans. Qu'arrive-t-il, au contraire, cette menace extérieure une fois conjurée? Les hommes personnellement investis de l'autorité exploitent pour eux-mêmes ce régime de rigueur que ne justifie plus la loi de l'intérêt commun. Ils maintiennent les liens sociaux dans une tension excessive et ils en font des entraves au progrès intérieur. Ces abus de la volonté motiveront bientôt une réaction de l'entendement.

La force de l'entendement est une force d'analyse et de décomposition. Avec ces armes subjectives, il s'attaque à la réalité et fait à la vie son procès. Or, la vie se moque de la raison, la vie va où elle veut ; mais sans atteindre aux sources de vie, sans prévaloir contre le cours de la vie, la philosophie peut cependant la contenir ou la dévier en parvenant pour un temps à dominer sur les esprits.

Donc, l'entendement entreprend contre tout ce que la volonté avait fondé au détriment des individualités isolées. Il analyse cela au point de vue exclusif des intérêts individuels et, découvrant que les œuvres volontaires n'ont point de base dans sa logique, il les nie, il déclare qu'elles manquent effectivement de toute logique. Cet errement de l'intelligence appelle à son tour une réaction; ainsi de suite indéfiniment.

Rappelez-vous là-dessus l'exemple de l'Europe moderne. Au xvi^e siècle, éveil magnifique de la raison; celle que Luther appelle DIE HURE DES TEUFELS, enchante tous les hommes; la libre pensée l'emporte et le gouvernement faiblit. C'est la Réforme; ce sont les guerres de religion; c'est la Fronde. Mais Richelieu paraît, Louis XIV ensuite; la cour donne le ton à la France et la France le donne à l'Europe; partout les traditions, les manières, les pensions, les uniformes, les réglemens, la marche au pas, les perruques, l'étiquette! Cependant une révolte se prépare au sein de ce triomphe; et c'est Descartes avec son « Je pense, donc je suis » qui rédige la formule du nouveau défi.

L'entendement, lâché sur le monde par cette porte philosophique, se donne carrière: tout ce qu'à peu à peu mûri l'inconscient de l'histoire, tout ce que le troupeau humain inventa pour être un peu moins troupeau, tout cède à ses déductions. « L'homme naît naturellement bon; c'est la société qui le déprave. Renversons la société, et nous rendrons l'homme à la bonté originelle... »

Ainsi travailla chez vous l'entendement. L'Allemagne, plus modérée dans la pratique, alla plus loin dans la théorie.

Descartes s'en était tenu à faire de la pensée le fondement de l'existence; Kant ne reconnaît pas d'existence en dehors de la pensée. Apothéose générale de la déesse Raison! Pour un peu, le monde entier devenait subjectif. La vie cependant va son train. Elle vous produit le phénomène Napoléon, et dans le commencement du siècle la passe devient mauvaise pour les idéologues. Ils se revengent après, mais la conséquence de ce siècle d'idéologie? Si j'en juge par les œuvres de la pensée même, par Hartmann, par Schopenhauer, par Nietzsche, je crois bien que nous sortons d'un autre xvi^e siècle et qu'il y aura tantôt de bons jours pour la volonté. Il se peut aussi que je me trompe et d'ailleurs qu'importe le sort d'une génération? L'intéressant est de voir l'histoire hésitante entre les hommes de pensée et les hommes d'action, l'effort de la raison impuissante à mouvoir long-

temps le monde et la *logique* désarmée devant la *physiologique*.

— *Ce qu'il fallait démontrer*, dis-je au bout de ce théorème, et, franchissant la grille, longeant l'allée pavée où les patins des traîneaux ont à la fin usé et fondu la neige, nous gagnons en silence la porte du péristyle.

II

Cet antagonisme, qu'il voit dans le passé entre l'inconscient du monde et le rationnel de l'esprit, n'est-ce pas aussi le dilemme que l'homme envisage à toute heure au dedans de lui? N'est-ce pas l'angoisse de la conscience aux prises avec la vie : d'une part la pensée la charme et la retient : de l'autre, l'action la traîne vers un inconnu menaçant. N'est-ce pas enfin le doute d'Hamlet :

*To be or not to be, that is the question
 Whether 'tis nobler in the mind to suffer
 The slings and arrows of outrageous fortune
 Or to take arms against a sea of troubles
 And, by opposing, end them.*

Et comme ce matin je rappelle ces cinq grands vers au général :

— En effet, c'est le problème unique, répond-il. L'être ou le non-être. La pensée stérile ou l'action qui résout. Shakspeare l'avait bien vu, que la vie entière oscille entre ces deux choix, et c'est pourquoi il a fait son art prisonnier de ce grand dilemme. Il crée Hamlet, le délicat et le nerveux, qui argumente et qui raisonne, mais n'agit qu'au hasard, par soubresauts; puis, il crée Othello, le brave, le passionné, l'impulsif, l'homme crédule aux fables d'Iago, convaincu par l'argument du mouchoir et qui passe à l'acte tout droit, sans raisonnement. Ce sont les deux types extrêmes, autour desquels se groupent tous les caractères, les réels et les inventés... »

Non seulement Shakspeare, — ajouterais-je volontiers — mais tous les grands maîtres ont montré en nous ces deux attractions contraires; l'infinie distance de ces deux extrémités de l'âme est ce qui rend si comique la rencontre de don Quichotte et Sancho Pança. Et je dirais bien au général une autre réminiscence, la fable de Faust et de Marguerite. Là encore le principe intellectuel et le principe vital sont aux prises; là, le drame mental s'accroît du mystère qui sépare les deux sexes, du charme qui les

attire et du plaisir qui les unit... Mais il serait de mauvais goût de mêler les femmes à ces affaires-là.

— Le doute d'Hamlet, reprend-il, est une misère propre aux intellectuels. L'action de sa nature est inconsciente; de là l'impuissance des consciens devant l'action. Ils viennent jusqu'au bord du gouffre qui sépare le domaine de la pensée de celui de la vie, ils côtoient cette limite, au delà de laquelle les idées deviendraient des actes, mais le vertige de l'irrationnel les prend, ou plutôt l'étendue du bond et la grandeur de l'effort à faire les paralysent; ils reculent et, raisonnant toujours, disent les raisons de leur reculade.

Il leur faudrait des ailes, et seule la Foi en donne. Sans ces ailes de Foi, sans cet essor de volonté qui nous emporte là où les argumens ne nous conduisent pas, non seulement aucune vie n'est possible, mais aucune œuvre de l'esprit n'intéresse plus la vie ni ne sert à la vie...

— Inversement, sans la pensée, sur quoi la volonté s'appuierait-elle, d'où prendrait-elle essor? Si haut qu'elle vole, elle est partie de terre, j'imagine...

— Sans doute! Et les bienfaits de la pensée sont infinis, mais j'insiste sur ce passage d'un domaine à l'autre et sur ce fait que la théorie ne devient féconde et salutaire qu'en s'adultérant d'un peu de volonté. Rappelez-vous ce que vous étiez à l'École polytechnique et ce que vous êtes devenu à l'École d'application. Vous avez appris alors à vous servir de formules approchées, non plus exactes comme celles d'un calcul différentiel, et vous avez compris que ces formules mêmes ne seraient rien pour l'ingénieur sans la liberté qu'il a d'aller des unes aux autres selon ses besoins, d'y croire ou de n'y pas croire, d'employer celles-ci pour tel détail, celles-là pour tel autre, et de les concilier ensemble au petit bonheur. S'il se piquait de purisme scientifique, l'homme de l'art n'achèverait rien. Son devoir est autre; il doit, au nom de la vie, passer outre là où la théorie s'arrête et créer par quelque moyen que ce soit. Il crée donc, grâce à de louables pétitions de principes, des canons point irréprochables, des navires peu rigoureux et des locomotives bien éloignées d'être transcendantes. Il crée des êtres de fabrique humaine, différens des êtres naturels chez qui le moindre atome est à sa place, de pauvres êtres, devant lesquels les hommes des générations suivantes souriront, nous prenant en pitié du haut de leur intelligence, des êtres difformes à nos yeux

mêmes, dès que nous avons fait un pas plus avant dans la connaissance de la nature. Que nous importe d'ailleurs, puisque nous n'en savions pas davantage, et puisqu'il nous fallait, tout de suite, une artillerie, une flotte, des chemins de fer?

Ainsi, la technique même accorde un rôle à l'invention et fait sa place au caractère. Pourtant, ses données sont simples : les métaux, le bois, la poudre, la vapeur. Mais quelle difficulté plus grande quand on œuvre sur la matière vivante, surtout sur la matière humaine ! Là tout est instable, incertain ; que sait-on auprès de ce que la nature contient ? Et cependant, il faut agir.

Par exemple, quoi de plus tragique que le problème du haut commandement ? Deux troupes marchent l'une contre l'autre, arrivent aux premiers coups de fusil ; le général ignore tout de l'ennemi, ou presque tout. On lui demande des ordres. Faut-il s'engager ? Dans quelle direction ? Avec quelle intention ? Toute la bataille est dans la décision qu'il va prendre, chaque mot de sa bouche va devenir un acte immense et multiplié...

— C'est pourquoi il importe que le général ait une conception propre, conçue et mûrie par lui, en laquelle il puisse espérer et persévérer ; c'est pourquoi le général doit être aussi un analyste et un penseur. A défaut de cette force intime qui le défendra lui-même contre ses impressions, où trouvera-t-il celle de sacrifier des masses humaines ?

— Et de les sacrifier *consciemment*, reprend-il avec tristesse. Que la pensée du général soit haute, je le veux bien, mais son caractère devra ne pas l'être moins. Autrement, il n'agira pas, ou bien il agira trop tard, il trouvera d'excellentes raisons pour ne pas agir, et pendant ce temps, l'autre gagnera la bataille sur son dos.

Ce qu'il faut, c'est un juste équilibre de l'intelligence et du caractère ; c'est une proportion définie, dans le navire, entre la voilure et le tirant d'eau ; c'est ce type d'homme que Napoléon appelait *carré par la base*. Préférez-vous mettre cette idée sous forme géométrique ? Portez sur un axe vertical une certaine longueur que nous appellerons *entendement* et sur un axe horizontal une autre longueur que nous nommerons *volonté*. A somme égale, c'est quand les deux élémens de cette figure seront égaux que la surface sera maxima. Et voilà justement les dimensions égales de ces hommes carrés, des Lannes, des Masséna, de ceux qui ont su passer sans effort, sans faux pas, d'entendement en volonté, et de volonté en entendement.

Mais le passage doit être familier à tous les militaires, puisque tous ont leur sphère d'action au dedans de laquelle ils gardent leur initiative et leur liberté.

— L'étude et les connaissances le leur faciliteront. L'ignorance mène droit à l'irrésolution; au contraire, la foi dans une règle, cette règle fût-elle fausse, soutient le caractère et l'aide à franchir le pas.

— Oui, à la condition que la règle soit particulière et la foi momentanée; autrement il y a danger. Je sais bien que les hommes cherchent un appui dans la règle; ils veulent qu'on les réglemente, et sont bien aises de rencontrer devant eux des défenses et des interdictions. Mais le sens de ces formules, mais leur correspondance avec la nature des choses, surtout de cette chose transcendante qu'on appelle *l'action*? Si vos règles se bornent à décrire les conditions de l'action et à démontrer *ce qu'on peut faire*, bien, ce sont de bonnes règles; mais si elles prétendent à *ce qu'il faut faire*, alors elles anticipent sur ce terrain où la raison n'a pas d'accès et elles vous mènent à l'aventure, vous et les intérêts militaires qui vous sont confiés.

Donc pas de règles pour déterminer l'action ou du moins rien que des règles menues et particulières, valables pour des instans courts, sous de certains aspects des choses; la minute d'après, le tableau change, la règle ne vaut plus. Mais à défaut de règles, il y a les *formes*; il y a les conditions de l'action commune, qui sont aussi celles de la vie de la troupe. L'action est à la troupe; la décision est au chef; il la prend de son propre mouvement, par son seul instinct, selon cette inspiration soudaine qui ne procède que du sentiment de l'action.

III

Du haut des idées générales qu'il exposait dans nos derniers entretiens, je crois apercevoir nettement la perspective de son œuvre militaire. Œuvre de vie autant que de pensée, œuvre d'action fondée sur ce terrain réel où les hommes travaillent et s'efforcent, œuvre utile d'abord, exacte autant qu'il se peut et qui importe aux mœurs plus qu'elle ne complaît à la raison. Et comparant cette œuvre d'expérience avec ce que les écrivains militaires avaient songé et spéculé, je cherche parmi ceux-là la place exacte de Dragomirof. C'est regarder cent ans en arrière, résumer

un siècle en peu de lignes et faire comme au galop une de ces revues intellectuelles dont le général lui-même est coutumier.

Montesquieu avait jeté quelque part cette formule que : *la guerre est un effort de tous vers la paix*. Si concise et si belle qu'elle fût, sa définition ne valait pas pour son époque; la guerre d'alors était un mal endémique et restreint qui ne suspendait pas les travaux de la paix, qui tendait moins à restaurer la sécurité commune qu'à remplir les desseins d'une politique personnelle, et qui s'arrangeait d'armées peu nombreuses, bien éloignées de contenir ou seulement de figurer l'*effort de tous*. Mais la France révolutionnaire manifesta l'idée du philosophe sous des formes grandioses : quatorze armées marchèrent à la fois vers les frontières et travaillèrent à conquérir cette paix idéale que la France eût voulu donner au monde et que le monde lui refusait.

Qu'on se souvienne de cette conjoncture étrange et de la conséquence singulière où menait tout à coup un changement politique entrepris au nom de l'amour du genre humain. On chantait la liberté, et voilà qu'il fallait restaurer une discipline; on n'avait pas fini de crier : vive la nation! que toute la nation luttait pour vivre et qu'un incessant, qu'un infini effort armé devenait la condition pour qu'elle vécût. Si ce n'était pas la suite que les philosophes attendaient de leurs propositions, c'était du moins la clause indispensable à l'accomplissement de tout ce qu'ils avaient désiré et, dans une certaine mesure, préparé; cette force brutale, cet *irrationnel* déchainé sur le monde, en répondant trop tôt aux pacifiques déclarations de leur sagesse, la servait cependant en s'en allant pétrir l'Europe et mêler le levain français à la pâte des anciens États.

Quel désastre immense si la France militaire avait failli à cette tâche! Mais les idées grandes ne naissent qu'au sein d'un peuple assez grand pour les défendre; loin que les résistances rencontrées pussent arrêter la vérité en marche, les *principes* eux-mêmes prenaient vie et devenaient des forces morales qui se mêlaient aux forces armées. C'est là la merveille qui recommande à l'étude, qui impose à l'admiration ces troupes extraordinaires, et qui fait d'elles les vraies aînées de cette armée française moderne, où nous rassemblons toutes les ressources d'intelligence, de volonté, de conscience éparses dans la nation.

Cependant, par leurs succès mêmes, les armées révolutionnaires devaient à la fin restaurer ce principe d'autorité contre le-

quel elles avaient d'abord combattu ; les victoires de 1796 créèrent un Bonaparte ; Bonaparte se changea de lui-même en un Napoléon. A mesure que cette figure grandissait, l'armée révolutionnaire évoluait, devenait une armée consulaire, puis une armée impériale ; dès 1805, le grand instrument de défense n'était plus qu'un outil d'agression mis aux mains d'un conquérant.

On sait assez l'abus qu'il en fit. On sait par quelle dérogation aux principes dont il était issu, par quelle atteinte aux causes de sa propre force, Napoléon devait à la fin provoquer deux *défenses nationales*, en Espagne et en Russie, et trouver là sa perte et son châtement. Les forces morales qui l'avaient porté si haut lui manquaient à présent ; le nombre ne suffisait plus à ses armées sans souffle, retombées à l'obéissance passive, moins cohérentes entre elles depuis qu'il les tenait plus éloignées de lui ; lui-même, perdu dans des entreprises qui dépassaient ses moyens, privé de cette communion étroite qui ne fait qu'une seule chose de la volonté du chef et des actes du soldat, craignait l'arrêt de la fortune et se déshabitua de tout risquer.

L'Europe, à la fin, sent en lui cette faiblesse et se concerta pour en profiter ; en 1812, la grande chose commence contre l'ennemi universel ; de Moscou à Vilna, c'est Koutousof qui mène la meute ; en 1813, les armées russes et prussiennes ont rejeté le monstre en Silésie ; l'Autriche se joint à elles pour le repousser plus loin. Cerné à Leipzig, il vide le canton de Saxe, franchit le Rhin, vient se débattre entre Seine et Marne et là, dans sa demeure, fait tête désespérément. On le croyait mort, il repart de nouveau et tombe à l'hallali courant devant le palais de Fontainebleau.

Pourtant, toute l'œuvre de Napoléon ne pouvait pas succomber avec lui ; la secousse qu'il avait donnée au vieux monde était trop forte pour s'éteindre d'un seul coup, et l'Europe allait en éprouver à distance les puissans chocs en retour. L'Allemagne, surtout, gardait précieusement en elle l'excitation guerrière de 1813 et de 1815 ; elle savait qu'une nation ne parvient à l'unité que par la violence et qu'il en est des États en formation comme de ces solutions sursaturées qui, changeant tout à coup d'espèce et de volume, cristallisent en brisant leur récipient. Les guerres de 1866 et de 1870 furent les explosions qui marquèrent les changemens de l'équilibre politique allemand ; dans le même temps, l'unité italienne se réalisait par un phénomène pareil. Que celle-ci ait été

faite de nos mains, que l'autre ait été faite à nos dépens, il n'importe : l'intéressant est de reconnaître, dans ces grandes guerres, un contre-coup de nos guerres révolutionnaires et, comme chez nous la nation avait improvisé des armées, de voir ici les armées victorieuses improviser des nations.

La simplification de la carte d'Europe est le fruit de ces grandes guerres, efforts véritables vers la paix générale. En même temps, la marche des institutions identifiait de plus en plus la nation avec l'armée, et faisait participans du contrat militaire tous les adhérens du contrat social. Ainsi, l'Europe semble accepter, d'un commun accord, la définition posée jadis par Montesquieu ; ainsi le siècle qui commence, s'il ne trouve pas le continent entièrement pacifié, le trouve du moins unanime sur l'idée de défense nationale et sur celle de nation armée. La dernière parue dans le concert international, la Russie, est aussi celle à qui ses traditions propres rendent ces deux idées particulièrement chères ; un accord remarquable s'établit entre les principes posés pour la première fois sous forme rationnelle par la France de la Convention et ceux que la Russie professe par tradition pure et par religion. Par bonheur, c'est elle justement qui reprend ces dés de la guerre tenus par la France au début du siècle, puis par la Prusse en 1866 et en 1870 ; sa prépondérance même devient garantie de stabilité ; sa masse militaire attire à soi les autres masses armées, qui gravitent autour d'elle en s'évitant dans l'espace. Tout enfin permet de croire que la Russie ferme aujourd'hui cette ère d'un siècle ouverte par la France révolutionnaire, et qu'elle en ouvre une autre moins violente et plus heureuse. Mais que reste-t-il de la période révolue et qu'est-ce que la pensée en a retenu ?

La France de 1815, durement ramenée chez elle après un exode de vingt années, ne songeait plus qu'à y demeurer en repos ; elle restaurait son régime politique ancien et s'empressait d'oublier ses grandes guerres comme on oublie un rêve au sortir d'un mauvais sommeil. Mais d'autres allaient travailler sur cette récente histoire et l'appropriier à celle de leur pays. Tel fut toujours notre rôle. La France est le creuset où le monde jette ses idées pour en faire l'épreuve ; les a-t-il jugées bonnes, qu'il nous les retire et nous emploie à quelque autre essai. Nous, lancés dans des entreprises humanitaires, rêvant de cosmogonies sociales, nous allions conquérir des laes d'asphalte pour des Jérôme Paturot, et cependant tout le labeur napoléonien, soustrait aux ouvriers du

grand œuvre, se transmutait dans un or intellectuel sous la main d'un nécromancien allemand.

Clausewitz fut cet analyste patient qui étudia, l'un après l'autre, tous les actes napoléoniens et qui en révéla le secret en deux ou trois formules éminemment claires.

« Concentrer toutes ses forces avant de marcher à l'adversaire; marcher droit contre le gros de ses forces; le battre sans merci; l'armée ennemie une fois détruite dans cette rencontre décisive, se retourner contre la capitale ennemie... » Les belles campagnes de Napoléon, celles de de Moltke, et, même, si l'on y regarde de près, celles de Djenghiz-Khan et de Tamerlan, sont contenues dans ces maximes incontestables, corollaires évidens de l'axiome d'*attaque*, vérités universelles applicables à la grande guerre comme au simple pugilat, et qui sont précisément ce que le maître d'armes enseigne quand il commande de se mettre en garde, d'écartier le fer de l'adversaire et de tirer droit.

Pourtant, ni les définitions du maître d'armes ne contiennent tout l'art du duel, ni celles de Clausewitz ne divulguent tout l'art de la guerre. Plus une formule est abstraite, plus il faut d'efforts et de soins pour la faire passer dans les actes; c'est à ce prix qu'elle devient efficace et qu'elle va au loin se multiplier en fruits vivans. Négliger ce passage est une erreur de faits plus grave qu'aucune erreur de principes, car, faute d'une liaison assurée, les principes les meilleurs deviennent un élément de trouble et ne font plus que perturber l'action. Ainsi, ces théoriciens du siècle dernier, qui arrangeaient la stratégie par *angles* et par *lignes* et qui en donnaient une représentation purement statique et géométrique, ne disaient rien qui ne fût rationnellement certain, mais ils erraient dans l'application; restés à mi-chemin de la vie, ils parlaient de *positions*, non pas de *troupes*, confondaient le *terrain* et les *hommes*, et prenaient le *mouvement* pour l'*action*. Napoléon lui-même, quand il essaya d'appliquer en Russie la manière qui lui avait réussi en Autriche et en Prusse, en fit, sur un terrain trop vaste, devant des forces mal connues, une fatale appropriation. Cherchant une bataille décisive, qu'il crut être celle de Borodino, il marcha sur la capitale, qu'il crut être Moscou; on sait si cette double démarche fut couronnée de succès.

C'est que l'art de Napoléon, — et Clausewitz l'a bien fait voir, — résidait moins dans la *conception* que dans l'*exécution*; tout a dépendu pour lui de l'instrument avec lequel il *exécutait*,

et sa fortune du début, quand il disposait de troupes incomparables, et ses revers de la fin, quand il ne pouvait plus que des armées moindres et de moindre qualité. De même, si les campagnes de 1866 et de 1870 ont paru directement inspirées de l'esprit offensif napoléonien, c'est que l'armée prussienne d'alors était et se sentait supérieure à ses rivales et qu'elle se voyait assurée d'avoir contre elles la supériorité au combat. Ainsi le fait de l'offensive n'est que le signe extérieur d'une supériorité jusqu'alors latente, manifestée tout à coup; et la volonté de l'offensive n'est que la conscience de cette supériorité. Prêcher l'offensive selon les modes napoléoniens ne sert donc de rien, pour une armée qui possède vraiment la faculté offensive: elle la déploiera d'elle-même au moment du besoin. Cette considération reporte sur la valeur des troupes l'attention de l'écrivain militaire; elle avait, encore une fois, fixé toute celle de Clausewitz; mais il ne pouvait avoir sur cet article essentiel les lumières que nous fournit le siècle écoulé.

Qu'est-il arrivé au domaine du combat, tandis que la théorie stratégique demeurait hypnotisée dans les concepts napoléoniens? Il est arrivé que les troupes combattantes gagnaient en élasticité, en complexité, en sensibilité; au lieu d'affaires débattues entre six cents mètres et le corps à corps, c'est à quatre kilomètres que le canon engagerait les parties. Au lieu de bataillons massifs, approchés dans la colonne napoléonienne, puis déployés à courte distance, il faut aujourd'hui des bataillons aptes à se défiler, à se dissimuler, souples, articulés, jouant de leurs quatre compagnies comme de quatre membres. C'est le fusil à longue portée, c'est le canon à tir rapide qui obligent les troupes à cette vigilance et à cette conscience; et c'est le progrès des engins mécaniques qui a proscrit tout mécanisme dans les actes du combat. Plus généralement, les progrès de la technique ont réglé le sens de l'évolution militaire et l'ont poussée vers une différenciation croissante des fonctions et vers la création d'êtres tactiques nouveaux dont l'apparition successive rappelle cet ordre de complication croissante selon lequel s'est faite l'évolution des êtres organisés. La nature crée d'abord la matière vivante, dit Lamarck, et c'est ensuite la vie qui réalise d'elle-même les formes animales. Ainsi arrive-t-il incessamment de la matière militaire et des formes qu'elle prend d'âge en âge sur le champ de bataille.

Au surplus, ce complexe agencement de forces n'est que

futur et ne sera que momentané, les troupes d'aujourd'hui ne combattent que dans le *plus tard* et dans le *peut-être*; non pas prêtes à réaliser en tout temps les desseins d'un grand capitaine, elles se tiennent en réserve jusqu'au jour où la nation se lèvera. Que vaut pour elles la théorie du mécanicien Clausewitz? C'est la théorie du coup de massue : que ce coup se donne à Iéna ou à Sedan, l'idée de le porter ou de le recevoir remplit mal la longue attente de la guerre, et les armées d'aujourd'hui ne s'arrangent pas de préparer pendant un demi-siècle leur ruade comme la mule du pape préméditait pendant quarante ans son coup de pied. Il leur faut un évangile plus sensible et plus prochain, un programme d'étude où chacun ait sa part comme chacun aurait sa part de l'action, un texte qui décrive leur vie, qui la soutienne et qui l'élève, un code qui embrasse toute l'éducation militaire, qui la pose comme le premier devoir du commandement, et qui, rattachant ensemble le talent du chef et la valeur des troupes, les nécessite l'un l'autre par tout le pouvoir d'un lien organique et vivant.

Ce point de vue nouveau est celui auquel se place Dragomirof. La dominante de son œuvre est donc l'idée que les troupes sont des organismes, non des assemblages mécaniques, et que le jeu des diverses fonctions militaires doit se faire selon les lois qui régissent les fonctions naturelles dans un corps organisé. Clausewitz étant géomètre et mécanicien, Dragomirof est physiologiste; et comme un physiologiste doit d'abord anatomiser le squelette et les tissus, lui commence par définir l'animal-troupe dans ses propriétés essentielles et naturelles. Il décrit en traits généraux l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, dit leurs différences spécifiques, montre en quelle dépendance particulière chacune est par rapport au terrain, dans quelle sujétion par rapport aux intempéries; il détermine leur mobilité, leurs vitesses moyenne ou maxima, l'amplitude de leurs mouvemens journaliers, leur aspect sur le champ de bataille, leur pouvoir quant au feu et quant au choc.

Ces prémisses posées, il peut entreprendre la physiologie des organes élémentaires, par exemple des unités usuelles de l'infanterie, la compagnie et le bataillon : il montre les propriétés qu'elles acquièrent par l'éducation militaire et veut que ces propriétés, une fois acquises, soient en elles des gestes défensifs, des réflexes inconscients, instantanément reproduits par la seule

impression du danger. L'appropriation de l'ordre dispersé aux effets du tir et celle de l'ordre serré aux effets du choc sont l'une de ses observations fondamentales; le passage d'un de ces ordres à l'autre, puis toutes les formations par lesquelles la compagnie se plie ou se déploie, partiellement ou totalement, lui paraissent des actes simples auxquels le personnel doit être rompu jusqu'à les exécuter spontanément et aveuglément. L'escadron, à son tour, puis la batterie, ont de même leurs gammes de moyens propres, l'un pour la manœuvre et l'attaque, l'autre pour cette attaque aérienne qu'on appelle le tir.

Ce n'est rien pourtant que de connaître séparément chacune des trois armes, car les armes n'agissent que combinées; ce qui importe, ce sont leurs propriétés *résultantes*, et là intervient une physiologie d'un ordre supérieur, toute proche d'être une psychologie. Car ici, sur le champ de bataille, les âmes déployées atteignent leur maximum de puissance et de valeur; les voir, dans cette phase d'énergie, remplir encore, ne pas déborder les fonctions individuelles, composer au contraire un tout agissant, l'armée, souple et docile comme un seul homme; dire les devoirs réciproques, les appuis, l'accord de la volonté dirigeante avec la volonté collective : c'est l'objet de cette haute exégèse où la philosophie de la guerre ne fait que de s'engager et où l'on ne peut dire qu'elle ait réalisé encore de sensibles progrès.

Anatomie, physiologie et psychologie de la troupe, ces trois degrés sont plus que des échelons successivement gravis dans l'analyse; ils marquent aussi l'ascension du soldat, depuis l'instant où il est entré dans l'organisme défensif jusqu'à celui où il devient conscient de la volonté d'en haut. Créer d'abord la troupe et lui communiquer ses propriétés naturelles, c'est la première éducation du soldat, c'est cette formation individuelle et spéciale qui fait de lui soit un fantassin, soit un cavalier, soit un artilleur. Préparer ensuite la troupe pour le combat : c'est ce dressage qui lui enseigne le mécanisme de ses actions de choc ou de feu, qui les lui rend coutumières, instinctives, qui la découple dans ses muscles, la rompt dans ses articulations et fait d'elle un être adulte, apte à vivre, prêt à lutter. Enfin, dernier terme : confronter la troupe et la combiner avec les autres troupes, leur dire à toutes ce qu'elles se doivent selon leurs propriétés respectives et selon l'utilité commune, implanter en elles l'idée de ce devoir et, pour qu'elles sachent le remplir, leur montrer le danger,

les armer contre la peur, les préparer mieux qu'à l'effort, les élever jusqu'au sacrifice...

Ainsi, selon l'idée de Dragomirow, le commandement et l'enseignement n'ont qu'une progression, ne marchent que d'une allure; la pédagogie militaire devient école d'autorité militaire; l'un instruisant l'autre, l'officier et le soldat vont comme de pair dans une création mutuelle incessamment renouvelée. Et comme je m'arrête aujourd'hui, avec une évidence nouvelle, sur cette conception, y reconnaissant le terme intellectuel de ce que la Révolution avait proposé d'abord et que le siècle a réalisé; comme je me hasarde à louer en face celui qui a tant fait que d'imposer au monde militaire cette vérité, je provoque en lui une résistance, un malaise, une incrédulité :

— Ne parlons pas de moi, dit-il. J'ai fait comme j'ai pu. Un autre général, avec un autre caractère, aurait fait autrement...

— Vous avez embrassé l'ensemble de la chose militaire et puis, selon la règle de Descartes, qui était de résoudre le problème *en autant de parties qu'il se pourrait afin de les résoudre séparément*...

— L'analyse est facile, interrompt-il. Mais, aussi elle est dangereuse, si nous en restons là et n'allons pas plus avant. Nous nous perdons alors dans quelque détail, faussement pris pour le tout. Il faut par le plus court, venir à la synthèse, mais comme nous le disions l'autre jour, ce passage est si difficile à la plupart des hommes qu'ils s'y dérobent tant qu'on ne les a pas fouaillés pour les faire passer. C'est pourquoi, serviteur à M. Descartes, je l'ai moins lu que l'autre, votre grand Pascal, ou, si j'ai retenu quelque chose de sa méthode, c'est de *faire partout des revues si exactes que je fusse assuré de ne rien omettre*.

— Vous êtes donc cartésien, mon général, et même quelque chose de plus. Loin de nous retrancher du domaine intellectuel, nous, les gens d'action, vous nous y introduisez par la vraie grande porte, qui est celle de l'expérience et du travail. Ce que vous dites de l'officier et du soldat, Auguste Comte ne le disait-il pas de l'ouvrier et du savant, en montrant dans l'atelier du menuisier, du charpentier, les laboratoires d'où sont sorties les premières vérités géométriques, et dans les machines modernes l'origine des sciences physiques nouvelles? Lui et vous, vous êtes moins éloignés qu'il ne semble, sauf qu'il ne prenait pas le monstre par l'autre extrémité et ne le caressait pas comme vous

à rebrousse-poil. Aussi, sans accorder à votre œuvre cette pauvreté philosophique que vous lui attribuez, je l'appellerai volontiers un *positivisme de l'action* et je la résumerai dans une formule qui me semble belle : *que les idées viennent de l'action et qu'elles doivent retourner à l'action.*

— Va pour votre formule : je n'ai jamais vu un homme aussi formulaire que vous.

IV

Nous gravissons ces collines de Kief que la gelée soutient encore, mais qui vont s'effriter et crouler avec la dernière neige ; chaque année au printemps, sous le poids d'une plus vieille et plus lourde histoire, elles glissent ainsi davantage vers le Dniépr.

Les sentiers recroisés montent en laeis gracieux vers le dôme expiatoire qui, depuis mille ans, prie le vrai Dieu sur l'emplacement des anciennes idoles. Derrière nous, la plaine est blanche : le fleuve, débâclé depuis hier, berce sur ses eaux libres ses grands bateaux.

D'abord le général se tait, mécontent de la rencontre que nous fîmes tout à l'heure, irrité d'avoir vu cet homme se mettre à genoux devant lui sur le trottoir et battre le pavé du front. Mais la vue du Dniépr le fait s'arrêter, sourire et dire en étendant le bras :

— Que de choses il raconterait. *ce vieux*, s'il pouvait parler...

Il dirait, le fleuve éternel, les courts épisodes de l'histoire : les incursions des princes Varègues, leur conquête de Kief, les défilés et les manœuvres de leurs *droujinas* ; puis l'arrivée des Tatares, la horde de Baty jetée tout entière à la nage, les flots chargés d'outrés, de barques, de radeaux, un grouillement d'hommes, de machines et d'animaux. Il dirait la ville conquise et rançonnée, le roulement des chariots de guerre, les appels des officiers, les cris des soldats, les hennissements des chevaux, les braiements des chameaux, — tous ces tableaux pareils déjà aux scènes militaires d'aujourd'hui et qui semblaient déjà désordre aux yeux dévots de l'annaliste Nestor... Ces souvenirs nous ramenant à cette vision violente du passé que le général évoquait l'autre jour, je n'attends pas d'être arrivé au bord du plateau pour reprendre en terrain plan notre dialogue et pour poser la première question :

— Cette antinomie que vous disiez exister entre l'intelligence et la volonté n'est-elle pas tout simplement le débat soutenu par l'individu, qui veut être libre, et par la communauté, qui restreint la liberté de l'individu ? Car l'intelligence défend de toutes façons la cause de l'individu. La science d'abord, ou si l'on veut l'industrie, avec les libertés de locomotion et de communication qu'elle nous offre, avec les comforts dont elle nous entoure, augmente de jour en jour le prix de la vie humaine : comment accepterait-elle ce sacrifice de soi que la communauté en guerre demande à l'individu soldat ? La science sociale, de son côté, rêve de faire au citoyen sa place exacte dans une cité juste. Comment se résignerait-elle à l'impératif absolu du commandement ? Comment tolérerait-elle le trouble et le ravage que la guerre met dans la cité ? L'art lui-même, l'art pur d'un Goethe, d'un Tolstoï ou d'un Maupassant n'admet du monde que ce que le monde a d'identique au cerveau : il condamne ces violences, ces clameurs, ces déflagrations, ces carnages, tout le hideux appareil des champs de bataille.

— En effet, répond-il, *individu* et *communauté*, voilà bien les deux termes de notre problème. La nation pressure ma personne et ma personne se révolte contre la nation : que faire à cela ? C'est fatal, et c'est éternel...

— A moins que la science, partie du subjectif et peu avancée en somme dans la connaissance du monde, n'arrive à ce point d'objectivité où elle pourra expliquer la guerre ?

— Jamais la guerre ne sera matière à science, oppose-t-il vivement ; toujours la sagesse humaine protestera contre cette obligation de tuer qui ne va pas non plus sans de fâcheuses occasions de mourir. Sans doute, il serait beau que la raison prévalût sur l'irrationnel, et il est bien regrettable que plus la science étend sur le monde ses progrès et ses lumières, davantage aussi le globe se rapetisse et davantage les intérêts contraires grandissent, se recroisent en accroissant les probabilités de choc.

Les lois de l'entendement n'accèdent pas jusqu'à ces phénomènes de force, lesquels ne sont sujets qu'à la farouche loi naturelle : détruire pour créer. Nous acceptons cette loi et nous l'appliquons vis-à-vis des êtres inférieurs ; nous la nions, quand c'est la nature qui veut créer quelque chose en détruisant notre propre peau. En cela, nous prouvons toute notre incompréhension du monde ; car, au regard du monde, notre peau n'est pas précieuse ; seul le sacrifice lui donnerait du prix, car sacrifiée, il en serait

d'elle comme de cette graine de l'Évangile qui, *si elle pourrit dans la terre, donnera des fruits.*

Élevons-nous à une vue plus juste des choses ; voyons dans la guerre un fait surhumain, mais naturel. « Une épidémie traumatique, » disait Pirogov dans son langage de chirurgien. Un épisode fatal de la vie des masses, dirons-nous dans le nôtre ; une secousse qui les renouvelle, qui rompt les contrats sociaux dans lesquels elles étaient prises et qui leur permet d'en reviser les termes. Je sais bien que la pensée se fait honneur de tout le progrès politique et qu'elle voit dans la guerre un retard à ce progrès. C'est une fois de plus cette inintelligence de l'intelligence que nous constatons l'autre jour, et c'est cette illusion subjective qui prend pour un problème de logique la question de vie.

La vie en marche pose incessamment des questions nouvelles dont la solution n'est pas compatible avec les solutions du passé ; d'autre part, elle ne peut attendre les délibérations de l'esprit ; elle décide donc à sa manière, c'est-à-dire, renverse, bouscule, écrase et détruit. Peu important, dans ce désordre, les idées et les concepts que nous mêlons au conflit ; si noble et si saint que soit le débat, c'est la force brutale qui le tranchera.

Brutale, au surplus, ne signifie rien ; *brutale* n'est que l'épithète méprisante par laquelle l'esprit dépité reconnaît la prédominance de la force physique sur les autres élémens vitaux. Mais cette prédominance n'est point inconciliable avec la justice. Au contraire, si l'on considère dans l'histoire non pas une époque isolée, mais une période suffisamment longue, on observera toujours qu'à la fin la force passe au parti dont l'idée était la plus haute et la meilleure.

Les grands politiques ont su cela. Voyez Pierre le Grand : la destruction était son moyen. Sans doute il aurait pu ne créer aucune Russie et nous laisser dans l'ignorance et la stupidité ; mais, voulant ce qu'il voulait, il a pris la hache en main et les institutions, les mœurs, les croyances, le costume, tout jeté bas ! Il comptait si peu avec la vie humaine que chaque manœuvre commandée par lui sous Moscou, alors qu'il était encore tsarévitch, s'achevait par du sang versé ; lui-même reçut une blessure dans une de ces bagarres ; un Dolgorouki y fut tué. On prend ces actes hardis pour des fantaisies de despote ; erreur, il n'y avait là nulle fantaisie, et rien qu'une haute nécessité. Pierre lui-même n'était qu'un instrument : quand un homme supérieur s'élève au

pouvoir, ce n'est que pour s'asservir aux grandes causes que les hommes vulgaires n'aperçoivent pas. Pierre obéissait à cette sagesse immanente selon laquelle la violence même prépare un adoucissement des mœurs, les réactions de la volonté servent aux efforts de l'entendement. Il savait que tout progrès est un enfantement, et il aidait la vie à accoucher dans la douleur.

— Je sais cependant un bien grand progrès, qui s'est réalisé sans violence, ou plutôt malgré la violence...

— Le christianisme?... Il est vrai que le Christ recommandait aux apôtres de ne pas résister au mal par la violence; et cette parole, comme toutes ses autres paroles, était marquée au sceau de la *sagesse*. Ces hommes pauvres, ignorans et faibles n'eussent pas tenté de la violence sans déchaîner sur eux une force qui les eût broyés.

— Et puis leur violence n'aurait rien démontré. Il y a bien des façons de poser la loi chrétienne : soit qu'on l'énonce à la manière du Christ, comme un axiome, soit qu'on la découvre inductivement au sommet de la recherche éthique, ainsi qu'a fait Herbert Spencer. Mais posée en termes logiques, et tenue pour vérité de raisonnement, elle ne pouvait se transmettre que par persuasion.

— Vérité de vie, elle ne pouvait s'imposer que par la force et ne pouvait s'accroître qu'au prix de la vie. « Où est la vérité? » demandait le peuple à Ponce Pilate, et le magistrat ne savait que répondre; il connaissait des vérités nombreuses, vérités de droit, vérités d'histoire, vérités de science et vérités d'art, mais de ces vérités pour lesquelles un homme se fait clouer sur une croix, il n'en connaissait pas. Le Christ, au contraire, savait la vraie réponse, celle que le peuple comprend : il savait que les vraies vérités sont celles pour lesquelles on meurt... »

Il se tait, ému ou fatigué, et ralentit la marche, en fléchissant un peu sur sa jambe blessée à Chipka. Un homme qui l'attendait devant la grille l'aborde à ce moment, corps maigre et mal nourri, mine barbue et sévère, casaque de bure que rehausse la médaille commémorative de la campagne des Balkans. Sa main qui hésite offre un pain de communion marqué des entailles rituelles; le général prend ce pain, remercie pour le cadeau chrétien, et par trois fois embrasse cet homme qui rit et tremble, effrayé et confiant. « Oui, oui ! ancien soldat de la 14^e division ! » dit-il à deux reprises, et ses traits que l'émotion affine et spiritualise laissent

voir tout ensemble la crainte du maître et l'amour de ce maître particulier. « Au passage du Danube, avec Son Excellence, à Vinnitza, à Chipka, et partout. Blessé nulle part, grâce à Dieu... Mais qui sait si c'est vrai, ce bruit répandu, que l'Empereur accorderait une grâce aux militaires qui ont fait la campagne? Certes, ce serait à propos, car, Excellence, quand on a servi en guerre, et qu'on porte la médaille, rentrer au village... et n'avoir pas de terre... et traîner ce boulet de tous les jours... »

Il pleure, et c'est un pain trempé de larmes qu'il offre à ce grand de la terre, c'est sa part de misère qu'il rapporte à celui qui lui fit sentir jadis sa part d'autorité. Le général l'écoute jusqu'au bout; mais, respectant en lui le soldat et ne le dégradant pas par cette aumône qu'on fait au mendiant des rues, il ne lui accorde rien que cette charité possible selon l'organisation sociale et selon la hiérarchie :

— Dépose ton placet, frère; on verra ce qu'on pourra faire...

V

La cloche de l'église blanche, notre paroisse, tinte de l'autre côté de la rue et convie les fidèles à l'office du soir; dans le cabinet silencieux, la pendule lente et sonore répète neuf fois le même appel. Une clarté de lune et de neige entre par les vitres doubles, se mêle au feu moderne de la lampe électrique et baigne d'une lumière synthétique le livre ouvert pour notre entretien.

C'est un roman de Dostoïewski, *les Frères Karamazov*. Nous lisons le chapitre — quel autre serait mieux de circonstance? — où le frère aîné, conversant avec le cadet, l'initie à sa religion. Une fiction romanesque fournit le thème sur lequel l'auteur étend son développement philosophique : Au temps de Philippe II, le Christ a reparu dans les rues de Séville. Tel qu'il évangélisait en Judée quinze siècles auparavant, par les mêmes moyens de charme et de miracle, il enchaîne de nouveau le peuple à lui. Le grand inquisiteur passe et reconnaît Jésus; mais, sans le nommer aux autres, il fait appréhender l'homme pâle, enfermer le vagabond, et le soir, traînant dans l'escalier de la prison les plis de sa robe cardinalice, il entre auprès du prisonnier, il s'enferme avec lui dans le cachot :

— C'est toi! Toi? lui dit-il, et presque aussitôt : Tais-toi, ne réponds pas? Que pourrais-tu me dire? Je sais ce que tu répon-

drais. Tu n'as plus le droit d'ajouter rien à tes paroles, ni de reparaître pour nous gêner. Car tu nous gênes, et tu le sais. Mais sais-tu ce qui arrivera demain? Je te brûlerai comme le dernier des hérétiques, et ce peuple qui t'adorait tout à l'heure, tu le verras, sur un geste de moi, apporter les charbons à ton bûcher!...

Le général s'arrête court... « Cela m'émeut, » dit-il en posant le livre, et c'est moi, novice aux idées, novice à la langue, d'une voix qui fausse l'accentuation des mots, c'est moi qui reprends le réquisitoire du prêtre contre l'apôtre et de la religion contre la foi.

— ... L'Esprit de passion et de raison, l'Esprit du suicide et du néant, le grand Esprit a conversé avec toi dans le désert et les livres rapportent qu'il t'a tenté. Mais pouvait-on rien dire de plus vrai que ce qu'il t'annonçait dans ces trois questions laissées par toi sans réponse et nommées depuis *tentations*? Elles résument et prédisent toute la future histoire de l'humanité; elles montrent les trois manières en lesquelles les contradictions propres à la nature humaine s'expriment insolublement, éternellement. Alors, devant l'avenir inconnu, leur sens profond n'apparaissait pas; mais aujourd'hui, après quinze cents ans, tout y paraît prévu et contenu, tout se vérifie en elles, rien n'y peut être ajouté ni retranché.

Prononce toi-même : lequel de vous deux avait raison? Sa première question, si je n'en rapporte pas les termes exactement, contenait du moins ceci : Tu veux aller par le monde et tu y vas les mains nues, colportant parmi les hommes une promesse que leur simplicité et leur infirmité originelles ne comprennent pas même, une effrayante promesse de liberté. Car rien n'a jamais été plus intolérable à l'homme que la liberté! Mais vois-tu ces pierres dans ce désert aride? Change-les en pains et l'humanité courra troupeau derrière toi; reconnaissante et soumise, elle tremblera seulement que tu ne retires d'elle ta main qui nourrit...

Toi, respectant la liberté humaine, tu refusas d'entendre l'Esprit. Qu'était pour toi une liberté achetée au prix du pain? Et tu répondis : « L'homme ne vit pas seulement de pain... » Sache cependant qu'un jour l'Esprit de la terre s'élèvera contre toi au nom du pain de la terre et qu'il l'emportera sur toi, Oui, un jour viendra où l'humanité, par la voix de la sagesse et de la pensée, décrètera l'abolition du crime et décidera qu'il n'est pas ici-bas de coupables, et qu'il n'est rien que des faméliques. « Donne-leur

d'abord du pain et demande-leur ensuite des vertus! » inscrira-t-on sur les étendards déployés contre toi.

Au lieu de restreindre la liberté humaine, tu la laissas s'accroître et tu l'exposas à toutes les misères de la pensée. Tu voulais que l'homme t'aimât de libre amour et qu'il crût à toi, attiré et charmé par toi. Supprimant la vieille loi d'obéissance, tu voulais qu'il délibérât lui-même entre le bien et le mal et qu'il en décidât, sans autre secours que ton image tenue entre ses mains. Tu ne comprenais donc pas que ton image et toi-même, il rejetterait tout à la fin, accablé sous le poids de son libre arbitre? Ta vérité, il ne pouvait s'en accommoder longtemps, car on ne peut imaginer plus de troubles et de doutes et d'épreuves et d'angoisses que tu n'en laissas subsister autour de lui. Ton royaume était ruiné d'avance, et par toi-même; trois forces seulement auraient pu le garantir, le miracle, le mystère et l'autorité. »

La seconde tentation : — Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas du haut du temple, car il est écrit que des anges viendront et te recueilleront sur leurs ailes — fournit à l'inquisiteur l'occasion d'une paraphrase sur le miracle. Moi-même, porté sur ces idées étrangères, je sens que je tombe de la montagne mystique et qu'un prestige d'ici, un prestige russe, m'empêche d'atteindre le sol auquel je suis habitué. Mais le troisième article, — celui de l'autorité, — est le principal dans cette théodicée sociale :

— ...Nous ne sommes plus avec toi et nous sommes avec *lui*. Voilà huit siècles déjà que nous acceptâmes de *lui* ce que tu avais refusé en troisième lieu, le don de tous les royaumes de la terre. Rome est à nous; nous tenons en main l'épée de César; nous sommes maîtres absolus du monde, ou du moins nous voulons le devenir. L'œuvre de notre puissance est commencée. Sans doute, on en attendra longtemps l'accomplissement, la terre souffrira, mais nous parviendrons au but, et, devenus souverains, nous songerons alors au bonheur de l'humanité.

Toi, cependant, pourquoi refusais-tu le présent de l'Esprit? L'acceptant, tu aurais accompli tout ce que l'homme cherche sur terre, à savoir *devant qui s'incliner*, à qui *confier sa conscience*, et *comment se réunir en une fourmilière définitivement et solidairement constituée*.

Car telle est la suprême torture de l'humanité : sa tendance éternelle est de former une cité unique et pacifique. Combien de grands peuples ont eu de grandes histoires! Mais plus ils s'ac-

crurent, plus vaste fut leur écroulement; l'invincible tendance à l'universelle unité armait contre eux d'autres peuples plus puissans. Les grands conquérans, les Timour et les Djenghiz-Khan, ont traversé le monde comme des éclairs; ils rêvaient de conquérir le globe, vain rêve qui ne faisait que trahir ce besoin qu'ont les hommes de se fondre en une seule communauté. C'est pourquoi, acceptant l'univers et le sceptre impérial, tu aurais fondé d'un coup cette nation universelle et donné la paix à l'humanité... »

Ainsi la prédiction de l'inquisiteur s'achève sur une vision d'apothéose; il fonde la cité de Dieu par élargissement de la cité des hommes. Mettant la religion dans la main du pouvoir, les soumettant ensemble à la même fatalité militaire, il place au-dessus de tout l'œuvre de l'organisation humaine et s'élève contre la chrétienté abstraite au nom de ces chrétientés restreintes, qui sont les nations.

Je connaissais déjà ces idées russes; et peu à peu, grâce au commentaire incessant fourni par les mœurs et par le milieu, je suis venu à tolérer cette règle farouche qui tient moins du Christ que de Jéhovah. C'est le droit fait force, c'est l'amour armé, c'est la violence absoute au nom d'un dogme expérimental et vivant. Oui, je comprends ce christianisme historique; pourtant je préfère l'autre, le christianisme tout simple, instinctif, naïf, absolu, que professent les femmes et les petits enfans...

Onze heures sonnent. Mikhaïl Ivanovitch replace le livre, pose ses lunettes et range les objets sur sa table comme il fait chaque soir avant de remonter dans sa chambre. Le front à la vitre, je regarde le ciel vide et constellé: j'y cherche le mot de la grande énigme et ce conseil que la nature muette refuse aux angoisses d'ici-bas. Déjà la pleine lune, parvenue au zénith, redescend à l'ouest et s'abaisse peu à peu vers l'horizon. On dit que Newton, en voyant une pomme mûre se détacher de l'arbre, songea à cette chute de la lune et conçut cette analogie qui supporte tout son système du monde: que les astres tombent aussi les uns vers les autres et que l'accélération de leur mouvement n'est autre que l'accélération commune de la pesanteur. Et lui, Jésus, devant les actes humains si petits, si courts, par quel essor de sa grande âme s'emporta-t-il jusqu'à cette loi abstraite, absolue, cosmique, jusqu'à cette haute évidence: *qu'il faut s'aimer les uns les autres?*

UN CONTEUR FLORENTIN

FRANCO SACCHETTI

I

Boccace fut un très grand artiste (1). Toscan, il sut rendre à merveille l'originalité du génie florentin, fait de finesse, d'esprit libre, d'allégresse et de grâce. Italien, il eut le sens exquis de la vie italienne, sensuelle, aventureuse, pénétrée d'ironie et de passion, indifférente à la morale, indulgente au crime. Du moyen âge chrétien, il gardait l'instinct de la grandeur, et toutes les institutions nobles des vieux âges apparaissent en ses contes : l'Église, l'Empire, le monde féodal, les communes, les princes. Il montra la physionomie propre des grandes cités et des races diverses de la péninsule; mais au delà de l'Italie, il aperçut clairement la France, la Méditerranée, l'Orient, l'Islamisme, le monde barbare. Il a laissé des pages pathétiques et des tableaux licencieux; mais il n'est jamais tombé ni dans la déclamation, ni dans la vulgarité. De l'argile grossière de nos fabliaux, il a modelé des œuvres légères et charmantes. Fut-il guelfe ou gibelin? je ne puis le dire. Mais il eut de l'âme gibeline cette largeur d'intelligence, ce dédain des choses médiocres, cette sérénité et ce respect de la beauté qui distinguaient la civilisation éclosse, jadis, sous le ciel de Palerme et de Naples, entre les mains du César souabe, Frédéric II. Boccace ne voulut que divertir ou émouvoir ses lecteurs; il ne songeait ni à les purifier ni à les assagir. Son ami Franco Sacchetti essaya de réparer ce fâcheux oubli; il se fit prédicateur d'une morale parfois assez rude, et son œuvre n'a plus rien de commun avec les fantaisies joyeuses du *Décameron*.

1. Voyez la *Revue* des 1^{er} novembre et 1^{er} décembre 1895.

Sacchetti fut éminemment un bourgeois florentin, *popolano* de race et d'éducation, guelfe blanc, c'est-à-dire un modéré. Son horizon politique est bien étroit. Pour un guelfe de Florence, le campanile de la seigneurie marquait le centre de l'univers; le Baptistère, le Mercato Vecchio, le Ponte Vecchio, le cloître de Santa-Maria-Novella semblaient les objets les plus dignes de tendresse. Tout le reste de l'Italie, Rome, Venise, Milan, tout le reste de l'Occident n'intéressent le guelfe que par le bien ou le mal que Florence en peut espérer ou craindre. Le guelfe est d'esprit conservateur : il aime, en sa cité, les choses antiques et vénérables, les vieilles mœurs, les vieilles libertés municipales, les vieilles tours fortifiées, qui sont le symbole farouche de ces libertés, les traditions d'âpre labeur et d'épargne, la beauté des sombres échoppes où les ancêtres ont attiré les florins du monde entier, la majesté des tables de changeur dont les papes, les rois, les seigneurs, les condottières forment la clientèle très humble. Le guelfe aime l'Église, qui tient en sa droite la clef du paradis, mais il se méfie des ambitions et de l'orgueil de l'Église : il fait sa révérence au Pape, parce que le Pape est l'ennemi de l'Empereur et doit beaucoup d'argent aux banques florentines : mais il ne permet pas au Saint-Père de se mêler d'une façon trop empressée des affaires de Florence. Il écarte les cleres de la vie communale, les surveille avec une sollicitude maligne et leur ferme sa porte et sa bourse. Sa religion est de figure vraiment chétive : elle se disperse et se complait en petites confréries, en chapelles de quartier, en fêtes patronales ; c'est un christianisme municipal, qui peut assurer la dignité de la famille, la paix du foyer conjugal, la probité du comptoir : le tiers ordre franciscain, libre communauté où le personnage du laïque compte autant que celui du clerc, où la corporation se retrouve, unie sous sa bannière, en face de l'Église, voilà, pour le *popolano*, la chrétienté parfaite, qui marche tout droit vers le royaume des cieux.

Sacchetti ne fut donc ni un lettré délicat, ni un humaniste, ni un poète. Le compilateur du *Novellino* avait recueilli des anecdotes et des souvenirs venus de fort loin, de la Bible, de la Grèce, de la vieille Rome, de l'Orient musulman : Boccace avait lu non seulement les conteurs français, mais les romans de la Table Ronde ; il portait en son cœur Homère et Virgile ; il cherchait même dans l'antiquité, quand il écrivait en langue latine, d'édifiants exemples de constance philosophique et d'héroïsme.

Sacchetti, lui, ne se soucie ni de Salomon, ni de Thésée, ni de Socrate, ni de Caton, ni de la blonde Iseult, ni des pairs de Charlemagne. Il lui prend une fois la fantaisie d'arranger à sa façon un conte du *Novellino*, la fière réponse de Saladin aux chevaliers croisés qui mangent assis à des tables bien servies et jettent « aux pauvres de Jésus-Christ, » accroupis à terre, les reliefs de leur festin. Il aligne d'abord, sous nos yeux, les trois plus grands princes chrétiens de sa connaissance, Charlemagne, Artus, Godefroy de Bouillon; les trois plus grands païens, Hector, Alexandre le Grand, Jules César; les trois plus grands juifs, David, Josué, Judas Macchabée. Il nous montre ensuite un Espagnol, soit juif, soit païen, « homme de beaucoup de sens et de sagesse, » qui donne à l'Empereur la leçon de charité chrétienne. Pour lui, *Spagnuolo, Judeo, Pagano*, c'est tout un : à savoir, un homme qui n'est pas de Florence, qu'on n'a point baptisé au Baptistère de Saint-Jean et que les hasards de la guerre ont mis en présence de l'un des neuf plus grands personnages de l'histoire : il chercherait peut-être longtemps le dixième.

Je ne crois pas qu'il ait pratiqué nos fabliaux. Il s'en tient à Florence, à son histoire la plus récente, aux aventures dont les héros sont ses voisins, ses compères; il confirme volontiers ainsi la véracité de ses récits : *Io, scrittore*, moi, l'écrivain, j'étais là. Parfois encore, c'est son père dont il évoque le témoignage. En dehors de Florence, sa vision est singulièrement incertaine. Il découvre encore çà et là, en Italie, des Florentins avisés, dont l'esprit égale les petites cours des Romagnes ou la cour princière de Milan; mais ne lui demandez pas une image originale de ces provinces qui ne sont point la Toscane, de ces seigneurs à demi féroces du xiv^e siècle qui ressemblent si peu à la sage seigneurie de Florence. Le prince auquel il revient avec plaisir, c'est Barnabé Visconti de Milan. Il en fait un assez brave homme et ne se doute pas de la sauvagerie du tyran qui, aux jours d'émotion publique, lance sur son peuple la meute de ses dogues.

Il n'a pas, à la vérité, le goût des tableaux tragiques. Les scènes de meurtre, de trahison, de cruauté froide, si fréquentes chez Boccace, les histoires douloureuses qui ennoblissent le *Décameron* n'apparaissent point dans les *Nouvelles* de Franco. Il aime à rire, tout en dogmatisant; il ne conte que pour les amis du rire. La veine gauloise est très visible dans son livre, même la couleur rabelaisienne. Boccace eût brisé sa plume plutôt que

d'écrire les mots trop sonores que Sacchetti tire tranquillement du fond de son encrier. Mais celui-ci est un écrivain populaire, qui parle l'idiome des tavernes et des carrefours, le toscan alerte et nerveux de la vieille commune. On se souvient, en le lisant, du salut qu'un mort adresse à Dante : « Tu sembles vraiment Florentin quand j'écoute ta voix. »

II

Il l'était, certes, et de souche très ancienne, *di puro sangue romano*, d'une famille bien latine, que Dante a mentionnée en son *Paradis*. L'Italie ne reconnaissait point de plus beau titre de noblesse. Mais le sang romain obligeait sa postérité, qu'elle fût de Rome, de Florence ou de Milan, à la haine du sang germanique, à la politique militante, implacable, contre les conquérans de race étrangère, les comtes féodaux, l'Empire qui les avait imposés, et les gibelins qui formaient dans les communes le parti de l'Empereur, haut suzerain des seigneurs. La famille de Sacchetti suivit la fortune des guelfes de Florence. Exilée à Lucques, après la défaite de Montaperti, elle retrouva son foyer après la victoire de Campaldino (1289). Entre guelfes, on se détestait parfois aussi impitoyablement qu'entre gibelins et guelfes. Un Sacchetti tua un Alighieri, et les deux familles ne se réconcilièrent qu'en 1342, à l'instigation du duc d'Athènes, Gaultier de Brienne.

Notre conteur naquit vers 1330. Son père, Uguccione, fut surnommé *il Buono*. Ce bonhomme engendra cependant un fils fort mauvais sujet, l'aîné de Franco, Giannozzo. Comme il était en prison pour dettes, ce Giannozzo déroba les bijoux d'un compagnon de misère, et, une fois libre, s'en alla vendre son butin en Lombardie. Il rentra indûment à Florence, muni, en guise de passeport, d'un sceau contrefait de Charles de Durazzo, frère de Robert de Naples, protecteur du parti guelfe. La supercherie fut découverte et le trop ingénieux Sacchetti décapité.

Franco, dans sa jeunesse, fut marchand et grand voyageur. Il visita l'Esclavonie, dont les habitans lui parurent laids à faire peur. « Leurs femmes, dit-il, ressemblent au diable : avec leurs hautes chevelures, elles sont noires, mal bâties, répugnantes. » Il préférait les filles de Florence et en épousa jusqu'à trois, la première en 1354, la dernière en 1396. Il eut deux fils, Filippo et Nicoló. Celui-ci fut gonfalonier de justice en 1419.

L'Italie du xiv^e siècle était terriblement troublée et malheureuse.

L'Empereur, désormais impuissant, renonçait à la pacifier, et le Pape l'avait abandonnée pour le séjour plus tranquille d'Avignon. Les Italiens connurent alors tous les excès de l'anarchie. Franco, tout enfant, vit un aventurier fonder, sur les bords de l'Arno, une tyrannie heureusement très courte. Gaultier fut chassé, et la peste noire s'abattit sur la péninsule et dépeupla Florence. Puis la démagogie se leva pour porter le dernier coup à la prospérité de la commune ; les *ciompi*, les *va-nu-pieds*, vainqueurs des bourgeois, promènèrent l'incendie et le massacre dans la ville des fleurs. Enfin le Saint-Siège, sollicité par les bons chrétiens de revenir à son évêché de Rome, se vit contraint de réduire d'abord par l'extermination les tyranneaux et les bandits qui s'étaient partagé les États de l'Église et les Romagnes. Après le cardinal Albornoz, qui prépara par la guerre le retour éphémère d'Urbain V, ce fut l'Aguto, le terrible tailleur de Londres, qui noya dans le sang l'Italie centrale pour frayer le chemin à Grégoire XI. Au lendemain de l'effroyable carnage de Cesena, un cri désespéré éclata sur la péninsule. Sacchetti, qui écrivait alors en vers, adressa au pape français une plainte véhémement. Il lui reproche d'engraisser par le meurtre et le pillage « les pores de Bretagne. » Il dénonce au pontife les vierges outragées, les enfans égorgés sur les marches des autels, la plaine et le lac empoûtrés par le sang des victimes.

Le mélancolique Grégoire, cédant aux prières de sainte Catherine, revint enfin au tombeau des apôtres, et, pendant quelques jours, l'Italie respira. Mais Sacchetti n'était pas au terme de ses tristesses. En 1381, il avait été chargé par ses concitoyens de missions diplomatiques en plusieurs cités. Au retour, les Pisans saccagèrent son navire et blessèrent son fils Filippo. Il perdit ses bagages en cette aventure. La commune, pour l'indemniser, lui octroya 65 florins d'or. En 1383, la guerre, l'éternelle guerre contre Arezzo, Pise et Pistoia, puis la peste et la famine, réparurent. Sacchetti fut alors élu prieur et membre du Conseil des Huit. Mais il se trouvait ruiné par les malheurs de son temps. Il dut accepter, pour vivre, la fonction de podestat, errant dans les villes de Toscane et de Romagne. « Je suis bien à plaindre, écrit-il, moi qui, avec la tête chenue, suis obligé de vaguer ainsi et de rechercher un si piteux métier. » Sa santé déclinait. Ses amis illustres étaient morts. Il pleura tour à tour Pétrarque et Boccace, toujours en vers. Toutes ses pensées s'assombrissaient.

Pour lui, l'Italie ne montrait plus que des ruines, ruines de la vertu, de l'honneur, de l'esprit. Il composa, pour endormir son ennui et se fortifier contre le doute, quarante-neuf sermons évangéliques. Ici encore le vieux Florentin manifesta toute l'amertume de son âme à propos du déclin moral de l'Italie. « Pauvre Italie ! Aujourd'hui les ultramontains sont vertueux, et nous sommes pleins de vices. Où trouver des Allemands, des Français ou d'autres nations, même des Juifs et des barbares qui blasphèment Dieu et la Vierge Marie ? Nous sommes si corrompus, la plus grande partie des Italiens est si perverse, que la peste, la guerre et la famine n'étonnent plus personne. » Et c'est à l'Église surtout qu'il s'en prend d'une chute si profonde, à l'Église temporelle, trop orgueilleuse et trop riche. « Apôtre Pierre, de quelle ville du monde étais-tu le seigneur ? Tu possédais à peine un filet et une barque, et les multitudes se convertissaient à ta parole. » Depuis quelques siècles déjà, l'Italie entendait la même plainte stérile. Dante l'avait apprise de Pierre Damien, d'Arnauld de Brescia et de saint Antoine de Padoue ; Savonarole la rendra aux Italiens qui, au premier tiers du xvi^e siècle, sans schisme ni révolution religieuse, essaieront, mais bien tard, de réformer l'Église.

III

Boccace est un écrivain tout à fait aristocratique. Je reconnais toujours en lui l'hôte du roi Robert, un conteur de mœurs élégantes, ami des grands seigneurs, que le spectacle de la vie populaire divertissait assez peu. Il ne se soucie guère des scènes de carrefour, des dialogues et des querelles, de la familiarité du petit monde. Je ne le vois pas errant, par curiosité pure, du Marché-Vieux au Vieux-Pont. Le bourgeois ne se glisse sous les ombrages fleuris du *Décameron* que s'il est de vieille famille communale, bourgeois de gouvernement. L'homme du peuple *maigre*, le paysan, le rustre n'y pénètrent que pour figurer en quelque comédie, parfois très libre. Sacchetti, dont le goût est réaliste à l'excès, dès qu'il entend la rumeur d'une foule, ouvre la fenêtre de son logis, regarde, puis se hâte de descendre dans la rue. Le brouhaha, les cris, les horions échangés, les paniques grotesques l'amuse étonnamment, et ses récits semblent alors écrits par quelque conteur picaresque de l'Espagne, aux temps héroïques de don Pablo de Ségovie et de don Guzman d'Alfarache.

Ils étaient trois aveugles du quartier San Lorenzo, à

Florence, Grazia, Salvatore, Lazzero. Chaque jour, de bonne heure, ils allaient, guidés par leurs chiens, tantôt dans les faubourgs, pour y chanter, tantôt à la porte des plus notables églises, pour y enfiler leurs patenôtres; ils se retrouvaient volontiers, à l'heure du déjeuner, près du campanile de Santa Orsola, leur propre paroisse. Un beau matin, au dessert, ils se firent la confidence des recettes encaissées par chacun d'eux depuis le temps où il avait perdu la vue; le gain était en proportion des années de mendicité. Lazzero, aveugle de naissance, se trouvait le plus riche. Nos trois mendiants, en bons citoyens d'une ville de banquiers, conviennent de s'associer pour chanter en chœur, et de partager également les bénéfices; désormais ils marcheront côte à côte, en se tenant par le bras, à travers la ville. L'accord conclu et les mains tendues au-dessus de la table, ils se prêtent serment de fidélité. Mais un mauvais plaisant avait assisté au colloque, et, s'attachant à leurs pas, donna cinq ou six fois par jour, toujours à Grazia, un *quattrino* de cuivre, en disant très haut: « Prenez ce gros d'argent, c'est pour vous trois. » Grazia grogna l'une des premières fois: « Diable! voilà une pièce de quinze sous qui a bien l'air d'un mauvais centime. » Et les deux autres, méfiants: « Vas-tu commencer à nous tromper? » Ils décident alors de faire la caisse chaque huit jours.

Comme la mi-août approchait, ils s'acheminent de compagnie vers Pise, pour la fête de Notre-Dame, tiré chacun par son chien qui tient en sa gueule l'écuelle professionnelle. Tout en chantant dans les villages en l'honneur de la Madone, ils arrivent un samedi à Santa Gonda. « C'était le jour des comptes et du partage de la monnaie. » Ils s'arrêtent à l'hôtellerie et demandent une chambre pour trois personnes; ils s'y établissent avec leurs chiens. Une fois l'hôte et sa famille endormis, l'opération commence. Chacun verse sur son giron les sommes qu'il a emboursées et comptées. Lazzero dénonce trois livres, cinq sous, quatre deniers, Salvatore, trois livres, deux deniers. Grazia ne trouve que quarante-sept sous. Stupeur des deux autres. « Tu agis envers nous comme un loup, toi qui as reçu tant de pièces d'argent! » Brusquement, des gros mots on en vient aux coups de poing; l'argent roule à terre, les bâtons se lèvent et jouent à tort et à travers; les chiens hurlent, reçoivent leur grande part de bâton, se jettent sur les champions, arrachent des lambeaux de leurs chausses. L'hôtelier s'éveille. « Il y a des diables là-haut, » dit-il à sa femme. Le couple saute du lit,

allume la lampe, monte au champ de bataille. Mais il faut enfoncer la porte. L'hôte est accueilli par un vigoureux coup de bâton à travers le visage ; il riposte et jette à terre un premier aveugle, frappe comme un sourd sur les deux autres. Les chiens s'en prennent à l'hôtesse « qui glapit comme font les femmes, » et lui déchirent la jupe à belles dents. Le combat finit quand tous, essouffés, moulus, la figure en sang, demandent grâce. Mais il faut payer les frais de la guerre. L'hôtelier, après avoir ramassé la monnaie, dont il ne rend que la moitié, présente un compte d'apothicaire : tant pour l'écot, tant pour les coups imprimés à sa face, tant pour une blessure à l'œil et les honoraires du médecin, tant pour le dommage causé par les chiens à la cotte et aux chairs de la dame, le tout avec menace d'une plainte en justice. Les trois aveugles, épouvantés, vidèrent leurs poches secrètes entre les mains du pirate, lui demandèrent pardon, et quittèrent avec leurs chiens, en pleine nuit, le nez enflé et perclus du haut en bas de leurs personnes, cette auberge de malheur. Ils entrèrent en une taverne pour s'y laver et s'y rafraîchir, et Grazia dit à ses associés : « Les plus courtes folies sont les meilleures ; vous m'avez soupçonné de trahison et de larcin ; j'ai gagné à votre compagnie d'être ruiné, bâtonné et presque assommé ; séparons-nous, mes amis. » Et, très sagement, chacun des trois aveugles, remorqué par son chien, tira de son côté, vers Pise, en chantant la complainte du jour.

Ceci n'est encore qu'un petit tableau de genre, à la flamande, un croquis bouffon de gueuserie italienne prise sur le vif. Mais notre conteur pratique aussi volontiers la grande peinture héroï-comique. Par l'accumulation des détails et le grossissement continu de la vision, il sait obtenir ces effets de *crescendo* grotesque où Rabelais manifesterait toute sa verve. Nous sommes à Macerata, cité ecclésiastique qu'assiègent deux armées, l'une commandée par le comte Lazzo, l'autre, par le comte Rinalduccio da Monteverde, seigneur de Fermo. La ville, provisoirement fidèle au Saint-Père, a fermé ses portes, tandis qu'on bataille aux pieds de ses murs. Lazzo parvient à ouvrir trois brèches dans les remparts, près de la porte de Saint-Sauveur ; il perd beaucoup de monde et n'ose pousser plus avant. Une nuit de violent orage, l'eau du ciel envahit la ville, entraînant ordures et décombres, et bouche un égout : voilà tout un quartier inondé. Une femme descendait à sa cave pour y chercher le vin du souper ; tout à coup, elle se trouve,

dans la fraîcheur de l'eau, plongée jusqu'à la ceinture. Elle crie au secours! (*accorr'uomo!*). Son mari se précipite, une chandelle à la main, vers la cave; il s'abîme à son tour, sa lumière s'éteint, ilerie désespérément. Les voisins effrayés descendent dans la rue: les voilà en plein déluge. Leur clameur monte jusqu'à l'oreille du veilleur dans sa tour: l'homme prend sa trompe, appelle les gardes du rempart, appelle le chancelier pontifical et les prieurs. « On erie: Aux armes! à la porte Saint-Sauveur, » dit-il aux magistrats accourus, effarés, au bas de la tour. « Et que dit-on encore? » interrogent les prieurs. « Quel ennemi est dans la ville, » répond le veilleur. On fait sonner incontinent le tocsin d'alarme. Les gardes courent aux armes, ferment de chaînes les rues aboutissant à la place de la Seigneurie et erient: Aux armes! aux armes! Les bourgeois se ruent, armés, hors de leurs maisons. Les uns disent: « Qui va là? » Les autres: « Vive messer Ridolfo! » ou bien: « Amis! amis! » Déjà c'était une foule hérissée de halberdards, confuse, désordonnée. On assurait que l'ennemi s'était avancé jusqu'à l'église de Saint-George, à mi-chemin de la porte et de la place communale. Les prieurs expédient de ce côté des éclaireurs, qui ne reviennent plus. Parmi ces gens était un frère de Saint-Antoine qui, seul, eut le courage de remplir sa mission militaire et de revenir avec des nouvelles. Il marchait, le bras enserré dans l'anse d'un pavois (*uno pabrese*), le battant d'une cloche de son couvent attaché au cou. Le malheureux moine tomba tout de son long, incrusté dans son bouclier, impuissant à s'en détacher. Le bruit de sa chute fut tel que l'on crut à l'arrivée des envahisseurs. Et, dans le nocturne tumulte, les cris disparates s'entre-croisaient: « A moi, amis! » « Par ici, par là! » « Qui es-tu? rends-toi, traître! » « Qui vive? » « A mort! à mort! » Le frère gémissait: « Aidez-moi, pour l'amour de Dieu! » On le releva en fort piteux état. Le crochet de son battant, engagé dans le scapulaire, l'avait malencontreusement frappé au flanc: il se croyait plus qu'à demi mort. Enfin il put expliquer tout le mystère, l'orage, l'inondation, les cris de détresse partis de Saint-Sauveur. « Les prieurs retrouvèrent leurs poulx qu'ils avaient presque perdu, » et le bon moine jura que jamais plus il ne partirait en guerre.

Traduisez cette scène en *ottava rima*: elle ne ferait point mauvaise figure entre deux chants du *Morgante Maggiore*, et Pulci a peut-être emprunté au frère de Saint-Antoine le battant dont il ar- a son géant. Et la fausse alarme de Macerata avec la méssa-

venture du moine n'est-elle point une esquisse de la nuit tragique où Sancho Pança, rudement empaqueté entre deux pavois (*dos paveses*) et gisant à terre sur le seuil du palais seigneurial, sent piétiner sur son dos tous les mauvais sujets de Barataria?

Et le cheval du vieux Rinuccio di Nello, citoyen très antique d'années et jeune de caractère, ne vous rappelle-t-il point Rossinante? « C'était une sorte de chameau, avec l'échine bossue, une tête en forme de cloche, la croupe d'un bœuf maigre; au coup d'éperon, il se mouvait d'une seule pièce, comme s'il était de bois, levant son muflle vers le ciel; il semblait toujours endormi, sinon quand il voyait de loin une jument. » Le maître le nourrissait non d'avoine et de paille, mais de sarmens secs. Un jour, une cavale lâchée file devant lui: le brave cheval rompt la grosse bride à laquelle il était attaché dans la rue, à la porte de son maître, et de courir furieusement. Rinuccio ne trouve plus que la bride brisée. Un savetier lui dit: « Mon ami, votre cheval s'en va là-bas, en aventure, vers Sainte-Marie-Majeure. » Le cavalier prend sa course, tout éperonné, à la poursuite de l'impudente haridelle; les enfans, les gens de loisir le suivent à toute vitesse. Il criait: « Saint George! Saint George! » On arrive au Mercato Vecchio. C'est alors un torrent de foule humaine. Les fripiers, croyant à une émeute, ferment précipitamment leurs boutiques. Les deux bêtes se précipitent contre l'étal d'un boucher dont elles bousculent les viandes. Le boucher s'enfuit chez un pharmacien. Rinuccio criait toujours: « San Giorgio! » Le maître de la jument, survenu à son tour, bâtonnait, mais en vain, les deux héros de la fête. Le quartier de la draperie s'émeut, voit passer le tourbillon; les marchands lancent les pièces de drap au fond des échoppes. Le long de la ruelle qui mène à l'Or-San-Michele, et qu'occupent les comptoirs de grains, le ravage est formidable: bêtes et gens passent sur le corps des grainetiers et les monceaux de denrées. Les aveugles groupés à la porte de l'Oratoire, ne comprenant rien au tumulte, se mettent sur la défensive et reçoivent à coups de canne la multitude. Voilà les chevaux et le populaire qui débouchent enfin sur la place des Prieurs. Les magistrats regardent de leurs fenêtres et pensent que la révolution vient d'éclater. On ferme le palais, on arme les sbires, la milice du capitaine. Les deux coursiers se jettent dans la cour de l'exécuteur des hautes œuvres, qui monte chez son notaire et se cache sous un lit. Déjà le peuple en venait aux mains, les armes luisaient, le sang cou-

lait. On parvient alors à s'emparer des deux quadrupèdes. Rinuccio emmena « son Bayard, » toujours suivi de quelques centaines de Florentins. Les prieurs, voyant la foule s'écouler et le péril dissipé, montèrent à cheval et parurent sur la place en criant : « Où sont-ils? par où sont-ils partis? » Mais ce fut une affaire de découvrir la retraite du bourreau. On le tira de dessous le lit du notaire, couvert de brins de paille et de toiles d'araignées.

Partout où, dans Florence, se réunit le petit monde, nous sommes assurés d'y rencontrer Sacchetti. Il nous mène à la fête d'une noce. La nuit venue, quand on a bien soupé et bien dansé et que les époux se sont retirés, les jeunes gens, plus gais que de raison, se portent, avec leurs torches, vers une hôtellerie, pour y finir la soirée. Ils rencontrent une patrouille de police à cheval; le capitaine les querelle au sujet d'une torche qui n'a pas le poids légal; on lui répond par un mot trop vif, et la bande joyeuse est lestement poussée au palais du Podestat. Nous entrons au sermon nocturne, à Santa-Reparata, pendant le carême que prêche un jeune ermite. « Là viennent tous les pauvres ouvriers de la laine, quand les boutiques et les ateliers sont clos, les serviteurs, les servantes, les laquais. » Le prédicateur tonne hors de propos contre l'usure. Un fidèle lui crie, du fond de l'église ténébreuse : « Messire frère, nous sommes tous criblés de dettes et bien loin de faire l'usure; prêchez-nous pour nous consoler. » Il a raison, murmure toute l'assistance. Et le moine achève son carême sur le texte réconfortant : *Beati pauperes!*

A Florence, comme en toute ville civilisée, c'est dans le léger brouillard des nuits d'automne que les mauvais garçons, les *compagnacci*, jouent quelque méchant tour aux habitans paisibles, voire aux hommes d'Église. Franco, si fort ami du bon ordre bourgeois, paraît néanmoins indulgent à cette aimable jeunesse, qui lui permet de nous montrer les œuvres ironiques d'un peuple spirituel. Tel, un soir de Toussaint, le rapt d'une oie fort grasse, cuite à point, et fortifiée intérieurement d'une nichée de grasses adouettes et de beclignes. C'était la coutume des servantes et des valets d'aller quérir aux fours de leurs quartiers le traditionnel rôti des bonnes familles. Quatre ou cinq polissons, voisins de la cathédrale, s'étaient promis de manger, sans bourse délier, leur oie d'*Ognisanti*. Ils attendirent que le valet de messire Filippo Cavalcanti, chanoine de Santa Reparata, vint chercher le succulent souper et suivirent dans l'ombre ce garçon jusqu'au logis de

son maître, au pied même du campanile, « là où est une taverne et un recoin fort obscur. » Le valet frappe à la porte bien close du révérend; au même moment, il sent glisser et s'évanouir entre ses bras l'ecclésiastique volaille. « Messire Filippo! l'oie s'en va! — Comment, elle s'en va? répond le chanoine qui descend, ému, son escalier; triple sot, elle n'est donc pas cuite? » Il ouvre sa porte et se jette dans la rue. « Hélas! messire, des gloutons me l'ont prise. » Le chanoine crie : « Au voleur! Arrêtez-le! » Tout le voisinage accourt. « Qu'y a-t-il? qu'y a-t-il? — Comment, diable, qu'y a-t-il? C'est mon oie qu'on m'a volée toute chaude, sortant du four. » Les uns éclataient de rire, les autres criaient : « Patience, messire Filippo. — Comment, patience? n'y a-t-il pas de quoi renier sa foi? » — Les bonnes âmes disaient : « Venez souper chez nous. » « Mais il était si enflammé qu'il n'entendait plus : » il ne pensait qu'aux alouettes qui remplissaient le ventre de l'oie et l'avaient aidée à s'envoler.

Moins cruelle fut la plaisanterie imaginée par une confrérie de jeunes gens qui, « souplant en une église de Florence, » reçurent la visite de l'ourse du Podestat, bête de mœurs affables, qui rôda doucement autour de la table. C'était encore en novembre. L'un des convives dit : « Emmenons l'ourse à Santa-Maria-in-Campo, où l'évêque de Fiesole a son tribunal, et dont la porte n'est jamais verrouillée. Nous attacherons l'animal par les pattes de devant aux cordes des deux cloches, puis nous filerons très vite et vous verrez alors un beau spectacle. » Aussitôt dit, aussitôt fait. L'ourse exaspérée sonne à grandes volées. Le curé et son clerc se réveillent en sursaut. Au dehors, on crie déjà : Au feu! au feu! La Badia répond par son tocsin, qui met sur pied tout l'Art de la laine. La foule des *lanajuoli* s'agite éperdument. « Où est le feu? où est le feu? » Cependant le curé a dépêché son clerc, muni d'un cierge béni, au pied du campanile. Le jeune homme, les cheveux tout droits, alla, « avançant d'un pas et reculant de deux; » à la vue du monstre, il fit le signe de la croix et s'enfuit en criant : « *In manus!* Mon père, le diable est dans l'église et sonne les cloches. — Comment, le diable? prends vite l'eau bénite. » Mais, au lieu de marcher vers l'inferral sonneur, nos deux braves se sauvent par la porte du cloître dans la rue. Le populaire accourait de toutes parts. « Où est le feu, prêtre? » Le pauvre curé pouvait à peine répondre, car il avait « le tremblement de la mort. » Enfin, d'une voix flûtée et chevrotante : « Il n'y

a pas d'incendie et je ne sais qui sonne les cloches : mon clerc est allé voir : il croit que c'est une chose diabolique. » On s'approcha avec des lanternes et l'ourse sonnante apparut en toute sa simplicité. L'aventure finit par un immense éclat de rire. Bien entendu, les joyeux compagnons, poètes de ce drame, se tenaient à leurs fenêtres et avaient crié plus haut que les autres : Au feu ! au feu !

IV

Le conteur qui s'amusait ainsi des mœurs en plein air de ses compatriotes fut un témoin fort attentif et sensé des perversités de moyenne importance, des travers et des ridicules de la vieille Florence. Le charlatanisme effronté, la sottise, les superstitions puérides, la cupidité des âmes médiocres, toutes les misères bourgeoises du caractère et du cœur forment la matière de ses nouvelles. Sa psychologie est toute simple et sa verve comique peu raffinée ; ses personnages n'ont point le trait personnel, si finement accusé, des figures de Boccace ; mais la *Commedia dell'arte* qu'il nous donne nous rend sans doute l'image ironique de son temps, malicieusement altérée par les préjugés du parti communal et des rancunes de clocher.

Ne lui parlez pas des sciences dont le monde guelfe se méfie le plus, par la bonne raison qu'elles sont en grande faveur parmi les gibelins. Il a le droit écrit en horreur, ce droit de l'antique Rome qui justifiait les plus arrogantes prétentions des empereurs germaniques sur l'Italie. Pour lui, le juriste, le juge sont la peste des cités. Un gentilhomme campagnard, Rinaldello, assiste au défilé d'un cortège nuptial. Il distingue, dans la foule des invités, de graves personnages dont les robes sont ornées de petit-gris. « Qu'est-ce que ces gens-là ? — Ce sont des jugés. » Il en compte jusqu'à sept. « Y en a-t-il encore d'autres en cette ville ? — Certes oui, messire. » Rinaldello fait le signe de la croix et lève avec inquiétude les yeux vers les toits de Florence. « Je suis bien surpris, dit-il, que tous les monumens et les maisons ne soient point encore en ruines et couchés sur la terre. » On l'invite à parler plus clairement : « Eh bien ! écoutez ceci, réplique le bonhomme. Notre ville à nous était en paix profonde. L'un des nôtres, riche citoyen, eut l'idée d'envoyer à Bologne son fils pour y étudier le droit. Il en a fait un juge. Et, depuis le retour du jeune homme, nous sommes en guerre civile. Je m'étonne que tant de jurisconsultes n'aient point encore détruit Florence, quand

il a suffi d'un seul pour bouleverser notre patrie. » Il avait raison, ajoute Sacchetti : les gens fourrés de petit-gris ne font que troubler la concorde. Jamais Venise, la mieux gouvernée des communes, n'a voulu connaître ce fléau, ni Norcia, un petit endroit, la plus sage des bicoques italiennes, qui fait sortir de son conseil les hommes trop savans, en criant : A la porte, les docteurs !

Les notaires ne sont point davantage dans les bonnes grâces du conteur. Il nous esquisse, à propos d'un notaire, Bartolomeo Giraldi, envoyé comme ambassadeur à Barnabò Visconti par le seigneur d'Imola, une plaisante caricature. [« C'était un pauvre petit homme tout rétréci, tout noir et jaune, avec des yeux très jaunes où le fiel du personnage semblait s'être répandu. » Le tyran lombard montait à cheval au moment où se présente le piètre légat. Barnabò joue, pour se divertir, à Giraldi, la plaisanterie qu'imaginera chez nous le maréchal d'Hocquincourt à l'usage du père Canaye. Il l'oblige à suivre la promenade, hissé sur un grand cheval rétif, avec des étriers inabordables aux jambes trop courtes du cavalier. Le prince pique des deux et, durant quatre mortelles heures, entraîne à travers champs l'infortuné notaire, secoué, martelé, torturé, la robe au vent, les cuisses nues, — et contraint d'exposer, parmi les bonds furieux de sa monture, l'objet de sa mission. Giraldi rentre dans la cour du palais à peu près mort et d'un jaune plus livide qu'au début de l'audience. Il se laisse couler à terre en s'accrochant à la courroie de ses inutiles étriers. Il garda le lit quinze jours. Visconti lui fit tenir par un page une réponse hautaine au sire d'Imola qui avait eu l'impertinence de dépêcher au maître de Milan non point un capitaine, mais un légiste minuscule, « moins qu'un homme, un loriôt, *uno rigogolo*. »

Sacchetti est sévère aux médecins. Son maître Gabbadeo est un grotesque fort pitoyable. Il exerçait son art à Prato, tout en mourant de faim, car il tuait tous ses malades. Il allait, coiffé d'un très haut bonnet agrémenté de bandelettes et de chaperons, et vêtu de fourrures si râpées, si pauvres en poils, qu'un pelletier n'aurait su y reconnaître les bêtes d'origine. Un malicieux Florentin lui persuade de se fixer à Florence, dont le plus fameux médecin vient justement de mourir. Sa femme détache de sa robe bleue une garniture de petit-gris afin de relever la dignité de la robe doctorale. On lui fait acheter, pour dix florins « payables à la fin du mois, » un poulain un peu jeune, sur lequel il monte

gravement et se dirige vers la boutique d'un apothicaire. Là, il reçoit entre ses mains un ustensile de grande intimité et commence, toujours à cheval, son diagnostic. Malheureusement, vient à passer un Florentin muni d'un porc. Le poulain s'effarouche, se cabre et s'emporte. Le médecin vole à travers les revendeurs de ferrailles, tenant toujours le précieux vaisseau. Il accroche sa belle fourrure à quelque engin malencontreux et perd son capuchon. Il court ainsi jusqu'à la porte de Prato : les officiers de la gabelle ferment la porte et arrêtent enfin le docteur et sa bête. Mais ce fut le début d'une renommée scientifique. Gabbadeo, illustre désormais, devint un grand médecin et mourut à la tête de six cents florins.

Le conteur juge les astrologues parfaitement ridicules. Depuis le *xiii^e* siècle, l'astrologie, si puissante en Italie au temps de l'empire romain, était une recherche fort en honneur chez les gibelins. Frédéric II ne voyageait point sans la compagnie de son astrologue Théodoros; Ezzelino da Romano entretenait toute une cour de magiciens, tels que Guido Bonatto et le Sarrasin Paul de Bagdad. Jusqu'au *xv^e* siècle, les princes, les communes, les universités consulteront les astres avant d'entreprendre quelque affaire d'importance, une guerre, un traité. Jules II, Léon X, Paul III, demanderont au ciel le secret de leurs destinées et des conseils pour le prochain consistoire. On tirait l'horoscope des enfans; les condottières s'informaient près des sages de la porte qu'ils devaient prendre pour sortir, avec leurs bandes, d'une cité. Contre cette folie le bon sens florentin lutta de très bonne heure presque sans trêve; le scribe inconnu du Novellino, Pétrarque, Jean et Mathieu Villani, et surtout Savonarole, se moquent des astrologues, que Pie de la Mirandole accablera sous le poids d'une réfutation théologique et scolastique. Quant à Sacchetti, qui n'est point théologien, il se contente de convaincre lui-même, d'une façon toute socratique, le devin Fazio de Pise de charlatanisme et de sottise. Il se trouvait à Gênes, sur la place des Marchands, en compagnie « d'hommes très sages venus de tous pays, » de Florence, de Lucques et de Sienne. Fazio se vantait de lire dans les astres toutes sortes de mystères, tels que le jour où chacun de ses auditeurs rentrerait en sa maison. Franco se lève alors et demande au docteur pisan s'il connaît le passé aussi bien que l'avenir. « Bien mieux, assurément, répond Fazio. — Dis-moi donc ce que tu faisais, en ce jour même, l'an passé. Où étais-tu,

il y a deux mois, à cette heure où nous sommes? Quel navire est arrivé, quel autre est parti d'ici, l'autre mois? Qu'as-tu mangé, il y a quatre jours; hier matin?» L'astrologue troublé cherche, ne trouve rien, demeure confondu. «Tu as, répond-il, trop de syllogismes dans la tête. — Je me moque des syllogismes et ne te parle que des choses naturelles et vraies. Voyons encore. As-tu jamais mangé des nêlles? — Plus de mille fois, dit le Pisan. — Tant mieux! Combien de noyaux dans une nêlle? — Je ne sais pas. — Et si tu ne connais pas ces petites choses, comment sauras-tu jamais les choses du ciel? Allons! vous autres astrologues, êtes plus sots qu'un caillou; vous roulez les yeux en haut et vous vous tenez, la nuit, sur les toits, comme les chats; à force de regarder le ciel, vous perdez la terre de vue. Vous n'êtes que de simples gueux, *poveri in canna*. »

Lui, Sacchetti, ne perd jamais la terre de vue, et les différentes sortes de *poveri in canna* qu'il y découvre ont les honneurs de quelques-uns de ses contes. Il nous présente plusieurs espèces de fripons et les traite, d'ailleurs, avec plus de douceur que les charlatans. Voici le pique-assiette, ser Ciolo, qui n'hésite point à s'asseoir à la table de messire Bonacorso Bellincioni, « fameux cavalier florentin, » parmi les plus nobles seigneurs de la ville. Au moment où il vient de retirer son manteau, dans l'antichambre, les laquais tout effarés accourent et lui crient : « Ser Ciolo, vous n'êtes point invité, allez-vous-en chez vous. — Je ferais vraiment honte à messire Bonacorso, répond le parasite; ne dirait-on pas qu'il m'a chassé par avarice pure? Si l'on ne m'a pas invité, ce n'est point ma faute, mais la faute de celui qui m'a oublié. » Il s'approche de l'aiguïère et se lave les mains; puis, très calme, va prendre sa place. L'amphitryon, surpris d'apercevoir l'étrange convive, s'informe près de ses gens et trouve excellente l'impudeur du pique-assiette; il l'invite pour le lendemain et dit à ses serviteurs : « Chaque fois que j'aurai du monde, vous mettrez le couvert de ser Ciolo. Je vous convie, mon ami, à tous mes grands dîners. » Et ser Ciolo accepta très volontiers.

L'hôtelier Basso della Penna, de Ferrare, invente un jeu innocent qui lui rapporta, un jour, cinquante livres en sous d'argent de Bologne. Quelques jeunes tireurs à l'arc étaient entrés dans son auberge. Il les invite à placer chacun sur une table sa pièce de monnaie, avec cette condition que le propriétaire du sou où se posera la première mouche recueillera l'enjeu tout entier; il

y va lui-même de son bolonais d'argent, mais il le frotte d'abord contre une poire blette cachée sous la table. Cet artifice, subtilement répété, lui permet d'embourser tous les sous « bien secs et arides » de cette candide jeunesse. Ce même Basso donnait des draps sales aux voyageurs qui lui demandaient des draps blancs, et, le lendemain, il répondait à leurs plaintes : « Vos draps étaient-ils bleus, noirs ou rouges ? n'étaient-ils pas blancs ? » — « Agréable raisonnement, ajoute Sacchetti, qui sert à tous les hôteliers. Quant à moi, édifié par cette histoire, je demande toujours *lenzuola di bucato*, des draps venant de la lessive. » Mais le conteur est, au fond, bienveillant pour l'hôte astucieux, homme *piacevole*, d'humeur plaisante. N'a-t-il pas légué par testament la rente d'un panier de poires blettes aux mouches de sa maison ? C'est grand dommage qu'il soit mort, car il était « un élément de vie pour les voyageurs s'arrêtant à Ferrare. »

La miséricorde de Sacchetti en faveur des fourbes très ingénieux est inépuisable. Que deux escrocs s'associent pour obtenir une forte indemnité d'un jeune étourdi, qui réclame le paiement d'une dette déjà remboursée à son propre père, que Sandro Tornabelli, le débiteur, se laisse d'abord emprisonner et, pour cette tache à sa réputation, extorque trois cents florins; qu'enfin le complice, un galant homme, à qui le bourreau a jadis coupé le poignet, reçoive de son côté seize florins, Sacchetti qualifie simplement l'opération de « subtile malice. » Et il ajoute, avec une tranquille bonhomie : « Si Sandro avait eu un fils ou un cousin d'humeur folle, cela pouvait coûter plus cher à ce pauvre jeune homme. » Évidemment, celui-ci, qui n'a point reçu, un soir, au détour de quelque ruelle, un coup de poignard entre les épaules, était encore l'obligé de Sandro Tornabelli.

V

C'est à l'église que Sacchetti réserva les plus sérieuses sévérités de ses contes. Ici encore, il diffère de Boccace. Le *Décameron* ne montre point d'hostilité amère à l'égard des clercs et des moines. Il continue, avec plus d'élégance, un esprit plus délicat d'observation, la tradition ironique de nos fabliaux. Ses ecclésiastiques ont bien de la grâce et leurs chutes sont amusantes. Boccace n'enfle jamais sa voix, ne fronce point les sourcils, ne se croit pas chargé de purifier le sanctuaire. Sacchetti se préoccupe toujours des intérêts du parti guelfe. Il fait la police de l'Église

parce qu'il ne peut souffrir que l'Église forme un État dans la cité. Il lui reproche, parfois avec violence, quatre ou cinq péchés capitaux. Boccace, plus bienveillant, s'était contenté d'un seul.

De Boniface VIII, le pape superbe que Dante marqua d'infamie, Sacchetti n'a point gardé un trop mauvais souvenir. Il lui prête, en quelques-uns de ses récits, une bonhomie de vieux curé assez surprenante. Le hautain pontife, le despote sans pitié et toujours magnifique, — *peccator magnanimus*, disaient les contemporains, — figure ici, avec une belle humeur indulgente, en des péripéties fort triviales. Pour une réponse que Rabelais oublie de s'appropriier, le grand simoniaque octroie un gras bénéfice au « méchant petit clerc, *chericone*, » qui lui traduisait de façon singulière le mot *thuribulum*. L'écrivain se contente d'ajouter à l'histoire : « C'est ainsi que la grossièreté élève la fortune des gens qui portent Notre-Seigneur dans leurs mains et montrent moins de sagesse que les simples bêtes. »

L'évêque Marino, prélat romagnol, n'avait certes point le caractère apostolique. Il s'est plu, soit justement, soit « pour se divertir, » à excommunier le Florentin Dolcibene. Celui-ci, désireux de se réconcilier avec l'Église, afin de rentrer chrétiennement à Florence, obtient, grâce au crédit d'un ami, que Marino pardonnera. L'excommunié s'agenouille aux pieds de l'évêque armé de la baguette symbolique et, tandis qu'il répète, tout contrit, la formule : *Miserere mei, Domine, secundum magnam misericordiam tuam*, le pasteur bâtonne si vigoureusement la tête du pénitent que celui-ci, furieux, se redresse, tombe à poings fermés sur Marino et le roue de coups en criant : *Et secundum magnam multitudinem pignorum!*

« Il a bien fait, dit Sacchetti, car cet évêque avait grand besoin de discipline, pour se jouer ainsi des choses sacrées. » Cet autre prélat, de l'ordre des servites, prêchant le jour de l'Ascension, déploie une éloquence toute familière. « Jésus-Christ monta au ciel plus vite qu'on ne peut le dire, plus vite qu'un oiseau qui vole, qu'une flèche lancée par l'arc, qu'un trait sorti de l'arbalète ; oui, mes frères, comme si mille paires de diables l'avaient emporté. » C'était, ajoute le conteur, qui assistait au sermon, un saint homme d'évêque, mais un peu faible d'esprit ; il ne prêchait que des sottises et les frères s'en servaient comme d'un appât pour attirer les fidèles. Un jour, Sacchetti l'aperçut qui marchandait des figes au Mercato Vecchio et mangeait ces fruits en plein

air. Une autre fois, il le vit qui clouait son camaïl sur le rebord de la chaire. « Il remarquait les moqueries qu'on faisait sur sa personne autant qu'une bête. » Et le candide prélat tombe sous la même sentence que le clerc trop naïf de Boniface VIII. Car Franco ne varie pas beaucoup la formule de ses jugemens.

Mais voici une procession de cleres et de moines dont la mine est fort inquiétante. Messer Francesco, chanoine de Todi, est tout à fait dépourvu de charité chrétienne. Il trouve en son logis un capitaine d'aventure, quelque peu brigand qui, trempé de pluie, se chauffe au feu de la cuisine, où Catarina, servante pérugine, *assai leggiadra e giovane*, jeune et jolie, fait cuire, pour ces messieurs du chapitre, un dîner excellent. Francesco, furieux, saute sur son épée et prétend déloger son hôte par la force; celui-ci dégaine à son tour et pousse le révérend hors de sa maison; puis il entasse le mobilier contre la porte, se barricade solidement, renvoie les invités en leur jetant des pierres par la fenêtre, mange le dîner avec Catarina, et ne sort que le lendemain, après le déjeuner, par une porte dérobée. Le cardinal légat auquel Francesco se plaint amèrement, donne raison au capitaine de l'Église et Sacchetti approuve cette audacieuse violation de domicile ecclésiastique. « Je voudrais, dit-il, que les laïques, les séculiers prisent de la sorte à messieurs les chanoines leur superflu, toutes les douceurs et délicatesses de la vie, les plats fins et les mille sensualités qu'ils recherchent sous le couvert de l'honnêteté et de la religion. »

Les mœurs de ce siècle troublé, la triomphante anarchie qui bouleversait l'Italie désertée par le Pape et l'Empereur, envahissaient le sanctuaire. Sacchetti s'indigne des désordres qui faisaient rire nos trouvères et Boccace. « On fuit de tous côtés les moines et les prêtres. Et la république de Venise a sagement décidé qu'il serait permis aux époux et aux pères de se venger sur eux de leurs injures, » pourvu qu'ils ne meurent pas de leurs blessures. « Allez-là-bas et vous verrez que bien peu de cleres vont sans de grandes balafres à travers le visage. » Le clerc qui dépouille nuitamment les morts, déjà signalé au *Décameron*, reparait ici. Dérangé dans son opération scélérate par le crieur public, il sort à demi du sarcophage, frappant des mains, tout noir et la face blanche, et l'officier de justice se sauve éperdument, persuadé qu'il a vu l'âme d'un Bardi dressée toute droite sur son tombeau. Un seigneur lombard fait jeter dans la fosse d'un mort, par-des-

sus le cercueil, un curé et son clerc qui prétendaient être payés de leurs prières funèbres; le défunt n'était qu'un obscur pèlerin, sans amis ni parens, qui s'était endormi du sommeil éternel au bord d'un sentier. Les deux hommes de l'Église attendront, près de leur paroissien de hasard, le jugement dernier. Sacchetti ne voit, en cet acte sauvage, qu'une œuvre de justice, légèrement féroce. Il est inexorable pour l'avarice des mauvais pasteurs, l'insatiable soif de rapine que Dante avait flétrie chez les simoniaques pontificaux. Avarice sacrilège chez le curé du *contado* florentin, qui laisse en ruines le toit de son église, où la pluie tombe sur l'autel. Il répond à ses ouailles irritées d'une telle négligence : « Que voulez-vous, bonnes gens, s'il plaît à Dieu d'être trempé par l'eau du ciel? D'un seul mot, *fiat*, il a créé le monde; qu'il dise une parole encore et l'église sera couverte et Dieu ne sera plus à la pluie. » Un jour, comme il portait à un mourant le saint viatique, ce curé aperçut un jeune garçon en train de lui manger les fruits de son figuier : entre le prêtre, « malandrin désespéré, » et le larron s'échangent des propos très vifs. Le premier continue son voyage « *tutto gonfiato*, » tout gonflé de colère, bien préparé pour le sacrement qu'il allait administrer. Mauvais arbre ne peut donner de bons fruits, ajoute le conteur. « Le monde est plein de ces impies, et le bon Dieu sait bien en quelles mains il est tombé. »

Sacchetti ne se lasse point de dénoncer les vendeurs du Temple, les faussaires de piété, les prêtres de conscience légère, qui recherchent en leurs fonctions saintes de joyeuses distractions. L'évêque inquisiteur de Sienne et son ami Guccio s'amuse de la candeur d'un pauvre d'esprit, Alberto, en qui ils feignent d'avoir découvert l'exécration hérésique des patarins. « Es-tu cet Alberto qui ne croit ni à Dieu ni aux saints? — Monseigneur, répond l'autre, cela n'est pas vrai, car je crois à tout. » Alors l'évêque : « Mais si tu crois à tout, tu crois donc au diable, et cela me suffit pour te brûler comme patarin. Sais-tu seulement le *Pater noster*? — Oui, messire. — Eh bien! récite-le. » Mais le prétendu hérétique, bouleversé par la peur du bûcher, balbutie, perd le fil de l'oraison, ne peut sortir du *du nobis hodie*. « Tu vois bien, s'écrie l'inquisiteur; les hérétiques ne peuvent réciter les paroles sacrées. Reviens demain matin, et je procéderai à ton égard selon tes mérites. » L'affaire ne tourne pas au tragique, les deux compères se contentent « d'en rire aux éclats pendant

deux heures. » Mais Sacchetti n'entendait point plaisanter avec cette petite histoire. « Alberto fut bien heureux de n'être point riche, car l'inquisiteur lui eût fait comprendre qu'il pouvait, à prix d'or, se racheter du bûcher ou de la torture. »

Au moins tous ces personnages, les violens et les bouffons, qui déshonorent leur ministère, ne sont-ils point des hypocrites. Pour Sacchetti, comme pour Boccace, l'hypocrisie est le plus damnable vice des gens d'Église. C'est en France, il est vrai, que Franco rencontre le plus bel exemplaire de ce péché. Un abbé de Toulouse rêve « de devenir un grand évêque ou quelque très grand prélat. » Il donne, pendant des années, une étrange comédie. Il gémit au sujet des revenus trop riches de son abbaye, se nourrit strictement, invente des quatre-temps et des vigiles pour son usage personnel, fait acheter par l'économe les plus chétifs poissons de la Garonne. La France entière retentit du bruit de sa sainteté. L'évêque de Paris étant mort, il fut désigné, *a favore di popolo*, par acclamation populaire, pour ce grand siège épiscopal. Le Pape confirme l'élection et notre homme feint de se dérober, par humilité pure, au vœu unanime de l'Église. Enfin il accepte la crosse et la mitre. « On allait à lui comme au plus catholique des pasteurs, on lui baisait les mains comme reliques très augustes. » Un jour de maigre, l'intendant gascon, qu'il avait gardé, lui sert des goujons de Seine. Le prélat s'indigne d'un si pauvre dîner, et le serviteur lui rappelle la cuisine abbatiale de Toulouse. « Fou que tu es ! dit l'évêque en souriant ; je pêchais alors aux petits poissons, afin d'en prendre de gros ; maintenant que me voilà dans l'évêché de Paris, aie soin de me servir dorénavant les mets les plus délicats. » Les Parisiens, qui s'étonnaient en ce vieux temps des phénomènes inattendus de la morale, « furent très surpris de cette rapide transformation et répétèrent un proverbe de nous autres Toscans : on ne connaît l'homme qu'à l'usage. »

Toutes les formes de l'idolâtrie, les fausses reliques, les ex-voto enfantins apparaissent dans la satire de Sacchetti. Le conteur n'est pas tendre pour les petits cultes d'invention récente qui altèrent la simple foi traditionnelle des chrétiens. « N'avons-nous pas Notre-Seigneur-Jésus-Christ, sa mère, les apôtres et les autres saints du paradis ? Qu'avons-nous besoin de saint Barduccio ? Trop souvent on oublie les vrais saints pour de faux bienheureux, on les montre en peinture, entourés de plus de

luminaires et d'images de cire que Notre-Seigneur lui-même. Et l'on abandonne ainsi la vieille voie pour la nouvelle, par la faute des religieux qui découvrent un corps enterré dans leur église. lui prêtent des miracles et le mettent en tableaux pour attirer non pas de l'eau à leur moulin, mais de la cire et de l'argent. C'est ailleurs qu'est la foi véritable. »

Deux exemples édifiants de paganisme italien éclairent ce très sage jugement. Un bourgeois de Florence, nommé podestat à Borgo San Lorenzo, recommande à sa femme de ne point toucher, pendant son absence, à une barrique « de vin très fin et vermeil. » La dame, trop compatissante, laisse boire peu à peu la précieuse liqueur à son confesseur, un moine de santé délicate, dont l'estomac exigeait un vin généreux. Mais, conseillée par le saint homme, elle fait vœu d'offrir un tonnelet de cire si le mari perd le souvenir de son bon vin. Le podestat n'en parla jamais plus et Notre-Dame eut son ex-voto. « J'ai vu mieux encore, ajoute Sacchetti : une femme qui, ayant perdu sa chatte, promit à Notre-Dame de l'Orto San Michele une chatte de cire, si elle retrouvait la bête. » Anecdotes de sacristie, réflexions de marguillier raisonnable, qui ne sont point à dédaigner. C'est par cette vague échappée que Sacchetti entrevoit la crise théologique traversée, depuis l'époque d'Arnauld de Brescia, par l'Église italienne, le séculaire conflit de la foi et des œuvres, institué par saint Paul à l'origine même du christianisme.

VI

Notre conteur portait en lui une doctrine de sagesse conforme aux traditions morales de la bonne bourgeoisie florentine et qu'affermissait l'expérience personnelle due aux misères de ce temps. Cette doctrine est dépourvue d'héroïsme et la sagesse en est gâtée par une notable dose de prudence timide. Sacchetti était évidemment de ces philosophes dont parle Platon, à qui le vent et l'orage déplaisent et qui attendent, « à l'abri d'un petit mur, » que la pluie cesse de tomber.

Le siècle où la destinée l'a fait vivre lui semble mauvais. La peste et la guerre ont ruiné les particuliers comme les cités. Les hommes se sont pervertis. Il se compare, en son prologue, avec une complaisance naïve, à Dante lui-même, « qui parlait en son nom propre quand il voulait exalter les vertus d'autrui et passait la parole aux morts dès qu'il avait à flétrir quelque infamie. » La

distinction est bien subtile et le rapprochement un peu téméraire. Dante condamnait, avec une extrême véhémence, tous les renoncemens à l'action, la complaisance ou la tiédeur des citoyens qui, désertant la lutte et se refusant au sacrifice, *furon da sé*, « n'ont été que pour eux-mêmes, » et Franco, par le tranquille égoïsme dont il témoignera devant nous tout à l'heure, tombe sous la sentence du grand justicier. Il manifeste, en outre, une indulgence trop italienne sur les matières les plus délicates. Une assez fière parole de Castruccio Interminelli : « J'aime la trahison, mais je hais le traître, » lui inspire cette réflexion singulière : « Aujourd'hui, on agit différemment et celui qui profite de la trahison honore le traître. Mais il arrive souvent qu'à son tour, il est trahi par son complice. » Ainsi lui paraît meilleure l'ancienne méthode qui, par l'excès même du cynisme, assurait la sécurité de la trahison, casuistique raffinée qui passera à Machiavel, comme la morale de Castruccio aux tyrans italiens du xv^e siècle.

N'imaginez pas cependant que ce Florentin ait du goût pour la violence et qu'il admire les incomparables brigands qui, « volant les veuves et les orphelins, » jetaient sous ses yeux les fondemens du principat. Il signale la condition de quatre cités, Crémone, Parme, Reggio, Modène, dont les grandes familles se massacraient et se proscrivaient entre elles jusqu'au jour où, dans chaque ville, la plus audacieuse demeura seule maîtresse et confisqua à son profit toutes les libertés communales. Mais alors de puissans voisins, les marquis de Ferrare et de Gonzague, les Visconti et les Scaliger formèrent une ligue pour l'écrasement des tyranneaux et se partagèrent leurs seigneuries, « et, plus tard encore, un autre barbier a rasé Parme et Reggio. » Il conte l'histoire plaisante d'un loup qui, à Porto Venere, poussé hors du bois par la faim, a sauté dans une barque pleine de provisions; la barque se détache et prend la mer, et le loup s'en va gravement, comme un marin de profession, assis au gouvernail. Les paysans et les pêcheurs, émerveillés, voguent à sa poursuite, l'entourent et le tuent. Voilà, dit Sacchetti, l'image saisissante de la tyrannie. De tels prodiges sont permis « par le Dieu éternel, » pour notre édification. Le tyran n'est jamais en sûreté, la mort le guette et l'enveloppe sans cesse. « Les louveteaux des seigneuries feraient bien de méditer cette nouvelle. »

Notre vieux guelfe a le respect de la hiérarchie rigoureuse imposée par le régime communal à la société italienne, il ne com-

prend pas, il ne permet pas qu'un citoyen trouble l'ordre vénérable de la corporation, de la paroisse, des *arts* et de la cité, en sortant, par orgueil ou simonie, du cadre étroit où sa naissance l'enfermait. A l'occasion d'un vieil usurier, scandaleusement riche, goutteux et méprisable, que l'empereur Charles de Bohême a créé chevalier, il s'écrie : « Je vois aujourd'hui la chevalerie traînée aux écuries et aux porcheries. On fait chevaliers des artisans, des mécaniciens, des ribauds et des filous. Est-ce une belle chose qu'un juge, pour devenir podestat, se fasse chevalier ? Je ne dis pas que la science ne convienne point au chevalier, mais que ce soit une science royale, pure de tout profit, qui se passe de consultations légales derrière un pupitre ou de plaidoiries à la barre des magistrats. Voici que les notaires prennent la chevalerie et changent leur écritoire en gaine dorée pour leur dague. Malheureuse noblesse, quelle chute profonde est la tienne ! Si cette chevalerie est valable, pourquoi ne pas la conférer aussi à un bœuf, à un âne, à n'importe quelle bête ? » Sacchetti s'indigne pareillement qu'un simple rustre reçoive la prêtrise. Il conte l'histoire d'un jeune jardinier, « qui ne savait point lire et n'avait point de grammaire, *uno porcile*, » et que son maître, messer Ubaldino, fit ordonner par l'évêque. Puis il en fit son propre curé. « Le monde est plein de ces prêtres-là ; ils chantent la messe et n'en comprennent point une seule parole ; on leur donne souvent deux ou trois paroisses à la fois. Et c'est en ces mains indignes que tombe Notre-Seigneur ! »

Demeurer en sa condition d'origine, ne jamais se détacher de sa fonction sociale, cette vertu n'est point sans inconvéniens pour la cité comme pour l'individu. Sacchetti n'aime ni la guerre ni les gens de guerre. Il appartient au parti de la paix à tout prix. Deux bons franciscains rencontrent l'Aguto et lui disent : « Monseigneur, que Dieu vous donne la paix ! — Vous voulez donc, répond le condottière, que je meure de faim ? Moi, je vis de la guerre, et la paix serait ma mort. »

C'est un grand malheur pour l'Italie, remarque le conteur, que ses villes, au lieu de vivre en paix, soient possédées par la fureur de la guerre et s'agrandissent par la violence au détriment de leurs voisines. « En elle, il n'y a plus ni amour, ni bonne foi. Il vaut mieux, pour une cité libre, recevoir l'humiliation de deux ou trois insultes que de se décider à la guerre » et se livrer à la fourberie des hommes qui exercent le métier des armes.

Quand un bourgeois de Florence se mêle d'aller à la bataille, au lieu d'en laisser le soin aux mercenaires de la commune, Sacchetti hausse les épaules, le traite de mouche du coche et l'accable sous cette maxime : « *Chi è uso alla mercatanzia non può sapere de guerra*, un bon marchand n'entend rien aux choses militaires. » Qu'il imite plutôt cet Alberto de Sienne qui, au moment où ses compagnons vont engager le combat contre les gens de Pérouse, descend paisiblement de cheval, se retire à l'arrière-garde et se justifie de ce mouvement défensif de la façon la plus simple : « Si mon cheval est tué, on pourra m'en dédommager, mais, si je suis tué, qui m'en dédommagera ? » Sacchetti juge très raisonnable la conduite d'Alberto. « A la guerre, le vilain est en meilleure situation que le noble ; celui-ci est toujours fait prisonnier quand on a pris son cheval, on prend seulement le cheval de l'autre et on laisse libre le cavalier. » Et cette facile morale se montre en toutes ses applications. Un gros marchand de Florence, Bartolo Sonaglini, afin de ne point payer la patente de guerre, crie à tout venant qu'il est ruiné, que son navire, chargé de marchandises, a fait naufrage, que d'impitoyables créanciers lui veulent arracher son dernier florin. Il crie si fort que les Sept, réunis en conseil, émus d'une si grande détresse, l'exemptent de l'impôt. Et Sacchetti d'applaudir : « Moi, le narrateur, je crois que ledit Bartolo eût paru fort répréhensible si Brutus ou Caton ou leurs descendants avaient composé le conseil des Sept ; « mais, étant données les méchantes dispositions des magistrats, ennemis des marchands, je le proclame digne d'une éternelle mémoire, comme le marchand le plus avisé qui fût alors au monde. »

« Chacun pour soi » est une règle de conduite que toutes les villes italiennes pratiquaient sans mesure et qui fut pour l'Italie la cause la plus efficace de son impuissance et de sa ruine. Dante en avait dénoncé les mortels effets, Sacchetti n'en soupçonne point les conséquences, dans ce désordre social de la péninsule qui éveille en lui une si grande angoisse. Cet écrivain sincère nous fait comprendre à quel point le régime communal avait perverti, dans les plus florissantes cités, la notion de communauté humaine, à tous ses degrés. Ses vues sur la famille ne sont point supérieures à son égoïste conception de la vie civile. Il y mêle la brutalité des trouvères de fabliaux à la sécheresse de cœur des gens de comptoir. Pour lui, le mariage est un trafic. « On se

marie, dit-il, de la même façon qu'on achète un cheval. C'est une grosse erreur de chercher femme au loin; c'en est une aussi d'acheter les roncins des Allemands qui vont à Rome, plutôt que ceux de nos voisins. Ces bêtes, que nous ne pouvons connaître, sont pleines de vices. Quant au mariage, il convient de le rechercher dans son plus proche voisinage. » Et, comme preuve de ce charitable avis, il nous conte la mésaventure d'un Siennois qui s'est marié à Pise et s'aperçut à temps, au retour, qu'il emmenait dans sa suite l'amant de la jeune épouse. Son mépris de la femme paraît absolu. Il vient de nous présenter une veuve qui, après avoir arraché au mari mourant un testament favorable et versé sur le mort d'abondantes larmes, « comme elles font toutes, car cela leur coûte peu, » moins de deux mois plus tard, jette ses voiles de deuil et se remarie. L'accident est vraisemblable. Mais Sacchetti en tire toute une doctrine. « Rien ne passe et ne s'oublie si vite que la mort; et la femme qui se répand le plus en gémissemens est la créature qui oublie le plus tôt les morts. Celle-ci l'a bien prouvé qui, à peine son mari fut enterré, se mit à en trouver un autre, et le premier a pris peut-être femme en enfer, pour se punir de son testament. Et soyez certain que la veuve n'alluma jamais un cierge pour l'âme du défunt. »

En un conte fort précieux pour l'histoire du costume des femmes et des jeunes gens en Italie, il s'élève contre les modes changeantes et de plus en plus extravagantes. Tantôt les dames vont la poitrine nue, tantôt leurs collerettes montent jusqu'aux oreilles. « Jadis, les jeunes filles allaient si honnêtement! Aujourd'hui, elles relèvent leur capuchon en forme de barrettes, et, embéguinées à la manière des courtisanes, elles portent des colliers d'où pendent toutes sortes de bêtes appliquées à leur poitrine. Leurs manches, véritables sacs béans, sont la mode la plus désastreuse et la plus vaine; à table, elles ne font pas un mouvement sans renverser les verres, tacher la nappe et plonger dans les sauces. » A la fin du xv^e siècle, Savonarole rajeunira, contre l'indécence des costumes, la satire de Sacchetti, relevée encore par un désobligeant : *Vaccæ pingues*. Le conteur n'avait point pris la chose si fort au sérieux. Il connaissait d'ailleurs un remède excellent pour corriger les femmes de leurs défauts et les assouplir au plus grand avantage du foyer conjugal. J'en traduis la recette en toute sa naïveté. Il s'agit d'une veuve que le premier mari n'avait

pas su améliorer et dont le second époux fit une très bonne personne, à l'aide de son bâton :

« Je crois que les maris ont à peu près l'art de rendre les femmes bonnes ou mauvaises. Un proverbe dit : bonne femme et femme mauvaise ont besoin du bâton ; moi, je pense que la mauvaise en a besoin, mais non la bonne. En effet, si les coups se donnent pour changer les défauts en qualités, ils conviennent aux méchantes, afin qu'elles se corrigent, mais non pas aux bonnes, car, si celles-ci venaient à changer, ce serait en mal, comme il arrive souvent aux bons chevaux trop battus, qui deviennent rétifs. »

On aperçoit ici l'aridité morale qui fut, après l'époque généreuse de Dante et de saint François d'Assise, le mal caractéristique de l'âme italienne. Sacchetti s'établit bien à son aise en son personnage de *popolano* guelfe, marchand de florins, de drap ou de velours, tyran domestique, âpre à la satire comme au profit, étranger à toute pensée haute comme à toute passion profonde, mais, dès qu'il a quitté sa maison, dont il verrouille soigneusement la lourde porte, avide du spectacle extérieur, heureux des ridicules, des extravagances ou des mésaventures de ses voisins, charmé par l'éternelle comédie que donne aux simples passans la ville la plus spirituelle de l'Italie. Rapproché du lumineux Boccace, sensuel et si tragique, si pénétré souvent de tendresse humaine, le conteur bourgeois vous paraît terne, un peu vulgaire, trop volontiers loquace ; c'est un compère qui déroule, en un réveillon de Noël, tout un chapelet d'anecdotes florentines, afin d'allumer la joie bruyante des convives. Prenez-le à part ou, plutôt, replacez-le dans son monde du Mercato Vecchio, c'est, dans la littérature italienne, le plus sûr témoin de sa démocratie, de cette Florence si laborieuse et si tourmentée, d'esprit pratique et réaliste, portée à l'ironie plus qu'à l'enthousiasme, d'humeur difficile à l'égard de l'Église, plus soucieuse de goûter les joies terrestres que de mériter, par l'ascétisme, les béatitudes du paradis : toute une civilisation qui allait finir avec le régime social d'où elle était sortie.

ÉMILE GEBHART.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LA COCAÏNE

Que la cocaïne ait de nombreux et fréquens usages en médecine et en chirurgie et qu'à ce titre elle doive préoccuper l'art médical dans ses diverses branches, c'est là une vérité qui n'est guère contestable; ce ne serait pas une raison suffisante pour qu'on en parlât à cette place. Mais si nous ajoutons que l'histoire de cet alcaloïde intéresse presque au même degré la théorie que la pratique; qu'elle a donné lieu, en physiologie et en chimie, à des controverses à peine apaisées et qui mettaient en cause quelques-unes des doctrines principales de ces sciences, c'est une vérité moins banale et qu'ignorent sans doute beaucoup de praticiens. Et c'est précisément ce que nous nous proposons de montrer ici.

I

L'alcaloïde des feuilles de la coca (*Erythroxylon coca*) a été présenté au monde médical par un oculiste bien connu de Vienne, Karl Koller, dans une séance du congrès d'ophtalmologie qui eut lieu au mois de septembre 1884. La cocaïne (1) n'a pas cessé d'être, depuis ce moment, l'un des plus précieux auxiliaires de

(1) Il faut se rappeler que le mot de cocaïne est employé en médecine, d'une manière abrégative, pour désigner le chlorhydrate de cocaïne, ou en général les sels de cocaïne. De même, les noms de morphine, atropine, quinine sont pris pour chlorhydrate de morphine, sulfate d'atropine, sulfate de quinine. Pour user d'un langage correct, on devrait dire : *chlorhydrate de benzoyl-cocaïne*.

la chirurgie oculaire. Si l'on en instille dans l'œil cinq à dix gouttes de la solution au centième, on produit l'insensibilisation de la cornée et de la conjonctive, et, — circonstance qui est encore d'un certain prix, lorsqu'il s'agit d'opérations sur cet organe, — les parties atteintes sont rendues exsangues par la contraction des vaisseaux, de sorte qu'il y a en définitive, pour le patient, à la fois économie de douleur et économie de sang.

Les particularités de cette action remarquable de la cocaïne sur l'œil ont été progressivement connues plus tard. On a vu, par exemple, que la sensibilité à la douleur disparaît la première; la surface du globe oculaire devient inaccessible à la souffrance tout en restant sensible à l'action des contacts et à celle du chaud et du froid : il y a *analgésie*. Un peu plus tard, la sensibilité tactile s'émousse, et, enfin, la sensibilité à la chaleur s'évanouit à son tour. C'est un exemple remarquable de la dissociation des sensibilités. Outre qu'elle rend les membranes de l'œil indolores et exsangues, la cocaïne agit sur la pupille pour la dilater, à la façon de l'atropine, mais avec quelques différences toutefois, dont celle-ci : que la pupille cocaïnisée se contracte sous l'action d'une vive lumière, ce qui n'arrive pas avec l'atropine. Les paupières sont écartées, le globe est figé dans l'immobilité. Nous négligeons les autres détails.

Le précieux agent qui faisait ainsi son apparition en ophtalmologie avait été obtenu vingt-cinq ans auparavant, en 1859, par un chimiste allemand, Niemann. C'était d'ailleurs la troisième fois qu'on le découvrait et le préparait, en moins de quatre années, tant en Amérique qu'en Allemagne : ce fut la dernière ; la cocaïne ne devait plus tomber dans l'oubli.

L'action anesthésiante et l'effet de resserrement des vaisseaux, qu'elle exerce sur les membranes de l'œil, se reproduisent sur les autres muqueuses, du larynx, de l'oreille, des fosses nasales, des gencives, etc. Elle les insensibilise et les décongestionne; pour un moment elle apaise l'inflammation dont elles sont le siège. Aussi, après avoir débuté dans la chirurgie de l'œil, la cocaïne se répandit-elle rapidement dans la chirurgie spéciale de ces divers organes et jusqu'en gynécologie et en obstétrique. Un dernier pas restait à faire dans cette marche de la cocaïne envahissant les diverses annexes de la chirurgie. Il fallait l'introduire dans la chirurgie proprement dite. C'est ce qu'a tenté de faire, dans ces dernières années, un chirurgien français, M. Paul Reclus. Il

a substitué pour beaucoup d'opérations la cocaïne aux anesthésiques généraux, le chloroforme et l'éther.

Telle est l'histoire abrégée de la manière dont la cocaïne s'est installée en médecine.

Cette extension rapide des usages de la cocaïne a amené une extension correspondante de la culture de la plante qui la fournit. Et en effet, l'exploitation s'en est singulièrement développée dans les deux régions du globe qui lui sont favorables. C'est d'abord l'Amérique du Sud avec la Colombie, la Jamaïque, mais surtout le Pérou et la Bolivie, qui sont sa patrie d'origine. Dans ces deux derniers pays, la production annuelle atteint, en feuilles de coca, plus de 25 millions de kilogrammes. La plante est encore cultivée abondamment en Asie, à Java, à Ceylan et dans les Indes anglaises. C'est un arbrisseau dont la tige est recouverte d'une écorce blanchâtre tandis que les branches, rugueuses, rougeâtres et souvent épineuses, portent des feuilles vertes et lustrées.

Il en existe diverses variétés. La plus avantageuse (*Erythroxylon peruvianum*) est celle qui est la plus répandue au Pérou et en Bolivie, et elle doit sa supériorité à ces deux circonstances, que d'abord ses feuilles sont larges et qu'ensuite elles sont riches en cocaïne proprement dite. Au contraire, la variété qu'on exploite à Java (*Erythroxylon spruceanum*) a des feuilles étroites, et la cocaïne y est mélangée d'autres alcaloïdes, homologues au point de vue chimique, mais non pas équivalens pour l'usage médical.

On sait que, dans le Pérou et la Bolivie, l'usage populaire des feuilles de coca est immémorial. Les habitans de ces contrées mâchent ces feuilles avec de la chaux ou avec les cendres alcalines de certaines plantes (*Ilipta*). Ils préparent ainsi la cocaïne dans la cavité buccale elle-même, par déplacement au moyen d'une base; les chimistes ne font pas autre chose dans leurs laboratoires quand ils veulent obtenir l'alcaloïde.

Mais ce que les Péruviens demandaient et demandent encore à la cocaïne, qu'ils préparent ainsi, sans s'en douter, ce n'est point d'insensibiliser leur bouche ou leur gorge, non plus que de les décongestionner. Cet effet local et peu désirable n'est pas celui qu'ils recherchent, bien que son existence ne leur ait pas échappé. Il y a d'autres effets généraux qui suivent l'absorption de la substance entraînée avec la salive dans l'estomac et qui sont plus précieux; c'est une excitation bienfaisante, un sentiment de bien-être et de réconfort. L'opinion populaire attribuée, en effet, à la coca

la propriété remarquable de supprimer la sensation de fatigue qui accompagne les longues marches et les travaux pénibles, d'atténuer les symptômes du redoutable *soroche* ou mal des montagnes, de faire disparaître ou de rendre supportables les sensations de faim et de soif. Aussi la coca était-elle « la plante sacrée » des anciens Péruviens; ils la brûlaient, dans leurs cérémonies religieuses, sur les autels du soleil.

Cette opinion des vertus de la coca a reçu, à notre époque, une expression plus scientifique. On a dit que la coca cumulait les vertus remarquables du thé et du café, qu'elle était un anti-dépensitif, un aliment d'épargne typique. Rien ne justifie ces assertions. La seule chose certaine, c'est que la coca est un excitant, qu'elle produit une stimulation générale. Elle offre les avantages et les inconvénients des excitants tels que l'alcool, par exemple. Utile lorsqu'elle est employée avec une sage modération et à intervalles, elle devient nuisible à qui en use sans discrétion. Elle constitue dans ce cas un agent d'épuisement qui conduit ses victimes, les « coqueros » incorrigibles, à l'amaigrissement extrême, à la décadence physiologique et au marasme.

L'abus de la cocaïne entraîne d'ailleurs des conséquences analogues. Malgré la date récente de l'introduction de cette substance en médecine, il y a déjà des cocaïnomanes invétérés, comme il y a des morphinomanes, et l'on peut dire d'eux, plus justement encore que des consommateurs de coca, que ce sont des êtres physiologiquement ruinés. Indépendamment des troubles nerveux qu'ils présentent, ils sont privés d'appétit et de sommeil, et chez eux des périodes de marasme de plus en plus longues alternent avec les périodes d'excitation de plus en plus courtes qu'ils doivent à l'usage du toxique. Ces cocaïnomanes se sont rencontrés fréquemment, au début, parmi les dentistes, que l'exercice de leur profession amène à user de cette substance. Souvent, ce sont les mêmes sujets qui passent de la morphine à la cocaïne ou qui les associent. Ils recherchent, dans l'usage habituel de ce poison, une excitation cérébrale qui les tire de leur abattement, l'attrait d'impressions vives et nouvelles, et une sorte d'ivresse analogue à celle qu'aiment à se procurer les fumeurs d'opium. Les spécialistes de la médecine mentale qui ont rencontré quelques-uns de ces exemples s'accordent à reconnaître que la cocaïne est un toxique bien plus redoutable que la morphine. Elle provoque des désordres intellectuels beaucoup plus

rapides et plus intenses : ce sont des hallucinations diverses et les manifestations ordinaires du délire des grandeurs : les troubles moteurs y sont plus marqués, et enfin il se manifeste des altérations de la sensibilité cutanée bien remarquables, consistant dans des sensations de fourmillement qui donnent au malade l'impression de petits insectes cheminant sous la peau et qu'il s'efforce vainement d'en arracher. Comme il arrive dans tant d'autres névropathies, ces troubles s'exaltent le soir à la tombée de la nuit, à cette période crépusculaire redoutée des malades et que les psychiatres appellent la *période hypnagogique*.

II

Les médecins les mieux documentés sur les usages de la cocaïne en ignorent à peu près complètement l'histoire physiologique et l'histoire chimique. Il s'agit d'ailleurs, dans l'un et l'autre cas, de faits récemment acquis et restés épars, qui, s'ils ne peuvent être indifférens à la pratique, ne lui sont cependant pas indispensables.

Le rôle physiologique de la cocaïne a donné lieu à une discussion, fort intéressante au point de vue des faits, et très instructive au point de vue des doctrines. Il semble, à première vue, qu'un expérimentateur soigneux ne puisse éprouver aucun embarras à déterminer les effets généraux de la cocaïne, c'est-à-dire ceux que produit la substance lorsqu'elle a pénétré dans le sang et qu'elle a été distribuée par le liquide à tous les départemens de l'organisme. On peut croire qu'il n'a qu'à ouvrir les yeux et à observer le tableau qui se déroulera devant eux.

Il verra dans ce tableau trois traits dominans qui saisiront son attention et qui forment ce que l'on peut appeler la trilogie symptomatique de l'empoisonnement cocaïnique ; ce sont l'agitation motrice, — l'insensibilité généralisée, — la constriction des vaisseaux sanguins.

Voici, par exemple, un chien de 10 kilogrammes qui a reçu dans les veines une quantité de 10 centigrammes de chlorhydrate de cocaïne. Si l'on doublait cette quantité, la dose serait mortelle, l'animal succomberait rapidement. Avec celle-ci, il se rétablira vite. La première manifestation qu'on verra se produire, c'est l'agitation. Le chien entre en un mouvement continu, comme s'il obéissait à des impulsions motrices irrésistibles ; il marche, il court, sans

trêve ni repos; il exécute des contractions violentes. Si la dose était plus élevée, ce seraient des accès convulsifs, des spasmes, des décharges tétaniques. Jusque-là, c'est l'image plus ou moins fidèle de l'empoisonnement par la strychnine.

L'homme est plus sensible encore que le chien au poison cocaïnique. Pour avoir reçu une dose faible de 15 centigrammes, il entre dans une agitation analogue à celle de l'animal; il ne peut plus tenir en place; ses mains sont secouées par un tremblement irrésistible. Au bout d'une heure ces troubles s'apaisent.

Le second trait de l'action cocaïnique, c'est l'insensibilisation. C'est ici que commencent les difficultés. Cette analgésie est le symptôme litigieux, celui sur lequel on a le plus discuté. Elle est très inégale. Elle est bien marquée chez les animaux à sang froid, tels que la grenouille; on les trouve à la fois agités et insensibles à la douleur des piqûres, des pressions, des brûlures. L'insensibilité s'observe aussi chez le cobaye, et encore un peu chez le lapin. Chez le chien, c'est plutôt une obtusion qu'une suppression complète de la sensibilité. Chez l'homme, le phénomène est encore plus rare; l'analgésie n'a été constatée que dans quelques cas, et le plus souvent ce sont, au contraire, des phénomènes d'exaltation et de perversion de la sensibilité qui ont été notés.

Quant au troisième trait, c'est un resserrement général des vaisseaux, dû à la suractivité des nerfs qui commandent les vaisseaux (nerfs vaso-moteurs). Chez l'homme, la face et les mains sont d'une pâleur cadavérique; c'est un trait saisissant qui frappe l'observateur le moins attentif: les lèvres, les narines, les paupières sont décolorées; l'oreille et les extrémités sont froides au toucher. Le sujet lui-même ressent d'ailleurs une impression de froid, quoique, comme dans le premier stade d'un accès de fièvre, la température des parties profondes soit aussi et même plus élevée qu'à l'ordinaire.

Il n'est pas besoin de beaucoup de réflexion pour comprendre que ces traits essentiels de l'empoisonnement cocaïnique sont tous les trois, aussi bien l'agitation motrice que l'analgésie et la constriction vasculaire, des phénomènes d'ordre nerveux. Ils manifestent l'atteinte portée par la cocaïne aux nerfs sensitifs, moteurs, vaso-moteurs, ou aux centres nerveux qui les gouvernent.

Sans doute ces manifestations ne sont pas les seules; mais elles sont les principales. On a recherché dans tous les actes vitaux,

dans le fonctionnement de toutes les parties, les perturbations provoquées par la cocaïne. On a noté toutes les modifications du cœur, de la respiration, du foie, de la digestion, de la composition du sang, des sécrétions, du jeu des muscles. Il n'est pas une altération, fût-ce la plus infime, qui n'ait été poursuivie et dépistée. Ce sont des détails que nous n'avons pas à considérer, parce qu'ils ne sont pas essentiels à notre objet. Nous nous contentons de signaler l'élévation de la température centrale du corps. On l'a vue monter de deux degrés, de 38° à 40°, chez des animaux cocaïnés que l'on avait mis par une injection préalable de curare dans l'impossibilité d'exécuter aucun mouvement. L'échauffement n'est donc pas la conséquence de l'agitation et de la contraction des muscles : il est essentiel, primitif. D'autre part, le refroidissement que l'on constate en touchant la peau pâle et exsangue des sujets cocaïnés est purement périphérique ; le foyer intérieur n'est pas devenu moins actif.

Disons enfin, — car les remarques instructives ne manquent pas à l'occasion de ces observations qu'il nous faut négliger, — que l'action de la cocaïne sur le sens du goût a permis une analyse très pénétrante des diverses espèces de sensibilité. Il est vrai que cette action ne s'observe pas dans le cas où la cocaïne est administrée à l'intérieur ; il faut appliquer la solution directement sur la langue. On voit alors les sensibilités s'évanouir l'une après l'autre. C'est d'abord la sensibilité à la douleur qui est supprimée : puis on constate la disparition du goût de l'amer, et successivement du goût du sucré, du goût du salé, du goût de l'acide, et enfin de la perception tactile, qui a résisté le plus longtemps. On perçoit clairement la pointe d'une épingle alors que l'on ne sent point la douleur de la piqûre : on discerne nettement deux piqûres faites à 1 millimètre de distance en tant que sensations tactiles non douloureuses. La sensibilité tactile disparaît enfin ; la sensibilité thermique subsiste seule.

Il faut, nous le répétons, négliger tous ces faits plus ou moins dignes d'intérêt et en revenir aux trois phénomènes fondamentaux par lesquels se traduit plus particulièrement l'influence cocaïnique : l'agitation, la constriction vasculaire et l'insensibilisation. Ils sont d'origine nerveuse.

III

C'est précisément à propos de l'action nerveuse, c'est-à-dire de l'action fondamentale de la cocaïne, que les physiologistes se sont divisés. Le désaccord a porté, à la fois, sur des questions de fait et sur des questions de doctrine. Il a abouti à deux conceptions différentes du rôle physiologique de la cocaïne : l'une qui l'assimile à un *curare sensitif*, l'autre qui l'assimile à un *anes-thésique général*. Le litige est surtout relatif à l'insensibilisation ou analgésie cocaïnique, à sa réalité, à son degré, au mécanisme de sa production.

Il y a deux manières d'administrer la cocaïne en vue de supprimer la sensibilité. On peut l'injecter dans les veines en se confiant au sang pour le soin de l'amener au contact des divers tissus. Ce procédé est loin d'être le plus efficace, puisque nous avons dit tout à l'heure qu'il ne réussissait avec certitude que chez les animaux peu impressionnables, et que chez l'homme il produisait souvent une exaltation de la sensibilité. Le second procédé, qui réussit chez tous les animaux et toujours, consiste à amener la cocaïne par *application locale et directe* au contact des différents tissus.

Or il est précisément très remarquable que ce soit l'application locale qui provoque à coup sûr l'insensibilisation. C'est ainsi, comme nous l'avons vu, qu'on procède en chirurgie oculaire pour insensibiliser l'œil. Et de même, quand on veut insensibiliser l'oreille, les fosses nasales, les diverses muqueuses, la peau et les tissus les plus divers, il suffit de les imbiber de la solution de cocaïne, d'établir, en un mot un contact direct. Si l'on se borne à introduire la substance par l'intérieur, quelque quantité que l'on emploie, on ne réussira pas à analgésier ces muqueuses, ces organes divers. On pourra tuer l'animal, on ne l'insensibilisera que très imparfaitement ou pas du tout, et peut-être même exaltera-t-on sa sensibilité.

Il y a là une sorte de paradoxe physiologique. Voici un organe, l'œil par exemple ; il peut recevoir la cocaïne par deux voies, par le dehors en application directe, ou par le dedans mêlée au sang. Or, dans le premier cas il y a paralysie de la sensibilité, dans l'autre il n'y a rien. M. Arloing a donné en quelque sorte une forme tangible à ce paradoxe par l'expérience suivante : on injecte à un

lapin de la cocaïne sous la peau jusqu'à ce qu'on voie apparaître l'agitation motrice, la contracture des muscles. A ce moment, l'animal est encore sensible. Lorsque l'on touche légèrement les yeux, les paupières se ferment (réflexe palpébral). Si, alors, on verse sur l'un d'eux, l'œil droit, par exemple, une goutte de la solution cocaïnique (à 1 pour 100), il devient aussitôt insensible, et ne réagit plus au contact. L'œil droit imprégné de cocaïne par le dehors est analgésié; l'œil gauche, arrosé intérieurement, et certainement d'une façon plus parfaite, par le poison mêlé au sang, est resté sensible.

L'explication de ce paradoxe est facile. C'est une question de doses. Dans l'œil qui a subi l'instillation, les élémens nerveux de la conjonctive sont en contact avec une solution trop étendue. Injecter de la cocaïne sous la peau ou dans les veines, c'est mettre les tissus en présence de *doses faibles* : appliquer la solution de cocaïne (à 1 pour 100) directement, c'est mettre les mêmes tissus en présence de *doses fortes*, et même colossales par rapport aux précédentes. On s'en fera une idée par les chiffres suivans. Imaginons un chien pesant 13 kilos; la quantité de son sang est de 1 kilogramme. Pour que ce sang contienne 1 pour 100 de cocaïne, comme les solutions qu'on applique extérieurement, il faudrait injecter à l'animal 10 grammes de cocaïne. Il ne pourrait supporter une quantité pareille; la dose mortelle pour un animal de cette taille est de 52 milligrammes. On peut donc dire que l'on met en jeu, dans le cas de l'application locale de la solution à 1 pour 100, une dose deux cents fois plus forte que celle qui, introduite dans les veines, serait mortelle.

Il faut revenir maintenant au problème de l'analgésie cocaïnique. On sait qu'il y a deux manières de l'obtenir : par application locale de la substance et par son introduction dans les veines.

L'application localisée revient, ainsi que nous venons de le voir, à mettre en contact des doses massives du poison avec le tissu à insensibiliser. La cocaïne paralyse les nerfs sensitifs qu'elle atteint. Elle est capable d'agir sur les cordons nerveux eux-mêmes; mais, lorsqu'on l'applique sur une muqueuse, elle n'arrive pas jusqu'à eux; elle n'atteint que les élémens nerveux, délicats, dissociés, superficiels, des terminaisons. La muqueuse la plus impressionnable est celle de la conjonctive et de la cornée, parce que c'est précisément celle où les terminaisons nerveuses

sont le plus accessibles. Que se passe-t-il dans ce conflit de l'acaloïde avec le tissu nerveux? On a essayé de le savoir. Qu'il suffise de dire que la composition et la structure du nerf sont légèrement altérées; cela suffit pour qu'il cesse de fonctionner, et de recueillir les impressions sensibles à la périphérie.

Le second procédé consiste à introduire la cocaïne dans le liquide sanguin; il revient, d'après ce qui a été dit plus haut, à administrer des doses faibles. Il faut donc que l'animal, ou tout au moins son appareil sensitif, soit très impressionnable pour que l'analgésie se produise.

Cette insensibilité, quelle en est, cette fois, la cause?

Quelques physiologistes ont été amenés à prétendre qu'elle était la même dans le cas précédent, que c'était encore une paralysie des terminaisons nerveuses sensitives, lesquelles, maintenant, sont atteintes du dedans par l'irrigation sanguine, au lieu que tout à l'heure elles l'étaient du dehors. Ils ont cru constater qu'au début, les terminaisons nerveuses seules étaient attaquées, alors que le cordon nerveux sensitif et les autres parties du système nerveux étaient encore indemnes ou intéressés faiblement. En résumé, l'action de la cocaïne porterait primitivement et spécifiquement sur les terminaisons sensitives.

C'est la théorie de la cocaïne *curare sensitif*.

Le *curare* est, comme l'on sait, le poison des terminaisons motrices. Introduit dans l'organisme, il respecte toutes les parties, sauf les extrémités des nerfs moteurs. La cocaïne en serait le contrepied; dans l'hypothèse que nous exposons, elle respecterait toutes les parties, sauf les extrémités des nerfs sensitifs.

D'après les auteurs de cette théorie, MM. J. V. Laborde, Laffont, Arloing, Baldi, etc., l'insensibilité cocainique, toute différente de celle du chloroforme et de l'éther, serait donc périphérique; elle serait limitée d'abord à la surface du corps. La peau de l'animal cocainisé représenterait une enveloppe inerte, une barrière inaccessible aux impressions venues du monde extérieur. L'animal y serait emmuré comme dans une sorte de cachot qui le séquestrerait de toutes les excitations douloureuses, tactiles et enfin sensorielles, visuelles, gustatives, olfactives. Capable de mouvement, capable aussi de sensibilité, mais privé de toute occasion de l'exercer, il pourrait agir sur le milieu extérieur, qui ne pourrait pas réagir sur lui.

Telle serait, dans l'opinion des physiologistes que nous venons

de citer, la condition singulièrement pathétique de l'animal empoisonné par la cocaïne. Mais pour que cette opinion fût justifiée, et avec elle la théorie du curare sensitif, il faudrait qu'au cas où la cocaïne est administrée à l'intérieur, l'action portât réellement sur les terminaisons nerveuses sensitives à l'exclusion des autres parties (moelle, encéphale, nerfs moteurs). Jusqu'en 1889, on a pu croire qu'il en était réellement ainsi; on sait aujourd'hui le contraire. On le sait, grâce aux nombreux expérimentateurs qui, en ces dernières années, ont repris, avec autant d'ingéniosité que de rigueur, l'étude analytique de l'action de la cocaïne sur le système nerveux : V. Mosso, P. Albertoni, Danilewsky, Charpentier, Biernacki, Tumass, Bianchi, Belmondo, etc.

Ils ont montré que l'analgésie n'était pas un trait caractéristique et essentiel de l'empoisonnement par la cocaïne et que cette substance ne confinait pas son action, même au début, dans le domaine des terminaisons sensitives.

En réalité, toutes les parties du système nerveux sont touchées. Les symptômes d'excitation cérébrale, l'ivresse et les troubles intellectuels prouvent l'atteinte très précoce portée au cerveau par le poison. La tendance aux syncopes, la pâleur, la décoloration des tégumens, et les troubles circulatoires et vaso-moteurs en général, ainsi que les modifications respiratoires, témoignent de l'action exercée sur le bulbe. La disparition des réflexes sensitifs dans une région du tégument non intoxiqué, à la condition que le segment médullaire correspondant ait reçu la cocaïne, révèle une influence paralysante sur la moelle, tandis que l'hyperesthésie de la peau chez les cocaïnomanes déposerait en faveur d'une action excitatrice subie par ce même organe. L'altération fonctionnelle des nerfs de mouvement est établie par la constatation, due à V. Mosso, Alms, Couvreur, que le nerf moteur a perdu son excitabilité quand ses terminaisons musculaires et le muscle lui-même conservent encore la leur. Les cordons sensitifs sont eux-mêmes affectés, en fin de compte. Tous ces résultats, obtenus dans le cas d'administration intérieure de la cocaïne, sont confirmés par la pratique des applications directes. Et il en résulte enfin que tous les organes nerveux sont sensibles à l'action de la cocaïne.

Mais dans quel ordre ces organes sont-ils frappés? Il y a sans doute encore un peu d'incertitude à cet égard, et tous les expérimentateurs ne s'accordent point parfaitement. Cependant, on peut admettre comme sensiblement exacte la succession chronologique

suivante : le cerveau serait frappé le premier, puis la moelle épinière ; puis le bulbe ; plus tard les cordons nerveux moteurs (avant la moelle, suivant une autre opinion), enfin les nerfs sensitifs, et les terminaisons nerveuses en tout dernier lieu.

Or, cet ordre est précisément le même qui correspond à l'action des agens anesthésians, tels que le chloroforme et l'éther. Et c'est déjà une forte raison de considérer la cocaïne, non pas comme un curare sensitif, mais comme un poison voisin des anesthésiques généraux.

Un examen comparatif confirme cette vue nouvelle du rôle et de la place de la cocaïne. Les anesthésiques généraux présentent, en effet, deux caractères essentiels que l'on va retrouver ici : c'est à savoir *l'universalité de leur action* et *son caractère temporaire, sa caducité*. Cl. Bernard a bien montré que ces traits étaient nécessaires et suffisans à les définir.

Le chloroforme et l'éther agissent sur tous les élémens anatomiques, animaux ou végétaux, depuis la cellule cérébrale, jusqu'à la cellule de la levure de bière et des microbes ; sur toutes les activités physiologiques et réellement vitales, depuis la sensibilité consciente jusqu'à la germination. Le caractère de cette action est de n'être que suspensive : ce n'est point une abolition définitive, irréparable. L'éther et le chloroforme interrompent les phénomènes vitaux pour un moment ; l'agent écarté, ceux-ci reprennent leur cours.

Or, la cocaïne exerce, elle aussi, une action universelle sur la matière vivante. Le fait avait été contesté au début. Une étude plus attentive, due à MM. A. Charpentier, Mosso, Albertoni, et quelques autres observateurs, a mis définitivement en lumière sa réalité en même temps que son caractère de caducité.

Il résulte de cet ensemble de travaux que la cocaïne présente, avec une netteté sans doute moins grande que le chloroforme et l'éther, mais cependant suffisante, les attributs des véritables anesthésiques. Elle doit être classée dans la même famille, à quelque distance au-dessous d'eux, mais au-dessus d'autres poisons, tels que la strychnine ou l'atropine, dont on a reconnu quelques traits dans le tableau que nous avons donné de ses effets.

Tout cela peut se résumer en une brève formule : « La cocaïne est un anesthésique à *action dilatée* ; c'est un *anesthésique général* que la chirurgie ne peut utiliser à l'*anesthésie générale*. »

IV

Mais, en revanche, la chirurgie a tiré le meilleur parti de la cocaïne pour l'anesthésie localisée, qui s'applique à rendre indolore la seule région qui doit subir l'opération.

Nous avons dit quelle extension avait prise son emploi en chirurgie oculaire. Son intervention dans la chirurgie dentaire n'est pas moins fréquente. On l'utilise encore pour les petites opérations sur le larynx. Elle sert à faciliter la pénétration de la sonde dans l'oreille moyenne, à émousser la sensibilité de la muqueuse uréthrale, à rendre indolores et plus aisées les manœuvres de la lithotritie. On l'a employée en obstétrique. Ses applications sont innombrables.

Lorsque, au lieu d'une insensibilisation superficielle, le chirurgien recherche une anesthésie plus profonde, il ne se contente plus d'humecter seulement les surfaces nues avec la solution de cocaïne. Il la fait pénétrer par injection dans l'épaisseur du derme, partout où doit passer le bistouri.

Il importe que la substance reste dans les points où elle a été déposée, d'abord afin d'insensibiliser le trajet de la future incision, mais encore pour une autre raison qui n'est pas moins essentielle. Il faut éviter à tout prix la diffusion de l'agent toxique dans l'organisme. La solution la plus faible que l'on emploie pour l'anesthésie localisée est, en effet, encore deux cents fois trop forte pour l'usage interne, ainsi que nous l'avons montré. Sa pénétration dans le sang serait le signal de l'explosion des accidents plus ou moins graves de l'intoxication cocaïnique.

Les accidents étaient tellement multipliés, au début, dans la pratique des dentistes et des chirurgiens, que beaucoup d'entre eux renoncèrent à la cocaïne. Elle fut considérée comme un agent d'un maniement infidèle et très dangereux.

Vainement on avait essayé, pour se tenir à l'abri de toute alerte, de réduire la quantité de l'agent mise en œuvre. C'est une particularité bien remarquable de l'action physiologique de la cocaïne, que la grandeur de la dose ne soit pas la seule circonstance qui règle l'intensité des effets. Il y en a une autre dont il faut tenir compte : c'est le degré de concentration de la solution. Une petite quantité d'alcaloïde en solution concentrée produit des effets infiniment plus énergiques qu'une quantité plus grande en solution

étendue. La raison véritable de cette influence du titre primant en quelque sorte l'influence de la dose nous échappe encore. Elle a donné lieu à des expériences et à des considérations très intéressantes de la part de quelques physiologistes, en particulier de M. Maurel.

Les chirurgiens qui, comme M. Reclus, ont proposé d'étendre à un grand nombre d'opérations ordinaires la méthode d'anesthésie cocaïnique, se sont heurtés à des préventions très enracinées. Ils ont essayé de les dissiper en montrant qu'en définitive le nombre des accidens authentiques avait été fort exagéré, que tout le mal s'était réduit le plus souvent à de simples alertes ; et qu'enfin il était possible de les écarter d'une manière à peu près sûre. Il suffit pour cela d'observer très attentivement les règles posées. Elles se résument dans les trois points suivans : employer des *doses faibles*, inférieures à 10 centigrammes ; utiliser des *solutions étendues* (au centième, par exemple) ; pratiquer une *injection traçante*.

La solution cocaïnique ne doit pas être introduite dans les tissus lâches, où elle risquerait de se diffuser, mais dans l'épaisseur du derme, qui la retient mieux. Pendant qu'il pousse le piston de la seringue, l'opérateur a soin de déplacer aussi la pointe de la fine canule de manière que, s'il lui arrive de rencontrer une veine, il n'ait point de chance d'y faire pénétrer une quantité notable du liquide.

Ainsi employée, d'une façon prudente et méthodique, la cocaïne présente, sur le chloroforme, l'éther, les anesthésiques généraux, de précieux avantages, et elle se prête sans inconvénient à un grand nombre d'opérations de la chirurgie ordinaire.

Toutes ces notions, sur la nature exacte des périls créés par l'absorption de la cocaïne, sur les règles rigoureuses de son emploi, sont, nous n'avons pas besoin de le dire, d'acquisition relativement récente. Elles caractérisent, dans l'histoire des applications de la cocaïne, les progrès accomplis au cours de ces dix dernières années.

V

Les progrès accomplis dans l'ordre de la connaissance chimique de la cocaïne n'ont pas moins d'intérêt. On a précisé la constitution de cet alcaloïde ; on en a réalisé la synthèse partielle ;

on a constaté les liens étroits de parenté qui l'unissent à d'autres alcaloïdes tels que l'atropine.

La cocaïne est formée par l'union de trois substances : l'alcool méthylique, l'acide benzoïque et une substance azotée, l'ecgonine. Si le nom du composé doit, suivant la règle classique, reproduire les noms des composans, la cocaïne devrait s'appeler méthyl-benzoyl-ecgonine, et c'est en effet ainsi que les chimistes la désignent.

Il y a plusieurs manières de combiner ces trois élémens, et, par conséquent, il y a donc plusieurs manières de réaliser la synthèse de l'alcaloïde. On peut partir, ainsi que l'ont fait les chimistes allemands Einhorn et Willstätter, de l'ecgonine qui est un déchet de la fabrication de la cocaïne. Il est facile de la combiner avec l'alcool méthylique : il suffit de l'y dissoudre. La méthyl-ecgonine ainsi obtenue est, après purification, traitée par le chlorure de benzoyle.

La constitution de la cocaïne laisse prévoir l'existence d'un grand nombre de substances homologues. Il suffit d'imaginer chacun des élémens remplacé tour à tour par un autre qui soit équivalent et de même fonction. Il n'y a donc pas une unique cocaïne, il y en a une infinité : elles forment ce que l'on appelle la *série cocaïnique*. Ces corps n'ont pas seulement une existence subjective : on en a préparé un certain nombre : on en a retrouvé quelques-uns à l'état naturel dans les feuilles des diverses variétés d'Erythroxyton qui fournissent la coca.

On conçoit immédiatement l'existence possible de trois séries de dérivés, suivant qu'on remplacera l'ecgonine, ou l'alcool méthylique, ou le radical benzoïque par des corps homologues. Le remplacement de l'ecgonine donne naissance aux corps désignés sous le nom d'homococaines ou norcocaines. L'ecgonine est elle-même un corps azoté compliqué ; elle a le même noyau de formation (*tropine*) que certains alcaloïdes des solanées (atropine, hyoscyamine, etc.). Cette *tropine* commune explique la communauté de quelques effets physiologiques de ces substances, par exemple, la dilatation de la pupille. C'est à ce groupe de dérivés par substitution de l'ecgonine qu'appartiennent la tropacocaïne, les eucocaines, l'holococaïne, toutes substances récemment introduites dans la pratique médicale, et particulièrement dans la chirurgie oculaire, et dont quelques-unes seraient à divers égards préférables à la cocaïne elle-même.

L'école chimique allemande, représentée par Giesel, Liebermann, Merling, par W. Merck et ses collaborateurs, à la fois habile et laborieuse, s'est montrée intarissable dans la production de ces substances compliquées. C'est encore elle qui a fait connaître les deux autres séries de dérivés cocaïniques.

Dans la première, on remplace l'alcool méthylique ou plutôt son radical méthyl par les alcools homologues, éthylique, propylique, etc. On a ainsi les coca-éthylène, coca-propylène, etc. — Dans la seconde, c'est le noyau aromatique benzoyl qui est remplacé par les homologues, valéryl, anisyl, cinnamyl, etc. Cette substitution fournit des cocaïnes correspondantes, valérylcocaïne, anisylcocaïne, cinnamylcocaïne.

On a étudié les propriétés physiologiques et médicales de ces substances. Nous n'avons pas à nous préoccuper du plus ou moins d'intérêt pratique qu'elle peuvent offrir. Au point de vue purement scientifique, leur comparaison a jeté un dernier trait de lumière dans l'analyse de l'action physiologique de la cocaïne. On a vu ce que chacun des trois élémens qui entrent dans la constitution de la cocaïne lui apporte au point de vue de ses effets sur l'organisme. L'un d'eux, l'ecgonine, lui confère la propriété convulsivante qui se traduit par l'agitation musculaire; elle doit sa vertu anesthésique à l'alcool méthylique uni au radical aromatique, et le degré de cette propriété d'insensibilisation à la nature de ce radical, qui, dans la cocaïne ordinaire, est l'acide benzoïque.

A. DASTRE.

L'ALLEMAGNE DE LA FIN DE CE SIÈCLE

D'APRÈS UN PROFESSEUR ALLEMAND

Un professeur à l'université de Strasbourg, M. Théobald Ziegler, a résumé dans un volume de sept cents pages l'histoire de la pensée et de la politique allemandes pendant le siècle qui va finir, il en a dressé le bilan (1). « Les fins de siècle, nous dit-il, sont des époques propices aux examens de conscience, et il est bon que les peuples rentrent quelquefois en eux-mêmes, qu'ils se rendent un compte exact de leurs pertes et de leurs bénéfices, qu'ils se mettent en règle avec le passé et avec l'avenir, qu'ils se souviennent et qu'ils prévoient. » Quelle gloire ou quelle misère les attend ? Les cloches leur annoncent-elles un jour de fête et de réjouissance, ou les sorciers tiendront-ils demain leur sabbat ? Il faut se défier des apparences. Rouge au soir, blanc au matin, dit le proverbe, c'est la journée du pèlerin. Mais il est des soirs rouges qui ne promettent rien de bon et des matinées blanches qui préparent des averses. Tâchons de savoir exactement ce que nous devons craindre et ce qu'il nous est permis d'espérer, d'où nous venons, où nous allons, et si les pluies n'ont pas rompu les chemins.

Il semble que les Allemands doivent avoir plus de plaisir que nous à examiner leur conscience, à se souvenir et à prévoir. Le siècle qui finit leur a prodigué ses faveurs : l'Allemagne est aujourd'hui un grand et puissant empire, et la richesse lui est venue avec la gloire. Que manque-t-il encore à son bonheur ? Cependant, M. Ziegler ne crie point *hosanna*, il a le triomphe modeste. Chaud patriote, personne n'est plus fier que lui des victoires allemandes, personne ne professe

(1) *Die geistigen und socialen Strömungen des neunzehnten Jahrhunderts*, von Dr. Theobald Ziegler. Berlin, 1899. Georg Bondi.

une plus respectueuse admiration pour le souverain et le grand homme d'État qui, en peu d'années, ont mené à bien de hardies entreprises. Mais Guillaume I^{er} et le prince de Bismarck ne sont plus, et l'Allemagne voit s'ouvrir une ère nouvelle, qui, selon M. Ziegler, sera l'ère des difficultés, des embarras. Il ne se donne point pour un prophète, il se souvient du mot de Bayle : « Quand on s'engage à prédire l'avenir, il faut faire provision d'un front d'airain et d'un magasin inépuisable d'équivoques. » M. Ziegler n'a aucun goût pour les équivoques et il n'a point un front d'airain ; mais il se flatte de connaître son pays, d'avoir le diagnostic sûr, et il nous fait part de ses inquiétudes : il constate que, dans cette Allemagne bénie du ciel et gorgée de biens, il y a beaucoup de mécontents, et qu'on en rencontre surtout parmi les hommes dont le jugement a du poids et dont les plaintes méritent d'être écoutées.

Le mal qu'il décrit, nous le connaissons de vieille date, et de jour en jour nous en souffrons davantage. Chose curieuse, le principe des nationalités est devenu le grand ressort de la politique, et jamais les traits distinctifs des nations ne tendirent plus à s'effacer, jamais il n'y eut plus d'uniformité dans leurs mœurs, leurs usages, leur littérature, leurs pensées, leurs besoins, leurs désirs, leurs chagrins et leurs plaintes. Allemands, Anglais, Italiens, Français, nous sommes tous sujets aux mêmes maladies morales, à des passions épidémiques qui franchissent toutes les frontières. « Qui que nous soyons, dit M. Ziegler, une goutte de pessimisme est entrée dans nos veines. » En 1789, Schiller glorifiait l'homme moderne ; il le proclamait « le fils le plus mûr du temps, libre par sa raison, fort par ses lois, grand par sa miséricorde, riche par les trésors de son esprit, maître et seigneur de la nature. » Nous en avons beaucoup rabattu ; nous inclinons à croire que, comme le couple de primates qui l'engendra, l'homme est et sera toujours un méchant animal, qu'il n'est perfectible qu'en apparence, que sous des formes changeantes il gardera éternellement le même fonds pervers : nous doutons que sa raison l'ennoblisse, que ses lois le fortifient, que ses pitiés rachètent ses défaillances, que ses trésors l'enrichissent, que ce prétendu maître de la nature cesse jamais d'être son esclave, qu'ayant servi si longtemps, il sorte un jour de servitude.

Le xviii^e siècle fut le temps des espérances téméraires et des certitudes insolentes ; les hommes d'aujourd'hui sont plus disposés à craindre qu'à espérer ; il leur en coûte peu de croire qu'ils vivent dans un âge de décadence ; on n'entend parler que de la grande faillite sociale, et les pessimistes d'Allemagne en parlent presque autant que

les nôtres : « Nous avons mangé notre capital, écrivait l'un d'eux, nous sommes à la veille d'une banqueroute. » Il exagérait, c'est encore un de nos travers. « Il y a en nous, dit M. Ziegler, quelque chose de morbide, de malsain. L'inquiétude d'une vie trop agitée épuise nos forces avant le temps; les nerfs se détraquent, et dans le fait beaucoup d'entre nous sont des décadens. Nous nous faisons honneur de cette nervosité malade, nous nous targuons d'éprouver des sensations nouvelles et des sentimens raffinés que ne connaissaient pas nos pères. La vérité est qu'il s'agit d'un cas pathologique, que nous prenons le dérangement de notre esprit pour une marque de supériorité. »

Ce ne sont pas seulement nos nerfs qui nous tourmentent, ce sont nos doutes, nos contradictions. Nous sentons le besoin de croire, nous désespérons de trouver le repos dans le scepticisme; mais nous avons vu tant de choses, nous avons assisté au naufrage de tant d'institutions et de doctrines, nous sommes devenus si savans, si expérimentés et si subtils, que, malgré tout notre bon vouloir nous ne pouvons revenir au dogmatisme robuste du charbonnier, à la foi soumise des simples et des colombes. En matière de politique, de religion, de morale, de sociologie, il n'est pas de principes qui ne nous paraissent sujets à discussion; nous avons les nôtres, qui ne sont guère que des opinions probables, et nous n'oublions jamais que, comme les médailles toute vérité a son revers. « Le xix^e siècle, a dit un philosophe allemand, a été le siècle de la critique; il a détruit tous les mythes, toutes les légendes, à cela près qu'il en a créé quelques-unes. » Malheureusement ces nouvelles légendes sont pour la plupart peu consolantes, et les superstitions modernes manquent de poésie.

Il est dangereux de voir trop clair dans les affaires de ce monde; les hommes d'une intelligence très déliée sont trop souvent des irrésolus et des impuissans. M. Ziegler a raison, nous sommes plus habiles à lever le lièvre qu'à le tirer. Nous avons agité une foule de problèmes, nous en avons raisonné doctement, et nous laissons au xx^e siècle le soin de les résoudre. Il en est dans le nombre de fort compliqués, mais aucun n'est plus embarrassant que la question de savoir comment il faut s'y prendre pour concilier les droits de l'individu avec ceux que s'arroe l'État dans les sociétés démocratiques.

La démocratie est désormais une puissance envahissante, irrésistible, une force élémentaire, avec laquelle les rois eux-mêmes et les empereurs doivent compter. On a dit depuis longtemps que tous les hommes et tous les pouvoirs qui tenteront de lutter contre cette puissance seront renversés et détruits par elle, que de nos jours le despo-

tisme lui-même ne saurait régner sans elle, que les peuples démocratiques ont un goût naturel pour la liberté, mais qu'ils ont pour l'égalité une passion ardente, insatiable, invincible, que si on leur refuse l'égalité dans la liberté, ils la voudront dans l'esclavage, qu'ils souffriront l'asservissement, la barbarie, qu'ils ne souffriront pas l'aristocratie. Or, est-il bien vrai qu'en fin de compte tout le monde ait plus d'esprit que Voltaire? Est-il certain qu'il soit dans l'intérêt de tout le monde d'être gouverné par tout le monde, et les sociétés démocratiques peuvent-elles se passer d'une aristocratie?

Les égalitaires à outrance attachent moins de prix aux réformes politiques qu'aux réformes sociales. Si leurs vœux étaient exaucés, l'État, disposant de toutes les destinées, s'arrangerait pour que tous les hommes eussent la même taille, la même largeur d'épaules, la même souplesse dans les genoux et dans les coudes, les mêmes circonvolutions cérébrales, les mêmes mœurs, les mêmes goûts, les mêmes idées et, s'il était possible, le même visage. On leur dirait : « L'homme de génie est un privilégié, et les privilèges les plus odieux sont ceux que donne la nature. Soyez médiocres et soyez heureux de l'être. » Hélas ! que deviendraient les sciences, les lettres, les arts ? Que deviendrait ce pauvre monde quand on aurait nivelé du même coup les fortunes, les conditions et les âmes, interdit l'usage des grands talents, des grandes vertus, supprimé tout ce qui distingue, tout ce qui attire le regard ? Est-ce travailler vraiment au bonheur de l'humanité que de sacrifier les individus à l'espèce ou, pour parler grec, « les meilleurs aux nombreux ? » Le duc d'Albe, qui ne se piquait point d'être un démocrate égalitaire, s'est permis un jour de dire qu'un saumon vaut mille grenouilles. Quelle société préférerons-nous, celle qui ne s'occupe que de multiplier les grenouilles ou celle qui avise aux moyens d'avoir en réserve une certaine quantité de saumons ?

C'est une question qui embarrasse M. Ziegler, et, quoique optimiste de son naturel, il confesse que l'avenir des sociétés démocratiques lui paraît un peu trouble et le jette dans de grandes perplexités. Il se sent à la fois très socialiste et quelque peu individualiste ; il porte un vif intérêt aux grenouilles, mais il estime que le monde ne peut se passer de saumons. Comment tout cela s'arrangera, il ne prend pas sur lui de nous le dire. Ce sera l'affaire de nos descendants ; mais il craint que, trouvant notre succession fort embrouillée, ils ne l'acceptent que sous bénéfice d'inventaire.

Cette question qu'il agite sans pouvoir la résoudre a son histoire, qui est en quelque sorte l'histoire du siècle. En 1800, l'Allemagne ne

s'en occupait guère, ou, pour mieux dire, les saumons l'avaient posée et tranchée à leur profit. L'aristocratie de l'intelligence s'arrogeait tous les droits, et on l'eût fort étonnée en les lui contestant. Les libres penseurs ne se croyaient point tenus de pourvoir au bonheur de la grenouillère. Ils posaient en principe que l'élite humaine a été mise au monde pour s'affranchir de tous les préjugés et jouir de sa raison, que ce genre de jouissance est un privilège, que la superstition est une faiblesse naturelle aux nombreux, qu'il est inutile de chercher à les en guérir, qu'incapables de se gouverner eux-mêmes, ils doivent s'estimer heureux d'être conduits par un despote intelligent, pourvu qu'il ne tonde pas son troupeau de trop près. L'Allemagne possédait alors des écrivains de premier ordre, des poètes d'un admirable génie. Ils pensaient que le premier devoir des grands hommes est de travailler assidûment à leur propre éducation, d'agrandir, d'ennoblir, d'épurer incessamment leur moi, de mettre en harmonie leurs pensées, leur vie et leurs œuvres, d'offrir au monde en leur personne de beaux exemplaires de l'humanité. Personne ne les accusera de n'avoir pas rempli leur programme.

D'autres écrivains, d'autres poètes, qui se qualifiaient de romantiques et avaient plus de prétentions que de génie, s'étaient chargés de composer le code de l'individualisme littéraire. Ils firent savoir à l'univers que les artistes et les penseurs sont libres de toute sorte d'engagement envers leur prochain, qu'ils n'ont de devoirs à remplir qu'envers eux-mêmes, que tout leur est permis, que les plaisirs illicites sont une source d'heureuses inspirations, qu'il serait criminel de les leur interdire; que la joie de vivre et de pécher est le secret du talent. Les femmes s'en mêlaient, et il y en avait dans le nombre de fort distinguées. Les romantiques s'étaient appliqués à refaire leur éducation; ils leur enseignaient que les bienséances sociales sont une niaiserie, qu'à la vérité une honnête femme est tenue de n'avoir qu'un amant, mais qu'elle se rattrape en ayant beaucoup d'amis. Un illustre prédicateur, qui fut plus tard un grand théologien, avait rédigé à leur usage un *credo* ainsi conçu : « Je crois à l'humanité infinie, qui existait déjà avant que les hommes fussent des hommes et que les femmes fussent des femmes. Je crois que la vie ne m'a pas été donnée pour obéir ou pour me dissiper, mais pour être et pour devenir. Je crois à la puissance de la volonté et de l'éducation pour me rapprocher de l'infini, me délivrer de toutes les servitudes de l'esprit et m'élever au-dessus de mon sexe. Je crois à l'enthousiasme et à la vertu, à la dignité de l'art et aux douceurs de la science, à l'amitié des hommes et

à l'amour de la patrie, à la grandeur de notre passé et à notre perfectionnement futur. » Lisez entre les lignes, vous verrez que cela revient à dire : « Je crois que mon seul devoir est de m'aimer infiniment moi-même. » Et c'est ainsi qu'à Berlin, dans les premières années de ce siècle, hommes et femmes célébraient les orgies sacrées de l'individualisme romantique.

Le danger, disent les Allemands, nous apprend à prier, il nous apprend aussi à obéir. Les guerres d'indépendance firent époque dans l'histoire de ce qu'on peut appeler leur conscience nationale. Ils s'étaient battus contre un homme et pour une idée. Grands et petits, le destin leur avait offert l'occasion de se rapprocher, de s'entendre; ils avaient vécu, aimé, haï de concert; une passion violente avait fait vibrer tous les cœurs; on avait mis en commun ses biens et ses maux, ses espérances et ses craintes. Les solitaires étaient descendus dans la rue, les abstraiteurs de quintessence étaient sortis de leur nuage; penseurs ou poètes, qu'ils se nommassent Fichte ou Schleiermacher, Kœrner ou Kleist, avaient senti frémir en eux l'âme des foules. Ce fut un temps de grand enthousiasme, mais il faut se défier des lendemains de fête. L'Allemagne, qui pensait que toute peine mérite salaire, s'était flattée que ses princes récompenseraient ses généreux efforts en renonçant à leur pouvoir arbitraire et absolu, qu'ils lui octroieraient quelques libertés. Ils lui avaient donné les plus belles assurances, presque tous reprirent leur parole. On lui avait tout offert, elle avait tout accepté, elle n'avait rien reçu.

Mais il y eut désormais dans tous les États allemands et surtout dans les royaumes et les grands-duchés du sud une opinion publique, vigilante et opiniâtre, qui faisait tête à la réaction, à la police, à la censure, un parti libéral, qui ne se lassait pas de rappeler aux princes leurs promesses et leurs dénis de justice. On le molestait, on le vexait, il ne se laissait pas décourager; il savait que les têtus ont le dernier mot.

Quoique d'origine bourgeoise, le libéralisme est une doctrine essentiellement aristocratique. Les libéraux ne sont point indifférens aux souffrances et au bonheur des masses, mais ils attachent plus de prix à la dignité de la personne humaine, et ils prennent à tâche de la défendre contre toutes les attaques, qu'elles viennent d'en haut ou d'en bas; peu leur importe que le despote soit un homme ou une multitude, toute tyrannie leur est odieuse; ils ont horreur des dépendances avilissantes. Ils se font une idée assez relevée de l'humanité pour croire qu'il est possible de la gouverner par le raisonnement, par la persua-

sion, et de lui faire comprendre qu'elle a tout intérêt à confier le soin de ses destinées à une élite intelligente, initiée aux secrets de la philosophie politique. Le vrai libéral n'a de confiance que dans le système du suffrage restreint, il ne goûtera jamais le suffrage universel. Quand on l'y oblige, il le subit à contre-cœur et de mauvaise grâce ; c'est un mariage de convenance ou, pour mieux dire, de nécessité ; mais il ne faut pas lui demander d'aimer sa femme.

Le parti libéral allemand avait pour trait distinctif de se recruter surtout dans les universités ; c'était un parti de professeurs. Il a fait des fautes, mais il a rendu de grands services, et on s'est montré plus d'une fois injuste à son égard.

« Nos professeurs, écrivait naguère quelqu'un qui ne les aime pas, sont notre grande maladie sociale. » C'est abuser du droit d'être ingrat ; c'est oublier que les universités travaillèrent activement à créer un esprit public ; ce qui s'y disait se répétait dans toute l'Allemagne, et, quoique les orateurs enseignants qu'on y entendait ne fussent pas tous éloquens, leur parole fut le levain qui fit enfler et fermenter la pâte. Lorsqu'en 1837, le roi de Hanovre abolit la constitution, sept professeurs de Göttingue osèrent l'accuser de parjure, et leur protestation eut un immense retentissement. En 1848, l'Assemblée constituante de Francfort sera surnommée le parlement des professeurs. S'il n'avait tenu qu'à eux, l'Allemagne aurait dès ce jour conquis tout à la fois son unité et toutes les libertés, elle serait devenue un empire parlementaire.

Malheureusement ces doctrinaires idéalistes ne comptaient pas assez avec les réalités de ce monde. Quelques-uns d'entre eux étaient de savans historiens, pour qui les annales de la vieille Allemagne n'avaient point de secrets ; mais ils comprenaient mieux le passé que le présent ; ils ne voyaient clair que dans les questions qui leur apparaissaient avec un certain recul. Ils ne comprenaient pas que, pour accomplir la grande réforme qu'ils projetaient, ils devaient s'appliquer à gagner avec le cœur des peuples la confiance et les bonnes grâces des dynasties, obtenir leur agrément, les convaincre qu'elles se trouveraient à l'aise et couleraient des jours heureux dans la nouvelle maison où ils leur offraient l'hospitalité. « Jamais je n'ai douté, a dit un grand réaliste, que la clef de la politique allemande ne se trouvât chez les souverains et dans les dynasties, plus que chez les publicistes du parlement et de la presse ou sur les barricades. Le patriotisme allemand a besoin d'un souverain sur lequel se concentre son attachement. Si l'on supposait un état de choses dans lequel toutes les dynasties alle-

mandes seraient brusquement supprimées, il n'est pas à supposer que notre sentiment national, dans les conflits de la politique européenne, fût assez fort pour nous retenir tous en corps de nation. Nous deviendrions la proie de peuples ayant une plus forte cohésion que nous; nous ne demeurons unis que grâce à l'esprit de corps qui unit nos princes... Les dynasties ont formé partout les points autour desquels se cristallisa la tendance qu'ont les Allemands à se séparer en groupemens étroits. »

Voilà de profondes vérités; mais les doctrinaires ne s'avisent jamais de tout. Ils eurent un autre tort : ils oublièrent qu'il ne suffit pas d'avoir raison, ils croyaient trop à la vertu magique des idées et des paroles. Humains et généreux, ils n'avaient garde de se dire qu'il y a des querelles qui ne se vident que par le fer et le sang, des difficultés qui se tranchent par l'épée, qu'il fallait tout d'abord que l'épée travaillât et qu'elle fût de bonne trempe.

On trouve quelquefois la chose qu'on cherche, on ne la trouve jamais telle qu'on l'avait rêvée, et les idéalistes ne s'accommodent que des bonheurs qui ont un visage de rêve. « Ne vous étonnez pas, disait le sage ecclésiastique inventé par l'auteur d'*Hermann et Dorothee*, ne vous étonnez pas si l'événement qu'appelaient vos désirs n'a pas la figure que votre imagination lui prêtait. Les dons viennent d'en haut, sous la forme qui leur convient. » Un autre poète, qui se défiait beaucoup des professeurs, le comte de Strachwitz, écrivait vers le milieu de ce siècle : « Vous qui ne savez dire que non, ennemis jurés des tyrans, qu'on nous débarrasse des clabaudes et des écrivassiers, et l'heure des héros sonnera. Jusque-là filez, tissez, travaillez assidûment et avec art à vos lacets; quand le nœud gordien sera prêt, Dieu vous enverra un Alexandre. » L'Alexandre annoncé et prédit par le poète s'appela Otto de Bismarck, et, par la violence et la ruse, il créa un empire allemand qui ressemble très peu à celui qu'avaient entrevu dans leurs songes les doctrinaires du parlement de Francfort. Cet homme d'une énergie et d'une clairvoyance extraordinaires imposa à une grande nation ses idées, ses desseins et sa personne, et ce fut une des victoires les plus éclatantes que l'individualisme eût remportées dans ce monde. « Laissez-nous faire, lui disait-on, nous savons ce qu'il nous faut, et nous voulons être heureux à notre façon. — Vous le serez à la mienne, répliquait-il, j'ai seul le secret des dieux. » Il prouva que ce sont les grands hommes qui font l'histoire, que leur volonté pèse plus dans la balance des destinées que les vains souhaits des multitudes. Les peuples ont des désirs confus, des inquiétudes vagues et des instincts obscurs;

le grand homme déchiffre leur énigme et leur en dit le mot. Il est la conscience des inconsciens.

Mais le destin a ses ironies, et les foules ont leurs revanches. M. de Bismarck avait eu raison des peuples et des princes, et il pensait avoir acquis le droit de mépriser d'un mépris souverain les sots jugemens et les folles opinions du vulgaire. Il avait déclaré plus d'une fois « que l'intelligence des foules est assez obtuse pour se laisser toujours séduire par la rhétorique artificieuse des ambitieux qui flattent leurs convoitises, qu'un État où le pouvoir est aux mains des convoitans et des orateurs qui possèdent à un plus haut degré que les autres le talent de tromper les imbéciles, sera toujours sujet à de graves accidens, » et nonobstant, par une contradiction singulière ou par une irrésistible fatalité, M. de Bismarck a doté l'Allemagne du suffrage universel.

Il a éprouvé le besoin de s'en excuser. Il nous explique dans ses *Pensées et Souvenirs* que cette mesure inattendue, dont les conservateurs lui ont fait un crime, n'était pour lui qu'un expédient diplomatique, que la diplomatie doit s'aguerrir contre les vains scrupules, que bon gré mal gré elle recourt quelquefois aux moyens révolutionnaires. « Je voulais effrayer les monarchies étrangères, les empêcher de mettre les doigts dans notre omelette nationale. L'adoption du suffrage universel était une arme dans la lutte contre l'Autriche et d'autres puissances, et une menace de recourir aux derniers moyens pour tenir toute coalition en échec. Dans un combat à mort, on ne regarde pas aux armes qu'on emploie ; pour vivre, il faut détruire ; quand le vainqueur aura dicté la paix, il s'occupera de liquider les dépens et de réparer les dommages. » Il pensait décharger sa conscience et délivrer son âme, en ajoutant : « Je n'ai jamais douté que, si le peuple allemand venait à comprendre que le suffrage universel est une institution nuisible, il ne fût assez fort et assez sensé pour s'en défaire. » Il n'en croyait rien ; il était trop avisé pour ne pas savoir qu'il est des concessions sur lesquelles on ne revient pas, qu'il avait donné des gages à la démocratie et à l'esprit du temps, que les grands hommes ne font pas tout ce qu'ils veulent, que, s'ils parlent quelquefois contre leur pensée, quelquefois aussi ils agissent contre leurs intérêts. L'un des fondateurs du socialisme allemand, Ferdinand Lassalle, ne s'y était pas trompé ; il avait compris sur-le-champ que « l'expédient diplomatique » de M. de Bismarck tournerait au profit de la démocratie sociale, et il s'était écrié : « L'Allemagne est à nous. »

Lassalle allait bien vite : quelques victoires qu'ait remportées en

Allemagne la démocratie sociale, son avenir est encore incertain; c'est une question de savoir si elle parviendra à s'adapter au tempérament germanique. L'Allemand est un être compliqué, que se disputent, que se partagent des affections et des instincts contraires. Le collectivisme considère le genre humain comme un troupeau, et il promet aux moutons de les élever, de les engraisser, pourvu qu'ils se laissent parquer; l'Allemand a l'humeur moutonnaire; mais il n'aime pas qu'on le contrôle et il ne peut souffrir qu'on le parque. La démocratie sociale prêche l'égalité absolue et le nivellement universel; l'Allemand se défie des solutions trop simples, et son bon sens s'accommode facilement de certaines inégalités; il est plus souvent jaloux de ses égaux qu'envieux de la bonne fortune de ses supérieurs. La démocratie sociale apprend aux hommes à se mettre en tas; l'Allemand a le génie de l'association; mais, selon le mot de M. de Bismarck, il donne la préférence aux groupemens étroits; il s'y sent plus à l'aise, et il n'est heureux que lorsqu'il peut mettre les coudes sur la table. L'Allemand s'est passionné pour l'unité politique de l'Allemagne; mais l'Allemand est un unitaire centrifuge. Comme M. Ziegler, il est à la fois socialiste et individualiste; comme M. Ziegler, il respecte beaucoup la logique, mais il ne sent pas le besoin de l'appliquer à la conduite de sa vie; il ne met pas son honneur à être toujours d'accord avec lui-même; il prend son parti des cotes mal taillées.

Parmi les professeurs et les intellectuels de la seconde moitié de ce siècle, les uns ont fait à la démocratie sociale des concessions importantes et de flatteuses avances; ils espéraient qu'elle leur en saurait gré, ils ont pu s'apercevoir qu'il n'y a jamais de retour avec elle. D'autres se sont déclarés ouvertement contre les égalitaires et les niveleurs. Un historien célèbre, M. de Treitschke, écrivait, il y a vingt-cinq ans, que l'égalité des conditions est la plus folle des chimères, qu'un peuple ne peut se passer d'une classe privilégiée qui conseille, dirige et gouverne, qu'en vertu d'une loi immuable, quelques peines qu'on se donne pour éclairer et élever les masses, il y aura toujours dans nos sociétés une multitude de barbares et un très petit nombre de civilisés, que les civilisés sont faits pour commander et pour jouir, et les barbares pour travailler à la sueur de leur front, sans convoiter des biens dont ils ne peuvent sentir le prix. — « La politique, l'Église, l'école, tout va chez nous de mal en pis, écrivait plus récemment M. de Lagarde; depuis que nos gouvernemens sont en souci d'élever et d'instruire les incultes, tout le reste est négligé; qu'ils s'obstinent à suivre cette voie fatale, et c'en est fait de la culture allemande. » On ne peut

prendre plus ouvertement parti pour les saumons, ni se montrer plus indifférent au bonheur des grenouilles.

Quelqu'un, cependant, est allé plus loin. L'individualisme aristocratique a trouvé son prophète et son oracle dans un homme d'un esprit génial et subtil, mais bizarre, tourmenté, qui a exercé une action puissante sur la jeunesse universitaire comme sur les femmes. La mode s'en est mêlée; parmi les nombreux et fervens admirateurs de cet écrivain paradoxal, il en est plusieurs qui s'enthousiasment à froid, et l'on est tenté de leur dire comme Sapho : « Bacchante qui n'es pas ivre, que me veux-tu? » Mais, il faut en convenir, le suffrage universel fait beaucoup de mécontents, et, comme toutes les puissances victorieuses, la démocratie a de mortels ennemis. Frédéric Nietzsche est leur homme.

« L'État moderne fait fausse route, nous dit-il en substance. Il se croit tenu de répandre dans toutes les couches de la société l'air, le jour et la joie; il ne devrait s'occuper que de créer une élite d'artistes et d'hommes d'action et, dans le nombre, quelques génies supérieurs. Donnez tous vos soins à ces plantes miraculeuses, qui font honneur à la terre qui les nourrit, au ciel qui les éclaire; s'il leur faut du fumier, ne le leur marchandez pas. En travaillant au bonheur de quelques personnalités privilégiées, vous rendrez les peuples aussi heureux qu'ils méritent de l'être, car, étant nés pour obéir, ils bénissent, ils baisent la verge de fer dont on les frappe, pourvu que cette verge soit intelligente. Si des tribuns imbéciles ou pervers n'avaient corrompu leur bon sens naturel, ils vous diraient eux-mêmes que le gouvernement qu'ils préfèrent à tout autre est la domination d'une aristocratie qui a l'esprit de commandement, ou mieux encore la tyrannie d'un homme extraordinaire, tel que Napoléon I^{er}, cette incarnation du plus haut idéal que les foules aient jamais connu, ce personnage unique et prestigieux en qui l'inhumain s'unissait au surhumain, *Synthesis von Unmensch und Uebermensch*. Quant aux moyens que ce tyran emploiera pour accomplir sa mission, il lui appartient de les choisir à son idée. Gardez-vous de lui faire de mauvaises chicanes; n'attendez pas à sa liberté en lui imposant les sottes règles de la morale commune. Celle que vous lui prêchez est la morale des esclaves et des pleutres. Il n'y a pas d'autre vertu pour les grands hommes que la force, la santé, la puissance. Qu'ils soient puissans, qu'ils soient forts, qu'ils se portent bien, et ils feront bonne litière à leurs bêtes, il y aura toujours du foin dans la crèche; leur berger leur gagnera le cœur et par les soins qu'il prendra d'elles et par les tourmens qu'il leur infligera. » Voilà

le dernier mot de la philosophie allemande à la fin de ce siècle.

Je n'ai pas besoin de dire que M. Ziegler goûte peu les maximes de Frédéric Nietzsche et son romantisme politique. Il a le cœur trop généreux pour ne pas revendiquer le droit des masses, et il estime qu'après tout le suffrage universel a du bon, qu'on le calomnie. Mais il pense aussi que c'est M. de Bismarck qui a créé de toutes pièces l'empire allemand, et que les grands hommes d'État sont un article de première nécessité. Mon royaume pour un cheval ! Il est des cas où les peuples donneraient plus d'une pinte de leur meilleur sang pour trouver un homme. Malheureusement la démocratie sociale est d'humeur soupçonneuse, tracassière, ombrageuse ; le génie l'inquiète, la médiocrité lui paraît plus rassurante, et s'il ne tenait qu'à elle, certains œufs n'éclosaient jamais.

M. Ziegler se plaît à croire que tout finira par s'arranger, que la démocratie sociale, plus raisonnable que ne le pensent ses ennemis, se résignera à compter avec les inégalités naturelles et à faire quelque chose pour les êtres privilégiés. Il espère que le xx^e siècle aura ses héros, qui seront des hommes à la fois vaillans et doux, *tapfer und milde*, assez vaillans pour ne pas craindre les coups et pour ramasser le gant qu'on leur jettera, assez doux pour comprendre ce qui se passe dans le cœur des petits et joindre à l'autorité cette grâce miséricordieuse qui triomphe des résistances et des refus. A vrai dire, c'est un rêve qu'il fait, c'est un acte de foi. En vain a-t-il fouillé du regard les brumes de l'horizon, il ne connaît point de visage ces héros doux et vaillans ; il n'a entendu ni le son de leur voix, ni le joyeux hennissement de leurs chevaux, ni le cri des aigles qui leur font escorte, ni les chants de liesse et de triomphe d'une foule en délire. Du haut de sa tour, l'avenir lui apparaît comme une longue route blanche où personne ne passe ; il n'aperçoit encore que l'herbe qui verdoie et le soleil qui poudroie.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Une année de plus s'achève. Chacune, en s'en allant, laisse derrière elle quelque chose dont le présent continue de vivre, et où l'avenir trouve parfois des germes à développer; mais il y en a de fécondes et il y en a de stériles. Nous craignons bien qu'il ne faille classer 1898 dans cette seconde catégorie. Et cependant l'année écoulée appartenait, à sa naissance, au nombre de celles dont il était permis d'attendre quelque chose. La Chambre des députés devait y être renouvelée en son entier, et la consultation électorale se faisait, au mois de mai dernier, dans des conditions qui semblaient favorables. Un ministère occupait le pouvoir depuis près de deux ans déjà, chose rare dans nos mœurs parlementaires. Il avait eu au Palais-Bourbon une majorité toujours croissante, inébranlable et fidèle. Le problème avec lequel nous avons été aux prises dans ces dernières années était de faire une majorité : on pouvait le croire résolu, et il l'aurait été effectivement, si le pays avait confirmé la solution que la Chambre lui avait donnée. Malheureusement, les choses ne se sont point passées ainsi. L'ancienne majorité, qui aurait dû revenir augmentée, est revenue amoindrie, et, dès lors, un peu découragée. Sa confiance avait diminué. Elle n'avait d'ailleurs pas été remplacée par une autre : elle était ébranlée, mais subsistante. Les radicaux et les socialistes, même en confondant leurs forces plus intimement que par le passé, n'étaient pas les plus nombreux ; en revanche, ils étaient les plus audacieux, les plus entreprenans, les plus hardis, et l'assurance qu'ils montraient était en quelque sorte en proportion de celle qu'avaient perdue les modérés ou les progressistes. Telle était la situation au lendemain de l'épreuve électorale. Les modérés ont commis une lourde faute en ne soutenant pas le ministère Méline, et en ne livrant pas bataille avec lui et pour lui ; mais cette faute était presque inévitable, étant donné le désarroi général. Aussi le ministère s'est-il senti atteint avant même que la Chambre fût réunie, et a-t-il survécu quelques

jours à peine à sa réunion. Nous avons regretté sa chute, parce qu'il avait prononcé le premier des paroles de tolérance, et qu'il avait orienté sa politique dans le sens d'une réconciliation nationale. Mais il a succombé : il ne s'agissait plus que de savoir comment il serait remplacé.

Il l'a été par un ministère radical. Si les radicaux avaient eu vraiment une majorité dans la Chambre, elle se serait groupée autour de M. Brisson ; elle l'aurait soutenu, elle l'aurait fait vivre. M. Brisson a des défauts, que nous avons plus d'une fois signalés ; il ne reste pas moins aujourd'hui encore la représentation la plus honorable et peut-être la plus complète de son parti. Pourtant son ministère a été déplorablement faible. Cela tient à des causes nombreuses, dont la principale pourrait nous dispenser d'indiquer les autres : c'est que les radicaux n'ont pas la majorité au Palais-Bourbon. Mais on a vu des ministères, qui n'avaient pas une majorité stable, vivre pourtant de longs mois avec des coalitions de rencontre, qu'ils formaient suivant les besoins du jour, à force de savoir-faire et d'adresse. Il ne fallait demander à M. Brisson ni une adresse, ni un savoir-faire qui ne sont pas dans ses moyens. Son tort a peut-être été de croire qu'il pourrait se les approprier, et il a commencé par chercher un point d'appui dans le parti le plus violent, mais le plus inconsistant, le plus exigeant, mais le plus fluctuant, qui soit à la Chambre. Nous nous sommes promis de ne pas dire un mot, jusqu'à nouvel ordre, de l'affaire qui a si fort agité le pays et qui lui a déjà fait tant de mal ; elle est pendante devant la Cour de cassation, et nous attendons l'arrêt de la Cour, décidés à l'accepter quel qu'il soit ; mais, sans parler de l'affaire en elle-même, il est permis de dire qu'elle a exercé une influence considérable sur l'organisation, ou, si l'on veut, sur la désorganisation des groupes parlementaires. Tout un de ces groupes s'y est plongé comme dans une infusion d'énergie : c'est là qu'il a puisé toutes ses forces agressives. Au fond de l'âme, M. Brisson n'était nullement d'accord avec MM. Drumont, Déroulède et Millevoye : cependant il a accepté de leurs mains M. Cavaignac comme ministre de la Guerre. C'était construire son ministère sur une antinomie. Tôt ou tard, l'opposition latente qui existait entre les divers élémens du Cabinet devait se manifester au grand jour. L'affaire Henry a seulement précipité une crise inévitable. Le ministère Brisson a duré quatre ou cinq mois. C'est beaucoup ; on s'étonne qu'il ait pu vivre aussi longtemps ; il n'y serait jamais parvenu s'il n'y avait pas eu là-dessus trois mois de vacances. Il n'était pas né viable. Néanmoins, dans sa courte et artificielle existence, il a fait beaucoup de mal. Il a donné aux radicaux

le sentiment de leur force de destruction. Il a satisfait leurs rancunes électorales et s'est fait le docile instrument de leurs vengeances. Jamais encore on n'avait vu pareille hécatombe de fonctionnaires. Voilà l'œuvre à laquelle M. Brisson a consenti à servir de couverture. Il n'y a pas eu autre chose dans son ministère : on peut chercher, on ne trouvera rien de plus. Sans doute, personne ne s'attendait à voir le parti radical accomplir la vingtième partie des réformes qu'il avait promises au mois de mai dernier; mais il aurait pu, ce semble, — ne fût-ce que par respect de lui-même, — en amorcer une ou deux. Il s'en est abstenu avec une admirable prudence. La banqueroute a été complète. M. Peytral, ministre des Finances, s'est contenté de reprendre de vieux projets préparés par MM. Burdeau et Ribot, c'est-à-dire par des modérés ou des progressistes : mais c'est un point sur lequel nous aurons à revenir. Le ministère Brisson est tombé, comme tombent et disparaissent les choses qui n'ont pas de raison d'être. Quel est son bilan? Dans le domaine administratif, le désordre : dans le domaine de l'invention réformatrice, le néant.

Après M. Brisson est venu M. Dupuy. Pour faire le portrait de M. Dupuy, il faudrait parvenir à le fixer, ce qui est difficile. M. Dupuy est un homme qui se transforme continuellement; nous ne disons pas : qui se perfectionne. On ne s'en était pas douté tout d'abord. Rien qu'à le voir, il donnait la sensation physique de quelque chose de naturellement stable. La confiance du parti modéré est allée à lui, et sa fortune politique date de là. Mais M. Dupuy, sans qu'on s'en doutât, était un évolutionniste, et il évoluait tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, afin de donner des espérances à tout le monde et de se tenir personnellement prêt à tout événement. Il a présenté, depuis quelques années, des faces si opposées qu'on ne reconnaît plus celle qui lui appartient en propre. Il fait des mots, qui sont à la vérité de mérite inégal, mais qui ne passent pas inaperçus. Le jour où une bombe a éclaté dans la Chambre qu'il présidait, au milieu de l'émotion générale, et presque caché dans un nuage de fumée, il a dit héroïquement : « Messieurs, la séance continue. » On l'a pris alors pour un homme de bronze, inébranlable, impassible, et on a cru qu'il continuerait, lui aussi, toujours fidèle à ce qu'il paraissait être à ce moment. Depuis, il a fait un autre mot moins cornélien, et qu'on a pris gaiement comme il avait été prononcé. Un interrupteur lui rappelait ses origines modérées, et même les complaisances qu'il avait eues parfois pour la droite; — celle-ci les lui rendait bien ! — à quoi il a répondu qu'une troupe en marche avait quelquefois besoin de changer son fusil d'épaule. A

regarder les siennes, on l'aurait cru moins sensible à ce besoin ; mais c'est aux forces des autres qu'il accommode sa propre attitude, d'autant plus volontiers que, pour son compte, il lui est tout à fait indifférent de porter l'arme sur l'épaule droite ou sur l'épaule gauche. Il change aussi souvent que l'on veut. Avec cela, de la bonne humeur et des apparences de bon sens. Cet ensemble de qualités moyennes, ondoyantes et diverses, devait désigner M. Dupuy pour représenter la politique de concentration. M. Méline ayant échoué comme modéré, et M. Brisson comme radical, on a pensé qu'il convenait de faire un ministère qui serait moitié l'un et moitié l'autre. Et on est revenu à la marche en zigzags. On n'avance pas, on ne recule pas, on oscille sur place. Il y a des gens qui aiment ce genre d'exercice, et qui le croient salutaire à la santé morale d'un parlement. M. Dupuy le pratique à merveille. Un jour, il est franchement mauvais ; le lendemain, il est presque bon ; mais il est impossible de prévoir ce qu'il sera. Cette incertitude est déconcertante et fatigante.

Veut-on des exemples ? Il y a quelques jours, un député socialiste a interpellé, qui ? Le ministère Dupuy ? non ; le ministère Brisson ? pas même ; il a interpellé le ministère Méline. On voit que, si la Chambre actuelle a trouvé le moyen d'innover en matière d'interpellation, ce n'est pas dans le sens de la raréfaction. Mais ce n'est pas le seul inconvénient du nouveau système. Si le ministère qui n'est plus est l'objet d'un vote désagréable pour lui, ce désagrément est tout platonique. Le ministère est un peu dans le cas de ce condamné à mort, auquel on disait : « Prenez garde d'aggraver votre situation ! » Il est même plus à son aise, puisqu'il n'est pas seulement condamné, mais déjà mort parlementairement. Il est vrai qu'il peut ressusciter, et cette différence n'est pas sans intérêt : qu'arriverait-il, en effet, si ce ministère, quoique mort, était l'objet d'un vote d'approbation et de confiance ; et quelle serait la situation du ministère en vie ? Est-ce à cette inquiétude que M. Dupuy a cédé, lorsqu'il a fallu clore l'interpellation de M. Viviani ? Qui pourrait le dire ? Ce qui est sûr, c'est qu'au lieu de l'ordre du jour pur et simple auquel tout le monde s'attendait, il s'est rallié à un ordre du jour présenté par la gauche radicale et qui blâmait sévèrement les candidatures officielles. Confondant la Chambre des députés avec une académie, il a expliqué qu'il s'agissait à ses yeux de faire une œuvre de haute moralité politique. Après s'être élevé si haut, il n'apercevait plus l'application immédiate que la gauche radicale faisait de son ordre du jour à M. Méline et à M. Barthou. Son attitude a provoqué la surprise générale, et une indignation bien légitime de la part de ses amis

de la veille, qu'il sacrifiait aux radicaux. C'était plus que changer son fusil d'épaule; c'était passer à l'ennemi avec armes et bagages. On était du moins en droit de le croire; mais qui peut savoir si telle était l'intention définitive de M. Dupuy? En tout cas, quelques jours plus tard, interpellé par M. Drumont sur la suspension de M. Max Régis, maire d'Alger, il a prononcé un discours excellent, sensé, ferme, éloquent. On connaît la situation de l'Algérie. Si l'antisémitisme a troublé quelques esprits en France, il a troublé l'ordre à Alger. Il a fallu prendre des dispositions en conséquence, suspendre le maire, présenter un projet de loi qui, comme à Paris et à Lyon, lui enlève la police municipale pour la confier au préfet, choisir enfin un préfet capable, par son intelligence et par son caractère, de faire face à une situation difficile et d'en assumer les responsabilités. On l'a fait: nous rendons volontiers cette justice au ministère, et aussi à la Chambre, car elle a donné à M. Dupuy une majorité assez forte pour le maintenir dans la voie où il s'était engagé. Il y a du hasard et de l'imprévu dans cette politique. Un jour, on est obligé de blâmer avec énergie; le lendemain, on est heureux d'approuver avec un certain étonnement; mais l'inquiétude subsiste, parce que le gouvernement ne semble pas maître de lui-même. S'il fallait une preuve de plus qu'il ne s'appartient pas, on la trouverait dans ce qui se passe au moment même où nous écrivons. M. Dupuy a fermé autrefois la Bourse du travail; aujourd'hui, il approuve le vote du conseil municipal d'Albi qui attribue un secours de 12 000 francs à la Verrerie ouvrière, fait sans précédent et qui se passe de commentaire. On sait d'où vient M. Dupuy, on se demande où il va et où il conduit la Chambre. Mais la conduit-il?

Du ministre, passons à la Chambre. Elle vient de terminer ses deux sessions annuelles, l'une ordinaire, l'autre extraordinaire: son impuissance y est apparue si manifeste, qu'il est impossible de ne pas en être préoccupé. Nous n'avons jamais montré beaucoup de crédulité à l'égard des réformes dont on nous a si longtemps assourdis; pourtant, qui aurait pu croire qu'elles se solderaient très exactement à zéro, sans qu'on essayât même de faire quelque chose? C'est ce qui est arrivé, et c'est ce qui arrivera de plus en plus. M. Peytral, avons-nous dit, a déposé un projet de loi qui introduit quelques réformes dans notre système fiscal. Elles consistent à supprimer l'impôt personnel mobilier et l'impôt des portes et fenêtres, et à les remplacer par d'autres qui, sous un nom différent, leur ressembleraient d'assez près. Le revenu, comme cela se fait aujourd'hui, continuerait d'être présumé d'après des signes extérieurs dont on augmenterait le nombre, sans augmen-

ter d'autant les garanties d'exactitude qu'on y peut trouver. Ce qui est plus grave, c'est qu'on appliquerait à l'impôt nouveau un rudiment de progression, que, pour faire plaisir à tout le monde, on appellerait une dégression. Un tel projet soulève des critiques; mais on ne les lui fera pas, pour la bonne raison qu'il est mort-né. Dans la discussion des bureaux, lorsqu'il s'est agi d'élire la commission chargée de l'étudier, personne n'en a voulu, les uns le trouvant excessif, les autres insuffisant. La majorité a été plutôt favorable à l'ancien projet d'impôt sur le revenu, tel que l'avait établi M. Doumer. Parmi toutes les manières connues d'empêcher d'aboutir une réforme, ou du moins ce qu'on nomme ainsi, il n'y en a pas de plus sûre, ni d'ailleurs de plus usitée, que de l'étouffer sous des surenchères. On déclare la réforme trop étroite, on propose de l'élargir, on demande plus, toujours plus, y gagnant de passer pour un homme de progrès hardi, sans risquer aucune aventure. Cette attitude réussit longtemps auprès des électeurs : elle satisfait, par les aspirations qu'elle révèle, ceux qui veulent des bouleversemens radicaux, et elle rassure, par sa stérilité naturelle, ceux qui ne veulent rien du tout. On peut être dès aujourd'hui certain que la Chambre ne fera pas la moindre réforme fiscale. N'a-t-elle pas fait avorter, il y a huit jours, la réforme des octrois, qui était pourtant mûre, qui lui revenait du Sénat toute prête, et sur laquelle avaient pâli les assemblées antérieures? Elle a reculé devant l'idée de voir la fin de quelque chose, de quoi que ce fût. Et voilà comment sa première année de législature a été marquée par un tel vide qu'on n'avait pas encore vu le pareil. C'est la première fois, aussi haut que nos souvenirs remontent, qu'on est arrivé au 31 décembre sans même avoir commencé la discussion du budget. Et pourtant, on avait eu soin d'alléger ce budget de tout poids encombrant. On avait adopté une méthode nouvelle, et qu'on ne saurait trop louer, qui consiste à ne plus faire du budget le collecteur et le remorqueur banal de toutes les réformes. On avait décidé que celles-ci resteraient en dehors, et seraient étudiées à part. Tout le monde a cru que le budget, débarrassé des entraves qui avaient autrefois ralenti sa marche, allait, cette fois, aboutir avec une facilité et une rapidité inaccoutumées. Le contraire a eu lieu : jamais encore on ne s'était trouvé si en retard.

Cela prouve que la Chambre ne se gouverne pas elle-même, et qu'elle n'est dirigée par personne. Elle va à l'aventure, cédant à l'impression du moment. Ses débats ont pris de plus en plus un caractère agité, passionné, turbulent, tapageur. Elle y perd de plus en plus cette

dignité extérieure qui aurait pu couvrir quelques-uns de ses défauts. Peu à peu l'opinion se détache d'elle, parce qu'elle n'en attend rien; mais, après tant de déceptions de tous les genres, elle ne sait plus à quoi, ni à qui s'attacher. Il en résulte une situation dès maintenant grave, et qui pourrait le devenir davantage si nous nous trouvions subitement en présence de hautes responsabilités à assumer, soit dans la politique intérieure, soit dans la politique étrangère. L'état général de nos affaires exigerait un gouvernement très actif, très vigilant, capable de prévoir les événemens et de s'y préparer, au lieu de se laisser surprendre et déconcerter par eux, enfin un gouvernement qui aurait quelque stabilité et qui pourrait, au moins dans une certaine mesure, compter sur l'avenir. Ce n'est malheureusement pas là le portrait du gouvernement actuel. Si le mal dure et s'aggrave, il deviendra bientôt intolérable. Tomberons-nous alors entre les mains des médecins, ou des empiriques et des charlatans? Les premiers eux-mêmes ne sont pas sans danger, lorsqu'ils appliquent au malade des remèdes qu'il ne peut pas supporter. Mais puisque nous sommes dans la saison des vœux et des souhaits, nous formons celui de voir la nature opérer elle-même la guérison : on nous dira peut-être que c'est demander un miracle.

Le mal d'autrui ne soulage pas le nôtre; sinon, il suffirait de regarder du côté de l'Autriche-Hongrie. Nous y verrions le parlementarisme traverser une crise encore plus redoutable que chez nous. Ici, en effet, l'impuissance n'est pas volontaire, et si nos Chambres ne font rien, c'est qu'elles ne peuvent faire davantage. Elles ne le font pas exprès. Sur les bords du Danube, au contraire, l'impuissance du parlementarisme est le résultat de l'obstruction organisée, tantôt habilement, tantôt brutalement, par les partis d'opposition. En France, la machine tourne dans le vide; en Autriche et en Hongrie, elle est systématiquement faussée. Nous sommes pleins de bonne volonté; malheureusement nous ne savons pas nous y prendre pour la rendre efficace et féconde: à Vienne et à Pest, on est plein de mauvaise volonté, et on trouve sans peine le moyen d'annihiler par une opposition sans scrupules tous les efforts que fait le gouvernement pour assurer au pays le fonctionnement normal de ses institutions. Nos ministres sont presque heureux, comparés aux ministres autrichiens et hongrois. On se demande comment le comte Thun et le baron Banffy peuvent résister, même physiquement, à la vie qui leur est imposée. Il est vrai qu'ils ont un point d'appui en dehors des Chambres, et qu'ils peuvent se maintenir aussi longtemps qu'ils jouissent de la confiance de l'Empereur-roi; mais

on a eu des exemples, encore récents, de versatilité impériale, et la manière dont le comte Badeni a quitté le pouvoir n'est pas faite pour rassurer absolument le comte Thun et le baron Banffy. Et ce n'est pas là une critique au souverain. Que peut-il faire lui-même en présence d'événemens dont la force révolutionnaire va chaque jour en augmentant ? En somme, il connaît la situation mieux que personne, et, au milieu de la plus furieuse tempête, tantôt en résistant, quelquefois en cédant, plus souvent encore en louvoyant, il a réussi jusqu'à ce jour, sinon à gouverner un navire ingouvernable, du moins à le maintenir à flot.

Les deux parlemens se sont réunis à quelques jours d'intervalle, à Vienne et à Pest, dans la seconde quinzaine de septembre. Pendant les vacances, il avait été presque impossible de suivre, tant elles étaient fréquentes, les allées et les venues des ministres, qui se réunissaient sur un point, allaient causer avec l'Empereur sur un autre, faisaient des projets, les défaisaient, en faisaient d'autres, et donnaient enfin le spectacle d'une prodigieuse activité de mouvemens. Jamais on n'avait vu autant de conférences ! Finalement, le comte Thun et le baron Banffy se sont mis d'accord sur un projet de renouvellement du Compromis, qui devait être soumis aux Chambres à la reprise de leurs travaux. Au reste, les deux ministres ne se faisaient pas beaucoup d'illusions sur le sort qui attendait leurs propositions, et ils avaient dû préparer un plan de conduite pour le cas où elles seraient rejetées. C'est même là-dessus qu'on les a interrogés tout d'abord : on leur a demandé ce qu'ils feraient dans l'éventualité du non-renouvellement du Compromis avant le 31 décembre, et ils ont naturellement refusé de répondre. Avant tout, ils devaient tenter un dernier effort pour enlever le vote des deux parlemens, et ce qui donne à croire que le comte Thun ne désespérait pas absolument d'y réussir, c'est l'activité des négociations qu'il a entamées avec divers groupes de la Chambre, notamment avec la droite et avec les Tchèques. Il n'a pas tardé à se convaincre que les exigences de ces derniers étaient très grandes. Quant à la droite cléricale allemande, il a pu lui attribuer un siège dans le gouvernement. Le ministre du Commerce, M. le docteur Bærneither, ayant donné sa démission, a été remplacé par M. le baron Dipauli. Le premier représentait la grande propriété foncière allemande, et le second la droite, de sorte que M. le comte Thun retrouvait d'un côté ce qu'il perdait de l'autre. Ce qui a pu encore lui donner une lueur d'espérance, au moins pendant quelques jours, ou peut-être seulement quelques heures, c'est que l'opposition allemande, qui avait pratiqué jusqu'alors l'obstruction par le tapage, a paru répudier ce système.

A l'ouverture de la session, elle s'est mise à étudier et à discuter les projets de loi du Compromis comme si elle avait sérieusement l'intention de les voter. La surprise a été grande ; mais on n'a pas tardé à s'apercevoir que, si l'opposition avait changé de méthode, elle n'avait pas changé de but. Elle voulait seulement enlever au gouvernement un prétexte pour appliquer l'article 14 de la Constitution, qui permet à l'Empereur, en cas de paralysie parlementaire, de substituer le régime des décrets à celui de la loi. On s'attendait à cette solution en Autriche ; il est même probable que la majorité de la Chambre la souhaitait secrètement, afin d'échapper à une responsabilité qu'elle jugeait trop lourde ; et on devait en fin de compte y arriver. Mais l'opposition avait jugé plus habile de retarder le dénouement inévitable, et de maintenir la discussion ouverte à Vienne, tandis qu'elle se poursuivait à Pest. Il y a eu des séances très bruyantes ; on a adressé au comte Thun les outrages les plus sanglans ; toutefois les scènes de la session précédente ne se sont pas reproduites, et, par un renversement des anciens rôles, c'est Pest qui a repris les procédés auxquels Vienne avait renoncé. La Constitution hongroise ne contenant pas d'article 14, le gouvernement ne pouvait pas, à Pest, clore la session quand il lui conviendrait et recourir aux décrets. L'opposition y gardait donc tous ses avantages : elle était résolue à en user et à en abuser.

Il n'y a rien de plus affligeant que le spectacle donné par la Chambre hongroise, ni, à quelques égards, de plus inattendu. Pendant que l'obstruction régnait en maîtresse sur les bancs du Reichsrath autrichien, les journaux transleithans affectaient d'établir une grande différence d'esprit et d'éducation politiques entre les deux moitiés de la monarchie. En regardant les Autrichiens, ils auraient volontiers remercié le ciel de ne les avoir pas faits semblables à eux. La supériorité magyare semblait gagner à la comparaison. Les Hongrois considéraient leurs voisins comme tombés dans un véritable état d'anarchie, tandis qu'ils restaient, eux, la race gouvernementale par excellence. Tout cela est changé, et le parlement hongrois, aujourd'hui, n'a plus grand'chose à reprocher au parlement autrichien. Les vieilles traditions ont été sacrifiées à ce qu'on a cru être l'intérêt du moment. On a vu une assemblée où la majorité est considérable, opprimée par une minorité intolérante, qui obstruait systématiquement les discussions, multipliait les incidens et les scrutins, fermait la bouche aux orateurs, et imposait aux ministres les épreuves les plus cruelles. Tout servait de prétexte à des émotions, qui ont fini par se propager au de-

hors et par jeter le désordre dans la rue. Les mesures les plus propres en apparence à produire l'apaisement produisaient tout le contraire. C'est ainsi que le Roi, dans une pensée de bienveillance et de conciliation, avait ordonné la suppression du monument élevé en 1852 au général Hentzi et aux soldats tombés autour de lui dans la défense de la capitale contre les honveds insurgés sous Georgey. François-Joseph voulait faire disparaître ce souvenir de la guerre civile de 1848 et de la terrible répression qui l'avait suivie; mais le ministre de la Guerre a décidé que le monument serait seulement déplacé, et qu'au lieu de s'élever sur une place publique, où il offensait les yeux de la population tout entière, il ornerait la cour d'une caserne. Croirait-on que cet incident, mal interprété par l'esprit de parti, a fait autant de mal qu'il était destiné à faire de bien? Il y a des jours heureux où tout réussit, il y en a d'autres, plus sombres, où tout est interprété en mauvaise part. Pendant plusieurs semaines, la question du monument du général Hentzi a agité la ville de Pest, et a enfiévré les séances du parlement. Le temps s'écoulait, il était employé en discussions stériles, et il a été bientôt évident que le Compromis ne serait pas voté en temps opportun, si même il devait l'être jamais. Que faire? Les deux ministres ont proposé une prorogation, pendant six mois, de l'état de choses existant. C'était une seconde prorogation après une première, et, probablement, une troisième devra intervenir après la seconde; mais pouvait-on proposer autre chose? Le malheur est que la prorogation n'avait pas plus de chances d'être acceptée par les deux parlements que le projet de renouvellement lui-même, et que, si la situation en Autriche permettait de sortir de la difficulté par une espèce de coup d'État légal, il n'en était pas de même en Hongrie. Le gouvernement y avait une majorité, mais il ne pouvait pas s'en servir.

C'est alors que M. Koloman Tisza, l'ancien ministre qui a gouverné si longtemps son pays et qui soutient maintenant le baron Banffy avec beaucoup de dévouement et de courage, a imaginé un moyen, peu parlementaire évidemment, et sans doute peu correct, de sortir d'une situation devenue inextricable; mais à des procédés révolutionnaires on est obligé de répondre par des procédés exceptionnels. Puisque la majorité ne peut pas se produire librement à la Chambre et y faire prévaloir sa volonté, M. Tisza a cherché un moyen pour cette majorité de se manifester en dehors de la Chambre, avec une force numérique telle que le gouvernement se sentit autorisé à passer outre à l'obstruction de la minorité. Il n'a pas eu de peine à réunir un grand nombre de signatures, dont quelques-unes ont été retirées par la suite, mais qui restent pour-

tant en quantité plus que suffisante pour atteindre le but poursuivi. Nul ne peut contester que la majorité n'appartienne au gouvernement, car, si elle n'a pas pu agir, elle a pu du moins se compter. Mais soit qu'une lutte longue et violente ait fatigué une partie des députés jusqu'ici les plus fidèles, soit que des intrigues habiles aient affaibli leur cohésion, soit que des scrupules sincères aient troublé la conscience de quelques-uns et y aient jeté des doutes sur le caractère constitutionnel de la mesure, en même temps que les listes de M. Tisza se couvraient de signatures, la désertion se mettait dans les rangs ministériels. L'exemple est même venu d'un membre du gouvernement, M. le baron Jossipovitch, ministre pour la Croatie, qui a donné sa démission par une lettre motivée. Cet exemple a été suivi aussitôt par le président de la Chambre, M. Szilagyi, puis par un des deux vice-présidents, M. Lang : l'autre, M. Kardos, n'a pas reparu depuis assez longtemps déjà, et il est aussi considéré comme démissionnaire. On en est réduit pour le moment à faire présider les séances par le président d'âge. En même temps, plusieurs des membres les plus importants de la majorité, tels que MM. Andrassy, Koloman Szell, etc., s'en sont séparés avec un certain éclat.

Alors, M. le baron Banffy a laissé lui-même échapper des signes de lassitude, et il a parlé de se démettre de ses fonctions. Peut-être en viendra-t-on là; peut-être le Roi se séparera-t-il d'un homme qui a pourtant toute sa confiance; mais ce sera un déplorable précédent ajouté à quelques autres. Que devient l'autorité parlementaire, si un ministre qui a la majorité est néanmoins obligé de se retirer devant les violences de la minorité, s'il n'est pas soutenu, s'il est sacrifié? Mais il faut bien avouer aussi que cette même autorité parlementaire reçoit une atteinte d'un autre genre, et non moins grave, si la majorité ne peut s'exprimer qu'en dehors du parlement et sans débat contradictoire. C'est le spectacle qu'offre la Hongrie. Les télégrammes qui viennent de Pest ne parlent plus que de duels entre députés: on entend des coups de pistolet et comme un cliquetis d'épées. Singulière façon de comprendre et de pratiquer le parlementarisme! Et tout cela serait peu de chose si, sous cette surface agitée, ne grondaient pas des passions intransigeantes, qui semblent devoir aboutir à la dislocation de la monarchie, au moins sous sa forme actuelle. Comment n'être pas étonné de voir les Hongrois, qui ont retiré tant d'avantages du dualisme, lui porter des coups dont il aura bien de la peine à se relever? On se demande quel but ils poursuivent, et on a de la peine à y distinguer leur véritable intérêt. Mais, dès maintenant, il est certain que,

dans la crise que traverse l'Autriche, et surtout dans celle qui se prépare pour elle, il ne faut pas compter sur les assemblées délibérantes comme élément régulateur et modérateur. Les passions nationales y sont trop fortes et le respect des règles parlementaires y est infiniment trop faible pour laisser la moindre illusion à cet égard. D'autres principes d'action auront un rôle prépondérant; et cela n'en vaudra pas mieux.

Nous annonçons, il y a quelques semaines, la mort de M. Desprez : comment ne pas dire un mot de celle de M. Fournier, qui a été, lui aussi, un bon serviteur de la France, et qui l'a représentée dans des circonstances parfois difficiles? L'un et l'autre étaient des diplomates de l'ancienne et bonne école, qui heureusement compte encore des élèves, et qui a su défendre avec autant d'intelligence que de fermeté nos intérêts au dehors. Partout où il est passé, M. Fournier a laissé des souvenirs qui ne sont pas effacés; mais c'est surtout à Constantinople qu'il a pu donner sa mesure. Il y était à la fin de la guerre turco-russe et au moment du Congrès de Berlin. Le rôle de la France était alors particulièrement délicat entre la Russie victorieuse, l'Angleterre, qui était intervenue pour l'arrêter dans sa victoire et l'empêcher d'en recueillir les fruits, enfin le Sultan, qui recherchait notre concours pour se relever de ses défaites. M. Fournier a été l'homme de la tâche qui lui incombait : il l'a remplie avec profit pour nous et pour l'Europe, avec honneur pour lui. La franchise que respirait toute sa personne, et dont il avait su faire une qualité diplomatique, lui avait attiré la confiance et la sympathie de tous. Son action personnelle sur le Sultan était grande, et il a pu l'exercer utilement, par exemple le jour où l'abdication du khédive Ismaïl-Pacha a posé en Égypte des questions qui ne sont pas encore complètement résolues. Mais l'espace nous manque pour revenir sur ces événements, et, au surplus, nous ne racontons ici ni la mission de M. Fournier, ni la manière dont il l'a remplie : c'est seulement un hommage que nous voulons rendre à la mémoire d'un des hommes qui ont le mieux compris les intérêts de la France en Orient et qui les ont le mieux défendus. Ces hommes ne meurent pas tout entiers : leurs œuvres leur survivent, et il est juste que leur nom y reste attaché.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'ÉCHÉANCE

I

Quand on écrira une histoire des idées en France au XIX^e siècle, une des périodes les plus difficiles à bien caractériser sera celle de la génération qui succéda immédiatement à la guerre de 1870. Jamais en effet influences plus contradictoires ne se trouvèrent jouer à la fois sur la direction des esprits. Les jeunes gens qui entraient dans la vie à cette date rencontraient chez leurs aînés immédiats l'ensemble des conceptions philosophiques élaborées sous le second empire. M. Taine et M. Renan étaient les deux plus illustres représentans de ces doctrines. Ce n'est pas ici le lieu d'en reprendre le détail. Il suffit de rappeler que la foi absolue à la science en faisait comme la base, et que le dogme de la nécessité y circulait d'un bout à l'autre, en formules chez l'un plus âprement nettes, chez l'autre plus subtilement déguisées. Qu'ils le voulussent ou non, l'enseignement des deux maîtres aboutissait au fatalisme. L'historien de la *Littérature Anglaise* nous apprendait à considérer toute civilisation comme le produit de la race, du milieu et du moment, tandis que l'auteur de la *Vie de Jésus* nous montrait l'évolution de la pensée religieuse à travers les âges comme dominée par des lois naturelles, aussi fixes que celles qui gouvernent le développement d'une espèce animale ou végétale. De telles hypothèses peuvent se concilier, chez des hommes faits, avec les scrupules de la moralité et les énergies de l'action. Pour des jeunes gens, elles ne représentaient qu'un principe de négation et de pessimisme, et cela, précisément à l'heure où les désastres de la guerre et de la Commune venaient de frapper si durement la patrie et d'imposer aux consciences l'évidence du devoir social, l'obligation de l'effort utile et direct. L'antithèse était trop aiguë entre les théories professées par nos maîtres les plus admirés, les plus aimés, et les besoins d'action que l'infortune du pays nous mettait, malgré nous, au cœur. Cette

antithèse, un au moins des deux grands écrivains que je nommais tout à l'heure ne l'a-t-il pas sentie lui-même? Si M. Taine n'avait pas redouté l'influence paralysante de son œuvre, aurait-il voué son âge mûr aux énormes travaux d'histoire contemporaine qui font de son dernier et magnifique livre le bréviaire politique de tout bon Français? Il lui a fallu vingt ans du plus opiniâtre labeur pour opérer la réconciliation entre la croyance et la science, entre la morale civique et la psychologie, entre les constructions de sa philosophie et les réalités nationales. Un tel problème n'était pas à la portée de nos vingt ans. Nous voyions, d'un côté, la France atteinte profondément, nous sentions la responsabilité qui nous incombait dans sa déchéance ou son relèvement prochains. Sous l'impression de cette évidence, nous voulions agir. De l'autre côté, une doctrine désespérante, imprégnée du déterminisme le plus nihiliste, nous décourageait par avance. Le divorce était complet entre notre intelligence et notre sensibilité. La plupart d'entre nous, s'ils veulent bien revenir en arrière, reconnaîtront que toute l'œuvre de leur jeunesse fut de réduire une contradiction dont quelques-uns souffrent encore, bien que la vie ait exercé sur eux aussi son inévitable discipline, qui consiste à nous faire accepter de telles antithèses comme la condition naturelle des âmes modernes. Elles sont composées d'éléments trop complexes pour jamais se simplifier entièrement.

Étrange jeunesse, et dont les plus vifs plaisirs étaient des discussions d'idées abstraites! Sur le point d'en rapporter un épisode, il m'a semblé qu'il fallait lui donner sa tonalité morale par ce rappel des conditions d'anxiété intellectuelle où nous grandissions. Le drame de famille que je veux conter ne serait par lui-même qu'un fait divers tout au plus, peut-être un peu moins banal que beaucoup de faits divers. Mais celui de mes amis qui en fut le héros et la victime avait à un haut degré ce caractère commun à toute notre génération : les problèmes de son existence quotidienne se transformaient aussitôt en problèmes de pensée, et ce fait divers devint pour lui une crise de responsabilité vraiment tragique. A-t-il regardé d'un regard très lucide la situation où il se trouva pris? A-t-il donné à des événemens, par eux-mêmes évidemment singuliers, une signification par trop arbitraire, et résolu dans le sens d'un scrupule excessif une difficulté d'ailleurs si douloureuse? Pour moi, qui fus un témoin troublé de cette

aventure, j'ai traversé à l'égard de mon ami et du parti où il s'est rangé deux états successifs et bien différens. A l'époque où les événemens dont je vais faire le récit se déroulaient, j'avais adopté comme un indiscutable axiome qu'il n'y a pas dans la nature trace de volonté particulière. Je ne croyais donc en aucune manière à cette logique secrète du sort que les chrétiens appellent la Providence et que les positivistes expriment par la formule, non moins obscure, de justice immanente. La tragédie où mon ami crut voir une révélation d'une force vengeresse, toujours prête à atteindre le criminel dans les conséquences imprévues de son crime, m'apparut comme un des innombrables jeux du hasard. Aujourd'hui l'expérience m'a trop souvent montré combien est exact le « Tout se paie, » de Napoléon à Sainte-Hélène, par quels détours le châtiment rejoint et poursuit la faute, et que le hasard n'est le plus souvent qu'une forme inattendue de l'expiation. J'incline donc à croire avec Eugène Corbières, — c'était le nom de mon camarade, — que le drame à qui ces trop longues réflexions servent de prologue, fut véritablement une de ces échéances auxquelles croyait l'Empereur. Celle-ci fut humble et secrète. Il en est d'éclatantes et de retentissantes, mais peut-être l'esprit d'équité qui gouverne les choses humaines apparaît-il comme plus redoutable dans ses plus obscures exécutions.

J'ai dit que Corbières était mon camarade. Nous nous étions connus au lycée Louis-le-Grand, dont il suivait les cours en qualité d'externe, tandis que j'étais, moi, externe aussi, mais élève d'une institution fermée. Dans ces vastes fournées scolaires que l'on appelait des classes, une telle connaissance n'était qu'un prétexte au tutoiement. Nous avions, Eugène et moi, écouté les mêmes professeurs, appris les mêmes leçons, mis en vers latins les mêmes matières, plusieurs années durant, sans nous être parlé que pour nous dire : bonjour, bonsoir. Nous fîmes la découverte l'un de l'autre, comme il arrive souvent à des condisciples de collège, après le collège, et quand nous nous trouvions tous deux engagés sur des chemins bien opposés. Mais justement nous apportions à des travaux d'ordres différens jusqu'à en être contradictoires, ce même souci des problèmes de notre temps, ce même besoin de mettre en accord le déterminisme intellectuel et l'action civique, où je crois discerner la marque particulière de notre génération. C'était au printemps de 1873 qu'eut lieu ce renou-

veau de camaraderie, et à la suite d'une rencontre qu'il me faut bien, celle-là, uniquement attribuer au hasard. Je m'en rappelle les moindres circonstances avec une précision extrême : je sortais d'un café, maintenant disparu, qui faisait l'angle de la rue de Vaugirard, en face du Luxembourg et de l'Odéon. Là se réunissait alors un petit cercle de jeunes écrivains aujourd'hui dispersés, qui avaient la fantaisie de s'appeler eux-mêmes les « vivans ! » Je croyais faire acte d'homme de lettres, en perdant plusieurs heures par jour dans la spirituelle, mais paradoxale société de ces aimables compagnons, qui laissaient insatisfaite la partie la plus intime de mon intelligence. Ils étaient tous uniquement des artistes littéraires, — quelques-uns déjà supérieurs, — et moi, j'étais, dès lors, beaucoup plus préoccupé d'analyse que de style, et de psychologie que d'esthétique. Je les quittais toujours mécontent de moi-même, d'abord parce qu'avec eux j'avais causé au lieu de travailler, et aussi parce que la sensation de leur personnalité trop contraire me faisait douter de la mienne. Je me revois, cet après-midi-là, vers les trois heures, franchissant la grille du jardin et marchant, le long de l'allée, en proie à cette mélancolie de la solitude spirituelle, si intense chez les êtres jeunes, et je revois Corbières, venant en sens inverse, et m'abordant avec un de ces sourires de sympathie qui, entre anciens copains, s'adressent bien moins à l'individu qu'à ce passé commun dont on éprouve déjà un peu de regret. Là-dessus, nous commençons de nous questionner l'un l'autre, en faisant quelques pas ensemble. J'apprends à Corbières que je m'occupe de littérature. Il m'apprend qu'il s'occupe de médecine, et je l'entends, au cours de cet entretien, qui aurait dû être tout superficiel, m'expliquer ce choix de carrière par des motifs d'un ordre si spécial, si analogue à mon tour d'esprit habituel que, du coup, j'étais son ami. A l'âge que nous avons l'un et l'autre, certaines ressemblances dans la manière de sentir équivalent à des années d'intimité :

— Mon père et ma mère, disait-il, désiraient qu'après mon volontariat je fisse mon droit. Mon père a été trente ans de sa vie huissier au ministère de l'Intérieur. Il s'est retiré depuis l'année dernière. Il a le culte de l'administration. Il me voyait d'avance préfet ! Je serais rentré ainsi dans son type social. — Heureusement il est si bon pour moi. Ma mère aussi ! Pourvu que je ne les quitte point, ils sont contents. Quand je leur ai déclaré que je voulais faire ma médecine, ils ont bien été un peu étonnés, mais

ils ont consenti. Je leur ai donné comme raison qu'avec l'instabilité politique actuelle, les fonctions d'État n'offraient plus les mêmes garanties que sous l'Empire. Je ne leur ai pas dit ma vraie raison. Les braves gens n'ont pas d'autre philosophie que celle du cœur, ils n'auraient pas compris mon point de vue. Toi, tu le comprendras... Ce qui m'a décidé à prendre cette voie, cela peut te sembler singulier, c'est le besoin de certitude. Mon goût personnel m'eût entraîné vers des études plus abstraites. Je serais entré à l'École normale, pour m'occuper de métaphysique, si je n'avais pas lu Kant et aussi l'*Intelligence* de Taine. Il m'a paru que l'objet dans les sciences philosophiques est par trop douteux. Mon esprit à moi a comme faim et soif de quelque chose de positif, d'indiscutable. Les sciences naturelles donnent cela. Je me suis donc tourné de leur côté. Puis j'ai réfléchi. Je ne sais pas où tu en es de tes convictions morales. Moi, je m'en tiens à l'agnosticisme absolu. Je considère que nous ne pouvons pas savoir d'une science certaine s'il y a un Dieu, pour prendre la formule la plus simple, ou, s'il n'y en a pas, s'il y a un bien ou un mal, ou s'il n'y en a pas, — un mérite ou un démérite, ou non, — une autre vie, ou non... Il faut agir cependant. Moi, du moins, je sens une nécessité d'agir, surtout depuis que j'ai vu la guerre... J'ai l'impression que j'aurais, dans une tempête, sur un bateau en danger. C'est une honte de ne pas prendre part à la manœuvre, le pouvant. Je me suis rappelé le raisonnement de Pascal, tu te souviens, celui du pari? Je me suis dit : quelle est, parmi les sciences naturelles, la branche qui se prête à une application pratique telle que cette application soit acceptable dans toutes les hypothèses? Il m'a semblé que la médecine, comprise d'une façon un peu haute, répondait à ce programme. Examine, en effet, l'une et l'autre solutions. Suppose démontrées toutes les théories spiritualistes, va plus loin, toutes les théories chrétiennes. Quel est le devoir? Soulager l'être qui souffre. Le médecin le fait. Suppose démontrées toutes les théories contraires. A quoi se réduit la morale? A un instinct qu'il faut constater et satisfaire comme tous les instincts, et qui consiste dans un besoin de nous associer à autrui, d'aider nos semblables et d'en être aidé, en face de la nature hostile. Qui accomplit cette tâche mieux que le médecin? Il est l'altruiste par excellence. Il a raison, quel que soit le postulat métaphysique auquel nous nous rangions. Et c'est si vrai que depuis le jour où j'ai pris ma première inscription et

passé le seuil de l'hôpital, j'ai éprouvé une espèce de calme que je ne me connaissais pas. J'ai eu l'évidence qu'intellectuellement et moralement j'avais, comment te dire? les pieds par terre, que je marchais sur du solide... Enfin, je n'ai plus douté...

Que Corbières était frappant à contempler, tandis qu'il me parlait ainsi! La flamme de la pensée transfigurait son visage irrégulier et plutôt laid. Ce fils d'un petit employé de ministère trahissait, par la construction de tout son corps, cette hérédité mi-paysanne, mi-citadine, qui n'a ni l'intégrité de la force rustique ni l'affinement de la vraie bourgeoisie. Il avait de gros os et peu de muscles, des traits épais et le sang pauvre. La beauté des yeux et de la bouche corrigeait cet air de chétiveté. C'était une bouche d'une bonté charmante, qui souriait avec une libre ingénuité, et c'étaient des yeux bleus d'une loyauté telle qu'il semblait impossible que l'homme qui regardait de ce regard pût jamais mentir. Avec cela, une voix prenante, dans laquelle frémissait l'ardeur de la conviction intime. En faut-il davantage pour expliquer l'impression profonde que me produisit ce discours, du texte duquel je suis bien sûr? Je le transcrivis le soir même sur mon journal de cette époque, avec beaucoup d'autres détails inutiles à rapporter, où je retrouve la preuve du coup de foudre d'enthousiasme que je reçus là, sous les arbres verdissants du vieux jardin. J'imagine, j'espère, qu'aujourd'hui, comme alors, ces paisibles allées, au bord desquelles se dressent les statues des reines et les bustes des poètes, servent de théâtre à des conversations entre jeunes gens du ton exalté de celle dont j'évoque le souvenir lointain. Des heures pareilles sont tout ce que je regrette de ma jeunesse, et aussi la naïve plasticité d'âme, qui permet les nobles engouemens comme celui qui me fit, cet après-midi même, abandonner tous mes projets, pour accompagner Eugène jusque chez lui. Nous n'y fûmes pas plus tôt arrivés qu'il me proposa de me reconduire à son tour. Il était nuit close quand nous nous quittâmes, après avoir touché, durant cette interminable causerie, à tous les objets de la pensée humaine, et pris rendez-vous pour le lendemain matin. Je devais accompagner mon camarade à la Pitié, dont il suivait la clinique :

— Je crois, lui dis-je, en lui serrant la main, que je vais faire comme toi et me mettre à la médecine...

Je ne me suis pas mis à la médecine, et cette soudaine résolu-

tion d'imiter Corbières se réduisit à quelques séances d'hôpital qui eurent du moins ce bon effet de me placer en présence d'un peu de réalité. C'était le contact dont j'avais le plus besoin. Mon erreur, qui fut celle de tant d'autres jeunes gens égarés par une précoce ambition d'écrire, consistait à faire de la littérature un but, au lieu qu'elle n'est qu'un résultat. Je voulais composer des romans, et je n'avais rien observé; des vers, et je n'avais rien senti. Le grand service à me rendre était de me tirer du milieu tout artificiel, tout livresque, où je m'étiolais, pour me montrer de l'humanité simple et besogneuse, de la vie humble et terre à terre, mais vraie. Ce service, Eugène me le rendit deux fois, et sans s'en douter : par ces salutaires visites à la Pitié, d'abord; et puis, en me faisant pénétrer dans l'intérieur de sa famille, cet original et mystérieux intérieur dont je ne perçus longtems que le pittoresque. Le mystère ne m'est apparu qu'après.

Les vieux Corbières habitaient avec leur fils, au second étage d'une très vieille maison d'une très vieille rue du quartier du Panthéon. Cette rue, qui s'appelait jadis rue du Puits-qui-parle, n'a de moderne, — et quelle modernité, — que son nom plus récent de rue Amyot. Rien ne semble y avoir bougé depuis l'époque reculée où florissaient le collège des Écossais et celui des Irlandais, tout voisins, et dont l'inscription frontale existe encore. Quand j'y vais parfois en pèlerinage, je la retrouve telle qu'elle était voici vingt-cinq ans. Le pavé inégal où les fiacres se hasardent rarement, s'encadre toujours d'une verdure provinciale. Des branches d'arbre y dépassent toujours des murs de jardins, et les concierges y tiennent toujours sur le trottoir, avec les locataires des rez-de-chaussée, leurs longues séances de travail et de bavardage en plein air, tandis que les enfans y jouent aux billes et au *diable*, sans avoir à trop redouter les brusques passages de voitures. Les maisons inégales, de dates et de styles différens, rappellent que le quartier a poussé comme une création naturelle, lentement, bonnement, au gré des besoins, et non par un de ces à-coups de l'édilité qui impriment sur le Paris nouveau un sceau d'universelle monotonie. Aucun cadre ne convenait mieux à la physiologie immobile, et comme figée, des parens de mon camarade. L'huissier retraité qui venait lui-même ouvrir la porte au coup de sonnette du visiteur, était un homme de cinquante-huit ans, très droit et très maigre, avec un visage indéchiffrable qui n'avait

d'expressif que les yeux, — bleus comme les yeux de son fils, mais d'un éclat singulier où je discerne à distance la fièvre secrète d'un constant remords. A cette époque, j'y voulais voir seulement l'ardeur d'une idolâtrie paternelle dont je n'ai pas rencontré de second exemple. Ce bonhomme dont la vie s'était consumée au coin d'une cheminée chauffée aux frais des contribuables, dans une antichambre de la place Beauvau, à faire patienter des solliciteurs, semblait avoir concentré dans son garçon toute la revanche d'une misérable existence. A en juger par la modestie de l'appartement, la simplicité des meubles, la tenue du père et de la mère, les ressources du ménage devaient être bien exigües. Pourtant jamais aucun livre n'avait été refusé à Eugène pour ses études, et jamais l'ex-huissier n'admit que l'étudiant en médecine divertit de ses travaux une seule heure pour donner une leçon, collaborer à quelque petit journal, enfin gagner de l'argent. L'intensité de son affection lui faisait deviner que, pour un futur savant, les années de jeunesse comptent triple, et que l'entier loisir durant cette période est le plus précieux des biens.

— J'ai dit à Eugène, répétait-il souvent, ne pense pas à nous. Notre bonheur, c'est d'être avec toi... Je ne serais pas Picard si je n'affendais pas avec mon *fieu*... Il avait gardé de son origine, — il était de Péronne, — de ces mots patois qu'il aimait à prononcer en jouant au rustaud. Il faut qu'il soit un homme célèbre, concluait-il, et il le sera... Je l'ai toujours pensé depuis le collègue, monsieur... Voyez ses prix. Il y a quatre-vingt-sept volumes !...

Et de sa main, toute calleuse à force d'humbles services, le père me montrait les dos d'une suite de livres rangés sur les rayons d'une bibliothèque d'acajou vitrée et fermée à clef. Toute l'histoire de sa passion pour son fils tenait dans ces pauvres bouquins de collègue qu'il appelait quelquefois, — ô naïveté, — « ses titres de noblesse. » Vous devinez l'histoire d'ici : l'enfant va à l'école chez les Frères du quartier. Il est intelligent. Il apprend vite. « C'est dommage de ne pas le pousser plus loin, » dit le supérieur. Le père et la mère se consultent : « Bah ! on rognera sur le tabac, sur le sucre. On se passera de femme de ménage. » L'enfant est envoyé au lycée voisin. Il réussit. On voulait d'abord le retirer après la quatrième et l'examen de grammaire. Les succès au concours arrivent. On ira jusqu'au baccalauréat. Le reste suit. D'ailleurs les habitudes de la plus sévère économie se reconnais-

saient à vingt signes dans la maison Corbières. Bien entendu c'était le vieil homme qui se chargeait du gros ouvrage : frotter le carreau, cirer les meubles, fendre le bois, vider les eaux, jusqu'à faire les lits. Il s'était évidemment retiré du ministère pour que son fils fût mieux servi. Son rouge visage, un peu congestionné, avait une peau comme gaufrée de rides, dont toutes disaient l'endurance, l'entêtement d'une rude et solide race. Une méticuleuse propreté, — encore un trait de son pays voisin des Flandres, — régnait dans les six pièces qui constituaient tout l'appartement. Comptez : une cuisine, une entrée, une chambre à coucher pour le père et la mère, une salle à manger, un salon devenu bien vite le cabinet de travail d'Eugène, la chambre à coucher de celui-ci. L'étudiant se trouvait de la sorte occuper plus d'un tiers du modeste local, et, bien entendu, la partie la plus vaste, la plus aérée, celle dont les fenêtres donnaient sur des jardins. C'était aussi la seule qui fût meublée presque élégamment. Mon camarade acceptait cette gênerie un peu, il faut le dire, avec l'égoïsme trop naturel aux grands travailleurs, beaucoup avec l'idée que son avenir préparait aux sacrifices actuels de ses parents une ample compensation. Que de fois je l'ai entendu, quand je voulais l'entraîner à quelque partie de théâtre ou à une promenade, qui me répondait :

— Je ne peux pas. Il faut penser à mes vieux...

Je savais bien que « ses vieux, » comme il les appelait avec une tendre familiarité, n'auraient jamais trouvé un mot de blâme à prononcer contre lui, de quelque façon qu'il eût employé son après-midi ou sa soirée. Non. Ce qu'il signifiait par là, c'était son passionné souci de mériter cet admirable dévouement. Il s'y appliquait d'autant plus qu'il croyait deviner en eux une étrange facilité à souffrir. Et c'était bien vrai que ce ménage de si braves gens ne respirait pas l'allégresse dont ce dévouement prolongé tant d'années durant les rendait dignes. Sur le front rouge du père, où les veines en saillie marquaient aux tempes la forte poussée du sang, il semblait que l'on vit peser une préoccupation constante. Appréhendait-il de mourir avant d'avoir achevé son œuvre, sans avoir vu son fils agrégé, professeur à la faculté, membre de l'Académie ? Toutes ses économies avaient-elles été dépensées à cette longue et coûteuse éducation, et sa maigre retraite d'ancien employé, toujours à la veille de disparaître avec lui, constituait-elle le plus clair de l'avoir actuel ? Était-il simplement un homme d'humeur volontiers chagrine, qu'attristait la santé incertaine de

sa femme? Telles étaient les questions que le fils se posait sans doute, comme je me les posais moi-même chaque fois que j'avais constaté sur le visage de M. Corbières, au cours d'une de mes visites, quelque trace de cet obscur assombrissement. Pour M^{me} Corbières, la réponse était simple. Du moins, elle me paraissait simple. Eugène m'avait lui-même trop souvent parlé de ses craintes sur l'avenir pathologique de sa mère. Il croyait diagnostiquer en elle la menace d'une maladie du foie. C'était une femme courte, trapue, qui avait dû, à vingt ans, être belle de cette beauté du midi montagnard, à la fois leste et râblée, où il y a tant de vitalité comme ramassée, comme pressée sous une petite enveloppe. Elle était de La Roquebressane, un village du Var, juché sur les contreforts des Maures, entre Brignoles et Toulon. Elle gardait de sa Provence de jolis pieds et de jolies mains, — de vrais pieds de mule, fins et droit-posés, capables de gravir à cinquante ans passés et très passés, sans un trébuchement, les escarpemens des pentes natales, — des mains agiles et maigres de cueilleuse d'olives, et quelle flamme noire dans ses prunelles! Elles brûlaient littéralement dans un visage creusé et jauni, comme pétri de bile. Quoique cette femme m'accueillît toujours avec une extrême gracieuseté de manières, pourquoi ne me sentais-je jamais en sûreté vis-à-vis d'elle? Il y avait, dans tout son être, un je ne sais quoi de farouche et comme de défiant que la présence même de son fils n'apaisait pas, n'adoucisait pas entièrement.

— C'est une âme inquiète, me disait d'elle celui-ci, quand je lui en demandais des nouvelles. Si j'étais croyant, voilà qui me ferait douter de la justice de Dieu. Tu connais ma mère. Tu la vois vivre. Depuis ma plus lointaine enfance, je me souviens d'elle comme d'une personne qui n'a respiré que pour les autres, pour nous deux, mon père et moi. Entre le marché, sa cuisine, notre linge, des raccommodages d'habits, sa vie se sera dépensée aux plus humbles besognes de la plus humble servante, et elle était née une demoiselle, et elle avait reçu de l'éducation!... Si quelqu'un méritait d'avoir la paix du cœur, c'est bien elle, et elle ne l'a pas... Elle est pieuse, dévote même, et sa religion ne lui sert qu'à se ronger de scrupules... Faible comme elle est, j'ai peur de la voir tomber malade à chaque Carême, et il n'y a pas moyen d'empêcher son excès d'austérité. J'aurais voulu parler à son confesseur, mais je ne sais pas chez qui elle va. Elle est très secrète sur certains points, notamment sur celui-là, et quand

on essaie de l'interroger, même moi, on sent qu'on lui fait mal... On parle de bonne conscience. C'est d'un bon estomac et d'un bon foie que l'on devrait parler. A chaque période digestive, le foie se remplit de sang. Que, par un accident quelconque, ce sang charrié par la veine porte se charge de principes irritans pour les cellules hépatiques, et tout l'être moral est empoisonné physiquement...

— Mais n'a-t-on pas vu aussi, lui répondais-je, des cas où le chagrin tue, et par conséquent où l'être physique est empoisonné moralement?...

— C'est exact, concluait-il, et cela prouve que nous ne comprenons rien à rien... Pourtant si. Je comprends que le jour où ma brave femme de mère me verra agrégé, ce succès lui fera plus de bien que toutes les eaux de Carlsbad ou de Marienbad... Aussi je te quitte pour aller travailler...

II

Je me suis attardé à ces souvenirs, dont je pourrais multiplier les détails. Il s'y ramasse pour moi des impressions de plusieurs années, — années qui vont du printemps de 1873, où je renouvelai avec Eugène Corbières la camaraderie ébauchée au collège, jusqu'à l'hiver de 1882, où se déroulèrent les événemens auxquels j'arrive et qui font la vraie matière de ce récit; — incohérentes années pour moi qui les employai, comme la plupart des apprentis-écrivains, à toutes sortes d'essais avortés, d'expériences mal conduites et plus ou moins dangereuses pour l'avenir de ma pensée; — fécondes et méthodiques années pour mon ami, qui avait, lui, trouvé son chemin aussitôt. Je le vis successivement externe, puis interne d'hôpital, et remportant la médaille d'or, puis docteur, et il approchait d'un pas sûr vers cette place de médecin des hôpitaux et ce titre d'agrégation qu'il s'était fixés comme buts. La divergence de nos directions avait été trop forte pour nous faciliter, tout le long de cette période, les rapports quotidiens. Nous n'avions donc eu, pendant ces neuf ans, qu'une de ces intimités à intermittence qui ne permettent pas de remarquer certains imperceptibles changemens dans la vie de famille de ceux que nous fréquentons ainsi, de distance à distance. A chacune de mes visites à la rue Amyot, j'avais toujours trouvé l'intérieur des Corbières pareil à lui-même : l'ex-huissier du minis-

lère un peu plus rouge de teint, un peu moins alerte ; la mère un peu plus plombée, un peu plus tassée. Mais rien n'avait changé dans leurs habitudes. Quand j'arrivais, c'était toujours le père Corbières qui venait à mon coup de sonnette, en bras de chemise le plus souvent, un bâton à frotter à la main, ou bien quelque brosse, ou bien un torchon de lampe, et, par la porte entr'ouverte de la cuisine, j'apercevais la mère Corbières devant son fourneau, mijotant quelque friandise pour le repas du soir du patient ouvrier de science que je trouvais, lui, à sa table, au milieu de ses papiers et de ses livres, en train de rédiger les « observations » de la veille ou du matin. Quoiqu'il commençât d'être appelé par ses maîtres à de fructueuses consultations, et qu'il collaborât à quelques revues spéciales où il devait être convenablement payé, à peine si « les vieux » toléraient l'intrusion dans leur ménage d'une femme de charge, à sept sous de l'heure, et qui venait seulement une partie de la matinée.

— Je n'insiste pas davantage, me disait Corbières, en m'expliquant cette situation : A la première maladie de l'un ou de l'autre, je leur imposerai une vraie domestique. D'ici là, j'ai peur, en dérangeant leur train de vie, même un peu, de déranger leur santé. Ma mère surtout ne supporterait pas d'être contrariée. Tu sais mes anciennes craintes sur elle... Je vois qu'elle se ronge toujours, et à propos de tout. Mon père en ressent le contre-coup. Ils trouvent le moyen de n'être pas heureux, de si braves cœurs ! Décidément, non, il n'y a pas de Providence...

Au commencement de cette année 1882, la situation s'était pourtant modifiée. Eugène avait manifesté le désir de quitter la rue Amyot, en prétextant la nécessité de s'établir. Ce fut le premier heurt sérieux entre le fils et ses parents. Après avoir approuvé sa résolution, l'avoir aidé dans sa recherche d'un nouveau gîte, avoir présidé à son emménagement, le père et la mère déclarèrent tout d'un coup qu'il leur était trop pénible de renoncer au logis qu'ils occupaient depuis trente ans déjà, et leur résolution fut invincible. A la clarté des faits que j'ai connus plus tard, je comprends que cette volonté des vieux Corbières enfermaît une idée d'expiation suggérée par la femme. Dans l'ignorance de la faute dont la secrète honte dévorait ce ménage, en apparence irréprochable, comment expliquer cet entêtement, sinon par de la manie ? Le médecin n'y manquait pas. Mais déjà le

soupçon que l'état moral de ses parens cachait un mystère se levait en lui, vaguement. Il sentait chez eux un parti pris de ne point s'associer au bien-être qu'allait comporter sa situation. Sans presque d'efforts et sans qu'il interrompit les travaux préparatoires à ses examens, l'année précédente s'était chiffrée pour lui par un revenu de plus de dix mille francs, une somme énorme pour des habitudes comme les siennes et celles de ses parens. Il vint me voir, je m'en souviens, au sortir de la scène dernière où il avait vainement essayé de les fléchir, et il conclut, après m'avoir raconté son entretien avec eux, sa pressante insistence et leur refus de plus en plus affirmé :

— Il y a de la *phobie* dans leur cas, c'est indiscutable. Mais j'y vois aussi, de la part de ma mère, une idée religieuse. C'est sa façon de porter le cilice que de vivre dans cette humilité. Elle me donne l'impression qu'elle veut se punir. Se punir? Pauvre sainte femme! Sans doute de trop m'aimer, d'être trop fière de moi... Ce qui m'étonne, c'est qu'elle fasse partager sa façon de voir à mon père... Lui n'est pas dévot. C'est tout juste s'il va à la messe maintenant, et quand j'étais petit garçon, il n'y allait jamais. Quels argumens lui donne-t-elle bien pour le convaincre? Et il prend de l'âge, et il aurait besoin de se reposer, d'être mieux nourri, mieux logé, d'être servi... Et pas moyen d'avoir raison de ces vieilles têtes. C'est incompréhensible.

C'était incompréhensible en effet, mais pourquoi cette excentricité de l'huissier retraité et de sa femme ne m'étonna-t-elle pas outre mesure? Y a-t-il dans cet ensemble d'impressions mal définies que nous donne la personnalité d'autrui, une logique cachée et dont l'intuition non formulée dépasse notre propre conscience? J'aurais été incapable de dire pourquoi cette attitude des parens d'Eugène se raccordait à l'image que je me faisais d'eux, tout au fond de moi-même. Et pourtant, quel paradoxe invraisemblable que cet effacement subit d'un père et d'une mère qui n'ont vécu que pour leur fils, devant le succès de ce fils, — que ce renoncement à la joie quotidienne de partager son triomphe : leur œuvre! Je les avais vus, dix années durant, ne respirer, ne vivre que pour assurer à leur enfant le loisir de suivre sa carrière, de préparer ses examens, de devenir le médecin considérable qu'il allait être, qu'il était, et ils refusaient de se mêler à cette réalisation du passionné désir de toute leur existence! S'étaient-ils

jugés trop humbles d'extraction, trop frustes de manières? Prévoyaient-ils que leur fils se marierait dans un monde supérieur à eux, et s'écartaient-ils déjà, par un suprême sacrifice? Toutes ces hypothèses étaient acceptables, d'autres non. La seule à laquelle je n'eusse pas pensé était que ces gens eussent commis une action qu'ils ne pouvaient pas se pardonner. Comment imaginer que le regret de cette action pesât sur toute leur fin de vieillesse, d'une pesée d'autant plus lourde, et sur ce point Eugène ne se trompait pas, que M^{me} Corbières, avec sa dévotion à demi italienne, s'épouvantait et épouvantait son mari à l'idée de la mort prochaine et de l'enfer certain? Et vraiment, lorsque je songe à la suite d'accidens si simples qui dévoilèrent au fils cet abîme de misère, je le répète, je ne peux m'empêcher d'y retrouver, moi aussi, ce châtiement que la croyante redoutait, et je pense à l'étrange dicton où les Italiens justement, ces cousins germains des Provençaux, ont résumé, avec leur vive imagination, ce retour de la faute sur celui qui l'a commise : *la saetta gira, gira*, — disent-ils, la flèche tourne, tourne, — *torna adosso a chi la tira*, et elle retombe sur qui la tire.

Il y avait un mois peut-être qu'Eugène avait déploré, dans les termes que j'ai rapportés, l'obstination de ses parens à ne pas vivre avec lui. Je ne l'avais plus revu depuis lors, et je ne m'en étais pas trop étonné, sachant les exigences de son travail. Je ne me doutais pas que, pendant ces quatre semaines, sa pensée était occupée de tout autre chose que des maladies de la dénutrition, — l'objet favori de ses études ; — et qu'il inaugurerait, presque malgré lui, une enquête dont la poursuite l'eût fait reculer peut-être, s'il en eût deviné l'aboutissement. Mais non ! C'était une de ces intelligences viriles, — on les compte, même dans sa profession, — pour lesquelles aucun sentiment ne prévaut contre le courageux désir de vivre dans la vérité, si dure soit-elle. Je le revois encore, au terme de ces quatre semaines, entrant chez moi, un peu avant onze heures. C'était un moment assez incommode pour lui à cause de ses travaux, et qui seul indiquait une circonstance exceptionnelle. L'expression de son visage l'indiquait davantage encore ; une évidente contrainte crispait ses traits, et dans ses yeux, si transparents d'habitude, si pleins de la belle ardeur claire de l'étude, je lisais comme une angoisse implorante, celle d'un homme sur le point de hasarder auprès d'un autre une démarche qu'il voudrait ne pas même voir discutée. Il n'y mit d'ailleurs aucune diplo-

matie, et ce fut avec une décision toute chirurgicale qu'il m'aborda :

— J'ai un service très délicat à te demander. Je commence par te déclarer que, si tu ne juges pas à propos de me le rendre, je n'en serai pas offensé. Je te prie seulement de réfléchir avant de me répondre non...

— Je te promets de faire tout ce que je pourrai pour te répondre oui, fis-je, sur le même ton sérieux qu'il venait de prendre pour me parler. Sachant son aversion pour tout étalage, une telle entrée en matière annonçait chez lui une décision raisonnée, et je l'estimais trop pour ne pas me placer aussitôt au diapason de gravité qui était le sien.

— Merci, reprit-il, en me serrant la main. Puis, sans autre préambule : Je t'ai raconté avec quelle étrange obstination mes parens ont définitivement refusé d'habiter avec moi ; je t'ai dit aussi que ce refus n'était qu'une conséquence d'un parti pris général, celui de ne rien changer à leur train de vie, alors qu'ils le peuvent et qu'ils le doivent. C'est comme s'ils craignaient, en participant à ma vie, de participer à une fortune mal gagnée, et cependant tout ce que j'ai, tout ce que j'aurai au monde, c'est le résultat de mon travail et du leur. C'est eux qui m'ont fait ce que je suis, par leurs sacrifices. Tu en es témoin : si j'ai eu mon temps à moi, tout mon temps, si je n'ai subi aucun esclavage de métier, eux seuls l'ont permis, en se dévouant à moi, d'un dévouement qui est allé du petit au grand, toutes les heures, pendant des années. Et je ne l'acceptais, moi, ce dévouement, qu'avec l'espoir, avec la certitude de dorloter leur vieillesse. Et ils me la déniaient, cette pauvre joie, dont l'attente me justifiait, vis-à-vis de moi-même, de tant accepter d'eux...

— Ne te laisse pas aller à ce sentiment, interrompis-je, il n'est digne ni de toi, ni d'eux. Il y a des cœurs envers qui c'est être ingrat que de vouloir être reconnaissant. On doit recevoir ce qu'ils vous donnent comme ils vous le donnent, sans compter... On les paie en les aimant...

— C'est parce que je les aime, reprit-il, et parce que je sais combien ils m'aiment, que leur attitude vis-à-vis de moi me tourmente. Tu te souviens que j'ai cru à quelque *phobie*. Le mot t'avait même amusé. J'ai pensé que ma mère surtout, dont je sais le catholicisme tout méridional, pouvait être dominée par quelque hantise de scrupule... Bref, depuis que je ne t'ai vu, il y a un mois, j'ai renoncé à discuter avec eux cette question qui devrait

être si simple, n'est-ce pas? Je me suis installé rue d'Assas, dans mon nouvel appartement, en leur gardant la chambre que je leur avais préparée... Et, malgré moi, je me suis mis à les regarder. Le mot peut te paraître étonnant, puisque je ne les ai jamais quittés. C'est ainsi pourtant. Sauf à l'époque où j'avais craint, pour ma mère, un commencement d'hépatite, je ne leur avais jamais appliqué cette espèce d'acuité d'observation qui se développe en nous par notre métier. Ce fut comme si le fils s'abolissait en moi tout d'un coup pour céder la place au clinicien... Il m'est très difficile de t'expliquer un état qui n'a sans doute pas d'analogie. Je vais te le faire comprendre pourtant : si la faculté professionnelle n'était pas à de certains momens comme endormie chez nous, aucun médecin ne serait jamais amoureux, et si, d'autre part, cette faculté une fois éveillée ne dominait pas tout l'homme, aucune jolie cliente ne serait en sûreté auprès d'un médecin. Je ne connais pas d'exemple qui montre mieux de quel dédoublement notre éducation technique nous rend capables... Je constatai donc, au cours de cette espèce de crise d'analyse, que mon père et ma mère étaient plus touchés que je ne l'avais remarqué jusqu'ici, et chacun dans la donnée de son tempérament. Lui est en train de faire du mal de Bright, elle de faire de la maladie de foie. Mais passons. Je t'épargne le détail d'une enquête dont le seul intérêt pour ce que j'ai à te demander est dans le résultat : j'en arrivai à la conclusion qu'il y avait dans leur existence un principe de souci caché, et que je n'avais jamais soupçonné...

— Un souci dont tu ne sois pas l'objet? interrompis-je; moi aussi je les ai regardés, tes pauvres parens. Ce n'est pas possible...

— Mais écoute donc, reprit-il avec impatience. Il y a huit jours, au sortir de l'hôpital, — je fais un intérim à l'Hôtel-Dieu, — ces idées m'obsédaient plus encore que d'habitude. Il faut te dire que j'avais laissé maman la veille avec une mine inquiétante. La visite des malades avait été plus courte que je ne pensais. Je calcule que j'ai le temps, avant l'école pratique où j'avais rendez-vous, de passer rue Amyot prendre des nouvelles. J'arrive. Je monte les trois étages, et, sur le palier, comme j'allais sonner deux coups, — c'est depuis vingt ans ma manière d'annoncer ma rentrée, — j'entends des éclats de voix qui viennent de l'intérieur, comme si l'on se disputait derrière la porte. Impossible de distinguer les mots, mais je reconnais une des voix, celle de mon

père. L'autre, non. Une minute je tendis l'oreille, sans rien saisir que des bribes de phrases, entre autres cette exclamation poussée par mon père, à deux reprises : « Mais c'est une honte, c'est une honte!... » Tout d'un coup, la pensée que, si la porte s'ouvrait, je serais surpris par lui ou par ma mère à jouer le rôle d'espion, me fit prendre la poignée de la sonnette. Au double tintement qui révélait ma présence, les voix se turent. Le pas de mon père s'approcha. J'étais dans un de ces momens où la machine nerveuse est si tendue qu'elle enregistre les plus petits signes. Rien qu'au craquement du parquet sous son pied, j'aurais deviné que mon père tremblait. Je l'aurais deviné aussi, à la manière dont il fit jouer la serrure, en s'y reprenant à trois fois. Il était si déconcerté qu'à peine trouva-t-il les mots pour répondre à ma question : « Tu étais avec quelqu'un? Je te dérange? » — « Pas du tout, » fit-il, et il continua : « La maman n'est pas là. Mais si tu veux attendre une minute, je finis et je suis à toi. » Il ne voulait pas que je visse la personne avec laquelle il venait d'avoir cet entretien violent. Cette personne, au contraire, désirait sans doute me voir, car, à l'instant où mon père m'introduisait dans la salle à manger, la porte de la cuisine où il avait poussé son visiteur s'ouvrit toute grande. La même voix que j'avais entendue quereller mon père dit : « Monsieur Corbières, je ne veux pas vous importuner. Je reviendrai pour la petite chose; » et en même temps je vis apparaître un homme, de notre âge peut-être, avec des traits assez fins, dans un masque horriblement dégradé. Des épaules pointues. Un corps décharné qu'habillaient des vêtemens ignobles. Tu les connais ces haillons du « tapeur » professionnel, sur qui finissent nos vieilles redingotes, nos vieux pantalons et nos vieux chapeaux devenus d'innombrables loques. Celui-là puait l'alcool et la pipe, et il avait, dans ses yeux aux paupières rougies, ce regard d'hébétude et d'insolence que j'ai si souvent vu aux gens de son espèce. Cela fait un mélange d'orgueil et d'abrutissement qui annonce la paralysie générale toute prochaine. Il me dévisagea, en répétant : « Je reviendrai, » et sortit en traînant sur le parquet, avec une démarche arrogante, ses pieds chaussés de bottines crevées.

— C'est un malheureux à qui ton excellent père fait la charité, voilà tout, lui répondis-je. Il serait plus prudent de ne pas recevoir seul de pareils personnages, c'est vrai. Mais ces mendiants parisiens sont organisés en *camorra*, comme ceux de Naples.

Ils se renseignent les uns les autres, et celui-là sait que M. Corbières n'est pas très riche, sois-en sûr...

— Oui, reprit Eugène. C'est un mendiant, cela ne fait pas de doute. Mais ce n'est pas seulement un mendiant...

— Que veux-tu dire?...

— Je veux dire que, dans le timbre de sa voix, tandis que j'écoutais derrière la porte, dans sa façon de s'en aller, dans l'accent de son : « je reviendrai », il y avait comme une menace, presque une autorité... Et si c'était un mendiant ordinaire, mon père aurait-il été troublé de mon arrivée, à ce degré? aurait-il éludé mes questions, une fois seuls? m'aurait-il demandé de ne pas parler de cette rencontre à ma mère?...

— Mais oui, mais oui, répliquai-je. Tout s'explique si tu supposes précisément que c'est quelque mauvais pauvre à qui ta mère, plus sage, ne veut plus faire l'aumône et qui essaie de se faufiler chez vous à son insu, pour arracher une poignée de sous à la pitié de M. Corbières...

— Tu n'as pas vu cet homme et mon père l'un en face de l'autre, répondit Eugène. Moi qui les ai vus, j'ai senti le mystère, aussi nettement que je sens ce feu... Et il étendit sa main vers la flamme qui brillait dans le foyer de la cheminée, souple et claire. Je l'ai tellement senti, continua-t-il, que je me suis laissé entraîner, sous l'influence de cette impression, à un acte incroyable. En arrivant chez mon père, j'avais renvoyé ma voiture, pour faire un peu d'exercice, et marcher jusqu'à l'école. Quand je quittai la rue Amyot le hasard voulut que je prisse la rue de la Vieille-Estrapade, pour obliquer ensuite par la rue Saint-Jacques. Je ne sais si tu te rappelles qu'avant d'arriver à la rue Soufflot, il y a là, sur la main gauche, une espèce de taverne, un débit de liqueurs plutôt, d'un caractère assez étrange, avec tout un décor de tonneaux et de tables en bois brut?... Ce n'est pas le marchand de vin et ce n'est pas le café. Le public qui fréquente là n'est pas non plus celui des cafés ni des marchands de vin. Quelques ouvriers y vont, très peu, mais surtout des bourgeois en train de se déclasser : des pions sans collège, des peintres sans atelier, des publicistes sans journal, des poètes sans éditeur, de futurs avocats sans cause, des carabins sans inscriptions. La boisson favorite du lieu est l'absinthe. Je ne passe jamais devant cet endroit sans y jeter un regard, presque malgré moi. J'y ai quelquefois repêché de vieux camarades d'hôpital... J'y regardai, ce matin-là encore,

et je reconnus, accoudé sur une des tables du fond, avec un verre auprès de lui, rempli de l'affreuse drogue verdâtre et laiteuse, l'énigmatique réfractaire que je venais de rencontrer chez mon père. Comme je restais là immobilisé par la curiosité, il releva la tête et regarda de mon côté. Je reculai, comme un coupable, pris en flagrant délit, et je me cachai derrière l'auvent d'une boutique voisine. Peine perdue ! Il était déjà si complètement ivre qu'il n'était pas capable de se remettre mon visage. Le sien me frappa, cette fois, plus sinistrement que tout à l'heure, à cause du contraste entre la stupeur hagarde de l'intoxication et cette finesse de traits dont je t'ai parlé. Il y a deux types très nets d'alcooliques : le brutal, et, si l'on peut employer un pareil mot pour une pareille abjection, le délicat ; — l'ivrogne qui s'est mis à boire par grossièreté et celui qui se grise cérébralement, par nervosisme dépravé, pour oublier, le plus souvent pour s'oublier. C'est l'ivresse plus particulièrement propre au buveur d'absinthe, celle d'un Musset, d'un Verlaine. C'était celle de mon inconnu. C'est la plus triste. Et je renonce à t'exprimer en effet la mélancolie singulière dont cette tête était empreinte. J'y lisais maintenant, non plus l'insolence, ni l'orgueil, mais une détresse infinie et irrémédiable, celle d'une destinée à jamais manquée. A un moment, il leva son verre et il rit convulsivement à sa pensée, d'une bouche où manquaient toutes les dents de devant. Ce trou noir dans cette face livide et déjetée, auprès de ce poison, de couleur trouble comme du lait d'euphorbe, dans cet antre dont l'âcre relent, — un écœurant arôme d'eau-de-vie au rabais — arrivait jusqu'à moi, c'était un spectacle presque terrible, je te jure. L'ivrogne vida ce verre d'un trait. Ce devait être le quatrième ou le cinquième, car il posa sur la table, pour payer, une pièce blanche dont on ne lui rendit pas la monnaie, et les consommations, dans ce bouge, coûtent trois ou quatre sous. Puis, tout raide et automatique, avec cette allure de somnambule flageolant où se devine la décoordination de la moelle, la fixité du but dans la vacillation du mouvement, il se lève, sort de la boutique, prend le trottoir. Je prends le trottoir derrière lui. Il va, je vais. Nous dépassons la rue des Feuillantines, le Val-de-Grâce, le boulevard de Port-Royal. Il s'arrête enfin, rue du Faubourg-Saint-Jacques, devant la porte d'une de ces maisons à cour intérieure, qui sont de véritables cités de miséreux... Je l'attends... Il ne reparait pas...

— Et alors ? fis-je, comme il hésitait.

— Alors, reprit-il avec le visible embarras d'un homme très scrupuleux à qui des procédés d'inquisition louche répugnent dans toutes les circonstances, je suis entré, j'ai avisé le concierge, je l'ai interrogé, et je sais le nom de l'individu. Il loge bien là et il s'appelle ou se fait appeler Pierre Robert.

— Eh bien ! Il faut aller tout de suite à la Préfecture de police, repris-je, tu seras renseigné, avec ce nom et cette adresse ?

— J'y ai pensé, répondit Eugène, et puis j'y ai renoncé en me tenant un raisonnement très simple : mon père a été au ministère de l'Intérieur. Il sait mieux que personne les procédés à prendre pour se défendre contre un maître-chanteur. S'il ne les a pas pris, c'est qu'il a une raison...

— Mais quelle raison ? insistai-je.

— Ah ! fit-il avec une émotion grandissante, est-ce que je sais?... A force de tourner et de retourner toutes les possibilités dans mon esprit, j'en suis arrivé à m'imaginer que ce garçon était un enfant naturel de ce pauvre père, qu'il l'avait eu avant son mariage, et qu'il le cachait à ma mère... Que celle-ci, sensible comme elle est, soupçonnât la vérité, sans la savoir au juste, et cela expliquait tant de choses?... Cette hypothèse n'eut pas plutôt pointé dans ma pensée qu'elle y fit certitude. Je te dis cela, pour te prouver que j'en suis, vis-à-vis du trouble où je vois mes parens, à l'état morbide... Je ne distingue plus bien le possible du réel ? A partir de ce moment, je commençai de passer et de repasser sans cesse par cette rue du Faubourg-Saint-Jacques, devant cette maison. Elle m'attirait et me faisait peur à la fois. L'idée que cet abominable dégénéré, dont j'avais suivi le pas incertain le long du trottoir de ce populeux quartier, pouvait être mon frère, me donnait un de ces inexprimables frissons qui nous secouent jusqu'à la racine de notre être... Je te passe mes folies, — car c'étaient des folies, je te le répète, — et l'attitude de mon père à mon égard augmentait ce désarroi mental. Nous ne nous sommes pas vus une fois en tête à tête, depuis la scène que j'ai racontée. Il avait éludé mes questions, je te l'ai dit, par des formules comme celle-ci : « c'est quelqu'un qui n'est pas heureux et qui vient me demander de petits services, de temps à autre... » Puis il avait insisté, je te l'ai dit aussi, pour que je n'en parlasse pas à ma mère. Cette supplication du silence, je la retrouvais dans ses yeux à chaque nouvelle visite. C'était de quoi m'enfoncer encore dans mon imagination, jusqu'à

ce qu'en passant de nouveau rue du Faubourg-Saint-Jacques, devant la maison que je t'ai décrite, hier, dans l'après-midi, j'y ai vu entrer ma mère...

— Et tu en conclus? l'interrogeai-je, subissant malgré moi la suggestion de l'enquête passionnée à laquelle il se livrait devant moi.

— Rien, répondit-il, sinon que mon hypothèse est fautive. Du moment que ma mère connaît, elle aussi, ce personnage, il n'est pas ce que j'avais supposé... C'est un raisonnement qui peut sembler spécieux, pour moi il est évident : en me suppliant, comme il a fait, de ne pas parler de cette rencontre chez lui avec ce Robert, mon père n'a rien voulu cacher à ma mère *concernant cet homme*, Il a voulu lui cacher quelque chose *me concernant*. Pourquoi?... Oui, pourquoi?...

Il se taisait, sans que je trouvasse une parole même pour compatir à l'étrange anxiété dont je le voyais saisi. Qu'il y eût quelque chose d'anormal jusqu'au mystère dans l'ensemble des faits auxquels il venait de m'initier, j'étais bien obligé de le reconnaître. Mais la suite du discours que m'avait tenu Eugène supposait un rapport entre ces faits, d'une part, et, de l'autre, le refus que ses parens avaient opposé à sa demande d'habiter avec lui. Or, comment admettre ce rapport? Comment admettre davantage que les troubles de santé, dont il prétendait son père et sa mère atteints, eussent une relation avec l'existence de ce Pierre Robert, à moins que ce maître-chanteur probable, ce mendiant et cet ivrogne certain ne fût l'enfant naturel, non pas du père, mais de la mère? Ce fut l'hypothèse qui pointa soudain, pour prendre le mot du médecin, dans mon esprit à moi, et j'entrevis cette cruelle, cette horrible complication : une jeune fille se laisse séduire, elle a un enfant, elle se marie sans dire sa faute. L'enfant grandit loin d'elle qui refait sa vie. Elle a un autre enfant, légitime, celui-là. Un jour, le premier enfant reparaît, il a retrouvé les traces de sa mère, il menace. La malheureuse femme avoue tout à son mari qui lui pardonne. Mais le fils légitime pardonnerait-il? La mère agonise de terreur à l'idée de perdre cette chère estime, et le mari pousse la grandeur d'âme jusqu'à comprendre cette terreur et jusqu'à la partager... Telles étaient les pensées qui m'envahissaient, tandis que mon ami, toujours silencieux, marchait dans la chambre, de long en large. N'étaient-ce pas les siennes aussi à cette seconde? Je n'osais ni lui parler, ni presque le regarder, de peur que cette identité de conclusions ne se révélât à nous subitement. Cette

vérité-là eût été si douloureuse. Pouvais-je prévoir que la vérité vraie serait plus douloureuse encore?

III

C'est pour cela, — pour ne pas dénoncer la gravité de mon soupçon à ce fils tourmenté, — que j'acceptai la proposition, cependant bien singulière, par laquelle se termina cette confiance. Il me sembla que le plus sûr moyen de le calmer était d'entrer dans ses idées, même en les jugeant, à part moi, peu raisonnables.

— Maintenant arrivons au but de ma visite, reprit-il donc; je ne t'ai rien caché de ce qui me préoccupe, d'abord parce que je te sais mon ami, et puis pour avoir le droit de te demander un service, vraiment en dehors, je m'en rends compte, de nos habitudes. Je te répète ce que je te disais en commençant : tu répondras non, si tu veux répondre non... Voici... Je veux savoir à quoi m'en tenir sur ce Robert. *Je le veux...* — et il mit dans ce mot toute l'énergie de sa nature si concentrée. — J'ai pensé à me rendre moi-même chez lui, pour le faire parler. Puis, j'ai raisonné. Il m'a vu chez mon père. Très probablement, il a deviné que j'étais l'enfant de la maison. Il se défiera... Hé bien, toi qu'il ne connaît pas et dont il ne peut pas se défier, veux-tu te charger de cette démarche?... Cet homme est un indigent. Il mendie chez mon père, ailleurs encore. Je l'ai compris aux renseignemens de la concierge. Tu viens chez lui, par charité. Le prétexte est tout trouvé. Ce ne sera même pas un prétexte. Tu lui laisseras une aumône. Comme cela ta conscience sera tranquille. Et tu le feras causer. Tu sauras sa vie, qui il est, d'où il vient, enfin quelque chose...

— Je saurais ce qu'il voudra bien me dire, répliquai-je, mais, pour toi, j'essaierai de le faire parler... Ne me remercie pas, continuai-je, comme il me prenait la main à nouveau, et me la serrait d'une de ces étreintes viriles, plus éloqu coastes que toutes les protestations, c'est trop simple... Et quand veux-tu que j'aill voir cet homme?

— Tout de suite, fit-il vivement, si c'était possible. Je viens du faubourg Saint-Jacques. Il est chez lui...

Cette preuve que Corbières avait compté sur moi d'une façon absolue aurait vaincu mes dernières hésitations, si j'en avais gardé. Je lui répondis un : « Hé bien! allons! » qui mit un sourire de gratitude sur son visage soucieux, et nous partimes.

Du quartier des Invalides, où je vivais alors, à cette rue du Faubourg-Saint-Jacques où habitait le personnage inconnu que j'allais tenter de confesser, nous mîmes un quart d'heure à peine. Le trajet me parut pourtant bien long. Si cette démarche était extraordinaire, son insuccès était aussi sans conséquence. Cela n'empêchait pas que je n'eusse le cœur serré, comme à l'approche de quelque redoutable épreuve, tant est puissante la contagion de certaines anxiétés. C'est un phénomène tout physique dont j'ai eu plusieurs exemples, — jamais comme dans ce fiacre qui nous emportait, Eugène et moi, vers une scène que je ne pouvais pourtant pas prévoir si cruellement irréparable. Mon compagnon, lui, ne prononça pas un mot, sinon pour arrêter le cocher un peu avant que nous ne fussions arrivés à la maison de Pierre Robert. Il me la désigna et m'en dit le numéro, en ajoutant :

— Je reste ici dans la voiture, à l'attendre...

Deux minutes plus tard, j'avais franchi le seuil de la grande bâtisse délabrée que Corbières m'avait si justement définie une cité de miséreux. J'avais demandé à la concierge la chambre de M. Robert. Je m'étais engagé, sur les indications de cette femme, dans une cour humide et puante, au-dessus de laquelle ouvraient six étages de croisées sans volets, et des cordes tendues de l'une à l'autre supportaient un linge abominable, des haillons élimés, des culottes rapetassées, des loques rapiécées, de quoi empoisonner de microbes le quartier entier. J'avais commencé de gravir un escalier qui desservait une quantité de petits logemens numérotés, pour arriver, dans les combles, à une porte de galetas, numérotée 63. La clef était sur la serrure. Je frappai : « Entrez ! » me cria une voix un peu sourde, mais qui n'était pas celle que j'attendais. Elle n'avait ni l'accent éraillé du faubourg, ni la rude brutalité du peuple, et le personnage qui m'apparut, une fois la porte ouverte, était vraiment l'homme de cette voix. Certes, l'usure et le délabrement des guenilles dont Pierre Robert était vêtu lui donnaient un aspect sordide, en accord avec l'ignominie de la chambre presque sans meubles et répugnante de saleté. Mais cette infamie du costume et du décor faisait encore ressortir chez l'habitant de ce taudis la singulière délicatesse de traits qui avait tant frappé Corbières. L'extrême finesse des cheveux, demeurés très blonds, et la couleur des yeux d'un bleu très doux, sur un teint flétri et comme délavé par des remèdes secrets, accusaient encore

la réelle élégance du dessin primitif dans cette tête aujourd'hui avilie. Les mains, ignoblement tenues, dont les ongles étaient rongés jusqu'au sang, n'étaient ni canailles ni communes. Les doigts en restaient minces et maigres. Et surtout l'expression attristée du visage racontait la déchéance sociale et personnelle plus sincèrement que tous les aveux.

Le réfractaire avait à peine dressé la tête à mon entrée. Quoiqu'il fût tard dans la matinée, toutes choses, dans ce taudis, étaient demeurées telles quelles : une couverture de laine déchirée traînait sur une paille tassée dans un coin, véritable chenil que le dormeur avait dû quitter pour faire un déjeuner dont je pouvais voir sur une table en bois jadis blanc les tristes débris : un chateau de pain dont il avait arraché la mie en laissant la croûte, faute de dents pour la mâcher, et un reste de fromage d'Italie dans du papier graisseux. Cette charcuterie au rabais lui avait été ce que les poètes contemporains de Louis XIII appelaient *un éperon à boire d'autant*, car un litre vide était auprès, qui avait dû contenir du vin blanc, à en juger non point par le verre, — il n'y en avait pas, — mais par la couleur des ronds qu'avait tracés sur la table le fond de cette bouteille, humée sans doute à même le goulot. Deux chaises, un seau de zinc privé de son anse, une cuvette et un pot à eau égoutté, un peigne édenté, un morceau de glace brisée sur le mur complétaient l'ameublement. J'oubliais une dizaine de volumes, rangés sur une planche, avec une apparence de soin. C'était le reliquat suprême d'une éducation que j'ai su depuis avoir été brillante, pour aboutir, à quoi ? à cet alcoolique déjà troublé par la boisson avant même d'avoir quitté sa chambre, et qui fumait une courte pipe de terre insoucieusement. La provenance du tabac qui remplissait ce enlot était révélée par la collection de bouts de cigares amoncelés sur un coin de la table, et que le vagabond avait ramassés le long des rues. Ce philosophe dépenaillé ne se dérangea pas pour me recevoir ; il ne se leva pas de sa chaise ; il ne perdit pas une bouffée de son brûle-guenle ; et ses yeux bleus ne laissèrent passer aucune curiosité, aucun étonnement dans leurs prunelles mornes, quand je lui demandai :

— M. Pierre Robert, s'il vous plaît?...

— C'est moi, monsieur, répondit-il, que me voulez-vous?...

Je commençai de lui expliquer, comme il avait été convenu avec Corbières, que j'appartenais à une société de bienfaisance, je

l'avais, par un de ses voisins, su peu fortuné, et j'étais venu voir ce qui en était réellement. Je me sentais terriblement gauche dans ce rôle, très nouveau pour moi, de « Petit Manteau Bleu. » J'appréhendais cette orgueilleuse arrogance dont Eugène m'avait parlé. Mais ce sursaut d'amour-propre ne se produisit pas. Le gueux m'écoutait avec la même passivité qu'il avait eue pour me recevoir. Il ne s'inquiéta ni du nom de la société que j'étais censé représenter, ni du voisin qui était censé l'avoir désigné. Il dit seulement, en me montrant la desserte de son déjeuner sur la table et les bouts de cigares à côté :

— C'est bien vrai que je ne suis pas riche en ce moment. Voilà ce que je mange et voilà ce que je fume... Mais j'en ai vu bien d'autres en Afrique... Puis, avec une reprise de politesse qui sentait un dernier reste d'habitudes bourgeoises, il me désigna la seconde des deux chaises : — Faites-moi le plaisir de vous asseoir, monsieur...

— En Afrique? Vous avez donc servi? lui demandai-je, après m'être assis, et profitant du joint que sa phrase offrait à mon enquête. Ma question le fit partir aussitôt. Je ne la lui aurais pas posée qu'il m'aurait parlé de même, avec cette loquacité des alcooliques, si douloureuse à suivre, tant on la sent morbide, et qui tour à tour précipite ou cherche ses mots. C'est la première forme de ce qui sera dans trois mois, dans huit jours, demain, le délire expansif avec le dérèglement de sa gloriole et de ses vantardises. Ces confidences de réfractaire ne s'adressaient pas à moi. C'était le monologue, à peine dirigé par mes interrogations, d'un demi-maniaque qui pensait tout haut, la tête troublée déjà par le poison, — quoiqu'il n'en eût pris ce matin-là qu'une dose bien faible. Dans son état d'effroyable saturation, cette dose, ce simple litre de vin blanc, suffisait pour qu'il ne pût qu'à peine contrôler ses mouvemens, et plus du tout son langage.

— J'ai fait deux congés, répondit-il, je devrais être commandant aujourd'hui, et officier de la Légion d'honneur, si je n'avais pas eu ma déveine... Je suis bachelier ès lettres et bachelier ès sciences, monsieur, tel que vous me voyez. J'ai même eu un prix au Concours général... Je garde encore un des bouquins que j'ai reçus, là, tenez, — et il me montra de sa pipe qu'il tira du coin de sa bouche, la rangée des livres, parmi lesquels je distinguai, placé en évidence sur le rayon, un volume relié en maroquin vert, aux armes de l'Empire, et sa tranche dorée. C'est un

Horace que je relis quelquefois : je n'ai pas oublié tout à fait mon latin.

Qui fit, Mæcenas, ut nemo, quum sibi sortem...

« Content de son sort ! » Je ne peux vraiment pas l'être du mien. Jugez-en, monsieur. J'entre dans l'armée à vingt et un ans. Je choisis l'artillerie. Je me dis : avec mes diplômes et ce que je sais de mathématiques, j'arriverai à l'École de Versailles. Dans trois ans, je serai officier... Je tombe sur un maréchal des logis à qui ma tête déplaît. Je mets deux ans à être brigadier, deux ans, — avec mon instruction, oui, monsieur ! — Ce n'est que la quatrième année que je peux me présenter à l'École. J'y suis reçu. Pendant mon temps de régiment, je n'étais pas heureux. Je buvais un peu. C'est bien naturel, voyons. Le colonel qui commandait l'École m'en voulait. Je ne sais pourquoi. Il me rencontre, un soir, comme je rentrais, passablement gai, mais rien que gai. S'il avait eu le moindre tact, il m'aurait laissé passer sans avoir l'air d'y prendre garde. Au lieu de cela, il me colle aux arrêts, et, deux jours après, j'étais renvoyé. Je rentre au régiment. Mes cinq ans finissaient. Je rengage dans l'artillerie de marine. Il ne fallait plus songer à Versailles. C'est dommage. J'aurais fait un très bon officier. J'y vois de haut. Je me dis : j'irai aux colonies comme soldat et j'y resterai comme colon. J'ai fait deux ans d'Algérie et deux de Tonkin. Quand j'ai vu ce qu'était la vie de colon, le dégoût m'a pris. Et puis j'ai été malade. Est-ce la peine, je vous demande, de conquérir des pays où un honnête homme ne peut seulement pas boire son pousse-café sans que le foie s'en mêle. Sitôt libre, je me suis juré que je ne quitterais plus Paris, et m'y voici depuis trois ans. C'est dur d'y vivre quand on n'a pas de carrière, et à mon âge, on n'en commence pas...

— Comme ancien sous-officier, pourtant, vous avez droit à une pension ? insinuai-je.

— *Ils* m'avaient remis simple soldat, quand je suis parti, répondit-il. Quand on n'a pas de protections, *ils* ne vous pardonnent rien...

Qui étaient ces *Ils* mystérieux, sinon les persécuteurs imaginaires que le détraquement de son vice faisait entrevoir au malheureux derrière ses succès, en attendant que les visions du *delirium tremens* viussent l'assiéger de leurs cauchemars. C'était jusqu'ici la confession lamentable du déclassé vulgaire qui s'est laissé glisser sur la pente plutôt qu'il ne l'a descendue, par

manque de volonté, par manque de milieu où se retremper, par manque de fortune aussi. La marge des fautes irrémédiables est si large pour le riche, si étroite pour le pauvre ! Quelques mots allaient suffire pour que cette physionomie banale d'une des innombrables victimes de l'éducation moderne s'éclairât pour moi d'une lueur qui m'effraie encore, quand je reviens en pensée à cette minute pourtant si lointaine :

— Vous n'avez donc pas de famille ? lui demandai-je.

— Je suis un enfant naturel, répondit-il, tout mon malheur vient de là... Ce n'est pas la faute de mon père pourtant. Il était marié, il avait une place importante. Il a fait pour moi ce qu'il a pu. Il a donné de l'argent à ma mère pour m'élever tant qu'elle a vécu. Quand elle fut morte, j'avais huit ans, il m'a mis au collège, et il a payé pour moi. S'il n'était pas mort, lui aussi, au moment même où je sortais du lycée, ma vie aurait tourné autrement, ou bien si l'on m'avait remis ce qu'il m'avait laissé...

— Il n'avait donc pas fait un testament en règle ? interrogeai-je, comme il se taisait. Je redoutais une de ces soudaines réticences, comme en ont ces étranges causeurs qui vous racontent les plus intimes particularités de leur vie, les plus honteuses quelquefois, puis ils s'arrêtent devant un détail, souvent insignifiant, et ils s'entêtent à un mutisme aussi complètement inexplicable, aussi involontaire et irrélâché que leur confiance de tout à l'heure. Ce sont des impulsifs et des momentanés qui n'obéissent qu'à des impressions toutes subjectives. Celui-ci me regardait, comme je le questionnais, avec ces prunelles bleues dont j'avais remarqué d'abord la douceur, dont je remarquais à présent l'étrange inégalité. Se trouvait-il fatigué des discours qu'il venait de me tenir, avec des hésitations dans l'attaque des mots qui révélaient l'aphasie latente ? Avais-je exprimé trop vivement une curiosité injustifiée et devant laquelle il s'arrêtait, étonné ? Toujours est-il qu'au lieu de me répondre, il reprit :

— Vous voyez, monsieur, qu'on ne vous a pas trompé et que j'ai bien besoin des secours des personnes charitables...

— Vous en connaissez déjà quelques-unes, fis-je en tirant de ma poche la pièce d'or que j'y avais préparée, et je la posai sur la table, en prononçant le nom des parens d'Eugène. Je sais que les Corbières sont très bons pour vous...

— Vous connaissez les Corbières ? dit-il, en retirant sa pipe de sa bouche, et, penché en avant, il me regardait avec un regard

qui, cette fois, s'allumait d'un étrange éclat. Puis, haussant les épaules, il recommença de fumer, en ajoutant : « Je comprends, ce sont eux qui vous ont envoyé ici, je le sais, et je sais aussi pourquoi. Voulez-vous que je vous le dise? Vous me conseillez de quitter Paris. Est-ce vrai, voyons? Ils vous ont raconté que je m'assommais d'alcool, que je m'abrutissais, que je me tuais. C'est les discours qu'ils me tiennent chaque fois que j'y vais... Hé bien! Non. Non. Non. Je ne m'en irai pas. C'est ma vengeance, et ces gens la subiront jusqu'au bout... »

Pendant qu'il me parlait, prenant mon silence pour un acquiescement, sa physionomie s'animait. J'y reconnaissais cette expression d'arrogante autorité dont Eugène avait été frappé. Ce changement d'attitude était si singulier chez un mendiant tout à l'heure si humble; il y avait une si énigmatique menace dans les mots dont il se servait, et en même temps une telle certitude d'un droit imprescriptible que je le laissai parler sans le contredire. J'eus une divination foudroyante de ce que j'allais entendre. La phrase qu'il avait prononcée cinq minutes auparavant : *si l'on m'avait remis ce que mon père m'avait laissé...* s'illumina tout d'un coup pour moi d'une évidence affreuse. Ce ne fut qu'un éclair, et je lui disais :

— Vous n'êtes pas juste. Si les Corbières veulent que vous quittiez Paris, c'est dans votre intérêt. S'ils vous reprochent de vous tuer d'alcool, ils ont trop raison. Et, puisque vous m'avez avoué vous-même avoir reçu de l'éducation, vous savez que vous ne devez pas parler ainsi de vos bienfaiteurs...

— Eux! s'écria-t-il, mes bienfaiteurs! Ils se sont donnés à vous pour mes bienfaiteurs! Il se mit à rire du rire qu'il avait dû avoir chez le liquoriste de la rue Saint-Jacques devant son verre d'absinthe. Une saute subite de demi-ivresse le faisait passer de la torpeur à l'excitabilité. Cette irritation rendait sa parole plus embarrassée encore, et ses mots, énoncés avec cette gêne, avec ce bégaiement presque, prenaient une force de vérité plus poignante. C'était comme le symbole de l'étouffement où il s'était débattu durant toute sa jeunesse, à cause du crime dont il portait maintenant témoignage. « Non, monsieur, répétait-il, ce ne sont pas mes bienfaiteurs. Si je suis devenu ce que je suis devenu : un fruit sec, un raté, un lamentable raté, si je bois, monsieur, c'est leur faute... Je n'ai pas la preuve, c'est vrai, je ne l'ai pas, celle que je pourrais produire en justice pour prouver que ces

soi-disant bienfaiteurs m'ont volé, oui, monsieur, qu'ils m'ont volé... Et puis, qu'est-ce que je ferais de cet argent maintenant, au lieu qu'à vingt ans... A vingt ans, j'aurais payé pour mon volontariat, d'abord. Ensuite j'aurais fait mon droit ou ma médecine... Je serais un grand avocat ou un grand médecin. Il ne faut pas me juger sur ce que vous voyez... *a ruin'd piece of nature*, comme disait l'autre.

Il prononça cette phrase anglaise avec un accent bien gauche, assez net cependant pour que je reconnusse le cri célèbre du *Roi Lear*. Qu'il pût, dans cette dégradation, citer du Shakspeare, ne fût-ce qu'une réplique ! après avoir cité de l'Horace, ne fût-ce qu'un vers ! quelle preuve plus navrante qu'il y avait eu, en effet, dans le Pierre Robert que j'écoutais, l'ébauche d'un autre homme ? Hélas ! Il n'en restait que les traits fins de ce masque consumé ; ces tout petits débris de culture ; et ces spasmes de rancune contre ceux qu'il accusait de l'avoir perdu. Il est bien probable qu'il se serait toujours perdu lui-même et que sa faiblesse de volonté se serait retrouvée la même dans d'autres circonstances. Pourtant il était en droit de formuler l'accusation qu'il formulait maintenant : « C'est leur faute, monsieur, c'est leur faute à eux, à eux seuls. Si ce n'est pas vrai, monsieur, qu'ils se justifient. Allez leur parler, vous qui êtes leur ami, et leur répéter ce que je vous raconte. Ça leur apprendra à m'envoyer des gens. Vous les verrez alors devant vous, comme je les ai vus, pâlir et trembler. Ils vous diront que je suis fou, comme ils me l'ont dit. Non pas eux. Lui. La vieille femme n'a jamais rien fait que pleurer quand elle a vu que j'avais tout deviné... Mais mes idées vont, elles vont... J'ai comme de l'air dans la tête... Où en étais-je ?... Ah ! Au temps du lycée. J'étais élevé à Versailles. Je n'ai su que bien après qui était mon père. Je l'appelais M. Robert. C'était son prénom, il me l'a donné comme nom. Je le croyais mon parrain. Je le voyais les jours de sortie, chez des alliés de ma mère, à Paris, qui me servaient de correspondans. C'est par eux que j'ai tout su plus tard. Mon père était marié, je vous l'ai dit, et père de famille. Il avait une grosse place, il était chef de bureau au ministère de l'Intérieur, celui-là même où M. Corbières était huis-sier. Vous commencez à comprendre ? Mon père n'a jamais voulu que ni sa femme, ni ses autres enfans, les légitimes, connussent mon existence. Il avait M. Corbières sous ses ordres depuis des années. Se sentant malade, il lui confia la somme qu'il avait pu

distraire de sa fortune et qu'il estimait nécessaire à l'achèvement de mes études... Trente-cinq mille francs, si j'ai bien calculé...

— Et M. Corbières se serait attribué cet argent ! interrompis-je, mais c'est impossible... Pourquoi ? Je les ai vus vivre, lui et sa femme. Ce sont les gens les plus simples, les plus droits, les plus braves.

— Ces braves gens m'ont tout de même dépouillé, ricana Pierre Robert, en hochant la tête, et sa bouche exprimait le plus amer des dégoûts, celui du méprisé qui peut devenir à son tour méprisant. Pourquoi ? Oui, pourquoi ? Mais leur fils, monsieur, comment l'ont-ils élevé ? Il a pu faire son volontariat d'un an, lui. Il a suivi ses cours de médecine, lui. Et avec quel argent ? Un homme qui est huissier dans un ministère, ça n'a pas de fortune pourtant. Et ce serait sur ses économies que celui-ci aurait mis de côté de quoi garder son fils étudiant jusqu'à trente ans ? Allons donc !... C'est mon argent, je vous le dis, qu'il a dépensé, vous entendez, *mon argent*...

— Mais vous-même, vous avouez que vous n'avez pas une preuve de ce que vous dites-là, protestai-je, et, tout en protestant, j'étais accablé par l'évidence qu'il ne mentait pas. Ses paroles étaient comme la grille posée sur une page d'écriture chiffrée et qui permet d'en lire le sens tout d'un coup... Les impressions que j'avais eues si souvent d'un mystère épars autour des vieux Corbières, le fond de tristesse sur lequel ils vivaient, si peu en rapport avec leur dévotion à leur enfant, les confidences de celui-ci ces derniers temps et ce matin encore, tout s'expliquait par cette révélation que l'ivrogne précisait maintenant :

— Une preuve à montrer en justice, voilà ce dont j'ai parlé... Mais des preuves pour moi, j'en ai trop... Voulez-vous les savoir ? Avant de mourir, mon père m'écrivit. J'ai sa lettre là. Il m'y disait qu'il était mon père et non mon parrain. Il me défendait de jamais chercher à voir sa veuve et ses autres enfans. Il poussait le scrupule jusqu'à ne pas m'apprendre son vrai nom ! Monsieur, j'ai été bien malheureux, je vous le jure. J'ai toujours obéi à cet ordre d'un mort. Jamais je n'ai rien demandé ni à cette femme ni à mes frères. Ils sont deux et qui m'aideraient. Je ne le veux pas. Mon père ajoutait qu'il avait assuré mon avenir et que je recevrais dix-huit cents francs par an jusqu'à mes trente ans et un petit capital alors. C'est ce chiffre de rente qui me faisait calculer que la somme a dû être de trente-cinq à quarante mille

francs. Dans son parti pris d'absolue séparation entre la vie de son ménage régulier et ma vie, il ne me disait ni qui me remettrait cette rente et ce capital, ni comment il avait voulu que même ce moyen de remonter jusqu'à ses enfans me fût interdit. J'ai tout su pourtant depuis : j'ai su qu'il était mort d'une maladie qui avait éclaté comme un coup de foudre. Elle ne lui a pas permis évidemment de prendre des mesures qu'il avait différées peut-être parce qu'il comptait, à ma vingt et unième année, me dire la vérité et me remettre cette petite fortune lui-même. Alors il s'est servi de Corbières parce qu'il était sûr de lui. Et ce Corbières était un honnête homme alors... En voulez-vous un signe ? Ma première et ma seconde année de pension m'ont été payées. La troisième, non. C'a été l'année du volontariat du fils. L'argent de ces deux années m'est arrivé par semestre, en billets de banque dans des enveloppes recommandées sans autre mention que ces mots : *d'après la volonté de Monsieur Robert*. Hé bien ! Monsieur, j'ai eu plus tard de l'écriture de M. Corbières, c'était celle de ces mots et des adresses !... Mais je reviens à cette année 73. L'argent n'était pas venu. Je devais faire mon service militaire. J'avais quelques dettes. Qui n'en a pas ? Je n'avais pas le moyen de chercher la raison pour laquelle ma rente ne m'était plus servie. J'entraî dans l'armée et vous savez le reste...

— Mais comment avez-vous retrouvé les Corbières ? lui demandai-je.

— Vous voulez dire comment les Corbières m'ont-ils retrouvé ? Car c'est eux qui m'ont cherché. Ils ont eu des remords, voilà tout. Quand on approche de la fin, on a de ces peurs, paraît-il. On voudrait alors *carotter* le bon Dieu... Il rit de nouveau, de ce rire silencieux qui découvrait le trou noir de sa bouche édentée. Ils ont donc voulu savoir ce que j'étais devenu et, me voyant pauvre, ils se sont mis à me donner la pièce de temps en temps pour endormir leur conscience, et aussi pour conjurer la mauvaise chance... Hé ! hé ! Ils n'y ont pas réussi. Quand j'ai vu le père Corbières pour la première fois, là où vous êtes, monsieur, je l'ai laissé causer, comme je vous ai laissé causer tout à l'heure. Il m'a dit qu'il me savait malheureux, qu'il venait me faire la charité.

J'ai l'air de tout croire quand je veux, pas vrai ? Mais je raisonne à part moi. Je me disais : toi, mon bonhomme, qu'est-ce que tu me veux ? Pourquoi es-tu ici ? Je n'ai pas compris. Et puis il est revenu,

et sa femme, d'abord chaque mois, puis chaque semaine. C'était comme si je les attirais en les fascinant. Je les regardais là, dans les yeux, et toujours leur regard à eux s'en allait. Ils *fouinaient* devant moi, monsieur. Pourquoi? Et puis une idée m'est venue, qu'ils étaient mêlés à mon histoire. Je leur ai parlé de l'argent que j'aurais dû avoir et de la lettre de mon père... Depuis ce jour-là, j'ai senti que je les tenais... Oh! conclut-il, pour ce que je leur veux, ils ont bien tort d'avoir peur et de souhaiter que je m'en aille. Un écu de cent sous de temps à autre, de quoi manger à ma faim et boire à ma soif, et je les tiens quittes. Si je voulais, leur fils est riche. Ils me rendraient tout. Mais quand j'aurais ce tout, maintenant, je vous le répète, qu'est-ce que j'en ferais? C'est bien vrai que je les terrorise un peu de temps à autre... Il faut bien s'amuser. La vie n'est pas gaie. Heureusement, ça ne durera pas toujours, comme on écrivait sur les voitures de remplaçans autrefois, vous rappelez-vous?... Il eut encore un accès de son sinistre rire, puis, avisant le napoléon que j'avais placé sur la table, il le prit et le glissa dans la poche du tricot qui lui servait de gilet pardessus sa redingote, et, se levant de sa chaise, il fit le geste de me reconduire vers la porte, en me disant : « Je vous remercie, monsieur, répétez-leur que ce n'est pas la peine de m'envoyer d'autres personnes charitables, pour m'engager à quitter Paris... Ce n'est pas la peine... A toutes celles qui viendront de leur part, à toutes, vous entendez, je raconterai leur histoire et je ne quitterai point Paris, je ne le quitterai point, et j'irai chez eux, et ils me recevront, répétez-le-leur. Adieu, monsieur, adieu... »

Ce fut seulement en me retrouvant hors de la chambre où j'avais reçu cette tragique confession, que j'en réalisai la conséquence immédiate, avec un tremblement d'épouvante que je ne me rappelle avoir éprouvé ni auparavant, ni depuis. Eugène Corbières m'attendait en bas. Qu'allais-je lui dire? Mon appréhension d'affronter son regard inquisiteur était si forte que mes jambes flageolaient en descendant les marches de cet escalier au terme duquel il me faudrait pourtant arriver. Et alors? Je me souviens. Je m'arrêtai plusieurs minutes sur le palier du premier étage, pour essayer de me reprendre. Il me fallait à tout prix trouver en moi l'énergie d'opposer aux questions d'Eugène des réponses assez bien calculées pour le détourner de continuer cette terrible enquête, et la première condition était que mon visage ne démentit pas mes paroles. Ma pitié pour cet ami, menacé d'une si affreuse

révélation, m'aurait-elle donné cette énergie? Je n'eus pas l'occasion de mettre ma volonté à cette rude épreuve. J'avais compté sans la fièvre d'impatience dont Eugène était dévoré. Comme mon absence se prolongeait, il était venu lui-même à la porte de la maison, puis dans la cour, puis au bas de l'escalier, en sorte qu'au moment où je me tenais sur ce palier, tout hésitant, tout bouleversé, je le vis surgir devant moi, qui me demandait :

— Tu es resté bien longtemps. Que t'a-t-il dit?

— Rien d'intéressant, répondis-je, c'est ce que j'avais pensé. Un bohème à qui ton père fait la charité...

— Pourquoi es-tu si troublé alors? continua-t-il, tu trembles, tu es pâle?...

— C'est l'impression de cette misère, répliquai-je, et j'ajoutai en l'entraînant : Allons, un peu d'air me remettra...

— Allons, fit-il, puis, m'arrêtant net et fichant de nouveau ses yeux dans mes yeux : Non, il y a quelque chose. Je le sens. Je le vois. Tu ne me dis pas la vérité. Tu ne me la diras pas... Tant pis! j'y vais moi-même...

— Tu n'iras pas! m'écriai-je, en me mettant en travers de l'escalier. — Je n'eus pas plutôt poussé ce cri que j'en compris l'imprudence, et j'essayai de la réparer en ajoutant : c'est inutile et dangereux. Ce Robert n'exploite déjà que trop ton père...

— Tu ne me dis pas la vérité... reprit Eugène avec un accent plus âpre, et avant que j'eusse pu même prévoir son action, il m'avait écarté d'un mouvement brutal, et s'était élancé vers l'étage supérieur, en montant les marches quatre par quatre. Je demeurais là, paralysé d'épouvante, sans plus rien tenter. Maintenant que je savais ce que je savais, je sentis dans cet escalier de maison borgne, passer sur mon front un souffle de fatalité. La rencontre entre ces deux hommes m'apparut comme inévitable. Il valait mieux qu'elle eût lieu maintenant et que je fusse là, pour soutenir mon ami, à la minute même où il recevrait le coup terrible, — s'il devait le recevoir? Je me forçai, dans la cage de cette ignoble caserne de pauvres, à espérer dans un dernier reste d'humanité chez le réfractaire. Le fait qu'il eût borné ses demandes d'argent aux parens Corbières, quand il lui était si aisé d'exercer un chantage sur Eugène, me frappa tout d'un coup comme très significatif. Il me l'avait dit lui-même en y insistant presque. J'y voulus voir la preuve d'un scrupule devant une révélation si meurtrière, si injuste aussi. Le fils n'était pour rien

dans la faute du père. S'il en avait profité, c'était à son insu, et la lui dénoncer était une telle dureté, presque une férocité ! Pierre Robert ne s'était montré, dans son entretien avec moi, ni dur ni féroce... Je raisonnais de la sorte, et j'oubliais qu'un maniaque d'alcool, comme lui, est toujours prêt, sous l'excitation de la seconde, à commettre les actes les plus opposés à son propre caractère, à ses volontés les plus arrêtées. Celui-ci avait certainement pensé, dans ses mauvaises heures, à s'adresser au fils. Sa réflexion avait toujours reculé devant cette infamie. J'allais constater que l'instinct de vengeance, éveillé à l'improviste, devait être plus fort qu'un scrupule, après tout bien magnanime, et dont il était étonnant qu'il eût résisté si longtemps chez un être aussi dégradé. Il n'avait pas été maître de sa parole avec moi. Pourquoi le serait-il redevenu, dans ce quart d'heure, et en présence de la personne qui remuait chez lui les émotions les plus amères ? Sans que j'en eusse une conscience très nette, toutes ces idées contradictoires s'agitaient, se battaient dans mon esprit, tandis que j'attendais mon ami. J'étais devant la porte de la maison, maintenant. Le besoin de tromper ma fièvre par du mouvement, m'avait fait quitter l'escalier et même la cour. Je me tenais sur le trottoir, à compter les minutes, et à me demander si je ne devrais pas remonter moi-même là-haut, en proie à une des plus mortelles angoisses qui m'aient jamais supplicié, quand Eugène Corbières apparut sur le seuil de cette porte de la maison de misère. Nous nous regardâmes. L'autre lui avait tout dit !

IV

Il y a, dans tout grand médecin comme dans tout grand auteur dramatique, et probablement dans tout grand comédien, certaines facultés beaucoup plus voisines du type de l'homme d'action que du type de l'homme de pensée. Ces métiers complexes, et qui exigent tant d'animalisme, supposent aussi une exceptionnelle capacité d'affirmation personnelle, de décision immédiate, de parti pris effectif. Ils comportent, si l'on peut dire, un empoignement direct de la réalité. Il y faut donc aussi cette vigueur physiologique qui permet de dompter les nerfs. J'ai souvent eu l'occasion de vérifier cette remarque dans mes rapports avec les exemplaires supérieurs de ces trois espèces intellectuelles. Jamais, comme dans les instans qui suivirent l'entretien d'Eugène Cor-

bières avec l'homme que ses parens avaient dépouillé, je n'ai mieux constaté cette vertu presque militaire de la discipline médicale. Eugène était certes écrasé de chagrin par la révélation qu'il venait de subir. Il ne doutait point de sa vérité. Je le reconnus aussitôt à ses yeux. Il n'eut pourtant pas un geste, pas un mot qui trahit, même vis-à-vis de moi, l'effroyable tempête intérieure. Il me dit simplement : « Cela ne te fait rien de me laisser rue Amyot. La voiture te ramènera ensuite chez toi... » Et, sur ma réponse affirmative, il donna au cocher l'adresse de ses parens d'une voix qui ne tremblait pas. Tandis que le fiacre nous emportait à travers ce vieux quartier du Val-de-Grâce, il pouvait voir, par la vitre de la portière, défiler des coins de rues de nous si connues, des faces de boutiques, des angles de murs, cent aspects familiers qui faisaient se lever devant lui, comme devant moi, les fantômes de tant d'heures de sa studieuse jeunesse. Avions-nous assez souvent erré ensemble sur ces trottoirs, lui se rendant à un cours, moi l'accompagnant, ou bien moi l'entraînant vers le Luxembourg et lui me suivant, pour prolonger une de nos innombrables causeries d'idées ! Toutes ces heures, oui, toutes, celles des après travaux, celles aussi des nobles plaisirs, était-il possible qu'elles fussent dues à un abominable crime ? Que son père et sa mère en eussent volé pour lui le loisir au malheureux que nous quittions ? Si cette horrible évidence m'accablait de mélancolie, moi, un simple témoin, de quel désespoir devait-il être possédé, lui, l'acteur vivant de cet affreux drame, — un drame dont il était le héros et qu'il avait ignoré ? Il gardait pourtant cette absolue maîtrise de soi que je lui avais vue devant des lits d'hôpital. Il semblait assister à sa propre agonie mentale avec la même fermeté d'esprit qu'il avait dû avoir pour soigner tant d'autres agonies, moins douloureuses que la sienne. Son visage était comme serré de volonté, ses yeux secs, sa bouche fermée. Nous n'échangeâmes pas plus de paroles durant ce trajet que nous n'en avions échangé durant le précédent. A quoi bon ? Ce fut moi, l'étranger, chez qui l'émotion triompha d'abord de cette virile réserve. Lorsqu'il fut descendu devant la porte de ses parens, je ne pus me retenir, en lui prenant la main, de lui dire d'un accent que l'angoisse étouffait :

— Rappelle-toi comme ils t'ont aimé?...

— Ils eussent mieux fait de me haïr, répondit-il, je leur en voudrais moins.

Ces paroles furent prononcées avec un ton où frémissait un tel sursaut d'indignation, à la fois implacable et froide, le regard d'Eugène était chargé d'une telle intensité de mépris, je le sentais arrivé à un tel état de frénésie intérieure, sous ses apparences calmes, que je le laissai entrer dans la maison et disparaître, sans lui avoir répondu. A quoi bon encore? Je me rejetai dans la voiture, en m'abandonnant enfin à la pitié dont je débordais, et je ne pouvais que répéter ces mots, toujours les mêmes :

— Dieu! les pauvres gens! les pauvres gens!...

L'image qui m'arrachait ce cri de terreur, c'était celle de mon ami apparaissant comme un justicier devant ce vieil homme et cette vieille femme et les reniant, les outrageant pour avoir fait de lui le complice d'une infamie, de cet abus de confiance envers un mort. Je voyais le fils arrivant dans cet appartement que je connaissais si bien, je les voyais, eux, j'entendais leurs voix : « Tu veux donc, ô mon enfant, égorger ta mère! — Ce n'est pas moi qui l'arrache la vie, c'est toi-même... » Ce dialogue de l'éternelle Clytemnestre et de l'éternel Oreste me revenait à la mémoire, et j'avais peur! Quand, plus tard, Eugène a pu me raconter par quelles sensations il avait passé durant cette heure qui fut vraiment l'heure de sa vie, celle où toute sa destinée d'homme s'est résolue, j'ai compris combien j'avais eu raison d'appréhender une scène tragique, et un dénouement terrible à cette terrible aventure :

— Ma résolution était prise, me dit-il, je voulais les interroger, savoir la vérité d'eux aussi, la leur faire avouer, les maudire, et me tuer ensuite...

C'est le cœur remué par des sentimens de cette violence que le malheureux garçon arriva devant la porte de ses coupables parens. Dans cette crise aiguë de révolte intime son existence passée lui causait une telle répulsion que cela lui fit mal de sonner les deux coups habituels. Ce signal convenu, auquel il était sûr qu'on répondrait, lui représenta pour un instant les dix années qu'ils avaient vécues ici, eux et lui, — eux les voleurs, lui leur complice. Nul doute que, si le pas de son père s'était approché en ce moment et si, la porte une fois ouverte, il avait eu en face de lui un visage d'homme, sa colère ne se fût soulagée en un éclat irréparable. Par bonheur le vieux Corbières n'était pas à la maison. Eugène reconnut par delà cette mince cloison la démarche légère de sa mère, et quand le père eut glissé dans la serrure, il trouva pour l'accueillir les yeux et le sourire de

la vieille femme, — ces yeux dont il comprenait maintenant pour la première fois la douloureuse fièvre, ce sourire qui jouait sur des traits dont il suivait l'altération depuis des jours; il en savait aujourd'hui la cause. Et voici que tout d'un coup, devant cette malade qui l'avait porté dans son sein, — nourri de son lait, — malade du remords d'un crime qu'elle avait commis pour lui, le fils sentit sa révolte indignée s'arrêter, s'abattre, se fondre en une espèce de poignant attendrissement qui le fit trembler tout entier. Cependant la vieille femme, dont les yeux âgés, dans l'ombre de la petite antichambre, n'avaient pas vu aussitôt le bouleversement de sa physionomie, refermait la porte avec les précautions accoutumées, et elle commençait, lui racontant comme toujours l'humble chronique familiale de son humble intérieur :

— Mon Dieu! Si j'avais su que tu venais ce matin, disait-elle, je t'aurais fait un vrai déjeuner, des œufs aux tomates comme tu les aimais. Il y en avait de fraîches au marché de la rue Monge, où je suis allée. Et le père est sorti, justement. Il ne se sentait pas très bien ce matin. Il souffre toujours de ses étouffemens. Il faudra que tu l'auscultes encore... Mais qu'as-tu toi-même, mon enfant?...

Elle venait en effet, tout en lui parlant, d'entrer à sa suite dans la salle à manger. Elle l'avait regardé à la pleine lumière, et ce regard lui avait suffi pour deviner que son fils était sous le coup d'une émotion extraordinaire :

— Mon enfant! répéta-t-elle, mon enfant! Mon Eugène... Ah!...

Elle n'acheva pas. Ce cri que poussait son cœur de mère, éclairé par la plus foudroyante des intuitions, s'arrêta tout d'un coup devant l'explosion de désespoir de celui à qui elle l'adressait. Corbières s'était laissé tomber sur une chaise, et là, il avait éclaté en sanglots convulsifs. De se retrouver ainsi au milieu de tous les objets parmi lesquels il avait vécu, dans cette atmosphère qui avait été celle de toute sa jeunesse, après qu'il savait ce qu'il savait, lui était trop dur, et il roulait sous la vague de sensibilité violente qui montait en lui. Peut-être cet accès de larmes le sauva-t-il du suicide et de la folie, en brisant l'effroyable tension où j'avais vu se crispier tout son être, et la mère écoutait avec épouvante gronder dans cette petite chambre de famille, où tous les succès du lycéen et de l'étudiant avaient été fêtés, cette ruineur, cet ouragan de soupirs déchirans, de cris étouffés que jette une grande douleur d'homme. Celui-ci était tout entier secoué,

tordu par cet accès sur la cause duquel la malheureuse femme ne pouvait guère se tromper. Depuis tant de jours, elle avait tant redouté la découverte par son fils du crime qu'ils avaient commis, elle et son mari, commis pour lui, mais un crime tout de même. Et elle disait, penchée sur l'infortuné, le serrant dans ses bras, affolée elle-même :

— Mon Eugène, c'est moi, c'est ta mère. Regarde-moi. Parle-moi. Tu souffres? Qu'as-tu? Pourquoi pleures-tu?... Ah! parle-moi.

Puis, sauvagement :

— Mais parle donc. Quoi que tu aies à me dire, dis-le-moi. Tu me fais trop de mal...

Elle avait mis, dans ce dernier appel, une si farouche énergie d'amour maternel, qu'il en émana cette irrésistible suggestion qui nous descend jusqu'au fond de l'âme pour y arracher l'aveu. L'homme qui pleurait releva la tête et dit, mettant dans cette phrase toute sa douleur, mais aussi toute la tendresse dont elle était mêlée maintenant :

— Ma pauvre mère, je viens de la rue du Faubourg-Saint-Jacques...

Elle ne lui répondit rien. Malgré lui, après avoir parlé, il l'avait regardée. Il la vit se reculer, ses vieilles mains se tendre en avant, comme pour écarter quelque chose, et une pâleur envahir son visage, si effrayante qu'il crut qu'elle allait mourir. Le médecin se réveilla dans le fils, et, à son tour, il s'élança vers elle en lui donnant le même nom qu'il lui eût donné vingt ans auparavant, s'il l'eût vue pâlir ainsi :

— Maman...

— Laisse-moi, lui dit-elle, en reculant toujours jusqu'à ce qu'elle fût contre le mur de la chambre. Là, elle se retourna, prit sa tête dans ses mains et s'agenouilla pour prier, longtemps. Lorsqu'elle se releva de cette prière, elle avait dans ses yeux, sur son front, autour de sa bouche, une espèce de sérénité dans le désespoir qui contrastait d'une manière saisissante avec l'expression de rongement intérieur qui avait tant inquiété son fils depuis des années.

— C'est mieux ainsi! gémit-elle avec une étrange exaltation. Cela m'étouffait depuis trop longtemps. Dieu a eu pitié de moi... Oui, continua-t-elle, plus exaltée encore, je savais que ce serait la délivrance si tu savais tout, si je pouvais te parler, t'expliquer, si j'avais cette douleur dans cette vie. Tu aurais toujours tout su,

au jour du jugement dernier, quand on verra le fond des cœurs, et alors c'eût été trop horrible... Puis, fermant les yeux, et avec un frémissement : « Je suis prête à boire le calice. Le bon Dieu m'en donne la force... Eugène, dis-moi tout ce que tu sais, tout, et je te dirai ce qui est vrai, ce qui ne l'est pas... Tu dois m'obéir, mon enfant, puisque je suis ta mère, ta mère qui ne t'a que trop aimé... Interroge-moi, je te l'ordonne, pour qu'il n'y ait plus rien entre nous que la vérité...

— J'essaierai, dit Eugène après un silence. Il éprouvait, devant l'attitude soudaine si ferme de cette femme qu'il connaissait si troublée, si hésitante, un sentiment de respect d'autant plus étrange qu'il était venu pour avoir une explication qui, pour elle-même, était un outrage. Mais il y a, dans l'acceptation de certaines épreuves, une sorte de grandeur devant laquelle doit s'incliner même le juge qui condamne ; et c'est avec cette émotion, — la plus noble qu'il pût avoir à cette seconde, la seule qui le sauvât d'un parricide moral dans cet interrogatoire, — qu'il continuait : Est-ce vrai que ce malheureux qui habite là-bas, rue du Faubourg-Saint-Jacques, ce Pierre Robert, est l'enfant naturel d'un protecteur de mon père ?

— C'est vrai, répondit-elle de M. Pierre-Robert Haudric. C'est pour ce motif qu'il a été inscrit sous ces deux prénoms. Ce monsieur Haudric était le frère de lait de ton père. Ta grand'mère avait été sa nourrice à Péronne. C'est lui qui avait placé ton père au ministère.

— Alors, reprit le fils, à qui les mots manquaient pour formuler la hideuse chose, le reste est vrai aussi...

— Que M. Haudric nous avait confié une somme d'argent en dépôt pour cet enfant ? C'est vrai encore...

— Et que vous l'avez employée pour moi ? demanda-t-il d'une voix éteinte, presque basse, comme s'il eût eu peur, en entendant ses propres paroles, d'être repris de sa frénésie de révolte contre cette honte dont il se sentait couvert. Et ce fut d'une voix tout éteinte aussi, toute basse, qu'elle lui répondit :

— C'est vrai. Puis, serrant ses mains l'une contre l'autre, et suppliante : Écoute-moi ? Eugène. Écoute... Nous avons été bien coupables, mais pour nous comprendre, il faudrait tout savoir, et d'abord que ce fils de M. Haudric lui avait déjà donné tant de soucis. Il était intelligent, mais si mauvais sujet, dès le collège. C'est pour cela que M. Haudric avait dit à Corbières : Je ne veux pas qu'il ait rien avant trente ans, que juste la somme in-

dispensable à ses études. Cette somme, il l'avait fixée à dix-huit cents francs par an. Le capital tout entier était de quarante mille francs. Nous ne devions pas nous faire connaître, parce que M. Haudric était marié. La mère de Pierre Robert était une proche parente de sa femme, une cousine. Comment M. Haudric s'était-il laissé aller à cette aventure de séduction, lui un si brave homme? Je l'ai jugé sévèrement alors. Je sais maintenant que j'avais tort et qu'il ne faut condamner personne. Il avait d'autres enfans. Il voulait que ce secret mourût avec lui. Je t'explique ces choses pour que tu comprennes comment nous avons été tentés... Ton père devait surveiller de loin ce garçon. La première année, nous servîmes la pension, comme nous devions, et nous sûmes qu'il avait vécu au quartier Latin avec des filles, courant de café en café, sans suivre aucun cours ni travailler d'un travail quelconque. Il buvait déjà, à dix-neuf ans! La seconde année, nous servîmes encore la pension, il lit de même, et pis encore : ton père prit des renseignemens et nous sûmes qu'il avait contracté de grosses dettes. La troisième année... Elle s'arrêta une seconde, et avec la ferveur de quelqu'un qui consomme son sacrifice... La troisième année, c'était celle où tu devais faire ton service militaire. Il fallait payer quinze cents francs pour que tu n'eusses qu'un an à être soldat. Nous ne les avions pas. Nos pauvres petites économies, sept mille francs épargnés sou par sou, avaient été perdues dans un mauvais placement. Tu étais si travailleur. Tu avais eu tant de mérite à devenir ce que tu étais déjà devenu... Qu'est-ce que tu veux? Nous n'avons pas pu supporter l'idée que tes études fussent interrompues, d'autant plus que ce n'était pas seulement la question du service militaire à faire ou à ne pas faire. C'était tout l'avenir! Ah! si l'autre avait été comme toi, si nous avions pu penser que cet argent ne serait pas perdu pour lui, qu'il l'emploierait à devenir quelqu'un, la tentation ne nous aurait pas saisis... Je sais, nous n'avons pas le droit. Cet argent était à lui, pas à nous... Mais tu en étais si digne, Eugène, et lui si peu! Et nous avons succombé...

— Et vous n'avez pas pensé, reprit Eugène, que précisément à cause de sa faiblesse de caractère, cet autre avait plus besoin que moi de cet argent?... Vous ne vous êtes pas dit que lui enlever cette petite fortune, c'était le laisser plus désarmé devant la vie, qu'avec son manque d'énergie, une fois sans ressources, il tomberait de plus en plus bas, et que c'est moi, votre fils, qui en serais responsable?...

— Toi! s'écria la mère : Toi, toi, responsable? Ne dis pas cela, mon enfant, ne le pense pas... Ni toi, ni ton père... C'est moi qui ai tout fait, continua-t-elle en se frappant la poitrine, comme elle faisait à l'église. C'est moi qui prends tout sur moi... C'est moi qui ai eu l'idée d'employer une partie de l'argent d'abord à ton volontariat, c'est moi qui ai décidé Corbières. Il ne voulait pas. Je l'ai entraîné... Je te dis que je t'aimais trop, plus que mon salut éternel, plus que Dieu. Voilà mon péché. Le reste en est sorti tout naturellement. Je savais bien que je me damnais, mais c'était pour toi... Voilà dix ans, Eugène, entends-tu, dix ans, que je ne me confesse pas, pour que le prêtre ne me dise pas qu'il faut rendre le reste du dépôt. Tu pouvais en avoir besoin... Va ! Je t'ai bien aimé, mon enfant, et c'est par toi que Dieu m'a punie, dès les premiers jours. Non que tu m'aies jamais fait souffrir, toi, la perfection sur la terre. Mais justement quand je t'ai vu si parfait, j'ai commencé d'avoir une terreur, un pressentiment que cette vie ne durerait pas, ne pouvait pas durer. J'ai eu l'idée que nous ne finirions pas, que tu nous serais ôté, là, tout d'un coup, en pleine jeunesse, en pleine espérance. Je t'assure, s'il y avait eu des difficultés, si tu avais moins réussi, je n'aurais pas eu cette impression d'une menace suspendue sur nous à cause de ce que nous avons fait, toujours, toujours... J'ai voulu endormir cette terreur, en me punissant volontairement, ton père aussi. Depuis qu'il s'était laissé persuader par moi, je voyais qu'il se privait de tout. Il n'a plus fumé, plus bu de café, plus rien mangé que le strict nécessaire. Nous pouvons nous rendre cette justice, que nous n'avons rien pris pour nous... Mais j'avais beau jeûner, me mortifier, m'atteindre dans ma chair, toujours cette idée me revenait que cela n'était rien et qu'un jour viendrait où je serais frappée en toi... Les années ont passé, mon Eugène, sans que tu me donnasses rien que des raisons d'être plus fière de toi, de t'aimer davantage... Et plus j'étais heureuse par toi, plus l'idée grandissait que nous n'avions pas droit à ce bonheur. Je ne trouve pas les mots pour m'exprimer... A chacun de tes succès, à chaque joie que tu nous donnais, c'était comme si la dette augmentait. Tu vois bien que j'avais raison de penser qu'il nous faudrait tout payer un jour, puisque j'en suis à te parler ainsi... Cette pensée était devenue si forte, si obsédante, qu'il y a deux ans, je voulus essayer de m'en délivrer un peu. Ton père et moi, nous savions que l'autre était entré au régiment, puis dans une école à Versailles, et qu'il en avait été chassé pour inconduite. Nous

l'avions perdu de vue ensuite. Je m'imaginai que si nous pouvions le retrouver, lui rendre, non pas tout, mais quelque chose, lui faire du bien, je serais soulagée d'une partie de ce poids, que je n'aurais plus cette appréhension, ce battement de cœur... Et Corbières a cherché ce garçon. Il l'a retrouvé. Pourquoi ai-je voulu le voir, moi aussi? Je n'ai pas pu m'en empêcher. C'a été un besoin physique de l'avoir là, devant mes yeux... C'est alors que j'ai senti, que j'ai touché le châtiment. Quand j'ai vu ce qu'il était devenu, le remords m'a prise, et j'ai eu peur, non plus pour nous, mais pour toi. Je me suis dit ce que tu me disais tout à l'heure, que peut-être, avec cet argent dont nous l'avions frustré, il ne serait pas tombé si bas. Je n'ai plus vu seulement dans cet abus du dépôt un emploi défendu. J'ai vu le crime... Tu comprends le reste... Mon trouble a été si grand, que cet homme n'a pas pu ne pas le remarquer... Avant de mourir, monsieur Haudrie lui avait écrit ses intentions pour lui, sans se nommer et sans nous nommer. Il savait qu'une petite somme lui avait été léguée. Il avait touché les deux premières années. Puis rien... Il a tout deviné, et, depuis quatorze mois, nous vivons avec l'idée qu'il fera ce qu'il a fait ce matin, qu'il te parlera, et que tu nous jugeras, que tu nous condamneras, que tu nous mépriseras... Ah! conclut-elle avec une supplication passionnée, juge-moi, condamne-moi, méprise-moi, Eugène, mais pas ton père. Épargne-le, il n'est pas coupable, je te le jure, c'est moi qui ai tout voulu, je suis la seule coupable, la seule. Le bon Dieu le sait bien, et la preuve, c'est qu'il a permis que tu ne trouves que moi ici, maintenant... Je n'aurais pas osé lui demander cela. C'était plus que je ne méritais. Mais il m'a pardonné, je le sens. J'ai tant souffert... Moi, ce n'est rien, puisque je vais pouvoir communier! Ah! Eugène, aie pitié de ton père...

— Je n'ai le droit de vous juger ni toi, ni lui, répondit-il. Cet homme habitué pourtant par métier au contact de la souffrance demeurait anéanti devant l'abîme de misère qu'il avait côtoyé toute sa jeunesse, sans le voir, sans même le soupçonner. Il n'avait pas soupçonné, non plus, le délire d'amour de cette mère qu'il était le seul à ne pouvoir condamner. Il avait devant lui une âme humaine, toute nue, toute saignante, et quelle âme, celle dont la sienne était issue! Qu'elle avait souffert en effet, cette pauvre âme et comme le repentir et la foi l'avaient marquée de leurs grandes touches! Comme, à travers son supplice intime, elle s'était lavée de sa faute! Elle en acceptait, elle en réclamait tout le châtiment, prenant tout sur elle, avide seulement d'expier

pour deux, anxieuse d'éviter à son complice, au vieux compagnon de toute sa vie, le coup suprême dont elle venait d'être frappée. Dans quel repli de son cœur le fils aurait-il trouvé la force de la juger et d'agir autrement qu'il n'agit? Il vint à elle, et la serrant dans ses bras, il lui disait :

— Maman, ma chère maman, ne souffre plus, ne pleure plus. Tout peut s'effacer, se réparer. Je serai riche. Je rendrai cet argent. Je guérirai ce malheureux... Regarde-moi... Souris-moi. Tu sais que je suis un honnête homme. Je te jure que je n'ai pour toi en moi que de la tendresse, de la vénération. Tes larmes ont tout effacé, et moi je ferai le reste. Et nous serons tous heureux, je te le promets...

Elle avait posé son front sur l'épaule du jeune homme, et elle l'écoutait sans lui parler, en secouant seulement cette pauvre tête blanchie d'un geste doux qui répondait : « Non » à ces promesses d'espérance, le « non » résigné des mourans à qui l'on décrit des promenades qu'ils savent bien ne jamais devoir faire, des plaisirs qu'ils ne goûteront plus. Et cette dénégation muette, exprimait tellement la vérité d'une détresse sans remède qu'il finit par se taire, lui aussi, mais gardant toujours la vieille tête appuyée à son épaule, la berçant, la caressant, jusqu'à ce qu'un bruit trop connu les écartât brusquement l'un de l'autre. Une main introduisait une clef dans la serrure de la porte d'entrée. C'était le père qui revenait au logis.

— Du courage, maman, dit Eugène. Je te promets qu'il ne saura rien...

— Et j'ai tenu ma parole, me répétait-il à moi, quand nous nous revîmes et qu'il me raconta cette scène, — avec quel effort, tu le devines. J'ai passé dans l'autre chambre pour me donner le temps d'essuyer mes yeux, de composer mes traits. Et j'écoutais la voix de mon père demander : Tiens, Eugène est venu, voici son chapeau? — Oui, répondait ma mère, il cherche un livre dans la bibliothèque. C'est heureux qu'il soit monté ce matin, je me suis sentie si mal, après que tu as été parti. Il m'a examinée. Ce ne sera rien. Elle venait de trouver un pieux mensonge qui me permit de reparaitre, sans que mon père s'étonnât de mes paupières rouges et de mon visage altéré. Malgré moi, sans ce prétexte, mon émotion m'eût trahi. Je les quittai aussitôt. Je n'en pouvais plus... Le croirais-tu? C'est cette première heure, où je me suis retrouvé seul, qui a été la plus dure. J'ai marché devant

moi, vite, indéfiniment; j'aurais voulu me fuir, m'en aller de moi-même, ne plus rencontrer ma pensée. Il semblait que cette pensée même n'était plus à moi, que je l'avais volée, volé mon intelligence, mes idées, tout le meilleur de moi. Toutes ces années de travail qui m'avaient fait ce que j'étais, toute cette science que j'avais tant aimée, cette culture dont j'étais si fier, je me répétais que c'était du vol, du vol, du vol, que j'avais eu tout cela aux dépens d'un autre, avec l'argent d'un autre, et cet autre, je le revois dans cette ignoble chambre, avec son ignoble face, parlant cet ignoble langage, m'étalant cette ignoble âme, et toute son abjection retombait sur moi. J'avais beau me dire ce que ma mère m'avait dit, que je n'en étais pas responsable: il y a des choses qui ne se discutent pas plus que la vie ou que la mort. Ça est ou ça n'est pas. Cette responsabilité était sur moi, en moi. Si tu te trouvais savoir qu'un bijou qui t'a été donné, une bague, provenait d'un assassinat, tu ne la porterais pas une seconde, tu l'arracherais, tu la jetterais, pour ne pas avoir de sang sur ta main. Moi, est-ce que je peux m'arracher mon cerveau et avec lui tout ce qui me vient du meurtre de l'autre? Car c'est un meurtre, ce qu'ils ont fait. On tue autrement qu'avec des armes à feu et des poisons. On tue un être en lui enlevant ce qui l'aurait fait vivre. C'était là, au premier moment, ce qui me rendait fou de honte et de douleur: que cet argent volé ait passé dans mon esprit, qu'il soit devenu mon esprit, que je ne puisse pas rendre ce dépôt dont ces malheureux ont abusé à mon profit. Mais je le rendrai... Je le rendrai...

— Te voilà dans le vrai, lui répondis-je, ta pauvre mère avait raison, quand elle te disait que tu n'es pas responsable de ce qu'ils ont fait pour toi, ton père et elle. Pour moi, ton devoir est tout simple et tu l'as trouvé du premier coup en écoutant ton cœur qui t'a commandé de plaindre ta mère, d'épargner à la vieille de ton père une mortelle douleur, et de faire du bien au malheureux du faubourg Saint-Jacques. Tu lui dois de lui restituer l'argent qui est à lui, d'abord, puis de l'aider à sortir du terrible esclavage, de cet alcoolisme où il est en train de sombrer, où il aurait toujours sombré, sois-en sûr, aussi bien riche que pauvre. Et si tu l'en guéris, tu seras quitte avec lui, je m'en porte garant sur mon honneur...

— Non, répliqua-t-il, en regardant devant lui d'un regard où je retrouvai cette admirable ardeur de vie spirituelle qui m'avait fait son ami du coup, dans notre rencontre au jardin du Luxembourg: Non, répéta-t-il, ce n'est pas assez... Et comme si,

par une mystérieuse communication intérieure dans cette minute d'une confiance solennelle le même souvenir nous était réapparu à tous deux : Te rappelles-tu, continua-t-il, quand nous nous sommes revus après le collège, nos discussions d'idées, et les raisons qui m'ont fait commencer mes études de médecine? Je te disais que j'avais soif et faim de certitude. J'avais cru la trouver, cette certitude, dans une espèce de pari à la Pascal. Tu te rappelles encore? Je rêvais d'un emploi d'existence justifiable dans l'une et dans l'autre hypothèse, que Dieu existe ou n'existe pas, qu'il y ait une liberté ou qu'il n'y en ait pas, une autre vie ou le néant. Hé bien! je suis arrivé à un moment où cette double hypothèse n'est plus possible. Je suis acculé à l'alternative. Tu me parles d'argent à restituer, de soins à donner? Mais quand je paierais à ce Robert vingt fois, trente fois, cent fois la somme, quand je l'arracherais à l'affreux vice, par quel moyen lui restituer sa jeunesse, toutes les possibilités perdues, enfin réparer l'irréparable? S'il n'y a pas de Dieu, j'en suis là... S'il y en a un, c'est-à-dire si l'action humaine a un autre horizon que celui-ci, je peux *mériter* pour ce malheureux... Ce n'est pas d'aujourd'hui que ces idées me hantent. Depuis que j'ai vu des sœurs dans les hôpitaux faire le service des malades, sans autre soutien qu'elles *méritaient* pour d'autres, j'ai beaucoup pensé à ce que les chrétiens appellent la réversibilité. Toute la question est de savoir si l'expérience nous montre ou non ce phénomène dans la nature... Voici des années qu'il m'apparaissait comme la seule explication de tant de choses, et je te défie d'expliquer autrement la dure épreuve qui m'accable. Oui ou non? Suis-je frappé pour la faute de mes parens? Et ce Robert lui-même, de quoi est-il la victime, sinon de la faute de son père? Ah! que j'en ai vu de ces répartitions, et derrière elles il faut bien un pouvoir répartiteur, et s'il y a une réversibilité du mal, il doit y avoir une réversibilité du bien... Ce ne sont pas des théories, cela, c'est de l'expérience. Et c'est de l'expérience aussi que cette justice inévitable dont ma pauvre mère a eu l'épouvante dix ans durant, et qui l'a frappée, comme elle a dit, à travers moi. Derrière la justice, il faut bien un juge. Derrière l'échéance, il faut bien un créancier...

— Et tu conclus? lui demandai-je, comme il se taisait.

— Je conclus que si Dieu n'existe pas, je ne peux pas rendre le dépôt. Je le peux s'il existe. Et il existe, ajouta-t-il d'une voix que j'entends encore.

.

Il y a seize ans déjà qu'Eugène me tenait, sous le coup immédiat des événemens que j'ai racontés, ce discours dont je n'ai pas à discuter la logique, et depuis seize ans, il est demeuré fidèle à la solution qu'il m'indiquait dans cet entretien. Il n'a plus aujourd'hui ni son père ni sa mère. Tous deux sont morts, elle apaisée enfin par le pardon de leur fils, lui, n'ayant jamais soupçonné que ce fils savait tout. Pierre Robert est mort, lui aussi, quoique Corbières l'ait disputé à la maladie avec acharnement. Et lui-même, ses collègues l'ont vu, avec une stupeur que les années n'ont pas dissipée, brusquement, peu de temps après ces trois morts survenues presque coup sur coup, quitter sa place enviée de médecin des hôpitaux, sa magnifique clientèle parisienne, la certitude de tous les honneurs, pour entrer dans la congrégation des Frères Saint-Jean de Dieu, vouée, comme on sait, au service des malades. Lorsque le hasard d'un voyage dans le Midi m'amène à Marseille, où ces religieux ont une importante maison, je ne manque jamais de rendre visite à leur hôpital et de demander au parloir le Père Saint-Robert. Je retrouve sous la bure noire de l'infirmier mon ancien camarade de philosophie, le savant jadis promis à une renommée européenne, l'enfant des deux pauvres égarés que l'amour paternel entraîna au crime. Et, à chaque visite, je le trouve plus calme, plus éclairé de cette certitude qu'il a tant cherchée, avec une expression plus libre dans ses yeux qui restent si clairs. Et je comprends qu'en faisant de sa science la chose de tous, une richesse qu'il prodigue parce qu'il la considère comme n'étant pas à lui, il a découvert le seul moyen peut-être de résoudre le plus douloureux problème où j'aie jamais vu pris un homme, le seul moyen de rendre le dépôt dont ses parens ont abusé; et comme il est resté, même sous son habit, épris de souvenirs classiques, il me cite parfois le mot du marchand phénicien jeté par la tempête sur le rivage de l'Attique où il rencontra un philosophe et devint lui-même philosophe :

— J'ai abordé au port, quand j'ai fait naufrage...

De tous les hommes de ma génération, je n'ai jamais su si c'était celui que je plaignais ou que j'enviais le plus.

PAUL BOURGET.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

I

Il y aura, cette année, soixante ans qu'un tel titre parut pour la première fois en tête d'un pamphlet signé du nom, peu connu encore, de Louis Blanc, dans la *Revue du Progrès social*. Il y en a cinquante que le système, mis en application, fit avec les « ateliers nationaux » une faillite retentissante. Le Gouvernement provisoire n'avait pas su où l'on le menait lorsque, s'engageant « à assurer l'existence de l'ouvrier par le travail » et « à garantir du travail à tous les citoyens, » il avait institué, aux termes de son décret du 26 février 1848, une *Commission du gouvernement pour les travailleurs*, qui assumait la tâche « spéciale et expresse de s'occuper de leur sort, » et qui s'en occupa si bien que, dans l'espace de quelques mois, elle épouvanta les patrons, arrêta net les métiers, détruisit toute activité et en arriva à proposer l'expropriation des entrepreneurs, — non toutefois (rendons cette justice à l'honnêteté de ses intentions) sans qu'ils fussent au préalable « largement indemnisés. » C'était aller d'une seule traite jusqu'au bout du socialisme d'État, et même du socialisme tout court.

En reprenant aujourd'hui ce titre décrié et tombé au rebut, nous ne songeons nullement à remplir les vastes desseins et à tenir les promesses folles dont on l'avait enflé. Non, malheureusement, nous n'avons point trouvé le moyen « d'assurer l'existence de l'ouvrier par le travail, » ni surtout « de garantir du travail à tous les citoyens ; » et il n'est pas de commission gouvernementale, du Luxembourg ou d'ailleurs, qui nous semble pouvoir d'un coup de baguette défaire une société où il y a tant d'infortune et refaire une société où il y aura tant de félicité. En une ou en plusieurs

étapes, nous nous refusons à aller jusqu'au bout du socialisme d'État; mais nous disons que la position où s'est si longtemps cantonnée l'économie politique orthodoxe est à présent intenable; que l'État doit, en effet, « s'occuper du sort des travailleurs; » ou tout au moins qu'il ne peut pas ne pas s'en occuper, parce que, durant le dernier demi-siècle, le travail, d'une part, et, d'autre part, l'État lui-même se sont complètement transformés.

Le travail, d'abord, s'est transformé. On a vu, par les applications de la vapeur et de l'électricité, s'opérer une concentration de la force, et par elle une concentration de l'industrie : l'ère de la grande manufacture s'est ouverte, l'usine a remplacé l'atelier. L'homme, l'ouvrier, est devenu, au lieu d'un producteur, un conducteur de force. Sa peine, en somme, a été diminuée, mais ses risques se sont plutôt accrus. Risques de tous genres : dans l'usine et hors de l'usine, pendant le travail et après le travail, car les conditions de la vie ont changé, et la concentration du travail dans l'usine a amené la concentration des travailleurs autour de l'usine. Le travail a perdu ainsi son caractère individuel ou particulier, pour prendre un caractère en quelque sorte ou dans quelque mesure collectif, et, en conséquence, plusieurs questions se sont naturellement et légitimement posées. Dans l'usine, ne fallait-il pas s'assurer que l'ouvrier était, autant qu'il le peut être, prémuni contre les accidens; que les prescriptions de l'hygiène et de la morale étaient suffisamment observées; que la femme et l'enfant n'étaient pas exploités *ultra vires*? Autour de l'usine, ne devait-on pas se préoccuper de la salubrité du logement de l'ouvrier; des chômages forcés et inévitables, des maladies; ne fallait-il pas penser et le faire penser, tandis qu'il travaille, aux jours rapidement venus où il serait incapable de travailler? Ces diverses questions, et d'autres, qui se posaient *légitimement*, ne pouvaient manquer d'être tôt ou tard posées *légalement*, l'État, lui aussi, et la loi elle-même, s'étant transformés, dans le même temps que se transformait le travail.

Une révolution politique a coïncidé avec la révolution économique; et comme 1789 avait été une révolution bourgeoise, 1848 est un mouvement ouvrier; mouvement profond qui bouleverse tout l'État en faisant, par l'introduction du suffrage universel, du prolétariat plus ou moins misérable qu'avait créé ou développé l'introduction de la machine dans l'industrie, un prolétariat à la

fois misérable et législateur (1). Mais comment, misérable et législateur à la fois, ce prolétariat ne serait-il pas irrésistiblement tenté de faire servir sa puissance à améliorer son sort et de demander à la législation qu'il détermine un adoucissement à la misère qu'il subit? Aussi l'a-t-il fait et, par là, peu à peu, la loi a changé de nature. De l'instrument de conservation sociale qu'elle était tant qu'elle a été l'œuvre d'une minorité, elle est devenue, depuis qu'elle est l'œuvre d'une majorité et qu'elle émane indirectement de la masse, un instrument de transformation sociale.

Cela ne va pas assurément sans bien des inconvéniens ou même sans bien des dangers; mais, en revanche, cela présente du moins l'avantage de nous épargner de nouvelles révolutions et de restreindre considérablement, sinon de supprimer tout à fait, le rôle de la violence. Jusqu'alors, l'État et, en général, le système politique avaient été fondés sur la propriété : à partir de l'introduction du suffrage universel, on peut dire qu'il est fondé sur le travail; et de même, la législation, qui jusqu'alors n'avait eu guère en vue que les droits de la propriété, s'attache aujourd'hui de préférence aux exigences ou aux besoins du travail. Conséquence de ce fait que la base du pouvoir politique s'est déplacée et que, par suite, l'État moderne est construit tout autrement que l'État d'avant la grande industrie et d'avant le suffrage universel.

Le Code civil de 1810 a ignoré, — ou à peu près, — le travail, il a à peu près ignoré l'ouvrier, au sens que ces mots ont maintenant, et on se l'explique aisément, puisqu'il avait été édicté en un temps où l'industrie, telle que nous la voyons, naissait à peine : — pour la filature par exemple, le *Spinning-Jenny*, qui filait huit fils, est de 1767, le métier à vingt fils d'Arkwright de 1769, celui de Samuel Crompton de 1779, et l'on n'arrive au *Mull-Jenny* qu'après de nombreux tâtonnemens; — en France, Oberkampf et Richard-Lenoir n'en étaient encore qu'à des essais. Et les jurisconsultes qui le rédigeaient en ce temps-là étaient eux-mêmes d'un temps où l'on ne connaissait pour ainsi dire que l'atelier de famille, le maître aidé chez lui de quelques compagnons, l'*artisan* et non l'*ouvrier*. Ils avaient apporté de l'Ancien Régime, où ils s'étaient formés, le souvenir, et de la Révolution, qu'ils avaient traversée, la haine et la terreur de la corporation, dégénérant en terreur et en haine de la simple association. Une part notable de

(1) Voyez Canovas del Castillo, *Problemas contemporaneos* : III, *La Cuestion obrera*.

la propriété venait d'être brutalement mobilisée ; il était essentiel de l'assurer, de la consolider, de la fixer dans sa nouvelle assiette, si la solidité et la durée du régime nouveau en dépendaient étroitement. Le Code civil fut donc à l'origine, et il est donc resté, par-dessus tout, un Code de la propriété.

Mais voici que depuis 1848, dans le pêle-mêle de la législation, s'élabore, confusément et fragmentairement, mais sans interruption, un Code du travail. Les décrets des 2 et 21 mars, celui du 9 septembre 1848, qui abolissent le marchandage et abaissent la durée de la journée de travail dans les manufactures et usines, sont les premiers d'une série qui, en cinquante ans, comprend une centaine d'actes officiels. Auparavant, sauf la loi du 22 germinal an XI « relative aux manufactures, fabriques et ateliers, » la loi du 10 avril 1834 sur les associations, et l'ordonnance du 26 mars 1843, concernant les mesures à prendre « quand l'exploitation d'une mine compromettra la sûreté publique ou celle des ouvriers, » on ne trouve rien, que des dispositions qui regardent les conseils de prud'hommes. Il semble bien que, dans la langue législative même, le terme d'« usine » apparaisse, au sens actuel(1), seulement en 1848 (décret du 9 septembre). Mais, depuis lors, quelle abondance de textes ! et pour l'État, économiquement et politiquement construit comme il l'est, le travail n'est-il pas de beaucoup la plus importante des matières de législation ?

Je dis : pour tous les États d'à présent, car aucun ne le cède en ce point à la France, et plusieurs la devançant ou la dépassent. En Angleterre, Herbert Spencer a compté, de 1860 à 1884, cinquante-neuf actes « réglant à nouveau la conduite du citoyen » et, de 1884 à la fin de 1894, quarante-trois autres actes, relatifs « à la terre, à l'agriculture, aux mines, aux chemins de fer, aux canaux, aux navires, aux manufactures, au commerce, aux boissons, etc. » soit, au total, cent deux en trente-quatre ans ; et, ce que Spencer n'a pas relevé, mais qui mérite de l'être, chaque recrudescence d'activité législative correspond à une extension du droit de suffrage : le phénomène est visible ici sous son double aspect : la transformation économique de l'État amène sa transformation politique, qui à son tour l'emporte insensiblement vers de nouvelles transformations économiques. — En Allemagne, de

1 Il a, en effet, un tout autre sens dans le Code civil, art. 531 : « Les bateaux, bacs, navires, moulins et baux sur navires, et généralement toutes usines non liées par des piliers et ne faisant point partie de la maison, sont meubles. »

1869 à 1889, on peut citer une quarantaine de lois ou ordonnances sur les rapports entre patrons et ouvriers, la responsabilité des patrons, les caisses de secours enregistrées, les assurances ouvrières contre les maladies, contre les accidens, contre la vieillesse et l'invalidité, sur le salaire des ouvriers, pour la réglementation du travail des femmes et des enfans, sur le travail du dimanche; en Autriche, une trentaine, et en Hongrie une quinzaine, pendant la même période; ne parlons pas de la Suisse qui est la terre sacrée de la législation ouvrière; mais, entre toutes les nations de l'Europe, c'est comme une rivalité. Lorsque s'ouvrit à Berlin, sur l'invitation de l'empereur allemand, la conférence ouvrière de 1890, où treize pays étaient représentés, chacun mit son honneur à se défendre d'être en arrière à cet égard, et ceux mêmes qui, comme l'Italie et le Danemark, ne pouvaient alors présenter que six ou sept lois, ne voulurent point passer pour n'avoir rien fait: aucun ne voulut avoir été le dernier à étudier, à poser, sinon à résoudre, ce redoutable problème du sort des ouvriers. Est-il besoin d'ajouter que si la vieille et conservatrice Europe, — conservatrice précisément parce qu'elle est vieille, — va de ce pas dans cette voie, l'Amérique toute neuve, et qui se crée sans se tirer de l'histoire, l'y précède de sa jeune audace? Dix-huit États (1) parmi ceux qui composent l'Union ont déjà, pour des catégories diverses de travailleurs et à des conditions diverses, admis la journée de huit heures; trente-deux ou trente-trois ont réglé et surveillent de très près le contrat de travail (2).

(1) Ces États sont: la Californie, le Colorado, le Connecticut, le district de Colombie, l'Idaho, l'Illinois, l'Indiana, le Kansas, la Nebraska, le Missouri, le Montana, New-Jersey, New-York, l'Ohio, la Pensylvanie, l'Utah, le Wisconsin, le Wyoming.

(2) Lois formelles contre le *boycottage*: Colorado, Illinois et Wisconsin. — Lois formelles contre le *blacklisting*: Alabama, Colorado, Connecticut, Floride, Georgie, Illinois, Indiana, Iowa, Minnesota, Missouri, Montana, Nevada, North Dakota, Oklahoma, Utah, Virginia et Wisconsin. — Lois qu'on peut naturellement interpréter comme prohibant le *boycottage*: Alabama, Connecticut, Floride, Georgie, Maine, Massachusetts, Michigan, Minnesota, Mississipi, Missouri, New-Hampshire, New-York, North Dakota, Oklahoma, Oregon, South Dakota, Texas, Utah, Vermont et Wisconsin. — Lois qu'on peut naturellement interpréter comme prohibant le *blacklisting*: Georgie, Michigan, New-Hampshire, New-York, Oklahoma, Oregon, Rhode Island, South Dakota. — États dans lesquels il est illégal pour tout patron d'exiger d'un employé comme condition de l'emploi l'engagement, écrit ou verbal, de ne pas être ou devenir membre d'une organisation de travail: Californie, Colorado, Idaho, Indiana, Massachusetts, Minnesota, Missouri, New-Jersey, New-York, Ohio et Pensylvanie.

Les principales organisations américaines du travail sont:

L'*American Federation of Labor*. Organisée à Columbus (Ohio) en déc. 1886. —

En Europe ou en Amérique, comme il n'y a pour l'État fondé sur le suffrage universel aucun moyen de rétrograder vers une forme à base moins large, il n'y a pour lui aucun moyen de se refuser à légiférer de plus en plus sur le travail, c'est-à-dire, en n'épilouant pas et en parlant tout net, à organiser légalement le travail, ainsi qu'à d'autres époques, et sous une autre forme, il a organisé légalement la propriété.

Mais, si le travail est désormais et doit être chaque jour davantage la plus abondante et la plus importante des matières de législation, il en est aussi la plus complexe, tant en lui-même que par la multitude et l'extrême variété des questions de sécurité, d'hygiène, de prévoyance et d'assistance qui en dépendent. Or, cette matière étant à ce point complexe, ces questions étant si nombreuses et si variées, pour que la législation du travail soit éclairée et efficace, il faut que l'on sache où en recueillir et comment en disposer les éléments. A cette difficile besogne ne sauraient suffire des procédés grossiers, rudimentaires, purement empiriques, et l'outillage gouvernemental ne peut demeurer trop en retard sur l'outillage industriel : c'est donc le cas de faire servir les statistiques à autre chose qu'à exercer l'ingéniosité de ceux qui les dressent et à amuser la curiosité de ceux qui les lisent. En un mot, par le fait même que la législation du travail est et sera de plus en plus une fonction essentielle de l'État, pour rem-

7600 unions locales, 650 000 adhérens : affiliations, droit d'action indépendante réservée. Président Samuel Gompers, New-York.

Les *Knights of Labor* (Chevaliers du Travail), Assemblée générale organisée à Reading-Pensylvanie en 1878, 200 000 membres. Maître général, J.-R. Sovereign. — Sulphur Springs-Arkansas.

La *Socialist Trade and Labor Alliance*, Organisée à New-York (déc. 1893) par les unions dissidentes des «*Knights of Labor*» et de l'«*American Federation of Labor*», 25 000 adhérens. Son premier président a été Daniel De Léon.

Des *Trade-Unions*, affiliées à l'«*American Federation of Labor*», les plus importantes sont :

La <i>Fraternité des charpentiers et menuisiers</i>	50 000 membres.
L'« <i>Association des ouvriers du fer et de l'acier</i> »	40 000 —
L'« <i>Union typographique internationale</i> »	40 000 —
L'« <i>Union des maçons en pierres et en briques</i> »	35 000 —
La <i>Fraternité des constructeurs de locomotives</i>	32 000 —
L'« <i>Union internationale des cigariers</i> »	30 000 —
L'« <i>Union des fondeurs-moteurs de l'Amérique du Nord</i> »	30 000 —
La <i>Fraternité des mécaniciens de chemins de fer</i>	25 000 —
— chauffeurs	32 000 —
L'« <i>Association internationale des ouvriers mécaniciens</i> »	20 000 —
Les <i>Mineurs unis d'Amérique</i>	20 000 —
L'« <i>Union des ouvriers tailleurs d'Amérique</i> »	20 000 —

plir cette fonction essentielle, il faut à l'État un organe spécial : et, aussi bien, « l'organisation » suppose « l'organe. »

Ici encore, la jeune Amérique a tracé le chemin à la vieille Europe : c'est en 1869 qu'elle ouvrait, dans le Massachusetts, à Boston, son premier « Bureau du travail ; » et, depuis 1869, il en a été institué vingt-huit autres (1) sur le même modèle, sans compter le « Département fédéral du travail, » fondé à Washington en 1888. De ce côté de l'Atlantique, on a suivi l'exemple : la Grande-Bretagne, qui avait, au ministère de l'Intérieur, une inspection des usines et des mines, a depuis 1893, elle aussi, au ministère du Commerce, un *Labour Department*, un « département du travail. » L'Allemagne, outre un office statistique, a eu une commission particulière pour la statistique des ouvriers, et elle a un office d'assurance de l'Empire. L'Autriche a, au ministère de l'Intérieur, un « département technique des assurances, et, au ministère du Commerce, une « inspection centrale de l'industrie. » La Suisse, depuis 1887, subventionne un « Secrétariat ouvrier. » La Belgique, enfin, est allée plus loin : elle a, depuis 1895, un « ministère du Travail et de l'Industrie. » — En France, où nous avons au ministère du Commerce, depuis 1891, un Office du travail, » et, depuis 1895 ou 1896, une « Direction du travail, » deux propositions sont, à cette heure, soumises au Parlement, tendant : l'une, de M. Édouard Vaillant, à la création d'un ministère ; l'autre, de M. Dutreix, à celle d'un sous-secrétariat du Travail. Nous voudrions, à cette occasion, le

(1) De ces vingt-huit « bureaux du travail, de statistique du travail, de statistique du travail et industrielle, de statistique du travail et des mines, de statistique, travail, agriculture et immigration, » — les titres varient, — fondés après celui de Boston (1869), il en a été institué : un à Harrisbourg (Pensylvanie), en 1872 ; un à Hartford (Connecticut), en 1873 ; un à Columbus (Ohio), en 1877 ; un à Trenton (New-Jersey), en 1878 ; trois, à Jefferson City (Missouri), à Springfield (Illinois), et à Indianapolis (Indiana), en 1879 ; quatre, à Albany (New-York), à San-Francisco (Californie), à Lansing (Michigan), et à Madison (Wisconsin), en 1883 ; deux à Des Moines (Iowa) et à Baltimore (Maryland), en 1884 ; un à Topeka (Kansas), en 1885 ; six, à Providence (Rhode-Island), à Lincoln (Nebraska), à Raleigh (Caroline du Nord), à Augusta (Maine), à Saint-Paul (Minnesota), et à Denver (Colorado), en 1887 ; deux, à Charleston (West-Virginia), et à Bismarck (North-Dakota), en 1889 ; un, à Salt-Lake-City (Utah), en 1890 ; un, à Nashville (Tennessee), en 1891 ; un, à Frankfort (Kentucky), en 1892 ; deux, à Helena (Montana), et à Concord (New-Hampshire), en 1893 ; un, à Olympia (Washington), en 1897. — De plus, la Constitution de l'État d'Idaho autorise la création d'un « Bureau d'immigration, travail et statistique, » mais la Législature n'avait pas encore, l'année dernière, voté de crédits pour son entretien, et il n'avait pas été fait de lois en conséquence.

problème de l'organisation du travail étant posé en ses termes généraux et permanens, chercher dans ce qui s'est fait ailleurs, — notamment en Belgique, en Suisse et aux États-Unis, — une indication sur ce que l'on pourrait faire chez nous.

II

Le ministère belge de l'Industrie et du Travail a été créé par l'arrêté royal du 25 mai 1895. En vertu de cet arrêté, deux services, l'Administration des mines et la Direction de l'Industrie, étaient détachés du ministère de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics et venaient, avec l'Office du travail, composer le nouveau ministère. Onze ans plus tôt, en 1884, ils avaient déjà été distraits du ministère de l'Intérieur pour former, avec d'autres services, ce même ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics dont maintenant on les détachait, et qui, depuis l'institution de l'Office du travail (12 novembre 1894), avait ajouté un quatrième titre à ses trois premiers. Le ministère de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics se dédoublait donc; et l'on avait, d'une part : le ministère de l'Agriculture et des Travaux publics; de l'autre, le ministère de l'Industrie et du Travail.

L'arrêté royal du 25 mai 1895 n'était, du reste, précédé que de considérans très brefs, et d'où toute intention ou prétention théorique était soigneusement bannie. Le ministre qui le proposait à la signature du Roi se bornait à constater qu'avec « les grands travaux publics; » avec « toute l'administration de la voirie de l'État et des chemins vicinaux; » avec « l'agriculture, qui réclame de plus en plus la sollicitude de l'État; » avec toute l'administration des eaux et forêts; » avec « le service de santé et d'hygiène publique, dont l'importance et l'extension s'affirment chaque jour davantage par les mesures les plus diverses; » avec tout cela, et l'administration des mines, les directions de l'industrie et du travail, en plus; avec l'inspection du travail et l'Office du travail, il y avait trop à faire pour un seul ministère, et qu'il y aurait assez à faire pour deux.

Du second ministère créé, l'Office du travail était le centre. Lui-même vieux à peine de quelques mois, il avait eu une croissance extraordinairement rapide. A l'imitation de l'Office du travail français, fondé en 1891, sa « principale mission, celle qui

fait véritablement sa raison d'être, » (1) serait : 1° « de recueillir, de coordonner et de publier tous renseignemens relatifs au travail, notamment en ce qui concerne l'état et le développement de la production, l'organisation et la rémunération du travail, ses rapports avec le capital, la condition des ouvriers, la situation comparée du travail en Belgique et à l'étranger; les accidens du travail, les grèves, les chômages, les effets des lois qui intéressent spécialement l'industrie et le travail. » Mais, par surcroît, il devrait : 2° « concourir à l'étude des mesures législatives nouvelles et des améliorations à introduire dans la législation existante; 3° veiller à l'exécution des lois relatives au travail, » du moins dans une mesure à déterminer. C'était par conséquent autre chose et plus qu'un bureau de statistique; c'était réellement un « organe » de l'État, qui prendrait la loi avant sa naissance, dans ses élémens constitutifs, en rechercherait et en rassemblerait les données positives, puis aiderait à l'élaborer, enfin la suivrait, une fois faite, jusqu'au bout, jusqu'à son exécution, — et de la sorte agirait tantôt comme une espèce de Conseil d'État, tantôt comme une espèce de magistrature ou de police du travail.

Telles devaient être les attributions de cet Office, selon la définition qu'en donnait d'abord, et en bloc, l'arrêté royal du 12 novembre 1894, qui l'instituait. Dans le rapport, que le ministre, M. Léon De Bruyn, adressait au Roi, le 12 avril suivant, pour la mise en mouvement du service, il revenait sur cette idée que, quelque intérêt qu'il y eût à s'éclairer par « des statistiques précises, conduites avec méthode et impartialité, » et bien que l'établissement de ces statistiques constituât « la tâche unique » des bureaux ou offices du travail en France, en Angleterre et aux États-Unis, « néanmoins il avait paru utile de ne pas limiter à cet objet la mission » de l'Office belge. C'est pourquoi il serait également chargé « de se tenir au courant de la législation étrangère concernant le travail, de la faire connaître en Belgique, et de concourir ainsi à l'élaboration des mesures législatives nouvelles; » et, en troisième lieu, d'assurer l'application des diverses lois régissant le travail et touchant à « la situation des classes ouvrières. » Le ministre reconnaissait, au surplus, que « la question sociale est complexe; » qu'elle « intéresse toutes les classes de la société; » que « l'étude n'en peut être abandonnée à quel-

(1) *Organisation de l'Office du travail, Rapport au Roi*, par M. Léon De Bruyn, Ministre de l'Agriculture, etc., 12 avril 1895.

ques-uns ; » l'Office du travail n'en aurait par suite que sa part, mais l'extrême richesse de la matière, la complexité même de la question sociale, la lui taillait très vaste.

A ne le considérer pour le moment que comme cabinet d'étude, comme laboratoire de statistique, l'Office belge devait embrasser à la fois le travail industriel et le travail agricole ; c'est-à-dire tout le travail ; — s'enquérir de la condition des ouvriers « dans l'industrie, les métiers, le commerce, l'agriculture et les transports ; » — c'est-à-dire de tous les ouvriers ; — suivre les effets des lois et réglemens qui les concernent ; — et, en général, se renseigner sur tout ce qui peut « contribuer à faire améliorer leur situation matérielle, intellectuelle et morale. » Le Conseil supérieur du travail, préalablement consulté, développait alors ce sommaire ou cet argument, traçant à l'activité de l'Office ce programme, immense et multiforme comme la question sociale, comme la société même.

Il commencerait par étudier *le travail en soi*, sous son aspect universel : « la situation économique et commerciale des différentes branches du travail ; l'état du travail pour les différentes professions ; la situation des ouvriers et apprentis des deux sexes, comme salaire et mode de rémunération, durée du travail, jours de repos, conditions d'admission et de résiliation, et autres clauses du contrat de travail, » avec une attention particulière au travail des femmes et des adolescents.

Ensuite il passerait à ce qu'on pourrait appeler *les circonstances du travail* : « le coût de la vie, le budget des diverses catégories d'ouvriers et d'ouvrières ; le prix de détail des objets et denrées ordinairement consommés par la grande masse du public ; l'influence des impôts sur les ressources, la consommation et les conditions de la classe ouvrière. »

Puis viendraient *les maladies du travail* : le chômage, ses causes, sa durée, ses effets ; les accidens, « leur nombre suivant les professions, la gravité des blessures, la durée de l'incapacité de travail, l'âge et l'état civil des victimes, les causes matérielles et morales des accidens ; la morbidité des diverses catégories d'ouvriers, suivant l'âge, le sexe et la profession, notamment les maladies provenant de la nature du travail, de l'alimentation, de l'abus des boissons alcooliques ; le nombre des ouvriers annuellement refusés à l'armée pour insuffisance de taille, défauts corporels, faiblesse de constitution ; le nombre d'ouvriers envoyés

annuellement dans les dépôts de mendicité, maisons de refuge, de réforme, de détention; les conflits industriels entre patrons et ouvriers, leur fréquence, leurs causes, leurs péripéties, leurs conclusions, leurs conséquences. »

Ces maladies, physiques et morales, du travail appelleraient nécessairement *la médecine ou l'hygiène du travail*: « les moyens, y compris l'assurance, de remédier au chômage; les résultats des institutions, légales ou libres, destinées à favoriser l'entente entre les patrons et les ouvriers, conseils de conciliation, conseils d'usine, arbitrage, conseils de l'industrie et du travail, conseils de prud'hommes; les résultats des mesures et réglemens concernant la salubrité et la sécurité des ateliers; la situation des logemens ouvriers, les effets de la loi sur les habitations ouvrières, l'action des comités de patronage, le développement des sociétés pour la construction des habitations ouvrières et les résultats obtenus par elles; la situation et le développement des associations de patrons ou d'ouvriers et des associations mixtes; la situation et le développement des sociétés mutualistes, les résultats de la loi qui les concerne; la situation, le développement et les différens modes de l'assurance contre la maladie, les accidens, l'invalidité, la vieillesse, ainsi que de l'assurance des veuves et des orphelins; la situation et le développement de l'épargne dans les diverses parties du pays et selon les catégories d'ouvriers: la situation et le développement des sociétés coopératives et les résultats de la loi qui les concerne; l'étendue et les résultats de l'enseignement industriel et professionnel, de l'enseignement ménager; la situation de l'apprentissage dans les diverses industries et métiers; les effets des mesures prises pour soulager la misère; les résultats des mesures relatives aux conditions du travail, adoptées par certaines administrations publiques (minimum de salaire, durée du travail, primes, conseils de conciliation, participation aux adjudications, assurance contre les accidens, etc.). »

Mais on a vu que l'Office du travail belge ne devait pas, comme les Offices français, anglais ou américains, se borner à ce rôle d'enregistrement des faits sociaux, en tant qu'ils commandent ou conditionnent, comme on dit, de près ou de loin, la vie des ouvriers. Quand l'arrêté du 12 novembre 1894, d'où il date, le chargeait « de se tenir au courant de la législation étrangère sur cet objet, de la faire connaître en Belgique et de concourir

« ainsi » à l'élaboration des mesures nouvelles », le mot *ainsi*, glissé dans la phrase, pouvait donner à croire qu'il ne serait en cela encore qu'un bureau d'étude, où le pouvoir compétent viendrait chercher des renseignemens, statistiques ou autres, pris en Belgique ou à l'étranger. Mais l'arrêté du 12 avril 1895 élargissait le cercle et détruisait par un paragraphe l'effet restrictif du mot *ainsi* : « L'Office du travail, y était-il dit, concourt à l'étude des mesures législatives nouvelles et des améliorations à introduire dans la législation existante concernant le travail. » Voilà comment l'Office du travail en Belgique devenait, en certains cas et par certaines de ses fonctions, une espèce de Conseil d'État du travail; et voici comment il en devenait une espèce de magistrature. L'article 4 de l'arrêté porte textuellement : « L'Office du travail a dans ses attributions le service administratif relatif à l'exécution des lois et réglemens... sur : les conseils de l'industrie et du travail; les conseils de prud'hommes; le Conseil supérieur du travail; le payement des salaires; les réglemens d'ateliers; le contrat de travail, l'apprentissage, l'assurance ouvrière, les unions professionnelles, les sociétés mutualistes, la police du travail. »

A ce triple caractère de l'Office créé, — laboratoire de statistique; auxiliaire de la législation; agent ou surveillant de l'exécution des lois qui régissent le travail, — ne pouvait manquer de correspondre la division des services. A la fonction s'appropriait l'organe; et les trois premières sections entre lesquelles se partage l'*Office belge du travail* sont précisément celles : 1^o de la *Statistique*; 2^o de la *Législation et interprétation des lois et arrêtés*; 3^o de l'*Exécution des lois et arrêtés*. Une quatrième section : *Inspection du travail et des établissemens dangereux, insalubres ou incommodes*, est comme le prolongement à l'extérieur de la troisième; et une cinquième, qui n'est pas la moins intéressante : *Institutions de prévoyance*, complète l'organisation.

La section de statistique dirige les enquêtes. Il n'y avait pas plus d'un an que l'Office du travail existait, lorsqu'elle s'est attaquée à l'œuvre très difficile d'un recensement général des industries et des métiers ¹. Ce recensement, auquel on avait déjà, avec des moyens plus imparfaits, procédé à trois reprises, en

1. Arrêté royal du 22 juillet 1896, rendu en conformité de la loi du 29 juin précédent.

1846, en 1866, et en 1880, était, dans sa première partie, comme une grande comptabilité, — matières et personnel, — de l'industrie belge. Il s'étendait à la nature, au nombre, à la répartition géographique, à la date de fondation des entreprises et métiers qui existaient alors en Belgique; à la nature des produits des industries et métiers; au nombre et à la qualité des chefs d'entreprise; au nombre des personnes qui prennent part à la direction, à l'administration et à la surveillance; au nombre, par catégories d'âge, des ouvriers et ouvrières. Au point de vue de la sécurité plus qu'à tout autre sans doute, on recherchait la nature et le nombre des moteurs employés, renseignemens joints sur la force de certains d'entre eux; le nombre et le système des chaudières à vapeur servant à produire la force motrice, ainsi que leur surface de chauffe et la tension de la vapeur en atmosphères. Le recensement allait au delà et, touchant ici l'ouvrier, s'inquiétait de sa condition, s'informait de la durée journalière habituelle du travail et des repos, du montant des salaires selon les spécialités professionnelles, le sexe et l'âge; s'enquérail, dans les localités où résidaient les ouvriers des industries et des métiers, comme dans celles où ils travaillaient, du nombre et de la composition des familles constituant un ménage et dont un ou plusieurs membres étaient occupés, en qualité d'ouvriers, dans les métiers ou les industries; relevait le lieu et l'année de naissance, le sexe et l'état civil des ouvriers et des membres de leur famille appartenant au même ménage.

Il distinguait d'ailleurs entre l'industrie proprement dite. — entendez la grande industrie, l'usine, et les métiers, — entendez les petites industries de famille; et, dans les métiers comme dans l'industrie, entre le chef d'entreprise et l'ouvrier: de l'un et de l'autre, on donnait soigneusement la définition: « Le chef d'entreprise est celui qui, au moyen de son propre outillage, opère le déplacement, la manipulation ou la mise en œuvre d'une marchandise quelconque, soit seul, soit avec le concours de personnes salariées par lui, et qui travaille pour le consommateur. — L'ouvrier est celui qui, en vertu d'un contrat exprès ou tacite, fournit son travail à un chef d'entreprise moyennant salaire. Une liste, annexée aux instructions que recevaient les agens chargés du dépouillement des bulletins-questionnaires, et qui devait les guider dans les cas douteux, énumère cent soixante-douze professions et métiers exercés par des chefs d'industrie, depuis l'admi-

nistrateur délégué (de société industrielle, de compagnie de chemins de fer, de tramways ou de bateaux), le propriétaire ou exploitant de charbonnage, le constructeur de tous appareils, machines, outils, instrumens, matériel, le directeur ou gérant de fabrique, jusqu'au badigeonneur, à la blanchisseuse, au coupeur de poils, à l'empaillleur, au hongroyeur.

Ainsi, le champ de l'enquête s'étendait tellement ; elle intéressait tant de gens ; ses investigations portaient sur tant de points et de si délicats, que les hauts fonctionnaires qui la dirigeaient jugeaient bon de prévenir des défiances ou des suspicions instinctives, de les désarmer à l'avance, et au besoin de s'armer contre elles. C'est à cette fin qu'ils rappelaient, dès les premières lignes de leurs circulaires, « les opérations du même genre effectuées en 1846, en 1866, et en 1880. » — L'esprit public s'effraye moins de ce qu'il reconnaît, de ce qu'il a déjà vu. — Le présent recensement a pour but, disaient-ils, « de faire connaître les principales conditions de l'industrie ; il ne se rattache à aucun projet déterminé de réglementation, ni à aucune mesure fiscale. » Précaution nullement superflue, puisque l'inspection du travail et, à l'occasion, la police même concouraient aux recherches : or, la police et l'inspection du travail ont beau être des institutions protectrices ; on n'aime pas les voir se mêler de trop d'affaires. Ayant fait de leur mieux pour rassurer les bonnes volontés craintives, le ministre et ses collaborateurs essayaient ensuite d'abattre par des menaces les mauvaises volontés opiniâtres : *Art. 3* de la loi du 29 juin 1896 : « Les particuliers (chefs d'entreprise, administrateurs-délégués, directeurs ou gérans, et, en général, toutes personnes qui ne rempliront pas lesdites obligations (de répondre fidèlement, et exactement à ce questionnaire) seront passibles d'une amende de un à vingt-cinq francs et d'un emprisonnement de un à sept jours, ou de l'une de ces peines seulement. » — Et voilà comme on fait les bonnes statistiques ! Celle de l'Office belge du travail sera excellente, nous en sommes sûrs, et nous en serons bientôt plus sûrs encore, car elle ne tardera pas à être imprimée.

La deuxième section est dite de la *Législation et interprétation des lois et arrêtés* ; la troisième, de l'*Exécution des lois et arrêtés* ; elles sont, en fait, réunies dans la même main, comme les deux parties d'un tout, la législation ouvrière. Sorte de Conseil d'État par sa participation à l'étude des mesures législatives nouvelles et

des améliorations à introduire dans les lois concernant le travail (1) comme à l'étude de la *législation* ouvrière à l'étranger et de ses résultats, l'Office du travail, en ses deuxième et troisième sections, l'est encore par l'examen de la *jurisprudence* belge ou étrangère et des questions d'interprétation des lois et arrêtés réglant le travail des femmes, des adolescents et des enfans, et la police industrielle. En deux mots, il aide à faire et à interpréter la loi. Il y aide autrement qu'en donnant des avis : il la fait passer des textes dans les faits ; il « organise » d'après elle le travail. C'est ainsi, par exemple, que la troisième section : *Exécution des lois et arrêtés*, veille à ce que la loi du 26 août 1887, instituant, dans toute localité « où l'utilité en est constatée, » un *conseil de l'industrie et du travail* qui a « pour mission de délibérer sur les intérêts communs des patrons et des ouvriers, de prévenir et d'aplanir les différends qui peuvent naître entre eux » ne demeure pas lettre morte ; à ce que les réglemens sur la composition et la convocation de ces conseils soient obéis, notamment l'arrêté royal du 10 mars 1893 sur les opérations électorales d'où doivent sortir ces conseils. Il en est de même pour cet autre tribunal du travail, les *conseils de prud'hommes*, et la loi organique du 31 juillet 1889 qui les régit, sous réserve des modifications apportées par la loi du 20 novembre 1896 et l'arrêté royal du 8 janvier 1897. De même aussi, pour la loi, toute récente (31 mars 1898), sur les unions professionnelles, loi qu'on peut bien dire capitale, si, par elle, ces unions sont déclarées aptes à recevoir la personnalité civile, sous des conditions dont le Conseil des mines, constitué en commission d'entérinement (arrêté royal du 30 juin 1898), constate officiellement l'existence. Dix jours après que, ces conditions reconnues remplies, les statuts ont été publiés au *Moniteur*, l'union professionnelle, *de plano* et sans plus d'affaires, devient légalement une personne, qui reçoit, possède, échange, achète et vend, qui vit et est majeure (2). Le Conseil supérieur du travail est également rattaché à cette section, et à elle ressortit encore l'application des lois qui concernent les livrets d'ouvriers, le payement

(1) Assurance ouvrière, contrat de travail, payement des salaires, police du travail, réglemens d'ateliers, unions professionnelles.

(2) Cette loi du 31 mars 1898 a été votée à la suite d'une longue et brillante campagne menée par les publicistes les plus éminens de la Belgique, au premier rang desquels nous avons plaisir à citer M. Ad. Prins, dont le livre *L'Organisation de la liberté et le devoir social*, Bruxelles et Paris, 1893, a sans doute puissamment contribué à former ou à éclairer l'opinion du Parlement.

des salaires et les réglemens d'atelier, avec les requêtes en grâce pour la remise des pénalités encourues.

La quatrième section, celle de l'*Inspection*, inspecte : elle inspecte le travail des femmes, des adolescents et des enfans, la salubrité ou la sécurité des établissemens industriels; et elle fait inspecter : elle contrôle le service des inspecteurs et des délégués de province. Elle entreprend, d'accord avec la section de législation, des recherches, en vue de l'élaboration de nouvelles lois et de réglemens nouveaux ou des modifications à apporter aux lois et réglemens existans; elle poursuit des expériences et s'acquitte de missions diverses, telles que de concourir, comme on l'a dit, au recensement des industries et des métiers; elle classe et assimile les établissemens dangereux, insalubres ou incommodes, examine les recours contre les arrêtés des députations permanentes des conseils provinciaux en cette matière, étudie les demandes d'autorisation pour ce qui est du travail des femmes et des enfans. Être inspecteur du travail en Belgique n'est point du tout une sinécure, puisque, entre lois, arrêtés et circulaires, on ne trouve pas moins de *soixante-dix* actes de l'autorité compétente, que les inspecteurs du travail ont à faire respecter, et qui peuvent se répartir sous les cinq chefs : 1^o *travail des femmes, des adolescents et des enfans* (travail journalier, travail de nuit et travail du septième jour) *dans les établissemens industriels de diverses catégories* (1); 2^o *police des établissemens dangereux, insalubres ou incommodes*, — dispositions concernant la sûreté, la salubrité et la commodité publiques; dispositions concernant spécialement la salubrité intérieure des ateliers et la protection des ouvriers contre les accidens; dispositions concernant certaines industries particulièrement insalubres (2); 3^o *réglementation du paiement des salaires aux ouvriers*; 4^o *réglemens d'ateliers*; 5^o *inspection pro-*

1 Filature et tissage du lin, du coton, du chanvre et du jute, industrie lainière, impression des journaux, industrie d'art, fabrication du papier, tabacs et cigares, fabrication du sucre, industrie du mobilier, fabrication de la porcelaine et de la faïence, industrie des produits réfractaires, de la glace, fabrication des allumettes chimiques, industrie du bâtiment et accessoires, laminoirs à zinc, cristallerie et gobeleterie, industries accessoires du vêtement; industries de la grosse et de la petite construction mécanique, briqueteries et tuileries à la main, etc.; — dans l'industrie du verre à vitre; dans les mines, minières, carrières et industries connexes — mines de houille de Mariemont, fabrication du coke, fabriques d'agglomères de charbon, ateliers qui dépendent des carrières, usines métallurgiques régies par la loi du 21 avril 1810.

2 Fabriques d'allumettes chimiques, de ceruse et autres composés de plomb, ateliers pour la manipulation des chutons.

prement dite du travail dans tous les modes du travail où la loi, par un motif quelconque, a cru devoir intervenir.

La cinquième et dernière section de l'Office a dans ses attributions les *institutions de prévoyance*, sous toutes les formes qu'a su prendre la prévoyance sociale, livrée aux rivalités généreuses et aiguillonnée par le sentiment très vif de la nécessité. Les principales sont, en Belgique, comme partout : *la mutualité*, — sociétés d'assurance mutuelle contre la maladie, les accidens, etc., sociétés de crédit mutuel; sociétés pour l'affiliation à la caisse générale de retraite; sociétés d'épargne pour l'achat d'objets usuels ou de consommation; — les *habitations ouvrières* et les *comités de patronage*, dont l'œuvre consiste non seulement à « favoriser la construction et la location d'habitations ouvrières » et non seulement à « étudier tout ce qui concerne la salubrité des maisons habitées par les classes laborieuses et l'hygiène des localités où elles sont tout spécialement établies, » mais encore à « encourager le développement de l'épargne et de l'assurance, ainsi que des institutions de crédit ou de secours mutuels et de retraite (1). »

Il est peu de lectures aussi instructives et aussi consolantes que celle de la nomenclature toute sèche qui suit les instructions données par le ministre aux comités de patronage pour la rédaction de leur rapport annuel. On y voit clairement que, si le mal social, ou la misère, est tout autour de nous, tout autour de nous également le combat est engagé contre lui. Après cette lecture, on désespère moins de vaincre dans la plus formidable lutte, et la plus grosse de conséquences, qui jamais ait été soutenue par l'humanité; et, si la question sociale n'en apparaît que plus pressante, débordante et envahissante, la solution toutefois, — ou mille petites solutions partielles qui seraient presque une solution, — en apparaît moins impossible. Si subtile que soit la misère et si prompte à se glisser dans toutes les fissures de la société, l'esprit de défense sociale et, pourquoi ne pas le dire? — car la charité a ici sa part que la prévoyance réduira peut-être, qu'il est désirable qu'elle réduise, mais qu'elle n'absorbera point et ne supprimera point, — l'esprit de charité ne sont ni moins subtils, ni moins prompts à l'aller chercher.

(1) Loi du 9 août 1889 relative aux habitations ouvrières et à l'institution de Comités de patronage; — Règlement organique des Comités de patronage des habitations ouvrières et institutions de prévoyance; Circulaires ministérielles, du 28 décembre 1894, traçant le cadre du Rapport annuel des Comités de patronage et du 25 septembre 1897 sur la comptabilité de ces Comités.

Prenons le chapitre de l'*épargne*, de l'*assurance* et du *crédit*. Voici des sociétés d'épargne proprement dites, qui ont pour but de recevoir les économies des ouvriers et de leur faire produire intérêt, soit par des opérations financières effectuées par la société même, soit par l'affiliation à la caisse générale d'épargne et de retraite. En voici d'autres, dont le but est de faciliter aux sociétaires et aux membres de leur famille, par l'accumulation de leurs économies, l'achat d'objets usuels ou de consommation, d'instrumens de travail, d'animaux domestiques, de provisions d'hiver, vêtements, literie, etc. Cela pour les adultes, mais ceci dès l'enfance et dans l'école : un enseignement pratique et positif de l'épargne aux fils d'ouvriers qui la fréquentent encore ou qui s'inscrivent aux patronages d'apprentis.

Quant à l'*assurance*, la voici d'abord qui tâche de parer à la maladie ou aux accidens, et elle s'y efforce de deux manières : par des sociétés de secours mutuels entre ouvriers : par des caisses de secours dans les usines ou fabriques. Puis, elle voudrait détourner les menaces de la vieillesse, et elle a trois manières de l'essayer : des caisses de retraite ou de pensions établies dans les usines ou fabriques mêmes : des institutions privées, fondées spécialement pour cet objet ; des sociétés ouvrières affiliées à la Caisse générale d'épargne ou de retraite. Mais la maladie, les accidens et la vieillesse ne sont pas les seuls ennemis de l'ouvrier ; il y a le chômage et d'autres incidens, d'autres perturbations du travail, de nature à causer, s'ils se produisent, une gêne ou une perte à lui et aux siens. Au chômage et au reste l'assurance s'ingénie à remédier, en garantissant aux ouvriers privés de travail par une faute qui n'est pas la leur une partie au moins du salaire quotidien. Et puis, au bout de toutes ces épreuves, la mort arrive, et l'assurance l'adoucit, en pourvoyant aux frais des funérailles, et en procurant ou faisant procurer par des sociétés auxquelles chaque association affine ses membres, soit un petit capital, soit des secours temporaires aux héritiers du défunt.

Pour le *crédit*, on a imaginé et réalisé les banques populaires, abaissant le taux de l'intérêt parfois jusqu'à le supprimer, comme dans les prêts gratuits ou « prêts d'honneur. » Et certes, c'est une extrémité à laquelle on se résigne péniblement, de montrer à l'ouvrier, sur le bord et au terme de son rude chemin, le Mont-de-Piété et l'hôpital ; mais il faut cependant qu'il sache que, si les choses tournent au pire, le Mont-de-Piété et l'hôpital sont là. Il

faut donc qu'ils y soient et qu'il le sache, mais il faut tout faire pour lui épargner de monter ces deux escaliers publics, — les plus durs de tous les escaliers d'autrui. Il faut sauver de la rue les enfans de l'ouvrier, et, pour cela, qu'il y ait des orphelinats, des crèches, des écoles gardiennes. Il faut le défendre lui-même, le protéger dans le travail et hors du travail, le sauver de ce redoutable ennemi qui le guette et rôde sans cesse autour de lui, l'alcoolisme. Pour cela, il faut qu'il y ait des associations et que des institutions de tout genre poussent et se multiplient. Ces institutions ne sont ou ne seront pas toutes des institutions d'État : elles ne peuvent pas l'être, et il vaut mieux qu'elles ne le soient pas. Mais l'État a toujours le devoir de provoquer les initiatives privées et de les encourager, de les aider à naître et à fructifier. En Belgique, il n'y manque pas et il en prend tous les moyens : il invite les communes à dégrever de certaines taxes les maisons ouvrières; il institue entre elles des concours d'ordre et de propreté, de même que des concours d'épargne dans les écoles, et d'autres concours encore entre sociétés mutualistes. Il s'ingénie à saisir et à retenir l'homme par toutes les prises qu'on peut avoir sur lui : il va jusqu'à distribuer des décorations de mutualité et de coopération (1). Et, en attendant qu'il le décore pour s'en être mis, il le prêche, il le catéchise pour qu'il se mette d'une de ces bienfaisantes associations, par la plume et par la parole, par des brochures et des conférences : toute une littérature est déjà sortie de cette sollicitude qui ne s'endort pas et qui va trouver l'ouvrier chez lui (2). L'État belge s'en fait l'actif propagateur; il la suscite, la subventionne et la récompense, il lui propose des prix, des médailles et des croix. C'est à cet objet, par-dessus tout autre, que s'applique la cinquième section de l'*Office du travail*.

(1) Si je ne me trompe, nous avons aussi, en France, — et ce serait bien maladroitement se priver d'un moyen d'action sur le Français que de ne pas l'avoir, — notre médaille de mutualité.

(2) Citons : *le Livre de l'Épargne et de la Prévoyance*, par M^{lle} Marie du Caju, petit traité qui a obtenu une médaille d'or à l'Exposition internationale de Bruxelles, et, au concours national de la province de Hainaut, le premier prix et une autre médaille d'or; *l'Ouvrier propriétaire de son habitation*; *les Sociétés d'habitations ouvrières*, guide pratique, par M. Gustave Pourbaix, avec la collaboration de MM. les abbés Malherbe et Paret (le clergé a merveilleusement compris quels grands services il peut rendre); *les Principes fondamentaux de la mutualité*, par Georges Malherbe; *la Caisse de retraite*, résumé de la loi, des arrêtés royaux et des instructions, tarifs des rentes, exemples d'application; *Retraites ouvrières*, appel aux industriels, par Louis Grandmaison; *Manuel pratique des Sociétés scolaires de retraite*, comment on les fonde et comment on les administre, par Jules Lemoine-Bellièvre.

Dans son ensemble, en ses cinq sections : statistique, législation et interprétation, exécution des lois, inspection, institutions de prévoyance, cet Office est donc bien le noyau autour duquel s'est constitué, en 1895, le ministère de l'Industrie et du Travail. Néanmoins, il n'accapare pas à lui seul l'étude et la solution de toutes les questions que soulève l'organisation du travail dans la société et l'État modernes. La *Direction de l'industrie* en a sa part, et l'*Administration des mines* a la sienne. A la première est rattachée l'*Inspection de l'industrie et de l'enseignement industriel et professionnel*, c'est-à-dire, en substance, tout l'enseignement professionnel : l'école provinciale des mines et de l'industrie du Hainaut, l'Institut supérieur du commerce d'Anvers, les établissemens d'enseignement industriel, manufacturier et d'apprentissage, les écoles de tissage qui reçoivent des subsides de l'État, les écoles et classes ménagères. La seconde, l'*Administration des mines*, procède elle-même aux enquêtes sur les grèves et la situation des ouvriers mineurs ; elle se réserve la statistique générale des mines, minières et carrières, y compris la statistique des accidens ; elle dirige et surveille l'organisation des caisses de prévoyance spécialement affectées aux mineurs (1).

Par là, par cette stimulante répartition de la besogne, s'est réalisée la pensée qu'exprimait M. De Bruyn quand il soumettait au Roi son plan d'organisation de l'Office du travail : « En étendant dans ces limites les attributions de l'Office, écrivait-il, le projet d'arrêté évite toutefois de rattacher à une seule et même branche de services l'exécution des lois ouvrières... Il importe, au contraire, que les diverses administrations du ministère du Travail s'imprègnent des idées nouvelles et coopèrent à l'œuvre commune... Il appartiendra au chef du département de

(1) L'Administration des mines a enfin sa publication périodique, les *Annales des mines*, comme l'Office du travail a la *Revue du Travail*. Et, si l'Office a mis au jour la plus abondante série d'études et d'enquêtes faites en Belgique et à l'étranger. — neuf ou dix gros volumes en trois ans. — *L'Assurance contre l'invalidité et la vieillesse* un volume in-8 ; *le Travail du dimanche* en Belgique, en Allemagne, en Autriche, en Suisse et en Angleterre cinq volumes, dont le 4^e reste à paraître) ; les *Rapports annuels de l'Inspection du travail* trois volumes ; le rapport de M. Maurice Ansiaux sur *le Travail de nuit des ouvrières de l'industrie* en France, en Suisse, en Belgique, dans la Grande-Bretagne, en Autriche, en Allemagne (un volume) ; de son côté, la Direction de l'industrie n'est pas demeurée improductive ; avec son *Rapport* du ministre de l'Industrie et du Travail sur *la situation de l'Enseignement industriel et professionnel en Belgique* un volume, et les deux rapports de M. Oscar Pylleroen sur *l'Enseignement professionnel en Angleterre et en Allemagne* deux volumes, elle nous a donné une contribution qui a son prix.

veiller à ce que l'unité de vues la plus complète préside à leur fonctionnement et à ce que leurs travaux soient menés d'après un plan d'ensemble méthodiquement tracé et rigoureusement suivi. » C'est un devoir dont le premier et jusqu'ici l'unique ministre de l'Industrie et du Travail qu'aït eu le royaume de Belgique, M. Albert Nyssens, n'a jamais négligé de s'acquitter; et nos voisins ont eu la bonne fortune, au moment même où ils étaient dotés d'un ministère nouveau, de rencontrer tout de suite le ministre qu'il fallait à ce ministère : une pareille chance n'échoit qu'à ceux qui la méritent et savent l'aider un peu.

III

Au point où nous en sommes, nous ne nous étendrons longuement ni sur le *Département fédéral du travail* aux États-Unis ni sur le *Secrétariat ouvrier* suisse. Ni l'un ni l'autre, en effet, ne nous offrent ce que nous avons trouvé en Belgique: un organisme parfait, lisez: distinct, autonome et indépendant, un véritable ministère. Surtout nous n'aurons garde d'aller chercher en Allemagne et en Angleterre des modèles qu'avec la meilleure volonté du monde elles ne peuvent nous fournir, puisqu'ils n'existent pas dans leurs institutions.

Le *Secrétariat suisse des ouvriers*, quel que soit le rôle qu'il joue dans la législation sociale de la Confédération, est par ses origines une fondation privée, à laquelle le gouvernement se contente d'allouer une subvention plutôt faible, — ainsi qu'il le faisait auparavant déjà, pour les secrétariats de l'agriculture, des arts et métiers, du commerce et de l'industrie. On se rappelle qu'il naquit au « jour d'Aarau, » le 10 avril 1887, dans l'assemblée générale tenue par les délégués des ouvriers suisses, — où étaient représentées vingt-deux associations centrales et environ cent trente sociétés locales, petites ou grandes, sociétés de métiers, caisses mutuelles de secours, etc., de tous les cantons. — sur l'initiative du *Grutli Verein*, qui, pour sa part, comptait alors 13 000 membres. En ce jour d'Aarau, on discuta les statuts d'une fédération ouvrière suisse, on élut un comité central et un comité directeur, on proposa trois candidats pour le poste de secrétaire ouvrier; le lendemain, 11 avril, le comité central entendit deux de ces candidats et choisit M. Hermann Greulich, dont le programme indiquait comme devant être immédiatement abordés ces trois points:

« 1^o relevés statistiques sur les salaires des ouvriers; 2^o relevés statistiques sur les secours payés par les caisses de malades par suite d'accidens; 3^o travaux préparatoires pour une statistique suisse des fabriques et des métiers. » Mais M. Greulich ajoutait, — je cite textuellement : Le secrétariat ouvrier doit avoir aussi pour mission « de sauvegarder et de développer les intérêts de la classe ouvrière dans le domaine de l'économie sociale tout entière; c'est un organe qui examine et étudie les conditions de l'ouvrier dans toutes les directions, qui recueille les vœux et les demandes des ouvriers, pour autant du moins qu'elles sont de nature économique et se rapportent à la législation, et qui les présente chaque fois sous une forme permettant qu'elles soient prises en considération et qu'il y soit satisfait. » — Et ce n'est sans doute pas dit en une langue irréprochable, mais on voit assez la tendance.

On aperçoit non moins clairement qu'il ne s'agit pas de confier cette tâche à « une administration officielle quelconque. » Par un secrétariat, libre de toute attache gouvernementale, — ou à peu près, car l'État ne lui promet qu'une maigre subvention de 5 000 francs, — « ses recherches se feront plus promptement et en meilleure connaissance de cause qu'il ne serait possible de les faire en employant tout l'appareil bureaucratique. » On se méfierait presque du gouvernement et de ses prétentions à mettre, en échange de ses 5 000 francs, la main sur le bureau qui se constitue avec son consentement et son concours, mais à côté de lui et en dehors de lui. « Il n'est pas nécessaire et surtout pas désirable que le secrétaire réside à Berne. Au contraire, il est bien plutôt dans l'intérêt de son indépendance de ne pas le faire vivre dans l'atmosphère intellectuelle de l'administration fédérale, mais de l'en tenir éloigné (1). » En faut-il davantage pour montrer qu'entre un ministère du Travail, le ministère belge, si l'on veut, pris comme type, et le secrétariat ouvrier suisse, il n'y a pas la moindre ressemblance?

Il y en aurait beaucoup plus entre ce ministère et le *Département américain du travail*, qui, lui, est bien « une administration officielle, » un organe d'État; mais peut-on dire : un ministère? A le suivre en ses origines, on remonte jusqu'en 1865. Cette année-là, « un membre du Congrès ayant exprimé le vœu de voir limiter

1 Voyez : *Secrétariat ouvrier suisse. Dossier des actes, compulsé sur l'ordre du Comité central de la Société fédérale du Grutli*, par H. Scherrer, avocat. Berne, imp. W. Buchler, 1888.

la durée du travail journalier, une commission fut chargée de s'enquérir de l'organisation du travail industriel et de la situation des classes laborieuses. Les résultats qu'elle obtint firent désirer la permanence de l'institution, et l'État de Massachusetts créa en 1869 le premier *Bureau du travail* des États-Unis (1). De 1869 à 1884, treize États firent comme le Massachusetts, et, en cette même année 1884, par acte du Congrès, daté du 27 juin, fut institué un *Bureau fédéral du travail*, qu'un nouvel acte vint, quatre ans plus tard (13 juin 1888), changer en *Département fédéral du travail*.

L'article premier définit en ces termes l'objet de ce département : « Il y aura au siège du gouvernement un département du travail, dont le but général et la mission seront d'acquérir et de répandre parmi le peuple des États-Unis des renseignements utiles sur des questions relatives au travail, dans le sens le plus large et le plus explicite de cette expression, et spécialement sur les rapports avec le capital, sur les heures de travail, le salaire des ouvriers et ouvrières et les moyens d'accroître leur prospérité matérielle, sociale, intellectuelle et morale. » A la tête du département sera placé un commissaire du travail, — non point, comme on le remarque, un secrétaire d'État, — nommé par le Président. C'est lui personnellement, ce commissaire, qui est « chargé de rechercher, avec tous les faits relatifs, les causes de toutes les controverses ou discussions qui peuvent naître entre patrons et employés et qui sont de nature à influencer sur le bien-être du peuple dans les divers États. » Chaque année, il adresse au Président et au Congrès, — directement et sans intermédiaire, — un rapport contenant « les recommandations qu'il juge susceptibles d'accroître l'action utile du département. »

Quelle valeur qu'il faille donner exactement à ce titre de département fédéral, ministère ou non, par ses attributions, en tout cas, il offre plus d'analogie avec un simple Office du travail, dont la statistique est la grande affaire, qu'avec le ministère belge, puisqu'il ne comprend ni direction de l'industrie, ni administration des mines ; et même il est plus près de l'Office français que de l'Office belge, puisque, si l'on peut jusqu'à un certain point admettre qu'il ne reste pas étranger à la législation par les « recom-

(1) *Recueil des rapports des secrétaires de légation de Belgique. La Réforme sociale et économique en Europe et dans les États-Unis de l'Amérique du Nord*, par M. de Ramaix, conseiller de légation. Bruxelles, 1889.

mandations » que le commissaire adresse au Président et au Congrès, toutefois il n'a dans son ressort ni l'interprétation, ni la surveillance de l'exécution des lois, ni l'inspection du travail, ni le contrôle des institutions de prévoyance. C'est donc le ministère belge qui reste, quant à présent, le modèle et le seul exemplaire complet de ce que peut être ce ministère du Travail, de tous sans doute le mieux en rapport avec la structure, les fonctions et l'esprit de l'État moderne.

IV

Si l'on voulait constituer en France un ministère équivalent, en suivant le même procédé, il faudrait d'abord prendre pour noyau notre *Office du travail* qui, comme on le sait, se compose de trois bureaux : 1° statistique du travail et des assurances sociales ; 2° syndicats professionnels et études d'économie sociale ; 3° statistique générale. Excepté le deuxième bureau, qui pourtant est un bureau d'études et n'est que cela, l'Office français du travail n'est qu'un office de statistique. Il a pour mission « de recueillir, de coordonner et de publier toutes informations relatives au travail, notamment en ce qui concerne l'état et le développement de la production, l'organisation et la rémunération du travail, ses rapports avec le capital, la condition des ouvriers, la situation comparée du travail en France et à l'étranger, etc. » Il a sans doute un service extérieur d'enquêteurs permanents et d'enquêteurs temporaires, mais ce sont encore des agents d'étude, leur nom même l'indique ; et il peut fournir à la législation des matériaux, mais très indirectement, et à aucun degré il ne participe à la faire ; à aucun degré non plus il ne contribue à l'exécuter ; ce n'est point un service actif, il est éminemment passif et neutre ; il enregistre, pour ainsi dire automatiquement, les faits sociaux qui se rapportent au travail, sans essayer de les diriger dans un sens ou dans l'autre ; il fait de la physiologie sociale ; il est, reprenons le mot, le laboratoire de recherches de notre ministère du Commerce, et rien ou presque rien de plus.

On devrait tout de suite lui adjoindre la *Direction du travail et de l'industrie*, créée par M. Mesureur, lors de son passage aux affaires, et qui comprend également trois bureaux : 1° industrie, travail dans les manufactures ; 2° propriété industrielle ; 3° caisses d'épargne, assurances, retraites, coopératives : service actif celui-

là, du moins quant à l'exécution des lois, puisque c'est de lui que dépend l'inspection du travail; actif encore, puisque c'est lui qui a charge de promouvoir, avec des moyens moindres, il est vrai, ou moins variés que ceux dont dispose le ministère belge, les institutions de tout genre destinées à procurer plus de bien-être à l'ouvrier. A la *Direction actuelle du personnel, de la comptabilité et de l'enseignement technique* on prendrait les deux bureaux de *l'enseignement industriel* et de *l'enseignement commercial*. Mais, ces trois opérations faites, — et il n'y en aurait pas d'autres à faire au ministère du Commerce, — le ministère français du travail ne correspondrait pas encore au ministère belge. Il faudrait détacher, en outre, pour les lui donner, du ministère des Travaux publics, l'administration des mines, et du ministère de l'Intérieur, les sociétés de secours mutuels. Ainsi, par les mêmes procédés, avec les mêmes attributions, pourrait-on former et faire vivre un ministère du Travail qui fût chez nous à peu près le même qu'il est en Belgique.

Mais ce n'est pas de quoi satisfaire les ambitions de ceux de nos législateurs qui ont pris l'initiative de cette création. Ces procédés empiriques, par tâtonnemens et petites touches, ne parlent pas à leur imagination. Ils conçoivent leur réforme, comme ils conçoivent toutes choses, et la société future elle-même, *théoriquement* et non *organiquement*. M. Dutreix, on lui doit cet hommage (1), est plus modeste que son collègue M. Vaillant. Il se contenterait en effet « d'un sous-secrétariat d'État du travail au ministère du Commerce, en remplacement de l'Office du travail, » « lequel sous-secrétariat serait l'organe attitré des travailleurs de France et des colonies, » et aurait « la connaissance de toutes les questions intéressant le monde du travail : législation du travail, hygiène, assistance et prévoyance mutuelles. » Quant à l'exposé des motifs, c'est la reproduction, on peut dire textuelle, du rapport que le même M. Dutreix avait rédigé sur la proposition de M. Vaillant, vers la fin de la précédente législature. En ce temps-là M. Vaillant réclamait un « ministère du Travail, de l'Hygiène et de l'Assistance publique; » loin d'en avoir rabattu depuis lors, il veut maintenant un « ministère de l'Hygiène, du Travail, de l'As-

(1) Voyez le rapport de M. Ch. Dutreix, député, sur la proposition de M. Ed. Vaillant tendant à la création d'un ministère du Travail, et la proposition du même M. Dutreix tendant à la création d'un sous-secrétariat d'État du Travail au ministère du Commerce. — Chambre des députés, sixième législature, session de 1897, n° 2498, et septième législature, session extraordinaire de 1898, n° 335.

sistance publique et de la Statistique. » Ses motifs ne diffèrent guère, — ou même pas du tout, — de ceux de M. Dutreix, et comme on peut le croire, ils ne sont pas aimables pour la société bourgeoise: le « prolétariat et le capitalisme terrien ou industriel » s'y entre-choquent terriblement: et c'est un grand cliquetis de mots, parmi lesquels, comme de juste, « la solidarité humaine » et « les progrès de la science » sont en belle place.

Laissons aller les phrases, la proposition subsiste. Si on l'examine en elle-même, on n'aperçoit contre la création d'un ministère du Travail que deux objections, en contradiction l'une avec l'autre: l'une, que cette création ne serve à rien, n'aboutisse à rien qu'à un simple changement d'étiquettes: sous-secrétariat du travail au lieu d'office du travail, et qu'il n'en soit après comme avant; l'autre, que ce ministère devienne omniscient, omnipotent, ubiquiste, inquisitorial, despotique, qu'il soit, envers et contre les patrons et les ouvriers à la fois, pour leur bonheur à tous et par excès de bonté, comme une préfecture de police du travail. Mais, entre les deux extrêmes opposés, entre ne rien faire et trop faire, il y a un milieu, qui est de faire quelque chose; et le quelque chose à faire, pourquoi ne serait-ce pas, avec telle ou telle correction opportune, un ministère du Travail sur le modèle belge, aujourd'hui éprouvé et consacré par trois ans de pratique?

V

Ce n'est pas une raison pour repousser la proposition, que ce soient des socialistes, MM. Vaillant, Dutreix et consorts, qui la présentent. Peut-être eût-il fallu prendre les devans et partir plus vite qu'eux, mais, puisque ce sont eux qui sont arrivés les premiers, il faut du moins ne pas leur en abandonner tout l'honneur et tout le fruit. Suivons-les donc tant qu'ils ne nous conduiront pas plus loin: pour le reste, c'est à nous de voir où ils vont et de savoir jusqu'où nous pouvons aller. Mais ne point bouger d'une ligne, résister toujours et quand même, serait une politique en vérité aveugle et sourde. Les socialistes ne manqueront pas de dire, — M. Vaillant l'a déjà dit, — que « le riche et le puissant ne cèdent au pauvre et au faible que ce qu'ils savent ne pouvoir lui refuser plus longtemps sans danger. » Et, s'ils n'apportaient à ce langage aucun correctif, bien qu'il contienne une part de vérité,

il serait manifestement injuste. Il y aurait injustice à parler « de mesures de prudence sociale, » et à ne souffler mot d'un devoir social « actuellement en partie reconnu par la classe régnante. » C'est M. Vaillant qui dit « la classe régnante, » comme s'il y avait encore des classes, comme si l'une d'elles régnait, et comme si, à supposer qu'il y en eût une qui régnât, ce ne serait pas, dans l'État tel qu'il est fait, celle qui dispose du nombre ! Mais enfin quand cela serait, quand le « puissant » ne céderait au « faible » que « ce qu'il ne lui saurait refuser sans danger, » s'il y a vraiment danger à refuser, s'il faut céder ; que ce soit par « mesure de prudence sociale » ou par sentiment du devoir social » ou par l'un et l'autre réunis, ne voit-on pas ce que peut être et par conséquent ce que doit être aujourd'hui *la politique sociale* ?

Les forces *de transformation sociale* vont et iront se développant presque à l'infini dans l'État fondé économiquement sur le travail et politiquement sur le suffrage universel ; mais il faut savoir y garder, dans l'intérêt de cet État lui-même, leur place et leur action aux *forces de conservation sociale* ; c'est à quoi l'on ne réussira que si, les concentrant et les combinant, on les emploie à conserver seulement ce qu'il n'est ni permis, ni possible, à quelque société, à quelque État que ce soit, de rejeter ou d'abandonner : l'idée de patrie, l'idée de famille, l'idée de propriété individuelle. Ces trois points étant mis hors de discussion, étant proclamés intangibles, il n'est pour ainsi dire aucune revendication qui doive être rejetée *a priori*, qui ne puisse être à tout le moins étudiée et examinée. Et cela, encore une fois, parce que dans une société, dans un État en transformation, les forces conservatrices n'auront de ressort et de jeu là où il est essentiel qu'elles agissent, que si, partout ailleurs, elles-mêmes s'exercent dans le sens des réformes justes et possibles, si elles sont en même temps, et dans une équitable proportion, conservatrices et réformatrices. C'est de cette nécessité qu'est né le néo-torysme anglais ; et c'est elle qu'avaient parfaitement comprise, à de certaines heures de leur vie publique, deux grands hommes d'État, les deux plus grands peut-être de l'Europe continentale, tous deux pourtant assez conservateurs, M. de Bismarck et M. Canovas del Castillo. M. de Bismarck, qui avait implacablement combattu, par des lois exceptionnelles, le socialisme révolutionnaire, voulut un jour essayer de contenir « dans les limites du raisonnable » le prolétariat socialiste allemand. Il

avait aperçu clairement que, dans l'État moderne, où le pouvoir législatif est, sinon tout à fait, du moins pour une bonne partie entre les mains des plus pauvres et des plus besogneux, dans l'Empire allemand par exemple, c'est caresser une chimère que de prétendre conserver, sans modifications, le *jus utendi et abutendi*, et de traiter le travail humain comme une marchandise insensible. Ainsi s'expliquent les résolutions, souvent illogiques en apparence et contradictoires, du prince de Bismarck. Et, quant à M. Canovas, non content de prononcer sans effroi le mot de socialisme d'État, examinant le présent et sondant l'avenir de son regard froid et pénétrant, il nous avertissait que, bon gré, mal gré, un peu plus tôt, un peu plus tard, nous ferions l'expérience de la chose, parce que, l'État moderne étant ce qu'il est, il est pratiquement impossible que nous ne la fassions point. Le suffrage universel qui, dans une certaine mesure, a « légalisé » le socialisme, dans une certaine mesure aussi, tend à « socialiser » l'État. Il ne s'agit donc pas de s'hypnotiser sur le mot, dont on répète mécaniquement les syllabes terrifiantes, comme l'oiseau que fascine le serpent et qui s'en va ainsi lui tomber tout droit dans la gueule ; il vaut mieux envisager froidement et virilement la chose. Elle est bien simple. Nous avons le choix entre un peu de « socialisme d'État » et tout le socialisme révolutionnaire, ce qu'ils nomment dans leur langue à prétentions savantes *le socialisme intégral*. A quoi servirait-il de s'étourdir ? Oui ou non, est-il au pouvoir d'homme au monde d'empêcher « le prolétariat à la fois misérable et législateur » d'user de sa puissance politique pour améliorer sa condition économique ? Non, assurément ; et si ce pouvoir n'est à personne, on ne peut plus alors raisonner ni se conduire de la même manière qu'il y a cinquante ans. Depuis cinquante ans, un État a surgi, politiquement et économiquement nouveau : nous ne compterons dans cet État, nous ne nous y défendrons, nous n'éviterons d'y disparaître et d'y être annihilés, que si nous adoptons et pratiquons à temps une politique nouvelle.

CHARLES BENOIST.

LA FRANCE DU LEVANT

III ⁽¹⁾

LE VOYAGE DE L'EMPEREUR GUILLAUME II SES RÉSULTATS

Jérusalem, 31 octobre. Au Temple du Sauveur.

Lorsqu'en 1869 Frédéric de Prusse, alors prince royal, vint à Jérusalem, il reçut d'Abdul-Aziz, près du Saint-Sépulcre, le terrain où les chevaliers de Saint-Jean avaient, au xii^e siècle, construit leur hôpital, et le prince y posa la première pierre d'un temple dédié au Sauveur. C'est cet édifice, aujourd'hui achevé, que Guillaume II inaugure ce matin à neuf heures.

L'Empereur y a double droit. Cette activité que l'art de gouverner n'épuise pas tout entière et qui permet à l'Empereur d'être peintre, musicien et poète, lui laisse par surcroît le loisir d'être architecte : le clocher serait, paraît-il, de sa façon. N'étaient l'emplacement vénérable et la collaboration impériale, l'édifice aurait peu d'importance. Fait pour contenir un millier de fidèles à l'abri de sa coupole et de ses voûtes romanes, mal dégagé par des impasses et des ruelles, il présente, à sa façade principale sur un

(1) Voyez la *Revue* du 13 novembre et du 13 décembre 1898.

semblant de rue, sa plus grande étroitesse, et n'a là que la largeur d'un portail enfoncé sous un petit porche, une rosace lourde, et un pignon plus lourd. Sur ce fronton de chapelle, le premier dessinateur de l'Empire par droit de naissance a élevé un clocher de cathédrale. De même style que le temple, il superpose un cube de maçonnerie nue, deux étages d'arcatures à jour, et se termine par une pyramide quadrangulaire. Ce clocher en vaut un autre, qui ne serait pas beau. Mais l'originalité est la rencontre de cette masse et du mince édifice. Le clocher, qui devrait prolonger en hauteur un angle de la façade, élargit sa base sur plus de la moitié du portail, déforme toutes les lignes et rompt toutes les proportions du monument. Il ne suffisait pas qu'il remplît son office ordinaire, il fallait qu'il représentât la majesté impériale. Elle s'est trouvée trop vaste pour les bases qui la supportent.

Autour du Temple, l'enchevêtrement est tel des vieilles demeures et des voies étroites, qu'il faut vouloir et chercher pour contempler d'ensemble cette disproportion. C'est par-dessus l'heureux obstacle des murs et des terrasses que le clocher, seul visible de loin, élève dans le ciel sa croix de pierre neuve. Devant la façade, il est vrai, s'étendait naguère un terrain vague et assez vaste pour qu'on le pût transformer en place. Mais la fortune de l'Empereur a épargné à son œuvre le péril de devenir trop accessible. Ce terrain appartenait aux Arméniens qui sont payés pour se défier de tout et de tous. La peur les prit que l'Allemagne songeât à acquérir d'eux, malgré eux. On sait que les diverses communions, fort jalouses les unes des autres, tiennent à conserver leurs propriétés dans Jérusalem, et surtout aux alentours du Saint-Sépulchre. En face du Temple, les Arméniens se sont donc hâtés de clore l'espace libre par une longue façade de maisons. Ce sont des rez-de-chaussée aux piliers et au fronton de pierre, entre lesquels des baies rigoureusement closes semblent prêtes à s'ouvrir sur de vastes magasins. En réalité, il n'y a de magasins et de maisons que la devanture. Derrière, pas amorce d'édifice, pas vestige de fondations. Mais les amateurs indiscrets de cet emplacement ne pourront plus prétendre qu'on le leur vende comme un terrain sans emploi. Les Arméniens lui ont assigné une destination. Sur ses parties restées nues s'étend un « devenir » de boutiques et de baux : ce devenir fournit aux propriétaires prétexte pour ne pas céder un immeuble de rapport. Il manque à cet immeuble d'être construit : détail négligeable

puisque la volonté de construire est certaine. Elle deviendra fait demain ou dans un siècle, peu importe. Ici pour les maisons, comme ailleurs pour les sonnets, « le temps ne fait rien à l'affaire. » C'est ainsi que l'Orient formaliste défend ses intérêts par des apparences.

Près du nouveau Temple, un couvent grec barre de sa masse la rue où l'architecture religieuse de Guillaume et l'architecture diplomatique des Arméniens se font vis-à-vis. De sa terrasse, où, quoique non orthodoxe, je trouve accueil, le regard domine, à gauche, la base du clocher sur la toiture du temple, et le portail entr'ouvert dans le retrait de sa niche ronde; à droite le mur des Arméniens, long et mince comme le pont sur lequel les âmes des musulmans doivent passer après la mort, et, derrière ses portes fallacieuses, les décombres d'un sol vague, avec un horizon de mesures plus reculées; en face, toute la longueur de la rue étroite qui sépare l'Allemagne et l'Arménie. Ce rudiment de voie se prolonge à peu près trois cents pas, butte contre une maison qui fait pendant à notre monastère, la traverse en un passage voûté, que clôt une grille, et, par delà le porche d'ombre noire, à travers les barreaux de la grille, apparaissent la clarté et le mouvement d'une véritable rue. C'est par cette grille et par cet étroit préau, que le cortège impérial parviendra au Temple. La disposition même des lieux dispense la police d'écarter la foule. Si la terrasse de notre couvent et celle de la maison qui clôt à l'autre extrémité la rue, ne portaient chacune une centaine de privilégiés, si le faite du mur arménien ne servait de perchoir à quelques enfans, il n'y aurait de spectateurs que les deux mille Allemands, invités par cartes personnelles à la cérémonie religieuse.

Ils sont déjà dans le Temple. Une compagnie d'infanterie turque forme la haie dans la rue, près de la grille, qui bientôt s'ouvre, et livre passage à une compagnie de marins allemands. Le casque blanc, la chemise blanche, le col bleu largement ouvert sur le cou, la culotte bleue qui s'enfonce dans des bottes fauves, leur donnent une apparence composite de marins-cavaliers. Ils marchent avec une lourdeur allègre, dans un parfait alignement des rangs, des files et des armes: après avoir dépassé la troupe turque ils font front: et les deux cents fusils penchés sur leur épaule droite, se redressent, s'abaissent, et reposent à terre comme par trois déclenchemens d'un seul mécanisme. Un pelo-

ton est sans armes et représentera la troupe dans le temple où il entre aussitôt. Ces hommes sont petits, avec des figures d'enfants et des torsos d'athlètes, plus proches du soldat que du matelot, dépourvus de la souplesse qui, pour des hommes de mer, est peut-être la plus grande force, mais visiblement entraînés et solides. Déjà la grille s'ouvre et se referme sans cesse sur les Pachas et les officiers ottomans, qui sont de service auprès de l'Empereur; sur le chef des ulémas, reconnaissable à la torsade d'or enroulée dans son turban; sur le consul d'Allemagne et celui d'Angleterre, précédés de leurs cavas qui s'avancent en frappant le sol de leurs grandes cannes à grosses pommes d'argent; sur beaucoup d'hommes en robe noire, petit rabat et bonnet carré comme des gens de justice; et sur d'autres, plus nombreux encore, qui avec leur tunique rouge, leur culotte blanche, leurs grandes bottes, leur manteau noir flottant, et leur petit chapeau à plumes blanches, ont du veneur anglais, du mignon français, du capitaine espagnol et semblent gens de théâtre, figurant à toutes fins qui auraient combiné, en un seul costume, beaucoup d'époques, de nations et de personnages. Ces gens de justice sont des ministres luthériens : ils se massent sous le porche du temple. Dans la simplicité uniforme de la robe, je distingue le pasteur qui parlait hier sur la montagne des Oliviers; un je ne sais quoi d'assuré en lui et de respectueux chez les autres, dit qu'il est parmi eux le premier. Il l'est, malgré la crosse d'or dressée devant un autre personnage, qui un peu à l'écart, près du portail, se tient immobile en sa chasuble d'or. Celui-ci, de ses longs pieds à sa tête longue, à son nez mince, à son menton osseux, à son teint coloré sous sa chevelure blonde et plate, est Anglais, Anglais même en son air de piété triste comme un *spleen* religieux : tant de mélancolie, un aspect de douceur, plus belle quand elle souffre, et quelque chose d'austère le rendraient vénérable si ses vertus, sa tête, et sa chasuble n'apparaissaient surmontées d'un chapeau noir à haute forme. Ce prélat à la mitre laïque est l'évêque anglican de Jérusalem. Pour les gens de théâtre, ils ont leur centre d'attraction à l'autre extrémité de la rue, près de la grille : au bout de ma lorgnette, je reconnais les hommes graves, qui, le jour de l'entrée à Jérusalem, portaient sur la poitrine le cordon noir et la croix d'émail; ce sont les chevaliers de Saint-Jean. Guillaume II a voulu qu'ils revêtissent le grand costume de l'Ordre, pour ratta-

cher aux traditions d'un passé glorieux la solennité de ce jour, et ils attendent leur grand maître, l'Empereur.

Le voici ! Turcs et marins portent les armes, tout se fait silence ; la grille s'ouvre toute grande ; de la voûte sombre un cortège resplendit tout à coup dans l'éclat du soleil et vient à nous. C'est une troupe une et diverse, troupe de chefs où chaque homme est un officier : ces officiers, choisis parmi les plus beaux types de la race allemande, appartiennent à toutes les armes, et représentent, par leur variété même, la puissance collective de la nation. Leurs rangs serrés forment une masse compacte, confuse et éclatante où les couleurs, l'acier, l'argent et l'or se mêlent et chatoient d'une splendeur solide et guerrière. Dans l'étroit espace où elle s'avance et qu'elle remplit, au sortir de cette voûte noire comme une gueule de four, elle semble une coulée où ruissellerait en fusion le métal de Corinthe. Entouré et comme porté par ce mouvement, l'Empereur, sur ce fond lumineux, resplendit plus lumineux encore, en son blanc costume de cuirassier. Sa poitrine, dans son corset d'argent, reçoit et renvoie les rayons du soleil, son casque d'argent porte l'aigle aux ailes étendues, et la petite couronne de l'oiseau héraldique met un éclair d'or dans cette blancheur. Ce costume, le plus magnifique peut-être qu'il y ait dans aucune armée, n'a pas suffi à Guillaume. Il a voulu en transfigurer la beauté trop connue. Non seulement, comme avant-hier un voile, enroulé sur le bas du casque, accompagne son visage et tombe sur ses épaules, mais un burnous de Damas, léger comme la soie blanche et brillant comme l'or dont il est tissé, semble prolonger le voile jusqu'aux pieds du souverain, cache le bas du corps par des plis que soutient la main impériale, et met autour du maître un nimbe de moires diaphanes. Une fois de plus, et mieux que jamais, apparaît le symbolisme de cet art, et, dans ce goût contradictoire de paraître et de se défendre contre les regards, une idée subtile et un sens ingénieux du pouvoir. Au milieu d'officiers aux corps nettement visibles sous l'uniforme, parmi cette vigueur opulente de formes un peu lourdes que l'œil mesure et pèse, lui seul se dérobe à travers des transparences de nuage, et marque la différence entre sa personne et toutes les autres. Eux sont des serviteurs de chair, de la matière à obéissance : lui est] le principe mystérieux et immatériel de l'autorité.

Il est arrivé devant le portail, s'arrête, et alors seulement, je

vois l'Impératrice, perdue dans ce groupe de guerriers, absorbée dans les rayons de son époux. Comme lui, vêtue de blanc, mais aussi simple qu'il est magnifique, elle a sur la tête un chapeau canotier de mortelle, et son rang ne se révèle qu'au grand cordon jaune passé de son épaule au bas de sa taille fine. Bornant sa part de puissance aux besognes aimables, elle accepte des fleurs que lui offre une petite fille et les paie d'une caresse. L'Empereur accomplit un plus important devoir. Un personnage de la Cour est, brodé d'or, sur le seuil du Temple, et tient de ses deux mains un coussin vert sur lequel repose une clef. Durant quelques minutes, il adresse au souverain des paroles superflues, car ses petits gestes saccadés qui portent sans cesse en avant le coussin, offrent, par la langue universelle des signes, la clef à l'Empereur. Celui-ci pourtant ne la prend pas. Mais quand l'orateur cesse enfin de la tendre et se tait comme découragé de l'effort inutile, l'Empereur saisit sur le velours vert cette clef qui a cessé de s'offrir, l'élève en l'air, l'y tient un instant suspendue, puis d'un geste impérieux qui s'abat et briserait toute résistance, il remet la clef aux mains d'un autre personnage brodé d'argent. Après quoi il pénètre dans le Temple, et, après lui, toute la suite. Et quiconque remarquera qu'il eût été plus simple de remettre sans cette ostentation d'autorité la clef à un courtisan tout prêt à la prendre, et plus facile encore d'entrer sans cette clef par la porte grande ouverte, se déclarerait à tout jamais inapte à comprendre la beauté des symboles et l'efficacité des gestes inutiles, quand il s'agit de frapper l'imagination des peuples.

Du cortège impérial il ne reste plus sur le parvis que deux hommes, deux géans, les porte-étendards du souverain. Partout où il se produit en public, ils marchent sur ses pas, chacun des deux tenant une lance en haut de laquelle flotte un guidon : pareils de forme et de dessin, les deux guidons portent, l'un sur fond jaune, l'autre sur fond rouge, l'aigle et la croix noires. Ces emblemes de la souveraineté n'accompagnent pas dans le Temple l'Empereur. En les abandonnant sur le seuil de l'Église, il entend dire que devant Dieu, devant Dieu seul, il ne se reconnaît pas le maître. Immobiles contre les montans du portail, et appuyés sur leurs lances, les deux géans attendent la fin de l'interrègne.

Il s'est prolongé plus d'une heure. Dans le Temple, la cérémonie a été froide comme le culte luthérien, froide comme une

suite de discours officiels. Celui de l'Empereur importait seul. Le souverain, pour le prononcer, est monté à l'autel, puis, se retournant, a lu sa harangue sur un texte imprimé à Berlin; curieuse précaution d'un prince orateur. D'ordinaire, plus les paroles des souverains sont pesées, moins leurs harangues comptent. Mais l'éloquence officielle cesse d'être banale dans cette bouche, et il met, même à rendre insignifiantes ses paroles, un art si personnel, qu'à l'écouter, si l'on n'apprend rien sur ses desseins, on s'instruit toujours sur son caractère. L'idée maîtresse du discours est dans cette phrase superbe, doublement superbe par la beauté et par l'orgueil : « Je viens au nom de ma maison et en mon nom, renouveler ici notre serment de fidélité à l'Éternel. » N'est-ce pas une lueur d'âme? N'éclaire-t-elle pas tous les sentimens qui hier, à la colline des Oliviers, mettaient une ombre sur ce front d'Empereur? Entre les Hohenzollern et Dieu, il y a rapport de feudataires à suzerain, obligations réciproques, hiérarchie volontairement reconnue et tempérée d'indépendance. Voilà la cérémonie de foi et hommage où apparaît, égale au droit du maître, la dignité du vassal.

Le reste est d'une fierté moins féodale et plus chrétienne. Qu'on n'attribue ce voyage ni à la curiosité vaine, ni à l'intérêt matériel, ni à l'ambition politique : la foi l'a seule décidé. Elle inspire à Guillaume le vœu que les hommes, au lieu de s'obstiner dans des dissidences secondaires, se sentent enfin unis par les enseignemens de leur commun Sauveur, et que, mettant en pratique la plus constante de ses leçons, ils gardent entre les peuples la paix. Rien de plus noble que ces vœux et de plus opportun que leur expression. Quand ceux qui souhaitent peuvent ce qu'ils désirent, leurs souhaits deviennent des promesses. Si l'empereur du protestantisme n'est pas le maître de ramener dans les âmes l'unité des croyances, le chef militaire de l'Allemagne est le maître de déchaîner ou de prévenir la guerre dans le monde. Puisse-t-il se rappeler à Berlin les paroles de Jérusalem!

La cérémonie a pris fin par le choral de Luther. Tantôt porté par l'orgue, et tantôt par les voix, il nous arrive sur la terrasse, et ce chant de foi nous émeut d'abord par sa fermeté grave et son ampleur triomphale. Mais le sublime, dit Longin, doit être court; et le choral reprend tant de fois sa phrase qu'il finit par nous paraître long. Dans l'édifice beaucoup pensent de même, et,

par les portes discrètement ouvertes, se glissent dehors. C'est ici, gardien de la grande clef, c'est ici qu'il fallait remplir votre office et, pour l'honneur du culte, enfermer à double tour vos coreligionnaires. Les plus nombreux des fuyards ne sont ni les femmes ni les officiers, ni les touristes allemands : ce sont les chevaliers de Saint-Jean. On sait que le choral a été inséré par Meyerbeer dans le dernier acte des *Huguenots* : c'est à son chant qu'ils expirent et il meurt avec eux. Tels, nos seigneurs à grande cape et à petit chapeau s'échappent un par un du temple. Mais ils ne fuient pas cette fois les arquebusades catholiques, c'est Luther lui-même qui les assassine. Sauvés d'avoir trop chaud, ils soulèvent par de grands soupirs leurs pourpoints héroïques, et cherchent dans leurs chausses, près de leurs longues épées, le mouchoir de batiste dont ils éventent leur chevalerie.

Voilà les descendants des chrétiens intrépides dans la prière, la bataille et la charité, qu'on appelait les Hospitaliers ! Grâce aux vertus de ces grands ordres, aujourd'hui, les maîtres de l'oisiveté élégante peuvent promener, dans les réunions religieuses ou mondaines, des insignes obtenus sans mérites, et se donner du chevalier ou du commandeur : cela fait bien sur les cartes de visite, et sert d'adjuvant pour les mariages. En voulant que le souvenir des Hospitaliers fût présent à la place consacrée par leurs services et en appelant autour de lui leurs successeurs contemporains, Guillaume II a eu l'intelligence d'un décor, il n'a pas compris l'âme du passé. S'il tenait à ressusciter quelque chose de ces grands morts, il fallait faire porter devant lui leurs vieilles bannières, les attacher aux voûtes du temple, dresser autour du chœur ce qui reste de leurs armures. Ces armures vides eussent été moins vides d'eux que les successeurs de leur nom, étrangers à leurs œuvres, et dans lesquels n'a jamais habité l'austère vocation du moine-soldat.

Mais quel droit aurait l'Empereur sur ces reliques, et quelle place leur pourrait-il faire dans son temple allemand et luthérien ? L'Ordre de Saint-Jean est né de la foi catholique. C'est elle qui avait élevé à Jérusalem la double demeure de ces vaillans hommes : leur église et leur hôpital. Après la rupture de l'unité religieuse, cet Ordre resté catholique a continué à Rhodes et à Malte, sous des noms nouveaux, l'exercice de ses vieilles vertus. Il est demeuré intact parce que le plus grand nombre de ses chevaliers et la plupart de ses chefs lui vinrent, en tout temps,

de la France. La Réforme n'a rien détaché de lui, sinon la portion de ses biens qui étaient sis en Allemagne. En devenant protestante, celle-ci a mis la main sur les fondations faites au profit de l'Ordre par la piété catholique. Mais l'Allemagne protestante a acquis la richesse seule, et de toute cette richesse, elle n'a pu acheter une seule vertu semblable à celles que ces biens servaient auparavant. Partout où la Réforme a triomphé, l'Ordre est mort comme sèche la branche coupée. Ceux qui se disent les chevaliers luthériens de Saint-Jean, ne sont pas les fils d'une gloire religieuse, ils ne sont que les bénéficiaires d'une confiscation. Dès qu'à la place consacrée par le dévouement de l'Ordre hospitalier s'élevait un temple protestant, mensonge de pierre dressé contre l'histoire; dès qu'une gloire catholique et française des croisades était transformée en un hommage à la confession d'Augsbourg, de faux chevaliers devaient être les premiers fidèles de ce faux culte. En eux et en lui, le droit des souvenirs était profané par la même violence. Car c'est une profanation quand les héritiers d'un nom sanctifié par la foi et les œuvres non seulement n'agissent, mais ne croient plus comme ceux dont ils perpétuent le nom, et quand les vertus des grands morts ne servent plus qu'à soutenir les petites vanités des vivans.

Dans cette cérémonie religieuse, seul est beau ce qui n'est pas elle. Le spectacle méritait le regard avant qu'elle commençât, quand le cortège s'acheminait vers le Temple. L'intérêt renait quand elle est finie, et que l'Empereur sort du Temple, escorté de ses deux étendards, et suivi par son escorte. Les pasteurs sont demeurés dans l'édifice, ou sortis par une autre porte, mais, absens, ils ne manquent pas. Malgré l'orgue qui donne toutes ses voix, et les cloches qui sonnent, cette solennité n'est pas une fête de la prière. Pas un instant, au-dessus des aigles qui étendent leurs ailes de fer sur les casques, ne s'est élevé ce vol de colombes que jadis les foules mystiques et pieuses voyaient parfois porter au ciel les adorations des cœurs humbles et simples. Ce n'est qu'une fête de la force : les aigles ont remercié leur créateur de leur avoir fait l'essor puissant et la serre aiguë. Mais il y a aussi une majesté dans la force comme pour accroître ce prestige, le cortège des officiers allemands s'accroît lui-même. Beaucoup de ces officiers, en congé ou en réserve, étaient parmi les porteurs de cartes, et avaient dû se rendre au temple avant l'Empereur. Mais ils y sont venus en uniforme, et sortent derrière

lui. Et quand autour du souverain se presse leur rempart vivant et fidèle, quand les représentans de l'armée semblent faire un avec le représentant de la patrie, quand cette profusion mouvante de costumes et d'insignes s'ébranle et suit la petite couronne d'or qui étincelle comme une étoile au sommet d'un heaume, quand les marins se divisent en deux troupes pour encadrer cette troupe de chefs, quand riche de sa diversité et éblouissante des éclairs que lancent les ors, les argens et les armes, elle s'éloigne entre les deux masses uniformes, simples et alignées, qui la précèdent et la suivent, c'est une vision de l'Allemagne guerrière qui passe.

Au champ du Cénacle. Mardi 1^{er} novembre.

Lorsque les Sultans veulent témoigner une gratitude particulière à un prince chrétien, ils lui offrent à Jérusalem un des lieux consacrés par les souvenirs du Sauveur. Ainsi l'Islam lui-même rend un involontaire honneur à la religion qu'il méprise, et la terre vraiment sainte retourne peu à peu, même sous la souveraineté ottomane, aux mains chrétiennes. Mais comme beaucoup de ces dons ont été faits, et comme la foi musulmane s'interdit d'aliéner ceux des anciens sanctuaires qu'elle a transformés en mosquées ou affectés à une destination pieuse, le nombre est devenu rare des terrains libres et dignes d'être offerts.

L'alliance de Guillaume II est trop précieuse à Abdul-Hamid pour que le Sultan n'entretienne pas cette amitié par toutes les sortes de présens, et l'ambition d'un protectorat religieux rendait souhaitable à l'Empereur l'octroi d'une place importante dans Jérusalem. Aussi, dès les premiers bruits de voyage, une presse assez habile pour savoir qu'on rend parfois vraies les nouvelles à force de les répandre et que plus on demande plus on obtient, avait-elle annoncé la cession du Cénacle à l'Empereur. Le lieu où le Christ célébra la Pâque est, depuis trois siècles et demi, une mosquée, et le prophète David y a son tombeau : deux raisons, décisives comme sont à la conscience musulmane les raisons religieuses, pour qu'un tel présent ne fût pas fait. Il fallait du moins trouver une compensation ou son apparence. Touchant les murs de la mosquée est un champ qui mesure le tiers à peu près d'un hectare. La maison de la Vierge aurait été là, et l'Église du Cénacle, bâtie par les Croisés, se serait étendue jadis sur une partie de ce terrain. Ces traditions l'avaient depuis longtemps désigné à la

sollicitude des communautés chrétiennes, et la rivalité pieuse des Franciscains et des Arméniens était devenue une enchère au profit des propriétaires musulmans. Ce champ, planté de choux, et dont la valeur ne dépassait pas quatre mille francs, atteignit par des offres successives cent, cent cinquante et deux cent mille francs. Après avoir fait monter jusqu'à cette somme la libéralité chrétienne, les musulmans auraient voulu profiter de cette fortune imprévue. Mais l'autorité ottomane, sous prétexte que le terrain était *vacouf*, c'est-à-dire frappé d'inaliénabilité religieuse, avait refusé son consentement, et les propriétaires, avec la philosophie du fatalisme, s'étaient remis à cultiver leurs choux. C'est ce champ qu'Abdul-Hamid a résolu de donner à Guillaume II. On raconte même que le Sultan, calculateur en sa magnificence, a estimé seulement la terre et la récolte, et payé le tout deux cents livres turques, quatre mille six cents francs.

Comme toute volonté du Sultan est loi, les possesseurs n'avaient qu'à rendre grâces, mais comme le don du Sultan à l'Allemagne prouvait que ce sol n'était pas frappé d'inaliénabilité, ils se sont étonnés des obstacles mis jusque-là à leurs projets de vente. Résignés à perdre toute chance de gain par respect pour la destination religieuse de leur bien, ils n'ont pas compris, leur bien étant aliénable, qu'on les eût empêchés de le céder avec profit. Ils ont trouvé moyen de faire savoir à Guillaume II que, si le don de leur terrain coûtait au Sultan cinq mille francs, il leur en coûtait à eux près de deux cent mille, et bien malgré eux. L'Empereur leur a fait compter aussitôt cent vingt mille francs : on se dit sûr de la somme, on nomme la banque chargée de la verser. Quelle collaboration de souverains, si le Sultan a pris à ses sujets pour donner à l'Empereur, et si l'Empereur a dû payer ce qui lui était offert ! Je note d'ailleurs ce bruit sans preuves et sans oublier que, déjà du temps des prophètes, Jérusalem était une ville de malignité.

Acquis à titre gratuit ou à titre onéreux, le terrain appartient à Guillaume II. L'on ignore ce qu'il en compte faire et comment il en prendra possession. Ce soir, à quatre heures, le cavas du consulat m'apporte un mot. L'Empereur vient de partir pour sa possession nouvelle : si je veux voir, il est temps.

Par les rues étroites et sinueuses qui, tantôt bazars et tantôt solitudes, deviennent voûtes sous les maisons, montent en escaliers, dévalent en pentes, et parfois s'élargissent en places irrégu-

lières où sont massés des piquets de troupes, nous nous hâtons vers le Cénacle. Grâce au cavas, je franchis les barrages successifs de soldats et de police : un bataillon d'infanterie avec sa musique et un escadron de lanciers forment la dernière et épaisse défense à l'entrée d'un chemin couvert, semblable à ceux qui traversent en tunnel les enceintes des places fortes. C'est en effet la fin de la ville : le tunnel passé, le rempart est franchi, et voici en face de nous les hauts murs et la voûte en ogive du Cénacle. Entre la ville et le Cénacle la courte voie où nous nous avançons est comme un fossé que dominant à gauche les terrasses d'un couvent et à droite un mur bas de pierres sèches. Ce mur soutient à deux mètres à peu près au-dessus de la rue un terrain nu : voilà l'acquisition de l'Empereur. Le couvent est aux Arméniens, et ce sont eux qui avaient offert davantage de ce champ étendu à leurs pieds. Désormais ils ne pourront plus que voir, eux aussi, une terre aimée prise par l'Allemagne. Les tristesses ont droit d'asile les unes près des autres : je monte sur la terrasse des Arméniens. De là le terrain impérial déploie ses contours irréguliers, sa petitesse toute proche, et sa surface grise et nue. Au milieu du terrain un mât immense, aux enroulemens de mirliton blanc et noir ; du côté du Cénacle, une grande tente, qui, blanche aussi aux filets noirs, semblerait prussienne si elle ne portait ces mots inévitables : *Thos. Cook et Son S. N 2* ; du côté de Jérusalem, face à la tente, et disposés en une ligne brisée qui suit les limites du terrain, les marins allemands. Devant la tente, une cinquantaine de personnes forment et dissolvent, par des évolutions discrètes, leurs petits groupes satellites autour d'un astre central qui se meut lui-même : la pointe argentée d'un casque et autour d'elle, les enroulemens d'un voile désignent, comme des attributs déjà familiers, ce dieu de mythologie. La cour a repris le costume de voyage qu'elle avait lors de l'entrée dans Jérusalem, et quelques-uns portent, comme le maître, le grand burnous blanc. Mais l'Empereur seul sait continuer les plis du voile par les draperies du manteau, donner à ces légers lissus une valeur d'idée, un charme de mystère, marcher dans un nuage, et la similitude des ajustemens rend plus profonde la différence des personnes. Dans cette cour de soldats, à peine cinq ou six robes : robe blanche d'impératrice, robes brunes de capucins, robes noires de prêtres, toutes allemandes, sauf la robe du Patriarche latin, M^{sr} Piavi. Et Guillaume a pour celle-ci plus d'attentions et de visibles bonnes

grâces que pour toutes les autres ensemble. Sur le mur qui sépare le terrain de la rue, deux photographes, sérieux comme des notaires, et notaires en effet des solennités contemporaines, préparent leurs plaques authentiques.

Un commandement militaire retentit, les marins deviennent des statues, la cour se range en demi-cercle derrière l'Empereur, qui fait face au mât et à ses soldats. « Mon grand-père Guillaume avait reçu du Sultan Abdul-Aziz un terrain qu'il a donné à ses sujets protestans de l'Allemagne. L'amitié du Sultan Abdul-Hamid m'offre aujourd'hui un autre terrain. Empereur allemand et roi de Prusse je le donne à mes sujets catholiques. Et je déclare le confier à la société catholique dont le siège est à Cologne. » La voix s'élève claire, et la lourdeur martelée des mots germaniques ajoute à l'accent de commandement, au poids d'autorité qui tombe de cette bouche. C'est la religion du pouvoir qui consent à honorer le pouvoir de la religion. Au moment où ces mots s'achèvent, le pavillon impérial glisse le long du mât et fait planer haut dans le ciel la croix unie à l'aigle, tandis que la troupe présente les armes et que le souverain et sa suite, immobiles comme les soldats, tiennent la main à la visière du casque.

En souvenir de cet acte, Guillaume II a fait frapper une médaille. Tous les compagnons de son voyage la recevront, il veut sur place la distribuer lui-même à ses marins. Il va vers eux, accompagné d'un officier qui, à portée de la main impériale, tient ouverte une large boîte. Transparent et voilé, dans sa longue et flottante tunique, il glisse avec lenteur devant le front de la petite troupe; sans mouvement visible de son corps, sauf cette main qui puise dans la boîte et se pose sur la poitrine de chaque soldat où elle laisse un petit éclat de métal; sans mouvement de ces soldats, sauf la clarté des yeux bleus qui, dans l'ombre de chaque visière, se lèvent tour à tour vers l'Empereur, et qui portent au maître, dans un regard droit et simple, l'hommage muet de la fidélité militaire. La distribution achevée, l'Empereur reprend sa place devant le mât du pavillon, les troupes de nouveau présentent les armes, poussent trois *hurrahs*, et la musique fait monter vers l'étendard l'air national de l'Allemagne.

Cette solennité de paroles, de gestes, d'attitudes, était à la mesure d'un grand événement, d'un succès glorieux, d'un terrain immense. Là se laissait prendre sur le vif ce goût de magnifier, ce don d'exagération contagieuse qui est dans la nature de Guil-

laume II. En soi, tout semblait imposant : il fallait un effort pour s'aviser que, pourtant, ce mât gigantesque, s'il venait à choir, aurait peine à tomber tout entier dans la minuscule enceinte. Elle ne contenait pas même tout entière l'ombre de l'Empereur. Cette ombre, image de sa pensée toujours à l'étroit dans ce qu'il possède, avait franchi les bornes de la nouvelle conquête : tandis que le souverain accomplissait ses rites, son casque romantique promenait, par delà la rue, une silhouette mouvante et sombre sur le mur des Arméniens. On finissait par reconnaître l'excessif dans cette représentation plus grande que le théâtre. Et si les souvenirs vénérables, que Guillaume, tout entier à sa fierté allemande, venait de passer sous silence, n'avaient sacré cette parcelle de terre, force eût été de conclure que c'était là bien du bruit pour un carré de choux.

Le départ. Jeudi 3 novembre.

Guillaume II a quitté ce matin Jérusalem. A neuf heures, il est parti en train spécial pour Jaffa, et compte embarquer sur le *Hohenzollern*, si la mer qui, depuis Xerxès, n'obéit pas toujours aux plus grands princes, se montre pacifique pour l'ami du Sultan.

Sur le faite d'une maison élevée hors de la ville, entre les remparts et l'olivette qui avait reposés mes yeux le jour où le souverain faisait son entrée, j'attendais son départ. Le chemin qu'il allait suivre aujourd'hui, apparaissant tout entier, descendait en pente douce de son camp aux murs de Jérusalem, les touchait à la porte de Jaffa et remontait en larges lacets vers la gare pavoisée. Déjà de ce camp, où ne flottait plus le pavillon impérial, dévalaient toutes les voitures de cette ville où toutes les voitures sont laides, emportant, sans ordre ni préséance, les voyageurs aux blouses jaunes, les officiers de marine aux casquettes blanches, les gens de cour et les gens de service. Qu'ils fussent d'épée, de plume, de plumé ou de casserole, tous, sans curiosité et sans gêne, avec des airs las et des postures affalées, semblaient, la pièce finie, se reposer à oublier le public. Cette cohue roulante a passé et, à l'endroit où remonte la route, se tasse en une longue et lente file, quand, derrière elle, un bataillon d'infanterie et deux détachemens de cavalerie sortent de Jérusalem par la porte de Jaffa. Ils sont le service d'honneur; eux conservent l'aspect militaire qui est naturel à la race turque, et que chaque soldat associe à un air de

détachement et d'absence, comme si sa pensée errait loin de ses actes. Au moment où ces troupes débouchent, le cortège impérial quitte le camp. L'Impératrice est toujours la première et en calèche, l'Empereur la suit, toujours à cheval, toujours suivi de ses deux étendards, toujours protégé contre les mauvaises rencontres de la rue par le peloton épais de son escorte, toujours défendu contre la familiarité des regards par le rempart de ses mousselines, toujours héros de roman, toujours artiste de son corps. Mais l'accoutumance rend autre ce qui reste semblable. La seule impression produite est celle du déjà vu, du trop vu : décidément à ces allures de légende manque le plus grand charme des légendes, le naturel.

Peu de gens d'ailleurs sont là pour s'en convaincre. Les touristes allemands ont depuis deux jours quitté la ville, et la population indigène ne s'est pas donné la peine d'en sortir. Les marchands sont restés à leurs échoppes, l'Empereur n'attire même plus les oisifs. Il est vrai que, s'ils étaient là, il aurait sur son passage tout Jérusalem. La nature, disaient nos pères, a horreur du vide : les souverains aussi. Le long de la route déserte, le cortège hâte sa marche vers les troupes qu'il rejoint à la porte de Jaffa. Grâce à elles, un dernier hommage salue ses derniers pas. Et quand, sous les murs de la citadelle qui tonne, l'Empereur suit les rangs serrés de la cavalerie turque, et que les hautes lances, armées de leurs flammes rouges semblent soutenir au-dessus de sa tête un dais de pourpre, un appareil de puissance l'entoure encore.

Mais à peine cette masse armée s'éloigne-t-elle des remparts, et dès qu'elle déroule sur les pentes grises et nues du plateau sa longueur mince, elle paraît amoindrie, hors de portée. Dans sa rencontre avec une nature trop vaste, elle est tout à coup vaincue, réduite à rien ; la grandeur des horizons écrase jusqu'à l'in vraisemblable la petitesse des hommes. Les voitures et les bêtes se traînent minuscules comme ces carrosses et ces chevaux que les fées savaient creuser dans un grain d'avoine et atteler de fourmis. La fête est finie, et ils reprennent leurs dimensions primitives. Les sons de la musique parviennent plus grêles qu'un chant de cigales. Quand il atteint la gare, le premier monarque de l'Europe apparaît, entre ses deux étendards, comme un joli insecte à carapace blanche, et aux petites ailes striées de jaune, de rouge et de noir. Le départ du train ne fait glisser qu'une raie

d'ombre parmi le vert des oliviers, tout disparaît derrière un pli insensible de terrain, et il ne reste pour adieu qu'un flocon de fumée blanche, aussitôt dissous dans l'indifférence du ciel.

C'est la seconde fois que Jérusalem a vu un empereur d'Allemagne. Le premier avait été Frédéric de Hohenstauffen.

L'empereur du *xiii^e* siècle vint mêler à la générosité des croisades les calculs d'un esprit vaste et d'une âme égoïste. Contraint par la foi de son temps, il avait juré sur le Christ, auquel il ne croyait pas, de s'armer contre les Musulmans. Retenu par des conquêtes plus proches et plus chères à son ambition, il avait tant tardé d'exécuter son vœu que le Pape l'avait frappé d'interdit. Pour sa réhabilitation aux yeux des peuples, il lui fallut prendre la Croix. Mais comme cette croix pesait à son cœur impatient d'autres desseins, il résolut de devenir défenseur de l'Église avec le moins de risques et de temps qu'il se pourrait. S'ouvrir un chemin vers Jérusalem par la guerre, était la seule entreprise utile à la chrétienté; il jugea plus avantageux pour lui de s'assurer le passage par l'amitié des Musulmans. Il ne demandait en échange qu'une apparence destinée à tromper l'Occident, une entrée dans la ville, une visite au Saint-Sépulcre. Les Musulmans qui s'attendaient à soutenir le choc de l'Allemagne s'empressèrent d'accéder; et à la condition que Frédéric ne laissât aucune garnison dans la ville et n'en relevât pas les murs, ils l'autorisèrent même à se couronner roi de Jérusalem. Ce qui devait être une croisade fut un voyage; ce qui devait être une armée fut une escorte. La seule armée fut celle des Infidèles, réunie pour faire honneur à Frédéric. Il mit son camp sous les murs de la ville sainte, fit une entrée solennelle, se couronna au Saint-Sépulcre; il désira sans les obtenir les honneurs religieux que les orthodoxes refusèrent au catholique et les catholiques à l'excommunié; il fut tenu pour étranger par tous les chrétiens qu'indignaient ses complaisances pour les Musulmans; et les Musulmans seuls le traitèrent en hôte, en ami, en roi. Après quelques jours, il quitta la Terre-Sainte, en se déclarant protecteur et maître, sans laisser plus de trace de sa visite et de sa royauté que n'en laissait sur la mer le sillage de son navire.

A travers la diversité du temps et la différence des princes, la visite d'il y a cinq siècles et la visite d'hier ont quelques ressemblances et témoignent la perpétuité de certains traits dans le carac-

rière germanique. C'est la même préoccupation de suivre plusieurs desseins, c'est la même avidité à recueillir à la fois les avantages de politiques contraires, c'est le même art de mêler la protection du chrétien à l'alliance de l'infidèle, c'est le même besoin d'imposer par la majesté des titres, des attitudes, des pompes, par toutes les vanités les plus vaines de la puissance.

Héroïque et modeste Godefroy de Bouillon, quand tu entras à Jérusalem, la brèche n'avait pas été ouverte, pour te rendre l'accès plus facile, par des Musulmans : de ta tour de bois tu sautas sur le rempart et, jusqu'au Saint-Sépulcre, tu te fis un passage avec ton épée. Tu n'avais pas seulement obtenu, pour y planter ton étendard, un arpent de terrain aux portes de Jérusalem : Jérusalem, la Palestine et la Syrie tout entières t'appartenaient du droit de tes combats. Pourtant on ne te vit pas transformer ta victoire en triomphe, t'arrêter à bonne portée de la ville pour y revêtir un costume d'apparat, accroître par une majesté de théâtre la gloire de tes actes. A la place où le Sauveur avait accompli les siens, tu vins adorer pieds nus, tu refusas de porter une couronne où il avait porté la couronne d'épines, tu vouas ta vie entière à la défense du Saint-Sépulcre, tu ne demandas d'autre honneur que de continuer jusque dans la mort, enseveli près de ce tombeau, ta garde fidèle. Ah ! qu'il y a plusieurs sortes de grandeurs !

Ce qui reste.

Rare ou vulgaire, naturel ou forcé, évocateur d'émotions, ou digne de sourires, tout ce qui était spectacle, forme, mouvement est fini. De ces choses passagères et mortes, il ne reste plus que l'âme. Le voyage impérial a révélé et servi plusieurs desseins dont il faut définir l'objet, mesurer l'étendue et prévoir les chances.

De ces desseins, Guillaume II a ouvertement annoncé l'un. Il a dit sa volonté de protéger seul, hors de ses frontières, les œuvres catholiques de l'Allemagne.

Des services bien des fois séculaires, des traités formels, une possession constante avaient acquis en Orient, à la France, le protectorat sur le clergé catholique de toute race, de tout rite, et sur les établissemens fondés et soutenus par les sectes catholiques. Après la guerre de 1870, sous prétexte que les rancunes de la défaite disposeraient mal la France à prêter nulle part un concours

dévoué à ses vainqueurs, et que la plus efficace garantie pour les missions allemandes était désormais le prestige de l'Allemagne, le gouvernement de Berlin, à plusieurs reprises, a fait connaître sa volonté de soustraire ses nationaux catholiques à la tutelle française. Il voyait dans cette tutelle une vassalité qui ne convenait plus au rang nouveau des deux peuples, et, l'honneur à ses yeux ne se séparant pas du profit, il entendait avoir seul désormais le bénéfice des œuvres que la foi de ses sujets pourrait établir dans le monde. Déjà Guillaume II avait réussi à soustraire une province de la Chine, le Chantoung, à notre tutelle religieuse, et obtenu de la Propagande que, là, les missionnaires allemands fussent protégés par lui. En 1898, il a jugé le moment venu de se donner ailleurs la même indépendance; il a choisi la terre la plus sacrée par les souvenirs religieux, la mieux gardée à notre influence par la continuité de nos efforts; il est venu à Jérusalem, au milieu des sanctuaires confiés à notre garde, fonder un sanctuaire et planter son drapeau.

Pour réussir dans ce projet, il lui fallait tenir en échec la volonté récente et publique du Pape sans se révolter ouvertement contre elle, et contredire nos droits par un acte contre lequel la France demeurât désarmée. Guillaume II obtient dans la Ville Sainte l'emplacement où la tradition chrétienne reconnaît une partie du Cénacle et une demeure de la Vierge : la France et l'Église avaient-elles sujet de se plaindre que le Sultan eût disposé de son bien, et que sa libéralité, soustrayant un lieu vénérable à la domination musulmane, le remit aux mains d'un prince chrétien? Guillaume annonce le dessein d'offrir à ses sujets catholiques ce qu'il vient de recevoir, et avise le Pape de ce projet : quand un prince luthérien, au lieu de consacrer un sanctuaire à une propagande protestante, songe à en faire honneur au catholicisme, que peut répondre le chef du catholicisme, sinon un remerciement? L'Empereur décide que la remise du terrain sera solennelle : comment le représentant du Pape serait-il absent d'une cérémonie à l'honneur de l'Église romaine, et d'un acte que le Saint-Père a appris avec gratitude? Durant cette cérémonie, Guillaume plante sur le sol l'étendard impérial : quoi d'étonnant que sur un territoire de la couronne allemande, cédé par elle à des Allemands, flottent les couleurs allemandes? Le Patriarche latin de Jérusalem, Mgr Piavi, passe pour peu favorable à la France, la presse d'outre-Rhin le répète plus haut encore que ne le

disent les journaux français, et des distinctions flatteuses et rares, la grand'croix de l'aigle rouge, le portrait du souverain avec un autographe, une visite de l'Empereur lui-même au patriarcat préviennent ce dignitaire : comment celui-ci échapperait-il à l'obligation de répondre par des démarches de courtoisie à des procédés qui honorent l'Église en sa personne ?

Or, grâce à l'artifice qui obligeait Rome à se prononcer par une seule réponse sur un acte double et indivisible, le Saint-Père, en approuvant le don fait par Guillaume au catholicisme, a semblé remercier l'Empereur d'avoir fait ce don aux catholiques d'Allemagne. Grâce aux rencontres fréquentes et publiques de l'Empereur et du Patriarche à Jérusalem, les prétentions de Guillaume au protectorat sur les établissemens catholiques de l'Allemagne se sont trouvées comme consacrées par le représentant du catholicisme en Terre-Sainte. Et ces apparences d'accord entre l'Église et le monarque protestant n'ont pas permis à la France de revendiquer les droits que l'Église venait de lui reconnaître. Ainsi, sans offense directe, la volonté du Pape a été étouffée sous des respects, et le protectorat de la France contredit par prétérition dans un des Lieux Saints. Tout cela est d'une politique attentive, renseignée, habile à tourner les obstacles, bref un petit chef-d'œuvre de rouerie.

Elle a réussi, et d'un succès qui va faire loi pour l'avenir, au moins pour l'avenir immédiat. Non seulement l'emplacement donné par l'Empereur aux catholiques d'Allemagne échappe à notre tutelle, et l'établissement qu'ils y fonderont s'élèvera sous les couleurs allemandes ; mais, la même protection, exclusive de la nôtre, va s'étendre sur toutes les œuvres fondées par les catholiques d'Allemagne. Ceux-ci, pour l'instant en plein accord avec l'Empereur, ont oublié le Kulturkampf d'hier, et ne pensent pas qu'il peut, sous un prince et dans un pays protestans, renaître demain. Il n'y aurait pour nous ni clairvoyance à nier le fait, ni dignité à importuner de notre aide ceux qui la repoussent, ni sagesse à nous émouvoir de l'accident. L'Allemagne a conquis en fait le protectorat de ses nationaux en Terre-Sainte. Libre à elle de distribuer des passeports et d'épargner des avanies à une vingtaine de religieuses et à trois ou quatre missionnaires : c'est là tout l'effectif de ses milices catholiques dans le Levant. Ce protectorat existe juste assez pour qu'elle ait quelque chose à nous prendre, et, en nous le prenant, elle s'isole plus qu'elle ne nous diminue.

Ce n'est pas pour un si mince résultat que Guillaume a entrepris un tel voyage. Si l'aigle s'est posé sur des aires étroites à Caïffa, au Temple du Sauveur, au champ voisin du Cénacle, il a plané sur le Levant tout entier, et il a, des yeux et du désir, pris possession de plus vastes conquêtes. Il a contemplé, dans toute la Turquie, celles de deux peuples. Il a vu l'influence russe s'étendre sur des nations entières qui ne sont pas russes, mais sont orthodoxes. Il a vu l'influence française entretenue, malgré la distance, parmi les races les plus diverses, et quel prestige la France exerce sur toutes pour s'être faite dans le monde la protectrice du catholicisme. Or, Guillaume II, c'est la hauteur et peut-être l'écueil de ses espoirs, n'est pas capable de reconnaître par le monde une supériorité sans la vouloir pour son peuple et pour lui-même. Trop épris de la complète puissance pour ne pas comprendre que ni le commerce ni les armes ne la donnent tout entière, il veut parfaire son Allemagne comme Pygmalion sa statue. Maintenant que le corps, enfin achevé, est devenu un chef-d'œuvre de la matière, son maître songe à l'animer par le feu du ciel, qui est la grandeur des pensées. Il s'est demandé pourquoi l'Allemagne à son tour n'étendrait pas aussi sur des races étrangères l'influence d'un protectorat religieux.

Dans le Levant l'embarras n'est pas de trouver des cultes désirés qu'on les défende, c'est de décider lesquels il faut défendre. Toutes les sectes chrétiennes y sont représentées soit par des groupes religieux, comme les protestans ; soit par une race, comme les Maronites ou les Arméniens ; soit par plusieurs peuples, comme les orthodoxes. Moins nombreux, les Juifs y font partout sentir l'influence de leur secte vivace et de leur habileté commerciale. Nul n'ignore que depuis quelques années, une émigration constante a accru singulièrement le nombre des Israélites en Palestine. Les fondations des grands financiers qui ont concilié les calculs de leur bienfaisance, de leur orgueil et de leur repos, en préparant aux déshérités de leur race un asile lointain ; la nécessité qui pousse ces misérables vers le pain et l'abri offerts ; l'espoir invincible et aujourd'hui renaissant qui possède cette nation de rassembler ses membres dispersés où elle fut une, la satisfaction de vivre enfin dans un lieu du monde où elle se sente tout à fait chez elle, concourent à perpétuer ce mouvement. Des colonies agricoles sont ouvertes aux nouveaux venus. Mais outre qu'elles n'offriraient pas place à tous, la culture ne sa-

tisfait pas les goûts des plus nombreux, et ils viennent exercer dans la capitale de la Palestine leurs aptitudes aux petits métiers et au commerce. Et déjà la ville la plus Israélite de l'univers est Jérusalem : sur quatre-vingt mille habitans, elle compte soixante mille juifs. Tel est le chiffre sur lequel s'accordent les personnes les mieux informées : elle le donnent au juger, parce que les statistiques officielles sont sans exactitude, et que les juifs y amoindrissent tout ce qu'ils peuvent de leur nombre. Le Turc en effet refuse de leur ouvrir leur ancienne patrie, il les empêche de débarquer ; c'est par la ruse et l'argent qu'ils se glissent dans la Terre Promise. Ils fuient la Russie, les petites principautés du Danube, l'Autriche, l'Allemagne où la vie leur devient dure. Et l'Asie est contre eux plus fermée que l'Europe : là surtout ils auraient besoin d'un protecteur. Enfin l'Islam contre qui les protectorats religieux s'exercent est, lui aussi, une religion, et la plus puissante en Orient. Elle aussi prétend durer, grandir, vaincre. Les garanties obtenues par les autres cultes la gênent dans les exactions, les dénis de justice, les violences qui sont ses actes de foi contre les infidèles. Et si sa confiance peut être gagnée par un souverain étranger c'est par celui qui, s'abstenant de défendre aucun de ces cultes, se ferait contre leurs exigences le défenseur de l'Islam.

Le désir de prendre influence sur des races étrangères possédait si fortement Guillaume II, et il était si résolu à acquérir un de ces protectorats religieux, qu'il n'a pas voulu réduire ses chances en optant entre eux. Préférer l'un à l'autre a semblé pour lui l'accessoire, en atteindre un était l'essentiel, il a rêvé peut-être de suffire à plusieurs et, en fait, les a poursuivis tous à la fois.

Celui qui semblait s'offrir à l'Allemagne était le protectorat protestant. Nul État n'exerce ce ministère au profit du culte réformé, et l'Allemagne, mère de cette réforme, a des titres à veiller sur elle. Les Anglais et les Américains ont dans le Levant des missions nombreuses, importantes, riches, peu soutenues par les gouvernemens. C'était pour l'Allemagne double gain si, en mettant à la disposition de ces œuvres son crédit politique, elle accroissait ce crédit grâce à leurs larges ressources. L'occasion de consacrer cet accord s'offrait d'elle-même. En venant inaugurer dans Jérusalem le Temple du Sauveur, Guillaume II faisait acte de prince luthérien. Il espérait qu'Américains et Anglais, ministres et pasteurs apporteraient leur concours à la cérémonie ; que

leur assistance, comme fidèles, à cette pompe où il venait présider comme grand pontife, mettrait chacun à sa place; et qu'ainsi apparaîtrait aux yeux de tous la primauté confiée à l'Empereur par le vœu des protestans.

Mais le protestantisme est le plus faible des souffles chrétiens qui vivifient le Levant. La véritable influence se partage entre les orthodoxes et les catholiques. Si aucun titre ne donnait à Guillaume prise sur le mouvement orthodoxe, les catholiques forment en Allemagne une minorité importante : de là prétexte pour prétendre à une hégémonie catholique. La place, il est vrai, était prise par la France; mais l'Empereur calculait que les principaux des États jusque-là résignés à subir notre primauté, l'Italie et l'Autriche, alliées de l'Allemagne, se détacheraient à son exemple de cette subordination, et, trop faibles dans leur isolement pour soutenir avec efficacité leurs nationaux, laisseraient, bon gré mal gré, absorber cette indépendance impuisante par la force de l'Allemagne. Il calculait surtout qu'il avait pour complice de la dépossession méditée contre la France, la France elle-même; que le dédain sceptique ou l'irrégion violente des gouvernemens y combattaient depuis vingt ans l'effort des vertus anciennes; que l'amoindrissement de notre prestige extérieur et une diminution de notre vitalité étaient faits aussi pour détacher de nous les races orientales, adoratrices de la force. C'est cette force grandissante de l'Allemagne, c'est son amitié avec le Sultan qu'il a tenu à promener avec lui, non seulement à Constantinople et à Jérusalem, mais aussi dans les provinces où la France avait ses protégés les plus fidèles et les plus nombreux.

En même temps, il songeait à s'attacher la clientèle des Juifs. La solidarité de leur race semblait promettre que les services rendus en Orient aux Israélites ne seraient oubliés nulle part par ces maîtres des finances privées et publiques. L'Empereur rêvait de tirer à Jérusalem sur leur gratitude une lettre de crédit qui fût payable dans leurs grandes caisses de l'Europe. Avant l'arrivée du souverain, le bruit de ses bonnes dispositions était parvenu aux Juifs de Turquie; et comme gage, le programme de l'Empereur annonçait une visite à leurs colonies. Sur place il a compris que cette visite aux Juifs entre ses dévotions de Gethsémanie et du Calvaire ferait scandale. Il s'est donc abstenu de tous égards extérieurs envers eux. Mais il est un moyen de faire

entendre les choses sans les crier, et les Juifs à Jérusalem se disent, et plus que jamais depuis le départ, sûrs de la protection impériale.

Enfin, de Jérusalem l'Empereur a poussé jusqu'à Damas, la ville après La Mecque la plus musulmane de l'Asie. Il y a prononcé la dernière parole de son voyage, et la plus grave qu'un prince chrétien eût jamais adressée à l'Islam. La courtoisie a ses exigences, mais aussi ses limites. Les souverains désireux de se ménager amitié avec le Turc avaient souvent flatté sa puissance politique, jamais sa foi religieuse. A Damas, Guillaume II ne s'est pas contenté d'affirmer son alliance avec le Sultan, d'adresser un salut aux sept cent mille soldats, qui deviennent les auxiliaires de la fortune allemande en cas de guerre, aux trente millions de Turcs, qui deviennent les tribulaires du commerce allemand durant la paix. L'hommage et les vœux de l'Empereur ont été solennellement offerts « aux trois cent millions de Musulmans qui peuplent le monde ». C'était associer la durée de l'Empire turc et la durée du mahométisme, envoyer le même salut à toutes deux ; c'était faire un tout de multitudes que les continents, les nationalités, les questions politiques séparent et entre lesquelles il est un seul lien, la foi religieuse ; c'était adresser un encouragement à ce panislamisme qui, le jour où il deviendrait une réalité, mettrait dans un extrême péril tous les peuples chrétiens et la civilisation chrétienne. L'Empereur même, entraîné par l'élan de cette étrange bienveillance, attribuait d'un coup à l'Islam cinquante millions de fidèles par delà les deux cent cinquante millions que l'on s'accorde à leur reconnaître. C'est d'ailleurs le don le plus considérable qu'il ait fait durant ce voyage.

La puissance d'imagination qui est en Guillaume II se révèle ici avec son intensité de désirs, son extraordinaire faculté d'agrandissement, et son manque de mesure. Possédé par cette idée que les croyances des peuples sont pour eux un intérêt passionné et que les services rendus à leurs croyances gagnent sûrement leurs cœurs, il s'est offert à toutes. On eût dit que le congrès des religions, depuis quelque temps en quête d'un asile, avait trouvé son refuge dans l'âme impériale, et que chacune d'elles séduisait à son tour le zèle de ce théologien errant.

Ici le succès n'a pas répondu à l'effort.

Les protestans, bien que les plus proches par la foi et les

plus intéressés à fortifier leur propagande par un puissant patronage, ont été les plus froids aux avances de l'Empereur. Elles se heurtaient à la fois aux susceptibilités nationales et au particularisme confessionnel de ceux qu'il eût voulu s'attacher. C'est le caractère, la séduction originelle et la faiblesse finale du protestantisme qu'il exalte l'indépendance de la volonté jusqu'à la ruine définitive de toute discipline, et l'autonomie de l'individu jusqu'à l'anéantissement de toute autorité collective. Le sentiment national lui-même n'est nulle part assez attractif pour combattre cette force centrifuge, et dans chaque nation, les sectes naissent les unes des autres pour se séparer et se combattre. Les missionnaires américains ont planté dans le Levant leurs demeures et leurs doctrines avec le même goût de l'isolement et de la diversité que les pionniers établissent dans le Far-West leurs fermes et leurs cultures; et pour les uns comme pour les autres, le voisinage est la jalousie. L'Angleterre combat par ses œuvres presbytériennes son Église établie, qui se divise contre elle-même en *haute* et en *large* Église; chacune de ces sectes se tient pour seule en possession du vrai, et chacune, par peur de mêler sa pureté à la corruption des autres, s'enfonce en son désert. Les Allemands, les moins nombreux, ne sont pas pour cela les plus unis. La Réforme a surtout, pour apôtres germaniques, les colons laborieux et honnêtes qui ont fondé Caiffa. Or ces colons avaient quitté le Wurtemberg pour pratiquer à leur gré, sous le nom de Templiers, des doctrines contraires à la foi luthérienne. Parmi ces novateurs à leur tour une scission s'est faite, le voile du Temple s'est partagé en deux; et ces divergences séparent si profondément ces hommes de même race qu'ils tiennent à commencer la lutte dès l'enfance, et que, dans leurs colonies minuscules, chaque parti entretient une école. Ces dispositions ne permettaient pas même à l'Empereur de grouper ses sujets en un faisceau. A plus forte raison les Américains et les Anglais, en face desquels les Allemands ont si peu d'œuvres religieuses, n'étaient-ils disposés ni à incliner leur orgueil, ni à pacifier leurs rivalités sous l'hégémonie de l'Empire germanique. Les pasteurs ou ministres des deux pays qui représentent et propagent la Réforme en Orient se sont abstenus de se rendre au Temple du Sauveur, le jour où l'Empereur s'y faisait Grand Pontife. Une coïncidence particulière a donné à l'absence des Anglais le caractère d'un refus. On sait que l'Angleterre et la Prusse avaient, durant quelques années, propagé ensemble la foi

protestante, établi de concert à Jérusalem un évêché, et que l'accord fut dénoncé, en 1881, par la Prusse, résolue à travailler désormais seule et pour elle seule. La Haute Église d'Angleterre a conservé à Jérusalem son évêque, et y a édifié un temple : il s'achevait en même temps que le Temple du Sauveur. Pour la consécration de l'édifice anglican, la Haute Église s'était assuré le concours d'un nombreux clergé, de plusieurs évêques et, à leur tête, le lord archevêque de Salisbury, métropolitain de Jérusalem. Rien n'eût été plus facile que de concerter la date des deux inaugurations, de telle sorte que chacun des deux cortèges religieux s'unit à l'autre, et que ce mélange de leurs rangs attestât l'union de leur apostolat. Les Anglais ont fixé l'ouverture de leur église à la semaine qui précédait l'arrivée de l'Empereur, et celui-ci a pu voir dans sa marche, le long de la côte vers Jaffa, le navire qui déjà ramenait en Europe les pasteurs et évêques anglicans. La Grande-Bretagne prenait sa revanche du congé que lui avait donné la Prusse en 1881, et l'on reconnaissait la façon d'un peuple qui excelle à déplaire.

Les catholiques n'ont pas été plus empressés. Malgré l'alliance politique, ni l'Autriche ni l'Italie n'ont fait cortège aux prétentions religieuses de l'Allemagne. Les prêtres de ces États se sont abstenus de toute démarche. Les ordres religieux qui sont internationaux ont gardé la même réserve. Même sur le terrain du Cénacle où la nature de la libéralité et la présence du patriarche latin auraient fourni prétexte à des empressemens, l'Empereur n'a attiré autour de lui que trois religieux, tous les trois Allemands. L'acquisition par Guillaume II d'un lieu que les Franciscains avaient longtemps possédé, qu'ils avaient perdu par une violence, et qu'ils espéraient reprendre au nom d'un droit toujours certain pour eux, a indisposé contre l'Empereur l'ordre le plus nombreux de l'Orient. La déclaration du Pape a suffi à contenir même les congrégations étrangères qui supportent avec quelque impatience le protectorat français. Dans le seul pays où les catholiques soient en nombre, la Syrie, la réception a été telle que l'Empereur ne dissimulait pas son mécontentement; il semblait également déçu du pays et des hommes. Dans la contrée où les catholiques forment la majorité, le Liban, la nature seule a fêté l'Empereur, la population maronite a regardé passer l'étranger, sans le regard qui dit « au revoir. »

Guillaume II n'a trouvé de réponse favorable à ses avances

que chez les Juifs et chez les Musulmans. Le seul arc de triomphe, qui, sur tout le chemin de l'Empereur, ait été spontanément élevé par des mains autres que des mains allemandes, a été dressé à Jérusalem par des Israélites. Les seuls spectateurs qui aient acclamé l'Empereur, hors les colonies allemandes, sont à Jérusalem les Juifs. La seule foule qui soit venue par sa masse rendre hommage à l'Empereur est, à Damas, la population musulmane. Mais ce ne sont pas là de vraies victoires. Les Juifs ont tout à gagner à être soutenus par Guillaume, mais a-t-il songé que partout où sa protection les fortifierait, ce serait au détriment du commerce allemand? Les Musulmans obéissaient à leurs prêtres, qui eux-mêmes exécutaient les ordres d'Hamid, et Hamid, ses prêtres et cette foule ont pour foi commune l'aversion du christianisme. Au moment où Guillaume honorait leur culte, ils se souvenaient que sa première parole sur le sol d'Asie, à Caïffa, avait été une promesse de protection religieuse à tous ses sujets; au moment où il déposait une couronne sur la tombe de Saladin, ils se souvenaient que les deux principaux actes du pèlerin en Palestine avaient été d'ouvrir un temple aux protestans et de donner un sanctuaire aux catholiques. Après ces gages de foi chrétienne, l'attitude inattendue d'un Empereur devenu courtisan de l'Islam leur a paru une preuve de leur force, non de sa sincérité, elle a augmenté leur orgueil sans accroître leur reconnaissance.

Il ne faut pas voir dans ces mécomptes les épreuves que les entreprises, même destinées au succès, rencontrent à leur début. Ils sont la conséquence naturelle et durable d'un projet chimérique. Deux obstacles s'élèvent contre les ambitions religieuses de l'Allemagne: le premier est dans la nature du prince, le second est dans la nature de la nation.

Guillaume II a eu l'ambition d'un rôle sans en avoir la conscience. Son erreur a été cette hâte qui, trop avide pour choisir, courait à la fois à trop de cultes et de cultes ennemis. Malgré un certain idéal que l'Empereur jette sur ses instincts positifs, comme il jetait hier sur l'acier de sa cuirasse un voile de Damas, il n'a pas été poussé, par le zèle d'une foi ardente, à la défense d'une religion. Il a considéré que des religions diverses avaient besoin d'appui et qu'à soutenir les unes ou les autres, l'Allemagne trou-

verait peut-être avantage. Dans son cerveau, l'entreprise religieuse s'est transformée en opération de politique et de commerce. Les protectorats lui ont apparu comme une marchandise immatérielle à fabriquer selon le goût du client et pour le profit du fournisseur.

Ce n'est pas avec une âme intéressée que les doctrines religieuses peuvent être servies. Ce n'est pas au profit d'une ambition humaine qu'elles veulent être défendues. Il faut, pour protéger efficacement un culte, croire à sa vérité, au moins à sa supériorité sur tous les autres, à sa vertu civilisatrice. Il faut, en mettant les ressources, l'influence et les armes de l'État, au service d'une foi, tenir pour récompense principale, et au besoin unique, le maintien et l'accroissement de cette foi. Une certaine aptitude au désintéressement est la première vertu d'un pouvoir qui aspire à un protectorat religieux. Il existe à condition qu'il ne cherche pas seulement une influence, mais qu'il satisfasse une conviction et que les races protégées le sentent. C'est cette communion qui donne à la Russie son crédit sur les peuples orthodoxes : même s'ils se défont de ses ambitions ils lui sont reconnaissans de la foi qu'elle met au service de leurs croyances. C'est cette communion qui, aux jours où nos gouvernemens ne mettaient pas leur honneur à mépriser nos traditions, faisait jusqu'au bout du monde le prestige de la France sur les catholiques : elle était partout leur amie la plus généreuse, la plus active, la plus vaillante; et c'est pourquoi elle possédait le plus accepté, le plus populaire, le plus étendu des protectorats.

Voilà ce que les divers cultes ont clairement démêlé. S'offrir à plusieurs n'est se donner à personne. Les comprendre tous est n'en aimer aucun. Si un pouvoir placé dans cet équilibre indifférent s'intéresse à des croyances, ce n'est pas pour elles qu'il les sert, c'est pour lui. Le jour où son avantage se trouverait contraire au leur, il les sacrifiera donc au lieu de les servir.

Or, cet antagonisme entre leurs intérêts et l'intérêt de l'Empereur existe dès maintenant.

Protéger en pays musulman les religions des races soumises, c'est d'une part limiter l'autorité du souverain territorial, d'autre part obliger la race victorieuse à des ménagemens pour des cultes qu'elle méprise et redoute à la fois. C'est donc entreprendre tout ensemble sur l'indépendance et sur la fierté de l'Islam. Par suite, l'usage même du protectorat diminue les sympathies et la

bienveillance du gouvernement turc pour les peuples qui l'exercent, il rend inévitables des mésintelligences, il a parfois amené des guerres. Les deux États protecteurs de religion dans le Levant ont couru ces chances et subordonné leurs bons rapports avec la Turquie aux égards observés par la Turquie envers les catholiques et envers les orthodoxes : la Russie est assez forte pour n'avoir pas besoin de plaire, la France est assez désintéressée pour avoir couru, quand il le fallait, le risque de déplaire. Guillaume II a inauguré avec le gouvernement turc une politique toute contraire. Ambitieux d'assurer en temps de paix des liens à son commerce, en temps de guerre des alliés à ses troupes, il a résolu de tout subordonner à cette double fin et, pour ce, d'éviter les conflits où s'usent les amitiés. S'il s'est insinué si avant et si vite dans les bonnes grâces de l'Islam, c'est qu'il s'est abstenu de toute intervention dans le gouvernement intérieur de la Porte. Ne sera-t-il pas contraint d'intervenir le jour où il prendra la charge d'un protectorat, et s'il s'occupe à la fois des catholiques, des protestans et des juifs, ne deviendra-t-il pas triplement importun? L'amitié sans nuages aura fini, et plus il aura à réclamer d'avantages ou de réparations en faveur de sa clientèle religieuse, plus il verra diminuer les grosses moissons que l'Allemagne récolte aujourd'hui en Turquie. Et le jour où l'Empereur se heurtera à l'impossibilité de sauvegarder à la fois des intérêts moraux et ses intérêts matériels, nul ne doute qu'il ne sauve les plus essentiels et les plus chers à ses yeux, c'est-à-dire les produits, les capitaux et l'influence politique de l'Allemagne.

Non seulement cela sera, cela a déjà été. Peu de princes ont témoigné leur respect pour la conscience des peuples en termes plus exprès que Guillaume à Jérusalem quand il inaugura le Temple du Sauveur. Sa pensée semblait même, planant au-dessus des discordes confessionnelles, reconnaître dans toutes les communions chrétiennes une seule famille, et promettre un défenseur à la civilisation commune qu'elles ont puisée dans l'Évangile. Mais au moment où il faisait ces promesses, ses actes parlaient déjà plus haut qu'elles. Il s'annonçait à la chrétienté comme un champion, quand les massacres d'Arménie et de Crète venaient de finir. Le sang répandu dans cette île et dans toute l'Asie Mineure était du sang chrétien. Si des tentatives révolutionnaires donnaient au Sultan le droit de défendre par la force une souverai-

neté que la force a établie, le soulèvement de ces peuples n'était pas moins légitime contre la violation des garanties que l'Europe avait reconnues nécessaires, et que la Turquie avait, plusieurs fois et toujours en vain, promises. Et quand Abdul-Hamid a commencé à se libérer de toutes ses promesses en détruisant les races qui les avaient reçues, le droit de fraternité écrit dans l'Évangile, le droit de justice écrit dans les traités, le droit de pitié écrit dans la loi naturelle, autorisaient, obligeaient les princes et les peuples à intervenir. L'Europe, malgré l'habitude qu'elle a prise des iniquités, sentit l'humiliation et l'horreur de ce retour à la sauvagerie ; et l'unanimité de l'Europe eût été la soumission du Sultan. Qui a fait obstacle à cette unanimité ? Qui a, par son attitude, rendu inefficace la bonne volonté des autres puissances, empêché l'octroi pacifique d'un gouvernement humain à l'Arménie, et d'un régime autonome à la Crète ? Qui s'est, dès la première heure, tenu debout près du Sultan, comme un conseiller et comme un allié ? Qui a, par cette assistance, affermi dans la main d'Abdul-Hamid le fer au lieu de l'en arracher ? L'Empereur Guillaume II. En vérité, *lui* seul a donné au Sultan l'audace de persévérer malgré la réprobation de l'Europe ; lui seul a rendu possible, inévitable, cette guerre où sans doute la Grèce se précipitait follement, mais où la défaite de la Grèce était l'humiliation de la cause chrétienne et où l'Islam a puisé un renouveau de vie.

Quels titres pour prétendre à la gloire d'un prince chrétien ! Comment, chargé de ces souvenirs, a-t-il eu le courage de venir à Jérusalem au sépulcre du Christ ? comment a-t-il désiré, comment a-t-il accepté, d'être reçu par les Patriarches ? Devant eux, il s'est tu : et en effet, qu'aurait-il dit à ces Grecs dont il avait précipité la ruine en Thessalie et ignoré les massacres en Crète ? Qu'aurait-il pu répondre à ces Arméniens dont la destruction avait été tolérée, pour ne pas dire encouragée par lui ? Le terrain qu'il a offert aux catholiques, il le devait à la reconnaissance du Sultan pour le prince qui avait aidé à la défaite et à l'agonie de races chrétiennes. Voilà pourquoi aucun rite chrétien n'a eu confiance dans un tel protecteur. Et tout empereur d'Allemagne obtiendra malaisément plus de crédit. Si, en effet, Guillaume II fait exception dans sa lignée, c'est pour ses élans vers un rôle utile à l'humanité entière, par ses combats entre l'égoïsme et la générosité, où la générosité succombe toujours, mais du moins

après avoir lutté. Tandis que, lui excepté, dans la maison des Hohenzollern, l'égoïsme n'a pas connu ces courtes luttes contre la conscience, et qu'il est la conscience même des princes.

Mais le souverain eût-il un désir noble, désintéressé et tutélaire de protectorat, ce protectorat trouverait des obstacles permanens dans la nation elle-même. D'abord l'Allemagne est divisée en deux grandes masses, les protestans et les catholiques. Cette division, qui semble à Guillaume II une force, est en réalité une faiblesse. En donnant prétexte à briguer deux protectorats, elle enlève le moyen d'en exercer aucun. S'il n'y a pas de protectorat véritable sans une foi religieuse dans la nation protectrice, si cette foi seule associe efficacement la mère patrie aux besoins, aux triomphes, aux épreuves de ses colonies religieuses, l'ardeur, la continuité et l'étendue de l'action doivent être d'autant plus grandes que la nation est plus unanime dans sa croyance. Les deux peuples dont l'influence religieuse rayonne le plus, la Russie et la France, sont deux peuples préservés des dissidences confessionnelles, l'un en somme, tout orthodoxe, l'autre tout catholique. En Allemagne, le catholicisme et la réforme sont trop égaux de fidèles pour que la nation puisse propager un seul de ces cultes. Et pour répandre à la fois l'un et l'autre, elle n'a, au lieu d'un foyer unique et puissant, que les rayons divisés de deux sectes, non seulement distinctes mais ennemies. Car, en Orient, protestans et catholiques se disputent les âmes. Tant que Guillaume II laissait se poursuivre cette lutte sans y prendre part, et se contentait de présider aux succès du travail allemand et de la politique allemande, il représentait la patrie, seulement la patrie, et il ouvrait à ceux de ces croyans ennemis qui étaient ses sujets le refuge d'une affection commune. Du jour où il leur offre un concours religieux, il entre dans leurs discordes et s'oblige à une contradiction.

Toutes les religions sont jalouses, et celui-là seul les aime à leur gré qui se déclare contre leurs rivales. Les protestans ne demanderont pas seulement à l'Empereur de distancer la propagande protestante des Américains et des Anglais, les catholiques, de disputer l'hégémonie à l'influence catholique de la France. Protestans et catholiques prétendront qu'il les aide les uns contre les autres. Comme tout concours apporté aux uns sera en effet une menace pour les autres, il aura à équilibrer sans

cesse ses faveurs, et, si bien qu'il les équilibre, il ne calmera pas les inquiétudes des zèles ennemis. Toutes les fois que les catholiques allemands seront effrayés par les progrès des luthériens allemands, toutes les fois que ces Allemands se sentiront vaincus par le prosélytisme de leurs compatriotes catholiques, ils croiront sentir la main de l'Empereur; ils accuseront, quoi qu'il fasse, sa partialité; toutes leurs déconvenues, toutes leurs fautes se changeront en griefs contre lui. Les deux protectorats adverses qu'il lui faudra également soutenir se neutraliseront en somme. Mais s'ils demeurent stériles au dehors, leurs rivalités auront leur contre-coup jusque dans les affaires intérieures de l'Empire. Et peut-être un jour, si les piétistes et le centre, en leurs ardeurs ennemies, prétendent faire acheter à l'Empereur leur concours politique par son aide religieuse, comprendra-t-il que ce n'est pas toujours, même pour un empereur, une œuvre facile que de faire entendre raison à la foi.

Le protectorat religieux de l'Allemagne sera entravé non seulement parce qu'elle manque d'unité confessionnelle, mais parce que là ni protestans ni catholiques ne possèdent le don essentiel à l'influence religieuse, le don de l'apostolat. La race germanique est une race puissante, mais « oncques à tous toutes grâces ne furent données. » Même dans les affaires divines elle garde le caractère qu'elle porte dans les affaires humaines, elle songe à elle-même. La manifestation religieuse la plus puissante de l'Allemagne est la réforme : par la réforme elle a changé son culte, elle ne l'a pas étendu. Son grand acte est une séparation, non une conquête. De toutes les races protestantes, elle est celle qui, depuis Luther à l'heure où nous sommes, a consacré le moins d'efforts au prosélytisme. Et comme elle est de toutes aussi la plus raisonnante, qu'elle dépense son activité en théories contentieuses, et que dans ces disputes son christianisme laisse de plus en plus échapper le divin, il n'est pas probable que dans l'avenir le zèle protestant multiplie davantage ses œuvres. Et l'inaptitude originelle du protestantisme à grouper ses efforts vint-elle à disparaître, ce n'est pas l'Allemagne qui semble en état de disputer l'hégémonie à l'Angleterre ou aux États-Unis. Les catholiques ont une vie autrement puissante ; personne ne saurait contester qu'ils aient donné depuis quarante ans ces preuves d'une renaissance admirable. Mais ici encore il est facile de reconnaître l'influence de la race dans l'épanouissement de certaines vertus religieuses et dans la pauvreté de

certains dons. L'effort des catholiques allemands a été utilitaire et pratique comme est en tout l'action de la race. Ils ont travaillé à devenir forts dans leur pays, forts d'une puissance surtout intérieure. Ils ont employé cette puissance à gagner autorité sur le prolétariat, dont les souffrances, laissées sans secours par les vieux conservateurs et exploitées par les révolutionnaires, étaient, outre une offense à la justice évangélique, une menace à la richesse et à la force de l'Allemagne. Ils ont mis à profit leur popularité pour prendre part à la direction des affaires générales, et employé cette part de prééminence politique au redressement de leurs griefs religieux. Là leur habileté et leurs succès tiennent du prodige. Minorité, ils sont parvenus à occuper dans le Parlement une place plus grande qu'ils n'ont dans la nation, à devenir dans le pays le plus considérable des partis, à se faire, mieux que chefs, arbitres dans l'État. Ils ont demandé et obtenu tour à tour de tous, et même du souverain, en échange de votes qui n'étaient jamais des engagements durables, l'abrogation de presque toutes les lois hostiles au catholicisme, et, par des procédés de négociation, ils ont lutté et vaincu pour leur foi. Mais leur zèle, qui traite sur place ces utiles affaires, ne se sent pas sollicité vers les apostolats distans, aventureux, ingrats où il faut se donner sans calcul, dépenser sans compter et le plus souvent sans recueillir.

Que l'on compare ces catholiques et les catholiques de France. Ceux-ci n'ont, hélas! aucunement l'art des conduites habiles. Citoyens d'un pays qui de traditions et de culte est à eux, ils se sont laissé expulser de toutes les influences; ils n'ont pas su donner créance en leur loyauté, si supérieure pourtant à celle de leurs calomniateurs; en leurs doctrines, pourtant si conformes au bien général. Seuls défenseurs de la liberté, ils passent pour ses adversaires; seuls soucieux des misères publiques, ils excitent les défiances de la multitude. Par surcroît ils sont divisés entre eux, et semblent tenir plus à leurs discordes qu'à un succès acheté par la discipline. Ils n'ont pas les dons de la politique. Mais qu'il faille quitter famille, amitiés, habitudes, patrie, chercher au fond de pays lointains, pour le salut d'âmes inconnues, des souffrances ignorées, toutes les épreuves de la vie, les formes les plus affreuses de la mort, la France n'est jamais inféconde, jamais hésitante, jamais lasse, et la folie de la croix, par la vertu de la France, peuple d'hommes et de femmes héroïques l'univers. Trois religieux sur quatre, quatre missionnaires sur cinq, à l'heure

présente, sont de notre race. L'apostolat est une semence française que la foi transporte par toute la terre, que les sols incultes attirent, et qui féconde leur stérilité. Le jour où s'épuiserait l'apostolat français, le catholicisme aurait perdu ses moissonneurs d'âmes dans les pays infidèles.

La différence d'aptitude entre les deux races, voilà le fait certain, permanent, essentiel qui domine et d'avance résout ce conflit de protectorats.

Il serait vain de nier que l'Allemagne a un grand prestige, des institutions fortes et un souverain capable de suivre, avec une persévérance habile, de vastes ambitions, même religieuses. Il est plus incontestable encore que la France n'est aujourd'hui intacte ni dans son territoire, ni dans son unité morale; que ses maîtres, depuis longtemps, ont abandonné la tradition et perdu le sens catholiques. Il est évident enfin que l'Allemagne doit à son gouvernement sa puissance militaire, son unité, son hégémonie en Europe; et la France à ses gouvernements ses défaites, ses humiliations extérieures, ses luttes intérieures, son déclin dans l'opinion. Si le protectorat était une de ces affaires qui dépendent de la politique, il y aurait pour les Allemands beaucoup à espérer et pour nous beaucoup à craindre.

Mais précisément l'influence religieuse est une des choses que les gouvernements ne gouvernent pas. Elle n'existe que là où les dons de la race établissent et perpétuent une propagande efficace et conquérante. Ces dons ne grandissent pas dans les âmes, plus que la foi, à la volonté de l'État. L'État peut transformer l'apostolat religieux en influence politique; il ne peut, par son influence politique, créer un apostolat. Son art se borne à favoriser l'écoulement de ces eaux fécondantes; leur source est à des hauteurs où il n'atteint pas. Une expérience contraire et également concluante l'a montré aux deux peuples qu'on voudrait faire rivaux. Les passionnés efforts de Guillaume II pour susciter des missions catholiques; les avantages qu'assurait à leurs débuts la puissance de l'Empire; la concession d'une province délivrée en Chine par le Saint-Siège lui-même aux missionnaires de race germanique et le devoir ainsi contracté d'y porter l'Évangile; les faveurs manifestes accordées à M^{sr} Anzer, chef de l'ordre unique et peu nombreux qui exerce cet apostolat national, ont vainement sollicité depuis plus de dix ans les vertus et les énergies allemandes. La race ne se sent pas de vocation pour ces œuvres.

En France, depuis vingt années, l'ancienne foi de la nation, les vocations, les ressources, les doctrines, l'honneur du clergé catholique et en particulier des ordres religieux, ont été livrés à toutes les entreprises d'une incrédulité fanatique; et les subventions, misérables dans leur taux, et contradictoires dans leur principe, que le budget accorde aux missions, ne compensent pas, on en conviendra, les pertes matérielles et morales que les calomnies d'une presse sans bonne foi, les revendications d'un fisc sans équité, les désaveux d'un gouvernement sans courage apportent au catholicisme. Toute la puissance de l'État n'est pas parvenue à détruire la surabondance des dévouemens, l'attrait de l'apostolat, la vocation de la race.

Ce n'est pas à dire que notre influence dans le Levant ne coure pas de périls : ils existent, ils grandissent. Je les dirai. L'Allemagne nous menace et nous peut remplacer dans toutes nos conquêtes, sauf dans notre magistère catholique. Mais ce n'est pas l'Allemagne qui sera ni notre rivale, ni notre héritière religieuse, et l'on ne verra pas, si étrange que soit notre époque, la première des nations catholiques remplacée dans un protectorat catholique par la mère des nations protestantes.

ÉTIENNE LAMY.

LA POÉSIE PROVENÇALE

DU MOYEN AGE

I

LES ORIGINES

P. Meyer : *Les derniers Troubadours de la Provence*, 1870 ; *Les Troubadours à la Cour de Toulouse*, dans *Histoire de Languedoc*, éd. Privat, t. VII. — A. Molinier : *Études sur l'administration féodale dans le Languedoc (900-1250)*, dans *Histoire de Languedoc*, t. VII. — C. Chabaneau : *Les Biographies des Troubadours*, dans *Histoire de Languedoc*, t. X. — F. Witthoef : *Sirventes joglavesc, ein Blick auf das altfranzösische Spielmannsleben*, Marburg, 1891. — A. Restori : *Letteratura provenzale*, Milan, 1891 (dans la collection des *Manuali Hoepli*). — O. Schultz : *Die Briefe des Trobadors Raimbauts de Vaqueiras an Bonifaz I, Markgrafen von Montferrat*, Halle, 1892. — A. Stimming : *Provenzalische Litteratur*, Strasbourg, 1893 (dans le *Grundriss der romanischen Philologie* de Gröber, t. II). — P. Dognon : *Les Institutions politiques et administratives du pays de Languedoc, du XIII^e siècle aux guerres de religion*, Toulouse, 1895 (*Bibliothèque méridionale*, 2^e série, t. IV) (1).

De toutes les littératures modernes, celle qui s'épanouit au moyen âge sur le sol de la France méridionale fut certainement la plus éphémère : les monumens qui nous en sont parvenus en

(1. Je regrette de ne pouvoir citer, parmi les travaux que j'ai le plus fréquemment utilisés, quelques leçons jadis professées au Collège de France par M. P. Meyer, et qui sont malheureusement restées inédites ; je n'ai nullement essayé de me soustraire au souvenir que m'avait laissé cette précise exposition, aussi riche en faits qu'en idées, et je tiens à déclarer que je lui ai emprunté quelques-uns des traits du tableau de la civilisation méridionale aux XI^e et XII^e siècles qu'on trouvera plus loin (§ I). Je ne puis non plus mentionner ici les nombreux articles de détail, notamment ceux du même savant et de M. Chabaneau, auxquels je me suis constamment référé ; ce sont des travaux comme ceux de ces deux maîtres qui permettent à l'érudition française, sinon de conserver son antique supériorité, au moins de ne point pâlir en face de l'érudition étrangère.

effet sont resserrés dans les étroites limites d'environ un siècle et demi. Elle n'en offre pas moins, par son indéniable originalité, par la spontanéité de son développement, par l'action qu'elle exerça sur la plupart des peuples de l'Europe, un capital intérêt.

Elle nous apparaît d'abord, dès ses origines, comme soustraite à toute influence étrangère : elle éclôt brusquement, pareille à une fleur qui sortirait de terre sans racine et sans tige. Il est impossible de retrouver, entre les premières œuvres des troubadours et un développement poétique antérieur, un lien quelconque. Au moment où ces œuvres apparaissent, c'est-à-dire vers la fin du xi^e siècle, la poésie latine était bien morte, et depuis longtemps. A partir du v^e siècle en effet, si l'on met à part les poèmes théologiques, qui sont moins des œuvres que des actes, l'inspiration y avait fait place aux laborieuses acrobaties d'une rhétorique de plus en plus essoufflée : exercices purement académiques, n'ayant pas plus d'influence sur les esprits que n'en auront plus tard les hexamètres d'un Santeuil ou d'un Porée. La guerre acharnée que l'Église fit aux lettres païennes à partir du iv^e siècle, le développement du monachisme oriental, qui, vers la même époque, tendit à remplacer l'étude par la contemplation, avaient fini par produire leurs fruits : le lien était rompu. Ceux qui, aux xi^e et xii^e siècles, essayeront de le renouer, les Hildebert de Lavardin, les Alain de Lille, les Jean de Salisbury, les Gautier de Châtillon, seront de véritables humanistes retrouvant, par un effort d'érudition, une littérature disparue. Cet effort, difficile à des clercs, était presque impossible à des laïques : aussi les plus instruits même des troubadours de l'époque classique, ceux qui avaient passé par le cloître ou l'école, n'ont-ils des œuvres antiques qu'une connaissance extrêmement superficielle : certains ont pu, çà et là, citer un vers d'Ovide, se souvenir d'une pensée de Sénèque ; ils n'ont emprunté aux anciens ni le cadre d'une œuvre, ni le moule d'un genre. Que dire des jongleurs qui les précédèrent ? De l'antiquité, ils connaissent peut-être quelques noms ; mais, pour eux, Homère était quelque chose comme un clerc vénérable par son antiquité, et Virgile un magicien fameux.

L'impulsion, que ne donnait point un passé aboli, pouvait-elle venir du dehors ? Non, évidemment. Rien ne faisait encore sentir l'apparition d'aucune des littératures modernes : les langues mêmes, qui se dégageaient obscurément du latin, ne témoignaient de leur existence que par les quelques mots qui commençaient

à se glisser, sous la plume de notaires ignorans, dans les actes publics. Quant à l'influence de la poésie arabe, dont on a beaucoup parlé au temps où les aperçus généraux tenaient lieu de l'étude attentive des faits, il devient de plus en plus vraisemblable que c'est une pure légende. Les Sarrasins, définitivement expulsés de notre sol à la fin du x^e siècle, n'y possédaient plus, depuis environ cent ans, que de rares postes militaires, disséminés sur quelques points de la côte : pouvait-il y avoir là un foyer d'influence littéraire? C'est aux viii^e et ix^e siècles seulement qu'ils entretenirent quelques rapports avec les populations de la Septimanie et de la Provence. La poésie populaire d'alors leur a-t-elle emprunté quelques thèmes, quelques motifs? C'est ce qu'il est impossible de dire, puisque de cette poésie il n'est pas resté un seul vers. Chrétiens et musulmans ne reprendront plus contact qu'aux croisades, à la troisième notamment; or, dès l'époque de la première, il est infiniment probable que la littérature provençale était constituée dans ses grandes lignes.

L'apparition de la poésie dans la France méridionale au xi^e siècle n'a donc rien de commun avec les divers phénomènes littéraires que l'on qualifie ordinairement de « Renaissance. » A l'origine de ceux-ci il y a toujours une influence extérieure, que ce soit, comme à Rome au premier siècle, celle de la littérature grecque, comme en Italie au xiv^e, celle de Rome, comme en France au xvi^e, celle de l'Italie combinée avec celle des littératures classiques. Ici on ne voit d'aucun côté percer le moindre rayon de soleil étranger.

Que reste-t-il donc, sinon de conclure que cette littérature est sortie tout entière du milieu où nous la voyons se développer, qu'elle est le produit spontané d'un concours de circonstances que l'histoire devra un jour essayer de déterminer nettement? Dans ces circonstances, faut-il faire une part, et laquelle, au climat, à la race? Faut-il se borner à interroger les institutions, les mœurs, l'état économique, politique, social du pays? Mais ces mœurs, ces institutions n'étaient pas sensiblement différentes sur beaucoup d'autres points du domaine roman : pourquoi des germes, déposés sans doute pareillement ici et là, avortent-ils ici, et là produisent-ils une si surprenante moisson? On voit l'importance de ce problème pour l'histoire générale des littératures.

Intéressante dans ses origines, la littérature provençale ne l'est pas moins dans son développement, dont l'histoire est féconde,

elle aussi, en captivans problèmes. Ce développement est, si on la considère dans ses productions essentielles, aussi spontané que sa naissance. Quelle est la littérature qui eût pu, à cette époque, influencer sur elle, sinon celle de la France du Nord? Or elle n'a emprunté à celle-ci qu'un genre, le genre épique, qui au Midi resta toujours chétif : greffe mal venue, et que l'on pourrait arracher à l'arbre sans qu'il perdît rien de sa force ni de sa splendeur. On s'attendrait donc à trouver dans cette littérature l'image la plus fidèle, la plus adéquate de la société où elle prit naissance. Or le genre qui la constitue presque tout entière, je veux dire la poésie amoureuse, semble n'avoir presque aucune relation avec la réalité. En admettant même que la femme ait occupé, dans la société méridionale, une place exceptionnellement privilégiée, il est tout de même étrange qu'elle soit pour ainsi dire l'unique objet de toute cette poésie. Et sous quelles espèces y apparaît-elle? Comme épouse? Comme mère? Jamais. La jeune fille même en est à peu près absente. Tous les hommages stéréotypés qui remplissent les strophes d'innombrables chansons s'adressent invariablement à des femmes mariées, et il ne paraît point que, habituellement du moins, les maris en aient pris ombrage, satisfaits eux-mêmes, semble-t-il, de courtiser les femmes de leurs rivaux. Si on jugeait uniquement cette société d'après la littérature, on devrait se la représenter comme continuellement adonnée à un *flirt* qui, pour s'enguirlander de délicates périphrases, n'en poursuivait pas moins un but fort peu innocent et qui nous apparaît même, par les réciproques complaisances qu'il suppose, comme quelque chose d'assez répugnant. Il faut pourtant bien admettre que les grandes dames qui, au ^{xii} siècle, peuplaient les châteaux, de la Dordogne aux Pyrénées et de l'Adour aux Alpes, n'étaient point toutes des coquines ou des coquettes. Il faut bien admettre aussi que leurs maris, quelque amollis qu'ils pussent être par les loisirs d'une longue paix, avaient d'autres préoccupations que celle de rimer, — ou de commander à des fournisseurs gagés, — des vers galans pour les femmes d'autrui. Quelle est, dans tout cela, la part de la convention et celle de la réalité? Ces phrases brûlantes, avant de se glacer en formules, ont-elles commencé par exprimer des sentimens vrais? N'y a-t-il jamais eu là que rêve, fantasmagorie, vains mirages, dont se seraient enchantées des imaginations tournées à la fois vers la volupté et le mysticisme? C'est ce que nous aurons à nous demander bientôt.

Mais une telle question ne se posera point au sujet de la seconde variété essentielle de la poésie provençale, variété de tous temps moins estimée, moins richement représentée aussi, mais qui garde pour l'historien des mœurs un intérêt autrement vif. Le *sirventés* en effet plonge de toutes ses racines dans la réalité, souvent dans la réalité la plus triviale : là se croisent les défis les plus grossiers, les insultes les plus violentes, traduites dans le plus audacieux des styles. Pour trouver des exemples d'une pareille liberté de langage, il faut remonter jusqu'aux épigrammes de Catulle ou descendre jusqu'aux pamphlets, — en latin, — du xvi^e siècle.

Peu nous importerait le *sirventés* s'il n'avait été que le véhicule de rancunes personnelles, presque toujours médiocrement intéressantes ; mais il a été souvent aussi le porte-voix de l'opinion publique. Parmi les événemens qui ont fait retentir cet écho sonore, il en est sans doute que l'histoire ne met point au premier rang. Les troubadours n'ont pas toujours apprécié ces événemens à leur valeur. Ils ont pu, par défaut de critique ou dans une vue intéressée, en exagérer l'importance ou en méconnaître la signification. Mais il n'en reste pas moins vrai que, de ceux qui ont fait vibrer l'âme méridionale de 1150 à 1300 environ, il n'en est pas un vraiment notable qui n'ait laissé sa trace dans les strophes du *sirventés* : l'enthousiasme provoqué par les Croisades, le honteux traité imposé à Raymond VII par ses vainqueurs, l'écrasement de la nationalité méridionale, les plaintes provoquées par l'établissement de l'Inquisition, la substitution de princes étrangers aux dynasties nationales, voilà certes des faits d'une importance capitale et dont il n'est nullement indifférent de pouvoir constater le contre-coup sur l'âme des contemporains.

Au grand intérêt du sujet la plupart des chants historiques des troubadours joignent des qualités de forme qui sont, dans ce genre, un mérite extrêmement rare. Les poèmes historiques ont généralement, il faut bien l'avouer, une valeur littéraire assez mince : leurs auteurs sont souvent en effet des versificateurs gagés dont les enthousiasmes de commande sont difficilement compatibles avec une grande fraîcheur d'inspiration ; quant à ceux qui ont pris aux événemens une part active, dont l'âme a été vraiment émue à leur contact, ils n'ont pas toujours l'éducation technique qui serait nécessaire pour traduire dignement cette émotion : quelques traits d'une naïveté, d'un pittoresque souvent incompa-

rables. — tels qu'on en trouve par exemple dans les *Chansons du xv^e siècle*, publiées par M. G. Paris. — ne suffisent pas pour faire un chef-d'œuvre. Ce n'est certes point le « métier » qui manquait aux troubadours : aussi, quand il leur arrive de traduire un sentiment vrai, de communier avec la foule dans l'expression d'un deuil, d'une allégresse, d'une inquiétude nationale, ce sont vraiment des chefs-d'œuvre qui sortent de leur plume. Qu'on parcoure le tome IV du *Choix de poésies des troubadours*, où Raynouard a donné une édition, malheureusement insuffisante, des plus curieuses de ces poésies : on n'en trouvera pas moins d'une cinquantaine qui sont à la fois des œuvres littéraires d'une haute valeur et des documens historiques d'un inappréciable intérêt. C'est là une collection vraiment unique, à laquelle je ne crains point de dire qu'aucune nation, ancienne ou moderne, ne peut rien opposer ; et c'est vraiment une honte pour nous que ce *Romancero* historique du Midi ne soit pas encore publié d'une façon définitive.

Enfin, si l'histoire de cette poésie nous attire invinciblement par ce qu'il y eut de tragique dans sa destinée, elle nous intéresse aussi par une bizarrerie qui a déjà été signalée, mais dont on n'a jamais recherché les causes avec soin. Elle fut, a-t-on dit souvent, tranchée dans sa fleur par l'épée de Simon de Montfort. Mais, au début du xiii^e siècle, était-elle vraiment encore dans sa fleur ? Elle donnait dès lors des signes de lassitude, sinon d'épuisement. On trouve chez quelques-uns des troubadours de la fin du xii^e siècle, Marcabrun, Rambaut d'Orange, Pierre d'Auvergne, des artifices de rythme et de style, des contorsions de pensée, qui sont ordinairement l'indice des littératures vieillies. Étaient-ce là les derniers jeux de l'enfance ou les signes précurseurs de la sénilité ? Une poésie qui s'est déshonorée par de pareilles scurrilités peut-elle retrouver cette fraîcheur, cette naïveté qui déjà sont rares dans les œuvres provençales les plus anciennes ? Celle des troubadours se fût-elle brusquement éteinte ? Eût-elle longtemps prolongé une agonie qui nous eût sans doute donné le spectacle d'un alexandrinisme sans mesure et sans goût ? Se fût-elle transformée enfin, et que fût-il sorti de cette transformation ? Voilà des questions auxquelles le brutal coup de force dont elle fut victime empêchera toujours de répondre avec certitude. Il est du moins possible d'étudier les causes d'un phénomène indéniable, et c'est sans doute dans la nature, peut-être dans la durée antérieure de son évolution, qu'il faudra les chercher.

Mais cette fin prématurée ne devait point aller sans de glorieuses compensations. Avant de disparaître, la poésie des troubadours avait eu l'insigne honneur d'éveiller l'inspiration lyrique chez toutes les nations alors accessibles à une influence littéraire. Sans doute, les filles issues de sa maturité ou de sa vieillesse ne lui font pas toutes un égal honneur : les chansons des trouvères, les *cantares* galiciens du roi Denis et de ses courtisans, les *Lieder* des Minnesinger ne sont dans leur ensemble, — mais il y a de très notables exceptions, — que des reflets, des ombres de poésie, où il ne faut chercher ni le sentiment ni la vie. Ces exercices d'école ont été au reste singulièrement salutaires aux langues qui s'y sont soumises : c'est de ce travail d'adaptation, en apparence puéril, que datent, dans les diverses littératures que je viens de citer, le souci et le sens de la phrase et du style. Mais nous n'en dirons pas autant de la poésie provençale transplantée en Italie : là, dans ce vieux sol classique, le rejeton devait pousser de profondes racines et devenir lui-même un arbre aux puissantes frondaisons, dont l'ombre allait s'étendre sur toutes les littératures modernes : Guinizelli, Cavalcanti, les maîtres du *dolce stil nuovo*, Dante lui-même, ont été les humbles disciples des troubadours. Sans doute ils ont transfiguré le vieux formulaire provençal en y faisant luire le rayon platonicien ; mais ils avaient commencé par l'emprunter tout entier. Par Dante, qui n'a été ici qu'un étincelant anneau, il est légitime de rattacher Pétrarque aux troubadours et, par Pétrarque, c'est tout le lyrisme moderne, y compris une partie du romantisme, qui est leur tributaire : aujourd'hui même, quel que soit notre dédain pour les mièvreries pétrarquesques, ne nous rattachons-nous point à Pétrarque, et conséquemment aux troubadours, par cette recherche de l'harmonie verbale et cette intensité de subjectivisme qui ne paraissent pas près de disparaître de notre poésie ?

Voilà sans doute de nombreux et puissans motifs, bien propres à nous intéresser à la poésie provençale. Ne faut-il point s'étonner que nul n'y soit sensible, et que notre génération, dans sa fiévreuse curiosité d'exotisme, n'ait pas un regard pour une littérature qui, bien que nationale, nous est à peu près aussi étrangère que celle du Mexique ou de la Chine ? Ne nous hâtons point pourtant d'accuser le public d'indifférence. La vérité est qu'il est impossible aux non-spécialistes de se renseigner ailleurs que dans des livres arriérés et incomplets.

Il n'existe en France que deux ouvrages à la fois accessibles, — très relativement, puisqu'ils sont tous deux épuisés depuis longtemps, — et conçus dans un esprit vraiment scientifique : le *Choix de poésies originales des troubadours*, de Raynouard, et l'*Histoire de la poésie provençale*, de Fauriel : or, le *Choix* est, son nom l'indique, un pur recueil de textes ; la brève esquisse des principaux genres poétiques qui remplit cent soixante pages du second volume ne saurait passer pour un exposé historique. Quant à l'*Histoire*, elle a toutes sortes de défauts, que l'on peut signaler sans porter atteinte à la légitime gloire de ce grand précurseur que fut Fauriel. D'abord elle se ressent trop de ce qu'elle fut à l'origine, un cours public, professé, ne l'oublions pas, en 1831-1832 ; le plan manque presque absolument et les disproportions abondent ; enfin et surtout, malgré le titre, la littérature provençale n'en forme pas l'objet essentiel. Cela tient sans doute, d'abord à ce que l'auteur voulait retenir le public en variant et en amplifiant son sujet ; cela tient aussi à une théorie qui lui était chère, à savoir que la littérature provençale avait fait de grandes pertes (ce qui est vrai dans une certaine mesure), et qu'il suffisait, pour combler ces lacunes, de lui restituer des œuvres françaises, allemandes, etc., qui n'étaient, selon lui, que des traductions : de là ces développemens, qui nous paraissent aujourd'hui de longs hors-d'œuvre, sur les chansons de geste, les romans de la Table ronde, l'Épopée germanique, voire les Chants scandinaves, de sorte qu'il n'y a pas, tout compte fait, dans cette histoire de la poésie provençale en trois volumes, plus de quatre cents pages consacrées à la poésie provençale. Elles sont judicieuses, brillantes ; mais est-ce en quatre cents pages qu'on peut épuiser un sujet si riche ? Là même, l'information précise est souvent remplacée par les généralisations hardies et les hypothèses aventureuses. Il serait injuste sans doute de reprocher à Fauriel de n'avoir point fait un usage plus étendu des textes inédits ; mais il venait de paraître en Allemagne un livre génial qui renouvelait complètement la matière et qui, aujourd'hui encore, reste debout dans presque toutes ses parties, le *Leben und Werke der Troubadours*, de Diez : or, Fauriel ne paraît point l'avoir même feuilleté. Il faut à peine compter la traduction et l'adaptation des deux livres capitaux de Diez donnée en 1845 par le baron de Roisin (1) : le plus grand tort

1. *La Poésie des Troubadours*, par F. Diez, études traduites de l'allemand et annotées par le baron F. de Roisin : Paris et Lille, 1845.

de ce livre n'est pas d'être écrit dans un style ridicule, mais d'avoir paru à un très petit nombre d'exemplaires. Il ne faut point compter du tout les compilations de Mary Lafon et de M. Laurens, où l'ignorance n'a même point l'excuse de la candeur et où l'erreur s'aggrave de véritables impostures. Nous avons en somme, comme livres accessibles au public, deux éditions, celle de Bertran de Born par M. Thomas, et celle de Montanhagol par M. Coulet (1), et pas même le plus maigre des manuels.

Si les provençalistes font leur examen de conscience, ils reconnaîtront donc qu'ils méritent plus que personne les vibrantes objurgations que M. de Vogüé adressait ici même, il y a peu de temps, aux romanistes en général. Ils se plaisent à railler les félibres qui se réclament si volontiers de leurs illustres prédécesseurs et les ignorent si complètement : ne feraient-ils pas mieux de se demander s'ils ne sont pas eux-mêmes quelque peu responsables de cette ignorance, — de la profondeur de laquelle la plupart des félibres eux-mêmes ne se doutent pas? Actuellement, il faut bien le dire, la littérature provençale est comme un terrain réservé où nul ne peut mettre le pied s'il ne sait l'allemand, s'il n'a une volonté énergique, des loisirs, et s'il ne se trouve à proximité d'une grande bibliothèque.

Je sais bien ce qu'on pourrait me répondre : que ce terrain est en plein défrichement, que l'heure n'est pas venue d'y introduire le public. Je ne me demande pas, en ce moment, s'il est nécessaire, pour admettre le public dans le domaine d'une science encore nouvelle, qu'il puisse s'y promener comme dans un jardin anglais. N'est-ce point de sa part une curiosité légitime, — et flatteuse pour les travailleurs, — que de vouloir se rendre compte de l'état d'avancement des travaux? Or, ici, les progrès accomplis sont certainement considérables : depuis cinquante ans il a été fait obscurément beaucoup de besogne utile : quelques textes intéressans ont été découverts, des manuscrits publiés *in extenso*; on a même donné (en Allemagne, cela va sans dire) un certain nombre d'éditions critiques, et de bonnes monographies des principaux genres : actuellement il ne reste pas, de toute la poésie lyrique des troubadours, plus de cinq cents vers inédits. Soutiendra-t-on que, de tout ce travail, rien ne soit de nature à intéresser le grand public?

(1) *Bibliothèque méridionale* (Toulouse, Privat, éditeur), 1^{re} série, t. I^{er} et IV.

Qu'on ne se méprenne point sur mes intentions : ce n'est pas cette tâche que j'entreprends ici ; je ne veux qu'effleurer cet attrayant sujet et donner au lecteur une idée très sommaire de ce qui pourrait être tenté en ce sens : heureux si ces modestes essais pouvaient suggérer à un savant vraiment autorisé l'idée de faire plus et mieux. Il va sans dire que les spécialistes ne trouveront dans ces pages, que je n'écris point à leur intention, aucun fait qui ne leur soit connu. Quant aux idées qui pourront être développées à l'occasion de ces faits, le lecteur ne devra point s'étonner s'il en rencontre quelques-unes qui ne lui sont pas nouvelles : de tous les partis pris, celui de l'originalité est le plus contraire à l'esprit scientifique. S'il m'arrive parfois de repasser sur les traces de Raynouard et de Fauriel, cela prouvera tout simplement que les recherches minutieuses de l'érudition ont confirmé les généralisations de la première heure : c'est là un honneur dont ces grands initiateurs eussent été fiers et dont leurs successeurs ne doivent pas essayer de les frustrer.

I

La première question qui se présente est naturellement celle des origines. Quelles sont les causes qui contribuèrent à cette merveilleuse et soudaine éclosion ? Milà y Fontanals a résumé avec une élégante précision celles que la critique a le plus communément alléguées : parmi les plus puissantes, dit-il, il faut compter « la douceur du climat et la beauté du pays, les restes plus étendus de culture romaine ; la paix moins souvent troublée et la prospérité plus grande que partout ailleurs ; le développement du régime municipal et l'activité du commerce, source de richesses qui assurèrent à toutes les classes un bien-être relatif ; enfin, et tout spécialement, la formation rapide d'une langue riche et sonore (1) ». Ces diverses causes sans doute ont pu influencer dans une certaine mesure, mais toutes n'ont pas eu l'efficacité que leur attribue le critique espagnol. Écartons d'abord les causes permanentes, telles que la douceur du climat : le climat était identique depuis des siècles et n'a point changé jusqu'à nos jours : or, le phénomène dont nous recherchons les causes a été un accident éphémère. La culture romaine s'était surtout conservée dans

(1) *De los Troubares en España*, p. 29.

l'ouest du domaine méridional, longtemps soumis à la domination très douce des Goths ; c'est là aussi que paraît s'être développé d'abord le régime municipal : or on sait aujourd'hui que ce n'est pas là que naquit la poésie méridionale, mais beaucoup plus au nord, vers le Poitou, la Marche et le Limousin. Le commerce enrichit surtout la classe bourgeoise : or, parmi les troubadours les plus anciens, nous n'en voyons aucun dont l'origine bourgeoise soit certaine. Quant à alléguer « la formation d'une langue riche et sonore », n'est-ce point commettre un parallogisme ? Ce dut être précisément la poésie qui perfectionna la langue, et au prix seulement de longs efforts : le jour où un jongleur limousin eut l'idée de « poétiser » dans la langue vulgaire de son pays, il dut avoir à sa disposition un instrument très analogue à celui qu'eût pu trouver dans son dialecte un de ses confrères normand, italien ou espagnol.

Il faut donc étudier de plus près la constitution et les mœurs de la société où se forma la poésie méridionale, car c'est uniquement, selon nous, d'une question de moment qu'il s'agit. Nous venons de dire où l'on s'accordait aujourd'hui à situer son berceau ; mais ce n'est pas seulement l'état social de ce petit coin de terre qu'il s'agit de retrouver : à peine née, elle se répandit de proche en proche avec une stupéfiante rapidité ; on la trouve d'abord dans le Périgord, la Gascogne, la Guyenne, le Languedoc ; mais, en moins de quelques années, elle avait franchi le Rhône et même les Pyrénées : dès la fin du xii^e siècle nous la rencontrons aussi en Provence, en Dauphiné, en Catalogne, en Aragon. C'est donc que, sur tous ces points, le terrain était bien préparé, et c'est bien de la France méridionale tout entière, — et cela même n'est point tout à fait suffisant, — qu'il y a lieu de nous occuper.

Vers le xi^e siècle, la société méridionale se divisait nettement, comme toute la société européenne du x^e au xv^e, en trois classes : les nobles, les clercs et une catégorie inférieure comprenant les bourgeois et les vilains (1).

(1) Il faut dire qu'au Midi, à partir du xii^e siècle environ, la distinction entre la noblesse et la bourgeoisie tendit de plus en plus à s'effacer. Les nobles, qui habitaient volontiers la ville, ne dédaignaient point de se livrer au commerce comme les bourgeois. Ceux-ci, de leur côté, étaient souvent possesseurs de fiefs ou d'alleux, et certains finissaient même par obtenir la « ceinture, » insigne de la chevalerie. Voyez, sur cette question compliquée, le livre de M. Dognon, p. 38-42. Mais, à l'époque où apparaissent les premières traces de poésie, la distinction était encore très sen-

Sur cette troisième catégorie, nous pouvons être très bref. Dans la poésie lyrique provençale, pas un vers n'a été écrit pour une caste qui était hors d'état et n'avait du reste aucune velléité de rémunérer les auteurs. Au XI^e siècle, la bourgeoisie était encore trop peu cultivée pour s'intéresser à la poésie; sans doute, dans l'évolution du lyrisme provençal, elle jouera un rôle qui, nous le verrons, ne sera pas sans gloire; mais elle n'est pour rien dans sa naissance. Quant aux vilains proprement dits, ils sont, aux yeux des poètes, comme s'ils n'existaient pas. Quand ceux-ci les mentionnent en passant, çà et là, c'est pour leur décocher quelque grossière épigramme, écho de l'opinion courante à leur sujet. Certains jongleurs, il est vrai, sont sortis du peuple, mais ceux-là ont répudié leur origine; ils n'ont jamais brusquement passé, du reste, d'une classe dans l'autre, car ils avaient fait dans les écoles un commencement d'apprentissage littéraire, et ils se rattachaient au clergé plutôt qu'au peuple.

Le clergé et la noblesse sont beaucoup plus intéressans à étudier: celle-ci, parce qu'elle fournit aux jongleurs un public qui se passionna vite pour leur art; celui-là, parce qu'il favorisa leurs progrès par une connivence dont il sentit trop tard le danger et dont il essaya de réparer les conséquences par une furieuse hostilité.

Entre les jongleurs et un clergé soucieux de ses devoirs, il ne pouvait y avoir que l'antagonisme le plus aigu; cette classe de vagabonds, qui se recrutait dans tous les mondes, et les traversait tous, devait être un dangereux véhicule d'idées; sa singulière liberté de vie ne pouvait qu'engendrer une égale liberté de pensée. Aussi voyons-nous, au nord de la France, le clergé tenir les jongleurs en une constante suspicion, les frapper d'ostracisme, et aussi, par son zèle à fournir au public un aliment littéraire, leur faire une rude concurrence. Le clergé du Nord comprit de bonne heure que la littérature ne pouvait être supprimée par voie d'interdiction; il agit plus habilement en s'en emparant. Par des traductions d'œuvres pieuses, de chroniques, de traités scientifiques, il pourvut lui-même à un besoin dont il devait reconnaître la légitimité; en fondant des Universités, en y attirant, autour des chaires de philosophie et de théologie, les esprits les plus actifs et les plus exigeans, il arrachait aussi à la corporation des mé-

visible. Ce qui est certain et caractéristique, c'est qu'avant le milieu du XIII^e siècle, nous ne voyons aucun bourgeois figurer parmi les protecteurs des poètes.

nestrels et jongleurs quelques-uns de ceux qui eussent été tentés de s'y engager et en entravait en partie le recrutement.

Mais le clergé méridional, du x^e au xii^e siècle, n'était préparé à aucune de ces tâches. C'était d'abord, s'il est permis de parler ainsi, un clergé fort peu ecclésiastique : la simonie, qui désola l'Église de France à cette époque et la mit presque tout entière entre les mains de la société laïque, sévit particulièrement au Midi. Les seigneurs méridionaux s'étaient habitués à considérer les dignités ecclésiastiques comme des prolongemens de leurs fiefs, revenant de droit à leurs cadets et à leurs bâtards. Les abbayes avaient été heureuses, aux ix^e et x^e siècles, de se mettre sous la protection d'abbés-chevaliers qui assuraient leur sécurité ; mais c'était introduire le loup dans la bergerie, et le tuteur finit par se transformer en possesseur. Il était alors fréquent, comme le dit Ampère (1), « de voir des abbés laïques s'établissant dans les monastères avec leurs femmes, leurs enfans, leurs soldats et leurs chiens. » Le clergé et le peuple étaient bien, en théorie, maîtres des élections ; mais il était bien rare que les promesses ou les menaces ne réussissent pas à leur arracher la ratification d'un marché où triomphait toujours l'habileté ou la richesse. Vers 977, Guillaume Sanche, duc de Gascogne, tenu du reste à son époque pour un chrétien irréprochable, donnait d'un coup à son frère Gombaut six évêchés de ses États, dont il se croyait sincèrement le légitime propriétaire. Vers 1030, le comte de Cerdagne, à la piété duquel les contemporains rendent aussi un hommage éclatant, achète l'archevêché de Narbonne pour le donner à son fils âgé de douze ans. Vers 1037, le comte de Toulouse, Pons, lègue à sa femme le prix de l'élection de l'évêché d'Albi. Rien de plus curieux que l'histoire de cette élection, qui eut lieu en effet l'année suivante. Bernart Adhémar, moyennant la somme de cinq mille sous, acheta l'évêché pour son fils, qui s'engageait à entrer dans les ordres pour cet objet ou du moins à y faire entrer quelqu'un qui tiendrait sa place. C'est au premier parti qu'il s'arrêta, et il prit en effet possession, — j'allais dire livraison, — du siège en 1040. Aussi s'explique-t-on qu'au bout de peu de temps, le haut clergé se soit composé en grande partie de nobles, dans les préoccupations desquels le bien de l'Église et l'édification du peuple entraient pour fort peu de chose.

(1) *Histoire littéraire de la France sous Charlemagne*, p. 315.

Au Nord, le clergé séculier trouvait dans le nombre et le zèle des ordres monastiques un précieux secours; mais, au Midi, la vie monacale était loin d'avoir la même intensité : là, les couvens étaient rares et l'ignorance la plus honteuse y régnait. La Renaissance littéraire à laquelle Charlemagne et Alcuin ont attaché leur nom, et qui fut plus exactement un relèvement des études grammaticales, philosophiques et théologiques, n'y avait fait presque aucunement sentir ses effets. Les monastères méridionaux, du ix^e au xi^e siècle, étaient à peu près dans l'état de misère intellectuelle où l'on avait vu végéter ceux du Nord, du v^e au ix^e; les bibliothèques y étaient clairsemées autant que pauvres, et on se préoccupait peu de les alimenter; aucun article des réglemens n'obligeait les moines à copier; aussi ne nous reste-t-il presque aucun manuscrit d'origine méridionale datant de cette époque: il semble que, du ix^e au xii^e siècle, on n'ait pas écrit dans les couvens du Midi. Si les moines ne s'inquiétaient pas de propager les livres de théologie ou de liturgie destinés à leur propre usage, ils songeaient beaucoup moins encore à écrire pour le peuple: un fragment d'un poème sur Boèce, quelques vers d'une Vie de sainte Foi, voilà de quoi se compose toute la littérature hagiographique en langue d'oc antérieure au xiii^e siècle, tandis que le Nord de la France, et plus encore l'Angleterre, alors française de langue et de mœurs, peuvent opposer à cette production misérable des œuvres imposantes tant par leur nombre que par leur étendue, et dont plusieurs ont une très grande valeur littéraire.

La production scientifique n'est guère plus abondante: alors que presque chaque monastère du Nord tenait à honneur de rédiger ses annales, c'est à peine si on trouverait au Midi une demi-douzaine de chroniques dignes d'être mentionnées. Quant aux centres d'études séculières, ils faisaient totalement défaut: la première en date des Universités méridionales est celle de Toulouse (1231): or, sa fondation suivit immédiatement le triomphe des croisés et sa destination principale fut de combattre l'hérésie. Ne nous étonnons donc point qu'Adhémar de Chabannes ait pu dire, dans les premières années du xi^e siècle, qu'un homme sachant quelques bribes de latin passait aisément, au sud de la Loire, pour un Cicéron ou un Virgile.

L'ignorance du clergé a presque toujours pour conséquence le relâchement dans ses mœurs. Nous ne voulons pas multiplier les faits et nous bornerons à montrer, par quelques exemples to-

piques, combien il était fréquent de voir échanger le psautier du moine contre la vielle du jongleur, — quand on ne passait pas alternativement, sous l'œil indulgent des supérieurs, de l'un à l'autre. Parmi les jongleurs montés en grade et devenus troubadours, beaucoup avaient commencé par être cleres : tels Aimeric de Belenoi, Uc Brunet et bien d'autres. « Uc de Saint-Circ était fils d'un pauvre vavasseur du bourg de Saint-Circ, au pied de Sainte-Marie de Rocamadour : il avait des frères plus âgés que lui, qui voulurent le faire clere et l'envoyèrent à l'école à Montpellier ; et, alors que ceux-ci pensaient que Uc apprenait les lettres, il apprenait à faire vers, chansons, sirventés, tensons et *coblas*, et les faits et les dits des vaillans hommes et des vaillantes dames qui étaient alors dans le monde ou y avaient été ; et muni de tout ce savoir, il se fit jongleur. » — Les biographies des troubadours (1) nous citent, comme ayant jeté le froc aux orties, non seulement de pauvres diables à qui eût été réservée dans les ordres une carrière misérable, mais de jeunes nobles, que leur naissance eût pu désigner pour les plus hautes charges, et qui sortirent du cloître par ennui, par coup de tête, par amour, ou simplement pour le plaisir de courir le monde. « Arnaut Daniel était gentilhomme et il apprit bien les lettres : mais il se plaisait aux chansons, et abandonna les lettres, et se fit jongleur... Gaubert de Puycibot était gentilhomme et fut mis tout enfant, pour être moine, en un moustier de Saint-Léonard ; et il savait bien les lettres, et bien chanter et bien trouver ; mais, par volonté de femme, il sortit du moustier, et il s'en vint à celui à qui venaient tous ceux qui, par leur courtoisie, cherchaient à se faire honneur, au preux, au vaillant Savari de Mauléon : et celui-ci l'enharnacha, et il s'en alla par les cours et fit mainte bonne chanson... Pierre Cardinal était issu de parens nobles et de parage, et fils de chevalier et de dame. Et, quand il était petit, son père le mit, pour qu'il devint chanoine, en la chanoinie du Puy ; et il apprit les lettres, et il sut bien lire et chanter ; et, quand il fut arrivé à l'âge d'homme, il s'enticha de la vanité de ce monde, car il se sentait gai et beau et jeune. Et il allait par les cours des rois et des nobles barons, menant avec lui son jongleur qui chantait ses sirventés. » On vit jusqu'à des gens arrivés à la prébende renoncer à leur bénéfice pour « aller par les

(1) C'est à elles que nous empruntons la citation précédente et celles qui suivent. Elles ont été plusieurs fois publiées ; la meilleure édition est celle qu'a récemment donnée M. Chabaneau, au tome X de l'*Histoire de Languedoc*.

cours : » tel Pierre Rogier, qui fut chanoine de Clermont et « laissa la chanoinie pour se faire jongleur. » D'autres, plus pratiques, cumulaient : Daude de Pradas, auteur de quelques chansons, dont une au moins est de sujet plus que profane, paraît être resté jusqu'à la fin chanoine de Maguelonne. Il est vraisemblable que, pour l'évêque de Bazas et l'évêque de Clermont, qui sont cités dans la liste des troubadours, la poésie ne fut jamais qu'un passe-temps (encore que ce dernier ait eu, pour un simple amateur, la plume singulièrement exercée). Pour d'autres, la poésie était, non seulement une distraction, mais un métier, greffé sur un autre, et non le moins lucratif : Gui d'Ussel, noble châtelain du Limousin, était troubadour, ainsi que deux de ses six frères et un sien cousin, avec qui il s'était partagé tout le domaine de la poésie : « Gui trouvait de bonnes chansons, Élie de bonnes tençons, Èble de mauvaises tençons (c'est-à-dire probablement des tençons injurieuses), et Pierre chantait tout ce que les autres trouvaient. Et Gui était chanoine de Brioude et de Montferrant, et faisait ses chansons en l'honneur de madame Marguerite d'Aubusson et de la comtesse de Montferrant. » Mais l'autorité finit par intervenir : le légat du pape, passant par là, « lui fit jurer que jamais plus il ne ferait de chansons ; et lui, par obéissance, renonça au trouver et au chanter. »

On était moins intransigeant quelque trente ans auparavant, et le moine de Montaudon put, jusqu'à sa vieillesse, mener cette vie en partie double, non seulement avec l'assentiment, mais aux applaudissemens de ses supérieurs, soucieux avant tout « du bien de la maison. » L'ancienne biographie provençale a ici trop de grâce naïve pour que nous ne nous bornions pas à la traduire littéralement : « Le moine de Montaudon était d'Auvergne, d'une petite ville qui a nom Vie, près d'Aurillac. Il était gentilhomme et fut fait moine en l'abbaye d'Aurillac, et là il sut s'arranger de manière à faire parfaitement le bien de la maison : il faisait des couplets, tout en étant dans les ordres, et des sirventés sur les sujets qui couraient par la contrée. Les chevaliers et les barons le tirèrent de son couvent et lui firent grand honneur ; et ils lui donnaient tout ce qu'il voulait. Quant à lui, il portait tout à Montaudon, à son prieuré. Ainsi il accrut et améliora beaucoup son église, portant toujours le froc ; un jour, il s'en alla à Aurillac, à son abbé ; et, lui remontrant tout l'accroissement dont le prieuré de Montaudon lui était redevable, il le pria de lui accorder cette

grâce qu'il pût se conduire au gré du roi d'Aragon ; et le prier de lui octroya ; et le roi lui commanda de manger de la viande, de courtiser les dames, de chanter et de trouver : et il fit ainsi. »

Quelle était donc cette vie mondaine dont l'éclat était capable d'arracher les novices à leurs études, les moines à leurs vœux, les chanoines mêmes à leurs prébendes ? C'est ce que nous apprendrons en jetant un coup d'œil sur le tableau que les chroniqueurs et surtout les poètes eux-mêmes nous ont laissé de la société polie, pour laquelle seule travaillaient les auteurs dont nous nous occupons.

La noblesse formait en réalité une classe très composite, dont certains membres n'avaient entre eux de commun que le titre : entre un comte de Toulouse, par exemple, et un modeste chevalier de petite ville, que la naissance faisait théoriquement égaux, il y avait en réalité la même distance qu'entre le fonctionnaire besogneux et le baron de la finance que notre langage courant qualifie tous deux de « bourgeois. » Les uns menaient dans leurs terres ou derrière les murs de quelque bourgade une existence obscure et presque misérable ; d'autres avaient les richesses et par conséquent la puissance d'un roi. Le droit d'aînesse n'existant pas au Midi, certains alleux s'étaient morcelés à tel point qu'ils suffisaient à peine à faire vivre leurs possesseurs. Les vies des troubadours nous offrent de ce fait des exemples frappants : Raimon de Miraval ne possédait que la quatrième partie d'un château (ce mot se prend généralement, au Midi, dans le sens de petite ville) où n'habitaient pas en tout plus de quarante familles. Èble d'Ussel était si pauvre que, quand des amis venaient le voir, il ne pouvait leur offrir que de belles paroles et un accueil flatteur, et devait remplacer la bonne chère « par des chansons, des sirventés et des *coblas*. »

Les petites villes, que ces hobereaux, à la différence des seigneurs du Nord, habitaient volontiers, et où se trouvaient souvent réunies un certain nombre de personnes de goût et d'éducation aristocratiques, pouvaient facilement devenir des centres littéraires. Mais ces petits centres ne jouent presque aucun rôle dans la période des origines : la poésie semble avoir pris naissance et s'être uniquement développée dans la serre chaude de certaines cours vraiment princières. Quelques seigneurs du Midi pouvaient en effet, par l'étendue de leurs domaines et le nombre de leurs vassaux, rivaliser avec les rois de France et d'Angleterre ;

au XI^e siècle surtout, les comtes de Toulouse et de Provence et les ducs d'Aquitaine étaient incomparablement plus riches que les premiers Capétiens, qui ne l'emportaient sur eux que par le titre royal et le prestige de l'unction sacrée. C'est que, si certains petits fiefs allaient s'émiettant de plus en plus, d'autres au contraire faisaient la boule de neige. Un long état de paix, en favorisant l'agriculture et en développant les relations commerciales, avait enrichi la bourgeoisie, et, par contre-coup, la noblesse. Par le nombre infini de droits que les seigneurs percevaient à l'occasion de toutes les transactions (droits de péage, de leude, de surveillance des marchés, d'inspection des mesures, etc.), ils prenaient, sans courir aucun risque, leur part dans les bénéfices du commerce, de même qu'une foule d'autres taxes les faisaient participer aux richesses du sol. Mais c'est surtout d'une autre façon que l'accroissement de la richesse publique se répercuta sur leurs finances : un jour arriva, de très bonne heure pour le Midi, où les villes et les communautés furent assez riches pour se racheter à prix d'argent des droits seigneuriaux qui, à l'origine, pesaient sur la bourgeoisie. A partir du commencement du XII^e siècle, peut-être de la fin du XI^e, la vente des exemptions de privilèges devint, parmi les nobles de toute catégorie, le plus usuel des trafics.

Pour un grand seigneur, les sources de revenus, — nous ne parlons que des sources régulières et légitimes, — étaient donc presque illimitées; les seules dépenses vraiment lourdes étaient celles qu'entraînait l'état de guerre; or, nous venons de le dire, du X^e au XII^e siècle, la paix n'avait été troublée dans le Midi que par des guerres privées sans importance. Jusque vers le XI^e siècle, les nobles semblent avoir mis leur coquetterie à thésauriser. C'était chez eux une habitude d'entasser dans leurs coffres l'or monnayé et en lingots, les objets précieux, les armes travaillées, les riches étoffes, le vair et le gris; on se constituait ainsi une sorte de musée, que l'on montrait orgueilleusement à ses hôtes; habitude qui n'était point toujours sans inconvénients, comme le prouve certaine anecdote bien connue, rapportée par Grégoire de Tours au sujet du roi Clodéric. Mais, vers le début du XII^e siècle, ces mœurs changèrent brusquement; au lieu d'accumuler les richesses, il devint de bon goût de les dissiper en de fastueuses et retentissantes prodigalités. Il est vraisemblable que c'est de leurs expéditions en Orient que les barons occidentaux rapportèrent ces goûts: presque tous les

croisés de 1099 passèrent par Constantinople, qu'avaient du reste visitée auparavant un très grand nombre de pèlerins. Or, nous savons, par des témoignages variés et topiques, quelle impression firent sur eux les richesses architecturales et les splendeurs de tout genre que Byzance étala à leurs yeux. Ce fut un éblouissement, qui se changea bientôt en une fièvre d'imitation.

Tout d'abord la plupart des barons se firent bâtisseurs : aux humbles châteaux de bois entourés de simples palissades, rappelant de très près les antiques *villæ* gallo-romaines, succédèrent ces monstrueux amoncellemens de pierre ou de briques dont les ruines nous frappent encore de stupeur. Puis ce fut dans la vie quotidienne un total changement d'habitudes. On se mit (nous avons à ce sujet, à partir du XI^e siècle, des témoignages précis, dont quelques-uns seront rapportés tout à l'heure) à se visiter, à se recevoir, à faire assaut de luxe. On se mit aussi à traîner derrière soi, quand on se déplaçait, non seulement la foule des serviteurs proprement dits, mais aussi toute une *masnada* bruyante et bigarrée, composée de chevaliers pauvres, d'aventuriers de toute origine, à la fois cliens et parasites, dont la présence semblait relever d'autant plus le prestige du maître qu'ils lui coûtaient davantage. Écoutons par exemple Jaufré de Vigois, un des écrivains du moyen âge qui ont le plus curieusement observé les mœurs de leur époque : « Les grands d'autrefois, dit-il, usaient volontiers des vêtemens les plus vils, au point que l'évêque Eustorge, le vicomte de Limoges et celui de Comborn n'hésitaient point à se couvrir de peaux de bouc et de renard. Aujourd'hui, les plus modestes rougiraient d'en porter. On s'est mis à fabriquer des étoffes riches et précieuses, dont la couleur s'harmonise avec l'humeur de chacun ; on découpe le rebord des vêtemens en petites sphères et en languettes pointues, de sorte que ceux qui les portent deviennent pareils aux diables que nous représentent les peintres ; on déchiquette les capes et on leur fait des manches aussi larges qu'aux frocs des cénobites... Les jeunes gens portent maintenant des cheveux longs, ont à leurs chaussures d'interminables becs. Par l'ampleur des vêtemens qu'elles traînent derrière elles, les femmes ressemblent à des couleuvres. »

Le bon prieur de Vigois ne place, il est vrai, ce changement de mœurs qu'au début du XII^e siècle, époque à laquelle appartiennent les personnages dont il regrette la simplicité. Mais c'est sans doute que ces personnages étaient alors des excep-

tions, des hommes du bon vieux temps. Nous avons en effet des preuves que ce changement remontait sensiblement plus haut. Guibert de Nogent et Orderic Vital exhalent les mêmes plaintes, et le dernier date positivement la corruption de l'année 1085 ou environ. Il reproche aux jeunes élégans de la cour d'Anjou de porter des souliers à longues pointes, des vêtemens trop longs et trop larges, de raser leurs cheveux sur le devant de la tête et de les laisser croître par derrière, comme les courtisanes. Certains détails de sa description coïncident absolument avec ceux que nous fournit le prieur de Vigeois. Ce sont bien les mœurs méridionales qui, de la cour de Poitiers, capitale de l'Aquitaine, avaient passé à celle d'Angers; pour que le mal se soit propagé en Anjou dès la fin du xi^e siècle, il fallait bien qu'il eût pris naissance dans la région voisine quelque temps auparavant. Quelques anecdotes rapportées par le prieur de Vigeois lui-même nous amènent à penser en effet que ces nouvelles mœurs commençaient à se répandre dès le début du xi^e siècle. Une des plus caractéristiques a précisément pour héros deux grands personnages dont le nom est intimement lié aux plus lointaines origines de la poésie courtoise.

« Èble, vicomte de Ventadour, s'était rendu, par son habileté à tourner les chansons, très agréable au comte Guillaume de Poitiers. Un jour, le vicomte arriva à Poitiers, à la cour de son seigneur, à l'heure du dîner. On lui prépara un grand nombre de mets, mais ces préparatifs demandèrent quelque temps. Quand le repas eut pris fin, Èble dit au comte : « Il ne fallait point faire tant de frais pour recevoir un petit vicomte comme moi. » Quelque temps après, Èble étant rentré chez lui, Guillaume y arriva sur ses talons, précisément à l'heure où Èble dinait, et il entra en hâte dans la cour du château avec plus de cent chevaliers. Èble, comprenant que le comte voulait lui jouer un tour de sa façon, fait sans retard verser l'eau pour le lavement des mains. Pendant ce temps, on réquisitionnait des vivres auprès de tous les manans des environs, et on les portait en hâte à la cuisine, où c'était un amoncellement extraordinaire de poules, de canards et de volailles de toutes sortes. Bientôt on servit un tel festin qu'on se fût cru à des noces royales. Sur le soir, voici venir, sans que Èble en sût rien, un manant conduisant un chariot traîné par des bœufs, qui s'écria : « Approchez, chevaliers du comte de Poitiers, et voyez comment on livre la cire à la cour du vicomte mon

maître. » Puis il monte sur le char, armé d'une grande hache de charpentier, et se met à éventrer les tonneaux : il en tombe des quantités de cierges de la cire la plus fine. Le manant, comme s'il se fût agi d'une marchandise à vil prix, remonte sur son char et retourne tranquillement à Maumont, son village. Guillaume, à ce spectacle, ne tarit pas en éloges sur la *valeur* et la courtoisie de son vassal ; plus tard, il le récompensa en lui donnant, à lui et à ses descendans, le fief de Maumont. »

On voit que le trait distinctif de cette prodigalité, c'est d'être sa fin à elle-même. Répandre l'argent à flots, sans but, pour rien, pour le plaisir, tel semble être l'idéal d'un grand seigneur aux XI^e et XII^e siècles. Les chroniqueurs gardèrent un souvenir ébloui de certaines fêtes données à Beaucaire, en 1174, en l'honneur du roi d'Aragon ; les seigneurs méridionaux s'y livrèrent à un assaut de ruineuses excentricités qui touchent à l'absurde : des champs entiers semés de menue monnaie, des chevaux de prix brûlés, des repas préparés, non au bois, mais à la cire. La chronique a dû se faire ici l'écho de la légende ; mais la légende elle-même est-elle autre chose qu'un grossissement de l'histoire ? Ces sortes d'anecdotes traduisent à merveille un état d'esprit caractéristique, qui se révèle en cent autres endroits : « Je veux, dit à son fils un des héros de *Flamenca*, roman écrit en Auvergne vers 1235, que tu sois preux et large : à qui te demande cent sous, donne vingt marcs ; et, pour cinq, donnes-en dix. » — « Blacas, nous dit le biographe de ce personnage, fut un noble baron, haut et riche. Ce qui lui plaisait le plus, c'étaient les dons, le service des dames, la guerre, les présens, les cours, le chant, le tumulte et le bruit (ne serait-ce point déjà le *Fen de brut* d'un illustre compatriote de Blacas ?) et toutes les choses par lesquelles on acquiert prix et valeur. Et jamais il n'y eut homme à qui plût le prendre comme à lui le donner. Il était celui qui recueillait les délaissés et relevait les abattus. Et plus il avança en âge, plus il crût en largesse, en courtoisie, en valeur, en gloire d'armes, en terres et en rentes. » Ces derniers mots sont au moins inattendus : il faut vraiment une faveur particulière du ciel pour augmenter ses rentes en menant une parcille vie. Est-il besoin de dire que cette faveur était rare ? Nombreux, au contraire, furent les émules de Blacas qui se ruinèrent. Il fallait alors pourvoir aux brèches, et force nous est de reconnaître qu'en ce cas on ne trouvait point incompatibles avec la courtoisie des moyens qui nous paraissent peu conciliables

avec la plus vulgaire honnêteté. « Le dauphin d'Auvergne était un des chevaliers les plus sages et les plus courtois du monde et les plus larges... et par sa largesse il perdit la moitié et plus de son comté; mais, par avarice et par sens, il sut tout recouvrer et regagner plus qu'il n'avait perdu. » Comment s'exerçait parfois ce *sens*, réparateur des sublimes folies, c'est ce que nous apprend une tençon entre Rambaut de Vaqueiras et Albert Malaspina : le troubadour reprochant au *condottiere* de s'être embusqué sur les routes pour détrousser voyageurs et marchands : « Par Dieu, répond celui-ci, je vous l'affirme, Rambaut, si j'ai souvent dérobé l'avoir d'autrui, ce n'était point par cupidité ou pour amasser des trésors, mais pour donner aux autres. » Et avec cette belle réponse il se juge quitte envers les règles de l'honneur chevaleresque.

Il est un personnage dont l'histoire nous fait toucher du doigt tout ce qu'il y avait de factice, de conventionnel, et de dangereux dans l'idéal de haute vie que s'était forgé le *xii^e* siècle. C'est Henri au Court Mantel, fils de Henri II d'Angleterre. Il semble avoir pris au sérieux, dès sa plus tendre jeunesse, les maximes débitées par les professeurs de beaux gestes, et s'être juré de les appliquer pieusement : rôle plein de difficultés, plus ardu pour lui que pour tout autre, car son père, en lui décernant le titre de roi, avait omis d'y joindre les avantages positifs qui lui eussent permis d'en soutenir l'éclat : « Moins large encore que prodigue, dit de lui le judicieux Jaufré de Vigéois, il fut entraîné par ce défaut à des actes qui ne sont guère congruens avec la majesté royale. » Il lui arrivait fréquemment, au sortir des bonnes villes, d'être serré de si près par les créanciers, qu'il était obligé de prier ses chevaliers de donner des gages à sa place. Un jour, les bourgeois lui refusant tout crédit, il vola le trésor de Saint-Martial de Limoges et l'engagea pour vingt-deux mille sous; une autre fois, il mit la main sur le trésor de l'abbaye de Grandmont, et n'épargna pas même une colombe d'or et d'argent donnée par son père pour servir de ciboire. » Le rêve où il s'obstinait, après avoir fait le malheur de sa vie, finit par causer sa mort : las d'assiéger son père de demandes d'argent toujours mal accueillies, poussé par des conseillers sans scrupules (au nombre desquels on regrette de trouver Bertran de Born), ce modèle des preux finit, pour des questions de gros sous, par se lancer dans une guerre parricide qui, après avoir ensanglanté deux provinces, lui coûta la vie : héros de pacotille, dont la fin fut comparable à celle d'un fils de

famille qui se suicide le jour où les vivres lui sont définitivement coupés.

C'est pourtant ce pauvre écervelé que les troubadours, — c'eût été la satisfaction du plus cher de ses vœux, — érigèrent en parangon de toute noblesse et de toute courtoisie : il fut fait sur sa tombe une ample dépense de chants funèbres, où il était exalté plus que ne devait l'être jamais aucun bienfaiteur de l'humanité ; et la légende, s'emparant de son histoire, l'embellit de traits qui nous paraissent aujourd'hui se rapprocher beaucoup moins du sublime que du ridicule. Un jour, s'il faut en croire un de ces récits (1), un jongleur de sa cour lui ayant demandé de l'argent, « il répondit qu'il avait tout donné ; mais il se souvint qu'il avait dans la bouche une dent très laide et que son père avait promis deux mille mares à qui saurait lui persuader de se la faire arracher : « Va, dit-il, à mon père, et fais-toi donner la somme ; et moi, je m'arracherai cette dent à ta requête. » Le jongleur alla à son père, reçut la somme, et lui, s'arracha la dent. » — « Il advint un autre jour qu'il donna deux cents marcs ; son sénéchal ou trésorier prit ces mares et les mit sur une table, en ayant soin de ménager pardessous un pli du tapis pour que le tas parût plus gros ; puis il dit au prince : « Monseigneur, quelle prodigalité est la vôtre ? Voyez ce que sont deux cents marcs, que vous tenez ainsi pour rien. » Le prince regarda et dit : « Il me semble, au contraire, que c'est là un bien maigre cadeau à faire à un si vaillant homme. » Et il lui en fit donner quatre cents. » Le narrateur émerveillé raconte encore comment, s'étant aperçu un jour qu'un de ses chevaliers lui avait volé le couvercle d'un hanap, il lui donna le vase lui-même ; et comment, l'heure de sa mort étant proche, et n'ayant rien pour payer ses créanciers, ses richesses et son corps même lui faisant défaut, il appela un notaire et lui fit rédiger un acte par lequel il mettait son âme en gage perpétuel, — ce qui obligea son père à satisfaire tous ceux à qui il devait de l'argent.

II

A qui allaient ces libéralités ? Aux divers membres de la *masnada*, aux chevaliers pauvres, aux écuyers qui s'étaient distin-

(1) Ils sont empruntés au *Novellino*, recueil italien du XIV^e siècle, dont l'auteur a certainement puisé ici à des sources provençales. Voyez notamment les nouvelles XV et XVI.

gués par leurs services, mais surtout aux jongleurs, que nous voyons pulluler de bonne heure dans les cours méridionales, et qui nous apparaissent, dans d'innombrables textes, comme les ornemens obligés des festins et des réunions mondaines. Qui donc étaient ces amuseurs publics? D'où venaient-ils? Comment avaient-ils réussi à se faire dans la société une si large place?

Plus heureux ici que dans l'histoire même de la poésie, nous saisissons l'anneau qui rattache le moyen âge à l'antiquité. Les jongleurs sont certainement les successeurs directs de ces *mimi*, de ces *histriones*, qui apparaissent fréquemment dans les textes, à partir du ⁱⁱe ou ⁱⁱⁱe siècle. Sous l'Empire, il était d'usage que les grands seigneurs fissent venir, pour égayer leurs repas, non seulement, comme jadis, des joueurs de flûte, mais des baladins chargés de divertir les convives par des tours de force ou d'adresse. Il est probable que ceux-ci, élargissant le cercle de leurs anciennes attributions, se mirent bientôt à jouer de petites scènes, ou, quand ils opéraient seuls, à réciter des sortes de monologues : c'est du moins ce que semblent indiquer les mots de *scenicus*, *histrion*, synonymes, chez Pétrone, de *mimus*; en effet, quand le théâtre eut définitivement succombé sous les anathèmes de l'Église, c'était une précieuse ressource pour les acteurs dépossédés de leur public que d'aller opérer à domicile. Avoir le théâtre chez soi paraissait, d'autre part, aux patriciens une des formes les plus raffinées du luxe.

Partout où se répandit la civilisation romaine, en Espagne, en Afrique et bientôt en Gaule, nous trouvons des mimes. Saint Augustin s'élève contre la coutume de leur distribuer des présens et contre l'opinion qui voyait là une honorable générosité. Vers le milieu du ^ve siècle, Théodoric II avait à Toulouse des histrions; dans les repas solennels, ils se livraient à des exercices de chorégraphie, formaient des tableaux vivans, ou débitaient des plaisanteries : « Au souper, nous dit Sidoine, qui nous fait connaître ces détails, les mimes sont admis, rarement toutefois, et sans risque pour les convives d'être atteints par leurs propos mordans. » Nous avons une lettre de Cassiodore annonçant à Clovis la prochaine arrivée d'un mime, que le roi franc faisait venir d'Italie. A mesure que l'on s'approche du moyen âge proprement dit, les textes concernant les jongleurs deviennent de plus en plus nombreux; on remarquera que, dans ceux que nous allons citer, il est plusieurs fois question d'exercices littéraires. Ces exercices

durent prendre dans leur répertoire une place de plus en plus grande : les prédicateurs, en effet, condamnent les jongleurs, les conciles les excommunient. Or, il est évident que, s'ils se fussent bornés à des tours de prestidigitation, ils n'eussent pas encouru les foudres de l'Église. Les choses qu'ils débitent sont qualifiées de *fabulæ inanes, obscena et turpia cantica*. En 774, un jongleur (c'est un des premiers exemples du mot *joculator*) originaire de Lombardie fut admis devant Charlemagne à réciter des vers dont il était l'auteur. Alcuin déclare que l'homme qui accueille dans sa maison les histrions, mimes ou danseurs, y introduit en même temps une troupe d'esprits immondes. En 816, le concile d'Aix autorise les prêtres à assister aux noces, à la condition qu'ils quittent la salle avant que les « gens de théâtre » y aient fait leur entrée. Vers 850, Agobard, évêque de Lyon, flétrit un riche qui comble de largesses « les mimes, les histrions, les jongleurs immondes et vains, alors que les pauvres, membres du Christ, périssent de misère. » Hincmar de Reims recommande de ne point tolérer « les montreurs d'ours, les jongleresses (*tornatrices*), les gens qui débitent des bourdes grossières et des fables vaines. »

A partir du XII^e siècle, les textes innombrables qui nous font connaître avec la plus extrême précision la nature des exercices et le genre de vie des jongleurs nous permettent d'affirmer qu'ils sont les successeurs directs des *mimi*, des *scenici*, des *thymelici* de la Gaule romaine et de l'époque mérovingienne. Leur programme est le même, sauf que la récitation de textes littéraires y a pris plus de place, à mesure que s'affinait le goût du public et que se développait en eux le talent de la composition. Guiraut de Calanson, dans une satire où il se plaît à montrer en combien de points son jongleur manque aux principes essentiels de l'art, énumère les œuvres lyriques ou épiques qu'il a le tort d'ignorer ; mais il lui reproche aussi de ne savoir ni faire voltiger de petites pommes sur la pointe de deux couteaux, ni présenter des singes et des chiens savans, ni traverser des cerceaux, ni courir sur la corde raide. Dans *Flamenca*, tandis que certains jongleurs jouent d'instrumens variés, d'autres « montrent des marionnettes ou jonglent avec des couteaux ; l'un marche sur les mains, et l'autre fait la culbute ; un autre danse en cabriolant ; l'un traverse un cerceau, l'autre saute : aucun ne manque à son métier. »

A une époque qu'il est malaisé de déterminer, les jongleurs ajoutèrent à leurs talens divers celui de la composition. Comment

s'opéra ce progrès vraiment capital pour l'histoire littéraire? Il est également difficile de le dire. Ce qui rend plus ardue la réponse à cette question, c'est que les premiers poètes connus sont précisément de très grands seigneurs, comme Guillaume IX et Éble de Ventadour. Faut-il admettre, comme ce fait semble nous y inviter, que c'est de la classe aristocratique que l'art de trouver descendit dans celle des jongleurs? Nous ne le croyons pas : il nous paraît certain que l'idée de composer des vers ne serait pas venue aux grands seigneurs, s'ils n'avaient pas eu de modèles : ils ont dû trouver piquant de s'exercer dans un métier qui semblait si contraire à leur dignité et de montrer qu'ils y pouvaient exceller. Dès la fin du x^e siècle, le mot « jongleur » impliquait, à côté d'autres talens, celui de faire des vers : Rambaut d'Orange nous dit, et il semble s'en divertir beaucoup, qu'on l'appelle jongleur : or il est évident qu'il n'était point de ceux qui montraient des chiens savans ou dansaient sur la corde raide. Il nous dit encore, dans la pièce même à laquelle nous empruntons ce renseignement, qu'on n'a point vu de poésie semblable à celle-là « ni dans ce siècle ni dans celui qui est passé. » C'est donc qu'au siècle précédent, on composait déjà des œuvres, sinon identiques, du moins analogues; quels en eussent été les auteurs, sinon les jongleurs eux-mêmes?

Mais il nous paraît évident, d'autre part, que c'est à leur contact avec la classe aristocratique que les jongleurs durent ce talent nouveau : il y eut de bonne heure en effet, parmi les seigneurs méridionaux, des esprits raffinés, — les subtilités de pensée et de forme auxquelles la poésie en arriva bientôt nous donnent la mesure de ce raffinement, — auxquels les exercices d'acrobatie parurent de médiocres divertissemens; c'est pour eux que les jongleurs perfectionnèrent cette poésie toute spontanée qui dut sourdre dans les couches profondes du peuple, dès que la langue eut pris conscience d'elle-même.

Guiraut Riquier donne en somme une très satisfaisante réponse à la difficile question qui nous occupe, quand il dit : « La jonglerie fut inventée par des hommes de sens et des seigneurs de quelque savoir (notons l'exactitude de ce souvenir), pour divertir et honorer la noblesse par le jeu des instrumens. Puis vinrent les troubadours (c'est-à-dire en somme les jongleurs poètes), pour raconter les belles actions, louer les preux et les encourager à bien faire. » C'est sur le goût de leur public que les jongleurs

furent naturellement amenés à se régler : au Nord, ils composèrent surtout des chants belliqueux où étaient célébrés les exploits des ancêtres; le Midi exigea des compositions plus en rapport avec la vie pacifique et brillante qui était la sienne.

Le meilleur moyen de nous convaincre de l'étroite relation qui rattacha, au Midi, la poésie à la vie sociale sera d'étudier brièvement la place qui fut faite aux poètes dans la société. A mesure que la civilisation méridionale se développe et s'approche de son apogée, nous voyons cette place se faire de plus en plus large et honorable; du jour où cette civilisation est frappée de décadence, ils perdent peu à peu leurs privilèges et jusqu'à leurs moyens d'existence, et la poésie courtoise se tait.

Le premier pas que firent les jongleurs fut de pénétrer dans l'intimité de la vie seigneuriale, de s'immiscer dans le cortège du maître. Ce premier pas était accompli dès le début du XI^e siècle. On a maintes fois cité le texte si curieux de Raoul Glaber où nous voyons la reine Constance amener avec elle à la cour du roi Robert une troupe de jongleurs. Ce texte est précieux, moins encore parce qu'il nous donne sur l'accoutrement des jongleurs des renseignemens fort précis, qu'en ce qu'il nous montre, par l'étonnement qui perce à travers les paroles de l'honnête chroniqueur, que la coutume de traîner derrière soi des histrions n'avait point encore pénétré dans la France du Nord. Au Midi, du reste, elle n'était point encore largement généralisée : de la biographie de deux des jongleurs les plus anciens, nous pouvons conclure que, s'ils firent partie de quelque *masnada*, ce fut à titre temporaire. Cercamon « courut le monde allant partout où on peut aller. » Marcabrun était un enfant trouvé, élevé par la charité publique, dont un seigneur, offensé dans ses vers, se débarrassa un beau jour par un sommaire assassinat. S'il eût été l'homme de quelque haut baron, on eût sans doute respecté en lui la propriété de son maître.

Bientôt, certains jongleurs surent se rendre indispensables; quelques grands seigneurs n'hésitèrent point à gratifier d'un cheval, d'un harnachement et même du titre de chevalier le pauvre hère qui d'abord trottait pédestrement à leur suite. « Perdigon était jongleur..., fils d'un pêcheur. Par son talent et son intelligence, il monta en prix et en honneur, tant et si bien que le dauphin d'Auvergne le tint pour un de ses chevaliers, et lui donna terres et rentes; et tous les nobles lui faisaient grand hon-

neur... » Pareille fortune échut à Gaubert de Puycibot, ce moine défroqué que nous avons déjà eu occasion de nommer. Après que Savari de Mauléon l'eut équipé de pied en cap, « il s'en alla par les cours et fit mainte bonne chanson, et il s'enamoura d'une noble et belle damoiselle, dont il faisait ses chansons; mais celle-ci déclara qu'elle ne l'aimerait que s'il était chevalier et la prenait pour femme. Il alla tout conter à Savari, qui le fit chevalier, et lui donna demeure, terres et rentes; et il prit la damoiselle pour femme et la tint à grand honneur. »

On comprend que les poètes aient réussi à conquérir dans cette société éprise de leur art un rang proportionné à leurs talens: le nombre infini de couplets qu'ils échangeaient avec les plus illustres protecteurs nous les montre usant vis-à-vis de ceux-ci d'une familiarité qui choquerait jusqu'à nos habitudes égalitaires. Les éloges qu'ils leur prodiguent sont très souvent hyperboliques, presque jamais plats. Pierre Rogier, débarquant à la cour de Rambaut d'Orange, interpelle celui-ci en termes très fiers, où il dissimule assez habilement son rôle, qui est en somme celui d'un solliciteur, sous les grands airs d'un arbitre des belles façons. « Sire Rambaut, je suis venu à vous, à cause, non de votre richesse, mais de votre réputation d'homme instruit et habile: je veux savoir, avant de partir, ce qu'il en est au juste de vos mérites, que l'on vante si fort là d'où je viens. » Et il continue en débitant au prince une longue mercuriale sur les devoirs de l'homme qui veut « valoir » et « maintenir prix. » Nous avons la réponse de Rambaut: on n'y voit point qu'il ait été froissé de ce ton.

Cette familiarité est parfois poussée jusqu'aux limites les plus extrêmes: Cadenet appelait Blacas son compère; d'autres poètes et leur protecteur se désignaient réciproquement par le même nom conventionnel, destiné à voiler leur personnalité: Jouffroi de Bretagne et Bertran de Born s'appelaient Rassa; Raimon V de Toulouse et Bernart de Durfort, Albert; Raimon VI et Raimon de Miraval, Audiart; Uc Marescale et Guillaume de Saint Leidier, Bertran. Cette singulière coutume atteste entre ceux qui la pratiquaient l'intimité la plus absolue; il est évident en effet que si le même pseudonyme peut désigner les deux interlocuteurs, c'est qu'ils sont sur un pied d'égalité parfaite.

L'exemple le plus frappant de cette intimité entre un prince et un jongleur nous est fourni par la vie de Rambaut de Vaqueiras. Celui-ci était issu d'une famille noble, il est vrai; mais son père

était pauvre et passait pour fou. Réduit à se faire jongleur, il vint en Italie; il y fut recueilli par Boniface de Montferrat, qui le créa chevalier et qu'il ne quitta plus : également heureux de le délasser, en temps de paix, par des chansons où ses exploits étaient rappelés et, en temps de guerre, de le suivre dans ses chevauchées; passant, ainsi que lui, et avec la même facilité, du rôle d'un don Quichotte à celui d'un Robert Guiscard; l'aidant avec une ardeur égale à protéger les femmes sans défense et à se tailler des fiefs à coups d'épée; lui servant enfin, selon son énergique expression, « de jongleur, de chevalier, et de témoin (1). »

Nous voici loin du misérable baladin de jadis, grand coureur de tavernes et de filles, qui s'en allait par les chemins, la vielle au dos et tenant en laisse quelque animal savant, réduit à se contenter, dans les châteaux qui s'ouvraient devant lui, d'une maigre hospitalité et des vêtemens hors d'usage. Le troubadour, expert en savantes combinaisons de rimes, tendait de plus en plus à se distinguer du jongleur, la profession libérale du servile métier. Certains troubadours, dédaignant de chanter eux-mêmes leurs vers, se faisaient accompagner de leur jongleur; quelques autres, plus raffinés encore, semblent n'avoir eu que très peu de rapports directs avec le public et avoir vécu à peu près de la vie d'un moderne homme de lettres faisant de temps à autre quelques tournées de lucratives conférences. « Guiraut de Borneil, nous dit son biographe, allait en été par les cours, et l'hiver, il était à l'école et apprenait. » Qu'est-ce à dire, sinon qu'il se retirait chez lui pendant une partie de l'année pour y limer à loisir les chansons qu'il devait ensuite faire colporter par ses deux jongleurs? C'était du reste un homme posé, ayant pignon sur rue, célibataire rangé et charitable : « Il ne voulut jamais prendre femme, et tout ce qu'il gagnait, il le donnait à ses pauvres parens et à l'église de la ville où il était né. »

Les troubadours, conscients de leur supériorité, étaient choqués de la confusion que l'on faisait encore parfois entre eux et leurs modestes auxiliaires. On connaît la supplique dans laquelle Guiraut Riquier demande à Alphonse X de Castille d'interdire que, dans ses États, l'on désigne par le même nom de jongleur

(1) Les trois lettres en vers où il a relaté quelques épisodes de cette aventureuse et fière existence comptent parmi les monumens littéraires les plus curieux que nous ait laissés l'ancienne littérature provençale. Elles ont été récemment publiées avec un soin extrême par M. Schultz-Gora.

« les infimes histrions qui s'en vont chantant sur les marchés pour ébaudir la vile populace, les bateleurs qui varient les tours d'escamotage par des danses de guenon, » et, d'autre part, « les vrais troubadours, honorés par Dieu d'une science qui ne saurait venir que de lui, hommes doctes, habiles à composer, pour l'utilité et l'instruction de tous, des vers qui, se gravant dans les mémoires, survivent à leurs auteurs et font entendre leurs éloquents leçons comme s'ils vivaient encore. »

Il est bien probable que la requête de Riquier resta lettre morte : on ne règle point par décret l'acception des mots. Mais il nous paraît, d'autre part, qu'elle était superflue : les troubadours avaient su depuis longtemps se distinguer assez des jongleurs pour que la confusion ne fût possible qu'à ceux qui voulaient la faire. Il n'est rien de plus instructif à cet égard qu'un petit groupe de pièces composées par des poètes renommés en faveur de jongleurs qui sont censés venir les leur demander pour vivre de l'argent que la récitation de ces pièces doit leur rapporter (1). Sans doute il y a dans le ton d'ironique familiarité qu'ils affectent quelque trace de la camaraderie d'antan ; néanmoins on y sent aussi la conscience d'une supériorité sûre d'elle-même : il semble que le jongleur ait plus besoin du troubadour que le troubadour du jongleur ; il y a certainement plus loin de celui-ci à celui-là que de celui-là au plus titré de ses protecteurs.

III

Cet âge d'or dura peu : il s'était ouvert, nous l'avons dit, vers le premier tiers du xii^e siècle ; dès le début du xiii^e, les symptômes de décadence apparaissent brusquement. La ruine définitive ne suivit du reste qu'à un assez long intervalle. Mais, au bout d'une soixantaine d'années, aux environs de 1290, cette ruine était consommée.

Quelles en furent les causes ? La principale, l'unique peut-être, ne serait autre, suivant l'opinion commune, que l'épouvantable guerre qui, à partir de 1209, désola le Midi et particulièrement le Toulousain et le Bas-Languedoc, terre de prédilection des troubadours et des jongleurs (2). Cette poésie, « étant le produit de

¹ Elles ont été réunies par M. Wittkøft dans la brochure mentionnée en tête de cet article.

² Raimon de Miraval nous dit que, pour citer tous les preux barons qui, dans le Carcassonnais, sont disposés à les accueillir, il faudrait bien quarante sirventés.

l'esprit chevaleresque tel qu'il régnait parmi les seigneurs du XII^e siècle, se trouvait soumise aux vicissitudes du système féodal et devait tomber avec lui. » Or, c'est bien la croisade albigeoise qui mit fin à ce système. Cette opinion, qui était déjà celle de Diez, est encore celle de M. Paul Meyer, à qui nous empruntons les lignes précédentes, écrites il y a trente ans (1). Nous nous garderons de contester une théorie que les recherches les plus récentes n'ont fait que confirmer ; nous essayerons au contraire de l'appuyer de preuves nouvelles, en étudiant d'une façon plus précise qu'on ne l'a fait quels devaient être les effets de la croisade sur la civilisation très particulière que nous avons décrite et sur la poésie qui la reflétait.

Les troubadours eux-mêmes, auxquels il paraît naturel de s'adresser tout d'abord, ne nous fournissent que des renseignements fort vagues. Ils se plaignent que Prix, Jeunesse, Valeur, Courtoisie aient disparu du monde ; ils regrettent le bon vieux temps ; ils accusent la dureté du siècle ; mais si on leur demande la cause du changement qui les désespère, ils restent muets. On peut cependant, en rapprochant les plus précises de leurs plaintes du témoignage des historiens, se faire une idée de la façon dont les choses se passèrent.

Il faut remarquer d'abord que la région la plus cruellement ravagée fut précisément celle qui leur avait offert la plus large et la plus constante hospitalité, et que leurs protecteurs les plus zélés furent les premières victimes de la guerre : de 1209 à 1229, le comté de Toulouse, les vicomtés de Béziers et de Narbonne n'eurent pas un instant de tranquillité ; à partir du traité de Meaux, Raimon VII ne fut plus, malgré quelques tentatives de rébellion, que l'instrument de l'Église. De 1230 à 1245, époque où la Provence passe aux mains d'un comte français, les querelles entre ce prince et Raimon-Béranger ensanglantent plusieurs fois les bords du Rhône et mettent aux prises les deux portions les plus considérables de la population méridionale ; enfin, à partir de 1213, les rois d'Aragon, qui avaient compté jusque-là parmi les plus fermes appuis des poètes, cessent d'intervenir dans les affaires du Midi. Jacques I^{er}, successeur du chevaleresque et brillant Pierre II, tué à Muret, tout occupé de s'agrandir au détriment des Maures, détourne ses regards des Pyrénées et n'ac-

(1) *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1869, p. 246.

corde plus à la poésie qu'une tiède et intermittente protection. Les trois princes qui avaient jusque-là le plus fait pour elle étaient donc absorbés par des soucis qui n'avaient rien de commun avec le culte des lettres.

Quant aux seigneurs de second rang, les préoccupations politiques sont remplacées pour eux par des soucis financiers non moins graves. Leurs châteaux ont été ruinés, leurs terres ravagées, leurs vassaux dispersés ou décimés. Les troubadours se plaignent amèrement de l'avarice des grands, qui ferment leurs portes à l'heure des repas, se cachent pour manger et boire à l'ombre de leurs murailles : « S'agit-il de donner? ils sont mous et lâches. De prendre? Ils retrouvent leur force et leur courage. » On voit bien que les troubadours n'avaient point, comme leurs anciens protecteurs, de finances à refaire en vue d'une guerre prochaine ; et ils ne pouvaient comprendre que, devant cette dure nécessité, le frivole souci de maintenir son rang était bien peu de chose.

« Ce sont ces forts châteaux, dit Guiraut de Borneil, qui ont fait périr dons et festins ; aujourd'hui, on n'est plus gentilhomme si on ne fabrique des mangonneaux, si l'on ne juche, au sommet d'une échauquette, un vilain qui crie toute la nuit : Veillez ! j'ai entendu du bruit. »

Les besoins d'argent étaient si pressants, que l'on recourait pour les satisfaire aux moyens les moins chevaleresques. « Autrefois, dit le même troubadour, j'entendais annoncer des tournois, je voyais se presser des gens en armes ; on parlait pendant toute une saison des beaux coups donnés et reçus. Aujourd'hui, c'est un honneur d'enlever moutons, bœufs et brebis. Honni soit le chevalier qui touche de ses mains un mouton bêlant, qui dévalise le voyageur, et pille les églises ! »

Les intérêts exaspérés entraient en lutte ; les larges donneurs de jadis, devenus rapaces et procéduriers, tombaient entre les griffes de légistes plus rapaces encore. « Le siècle est tout changé, dit en substance Bertran d'Alamanon ; moi qui étais accoutumé aux chants joyeux et courtois, il me faut, à mon corps défendant, m'occuper de plaidoiries, consulter des avocats, rédiger des mémoires. « Comparez au jour fixé, me dit-on ; autrement vous perdriez votre procès. » La mention des gens de justice commence à être fréquente jusque dans la poésie ; leur règne est commencé : celui des troubadours n'est pas loin de finir.

La vie courtoise, fort compromise par les conditions économiques du pays, était du reste condamnée, *ex cathedra*, par l'Église. Cette fastueuse oisiveté, si contraire aux habitudes des rudes guerriers du Nord, lui avait toujours été suspecte; elle n'avait cessé de soutenir que c'était la corruption des mœurs qui alimentait l'hérésie, et c'est sur la réforme des mœurs qu'elle entendait édifier la restauration du dogme. Ce n'est pas seulement sur les croyances, mais aussi sur les pratiques de la vie journalière, que s'exerça la vigilance des premiers inquisiteurs. Dès 1211, avant l'établissement officiel de l'Inquisition, le concile d'Arles prétendait interdire aux sujets du comte de Toulouse de faire servir à leurs repas plus de deux sortes de mets et de se vêtir d'habits précieux. Vers 1240, le Toulousain Guilhem Montanhagol se plaint que l'Église condamne les antiques habitudes de libéralité et interdise le luxe des vêtements; elle défend « qu'en vue de Prix, on donne et fasse largesse; » elle décrète « que l'orfroi ne sied pas aux dames. » Une curieuse pièce, qui fait allusion à une loi somptuaire, inconnue d'ailleurs, met en scène une femme qui se lamente sur la pauvreté des vêtements qu'on lui impose. « C'est avec tristesse, avec douleur, que je considère ces riches vêtements brodés d'or et d'argent [que je n'ose plus porter]; je voudrais que le pape de Rome fit brûler ceux qui nous réduisent à cette extrémité... Cette ceinture que j'avais coutume de ceindre, cette chemise aux couleurs chatoyantes, où s'entremêlaient l'or et l'argent, hélas! je n'ose plus les revêtir. Seigneurs, faites-moi une *esclavine* (vêtement très grossier); j'aime autant la porter que ces vêtements dépourvus de tout ornement. »

Dans une société ainsi transformée, il n'y avait plus place pour les nobles distractions de l'esprit. Aussi voyons-nous les poètes et les jongleurs s'indigner que toutes les portes se ferment devant eux. Quel besoin avait-on, dans l'effroyable tourmente qui sévissait, des frivoles instrumens de plaisir qu'ils avaient été? Ils ont mis un demi-siècle à le comprendre, et peut-être ont-ils disparu avant de l'avoir compris. « Naguère, dit Guiraut de Borneil, je voyais aller par les cours les jongleurs bien chaussés et bien vêtus; aujourd'hui ils n'osent plus ouvrir la bouche... » « De nos jours, dit un autre poète, on déteste les beaux vers. Nul n'y trouve plus aucune saveur; on s'en moque; on tire la langue et on fait la grimace, quand on entend dire aux troubadours que, sans Valeur, Noblesse n'est rien. » — « Honni, dit Pierre Cardin-

nal, qui laisse le bien et prend le mal. Or les riches ont laissé dons et présens, et ils ont pris dommage et destruction; ils ont laissé vers, lais et chansons, et ils ont pris mauvais vouloir et outrage. » — « Vous ne trouverez plus, s'écrie Raimon Vidal, en Poitou et en Angleterre, un roi Henri, un Richard, un Jouffroi; en Italie, un preux marquis de Lombardie; en Aragon, un roi Alphonse, un Diégo, un Fernand, un Miguel et un Garcia; en Provence, un Blacas, un Guillaume des Baux, un comte Dauphin; en Allemagne, un empereur Frédéric; à Toulouse, un Raimon. » L'énumération se poursuit, mélancolique et interminable litanie... Où sont-ils, hélas! les Mécènes d'antan? « Que n'avez-vous vécu plus tôt! Vous eussiez connu le bon temps; vous eussiez entendu raconter aux troubadours comment ils vivaient; vous eussiez vu leurs selles ornées de houppes, leurs somptueux harnais, leurs freins dorés, leurs beaux palefrois, et vous fussiez resté émerveillé. »

A ce sombre tableau il faut ajouter encore un trait: l'Église, non contente de battre en brèche l'état moral et social dont vivaient les troubadours, les prit directement à partie. De très bonne heure, nous l'avons vu, les jongleurs lui avaient été suspects: pourquoi eût-elle ménagé ceux qui, en raffinant leur art, ne l'avaient rendu que plus dangereux pour les âmes? « Ils avaient jusqu'alors, dit excellemment M. Coulet (1), chanté l'amour courtois, l'amour en dehors du mariage. L'Inquisition les considéra comme les agens de la dissolution des mœurs, grâce à laquelle l'hérésie s'était propagée; et comme elle condamnait les pratiques de l'amour courtois, elle dut aussi en proscrire l'expression. La chanson d'amour de Bernard de Ventadour, désormais tenue pour immorale et dangereuse, devait fatalement disparaître... Au siècle suivant, il n'y a plus de chanson d'amour; le seul amour qu'il est permis de chanter, c'est l'amour de Dieu et de la Vierge Marie. » Les troubadours n'étaient-ils point unanimes, du reste, à souffler la haine contre les cleres, qu'ils dénonçaient comme un ramassis de simoniaques et de débauchés, astucieux et perfides. « loups dévorans déguisés en bergers? » Dans cette furieuse animosité des troubadours contre les cleres, peut-être entraît-il une part de représailles. Il est bien difficile, et, au surplus, il importe assez peu de savoir qui avait porté les premiers coups; il y avait, entre les principes que représentaient ces deux

1. *Le troubadour Guilhem Montanhagol*, p. 46.

castes, un antagonisme tellement irréductible, que la lutte devait éclater dès le premier jour, et qu'elle ne pouvait qu'être sans merci. « Les prédicateurs, nous dit Matfré Ermengau, s'en allaient proclamant que c'était péché de faire des vers, et reprenaient durement ceux qui se rendaient coupables de ce crime. » On condamnait les œuvres des troubadours, de ceux du moins qui étaient réputés pour leur hostilité à l'Église; on inquiétait ceux qui les lisaient. Un document récemment mis au jour nous montre les inquisiteurs de Toulouse s'enquérant auprès d'un inculpé s'il n'a point eu en sa possession les chansons de Guilhem Figueira, l'auteur, il faut le dire, d'une des diatribes les plus violentes, les plus haineuses qui aient jamais été écrites contre Rome.

Délaissés par les plus puissans de leurs protecteurs, traqués par le clergé, ne trouvant point auprès des successeurs de leurs princes héréditaires l'appui qu'ils semblent avoir un instant espéré, les troubadours, sauf de rares exceptions, s'exilèrent au delà des Alpes ou des Pyrénées. Un grand nombre allèrent demander au roi Jacques d'Aragon une protection qu'ils étaient habitués à trouver dans sa famille; mais ce prince, tout en les tolérant à ses côtés et en acceptant leurs hommages, paraît avoir fait peu de chose pour eux : résolu à ne plus s'immiscer dans les affaires de la France, il est plus souvent tancé dans leurs vers pour sa mollesse et son apathie qu'il n'y est célébré pour sa libéralité. Les troubadours furent plus favorisés, au moins durant quelques années, dans le royaume de Léon : Alphonse IX mérita les éloges de Uc de Saint-Circ, de Guilhem Adhémar, d'Élias Cairel. Mais cet heureux temps ne dura pas : en 1230, le royaume de Léon fut réuni à la Castille par Ferdinand III, prince pieux et sage, peu accessible aux charmes de la poésie courtoise : aussi apparaît-il à peine dans les chansons des troubadours, malgré la grandeur des événemens que son règne vit s'accomplir. Son fils Alphonse X, grand ami des lettres et des arts, fit davantage pour eux; aussi l'ont-ils comblé d'éloges : mais la poésie provençale était dès lors à son déclin et ne pouvait vivre sur ce sol étranger que d'une vie factice et éphémère. Un certain nombre de poètes durent même pénétrer jusqu'en Portugal, à la cour du roi Denis, où leur art était cultivé avec passion; ils ne paraissent pas néanmoins y avoir trouvé une protection bien efficace.

Mais c'est surtout vers l'Italie du Nord que la plupart d'entre

eux se dirigèrent : ils en connaissaient le chemin et étaient accoutumés depuis longtemps à y trouver un public éclairé et de chauds protecteurs : durant les quarante premières années du XIII^e siècle, les podestats de Vérone, les marquis de Montferrat, de Saluces, d'Este, de Malaspina, rivalisent de zèle à leur égard ; entre 1220 et 1230, la Lombardie et la Marche de Trévis, la « Marche joyeuse », comme on l'appelait d'un surnom significatif, était le rendez-vous des jongleurs de tous pays. Il en venait même, au témoignage d'Aimeric de Péguilhan, qu'afflige fort cette concurrence, de Bretagne et de Normandie ; ils finirent par lasser les mieux intentionnés... Un certain Pierre de la Mula, vraisemblablement un protecteur découragé par leur indiscrétion, leur fait savoir, dans un sirventès irrité, qu'ils n'aient plus à compter sur lui. « car ils tombent sur nous dru comme grêle, et plus on leur fait de bien, plus on recueille de désagrémens. » Il y avait du reste une raison profonde qui devait nécessairement mettre un terme à leur succès : en Italie comme en Portugal, la poésie en langue nationale s'était éveillée à leurs leçons, et ils ne pouvaient espérer en balancer longtemps la fortune. En 1250, le Génois Bonifaci Calvo doit aller chercher auprès d'Alphonse de Castille un appui qu'il ne trouvait sans doute plus chez lui ; les dernières œuvres écrites en provençal dans la Péninsule ne sont pas postérieures à 1260 : c'est que dès cette époque, Guinizelli, à Bologne, et Guittone d'Arezzo, à Florence, avaient écrit leurs premières *canzoni*, et Dante allait naître.

Tous les troubadours, néanmoins, n'avaient pas émigré ; quelques-uns étaient restés fidèles au sol natal ; d'autres, comme Guiraut Riquier, ne trouvant pas au dehors ce qu'ils avaient cherché, traînant l'aile et tirant le pied, rentraient chez eux. Ce qui est certain, c'est que leur art végéta encore dans la France méridionale, en projetant par momens quelques lueurs qui faisaient souvenir de la grande époque, jusque vers l'extrême fin du XIII^e siècle. Un certain nombre de seigneurs du second rang, plus épargnés par la guerre que leurs puissans suzerains, avaient recueilli l'héritage de ceux-ci ; nous trouvons, parmi les protecteurs des derniers troubadours, des comtes de Foix (Roger-Bernard III, 1265-1302), de Rodez (Henri II, 1274-1304), et des Baux (Bertrand III, 1283-1305) ; un vicomte de Narbonne (Amalric, 1239-70) ; un comte d'Astarac (Bernard IV, 1249-91) ; des gentilshommes dont l'histoire n'a pas gardé le souvenir, et même quel-

ques simples bourgeois. Jusqu'aux environs de l'an 1300, les troubadours s'efforcent de maintenir les traditions de leurs prédécesseurs : comme ceux-ci, ils chantent des amours qui devaient de plus en plus fréquemment s'adresser à des Iris en l'air, et les splendeurs d'une vie dont l'éclat s'était singulièrement obscurci ; comme eux, ils vont de château en château, vivant, ou essayant de vivre, de protections de plus en plus chiches : flagrant anachronisme qu'on s'étonne de voir durer si longtemps.

Il est rare que les formes poétiques ne survivent pas aux circonstances qui les avaient fait naître et qui justifiaient seules leur existence : la poésie courtoise agonisante subit une dernière transformation, que l'histoire littéraire enregistre presque à regret : ces genres tombés en déshérence, la chanson d'amour, le sirventés, la tenson, fidèles et brillantes images de la vie chevaleresque, des gens de loi, des procureurs, des clercs, de simples artisans essayèrent, çà et là, de s'en approprier les secrets et d'en prolonger l'existence. Ce sont quelques-uns de ces tristes épigones qui fondèrent à Toulouse, en 1324, le célèbre *Collège de la Gaie Science* (titre qui serait admirablement choisi s'il était ironique), dont la durée n'eut d'égale que son incommensurable médiocrité. Il va sans dire que ces bourgeois, à l'esprit positif et sec, uniquement épris de nominations académiques, n'avaient rien de commun avec ceux dont ils entendaient suivre les traces et qui les eussent hautement reniés ; entre leurs mains, l'ancienne poésie courtoise, tout enflammée de passion amoureuse ou guerrière, la poésie des Bernart de Ventadour et des Bertran de Born, devient raisonneuse et pédantesque ; pour se mettre à l'abri des sévérités de l'Église, elle se fait même morale et religieuse, et célèbre en rapsodies insipides les louanges de Notre-Dame. — La courtisane repentie entrait au couvent ! L'œuvre capitale de cette école reste la lourde compilation des *Leys d'Amors*, où la poésie est codifiée, réduite en formules, pêle-mêle avec la grammaire et la métrique : la Muse provençale était décidément bien morte !

A. JEANROY.

LES ANGLAIS AU SOUDAN

ET LA

QUESTION D'ABYSSINIE

I

Depuis le temps d'Hérodote jusqu'à nos jours, tous les peuples civilisés se sont proposé de résoudre le problème des origines du Nil, ce fleuve des fleuves, l'*Egyptos* d'Homère. Les Égyptiens l'ont divinisé, parce que, après avoir créé la terre des Pharaons, il la féconde, il lui accorde à son gré l'abondance ou déchaîne sur elle la disette, et parce qu'avec son delta, il donne à l'Égypte l'immense importance géographique qu'elle a conservée à travers le cours de tant de siècles.

On peut dire qu'au temps des Romains, on connaissait assez exactement les origines du Nil Blanc, puisque Ptolémée le fait venir de trois marais ou lacs, situés non loin des lacs équatoriaux. Mais, ensuite, les notions sur les origines du Nil allèrent s'obscurcissant, non pas que l'on eût oublié l'idée de Ptolémée, mais parce que dans le domaine des connaissances géographiques étaient entrés aussi les cours d'eau qui descendent de l'Abyssinie et qui forment les deux bassins particuliers du Nil Bleu et de l'Atbara.

Le problème se compliqua alors, s'élargit et se compléta : les nombreux points d'interrogation reçurent pourtant peu à peu une réponse des voyageurs qui se succédèrent et des expéditions scientifiques et militaires. Le sphinx géographique a maintenant laissé tomber tous ses voiles, tandis qu'il apparaît clairement que qui-conque est maître du bassin supérieur du Nil domine non seule-

ment la vaste zone qui s'étend de la Méditerranée à l'océan Indien, mais absorbe la production des autres zones africaines et l'exporte sur elles par la facilité de son expansion et de ses communications.

Le territoire de Fachoda est la clef de ce bassin supérieur du Nil : le commandant Marchand ne pouvait mieux choisir. Fachoda se trouve en aval du confluent du Sobat, qui vient de l'Abyssinie, et du Nil Blanc ; il se trouve aussi en aval des nombreux fleuves et torrens qui vont former le Fleuve des Gazelles et le Bahr el Arab, lesquels sont tous deux affluens du Nil Blanc. Vers Fachoda convergent les voies de communication des anciennes provinces équatoriales égyptiennes, non moins que de la dépendance abyssine de Kaffa, avec Khartoum et le Soudan ; et en ce sens Fachoda constitue un point géographique et stratégique de grande importance, parce qu'il ouvre la voie à qui possède le Soudan, pour l'expansion vers les lacs équatoriaux et vers les plus fertiles territoires. De plus, la puissance européenne qui tient dans ses mains Fachoda, — et par suite les communications de ce point avec l'Abyssinie, — doit nécessairement exercer une influence prépondérante dans la solution de la question abyssine. Cette influence serait d'autant plus grande si cette puissance était la France, laquelle, outre ses immenses ressources, possède encore sur ce rivage de l'Afrique orientale la colonie d'Obock, avec deux ou trois ports sur le golfe d'Aden : colonie qui, du côté qui regarde Fachoda, et presque sur le même parallèle, s'avance indéfiniment au cœur de l'Abyssinie. N'eût été la contestation avec l'Angleterre, il n'aurait point été difficile à la France de s'établir fortement, à Fachoda, dans le territoire du Nil Blanc, sur les ruines de la domination mahdiste. L'empire du Madhi, qui s'étendait sur toute cette vaste région, était un phénomène passager, comme toutes les bourrasques de l'Islam, qui de temps à autre portent les hordes musulmanes au plus féroce fanatisme ; et après les défaites infligées aux Derviches par les Italiens à Agordat et à Kassala, après les massacres systématiques d'Abdulahi, l'empire du Mahdi était destiné à disparaître par l'œuvre des mêmes tribus indigènes qui l'avaient élevé de leurs lances. Maintenant ces tribus, — surtout celles qui habitent dans le territoire des Gazelles, sur les deux rives du Sobat et sur les deux rives du Nil Blanc supérieur (Chillouks, Dinkas, Nouèrs, Niam-Niams, avec quelques tribus gallas sur la frontière abyssine). — ne demandent que paix et tranquillité. Comme il sera facile aux Anglo-Égyptiens d'occuper, de

tenir, d'organiser et d'exploiter tout le Soudan et toute la vallée équatoriale du Nil, ainsi eût-il été relativement facile aux Français d'organiser le territoire des Gazelles et de Fachoda. Et, de la sorte, les Français non seulement auraient coupé la route aux Anglais, les réduisant à la suzeraineté sur le Sennaar et Khartoum, mais encore ils auraient eu probablement part essentielle à la solution de la question abyssine, qui doit être particulièrement à cœur au peuple qui possède le Soudan.

Aussi comprend-on que l'Angleterre fût résolue à tout, même à une guerre terrible, et que cette guerre fût populaire au delà de la Manche, indépendamment de toute considération de droit, et plutôt que de consentir au double dommage matériel et moral dont il y allait pour elle. Le droit, en Afrique, est très élastique, parce qu'il y manque le fondement de tout droit : tout y dépend de la force, des convenances, des accords réciproques des États européens, au fur et à mesure que s'étendent les conquêtes effectives, ou selon que le commandent les nécessités du moment.

La République française a cru devoir céder, évitant par là un conflit qui eût détourné la nation d'autres aspirations et d'autres intérêts d'un ordre moral très supérieur, et qui eût probablement allumé une conflagration universelle. Mais d'autres questions, semblables à celle de Fachoda, surgiront dans cette même région africaine, du fait même de l'occupation du bassin supérieur du Nil : « N'ayez pas trop peur de la France, disait, il y a quelques années, le prince de Bismarck aux Allemands ; l'Angleterre se chargera de nos affaires, parce que, avant longtemps, ici ou là, en quelque point du globe, l'Angleterre se rencontrera avec la France et entrera en conflit avec elle. » Et beaucoup d'Allemands ne se font pas faute de croire que l'Angleterre rend ainsi indirectement plus de services à l'Allemagne que ne lui en procure directement la Triple Alliance.

Dans la marche qui remonte le Nil Blanc, au sud de Fachoda, par delà le Sobat, les Anglais arriveront nécessairement à Lado, à Redjaf, à Doufilé, à Ouadelai. Ce sont d'anciens postes égyptiens, échelonnés le long du Nil Blanc jusqu'au lac Albert, afin de tenir en respect le pays et d'encourager le commerce. D'accord avec l'Angleterre, l'État libre du Congo, il y a quelque temps, les a occupés ; et même les journaux assurent que Redjaf a une garnison de 3 000 hommes de couleur commandés par des blancs. Mais il est peu probable qu'à présent, l'Angleterre s'en tienne à

cet accord. Peut-être l'expédition de Macdonald dans le Sud a-t-elle pour objectif d'en prendre possession et d'ouvrir la voie vers la grande région des Lacs équatoriaux, d'où est inévitable la descente aux rivages de l'océan Indien.

II

Par l'occupation du bassin supérieur du Nil, l'Angleterre (sauf les droits nominaux stipulés en 1891 en faveur de l'Italie) embrasse toute la frontière occidentale du haut plateau abyssinien, et, en quelque sorte, y pénètre par les nombreuses vallées des rivières qui alimentent l'Atbara et le Nil Bleu. Mais ce n'est pas *seulement* sur cette frontière occidentale, c'est de tous les côtés que l'Abyssinie est entourée de possessions, de protectorats et de zones d'influence appartenant à des nations civilisées; et elle n'a aucune voie de libre sortie, pas même vers la mer Rouge.

L'Italie non seulement entoure au nord l'Abyssinie, mais occupe jusqu'au Mareb et au Belessa une partie du territoire de l'ancien empire axoumite et puis, sur plus de mille kilomètres, toute la côte de la mer Rouge du cap Kasar au cap Domeira; et c'est là une possession effective et militairement maintenue par des forces suffisantes. On a pu croire pendant un instant qu'il allait surgir une question à cause du misérable village de Raheïta, situé au nord du cap Domeira; mais entre la France et l'Italie non seulement la question fut étouffée avant de naître, mais encore cet incident eut l'avantage de démontrer l'urgente nécessité (que j'ai déjà signalée à maintes reprises tandis que j'étais gouverneur de l'Érythrée) (1) d'en venir à un accord pour une délimitation de frontières.

La France possède, au fond du golfe d'Aden, la baie de Tadjourah, avec les plages circonvoisines, du cap Domeira au cap Djibouti. Le territoire s'enfonce indéfiniment vers la vallée de l'Haouach, et un réseau de voies de communication conduit des sables arides du golfe d'Aden aux hautes montagnes où se dresse la capitale actuelle de l'Abyssinie. Mais, vers le Sud, le territoire français, en vertu d'une convention avec l'Angleterre, s'arrête à une pente du haut plateau, fertile, du Harrar; et les routes qui conduisent de la mer aux montagnes d'Abyssinie ne peuvent être

(1) Voyez mes *Mémoires d'Afrique* qui paraîtront prochainement en français à la librairie Delagrave.

garanties sûres, pas plus que les tribus à demi nomades ne peuvent être efficacement protégées contre les razzias abyssines.

Jusqu'à mi-pente du Harrar arrivent également les possessions anglaises de la côte des Somalis sur le golfe d'Aden, et au delà de ces possessions il y a la zone d'influence italienne dans le pays somali, purement nominale et tracée par une convention avec l'Angleterre, laquelle zone s'étend des monts de Kaffa et du Choa, des sources du Djouba jusqu'à l'océan Indien, du cap Guardafui à l'équateur.

Or la France, l'Angleterre, l'Italie ont une charge envers la civilisation ; pour maintenir ces possessions et pour en tirer profit, il leur faut, — c'est pour elles un devoir et un intérêt, — protéger effectivement les populations de cette vaste et, dans certaines régions, riche côte de l'Afrique orientale contre les razzias dont les Abyssins sont coutumiers. La partie de ce territoire la plus rapprochée des montagnes est habitée par des peuplades tributaires du Choa. Les Abyssins, bien organisés militairement et bien armés, y descendent souvent sous prétexte de lever le tribut ; mais ils le lèvent à la façon des barbares envahisseurs, emmenant tout, hommes, femmes, troupeaux et grains, et à la moindre résistance, ils détruisent tout par le fer et par le feu. C'est une dévastation systématique, qui va toujours élargissant son cercle et allongeant le rayon de son action, à mesure qu'elle descend par les nombreux affluents de l'Ouébi et du Djouba, et à mesure qu'elle envahit le beau pays de l'Ogaden.

Il suffit de rappeler les razzias récentes du Choa et du Harrar vers l'Aoussa ; du Harrar vers Milmil et Faf dans le territoire de l'Ogaden ; et, ce qui est plus important, il suffit de rappeler la grande expédition (*zemeccia*) commandée par l'empereur Ménélik en personne, au cours de 1895, contre les Oualamos et dans le territoire galla, au sud-est du Choa.

La clef géographique de toute cette contrée se trouve sur le haut plateau du Harrar, cette protubérance orientale du haut plateau abyssin. Le Harrar, situé au point de contact des possessions de la France et de l'Angleterre sur le golfe d'Aden avec la zone du protectorat italien, domine d'un côté les routes qui viennent de Djibouti et de Zeila ; de l'autre, il domine l'Ogaden, et tout autour habitent les tribus qui ont droit à la protection des trois puissances civilisées. Le Harrar est aujourd'hui sous la domination du ras Makonnen, homme plein d'habileté, celui de

tous les Abyssins qui connaît le mieux et sait le mieux apprécier la puissance des Européens. Mais il ne se passera pas longtemps sans que soit mise aussi sur le tapis européen la question du Harrar, et peut-être sera-ce la première qui doit être résolue, de toutes celles qui forment le grand problème éthiopien.

Prenons bien garde que dans un conflit, quel qu'il soit, avec l'Abyssinie, et sur n'importe laquelle de ses frontières, même la plus éloignée, l'occupation du Harrar, n'y employât-on que des forces médiocres, constituerait une puissante diversion et suffirait à paralyser, par un simple effet moral, une partie des forces ennemies : parce que, du Harrar, des routes qui n'offrent pas de grandes difficultés permettraient de menacer directement le Choa et de prendre à revers la concentration des forces abyssines, principalement sur les frontières occidentale et septentrionale. Si l'Angleterre, en décembre 1895, nous eût permis de débarquer à Zeïla et, de là, de menacer le Harrar, très probablement l'issue de la guerre érythréo-abyssine eût été toute différente (1).

III

Ce serait une illusion de croire que le contact avec les peuples civilisés puisse modifier tout d'un trait les habitudes séculaires, et peut-être millénaires, des peuplades éthiopiennes, habitudes qui dérivent de la configuration du pays, autant que du caractère et des besoins des habitants. L'Abyssinie domine comme une immense forteresse naturelle le bassin supérieur du Nil et les bassins de l'Ouébi et du Ganana ; elle constitue une base d'opérations sûre et un sûr refuge pour toute razzia ; et, d'autre part, les habitudes ont leur origine dans le caractère belliqueux, mobile, agressif du peuple ; dans les besoins qu'il s'est créés et qu'il a consacrés par sa législation et par ses croyances ; dans l'existence errante et batailleuse que lui ont faite tant d'insurrections et de luttes intestines ; dans la nécessité de pourvoir à l'existence, quand les champs sont abandonnés et les moissons détruites par des guerres éternelles. Et le gouvernement du roi des rois en Abyssinie n'offre aucune garantie que cet état de choses puisse être changé. L'autorité nominale du *Negus neghesti* est sans limites, son autorité effective est assez faible, hors des cas où il est en

(1) Voyez *Mémoires d'Afrique*.

campagne à la tête de ses troupes. D'ailleurs le *Negus neghesti* change souvent, selon que l'emportent les armes de l'un ou de l'autre pays, selon que la fortune sourit à cette province ou à cette autre, et selon les intrigues des grands et les combinaisons des ras dans les luttes politiques par lesquelles, depuis des siècles, est déchirée l'Abyssinie.

En ce pays de hautes montagnes, coupé de précipices, de population rare, mal pourvu de communications, le souverain pouvoir fait difficilement sentir son autorité aux chefs féodaux, lesquels prétendent gouverner le pays à leur gré, et qui, dans le cas où leurs rébellions échouent, trouvent un asile dans les *ambe*. De plus, le manque de foi est tenu par eux pour de la finesse politique, et l'insurrection contre l'autorité suprême pour une marque d'indépendance et une preuve d'audace.

Dans les trente dernières années, les Abyssins ont eu à soutenir cinq guerres extérieures : contre les Anglais en 1868, contre les Égyptiens en 1875 et 1876, contre les Italiens en 1888 et en 1895-1896, — sans compter les luttes du Tigré et du Godjam contre les Derviches. Et pourtant, durant cette brève période, le roi Jean a dû combattre ses rivaux et les vaincre à la bataille d'Adoua (1871); à deux reprises (1877 et 1888), il a dû marcher contre le Choa, pour soumettre Ménélik, qui s'était proclamé lui-même *Negus neghesti*. Puis, quand le roi Jean fut tombé à la bataille de Matamma (1889) en combattant contre les Derviches, l'hégémonie passa, sans motif apparent, du Nord au Sud de l'Éthiopie, et Ménélik, roi du Choa, fut généralement reconnu pour *Negus neghesti*. Mais, à son tour, il dut, pour se maintenir, marcher d'abord contre le Godjam et ensuite contre le Tigré (1890); encore fut-il obligé de laisser le ras Mangacha arbitre absolu de l'Abyssinie septentrionale.

Comme tel, Mangacha, en 1892, concluait un traité avec les Italiens; et ce pacte était juré solennellement sur l'Évangile par lui et aussi par le ras Aloula. Mais le ras Aloula se révolta par deux fois contre Mangacha, et Mangacha lui-même, lorsqu'il crut les Italiens engagés contre les Derviches, au moment où il devait avoir une entrevue avec moi, nous trahissait et envahissait la colonie, se rangeait aux côtés de Ménélik et des Choans, et, joint à eux, entreprenait contre nous la campagne de 1895 et 1896.

Mais, à cette heure, il doit être las d'être le sujet de Ménélik : dans les premiers jours d'octobre dernier, il a rassemblé ses soldats

et proclamé sa propre indépendance, d'accord (à ce que disent des lettres de l'Érythrée) avec le ras Mikhaël et le ras Olié, peut-être aussi avec Tekla Haimanot, negus du Godjam. Toutefois il n'est pas probable qu'on en vienne à couteaux tirés, car, dans les guerres intestines d'Abyssinie, on entre souvent en arrangement avant de se battre; et, dans les circonstances présentes, l'empereur Ménélik peut jouer en vérité le rôle du lion. Ordinairement les camps sont dressés front à front; on étudie réciproquement ses forces; on cherche quels amis on peut bien avoir dans le camp ennemi, cependant que le clergé se démène et va de l'un à l'autre pour empêcher l'effusion du sang chrétien. Et qui se sent le plus faible, qui redoute des défections, celui-là fait acte de soumission d'autant plus humble que son attitude avait été auparavant plus superbe; acte qui consiste à se présenter à son rival et à se prosterner devant lui avec une grosse pierre sur le cou, en lui jurant une éternelle obéissance. Et ce n'est point un fait extraordinaire que, dès le lendemain, amis et ennemis marchent ensemble contre un troisième ennemi commun.

Si l'on veut bien se reporter à mes *Mémoires d'Afrique*, on se fera aisément une idée de cette politique abyssine, et l'on n'aura pas de peine à se convaincre de la parfaite vanité des réceptions, conventions et négociations avec la cour d'Addis-Ababa, auxquelles les voyageurs-diplomates italiens et français attribuaient jadis une si grande efficacité.

En premier lieu, à la cour d'Addis-Ababa, suivant les circonstances et la situation du moment, prévalent des courans divers; mais aucun de ces courans n'est favorable aux blancs, parce que tous les Amhara sont unanimes dans la crainte que les blancs (Français, Anglais, Italiens ou Russes) ne veuillent envahir l'Abyssinie. Les formules de politesse, les grands saluts et les belles promesses, outre qu'elles sont habituelles aux Abyssins, ne servent qu'à masquer les desseins hostiles. L'Abyssin n'a pas la réflexion profonde; mais il est fin et compliqué dans les combinaisons et les intrigues, qu'il excelle à conduire tortueusement avec une surprenante habileté. Au demeurant, point n'est besoin de connaître à fond la politique choane pour voir comment elle se propose de paralyser l'influence des États européens, en entretenant, entre leurs représentans plus ou moins reconnus, les haines et les jalousies.

Mais, à supposer même que l'empereur Ménélik veuille se mettre

de notre côté, comment pourrait-il imposer sa volonté en dehors de son propre camp, en dehors de son propre royaume, dans les provinces occidentales et septentrionales qui, lorsqu'elles se sentent en force, ne demandent qu'un prétexte pour proclamer leur indépendance et même leur hégémonie sur les autres provinces ?

IV

Les Anglais ont tout intérêt à maintenir le Soudan en paix et en sécurité. Les indigènes leur fourniront de bons élémens pour constituer des troupes de garnison, courageuses, disciplinées, résistantes à toute fatigue; et probablement, les meilleurs soldats, ils les tireront de ces hordes qui se sont aguerries dans les luttes pour et contre les Derviches; soldats qui, une fois enrôlés, habillés et payés, mettront tout leur amour-propre à bien servir et à combattre brillamment, surtout contre les Abyssins. Nous l'avons éprouvé, pour notre compte, en Érythrée, comme les Anglais, eux aussi, en ont fait l'expérience en Nubie.

De pair avec l'organisation militaire, les Anglais devront procéder à l'organisation politique et administrative, en visant principalement à préserver des razzias abyssines leur nouvelle, vaste, et riche conquête du Soudan. Au besoin, vers la limite orientale du bassin du Nil, ils occuperont les points géographiques les plus intéressans, au débouché des vallées qui descendent des montagnes éthiopiennes, points géographiques qui coïncident parfaitement avec les points stratégiques pour la défense de la frontière. *Kassala* est depuis quelque temps déjà occupée, grâce aux Italiens, qui l'ont conquise au prix de leur sang, défendue au prix des plus grands dangers, et puis qui l'ont cédée, avec les fortifications toutes prêtes, avec les tribus soumises, avec le prestige qu'ils avaient gagné à repousser par trois fois les attaques des Derviches; et *Kassala* n'a pas médiocrement servi aux Anglais à résoudre, sans autres embarras, la question du Soudan.

Souk-Abou-Sin, dans le Ghedaref, province très fertile et bien peuplée, — autrefois station importante des Derviches pour leur défense contre l'Abyssinie et contre l'Érythrée, — se trouve sur la route du Tigré à Khartoum et domine la rive gauche de l'Atbara.

Deux autres points importans sont :

Tomat, non loin de *Souk-Abou-Sin*, sur la rive droite de

l'Atbara, près de son confluent avec le Takazzé (Setit) qui descend du centre de l'Abyssinie et en constitue une des vallées principales ;

Matamma-Kalabat, sur l'Atbara supérieur, nœud des communications de l'Abyssinie avec le Soudan sur la route du lac Tsana et sur la route de Gondar, la capitale historique et morale de l'Abyssinie.

Je crois que c'est là, en ce coin de pays, qu'est le point le plus faible de toute la frontière abyssine, parce que quelques voies s'y ouvrent le long des vallées à travers les montagnes qui y sont moins escarpées et moins difficiles, et parce qu'il doit être relativement aisé de concentrer des troupes à Matamma, de les y faire vivre, d'y créer une base d'opérations, et d'y manœuvrer avec une certaine liberté d'action. C'est à Matamma que le roi Jean attaqua les Derviches ; mais sa mort changea un commencement de victoire en défaite des Abyssins, sans toutefois que les Derviches osassent avancer.

Famaka, sur le Nil Bleu, a son confluent avec l'aurifère Tomat, au centre des territoires de Dar Rosaires et de Fazokl, où l'Abai (ou Nil Bleu) sort des montagnes : par conséquent Famaka ouvre les routes qui conduisent au Godjam.

Fadasi, en territoire géographiquement peu connu encore, aux sources du Yaouach, sur le chemin le plus direct qui mène de chez les Gallas, tributaires du Godjam et du Choa, à Fachoda et au territoire des Gazelles.

Tels sont les points géographiques qui dominent les débouchés des vallées abyssines dans les plaines ondulées du Soudan ; mais on peut dire que l'Abyssinie tout entière appartient au bassin du Nil, auquel elle apporte par ses rivières l'*humus* qui féconde la terre d'Égypte. En effet, la colonne vertébrale de l'Abyssinie est formée d'une chaîne de montagnes, qui va du Sud au Nord le long de sa frontière orientale. Cette chaîne s'abaisse rapidement à l'orient vers la mer Rouge et vers le golfe d'Aden, c'est-à-dire vers le pays des Danakils et des Somalis, tandis qu'à l'occident s'étendent de longs et enchevêtrés contreforts, formés par de hautes montagnes, dont quelques-unes (dans le Semen) sont plus élevées que les crêtes de cette colonne vertébrale elle-même. Du versant oriental de cette épine dorsale, ou colonne vertébrale, comme de tous ses contreforts, les eaux, avec un long et sinueux parcours, portent leurs tributs « au père Nil » et

elles constituent deux bassins secondaires, à savoir : l'un le bassin de l'Atbara, l'autre le bassin du Nil Bleu.

On voit donc en somme que, tandis que le versant abyssin du côté de la mer Rouge comprend une zone large horizontalement d'environ 50 kilomètres, le versant abyssin dans le bassin du Nil comprend, à vol d'oiseau, une zone large de plus de 500 kilomètres.

Et de la sorte, l'Abyssinie, comme un immense camp retranché composé de forteresses naturelles, domine le Soudan; mais il me paraît beaucoup moins difficile d'y pénétrer du Soudan que de tout autre point; il me paraît beaucoup moins difficile (quand on possède le Soudan et qu'on tient toutes les routes directes pour aller du Tigre dans l'Amhara et dans le Godjam) de se concilier des alliés dans le camp abyssin et de conduire une campagne comme celle qu'a conduite lord Napier contre le roi Théodoros, jusqu'à Magdala, en 1868.

Des motifs, ou tout au moins des prétextes plausibles pour intervenir en Abyssinie seraient, quand on le voudrait et en temps opportun, fournis par les Abyssins mêmes, tandis qu'à force de longueur de temps, il deviendra impossible à un État féodal, aussi anormal, aussi inquiet, aussi batailleur, qui se nourrit de la guerre, de subsister au milieu des colonies des peuples civilisés. La solution ne peut être éloignée, et pour cette solution nos diplomates auront d'autres questions à agiter. En présence d'un tel état de choses, il faut se tenir prêts à prévenir des conflits qui seraient dommageables à tous et des périls graves pour la paix générale, laquelle ne peut et ne doit être compromise que pour des questions qui touchent à l'intégrité et à l'honneur des nations civilisées sur l'échiquier européen.

Quant à moi, je souhaite ardemment, dans l'intérêt de tous, qu'en cette occasion, et dans toutes les autres, il règne entre la France et l'Italie cet esprit de bienveillance et de concorde, grâce auquel viennent d'être aplanie toute difficulté à Raheïta et conclu le traité de commerce entre les deux nations sœurs.

GÉNÉRAL O. BARATIÉRI.

LES PHARES

Pour prendre contact avec les phares, le tertre du Rosédo, dans l'île de Bréhat, est une assiette incomparable. Le cercle d'horizon qu'on embrasse de ce tertre n'est pas seulement un des plus vastes qui soient, c'en est aussi un des plus mouvementés. Même par temps calme, aux traînées de bile qui strient la mer, aux remous qui tremblent sur les hauts-fonds, à la rapidité des courans, et plus encore à ces déchirures violentes du littoral, à ces longues chaînes d'écueils qui crèvent de tous côtés la nappe marine et qui sont comme les défenses avancées de la terre vers le large, on sent une hostilité latente, l'antagonisme mystérieux de deux élémens.

Vainement on chercherait là ces grandes zones mitoyennes de sable ou de tangué qui forment ailleurs la transition, le moelleux tapis de rencontre entre la mer et la terre. Les deux élémens sont restés aux prises. La mer a fini par l'emporter; mais sa victoire est encore incomplète, et le conflit se prolonge sourdement. Tout le littoral, de Paimpol à l'embouchure du Guer, n'est qu'un chaos de roches gigantesques, jetées les unes sur les autres et qu'un miracle tient en équilibre, une architecture de cauchemar qui ressemblerait, suivant l'expression d'Hugo, à de la tempête pétrifiée. En quelques recoins seulement, que leur exposition défend contre les rudes surprises du « norouât, » aux tournans des fleuves côtiers, dans les failles profondes des étangs à mer, la nature s'humanise, le granit s'attendrit, la « douceur bretonne » reprend ses droits, et l'œil, soudainement reposé, nage sur une mince et grasse coulée de velours vert, s'accroche, entre deux échines de porphyre noir, à l'enchevêtrement d'une flore insoupçonnée de fuchsias, de chênes-lièges, de figuiers et de myrtes arborescens. Dans Bréhat même, rien n'égale la splendeur du rivage méridional, avec ses rochers rouges panachés de pins sylvestres, trempant dans

une mer dont la baie d'Antibes pourrait jalouser l'indigo. Mais la partie nord, balayée par les vents, est d'une sauvagerie absolue : il n'y vient que des pierres et des brousses rases couleur de rouille, où s'abattent à l'automne les vols criards des étourneaux. Les fortes marées d'équinoxe, désagrégeant l'argile, enlèvent d'un seul coup d'énormes pans de falaise. Il n'est même pas besoin de ces marées ; le duel se poursuit jusque par beau temps. La mer est là ; on la sent à de soudains tressaillemens du sol. Tandis que vous la croyiez inactive, elle poussait au pied de la falaise quelque sape profonde, achevait entre deux syzygies, de ses petites lames aiguës, l'affouillement d'une assise. La côte, avec son prolongement sous-marin, sur une aire de dix lieues, n'est ainsi qu'un grand champ de bataille toujours disputé et dont il émerge encore, à plus de trente milles au large, des débris de continens mal ensevelis :

*Etré Pempoul a Lokémo,
Ema gvrélé un Anko...*

« Entre Paimpol et Locquémau, dit un proverbe breton, là est le lit de la mort. »

Durs parages pour la navigation ! Le balisage et l'éclairage, avec une louable persévérance, depuis soixante ans travaillent à en atténuer les périls. Dix phares principaux ont été construits aux endroits les plus exposés. Quand le crépuscule descend sur la mer, ils s'allument tous en même temps. Au point extrême de l'horizon, dans le nord-ouest, les Roches-Douvres dardent un long éclat blanc. Moins puissant, le phare de Lost-Pic, sur les Metz de Goëlo, dans ses occultations d'une seconde simule un œil qui clignote. Porz-Don, à l'entrée de Paimpol, le Paon, au nord de Bréhat, Janus riverains, ont deux secteurs, selon l'alignement où on les prend du large, rouge à tribord, blanc à bâbord. La Corne est verte, du vert aigu des prunelles qui ont longtemps regardé la mer. Lès Sept-Iles, la Croix, la Horaine, se renvoient leurs feux amis, laiteux effluves que traverse, par momens, la violente fusée pourpre des Triagoz. Et voici le foyer suprême, l'étoile merveillesse entre toutes, le phare des Héaux, grand cierge de granit dressé à plus de quarante-huit mètres sur l'abîme, au point le plus exposé de la côte, et qui semble le chef de chœur, l'éblouissante Aleyone de cette pléiade marine.

Pour l'observateur placé sur le tertre du Rosédo, ces dix feux sont visibles à la fois : ils font autour de lui une couronne de lu-

mières, pareille à ces couronnes d'étoiles dont les peintres religieux nimbent le visage de Marie. La nuit dissimule les tours qui les portent. On ne voit du phare que son émeraude, le merveilleux rubis, ou la goutte de clarté blanche suspendue à son front; on ne se rendra compte que plus tard de l'énorme effort, du capital d'énergie et de patience qu'il a fallu mettre en œuvre pour cristalliser cette perle, cette émeraude ou ce rubis. Dans l'aube grandissante, les feux s'apâleront : la tour surgira, pointera comme une dague au dernier plan de l'horizon. Plus rapprochée, on distinguera ses soubassements, son armature, sa ligne. Telle de ces tours est de métal clair : un bulbe de verre se renfle à l'extrémité de sa tige ; telle autre, carrée, massive, aux créneaux gothiques, ne serait-elle pas ce château de la mer où l'on dit que Morgane accoude sa rêverie ? Et celle-ci, frêle monolithe qu'étaye un trépied à large évasement, n'a-t-elle point tenté quelque stylite des nouveaux âges ? Les phares sont habités en effet. C'est peu que l'effort humain ait planté sur l'abîme ces robustes chandeliers de granit ou de tôle : l'abîme a des retours imprévus, de soudaines et inquiétantes révoltes. Sur la flamme près de s'éteindre un esprit veille : plus qu'un esprit, une conscience. Conscience toujours présente, encore que voilée à tous les yeux, et de qui le phare, seul visible sur l'horizon, a fini par emprunter dans l'imagination populaire une sorte de vie supérieure et, comme dit Esquiros, un caractère presque sacré.

I

Si nous sommes redevables à l'antiquité de l'invention des phares, si Alexandrie posséda le premier phare connu, en attendant que l'empire romain, de promontoire en promontoire, illuminât de ses bûchers toute la Mer Intérieure; s'il n'est point sûr enfin que notre Cordouan soit l'ainé ni même le contemporain de la fameuse lanterne de Gênes, c'est vraiment la France qui, après les grandes guerres de la Révolution et de l'Empire, prit l'initiative des nouveaux arts de la lumière et de leur application au salut de la vie humaine. « Armée du rayon de Fresnel, elle se fit une ceinture de ces puissantes flammes qui entre-croisent leurs lueurs, les pénètrent l'une par l'autre. Les ténèbres disparurent de la face de nos mers (1). »

Il faut songer qu'en 1789 on comptait à peine dans toute

(1) Michelet. — *La mer.*

l'Europe une vingtaine de phares, et quelques-uns seulement pourvus de lampes à réflecteurs. Le nombre des feux français était déjà de 30 en 1817 (10 grands phares et 20 fanaux). Il était de 59 à la fin de la Restauration; de 169 (dont 37 de premier ordre) en 1858; de 690, y compris l'Algérie et la Tunisie, au 1^{er} janvier 1895. Dès 1819, Fresnel substituait aux anciens réflecteurs paraboliques ses lentilles grossissantes à échelons; Argand, Quinquet, Carcel, apportaient aux lampes d'ingénieux perfectionnemens. L'année 1863 voyait la première application, au phare de la Hève, des éblouissantes clartés de l'arc voltaïque. L'intensité lumineuse du nouvel appareil, qui atteignait primitivement 6 000 becs Carcel, passait, en 1881, au phare de Planier, à 127 000 becs. M. Allard inspecteur général des ponts et chaussées, obtenait peu après à Barfleur, à Ouessant et à Belle-Isle une intensité de 900 000 becs. Ce dernier chiffre semblait un maximum. On pensait s'y arrêter, quand M. Bourdelle, en imaginant de ramener à quatre les lentilles de réfraction, sextupla d'un coup, au phare de la Hève, le rendement de l'appareil focal.

L'éclairage, en bien des cas, n'est cependant qu'une partie de la science des phares. La physique ici doit porter sur la mécanique : il faut une base résistante à ces puissans foyers lumineux, suspendus quelquefois à 70 et 80 mètres de haut. Rien de plus aisé, quand le problème se pose sur le continent. Quand il se pose en pleine mer, dans le grand vent et la houle, sur des écueils de quelques pieds carrés, c'est une autre affaire. Fonder l'absolue solidité dans l'élément le plus instable, dans l'agitation perpétuelle, telle est la donnée à résoudre, et ce n'est point trop, pour y réussir, de toutes les ressources de la construction moderne. Elle y parvient, mais à quel prix! Ne sortons point de France. Laissons de côté les phares méditerranéens de pleine mer, bâtis pour la plupart sur des îles d'une certaine étendue (phares du Titan, de Porquerolles, du Grand-Ribaud, du Grand-Rouveau, etc.). Planier même, sur son écueil, reste accessible, de bonne composition. Le roc, ici, est presque à ras de mer; mais la Méditerranée n'y a pas les brusques mouvemens de bascule, les profondes poussées équinoxiales de l'Atlantique et de la Manche. Le plateau n'est jamais couvert; les chantiers y pouvaient être établis à demeure; la construction n'a subi aucun temps d'arrêt; nul besoin de surélever les logemens des gardiens et la chambre des machines: un mur suffit à les garantir des lames.

L'Atlantique et la Manche ignorent ces complaisances. Les pointes de roches avancées, où l'on a dû bâtir certains phares de grand atterrage, ne découvrent qu'au jusant. Impossible d'y ouvrir un chantier; les matériaux et le personnel sont apportés chaque jour du continent. Il faut attendre, pour prendre possession du roc, que les assises de la construction aient dépassé le niveau des hautes mers. Aux Grands Cardinaux, petite roche de l'archipel de Groug-Guès, la violence des lames et du ressac ne permettait point l'accostage par temps calme et jusant: on dut mouiller des bouées à une distance suffisante de la roche. Les embarcations s'amarraient sur ces bouées et, pour décharger les matériaux, empruntaient le croc d'une itague, dont le filin, après avoir passé sous une poulie de l'échafaudage provisoire, communiquait avec un treuil fixé sur la roche. Au raz de Sein, sur la Vieille, où les courans atteignent sept milles à l'heure dans les petites marées de mortes eaux et dix milles dans les grandes de vives eaux, l'accostage semblait encore plus malaisé. De pareils courans de masse, troublés par les formes accidentées des fonds, contribuent puissamment à l'agitation de la mer. Un premier projet pour l'érection d'un phare à cet endroit fut présenté en 1872. On n'osa y donner suite. Les études furent reprises en 1879. « Contrairement à ce qu'on croyait, dit le rapport du service des phares, on constata que la roche produisait un remous sensible dans les courans de marée, surtout pendant le flot; que, grâce à ce remous, la tenue d'une chaloupe de charge le long de la roche était possible, même dans les vives eaux, par mer belle. » De forts organeaux furent scellés dans le roc et quelques massifs de maçonnerie améliorèrent l'accostage nord-est. Les travaux commencèrent au printemps de 1882. Ouvriers et conducteurs venaient de Sein sur le baliseur, avec les matériaux et les canots d'accostage: la tour fut terminée en 1887 et le nouveau feu allumé le 15 septembre. Aux Triagoz, moins exposés, la difficulté était autre: une roche accore, la terre à vingt et un kilomètres de distance. Aux Héaux, le grain de la roche s'effritait. On avisa enfin deux aiguilles de porphyre noir résistant et l'on établit de l'une à l'autre une plate-forme en maçonnerie dépassant de quatre mètres le niveau des hautes mers. Un abri provisoire y fut installé pour les ouvriers; mais l'espace était trop restreint. Les hamacs se touchaient; le scorbut fit rage. Pour enrayer l'épidémie, on soumit les ouvriers à un régime spécial: la boisson et les

vivres furent rationnés, fournis par une cantine sévèrement tenue. Chaque matin, les hamaes étaient exposés à l'air; chaque semaine, les logemens étaient blanchis à la chaux; chaque semaine aussi, les hommes devaient prendre un bain. Mais, plus encore qu'avec la maladie, il fallait compter avec la mer. On ne pouvait travailler qu'aux dernières heures du jusant. Le flot était annoncé par une cloche. Précaution justifiée, tant sa surprise est brusque! Le flot, sur ce point, en six heures, fait monter la mer de quarante pieds. Bien souvent les retardataires faillirent être noyés. L'événement le plus grave se passa au commencement de la campagne de 1863: mâts de charge et treuils étaient en place et l'on se préparait à poser la première pierre, quand un coup de mer balaya tout, emporta quatre ouvriers, blessa les autres. Les marins, qui n'avaient jamais cru à la possibilité des travaux, hochaient la tête. La ténacité des ingénieurs fut plus forte: les travaux reprirent. L'érection de la partie sous-marine de la construction, en massif plein, put être achevée. On avait désormais une base stable, et, sur cette base, la svelte et fine colonne se dressa tout d'une pièce à quarante-huit mètres de haut. Cette unité extraordinaire pour le temps avait été obtenue au moyen de granits taillés et encastrés l'un dans l'autre; chaque pierre mord dans les pierres qui l'entourent: le phare n'est ainsi qu'un bloc unique. Et s'il arrive que, dans les grandes tempêtes, ce bloc oscille, tangué comme un navire à la lame, si les vases à huile présentent quelquefois, dans la lanterne, une variation de plus d'un pouce, d'où M. de Quatrefages concluait un peu légèrement que le sommet de la tour décrit alors un arc de près d'un mètre d'étendue, cette flexibilité n'a rien d'inquiétant et semblerait plutôt un gage de durée. La même oscillation se retrouve dans certains phares en tôle, dont les meilleurs types sont à la Nouvelle-Calédonie et aux Roches-Douvres, et qui ont à peu près la hauteur des Héaux. Ces phares reposent sur un massif plein de quatre mètres d'élévation et de onze mètres de diamètre. On pensait que leur construction serait moins onéreuse, moins pénible aussi, que celle des phares en granit. L'expérience a démontré le contraire. C'est ainsi qu'aux Roches-Douvres, le transport et le montage des pièces du phare ont coûté plus cher que le phare (262 000 francs contre 258 000). Même déception à la Guyane, où l'on essayait un autre type de phare en tôle, avec tube central et piliers extérieurs de petit diamètre reliés entre eux par des entretoises et des tirans en fer

forgé, type analogue à ceux de l'embouchure de l'Èbre et de Pater-Noster (Suède). Les difficultés de l'accostage expliquent cette surélévation de la main-d'œuvre. « Plus d'une fois, écrivait M. Vivian, conducteur des ponts et chaussées à Cayenne, il a fallu, pour établir un va-et-vient de débarquement, que des hommes robustes et courageux se missent résolument à la mer et portassent une amarre à la nage. Le risque d'être brisé sur les rochers n'était pas le moindre, car, comme à la barre du Sénégal, les squales abondent dans ces parages. Le ressac et les remous rendaient la navigation très pénible; plus d'un de nos hommes en sortit blessé, et tous y ont joué leur vie. »

Là, comme ailleurs, à force de patience, de foi tenace chez nos ingénieurs, de dévouement dans le personnel des ponts et chaussées, on triompha des obstacles. Mais où ce dévouement et cette foi furent vraiment mis à l'épreuve comme ils ne l'avaient jamais encore été, ce fut pour la construction du phare d'Armen. Armen, Madiou et Schomeur sont trois roches extrêmes de la chaussée de Sein. Les courans y portent à raison de neuf nœuds à l'heure et, par surcroît, ce sont des courans de dérive. Madiou et Schomeur découvrent à peine, même au bas de l'eau; d'Armen on voit confusément une sorte de tête camuse, de muflle aplati et blafard qui plonge et qui reparait entre les lames. Ce qui s'est perdu de navires sur Schomeur, sur Madiou et sur Armen est incalculable. Ces trois bandits de la mer, à la pointe avancée du vieux continent, s'entendaient, dans une association ténébreuse, pour les plus sombres assassinats. Comme le fameux écueil des Hanois et plus encore que lui, ils ont fait, pendant des siècles, « toutes les mauvaises actions que peut faire un rocher. » Le lit de la mer autour d'eux est un vaste cimetière; c'est le nom que lui donnent toujours les pêcheurs de Sein: *ar Veret*. L'idée de placer là un phare, de sceller un flambeau sur ce trio d'assassins, fut souvent agitée. On reculait devant la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité de l'entreprise. Les études furent commencées cependant; l'exécution décidée (1867), mais on n'osait croire à son succès. « Dès qu'il y avait chance d'accoster, raconte un des ingénieurs qui conduisaient les travaux, on voyait accourir des bateaux de pêche. Deux hommes de chacun d'eux descendaient sur la roche, munis de leur ceinture de sauvetage, se couchaient sur elle, s'y cramponnant d'une main, tenant de l'autre un fleuret ou un marteau et travaillant avec une activité fébrile, incessamment cou-

verts par la lame qui déferlait par-dessus leurs têtes. Si l'un d'eux était entraîné par la violence du courant, sa ceinture le soutenait et une embarcation allait le reprendre pour le ramener au travail. » A la fin de la campagne, on avait pu accoster sept fois, faire en tout huit heures de travail ; quinze trous étaient percés sur les points les plus élevés. L'année suivante, on accosta seize fois et on travailla dix-huit heures ; des crampons furent fixés au roc. Grand pas vers le succès ! « La construction proprement dite est de 1869, raconte l'ingénieur que nous venons de citer. Il fallait une prise des plus rapides, car on travaillait au milieu des lames arrachant parfois de la main de l'ouvrier la pierre qu'il se disposait à mettre en place. Un marin expérimenté, adossé contre un des pitons du rocher, était au guet, et l'on se hâtait de maçonner quand il annonçait une accalmie, de se cramponner quand il prédisait l'arrivée d'une grosse lame. Les ouvriers, l'ingénieur, le conducteur, qui encourageaient toujours les travailleurs par leur présence, étaient munis de ceintures fournies par la Société de sauvetage et d'espadrilles destinées à prévenir les glissements. » A la fin de cette troisième campagne, on avait exécuté 25 mètres cubes de maçonnerie, que l'on retrouva intacts l'année suivante. En 1870, on accoste huit fois, on passe sur la roche 18 heures 5 minutes ; en 1871, on accoste douze fois et l'on travaille 22 heures ; en 1872, 114^m,50 étaient en place et la dépense montait déjà à 435 336 francs. Le phare d'Armen put enfin être inauguré en 1881. Son feu porte à vingt milles, et c'est le dernier qu'on aperçoit en quittant l'Europe. Il a coûté au total 942 200 francs, soit 1 025 francs par mètre cube de maçonnerie et, si ce prix est inférieur encore à celui de certains phares anglais de grand atterrage (1), on peut noter qu'il est presque supérieur de moitié à celui du phare des Berges d'Olonne, le second de nos phares comme chiffre de revient et où le mètre cube de maçonnerie n'a pourtant coûté que 552 francs.

Où il y a roc, il y a prise. Mais le danger peut venir d'ailleurs, surtout dans les rades foraines, mamelonnées de bancs de sable et de tange, et à l'entrée de certains ports dont les chenaux se déplacent brusquement aux équinoxes. Cette instabilité n'est point pour aider aux constructions sur assises. Nous n'avons point en

1. Bell-Rock a coûté 1 300 000 francs ; le mètre cube 1 721 francs ; Cherry-Vore 1 895 000 francs ; le mètre cube 1 088 francs. Mais il faut tenir compte de la cherté des matériaux et de la différence des salaires ouvriers.

France de ces phares flottans, qui tiennent de la tour et de la bouée, et dont l'invention est due à un Anglais, M. Herbert, — et c'est peut-être que le système, séduisant en théorie, laisse fort à désirer dans la pratique. Le relèvement des chenaux et des bancs est assuré chez nous par des bateaux-feux. Ce sont de grands pontons en bois d'une forme donnée pour présenter la plus grande somme de résistance au vent et aux vagues, et qu'on affourche solidement aux points dangereux de la côte. Il y a généralement deux feux par ponton, l'un blanc, l'autre rouge ou à éclipse, fixés à chaque mât par de grosses boules treillissées qu'on abaisse ou qu'on hisse à commandement. La première application qui ait été faite chez nous de ces bateaux-feux remonte à l'année 1860. Les bancs de Calais, de By et de Mapon, à l'embouchure de la Gironde, furent les premiers éclairés par des pontons lumineux. Puis, ce fut le tour des bancs du Snouw et du Dick aux abords de Dunkerque (1863), du plateau des Minquiers (1864), et du plateau de Rochebonne (1865). En 1869, on installe, au large des bancs de Flandre, le feu flottant de Ruytingen et, en 1870, celui du Grand-Banc, à l'embouchure de la Gironde. Hormis le Ruytingen et le Snouw, tous ces feux étaient fixes blancs. Mais déjà, à la date du 22 mars 1892, il avait fallu renouveler les pontons du Dyck et du Ruytingen et songer à la réfection des autres bateaux-feux, dont le délabrement inquiétait la commission des phares. Cette commission jugea que les pontons des Minquiers et de Rochebonne, « qui signalaient simplement un danger dans l'intérêt presque exclusif de la pêche, » et ceux de la Gironde, « dont les indications se bornaient à définir des alignemens faciles à indiquer par d'autres moyens moins dispendieux, » pouvaient être supprimés et remplacés par un certain nombre de bouées lumineuses « convenablement disposées et caractérisées. » (1) La construction d'un bateau-feu coûte en effet de 100 à 150 000 francs ; l'entretien de l'équipage passe quelquefois 20 000 francs. Restaient les pontons du Dyck et du Ruytingen, que la commission proposait de conserver « comme feux destinés à l'atterrage, en les munissant d'appareils à éclat d'une puissance de 1 200 becs Carcel, trente fois plus grande que celle des anciens feux, laquelle était moyennement de 40 becs. » Le Dyck et le Ruytingen reçurent les perfectionnemens indiqués. Le Ruytingen fut pourvu par

(1) Rapport de la commission spéciale instituée par décision ministérielle.

surcroît d'une sirène de brume actionnée à l'air comprimé; les frais de réfection et d'installation de ce ponton, le mieux outillé de la côte, montèrent à 300 000 francs. Pleine satisfaction était donnée sur ce point aux vœux de la commission. Mais le service des phares ne crut pas devoir adopter immédiatement le second vœu des enquêteurs, tendant au déclassement des bateaux-feux du Grand-Banc, de Calais, de By, de Mapon et de Rochebonne. Seul le ponton des Minquiers fut supprimé et remplacé par un cordon de bouées lumineuses. Les autres bateaux-feux, suivant l'*État d'éclairage des côtes de France et d'Algérie* dressé au 1^{er} janvier 1895, étaient maintenus dans leur ancienne condition.

II

Le phare est allumé. De lourdes nuées traînent dans le vent qui monte. Que sera la nuit? Le baromètre baisse; la mer stagne, comme figée: mauvais signe! Sous ce marbre noir, veiné par places de blancheurs équivoques, on sent une colère qui couve. Et cependant, à la barre, le pilote ne fut jamais plus calme, plus confiant: cette longue clarté sinueuse, ce ruban de lumière que le phare déroule jusqu'à lui, c'est la magique, la mouvante passerelle qui mène de l'abîme au port, du danger au salut, qui court chercher le navire aux confins de l'horizon visible, s'attache à lui, ne le quitte que rendu et en sûreté, ou après l'avoir remis sur une autre voie toute pareille, toute d'or comme elle, au carrefour que fait sa flamme avec la flamme d'un autre phare...

« Qui voit le phare, — fini son quart, » dit un proverbe marin, c'est-à-dire fini son danger, finis ses angoisses et ses doutes. Ce mot même de phare dégage je ne sais quel prestige. Il est éclatant et bref. La poésie lui a fait un sort: elle le prend pour signifier tout ce qui luit, tout ce qui guide, tout ce qui sauve. Michelet salvait dans les phares les bons génies des marins. Il n'était pas loin, comme Esquiros, de leur reconnaître une personnalité morale, une conscience. A ses heures de lyrisme, il les interpellait: « Ah! Cordouan, Cordouan, ne sauras-tu donc, blanc fantôme, nous amener que des orages! » Le pêcheur côtier, le marin du commerce, ont un peu de cette attitude devant les phares: ils ne se résignent pas à les traiter comme des choses; ils leur prêtent des sentimens, une âme, presque un caractère distinctif, parlent d'eux comme de gens qu'on coudoie, qui sont

de vos relations. A Marseille, comme je demandais à un marin le nom d'un feu éloigné, tout à l'entrée de la passe : « C'est Planier, monsieur, me dit-il; Planier, un b... comme il n'y en a pas beaucoup! » Dans la grande navigation, quand, après de longs jours de mer, l'homme de vigie dans la hune signale le premier feu d'atterrissage, tout le navire est en émoi : la cloche sonne au bossoir; on hisse le drapeau; les hommes se précipitent à l'avant, s'embrassent, pleurent, pétrissent fiévreusement leurs bérêts. Cela n'a été souvent qu'un éclair dans la nuit, mais cet éclair, c'est le premier salut de la terre natale, la première étincelle du foyer domestique retrouvé, deviné sous le morne écran nocturne. On crie : « Vive Armen! Vive Cordouan! Vive Planier! » de la même façon qu'on acclamerait une personne aimée. C'est un fait bien connu, il est vrai, que la disposition singulière des hommes qui vivent dans la familiarité de la mer à personnifier les forces naturelles. Combien plus, quand ces forces ont un langage, quand elles disent en mots lumineux comme ici : « Prends par tribord; évite mon secteur rouge qui donne le danger; cherche l'alignement de cet autre feu que tu vas voir derrière moi; va de l'avant, le port est proche. » Qui entend ce langage est bien près de lui donner la réplique, de remercier à mots polis le charitable avertisseur. Bien peu y manquent. Le pêcheur côtier surtout, qui, plus encore que le marin du commerce, vit dans l'intimité des phares, passe la moitié des nuits sous leurs clartés tutélaires, s'est fait avec eux un langage approprié, d'une richesse et d'une variété surprenantes. De la lueur du phare, il ne tire pas seulement des indications pour la route à suivre, pour les périls à éviter. Il lui demande des renseignemens sur la météorologie du lendemain : feu blanc qui tourne au rougeâtre, signe de pluie; feu qui se double, signe de froid sec; feu bas sur l'eau, signe de mauvais temps. Le degré de visibilité et d'intensité des feux fournit à une nomenclature plus riche encore. Et ces indications, ces renseignemens ne trompent jamais : le phare est infaillible. Cela ne laisse pas d'accroître sa réputation. Être de clarté, il n'émane de lui que clarté. Alors que chaque rocher de la côte a sa légende, ses larves, ses monstres, sa fantasmagorie d'apocalypse, quand la mer, les vents, les courans, la nuit, s'incarnent et se multiplient en on ne sait quel grouillement d'épouvante, lui, échappe au maléfice; sa pure splendeur fait reculer la superstition.

Les folkloristes, qui ont porté leurs recherches de ce côté, re-

connaissent n'avoir rien trouvé qui vaille. « Les phares, dit l'un d'eux, M. Paul Sébillot, sont très pauvres au point de vue des traditions merveilleuses ou des superstitions. » Les quelques faits recueillis tendraient même à montrer que cette pauvreté est plus absolue qu'on ne dit. M. Le Carguet a raconté que, lors de la construction du phare de Tévenec, les habitans faisaient intervenir sur la roche les morts en état de conjuration. « Le jour, pendant la construction, au-dessus des travailleurs tournoyaient les oiseaux de mer, surpris d'y voir des êtres vivans, eux-mêmes qui ne pouvaient s'y poser, à cause des morts ! Par leurs cris : *« kers-kuit, va-t'en, »* ils semblaient prévenir les travailleurs des dangers qui les menaçaient. La nuit, c'étaient des bruits de gens qui se querellaient, se battaient ; on aurait dit tout bouleversé ; le couvercle de la citerne, surtout, déjeté de côté et d'autre. Des vieillards parcouraient la roche et le bâtiment. Des croix se dressaient et s'abattaient ; des gens s'y suspendaient. Au jour, tout était en ordre. Pour faire cesser le bruit et les apparitions, on fut obligé d'ériger, sur le roc, une croix en pierre (1). » Mais qu'on remarque que ces apparitions et ces bruits sont antérieurs à l'allumage du phare et se produisent seulement pendant sa construction. Et ne sait-on point enfin que les habitans de la côte et des îles, pillards effrénés, se satisfaisaient mal de voir le raz de Sein éclairé et, du même coup, leurs courses nocturnes, leurs aubaines compromises ? Mais voici mieux. Sur cette race de forbans, sur ces « démons de la mer, » comme on les appelait il y a cinquante ans encore, et qui tiraient gloire du sobriquet, le phare a exercé un muet apostolat de douceur et de charité : s'il n'a pas complètement changé, comme l'avance M. Le Carguet, les hommes de mer du cap Sizun et de l'île de Sein, il les a singulièrement améliorés, humanisés, rendus plus respectueux du naufragé, sinon du naufrage lui-même. Cette influence moralisatrice du phare n'a pas été remarquée seulement à la pointe extrême du Finistère : on l'a observée en bien d'autres endroits, et spécialement sur les côtes de Saintonge, où, avant l'allumage des phares, les riverains, dans les nuits noires, « attachaient volontiers au cou d'un baudet, dont les pieds étaient légèrement enfermés à l'aide d'une corde, une grande lanterne allumée, » qui imitait par ses oscillations le tangage d'un navire (2).

1. *Tableau du Raz de Sein.*

2. Nogués : *Mœurs d'autrefois en Saintonge.*

Les faits, ici, parlent d'eux-mêmes et il semble bien que la psychologie du phare s'en éclaire intimement. M. Sébillot n'en estime pas moins que l'absence de traditions sur les phares est simplement due « à ce que la plupart d'entre eux ont été bâtis à des époques récentes. » Pure hypothèse. Sur aucun des anciens phares de l'antiquité et des temps modernes, on ne connaît de légende (1), tandis qu'on en connaît un grand nombre sur certains signaux qui servaient et qui servent encore à la navigation de jour. Par exemple, c'était une coutume jadis chez les vieux pêcheurs, quand on érigeait une balise, de s'ouvrir le bras et d'arroser de sang le trou où elle allait être plantée : double offrande propitiatoire au rocher et à l'abîme. La plupart des « amers » portent un sobriquet, indice presque assuré d'une tradition. Tel l'amer dont parle M^{lle} Amélie Bosquet et que les marins n'appellent point autrement encore que le *Bonhomme de Fatouville* : « Un vieux pilote, qui seul savait le cours de la Seine, demanda à Dieu un successeur : le bâton desséché sur lequel il s'appuyait devint un vert pommier affectant la forme d'un vieillard ; l'une des branches semble un bras allongé. Les habitans de Fatouville se cotisent pour l'entretien de cet arbre qui sert toujours d'amer. » Les cloches placées au moyen âge sur certains écueils étaient fées. Il y avait, à Tintaguel, une cloche maudite qui tournait autour des navires pour les égarer. Suivant une autre tradition, rapportée par Violeau, les cloches de Saint-Gildas tintaient d'elles-mêmes lorsqu'un navire était en danger de se perdre. Et si, quand les cloches, les amers et les balises fournissaient avec cette abondance au folklore maritime, la contribution des phares demeurait à peu près nulle, n'est-ce point tout uniment que la légende est fille du mystère et que le phare a pour mission spéciale et formelle de dissiper le mystère ? Qui dit clarté dit évidence. La seule légende qui pouvait naître sur le phare est celle qui a cours chez tous les marins, qui l'enlève à son impassibilité d'instrument pour le hausser à la dignité de personne morale, qui, dans la rude colonne de granit ou de fonte, loge une âme. Et est-ce proprement là une légende ?

(1) D'après Ibn-Khordadbeh, le phare d'Alexandrie s'élevait sur quatre écrevisses immergées. Mais il est bien certain que, par écrevisses, l'auteur entendait une forme spéciale de fondation sur pilotis.

III

Les phares, sur leur colonne de granit ou de fonte, ont bien une âme, et c'est celle des gardiens qui veillent sur eux, qui les entretiennent et assurent la régularité de leurs mouvemens. Cette surveillance et cet entretien ne s'exercent pas de la même façon dans tous les phares. Il est constant que les entrées des ports et les embouchures des fleuves ouverts à la navigation maritime ont été regardées pendant longtemps comme les seules parties des côtes qu'il fût nécessaire d'éclairer : d'où le petit nombre des phares, qui étaient presque tous placés à terre. L'éclairage, par surcroît, en était rudimentaire : les lampes mal entretenues ; le personnel recruté vaille que vaille (on enrôlait généralement de vieux retraités de la marine, des invalides, quelquefois des femmes). Livrés à eux-mêmes, sans aucun contrôle que celui des inspecteurs de passage, les gardiens n'apportaient point à leur tâche toute la régularité désirable. En 1816 particulièrement, il y eut plusieurs plaintes déposées par des capitaines du commerce « contre la négligence des gardiens allumeurs des feux du cap Fréhel. » En 1829, le capitaine Lastelle, débarquant à Saint-Malo, se plaignit d'avoir trouvé, dans la nuit du 23 au 24 octobre, le mouvement des phares suspendu (1). Les faits de cette sorte étaient assez fréquens. L'organisation actuelle n'en permettrait pas le retour. Sévèrement recruté, le personnel des phares est soumis à une surveillance de tous les instans : si quelques fanaux de médiocre importance ont encore des femmes pour gardiennes, le personnel est exclusivement masculin dans les phares proprement dits. Les gardiens doivent être valides ; ils subissent à cet effet un examen médical qui porte sur la vue et l'état général de la constitution ; la limite d'âge pour l'entrée en fonction, fixée d'abord à quarante ans, a été abaissée à trente-cinq ; une certaine instruction est requise ; le postulant n'est nommé enfin qu'après un stage qui permet d'apprécier son intelligence et sa moralité.

Ce stage n'est pas moins nécessaire, surtout dans les phares électriques, d'un outillage si compliqué, pour le mettre au courant du service : à Planier, à la Hève, au phare d'Eckmühl, etc.,

1 Cf. Habasque : *Les Côtes-du-Nord*.

le postulant est confié au gardien-chef, qui, dix nuits de rang, « fait le quart » avec lui dans la lanterne et l'initie au maniement des lampes. Les nuits qui suivent, le chef reste couché dans la chambre de l'appareil, ne dormant que d'un œil et prêt à répondre au premier appel du stagiaire. Quand il juge enfin que celui-ci est à même de diriger la lampe, il le laisse seul pendant quelque temps et ne fait plus que ses rondes habituelles (deux en été, trois en hiver). Le postulant est alors initié au travail des machines. Comme précédemment, le gardien-chef passe avec lui dix nuits de rang dans la chambre de chauffe. On y fait le quart, en effet, comme dans la lanterne. Mais ce n'est là qu'un régime d'exception, appliqué seulement dans les phares de premier ordre. Le quart est ordinairement supprimé dans les fanaux et les phares placés à l'entrée des ports. Le gardien n'y est tenu qu'à deux rondes par nuit pendant l'été. Beaucoup des phares de cette sorte sont de simples colonnes isolées; le gardien n'y habite point et se loge en ville comme il l'entend; sa vie ne diffère point de celle des petits fonctionnaires de la marine : elle est aisée et peu intéressante. Dans les phares de terre qui sont placés sur des caps écartés, loin de tout village, comme à Barfleur, au raz de Sein, etc., l'administration a dû se préoccuper de l'habitation des gardiens. Dans ces phares, la tour forme généralement la partie centrale des constructions : elle est enclavée dans un corps de logis contenant les magasins et les logemens (Ploumanach, Le Paon, etc.). Quelquefois (phare des Baleines, de Créac'h, etc.) la tour communique avec les autres bâtimens par une galerie couverte. A Ally et à Barfleur, les logemens sont placés dans des ailes construites sur les côtés d'une cour dont le phare occupe le centre. A Hourtin et à Contis, les logemens sont établis en arrière des tours. Parfois encore (La Hève), deux phares sont accouplés pour donner un alignement ou un signal : les logemens et magasins forment un corps de logis à l'écart.

Pour tous ces phares, tant pour ceux de terre ferme que pour ceux qui sont placés dans des îles d'une certaine étendue, l'administration autorise les familles des gardiens à loger dans l'établissement. Au début, les logemens ne faisaient qu'un corps. Des mésintelligences éclatèrent. « L'administration, dit M. Léonce Reynaud, prit le parti de n'admettre que ses agens dans l'intérieur des phares, laissant à ceux qui étaient mariés le soin de loger leur famille ainsi qu'ils le jugeraient à propos. » C'était aller tout de

suite aux extrêmes, et l'inconvénient d'un pareil régime, appliqué en terre ferme, ne tarda pas à se faire sentir. Finalement, on adopta un moyen terme qui consistait à disposer les logemens « de manière qu'ils fussent indépendans les uns des autres et complètement en dehors de la partie de l'édifice qui est consacrée au service public. »

J'ai pu voir, à Planier même, et dans des conditions que l'éloignement de tout centre habité et la faible surface de l'îlot rendaient plus frappantes, les excellens effets de ce régime mi-toyen. Les gardiens de Planier sont au nombre de six, dont un à terre. Les familles des gardiens habitent avec eux. Chaque ménage dispose de deux pièces avec entrée spéciale, d'un grenier et d'une petite cour. Une grande cour banale règne devant les bâtimens, protégée par un mur circulaire et flanquée, à droite, par le phare neuf, colonne isolée de cinquante-neuf mètres de haut, à gauche, par le vieux phare, petite tour ronde et blanche, à créneaux et à fenêtres ogivales, par les installations du pluviomètre, du thermomètre et des instrumens servant à mesurer la densité de la mer. Cette cour, sablée de gravier, fait office de forum, en même temps que de communal et de préau. Les gardiens l'ont meublée de petits poulaillers en planches, de clapiers et de pigeonniers. Mais tous leurs efforts pour y introduire un peu de verdure sont restés inutiles. On avait rassemblé un peu de terre contre le pignon d'un des logemens et, dans cette terre, gardée par un muret de ciment, planté un tamaris dont la pâle verdure égayait la froide blancheur du rocher : le tamaris n'a pu résister au vent. Grande tristesse pour les exilés ! Il n'y a pas une plante, pas une herbe, sur Planier. Dans le jour, l'astiquage et le briquage terminés, les hommes s'occupent à la pêche : l'encornet, qu'on prend au moyen d'épingles à émérillon repliées autour d'un chiffon rouge, donne surtout en été. On fait aussi la pêche avec des nasses amorcées de têtes de « bogos » et de sardines. Cependant les femmes cousent, tricotent ; les enfans jouent. L'été encore, les chalutiers de Marseille se réunissent autour de Planier : à la nuit tombante, cyssaungues et tartanes rallient l'un des petits ports naturels de l'écueil ; chalutiers et gardiens fraternisent. Mais la grande distraction des exilés, c'est la visite du *côtier*, petit vapeur faisant la relève des phares tous les dix jours et qui les ravitaille de légumes, de pain frais et d'eau douce. A peine le vapeur signalé, toute la population féminine

se porte sur la jetée. Je me souviens en particulier d'une jolie fille de Marignane, aux yeux extraordinairement verts, du vert aigu des mers bretonnes, blonde, éveillée, qui n'avait pas seize ans et venait d'épouser un gardien. Dans la bande jacassante des enfans et des femmes, elle était la plus vive, faisait les questions et les réponses en même temps : « C'est la première fois que vous venez en Planier? Moi, je ne me languis pas trop d'être ici. » Pourtant le séjour n'est pas des plus gais. Les vents du nord sont terribles : « Impossible de mettre le nez à la fenêtre; il faut tout clore, allumer les lampes en plein jour. » Une autre femme, une mère, se plaint que les enfans ne reçoivent pas d'instruction. « Le gardien-chef s'arrange bien de son petit. Mais les autres?... Il faudrait peut-être donner un supplément au chef pour qu'il fasse l'école à nos gamins... Ou bien nous envoyer tous les jeudis un instituteur de Marseille. » Puis, les logemens sont bien étroits. Dans certains ménages, chargés d'enfans, « on est tous empilés dans une même pièce. » Sous ces réserves, la vie est supportable « en Planier. » Le système du « chacun chez soi » prévient les mésintelligences qui naîtraient inmanquablement d'une cohabitation absolue. De fait, tous ces gens s'entendent parfaitement; les familles sont très unies, l'inspecteur de service n'est presque jamais forcé d'intervenir. Enfin l'on descend à terre de temps à autre : la « relève » des gardiens se fait régulièrement tous les cinquante jours. Dans l'intervalle, aux beaux mois, on reçoit la visite des eyssaugues, du *côtier* et des touristes. Le voisinage de Marseille met une animation continuelle sur la mer. La ville elle-même, sur l'horizon, dans un poudroisement lumineux, chante et miroite : on la dirait toute proche par temps clair. Et d'elle à Planier vingt îles s'allongent, font une chaîne d'or sur l'eau bleue. Ce n'est point là le farouche isolement des phares atlantiques. Et le semblant de nostalgie qu'on devine parfois aux yeux des exilés vient seulement de ce que la gaieté bruyante, l'exubérance de la race sont trop comprimées, ne trouvent point à s'épancher sur l'étroit espace qui leur est mesuré.

Et cependant les gardiens de Planier sont des privilégiés. Nulle part ailleurs, sur les écueils que la vieille langue marine appelle des Isolés, les gardiens n'ont leur famille avec eux. C'est la mer toute nue qui s'étend autour du phare; les navires passent au large, silhouettes vagues, points troubles sur la grise immensité. Un cercle d'argent pâle ferme l'horizon, et cette mince char-

nière lumineuse finit elle-même par s'effacer ; vienne le crépuscule ou la brume, le ciel et la mer soudent leurs deux hémisphères ; on ne les distingue plus l'un de l'autre ; l'œil tâtonne dans des limbes blafards, un champ d'ombre d'une infinie tristesse. Ou bien le vent fraîchit : de la grande cuve équatoriale une houle monte, approche, remplit la moitié du ciel. Gonflée de toute l'amplitude des quinze cents lieues qu'elle vient de traverser sans arrêt ni heurt, elle balayerait le phare d'un seul coup, si la convexité des assises ne changeait son choc en glissement. Il a fallu que les besoins de la navigation devinssent bien impérieux, pour qu'on tentât de faire servir les Isolés à l'éclairage des côtes. Mais l'expérience a montré que c'était la position du littoral, et non pas seulement les entrées des ports et les embouchures des fleuves, qu'il importait de signaler aux navigateurs. Or, le littoral présente une série de caps, d'îlots et de banes diversement accentués « qui peuvent être considérés comme les sommets d'un polygone circonscrit à tous les écueils, et l'on a placé un feu sur chacun, de manière à annoncer la terre aussi loin que le permet la puissance des appareils. » Les feux de cette sorte sont dits de grand atterrage, et beaucoup d'entre eux sont construits sur des Isolés de haute mer. Des feux de moindre importance signalent, à l'entrée des baies, les Isolés plus rapprochés du continent et compris, par leur situation, dans la zone des feux de grand atterrage. Ces Isolés, qui sont en très grand nombre dans la Manche et l'Océan, reçoivent généralement trois gardiens permanens pour les phares de premier ordre, deux pour les autres, un seul quelquefois pour les feux d'alignement ou qu'un étroit chenal sépare de la terre ferme. La durée du séjour dans les Isolés varie d'après les réglemens administratifs : au phare de la Croix, par exemple, où il n'y a qu'un seul gardien, la relève est faite tous les quinze jours ; aux Triagoz, où il y a deux gardiens, tous les trente jours ; aux Roches-Douvres, où il y a trois gardiens, tous les quarante-cinq jours ; à Planier, où il y a six gardiens, tous les cinquante jours. La durée du congé à terre est elle-même en proportion de la longueur du séjour dans le phare.

C'est au baliseur des ponts et chaussées qu'est confiée, dans la plupart des départemens, la relève des Isolés de haute mer. Ce navire transporte, à l'aller, le gardien dont le congé a pris fin et qui va remplacer celui dont c'est le tour de descendre à terre. L'homme fait visiter d'abord sa « cantine, » grand panier en bois

de forme réglementaire, grossièrement colorié, avec le nom du propriétaire sculpté au couteau sur le couvercle, et renfermant les mille petits objets que nécessite un déplacement prolongé : fil, aiguilles, bas de laine, chaussettes, vieux journaux, etc., pêle-mêle avec du pain frais, du biscuit, du lard, des choux, des carottes, de l'huile, du café et quelques litres de vin ou de bière (les pommes de terre sont à part dans un sac). Cette vérification, soigneusement faite par le conducteur des ponts et chaussées, a pour but de s'assurer que le gardien a bien pris la quantité de provisions indiquée par le règlement et qu'il ne dissimule dans sa cantine aucun alcool. L'État, en effet, accorde une indemnité de vivres aux gardiens des Isolés : mais il leur laisse toute liberté de s'approvisionner à leur guise et, si médiocre que soit cette indemnité (450 francs environ pour les phares où la durée du séjour est la plus longue ; 250 francs pour les phares où elle n'est que de trente jours), ces braves gens trouvent encore le biais pour économiser sur leurs frais de nourriture. Quant à l'interdiction de l'alcool, elle s'entend de soi : l'assiduité, la vigilance qu'on réclame des gardiens, les graves responsabilités qu'ils encourent, exigent qu'on leur ôte toute occasion, tout prétexte d'un manquement. Divers accidens sont venus montrer la nécessité de cette interdiction, qui est de date récente : il y a cinq ans, au Grand-Léjon, un des gardiens, qui était ivre et rôdait dans la galerie extérieure, prit le cartahut pour la main courante de l'escalier et tomba dans le vide. Ce fut miracle s'il ne se cassa qu'une jambe. En général, du reste, le gardien de phare est sobre. « Nos hommes ne font même pas la noce à terre, me disait un conducteur des ponts et chaussées. Dans le service, ils boivent de la piquette, un peu de café. » La cuisine est commune, mais chacun a sa chambre. C'est le plus souvent un réduit de quelques mètres, tout pareil à une cabine de navire et où l'on a pu loger exactement un lit de fer, une commode et une chaise. Mais le lit est avenant sous son rideau de cretonne à fleurs ; le parquet ciré ; les murs, qu'une cloison isolante en briques préserve de l'humidité, peints à l'huile ou glacés d'enduits hydrofuges. Dans les phares plus anciens, et quand la place n'était pas trop mesurée, que la colonne pouvait s'encastrier dans un corps de bâtiment, ces chambres de gardiens offrent quelquefois un luxe véritable. Témoin le phare des Triagoz, où apparaît un souci d'art et de confort très évident ; la tour carrée et crénelée, de style gothique,

est bâtie de granit rouge que rehaussent sur les côtés des pierres piquées de granit blanc ; une étoile centrale de marbre orange rayonne dans le vestibule sur un carrelage de marbre noir ; l'escalier, tendu de tapis, mène à deux étages de chambres, fort vastes et fort hautes, lambrissées, parquetées et cirées, avec un revêtement intérieur de châtaignier verni, des armoires sculptées et des cheminées, dont l'une en marbre blanc surmontée d'une glace à biseaux.

Mais c'est à Cordouan surtout que ce souci d'art, peut-être excessif, s'est déployé dans toute sa pompe. Il est vrai que la partie inférieure du phare date de la fin du xvi^e siècle. Cette partie rappelle dans son ornementation et sa forme les églises en rotonde de la Renaissance française : le portail éclate de surcharges ; le premier étage est occupé par une chapelle la plus élégante du monde, de style corinthien, avec deux rangs de fenêtres et une voûte en plein cintre ; au-dessus de la porte, on a logé le buste de Louis de Foix, le célèbre architecte auquel Philippe II confia plus tard la construction de l'Escorial et à qui sont dus les plans du phare de Cordouan. Seule, la partie supérieure du phare est d'exécution récente. L'ancienne tour, en forme de pavillon circulaire, voûté et décoré de pilastres composites et couronné sur son entablement par la balustrade à jour d'une galerie extérieure menant dans la lanterne, a été remplacée par une grande colonne nue dont la sécheresse contraste avec la richesse des soubassements, mais qui porte l'appareil focal d'un élan à soixante-trois mètres au-dessus du sol.

Tel quel, cet Abraham des phares français, comme on l'a surnommé, reste encore un beau monument et qui regagne en hardiesse ce qu'il a perdu en ornementation. On y peut saisir mieux qu'ailleurs, et par cette juxtaposition des deux styles, le principe qui domine actuellement dans la construction des phares et qui est celui de la solidité, de la stabilité, d'une forme rationnelle et d'une distribution judicieuse. Ce principe, que M. Léonce Reynaud a fini par faire prévaloir, n'a pas été admis du premier coup. On reconnaît aujourd'hui, avec l'éminent ingénieur, que les phares « ne sont pas des œuvres de luxe, mais des édifices d'utilité publique, et qu'il convient d'autant mieux de leur conserver ce caractère, avec toute la simplicité qu'il comporte, que la plupart d'entre eux sont établis loin de tout centre de population. » L'ordonnance générale de la construction s'est ressentie la première

des conséquences du principe adopté ; ses effets n'ont pas été moins sensibles sur la disposition intérieure et l'aménagement des locaux ; si l'on a conservé dans quelques phares d'ancien style les chambres, voire les salons particuliers destinés aux ingénieurs et aux inspecteurs, ce déploiement de canapés, de meubles d'acajou, de lambris, de cadres à l'anglaise, pour des visites qui durent une heure en moyenne, a semblé lui-même un peu excessif ; on le supprime généralement dans les nouveaux phares.

IV

Sitôt débarqué du baliseur, le gardien commence son service. Il prend possession de sa petite chambre, dépose ses provisions dans son garde-manger spécial, balaye, frotte, astique, savonne, etc. Ce nettoyage va de bas en haut, du rez-de-chaussée à la lanterne, en passant par la chambre des appareils. Il faut épousseter les bidons, les verres, les glaces, les cornets, les lampes de rechange ; il faut renouveler l'huile, imbiber les mèches, dégager l'obturateur...

Toutes ces opérations préliminaires ont pour conclusion l'allumage. Pendant le jour, des stores blancs à bandes rouges sont abaissés sur les glaces ; on les relève au crépuscule : c'est le démasquage. L'homme fait jouer un ressort qui met en mouvement l'appareil optique circulaire. Il pénètre ensuite dans la cage de la lanterne, qu'il allume d'abord à petite flamme et dont il hausse graduellement les mèches à mesure que la nuit tombe. Quand elles dépassent la couronne du bec, la flamme a pris tout son éclat ; la pleine nuit est venue, mais la tâche du gardien n'est point terminée. Le quart est de règle dans tous les Isolés. Ce quart dure de la chute du jour à minuit, et le quart suivant de minuit au lever du jour. L'homme qui le fait n'est pas tenu de rester debout comme à bord. Dans le fauteuil que lui concède l'administration il peut s'asseoir, coudre, rêver, mais sous condition de surveiller attentivement le feu, et non seulement le sien, mais encore celui des autres phares visibles sur l'horizon. Il doit noter le temps qu'il fait, les navires qui passent, le degré de transparence de l'air, les incidens de toutes sortes qui viennent rompre la monotonie de sa faction. Réglementairement, et à cause de l'éclat du foyer, il porte des lunettes noires. Quand la fin de son quart approche, il appuie sur un timbre dont la sonnerie court réveil-

ler au-dessous de lui le gardien chargé de le remplacer. Il descend alors dans sa chambre et se couche pour le reste de la nuit. Le lendemain (à six heures, l'été, à sept, l'hiver) il est debout, pour le nettoyage, le briquage, etc.

Mais ces opérations ne prennent qu'une partie de la matinée. Le voilà libre pour le reste du jour. Que va-t-il faire? Sur ces écueils de haute mer, sur les plus larges même et en été, il ne lui est pas toujours loisible de sortir du phare. Deux obstacles : le vent de nord, la houle de fond. Tous deux sont traîtres. Des calmes trompeurs précèdent leurs pires attaques : qu'une fenêtre bâille dans un de ces répits, c'est toute la mer par l'un, tout le poumon de la tempête par l'autre, qui s'engouffrent dans le phare. Il faut, en plein midi, fermer les volets, barricader les portes, allumer les lampes, vivre comme dans la nuit, avec, autour de soi, le formidable ronclement d'orgue, le *Dies iræ* perpétuel de la rafale d'en haut contre les vitres. La clausturation est absolue et dure quelquefois quinze jours, trois semaines, des mois entiers, l'hiver. Où et comment se mouvoir alors, dans ces minces colonnes qui, à mer basse seulement, découvrent un bout de roc inaccessible et, le reste du temps, plongent droit dans l'écume? Et pourtant le besoin de mouvement est impérieux. Dure nécessité! Pour lui donner satisfaction, il n'y a pas d'autre moyen que l'ascension et la descente, la descente et l'ascension dans l'escalier qui grimpe à la lanterne : les chambres, en effet, sont trop étroites; on n'y peut faire plus de trois pas en longueur. Cette façon de régime cellulaire finit par retentir sur le moral des gardiens. Un fil invisible, à bord du navire qui passe, rattache le marin à la terre, au monde habité. Le navire marche; il vient de quelque part et il va quelque part. Aller, venir, c'est de la vie encore. Ici, l'immobilité est complète. On a l'impression d'un isolement éternel et comme d'un arrêt du temps sur un point déterminé du vide.

Dans un récit anglais bien connu, l'auteur fait parler un gardien nouvellement débarqué au phare d'Eddystone, où il avait pour compagnon un vieil Écossais rigide, habitué des phares, qui, lui, contre sa détresse intérieure, recourait à la ressource ordinaire des protestans, la Bible. « Quelquefois je fondais en larmes, dit le héros du récit, et je me désolais comme un enfant pendant une heure entière; mais les larmes ne m'apportaient aucun soulagement. Chaque jour me paraissait ne devoir jamais

finir, et, lorsqu'il arrivait à son terme, je n'en éprouvais point de satisfaction. Je savais qu'un ennui de même nature allait fondre sur moi le lendemain. » Pour mieux suivre la fuite des heures, il avait suspendu sa montre à un clou, mais les aiguilles n'avaient pas l'air de se mouvoir. Il se disait alors : « Je vais rester longtemps sans y jeter les yeux, » et, lorsqu'il croyait avoir laissé passer un intervalle suffisant, il la regardait et s'apercevait que quelques minutes seulement s'étaient écoulées. Puis, ce fut le tic tac de la montre qui, à la longue, l'agaça. Il la mit dans sa poche, dans un tiroir, dans une armoire : l'odieux bruit le poursuivait toujours. Finalement il jeta la montre à l'eau... L'énervement du malheureux homme se trahit ainsi à mille traits, jusqu'au moment où, par sa faute, son vieux compagnon meurt soudainement et le laisse seul dans le phare. C'est alors une bien autre affaire. La mer est démontée; on ne peut répondre de la terre aux signaux d'alarme qu'il multiplie inutilement. Quand enfin on aborda pour le chercher, huit jours s'étaient écoulés et il était presque fou.

Sur quel fondement, réel ou imaginaire, repose le récit de l'auteur anglais? Je ne saurais le dire; mais ce ne sont point les confirmations qui lui ont manqué chez nous. N'avoir autour de soi que l'uniformité grisâtre de la mer, languir prisonnier, des semaines entières, sans pouvoir ouvrir une fenêtre, avec le même compagnon, dont la promiscuité obligatoire de cette vie vous a révélé toutes les manies, les habitudes, les façons de parler, les gestes, les tics, dont chaque mot est attendu et connu de vous par avance, — tout cela aussi est horrible. Nausen, dans son récit de voyage au pôle, raconte qu'au moment de l'hivernage, quand les marins du *Fram*, par hygiène, descendaient sur la glace, chacun « tirait de son côté, » n'avait souci que de s'isoler, d'échapper un moment à cette promiscuité du bord, à ces conversations invariables, à ces visages toujours les mêmes et que l'accoutumance avait fini par lui rendre presque odieux. Que des cerveaux mal prémunis n'aient pu s'accommoder d'un tel régime, la chose ne s'entend que trop bien. C'est dans un phare du Finistère, je crois, qu'un des gardiens fut brusquement frappé d'aliénation. Il faisait nuit; son compagnon tenait le quart dans la lanterne. Il empoigna la rampe de l'escalier, fonça sur la lampe, voulut l'éteindre. L'autre dut engager une lutte terrible contre lui, le ligoter; il hissa le pavillon noir de détresse; on l'aperçut heureusement de terre au matin. La mer facilitait l'accostage. On put

s'emparer du fou, le remplacer par un autre gardien. Parfois, l'impression première est si forte qu'elle désorganise tout de suite le nouveau venu. Un gardien du Grand-Léjon, qui avait pris, la veille, possession de son poste, affolé par la surexcitation de cette vie cellulaire et plus encore par l'effroyable bruit qu'il entendait dans la lanterne, par les coups de vent qui secouaient le phare, entre-choquaient les bidons, les verres, ne put résister à cet ébranlement : il démissionna aussitôt, revint à terre. Il tient aujourd'hui une auberge sur le port, à Lézardrieux.

Par beau temps, l'été, quand le rocher découvre, l'homme dans la pêche trouve une occupation. Les parages autour des Isolés sont généralement poissonneux : mais la pêche, toute barque étant interdite aux gardiens, ne peut se faire que du rocher, à la ligne, avec des casiers et des nasses. Le poisson pris sert à varier l'ordinaire. On le met en réserve, quand il surabonde, dans des viviers naturels pour lesquels on utilise les anfractuosités des rochers et qu'on recouvre de planches à claire-voie. En quelques phares, comme les Héaux, la pêche se pratique à mer haute : on ceint les soubassemens d'une grosse corde d'où pendent des ficelles avec des hameçons amorcés : à mer basse, les poissons capturés font une guirlande autour du phare. Il arrive aussi qu'au printemps et à l'automne, lors des « passages, » la plate-forme du phare est toute jonchée de cadavres d'oiseaux. L'éclat du foyer les attire. On a remarqué cependant qu'ils évitaient les secteurs rouges : la position des vents, l'état atmosphérique influent également sur leur direction. Dans la Manche, c'est quand les vents ont tendance à « haler » sur le nord-est et sur l'est qu'on prend le plus d'oiseaux autour des phares ; dans la Méditerranée, c'est surtout par les vents de sud. Il n'est pas rare qu'on trouve ainsi au pied du phare, les lendemains de tempête, jusqu'à cinq et six cents oiseaux : merles, grives, pigeons, cailles, etc. L'élan qui les emporte contre la flamme, la force du choc, la grosseur de certains de ces volatiles, ont causé plus d'un accident. En une seule nuit, par exemple, les neuf glaces du phare Ferret furent mises en morceaux. Au phare de Bréhat, une bernache, après avoir traversé la vitre, creva encore deux cours de miroir et s'abattit sur la lampe : à Planier, un vol de flamans, de ses becs aigus, fit une crémaillère d'un des secteurs. L'administration, presque partout, a dû poser des grillages autour des foyers : les oiseaux s'y prennent comme aux mailles d'un filet. Le

gardien les recueille au matin et, si le casuel gastronomique des braves gens s'accommode de ces hétérocombes, leur moral ne s'en arrange pas moins. Toute occupation est bonne qui rompt la déprimante monotonie des factions solitaires. Pêche et chasse n'ont malheureusement qu'un temps. Il faut découvrir autre chose. Certains appellent à leur aide les jeux de cartes, de dames ou de dominos ; l'administration leur fournit un nouveau dérivatif dans les travaux extérieurs (construction de digues, de chaussées en pierres sèches, de chemins d'accès, badigeonnages du phare, etc.) dont elle les charge aux beaux mois. Tout au plus pourrait-on souhaiter que ces travaux supplémentaires leur valussent une indemnité quelconque ou un léger supplément de salaire. Un vieux gardien de phare se plaignait que, depuis quelques années, ces travaux se multipliasent de telle sorte qu'ils lui prenaient tous ses loisirs. Celui-là, pour remplir le vide de ses jours, « faisait de la tresse, » des chapeaux, des cabas en paille de seigle, que sa femme revendait sur le continent : soit quatre ou cinq francs par semaine qui s'ajoutaient à son traitement. Mais la plupart des gardiens, anciens pêcheurs ou marins du service, n'ont pas la ressource du père B..., et c'est encore par la lecture qu'ils arrivent le mieux « à faire passer le temps. » En Angleterre, les gardiens lisent la Bible ; chez nous, des romans-feuilletons. Leur cantine en dissimule toujours deux ou trois, découpés dans *le Petit Journal* ou *le Petit Parisien*, et que leur prêtent des âmes charitables. Faute de mieux, ils se contentent de numéros dépareillés. La cantine de l'un d'eux, que je visitais par curiosité, contenait ainsi quelques numéros du *Pèlerin* et de *la Croix*, les *Témoignages et Souvenirs* du comte Anatole de Ségur, la première partie de la *Pocharde*, en cours de publication dans *le Petit Parisien*, et un *Corrigé de cacographie nouvelle*. L'administration avait établi une bibliothèque circulante pour les gardiens de phare : elle l'a supprimée depuis quelques années, et elle a aussi bien fait : à ces cerveaux élémentaires, de premier jet, pour qui la lecture ne peut et ne doit être qu'une distraction, elle offrait des traités de morale et des manuels de chimie. Il leur eût fallu de l'Alexandre Dumas père et du Jules Verne, qui m'ont paru jouir chez les gardiens de phare d'une considération toute spéciale.

Quand les distractions sont si rares cependant, les journées si lourdes et si lentes, bien venue des gardiens est la nuit, même en hiver où elle tombe après quatre heures, qui clôt tout de suite

leurs yeux, les roule comme des enfans dans ses ondes molles et léthargiques. La sonnerie de quart, qui les jette debout au premier appel, n'interrompt pas toujours ce bienheureux engourdissement. Leurs actes empruntent de là quelque chose de somnambulique et ils finissent par les exécuter sans réfléchir. On a souvent remarqué la taciturnité singulière de certains gardiens de phare; un de ces modestes fonctionnaires, mort l'an passé, le père Leroy, n'adressait la parole à ses collègues que pour les besoins du service; hors de là, jamais un mot. D'autres prennent en horreur le monde, se laissent gagner, à la longue, au charme profond et grave de la solitude : un certain Verré, aux Roches-Douvres, fuyait ainsi toutes les occasions de revenir à terre, cédait chaque fois son tour à l'un de ses camarades. Chez les gardiens bretons, il n'est pas rare non plus que le régime des Isolés développe le côté mystique de la race. Encore ce mysticisme n'a-t-il jamais revêtu de forme plus étrange que chez un gardien nommé Saint-Ilan, lequel, en reconnaissance d'une grâce obtenue de sainte Anne, s'était voué à elle et portait toujours et partout, entre le petit doigt et l'annulaire de sa main gauche, une statuette en plomb de cette sainte.

Et, je pense, ni cette taciturnité, ni ce mysticisme n'étonneront chez les gardiens des Isolés. A ces prisonniers volontaires de l'infini, le rêve et la prière sont de puissans auxiliaires, comme à tous les prisonniers. Semblablement, ce qu'on nous rapporte, dans des mémoires célèbres, sur la patience d'un Silvio Pellico, d'un Pellisson ou d'un Blanqui, à dresser des araignées et des écureuils, trouve chez eux sa vérification journalière. Je me souviens, comme d'une chose touchante, d'avoir vu s'abattre aux Triagoz, dans la cuisine où nous étions assis, un vol d'alouettes marines, de cette race si farouche et si vive, et qui, comme apprivoisées, trottaient sur le sol en picorant les miettes de notre déjeuner. Mais le curieux est que ces oiseaux s'étaient familiarisés d'eux-mêmes et vivaient avec les gardiens en toute liberté. « C'est toute notre société aussi, me disait un de ces hommes, et les mâlines savent parfaitement que nous ne leur ferons jamais de mal... Tout de même, un hiver qu'on avait passé cinq semaines sans nous ravitailler, à cause de l'état de la mer, il ne nous restait plus de biscuit, seulement un peu de lard. Les petites bêtes criaient après nous; elles montaient même sur notre table. Mais nous n'avions rien à leur donner. Et mon camarade, qui était

plus hardi que moi, disait quelquefois entre les dents : « Quand il n'y aura plus de lard, il faudra bien qu'on leur torde le cou. » Moi, je ne répondais rien, mais j'avais le cœur tout chaviré à cette idée. Heureusement que le baliseur arriva deux ou trois jours après, quand la tempête fut finie. Les oiseaux tournaient autour de nous en criant et en battant des ailes; nous avions certainement aussi faim qu'eux, mais nous aurions cru faire un péché de porter un morceau de pain à notre bouche avant de leur en avoir émietté une petite tranche. » J'ai lu un trait analogue du phare de South-Stock, près de Holyhead. Là, ce sont des mouettes qui tiennent compagnie aux gardiens. On s'en sert même comme de signaux : sur les murs du *light-house*, elles se perchent par temps de brume et poussent de longs cris aigus qui avertissent les navires mieux qu'un canon ou une cloche.

Dans les phares les plus voisins du littoral, quand les vents viennent de terre, on entend parfois, le dimanche, les cloches du continent : elles sonnent pour l'*Introït*, elles sonnent pour le *Sanctus* et l'Élévation, et, comme la sonnerie change aux divers momens de la messe, les gardiens peuvent suivre en esprit l'office qui se déroule. Bien peu y manquent. A Pâques, à Noël, quand la communauté chrétienne est dans la joie, le phare participe encore à l'allégresse commune. On hisse le pavillon et, ce jour là, si l'âpreté du régime n'a pas tout à fait brisé en eux le ressort de la sociabilité, les gardiens s'attardent à boire du café et à causer des absens. On a travaillé double la veille pour gagner du loisir et, sur la plate-forme du phare, dans les embellies, on reste, comme des retraités, à regarder la terre dont l'échine grisâtre s'allonge sur l'horizon. Cette terre ainsi aperçue, et qu'une consigne rigoureuse plus encore que la distance défend aux exilés, elle a pour eux l'attrait de l'inconnu. Que se passe-t-il là-bas? Comment se portent la femme et les enfans? Qu'ils aillent bien ou mal d'ailleurs, le gardien est rivé à son poste et ne le peut quitter sous aucun prétexte. On conte qu'au phare du Four, le gardien-chef, accoudé sur le parapet de la plate-forme, regardait sa maison, placée en face de lui sur la grève. Il y crut distinguer une tache noire : il prit ses jumelles d'approche et vit que c'était un drap mortuaire qui était tendu sur sa porte. Le tragique est ainsi mêlé en tout temps à la vie de ces hommes : mais il fait tellement corps avec elle, qu'ils l'acceptent comme une condition de leur destinée. Dans les nuits de tempête, par grand vent ou

par brume surtout, alors que la flamme du phare rôde comme un oiseau affolé dans la cloche de vapeur qui la tient prisonnière, à quels drames n'ont-ils point assisté? Si puissans, en effet, que soient les derniers appareils d'éclairage, ils n'arrivent point à percer les opaques ténèbres de certains brouillards. Vainement a-t-on voulu suppléer à la lumière par le son : les profonds rugissemens des sirènes marines ont peine à traverser ces couches denses et cotonneuses ¹. Combien de navires n'ont entendu la sirène, aperçu la diffuse clarté du phare, qu'à la minute même où le courant les dressait contre l'écueil qui le porte? Du moins, à l'aide de cordes, de gaffes, les gardiens ont-ils pu bien souvent sauver la vie à de malheureux naufragés dont le navire venait de s'abîmer sous leurs yeux. Les registres des phares sont là pour l'attester. Il faut ouvrir ces registres, relever dans toute leur poignante simplicité les observations que les gardiens consignent en marge pour être transmises à l'ingénieur. Le 21 avril 1897, à sept heures du soir, le gardien des Sept-Iles aperçoit un incendie sur la mer, dans le N.-E. de l'île Bonneau, à environ 10 milles de distance. « L'obscurité, écrit-il, commençait à se faire, ce qui m'empêchait de bien voir. Cependant, je distinguai l'ombre d'un très grand navire : les flammes s'élevaient dans toute sa longueur à trois endroits différens et, par intervalle, il semblait que des explosions se faisaient à bord. A 8 h. 30, je ne distinguai plus rien. Le temps était calme et la mer belle. Je ne pouvais faire aucun signal de détresse au sémaphore, vu que la nuit venait. » Quelle évocation dans ces lignes! Le défaut de barque, l'impossibilité où sont les gardiens de quitter leur poste, ont trop souvent fait d'eux les témoins impuissans de nos grandes catastrophes maritimes. Eux-mêmes ont leurs drames cachés, leur mystérieux martyrologe. Pour solidement bâtis que soient les phares, ils ne résistent pas toujours au choc des éléments : le phare d'Eddystone s'abîma une première fois dans la tempête de nuit du 26 novembre 1703. Le nouveau phare, construit avec plus de soin par Rudyard, brûla dans la nuit du 1^{er} novembre 1755. Un troisième phare, construit peu après et réparé en 1839, puis en 1865, donnait des inquiétudes par suite de l'affaiblissement

1. Les navigateurs ne doivent pas perdre de vue que, dans certaines circonstances atmosphériques, la portée des signaux sonores, même des plus puissans, tombe au-dessous de 2 milles. « *Etat de l'éclairage des côtes de France et d'Algérie, Instructions générales.* »

graduel du gneiss sur lequel il repose : on a dû le remplacer. Le phare de Fletwood, bâti sur pilotis, fut détruit, en ce siècle même, par le choc formidable d'un navire. Plus récemment, en 1877, le phare Krishna, situé en deçà des bouches du Gange, a brusquement disparu. Comment? Pourquoi? Personne n'a pu le dire. La catastrophe n'eut pas un seul témoin : mais on s'aperçut un jour que le phare n'existait plus. Et, ces risques de disparition totale écartés, quand on ne tiendrait compte que des dangers partiels auxquels sont exposés les gardiens de phares, l'horreur le disputerait encore à la pitié. Le 2 novembre 1876, par beau temps, à 4 mètres au-dessus des hautes eaux, le gardien Vimel, occupé sur la plate-forme extérieure du Four à fixer la corde de débarquement, est enlevé par une lame de fond sous les yeux de ses camarades. Quelques mois auparavant, dans ce même phare, la lanterne avait été crevée par un coup de mer si violent que les éclats de verre tailladèrent les armatures de cuivre de l'appareil : sous les masses d'eau qui les recouvraient, dans l'effort du vent, au péril de leur vie, les gardiens travaillèrent six heures à remonter le vitrage. Au phare de la Vieille, dans la tempête de décembre 1896, une lame défonça deux panneaux de la lanterne, pénétra dans la tour, inonda l'escalier, les chambres, la soute aux vivres, jeta à l'intérieur 17 mètres cubes d'eau. Les gardiens pensèrent faire naufrage dans leurs lits. L'accostage même, dans certains Isolés de pleine mer, peut passer pour un exercice redoutable. Pas de cales : seulement un escalier taillé dans une roche accore : quelquefois de simples crampons de fer scellés dans le soubassement. Le canot, d'une lame à l'autre, subit des différences de niveau qui le portent brusquement à 4 mètres en contre-bas de sa hauteur première : il faut saisir la seconde précise où la lame le prend sur sa crête pour sauter du bord, se cramponner à l'échelle : à la moindre hésitation, on est perdu. Aux approches d'Armen, et pour résister au courant qui est formidable à cet endroit, le baliseur met sa machine sur ses chaînes, c'est-à-dire qu'il fait machine en avant pour se maintenir sur place. Nul moyen de détacher un canot : le courant l'emporterait. Les gardiens lancent un cartahut de la tour : ce cartahut est attaché au mât de misaine du baliseur et sert lui-même à l'installation d'un va-et-vient. Les novices empruntent la planchette du va-et-vient : les vieux routiers se hissent à la force du poignet. Aux uns et aux autres, cependant, on passe une ceinture de sau-

vetage, et la précaution n'est pas superflue : le cartahut peut se rompre, une lame peut raller en plein air le transbordé.

D'autres dangers l'attendent à l'intérieur même du phare et jusque dans son service de jour. Gare aux vertiges, aux éblouissements, à la maladie ! Chaque phare est pourvu d'un coffre à médicamens : mais la plupart des gardiens n'ont aucune notion sur l'emploi de ces médicamens. Dans la salle basse des Triagoz, Corre jouait aux dames avec son gardien-chef. Il le quitte un moment pour les besoins du service, rentre, trouve son compagnon qui semblait dormir et le frappe à l'épaule : l'autre lui reste dans les bras et succombe quelques instans après. Des sinapismes l'auraient probablement sauvé. En plusieurs phares, l'aménagement intérieur laisse fort à désirer : aux Roches-Douvres, à la Nouvelle-Calédonie, par exemple, l'étroit escalier qui mène à la lanterne est flanqué des deux côtés par le vide : la rampe n'arrive qu'à mi-corps ; un faux pas est mortel. Jean Mével, gardien aux Roches-Douvres, qui venait de finir son quart de nuit, tomba de la sorte, le 6 janvier 1893, dans la cage de l'escalier et se tua net. Ses compagnons le roulèrent dans un préclart et firent au matin les signaux de détresse. Mais le vent n'était pas maniable ; quinze jours durant, les approches des Roches-Douvres furent interdites au baliseur des ponts et chaussées. On imagine aisément la vie des deux compagnons pendant ces quinze jours. Sur un carnet de notes tenu par l'un d'eux, aujourd'hui gardien aux Sept-Iles, j'ai copié ce qui suit et qui en dit long dans sa sécheresse de schéma : « Le 7, fait un cerneil ; rien en vue, lancé deux fusées. Le 8, il est passé un vapeur et une goélette : le pavillon était en berne ; le 9, deux bateaux de Cancale étaient en vue : fait des signaux, lancé une fusée à l'allumage, mis la cloche en marche. Le 10, aucun navire en vue, fait des signaux au démasquage. Le 11, un sloop est passé près du phare, se dirigeant sur Lézardrieux, qui a dû voir les signaux. Le 12, à 9 heures, lancé quatre fusées, mis le pavillon en berne. Un Danois est passé près du phare se dirigeant sur le Trieux. Le 13, le 14, le 15, le 16 et le 17 renouvelé les signaux, rien en vue. Le 18, passé deux dundées et un yacht-sloop : vers 11 heures du matin mis le pavillon en berne. » Le 20 seulement une petite fumée tacha l'horizon : c'était le baliseur. Les signaux n'avaient pas toujours été aperçus et c'est une remarque que, pour les signaux de jour tout au moins, le pavillon en berne ne se lit pas suffisamment. Il faisait gros temps, alternant

avec de la brume et de la neige. Les deux survivans, Leroy et Chevanton, se tenaient en permanence dans la lanterne, collés aux vitres et fouillant du regard la morne étendue. Ils n'osaient se quitter, veillant ensemble dans la chambre de l'appareil, se relayant pour les quarts et couchant le reste du temps sur des peaux de mouton et des couvertures. A mesure que se poursuivait leur attente, des hallucinations les prenaient, les clouaient blêmes contre les panneaux de la lanterne. Ils croyaient entendre des pas dans l'escalier; dehors une main cognait aux vitres ou bien une voix les appelait par leurs noms. Ils mangeaient à peine, se soutenaient d'un peu de café froid. « Pendant ces quinze jours, me disait Leroy, nous avons mangé à nous deux six livres de pain. » Leroy, plus résistant, homme d'âge et d'expérience, tâchait de ranimer son compagnon dont le cerveau commençait à vaciller. Par une admirable domination de soi-même, ils ne négligèrent pas une seule fois, pendant ces quinze jours, d'allumer le feu, de veiller aux menus détails du service. Seulement, le quinzième jour au matin, quand on put venir enfin à leur secours, les deux hommes étaient méconnaissables, Chevanton presque fou. On ne put décider ce dernier à revenir aux Roches-Douvres où il débutait comme auxiliaire; il est entré comme garde-magasin dans le parc du balisage.

C'est à des dangers d'une autre sorte qu'ont affaire les hommes des bateaux-feux et, à vrai dire, si leur rôle est le même que celui des gardiens d'Isolés, leur genre de vie est bien différent. Ils ont bien comme eux leur famille à terre. Mais leur réclusion n'est ni si pénible ni si longue. Le branle de la mer leur donne l'illusion du mouvement; quoique ancré à un corps-mort, le navire « file de la chaîne, » se déplace; ce n'est plus l'immobilité absolue du phare. Le personnel des bateaux-feux comprend plusieurs hommes : deux officiers généralement et neuf matelots. Ce chiffre ne paraîtra point excessif, si l'on a égard aux difficultés de la manœuvre et qu'il importe de maintenir continuellement ces énormes pontons, contre vents et marées, debout au courant et à la lame. L'oscillation est d'autant plus sensible à bord qu'au lieu de suivre le mouvement cadencé des houles, le navire est brusquement entraîné, après chaque vague, par la lourde chaîne qui le saisit à l'avant. L'étrave plonge et se relève par à-coups. La dureté de ce tangage est réellement insupportable. Qu'est-ce donc quand les courans et les vents ne suivent pas la même direction

et que le roulis s'ajoute au tangage? L'eau embarque de tous les côtés; tandis que le capitaine se fait amarrer sur la passerelle, les hommes, pour exécuter la manœuvre, s'accrochent au bordage, aux drisses, aux mains courantes.

En décembre 1863, une violente tempête faillit engloutir, corps et biens, un des feux flottans de Dunkerque. Le coup de vent éclata dans la soirée du 2. « Les deux lampes sont éteintes plusieurs fois, dit le journal du bord, tenu par le capitaine Wittevronghel. Le 3, dans la nuit, les vents passent au nord en foudre; le feu est éteint à nouveau; grand mal pour hisser la lanterne à cause du tangage. Le 4, le navire est balayé de l'avant à l'arrière par les lames. La chambre, le poste d'équipage sont pleins d'eau ainsi que les corridors. A 7 heures du matin, la chaîne casse. Le navire est foudroyé vers la côte. Mouillé aussitôt un troisième ancre; mais un instant après le navire talonne. Nous sommes obligés de démailler pour le soulager. La mer nous couvre de toutes parts. » Une lame plus forte prit le navire pardessus, l'emporta sur sa crête, le jeta dans un banc de sable où il s'enfonça de tout son poids. Heureusement la côte était proche; l'équipage fut sauvé.

V

Aux hommes qui acceptent, que dis-je, qui sollicitent cette vie de misère et d'abnégation, l'État est redevable d'un salaire. Lequel? Référons-nous au décret du 11 janvier 1884. Ce décret établit sept catégories de gardiens; les maîtres de phare, qui touchent 1200 francs par an; les gardiens de 1^{re} classe, qui touchent 1000 francs; les gardiens de 2^e classe, qui touchent 875 francs; les gardiens de 3^e classe, qui touchent 800 francs; les gardiens de 4^e classe, qui touchent 725 francs; les gardiens de 5^e classe, qui touchent 650 francs; et les gardiens de 6^e classe, qui touchent 575 francs. Notez qu'aux termes du règlement, maîtres et gardiens « sont tenus, indépendamment du service de l'établissement auquel ils sont spécialement attachés, de faire, sur la demande de l'administration, le service des autres établissemens situés à proximité. » S'il est constant néanmoins que ces établissemens, « en raison de leur position ou de leur importance, auraient pu motiver l'emploi d'un agent spécial, » il peut être accordé aux maîtres et gardiens une indemnité maxima de

100 francs. Tel est le cas du gardien de la Croix, qui passe au phare de Bodic ses quinze jours de terre. Quand plusieurs gardiens sont attachés au service d'un même établissement qui ne comporte pas de maître de phare, celui à qui est attribué le commandement sur les autres avec le titre de gardien-chef peut recevoir aussi un traitement supplémentaire de 100 francs. D'autres indemnités peuvent être attribuées aux gardiens, soit en argent, soit en nature, suivant la décision de l'ingénieur en chef, pour chauffage, pour vivres de mer (indemnité applicable seulement aux phares isolés en mer ou éloignés des centres d'habitation), pour logement (indemnité applicable aux agens à qui l'État ne fournit pas de logement), pour résidence (indemnité applicable aux agens placés dans des localités malsaines ou dans lesquelles la vie est plus particulièrement coûteuse), pour la conduite des moteurs actionnant des machines électriques ou des signaux sonores, pour les observations météorologiques ou de visibilité des feux et, généralement, pour tout travail supplémentaire ordonné par le ministre (1). Il est à remarquer que la plupart de ces indemnités n'ont aucun caractère obligatoire et j'ai constaté effectivement qu'en beaucoup de cas (construction de chaussées, chemins d'accès, cales, etc.) l'ingénieur ne juge pas à propos d'indemniser les hommes. Les sept catégories établies par le décret du 11 janvier 1884 n'embrassent d'ailleurs qu'une partie seulement du personnel des phares. Outre les gardiens classés, ce personnel comprend les gardiens hors classe, dont les émolumens sont fixés par des décisions ministérielles. De ce nombre sont les officiers, marins et mousses des feux flottans et des bateaux baliseurs, ainsi que les agens (hommes ou femmes) attachés à des établissemens secondaires et dont le service comporte une rémunération moindre que celle des gardiens de 6^e classe : telle gardienne de phare hors classe, veuve, chargée de famille, touche par exemple 35 francs par mois et n'est point admise à la « retenue. » Ces 35 francs ne lui donneraient point à vivre et aux siens, si la générosité des touristes ne suppléait à la parcimonie de l'État. Un visiteur, à qui le gardien fait les honneurs du phare, ne s'en va point sans lui laisser un léger pourboire. Mais

(1) Ces indemnités excèdent rarement 150 francs. Pour le quart de machinerie, par exemple, le gardien touche une indemnité de 0 fr. 80. Comme ces quarts sont tantôt de dix, tantôt de vingt par mois, l'indemnité varie mensuellement entre 18 et 8 francs et atteint au bout de l'année 156 francs.

ce casuel est temporaire et limité à la belle saison; encore les gardiens des Isolés de pleine mer, inabordables au tourisme élégant, n'en connaissent-ils point la douceur.

On pourrait croire, tout au moins, en raison de la médiocrité des salaires et du danger continuel où sont exposés ces braves gens et qui passe celui de la navigation côtière, que l'État les admet au bénéfice de la « faveur d'âge » accordée aux inscrits maritimes. Ceux-ci ont droit à leur pension de retraite après vingt-cinq ans de service : les gardiens de phare n'y ont droit qu'après trente ans, comme dépendant du ministère des Travaux publics, qui les assimile aux cantonniers. Soumis à une surveillance rigoureuse, punis en cas de négligence par des peines, dont la moindre est la retenue du salaire sur la moitié de leurs émolumens pendant deux mois, ils se doivent à l'État même à terre et dans l'intervalle de leurs fonctions; l'obligation de la résidence n'existe pas seulement pour eux pendant leur séjour dans les Isolés; elle est de règle encore sur le continent, et il leur faut habiter la ville ou le village que l'administration désigne comme port d'attache au baliseur des ponts et chaussées chargé de la relève et du ravitaillement des phares.

Cette résidence, pour les gardiens des Côtes-du-Nord, est au bourg de Lézardrieux où se trouvent le parc de balisage et le port d'attache du baliseur. Campée sur la rive gauche de ce magnifique Trieux qui a, en cet endroit, la largeur et la majesté des fleuves américains, au flanc d'une colline violette lisérée de goémons noirs, la petite ville s'attarde quelque temps autour d'une pauvre église sans caractère et dévale brusquement, par une rampe à pic, dans la verte échanerure de Traou-an-dour. Une simple cale et quelques enrochemens feraient de Traou-an-dour un port très présentable; on y songe, je crois. En attendant, les arbres trempent dans le fleuve et les barques s'y amarrent, à mer haute, pour décharger le goémon ou le sable qu'elles rapportent de Plongrescant et de l'île d'Er. L'éperon de roc qui garde Traou-an-dour vers le large n'est séparé lui-même de la Roche-Donnant que par une étroite coupure. Cette roche singulière hérissé son échine abrupte au milieu du fleuve et, derrière la barricade naturelle qu'elle oppose à la lame et aux vents, une vieille frégate désaffectée achève placidement sa carrière près de l'ancien bateau-feu des Minquiers : la frégate sert de magasin de ravitaillement aux torpilleurs de la défense mobile; le bateau-feu remplit la même

destination près du baliseur des ponts et chaussées. Ces deux invalides de la mer sont toute la vie de ce grand fleuve exubérant et solitaire, dédaigné de la marine, ignoré de l'industrie, et qui roule, entre des berges de bruyères et d'ajoncs, l'inutile richesse de ses eaux. Le vallon de Traou-an-dour, perpendiculaire au fleuve, contraste cependant par la beauté de sa flore avec l'ordinaire stérilité du paysage. Devant les petites maisons blanches et propres qui longent le chemin de halage ou s'accrochent à la rampe du bourg, les séringas, la vigne vierge, l'agnus castus, les passeroses et les mauves arborescentes font un treillis de verdure piqué des fleurs les plus variées. Sauf deux ou trois, qui sont à usage d'auberge, la plupart de ces habitations champêtres sont occupées par des familles de gardiens de phare ou de marins du balisage. On compte à Lézardrieux vingt-cinq ménages de cette sorte, tout grouillans d'enfans, et dont les chefs sont absens trois mois sur quatre. L'intérieur des maisons ne dément point la bonne impression qu'on en reçoit du dehors. J'en ai visité quelques-unes, où je retrouvais ce souci de l'aménagement et cette propreté méticuleuse qui sont l'orgueil des gens de mer. L'une d'elles, précédée d'un petit clos planté de choux et de pommes de terre, était toute tapissée de roses trémières et de capucines; des pousses de jeunes géraniums montaient d'une caisse peinte en bleu clair, assujettie au rebord de l'unique fenêtre. L'hôte était chez lui. C'est un vieillard nommé T..., âgé de 61 ans, qui attend sa pension de retraite sans trop d'impatience et qui n'y aura droit, d'ailleurs, que dans huit ans. Il a débuté tard comme gardien; encore faillit-il être renvoyé du service à peine entré. Lors de la construction du phare de la Corne, on l'avait chargé de percer au burin, dans le granit de la plate-forme, des trous destinés à recevoir les crampons de l'échelle: un gravier lui creva le cristal de l'œil. Il n'était que stagiaire. S'il perdait l'œil, s'il était reconnu borgne, son renvoi était certain. Le médecin lui donna un certificat de complaisance et, par complaisance encore, ou pour n'avoir point à lui verser d'indemnité, on consentit à l'admettre comme gardien.

Cet accident ne l'a point aigri; à soixante et un ans, sa bonne humeur reste entière: « J'ai perdu, dit-il, une croisée de ma maison, mais l'autre durera autant que moi. » Sa première femme, dont il avait eu cinq enfans, mourut pendant qu'il était à la Corne. Il ne put même pas l'embrasser. Resté « veuvier. » il se

remaria, eut deux autres enfans de sa nouvelle femme. Tous les sept sont grands aujourd'hui et au service. Quant à lui, c'est un vieux professionnel des phares et il aime autant cette vie-là qu'une autre. Ses « collègues » sont pleins d'attention pour lui, l'aident dans les travaux d'intérieur, lui font la lecture. Il est le doyen des gardiens, comme tel respecté. Ses notes sont excellentes : il n'a pas été puni une seule fois dans toute sa carrière. A ce vieux brave, s'il est encore en vie quand sonnera l'heure de la retraite, l'administration française allouera 400 francs par an et se croira quitte.

Il en recevrait le triple aux États-Unis, le double en Angleterre. Nulle part le traitement des gardiens n'est aussi faible qu'en France. On alléguera que le décret du 11 janvier 1884 a surélevé ce traitement une première fois et qu'aussi bien, le nombre des demandes d'entrée dans l'administration des phares passe celui des admissions. Cela est vrai peut-être sur le littoral de la Manche et de l'Océan ; mais, si je ne me trompe, le recrutement des gardiens de phare présente déjà quelque difficulté sur le littoral de la Méditerranée où il a fallu, par des indemnités spéciales, porter le traitement de début des gardiens à 72 francs par mois, quoique le service y soit singulièrement moins périlleux et moins rude que sur les côtes vendéennes ou bretonnes. Un moment viendra sans doute où le personnel des phares, qu'on réduit déjà au strict minimum, pourra être bien diminué encore. L'Amérique possède depuis plusieurs années des fanaux permanens de pleine mer dont l'éclairage s'opère sans l'intervention de gardiens. Chacun de ces fanaux est muni de réservoirs en tôle d'acier, dans lesquels on emprisonne, sous la pression de quinze atmosphères, une quantité de gaz ou d'huile minérale susceptible de fournir trois mois de lumière au brûleur. D'Amérique, ce mode d'éclairage a passé chez nous, où il fonctionne sur quelques points de la côte, tels que le récif de Lavardin, près de La Rochelle, et le récif des Chiens-Perrins, près de l'île d'Yeu. L'éucil de la Moraine a reçu, il y a quelques mois, un de ces feux permanens et on en établit, en ce moment, à Porsal et sur le Pot-à-beurre (entrée de l'Abervrac'h). Quelques feux isolés de pleine mer (l'île Harbour, la Corne, le Haut-Banc du Nord) ont même été remplacés, en ces dernières années, par des feux permanens autonomes. Il y a évidemment là, pour le régime des phares français, une économie appréciable et dont ne peut

que bénéficier notre réseau d'éclairage maritime sur des points qui, comme le plateau de Barnouic et la pointe Beauduc (1), attendent encore d'être signalés à la navigation. Mais, applicable aux fanaux secondaires, il n'est point à penser que le système des feux permanens puisse l'être jamais aux phares de grand atterrage. *L'Etat de l'éclairage des côtes de France et d'Algérie* reconnaît que ces feux, « bien que donnant des résultats satisfaisans, ne sauraient offrir les mêmes garanties que ceux qui sont surveillés sans cesse. » La condition des gardiens chargés de cette surveillance reste donc un juste objet d'attention. S'il est vrai qu'on ne puisse songer de longtemps à surélever leurs salaires, d'autres mesures s'imposent, d'une réalisation plus aisée, et qui ne laisseraient pas d'être bien accueillies du personnel des phares. On en a indiqué quelques-unes au cours de cette étude, et l'on nous pardonnera de les reprendre ici pour les grouper en faisceau.

Quand les gardiens vivent en famille, comme à Planier, et que leur petite colonie, perdue entre le ciel et l'eau, est comme coupée du monde, n'y aurait-il pas quelque humanité à charger un instituteur ou une institutrice de faire la classe à leurs enfans une ou deux fois par semaine? Le transport ne coûterait guère sur le bateau des ponts et chaussées et ce ne sont pas les bonnes volontés qui manqueraient dans le corps des instituteurs marseillais. Ne serait-il pas possible aussi de rétablir l'ancienne bibliothèque circulante des gardiens de phare en l'adaptant aux besoins de ces pauvres gens? On les charge fréquemment de travaux étrangers à leur condition : ces travaux devraient être rémunérés à part et le produit s'en ajouter à leur salaire. Il semble bien encore qu'une distinction devrait être faite, dans les traitemens, entre les gardiens des Isolés et les gardiens de terre ferme. La vie des premiers est autrement dure et périlleuse que la vie des seconds, et ils n'ont point de casuel pour l'adoucir. Enfin, et cette mesure leur serait précieuse entre toutes, l'assimilation pour les droits à la retraite des gardiens de phares aux inscrits maritimes n'apparaît-elle point comme souverainement logique et juste, et n'est-ce point pitié d'arguer, pour la combattre, du rattachement de ces humbles fonctionnaires à un autre ministère que celui de la Marine?

Quelques mesures de cet ordre, d'autres sur lesquelles le corps

(1) Faute d'un fanal, la *Louise* s'est encore perdue devant cette pointe, l'an passé, entre Marseille et Cette.

des ingénieurs se prononceraient utilement, rendraient supportable la condition des gardiens et ne feraient point une grosse brèche dans le budget. Les grands travaux nouvellement achevés, en cours de construction ou décidés, réclament un personnel de plus en plus actif et intelligent. Après le phare d'Eckmühl, qu'on inaugurerait en 1897, l'île Vierge, sur la côte nord du Finistère, va être dotée d'un phare de premier ordre, le plus haut de France, et qui mesurera 75 mètres, de la lanterne au soubassement. La tour de Créac'h, haute de 68 mètres, doit être pourvue cette année d'un appareil de feu éclair électrique; la pointe de Riou, en face de Planier, est désignée pour recevoir un fanal; Armen et le phare de Sein viennent d'être complètement transformés, leur longueur focale développée, l'intensité de leur puissance lumineuse décuplée. L'État de l'éclairage des côtes de France et d'Algérie en date de 1893 comptait 690 phares, fanaux, pontons et bouées. Sur un signal mystérieux, dans la tombée des premières ombres, ces 690 feux s'allument tous à la fois; mais la clarté qu'ils projettent au démasquage n'a rien de brusque ni d'aveuglant. Longtemps prisonnières, leurs flammes pâles et douces, comme suspendues au bord des hautes cages de cristal, semblent hésiter à prendre la volée et tâtonnent dans le reste de jour qui traîne sur la mer. Elles s'enhardissent bientôt, et l'épaississement des ombres élargit à mesure le cercle de leurs évolutions. Quelques instans encore et, sous le lourd écran nocturne, leurs fulgurantes lueurs empliront tout l'horizon visible : beaux oiseaux de lumière et d'espoir, elles ne rentreront dans leurs cages que les ténèbres disparues, le péril passé, le plein jour rendu à la navigation. Saluons-les au passage; mais songeons à ceux qui se sont faits là-bas, sur la face trouble de l'abîme, pour un salaire dérisoire, les surveillans et les guides de leurs nocturnes évolutions. Que la poétique clarté du phare ne nous abuse pas sur la pénible existence des hommes chargés de son entretien : derrière son pur rayonnement, il n'est que trop juste de discerner l'horreur des écueils solitaires où, dans le sinistre compagnonnage de la houle et du vent, sur une colonne de granit ou de fonte, veillent éternellement ces stylites de l'infini.

REVUE DRAMATIQUE

THÉÂTRE DU VAUDEVILLE, *Georgette Lemeunier*, comédie en quatre actes par M. Maurice Donnay. — COMÉDIE-FRANÇAISE, *le Berceau*, pièce en trois actes par M. Eugène Brieux.

Faire quelque chose de rien, c'est en art une des méthodes les plus séduisantes, mais aussi les plus périlleuses. C'est celle de M. Maurice Donnay. Depuis qu'elle lui a une fois réussi, et en dépit de recommandemens moins heureux, il s'y tient. *Georgette Lemeunier* est une nouvelle application de procédés toujours les mêmes. Une intention d'adultère non suivie d'effet, une velléité de divorce qui n'aboutit pas, tel est le semblant de sujet qui va servir à une apparence de pièce. Un inventeur, M. Lemeunier, a été pendant huit années un mari exemplaire, rangé, fidèle, tendre, un modèle de mari. Peu à peu la célébrité lui est venue, presque la fortune; il entre en relations avec un monde brillant et peu scrupuleux; il est sur le point d'y laisser sombrer sa vertu. Il a fait la rencontre du ménage Sourette qui est un joli couple d'aigrefins. Le mari, personnage taré, est un lanceur d'affaires généralement véreuses. Sa femme, qui est d'une beauté remarquable, lui sert de rabat-teuse. Lemeunier en est passionnément épris, et brûle de devenir à son tour le commanditaire du mari, l'amant de la femme, et la dupe de tous les deux. Avertie de ce qui se passe, M^{me} Lemeunier fait un esclandre et se retire chez sa mère. Subitement dégrisé, Lemeunier songe avec amertume aux désagrémens que peuvent entraîner les distractions coupables pour ceux qui n'avaient pas la vocation. Et, comme son repentir est sincère, qu'il a fait suffisamment pénitence et qu'il a des antécédens excellens, M^{me} Lemeunier consent à réintégrer le domicile conjugal. Les époux réconciliés seront désormais très heureux, et nous avons le plaisir de voir, au dénouement, la mauvaise femme, M^{me} Sourette, humiliée et confondue. Tout est bien qui finit bien. Il est clair que par elle-même cette petite histoire n'est pas très intéressante,

qu'elle ne vaut ni plus ni moins qu'une autre, ou plutôt qu'elle ne peut valoir que par ce qu'on a mis autour.

Ce qu'on a mis autour, ce sont d'abord quelques personnages qui ne sont ni nécessaires, ni utiles à l'action engagée, qui n'y tiennent même par aucun lien et qu'on n'a donc mis là que pour le plaisir de nous les montrer. Ils ne sont pas jolis à voir, et nous ne les avons déjà vus que trop souvent; mais ils sont essentiels au genre. Ce sont, par exemple, les figurans de ce qu'on appelait jadis le ménage à trois, et qui est devenu, par le progrès des temps, le ménage à quatre. M^{me} Mairieux trompe son mari avec le jeune Raymond; M. Mairieux trompe sa femme avec une actrice : Adèle Sorbier; comme Raymond a jadis été l'amant d'Adèle Sorbier et est resté bon camarade avec elle, elle le tient au courant des faits et gestes du mari; ainsi, quand Mairieux déjeune chez Adèle Sorbier, M^{me} Mairieux peut en toute sécurité déjeuner avec Raymond. « Je trouve ça répugnant, » opine Georgette Lemeunier. Voici encore l'avoué à la mode, évoluant allégrement au milieu d'un monde dont il est mieux placé qu'un autre pour connaître les compromis. Il se fait à l'occasion le théoricien d'une morale de complaisance : « Nous vivons à Paris, au milieu d'une société effroyable et dans un temps où l'on ne croit plus à rien. Nous sommes en contact perpétuel avec des gens hypocrites ou cyniques, menteurs, voleurs, vicieux, et même avec de véritables bandits, et nous devons faire bonne mine aux canailles, parce qu'après tout nous ignorons ce qu'ont fait les honnêtes gens. » Ajoutez le couple Sourette et divers comparses. Ce sont là pour nous d'assez vilaines connaissances; mais ce sont, pour qui fréquente un peu les théâtres, de vieilles connaissances. Nous sommes si habitués à voir ces types à la scène, que nous ne nous étonnons pas de les y retrouver. L'étonnement commencerait si nous avions l'imprudence de réfléchir. Car il se peut que Lemeunier, victime d'un accès de snobisme, se laisse entraîner dans un milieu qui représente pour lui la haute vie. Mais que Georgette Lemeunier, qui est une honnête femme, pleine de bon sens, de clairvoyance et de volonté, ait pour amie une M^{me} Mairieux et qu'elle laisse chez elle causer sur le même ton qui est celui du salon de M^{me} Sourette, voilà ce qui est inadmissible. Seulement ici il ne faut pas réfléchir.

De même il ne faut pas demander compte aux gens de ce qu'ils disent et chercher si leurs propos ont quelque rapport avec leur situation et les sentimens qu'ils devraient avoir. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il s'agit pour eux de faire de l'esprit. Ils en font tous; les petites filles de quatorze ans elles-mêmes ne sauraient offrir aux messieurs

une tasse de café et un morceau de sucre, sans faire des mots. Cela exclut du dialogue jusqu'à l'apparence de la sincérité et imprime à la conversation une allure tendue et laborieuse. Aussi bien ce genre de pièces ne vit que par l'esprit, et par cette nuance d'esprit qui est la plus moderne, et qui porte le mieux la marque qui pour l'heure est la marque parisienne. C'est chose de mode, et la mode ici comme ailleurs change vite. Hàtons-nous donc d'en saisir quelques traits.

Quelques-uns des mots semés à profusion dans *Georgette Lemeunier* n'ont évidemment coûté aucune peine à l'auteur. « On dit que plusieurs députés en sont venus aux mains. — Et même aux pieds... » Et comme M^{me} Sourette répond aux prénoms de Marie-Thérèse, on l'appelle, par manière de plaisanterie, l'archiduchesse. Ces mots et d'autres, de même fabrication, pourraient faire croire que l'esprit parisien est éminemment l'esprit facile. Mais il en est, en revanche, de si difficiles, qu'on voit se préparer de si loin, qui sont obtenus au prix de tant de complications et d'une telle recherche de préciosité ! Écoutez ce bout de dialogue : « Ma belle-sœur est en Amérique, chez ses parens. — Comment ? — Oui, elle ne s'est pas entendue avec mon frère : au bout de six mois de mariage, ils font déjà deux continens. » Ou encore écoutez de quelle manière, au cours d'un entretien familial, l'ami de la maison s'excuse de ne pas savoir remonter une lampe : « Arrangez donc cette lampe qui va tout de travers. — Oh ! ça, jamais. Je suis comme Siebel, qui ne peut, sans qu'elle se fane, toucher une fleur ; je ne peux, sans qu'elle se casse, toucher une lampe. — Si vous trempez vos doigts dans l'eau bénite !... » Longtemps on s'était accordé à laisser aux anas les calembours, à-peu-près et coq-à-l'âne. Les personnages de *Georgette Lemeunier* ne sont pas si dégoûtés. « Vous me dites que j'ai le plus profond mépris des femmes. Est-ce ma faute ? J'ai toujours été avec elles d'une telle correction que souvent elles étaient obligées de me rappeler aux inconvenances... » « C'est un homme âgé. C'est un vieillard qui a pris feu. Un octogénaire flambait... » « Toujours charmant pour sa femme, il lui rend égards pour écarts... » « Nous chassâmes ensemble. — Où ça donc ? — En Sologne, chez notre ami Chaptinval. Vous ne vous rappelez pas ces parties de chasse et ces diners ? Quand Chaptinval avait bu, la Sologne était ivre... » La scène la mieux venue est celle où un vieux général congestionné monologue devant un jeune homme et, irrité de voir que ce jeune homme souriant ne l'interrompt pas, finit par le traiter d'idiot. Le rôle le plus amusant est celui d'une bonne qui pleurniche. Ce sont des effets qui dans le théâtre de Labiche nous paraissent un peu gros.

Passé encore pour la grosse plaisanterie; le malheur est que la plaisanterie se fait ici trop souvent brutale. « Voyons, vous qui avez beaucoup de succès auprès des femmes, de tous les genres de femmes. — Je vous en prie. — Si, si, c'est de notoriété... Aimez-vous mieux ces demoiselles ou les femmes du monde? — Mon cher, comme maîtresses les grues sont toujours plus agréables, les femmes du monde sont en général plus intéressantes; c'est tout ce que l'on peut dire... » « C'est un mutle. — Le royaume des femmes est à lui... » « Le mari va retrouver une cocotte, la femme se fait reconduire par un gigolo... » Ce sont des termes que le « boulevard » a empruntés aux boulevards extérieurs. D'autres fois l'idiome spécial que parlent les acteurs nous arrive avec des airs de langue étrangère. « M^{me} Sourette n'existe pas auprès d'une femme comme vous; d'abord elle n'est pas très intelligente. — Oui, mais elle est roublarde. — Allons donc! Vous la *vendriez* cent fois. — Elle n'a pas besoin de moi, elle se vend bien toute seule. Oui, je suis tout de même plus maligne qu'elle, et *pour m'avoir, il faudrait qu'elle se lève rudement de bonne heure et même qu'elle ne se couche pas...* » Parle-t-on ainsi dans les salons ou dans les ateliers? Je l'ignore. Et j'avoue, à ma honte, que je n'arrive pas à comprendre ce langage sans un effort de traduction et que même ainsi je crains de n'en pas saisir tout à fait le sens, puisque la grâce m'en échappe. Un mélange de vulgarité facile et de recherche, d'obscurité presque inintelligible et de brutalité trop claire, voilà ce qui semble caractériser l'esprit parisien : c'est ce qui le distingue de l'esprit.

Goorgette Lemranier est bien jouée par M^{me} Réjane, MM. Guitry et Huguenet.

Il y a longtemps qu'on attendait une pièce sur le divorce, c'est-à-dire contre lui. Le théâtre, ayant jadis réclamé avec la violence que l'on sait contre le mariage indissoluble, devait être amené par la suite à faire contre le divorce une campagne analogue. La cause n'en est pas à l'instabilité de sa morale et à la diversité de ses opinions successives. Mais il est de l'essence du théâtre de ne toucher aux institutions que pour en faire la critique, en signaler tantôt les lacunes et tantôt les abus, et dénoncer les plaies de la société. Le divorce, à la façon dont il est pratiqué aujourd'hui, est une de ces plaies. Législateurs, magistrats, moralistes, tout le monde s'accorde à le reconnaître. Toutes les conséquences fâcheuses que prévoyaient jadis les ennemis de la loi se sont réalisées et l'événement a passé toutes les craintes. Nous sommes nerveux en France et nous avons la tête près du bonnet; nous agissons

d'abord, nous réfléchissons ensuite ; le divorce a pour résultat de donner aux coups de tête le caractère de l'irréparable. D'autre part, chez nous, plus que dans aucun autre pays, l'institution sociale elle-même repose sur l'institution de la famille, étroitement et sévèrement comprise. En relâchant le lien de la famille, on a du même coup desserré le lien social. En sorte que le divorce se trouve être un des instrumens les plus puissans de cette désagrégation et de cet éparpillement des forces qui est le grand mal d'aujourd'hui. Le moment serait bien choisi pour soulever contre lui un de ces mouvemens d'opinion qui emportent les textes de lois et balayent les subtilités des juristes. Pourquoi est-ce qu'un tel mouvement ne s'est pas dessiné au théâtre. pendant un espace de vingt années? C'est que la campagne contre le divorce n'offre pas à l'écrivain de théâtre les mêmes ressources que lui offrait la campagne contre le mariage indissoluble. Ici, en effet, on nous faisait assister à la lutte d'un individu contre un état de choses qui l'opprime; cela est éminemment dramatique. La société est-elle intéressée à ce que le lien du mariage ne puisse être définitivement rompu? Cela est possible et prête à la discussion. Mais qu'un être souffre d'être rivé à une chaîne qui lui est devenue insupportable, cela n'est pas seulement possible, cela est, c'est un fait palpable, tangible, et sur lequel s'émeut aussitôt notre sensibilité. Les efforts que fait ce malheureux pour sortir de l'impasse où il est acculé, l'exaltation de sentimens qui en résulte, fournissent les incidens du drame, lui donnent l'émotion et l'éloquence et déterminent notre sympathie. Au théâtre nous sommes toujours pour l'individu, être de chair et de sang, dont on nous met les souffrances sous les yeux, contre l'idée abstraite et lointaine de conservation sociale. Au contraire la situation de la femme, telle que la crée le divorce, contient un élément de comique qui a tout de suite éclaté, et réjouit notre vieux fond de tempérament gaulois. Toutes les fois qu'on nous a montré la femme entre ses deux maris, et fait assister à la rencontre du mari d'aujourd'hui avec le mari d'hier, on nous a fait rire, d'un rire bas, j'en conviens, mais sûr. C'est pourquoi les conséquences du divorce n'ont défrayé que le vaudeville et la farce. Laissons ce point de vue : il reste qu'une personne qui a divorcé pour échapper à une union malheureuse, et s'est remariée pour tâcher de trouver le bonheur, a usé de son droit, mais n'est pas devenue pour cela particulièrement intéressante. Celui auquel va droit notre intérêt, parce que celui-là est condamné à subir une situation dont il est impossible qu'il ne souffre pas de mille manières, parce qu'il porte le poids de fautes qui ne sont pas les siennes, parce qu'il est la victime désignée

pour payer les erreurs d'autrui, c'est l'enfant. Du sort de l'enfant doit jaillir tout le pathétique d'un drame contre le divorce. Ce que je viens de dire nous permet dès maintenant d'apercevoir ce qu'il y a tout à la fois d'intéressant et de décevant dans la pièce de M. Brieux.

En portant à la scène une protestation contre l'abus du divorce, M. Brieux y a sans doute porté une question actuelle autant qu'un problème passionnant; car les débats sur le divorce sont, à l'heure qu'il est, redevenus d'actualité autant qu'ils pouvaient l'être il y a vingt ans. En donnant pour titre à sa pièce *le Berceau* il a montré qu'il comprend bien qu'en effet tout le débat doit tourner autour des intérêts de l'enfant. La thèse qu'il exprime en maint endroit de sa pièce est très forte, parce qu'elle est précise et mesurée. Dès le début c'est lui qui parle par la bouche d'un de ses personnages, le docteur, et qui indique exactement la portée de son argumentation. On lui demande s'il n'est pas partisan du divorce. « Si, certes, si. Mais je fais mes réserves. Je voudrais qu'on le rendit plus difficile, et presque impossible lorsqu'il y a des enfans... A la rigueur on peut rompre un mariage : on ne devrait pas pouvoir désunir une famille, laisser aller le père ici, la mère là, et abandonner l'enfant au milieu de ces ruines. » Laurence, la divorcée, fait de la façon la plus instructive l'historique de son divorce. Quand elle a quitté son mari qui l'avait trompée, on s'est bien gardé de laisser les voies ouvertes à la réconciliation. La famille, le monde, les amis se sont interposés entre les deux époux, et pour les mieux séparer. On a plaint la femme offensée, on l'a encouragée à résister, à ne pas céder, à ne pas pardonner; on l'a félicitée pour sa belle attitude et pour son courage. Et, éclairée par son expérience, elle adresse à ses contemporaines cette leçon qu'elle les adjure d'entendre : « Je voudrais le crier à toutes celles qui sont aujourd'hui ce que j'étais alors : Faites ce que vous voudrez si votre union a été stérile, mariez-vous, démariez-vous, vous êtes libres et vous ne pouvez faire de mal qu'à vous-mêmes. Mais si vous avez un enfant, vous n'avez pas le droit de détruire la famille fondée pour lui. Vous n'en avez pas le droit. Vous serez malheureuses? Tant pis! L'avenir d'un enfant vaut bien le bonheur d'une mère. » C'est la morale du sacrifice élevant la voix contre l'instinct égoïste du bonheur; — si tant est que de se sacrifier pour un enfant mérite le nom de sacrifice.

Il y a dans *le Berceau* des tirades d'un assez beau mouvement; il y a même un bon premier acte. Laurence, trompée par son mari, M. Raymond Chantrel, a divorcé. Elle a épousé en secondes noces M. de Girieu, qui l'aime depuis longtemps et même l'avait jadis demandée en

mariage. Sensiblement plus âgé qu'elle, M. de Girieu n'a rien d'un jeune premier ; mais il a le sérieux, la loyauté, la profondeur des sentimens et enfin tout ce qui ne rentre pas dans la catégorie des qualités aimables. Le nouveau ménage pourrait être uni, cordial, confiant, s'il n'y avait entre M. et M^{me} de Girieu l'enfant du premier lit, Julien. Sa présence met entre les deux époux une secrète mésintelligence, une sourde hostilité. Les questions relatives à son éducation sont l'origine d'un désaccord qui ne peut aller qu'en s'accroissant. Cet enfant est le portrait frappant de son père. C'est pourquoi M. de Girieu le prend en haine. Et il a beau faire, essayer de se raisonner et de se maîtriser : ça se voit. Ce berceau est le berceau de la discorde. Or, Julien tombe malade. Son père, M. Chantrel, obtient de venir le soigner. Voici la femme divorcée et son premier mari l'un auprès de l'autre, ou plutôt l'un et l'autre auprès d'un même berceau. Ils sont réunis par une même inquiétude pour cet enfant qui est leur enfant. On voit alors combien le lien formé par une commune sollicitude est plus fort que tout autre. Que signifient les textes de loi, la décision des tribunaux, les arrangemens des notaires pour les deux êtres qui veillent au chevet de l'enfant ? Que vient faire M. de Girieu entre ce père et cette mère ? De quel droit est-il ici ? Quel est cet étranger ? Quel est cet intrus ? La situation est vraiment saisissante et traduit l'idée sous forme sensible. Le berceau qu'on ne voit pas est sans cesse présent à notre esprit. L'enfant est le principal personnage. Rien ne se fait et ne se dit qui n'ait rapport à lui. Aussi l'impression que nous recevons est-elle une impression de drame.

A partir du second acte, la pièce dévie et dévie si bien qu'elle s'en va à vau-l'eau. Nous pensions qu'on nous ferait assister aux aventures de ce berceau ballotté d'une maison à l'autre, secoué, tiraillé, déchiqueté. Il semblait que l'intérêt dût se porter sur cet enfant pour qui la désunion de ceux qu'il aime pareillement sera une blessure toujours saignante. Car c'est bien cela qui est atroce dans la situation de l'enfant dont les parens sont divorcés. Il est obligé de partager son cœur. Il est amené par les circonstances à juger ceux qu'il est de son devoir de ne pas juger. Et plus tard il ne retrouvera pas dans ses souvenirs cette vision du foyer, image palpable de l'union de la famille, qui reste pour chacun de nous en dehors et au-dessus des spectacles déprimans de la vie, et d'où nous vient le meilleur de notre force. C'est là une injure de la destinée, plus réelle que cette vague fatalité contre laquelle déclamaient les héros romantiques. Le sujet vaudrait la peine d'être traité ; M. Brieux ne s'en est pas soucié. La maladie de l'enfant

n'a été que l'occasion à la suite de laquelle M^{me} de Girieu et M. Chantrel s'aperçoivent qu'ils n'ont pas cessé de s'aimer. Ils se le disent. Ils récriminent. Ils déplorent le passé. Ah! pourquoi m'avez-vous trompée? Ah! pourquoi ne m'avez-vous pas pardonné? C'est une autre pièce qui commence, dans laquelle une femme divorcée et remariée se rend compte avec effroi qu'elle aime toujours celui dont l'éloignement maintenant son devoir, les convenances et jusqu'à la crainte du ridicule. Pièce sans issue, comme sans développemens possibles et dont toutes les situations sont, peu s'en faut, choquantes. Situation d'une femme entre deux hommes, dont l'un est âgé et ne lui a jamais plu : elle préfère le jeune. Situation des deux hommes mis en présence, comme il convient, dans la scène prévue et attendue. M. Chantrel, de qui vient tout le mal, plaide avec force la cause de l'indissolubilité du mariage; et nous nous demandons d'où il le prend pour parler de si haut. M. de Girieu, qu'on renvoie assez lestement chez lui et qu'on eût mieux fait de ne pas déranger, puisqu'on devait finalement le congédier, se plaint non sans de bonnes raisons; mais il est quand même dans l'attitude de celui dont on ne veut pas : il est le gêneur. Tout cela est incohérent et inconsistant. Depuis longtemps nous ne songeons plus au berceau. La question du divorce se débat entre les divorcés. L'impression avoisine le comique.

Le Berceau a reçu un accueil contradictoire. A la répétition générale, le public a ri avec irrévérence. A la première représentation, il a applaudi avec conviction. « C'est qu'à la première, il y avait moins d'amis, » s'il faut en croire le joli mot que la chronique prête à M. Brieux. L'explication est trop facile pour être complètement satisfaisante. Nous en avons suggéré une autre : c'est que *le Berceau* est une pièce mal faite. Notons d'ailleurs que sur une demi-douzaine de pièces qu'a fait représenter M. Brieux, il n'en est pas une qui se soit imposée de haute lutte à l'opinion et qui porte en elle ce caractère d'une œuvre où l'auteur a fait pleinement ce qu'il voulait faire. L'impression qui se dégage de ces pièces, presque toutes intéressantes, n'est pas franche. Il faut que cela tienne à quelque cause. Il y a un « cas » de M. Brieux, et il mérite d'être examiné; car M. Brieux est l'un des auteurs qui, en ces dernières années, sont le plus brillamment sortis du rang. Il s'est fait une belle place parmi les fournisseurs de théâtre qu'a produits la jeune génération. Il la doit à un ensemble de qualités des plus estimables. Il a d'abord la fécondité; et, à coup sûr, ce n'est pas au nombre des ouvrages que s'apprécie la valeur d'un écrivain; néanmoins c'est quelque chose d'avoir fait preuve de mouvement d'esprit et de res-

sources d'invention, et ce n'est pas à la portée de tout le monde. Il a une réelle entente de la scène. Il a surtout ce grand mérite de n'avoir pas pensé que le problème de l'adultère fût l'unique problème à l'étude duquel le théâtre dût se consacrer. Il est l'un des rares auteurs de ce temps qui nous transporte dans un monde différent de ce petit monde des oisifs, si connu, si uniformément pareil à lui-même, si complètement dépourvu d'intérêt. Il a le courage d'avoir du bon sens et d'être honnête. La conception qu'il se fait du théâtre est fort élevée. Il croit que le théâtre a pour objet de remuer des idées, et que, si d'aventure ce sont des idées saines, cela n'en vaut que mieux. Il s'efforce de dire son mot sur des questions qui sont des questions vitales. Il a l'ambition des grands sujets. Il a toutes sortes de belles intentions. Il faut le remarquer à son honneur.

Rappelons-nous, en effet, ses principales pièces. Je laisse de côté *Ménages d'artistes*, pièce de début, toute pleine d'inexpériences, série de tableaux grossièrement brossés, mais qui a du moins ce mérite de ne pas nous présenter la vie de bohème sous des couleurs d'idylle et la vie d'expédiens comme l'école de l'honnêteté. *Blanchette* est restée, du moins pour ses deux premiers actes, un des meilleurs ouvrages de M. Brieux. La fille d'un cabaretier de village a reçu une instruction soignée et coûteuse, elle est munie de son brevet, elle est devenue une demoiselle, et son bonhomme de père est tout fier de voir qu'elle est si savante et qu'elle a pris des manières si distinguées. Mais les brevets ne nourrissent pas leur titulaire. La place espérée se fait attendre. Le cabaretier déçu s'aperçoit, mais un peu tard, que le résultat des sacrifices qu'il s'est imposés est tout au rebours de ce qu'il s'était promis. Donc il se retourne furieux contre Blanchette, qui, dans l'espèce, est victime de la vanité de ses parens. La morale est qu'il ne faut pas donner aux enfans une éducation qui les rend étrangers à leur milieu, et que les fameux bienfaits de l'instruction donnée au peuple pourraient bien n'être qu'une amère dérision. *L'Engrenage* nous transporte dans le monde politique. L'honnête Remoussin vivait obscur et tranquille dans son coin de province. Pour son malheur le vœu de ses concitoyens l'appelle à la députation. Il arrive à Paris, il siège à la Chambre, il fréquente les ministres; peu à peu ses principes se font moins rigides, sa conscience s'assouplit; un beau jour, et sans qu'il sache en vérité comment la chose a pu arriver, il se trouve que son nom est inscrit sur un carnet de chèques. *Les Bienfaiteurs* sont une satire de la charité mondaine. Des dames se réunissent, membres et présidentes d'Œuvres variées. Le jour où l'Œuvre

des régénérés veut produire les meilleurs spécimens de la charité réparatrice de ces dames, il se trouve que, par une mauvaise chance, l'un des « régénérés » vient d'être le matin mis en prison, l'autre est saoul. C'est donc qu'à l'origine de ces Œuvres on trouverait la vanité, le désir de paraître, le besoin de se réunir, de bavarder, de se donner à soi-même l'illusion qu'on fait quelque chose : on n'y trouverait pas un atome de véritable charité. On arrive ainsi à encourager la paresse, à récompenser la fourberie : on n'apporte aucun allègement à la souffrance. *L'Évasion* fait le procès à la science arrogante, tranchante, et qui décrète l'erreur avec une solennité sans réplique. Un médecin, membre de toutes les académies, décoré de tous les ordres, ne sait pas se guérir lui-même de la maladie de cœur qui le torture avant de l'emporter, et, si la pudeur ne le retenait, il solliciterait les remèdes empiriques d'un charlatan de campagne. Il s'est fait le théoricien des lois implacables de l'hérédité ; et il est près de faire le malheur des deux jeunes gens, dont l'un se croit condamné à la folie parce que son père était maniaque, et l'autre se croit condamnée au vice parce que sa mère était une gourgandine. Mais ces lois ne sont si rigoureuses que dans les statistiques dressées par les spécialistes, et la geôle où elles nous emprisonnent n'est pas si bien gardée qu'on ne puisse, au prix d'un effort, s'en évader. Dans *les Trois filles de M. Dupont* on nous invite à envisager la situation faite aux filles de notre petite bourgeoisie assez malavisées pour ne pas avoir trouvé l'opulence dans leur berceau. L'une des trois filles prend le parti de mal tourner ; l'autre, gagnée à la dévotion, se dessèche dans le célibat ; la troisième, mal mariée, est la plus à plaindre. *Résultat des courses* nous montre les ravages du jeu dans le peuple. *Le Berceau* aborde la question du divorce. Les méfaits de l'instruction, la corruption parlementaire, les dangers de la fausse charité, les mensonges de la science, la situation de la fille sans dot, la passion du jeu, l'abus du divorce, c'est une énumération des grands problèmes de l'heure présente.

Ces problèmes, on ne demande sans doute à l'auteur dramatique ni de les résoudre, ni de répandre sur eux des lumières nouvelles : ce n'est pas son affaire. Mais on veut qu'il en trouve une forme saisissante, et qui nous fasse mesurer la profondeur et l'intensité du mal. Chacun de ceux que M. Brioux met à la scène s'étrique, s'appauvrit, se vide de matière, en sorte que nous nous rendons compte que la véritable question dépasse singulièrement ce qu'on nous en montre. L'auteur n'a pris que le petit côté, le moins intéressant, le plus banal, celui qui saute tout de suite aux yeux ; il ne fait que répéter ce que

tout le monde avait dit avant lui, et rend sa démonstration trop facile, partant trop dénuée de portée. Au cours des pièces de M. Brioux, nous ne rencontrons pas un type solide, en qui s'incarne l'idée de l'auteur, et qui plus tard s'évoquera devant notre souvenir, rien de ce qui fait qu'un auteur met sa marque sur un sujet. Après les pièces de M. Brioux comme avant, les sujets qui y sont abordés restent à traiter. Ils restent entiers, à la disposition de qui voudra se les approprier. Aucune pièce n'a provoqué ce mouvement de discussion qui met aux prises partisans et adversaires des idées de l'auteur. Les idées, ici, échappent, non par ce qu'elles ont de trop nuancé, mais plutôt par ce qu'elles ont de trop simple. Il ne viendrait à l'esprit de personne de passer en revue les idées de M. Brioux. Et sans doute un auteur dramatique n'est pas tenu d'avoir des idées, sauf pourtant lorsqu'il fait du théâtre d'idées. M. Brioux se contente de la sagesse du bonhomme Richard, qui d'ailleurs a son prix. Tour à tour violent ou généreux, amer ou consolant, j'imagine que M. Brioux est pessimiste parce qu'il a passé par le Théâtre-Libre, mais que le fond chez lui est fait de cette belle humeur commune à tous ceux qui sont bien portans, actifs, laborieux et qui ne se perdent pas en des rêveries de songe-creux. Ce qu'il y a dans ses conceptions d'un peu insuffisant se traduit par la langue qu'il fait parler à ses personnages. C'est la platitude même. Par là, on voit bien quel est le défaut de M. Brioux : c'est qu'il est trop peu un écrivain et qu'il est trop dépourvu des qualités qui font le lettré.

On confond volontiers la littérature avec ses raffinemens et les qualités littéraires avec les ornemens du style. C'est une confusion que beaucoup de gens sont intéressés à accréditer. L'écrivain est celui qui, grâce à un ensemble de moyens que lui fournit justement la littérature, sait apercevoir dans un sujet ce qui vaut la peine d'être dit et laisser de côté tout le reste, exprimer pleinement une pensée qui est la sienne. Il pénètre assez avant dans une question pour découvrir ce qui lui donne un intérêt général, et il revêt ces idées générales d'une forme personnelle. Il se sert pour les exprimer de la langue de tout le monde; mais il y met son empreinte. Il faut, pour devenir un écrivain, une préparation spéciale, certains dons, du loisir et de la volonté. Cela fait beaucoup de conditions, et il est naturel qu'elles se trouvent assez rarement remplies. On sait d'ailleurs qu'il n'est pas nécessaire d'être un écrivain pour faire du théâtre et pour y réussir. Le théâtre, qu'une énorme consommation oblige à une production incessante, ne se rencontre que par accident avec la littérature. Je remarque seulement que cet accident ne s'est pas encore produit pour le

théâtre de M. Brieux. L'auteur du *Berceau* a été jadis journaliste, et, sauf erreur, il a d'abord exercé son métier en province. En débarquant à Paris, il a pu constater de quelle considération jouissent dans notre ville les auteurs dramatiques. Intelligent et entreprenant, il a pensé qu'il pourrait faire du théâtre aussi bien que d'autres, et la vérité est qu'il en a fait mieux que beaucoup d'autres. Mais il a transporté dans son nouveau métier les procédés de l'ancien. Le journaliste, obligé par devoir professionnel d'assister au spectacle quotidien, jette de tous côtés un regard rapidement averti. Il traite tour à tour, à mesure qu'ils se présentent, tous les sujets; et il est impossible qu'il soit tour à tour et sur tous pareillement compétent. Mais d'abord il se documente, il consulte ceux qui font autorité et, au besoin, il les cite, sans pouvoir ordonner très rigoureusement, ni mûrir cette érudition qu'il faut sans cesse renouveler. En outre, avec de l'habitude et du talent, il arrive à apercevoir sur chaque sujet quelques idées très simples, très sommaires, qui se présentent aussitôt à un homme de bon sens. Il leur donne un tour moral, sans s'emprisonner dans aucun système, mais en se référant à cette morale des honnêtes gens, pareille à la religion des braves gens, et qui réconcilie d'autant mieux toutes les opinions qu'aucun article n'en est défini. Pressé par le temps, il écrit dans un style qui est un continuel à-peu-près. Mais l'important est de se faire comprendre : on sait d'ailleurs comment lisent les gens, et qu'un article de journal n'est pas un monument pour durer. Ce métier de journaliste est intéressant, captivant, et il a tôt fait de façonner son homme; on y contracte des habitudes dont on reste ensuite le prisonnier. « Le journalisme mène à tout, à condition qu'on en sorte, » disait un homme d'esprit. Ce qu'il se gardait bien d'ajouter, et qui pourtant a son importance, c'est qu'on n'en sort pas.

M^{me} Bartet, quoique un peu nerveuse, et M. Worms, quoique un peu sombre, sont excellens dans *le Berceau*.

RENÉ DOUMIC.

REVUE MUSICALE

LE NOUVEL OPÉRA-COMIQUE

CARMEN ET FIDELIO

L'architecture, la sculpture et la peinture ont fait beaucoup pour le nouvel Opéra-Comique. Il faut espérer que ce théâtre, à son tour, fera quelque chose pour la musique. Cela n'est pas impossible. Très riante, très brillante, la salle est aussi très sonore. Je sais même des places d'où l'on voit fort mal et d'où l'on entend bien. La scène est petite. Au premier acte de *Carmen*, la garde montante et la garde descendante ont quelque peine à éviter une collision. Au dernier tableau, quand les alguazils entrent dans le cirque, la plume de leur chapeau touche la toile de fond et fait trembler la moitié des arènes de Séville. Je ne regrette qu'à demi cette exiguité de la scène. Elle peut être favorable à des œuvres de petites dimensions et de grande beauté. Il en est heureusement de telles, et beaucoup, dans le répertoire, français ou étranger, qu'un théâtre comme l'Opéra-Comique doit garder ou faire sien. M. Carré les connaît, au moins de nom, puisqu'il nous en promet quelques-unes. Espérons qu'il va nous les donner, ou nous les rendre, toutes.

L'orchestre de l'Opéra-Comique a commencé par être au-dessous de tout : je veux dire qu'on l'avait placé d'abord au-dessous de la scène, et de la salle, dans cette fosse que les Allemands, non sans prétention, nomment « l'abîme mystique. » On a bientôt reconnu l'infériorité de cette situation et l'orchestre a été relevé. Il ne faudrait pas croire que l'invisibilité de l'orchestre soit un article de foi, même de la foi wagnérienne. Ce n'est qu'une pratique ou un procédé particulier et discutable. A

Bayreuth, il n'est pas toujours sans inconvénient. A l'Opéra-Comique, il n'avait même pas l'avantage de créer l'illusion, du moins l'illusion pour tous. L'orchestre n'étant pas invisible pour les spectateurs assis de côté, ceux-ci voyaient, du premier étage, du second ou du troisième, deux groupes de personnages faire les uns de la musique symphonique dans le sous-sol, les autres de la musique vocale au rez-de-chaussée. Ainsi l'un et l'autre groupe n'avaient aucunement l'air de coopérer à une commune besogne, et très souvent, en fait, ils n'y coopéraient point. On a rapproché les distances et l'unité de l'exécution et de l'impression y a gagné.

La reprise de *Carmen* devait être intéressante deux fois : par le début très attendu, très annoncé, de la principale interprète et par le renouvellement de la mise en scène. De l'interprète, on ne saurait dire assez de mal ; de la mise en scène, il y a peu de mal à dire, et beaucoup de bien.

Ce sont des rapports délicats et périlleux, que ceux de la musique avec l'appareil théâtral. Il ne faut donner à la mise en scène des œuvres lyriques ni trop de valeur ni trop peu. S'il est à souhaiter que la figuration matérielle accompagne la figuration musicale et la fortifie, il n'est pas moins à craindre qu'elle la domine et l'écrase. Une ambition trop haute et de faux scrupules ont toujours empêché la reprise d'*Armide* à l'Opéra. Le chef-d'œuvre de Gluck exigerait, dit-on, une mise en scène ruineuse. Je n'en crois rien et la musique ne coûte pas si cher. Belle, elle crée elle-même son décor, elle fait seule presque tous les frais, surtout ceux de la féerie et de l'enchantement : laide, ou seulement insignifiante, il n'est pas de machiniste, de décorateur ou de costumier qui puisse rien pour elle. Il faut même, en matière de mise en scène, avoir une certaine peur de la vérité. A force de vouloir en approcher, on s'en éloigne, témoin le dernier décor, modifié, de *Carmen*. Ce décor, autrefois, représentait une place devant le cirque. En plein air, en plein jour, on y voyait circuler, grouiller la foule et défilier le cortège éclatant. Puis, quand tout le monde était entré, Carmen et José demeuraient seuls, pour le duo final. Tout se passe maintenant à l'intérieur des arènes, dans un couloir et sous des voûtes sombres. Au dehors, dit-on, la scène était invraisemblable et le meurtre impossible, à cause des passans. Mais au contraire, c'est ici qu'il est impossible, dans le voisinage et comme dans le dos de deux spectateurs vivans, assis près de Carmen, à portée de sa voix et presque de sa main. Sans compter que les autres, huit ou dix mille environ, sont figurés sur la toile du fond, et que, voyant ou croyant voir de si près cette

foule, on s'étonne de son immobilité et surtout de son silence. Ainsi les divers élémens du spectacle se contredisent. Mais une autre contradiction, plus grave et plus profonde, existe entre le décor ténébreux et l'éblouissante musique. Au dénouement de cet opéra, même à la mort de cette femme, il faut le soleil. Les mélodies, l'orchestration, toute la musique enfin demande, exige ici la lumière, et, pour l'avoir obscurcie, on a sacrifié à de négligeables et d'ailleurs douteuses vraisemblances, la vérité musicale, esthétique, autrement dit, puisque nous sommes au théâtre, la véritable vérité.

Ailleurs, partout ailleurs qu'en ce dernier tableau, la mise en scène de *Carmen* est aussi juste que pittoresque. Rien de plus animé, de plus coloré que la taverne de Lillas Pastia au second acte, si ce n'est la rue de Séville, au premier. Ici la vie silencieuse est en harmonie avec la vie sonore ; l'équilibre est parfait et continu entre ce qu'on voit et ce qu'on entend.

Ce qu'on entend est délicieux. Pour la réouverture du théâtre, *Carmen* s'imposait ; *Carmen*, l'opéra-comique moderne par excellence ; *Carmen*, nouveau chef-d'œuvre de notre génie ancien, qui développe ce génie au lieu de le mutiler ou de le contraindre ; *Carmen*, musique d'autrefois et d'aujourd'hui, peut-être de toujours, qui fait deux parts de sa beauté, l'une pour le souvenir, l'autre pour l'espérance. Dès le prélude, ce partage est sensible. L'introduction de *Carmen* se compose de trois thèmes éclatans : la fanfare de la course, le refrain du torero et le motif singulier, presque diabolique, de l'héroïne. Dans le passé de l'opéra-comique français, les deux premiers de ces trois thèmes ne sont pas sans précédens. On en citerait d'aussi joyeux, d'aussi populaires ou d'aussi « peuple », que celui de la *corrida*. Le thème du torero (qui n'est pas le plus original) servira tout à l'heure de refrain à l'air d'Escamillo, descriptif et professionnel comme celui du sous-lieutenant dans la *Dame Blanche* ou, dans l'*Éclair*, celui de l'officier de marine. Soit pour le personnage, soit pour le compositeur, la différence ici n'est que de métier. Tout autre est le motif de *Carmen*. Quatre notes seulement le constituent : quatre notes plusieurs fois répétées, étagées à des hauteurs diverses, et toujours comprises dans un intervalle de quarte, un tétracorde, comme disaient les anciens ; mais ces quatre notes sont entre elles dans un rapport si rude, si étrange et si beau, que personne encore ne l'avait découvert ou ne se l'était permis, et que jamais, avant Bizet, un de nos compositeurs d'opéra-comique n'avait posé d'une seule touche, aussi vigoureuse, un personnage aussi vivant.

L'œuvre tout entière, comme l'introduction, est double. Musique d'amour et musique de mort, cette musique nous paraît, tantôt familière et tantôt inouïe. Micaëla sans doute est une figure d'autrefois, sœur plaintive d'Isabelle du *Pré aux Cleres*, et rêvant comme elle « à la Navarre, à ses montagnes. » Mais Carmen! Mais José surtout! A l'Opéra-Comique du moins, l'espèce ou la qualité de leur amour était encore inconnue. On a récemment qualifié de « madrigal » l'aveu du soldat à la bohémienne : *La fleur que tu m'avais jetée*. Mais dans quel galant couplet, dans quelle « déclaration » de l'ancien répertoire en trouverait-on le modèle? Est-ce dans *Richard Cœur de Lion* : « *Un bandeau couvre les yeux Du Dieu qui rend amoureux,* » ou dans le duo « de la main » de la *Dame Blanche*? Serait-ce plutôt dans le *Pré aux Cleres* et sur les lèvres du sensible, mais respectueux Mergy? Non, jamais un héros d'opéra-comique ne s'était donné, livré ainsi. Jamais une voix d'homme, jamais un orchestre n'avaient jeté ensemble une plainte aussi tragique, et fait jaillir plus d'amour et de douleur d'un cœur plus désespérément épris.

Faut-il rappeler des beautés si connues : à la fin du troisième acte, dans la sierra, l'étreinte, que la musique encore plus que le geste de José, fait terrible et déjà presque meurtrière? Dans le dernier duo, au début, les deux apostrophes de José : double, croissante, et furieuse adjuration d'amour? En vérité *Carmen* est un sommet et domine deux versans de notre histoire musicale. A l'écouter, on se rappelle la vieille chanson :

L'amour, l'amour qu'on aime tant,
Est comme une montagne haute :
On la monte tout en chantant,
On pleure en descendant la côte !

L'amour pendant longtemps n'avait fait que chanter. *Carmen* est le premier opéra-comique où l'amour pleure : et quels pleurs amers !

C'est aussi le premier opéra-comique où l'amour tue. Les dénouemens par la mort sont rares dans l'histoire de ce théâtre ou de ce genre musical. On ne les rencontre guère que chez un maître auquel Bizet ressemble sur plus d'un point : Hérold, mort jeune lui aussi, et qui, lui aussi, trouva dans un récit de Mérimée le sujet et l'occasion de son dernier chef-d'œuvre. L'acte final de *Carmen*, comme celui du *Pré aux Cleres*, appartient à la mort, et, dans l'un et dans l'autre, la mort, avant de frapper, s'approche et s'annonce de même. Rappelez-vous, pendant le combat de Comminge et de Mergy, que nous ne voyons pas, tout ce que la musique nous fait entendre : le chœur

sinistre des archers, le tintement nocturne de l'heure, le petit quatuor peureux, en sourdine, et tant de refrains étouffés, tant de tremblantes ritournelles. Écoutez maintenant, avant l'entrée dans le cirque, le dialogue de Carmen et de l'une des bohémiennes, restée pour l'avertir et la conseiller. Avec autant de discrétion et de finesse, la musique n'a pas moins d'efficacité et de puissance. Furtive, légère comme un signe de la main ou du regard, vive et même gaie en apparence et à la surface, mais au fond sérieuse, effrayante et fatale. Cette mort, dont les apprêts ou les pressentimens sont pareils, ne frappera cependant pas le même coup. Dans le *Pré aux Clercs* elle garde quelque chose de noble, de lointain et de mystérieux. Au pied du Louvre, descendant le fleuve royal, c'est le cadavre d'un gentilhomme, tué en duel, que nous voyons passer. Que dis-je, nous apercevons une barque, emportant une forme vague et voilée, sous les étoiles de la nuit. Dans *Carmen* au contraire, et pour la première fois, le sang jaillit sur la scène. Le meurtre, le cadavre, rien ne nous est caché. Et ce meurtre est un meurtre vulgaire, au couteau, ce cadavre est celui d'une fille. Ainsi la mort, comme l'amour, a changé de caractère et, si je puis dire, de degré. Nous les sentons l'un et l'autre plus bas peut-être mais plus près aussi. L'un et l'autre nous touche et nous trouble davantage, et dans le chef-d'œuvre d'aujourd'hui nous croyons reconnaître mieux ce que nous tenons aujourd'hui pour la vie et pour la vérité.

Vraie et vivante, la musique de *Carmen* ne l'est pas seulement dans « les endroits forts, » mais dans les moindres épisodes et jusque dans le détail, qui n'est jamais indifférent. Toutes les scènes du premier acte, avant que le drame s'engage, sont délicieuses d'aisance, de justesse et de naturel. Le chœur des gamins, les deux chœurs des cigarières, l'arrivée de Micaela, ses propos avec les soldats du poste, tout cela c'est la vie elle-même en musique ; vie légère, agile et mélodieuse, vie moyenne et pour ainsi dire courante, qui n'a rien de supérieur ou de tragique, rien non plus de comique, encore moins de bouffon. Tout cela, c'est très exactement, très fidèlement l'esprit ou l'idéal français, comme le fut, un demi-siècle avant *Carmen*, le début de la *Dame Blanche*, comme le sera le début de la *Basoche*, quelque vingt ans après. Ailleurs encore, au commencement du troisième acte, ou du dernier, soit dans le chœur des contrebandiers traversant la montagne, soit dans l'entr'acte espagnol, si joyeux par le mouvement et le rythme, si inquiet et si triste par le mode, par la plainte du haut-bois mêlée au claquement des castagnettes, nous retrouverons la même note, plus sérieuse seulement et plus profonde. Ainsi, derrière

les figures ou entre elles, cette musique sait créer la perspective, l'atmosphère ou le clair-obscur; ainsi le milieu, — j'emploie ce mot, selon l'usage, pour désigner les alentours, — le milieu même, autant que les personnages, est véritable et vivant.

Cette vie est humaine et elle est intense. Elle anime les personnages, et pour ainsi dire elle les remplit, elle ne les dépasse et ne les déborde pas. L'art de Bizet, comme celui de Mérimée, est bien nôtre; il l'est par la clarté, par la concision, par l'énergie concentrée et la beauté concrète. Il lui manque le sentiment et l'expression de l'au-delà, de l'infini et du mystère. Avec une plénitude, un éclat qui nous ravit, cette musique est la musique du sujet et des caractères; elle leur est égale, elle ne leur est pas supérieure. Elle atteint son but; elle ne se porte pas plus avant; elle ne s'élève pas plus haut pour se développer et se déployer seule, au delà, au-dessus d'un objet qu'elle s'est proposé, mais qui ne saurait lui suffire. Cet élan ou cet essor, la musique française en est rarement capable, il appartient à la musique allemande, en ses chefs-d'œuvre, de le donner ou de le fournir, et « nous l'allons montrer tout à l'heure. »

« Il faut, disait Doudan, aimer terriblement ses amis pour les voir. » J'avertis ici les profanes, ou même les indifférens, qu'il faut terriblement aimer la musique pour aller voir *Fidelio*, car ce n'est que de la musique. Le livret (je n'ose dire le poème), est une mélodrame vertueux; aucune « intrigue »; pas de décors ni de mise en scène, et, fût-ce à l'Opéra, pas le plus petit ballet. Sujet pénitentiaire et lugubre: pour lieu de l'action, tantôt le greffe ou le préau d'une prison, tantôt la prison même; comme personnages: le directeur, le geôlier et sa famille, un prisonnier, des prisonniers. On comprend que les officiers français entrés dans Vienne depuis quelques jours aient pris un plaisir médiocre, le 20 novembre 1805, à la « première » de *Fidelio*. C'est pourtant de la musique héroïque, mais ce n'est pas de la musique militaire.

Encore une fois c'est, avant tout et plus que tout, de la musique. Et cela nous surprend et nous ravit. Il est si rare aujourd'hui qu'un opéra non seulement ne soit que de la musique, mais qu'il en soit un peu. Nos « jeunes maîtres » d'à présent pourraient faire avec *Fidelio* quelques douzaines de drames lyriques. Mélodies, harmonies, rythmes, timbres, tous les élémens, toutes les formes, toutes les puissances et toutes les beautés des sons surabondent dans le splendide et sombre chef-d'œuvre. Souhaitez-vous de comprendre, ou plutôt de sentir ce

que c'est qu'« une idée », autrement dit « une forme musicale précise qui vous saisit à l'instant, sans attendre, et de plus une forme féconde, qui contient en elle tout le morceau qu'elle annonce (1)? » Alors écoutez cette musique, au hasard; écoutez commencer, avec quelle douceur, et quelle « longueur de grâce »! l'adorable trio de la prison. Vous plaît-il d'apprendre comment une idée se développe? Suivez d'un bout à l'autre l'ouverture, non pas celle de *Fidelio*, mais une de celles de *Léonore*, qu'on exécute à l'Opéra-Comique avant le second acte. Elle est, tout autant qu'une symphonie du maître, un prodigieux exemple du développement non pas scolastique, tel qu'est souvent celui de Bach, mais psychologique et passionnel, comme l'est presque toujours le développement beethovenien.

Tout est musical en *Fidelio*, tout jusqu'à l'action, dont nous croyons trop aujourd'hui qu'elle répugne à la musique. Qu'est-ce que le fameux quatuor « du pistolet, » si ce n'est une action concentrée en quelques mouvemens, presque en deux gestes, l'un de menace et de haine, l'autre de défense et d'héroïsme? Or Beethoven a su transporter et comme ramasser l'action brève et violente en des figures musicales, c'est-à-dire ordonnées, régulières, presque symétriques, égales pourtant à cette action même, à ce raccourci de drame, par la violence et par la brièveté.

Quant aux caractères, aux sentimens, aux âmes enfin, c'est bien par la musique seule qu'elles sont. Avec ce sujet de *Fidelio*, la poésie, ou la parole, avait fait l'opéra de Gaveaux, puis celui de Paër. Mais la musique a fait l'opéra de Beethoven. Quand Beethoven disait à Paër : « Votre opéra me plaît, je veux le mettre en musique, » il sentait bien que pour animer ces fantoches, pour les changer en créatures immortelles, la vie de la musique bouillonnait en lui. Et dans son œuvre la vie s'est répandue par torrens. Et la musique, admirable ici quand elle se précipite et passe, l'est encore davantage lorsqu'elle se complait et qu'elle demeure. Que dis-je, demeurer! Dès qu'elle cesse de marcher ou de courir, elle creuse et elle s'enfonce. A quelle profondeur de tristesse et d'épouvante, dans le duo de Léonore et de Rocco, travaillant ensemble à soulever la dalle funèbre! Auparavant, dans un autre duo entre les mêmes personnages, une seule réplique de Léonore montre le peu, le rien qu'est la parole auprès d'une semblable musique. Au géôlier qui l'admet, sans la connaître, mais non sans remarquer son trouble, à partager sa triste besogne, Léonore répond, avec embarras

(1) Gounod (manuscrits inédits).

et en s'excusant : « Je n'y suis pas encore accoutumée. » Ce n'est pas ici la pauvre, froide et banale parole, c'est la modulation furtive et sublime, c'est la musique enfin, qui fait défaillir le cœur de Léonore et le nôtre, et qui mêle dans cette âme et dans cette voix tant de crainte et d'espérance, tant d'horreur à tant de ravissement.

Le grand air de Léonore est encore une de ces pages « où la parole est vile, » comme dit Berlioz en son *Faust*, où la musique a toute la valeur et toute la puissance. Cet air est un admirable portrait de femme. Portrait changeant et divers dans une parfaite unité. Portrait en quelque sorte intérieur où l'âme, — et quelle âme ! — est modelée par le son et par le silence même, comme un visage l'est sur la toile par la lumière et l'ombre. Dès la première attaque du récitatif, on sent que de grandes choses vont se dire et qu'un des beaux momens de toute la musique approche. Les deux airs d'Alceste et l'air de Suzanne sous les marronniers, celui d'Agathe à sa fenêtre; la prière d'Élisabeth dans *Lomhåuser*, les stances de Sapho, tels sont, avec l'air de Léonore, les plus magnifiques exemplaires d'un genre ou d'un type musical; voilà les suprêmes sommets où la musique a porté l'âme féminine.

L'air de Léonore est sublime de courage; il ne l'est pas moins, je ne dirai pas de faiblesse, mais d'attendrissement. Beethoven fait toujours penser au cri de Bossuet. « Loin de nous les héros sans humanité ! » L'héroïsme de cet air est humain; il l'est à deux reprises par je ne sais quelle détente ou quel manquement du cœur : une fois dans l'*adagio*, une seconde fois dans l'*allegro*; là dans la méditation sereine, ici dans l'emportement et l'enthousiasme. Et comme elle est belle complètement, comme elle enferme en soi toute beauté et toute vérité, cette figure musicale qu'est un grand air classique ! Récitatif, *adagio*, *allegro*; quelle admirable économie de formes, de rythmes et de mouvemens qu'un tel air, puisqu'il manifeste, à leur degré supérieur et tour à tour, les deux états et comme les deux conditions de notre être : la contemplation et l'activité, la pensée sans limite et la volonté sans obstacle.

Chef-d'œuvre de musique pure, *Fidelio* est aussi un chef-d'œuvre allemand. Opéra symphonique, dit-on, et ce n'est pas ce qu'il faut dire; en grande partie du moins opéra instrumental. La beauté vocale, verbale même, n'y manque pas, et j'en citerais de nombreux exemples; mais elle y est souvent égalée et quelquefois dominée par la beauté des instrumens. En écoutant Léonore, je doute s'il y a plus d'héroïsme en sa voix ou plus d'amour profond, mystérieux dans l'accompagnement des cors, autres voix étranges et fidèles, qui n'étaient jadis que

les voix de la nature ou de la forêt et dont Beethoven a fait des voix humaines. Quand j'entends Florestan captif, son chant, qui répond à celui du hautbois, me paraît y répondre avec trop de rudesse pour ne pas dire de brutalité. Il étouffe, il écrase de ses notes pesantes la mélodie ailée, presque divine, que poursuit le frêle instrument, ravi dans un rêve d'espérance et d'amour. A chaque instant le centre ou le sommet de la beauté musicale se trouve ainsi dans l'orchestre de *Fidelio*. Ce qui s'entend et ce qui se retient du chœur des prisonniers, ce n'est pas le chœur même : ce sont les accords vraiment libérateurs qui le préparent ; c'est le thème sinueux et montant des bassons, l'aspiration d'abord timide, puis de plus en plus puissante et profonde, d'un air libre et pur. Pendant le duo de Léonore et du geôlier (non celui du cachot, mais celui du préau), la mélodie, ici vraiment continue, infinie, se déroule et se traîne dans l'orchestre, où elle se heurte et se blesse à toutes les aspérités des dissonances et des intervalles chromatiques. L'horreur de la prison est plus terrible et plus tragique peut-être dans le prélude instrumental que dans la plainte même du prisonnier. Enfin s'il y a dans *Fidelio* une page, une seule, où l'orchestre soit tout, où la voix ne soit rien et ne puisse rien être, c'est l'air, magnifique autant qu'enchanteable, de Pizarre, au début du second acte. Ici plus que partout ailleurs, l'idée, comme partout ailleurs mélodique, s'est présentée, imposée à Beethoven sous la forme instrumentale. Il l'a non seulement acceptée, mais subie, parce qu'elle était juste, parce qu'elle était belle, parce qu'elle était nécessaire. Que jamais une voix humaine ne pût la réaliser, cela ne regardait et surtout n'inquiétait pas Beethoven. Une seule chose importe aux Beethoven : c'est leur pensée et non ce que nous en pourrons faire.

Allemand par un des caractères de la musique, *Fidelio* ne l'est pas moins par le caractère moral. Opéra conjugal comme *Orphée*, comme *Alceste*, il ne l'est pas de même. Aussi pur que l'un et que l'autre, il a quelque chose de moins relevé ; l'héroïsme ou le sacrifice n'y est pour ainsi dire pas de la même qualité ou de la même condition. Quand Léonore, sous les vêtemens humbles, presque serviles qui la déguisent, descend les degrés de la prison, je revois, à la clarté du soleil de la Grèce, parmi les lauriers et les marbres, le deuil éclatant du poète de Thrace ; l'épouse cherchée à travers la flamme et retrouvée sur les divins gazons par l'harmonieux époux faisant sonner sa lyre d'or. Gluck n'eut d'Allemand que le nom ; son génie était d'un Italien ou d'un Grec, en un mot, d'un classique. Italien aussi, peut-être plus qu'allemand, l'idéal de Mozart. Spectateurs de *Fidelio*, souvenez-vous des

Nores et d'un adolescent moins pâle, moins austère que celui-ci, qui, tout de bleu vêtu, chantait la romance à Madame. Rappelez-vous même *Don Juan*, où la mort passe, mais ne fait que passer; *Don Juan*, malgré tout, et jusque dans le cimetière, vivant, insouciant et joyeux. Mais il est un chef-d'œuvre de Mozart, d'où *Fidelio* pourrait bien venir : c'est la *Flûte enchantée*, le dernier opéra du maître, et le premier où quelque chose de l'âme allemande se soit révélé. Quelque chose de simple, d'ingénu et de populaire, au sens le plus profond du mot. Je songe au célèbre duo de Papageno et de Pamina, duo d'amour ou plutôt dialogue exquis sur l'amour et sa douceur. La musique en est divine et pourtant presque familière. J'allais écrire familière, car elle est cela aussi. Musique d'infinie tendresse et de pureté infinie. « *Nichts edlers sei als Weib und Mann*. Rien de plus noble, dit le texte, que l'homme et la femme unis ensemble. » Mais la musique chante : que l'épouse et que l'époux. Voilà peut-être l'origine et comme le premier trait, à peine sensible, de *Fidelio*. Voilà le sentiment que Beethoven devait étendre, exalter, porter jusqu'à la passion et à l'héroïsme. Encore une fois, nous sommes loin d'*Orphée* et d'*Alceste* : sur des hauteurs égales sans doute, mais pourtant différentes, devant un drame non plus royal et presque divin, mais bourgeois. Je me hâte d'ajouter qu'il n'en est pas moins sublime. La vertu de la femme de Florestan est pareille à celle de l'épouse d'Admète, et si l'opéra de Gluck est le chef-d'œuvre antique de la foi conjugale, l'opéra de Beethoven en est le chef-d'œuvre allemand.

Enfin, nous voyons surabonder en *Fidelio* ce que tout à l'heure nous n'avons pas trouvé dans *Carmen* : le caractère ou le sentiment de l'universel et de l'infini. Guyau a très bien dit : « Ce qui ne signifie et ne représente pas autre chose que soi-même n'est pas vraiment poétique. » Entendez que cela n'est pas vraiment, supérieurement beau. Or l'œuvre de Beethoven signifie beaucoup plus que soi-même. Partout la musique y dépasse, y déborde les faits et les personnages. La grande artiste qui chante Léonore a refusé, dit-on, quoique *Fidelio* se passe en Andalousie, de revêtir le costume espagnol. Elle a eu raison. Elle a compris que Léonore est en dehors, au-dessus de toute vérité particulière et locale, qu'elle est non seulement une héroïne, mais l'héroïsme même. Beethoven a été le musicien par excellence de la passion pure et du sentiment en soi. Fût-ce une seule fois, il n'a pas pu enfermer son génie en des figures humaines ; un tel créateur a créé, malgré lui, plus que ses créatures. Lorsque Rocco le geôlier se plaint d'un maître rigoureux, n'est-ce pas de notre maître à tous, à nous tous

qui plions, humbles serviteurs aussi, sous une main divine et parfois lourde de colère? Quand Léonore, conviée à l'œuvre sépulcrale, s'excuse et se trouble, il semble que sa jeunesse et sa tendresse de femme reculent devant l'horreur encore inconnue, mais déjà pressentie et plainte déjà, de toute la souffrance humaine. Enfin, quand la trompette retentit au dehors, sonnerait-elle aussi fière, aussi triomphale, si elle n'annonçait à tous les prisonniers que nous sommes prisonniers de nos passions et de nos douleurs, que tous un jour nous serons délivrés. L'opéra de la délivrance, quelqu'un a bien nommé *Fidelio* de ce beau nom. Beethoven, hélas! Beethoven vivant fut exclu du bienfait dont son chef-d'œuvre est l'éclatant symbole. Ses fers ne sont pas tombés sous la main d'une femme, et « son amante ne vint pas. » Sans foyer sur la terre, comme dit Carlyle de Dante, il a fait son foyer dans son œuvre. Mais nous, comme il nous affranchit! Il disait lui-même : « Celui qui sentira pleinement ma musique, celui-là sera délivré des misères que les autres hommes traînent après eux. » Tâchons de sentir pleinement le finale de *Fidelio* pour connaître un instant au moins l'entière, l'universelle délivrance. Les spectateurs pressés profitent de ce finale pour se lever, reprendre leurs manteaux et sortir. Ils en pourraient tirer un meilleur profit, s'ils ne se pressaient pas. Beethoven ici leur donne l'exemple. Il ne se presse pas, lui. Le drame est achevé, mais non pas la musique. Quelque chose encore lui reste à dire, et avec une abondance, une profusion magnifique, elle le dit. Il ne lui suffit pas d'être arrivée et de toucher le but : elle l'étreint avec transport, avec frénésie. Elle se complait dans l'achèvement d'elle-même, elle s'enivre de sa plénitude et de la perfection consommée de son être. Que nos fins aujourd'hui sont écourtées et pauvres, auprès de cette fin somptueuse et qui ne veut pas finir! Et nos joies non plus ne sont rien auprès de cette joie. Joie victorieuse, héroïque, et qui rachète toute souffrance : joie de tous les finales de toutes les symphonies, joie de l'unique finale de cet opéra unique, la joie de Beethoven est toujours celle qui n'entre pas en nous, mais où nous entrons, « quand elle surmonte la capacité de notre âme, qu'elle nous inonde, qu'elle regorge et que nous en sommes absorbés. »

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE CORRESPONDANCE DE THOMAS CARLYLE

Unpublished Letters of Carlyle, dans les livraisons de septembre, octobre, novembre et décembre 1898 de l'*Atlantic Monthly*.

Le 13 novembre 1897, est morte à Toronto, dans le Canada, une vieille femme de quatre-vingt-quatre ans, Mrs Robert Hanning, veuve d'un paysan écossais qui avait émigré en 1841, après avoir vainement tenté la fortune dans son pays, et qui avait fini par trouver un petit emploi dans les chemins de fer du Great Western canadien. Mrs Hanning était une excellente personne, très pieuse et très attachée à ses devoirs. Mais elle était toujours restée, elle aussi, une paysanne : ignorante et illettrée, à peine si elle savait tenir une plume. Elle aimait cependant à rappeler qu'elle avait, en 1865, reçu la visite d'un fameux écrivain américain, Ralph Waldo Emerson. Il était venu la voir dans la petite ville où elle demeurait, l'avait questionnée avec beaucoup d'égards sur son mari et ses enfans, et, avant de partir, il l'avait priée de s'asseoir devant la fenêtre, afin qu'il pût la regarder en pleine lumière. « Ah ! s'était-il écrié avec émotion, voilà donc comment est faite la petite sœur de Thomas Carlyle ! »

La vieille dame était, en effet, la sœur de Carlyle. Elle était la dernière des neuf enfans qu'avait eus, de son second mariage, James Carlyle le maçon, et dont l'aîné était l'auteur de la *Révolution française* et de *Sartor Resartus*. Et si elle-même n'était guère en état d'écrire des lettres à son frère, elle avait du moins religieusement gardé toutes celles que, durant cinquante ans, elle avait reçues de lui, ainsi que

plusieurs autres écrites par lui à sa mère, et que celle-ci lui avait transmises. C'est d'elle que proviennent les quarante lettres inédites de Carlyle qu'a récemment publiées un critique américain, M. Charles Townsend Copeland, dans l'*Atlantic Monthly* de Boston, et dont la publication me paraît avoir assez d'importance pour mériter d'être signalée aux lecteurs français.

Non que ces lettres nous renseignent beaucoup sur l'œuvre de Carlyle, ni qu'elles puissent nous aider à la mieux comprendre. Ni à sa sœur, ni même à sa mère — qui pourtant avait appris à lire pour lire ses livres — Carlyle ne parlait volontiers de ses travaux littéraires. Il réservait ses confidences d'auteur à ses amis, à qui, en revanche, il les prodiguait : et tandis que devant Edouard Irving, devant Emerson, devant Sterling il se lamentait, en de longues lettres, sur le supplice qu'était pour lui la moindre phrase à écrire, ses lettres à sa sœur et à sa mère nous apportent à peine, de loin en loin, un écho très adouci de ses doléances. Tout au plus annonce-t-il parfois à sa mère que « son maudit livre ne veut pas marcher » ou qu'il « lutte en désespéré pour mettre son livre sur pied, » mais qu'il « craint bien de n'y pas réussir. » On croirait même qu'il s'efforce de lui cacher sa souffrance, pour l'entretenir seulement de ses succès et de ses espoirs. « Le petit article de revue que je vous ai envoyé, — lui écrit-il le 8 janvier 1842, — est en train de mener grand bruit. La dernière page a été reproduite dans beaucoup de journaux avec des commentaires de toute sorte : ce dont, au reste, je ne me plains pas. J'ai dit la vérité ; celle-ci, étant vraie, ne peut être que bonne, — qu'elle plaise ou non à entendre ; — et, dans ces conditions, pourquoi me plaindrais-je de la voir se répandre ? » Une autre fois, le 6 décembre 1848, il écrit à sa mère : « Vous me recommandez *d'invoquer la patience*, pour ce livre que j'écris. Chère mère, c'est le conseil le meilleur, le seul bon conseil qu'on puisse me donner. Et en effet j'invoque la patience, et parfois elle vient ; et si nous continuons à appuyer l'épaule contre la roue, nous finirons certainement par nous désenbourber. La chose, d'ailleurs, marche, ou promet de marcher, un peu mieux. Mais elle est terriblement difficile, et me prendra, je crois, beaucoup de temps encore. Cependant j'ai nettement décidé qu'elle était utile, et digne d'être faite par moi : de sorte que je vais m'obstiner à la faire, sans m'occuper de savoir si la récompense terrestre que j'en aurai sera grande ou petite, ou même si elle ne sera rien du tout, avec des injures pour moi par-dessus le marché. S'il n'y avait pas quelque chose de plus sérieux,

derrière les récompenses terrestres, je ne pense pas que la vie vaudrait la peine d'être vécue, dans un monde tel que celui-ci. » Quant à sa « petite sœur, » Janet Hanning, Carlyle paraît avoir renoncé de très bonne heure à la tenir au courant de sa vie d'écrivain. Une seule fois, dans une de ses premières lettres, le 19 janvier 1837, il lui fait mention d'un de ses livres. « Mon livre est achevé depuis huit jours, voilà une bonne nouvelle : j'en ai devant moi les premières épreuves. Peu m'importe, d'ailleurs, ce qui en adviendra. Ça été un triste livre pour moi. Il y a deux choses que j'ai fait imprimer récemment et que je t'enverrais volontiers : mais je n'en vois pas l'occasion. Je crains, en tout cas, que le profit que tu en tirerais ne soit bien mince, trop mince pour les cinq shillings que l'envoi coûterait. Si cependant Robert ou toi vous désiriez les voir, allez dans un cabinet de lecture et demandez *le dernier numéro de la « London and Westminster Review »*. Vous y trouverez un morceau appelé *Mémoires de Mirabeau* : ce morceau est de moi. L'autre chose est dans le *Fraser's Magazine* : elle s'appelle *le Collier de diamant*. » Mais sans doute ni Janet ni son mari n'auront « tiré grand profit » de ces deux « choses » de Carlyle : car, de 1837 à 1873, celui-ci n'écrivit plus à sa sœur absolument rien qui puisse même rappeler son métier d'auteur. Et l'on peut bien dire que, sauf les deux extraits des lettres à sa mère que j'ai cités plus hauts et un troisième, plus important, sur lequel j'aurai l'occasion de revenir une autre fois, l'ensemble des lettres publiées par M. Copeland n'offre aucun intérêt pour l'étude des idées et de l'œuvre du grand écrivain.

Mais d'abord, ces lettres sont fort belles : cela seul suffirait déjà pour leur donner du prix. « De toutes les lettres de Carlyle, dit John Nichol dans sa remarquable biographie de l'auteur de *Cromwell*, les plus belles sont incontestablement celles qu'il a écrites à sa mère et à ses sœurs. » C'était aussi l'avis de Mrs Carlyle, qui connaissait son mari mieux que personne, et qui envoyait à sa belle-mère les « admirables lettres » qu'elle recevait de lui. On y trouve, en effet, une douceur et un abandon, une élégance variée et simple, un naturel, une bonhomie et vingt autres qualités d'autant plus agréables qu'elles sont plus imprévues, et font voir le génie de Carlyle sous un aspect plus nouveau. Car la différence est complète entre le Carlyle de ces lettres familières et celui dont notre collaborateur G. Valbert écrivait autrefois : « Il porte dans tous les sujets le style, le ton, l'accent et même le geste oratoires. Il prodigue l'exclamation, il abuse de l'apostrophe et de la prosopopée. De quoi qu'il s'agisse, il monte sur le trépied, il vaticine, et, le front enveloppé d'une nuée d'où jaillissent des éclairs, plein du

Dieu qui l'agite, il lui arrive souvent de trépigner comme une sibylle. » C'est au lendemain de sa mort, le 1^{er} mars 1881, que G. Valbert le jugeait ainsi : et il n'y a point d'admirateur si passionné de *Sartor Resartus*, de *Passé et Présent* et de *Frédéric II* qui ne soit contraint, aujourd'hui encore, de trouver le jugement bien fondé dans sa sévérité. Mais, dès l'année suivante, la publication de lettres de Carlyle — et notamment de quelques lettres adressées à sa mère — est venue nous apprendre que le prophète savait, à l'occasion, descendre de son trépied, renoncer à l'apostrophe et à la prosopopée, et cesser d'être un prophète tout en restant un admirable écrivain.

Tel il se montre à nous, de nouveau, dans les lettres publiées par M. Copeland. Et plus encore que ses lettres à sa mère, ce sont ses lettres à sa sœur, à l'ignorante et rustique Janet Hanning, qui abondent en traits charmans de laisser aller et de fantaisie : comme si Carlyle avait essayé de mettre son âme de poète au niveau de la chère petite âme qu'il voulait divertir. Il lui écrit, par exemple, le 16 mai 1836, à Manchester, où elle vient de s'installer avec son mari : « J'imagine que, de temps à autre, surtout quand tu es seule chez toi, la vue de tant de choses étrangères doit te sembler décourageante, et que l'affreuse fumée et le tapage de la Babylone du Coton doivent te faire une impression plutôt désagréable. Mais prends courage, ma petite femme, tu t'y feras, tu t'y feras, et tu finiras par t'accoutumer, comme tout le monde, à l'endroit où tu vis. Il y a de braves gens dans cette immense boutique d'étoffes, et sans doute aussi de bonnes choses, parmi la foule des mauvaises. Tiens-toi au chaud dans ta chambre, tiens ton cœur bien au chaud, et tu verras que tout s'arrangera. Et tu découvriras que Manchester est un lieu habitable, comme le sont tous les lieux de la terre à qui est contraint de les habiter. »

Le 19 janvier 1837, Carlyle écrit à Mrs Hanning : « Tout le monde est atteint ici (à Londres) d'une maladie qu'on appelle l'influenza, un vilain genre de rhume accompagné de fièvre. C'est vraiment une vilaine chose ; et elle s'est répandue avec une force dont on n'avait pas l'idée. Imprimeries, manufactures, boutiques de tailleurs, tout est fermé, un homme sur deux étant couché dans son lit à trembler de fièvre et à éternuer. On dit que la même maladie s'est montrée dans le Nord. Je suppose que c'est notre misérable climat qui en sera la cause. Jamais, à ma connaissance, plus mauvais temps ne nous a été infligé. Fumée, brouillard, froid, humidité : avant-hier, notamment, nous avons eu un des brouillards de Londres les plus complets ; c'est quelque chose que je crois qu'à Manchester même vous ne pouvez vous représenter.

Car nous sommes exactement dix fois aussi grands que vous, et aussi enfumés, et aussi sales ; et puis nous sommes à plat, sur les bords d'un grand fleuve : et maintenant imaginez un brouillard tout noir, et tel qu'aucune odeur ni aucune émanation ne puisse le traverser pour s'élever, mais redescende aussitôt sur nous ! On est forcé d'allumer des chandelles en plein jour : des porteurs de torches courent devant les voitures pour éclairer le chemin. Je m'étonne que nous ne mourions pas noyés, d'un seul coup, dans ce brouillard ; puisque, aussi bien, nous ne sommes pas de l'espèce particulière de poissons qui, seuls, pourraient y vivre. Et c'est de cela que vient cette influenza. Ma pauvre Jeanne, qui ne laisse jamais passer une épidémie sans en prendre sa part, a attrapé celle-là dimanche dernier, et a été très souffrante. Elle va mieux depuis deux jours, mais est faible comme de l'eau. Quant à moi, j'ai senti que ces maudits brouillards pénétraient en moi avec l'intention évidente de me faire tousser, mais j'ai fermé le poing et j'ai dit : Non ! Ce moyen est, en vérité, très puissant. Il m'a toujours réussi. »

Pour épargner aux membres de sa famille la peine de lui écrire régulièrement, Carlyle avait imaginé un procédé très simple et très ingénieux. Il leur avait demandé de lui adresser seulement par la poste, toutes les semaines, un journal de pays où ils se trouveraient, avec deux petits traits au crayon sous le titre du journal : ces deux traits devaient signifier qu'on se portait bien. A sa sœur Janet, en particulier, il ne cessait point de recommander ce procédé de correspondance, sachant combien une lettre lui coûtait à écrire. Il le lui recommandait dès ses premières lettres, en 1836 ; et quarante ans après, dans sa dernière lettre, il prenait soin encore de le lui rappeler. « Nous avons reçu quelques journaux du Canada, lui écrivait-il le 13 février 1871 : merci de ces bons signes de votre souvenir. Mais dans l'un des derniers que vous nous avez envoyés nous avons trouvé, marquée de votre main, une nouvelle qui nous a fort affligés : la mort de votre chère petite fille, l'enfant de Mary. Nous nous sommes représenté avec angoisse combien vous avez dû souffrir tous, et nous tous nous en avons été affreusement tristes. Pauvre Mary : elle n'était elle-même qu'une enfant quand je l'ai vue pour la dernière fois : et voici qu'elle est maintenant une mère privée de son enfant ! Je songe souvent, avec une gratitude silencieuse envers la Providence, combien plus doucement nous, les vieux, nous avons été traités sous ce rapport, nous qui, étant si nombreux, avons été conservés si longtemps les uns aux autres : sans perdre personne de nous excepté

Marguerite (bien chère et bien sacrée pour moi, aujourd'hui encore) et puis une toute petite Jenny que tu n'as jamais vue, mais dont la mort, et le chagrin inapaisable qu'en a eu notre mère, restent étrangement présens à mon souvenir, après soixante-dix ans. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que morts et vivans nous sommes tous avec Dieu : et nous avons à obéir, et à espérer... Quant à moi, je ne manque pas d'amis : mais aucun d'eux ne me fait grand bien, sauf par leur évident désir de m'en faire. Toute société, en général, me fatigue et me blesse : le silence et la société de mes sombres pensées, sombres, mais aussi pleines d'affection et de douceur, cela m'est plus profitable que toutes les conversations. Je n'ai d'ailleurs aucune souffrance corporelle : et sauf quand l'insomnie me tourmente par trop, je n'ai pas de motifs de me plaindre, bien au contraire. L'hiver, qui bientôt va finir, a été exceptionnellement orageux, froid et dur : mais, avec le nouveau printemps et ses brillantes journées, j'espère me réveiller de nouveau, et secouer cette torpeur des nerfs et de l'esprit. »

Il y aurait encore maints autres passages à citer, pour montrer combien Carlyle savait varier son style, adoucir son humeur, et rester éloquent avec simplicité. Mais le principal intérêt des lettres publiées par M. Copeland est de nous montrer, en même temps, combien il savait être affectueux et tendre, et combien on s'est trompé à vouloir le considérer comme un hargneux égoïste, incapable de s'intéresser à personne qu'à lui. Je ne crois pas au contraire qu'on puisse trouver, dans l'histoire des grands hommes, beaucoup d'exemples d'un attachement aussi profond aux devoirs de la famille. Dans la pauvreté et dans la richesse, d'un bout à l'autre de sa longue vie, pas un instant Carlyle n'a cessé d'être le bienfaiteur de tous les siens, subvenant aux besoins de sa mère, payant les frais de collège et d'université de ses frères, dotant ses sœurs, veillant à l'éducation de ses nièces et de ses neveux. Chacune des lettres qu'il écrivait à sa sœur Janet, par exemple, était accompagnée d'un envoi d'argent : et toujours il s'ingéniait à trouver de nouveaux argumens pour faire accepter ces cadeaux, disant tantôt que c'était pour parer à la dépense d'un déménagement, tantôt pour acheter aux enfans des robes chaudes à l'entrée de l'hiver. Encore cette assistance matérielle qu'il accordait aux siens était-elle pour lui un devoir, qu'il accomplissait avec sa rigueur de vieux puritain. Mais non seulement il soutenait et faisait vivre ses parens : il ne vivait lui-même, pour ainsi dire, que pour eux et avec eux ; et l'on n'imagine pas une sollicitude aussi profonde, une aussi constante préoccupation de

la santé, du bien-être, de la tranquillité de chacun d'entre eux. « Nous sommes désolés de te savoir souffrante, écrit-il à sa sœur le 28 août 1837. Je sais que souvent, dans cette saison de la moisson, se produisent chez nous des cas de ce qu'on appelle le *choléra anglais* : c'est de cela, sans doute, que tu auras été prise. Le seul remède est de veiller à ce que l'on mange, de vivre beaucoup à l'air, et d'éviter le froid, surtout le froid aux pieds. Les pommes de terre nouvelles sont souvent dangereuses. » A sa mère, le 8 janvier 1842, il écrit : « Ne manquez pas de me dire comment vous allez, quels vêtements vous portez, et si vous faites du bon feu. Une cruche chaude dans le lit, pour la nuit, est indispensable. Vous avez des livres à lire, de menus ouvrages à faire : ayez soin de vous tenir tranquille au coin de votre feu jusqu'à ce que le soleil reparaisse. » Et de nouveau, le 10 mars 1844 : « Je pense sans cesse à ce que devient ma bonne vieille mère par ces temps de vent et de pluie. C'est bien sûr, — n'est-ce pas? — que vous faites de bons feux, à Scotsbrig? C'est bien sûr que vous portez votre nouvelle pelisse? Mais ce que vous négligez toujours, et que vous ne devriez pas négliger, c'est votre régime. Je crois que vous ne devriez manger que de la volaille. Un poulet est toujours chose excellente à manger. Partagez-le en quatre morceaux : cela vous fera un bouillon et de la viande pour quatre jours entiers. » Mrs Hanning étant allée rejoindre son mari au Canada, en 1853, Carlyle se préoccupe du climat de ce pays, et du régime que l'on doit y suivre : ses lettres à sa sœur sont de véritables consultations médicales. « Une chose est fort importante, au Canada : c'est d'habiter une maison un peu élevée, et bien exposée au vent. Il faut aussi avoir des doubles fenêtres en hiver, et tenir votre maison propre comme une épingle neuve : mais, au fait, ce dernier conseil est inutile, puisque tu l'auras suivi d'instinct, étant la petite femme la plus propre de nos cinq paroisses! » Et voici encore la dernière lettre de Carlyle à sa sœur, datée du 2 janvier 1873 ; le vieillard, à ce moment, avait déjà la main droite à demi paralysée : « Ma chère sœur Jenny, Je me plais à penser que tu accepteras de moi ce petit cadeau de nouvel an, comme un signe de ma fidèle affection, qui, bien qu'elle soit désormais condamnée à rester muette (car je ne puis plus écrire comme jadis), ne faiblira pourtant pas aussi longtemps que je vivrai. De cela sois toujours bien sûre, ma chère petite sœur, et crois bien que, si je puis t'être de quelque service en quelque chose, ce sera toujours un bonheur pour moi. Mais en voilà assez pour cette main infirme, ma chère sœur Jenny : rien de plus, sauf ma bénédiction, de tout mon cœur, pour l'année et pour la vie! »

Sa sollicitude pour sa femme n'était pas moins vive, à en juger par ces lettres. Pas une fois il n'oubliait de parler d'elle à sa mère et à sa sœur ; il en parlait en des termes d'une tendresse inquiète, dévouée, presque paternelle. « Ma pauvre chère femme n'arrive pas à se consoler de la mort de sa mère, écrivait-il le 4 juin 1842 : toujours silencieuse, pâle, abattue, et très faible. Je la force à se distraire autant que possible : sa joyeuse petite cousine, elle aussi, fait ce qu'elle peut. Hélas ! c'est une peine bien profonde : nous n'avons, chacun de nous, qu'une seule mère à perdre ! » Dans une autre lettre, du 12 juillet 1845 : « Jeanne va à Liverpool passer quinze jours chez son oncle. J'aurais aimé qu'elle allât en Écosse, pour voir ses amis de Haddington : mais je vois que ce projet ne lui sourit pas. Elle n'est pas très forte, et elle a bien des tristesses en plus des miennes, la pauvre chère petite créature, étant bien isolée au monde depuis la mort de sa mère. »

Et il n'y a pas jusqu'à ses domestiques, les femmes de chambre et les cuisinières de Cheyne Row, dont le sort ne préoccupe constamment ce singulier égoïste. « Notre pauvre Anne Cook a été très malade, écrit-il à sa sœur : mais, Dieu merci, la brave fille est de nouveau sur ses pieds. » Plus tard c'est une certaine Hélène Mitchell qu'il recueille chez lui, une malheureuse qu'il espère guérir de sa passion pour l'alcool, et qui, onze ans après, retombe décidément dans son terrible vice. « Sa fin fut triste, raconte Carlyle, et comme un mauvais jeu de la fatalité. »

Tel était Carlyle dans ses relations avec les siens : et l'on peut s'étonner, après cela, de la réputation d'égoïsme féroce qui reste, obstinément, attachée à sa mémoire. Ou plutôt on pourrait s'en étonner si l'on ne connaissait pas la principale, l'unique source d'où est venue à Carlyle cette réputation. Elle lui est venue d'un ennemi qu'il avait à son foyer même, qu'il aimait et respectait, et qui, pendant quarante ans, en secret, avec une ténacité impitoyable, a travaillé à le mettre en accusation devant la postérité. De ce réquisitoire de Mrs Carlyle contre son mari, M^{me} Arvède Barine nous a donné naguère le résumé le plus complet et le plus vivant (1). Mais elle l'a fait au moment où venaient de paraître le *Journal* et les *Lettres* de Jeanne Welsh Carlyle : et une foule de témoignages nouveaux ont été publiés depuis lors qui, sans contredire le témoignage de ces *Lettres* et de ce *Journal*, en ont

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1884.

pourtant singulièrement modifié la portée. On sait aujourd'hui, par exemple, que c'est de son plein gré que Mrs Carlyle a accepté la vie dont jusqu'à la fin elle n'a pas, un seul jour, cessé de se plaindre. On sait que, tout en admirant Carlyle, elle ne l'a jamais aimé, et que, tout en lui restant fidèle, c'est à d'autres hommes qu'elle a donné son cœur. Elle a aimé Édouard Irving, tout porte à croire qu'elle a aimé John Sterling : mais pour Carlyle, elle l'a détesté, ne voyant en lui qu'un odieux tyran. « Je me suis mariée par ambition, écrivait-elle en 1856 ; la gloire de Carlyle a dépassé tout ce que mes espérances les plus folles pouvaient attendre d'elle ; et cependant je suis la plus malheureuse des femmes. »

C'était une femme intelligente et honnête, mais d'un caractère impérieux, méprisant, ignorant tout à fait le pardon et la pitié. « Un oiseau méchant, » disaient d'elle ses camarades d'enfance ; « dure comme la pierre, » la définissait Froude. Irving, qu'elle aimait, lui affirmait qu'elle était « née pour les arts de la cruauté. » Et elle-même, d'ailleurs, répétait volontiers qu'elle « n'oubliait jamais ni le bien, ni le mal qu'on lui avait fait. » Carlyle lui était apparu simplement comme un homme de génie dont la gloire, si elle devenait sa femme, rejallirait sur elle : et elle avait résolu de devenir sa femme, elle avait souscrit à toutes les conditions qu'il lui avait posées. « Que ce soit entre nous chose bien convenue, lui écrivit-il la veille du mariage : c'est l'homme qui, dans un ménage, doit faire la loi, et non pas la femme ! » Elle avait consenti à tout. Et dès l'année suivante elle commençait à se plaindre, à remplir de ses protestations son *Journal* et ses lettres. « Carlyle a eu à achever un travail qui l'a tout anéanti, physiquement et moralement, » écrivait-elle en 1839 dans une lettre à John Sterling ; « mais je finis par devenir indifférente à ses grognemens. » Ou encore, dans son *Journal* : « Pauvre petite malheureuse que je suis ! Je me sens comme à demi enterrée, dans un état intermédiaire entre la vie et la mort ! »

Elle avait d'ailleurs, assurément, de quoi se plaindre. Pour ne rien dire de certains épisodes désormais célèbres, et où elle semble avoir eu au moins autant de torts que son mari, la vie qu'elle avait à mener aux côtés de Carlyle n'était certes pas celle qu'elle avait rêvée. « Carlyle aimait à fumer silencieusement sa pipe en regardant sa femme laver les planchers, comme il l'avait toujours vu faire à sa mère et à ses sœurs. Il lui paraissait dans l'ordre de la nature qu'elle lui fit son pain, puisqu'il n'aimait pas le pain du boulanger, et qu'elle lui raccommodât ses bottes. » Oui, la jeune « intellectuelle » eut, durant les

premières années de son mariage à laver les planchers, à cuire le pain et à raccommoder des bottes : elle eut à demeurer six ans avec son mari dans cette maison de Craigenputtock dont le silence et l'isolement la remplissaient d'horreur. Mais d'abord Carlyle, qui exigeait d'elle qu'elle menât cette vie, lui savait un gré infini de s'y résigner. Au moment même où, dans ses lettres, elle parlait de lui avec le plus d'amertume, il écrivait de son côté, à son frère James, que la vie de sa femme auprès de lui n'était « qu'un grand stoïcisme sans joie. » Il s'inquiétait de ses moindres indispositions, la soignait, la consolait : on a vu en quels termes il la plaignait, dans ses lettres à sa sœur. Et ce n'est point le remords, comme on l'a dit, mais sa fidèle et profonde affection pour elle qui, lorsqu'elle est morte, l'a désespéré. Aimant ses parens comme il les aimait, il avait su pourtant se résigner à les voir mourir : mais jamais, durant les quinze ans qu'il a survécu à sa femme, il ne s'est résigné à l'idée qu'elle n'était plus là.

Les pages qu'il a consacrées à son souvenir sont les plus belles qu'il ait écrites. M. Copeland en cite une qui, je crois, n'a jamais été traduite en français, et que je ne puis m'empêcher de citer à mon tour : « Un soir de l'année 1866, — écrit Carlyle dans son *Journal*, — nous étions tous deux assis dans cette chambre où je suis, deux créatures bien faibles et bien fatiguées ; et moi, peut-être, le plus fatigué des deux, encore qu'elle fût infiniment plus faible. Je me sentais tout somnolent ; et elle savait que m'endormir trop tôt était mauvais pour moi. — Étendez-vous sur le sofa, me dit-elle, — toujours bonne et aimable, — là, mais ne vous endormez pas ! Et moi, après quelques objections, je lui obéis. J'avais coutume de m'étendre ainsi, dans les vieilles années, pendant qu'elle jouait du piano pour moi. Elle me jouait et me chantait une chère série de chansons écossaises qui faisaient errer mon âme, doucement, à travers les royaumes du souvenir et du rêve. Or, ce soir-là, à peine m'étais-je étendu qu'elle alla au piano, prit le cahier de Thomson, et, à ma surprise et à ma joie, s'élança une fois encore, après tant de longues années, dans son clair petit flot d'harmonie et de poésie. Jamais plus, depuis lors, le piano n'a été ouvert, ni jamais plus, moi vivant, il ne le sera. Et je comprends maintenant qu'elle s'est dit, ce soir-là : Je vais, une fois encore, lui jouer tous ses airs, une dernière fois ! — Cette pensée me hante : cela est si bien elle, si bien elle ! Hélas ! j'ai été aveugle. J'aurais dû mieux savoir combien brillant était mon soleil ! »

L'homme qui sentait ainsi n'était pas un égoïste. Mais avec tout son génie, et les trésors d'affection qu'il avait dans le cœur, cet homme était resté un paysan écossais, le fils du maçon d'Ecclefachan. Ni

l'amitié de Gœthe, ni les relations mondaines, ni la gloire n'avaient eu le pouvoir de le « civiliser. » Et c'est encore un des mérites des lettres qui vient de publier l'*Atlantic Monthly* de nous montrer combien, d'un bout à l'autre de sa longue vie, il s'est maintenu en étroite communion de pensée et de sentiment avec le milieu rustique où il était né. Sa famille lui apparaissait comme un clan dont il était le chef : et, infatigable à remplir les devoirs que cette charge lui imposait, il entendait aussi en exercer les droits. Ce n'était point par égoïsme, ni par goût du commandement, ni moins encore par cruauté qu'il ordonnait à sa femme de laver les planchers, mais simplement, comme le dit M^{me} Arvède Barine, parce qu'il « l'avait toujours vu faire à sa mère et à ses sœurs. » L'idée ne lui venait pas qu'on pût vivre une autre vie que celle que vivaient ces personnes qu'il aimait : et lui-même, d'ailleurs, avait pris soin d'en avertir sa femme, avant le mariage : « C'est l'homme qui doit faire la loi dans la maison, non la femme ; ainsi le veut la loi éternelle de la nature, une loi que nul mortel ne saurait enfreindre sans être puni. » La pauvre miss Jeanne Welsh aura cru, peut-être, qu'il plaisantait : et, dans ce cas, on comprend que la désillusion lui ait été cruelle. Mais comme elle eût mieux fait de laisser à d'autres le soin de l'en plaindre ! Comme nous aurions été heureux de pouvoir nous en rapporter, sur elle, au jugement de son mari, nous la représentant comme une stoïcienne, et déplorant de n'avoir pas su apprécier plus tôt le « brillant soleil » qu'elle était pour lui !

En même temps que paraissaient, dans l'*Atlantic Monthly*, ces lettres de Carlyle, un neveu du grand écrivain écossais publiait à Londres un gros ouvrage de son oncle qui, jusqu'à présent, était resté inédit. Sous le titre de *Esquisses historiques touchant des person-nages et des évènements remarquables des règnes de Jacques I^{er} et de Charles I^{er}* (1) ; ce sont des scènes et des portraits que Carlyle destinait d'abord à former un ensemble, « dans la manière de l'*Allemagne* de M^{me} de Staël. » Le projet fut ensuite abandonné, Carlyle ayant concentré toute son attention sur le héros Cromwell ; mais ces *Esquisses* n'en demeurent pas moins une œuvre des plus curieuses, surtout pour l'étude des procédés de composition et de style du poète-historien. J'espère pouvoir, bientôt, en parler plus à loisir.

T. DE WYZEWA.

(1) *Historical Sketches on notable persons and events in the reign of James I and Charles I.* Un vol. in-8, Chapman and Hall.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ

14 janvier.

Les Chambres se sont réunies le second mardi de janvier, date fixée par la Constitution : c'était, cette année, le 10 du mois. La Chambre des députés a employé sa première séance à réélire intégralement son bureau, et le Sénat à fixer la date de sa séance ultérieure. La Chambre a applaudi le discours très patriotique de son doyen d'âge, M. Boysset, et le Sénat n'a pas moins applaudi celui de son doyen d'âge, M. Wallon, qui a pris la défense de la Constitution de 1875, dont il est le père. Cette constitution est aujourd'hui l'objet de bien des critiques. M. Wallon estime qu'on fait retomber injustement sur sa tête les péchés de tout le monde : elle reste pour lui un instrument que de très mauvais musiciens accusent de toutes leurs fausses notes, et nous ne disons pas qu'il ait tort. Mais cette question, quelque importante qu'elle soit, ou qu'elle doive prochainement le devenir, n'est pas celle qui, dans le moment troublé où nous sommes, sollicite nos principales préoccupations. A chaque jour suffit sa peine : celle du jour actuel est, hélas ! assez lourde. Pour en revenir à la Chambre des députés, et en finir avec ce que nous avons pour le moment à en dire, elle a réélu comme président M. Paul Deschanel à une majorité considérable, écrasante même. La candidature concurrente de M. Henri Brisson, qui avait paru sérieuse la veille encore, n'a réuni que 187 voix, contre 323 qui ont été données à M. Deschanel. Cela tient, assurément, à des causes diverses. Le récent ministre de M. Brisson n'a pas laissé de bons souvenirs, et les explications qu'il a données depuis sur certains incidens de ce ministère, par exemple sur les circonstances dans lesquelles il a pris connaissance, au ministère de la Guerre, d'un dossier qui est resté secret pour lui, ont jeté dans les esprits quelque confusion. D'autre part, M. Paul Deschanel avait montré, à l'épreuve même, qu'il était un bon président. M. Brisson avait donc perdu de ses avantages, et M. Deschanel avait gagné ce que M. Brisson avait perdu. Il n'en reste pas moins vrai que deux partis étaient en présence, le parti progressiste et le parti radical, et que la Chambre

avait à se prononcer entre eux. On a vu le choix qu'elle a fait. S'il avait eu besoin d'une confirmation, elle se serait produite dans le second vote, pour l'élection des vice-présidents. Ici, la Chambre procédait par scrutin de liste : pourquoi M. Aynard est-il arrivé en tête, et M. Mesureur en queue? Sans doute, M. Aynard est un homme éminent, et, dans la récente discussion de l'arrangement commercial avec l'Italie, il a prononcé un discours dont la Chambre a été vivement frappée. Mais ce n'est pas seulement pour sa compétence en matière économique, ni pour son talent d'orateur, que la Chambre l'a élu le premier de ses vice-présidents. Tous ces choix ont une importance politique. Ils fournissent une indication. A force de répéter que la majorité de la Chambre est radicale et socialiste, on l'a fait croire à beaucoup de gens, et même à M. Charles Dupuy; mais cela n'est pas tout à fait sûr. La Chambre, même aujourd'hui, ne se connaît pas très bien; elle se connaissait moins encore le lendemain des élections. Elle fait des progrès dans la prise de possession d'elle-même; elle en a encore quelques-uns à faire. Le gouvernement ne l'y a pas aidée; elle a su se passer du gouvernement. Le ministère, n'ayant d'ailleurs pas pris assez d'autorité pour diriger les événements, n'en a par suite pas assez pour diriger la Chambre. Les choses vont un peu à l'aventure, mais les leçons s'en dégagent peut-être plus naturellement.

Nous ne voulons pourtant pas préciser dès aujourd'hui le sens de ces leçons, non pas tant parce qu'il nous paraît encore confus sur certains points, — la plupart des nuages sont dès maintenant dissipés, — mais parce que nous espérons d'un avenir prochain une clarté encore plus grande, et plus frappante pour tous les yeux. Depuis le jour où la déplorable affaire qui pèse si lourdement sur nous a été soumise à la Cour de cassation, nous avons formé la résolution, — et nous l'avons annoncée, — de n'en plus dire un mot, jusqu'à l'arrêt définitif. Cet arrêt, à nos yeux, doit clore l'affaire, et, en fait, nous en acceptons d'avance toutes les conclusions, car il faut une fin à tout, même et surtout aux mauvaises choses. Les incidens qui se produisent au jour le jour, quelque sérieux qu'ils soient, ne nous détourneront pas de notre résolution, et ce serait nous en détourner que de discuter ces incidens. Sans renoncer à notre jugement, nous l'ajournons. La bruyante démission d'un président de chambre à la Cour de cassation nous fera d'autant moins sortir de notre réserve que les motifs auxquels il a obéi paraissent plus obscurs à mesure qu'il les explique. Nous ne parlerons même pas de la Ligue de la Patrie française : elle s'organise. Il faut donc attendre. D'autres n'attendent

jamais, et se jettent en avant à la moindre lueur qu'ils aperçoivent, mais cette impétuosité prime-sautière a conduit les uns à des déceptions et les autres à des entêtemens auxquels nous préférons ne pas nous exposer. Le jour approche sans doute, où nous aurons en main tous les élémens de la vaste enquête qui se poursuit, soit au Palais de Justice, soit même au Palais-Bourbon, avec des moyens d'investigation qui nous manquent. Quand elle sera terminée, nous parlerons : pour aujourd'hui, mieux vaut nous taire.

Au surplus, les affaires extérieures suffisent à occuper notre attention. Depuis plusieurs mois déjà nous avons, ici même, quelque peu sonné la cloche d'alarme; mais l'attention distraite se portait obstinément ailleurs. Rien n'est plus difficile que de se faire écouter par des gens qui ont une autre idée en tête. L'affaire de Fachoda a été le résultat d'une situation antérieure que nous avons décrite, et à laquelle nous nous étions efforcés de donner sa physionomie véritable; mais personne ne voulait voir, ni entendre. De toutes les facultés françaises, la plus extraordinaire, et aussi la plus inquiétante, est la facilité avec laquelle nous savons nous abstraire des événemens réels, quelque menaçans qu'ils soient, pour vivre dans notre imagination. Nous nous sommes heureusement guéris de quelques défauts, mais non pas encore de celui-là. Après y avoir mis le temps, nous nous sommes aperçus tout d'un coup que nous avions couru un grand danger, et que ce danger n'était pas encore complètement conjuré : alors le passé, le présent, l'avenir, se sont présentés à la fois à notre esprit, non sans y causer quelque trouble. Eh quoi! serait-il vrai que la guerre ait été, et qu'elle soit encore possible entre l'Angleterre et la France, si nous ne mettons pas toute notre attention à l'éviter? Jusqu'à ces derniers jours, personne chez nous n'a consenti à y croire. Le fait paraissait trop invraisemblable. Et puis, il faut bien le dire, — et le dire même très haut, — nous avons la conscience si tranquille et si nette à l'égard de nos voisins d'outre-Manche, que l'idée d'un conflit avec eux était très loin de notre pensée. Notre sécurité était absolue. Pendant ce temps-là, les esprits s'exaltaient en Angleterre. Les journaux y devenaient de plus en plus hostiles. On nous y faisait des griefs des moindres choses. Les représentans des vieilles traditions, pacifiques et raisonnables, y étaient attaqués et battus en brèche par des hommes nouveaux, qui les accusaient d'une prudence intempestive et presque de pusillanimité, et ceux-ci trouvaient dans l'opinion le crédit que ceux-là commençaient à perdre. Cette perspective de la guerre, que nous n'avions pas voulu

envisager, -- et nous n'aurions pas pu le faire sans horreur, en songeant à tout ce que la civilisation y perdrait, — cette perspective ouvrait à l'imagination britannique des vues où elle s'engageait, au contraire, avec complaisance : peu à peu, elle s'y précipitait même avec ardeur. L'Angleterre ne songeait pas sans quelque enivrement à sa puissance maritime, qu'elle estime supérieure à toutes les autres. Le résultat de la guerre hispano-américaine devenait pour elle un exemple suggestif et tentateur. Elle ne tenait plus qu'un compte médiocre de différences pourtant appréciables. Le danger d'un coup de tête augmentait avec l'âpreté des convoitises. Certes, les traits de ce tableau ne s'appliquent pas à l'Angleterre tout entière, et nous aimons même à croire qu'ils ne s'y appliquent qu'à une minorité, mais les minorités violentes et sans scrupules ont trop souvent entraîné des majorités plus timides, et le spectacle de ce qui se passait chez nos voisins n'était certainement pas de nature à nous rassurer. Il ne devait pas non plus rassurer l'Europe. Si les conséquences de la guerre hispano-américaine ont échauffé à ce point les esprits britanniques, ordinairement plus calmes et plus rassis, on peut facilement pressentir ce qu'il adviendrait d'une nouvelle guerre, qui tournerait une fois de plus à l'avantage des Anglo-Saxons. Les journaux mêmes de la Triple Alliance ont fini par se préoccuper de cette éventualité. La presse anglaise dément aujourd'hui les projets qu'elle étalait hier avec une certaine emphase brutale. Nous savons ce que valent, en pareil cas, les aveux aussi bien que les démentis : cela dépend des circonstances ultérieures. Les Mémoires de M. de Bismarck sont, à ce point de vue, très instructifs. Le chancelier de l'Empire proteste avec indignation contre toute pensée d'avoir voulu nous faire la guerre en 1873, parce que finalement il ne l'a pas faite; mais il confesse l'avoir voulue en 1870, parce qu'il a donné suite à son dessein et qu'il a réussi. La philosophie de l'histoire est toute rétrospective.

Ce qui rend notre situation difficile, c'est que, plus nous y songeons, moins il nous est facile de découvrir nos prétendus torts envers l'Angleterre. On a beaucoup parlé de coups d'épingle, parce qu'on ne pouvait parler de coups plus graves. Le mot a même fait fortune, mais il manque de précision. Nous voudrions pourtant bien savoir ce qu'on nous reproche, ou plutôt ce qu'on nous veut : désir bien naturel. Quand nous cherchons d'où peut venir, entre Londres et Paris, un désaccord susceptible d'avoir des suites militaires, nous ne trouvons rien du tout : il faut donc qu'on prenne la peine de nous éclairer. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait jusqu'ici? Pourquoi a-t-on laissé naître en

Angleterre un mécontentement de plus en plus vif? Pourquoi l'a-t-on même fomenté et s'applique-t-on encore à l'entretenir, loin de rien faire, ou même de rien tenter pour le dissiper? Pourquoi menace-t-on sans cesse, sans s'expliquer jamais? Il est vrai que le gouvernement anglais vient de publier, sur Madagascar, un Livre Bleu, qui énumère contre nous un certain nombre de revendications; nous y reviendrons dans un moment. Mais il est impossible de croire que cette publication, au moment où elle s'est produite, soit venue d'un bon sentiment. Lorsqu'une négociation est pendante entre deux gouvernements, il n'est pas d'usage d'en saisir brusquement le public, et de le solliciter en quelque sorte à y intervenir: il ne peut le faire qu'avec ses préjugés et ses passions, et c'est bien à ses passions et à ses préjugés qu'on semble faire appel. Cette conduite se comprendrait, si nous avions montré une mauvaise volonté irréductible; mais sommes-nous dans ce cas? Non, assurément. Les principales réclamations de l'Angleterre, à Madagascar, portaient sur deux questions distinctes: celle des tarifs douaniers et celle du cabotage. Sur la première, M. Delcassé a annoncé qu'il se montrerait aussi conciliant que possible; sur la seconde, il est allé plus loin, ou plus vite, il a donné pleine satisfaction au gouvernement anglais en retirant un décret du gouverneur général de Madagascar, qui attribuait au pavillon français le monopole du cabotage sur les côtes. C'est le lendemain de cette concession et peu de jours après la promesse d'une étude sérieuse et bienveillante de la question des tarifs, que lord Salisbury a publié son Livre Bleu. Il a répondu à un bon procédé par un autre qui l'était moins. Croit-il que de pareils moyens soient propres à ramener le calme dans les esprits? Pour atteindre un but si désirable, il faut prendre un chemin différent. Au lieu de jeter dans le public, comme des brandons de discorde, des questions qui ne sont pas encore résolues, il faut les résoudre, ou du moins l'essayer loyalement. Le gouvernement anglais n'en a rien fait, et, chose plus inquiétante, il ne paraît même pas disposé à le faire. Qu'attend-il? Nous sommes prêts à négocier avec lui quand il voudra et comme il voudra, à prendre les questions qui l'intéressent en détail ou en bloc, une à une ou dans leur ensemble. Le jour où il entamera une conversation diplomatique, au lieu de faire des manifestations pour les journaux et pour les clubs, nous serons prêts à lui répondre. Mais quand ce jour viendra-t-il?

On ne peut pourtant pas nous demander de parler les premiers, et cela pour deux raisons. La première est que nous avons parlé, et même agi les derniers. Nous avons annoncé l'intention d'évacuer Fachoda,

et nous l'avons réalisée. Le gouvernement de la Reine a refusé alors tout échange de vues préalable. Évacuez d'abord, disait-il; nous verrons ensuite. Mais il laissait entendre qu'ensuite, il se montrerait accommodant. On voit ce qui en est advenu. La seconde raison est que nous n'avons rien à demander à l'Angleterre. Si elle est, ou plutôt puisqu'elle est à notre égard dans une autre situation, qu'elle parle, nous écoutons. Mais en vain. On semble attendre de nous des explications. Mon Dieu! nous voulons bien en donner: mais sur quoi?

Serait-ce sur Terre-Neuve? Il y a quelques jours encore, les Anglais parlaient bruyamment de Terre-Neuve. Terre-Neuve était leur préoccupation dominante. Les journaux français ont mis un empressement peut-être excessif à traiter à leur tour la question, et ils l'ont fait dans un sens si conciliant, qu'on a bien voulu, de l'autre côté de la Manche, reconnaître nos bonnes dispositions. Parfois même, chez nous, on a dépassé la mesure, tant on se montrait désireux d'écarter un sujet de mésintelligence avec l'Angleterre. Celle-ci nous en a-t-elle su le moindre gré? En vérité, il ne semble pas. C'est au moment même où cette question paraissait en voie de solution amiable, qu'on a soulevé celle de Madagascar, comme pour jeter un aliment nouveau dans un feu qui menaçait de s'éteindre. Mais enfin, sur cette question de Terre-Neuve, avons-nous, les premiers, quelque chose à dire? Est-ce de la France qu'on est en droit d'attendre une initiative? Non, et cela encore pour deux motifs. Le premier est que nous avons à Terre-Neuve un droit incontestable, et que, si l'on veut que nous lui donnions une forme nouvelle, il faut au moins nous le demander. La seconde est que, dans notre désir d'épargner à l'Angleterre, avec sa colonie, des embarras dont elle exagérerait d'ailleurs l'importance, à deux reprises, depuis quelques années, nous avons conclu un arrangement avec elle pour résoudre le problème, d'abord par une entente directe, ensuite par voie d'arbitrage. Si l'Angleterre en est restée là, est-ce notre faute, et qu'a-t-elle à nous reprocher?

Nous ne savons plus aujourd'hui l'intérêt que l'opinion britannique attache à la question de Terre-Neuve, cet intérêt ayant manifestement diminué à mesure que nous nous montrions mieux disposés à en tenir compte. Peut-être nous dira-t-on à Londres: — Que nous parlez-vous de Terre-Neuve? Il s'agit maintenant de tout autre chose: personne n'y pense plus! — On tenait hier un autre langage. Quoi qu'il en soit, nous dirons quelques mots de cette affaire, non parce qu'elle présente à nos yeux une importance exceptionnelle; mais parce qu'elle nous permet de montrer quel est le caractère habituel de nos rapports

avec l'Angleterre, comment nous traitons avec elle lorsqu'elle met la conversation sur un objet qui la touche, enfin quel esprit, au moins de notre côté, préside à ces négociations. Celle-ci peut servir d'exemple.

Notre droit de pêche sur la partie des côtes de Terre-Neuve que l'on appelle le *French Shore* date du traité d'Utrecht, en 1713, et il a été depuis confirmé et précisé par plusieurs instrumens diplomatiques, notamment par le traité et les déclarations de Versailles, en 1783. L'article 13 du traité d'Utrecht nous attribue le droit de pêcher le poisson dans une partie des eaux de Terre-Neuve, et de le sécher sur un territoire d'une certaine étendue. Nous pouvons, pour remplir ce dernier objet, construire des échafauds et des cabanes, à l'exclusion de tout autre bâtiment qui aurait un caractère permanent. D'autre part, les habitans de Terre-Neuve sont tenus de ne rien faire, sur le *French Shore*, qui soit de nature à gêner nos pêcheurs dans l'exercice de leur profession. S'il nous est interdit d'élever sur la côte autre chose que des constructions volantes et provisoires, la même interdiction s'applique à eux. Nous reconnaissons volontiers que ce sont là pour Terre-Neuve des servitudes assez lourdes, et qui le sont devenues davantage avec le progrès des années et les développemens de la colonie. Celle-ci, au lieu d'avoir accès à la mer sur une partie de ses côtes, en est en quelque sorte coupée et isolée par le *French Shore*, ce qui autrefois n'avait pas pour elle grand inconvénient, car elle existait à peine, mais ce qui en a davantage aujourd'hui : nous sommes trop sincères pour le nier.

Il y a dix ans, dans une conversation avec notre ambassadeur, M. Waddington, lord Salisbury résumait la question comme il suit : « Au fond, la difficulté vient des modifications profondes que le cours des années a introduites à Terre-Neuve. A l'époque du traité d'Utrecht, d'où découlent les droits de la France, le *French Shore* était un désert, et, pendant de longues années, vos pêcheurs ont pu poursuivre leurs opérations sans entrer en conflit avec la population indigène. Depuis quelque temps, il n'en est plus de même. La population de la colonie a beaucoup augmenté ; elle cherche des débouchés sur la côte ; elle veut exploiter les ressources minérales et autres du pays, et partout elle se trouve en présence de vos droits et de vos prétentions. Ainsi, au siècle dernier, personne ne songeait aux homards, ni aux gisemens miniers. Le traité d'Utrecht n'a pas prévu et ne pouvait pas prévoir le développement de nouvelles industries sur cette côte inhospitalière. Il me semble donc qu'il aurait intérêt pour les deux pays à déterminer de nouveau leurs droits respectifs, tels qu'ils ont été modifiés par la

force des choses, et à reconnaître que les stipulations du traité d'Utrecht ne répondent plus à la situation actuelle. » C'est ainsi que parlent les Anglais, quand ils sont de sang-froid, et qu'ils veulent bien raisonner avec nous. Ils commencent par reconnaître notre droit, parce qu'il faut bien commencer par là; puis ils nous demandent d'en céder quelque chose, quelquefois même de le céder tout entier, mais non pas sans compensation.

Le tableau tracé par lord Salisbury contient des traits fort justes. Sans doute les développemens de la colonie y sont un peu exagérés : pourtant ces progrès sont réels. Les richesses minières récemment découvertes n'ont peut-être pas la valeur que leur attribue l'imagination des Terre-Neuviens; ils tireront longtemps encore plus de ressources de leur commerce avec nous que de l'exploitation de leurs mines : pourtant ces mines existent, et il est naturel de vouloir les exploiter. La question des homards et des homarderies a pris également une importance imprévue. Pour des causes en partie ignorées, la morue s'est raréfiée dans les eaux de Terre-Neuve. On la pêche aujourd'hui, et nous la pêchons nous-mêmes de préférence au grand banc, circonstance dont on abuse pour dire que nous n'usons presque plus du French Shore et que, dès lors, nous n'y avons plus d'intérêt. En revanche la pêche du homard, qui n'existait pas autrefois, a été inaugurée, il y a douze ou quinze ans, et s'est depuis lors très développée. On nous conteste le droit de la pratiquer, sous prétexte que le homard est un crustacé, et non pas un poisson, et que, de plus, on ne le pêche pas, mais qu'on le capte : or, le traité d'Utrecht, à le prendre au pied de la lettre, ne parle que de poissons et de pêche. Ce sont là de pures querelles de mots. Celle qu'on nous fait au sujet des homarderies que nous avons construites sur le rivage serait plus sérieuse, si elle reposait sur des faits exacts. Tantôt on prétend que nous ne nous servons plus du French Shore, tantôt on y dénonce nos empiétemens, ce qui ne laisse pas d'être un peu contradictoire. Il est vrai que nous nous servons moins du French Shore pour la pêche et pour le séchage de la morue, parce que, comme nous l'avons dit, le poisson s'en est retiré; mais, s'il s'en est retiré, il peut y revenir, et cela suffit pour nous interdire de renoncer hâtivement à nos droits. Quant aux homarderies, on leur refuse le caractère d'établissemens provisoires, les seuls que nous ayons la faculté de construire; mais les rapports de nos agens le leur attribuent. En tout cas, si nous n'avions pas le droit de les élever, les Anglais ne l'avaient pas davantage; et ce sont eux qui ont commencé. Les premières homarderies ont été construites par

leurs mains, malgré nos protestations. C'est alors que nous en avons construit, à notre tour, quelques-unes, mais dans la modeste proportion d'une contre cinq. On voit donc que, si les traités ont été violés, ce ne sont pas nos pêcheurs qui en ont donné ni le premier, ni le plus fréquent exemple. Nos empiétements sont pure légende. On ne saurait en dire autant de ceux des Terre-Neuviens, puisqu'ils ont construit toute une ville sur le French Shore, celle de Saint-Georges, grâce à la tolérance bienveillante que nous leur avons constamment montrée, jusqu'au moment où ils ont porté une atteinte directe à la liberté de notre industrie. Aussi est-ce encore une légende que celle des nombreux conflits qui s'élevaient entre nos pêcheurs et les colons; il ne s'en produit pas plus qu'entre les colons eux-mêmes. Les principales difficultés n'ont jamais été sur le French Shore, mais au Parlement de Saint-Jean de Terre-Neuve. C'est là que le gouvernement anglais rencontre une opposition qui le gêne, et des prétentions qui l'intimident. Les difficultés qui se produisent sur place ont toujours été facilement réglées par les marins anglais et français, qui ont le bon esprit de vivre en parfaite intelligence et de donner à ces querelles de pêcheurs l'importance qu'elles méritent. Depuis plusieurs années, nous vivons sur un *modus vivendi* qu'ils font respecter. Il arrive là, en petit, ce qui est arrivé en grand sur les côtes de Crète, où les marins européens ont continué de s'entendre même quand leurs gouvernemens ne s'entendaient plus; et, par là, ils ont épargné à ceux-ci de plus graves désagréments.

Mais nous ne voulons pas traiter complètement la question de Terre-Neuve : la place nous ferait défaut. Il suffit de dire que, toutes les fois que le gouvernement anglais en a causé avec nous, il nous a trouvé prêts à transiger. Les Terre-Neuviens auraient intérêt, dit-on, à pouvoir disposer d'une partie de leurs côtes, située sur le French Shore, pour l'exploitation de leurs mines; mais nous sommes-nous jamais montrés réfractaires à cet intérêt? En novembre 1885, nous avons conclu avec l'Angleterre un arrangement en vingt articles, où toute satisfaction légitime leur était donnée. L'article II en était ainsi conçu : « Le gouvernement de la République française s'engage..... à n'élever aucune protestation contre la création des établissemens nécessaires au développement de toute industrie autre que celles de pêcheries...; » et l'article III ajoutait : « Dans le cas où une mine serait découverte dans le voisinage d'une des parties du littoral comprises dans l'état annexé au présent arrangement, le gouvernement de la République française s'engage à ne point s'opposer à ce que les

intéressés jouissent, pour l'exploitation de ladite mine, des facilités compatibles avec le libre exercice de la pêche française. A cet effet, un embarcadère (wharf) pourra être établi sur un point de la côte désigné d'un commun accord par les commandans des croiseurs des deux pays. » Le reste de l'arrangement est animé du même esprit. Il aurait suffi de l'appliquer pour faire tomber toutes les objections des Terre-Neuviens contre la manière dont nous exerçons nos droits; mais c'est précisément ce qu'ils ne voulaient pas. L'Angleterre avait jugé l'arrangement équitable; elle l'a soumis au Parlement de Terre-Neuve, celui-ci l'a repoussé. Que faire? Nous avons bien été obligés de nous retrancher strictement sur le terrain de nos droits. Il en est résulté, de la part de Terre-Neuve, une petite guerre, que nous ne lui avons pas rendue, et qui n'a pas tourné à son avantage. Le Parlement de Saint-Jean a émis un bill pour interdire aux colons de nous vendre la boëtte, c'est-à-dire l'appât, composé de hareng, de capelan et d'encornet, dont nos pêcheurs avaient l'habitude. Nous nous en sommes procuré d'une autre manière, et les colons ont perdu pendant quelque temps le bénéfice du commerce qu'ils faisaient avec nous : quelques-uns en vivaient. Tel a été à peu près le seul résultat du bill. Pendant quatre ans, les choses ont duré telles quelles. Enfin lord Salisbury, après le remarquable exposé de la situation dont nous avons reproduit plus haut quelques lignes, a proposé un arbitrage. Soit! avons-nous répondu aussitôt, et nous avons négocié avec Londres pour fixer les points qui seraient soumis à l'arbitre. De part et d'autre on est convenu de réserver ceux sur lesquels on était d'accord, par exemple le principe de nos droits, mais de soumettre tous les autres à la décision de l'arbitre, par exemple la question de savoir si notre droit de pêche était exclusif de toute concurrence ou seulement privilégié, et la question des homarderies, avec toutes les difficultés subsidiaires qui s'y rattachent. Ce moyen avait paru le plus simple et le plus sûr pour mettre fin à des controverses devenues inextricables. Malheureusement, cette fois encore, le gouvernement anglais avait trop présumé de son autorité sur le Parlement de Saint-Jean de Terre-Neuve; ce dernier s'est montré peu favorable à l'arbitrage, ou bien a prétendu y introduire des conditions inadmissibles; et, en fin de compte, on a laissé tomber, à Londres, la proposition qu'on y avait faite, et que nous avions acceptée. On peut d'ailleurs la reprendre quand on voudra, car notre consentement subsiste. N'en veut-on plus? Préfère-t-on, comme en 1885, une entente directe avec nous? A-t-on une suggestion nouvelle à nous présenter? Quel que soit le système qu'on adopte, on

nous trouvera aussi bien disposés que par le passé; mais, en vérité, il nous serait difficile de l'être plus. Nous avons consenti jusqu'à ce jour à toutes les propositions de l'Angleterre. Cela n'empêche pas les journaux anglais, à propos de cette question comme à propos des autres, de parler des piqûres d'épingle que nous ne cessons de porter, soit à ces malheureux Terre-Neuviens, en les empêchant d'accéder à la mer, soit à la Grande-Bretagne elle-même. *Ab uno disce omnes.*

Quant à la question de Madagascar, il faudrait lui consacrer plus de développement encore, et la tâche ne laisserait pas pour nous d'être délicate. Nous avons désapprouvé autrefois la conversion du protectorat en annexion, et nous la désapprouvons encore. Tout le mal est venu de là. Mais le fait est accompli, et l'attitude que prend l'Angleterre à ce sujet ne peut qu'être un embarras pour ceux qui professent notre opinion. Il en est de même de notre politique économique dans nos colonies; nous la trouvons absurde, et nous l'avons dit trop souvent pour hésiter à le répéter. Nous ne recherchons pas pour le moment si elle déplaît à l'Angleterre et si elle lèse ses intérêts; mais, incontestablement, elle lèse les intérêts de nos colonies elles-mêmes, ce qui nous touche encore davantage. On se demande quelquefois chez nous pourquoi il ne va pas de colons dans nos colonies: on pourrait trouver, au moins en partie, la réponse à cette question dans la politique douanière que nous leur infligeons. Peu à peu il se forme en France une opinion dans ce sens. Notre éducation se fait avec lenteur, mais elle se fait. Seulement nous ne sommes pas sûrs que des interventions aussi peu mesurées que celle de l'Angleterre, avec son Livre Bleu, soient de nature à favoriser ce progrès de nos idées. Il est pénible de s'entendre dire que, si notre expédition militaire à Tananarive a réussi, non sans difficultés, c'est à l'abstention du gouvernement anglais que nous le devons. Ces essais tardifs d'intimidation ne nous paraissent pas de très bon goût. Il y a d'ailleurs peu d'expéditions coloniales, même parmi celles de l'Angleterre, qui auraient chance de réussir, si une grande puissance se mettait en travers par ses intrigues. Mais ce serait là un acte d'hostilité dont les puissances civilisées ont coutume de s'abstenir les unes à l'égard des autres, et dont elles ne songent à se menacer, ni avant, ni même après. Au bout de toutes les entreprises de ce genre, il y a toujours un règlement d'intérêts à faire, et l'intérêt de la puissance qui a pris la plus lourde partie de la charge doit peut-être passer au premier rang. Ce n'est d'ailleurs pas une raison pour que celui des autres soit sacrifié.

Parmi les observations que nous a présentées l'Angleterre, il y en

a de sérieuses ; il y en a d'autres qui sont insoutenables à force d'être exagérées. Vouloir empêcher les agens de la puissance conquérante de recommander les produits de leur pays est une prétention excessive. Il y a là une question de mesure, et, si la mesure légitime a été dépassée, il faut y revenir et s'y enfermer ; mais rien ne nous prouve qu'il en ait été ainsi. Vouloir empêcher le gouverneur français de Madagascar d'accorder certaines concessions de préférence à des Français, est une prétention du même genre. Il suffit de regarder ce que font les Anglais dans leurs colonies, et même dans des pays où ils sont sans titre reconnu, pour voir la valeur qu'ils attachent aux prétendus principes dont ils nous imposent l'observation. Il y a donc des différences à faire entre les réclamations anglaises du dernier Livre Bleu ; on ne saurait le contester sérieusement ; mais ce qui est encore moins douteux, c'est que la publication de ce recueil a paru, et a dû paraître inopportune à ceux qui déplorent l'état actuel des rapports entre les deux pays, et qui désirent le voir s'améliorer. Nous dirons, à notre tour, qu'il y a eu là un acte peu amical.

La question est de savoir si le gouvernement de la Reine se propose de persévérer dans la voie où il s'est engagé, et s'il continuera de nous présenter ses revendications sous une forme aussi peu diplomatique. Il y a un ambassadeur français à Londres, il y a un ambassadeur anglais à Paris ; ce sont là les organes naturels des négociations à entreprendre ; pourquoi ne s'en sert-on pas ? A-t-on trouvé une insuffisante bonne volonté chez M. Paul Cambon ? Comment le croire lorsqu'on connaît l'homme, et puisque, d'ailleurs, lord Salisbury ne lui a encore rien dit ? A-t-on à se plaindre des dispositions de M. Delcassé ? Comment l'admettre après les sacrifices qu'il a consentis, les concessions qu'il a déjà faites à Madagascar, et l'assurance qu'il a donnée pour l'avenir de se montrer aussi conciliant que possible ? L'attitude de l'Angleterre à notre égard est d'autant plus inquiétante que rien ne la justifie, ne l'explique même, et que nous avons plus de peine à en démêler les motifs. C'est pour cela que nous demandons qu'on nous les fasse connaître. Le jour où l'Angleterre aura rétabli ses rapports avec nous dans des conditions normales, tout deviendra facile ; mais, si ce jour se fait attendre, il faut du moins que la faute ne puisse pas nous en être imputée.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LES MORTS QUI PARLENT

PREMIÈRE PARTIE

I. — L'ORATEUR

— La parole est à M. Elzéar Bayonne.

Le président Duputel jeta ces mots de la petite voix malicieuse et nonchalante, alliée par un léger accent du Midi, qui rappelait, au dire de ses flatteurs, l'organe de son compatriote Adolphe Thiers. Il articula chaque syllabe, comme un régisseur de théâtre qui attend un effet certain du nom qu'il lance aux spectateurs.

L'effet voulu se produisit aussitôt. Le bourdonnement des conversations particulières mourut sur les banquettes redevenues silencieuses. Les députés qui péroraient dans un groupe, au pied de la tribune, regagnèrent leurs sièges. L'injonction machinale : « A vos places, messieurs ! » prit dans la bouche des huissiers une intonation persuasive. Par les deux tambours de droite et de gauche, les couloirs dégorgeaient dans l'hémicycle un flot de retardataires qui se hâtaient vers les sentiers ménagés entre les travées. Au banc du Gouvernement, les figures lasses des ministres se relevèrent au-dessus des dossiers, avec le mouvement instinctif de taureaux harcelés dans l'arène, col rentré, cornes tendues pour repousser un nouvel assaut. Des secrétaires, des attachés de cabinet, des sénateurs en maraude au Palais-Bourbon se massèrent des deux côtés de la tribune, debout, obstruant le passage. Tandis que les gradins se couronnaient de longs cordons de têtes attentives, un tassement précipité se faisait au-dessus,

dans les galeries du premier étage, dans les tribunes du second. Des journalistes rentraient en coup de vent, des femmes se penchaient aux premiers rangs, le buste en offrande. Dans le grand théâtre national, subitement rempli, du parterre aux loges, des loges au poulailler, on vit passer sur toutes les physionomies l'air de recueillement voluptueux qu'elles prennent à l'Opéra, au moment où le ténor entre en scène pour attaquer la romance attendue.

L'homme qui concentrait sur lui tous ces regards gravit lentement les marches de la tribune. Il promena un coup d'œil circulaire sur l'assemblée; il s'installa dans sa forteresse d'acajou, sans se hâter, avec la tranquillité voulue de l'aerobate qui rassemble ses muscles sur une plate-forme du cirque avant de se risquer sur la corde raide. Durant ces quelques secondes de préparation muette, il laissa le circuit magnétique s'établir entre son auditoire et sa personne.

— Vous aviez raison, ma chère, comme il est bien, cet affreux homme! — murmura une provinciale à l'oreille de sa voisine. Le sentiment traduit par cette remarque se peignait sur les visages curieux de toutes les femmes qui achevaient l'examen rapide d'Elzéar Bayonne.

Il était très bien, en vérité, le jeune chef du parti socialiste; grand et dégagé, la taille élégamment prise dans une redingote aux revers de soie, le front rejeté en arrière sous la couronne des cheveux noirs, négligemment bouclés; un large front tout rayonnant de pensée, foyer où l'on sentait couver la flamme qui jaillissait des beaux yeux, ardents et doux. Leur caresse atténuait ce qu'il y avait d'un peu dur dans la courbe du nez en bec d'aigle, dans la ligne mince des lèvres, retirées sous la moustache brune. — Une tête de César, — disait un des séides fervens de Bayonne, le vieux Caucuste, mulâtre des Antilles, ancien délégué de la Commune aux Beaux-Arts. — De César asiatique, — ajoutaient les envieux; et, en effet, le masque pâle qui s'enlevait sur le fond obscur du bureau présidentiel rappelait les faces de marbre des empereurs syriens.

Dès les premiers mots, la voix de l'orateur consumma la prise de possession physique qui lui livrait cette assemblée. Voix au timbre grave, mordante et chaude comme la vibration d'une corde de violoncelle; stridente d'ironie, quand sa colère fouaillait un adversaire, elle redevenait, l'instant d'après, une musique de

plainte profonde, alors que le défenseur des misérables disait leurs peines sourdes, leur soif de justice et de pitié.

Le débat roulait sur une loi ouvrière. La commission rapportait un projet déposé depuis sept ans, voté une première fois durant la précédente législature, retenu ensuite au Sénat pendant quelques années, renvoyé par la haute assemblée avec des modifications destructives du principe même de la loi. La commission avait péniblement repris cette toile de Pénélope ; mais, après trois jours de discussion, il ne restait plus rien du projet primitif, criblé d'amendemens contradictoires. Les orateurs du centre avaient proposé et fait passer des restrictions qui annihilèrent toutes les garanties données aux associations syndicales ; puis, changeant de tactique, ce même centre avait voté deux articles additionnels introduits par l'extrême gauche, et si gros de conséquences dangereuses qu'ils eussent rendu la loi inapplicable. Ces articles, habilement rédigés, revêtaient le caractère d'une manifestation sentimentale dont on ne pouvait laisser le bénéfice à des adversaires : ils fournissaient un excellent tremplin électoral. Au passage des urnes, le mot d'ordre accoutumé avait couru sur les bancs de la majorité : « Blanc ! blanc ! Votons blanc ! Le Sénat ne votera jamais cela, la loi est enterrée ! » — Et vingt voix s'étaient aussitôt élevées : « Le renvoi de l'ensemble à la commission ! »

Le rapporteur demandait lui-même ce renvoi, du ton vexé et avec le découragement sincère d'un auteur dont la pièce est reçue à corrections. Le ministre combattait mollement la demande, avec le découragement feint d'un homme d'État qu'on empêche d'aboutir. On savait le ministre hostile à la loi : nul ne prenait le change sur la manœuvre de l'adroit pilote, qui se plaignait de ramener le navire aux chantiers et se réjouissait en secret à l'idée de l'échouer dans les ensablemens du port.

Bayonne avait jugé la partie perdue, cette fois encore. Jetant par-dessus bord la loi mort-née, il revenait à son réquisitoire habituel contre l'ordre social, à ces généralités oratoires où son talent se complaisait.

— « Oui, disait-il, nous ne regrettons pas de vous voir refuser aux prolétaires jusqu'à ces médiocres palliatifs, qui leur donneraient peut-être l'illusion menteuse d'un effort pour les libérer. Nous avons défendu la loi en essayant de l'améliorer, nous l'eussions votée, parce que nous ne sommes pas des théoriciens intran-

sigeans, parce que vous nous trouverez toujours prêts à faciliter l'éclosion de la plus humble fleur de justice sur le terreau décomposé de la société capitaliste. Mais, puisque vous venez l'arracher de vos propres mains, cette pâle fleur des ruines, nous triompherons de votre aveu d'impuissance une fois de plus; chacun de vos reculs marque pour nous un pas de plus vers l'avènement de l'ordre nouveau, de l'ordre juste et rationnel. Ah! Messieurs, vous ne voulez même pas qu'il passe un peu d'air et de lumière sous l'énorme pyramide, chaque jour plus haute, chaque jour plus lourde, qui pèse sur les multitudes écrasées. Tant mieux! Ce peuple éternellement abusé se redressera plus tôt pour la renverser de fond en comble; il sait, dans son admirable patience, que, plus cruelles sont les souffrances d'aujourd'hui, plus prochaine et plus complète sera leur récompense, sa victoire de demain. Merci, vous qui ouvrez de force les yeux que nous n'aurions pas encore réussi à dessiller! »

Les applaudissemens et les « très bien » partaient en fusées nourries des gradins de l'extrême gauche. Le centre écoutait silencieusement, comme on écoute du rivage le grondement des vagues irritées, avec un petit frisson de plaisir à les voir venir si hautes, avec la certitude tranquille qu'elles n'arriveront jamais jusqu'à la crête de la falaise où l'on jouit de leur bruit.

Bayonne continuait: il refaisait pour la vingtième fois le tableau de la féodalité financière, il la juxtaposait traits pour traits à la féodalité militaire de jadis; et, dans un élan de facile hardiesse, l'orateur socialiste rendait justice à cette dernière, qu'il proclamait plus humaine, plus élastique, moins étroitement fermée aux évasions possibles du serf. Des bancs de l'extrême droite, quelques applaudissemens timides s'élevèrent, répondirent à ceux de la gauche. Ils redoublèrent, après une phrase sur le pouvoir modérateur de l'ancienne royauté. Le petit vicomte Olivier de Félines battait frénétiquement des mains, comme bat des ailes une alouette attirée au miroir.

— Regardez qui vous applaudit! interrompit une voix au centre.

Du regard et du geste, Bayonne fondit sur l'interrupteur.

— « M. Cornille-Lalouze m'invite à regarder qui m'applaudit. Cette interruption revient souvent ici: j'en admire toujours la beauté. En effet, M. le vicomte de Félines et ses amis m'applaudissent. Ils ne partagent pas mes espérances démocratiques, et

ils savent comment je considère l'aimable puérité de leurs regrets monarchiques. Ils m'applaudissent pourtant, dans le moment que je dénonce vos fautes. Et après ? Quand M. Cornille-Lalouze parle à cette tribune, quand il y vient consolider le pouvoir de l'argent et les privilèges de ses détenteurs, M. le vicomte de Félines et ses amis applaudissent l'opportuniste, l'antieléréal qui rassure momentanément leurs intérêts. C'est le jeu naturel de la politique ; et j'ai assez de philosophie pour ne jamais dire à l'honorable M. Cornille-Lalouze : Regardez qui vous applaudit ! »

Un rire étouffé courut sur tous les bancs. M. Cornille-Lalouze n'avait jamais proféré une parole à la tribune. Cet homme gras et déplaisant, enrichi dans la fabrication des bicyclettes, envoyé à la Chambre par une circonscription pauvre et sensible aux bienfaits, était peu sympathique à ses collègues. Il venait précisément de les égayer à ses dépens, la semaine précédente, avec un billet de faire-part qui circulait dans les couloirs. Ce billet, où le député et sa famille notifiaient la mort d'une proche parente, portait la mention usuelle : *décédée munie des sacrements de l'Église*. Sur les exemplaires adressés aux frères et amis, ces mots étaient rayés à la plume ; la rature énergique faisait croire à une inadvertance du lithographe ou à un changement de la dernière heure dans les dispositions de la famille. Le compétiteur de M. Cornille-Lalouze aux élections, un clérical, avait expédié à ses amis de la Chambre des liasses de billets des deux types, avec et sans la rature : on s'était fort diverti à la découverte de cette ingénieuse rouerie.

Tandis que la grosse face poilue de M. Cornille-Lalouze se contractait derrière son pupitre, avec les grimaces d'un matou qui a reçu un seau d'eau froide sur la tête, Bayonne s'échappait par une volte savante des applaudissemens de la droite. A la majorité détendue, à demi conquise dans cet accès de gaieté, il adressait un chaleureux appel « au nom de la mère commune, la grande Révolution, au nom de ces principes, rénovateurs du vieux monde, qui demeurent le lien indissoluble de tous les cœurs républicains ; de ceux-là mêmes qu'une douloureuse torpeur arrête sur le chemin de la terre promise ! Car vous la désirez comme nous, vous qui ne la voyez pas, et, si nous devons succomber sur la route, j'ai la confiance que les plus jeunes d'entre vous y entreront un jour, qu'ils revendiqueront la noble mission d'y conduire un peuple libéré ! »

Saisis, quelques-uns des « plus jeunes » commencèrent d'applaudir sur les confins du centre. A mesure que l'éloquence de Bayonne se faisait plus câline, plus attendrie pour les frères retardataires, les applaudissemens gagnaient des travées jusque-là ligées dans leur résistance. L'ouragan de bravos parti de l'extrême gauche secouait à cet instant tout l'hémicycle, faiblissait à peine au milieu, se renforçait à droite dans le groupe socialiste égaré de ce côté. On eût dit le crépitement d'une flamme d'incendie qui multipliait ses foyers, dévorait de proche en proche les îlots d'abord préservés, fondait dans un immense creuset toutes les matières réfractaires. Du haut en bas de cette salle bondée, il n'y avait plus qu'une créature aux centaines de têtes, passive, possédée par l'homme qui l'enveloppait de ses effluves, vibrant à l'unisson sous la parole de cet homme ; il n'y avait plus qu'un faisceau de nerfs reliés par une même communication électrique, rattachés par une racine commune à ce front élargi, dominateur, qui émergeait seul en lumière de la tribune. Le gaz venait de s'allumer au plafond, il versait sa clarté perpendiculaire sur le haut de ce visage dont les autres parties disparaissaient dans la pénombre, sur ce réflecteur vivant et mouvant où s'hypnotisaient tous les regards.

Fascinés, les hommes du peuple qui garnissaient les galeries supérieures écoutaient, avec des crispations dans leurs mains impatientes de battre. Deux lycéens firent le geste d'applaudir.

— Que c'est beau, cette domination sur une assemblée ! dit à haute voix l'un d'eux.

— C'est beau ! répéta comme un écho inconscient, dans la tribune au-dessous, la dame de province ; et son corsage bondissait tumultueusement. Autour d'elle, des Parisiennes, muettes, dévisageaient l'orateur : les unes, avec un sourire heureux sur les lèvres ; d'autres, rigides, les yeux animés de courtes lueurs, sous les secousses répétées dont elles recevaient la caresse intérieure. Au fond de la tribune du Conseil d'État, un jeune abbé s'agitait, ne se possédant plus ; il murmurait, de plus en plus haut :

— Il a raison, il a pourtant raison !

L'abbé se tut, rougissant, sous le regard d'un vieux magistrat, bouche rasée et pincée qui répliqua :

— C'est des inepties ! Elles sont bien dites. — Deux groupes paraissaient seuls en dehors de l'universelle communion d'enthousiasme : les journalistes, là-haut, figures ironiques, pressées

dans une tribune, qui laissaient voir l'ennui professionnel des critiques à la représentation d'une pièce trop connue ; les huissiers, qui circulaient au fond de l'hémicycle de leur pas discret, avec leur air calme et correct de gardiens attentifs dans une maison de fous. Un vieil huissier-chef regarda l'horloge, transmit à son collègue une serviette bourrée de lettres :

— Prends le service, j'ai affaire à la questure.

Il dit cela du ton d'un homme qui rentre chez lui sous l'averse et passe son parapluie à un ami qui sort.

Bayonne affermissait sa conquête sur la totalité de l'auditoire par une revendication enflammée des fiertés nationales.

— « L'Europe se couvre de soldats, régimens embusqués derrière les vieilles haines, les vieux préjugés, les vieilles ambitions, comme les survivans d'une épidémie derrière les tombeaux d'un cimetière où ils achèveraient de s'entre-détruire en se fusillant sur les morts de la veille. Partout un espoir de meurtre plane sur les villes laborieuses, paralysant l'essor pacifique du travail humain. Vous vous épuisez de sacrifices pour aligner une muraille de fer aussi large, aussi haute que celle de l'adversaire toujours attendu. Et vous laissez inutile l'incomparable armée des vraies forces françaises, l'immortelle armée d'invasion qui ne connut jamais ni arrêt, ni retraite, ni débâcle, l'armée des idées incarnées dans ce peuple et qui l'a toujours fait conquérant du monde par le droit divin du progrès. Ah ! ne comprenez-vous pas votre erreur ? Vous désarmez la France plus sûrement, plus dangereusement que si vous aviez licencié tous nos bataillons, le jour où vous reprenez l'esprit français sur la route où il marche, sonnante le ralliement aux idées nouvelles. N'a-t-il pas triomphé sans même combattre à toutes les étapes du siècle, réparé les fautes et les folies de nos dynasties, déjoué les plans concertés des hommes d'État qui nous guettaient comme une proie, et qui chancelaient soudain, menacés, interdits, sentant trembler sous leurs pieds le sol où nos idées s'insinuaient pour dévorer et retourner contre eux leurs armées ? Permettez donc qu'il souffle encore, ce vent de la victoire qui ne coûte pas une goutte de sang, ce vent de la revanche certaine qui gonflera d'une joie longtemps désapprisée les plis désolés de notre drapeau. Si nous étions persuadés, mes chers collègues, que le sacrifice de nos doctrines peut seul procurer cette résurrection de la France, nous n'hésiterions pas, je vous le jure, à dire à la raison et au progrès : Attendez, souffrez, laissez

passer la France ! — Convaincus que le triomphe national est inséparable de celui de la raison et du progrès, je voudrais faire pénétrer notre foi dans vos cœurs ; vous n'hésiteriez pas davantage, vous non plus, à sacrifier ces lourds intérêts qui abattent le ressort populaire ; vous attacheriez les premiers l'idée sociale à la hampe frémissante du drapeau, s'il vous était prouvé qu'à ce prix ses fières couleurs se relèveraient une fois de plus sur la terre, emblème de réparation pour nous, de libération pour tous ! »

Ce fut un trépignement sur tous les bancs. Les plus sages, étreints à la gorge, s'abandonnaient au délire commun. M. Chasset de la Marne, le président du centre gauche, entrainé à cet instant dans la salle. Dès qu'il aperçut Bayonne à la tribune, il eut un sourire narquois.

— Quel air joue-t-il encore, ce flûtiste ?

Mais la phrase d'habitude, jetée à la cantonade, mourut aussitôt sur ses lèvres. Renseigné par un premier coup d'œil sur les physionomies, le vieux parlementaire comprit qu'il n'était pas au diapason : à la vue des gens de son groupe qui battaient des mains, M. Chasset de la Marne changea brusquement d'expression ; il s'arrêta au pied de la tribune, attentif et grave ; avec la docilité d'un mouton égaré qui rentre dans le mouvement du troupeau, il se mit à applaudir, d'un geste machinal, les derniers mots de la période qu'il n'avait pas entendue.

L'instinct de l'orateur avertit Bayonne qu'il était temps de conclure, l'assemblée lui ayant donné tout ce qu'elle pouvait rendre d'émotion et de soumission momentanée. Il tourna court sur une tirade claironnante, qui s'adressait plus spécialement aux passions de ses amis et les soulevait pour l'ovation finale. Il descendit de la tribune. Des bancs inférieurs de l'extrême gauche, les socialistes se précipitèrent au-devant de leur chef ; d'autres l'attendaient, debout sur les gradins supérieurs : toutes les mains cherchaient les siennes et recommençaient, après l'étreinte, à scander derrière lui la triple salve d'applaudissemens ; les visages ironiques et provocans défiaient les gros bataillons du centre. Ceux-ci gardaient un silence gêné ; le sortilège dissipé, la Chambre se reprenait. Les députés dégringolèrent entre les travées, essaimèrent en masse, se répandirent dans les couloirs. Redevenus loquaces et bruyans, ils déambulaient en allumant les cigarettes à travers les vestibules, le salon des Conférences, la buvette. Des groupes bourdonnans, où les gens de tout parti étaient confondus,

se formaient, se dispersaient, se reformaient autour des couples d'interlocuteurs qui discutaient avec animation le discours de Bayonne.

— Très bon aujourd'hui, Bayonne !

— Peuh ! Toujours la même chanson, mieux chantée cette fois.

— Il a pourtant dit quelques vérités incontestables !

C'était un opportuniste conservateur qui appuyait énergiquement sur cette affirmation.

— Oui, reprenait un radical, mais on pourrait lui répondre que...

Et chacun de développer les argumens avec lesquels il se serait fait fort de répondre à l'orateur socialiste. Ses plus verbeux contradicteurs étaient ceux qui ne parlaient jamais à la tribune ; ceux aussi qui venaient de se surprendre à l'applaudir et en gardaient un remords, un besoin de réagir contre la surprise du magicien. On eût dit les ébats d'une ménagerie, quand, après la sortie du dompteur qui les tenait couchés sous sa cravache, les fauves gambadent dans la cage et mordent les barreaux.

Ces discussions théoriques sur la harangue de Bayonne ressemblaient d'ailleurs aux controverses des spectateurs, durant un entr'acte du théâtre, sur la pièce de Dumas ou d'Augier qui les a fait penser un moment. On venait d'entendre un exercice littéraire, passionnant par les idées qu'il suscitait, mais abstrait des réalités quotidiennes ; nul ne songeait à établir un rapport entre ce jeu de pur esprit et les exigences pratiques, positives, de la vie sociale et politique. Le vote en témoignait, ce vote que rendaient au même instant pour leurs collègues absens les gardiens des boîtes, et qui écartait à une énorme majorité l'ordre du jour de l'orateur acclamé. On avait applaudi l'artiste, on votait pour le ministère : c'étaient deux ordres d'idées entièrement séparés.

— Bah ! un joli discours de plus, et qui ne changera rien au train nécessaire du monde !

Cette exclamation de Poujard'hieu, l'ancien ministre, l'ami de Gambetta, résumait bien le sentiment commun.

— Ne vous y fiez pas trop, interrompit Asserme ; goutte à goutte, le vitriol socialiste ronge notre bloc de granit républicain.

Aristide Asserme, « le député bien parisien de la Nouvelle, » suivant la formule consacrée des journaux où il écrivait, « le Canaque, » comme l'appelaient *la Libre Parole* et *l'Autorité*, avait la spécialité de représenter l'esprit français au Parlement.

Il y représentait par surcroît la Nouvelle-Calédonie, depuis qu'un concurrent richissime l'avait évincé de sa circonscription des Alpes-Orientales. Créole de Bourbon, venu tout jeune à Paris pour y publier des vers sous le patronage de son compatriote Leconte de Lisle, il s'était fait ramasser un soir par Gambetta dans une loge d'actrice où le tribun portait ses hommages. Aristide s'accrocha à la redingote flottante du grand homme, l'amusa par son bagout, reçut de lui l'investiture d'un fief électoral dans les Alpes. Dépouillé de son canonicat, il obtint d'un ministère ami le siège de Nouméa, nouvellement créé. Le député n'avait fait qu'une courte visite à l'île lointaine, sur un vaisseau de l'État qui l'y amena en conquérant. Ses électeurs, quelques fonctionnaires et quelques colons, le renommaient fidèlement depuis cette époque; les méchantes langues prétendaient qu'on allongeait la liste électorale avec des forçats libérés et des Canaques recrutés par le bâtonniste, comme dans l'Inde. — « Des électeurs littéralement électrisés, » — disait Asserme, car il les mettait en mouvement par un coup du câble officiel; — « et vraiment libéraux, puisqu'ils ne demandent tous qu'une chose, la liberté. » — Sceptique et jouisseur, très avisé sous ses airs de bouffon, rompu aux intrigues des couloirs où il promenait depuis quinze ans sa calvitie précoce, sa jolie barbe crespelée et sa faconde aimable, populaire dans le salon de la Paix parmi ses confrères du journalisme, le créole retombait toujours sur ses pieds après les aventures fâcheuses où l'entraînaient de perpétuels besoins d'argent. Compromis dans le Panama, dans toutes les affaires suspectes, il passait chaque fois à travers les mailles du filet de la Justice, reparaissait souriant et acquitté. Nul ne tenait rigueur à cet enfant gâté du Parlement, radical d'étiquette, ministériel quand le cabinet avait besoin d'un renfort, et qui évoluait savamment dans l'orbite du pouvoir, assez loin pour se faire payer ses services, assez près pour les offrir au bon moment.

Asserme devait ses succès à une imagination baroque et fertile. Au temps où il représentait les Alpes-Orientales, il avait un préfet peu maniable. Le cabinet d'alors hésitait à faire sauter cet administrateur. Une idée vint au député. Il alla chez un marchand de couronnes funéraires, il choisit un bel article, jais noir, avec l'inscription : *Souvenirs et regrets*, il fit emballer, adresser franco, sans nom d'expéditeur, à M. le Préfet des Alpes-Orientales. Le lendemain, même envoi d'un autre magasin; et ainsi de suite

chaque jour, pendant trois semaines ; tous les marchands de couronnes parisiens y passèrent. Au troisième arrivage, les employés de la Préfecture jasèrent : les fonctionnaires et les journalistes du chef-lieu s'arrangèrent vite pour avoir affaire dans les bureaux, précisément à l'heure où l'on déballait chaque matin le fatal colis. Au bout de huit jours la ville était en liesse : pas d'autre conversation dans les cafés, les deux feuilles locales exultaient, le préfet n'osait plus se montrer sur le Mail. A la quinzième couronne, il était démonté. La plaisanterie avait coûté vingt-cinq louis à Aristide, mais son homme dut demander lui-même un changement. — Le « spirituel député de la Nouvelle » entretenait sa réputation par les discours amusans où il réclamait un peu de la manne budgétaire pour son île, « pour ce paradis austral où nous ne savons employer que nos damnés, où chacun de nous peut finir un jour, mes chers collègues, si la fortune inique faisait de nous des vaincus de la liberté. »

Tel était l'homme qui glosait sur le discours de Bayonne.

— Eh ! oui, continuait-il, ils ont fêlé le bloc :

Toujours intact aux yeux du monde
Il sent croître et pleurer tout bas
Sa fêlure fine et profonde...

— Mon Dieu, je sais bien, on peut encore boucher la lézarde en y pilant du curé. Mais, si cet ingrédient venait à nous manquer, elle apparaîtrait aux yeux du monde, inquiétante. Bayonne vous force à l'écouter, à l'applaudir ; il vous apprivoise à quelques-unes de ses idées ; son socialisme, et, qui pis est, sa personnalité parlementaire, deviennent peu à peu tolérables, possibles, *combinables*, passez-moi le mot, avec d'autres élémens, en un lendemain de crise. Se rendre possible, tout est là en politique. Un beau jour, on se réveille étonné : le loup-garou avec lequel on effrayait les enfans fleure le maroquin, tout comme un autre. — Demandez plutôt à Pélussin, qui mijote là-bas une affaire avec le gouverneur du Comptoir Général des colonies. Il fut de la Commune, jusqu'au bout, il a fait tuer du Versaillais, c'est sûr ; nous nous servions en cachette, même de ce prétexte, dans le temps quand nous l'utilisions pour ne pas lui payer les excellens articles qu'il faisait dans nos journaux contre l'ordre moral. Le voilà aujourd'hui sous-secrétaire d'État ; et il me marchande, parce qu'il me trouve trop avancé, une misérable subvention aux phares que je lui

demande pour ma pauvre île, afin que mes bons forçats ne gagnent pas le large plus souvent qu'à leur tour; il me répond, le cynique : « Ne faites pas aux autres ce que vous n'eussiez pas voulu qu'on vous fit; comment me serais-je évadé, moi, si l'on y avait vu clair à la Nouvelle?... » — Qui sait si Bayonne ne nous chantera pas un jour la même antienne? Mes bons amis, prenez garde à ce mélodieux stercoraire.

Tandis qu'Aristide expliquait à quelques collègues peu informés la légitimité de cette épithète, on cherchait vainement dans les couloirs l'homme à qui il la décernait. Bayonne s'était promptement arraché aux étreintes de ses amis; sorti de l'amphithéâtre par une des portes discrètes ménagées à mi-hauteur du pourtour, au sommet des gradins, il avait franchi précipitamment les marches qui débouchent dans le corridor de ronde, au pied des escaliers par où s'écoulait le public des tribunes réservées. Arrêté là, il entendait son nom bruire dans toutes les conversations. Elles cessaient quand on l'apercevait, chacun ralentissait le pas pour attarder sur l'orateur des regards curieux, admiratifs. Bayonne paraissait indifférent à ces caresses de la gloire; il attendait, les yeux fixés sur le haut de l'escalier. Soudain, il s'élança à la rencontre d'une jeune femme qui descendait, la dernière, de la tribune du Président.

Finement moulée dans la souple jupe beige, sous la casaque de loutre où frissonnaient des lueurs errantes, elle descendait les degrés d'un pas lent, ce pas de statue en mouvement où la grâce harmonieuse de certaines femmes met une musique, faite des rythmes concordans de la gorge, des hanches, des genoux. Elle était de celles qu'à cette musique on entend venir, semble-t-il, plus encore qu'on ne les voit. La ligne sombre de sa beauté, accusée par le costume aux teintes sévères, s'égayait de deux points lumineux : une touffe de roses pourpres piquée au corsage, une torsade d'un blond fauve qui débordait la petite capote noire et moirait d'or le collet de loutre. Sous la voilette, dans le visage arrondi, presque trop rond, aux traits fins entre des joues pleines, les yeux brillaient de la légère fièvre emportée de cette séance. Ils arrêtaient sur Bayonne un regard fier et distant, qui appelait de très haut, avec condescendance; il semblait que ce regard ramassât cet homme à terre et l'élevât jusqu'au visage qui lui souriait gravement. Le député s'approcha; sa voix, impérative et mordante à la tribune, se fit suppliante, trembla de cette

même chaleur de passion contenue qui avait ému la Chambre.

— Êtes-vous contente?

— Oui, dit la jeune femme, avec une légère cantilène d'accent étranger; — oui, puisqu'ils seront contents.

— Qui, *ils*?

— Vous le demandez? Ceux pour qui nous travaillons; ceux dont la peine fait votre force, ceux pour qui et en qui je vous...

Elle n'acheva pas. Une flamme qui passa dans ses yeux dit le mot qu'elle avait retenu.

— Et pourtant, reprit Bayonne, vos lèvres viennent de me refuser la parole qui me payerait de tout. Dites qu'elle ressortira de ces lèvres, ce soir, chez la baronne.

— Venez, et vous verrez.

— Vous y serez de bonne heure?

— J'y dîne. Et vous?

— Le temps de jeter un coup d'œil sur mes épreuves, et j'y cours. Vous serez dans la rotonde des palmiers, n'est-ce pas, sous le grand Ruysdaël où il y a des blés de soleil, comme vos cheveux? Vous ne regarderez personne autre, Daria? Gardez-moi d'ici là toute votre âme, que je la prenne toute dans votre premier regard, ce soir.

En échangeant ces quelques mots, ils étaient arrivés à l'extrémité du corridor, dans le vestibule où dévalait le public des galeries supérieures.

— Adieu, dit en souriant la jeune femme. Voyez comme tout le monde vous regarde, vous! C'est intimidant, je me sauve.

Elle s'éloigna par le trottoir de la petite cour, vers la grille ouverte sur le quai. Immobile sur le seuil, Bayonne suivait des yeux la svelte casaque de loutre qui serpentait entre les gardiens de la paix et les camelots. Du flot d'allans et venans répandus sur le perron central, à côté de lui, des appels, des saluts familiers arrivaient par bordées.

— Voilà le triomphateur! Bravo, Bayonne! Superbe! Incomparable!

Il ne semblait pas entendre. Plus rien du Parlement, de ses fièvres et de son absorption tyrannique, n'existait à cette minute pour celui qu'Aristide venait d'appeler « le mélodieux stercoraire. »

Ce mot nécessite quelques explications.

II. — *À L'ÉTABLE DE JOB*

Sur les terrains qui portent aujourd'hui les élégans hôtels de la plaine Monceau, les vieux Parisiens ont vu des enclos de plates-bandes maraîchères, des vacheries, des étables attenantes à de sordides cahutes, tout un quartier mi-urbain, mi-rural, où les travaux des champs se mêlaient aux industries de la ville. La noble et paisible culture de la terre venait mourir là, déjà défigurée et empoisonnée par l'haleine de Paris, comme meurent sur un fond de tourbières les dernières lames du large, à la limite indécise où la grande mer se change en un petit marais, stagnant, chargé d'impuretés. Quelques maisons de pierre ou de brique alternaient avec des masures de bois à un seul étage, dissimulées derrière les murs de clôture. Ces logis donnaient sur des jardins, sur des cours où vageaient les poules et les veaux; ils abritaient une population chétive, nourrisseurs, fruitiers, laitiers, éleveurs de volaille, petits commissionnaires en denrées.

Le plus misérable de ces établissemens était sans conteste celui du père Bayonne. Il occupait une cour irrégulière de quelques mètres carrés, enclavée entre un chantier de bois et la haute muraille latérale d'une distillerie, au point où la rue d'Héliopolis débouche actuellement dans la rue Guillaume-Tell. Au fond de cette cour, dans l'angle de gauche, une cage de vieilles planches, coiffée d'un toit en auvent, faisait saillie sur un rez-de-chaussée où elle s'appuyait par quatre étaçons. Une cloison divisait la cage en deux chambres; de l'unique pièce du rez-de-chaussée, qui formait une assez vaste cuisine, on accédait à ce galetas par une échelle de meunier. Dans l'angle opposé de la cour, une autre cabane de lattes, aménagée en étable, hébergeait deux vaches et un cheval. Une étrange muraille, maçonnée avec des matériaux de toute provenance, fragmens de pierres meulières, tessons de poteries, tuiles et ardoises noyées dans le mortier, montait assez haut pour dérober aux passans la vue de la maison ratatinée et de l'étable; cette fortification, en alignement sur une ruelle, était percée d'une espèce de porte charretière qui donnait un lointain air de ferme à la « propriété. » Sur le linteau de la porte, un cadre de bois formant enseigne se balançait au vent. La peinture, quoique d'un goût romantique, ne devait évidemment rien au pinceau d'Eugène Delacroix: on y distinguait vaguement un vieillard

respectable, nu et barbu, couché sur un monceau de choses indéfinissables, devisant avec trois personnages en costumes bibliques. Au-dessous de ce groupe, un calligraphe inexpérimenté avait tracé, en gros caractères rouges, ces mots :

AU FUMIÉ DE JOB

L'enseigne parlante était expliquée aux passans de la ruelle par le large tas de fumier qu'ils apercevaient dans la cour, à travers les vantaux déjetés de la porte charretière.

Là s'approvisionnèrent d'engrais, pendant plus de quarante ans, les petits maraîchers de la plaine Monceau et des alentours. Le fondateur de cette industrie, le père Bayonne, était arrivé en France à la suite des alliés, en 1814. Nous disons « arrivé » pour nous conformer à la tradition du quartier; mais le mot n'est pas exact, appliqué à un émigré qui rentrait sur le sol où il avait connu des jours plus prospères. Descendant de Siméon Lévy, l'un de ces marranes espagnols qui vinrent de Tolède à Bayonne après l'édit de tolérance d'Henri II, vers l'an 1550, Rodrigues Lévy, dit Bayonne, était frère cadet d'Abel, le munitionnaire des armées de la République et de l'Empire. Associé à son aîné dans les opérations de courtage sur les blés, quand la Révolution éclata, Rodrigues fut victime des guerres qui ouvraient à Abel Bayonne une source de profits. Tandis que celui-ci accompagnait en Suisse le commissaire Rapinat et imitait cet illustre modèle en prélevant une grosse dîme sur les dépouilles des Bernois, la course maritime paralysait les affaires où Rodrigues s'obstinait, à Bordeaux d'abord, puis à Marseille. Le blocus continental ayant complètement arrêté les transactions avec l'Angleterre, le courtier s'embarqua pour Odessa. Il y végéta misérablement, jusqu'au jour où le reflux de l'Europe nous ramena cette épave avec tant d'autres. En voyant partir la sotnia de Cosaques à laquelle il fournissait de l'eau-de-vie, Rodrigues Bayonne avait chargé sur sa petite charrette de cantinier la jeune femme qu'il venait d'épouser, Séphora Minskaïa, et son enfant nouveau-né. Roulée par le torrent des convoyeurs russes jusqu'à Paris, la pauvre famille s'était échouée dans la mesure abandonnée de la plaine Monceau. On radouba la cage avariée; une palissade d'abord, et ensuite la muraille composite élevée par les mains du nouvel occupant, assurèrent aux Bayonne la possession du terrain vague attenant à la maison. L'étable y surgit, deux vaches y rejoignirent le petit cheval qui

avait trainé les nomades d'Odessa à Paris. Un jardinier voisin s'étant proposé pour acheter chaque semaine au nourrisseur la litière de ces animaux, Bayonne comprit qu'il y avait une lacune dans la vie industrielle du quartier.

Il fit cette découverte sur la fin de la Restauration, déjà trop vieux et trop recru de misère pour en tirer tout le parti qu'elle eût offert à un inventeur plus actif. Néanmoins, on vit dès lors le père Bayonne sortir chaque jour, à l'aube, avec la charrette remisee depuis l'exode de Russie; il la ramenait le soir, emplie des fumiers et des détritüs ramassés sur les routes ou achetés à bas prix dans la banlieue pour être revendus aux maraichers du voisinage. Ceux-ci prirent l'habitude de se fournir au tas qui se reformait tous les matins dans la cour du père Bayonne. Prévenant et ponctuel en affaires, il s'attachait les cliens, il les apitoyait sur ses longues tribulations. Le « vieux Cosaque, » comme l'appelaient les bonnes femmes, bénéficiait de l'inclination naturelle aux citadins pour les types originaux de leur quartier. Les enfans s'amusaient de sa lévite jaune fourrée de renard et du haut bonnet de même poil d'où s'échappaient des tire-bouchons de boucles blanches; ils faisaient cercle pour entendre conter au père Bayonne les histoires de Bautzen et de Lutzen, ils regardaient avec respect le maigre roussin qui avait trotté sous le feu du canon. — « C'est un homme au-dessus de son état, » disaient les fruitières. État peu relevé; mais le père Bayonne avait frappé un coup habile sur les imaginations en tirant de la sienne l'enseigne peinte au-dessus de sa porte. L'évocation de Job ennoblissait la marchandise amoncelée dans la cour, un rapprochement involontaire se faisait dans les esprits entre le malheureux patriarche et ce petit vieillard biblique, si éprouvé, si digne devant son tas de paille pourrie: on en concevait de la considération pour le revendeur d'engrais.

Quand il mourut, en 1840, rien ne changea au train de vie accoutumé. Ferdinand Bayonne remplaça le père dans la petite charrette, son berceau ambulante de 1814. La clientèle lui resta fidèle; sous la direction de sa mère Séphora, il continua d'administrer le tas renouvelé chaque jour par ce travail de fourmi. Ferdinand n'avait qu'un génie régulier, dépourvu de ressort et d'invention. Un quart de siècle passa sur sa tête; il devint à son tour le père Bayonne. A deux pas du Paris bouleversé par M. Hausmann, cour et mesure gardaient leur physionomie de la Restau-

ration, leur air de misère vieillote, leurs pratiques commerciales sans horizon. La première femme du second Bayonne, Anna Lyon-Meyer, ne lui donna pas cette impulsion conjugale qui réveille parfois une industrie sommeillante : créature malingre et d'échine ployée sous la malechance, Anna traîna son étisie dans le galetas sans y laisser d'enfans. La secousse excitatrice allait venir au *Fumier de Job* de la deuxième femme du patron, Rachel Heymann, des Heymann de Mayence.

Cette personne de tête doit être considérée comme la véritable créatrice de la grande maison d'engrais chimiques Bayonne et C^e. Ferdinand convola sur le tard, en 1862. A peine installée dans le fief des Bayonne, et nonobstant l'arrivée rapide de deux marmots, Elzéar et Nathalie, Rachel y manifesta un puissant esprit d'innovation et de métamorphose. Le nombre des vaches s'accrut dans l'étable agrandie ; les marchés passés avec quelques usines qui donnaient des déchets industriels firent affluer dans la cour des charretées de détritits bizarres, soumis aussitôt à de savans triages, classés en catégories tarifées selon de nouvelles échelles de prix. Ce n'était pourtant là qu'un prélude aux grands projets que méditait Rachel. A défaut d'une instruction absente, un sûr instinct commercial lui fit deviner l'importance de la révolution agricole qui s'accomplissait à ce moment, l'avenir des nouvelles méthodes qui saturaient la terre d'engrais exotiques ou artificiels. Chacun rêve à hauteur de son horizon : devant la litière de ses vaches, Rachel rêvait aux gisemens de guano du Pérou. Elle s'assura le concours d'un jeune chimiste polonais, qui mourait de faim dans une mansarde de la rue d'Héliopolis ; il lui prêta sa science en échange d'un morceau de pain. Le même instinct infailible révéla à M^{me} Bayonne l'expansion imminente de Paris sur la plaine Monceau, et la plus-value prochaine des terrains environnans. Elle acquit alors, par de bons contrats, les meilleurs lots de ces terrains, qui valaient de vingt à trente sous le mètre, qui atteignirent, cinq ou six ans plus tard, lorsqu'elle les revendit, cinquante, soixante francs et plus. — Avait-elle trouvé quelques épargnes de son beau-père dans l'armoire du galetas ? Sut-elle intéresser à son entreprise un bailleur de fonds ? On le présuma, quand on lui vit entre les mains du papier de la maison Nathan et Salcedo, inféodée aux Bayonne de la branche aînée et fortunée.

Cette branche est assez connue pour qu'il suffise d'en rappeler

ici l'existence. Abel Bayonne, le munitionnaire des armées du Directoire, le bras droit du fameux Rapinat, avait laissé deux enfans : une fille, Élisabeth, mariée en 1826 à Luis Salcedo, l'un des fondateurs de la puissante maison de banque Nathan et Salcedo ; un fils, l'éminent philologue David Bayonne, entré en 1830 dans l'Université, signalé de bonne heure aux orientalistes par ses travaux sur la grammaire comparée des langues sémitiques, appelé en 1872 à l'Académie des Inscriptions, qui le nomma secrétaire perpétuel peu de temps avant de le perdre. La femme de David, Eudoxie Müller, des Müller de Colmar, les riches manufacturiers, lui donna trois fils. Alphonse, né en 1848, et qui dut son prénom à l'enthousiasme du savant pour M. de Lamartine, a suivi la carrière paternelle : proviseur au lycée de Montauban, sa compétence dans les questions d'enseignement l'a désigné pour une inspection générale. Louis-Napoléon, venu au monde quelques mois après le Prince impérial et ainsi nommé en témoignage de l'attachement de sa famille à la dynastie régnante, a été placé par la protection de sa tante Élisabeth dans la banque Nathan et Salcedo : d'employé, il y est devenu rapidement associé, avec la signature. Joseph, le dernier né des trois frères, mérita tout jeune la confiance de Gambetta ; préfet de la Basse-Gironde, il compte parmi nos administrateurs les plus appréciés. — Ces hommes considérables auraient toujours ignoré leurs humbles cousins du *Fumier de Job*, si l'on eût écouté la vieille Séphora ; aux heures les plus critiques, la veuve de Rodrigues s'était refusée à toute sollicitation, à toute tentative de rapprochement avec le fils et les petits-fils de son beau-frère Abel, moitié par timidité de parente pauvre et par crainte des rebuffades, moitié par aversion pour ces renégats, ces marranes, comme elle les appelait, oublieux de la foi des ancêtres. Grâce à l'indifférence du philologue David, Eudoxie Müller avait élevé ses fils dans les idées et les pratiques de son milieu luthérien de Colmar ; on les disait protestans, ils l'étaient peut-être ou l'avaient été ; l'inspecteur et le préfet se laissaient volontiers classer dans cette confession. — Rachel, personne positive et dépourvue de préjugés, passa-t-elle outre aux scrupules de la mère Séphora ? En ce cas, les acquisitions de terrains semblaient prouver qu'une Bayonne, même indigente et inconnue, ne frappait pas en vain à la porte de la maison Nathan et Salcedo.

La crue d'un fleuve ravage ou emporte les terres sans consis-

tance ; elle fertilise les parties solides qui ont résisté. Ainsi fait la crue d'une grande cité. Quand Paris descendit sur la plaine Monceau, avec ses rues régulières et ses constructions cossues, la Ville refoula hors barrières le menu fretin des nourrisseurs, maraîchers, étalagistes. Quelques industries plus vivaces tinrent bon en se transformant. Le *Fumier de Job* fut de celles-là. Un beau jour, au lendemain de la guerre, les échafaudages des maçons se dressèrent dans la cour du père Bayonne. L'année suivante, sur l'emplacement qu'avait si longtemps occupé le désordre pittoresque et sordide de la cour, de la mesure, de l'étable, une grande maison froide, décente, s'élevait dans l'alignement de ses riches voisines. Une de ces maisons au visage muet, aux yeux ternes, dont la physionomie discrète tient de la banque et du couvent ; on devine des bureaux dans leurs entrailles, derrière les fenêtres grillées du rez-de-chaussée, un luxe bourgeois derrière les tentures rigides du premier étage, un cerveau exact et minutieux au sommet, derrière les rideaux blancs des chambres d'habitation. Cette maison avait une annexe suburbaine à Levallois-Perret, vaste cour entourée de hangars et de magasins où des camions chargeaient les guanos, les phosphates, les nitrates. Mais dans les bureaux propres de la rue d'Héliopolis, rien ne décelait la nature des opérations traitées par ces employés corrects, qui recevaient les cliens et tenaient les écritures sous le regard sévère de la patronne ; — une administration quelconque, eût dit le passant inattentif à la plaque de marbre noir encastrée dans un des montans de la porte. Cette plaque avait suscité des scènes orageuses dans la famille Bayonne. La vieille Séphora et son fils Ferdinand gardaient un attachement superstitieux à la vénérable enseigne qui mettait leur commerce sous la protection du patriarche. Rachel leur avait fait comprendre à grand'peine que cette imagerie ne convenait plus. On s'était arrêté à une transaction. Au sommet de la plaque de marbre, une ligne en lettres gothiques, peu lisibles, conservait la raison sociale chère aux vieilles gens :

Au fumier de Job.

Sous cet en-tête accordé à la fantaisie, des romaines dorées, sérieuses et pratiques, disaient :

MAISON D'ENGRAIS CHIMIQUES BAYONNE ET C^{ie},
 Guanos, Phosphates, Nitrates,
 Kaïnite moulue, Scories de déphosphoration.
 Commission pour la Province et pour tous Pays.

Ainsi, obéissant à la loi commune qui régit toutes les transformations de notre temps, le tas de paille et de bouse du père Bayonne, naturel, naïf, pauvre, étalé cyniquement et honnêtement au plein jour, s'était métamorphosé en produits similaires, artificiels et concentrés, puissans et riches, reculés loin des regards, masqués derrière une façade austère et sous des mots savans, représentés par des chèques et des traites; reconnaissables néanmoins, pour qui cherche le permanent sous les apparences changeantes; plus fétides, d'ailleurs, et d'une pestilence plus subtile que le bon vieux tas qui fumait au soleil, égayait les yeux qu'il choquait, dispensait la santé aux enfans grandis dans ses émanations salubres.

On pardonnera ces détails rétrospectifs, utiles peut-être pour éclairer les antécédens héréditaires d'un de ces enfans, et justifiés par le rôle brillant qu'il joua un moment dans notre pays. Né en 1864, un an avant sa sœur Nathalie, le petit Elzéar avait connu l'ancien *Fumier de Job*. Ses plus lointains souvenirs lui remontraient les maigres vaches au poil roux dans la cour pentueuse, les retours de son père, le soir, sur la charrette aux essieux criards, la haute meule de paille souillée autour de laquelle les deux marmots jouaient à cache-cache et glanaient les fleurettes hâtives qu'ils portaient à la grand'maman Séphora. La vieille aïeule avait été la première éducatrice du bambin. Restée fidèle aux observances minutieuses de sa communauté lithuanienne, elle lui en expliquait le sens; dès qu'Elzéar put épeler ses lettres, elle lui apprit à lire dans la Bible.

L'imagination ardente de l'enfant s'éveilla sur le Livre qui racontait le prodigieux roman de sa race. Du seuil de la mesure où il dévorait les pages relues cent fois, il voyait, derrière la meule d'immondices qui fermait son horizon, se lever l'armée des puissans et des forts, misérables d'abord, puis maîtres du monde, dans tous les empires, dans tous les siècles: l'esclave Joseph, devenu le vizir du Pharaon et le dispensateur des richesses de l'Égypte; le berger Moïse, conduisant son peuple dans la Terre Promise; le pieux Daniel, prince des satrapes de Darius; le mendiant Mardochée, enrichi des dépouilles d'Aman et comblé d'honneurs par Assuérus. Les récits merveilleux se succédaient, confirmant la promesse divine, illustrant la parole du Livre qui consolait de tous les exodes: « Les fils d'Israël crurent, et ils se multiplièrent comme les grains qui germent; ils devinrent très

forts et emplirent la terre... Plus on les opprimait, plus ils se multipliaient. »

Séphora achevait les enseignemens du Livre ; à la veillée, tout en brûlant les herbes amères comme il est prescrit par le rituel, elle racontait à son petit-fils l'histoire des élus dans les temps douloureux, elle montrait la continuation de la promesse jusqu'à nos jours. Fille d'un pauvre et savant talmudiste de Minsk, elle avait entendu toute jeune les entretiens des hassidim dans la maison paternelle, elle y avait recueilli les leçons du fameux Nachman Krochmal, le hakkam de Tarnopol, qui venait faire aux frères de Minsk l'aumône de son vaste savoir. De quelles oreilles avides les enfans écoutaient l'aïeule, quand elle disait les prodiges accomplis par tant d'hommes mémorables !

C'était David Reubeni, le mystérieux envoyé des tribus d'Orient, frère et ambassadeur du sultan juif d'Arabie, accueilli avec des honneurs princiers par le pape Clément VII, le roi de Portugal, l'empereur d'Autriche, parcourant l'Europe sur son destrier blanc, entraînant sous sa bannière de soie brodée les misérables qu'il venait délivrer, semant l'or à pleines mains sur le peuple qui l'acclamait, dans Rome et dans Lisbonne. C'était le beau Salomon Molcho, le prophète dont les prédictions vérifiées intimidaient les rois et les papes, dont l'éloquence transportait les foules accourues pour l'entendre, de Cadix à Constantinople ; invulnérable, protégé d'en haut, il passait comme les jeunes gens de Babylone à travers les flammes ; le lendemain du jour où le Saint-Office l'avait fait brûler publiquement, on le rencontra dans les salles du Vatican, aux côtés du pape Clément, qui lui avait substitué secrètement une autre victime ; la seconde fois qu'il fut conduit au bûcher, dans Mantoue, on avait dû le bâillonner, tant on craignait l'effet magique de sa parole sur la foule ; et cette fois encore il avait vaincu le feu, assuraient les fidèles qui le virent plus tard près de sa fiancée, à Saphed en Palestine. Séphora rappelait encore la haute fortune de Joseph Nassi, duc de Naxos, favori du sultan Soliman, l'égal des vizirs en pouvoir et en richesses, qui avait rebâti de ses deniers Tibériade de Galilée. Elle proposait en exemple Baruch Spinoza, le glorieux sage auquel les infidèles eux-mêmes dressaient des statues. Elle disait enfin le plus prodigieux de tous, Sabbataï Cevi, le Messie proclamé à Smyrne au son des trompettes, l'inspiré qui faisait délirer d'enthousiasme tous les dispersés du peuple élu ; au bruit lointain de

ce nom, le vénérable Manoël Texeira dansait de joie dans la synagogue d'Amsterdam en serrant sur son cœur le rouleau de la Loi; des caravanes se formaient à Londres, à Hambourg, à Avignon, pour suivre à Jérusalem le nouveau roi qu'on allait y sacrer : Sabbataï l'oint du Seigneur, qui refusa de connaître la femme et répudia ses épouses jusqu'au jour où une vision lui révéla, au Caire, l'apparition en Pologne de sa fiancée prédestinée, l'orpheline inconnue trouvée en chemise dans un cimetière, l'enchanteresse Sarah dont les poètes d'Égypte célébrèrent la beauté; Sabbataï, si puissant à Smyrne et dans Alep que des millions de piastres lui arrivaient en offrande, au château des Dardanelles où la jalousie du Khalife l'avait enfermé, où il tenait une cour princière, entouré de ses partisans, révérend par les disciples qui continuèrent de prier en son nom, longtemps après sa mort, dans toutes les communautés d'Europe et d'Asie.

Le petit Elzéar s'absorbait dans ces histoires attrayantes. Elles avaient pour lui le prix d'un trésor intime, personnel, bien préférable à l'histoire vulgaire qu'on enseignait dans l'école du quartier, avec les héros de tout le monde, Charlemagne, Bayard, Turenne, Napoléon. Elles continuaient, dans une sphère supérieure à celle des grands hommes scolaires, la tradition auguste des personnages bibliques. Ces royaumes étrangers, ce fabuleux Orient, qui n'étaient pour ses voisins de classe que d'obscures expressions géographiques, Elzéar les sentait siens, au même titre que l'enclos de la plaine Monceau; fils d'une famille universelle, citoyen du monde où son imagination volait d'un mouvement aisé, il en concevait un secret orgueil, et quelque mépris pour ces gamins attachés au pavé de la rue, astreints à un pénible effort d'attention lorsqu'il leur fallait suivre la leçon de l'instituteur en Afrique ou en Asie. L'enfant grandissait dans ce rêve d'une élection miraculeuse, toujours possible, toujours renouvelée; il sentait confusément en lui toutes les âmes de ceux qui sont sortis de la cuisse de Jacob; dans l'attente vague et magnifique qui berçait sa sensibilité, il bandait sa volonté naissante pour toutes les ambitions.

A l'école primaire du quartier, où sa mère l'envoya de bonne heure, l'élève Bayonne distança facilement ses camarades. Boursier au lycée Louis-le-Grand, — la bourse était due sans doute à quelque sollicitation discrète de Rachel auprès du vieux cousin David, le dignitaire de l'Université, membre de l'Institut, — Elzéar

y retrouva les mêmes succès. Son entrée dans cet établissement coïncida avec la transformation du *Fumier de Job*. Une vie nouvelle commençait pour l'écolier avec les études et les fréquentations plus relevées du lycée Louis-le-Grand, avec l'installation aisée et décente dans la maison bourgeoise. La mort de la grand-mère Séphora brisa le dernier anneau de la chaîne qui le rattachait à son passé de misère et de rêves. La meule et la soupente des jeux enfantins, le monde merveilleux de la Bible et des récits de l'aïeule, toute cette formation première descendit lentement dans les profondeurs du souvenir; mais le jeune esprit en gardait une empreinte indélébile : à son insu, il continua de recevoir son principe d'action des choses dont il ne vivait plus.

Qui l'eût reconnu, le petit vagabond de la cour du père Bayonne, dans ce rhétoricien brillant, ouvert à toutes les idées, épris des littératures à la mode, promenant déjà sur Paris ce regard d'âpre conquête qu'ils ont de si bonne heure aujourd'hui? Le collégien philosophe, frotté de positivisme, vite imprégné de l'incrédulité ambiante, eût plaisanté de bien haut ceux qui lui auraient rappelé les prescriptions de la Thora. Ces vieilleries méritaient le même sourire indulgent que le catéchisme oublié des camarades. Nulle différence entre eux et lui, esprits également émancipés, également modernes. S'il rouvrait parfois la Bible massive où il avait appris à lire, c'était pour y vérifier les explications fournies par l'exégèse contemporaine, les interprétations ingénieuses rencontrées dans un volume de Renan. Pure satisfaction de curiosité intellectuelle, croyait-il; cependant, le livre fermé, il se surprenait à songer aux fortunes inopinées de l'ânier Saül, du berger David. Mythes ou réalités, ces hommes subtils et volontaires, qui avaient conquis pouvoir et richesse, lui apparaissaient comme d'excellens maîtres de conduite; leur séduction rajeunissait, aussi proche, aussi tentante pour lui que celle du lieutenant Bonaparte, l'idole et le modèle de ses camarades à l'âge heureux où chacun se dit : Il faut être Napoléon.

Dès qu'Elzéar eut obtenu son diplôme de bachelier, Rachel le mit en apprentissage dans les bureaux de la rue d'Héliopolis, avec promesse de l'associer prochainement à la direction de la maison. Après quelques mois de cette épreuve, le jeune homme ne put surmonter son dégoût pour un emploi de ses facultés trop inférieur à ce qu'il attendait de lui-même et de la vie. Tous ses rêves s'insurgeaient contre la médiocrité de cet horizon

commercial, contre la nature même de l'industrie paternelle, qui lui avait déjà valu au collège les allusions humiliantes des camarades informés. Il déclara à sa mère qu'il se sentait invinciblement sollicité vers une carrière libérale; il abandonnerait de grand cœur au mari qu'on cherchait alors pour sa sœur Nathalie les fructueuses perspectives ouvertes par la prospérité croissante du *Fumier de Job*. Rachel le fouilla dans les yeux, de son clair regard de femme pratique, et dit simplement :

— Es-tu sûr de ta volonté, quoi que tu entreprennes ?

— Je suis sûr de l'irrésolution des autres. J'y ai regardé : ils ne tiennent jamais le coup qu'on leur propose hardiment.

Satisfaite d'une réponse où elle reconnaissait le fils de ses entrailles, la veuve Bayonne lui assigna une pension honorable et le laissa s'envoler vers l'École de Droit.

III. — L'ASCENSION D'ELZÉAR

Il étudia la législation, l'économie politique, l'histoire. Assidu aux parlotes où se forment les orateurs, il y acquit une réputation d'éloquence. Elle l'avait précédé au Palais, lorsqu'il se fit inscrire au barreau. Cependant des années passèrent sans justifier les espérances que ses camarades avaient fondées sur son talent précoce. L'ambition échauffée qu'ils lui avaient connue au sortir du collège parut amortie par la vie de plaisir. Elzéar s'y était jeté avec un emportement où il y avait de la fougue naturelle et de l'ostentation. Il ne s'attarda guère aux aventures banales du quartier Latin : quelques bonnes fortunes bruyantes dans le monde du théâtre lui eurent vite révélé le pouvoir qu'exerçaient sur les femmes sa beauté grave et sa conversation passionnée. Elles lui ouvrirent l'un après l'autre ces mondes aux frontières imprécises qui voysinent et se pénètrent de plus en plus à Paris : échelle de Jacob où un jeune homme spirituel et avantageux, porté par le succès, grimpe si facilement de salons en salons, d'alcôves en alcôves, de la pianiste séduite à la femme de lettres divorcée, de celle-ci à l'étrangère curieuse, à la coquette de finance, à la baronne légère, à la marquise authentique.

Bayonne sut plaire par ses dons naturels et par le ragoût de scandale que ses idées apportaient dans les premiers salons élégans où il eût accès. Il y développait audacieusement des thèses socialistes ; on écoutait avec une indulgence amusée ces propos

incendiaires, qui eussent fait jeter à la porte un homme moins correct, moins bien habillé, moins soumis pour tout le reste au code des bienséances mondaines. Elzéar avait traversé les milieux d'étudiants durant ces années où un vent de socialisme soufflait sur le quartier des Écoles. Il épousa d'abord les doctrines à la mode par esprit d'imitation, il s'y affermit par un sincère entraînement du cœur et par un calcul réfléchi de la volonté. Cette orientation de son intelligence avait des causes complexes; il les définissait souvent dans ses longues causeries avec le plus cher de ses amis de collège, ce Jacques Andarran qu'il devait retrouver sur les bancs de la Chambre. Les deux jeunes gens différaient de complexion et d'idées : Jacques était un méditatif, indécis et flottant dans son besoin de compréhension universelle; Elzéar épanchait sur lui ses périodes familières et grandiloquentes, avec cette tyrannie de l'orateur-né pour qui tout homme est un public.

— Quelle mouche te pique ? disait Andarran. Toi, socialiste ! Toi, l'aristocrate jusqu'aux moelles, toi qui ne rêves que raffinements de luxe, haute fortune et bonnes fortunes ! Mais c'est idiot ! Et tu trahis toute ta race, tu vas te la mettre tout entière à dos. Elle est par définition du côté de la richesse, où elle prend sa force. Tu me fais l'effet d'un officier d'état-major qui passerait à l'émeute au moment d'une promotion en grade.

— Laisse-moi donc tranquille avec ma race ! Toujours cette sottise, comme s'il y avait encore des races, en un pays et en un temps où il n'y a que des individus. Tu n'as pas honte de ramasser ce vieux cliché d'école et de sacristie, forgé par des pions, exploité par les curés ? Mais je veux bien me placer pour un instant à ton point de vue : s'il y a vraiment des survivances de race, quelle pauvre idée te fais-tu de celle où tu me classes ? Où prends-tu le droit de la ramener à cette unité factice ? Toute son histoire te montre deux courans opposés, l'un d'après convoitises terrestres et de satisfactions matérielles, l'autre de protestation idéaliste, révolutionnaire. Nos vieux prophètes ne sont-ils pas les premiers socialistes ? Quel compagnon de réunions publiques égalera jamais leur idéalisme, leurs violences ? La vieille plainte humaine du misérable et de l'opprimé, dans quels cœurs est-elle héréditaire ? Qui la dira mieux que nous, avec les mots où elle gémit et menace depuis les premiers jours de l'histoire, avec les imprécations rituelles apprises au berceau ? Suis les grands procès poli-

tiques en Europe : partout tu trouveras quelques fils des prophètes au banc des révoltés sociaux, à l'avant-garde de la protestation révolutionnaire, socialiste, anarchiste, nihiliste. Je t'accorde si tu y tiens, — et c'est ma foi peut-être vrai, — que l'âme de ces anciens bonshommes, l'âme juste et rageuse d'un Amos ou d'un Michée est pour quelque chose dans le dégoût que m'inspire votre stupide société, dans le désir que je ressens de la culbuter; ne fût-ce que pour déplacer le poids de misère et de souffrance. Si, comme je le crains, on ne peut réussir à diminuer ce poids, il faut au moins changer de temps à autre les épaules qui le portent. La justice, vois-tu, ce n'est peut-être qu'un roulement mieux ordonné de l'inextirpable souffrance. Tâchons de l'établir dans une société meilleure. Cette conviction, je l'ai au fond du cœur, qu'elle me vienne de la réflexion personnelle ou de l'atavisme que tu me lances à la tête et dont tu n'aperçois que le vilain côté.

— C'est pourtant vrai : avant d'avoir des barons, vous aviez des prophètes; et tu en es un. Mais, insistait Andarran, comment concilies-tu ton dégoût pour cette société avec l'intention où je te vois de déguster ce qu'elle a de plus exquis?

— Parbleu! faisait Elzéar en s'animant, je compte bien en jouir; comme on jouit d'une catin qu'on jettera dans l'escalier un quart d'heure après; comme un conquérant savoure le bon souper qu'il a trouvé tout servi dans la maison conquise, avant de renverser la table dans la salle à manger où il fera camper ses soldats. Et pour être ce conquérant, que faut-il? Laissons là mes prétendus ancêtres les prophètes; revenons sur le terrain des réalités, à Paris. Quoi que tu en dises, je ne suis qu'un Parisien de Paris, comme toi, comme les camarades, et pas autre chose. Me vois-tu, moi pauvre hère inconnu, sans relations, avec les origines que tu sais, avec un saint-frusquin acceptable, sans doute, mais très insuffisant pour éblouir les populations, — me vois-tu trimant quinze ou vingt ans sur les marches des escaliers de service où s'écrasent nos grimpeurs? Tu me voudrais peut-être fleuri d'épillets bien pensans, arrivant benoîtement par les cercles cléricaux et monarchiques, après un long stage dans les bureaux d'œuvres et les salles de conférences, tout cet ennui pour être enfin toléré aux tralalas de quelques douairières, sous un nom allongé par de ridicules additions, au milieu de gens qui tendraient à peine une main dédaigneuse au fils du marchand de

guano! Sans parler de ces ineptes préjugés de race qui recommencent à empoisonner l'air, qui me barreraient la route de ce côté et me rendront toutes les autres doublement difficiles. Me préférerais-tu à la queue de la grande armée opportuniste, petit jeune bien correct de l'Association générale d'abord, puis attaché dans quelque cabinet de politicien, me faisant dégraisser par les belles madames ministérielles, afin de les lâcher un jour et de parvenir jusqu'aux autres, aux vraies, aux juteuses, quand j'aurai des cheveux gris?

— Allons donc! Il veut être attaqué de front, emporté de haute lutte, ce Paris gobeur et poltron, dur aux timides, tendre aux violens. Pour un homme de ma condition, le socialisme est un tremplin indiqué : le seul élastique, neuf, riche d'avenir. Tout les autres partis sont de vieux citrons exprimés. Socialiste! Il y a beau temps que cette étiquette a cessé d'être un épouvantail, une marque flétrissante sur l'épaule d'un paria. Tiens, l'autre jour, à la dernière réception de l'Académie, notre camarade Evayren m'avait gratifié d'une carte de tribune : tu sais, Nordomus Evayren, le petit poète du *Midi fédéral* qui va toujours frétiller chez les habits verts. Qui crois-tu qu'il me montre, en belle place, dans la corbeille? Un des grands orateurs socialistes, entre trois tabourets de duchesses qui lui comprimaient les genoux. Elles n'avaient d'yeux que pour lui, on devinait qu'elles se seraient pâchées de joie si quelqu'un leur eût présenté le monstre ; et l'une d'elles l'aurait invité à déjeuner le lendemain pour faire crever de dépit les deux autres! Je te dis qu'elle est là, et là seulement, la grande route d'avenir, facile, rapide. A la condition, bien entendu, de n'y pas traîner comme un loqueteux, de ne pas se confiner au cabaret, comme tous ces imbéciles, avec la dégaine, le langage et la barbe d'un vieux chemineau de 1848. Étonner, subjugué cette fille qu'est Paris, simple jeu, mon cher, pour le socialiste qui saura allier toutes les élégances à toutes les audaces, mener avec la même désinvolture un cotillon et une émeute, passer avec aisance des faubourgs populaires où se fait le souverain aux faubourgs mondains où on le sacre. Il lui suffira d'imiter le Maître : son évangile n'est-il pas écrit là?

Et Bayonne montrait à Andarran une pile de volumes allemands, français, écroulée sur le bureau : *Ferdinand Lassalle's Reden und Schriften*, le *Journal de Ferdinand Lassalle*, *Une page d'amour de F. Lassalle*. Il feuilletait d'une main caressante les

nombreux biographes de son héros, Brandès, Max Kegel, Seillière...

— Ah! je l'ai pioché, l'incomparable modèle! Retardent-ils assez, nos jeunes bourgeois qui en sont encore à copier leur puant Julien Sorel? Ferdinand Lassalle, voilà le guide qui enseigne la vraie voie à ses frères. Dis que tu l'admires, le petit Juif de Breslau, le fils du marchand d'indiennes, évincé par sa naissance de tous les emplois, et qui fonde le socialisme allemand, qui devient l'idole des foules, le don Juan des salons, le protégé de la comtesse Hatzfeld, l'ami de Bismarck, l'arbitre des élégances, le plus fin gourmet et le dandy le mieux mis de Berlin, — ce qui n'est peut-être pas beaucoup dire! Te rappelles-tu cette soirée où il enleva Hélène de Dönniges, la fille de l'ambassadeur, une heure après la première présentation, et comme il emportait la belle proie sur ses bras, dans l'escalier, sous les yeux de tous ces philistins ahuris qui l'en admiraient davantage? Dame, il n'a pas été fort jusqu'au bout, il s'est laissé rouler par son Hélène, il s'est fait tuer dans un accès de rage. Ne jamais se laisser rouler par une femme, tout est là. Le reste est facile; combien plus facile dans notre société démantelée que dans la raide forteresse prussienne du vieux Berlin! Elle capitula pourtant devant le magicien. Paris! Quel bouillonnement de culture pour un Lassalle! Écoute, vil libéral, écoute les préceptes du Maître: — « Si j'étais né prince souverain, j'aurais été aristocrate de corps et d'âme, mais comme je ne suis qu'un simple fils de bourgeois, je serai démocrate à mon heure... Je m'habillerai toujours dans l'avenir avec le plus grand soin: l'habit fait l'homme, c'est l'opinion de notre siècle... Es-tu ambitieuse? Que dirait ma blonde enfant, si je l'amenaiss un jour à Berlin, traînée par six chevaux blancs, devenue la première femme de l'Allemagne?... Ferdinand, l'Élu du Peuple, n'est-ce pas un nom imposant?... »

Quand il était lancé sur ce thème, Bayonne ne s'arrêtait plus. Il déclamaient à son ami les pages qui le grisaient, il s'appropriait avec une égale sincérité les tirades enflammées du tribun sur la rédemption des masses populaires, les effusions intimes où l'ambitieux confessait sa passion de vanité, de plaisir, de pouvoir. Et cet homme qui venait de mettre en doute sa dépendance de la race accusait fortement le caractère ethnique: une sagacité d'argentier dans le choix de la meilleure monnaie de change, un sûr discernement de la valeur qui ferait prime sur le marché politique.

Elzéar s'était organisé une existence conforme à son programme, partagée entre les heures studieuses et les heures dissipées. Ce double aspect se reflétait fidèlement dans la physionomie de l'appartement qu'il occupait, avenue Bosquet. Un cabinet sévère, encombré de livres et de documens statistiques, attestait les matinées laborieuses; cette pièce s'ouvrait libéralement à l'artisan, au petit commerçant du quartier, en quête d'un conseil gratuit chez le jeune avocat. Dans le salon pimpant, dans la chambre coquette, tout était médité pour l'agrément des visites galantes, tout quémandait l'approbation des hommes de club et de sport qui venaient fumer un cigare chez l'aimable causeur. Cette vie assez large, grevée par les recherches de toilette, par les diners offerts à d'utiles parasites, nécessitait des appels réitérés aux capitaux de Rachel. Les années fuyaient sans que la veuve entendit parler d'une plaidoirie fructueuse, d'un succès pratique et rassurant pour l'avenir de son fils. Elle se reprochait sa faiblesse maternelle, elle menaçait sérieusement d'y mettre un terme, quand éclata l'affaire Evayren.

On se souvient du procès retentissant qui passionna Paris pendant toute une semaine. Nordomus Evayren, le poète incompris, avait évolué du symbolisme à l'anarchisme : fasciné par la tentation du beau geste, il y était allé de sa bombe, dans la salle d'un limonadier universitaire où l'engin avait grillé les redingotes de quelques répitteurs. Le criminel réclama l'assistance de son ancien camarade Bayonne. Elzéar accepta : arrivé à l'audience inconnu, il en sortit célèbre. Nous l'avons tous présent à la mémoire, ce plaidoyer fameux : la défense habile d'un malheureux, exaspéré contre ses maîtres, créancier qui demandait compte à l'*Alma Mater* de toutes les promesses illusoires, de la faillite morale où elle l'avait jeté, déclassé, sans pain, sans âme, sans foi ; l'attaque véhémement contre une société responsable du trouble cérébral de la jeunesse, le tableau sobre et précis des effondremens successifs qui avaient désolé une génération sacrifiée ; enfin la péroration saisissante, la peinture modernisée de la danse macabre, les masques arrachés aux personnages sociaux, leur néant découvert avec une ironie aiguë, et le salut ému au jeune ressuscité, au peuple qui allait surgir dans une lumière d'aube, hors du sépulchre où tous ces morts l'écrasaient sous leurs mensonges.

« Le procès Baudin ! Un nouveau Gambetta ! » Ce fut le cri spontané du Palais. La presse avancée exaltait le redoutable tribun

qui venait de se révéler. Quelques semaines plus tard, le quartier du Gros-Caillon l'envoyait au Conseil municipal; les comités électoraux l'adjuraient d'accepter, aux prochaines élections législatives, le siège d'un vieux médecin usé dans l'arrondissement. Réveillé par le succès, porté par ce grand vent de popularité, Bayonne multipliait les réunions, sa parole soulevait les auditoires. Au début, l'habit à revers de soie et les bottes vernies avaient provoqué des grognemens, des lazzi. — « Citoyens, s'était-il écrié, les serviteurs du peuple laisseront-ils toujours à ses maîtres les dehors décens que notre civilisation égalitaire doit donner à tous? Le temps est venu d'effacer les distinctions humiliantes, ignorées dans cette libre Amérique où la démocratie n'est pas un vain mot; et puisqu'on juge les hommes sur l'habit, c'est à nous, c'est aux vôtres de rendre visible aux yeux du monde ce que vous êtes en réalité, la conscience profonde et l'émanation méconnue de notre France artiste; c'est à vous de faire désormais la loi du goût, comme vous ferez toutes les autres. » Les ménagères, flattées, avaient donné raison à ce bel homme si bien mis; elles avaient vite dissipé les défiances de leurs maris. Aux élections générales, une majorité écrasante avait fait d'Elzéar, à trente ans, un député de Paris.

A la Chambre, il s'était institué dès le premier jour, du droit de l'éloquence, le porte-parole autorisé des groupes socialistes. La majorité se laissait entraîner insensiblement à applaudir une lyre qui la charmait sans la convaincre. Au dehors, dans les salons qui s'entr'ouvraient naguère à l'esprit et à la bonne grâce du jeune inconnu, l'orateur acclamé était maintenant accueilli comme une glorieuse création de la maison, une parure qu'il fallait disputer aux rivales prêtes à l'accaparer. On lui faisait parfois une petite moue de commande, quand il avait par trop scandalisé les conservateurs; il l'essuyait avec un sourire amusé, en homme sûr de son pouvoir; il désarmait les plus effarouchés avec ce scepticisme de la soirée parisienne, où chaque acteur plaisante le personnage qu'il a joué dans la bataille du jour. Autour de la table à thé, le tribun rentrait ses griffes, et l'on feignait de les croire inoffensives; la maîtresse de maison présentait en minaudant son socialiste-amateur, un ambitieux pressé qui avait pris par le plus court: il se rangerait en arrivant au pouvoir, « il serait bientôt des nôtres, » comme il convenait à un fils de bonne famille, au riche héritier d'un grand commanditaire de produits chimiques. —

Effet habituel de ces brusques mises en lumière : elles reculent à mille lieues, dans une nuit épaisse, les origines du grand homme ; sources incertaines du Nil que nul n'a le temps ni le souci de vérifier. Elzéar se sentait chaque jour plus loin de la rue d'Héliopolis et de tout ce qu'elle rappelait : sa race, son culte nominal, la provenance de sa fortune, gênes vagues et lointaines, ignorées du gros de ses admirateurs, soupçonnées seulement par quelques furets professionnels comme Asserme. Le triomphateur les oubliait volontiers lui-même.

Si quelque naïf eût insisté pour savoir qui il était, le soir du jour où commence ce récit, tandis qu'il sortait du Palais-Bourbon après une rapide correction d'épreuves et se dirigeait vers le parc Monceau, Bayonne aurait enchéri avec une magnifique sécurité sur sa réponse de jadis à Jacques Andarran : Un Parisien comme les autres, plus en vedette que les autres. — Déclaration d'état civil, religieux et social bien suffisante, quand elle tombe des cimes escaladées. Serait-il assez lourdaud, assez de sa province, le questionneur indiscret qui ne s'en contenterait pas ?

IV. — A L'HÔTEL SINDA

Elzéar se fit déposer rue de Vigny, à la porte d'un des grands hôtels dont les façades se développent en bordure sur le parc Monceau. La baronne Sinda donnait à dîner le jeudi et recevait ensuite l'univers. Gédéon Sinda, le banquier de Trieste, avait épousé la belle Brésilienne au cours d'un voyage d'affaires qu'il faisait à Rio. Établi à Paris depuis une dizaine d'années, le Triestin manœuvrait à la Bourse avec des hauts et des bas, heureux souvent, audacieux toujours. Sa femme entendait la mise en scène de la richesse ; agréable encore dans sa maturité un peu grasse, elle savait se prodiguer aux insignifiants pour retenir et grossir le courant qui apporte des hôtes utiles. Gédéon tenait par diverses attaches beaucoup de gens, et il offrait son luxe à tous. Aussi voyait-on chez lui ce défilé de cinématographe que les journaux à sa dévotion proclamaient « une réunion très *select* » : des étrangers, des diplomates, des Parisiens, mondains, artistes, hommes politiques. Les compatriotes du Sud-Amérique avaient d'abord prédominé dans le cercle de la baronne Dolorès ; ils étaient progressivement refoulés par le personnel politique, depuis que le banquier s'occupait de grosses affaires qui intéressaient

directement l'État français. Les jeunes attachés du quai d'Orsay, venus chez les Sinda à la poursuite d'un flirt ou d'une dot, avaient baptisé leur salon : le Contesté franco-brésilien.

Bayonne aimait cette maison, l'une des premières où il s'était fait paraître. Débutant inexpérimenté, il y avait tâté le monde et appris à connaître ce mobile kaléidoscope de vanités, d'intrigues, de galanteries, de riches ennuis et d'ambitions besogneuses. Il y rentrait toujours avec l'alacrité joyeuse de l'alpiniste qui se retourne sur le sommet atteint et regarde en bas le point de départ. Il aimait ce quartier, ces demeures fastueuses étagées sur les pentes de l'ancienne plaine Monceau ; il aimait en elles les solides monumens de la conquête, érigés triomphalement par ses pareils sur les lieux où sa chétive enfance avait peiné, d'où plus d'un peut-être s'était élancé comme lui ; il se sentait en famille dans ce camp des vainqueurs, dressé au-dessus de Paris à l'endroit même où leur colonne avait fait brèche. Son esprit d'observation s'amusa à l'étude de cette société composite, au travail de fusion qui faisait de tous ces disparates une agglomération chaque jour plus cohérente : faune nouvelle en harmonie avec la flore du jardin qu'on apercevait sous les fenêtres, avec ces massifs d'arbustes indigènes et d'essences exotiques où l'œil accoutumé ne distingue plus les espèces acclimatées des aborigènes. Le cadre même où se mouvaient ces cosmopolites semblait reculer leur cosmopolitisme jusque dans le passé ; au milieu du luxueux pêle-mêle des salons, chacun se retrouvait chez soi et reconnaissait ses ancêtres dans quelque bibelot, vieux meubles français, étoffes orientales, japonaiseries, argenteries anglaises, figurines grecques, bouddhas laqués en contemplation devant une Vierge préraphaélite ou une icône russe. — Les dépouilles de toutes les Égyptes, songeait fièrement Bayonne.

Ce soir-là, pourtant, les impressions coutumières sous le porche de l'hôtel Sinda n'avaient plus de prise sur lui. Absorbé dans une pensée unique, il se hâtait vers le but où elle le tirait. A peine s'il s'en laissa distraire un instant par la caresse, toujours si douce, de cette attention curieuse qui se peignait sur les figures et suspendait les propos à son passage au travers des groupes. Le baron Gédéon vint à lui, avec son air somnolent de grand fauve repu ; le banquier tendit la main au député, de ce lent mouvement de balance qui semblait soupeser la valeur intrinsèque de chaque main serrée.

— Ce cher Bayonne! On dit qu'aujourd'hui encore vous avez été admirable à nos dépens. Combien de jours de grâce accorderez-vous à vos pauvres amis capitalistes?

— Eh! mon cher hôte, que cela importe peu à ceux qui ont comme vous le sens des transformations nécessaires! Quelles que soient les évolutions sociales, n'y retrouveront-ils pas toujours leur place, la première?

— Ah! votre damnée politique! Quand comprendrez-vous qu'elle tue le travail fécond, la vraie force de ce pays?

— Bah! la politique a des revenans-bons pour les travailleurs intelligens. Nous la parlons, vous la faites. Et puis, n'est-il pas convenu qu'on doit l'oublier ici, entre toutes ces belles épaulés, la vilaine maîtresse de nos matinées? Concentration devant la beauté, n'est-ce pas la formule qui nous met tous d'accord, mon vieil ami?

Dans ce « mon vieil ami, » il y avait de jolies nuances de familiarité, presque de protection, et de revanche pour les « mon jeune ami » si souvent entendus naguère. Les deux hommes se quittèrent avec un sourire d'intelligence.

Elzéar s'approcha de la baronne. Il craignait d'être accaparé par l'amabilité complimenteuse de Dolorès; cette contrariété lui fut épargnée. La maîtresse de la maison faisait admirer au nonce une crosse épiscopale de travail italien; toute fondue en grâces devant le prélat, elle laissa échapper le député. Tandis qu'il la saluait, ses yeux rencontrèrent le regard romain: ce regard patient l'enveloppait comme le fer tranquille d'un vieux maître d'armes, qui tâte le jeu de l'adversaire, cherche la place mal couverte, marque d'avance l'infailible coup de bouton. Bayonne traversa deux pièces en esquivant les fâcheux; il évita par d'habiles manœuvres les appels pressans qu'une vieille dame lui envoyait de son face-à-main, la traîne d'une de ses maîtresses de l'autre année qui évoluait pour lui barrer la route, l'embûche d'un ministre qui guettait visiblement l'occasion d'un de ces entretiens concilians où « l'on remet les choses au point. » Il aperçut dans l'embrasure d'une fenêtre le petit crâne blanc et pointu du président Duputel, en conférence avec le fondé de pouvoirs de la Société des chemins de fer balkaniques. Duputel provoqua le « cher collègue » d'un signe de main amical; ce geste sous-entendait une gentille menace de rappel à l'ordre pour l'enfant gâté, tandis que la mine futée du Méridional exprimait la satisfaction

d'un entrepreneur de ménagerie, au moment où il exhibe son pensionnaire dangereux, favori du public. Elzéar s'arrangea de façon à cerner dans la fenêtre un membre de l'Institut; le président brigua un fauteuil aux Sciences morales: il lâcha son tribun pour s'emparer du savant. Quelques rapides poignées de main, quelques saluts de tête aux collègues rencontrés çà et là, Asserme, Pélussin, le vicomte de Félines, et Bayonne allait franchir le seuil du cabinet vers lequel il se dirigeait, au fond de l'enfilade, quand une lourde poigne s'abattit sur son bras.

C'était le gouverneur provisoire et honoraire de la Crète, le colonel Van den Poker. De beaux états de service dans la guerre d'Atchin avaient désigné le brave Hollandais au choix du concert européen; nommé à titre provisoire, depuis dix-huit mois, sauf ratification ultérieure d'une Puissance hésitante, le colonel Van den Poker attendait sur l'asphalte parisien une entrée en fonctions qu'on lui promettait chaque semaine. Il promenait dans les cafés du boulevard sa bonne face émerillonnée sous une tignasse d'un roux flamboyant, ses formidables moustaches en buisson, sa chaîne de breloques voyantes et bruyantes comme un chapelet de Calebasses. On le trouvait d'ordinaire à la terrasse du Café Colonial, répartissant aux habitués les concessions et les entreprises de travaux qu'il accorderait dans son île. Le soir, il ornait les tables hospitalières, dans les maisons où l'on prisait l'honneur d'entendre annoncer: Son Excellence le Gouverneur de la Crète. Le meilleur garçon du monde, au demeurant, n'abusant pas du crédit que lui faisaient des fournisseurs éblouis, ni du goût vif et respectueux qu'il inspirait aux filles chez lesquelles il s'oubliait volontiers; mais raseur funeste, lorsqu'il entamait le récit de ses campagnes à Sumatra.

— Monsieur le député, un mot, de grâce. Vous savez que la dernière note des Puissances fixe au Sultan un délai de quinze jours pour mon installation à La Canée. Vous qui avez à cœur les intérêts de la France, vous comprenez l'urgence d'une solution... Ma situation devient intolérable, elle affaiblit le prestige si nécessaire au mandataire de l'Europe...

— Je ne sais, colonel... J'ignorais, monsieur le gouverneur. Nous ne sommes pas dans le secret des dieux, nous autres.

— Oh! le cabinet n'a rien à vous refuser. Le renseignement me vient de la meilleure source: je le tiens d'un Portugais qui a diné hier chez le ministre.

— Je ne sais, en vérité, je ne sais...

Bayonne jetait sur les groupes voisins des regards anxieux, en quête d'un sauveur. Il aperçut M^{me} Pélussin, forte personne qui promenait des appas hardis dans une toilette tapageuse. Le sous-secrétaire d'État venait de légitimer avec elle une liaison anténuptiale, il la remorquait d'un air ennuyé dans les salons où elle cherchait de belles relations.

— Ah ! voici justement M. le sous-secrétaire d'État Pélussin et sa femme : adressez-vous à eux, colonel, ils ont les informations de première main. Vous les connaissez ?

— Vaguement ; je serais enchanté de leur être représenté. Son Excellence comprendra comme vous combien les intérêts de la France... Ma situation devient intolérable, dangereuse pour le prestige que...

Bayonne obliqua, poussa le Hollandais dans les jambes de Pélussin. Le visage de la femme s'éclaira, lorsqu'elle entendit nommer un personnage aussi décoratif que le gouverneur de la Crète ; l'homme dissimula mal une grimace, tandis que son collègue s'éclipsait après une brusque présentation.

Libre enfin, le jeune homme descendit les quelques degrés qui donnaient accès à un cabinet en rotonde : cette pièce prolongeait dans le rez-de-chaussée de l'hôtel une serre aménagée sous la vérandah vitrée du perron. La vérandah ouvrait sur le parc Monceau ; on apercevait les noirs massifs et les pelouses pâles sous les réverbères, à travers les dattiers du jardin d'hiver, qui projetaient leurs longues palmes retombantes dans la rotonde. Le petit cabinet était à peu près désert, les visiteurs y passaient sans s'arrêter ; c'était le salon qu'un accord tacite réserve, dans toutes les réceptions bien agencées, aux couples en quête de solitude et d'intimité. Un divan régnait au fond du réduit, sous un grand paysage de Ruysdaël. Une lampe électrique, invisible, masquée par une saillie de boiserie formant réflecteur, envoyait de bas en haut sa clarté au tableau : elle faisait valoir ce coup de lumière orangée sur un champ de blé que le maître de Haarlem aimait à reproduire.

Deux femmes causaient, assises sur le divan. L'une d'elles était la personne qui avait échangé avec Bayonne, au Palais-Bourbon, les quelques paroles rapportées plus haut. Fleur de vie triomphante, demi-close tantôt dans sa sombre toilette du jour, épanouie ce soir en son plein éclat. Cet éclat rayonnait de tout l'être :

du jeune corps sculpté dans la blancheur d'un fourreau de moire ivoire; des lignes harmonieuses du buste, cambré sur une taille mince et flexible comme le stipe du palmier voisin; de cette gorge et de ces épaules où la blanche étoffe semblait continuée en chair vivante. Il rayonnait du visage aux tons rosés, nimbé par la clarté électrique dont le foyer se cachait derrière la nuque. Le retroussis des épais cheveux blonds, pris en dessous par cette lumière, s'avivait des teintes claires de safran qu'on voit parfois aux flocons de nuées, dans le ciel du couchant, après la chute du soleil sous l'horizon; et, comme les crêtes de ces nuées gagnées par l'ombre, la masse fauve des cheveux s'assombrissait en haut, ramenée sur le front. Ce petit front volontaire, le pli impérieux de la lèvre supérieure et l'arc relevé des cils noirs donnaient au gracieux visage une fierté souveraine, un peu dure par momens, quand la tête se redressait d'un geste familier sur la longue attache du col; quand des flammes courtes passaient dans ces yeux d'aigue-marine, qui erraient d'habitude, distraits, perdus, comme s'ils regardaient des choses à eux et dédaignaient de se poser sur les choses de tous.

L'autre personne, insignifiante, quelque amie retenue là en manière de contenance, se leva discrètement, s'éloigna sans affectation, dès que Bayonne eut salué et se fut assis sur le divan.

— Enfin! dit-il, en se penchant sur sa voisine avec une ardeur de joie désireuse aux yeux et aux lèvres, — enfin! j'ai pu me débarrasser de tous ces importuns! Que me veulent-ils, et qu'ai-je à faire d'eux, tous ces êtres qui ne sont pas l'aimée? Dites que vous m'attendiez, Daria.

— Vous le voyez bien. Et votre discours? Corrigé?

— Oh! revu par acquit de conscience. Après l'excitation momentanée de la bataille, je ne suis plus capable d'aucun travail. J'essaye inutilement de fixer ma pensée sur les papiers: je ne vois que vous qui passez sans cesse, obsédante, entre ma pensée et moi.

— Vous avez tort. C'est ma volonté qu'il faudrait voir. Elle attend de vous toujours plus, pour notre cause. Votre discours était bien. Il leur ménageait encore trop les vérités, à mon gré. A votre place, je ferais claquer le fouet sur leurs épaules jusqu'au sang. Ce sang retomberait en rosée libératrice sur les humiliés et les offensés. A propos, vous avez lu le livre que je vous ai donné, sous ce titre?

— Oui, et je l'ai trouvé beau parce que vous l'aimez. Vous rêvez l'absolu, Daria ; cela vous sied, à vous qui êtes l'absolu.

— Ami, je veux faire rêver mes rêves par tous les hommes. Aidez-moi.

— Rien ne me sera difficile, si je puis vous faire rêver le mien. Aidez-moi, vous aussi. Donnez-moi un peu de bonheur, et je vous jure de le rendre à tous en votre nom.

— Le bonheur ! c'est le grand absent dont chacun parle comme s'il le connaissait de vue !

Elle se tut. Son regard errant, chercheur, s'en alla vers les fonds de ténèbres du parc.

— Daria, pourquoi vos yeux cherchent-ils si loin ce qui est près de vous ?

Elzéar s'empara de la petite main abandonnée qui mettait sa tiédeur sur le coussin du divan, appelait les lèvres toutes proches.

— Prenez garde, fit la jeune femme d'une voix rieuse, soudain changée, prenez garde : — voilà les gendarmes !

Un couple entra dans la rotonde. C'était Mrs Ormond, la jolie Américaine, au bras du sémillant vicomte de Félines, son attentif de cette saison. Quand il vit le réduit occupé, Olivier réprima un geste de contrariété ; il salua et entraîna Mrs Ormond dans la serre.

— On s'est levé plus matin, murmura-t-il. Ne dérangeons pas Bayonne et son Égérie : les voici en train de confectionner une humanité meilleure !

— Taisez-vous, mauvaise langue !

— Oh ! honni soit qui mal y pense. Ils n'en sont peut-être encore qu'à amalgamer leurs théories. La pratique viendra ensuite.

— Comment ? Le socialiste et la princesse Véraquine ?

— Faites donc celle qui ne sait pas la grande nouvelle : la dernière conquête du bel Elzéar, le dernier caprice de cette fantasque Daria...

— Mais non. Je ne sais rien, je vous jure. Marchez, allez-y de votre petit potin. Un de plus !...

— J'y vais de mon récit véridique. J'en puis parler sagement, j'ai été témoin de la conjonction de ces astres. C'était il y a quinze jours, à Nice. Bayonne y passait le congé de carnaval. Oh ! notre socialiste ne néglige rien, il soigne sa Corniche. Une

après-midi, il arrive chez Rumpelmayer, s'assoit à une table. La princesse Véraguine trônait à la table voisine, entourée de ses adorateurs, et d'un des vôtres, le soussigné Olivier. Elle attendait le retour de sa vieille folle de mère, qui s'attardait à Monte-Carlo, naturellement.

— Cette toquée de comtesse Lourieff? Est-ce qu'elle traîne toujours au casino sa smala, ses trois terriers écossais, son jeune médecin polonais, sa bande de spirites?

— Toujours. Le médecin garde les chiens à la porte, les spirites placent sur la roulette les écus de la comtesse, et elle se visse à la table de trente-et-quarante, avec son vieux sac à ouvrage d'où sortent des liasses de billets chiffonnés...

— Oui, je me rappelle la comédie qu'elle nous donna, l'an dernier. Elle s'était mis en tête d'essayer le fluide de ses médiums sur une des tables de roulette, avec la persuasion que leurs passes magnétiques feraient tourner la bille. Elle se démena tout un matin comme une enragée, pour qu'on leur permit d'entrer dans la salle et de tenter l'expérience avant l'ouverture des jeux. Les croupiers eurent toutes les peines du monde à défendre leur sanctuaire, avec les égards qu'ils devaient à une aussi bonne cliente.

— Soyez certaine qu'elle avait ce jour-là le spiritisme très rosse. La Lourieff comptait sûrement que les esprits lui désigneraient ainsi des numéros de tout repos. — Mais revenons à sa fille, et à mon Bayonne. — Donc, il s'installe à la terrasse du glacier, remarque la belle Daria : ses yeux s'écarquillent, hypnose, coup de foudre. Après un quart d'heure de contemplation extatique, nous le voyons qui appelle les petites bouquetières en ballade par là, deux, trois, quatre; il leur donne une indication, des poignées de monnaie; et voilà ces gamines qui viennent toutes ensemble vider leurs corbeilles sur la table de Daria, une avalanche de roses, de camélias, d'œillets... La princesse nous regarde, ne sachant si elle doit rire ou se fâcher; nous prenons des airs de matamores, prêts à châtier l'insolent; un grand diable de Russe, un chevalier-garde, je crois, se dresse déjà à demi, comme un coq en colère qui va foncer. Daria lui fait signe de se rasseoir et prend décidément le parti d'éclater de rire. Alors Bayonne se lève, s'approche; très grave, très fatal, avec l'aplomb d'enfer que vous lui connaissez, il s'incline profondément; et de sa voix de tribune, sa voix de tristesse passionnée :

— Daignez me pardonner, madame. Vous savez qui je suis. Je

suis celui qui doit arracher les fleurs du vieux monde pour en replanter de nouvelles. Ces fleurs condamnées, j'ai voulu en déposer une gerbe à vos pieds ; parce que le monde nouveau mettra longtemps, hélas ! avant de produire une merveille comme celle que je vois devant moi.

Un peu interloquée d'abord, Daria se remet à rire de plus belle, avec sa mine de déesse méprisante :

— Eh ! que savez-vous, monsieur, si d'autres ne les ont pas arrachées de leur cœur bien avant vous ? Enchantée de cette présentation sommaire ! Faites-moi le plaisir de vous asseoir là, et développez-nous votre petit socialisme, bien timide, bien bourgeois, autant que j'en ai pu juger. Cela m'amusera toujours autant que le golf où voulaient m'entraîner ces messieurs !

Ce fut au tour de Bayonne d'être démonté un instant. Mais cet animal retrouverait son équilibre, et son bagout, sur la pointe de l'Obélisque. Moitié sérieux, moitié enjoué, il se mit à causer communisme, marxisme, tous leurs attrape-nigauds, enfin. La princesse lui renvoyait la balle, le collait ; si vous l'aviez entendue, une vraie petite anarchiste ! Vous savez qu'elle est effroyablement avancée ; je crois même qu'on l'a priée de ne pas revenir dans son pays ; elle y fondait des écoles, paraît-il, où elle faisait une propagande incendiaire. Nous nous défilions l'un après l'autre : c'était l'heure de la partie au cercle Masséna. Nous n'existions plus pour Daria, je dois l'avouer. Elle resta sur la terrasse à argumenter avec le Bayonne, en tête à tête. Le lendemain, on les retrouvait en conférence sur la Promenade des Anglais. Le surlendemain, retour à Paris dans le même rapide. Et, depuis huit jours, on les rencontre partout, inséparables ; au Louvre, dans les allées du Bois, le matin ; le soir à l'Opéra, ou ici, dans la boîte Sinda. Bayonne se fait rare à la Chambre, il n'y est venu aujourd'hui que pour parler. Regardez-le, il est chauffé à blanc. Elle, très intéressée, c'est visible, en attendant mieux, ou pis...

— Alors, votre pronostic ? fit Mrs Ormond. — Flirt, ou entreprise conjugale du politicien ?

— L'un et l'autre, au petit bonheur. Mon cher collègue ne doute de rien, il est bien capable de rêver ce coup de fortune abracadabrants. M^{me} Bayonne, la fière princesse ! Mais, à défaut du définitif, il n'est pas homme à dédaigner le momentané. Quant à elle, trop courtes pour ces mers-là, nos sondes ! Je ne serais pas

étonné, vous ne le seriez pas plus que moi, convenez-en, si l'on nous disait qu'on a trouvé ce matin la princesse sous les courtines de Bayonne; et nous ne nous étonnerions pas davantage, si l'on nous garantissait qu'elle ne lui a jamais abandonné et ne lui abandonnera jamais le bout du petit doigt. Qui peut savoir, avec cette énigmatique Daria?

— Oh! énigmatique! Vous voilà bien, avec vos emballements sur ces femmes du Nord! Des blocs de neige, cher; un rouge rayon de soleil les colore, vous croyez que tout flambe, et ce n'est toujours qu'un bloc de neige sous ce mirage d'incendie.

— Celle-ci a fait ses preuves, pourtant. Veuve à vingt ans d'un mari qu'elle avait expédié en dix-huit mois dans l'autre monde...

— Félines, il faut rentrer ce renseignement-là. Des Russes très informés du ménage m'ont dit tout le contraire. Quand le Véraquine s'est abattu sur la jolie fille et sur l'immense fortune des Louriéff, il n'était déjà plus qu'un cadavre décomposé par l'ivrognerie et... le reste. Depuis qu'elle est débarrassée de lui, des coquetteries, les apparences et la hardiesse d'un oiseau de proie, mais pas ça de prouvé. On m'a même affirmé, et je le parierais... Comment vous dire?... Si Bayonne entreprend l'éducation de la jeune veuve, il devra tout enseigner à la très rouée et très innocente enfant.

— Allons, tant mieux pour lui! En attendant, ils ne démarrent pas. Pauvre moi! gémit Olivier d'une voix contrite.

— Et ma sœur Dolly qui m'attend pour aller à ce bal! Ramenez-moi au salon, s'il vous plaît, et même s'il ne vous plaît pas.

Ils retraversèrent la rotonde. Bayonne et Daria Véraquine restèrent seuls.

V. — DARIA VÉRAGUINE

Leur conversation continuait, hachée et difficile; chacun d'eux la ramenait à sa préoccupation dominante. L'homme, après une dure journée de pensée et d'action, s'abandonnait tout entier aux sentimens qui le transportaient à cette heure. La femme, poursuivie depuis le matin par les futiles exigences et les fades galanteries de la vie mondaine, revenait obstinément aux idées qui passionnaient son esprit. L'impatience d'Elzéar eût été moins vive devant une résistance à vaincre; rien de tel; on ne repoussait pas son amour, on l'éluait. Daria semblait dire par toute sa

manière d'être : C'est entendu, je suis vôtre, cela est de peu de conséquence; venons-en vite aux intérêts supérieurs de notre association sentimentale. — Elle se donnait du cerveau, voulait être prise ainsi. Cependant, à l'instant même où sa force de persuasion paraissait concentrée dans ce cerveau, un geste négligent des doigts à l'échancrure du corsage, un battement du petit pied contre les valenciennes de la jupe, une molle détente sous la robe des lignes sinueuses de ce beau corps, toutes les secrètes séductions en mouvement attisaient le désir. Était-ce coquetterie calculée, ou fonction mécanique, inconsciente, de l'être féminin, exerçant son pouvoir de volupté comme la tubéreuse exhale son parfum? Elzéar se le demandait, incertain, mordu par des soupçons qu'il se reprochait aussitôt, irrité surtout par la fuite perpétuelle de ce regard, toujours perdu loin de lui, alors même qu'une parole plus tendre ou une main abandonnée lui livraient la demi-absente.

— Daria, disait-il avec un enjouement feint où tremblait l'amertume de la passion insatisfaite, — Daria, pourquoi pensé-je toujours près de vous à ce trait d'observation que j'ai lu quelque part : « Lorsqu'un chat vous caresse, il ne vous regarde jamais; son cœur semble être dans son dos et dans ses pattes, non dans ses yeux? »

La jeune femme le regarda, bien en face, cette fois; et pourtant de si haut, semblait-il, qu'elle mettait une distance infinie entre elle et le visage où ce regard se posait.

— De quoi vous plaignez-vous, si je vous vois ailleurs, en avant de mon rêve, marchant et triomphant dans l'œuvre pour laquelle je vous ai élu? Si je vous associe à ce que j'ai toujours regardé? N'accusez pas mes yeux, vagues et troubles, peut-être, parce qu'ils sont faits à l'image de l'eau si longtemps contemplée, faits des images recueillies dans l'eau dormante de l'étang; vous savez, je vous l'ai peint déjà en vous contant mon enfance, là-bas, à Briansk, au fond des bois, l'étang qui est comme l'âme triste de nos maisons russes, glauque sous les roseaux et les saules; notre *proud*, mot intraduisible avec vos mots; le pâle coin de ciel renversé d'où sortent et où se transfigurent les songes de l'enfant. La vie m'est apparue là, elle a pris forme là, je l'ai vue dans ce miroir autrement que ne la voyaient ceux d'avant moi; et il me semble parfois qu'elle coule au plus intime de mon être, cette eau natale, l'eau du *rodnoi proud*... Ah! tenez, je la sais, votre langue, mais

elle me manque pour les mots du profond du cœur, pour ceux qui expriment les choses de l'enfance. Étonnez-vous donc, si mes yeux reflètent les visions où ils retournent sans cesse... Mais, si je vous aime, malheureux, c'est avec les forces et les folies que j'ai amassées là!

Et elle lui prit les deux mains, elle les tordit jusqu'à lui donner une sensation de douleur physique, dans la joie d'amour où il se sentit soudain baigner.

— Oh ! parlez encore ! — s'écria-t-il, avec un besoin furieux d'étreindre l'insaisissable, le passé de la femme aimée, cet irrévocable passé qu'on se désole de ne pouvoir posséder, alors qu'elle donne le présent et promet l'avenir. — Parlez-moi de cet autrefois d'où vous êtes sortie pour mon bonheur !

— Ne vous ai-je pas dit déjà tout ce qui peut expliquer ma vocation, mes idées, les contradictions apparentes de ma vie ? Vous savez qui je suis, une herbe sauvage poussée dans la solitude, sans autre règle que ma volonté. J'ai été élevée par ceux de la vieille génération, dans le luxe et la satisfaction immédiate de toutes les fantaisies, avec l'idée que tout devait plier sous le caprice seigneurial. Vous autres, dans vos pays où le luxe a du prix parce qu'il faut le gagner, vous ne pouvez pas imaginer combien cette large façon de vivre m'est naturelle, indifférente comme l'air que je respire. Voyez ma pauvre maman : elle croit sincèrement que la terre et les hommes qui la travaillent ont été créés uniquement pour produire des sacs de roubles au service de ses lubies. Moi, je suis venue au moment où des vents nouveaux soufflaient, au lendemain de l'émancipation. J'ai lu de bonne heure, avec une curiosité jamais assouvie, les livres, les journaux qui nous parlaient alors de l'âge d'or commençant, du paradis de justice où l'on allait entrer. Ceux et celles de mon âge furent ivres d'idéalisme, durant ces années. Je regardais, et je voyais autour de moi les bêtes de somme, les serfs de la veille, nominale^{ment} libres, encore accablés sous leur poids de misère matérielle et morale. Oh ! la Siclétia, la vieille servante estropiée de coups, recueillie chez mes parens au temps du servage, après sa fuite de chez un de nos voisins ! Elle me contait comment on l'avait forcée à manger ses nattes de cheveux, coupées dans sa soupe de citrouilles pourries, et vingt supplices pareils inventés par le maître dont elle ne faisait pas assez docilement les volontés. Elle contait cela avec résignation, comme un accident fatal dans la

vie de l'esclave; et ce qui m'épouvantait le plus, ce n'étaient point les histoires de la Siclétia, c'était de sentir en moi un instinct qui ne s'indignait pas avec ma raison, une propension naturelle à agir comme ce tyran, dans une heure d'emportement, si un intérieur m'eût résisté. Monstruosité du passé, me disais-je; tout va renaître à l'espérance. Je guettais les changemens attendus: des lois, des papiers, des mots; les habitudes invétérées étaient plus fortes, rien ne changeait dans la condition des opprimés; ignorance et crainte servile en bas, exactions et arbitraire en haut; pour les intelligences vigoureuses qui se hâtaient trop de penser et d'agir, des répressions sourdes, féroces; notre pauvre peuple sans défense, grugé par des fonctionnaires pires que les anciens seigneurs, grugé par les juifs qui suçaient sa moelle...

— Mais, interrompit vivement Bayonne, ceux-ci du moins apportaient des idées, un peu de lumière et de mouvement humain dans ces ténèbres dont vous parlez...

La princesse Véraguine le regarda avec une expression d'étonnement sincère :

— Des juifs, je vous dis. Que voulez-vous qu'ils apportent de bon ?

Elzéar se tut. Son cœur, glacé d'un froid subit, se contracta comme si une lame aiguë l'eût touché. Tandis que Daria revenait sur son enfance, des lueurs anciennes remontaient dans l'esprit du jeune homme, lui donnaient la divination des choses entendues, des lieux mêmes qu'il ignorait : les récits de la grand-mère Séphora, quand elle parlait aux petits, elle aussi, d'un triste pays de marais, de neige, de nuit; quand elle racontait la vie vagabonde des pauvres frères, les colporteurs lithuaniens qui traînaient leur balle dans ces villages, aux portes de ces maisons seigneuriales où de belles jeunes filles, comme Daria, les appelaient sur la chaussée de l'étang. Il semblait à Elzéar qu'il eût déjà vu, par les yeux de ceux d'en bas, l'envers grossier de la toile étrangère où on lui montrait maintenant, de haut, des peintures somptueuses et sombres. — Après l'exclamation de la princesse, il refoula au plus profond de son âme ces souvenirs de Séphora; avec terreur, comme une difformité que son amie aurait pu deviner.

— Je comparais, continua Daria, les promesses des livres et des paroles aux navrantes réalités que j'avais sous les yeux. Désenchantement, pitié, aspirations généreuses, tous les senti-

mens qui ont exalté et désespéré ma génération me travaillaient le cœur. Je voulais savoir et agir. J'ai failli m'échapper de la maison, à seize ans, pour aller me faire inscrire parmi les étudiants en médecine. La chaîne de l'habitude m'a retenue. On me mena dans le monde, j'y fus courtisée, je n'étais pas insensible aux hommages. Un jour, on me présenta un officier pâle, distingué, bien pris dans son uniforme, qui me convenait tout à fait, disait-on. Le prince Véraguine fit le siège de mon ignorance, et toute ma famille le fit avec lui. Je me laissai marier, indifférente; puisque c'était l'usage, et l'inévitable... Comprenez si vous pouvez : nos volontés violentes, qui soulèveraient les montagnes à certaines heures, se laissent surprendre l'instant d'après, et conduire par un enfant. On va à l'abattoir en pensant à autre chose. Je n'aurais pas cédé sur une de mes idées, au prix de ma vie; je cédaï ma personne comme on donne une vieille robe. Ah ! ce fut complet ! Quand je dis complet...

Daria éclata d'un rire nerveux, mauvais.

— L'oppression qui m'avait apitoyée sur les pauvres moujiks, je l'ai connue alors sur mon misérable moi; l'oppression physique, ignoble, entendez-vous ? Plus torturée que la Siclétia, je me suis vue ravalée au-dessous de la serve. Pouah ! Je sens encore l'odeur du vin qu'il cuvait sur ma poitrine. Il m'apportait en présent de noces tous ses vices. Heureusement, cette jolie compagnie l'a vite emmené. Que Dieu ait son âme, si celui-là en avait une !... Assez. Ne me faites donc pas parler de ça !

Ses mots tombaient précipités, après, adoucis pourtant par la cantilène étrangère. Elle se tut un instant, les dents serrées, la bouche contractée par le pli amer qui ensauvageait parfois le gracieux visage.

— Après cette expérience, poursuivit-elle, bonsoir la tendre pitié ! Je n'étais plus que révolte. J'en avais mon compte de ce qu'ils appellent l'amour. Justice, liberté, pour moi, pour tous : j'étais jetée tout entière à ce rêve farouche. Un moment, je voulais aller dans le peuple, propager les idées dans les usines, dans les campagnes, comme tant d'autres, mes pareilles. Puis, j'ai réfléchi; ayant en main les grands moyens, l'argent, le pouvoir d'agir au sommet, c'était trop bête de ramper avec les vers, sous terre, où le travail n'avance pas. Je le pris de haut, j'ouvris des écoles dans mon district, j'y amenai des professeurs qui firent scandale. Aussitôt, des mains lourdes, silencieuses, s'abattirent sur mon

œuvre et sur moi. On me signifia que toutes mes fantaisies étaient charmantes, excepté celle-là. Rien à faire chez nous, je le compris; pour remuer le monde, il fallait aller chercher au dehors un champ de travail plus libre. Je suivis maman à l'étranger, partout où elle promenait son ennui. En Angleterre, en Suisse, ici, vous auriez pu me rencontrer le matin dans les bouges, dans les réunions populaires où j'allais étudier l'éveil, la marche des idées; et le soir dans les casinos, dans les salons, vivant ma vie lasse et automatique de riche princesse adulée. Mais je ne fais rien, je n'arrive à rien. Dans le joli monde que vous avez fabriqué, une misérable femme ne peut rien, toute seule; il lui faut, je le vois bien, un associé, un instrument, l'homme, qui peut tout. Je l'ai cherché. Il n'y avait pas d'hommes. Il n'y a pas d'hommes!...

Elle se leva, comme mue par un ressort. Elle fit quelques pas, son regard rencontra une glace. Elle éleva les bras, ramena des mèches folles sur ses tempes. Le geste des beaux bras nus, dégageant le buste élégant, semblait soulever les désirs autour d'elle. Revenue au divan, debout, en face et tout près d'Elzéar, encore assis, elle reprit :

— Votre nom, votre rôle public attirèrent mon attention. Je vous ai suivi, écouté. Je vous jugeais trop timide; mais vous l'êtes tous. Du moins, j'ai cru voir en vous une conviction, des idées actives, quelque chose de vrai et de fort qui vous distinguait de la tourbe des politiciens. Et ceci me plaisait, que vous eussiez compris la nécessité de vous faire une vie sociale supérieure pour servir votre œuvre révolutionnaire. On peut labourer la terre avec des mains soignées. On ne frappe fort que de très haut. Les imbéciles sourient quand ils nous entendent parler d'émancipation du peuple sous les lustres d'une salle de bal. C'est pourtant ainsi qu'on commença d'ébranler le vieux monde, il y a cent ans. Inconséquence, disent ces nigauds! Pas plus choquante que toutes celles dont notre existence est tissée. L'autre jour, vous vous êtes présenté à moi hardiment, insolemment; et ceci aussi m'a plu. Vous l'avez bien vu, que vous me plaisiez, vous, le premier. Qui êtes-vous? D'où venez-vous? Peu m'importe. Je sais que vous venez du peuple, que vous vous êtes fait seul votre destin, avec vigueur et audace. Bien, cela. Je n'en demande pas davantage. J'ai vite pris mon parti, avouez-le. Je me suis dit : Voici peut-être l'associé, le coopérateur pour une grande idée

commune. — Ne fronchez pas le sourcil; il vous faut autre chose, pauvres hommes! Je me donne... Je me donnerai, sans marchander. Mais il y a des coins de votre âme que j'ignore encore. Je suis défiante, payée pour l'être. Je veux des preuves, des certitudes...

Elzéar écoutait; ses regards ravis montaient, lentement, des genoux au visage de la jeune femme, droite devant lui; grisé, il sentait venir à ses lèvres le goût délicieux de l'étoffe toute proche, animée sur les membres qu'elle révélait. Ses mains saisirent les mains de Daria, rampèrent, suppliantes, le long des bras :

— Vous aurez tout. Je lutterai, je ferai... nous ferons tout. Tout ce que vous voulez. Mais ne me dites pas que je ne suis qu'un instrument de combat pour vos idées... pour nos idées. Je veux ma part intime de vous. Je vous veux. Je veux vous réconcilier avec l'amour, chère blessée!

Daria sourit, détendue. Elle redevint en une seconde l'enfant moqueuse :

— Ce sera difficile. Qui sait? Vous me réconciliez peut-être avec cette vilaine connaissance. Mais il ne faut pas donner trop d'importance à ces arrangements personnels dans une existence vouée à l'intérêt général. Travaillons. Nous reparlerons de ce détail... bientôt... oui, bientôt.

Ses yeux indulgens disaient plus et mieux que ses paroles. Elzéar se leva; gardant sous son bras la main qu'il tenait, il entraîna Daria dans la serre, jusqu'à la porte vitrée qui donnait sur les massifs du parc. L'air du dehors entra par un carreau ouvert. Dans la fraîche nuit de mars, des souffles apportaient l'arome des bourgeons prêts à éclore. C'était un de ces soirs d'hiver finissant où passent des pressentimens physiques de l'avril prochain, bouffées tièdes, insolites, voyageuses en avance, qui semblent arriver de très loin, du Sud, d'îles heureuses déjà printanières.

— Regardez, sentez, murmura Elzéar très bas, avec un grave tremblement dans la voix. — N'y a-t-il donc sur cette terre qu'hiver, douleur et travail? La terre va aimer. La vie veut aussi qu'on l'écoute. Elle vient. Elle est : en nous, en vous...

Sa parole finit sur l'épaule nue où sa bouche se posa, dans un long baiser avide. Daria ne se déroba pas. Immobile, les yeux perdus dans le noir, elle aspirait les souffles. Un frisson la secoua

tout entière. Elle se retourna lentement, sans quitter le bras passé sous le sien.

— Rentrons. J'ai froid. Il est tard.

Ils revinrent vers les salons, déjà presque vides.

— Daria! Daria! glapit une voix au seuil de la rotoude, je te cherche partout!

La comtesse Lourieff dévalait dans la petite pièce. Une marche rapide imprimait un mouvement de roulis à tout le grément de sa courte et replète personne, au faux toupet, aux trois mentons, à la gorge exubérante qui arborait fièrement ses vastes étendues, aux chaînes d'énormes cabochons, rubis et saphirs, vrais câbles de pierreries qui tressautaient sur cette gorge.

— Chérie, il est donc affreusement tard! Je ne sais que devenir. Des gens qui reçoivent et n'ont pas même l'idée de mettre une table de whist ou de bésigue! Tout le monde s'en va. N'oublie pas que nous devons aller demain matin rue Daru, au service pour la pauvre défunte Apollonia Nikiphorovna; puis au lunch de la grande-duchesse, et ensuite à la conférence. N'est-ce pas que ce sera intéressant, monsieur Bayonne? Elle vous a montré le programme? — Conférence de M. Homo, ancien professeur de mathématiques, sur la vie universelle et éternelle, prouvée de quatre manières par la doctrine de Jean-Baptiste de Tourreil. — Cher monsieur Bayonne, soyez bon, demandez donc nos gens.

Daria enveloppa Elzéar d'un regard où le sourire se faisait compatissant et le faisait complice. Il accompagna la princesse dans l'antichambre, lui mit sur les épaules la blanche toison de chèvre du Thibet; elle y disparut comme un grand cygne blotti sous ses ailes. Il la conduisit au bas des degrés, attendit près d'elle l'arrivée de la voiture, entre les groupes d'invités qui épiaient du coin de l'œil son manège. Insensible à ces œillades sardoniques des mondains, il ne les voyait pas; dans l'ivresse de cette minute, rien n'existait autour de lui, rien que la soyeuse vision blanche qui s'engouffra dans le coupé, s'éloigna, éclaira un moment encore les ténèbres du dehors, s'évanouit. Alors seulement il s'éveilla du rêve, surprit les regards curieux, se hâta sous le porche en allumant un cigare.

Sous les claires étoiles, de ce pas ferme et léger qui porte un bonheur, Elzéar fit à pied le trajet du parc Monceau à l'avenue Bosquet. Avait-il jamais caressé, s'était-il jamais avoué à lui-même l'espoir d'une union triomphante avec la princesse?

Peut-être. Mais à cette heure, son imagination ravie ne précisait pas tout ce qu'il pouvait attendre de Daria. Lui plaire davantage, achever sa conquête, posséder cette beauté dont le parfum enivrait encore ses lèvres, il n'aspirait à rien de plus. Pas une fois, durant ce trajet, il ne pensa à tout un côté habituel de ses préoccupations, succès, ambition, échelons gravis, vanité satisfaite; maintes fois, avec la sincérité retrouvée de ses premiers élans d'adolescent, il pensa à l'œuvre libératrice que Daria voulait accomplir, qu'il accomplirait avec elle. Ses regards errèrent sur le grand Paris nocturne où veillent douleurs et misères; il voulut et crut pouvoir les guérir. L'idée socialiste n'était plus pour lui la doctrine accoutumée, fille de la théorie abstraite; elle redevenait, dans son cœur gonflé de passion, un sentiment incorporé au sentiment qui emplissait ce cœur. Son désir égoïste avait des prolongemens de bonté universelle. Il ferait le bonheur de tous les misérables, puisqu'il était heureux, puisqu'elle l'aimait et le lui prouverait bientôt, puisqu'il n'y aurait évidemment plus de place pour la souffrance dans un monde où Elzéar Bayonne serait dieu par l'amour de Daria.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

NAPOLÉON III ET L'ITALIE ⁽¹⁾

I

L'ENTREVUE DE PLOMBIÈRES

I. — LA QUESTION ITALIENNE

Napoléon I^{er}, en formant un royaume d'Italie, en organisant une armée et une administration nationales, avait créé la question italienne; il avait donné un cadre aux instincts d'affranchissement qui depuis Dante et Pétrarque germaient dans les cœurs et que la Révolution française avait fait éclore. L'Autriche, de son côté, dans ses luttes avec l'Empire, n'avait pas craint de faire appel aux sentimens d'indépendance auxquels nous avons donné le branle. Pour soulever les populations contre notre hégémonie et s'assurer leur concours, elle s'était adressée à leur patriotisme, à leurs secrètes espérances. « Levez-vous, si vous voulez de nouveau être Italiens, » disait l'archiduc Jean dans ses proclamations, à l'ouverture de la campagne de 1809. — « Vous avez tous à devenir une nation indépendante, » s'était écrié, en 1813, le général Nugent. — Les généraux autrichiens ne soupçonnaient guère alors que leurs

(1) *Napoléon III et l'Italie* complète la série des études de M. Rothan sur l'histoire diplomatique du second Empire : c'est en même temps le dernier ouvrage sorti de sa plume; il venait de l'achever quand la mort l'a frappé. Entre ses mains, le manuscrit eût sans doute subi quelques-unes de ces retouches auxquelles se complaisait son esprit si consciencieux et si précis; mais ces retouches n'eussent porté que sur la forme. L'ouvrage en lui-même était achevé et pouvait paraître; sa publication n'a été retardée que par des convenances de famille.

proclamations faisaient entrer dans la politique une force nouvelle, celle des nationalités, qu'elles provoquaient et encourageaient des aspirations que, plus tard, leur pays serait impuissant à satisfaire.

La question italienne. — posée pour la première fois officiellement et solennellement au Congrès de Paris, — remonte, on le voit, aux guerres du premier Empire.

Depuis lors, elle a été directement ou indirectement mêlée à tous les événemens: elle s'est, par la force des choses, avec plus ou moins d'acuité, introduite dans les chancelleries et dans les salles des congrès; elle s'est imposée à la Restauration, au gouvernement de Juillet, à la République de 1848, au second Empire.

L'Autriche était inexpugnable dans la péninsule, tant qu'elle n'avait pour adversaires que des carbonari et des mazziniens, car elle défendait en Italie, contre les menées révolutionnaires, à la satisfaction de tous les gouvernemens autoritaires, les principes d'ordre et les intérêts dynastiques. Il n'en fut plus de même lorsque Charles-Albert, brisant avec l'absolutisme, devint un souverain constitutionnel: lorsqu'il put prouver par l'exemple du Piémont que l'Italie libérale n'était pas ingouvernable, et que, d'ailleurs, les excès révolutionnaires étaient eux-mêmes provoqués par les princes, encouragés par les conseils du cabinet de Vienne et soutenus par ses baïonnettes. A partir de ce jour, l'Autriche, avec sa prépondérance absolutiste et envahissante, et le Piémont, avec son ambition et ses tendances nationales et libérales, se trouvèrent en face l'une de l'autre, voués à un antagonisme irréconciliable.

L'Autriche défendait les positions qu'elle tenait des traités de 1815; l'esprit national, inspiré par le Piémont, cherchait à les conquérir.

La presse et le parlement de Turin, dans leurs polémiques et leurs discussions retentissantes, s'adressaient à l'opinion européenne. Ils demandaient que les mauvais gouvernemens de la péninsule cessassent d'être soutenus par l'Autriche et réclamaient la fin d'un état de choses qui livrait à une puissance étrangère toutes les positions stratégiques de l'Italie. Ils s'efforçaient d'assurer à leur pays les sympathies du parti libéral en Europe et l'appui des puissances, lesquelles, dans un intérêt d'équilibre, devaient vouloir la pondération des forces au delà des Alpes. L'attitude défensive du cabinet sarde donnait à la question ita-

lienne tout le temps de mûrir et de grandir; et si des conflits devaient s'engager, grâce à cette tactique, l'odieux et les périls d'une agression retomberaient sur l'Autriche.

L'Italie donnait, surtout depuis que Pie IX, à son avènement au trône pontifical, s'était écrié : « Lève-toi, peuple italien, pour conquérir ton indépendance ! » le spectacle extraordinaire d'une nation au-dessus de laquelle la conquête passait sans l'atteindre : repliée sur elle-même, elle semblait impénétrable à l'influence étrangère qui la dominait. La vieille antipathie entre Impériaux et Italiens se manifestait sous toutes les formes. Partout où paraissait un officier autrichien, les habitans se retiraient; on s'abstenait de fumer pour priver le gouvernement impérial d'une ressource fiscale; le vide se faisait sur les places publiques où jouaient les musiques militaires. C'étaient les conspirations du cigare et de la musique, irritantes pour l'oppressé, mais échappant à toute répression. L'Autriche était campée dans un pays conquis et non soumis. Elle s'en irritait et contribuait par des mesures violentes à exciter les passions : sa bureaucratie formaliste, tracassière, violait l'intimité de la vie privée; elle enveloppait le pays dans le réseau d'une police ombrageuse et vexatoire. Le Piémont exploitait les embarras, les fautes, les emportemens des « Tudesques; » il se constituait le champion de tous les patriotismes froissés; il devenait le refuge de tous les Italiens bannis de leur pays. Il était, comme on le disait, l'organe vivant, agissant, de la péninsule entière, le complice militant des sentimens d'indépendance et de libéralisme qui fermentaient dans les classes éclairées.

Son roi, pénétré des traditions de sa maison, n'avait plié sous le poids d'aucune des épreuves que, depuis la sanglante défaite de Novare en 1849, le Piémont avait traversées. Obstinément il était resté sur la brèche, substituant sur sa bannière le mot d'Italie au mot de Sardaigne. Ce fut le secret de son prestige, de sa force; les patriotes avaient foi en lui; ils savaient qu'il combattait pour l'unité italienne. Il n'est pas de grands souverains sans grands ministres : Victor-Emmanuel eut le mérite d'associer à ses desseins, bien qu'il n'eût pas de sympathie pour sa personne, un ministre de grande envergure qui lui servait d'outil universel. « Nous avons une constitution, un gouvernement, des chambres, et tout cela s'appelle Cavour, » disait-on à Turin (1). Par

(1) Cavour s'était chargé de trois ministères, sous le prétexte d'établir une parfaite harmonie entre la politique intérieure et la politique extérieure.

sa volonté intelligente, par son infatigable persévérance, le comte de Cavour avait su donner à son pays une importance hors de toute proportion avec sa population et son armée. Il l'avait moralement grandi, non seulement aux yeux de l'Italie, mais aux yeux de l'Europe; il l'avait imposé aux préoccupations de la diplomatie, avec le dessein arrêté de faire tourner à son profit les troubles de la péninsule et les difficultés léguées à toutes les puissances par la révolution de 1848. Dès son arrivée au pouvoir, il s'était servi des institutions libérales, en leur donnant les plus larges développemens, contre l'Autriche. Il était certain qu'elle en serait alarmée; que, pour défendre son influence, elle blesserait la fibre italienne; et que tous les mécontents tourneraient les regards vers Turin. C'est grâce à cette politique poursuivie sans relâche que le Piémont, un petit pays d'un peu plus de trois millions d'âmes, était devenu le rival de l'empire des Habsbourg. Si l'Autriche avait pour elle les princes, attachés à sa politique par les liens de la parenté et par des traités secrets, la Sardaigne avait pour elle les sympathies des populations italiennes et des libéraux de toute l'Europe. Le comte de Cavour sut en tirer un merveilleux parti, et, lorsque éclata la guerre d'Orient, il eut l'inspiration d'un grand politique en prenant résolument dans l'alliance de la France et de l'Angleterre, avec une quinzaine de mille hommes, la place que l'Autriche avait malencontreusement désertée.

Ce coup de maître lui permit de siéger au Congrès de Paris. On le vit alors lutter d'habileté et d'éloquence avec les plénipotentiaires autrichiens, conserver sur eux l'avantage, et poser, malgré leurs protestations, la question italienne. Ce fut son triomphe! La voie était désormais frayée; la question italienne demeurerait brûlante, se mêlerait à toutes les négociations, à tous les incidens de la politique européenne. Elle était comme une plaie vive qui devait se rouvrir à chaque instant jusqu'au jour où, certain d'être soutenu par la France, M. de Cavour pourrait exaspérer l'Autriche et la pousser dans ses derniers retranchemens, comme M. de Bismarck, à son exemple, le fit plus tard.

Il est vrai que, si ces deux politiques recouraient aux mêmes procédés, ils ne s'inspiraient pas des mêmes sentimens. M. de Bismarck, en effet, a déchaîné une guerre fratricide pour assurer à la Prusse en Allemagne l'hégémonie militaire; il a violenté les populations, il a imposé des cessions de territoire et des in-

dennités de guerre à ses confédérés : « Je suis plus Prussien qu'Allemand, » disait-il au général Govone. M. de Cavour, au contraire, plus Italien que Piémontais, a fait l'Italie par la liberté, par l'attraction des idées et des sentimens. Il n'a pas eu de modèle, il est venu le premier, et ce qui fait sa grandeur et sa supériorité, c'est que dans le succès il a fait preuve de mesure; il n'a pas été brutal. Tous les deux ont eu la fortune d'être les conseillers de deux souverains ambitieux qui ont su les comprendre, masquer leurs desseins et leur assurer les alliances nécessaires, l'un par sa grâce et sa fine bonhomie, l'autre par sa rondeur soldatesque. La Prusse avait l'empereur Alexandre dans son jeu, le Piémont avait l'empereur Napoléon III. Si M. de Cavour maintenait la question italienne ouverte, au risque de se faire écraser par l'armée autrichienne, c'est qu'il se sentait sûr d'un appui de premier ordre; il savait qu'il avait la France derrière lui, résolue à ne jamais permettre à l'Autriche d'étendre sa domination jusqu'aux Alpes. Sa presse, sagement inspirée, avait soin d'ailleurs d'exciter et d'entretenir nos sympathies; et, par le jeu souterrain de sa politique, il ravivait dans le cœur de Napoléon III les souvenirs du *carbonaro*.

II. — L'ATTENTAT D'ORSINI

Bien des symptômes indiquaient, dès le lendemain de la paix de Paris, que la question italienne ne tarderait pas à être résolue, soit violemment, soit par des négociations inspirées de l'esprit des nationalités. Les peuples et les gouvernemens semblaient être dans l'expectative de graves événemens. L'hostilité n'était nulle part, mais la netteté et la cordialité des rapports faisaient partout défaut. Ce qui ajoutait à la tension indéfinissable des relations internationales, c'était la situation inquiétante de l'empire ottoman. La guerre avait arrêté la Russie dans sa marche envahissante sur Constantinople, mais les populations chrétiennes de la Turquie, en proie à la fièvre de l'indépendance, menaçaient partout de secouer le joug musulman. L'Herzégovine et la Bosnie se soulevaient; l'Albanie suivait le mouvement; des conflits éclataient sur les frontières du Monténégro; une partie de la Turquie était en proie aux luttes sanglantes et à la dévastation. Les problèmes issus de la guerre de Crimée n'étaient pas résolus; celui des Principautés danubiennes en particulier divisait les puissances. L'Au-

triche, soutenue par l'Angleterre, s'opposait avec hauteur à l'union de la Moldavie et de la Valachie, favorisée par la France au nom du principe des nationalités.

De nouveaux conflits n'étaient pas improbables. Le comte de Cavour tenait les yeux braqués sur Constantinople; les nuages qui s'y amoncelaient, le réjouissaient; il se flattait qu'une conflagration en Orient, dont le contre-coup en Europe serait inévitable, offrirait à l'Italie les chances qu'elle guettait pour s'affranchir de la domination autrichienne. Il avait la main dans tous les comités de propagande et préparait à tout hasard un soulèvement dans la péninsule, lorsque, le 14 janvier 1858, une nouvelle tragique venait brusquement renverser l'échafaudage de ses combinaisons.

Un Italien, Orsini (1), avait attenté à la vie de l'Empereur, en lançant des bombes explosibles sous la voiture impériale, au moment où elle s'arrêtait devant l'Opéra. Le crime, par sa froide préméditation et le nombre des victimes, rappelait l'attentat de Fieschi. L'Empereur, sauvé par miracle, avait eu son chapeau traversé d'une balle et la joue atteinte par un éclat de vitre. On comptait plusieurs morts et cent deux blessés. Le cocher, les valets de pied et de nombreux sergens de ville étaient atteints, l'escorte presque décimée. Le général Roguet, assis en face de l'Impératrice (2), avait été frappé à la nuque; plus de trente projectiles avaient perforé la voiture impériale. On ne s'expliquait pas les mobiles du crime; on se demandait ce qu'était ce sinistre coup de main, d'où il venait, quelles conséquences il allait avoir. On comprenait mal que la révolution eût tramé la mort du souverain qui s'efforçait de satisfaire ses revendications en introduisant dans le droit international la politique des nationalités.

M. de Cavour fut consterné en recevant le récit de cette catastrophe. Il écrivit aussitôt au prince de la Tour d'Auvergne pour lui exprimer « la profonde horreur que lui inspirait l'exécrationnable attentat et la reconnaissance qu'il éprouvait pour la Providence, qui avait su préserver des jours si précieux pour le bonheur de la France... Le pays tout entier, ajoutait-il, partagera, j'en suis sûr, les sentimens que je viens de vous exprimer, car tous les jours il apprécie davantage les bienfaits de l'alliance

(1) Il était Modénais, de la petite ville de Meldola.

(2) Les journaux allemands, mêlant le comique au tragique, annonçaient que « le roquet » de l'Empereur avait été tué.

de nos deux souverains et ressent pour votre auguste empereur une plus grande vénération et une plus sincère gratitude. » Le Roi, de son côté, envoya le général della Rocca à Paris, avec une chaleureuse lettre de félicitations.

A l'indignation que le crime inspirait à la cour de Turin, s'ajoutait la crainte qu'il ne compromît, ayant été perpétré par un Italien, l'alliance avec la France. Ne ferait-on pas remonter la responsabilité du forfait aux excitations de la politique piémontaise, à ses compromissions avec la révolution? L'Empereur, l'un des rares hommes en France dévoués de cœur à la cause italienne, ne ferait-il pas un retour sur lui-même, et ne considérerait-il pas l'attentat, suivant de si près celui de Pianori et le complot de l'Opéra-Comique, comme un avertissement providentiel pour l'arrêter dans la voie où il s'était engagé? Ne se détournerait-il pas d'un pays qui reconnaissait ses sympathies par des tentatives d'assassinat sans cesse renouvelées?

Ces appréhensions étaient fondées, car, partout en Europe, on reprochait au cabinet de Turin ses connivences avec les révolutionnaires. En France, les journaux le prirent directement à partie. Le gouvernement impérial somma M. de Cavour d'expulser tous les réfugiés auxquels il donnait asile. Il demanda que la presse fût étroitement surveillée et que les attaques contre l'Empereur et son gouvernement fussent poursuivies d'office. On perdit à Paris tout sang-froid. Les mesures qu'on prit à l'intérieur : la substitution du général Espinasse à M. Billault avec le titre de ministre de la Sûreté générale, l'arrestation des suspects, les suppressions de journaux, la division de la France en cinq grands commandemens militaires, tout indiqua que la mise en demeure adressée au gouvernement sarde ne se bornerait pas à des notes diplomatiques.

M. de Cavour passa de mauvais momens ; il connut les angoisses patriotiques. Ses perplexités étaient grandes ; satisfaire aux réclamations de la France, expulser des Italiens, supprimer d'initiative des journaux piémontais ; ne serait-ce pas rompre avec le sentiment national, et même avouer implicitement une secrète solidarité avec les assassins? Et, d'un autre côté, résister aux réclamations du gouvernement impérial, justement alarmé, n'était-ce pas engager la lutte du pot de terre contre le pot de fer et se fermer à jamais l'alliance sans laquelle on ne pouvait rien? M. de Cavour chercha à détourner le calice ; il s'efforça de

nous tranquilliser en nous demandant d'avoir confiance en lui; il se justifia en accusant Rome; à l'entendre, la mauvaise administration pontificale était la cause de tout, elle démoralisait les Romagnes, dont le rebut venait échouer dans le Piémont. Les origines du mal importaient peu, à ce moment, au gouvernement de l'Empereur; ce qu'il voulait, c'était une répression implacable contre les fauteurs de désordre. Or, le cabinet de Turin ne se souciait pas de se lier les mains, notamment par une mesure législative qui pouvait lui imposer l'obligation de poursuivre d'office non seulement les attaques dirigées contre l'empereur des Français, mais aussi les insultes adressées au roi de Naples et à l'empereur d'Autriche, qu'il avait intérêt à ne pas ménager. Il ne voulait pas se dessaisir de l'arme dont il se servait pour mettre ces souverains aux prises avec la révolution. Là était le nœud de la difficulté. « Je ne vous demande pas, disait M. de Cavour, votre intervention officielle dans chaque cas particulier, mais mettez-moi légalement à couvert en m'adressant une requête générale et je poursuivrai d'initiative. » A Paris, on n'entendait pas de cette oreille; le prince de la Tour d'Auvergne, encore sous l'impression de l'acquiescement scandaleux de *la Raggiione*, qui avait déversé l'injure sur la France et sur son souverain, maintenait ses exigences. Son attitude exaspérait Victor-Emmanuel et son ministre. « La conduite de La Tour d'Auvergne, écrivait M. de Cavour au marquis de Villamarina, a déjà fait plus de mal à l'alliance que tous les journaux rouges n'ont pu lui en faire depuis deux ans. S'il continue de la sorte, il rendra le gouvernement de l'Empereur plus impopulaire que celui de l'Autriche. Buol et l'archiduc Maximilien, à Milan, sont plus conciliants et plus aimables avec nous que La Tour d'Auvergne. Comment ne s'aperçoit-on pas à Paris que l'Autriche pousse la France contre le Piémont pour pouvoir se réconcilier avec nous! L'alliance française est la base de notre politique, nous ne ferons rien qui puisse l'ébranler, mais qu'on ne nous demande pas ce qui est contraire à notre dignité. Je ne saurais prévoir un refus de Walewski, à moins qu'il n'ait le parti pris de nous créer des embarras et de me forcer de céder la place aux *codini*, qui, croyez-le bien, détestent l'Empereur plus que les rouges. »

Le Roi, de son côté, écrivait au général della Rocca en mission extraordinaire à Paris: « Tâchez de donner toutes ces explications à l'Empereur. Elles doivent servir à confuter (*sic*) et à détruire le

mauvais effet de ce qu'écrivait La Tour d'Auvergne : c'est un scélérat, à qui j'ai déjà donné deux bonnes perruques (*sic*) ; mais il veut se faire du mérite à tout prix avec Walewski : laissez comprendre à ce dernier que je ne suis pas content de la manière qu'on traite tout ceci, ni de ses consuls. » Le Roi et son ministre savaient fort bien que le prince de la Tour d'Auvergne était le plus galant homme de la terre, un esprit charmant, affable, et d'une rare correction. S'ils le traitaient de *scélérat* et dénonçaient à l'Empereur ses relations avec les *codini*, « ses pires ennemis, » c'est parce que, demeuré fidèle à nos traditions, il ne se prêtait pas aveuglément au jeu de leur politique.

III. — LE TESTAMENT D'ORSINI

Les rapports étaient fort tendus entre Paris et Turin ; il semblaient que l'Empereur désabusé voulût répudier la politique révolutionnaire des nationalités et revenir aux principes d'ordre et d'autorité auxquels il avait solennellement adhéré, à son avènement au pouvoir. Que deviendrait alors le Piémont privé de l'appui de la France ? Il avait rompu avec l'Autriche : l'Angleterre liait partie en Orient avec le comte Buol ; le cabinet de Pétersbourg et le cabinet de Berlin réprouvaient les tendances du gouvernement sarde. Condamné à l'isolement diplomatique, le Piémont allait perdre en Europe le rang que lui assurait notre alliance.

Les craintes de M. de Cavour avaient d'autant plus de fondement qu'Orsini avait avoué, dans le cours de son interrogatoire, lui avoir offert ses services, peu de mois avant l'attentat. M. de Cavour, certes, ne pouvait en être rendu responsable ; il n'avait pas à se justifier. Nul plus que lui n'était intéressé à la vie de l'Empereur, car il le tenait pour l'instrument prédestiné à la délivrance de l'Italie. Il n'en crut pas moins devoir s'expliquer. « Orsini, écrivait-il au marquis de Villamarina, ayant parlé dans son interrogatoire d'une lettre qu'il m'a adressée, je vous en envoie copie ; elle a été écrite l'an dernier, à l'époque où l'Autriche retirait sa légation de Turin, et où l'on croyait les hostilités imminentes. La lettre fait honneur à Orsini ; il m'offrait son concours d'une manière franche et sans réserve. Je ne lui ai pas répondu, ne voulant pas avoir de rapports avec le parti révolutionnaire et parce que je ne croyais pas convenable de repousser d'une manière brusque des propositions inspirées par un sentiment généreux. Vous prouverez

en communiquant cette lettre combien notre conduite a toujours été franche, loyale. Certes, si le gouvernement avait eu la moindre pensée révolutionnaire, Orsini eût été un agent précieux. Si nous n'avons pas accepté ses offres, c'est qu'alors comme à présent, nous ne voulions combattre l'Autriche et défendre la cause italienne qu'avec des armes honnêtes et avouables (1). » Ces nobles protestations, il devait les oublier à peine formulées, car, peu de semaines après, il écrivait à M. de Villamarina : « Donnez à entendre à Klapka que je suis revenu de mon voyage (à Plombières) très préoccupé de la question d'Orient; que j'en ai rapporté la conviction que tôt ou tard elle amènerait une collision entre la France et l'Autriche; que, par conséquent, il faut envisager l'éventualité d'une guerre; qu'il faut que l'Italie et la Hongrie s'y préparent et se mettent d'accord pour s'assister réciproquement; vous amènerez Klapka à énoncer le désir de venir causer avec moi et vous l'encouragerez à venir à Turin (2). » Conférer avec Klapka pour préparer le soulèvement révolutionnaire de la Hongrie, ce n'était peut-être pas bien rigoureusement « combattre l'Autriche et défendre la cause italienne avec des armes avouables. » Il est heureux pour les hommes d'État que les philosophes aient imaginé la théorie des deux morales !

Aux tourmens patriotiques du ministre piémontais s'ajoutaient des préoccupations personnelles. Il appréhendait qu'à Paris, on ne complotât sa chute. Ses correspondances traduisent ses craintes : « Si je ne savais pas, écrivait-il au marquis de Villamarina, que la colère est mauvaise conseillère, les discours que vous a tenus Walewski m'en eussent convaincu; ses reproches sont sans fondement; nous avons pris des mesures bien autrement énergiques que les Belges et les Suisses : *il est possible qu'on veuille me perdre*, mais on ne me rendra pas inconséquent avec mes principes. Je vous prévient que La Tour d'Auvergne est très

(1) La sympathie que Cavour manifeste pour Orsini dans cette lettre, il la rapportera sur sa veuve après son exécution, dès qu'il sera sûr de connaître les sentimens intimes de l'Empereur. « Ne t'inquiète pas de ma sollicitude pour la veuve d'Orsini et de la pension que je lui paye, écrit-il au général La Marmora, qui craint qu'on ne s'en offusque à Paris; qu'elle reste ou qu'elle s'en aille, peu importe, le ton et les sentimens du gouvernement français à notre égard sont aujourd'hui entièrement changés. L'entente la plus cordiale a succédé à l'injuste défiance suscitée contre nous. Nous avons auprès de l'Empereur un ami dévoué, le docteur Conneau. »

(2) *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour raccolte ed illustrate da Luigi Chiola.*

mal inspiré ; il voit fréquemment les agens les plus actifs de l'extrême droite. »

M. de Cavour, voyant ses plans déçus, recourait à tous les moyens pour regagner la bienveillance des Tuileries ; à ce moment, parut au *Moniteur* une lettre d'Orsini à Napoléon III, datée de Mazas, 21 février ; Jules Favre, son défenseur, avait été autorisé à la lire en pleine cour d'assises. « Il faut rendre l'Italie indépendante et dénouer ses chaînes, disait l'accusé. L'Empereur peut le faire ; de sa volonté dépendra le bonheur ou le malheur de ma patrie, la vie ou la mort d'une nation à laquelle l'Europe est redevable de sa civilisation. Telle est la prière que du fond de mon cachot j'ose adresser à V. M. Je l'adjure de rendre à ma patrie l'indépendance que ses enfans ont perdue par le fait des Français. Qu'elle se rappelle que, tant que l'Italie ne sera pas indépendante, la tranquillité de l'Europe et celle de V. M. ne seront qu'une chimère. Que V. M. ne repousse pas la voix suprême d'un patriote sur les marches de l'échafaud, qu'elle délivre ma patrie, et les bénédictions de vingt-cinq millions d'Italiens suivront votre nom dans la postérité (1) ! »

Que signifiait cette étrange publication ? On n'y comprit rien à Turin. Sommer le gouvernement piémontais, à propos d'un attentat, de pourchasser les réfugiés, d'édicter des lois répressives contre les journaux, et puis transformer l'auteur de cet attentat en héros, c'étaient là des actes contradictoires, qui portaient presque l'empreinte de la démente. M. de Cavour s'empressa de le faire ressortir dans une dépêche au marquis de Villamarina. « La lettre d'Orsini à l'Empereur, disait-il, lue en pleine audience avec l'approbation formelle du haut personnage auquel elle est adressée, a produit chez nous un immense effet. Elle le produira de même à un plus haut degré dans toute l'Italie. Cette lettre place Orsini sur un piédestal d'où il n'est plus possible de le faire descendre. Elle transforme l'assassin en un martyr qui excite la sympathie de tous les Italiens et l'admiration des gens qui sont loin d'appartenir à la secte de Mazzini. A Paris, on ne saurait juger de cet effet prodigieux ; mais ceux qui vivent sur le terrain brûlant de l'Italie, au milieu des passions et des colères qu'excitent

(1) Orsini avait écrit cette lettre à la suite d'un long entretien avec le préfet de police. M. Pietri lui avait fait comprendre que l'Empereur, loin d'oublier son passé et d'être un obstacle à la délivrance de l'Italie, comme il l'avait dit dans sa défense pour justifier son crime, était au contraire le seul souverain en Europe dévoué à la cause italienne.

dans tous les cœurs généreux l'Autriche et le Pape, ne sauraient concevoir qu'il en fût autrement. Des Romagnols modérés m'ont dit, hier, que cette lettre aura dans leur pays un retentissement énorme et pour effet certain de populariser l'idée du régicide. La position faite à Orsini par l'Empereur lui-même rend notre tâche cent fois plus difficile. Comment combattre avec succès l'apologie du régicide, lorsqu'en France, on s'étudie à le rendre intéressant par des moyens autrement efficaces que les mauvais articles des journaux? Le Roi est très affligé de cette malencontreuse publication et des embarras qu'elle va créer à son gouvernement. »

Le mystère ne tarda pas à s'éclaircir. Peu de jours après, l'Empereur fit communiquer à M. de Villamarina, avec prière de les transmettre à son ministre, tous les papiers d'Orsini et entre autres une seconde lettre, sous forme testamentaire, que le condamné avait écrite en apprenant, peu d'instans avant l'expiation suprême, l'insertion au *Moniteur* de sa première supplique. « La publication de ma lettre, disait Orsini, est une preuve de la générosité de V. M. Elle me prouve que les vœux qui y sont exprimés en faveur de ma patrie trouvent un écho dans son cœur. Les sentimens de sympathie de V. M. pour l'Italie ne sont pas pour moi une mince consolation avant de mourir. Dans quelques heures je ne serai plus, mais, avant de rendre le dernier souffle vital, je veux qu'on sache que l'assassinat, de quelque voile qu'il se couvre, n'entre pas dans mes principes, bien que, par une fatale aberration mentale, je me sois laissé entraîner à organiser l'attentat du 14 janvier. Que mes compatriotes, au lieu de recourir au système de l'assassinat, le rejettent loin d'eux, qu'ils sachent que la rédemption ne peut être conquise que par l'abnégation, par une constante unité d'efforts, de sacrifices, qualités qui seules peuvent rendre l'Italie libre et indépendante (1). »

Le ministre piémontais ne se méprit pas cette fois sur la pensée secrète de Napoléon III : ce n'était pas pour son édification personnelle que les papiers du supplicié lui avaient été communiqués, mais pour servir d'enseignement à l'Italie, pour la

1. Orsini fut exécuté le 13 mars, malgré les pressantes sollicitations de l'Impératrice. Lorsqu'il apprit qu'elle intercédait en sa faveur, il se crut sauvé. « Ma tête est trop belle, disait-il, pour qu'on la fasse sauter. » L'Empereur penchait pour la clémence. Mais l'attentat avait fait trop de victimes pour qu'il pût assumer la responsabilité de l'impunité. Il s'en remit au Conseil privé, auquel furent convoqués les grands dignitaires de l'Etat.

détourner du régicide et lui faire comprendre que celui qui avait conspiré dans les Romagnes en 1831 restait fidèle à ses engagements. Il était dit que le crime du 14 janvier serait le point de départ mystérieux de la guerre d'Italie.

Le 1^{er} avril, les papiers envoyés de Paris parurent en tête de la *Gazette piémontaise*. L'émotion fut profonde ; en raison de la date, on crut tout d'abord à une mystification. Le prince de la Tour d'Auvergne, qui, la veille encore, avait eu des explications aigres-douces avec Cavour au sujet du peu d'empressement qu'il mettait à sévir contre *le Peuple italien*, le journal de Mazzini, fut stupéfait en apprenant l'origine de ces surprenantes révélations.

Très circonspect, car il se sentait sur un terrain scabreux, il se borna à constater, dans sa correspondance, sans émettre aucune appréciation personnelle, que la publication des documens dans la gazette officielle de Turin « avait excité un très grand étonnement et donné lieu à de nombreux commentaires. »

Les Italiens ont l'entendement subtil : leur patriotisme affiné déchiffre rapidement les énigmes les plus compliquées. Ils ne s'y trompèrent pas ; ils virent dans les lugubres publications de la gazette officielle un signe d'intelligence, un mystérieux encouragement à leurs espérances, parti des Tuileries. Ils en conclurent que leur étoile, après de séculaires éclipses, allait reparaitre, et que la fortune, si longtemps inclémente, les comblerait dorénavant de ses prodigalités.

Le cabinet britannique avait été, comme tous les gouvernemens en Europe, frappé de l'insertion en quelque sorte simultanée au *Moniteur* et dans la *Gazette officielle piémontaise* des papiers d'Orsini ; il n'avait pas échappé à la vigilance de sa diplomatie qu'un rapprochement marqué s'opérait entre Paris et Turin. Le prince Albert, toujours à l'affût de ce qui se passait aux Tuileries, se plaisait à prêter à Napoléon III les plus noirs desseins. « Je crains, écrivait-il le 20 avril au baron de Stockmar, que l'Empereur ne médite quelque coup de théâtre italien qui lui servirait de paratonnerre. Depuis l'affaire Orsini, il est tout à fait favorable à l'indépendance italienne ; seulement le Pape et le Concordat l'embarrassent. Un conflit entre la Sardaigne et Naples pourrait, sans qu'il eût l'air d'y être pour quelque chose, mettre le feu à l'Italie. Le combustible est prêt et en si grande abondance qu'il suffirait pour allumer un incendie capable de s'étendre jusqu'à l'Allemagne. »

IV. — LES PROLÉGOMÈNES DE L'ALLIANCE ET L'ENTREVUE DE PLOMBIÈRES

Le comte de Cavour avait maintenant le vent en poupe. L'Empereur qui, sous une forme cabalistique, venait de lui laisser entrevoir ses desseins, ne devait pas tarder à lui révéler sa pensée tout entière. Dans le courant d'avril, un familier du Palais-Royal, M. Bixio, remit, dit-on, à la légation de Sardaigne, très mystérieusement, tout un plan d'alliance entre la France et le Piémont, dirigé contre l'Autriche et la condamnant à disparaître de la péninsule pour faire place à une confédération italienne. Le prix de l'alliance française qui assurait ainsi la Lombardie au Piémont était stipulé; mais il sortait du domaine de la politique : c'était la main de la fille du roi Victor-Emmanuel donnée au prince Napoléon-Jérôme. Le drame italien, à l'encontre des comédies, devait débiter par un mariage.

La réalité se substituait aux conjectures; on se trouvait, cette fois, en face d'ouvertures formelles. M. de Cavour voulut en avoir le cœur net; il s'empressa de répondre à la mystérieuse communication. Il envoya à Paris un secrétaire de son cabinet, qu'il avait lui-même stylé pour en faire l'agent intime de sa politique extérieure. Ce furent les premiers pas de M. Constantin Nigra dans la carrière diplomatique. Il débuta dans l'ombre, inconnu de tous, avant d'apparaître subitement, sans passé appréciable, au grand jour et au premier rang. Son tact, le charme de sa personne, son savoir, la rectitude et la promptitude de son jugement l'avaient désigné au choix de son chef; ses brillantes qualités devaient lui assurer la faveur inaltérable de l'Empereur et de l'Impératrice. A tous ses mérites extérieurs, faits pour plaire et séduire, M. Nigra ajoutait l'art de rester maître de sa parole et de provoquer des confidences sans livrer son secret. Accrédité officiellement aux Tuileries et familièrement au Palais-Royal, dont les diapasons étaient rarement d'accord; mêlé aux affaires les plus délicates dans les moments les plus critiques; obligé d'interpréter parfois une politique pleine de réticences, il eut la rare fortune ou l'extrême habileté de ne jamais se compromettre. Son action diplomatique a été souvent discutée par notre patriotisme déçu, mais la sincérité de ses sympathies personnelles pour la France n'a jamais été mise en question.

M. Nigra revint à Turin, convaincu qu'on était tout disposé

à lier partie avec le Piémont. M. de Cavour brûlait d'impatience de conférer avec l'Empereur; il était tout prêt à partir pour Paris. Mais Napoléon III sacrifiait au romanesque; il préférait aux chemins battus les sentiers sous bois; son imagination le reportait aux temps où dans les Romagnes, surveillé et traqué par la police pontificale, il préparait en secret l'affranchissement de l'Italie. C'est sur le versant des Vosges, au centre d'une silencieuse forêt, que devait se décider le sort de l'Europe (1).

Au mois de juin, les projets caressés par l'Empereur étaient arrivés à maturité. Il importait de leur donner corps dans d'intimes pourparlers; l'heure était venue de s'expliquer à cœur ouvert et directement avec le conseiller de Victor-Emmanuel sur les moyens de les mettre à exécution.

L'Empereur envoya à Turin un personnage de son intimité, le Dr Conneau, pour compléter les explications préliminaires échangées avec M. Nigra et pour concerter un rendez-vous. Le Dr Conneau, d'origine niçoise et marié à une Corse, passait pour un *italianissime*. Il avait été le médecin de la reine Hortense et avait partagé la captivité de Louis-Napoléon à Ham. Silencieux, intègre, il restait blotti dans le cabinet de l'Empereur; on l'appelait le chat de la maison. Il fut convenu que M. de Cavour, dans les premiers jours de juillet, prétexterait sa santé pour faire un voyage en Suisse, et que de là il partirait dans le plus strict incognito pour Plombières. Tout fut combiné et réglé comme dans un savant mélodrame.

Macaulay, dans son *Essai sur Machiavel*, a tracé du politique italien du xvi^e siècle un saisissant portrait : « Des plans d'ambition, dit-il, occupent toute son âme, et cependant il n'a sur son visage et dans son langage qu'une modération philosophique. Chacun de ses regards contient un sourire cordial, chacun de ses gestes est une caresse familière. Jamais il n'excite le soupçon de son ennemi par de petites provocations. Son dessein ne se dévoile que lorsqu'il est accompli. Son visage est calme, ses discours sont courtois jusqu'au jour où la vigilance s'endort, où l'adversaire se découvre, où l'occasion de viser sûrement se présente, et alors il frappe pour la première et la dernière fois. » Tel

(1) M. Charles de Mazade, dans ses belles études sur l'Italie, a donné de curieux détails sur les prolégomènes de l'alliance. En rapports fréquents avec le comte de Cavour et lié avec M. Nigra, initié à leurs confidences, il a pu marquer les étapes qui ont conduit à l'alliance. Ses récits n'ont pas été démentis par les correspondances, publiées depuis lors, du grand ministre dont il a raconté la vie.

était l'homme, peint à grands traits, sur un modèle des temps passés, avec lequel l'Empereur, faible rêveur, allait débattre, sans confident, loin de tous regards, les desseins qu'il caressait et qui dans sa pensée devaient du même coup assurer l'affranchissement de l'Italie et la grandeur de la France.

Le comte de Cavour se conforma strictement au programme qui lui était tracé. « Son visage ne trahit aucune émotion, il n'excita le soupçon de personne, son dessein ne se dévoila que lorsqu'il fut accompli. » Il donna le change à ses meilleurs amis ; pour les dérouter, il dépassa même la mesure, en protestant, sans y être forcé, contre toute idée d'aller en France et en maudissant la politique. « Si j'allais en France en ce moment, écrivait-il à M^{me} de Circourt, le 15 juillet, à la veille de son départ, mon voyage donnerait lieu à des commentaires ; j'irai en Suisse respirer l'air frais des montagnes, loin des hommes qui ne pensent qu'à la politique. » Et à peine cette lettre était-elle expédiée qu'il se mettait en route et s'appliquait, en franchissant les Alpes, à faire perdre sa piste. « J'ai passé par Chambéry, écrivait-il à un de ses collègues du ministère, et j'ai eu la chance de n'y être pas sifflé ; c'est tout ce que je pouvais espérer. » Le 20 juillet, il arrivait à Plombières : l'Empereur lui fit un chaleureux accueil et le retint à déjeuner. L'entretien s'engagea sur l'heure ; il fut repris en sortant de table. Vers le soir, l'Empereur fit monter son hôte à côté de lui dans son phaéton et l'emmena dans les bois, loin de toute oreille indiscreète. Ce fut au cours de ce tête-à-tête qu'ils échangèrent leurs idées et concertèrent leurs plans. Napoléon III, si renfermé avec ses entours, témoigna au ministre piémontais une confiance sans limites ; il se livra à lui sans restrictions, lui traçant la marche à suivre pour pousser l'Autriche dans ses derniers retranchemens et lui laisser l'odieuse et la responsabilité de l'agression. Tout fut convenu entre eux, jusqu'à l'organisation des comités révolutionnaires ; on arrêta les conditions de l'alliance.

Confiant en son étoile et se croyant de force à diriger les événemens au gré de sa volonté, Napoléon III s'engagea à défendre le Piémont contre les attaques de l'Autriche et à laisser se constituer au nord de la péninsule, au profit de Victor-Emmanuel, un État de dix millions d'habitans. L'Italie affranchie jusqu'à l'Adriatique devait former une confédération sous la présidence honoraire du Pape. Il eut soin toutefois de se réserver le choix du moment, car il n'entendait pas subordonner sa politique et son

armée aux convenances d'un ministre audacieux. En échange de nos sacrifices et de son agrandissement, Victor-Emmanuel nous rembourserait les frais de la guerre, et, pour nous donner un gage contre les dangers éventuels d'un agrandissement aussi considérable, il nous fournirait des garanties militaires en cédant à la France Nice et la Savoie. Le mariage de la princesse Clotilde avec le prince Napoléon-Jérôme, subordonné au consentement du Roi et à la signature d'un traité offensif et défensif, devait être le gage d'une indissoluble alliance entre la France et le Piémont.

Telles étaient les bases du pacte débattu entre Napoléon III et le ministre piémontais, et qu'un acte secret, signé le 16 décembre 1858, suivi du traité ostensible du 18 janvier 1859, sanctionnèrent solennellement.

On verra, dans le cours de ce récit, combien ce document secret devait peser à M. de Cavour. Le baron de Talleyrand, le successeur du prince de la Tour d'Auvergne, n'aura qu'à l'invoquer pour avoir raison de tout mauvais vouloir. M. de Cavour en sera importuné à ce point qu'il nous priera instamment de n'en pas faire mention dans le traité de cession de Nice et de la Savoie. Il ira même jusqu'à réclamer l'incinération des deux instrumens échangés entre Victor-Emmanuel et Napoléon III, afin qu'il ne reste aucune trace des engagements pris. C'est ainsi que l'Espagne, avant de se prêter à la signature de la paix des Pyrénées, réclama de Mazarin l'anéantissement d'une convention secrète qui, trois ans auparavant, avait fait litière du prince de Condé.

Mais il ne s'agissait pas, cela est évident, d'une transaction territoriale, d'un marché, comme on l'a prétendu depuis lors en Italie, excluant toute reconnaissance pour les services rendus. Assurer au Piémont les plus belles provinces de la péninsule, élever sa population de trois à dix millions d'âmes, lui sacrifier cinquante mille hommes et 500 millions, et exposer les destinées de la France, en échange d'un petit agrandissement de territoire comportant quelques centaines de mille habitans, eût été un marché de dupes. Le traité, en réalité, n'avait en vue que l'affranchissement de l'Italie, l'agrandissement de la maison de Savoie, pour assurer à jamais l'exclusion de l'Autriche de la péninsule. Dans toutes les négociations intervenues entre Louis XIV et Victor-Amédée II, au sujet du Milanais, après la ligue d'Augsbourg et pendant la guerre d'Espagne, la France s'était toujours réservé le comté de Nice et la Savoie. En stipulant des garanties

similaires. L'Empereur se conformait aux traditions de notre politique. Il eût trahi les intérêts de son pays, si, en créant au delà des Alpes un grand royaume, il ne s'était pas préoccupé de la sécurité de nos frontières. Encore ne s'est-il prémuni qu'incomplètement contre une agression éventuelle, en laissant au Piémont les passages des Alpes, transformés aujourd'hui en points d'attaque par un système de forts, et en ne portant pas notre ligne de défense, dans le comté de Nice, jusqu'à Vintimille (1). M. de Cavour, il est vrai, a déclaré depuis lors qu'il ne s'y serait pas prêté. Mais que seraient devenues ses combinaisons s'il s'était trouvé en face d'une condition *sine qua non*? Eût-il, pour l'amour de Vintimille, renoncé à l'affranchissement de l'Italie?

V. — LE COMTE DE CAVOUR A BADEN

Arrivé à Plombières en zigzag par des chemins détournés, comme un conspirateur qui craint d'être reconnu, M. de Cavour en repartait, trente-six heures après, par la grande route, la tête haute, le visage épanoui. Tout à la joie, il emportait dans son portefeuille, suivant son expression, « du noir sur du blanc. » Au lieu de regagner directement et hâtivement la capitale du Piémont, il se dirigea sur Baden, le rendez-vous de l'Europe élégante et bruyante. Il se mêlait aux princes et aux diplomates, s'appliquant à faire leur conquête, à pressentir leurs tendances : s'il ne

1 Le 20 mai 1860 on discutait au parlement de Turin le traité de cession de Nice et de la Savoie à la France. — « Vous n'avez pas sauvé la défense militaire de l'Italie », disait l'opposition au gouvernement. — « Je suis un ancien officier du génie doublé d'un diplomate, répondait M. de Cavour, vous pouvez vous en remettre à ma prudence et à mon habileté. J'ai eu soin de faire insérer dans le traité un article qui laisse en notre pouvoir tous les passages des Alpes, sans exception. Les frontières, au lieu de passer sur les crêtes, courent à mi-côte sur le versant français. » — M. de Cavour était parvenu, en effet, à avoir raison du général Niel, en prenant l'Empereur par le sentiment. Il l'avait supplié de ne pas contrarier les plaisirs cynégétiques du Roi, qui avait l'habitude de chasser le sanglier de préférence sur notre versant. « Pourquoi nous marquer de la défiance, disait-il, ne sommes-nous pas indissolublement alliés? Une guerre entre la France et l'Italie serait une guerre fratricide! »

Mais quelle alliance est indissoluble? Les circonstances ont changé depuis lors, et notre génie militaire a dû se prémunir contre une incursion italienne par les défilés des Alpes. Il a corrigé les fautes qui ont présidé à la délimitation de 1860 par des défenses inexpugnables. On doit lui savoir gré surtout de s'être opposé à la construction des routes que, dans un accès d'imprévoyance patriotique, on avait fait voter par le conseil général du Var, car elles eussent singulièrement favorisé une invasion, en mettant les forteresses du col de Tende en communication directe avec Nice.

leur révéla pas son secret. il leur laissa entendre, par des paroles ambiguës, par ses allures conquérantes, que son heure était venue. Il provoqua leurs confidences pour s'assurer si, dans l'éventualité d'une guerre contre l'Autriche, on pourrait, comme l'affirmait Napoléon III, compter réellement sur le concours de la Russie et la neutralité de la Prusse. Il était de ceux qui ne sont convaincus que lorsqu'ils ont vu et entendu.

Sa plume ne chôma pas. En feuilletant les six volumes de sa correspondance, on trouve sur son odysée, à côté de regrettables lacunes, de très précieux renseignemens. Sa première épître est écrite au sortir de ses entretiens avec Napoléon III; elle est adressée au ministre sarde à Paris, le marquis de Villamarina (1). C'est une lettre destinée à être lue, car il l'expédie par la poste. Aussi parle-t-il avec emphase des bontés dont il a été comblé et des promesses qu'il a recueillies : « L'Empereur, dit-il, m'a promis de ne jamais m'abandonner. » Il ne souffle mot de Baden; il prétend, au contraire, que son itinéraire n'est pas encore arrêté. Il craint évidemment d'effaroucher l'Empereur en lui apprenant que, sous l'impression encore chaude de ses confidences, il a voulu attirer sur lui les regards de la diplomatie européenne dans une ville d'eaux éminemment cosmopolite. Mais son parti est pris : sa tactique sera désormais de compromettre son allié pour l'empêcher de reculer. A peine a-t-il paru dans la vallée d'Oos, que des télégrammes annoncent à toute l'Europe son voyage à Plombières et que ses journaux font ressortir l'importance de ses pourparlers avec Napoléon III. « La présence du comte de Cavour à Plombières, dit l'*Opinione*, est le grand événement du jour. Les organes autrichiens ne s'y trompent pas; ils en sont terrifiés. Ils essayent, il est vrai, d'en atténuer la signification; vains efforts! Sans vouloir pénétrer les mystères de l'entrevue, il est permis de considérer le voyage de M. de Cavour, entrepris sur l'invitation formelle de Napoléon III, comme une réponse catégorique faite à la diplomatie autrichienne, qui avait cru devoir demander des explications sur la publication des papiers d'Orsini par la *Gazette piémontaise*. L'entrevue prouve

(1) « Je viens de passer à peu près huit heures en tête à tête avec l'Empereur, dit-il au marquis de Villamarina. Il a été aussi aimable que possible, il m'a témoigné pour le Piémont et l'Italie le plus vif intérêt; il m'a donné l'assurance qu'il ne m'abandonnerait jamais. Je reprends le chemin du Lukmanier, je n'ai pas encore arrêté mon itinéraire, mais j'ai donné rendez-vous à des intimes à Coire pour le 25 de ce mois. Votre fils m'a été d'une grande utilité. »

que nous n'avions pas tort d'affirmer que cette publication n'était pas le résultat d'une indiscretion, mais bien le fait d'une intime entente du cabinet de Turin avec celui de Paris. »

Le secret de l'entrevue si savamment combinée, vingt-quatre après, était celui de la comédie.

M. de Cavour, en arrivant à Baden, fut servi à souhait; il y trouva le prince de Prusse, qui allait être proclamé régent (1); le baron de Manteuffel, dont il avait fait la conquête au Congrès de Paris; le roi de Wurtemberg, ce Nestor des souverains; et la grande-duchesse Hélène, une Égérie politique. Un essaim de diplomates les entourait : on eût dit un congrès réuni tout exprès pour lui permettre d'exposer ses idées et de mesurer l'animosité qu'un chacun portait à l'Autriche. « La susceptibilité de ses nerfs et l'activité de son imagination le portaient à entrer en sympathie avec les émotions d'autrui (2) » : il n'eut pas de peine à sympathiser avec celles des Russes et des Prussiens, qui ne les dissimulaient pas; les premiers se souvenaient de la guerre de Crimée; les seconds se rappelaient Olmütz. Il releva des amertumes mal contenues dans le langage du régent; il eut la satisfaction de constater que les entours du prince, malgré leurs divisions, caressaient ses préventions. « Tous, écrivait M. de Cavour à M. de Villamarina, M. de Manteuffel, les libéraux et les féodaux, laissent percevoir des velléités d'agrandissement en Allemagne, et tous se montrent plus ou moins favorables à l'Italie. »

M. de Cavour n'avait pas perdu son temps. Ses jalons étaient posés, il tenait l'alliance française et ne mettait plus en doute l'assistance diplomatique de la Russie et l'impassibilité éventuelle et calculée de la Prusse.

Avant de quitter la vallée d'Oos, il résuma en quelques pages rapides, en date du 24 juillet, adressées à son ami le général Alphonse La Marmora, ses arrangements avec Napoléon III et ses entretiens avec les personnages de marque rencontrés à Baden. « J'ai écrit au Roi, disait-il, une très longue relation (40 pages environ) sur le résultat de mes conférences avec l'Empereur, que j'expédierai à Turin par un attaché à la légation de S. M. à Berne. Je désire que le Roi te la fasse lire, car il me semble qu'elle résume tout ce que l'Empereur m'a dit de notable dans des conversations qui n'ont pas duré moins de huit heures. Voici *grosso*

1 La régence fut proclamée le 25 octobre 1858.

2 Macaulay, *Essai sur Machiavel*.

modo ce dont il a été convenu : 1^o l'État de Massa et Carrara sera la cause ou le prétexte de la guerre ; 2^o le but de la guerre sera de chasser les Autrichiens de l'Italie et de constituer le royaume de la Haute Italie, composé de toute la vallée du Pò, des Légations et des Marches ; 3^o cession de la Savoie à la France ; celle du comté de Nice est en suspens ; 4^o l'Empereur se croit sûr du concours de la Russie et de la neutralité de l'Angleterre et de la Prusse.

« Toutefois, l'Empereur ne se fait pas illusion sur les ressources militaires de l'Autriche, sur sa ténacité, sur la nécessité de l'abattre, pour en obtenir la cession de ses provinces. Il me dit que la paix ne sera signée qu'à Vienne et que, pour atteindre ce but, il faut préparer une armée de 300 000 hommes ; il enverra 200 000 combattans en Italie ; il demande 100 000 Italiens.

« L'Empereur est entré dans de nombreux détails sur les choses de la guerre, qu'il me charge de te communiquer ; je te les rapporterai de vive voix. Il paraît avoir étudié la question mieux que ses généraux ; ses idées me semblent justes.

« Il parle aussi du commandement, de la conduite à tenir avec le Pape, du système d'administration à établir dans les pays occupés, des moyens de finance, en un mot de toutes les choses essentielles à notre grand projet. En tout nous avons été d'accord.

« Le seul point non résolu est celui du mariage de la princesse Clotilde. Le Roi m'avait autorisé à conclure, si l'Empereur devait en faire une condition *sine qua non* de l'alliance. L'Empereur n'ayant pas poussé si loin ses exigences, en honnête homme je n'ai pas pris l'engagement. Mais je suis resté convaincu qu'il attache à ce mariage une très grande importance, et, comme de lui dépend le succès final de l'alliance, ce serait une erreur, et une erreur très grave, de s'unir à l'Empereur, et en même temps de lui faire une offense qu'il n'oublierait jamais. Il y aurait ensuite à craindre que le prince Napoléon, qui a du sang corse dans les veines, ne devint, au sein de ses conseils, notre ennemi implacable. J'ai écrit au Roi avec chaleur, le priant de ne pas livrer au hasard la plus belle entreprise des temps modernes, par des scrupules aristocratiques. Je te prie, au cas où il te consulterait, de joindre ta voix à la mienne. Qu'on ne tente pas une entreprise, qui peut mettre en péril la couronne de notre Roi et la destinée du pays ; mais, si on la tente, pour l'amour du ciel, qu'on ne né-

glige rien de ce qui peut en assurer le succès final. J'ai quitté Plombières avec la plus grande sérénité d'esprit. Si le Roi consent au mariage, j'ai la confiance, et je dirai presque la certitude, qu'avant deux ans, tu entreras à Vienne à la tête de nos troupes victorieuses.

« Toutefois, pour m'assurer si l'Empereur ne se faisait pas d'illusion sur l'attitude éventuelle des grandes puissances, je suis venu à Baden où se trouvent réunis des rois, des princes et des ministres de tous pays. J'ai été bien inspiré, puisqu'en moins de vingt-quatre heures, je me suis entretenu avec le roi de Wurtemberg, le prince royal de Prusse, la grande-duchesse Hélène, le baron de Manteuffel et plusieurs diplomates russes et allemands. Si je m'en tiens à ce que m'ont dit la grande-duchesse et un Russe fort avisé, on pourrait compter sur la coopération armée de la Russie. La grande-duchesse va jusqu'à dire que, si la France s'alliait au Piémont, la nation russe contraindrait son gouvernement à se joindre à nous. « Si vous avez à vos côtés, m'a dit M. X..., un chasseur de Vincennes, comptez que, de l'autre, vous aurez un soldat de notre garde. »

« Quant à la Prusse, je crois, bien qu'elle ressente une grande antipathie pour l'Autriche, qu'elle restera hésitante et incertaine jusqu'à ce que les événemens la poussent irrésistiblement à prendre part à la lutte. Je n'ai plus le temps de continuer. Mais ce que je viens de dire te prouvera que je n'ai pas perdu mon temps, et que mon voyage ne peut pas compter pour des vacances. Adieu, j'espère toujours te voir à la frontière. »

VI. — LE RAPPORT DU COMTE DE CAVOUR A VICTOR-EMMANUEL SUR
L'ENTREVUE DE PLOMBIÈRES

Ce fut sur la table d'une auberge que le comte de Cavour rendit compte à son roi de ses longs entretiens avec Napoléon III. Son rapport est une amplification de la lettre qu'on vient de lire. Bien que volumineux, il a dû être écourté, car il ne comprend qu'une vingtaine de pages, au lieu des quarante annoncées au général La Marmora.

Les questions les plus importantes, sauf celle du mariage du prince Napoléon avec la princesse Clotilde, n'y sont traitées que sommairement. La curiosité est vivement excitée sans être pleinement satisfaite. On a peine à croire que l'Empereur ait fait aussi

prestement bon marché de la papauté et que de but en blanc il ait offert, sans réserve, au Piémont les Légations et les Marches. Il caressait, sans doute, l'idée d'un vicariat laïque, mais il ne poursuivait pas l'annexion des États du Saint-Siège à la Sardaigne; il rêvait la transformation du pouvoir temporel et non sa disparition.

On regrette encore que M. de Cavour, trop prolix sur le chapitre du mariage, se soit montré aussi sobre d'explications sur les questions principales, qu'il n'ait pas mieux fait ressortir la façon dont elles ont été amenées et débattues. On ne peut se rendre compte d'une négociation que par la reproduction en quelque sorte textuelle des paroles échangées, surtout lorsqu'il s'agit d'affaires d'importance, où chaque mot a sa portée et révèle la pensée du négociateur.

A en juger par le rapport du comte de Cavour, il semblerait qu'il n'ait rien sollicité, rien promis, que tout lui ait été spontanément offert. Il se borne à dire « qu'après de longs entretiens sur l'organisation de l'Italie, dont il croit devoir épargner le récit au Roi, on est tombé d'accord sur tous les points. » Il reconnaît toutefois, — il l'oubliera à Villafranca, — que les bases de l'entente ne sont pas *absolues, qu'elles sont susceptibles d'être modifiées par les événemens de la guerre*. La vallée du Pò, ajoute-t-il, la Romagne et les Légations formeront le royaume de la Haute Italie, sous le sceptre du roi de Sardaigne; le Pape conservera Rome et sa banlieue; les quatre États italiens composeront à titre de consolation, sous sa présidence, une confédération à l'instar de la Confédération germanique. » Ce plan, dans son éloquente simplicité, paraît tout à fait acceptable au négociateur piémontais, car, continue-t-il avec désinvolture, « le Roi, étant souverain de droit de la moitié la plus riche et la plus fertile de l'Italie, sera maître de toute la péninsule. »

Il y a un point noir cependant dans ce réjouissant tableau. L'Empereur n'a pas caché qu'il verrait avec plaisir le prince Murat remonter sur le trône de son père. M. de Cavour se garde bien de formuler des objections; il n'est pas venu à Plombières pour contrarier des idées chimériques, mais pour les caresser, les faire tourner à son profit. Aussi, connaissant le faible de l'Empereur pour la duchesse de Parme, lui propose-t-il spontanément de l'installer d'une manière transitoire au palais Pitti. « Cette idée, observe-t-il, a plu infiniment à l'Empereur, car il attache un

grand prix à ne pas être accusé de persécuter une princesse de la famille des Bourbons. »

Tout a marché à souhait dans la première entrevue ; M. de Cavour s'est laissé faire ; on lui a tout offert, nos soldats, notre argent, notre crédit, la totalité de la vallée du Pô et même, à ce qu'il prétend, les États du Pape ; jamais le ministre d'un royaume de quatre millions d'habitans ne s'est vu d'un coup de crayon agrandi de la sorte. Mais lorsque, après le déjeuner, l'Empereur, qui n'a plus rien à offrir, demande timidement ce qu'aura la France et si le Roi ne serait pas disposé à lui céder Nice et la Savoie, l'entretien se refroidit sensiblement. C'est le moment critique, le quart d'heure de Rabelais. M. de Cavour veut bien reconnaître cependant qu'une compensation nous est due, que nous ne saurions nous prêter à la création d'un grand royaume dans l'Italie du Nord sans nous assurer des garanties militaires. Il n'hésite pas à nous offrir la Savoie, « car, dit-il, Victor-Emmanuel professant le principe des nationalités, il est tout naturel qu'il fasse le sacrifice d'une province française de mœurs et de langue, bien qu'il lui en coûte de renoncer au berceau de sa famille. » Malheureusement il n'en est pas de même pour Nice, qui, par son origine, se rattache plus au Piémont qu'à la France ; nous l'abandonner serait une atteinte au principe que précisément on se propose de faire triompher. Il oublie que le patois du comté de Nice tient au provençal autant qu'à l'italien. L'objection paraît néanmoins frapper l'Empereur ; il n'essaye pas de la réfuter, mais, caressant fébrilement ses moustaches, il dit que la question est secondaire et qu'on aura tout le temps d'y revenir.

Les préliminaires posés, on a discuté le plan de campagne. Après plusieurs combinaisons, proposées par le ministre, on est convenu que la guerre s'engagera sur la question de Massa-Carrara. On cherchera noise au duc de Modène, qui, s'appuyant sur ses traités secrets, invoquera naturellement l'intervention de l'Autriche, et le prétexte sera ainsi tout trouvé. Il faudra, bien entendu, procéder avec une extrême circonspection, ne pas effrayer les puissances, et surtout chauffer l'opinion publique en Angleterre. L'Empereur est plein de confiance au sujet de l'attitude éventuelle des puissances ; il compte absolument sur la Russie, il a des promesses formelles et répétées de l'empereur Alexandre, et il ne doute pas de la neutralité de la Prusse, en raison de l'antipathie du prince-régent pour l'Autriche.

Mais l'entreprise, dit-il, ne sera pas moins périlleuse. Les guerres de l'Empire ont prouvé que les Autrichiens étaient résistans : Napoléon a eu beau les battre pendant quinze ans, il les a toujours retrouvés sur les champs de bataille, prêts à recommencer la lutte. Pour amener l'Autriche à renoncer à l'Italie, des batailles gagnées dans les vallées du Pô et du Tagliamento ne suffiront pas ; il faudra nécessairement pénétrer dans les confins de l'empire et, l'épée sur le cœur, c'est-à-dire à Vienne, la contraindre à signer la paix. Pour en arriver là, des forces considérables seront nécessaires, 300 000 hommes au moins. Avec 100 000 hommes, on bloquera les places fortes du Mincio et de l'Adige, et l'on gardera les passages du Tyrol. 200 000 hommes marcheront sur Vienne par la Carinthie et la Styrie. La France mettra en ligne 200 000 combattans, la Sardaigne, avec les volontaires italiens, 100 000. L'armée française fera de la Spezzia sa grande place d'armes ; elle manœuvrera spécialement sur la droite du Pô et forcera les Autrichiens à se retirer dans leurs forteresses. Il y aura deux armées, dont l'une commandée par le Roi et la seconde par l'Empereur. Non seulement les susceptibilités militaires de Victor-Emmanuel sont sauvegardées, mais le gouvernement français lui fournira le matériel dont il pourrait avoir besoin, vingt-quatre batteries d'artillerie, et il lui facilitera à Paris l'émission d'un emprunt. Tels sont, d'après le récit du ministre sarde, les arrangemens intervenus : nous aurons les gros risques et le Piémont aura les gros bénéfices.

Après deux longues conférences, avant et après le déjeuner, de trois heures chacune, l'Empereur fait monter son hôte dans son phaéton et le conduit dans les bois. A peine sortis des rues de Plombières, il lui parle du mariage de la princesse Clotilde avec son cousin : M. de Cavour y est de longue main préparé. M. Bixio ne lui a pas caché l'importance qu'on y attachait à Paris. L'assentiment du Roi n'est pas douteux ; il l'a emporté de Turin, sous la réserve, il est vrai, de ne s'engager que si le mariage devait être la condition *sine qua non* de l'alliance. Fidèle à ses instructions, il s'applique à ne pas livrer du premier coup le gros atout qu'il tient dans son jeu. Il se dit partisan résolu de l'union de la maison impériale de France avec la maison de Savoie ; il y voit un gage précieux pour l'intimité et la perpétuité de l'alliance. Mais le Roi, tout bien disposé qu'il soit, a des scrupules ; sa fille est à peine nubile, et en père affectueux il s'est fait un

devoir de lui laisser le soin de disposer librement de sa main.

L'Empereur a l'âme trop délicate pour faire de la main d'une princesse, à peine adolescente, l'objet d'un marché. Aussi se borne-t-il à faire comprendre qu'une union avec la maison de Savoie serait, de toutes, celle qu'il préférerait pour son cousin, et que, si le docteur Conneau, lors de sa mission à Turin, a évité d'en parler à Sa Majesté, c'est qu'il n'avait pas voulu faire une démarche sans être certain que son désir serait agréé.

M. de Cavour répond que son roi sera certainement surpris par la demande, car le silence gardé par le docteur Conneau l'autorisait à croire que l'Empereur n'attachait aucun prix aux ouvertures faites par M. Bixio. « Peut-être aussi, ajoute le ministre, sera-t-il fort embarrassé de répondre affirmativement, après certaines confidences que Sa Majesté lui a faites à Paris, en 1855, sur le prince Napoléon, lorsqu'il fut question de son mariage avec la duchesse de Gènes. » L'Empereur paraît ne pas se souvenir de ce qu'il a bien pu dire à Victor-Emmanuel, puis, après avoir bien cherché, il dit en riant : « C'est fort possible, il a dû m'arriver quelquefois de médire de mon cousin, car souvent il m'a mécontenté; mais je ne l'aime pas moins tendrement, parce qu'il a d'excellentes qualités, et que, depuis quelque temps, il s'efforce de se concilier l'estime et l'affection de la France. Napoléon, ajoute-t-il, vaut beaucoup mieux que sa réputation; il est frondeur, il aime la contradiction, mais il a beaucoup d'esprit, pas mal de jugement, et un cœur excellent. »

Le comte de Cavour, en reproduisant dans son rapport le portrait que l'Empereur lui fait de son cousin, l'apostille chaleureusement : il y ajoute même quelques coups de crayon chatoyans, faits pour vaincre les derniers scrupules du plus galant et du plus indulgent des rois.

Dans la soirée, l'Empereur reprend l'entretien : « Je comprends, dit-il, qu'il répugne à Sa Majesté de marier sa fille si jeune; aussi je n'insiste pas pour que le mariage ait lieu de suite; je suis tout disposé à attendre un an et plus, s'il le fallait. Tout ce que je désire, c'est de savoir à quoi m'en tenir. Aussi, veuillez prier le roi de consulter sa fille et de me faire connaître ses intentions d'une manière positive. S'il consent au mariage, qu'il en fixe l'époque; je ne demande d'autre engagement que notre parole réciproquement donnée et reçue. » — « Là-dessus, écrit le ministre, nous nous sommes quittés; l'Empereur, en me congédiant, m'a serré la main

et m'a dit : « Ayez confiance en moi, comme j'ai confiance en vous ! » C'est le mot de la fin, le mot solennel, celui qui lie et scelle les engagemens. Le pacte est conclu. Le roi Victor-Emmanuel va pouvoir, par le mariage, réaliser les ambitions séculaires de sa maison.

Avant de terminer son récit, M. de Cavour revient longuement sur le mariage, pour démontrer au Roi qu'il ne se prête pas à une mésalliance. « Le prince Napoléon, dit-il, n'est pas roi assurément, mais il est le premier prince du sang du premier empire du monde ; il n'est séparé du trône que par un enfant de deux ans. D'ailleurs, il faut bien se contenter d'un simple prince, puisqu'en Europe il n'y a ni rois, ni héritiers présomptifs disponibles. Il est vrai que le prince Napoléon n'appartient pas à une ancienne famille souveraine, mais son nom est le plus glorieux des temps modernes ; par sa mère, une princesse de Wurtemberg, il est allié aux plus illustres maisons ; il est le neveu du doyen des rois (le roi de Wurtemberg) et le cousin de l'empereur de Russie ; il n'est pas un de ces parvenus auxquels on ne peut s'allier sans honte. Votre Majesté serait-elle plus tranquille en donnant sa fille à un membre d'une vieille famille ? L'histoire est là pour lui répondre. Sans chercher bien loin, Votre Majesté n'a qu'à se rappeler ce qui s'est passé dans sa propre famille. Son oncle avait quatre filles, modèles de grâce et de vertu ; leur sort a été des plus tristes ; la première a épousé le duc de Modène, universellement détesté ; la seconde, le duc de Lucques, dont il vaut mieux ne pas parler ; la troisième est montée, il est vrai, sur le trône des Césars, mais pour s'unir à un mari impotent et impuissant ; la quatrième enfin, la charmante et parfaite princesse Christine, a épousé le roi de Naples, et Votre Majesté connaît les traitemens grossiers dont elle fut l'objet et les chagrins qui l'ont conduite au tombeau. Ces exemples montrent qu'en consentant au mariage de sa fille avec le prince Napoléon, Votre Majesté lui réserve plus de chances d'être heureuse qu'en la donnant à un prince de la maison de Lorraine ou de Bourbon.

« *L'Almanach de Gotha* est là d'ailleurs pour prouver que, par des raisons religieuses ou politiques, le choix de Votre Majesté est réduit soit au Portugal, soit à une principauté allemande plus ou moins médiatisée.

« Que Votre Majesté daigne méditer ces considérations, et elle reconnaîtra qu'elle peut, comme père, consentir à un mariage que

l'intérêt suprême de l'État, l'avenir de sa famille, le Piémont et l'Italie tout entière lui conseillent. »

Le ministre prêchait un converti, car, il le savait de reste, le parti du Roi était pris. Et, en effet, si, sur une table d'auberge, il rédigeait un aussi volumineux rapport, qui de quelques heures seulement devait précéder sa rentrée à Turin, ce n'était pas pour les archives secrètes de la maison de Savoie, mais pour réserver à la politique italienne une arme dont elle pourrait se servir un jour contre celui qui venait de se livrer si inconsidérément.

VII. — LE RETOUR DU COMTE DE CAVOUR A TURIN

Le 31 juillet, M. de Cavour rentrait à Turin; sa joie débordante annonçait que les temps étaient proches.

Le comte Pasolini a raconté que, peu de jours après, son père, qui avait été ministre de Pie IX en 1847, et en conséquence avait ses entrées au Vatican, fut invité par M. de Cavour à venir le voir à cinq heures du matin. Le rendez-vous était plus que matinal. Il est des ministres, — M. Thiers était de ce nombre, — qui tiennent à ce qu'on sache qu'ils sacrifient leur sommeil au bien de l'État! A peine M. Pasolini fut-il assis, que le président du Conseil s'écria, en se frottant les mains : « Enfin, nous y sommes! le prince Napoléon épouse la princesse Clotilde! Je suis sûr de l'assistance de la France, et l'Italie est prête pour la révolution! » Le comte Pasolini n'en crut pas ses oreilles et se demanda s'il avait affaire à un dément! — « Eh quoi! s'écria-t-il, vous voulez faire la guerre! Ne craignez-vous pas de tout perdre? » Le ministre, pour le tranquilliser, lui exposa son plan; il lui démontra que la lutte resterait circonscrite entre le Piémont allié de la France et l'Autriche.

— Et le Roi approuve-t-il votre politique? demanda M. Pasolini.

— Le Roi! s'écria Cavour, vous le connaissez peu: il a besoin d'être retenu et non d'être poussé. Si je vous ai fait venir, c'est pour que vous m'aidiez; vous êtes l'ami du Pape, faites-lui comprendre que les Autrichiens ne resteront pas toujours en Italie et que le vicariat du Piémont dans les Romagnes pourrait bien être son salut.

— J'ai déjà parlé au Pape à Bologne; Minghetti sait comme

moi qu'il n'y a rien à en espérer, répondit M. Pasolini, effrayé de ce qu'il venait d'entendre. (1)

Les amis du comte de Cavour, bien que subjugués par la puissance de son intelligence, se permirent de mettre en doute son sens pratique. Le général La Marmora était un de ceux qui se méfiaient le plus des ardeurs de son imagination. Il avait peine à admettre que Napoléon III voulût sincèrement assurer au roi de Sardaigne l'hégémonie en Italie. Mais M. de Cavour se tenait sûr de son fait ; il prétendait avoir dans son portefeuille de quoi faire marcher Napoléon III. Il possédait en effet des autographes compromettans, imprudemment livrés, et dont, peu galamment, on le verra dans ce récit, il menacera de se servir, dans les momens de crise, lorsque, pris de scrupules, nous chercherions à revenir sur nos pas.

Dans les premiers jours d'août, tous les hommes politiques, à Turin, surent que la France était l'alliée du Piémont ; à Paris, le ministre des Affaires étrangères l'ignorait encore. Le prince Napoléon seul était au courant de ce qui s'était tramé à Plombières. L'Empereur l'avait fait venir à Biarritz pour l'initier à ses desseins et le charger de préparer discrètement avec M. de Cavour un projet de traité. Il devait ensuite se rendre à Varsovie pour demander au tsar la consécration contractuelle des promesses échangées à Stuttgart au mois de septembre 1857.

Cavour y mettait moins de mystère ; ses pensées à lui n'étaient ni flottantes, ni ténébreuses ; il savait ce qu'il voulait. Il ne recommandait le secret à personne, car il s'adressait à des patriotes animés du même souffle, poursuivant le même but. Il marchait résolument, attentif aux moindres bruits, l'œil ouvert sur les moindres incidens. Il préparait son échiquier, et posait ses pions, de façon à gagner la partie, à la fois contre son adversaire et son partenaire. Son activité était prodigieuse ; il se multipliait, travaillant nuit et jour, organisant les services, suivant avec anxiété les péripéties de la politique européenne, les oscillations de l'opinion, dévorant les journaux, donnant des audiences. A peine couché il se relevait, traduisait et chiffrait des dépêches ; loin de se cacher de sa diplomatie, il s'attachait à la renseigner et à la diriger. Il donnait la note à ses agens, plus ou moins sonore, suivant l'importance du rôle qu'il leur assignait. Mais ce

(1) *Mémoires relatifs à la vie de Joseph Pasolini*, par son fils.

qu'il leur recommandait surtout, c'était de se tenir sur la réserve avec les diplomates français.

« Je ne pense pas, écrivait-il au comte de Barral, son ministre à Francfort, qu'il soit utile de vous ouvrir sur nos affaires avec votre collègue, M. de Salignac-Fénelon. L'Empereur mène lui-même la question italienne. Il n'aime pas que ses agens, à commencer par Walewski, y soient initiés. En général, ils ne savent rien, et ce qu'ils rapportent le plus souvent n'est pas en notre faveur. »

Les instructions que M. de Cavour adresse à ses envoyés sont courtes, claires, sans apprêt littéraire; il dit ce qu'il veut dire et rien de plus. Elles ne sont pas, comme celles de M. de Bismarck, rehaussées par des saillies humoristiques, par des traits mordans et des récriminations amères; elles dénotent à la fois de la vigueur d'âme et de la puissance de caractère; elles révèlent l'ancien officier du génie, rompu aux calculs des probabilités, et aussi le propriétaire terrien, adonné à l'étude des questions de finance et d'économie politique; M. de Cavour va au fond des choses, calcule les chances, et livre le moins possible au hasard; c'est un homme fort, qui ose et risque parce que d'avance il a fait ses comptes et pris ses précautions. Lorsqu'il a approfondi les situations et les hommes, il agit sans hésitations; il s'applique à gouverner la fortune au lieu de se laisser mener par elle.

Ses regards ne se détournent pas de Paris. Le sort de l'Italie, la grandeur de la maison de Savoie et sa propre gloire dépendent de la volonté de l'Empereur. Des promesses ont été échangées, mais elles ne sont pas encore irrévocablement sanctionnées par un traité, et qui sait si Napoléon III, sous l'influence de ses conseillers, ne reculera pas, ou ne renverra pas à de lointaines échéances la réalisation des plans concertés? Il est vrai que le ministre dispose, aux Tuileries, d'auxiliaires convaincus dont la voix est écoutée et parfois déterminante. Le prince Napoléon, aujourd'hui que son union avec la maison de Savoie n'est plus en question, ne permettra pas à son cousin de manquer à sa parole; fidèle à la cause qui lui est chère, il saura vaincre les hésitations, conjurer les défaillances. Il le sollicite, le stimule, et, lorsque des difficultés surgissent et que les lettres ne parviennent pas à les résoudre, il lui dépêche son jeune secrétaire, M. Nigra, qui, ardent, infatigable, passe et repasse le Mont-Cenis. A quels argumens ce dernier a-t-il recours et quelles réponses rapporte-t-il

à Turin? Les correspondances publiées ne le disent pas, mais on le devine. Sa tâche, du reste, n'est pas ardue, il prêche des convertis. S'il s'élève entre les deux gouvernemens des divergences, elles ne portent que sur des questions de détail et d'opportunité.

La Prusse préoccupe Cavour, surtout depuis la chute de M. de Manteuffel, qu'il avait su s'attacher, et que l'Empereur considérait comme le partisan le plus convaincu de l'alliance française à la cour de Prusse. Voici ce qu'il écrit au comte de Launay, son ministre à Berlin : « Le langage de M. de Schleinitz n'est ni aussi explicite ni aussi favorable que celui de son prédécesseur. On voit que le nouveau cabinet n'éprouve pas pour l'Autriche la même antipathie que le baron de Manteuffel. Les efforts de l'Angleterre ont déjà amené entre les deux puissances allemandes un rapprochement. Cette modification nous cause de l'inquiétude. Renseignez-vous; vous trouverez, pour l'accomplissement de votre tâche, un auxiliaire dans le représentant de la Russie.

« L'Autriche, après avoir chargé l'archiduc Maximilien de mettre en application des systèmes de réforme, est revenue à ses erreurs. Il en est résulté de l'irritation. Le danger d'une explosion dans le nord de l'Italie grandit. François-Joseph s'en préoccupe; s'il devait assister à de nouvelles scènes de proscription, son prestige serait détruit. Aussi est-il décidé à faire quelque chose pour l'Italie. Si ses efforts restaient stériles, il tirerait l'épée. Je suis certain que c'est chez lui un parti pris, immuable; mais quand et comment le mettra-t-il à exécution? Voilà le secret! Il allie au plus haut degré la prudence à la ténacité; il n'abandonne jamais une idée, une fois qu'elle a pénétré dans son cerveau. Mais il la mûrit longtemps, avant de la traduire en faits.

« Notre position est difficile, placés entre les Italiens irrités, impatiens, cherchant à nous compromettre, à nous pousser, et l'empereur Napoléon, secrètement d'accord avec nous. Il hésite quant au temps et aux moyens. Il travaille depuis longtemps à préparer le terrain. Il a fait de grands efforts pour s'assurer la neutralité de l'Angleterre et de la Prusse. Il compte sur les antipathies des Anglais et des Prussiens contre l'Autriche, mais la puissance sur laquelle il compte le plus est la Russie. Il est certain que, la guerre entamée, l'empereur Alexandre se déclarera neutre. Le grand-duc Constantin m'a non seulement répété cette assurance, mais il a ajouté: « Nos vœux les plus ardents seront pour le succès de votre cause. Nous emploierons toute notre

influence pour que l'Allemagne se tienne tranquille et vous laisse faire. Cette attitude expectante de la Russie suffira pour imposer la neutralité à la Confédération. »

Le comte de Cavour se plaisait à ne pas mettre en doute les assurances du frère d'Alexandre II; elles confirmaient ses entretiens avec la grande-duchesse Hélène à Baden, ce que l'Empereur lui avait confié de l'entrevue de Stuttgart, et ce qu'il savait de l'animosité du prince Gortschakof contre l'Autriche. Aussi, dans toutes ses correspondances, escomptait-il le concours de la Russie; ce qu'il disait au comte de Launay, il le répétait, en l'amplifiant, au marquis de Villamarina. « Le grand-duc Constantin, lui écrivait-il, m'a répété sur tous les tons que son frère prenait le plus vif intérêt à la Sardaigne et à la cause italienne; qu'il s'attendait parfaitement à une guerre contre l'Autriche; que, dans ce cas, la Russie nous manifesterait un dévouement sympathique et userait de toute son influence pour empêcher l'Allemagne d'y participer. Mais il a ajouté que le moment n'était pas venu pour la Russie de tirer l'épée. J'ai manifesté de l'incrédulité et observé que, si la guerre éclatait en Italie, elle aurait des contre-coups en Orient et dans d'autres contrées limitrophes. Il m'a dit qu'il n'en doutait pas, que tout paraissait préparé en Hongrie pour un soulèvement. Je n'ai pas insisté, disant seulement qu'il serait difficile que la Russie restât chez elle, si tous les pays qui l'entourent étaient en feu. »

Le comte de Cavour se trompait étrangement en s'imaginant que la Russie souhaitait une conflagration générale et qu'oubliant de la Pologne et de ses intérêts conservateurs, elle ferait cause commune avec la France et la Sardaigne, engagées dans une guerre révolutionnaire. Elle devait lui prouver, aussitôt les hostilités ouvertes, combien elle réprouvait ses menées en Hongrie, sur le Danube et dans les Balkans. Mais, au mois de septembre, les relations du cabinet de Pétersbourg avec la cour de Turin étaient sur le pied de la plus parfaite cordialité. M. de Cavour n'avait rien négligé pour s'assurer ses bonnes grâces; il était allé jusqu'à lui concéder un entrepôt pour ses charbons et ses approvisionnements maritimes dans la rade de Villefranche. Cette concession, qui facilitait à la Russie les moyens de se ravitailler dans la Méditerranée, ne laissa pas l'Angleterre indifférente. Mais elle en fut pour ses remontrances; M. de Cavour ne lui pardonnait pas de lui avoir faussé compagnie dans ses démêlés avec

le roi de Naples, au sujet de la saisie d'un bâtiment piémontais, le *Cagliari*, soupçonné d'avoir à bord des agens révolutionnaires (1). « Nous sommes décidés, disait M. de Cavour au prince de la Tour d'Auvergne, à ne pas épouser les haines des Anglais contre les Russes. Pourquoi ménagerions-nous les intérêts et les susceptibilités de l'Angleterre? Je ne fais, du reste, que me conformer aux conseils de l'Empereur, qui m'a dit à Plombières qu'il importait de rendre nos relations avec la Russie aussi amicales que possible. »

Le prestige de M. de Cavour était engagé dans l'affaire du *Cagliari*. Reculer devant le « roi Bomba » était s'amoindrir aux yeux de l'Italie. Cependant le Piémont ne pouvait rien contre Naples sans l'appui d'une grande puissance, et l'Angleterre, loin de l'appuyer, ne lui dissimulait pas qu'elle verrait un conflit avec le plus vif déplaisir. Aussi le roi Victor-Emmanuel s'était-il retourné vers la France, suivant son habitude, pour l'intéresser à sa querelle. M. de Cavour, de son côté, avait chargé M. de Villamarina de démontrer à l'Empereur combien il serait heureusement inspiré en prenant en main la cause italienne dans l'affaire du *Cagliari*. « Ce serait un coup de maître, disait-il, qui lui ferait autant de bien qu'à nous, car, ajoutait-il en touchant à un point vulnérable, les esprits en Italie, depuis l'attentat d'Orsini, sont toujours bien montés contre lui. Son intervention lui ferait gagner dans l'opinion publique tout ce qu'il y a perdu. Il est impossible qu'il ne le comprenne pas! » C'est ainsi que M. de Cavour invoquait sans cesse soit les sympathies, soit le courroux que nous provoquions dans la péninsule. Si notre politique avait pu subordonner le sentiment à la raison d'État, elle ne se serait pas réglée d'après les fluctuations de l'opinion au delà des Alpes. Nous n'avions pas à nous préoccuper outre mesure de la bonne ou de la mauvaise humeur des Italiens; leur délivrance nous était chère, mais elle ne devait pas être la principale de nos préoccupations.

G. ROTHAN.

(1) M. de Cavour prétendait que ce bâtiment avait été capturé en pleine mer exempte de toute juridiction; il réclamait des explications, une indemnité et l'élargissement des prisonniers. Les mécaniciens du bateau étaient Anglais; ils furent relâchés et indemnisés, sur la demande de la légation britannique à Naples. Si M. de Cavour en voulait à l'Angleterre, c'est parce que, malgré ses instances, elle avait disjoint ses réclamations des siennes.

LES FINANCES ÉGYPTIENNES

Il est plus aisé de commettre une faute que d'en réparer les conséquences. Nous avons abandonné l'Égypte en 1882, alors qu'il était si simple d'y débarquer quelques marins et d'affirmer nos droits, presque séculaires, au protectorat du pays. L'Angleterre a eu, ce jour-là, plus de volonté que nous ; depuis seize ans, elle occupe la vallée du Nil et n'a rien épargné pour y asseoir son influence. L'Europe, en partie indifférente, en partie favorable, assiste, sans bouger, au progrès des événemens. Nous protestons, mais en vain la plupart du temps, chaque fois que le cabinet de Saint-James fait un nouveau pas en avant et enlève au Khédivé et à son gouvernement un autre lambeau de ce qui leur reste d'indépendance apparente et d'autonomie. Il est un terrain, cependant, sur lequel la conquête anglaise rencontre des obstacles sérieux : c'est celui des finances. Une organisation internationale, résultat d'interventions successives de diverses puissances, a été consacrée ici par des actes diplomatiques, dont il est difficile de méconnaître la valeur et de violer les articles. La patiente Albion n'en essaie pas moins de dénouer silencieusement la trame d'une chaîne tissée par l'Europe et de rendre peu à peu illusoire le contrôle financier encore exercé à ses côtés par la France, la Russie, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Ses efforts ont paru redoubler en l'année 1898, au cours de laquelle elle a pris une série de mesures ou encouragé la fondation de plusieurs entre-

prises destinées à préparer la suppression de plusieurs des administrations internationales établies en Égypte. Enhardie par le succès, elle laisse entrevoir l'approche de coups plus décisifs encore : des rumeurs vagues, des campagnes de presse, avant-courrières d'actes audacieux, préparent l'opinion à une mainmise sur certains gages attribués aux créanciers du pays. Le moment n'a jamais été plus grave depuis la bataille de Tell-el-Kébir. Pour être prêts à résister à des tentatives illégales, il faut connaître les bases de l'organisation financière actuelle de l'Égypte. Mais celle-ci ne peut être bien comprise et jugée qu'à la lumière de l'histoire : il convient donc d'en faire précéder l'étude de celle des phases diverses qu'elle a traversées depuis les conventions de 1841, qui réglèrent à nouveau les rapports de l'Égypte avec la Turquie. Les règnes de Saïd, Ismaïl, Tewfik et Abbas, le souverain actuel, pourraient servir à établir les chapitres de notre récit. Mais, puisque nous le bornons aux événements financiers, il est plus logique de le diviser selon les époques qui correspondent à des régimes nettement différens : période antérieure à toute intervention européenne; contrôle anglo-français et commencement d'administration internationale, jusqu'à la déposition d'Ismaïl en 1879; régime international réorganisé à la suite de la loi de liquidation de 1880; occupation anglaise depuis 1882.

I. — PREMIÈRE PÉRIODE (1841-1876)

Le hattî-chérif du Sultan, notifié le 10 juin 1841, avait assuré la souveraineté de l'Égypte et des contrées du Nil supérieur à la descendance mâle de Mehemet-Ali, par ordre de primogéniture. Les traités qui liaient la Porte aux autres puissances étaient également valables pour l'Égypte. Les lois administratives du pays se rattachaient à celles de l'empire ottoman. Les impôts étaient levés au nom et avec l'autorisation du Sultan, qui percevait un tribut annuel, provisoirement fixé au tiers des revenus. Les monnaies égyptiennes devaient être frappées au même titre et d'après les mêmes divisions que les pièces turques. Aujourd'hui, au contraire, l'Égypte a sa monnaie spéciale, dont l'unité est la livre égyptienne, valant 25 francs 62 centimes, soit 0 fr. 40 environ de plus que la livre sterling anglaise. Mehemet-Ali ayant perdu l'usage de ses facultés, la Porte reconnut, en juillet 1848,

comme son successeur Ibrahim-Pacha, son fils adoptif; mais celui-ci disparut dès novembre; et, en janvier 1849, Abbas-Pacha, petit-fils de Mehemet-Ali par sa mère, fut installé en qualité de souverain. Mehemet-Ali cessa de vivre le 2 août 1849.

Lorsque le violent et farouche Abbas-Pacha mourut à son tour dans sa retraite de Benha, il laissait à son fils El-Hami-Pacha une fortune mobilière de plus de 80 millions de francs, sans parler d'immenses propriétés territoriales. Mais celui-ci, en moins de deux ans, gaspilla ces trésors et mourut presque insolvable. Saïd-Pacha, qui prit le pouvoir le 14 juillet 1854, marqua son avènement par la concession du canal de Suez, dont le firman fut signé au mois de novembre de la même année. En 1863, il mourut après un voyage en Europe, et fut remplacé par Ismaïl-Pacha, dont l'un des premiers actes fut la publication de trois documens : dernier budget de Saïd; premier budget d'Ismaïl; état des dettes du gouvernement égyptien à la mort de Saïd. Le total s'en élevait à 367 millions de francs, dont il convenait toutefois de déduire les 88 millions qu'avait coûté la souscription à 176602 actions du canal de Suez : ces titres, que le gouvernement anglais a depuis rachetés, constituaient un actif sérieux dans le portefeuille du souverain. C'est sous ce règne que l'Égypte entra en relations financières directes et suivies avec l'Europe, et qu'elle contracta les dettes, dont le fardeau devait dépasser ses ressources, amener l'intervention de la France et de l'Angleterre, puis le contrôle financier européen, et enfin l'occupation anglaise.

Aussi longtemps que l'Égypte n'avait été qu'une province turque sans constitution individuelle, le pacha qui la gouvernait ne pouvait contracter de dettes que comme représentant du Sultan. A la suite du traité de Londres, conclu en juillet 1840 entre l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie, et en conformité avec les dispositions de cet acte, un firman du Sultan, daté du 13 février 1841, avait conféré à l'Égypte le droit d'emprunter. Le firman de 1867 éleva le pacha installé au Caire à la dignité de Grand-Vizir, lui donna le titre de Khédive, l'autorisa à régler par décrets les questions d'administration interne et à conclure avec les puissances étrangères des conventions relatives aux douanes, postes, et autres matières internationales. Le firman de 1873 augmenta encore les pouvoirs du Khédive, qui devenait indépendant en matière financière et pouvait emprunter à l'étranger sans l'assentiment du Sultan. Mais après qu'un iradé du 26 juin 1879

eut déposé Ismaïl, le firman du 30 juillet de la même année limita l'autorité du Khédivé sur certains points, et ne lui permit plus d'emprunter au dehors sans autorisation préalable du Sultan.

Les rapports de l'Égypte avec la Turquie ont été compliqués, en 1882, par l'occupation anglaise. Un traité, du 24 octobre 1885, entre la Porte et l'Angleterre, avait décidé que deux hauts commissaires, désignés par les deux gouvernemens, examineraient toutes les branches de l'administration égyptienne; mais la convention de 1887, fruit de leurs travaux, et qui stipule l'évacuation de la vallée du Nil par les Anglais, n'a jamais été ratifiée. D'après la constitution actuelle, le Khédivé peut, d'accord avec son ministère, contracter sans le concours d'aucun autre corps de l'État des emprunts publics. Outre ceux-ci, il en avait été émis d'autres pour son domaine privé, la Daïra, ou plutôt les Daïras, car il en a existé plusieurs : la Daïra Sanieh, dont les terres, plantées surtout en canne à sucre, sont situées en grande partie dans la Haute-Égypte; la Daïra Khassa, comprenant d'autres territoires, et aussi des revenus dérivés de la liste civile; enfin la Daïra familiale, ayant appartenu aux princes et princesses de la maison khédiviale, à qui Ismaïl avait transféré une partie de ses propres domaines en 1874.

La presque totalité des engagements de l'Égypte a été contractée avec des étrangers; les indigènes créanciers du Trésor n'ont guère eu de moyen de faire valoir leurs titres; lorsqu'ils avaient fourni de l'argent au gouvernement soi-disant à titre de prêt, c'était en réalité une contribution qui était exigée d'eux.

L'Égypte avait vécu sans dette sous Mehemet-Ali, Ibrahim et Abbas. Saïd contracta une dette flottante, conclut, en 1862, le premier emprunt de 3292 000 livres sterling (1) au taux de 7 pour 100, émis à 82 1/2, et laissa à sa mort un passif de 14 680 000 livres sterling. C'est sous son successeur Ismaïl que les chiffres en atteignirent rapidement une hauteur extraordinaire. De 1862 à 1870, huit emprunts furent contractés au taux de 7 pour 100, à l'exception de celui de 1867, qui le fut à 9 pour 100 : le total en dépassait 68 millions sterling; les trois derniers, de 1865, 1867 et 1870, étaient des emprunts Daïra. L'État était chargé d'une dette flottante de plus de 19 millions, la Daïra de 3 millions de livres. Au 1^{er} janvier 1870, l'emprunt 1868 était

(1) La livre sterling vaut 25 francs, 22 centimes.

coté à 77 pour 100. Les bons Malieh, c'est-à-dire du ministère des finances, à l'échéance de 1 à 24 mois, étaient offerts à Alexandrie à 14 pour 100 d'escompte.

La Banque franco-égyptienne, créée à Paris sous les auspices et avec le concours du gouvernement khédivial, émit en avril 1870, au taux de 78 1/2 pour 100, un emprunt de la Daïra, au capital de plus de 7 millions de livres sterling. Mais la guerre franco-allemande ne tarda pas à précipiter les cours des fonds égyptiens : l'emprunt 1868 tomba à 64, et les bons du Trésor à courte échéance s'escomptèrent à plus de 30 pour 100. Aucune opération ne put être entreprise avant la signature du traité de paix de Francfort : mais, aussitôt après, parut la célèbre loi de la Moukabalah, qui avait pour but, selon l'exposé des motifs, de racheter la totalité de la dette en doublant pour six ans l'impôt foncier. Une fois cet effort considérable fait, l'impôt serait réduit de moitié, puisqu'il n'aurait plus à fournir au gouvernement les ressources nécessaires au paiement de rentes désormais amorties.

Voici quelles étaient les dispositions essentielles de cette loi, promulguée en août 1871 : elle réglementait les modes et époques de paiement des six années d'impôt double, moyennant lequel les propriétaires recevraient un titre (*hodget*) leur assurant à perpétuité le dégrèvement promis. Le ministre ne devait plus émettre de bons du Trésor, une fois la totalité de l'impôt extraordinaire perçue. Malgré les 5 millions de livres qui, pendant les premiers mois d'application de la loi, furent versés par les contribuables, la dette flottante, loin de diminuer, augmenta dans des proportions colossales. Bien plus, en 1872, le président de la commission de la Moukabalah, instituée pour éteindre toutes les dettes du pays et spécialement chargée d'encaisser les rentrées, prêta sa signature au gouvernement pour 600 000 livres sterling de traites sur Londres, que le Trésor fournissait et négociait afin de se créer des ressources. Au début de 1873, la circulation de la Daïra était d'environ 100 millions de francs ; celle du Malieh, en y comprenant le solde des bons Azizieh (1), de 650 millions : on émit alors un emprunt de 800 millions de francs, au taux de 7 et au cours de 84 1/2 pour 100. En même temps que le prospectus de l'emprunt était publié le 22 juillet, un firman du Sultan ré-

1 La Société Azizieh avait été formée par le vice-roi en même temps qu'une Société agricole, en 1865.

glait définitivement l'ordre de succession au Caire, autorisait le Khédive à faire des lois et réglemens intérieurs, à conclure des conventions douanières et traités de commerce, à négocier des emprunts, à fixer l'effectif de ses troupes : une dernière disposition rappelait que l'Égypte devait tous les ans remettre à la Porte le tribut de 150 000 bourses (1). En dépit de ces concessions, qui semblaient de nature à fortifier la situation du Khédive et à améliorer par conséquent celle des finances égyptiennes, l'emprunt ne fut souscrit que pour une faible part; l'émission en fut suivie d'une baisse générale des fonds publics, de la hausse à Alexandrie des changes sur Paris et Londres, qui s'élevèrent à plus de 1 pour 100 de prime, et d'un discrédit général du pays.

Au début de 1874, le Khédive, sentant venir l'orage, fit passer sur la tête de sa femme et de ses enfans la plus grande partie de ses propriétés, terres, maisons de rapport, palais, ne gardant en son nom que ses sucreries, gage de l'emprunt Daïra de 1870, et environ 100 000 feddans (2) de terre. Avant la chute, on eut toutefois encore un moment de reprise : le gouvernement émit pour 125 millions de francs de titres gagés par le Rouznameh, c'est-à-dire une sorte de caisse de dépôts, qui sert une rente convenue aux déposans, à condition de ne leur rendre jamais les capitaux qui lui ont été confiés. Ce fut l'époque où le Crédit foncier de France s'occupa des valeurs égyptiennes. Son intervention contribua à améliorer, puis à soutenir pendant quelque temps les cours, à abaisser le taux de la dette flottante, si bien qu'en décembre 1874, le syndicat acquéreur de l'emprunt 7 pour 100 de 800 millions de francs, put se dissoudre après avoir placé tous les titres. En janvier 1875, l'escompte des bons Malieh à trois mois était tombé à 7 pour 100. Le budget établi, en novembre 1874, pour l'année cophte 1591 (du 10 septembre 1874 au 10 septembre 1875), se soldait avec un léger excédent. Mais, à peine le document publié, le ministre recommençait à émettre des bons du Trésor, à des taux variant entre 10 et 12 pour 100 : ces émissions dépassaient bientôt 200 millions de francs. La faillite de la Turquie, dont les fonds 5 pour 100 furent précipités en quelques semaines de 73 à 24, eut son contre-coup sur les fonds égyptiens, qui, le 17 novembre, étaient cotés 54 à Londres.

C'est alors que fut conclue l'opération célèbre par laquelle le

1. Une bourse vaut environ 125 francs.

(2) Le feddan représente 4 200 mètres carrés.

khédivé Ismaïl cédait à l'Angleterre, moyennant cent millions de francs, les 176 602 actions du canal de Suez, c'est-à-dire les sept seizièmes environ du capital de l'entreprise. Déjà, en 1869, Ismaïl avait aliéné les coupons de ces titres pour vingt-cinq années, c'est-à-dire ceux du 1^{er} janvier 1870 au 1^{er} juillet 1894, lesquels avaient eux-mêmes été représentés par 120 000 délégations, donnant chacune droit à un revenu annuel égal au 120 millième du total des 176 602 coupons. Ces délégations ont été successivement amorties et n'existent plus depuis 1894; en 1895, les 176 602 actions ont recouvré le droit au coupon, qui représente en ce moment pour l'Angleterre un revenu annuel d'environ 17 millions de francs, soit plus de 17 pour 100 du prix d'acquisition. Jusqu'en 1895, le gouvernement égyptien a versé à l'Angleterre l'intérêt à 5 pour 100 sur ce prix. Chaque action, payée alors 575 francs, en vaut 3 700 aujourd'hui. Une fois de plus, les hommes d'État anglais avaient fait preuve de décision au moment opportun. Le Khédivé avait d'abord fait offrir les titres au gouvernement français, qui n'osa pas prendre la responsabilité d'un acte, aussi utile cependant au point de vue politique que rémunérateur au point de vue financier. Disraeli, chef du cabinet anglais, comprit du premier coup l'importance de l'affaire et télégraphia aussitôt au consul général britannique au Caire, M. Stanton, de signer avec Ismaïl la convention : en vingt-quatre heures les fonds furent prêts; une grande maison de la Cité les avança. Le Parlement ne fut saisi que lorsque tout était terminé, et ratifia avec reconnaissance l'initiative patriotique de son premier ministre. Grâce à elle, le Royaume-Uni, dont le pavillon flotte sur les quatre cinquièmes des navires qui traversent le canal, en est devenu le principal actionnaire; il a désigné dix administrateurs sur 25, et fait entendre sa voix chaque fois qu'une résolution importante est à l'ordre du jour.

Cette négociation avait fort à propos fourni au Trésor une rentrée de 100 millions de francs, et donna à M. Stephen Cave, délégué financier anglais, le temps d'arriver : les fonds remontrèrent à 72. Mais les espérances un moment conçues ne tardèrent pas à s'évanouir : dès le 5 janvier, le cours était retombé à 61. L'hiver se passa à chercher des solutions qui n'aboutirent point. M. Cave retourna en Angleterre; Nubar-Pacha (1), président du

1. Mort en janvier 1899.

Conseil des ministres égyptiens, s'embarqua pour l'Europe, en même temps que le commissaire français, M. Villet, arrivait. M. Disraeli déclara au Parlement anglais que le rapport de M. Cave ne serait pas publié, ce qui provoqua une nouvelle débâcle. Le coupon, échu le 1^{er} avril, fut cependant payé, grâce à l'intervention du Crédit foncier de France, alors largement intéressé dans les affaires égyptiennes; mais, quelques jours plus tard, la suspension de paiemens était déclarée. Le rapport de M. Cave, publié à ce moment, montrait que toutes les ressources avaient été engagées, que la loi de la Moukalah avait sacrifié l'avenir et un revenu perpétuel de l'État, pour encaisser une somme promptement engloutie. Il proposait d'unifier la dette, sauf trois emprunts qui devaient être amortis en 1881, comptait que le budget, établi sur une recette probable de 210 millions de francs, consacrerait la moitié de cette somme aux dépenses générales de l'État, et l'autre moitié au service de la dette, au taux de 7 pour 100. Le 6 avril 1876, le Khédive promulgua un décret qui reculait de trois mois les échéances d'avril et de mai. Le 2 mai suivant, il créa la Caisse de la dette publique. Le 7 mai, il signa le décret d'unification : les nouveaux titres de la dette générale seraient délivrés au pair, en échange des emprunts 1862, 1868, 1870 et 1873; à raison de 100 livres pour 95 des emprunts 1864, 1865 et 1867; et à raison de 100 livres pour 80 de la dette flottante. La dette unifiée s'élèverait à 91 millions de livres, rapportant 7 pour 100 d'intérêt annuel et amortissable en 65 ans : l'annuité devait être fournie pour environ neuf dixièmes par l'État, et un dixième par la Daïra. Des commissaires spéciaux seraient nommés par le Khédive pour surveiller l'opération. La direction de la Caisse, créée pour le service de la dette unifiée, serait confiée à quatre commissaires étrangers, un Français, un Anglais, un Italien, un Autrichien, nommés par le Khédive, à titre de fonctionnaires indigènes, sur la présentation de leurs gouvernemens. Les pays représentés ainsi dans l'administration de la Caisse, étaient ceux dont les nationaux constituaient la presque totalité des créanciers européens de l'Égypte. Les revenus affectés au service de la dette, qui seraient versés à la Caisse, ainsi que la quote-part due par la Daïra, étaient ceux des moudirichs (gouvernemens) de Garbieh, de Menoufieh, de Béhéra et de Siout, le produit des octrois du Caire et d'Alexandrie, des douanes d'Alexandrie, Suez, Rosette, Damiette, Port-Saïd et El-Arish, des chemins de fer, des

tabacs, du sel, du fermage de Matarieh, des écluses, des droits de navigation sur le Nil, et du pont de Kasr-el-Nil, estimés à environ 5791 000 livres sterling. La contribution de la Daïra étant évaluée à 684 000 livres, c'était un total de 6 475 000 qui garantissait un service de 6 443 600 livres. Les commissaires étrangers seraient nommés pour cinq ans et siègeraient au Caire. Toute opération de crédit, commerciale ou industrielle, était interdite à la Caisse. Il était défendu au gouvernement d'apporter dans les impôts affectés à la dette, ni dans les traités de commerce réglant les droits de douane, aucune modification susceptible d'en diminuer le produit, à moins d'avoir obtenu un avis conforme des commissaires. Cet avis était également indispensable pour l'émission d'emprunts de la Daïra ou du Trésor. Le ministre des finances était seulement autorisé à se faire ouvrir dans une banque un compte courant jusqu'à concurrence de 50 millions de francs, lequel devait être soldé chaque année sur les recettes.

Le décret du 18 novembre 1876 prescrivait en outre la nomination de deux contrôleurs généraux, l'un Français, l'autre Anglais, investis de pouvoirs assez étendus, non seulement pour surveiller l'ensemble de l'administration financière de l'État, mais aussi pour y intervenir directement. Ces contrôleurs généraux devaient l'un et l'autre prendre part à la préparation du budget. Le contrôleur général des recettes était spécialement chargé de diriger le service de la rentrée des revenus, c'est-à-dire de s'assurer que tous les impôts autorisés étaient recouvrés, que les impôts autorisés étaient seuls perçus, et que le produit en était versé à qui de droit. Le contrôleur général de la dette et de la comptabilité devait surveiller la comptabilité générale du Trésor et des caisses de l'État, et viser les assignations et mandats délivrés par les ordonnateurs. Les différends entre la Caisse de la dette et les administrations publiques devaient être soumis aux tribunaux mixtes, créés à la même époque, à la suite de négociations entamées dès 1867 entre le gouvernement égyptien et les puissances qui possédaient des capitulations. Trois tribunaux de première instance, siégeant au Caire, à Mansourah, à Alexandrie, une cour d'appel installée dans cette dernière ville, connaissent, d'après des codes spéciaux, de toutes les actions mixtes, c'est-à-dire entre plaideurs de nationalité différente : les juges et les conseillers sont inamovibles, et recrutés en majorité parmi les étrangers.

II. — DEUXIÈME PÉRIODE (1877-1879)

C'était par un acte émanant de sa souveraineté qu'Ismaïl avait prétendu régler en 1876 le sort des finances égyptiennes. Le régime, institué par les décrets que nous venons de rappeler, ne devait pas vivre longtemps dans la forme imaginée par le Khédivé ; mais il n'en prépara pas moins la réorganisation, en ouvrant la porte à l'intervention de l'Europe ; et si, depuis lors, de nombreuses modifications ont été introduites, la base de la réforme, c'est-à-dire l'institution d'une caisse de la dette chargée de gérer les revenus affectés aux créanciers, n'a pas été altérée. La seconde période a été marquée au début par le règlement des dettes des Daïra, c'est-à-dire des trésors particuliers du Khédivé et de sa famille, opéré par des contrats intervenus à la suite de longues négociations menées par MM. Joubert et Goschen. Aux termes de la convention du 12 juillet 1877, deux contrôleurs de la Daïra devaient être nommés par les créanciers étrangers, et, pour la première fois, par leurs représentans, MM. Goschen et Joubert. Ils avaient pour mission d'inspecter et de contrôler le service de la dette, ainsi que l'administration des revenus de la Daïra, dont, avec le directeur général, ils formaient le conseil supérieur.

Les événemens ne tardèrent pas à prouver que l'exécution des mesures prescrites par les décrets de 1876 se heurtait aux plus grandes difficultés : les recettes de l'État étaient loin d'atteindre les sommes prévues. Le Khédivé institua, par décret du 27 janvier 1878, une commission supérieure d'enquête qui, sous la présidence de M. Ferdinand de Lesseps et la vice-présidence de sir Rivers Wilson, reçut pour mission de rechercher l'étendue du déficit dans les diverses branches des recettes ; de vérifier les abus et irrégularités dans l'application des lois et réglemens relatifs à l'assiette et à la perception des impôts de toute nature ; d'étudier les moyens d'y porter remède, et de constater le montant des revenus sur lesquels le gouvernement pourrait compter. Dans un rapport préliminaire, daté d'août 1878, la commission insistait sur ce que la cause principale des désordres financiers avait été le pouvoir absolu exercé pendant si longtemps en cette matière par le Khédivé, pouvoir dont il avait profité pour s'attribuer un grand nombre de propriétés : elle réclamait en conséquence le retour à l'État de la portion de la Daïra qui n'était pas

encore hypothéquée aux créanciers. Après avoir développé les motifs pour lesquels le contrôle ne s'exerçait pas d'une façon aussi efficace que l'exigeaient la lettre et l'esprit de son organisation, elle demandait qu'aucun impôt ne fût mis en recouvrement, si ce n'est en vertu d'une loi publiée dans un recueil officiel; que l'exercice du pouvoir législatif fût entouré de garanties telles, que les lois d'impôt pussent être appliquées à tous les habitans de l'Égypte sans distinction de nationalité; qu'un fonds de réserve fût constitué pour parer aux déficits pouvant résulter, dans certaines années, de l'insuffisance de la crue du Nil; que des moyens de trésorerie fussent organisés de façon que l'impôt ne fût réclamé qu'au moment où les contribuables peuvent plus aisément le payer; qu'une juridiction indépendante fût établie pour connaître des réclamations en matière de contributions; que l'impôt foncier, les droits de douane, ceux sur le sel et le tabac fussent révisés.

Le Khédive, cédant aux avis de la commission, se décida à former un conseil des ministres et y fit entrer un Anglais, M. Wilson, comme ministre des Finances, et un Français, M. de Blignières, comme ministre des Travaux publics, dans les derniers mois de 1878. Leur présence assurant à la France et à l'Angleterre la surveillance des finances, ces deux puissances acceptèrent la suppression du contrôle général institué en 1876. Mais le gouvernement égyptien dut s'engager à le rétablir, pour le cas où ces ministres viendraient à sortir du cabinet.

A la même époque, une autre institution fut organisée par arrangemens internationaux. Afin de subvenir à ses besoins les plus pressans, et en particulier à ceux de la dette flottante, le gouvernement égyptien contracta avec MM. de Rothschild, à Londres et à Paris, un emprunt de 8 500 000 livres sterling, au taux de 5 pour 100. Cet emprunt, dit domanial, a été émis, en vertu d'un décret de 1878, au taux de 5 pour 100, avec hypothèque sur 425 729 feddans de terre (environ 480 000 hectares), et sur des maisons du Caire et d'Alexandrie cédées à l'État par la famille khédiviale. Ces immeubles ont été remis à une commission de trois membres : un Français, un Anglais et un indigène, chargés de les administrer jusqu'à amortissement complet de l'emprunt; les insuffisances éventuelles doivent être prélevées sur les ressources générales du Trésor, et aussi, en vertu d'un acte additionnel de 1880, sur les revenus de la province de Keneh.

Le khédive Ismaïl ne tarda pas à trouver que le Conseil des ministres, présidé par Nubar-Pacha, et comprenant deux étrangers, constituait pour lui une gêne de tous les instans. Il essaya donc de se débarrasser de cette tutelle, convoqua à cet effet, en janvier 1879, l'assemblée des notables, prévue par la loi de novembre 1866; et nomma, au mois de mars, son fils Tewfik président du Conseil, à la place de Nubar-Pacha. Pour ne pas s'aliéner la France et l'Angleterre, il reconnut à leurs deux ministres un droit de veto collectif sur les décisions à intervenir. Mais la détresse du Trésor obligeait le ministre des Finances à proposer de différer le paiement du prochain coupon. Le Khédive, en violation de ses propres engagements, chargea l'assemblée des notables de préparer un contre-projet, et nomma un nouveau Conseil des ministres exclusivement composé d'Égyptiens, sous la présidence de Cherif-Pacha. Aussitôt, les membres de la commission supérieure d'enquête donnèrent leur démission (10 avril 1879). Ismaïl passa outre, promulgua le 22 avril comme loi les résolutions dictées par lui à l'assemblée des notables, qui portaient une nouvelle atteinte aux droits des créanciers, sans leur offrir aucune compensation. Les puissances protestèrent les unes après les autres. La France et l'Angleterre ne se bornèrent pas à cela; elles exigèrent l'abdication du Khédive: le 26 juin 1879, Ismaïl fut, en vertu d'un iradé du Sultan, remplacé par son fils Mehemet-Tewfik-Pacha, qui devait régner treize ans sur l'Égypte.

III. — TROISIÈME PÉRIODE (1879-1882)

Nous entrons dans la troisième période. Le principal obstacle aux réformes et à l'intervention européenne est écarté. Le nouveau souverain a vu de près ce qu'il en coûte à celui qui règne au Caire de vouloir éluder les engagements pris; il est résigné à subir les lois de l'Europe; il a souscrit d'avance aux conditions que dicteront les deux grandes puissances occidentales, dont les nationaux sont le plus largement intéressés dans les fonds égyptiens. Aussi la situation financière va-t-elle faire l'objet d'un règlement qui, cette fois, a toutes chances d'être définitif, parce que, d'une part, il sera assis sur les bases que l'expérience aura démontrées admissibles, et que, d'autre part, la mauvaise foi de l'un des deux contractans ne viendra pas tout remettre en question. Le premier soin du ministère fut de déclarer nul l'acte du

22 avril 1879. Dès le début de juillet 1879, Tewfik invita les puissances à adhérer au principe d'une commission internationale qui serait chargée de restaurer les finances, et, le ministère n'étant plus composé que d'Égyptiens, rétablit le contrôle anglo-français, qui fonctionna de nouveau à partir du 4 décembre 1879; il devait durer cette fois jusqu'au 18 janvier 1883.

Les négociations n'aboutirent qu'en mars 1880. Non qu'elles fussent entravées par la moindre mauvaise volonté; mais les cinq grandes puissances, France, Angleterre, Allemagne, Autriche, Italie, qui avaient pris en mains la réorganisation, discutèrent longuement avant de se mettre d'accord sur la communication officielle qu'elles adressèrent le 31 mars au Khédive : celui-ci, par décret du même jour, institua la commission internationale de liquidation, dans laquelle la France et l'Angleterre devaient être représentées chacune par deux délégués, et les trois autres pays chacun par un délégué. Cette commission se réunit aussitôt : de ses travaux sortit la loi de liquidation, promulguée par le Khédive le 17 juillet, et que les puissances s'étaient d'avance obligées à accepter, puisqu'elle serait l'œuvre de leurs représentans, en même temps que le Khédive, par son décret du 31 mars, avait pris un engagement identique. La commission n'avait pas le droit de toucher à l'emprunt domanial, dont les versements étaient encore en cours, et qui avait été lui-même conclu après la réorganisation déjà commencée des finances; il est donc resté en dehors de la loi de liquidation. D'autre part, les cinq grandes puissances, signataires de la note du 31 mars, devaient porter leurs actes à la connaissance de tous les autres cabinets ayant pris part à la création des tribunaux mixtes, et les inviter à y adhérer : cela fut fait de mai à juin 1880, au moyen d'une note collective adressée à la Belgique, au Danemark, à la Hollande, au Portugal, à la Suède et Norvège, à l'Espagne, à la Grèce, à la Russie, et aux États-Unis d'Amérique. Les sept premiers de ces pays donnèrent leur adhésion avant même que la loi de liquidation eût été promulguée. Celle de la Russie et celle des États-Unis arrivèrent en juillet et août.

La loi de liquidation n'est précédée d'aucun exposé de motifs, parce que la commission (1) craignit que l'unanimité des délé-

1 Composé de sir Rivers Wilson, président, Anglais, Bellaigue de Bughaz et Liron d'Airoles, Français; Baravelli, Italien; von Kremer, Autrichien; von Treskow, Allemand.

gués ne fût pas facile à obtenir sur ce point, et que, de plus, elle avait reçu pour instructions de fonder son travail sur le rapport de la commission supérieure d'enquête, qui peut lui servir de préambule. Sa tâche principale avait consisté à se rendre compte de la matière imposable de l'Égypte, à supputer les revenus probables, à en déduire les sommes nécessaires à l'administration du pays, et à attribuer le reste aux créanciers, en donnant à ceux-ci les garanties qu'ils étaient en droit d'exiger. D'autre part, les dilapidations du Khédive ayant été la cause principale de la détresse financière, la commission avait le devoir de faire rentrer dans le domaine de l'État les propriétés acquises par le souverain, au titre personnel, par le moyen de sommes empruntées au nom du gouvernement : c'est ce qui avait été commencé par les décrets du 26 octobre 1876 et du 22 mars 1878, et ce qui fut achevé par celui du 16 juin 1880, déclarant un certain nombre de terres et palais, avec leurs dépendances, biens nationaux, insaisissables, imprescriptibles et inaliénables.

La loi de liquidation est divisée en cinq chapitres : dette consolidée, dette flottante, Daïra, Moukabalah, dispositions générales. La dette consolidée comprend la privilégiée et l'unifiée. La dette privilégiée a pour gage spécial de ses intérêts et de son amortissement les revenus nets des chemins de fer de l'État, ceux des télégraphes et du port d'Alexandrie. Les fonds nécessaires à son service sont prélevés, par préférence, sur les revenus attribués à la dette unifiée ; inversement, les excédens des rentrées de la première sont affectés à la seconde. Les dépenses extraordinaires, telles qu'achats d'immeubles, constructions de nouvelles lignes, doublement des voies, etc., seront supportées par l'État. L'intérêt annuel des obligations est fixé à 5 pour 100 ; l'annuité est de 1487404 livres sterling, l'amortissement doit se faire au pair par 130 tirages semestriels. Les revenus affectés au service de la dette unifiée sont ceux des douanes, le produit des droits sur les tabacs importés, les revenus des provinces de Garbieh, Menoufieh, Behara et Siout, sous déduction de 7 pour 100 des recettes brutes, prélevés à titre de frais de perception et d'administration. L'intérêt annuel est fixé à 4 pour 100 : en cas d'insuffisance, la différence doit être fournie par le ministre des Finances à la Caisse. L'amortissement par tirages est supprimé ; il se fera désormais par rachats sur le marché au moyen des excédens de revenus. Les besoins du budget égyptien, en dehors du service des emprunts, sont

fixés à 4897 888 livres égyptiennes, en y comprenant le tribut à payer au Sultan, les intérêts dus à l'Angleterre (jusqu'en 1895) sur le prix payé par elle pour les actions du canal de Suez, les annuités de la Daïra Khassa et de la Moukabalah.

La Caisse de la dette publique, instituée par décret du 2 mai 1876, recevra les fonds destinés au service des dettes privilégiées et unifiées, et les emploiera conformément à la loi de liquidation. Les chefs comptables des provinces et administrations dont les revenus sont gagés, ne seront déchargés que par les quittances de la commission, à laquelle ils fourniront des rapports mensuels. Les commissaires de la dette nomment et révoquent les employés de la Caisse, dont les frais sont supportés par le budget général de l'État; ils publient un compte rendu annuel de leurs opérations. Aucun emprunt, de quelque nature qu'il soit, ne peut être contracté sans leur agrément, sauf une avance en compte courant de 2 millions de livres égyptiennes, que le ministre est autorisé à se faire consentir. Ils ont tout pouvoir, comme représentans légaux des créanciers, afin de poursuivre, devant les tribunaux mixtes organisés en 1875, l'Administration des finances.

Le chapitre II de la loi de liquidation est consacré à la Daïra Sanieh : il débute en déclarant biens de l'État toutes les propriétés des Daïra Sanieh et Khassa, mais rappelle en même temps qu'elles sont exclusivement affectées à la garantie de la dette générale de la Daïra Sanieh et qu'elles sont insaisissables jusqu'à complet amortissement de cette dette. L'intérêt est fixé à 4 pour 100; toutefois, si les revenus le permettent, il sera distribué 4 pour 100 d'intérêt supplémentaire, et formé un fonds de réserve. Tout excédent ultérieur servira à racheter des titres sur le marché, si le cours est inférieur à 80 pour 100, ou à les rembourser au moyen de tirages au sort, au cours de 80. La Daïra est administrée par un directeur général, choisi par le Khédive; par un conseil de direction composé du directeur général, d'un contrôleur français et d'un contrôleur anglais, nommés par le Khédive sur la présentation de leurs gouvernemens respectifs; et par un conseil supérieur formé du ministre des Finances, des délégués français et anglais de la commission de la dette et des membres du conseil de direction de la Daïra. Le conseil supérieur vote le budget et contrôle les comptes annuels de la Daïra; il autorise celle-ci à emprunter, à vendre, à louer, lorsqu'il s'agit de baux importans; il détermine le montant maximum du compte cou-

rant de l'administration et l'emploi des fonds de réserve. Le conseil de direction nomme et révoque les employés supérieurs de la Daïra, décide les réformes à apporter, et, d'une façon générale, surveille l'administration des domaines, assurée par le directeur général; à la fin de mars et de septembre, le conseil adresse au Khédive un rapport sur les perspectives et le résultat de la récolte de sucre, principale culture de la Daïra.

Au point de vue légal, les créanciers de la Daïra sont dans la même position que les créanciers généraux de l'État. Leurs droits individuels sont sous la protection d'une loi civile internationale; leurs droits collectifs sont garantis par la loi de liquidation et les actes internationaux qui l'ont suivie. Aussi longtemps que les revenus ne suffisent pas à payer l'intérêt de 4 pour 100 promis aux créanciers, le gouvernement égyptien n'a le droit de prélever aucune taxe sur les propriétés de la Daïra situées dans les provinces dont les revenus sont affectés à la caisse générale de la dette.

Le chapitre III de la loi traite de la dette non consolidée, et règle de nombreuses catégories de créances, telles que celles qui résultaient de décisions judiciaires, d'engagemens pris dans le pays ou à l'étranger, avant le 1^{er} janvier 1880, sous une forme autre que celle d'emprunts publics, arrérages de pensions et traitemens, dépôts à rembourser. Afin d'apurer ces comptes d'une façon définitive, il était interdit, une fois la loi promulguée, d'intenter aucune action au Trésor pour des droits antérieurs au 1^{er} janvier 1880, sauf ceux reconnus par la loi de liquidation.

Le chapitre IV abolit définitivement la loi de la Moukabalah: ceux des propriétaires qui ont, conformément à ses prescriptions, versé des sommes en vue du rachat de la taxe foncière, recevront une annuité destinée à les indemniser, l'impôt étant rétabli sur leurs terres. Le chapitre V contient les dispositions générales, ordonne qu'il sera tenu un compte spécial des opérations de la liquidation, déclare qu'aucune atteinte n'est portée à l'acte intervenu le 14 avril 1880 entre le gouvernement et les contractans de l'emprunt domanial, lequel demeure en dehors de la loi de liquidation.

Telles sont les dispositions principales de cet acte célèbre qui, depuis dix-neuf ans, est le code financier de l'Égypte dans ses rapports avec ses créanciers. Nous verrons tout à l'heure comment, à l'occasion d'opérations nouvelles et, en particulier, lors

de l'émission d'emprunts et de conversions des dettes existantes, les restrictions déjà imposées au gouvernement égyptien ont été rendues plus sévères encore.

IV. — QUATRIÈME PÉRIODE (1883-1898)

Nous n'écrivons point l'histoire politique de l'Égypte et nous n'en rappelons les faits saillans que lorsqu'ils sont indispensables à l'intelligence des événemens financiers. La révolte d'Arabi, le bombardement d'Alexandrie par la flotte britannique, le débarquement des troupes anglaises et la facile victoire de lord Wolseley à Tell-el-Kebir marquent le point de départ de la quatrième période, celle qui doit nous mener jusqu'à l'époque contemporaine. Elle a modifié l'organisation antérieure sur un seul point, en supprimant le contrôle anglo-français; elle a laissé subsister la commission de la dette. Mais, au fur et à mesure que l'Angleterre sentait son influence grandir au Caire, elle s'est efforcée de faire disparaître, partout où cela lui semblait possible, les institutions internationales, et particulièrement celles où elle était seule représentée avec la France, comme la Daïra et les Domaines.

Lorsque l'ordre eut été rétabli dans la vallée du Nil, la situation budgétaire était loin d'être brillante. La liquidation des événemens de 1882, et notamment le paiement des cent millions de francs d'indemnité alloués aux victimes du bombardement d'Alexandrie, exigèrent l'émission d'un nouvel emprunt. Afin d'imposer à l'Égypte un fardeau aussi léger que possible, les six grandes puissances représentées dans la commission de la dette, où un délégué allemand et un délégué russe siégèrent depuis cette époque, garantirent cette émission; 9 424 000 livres sterling d'une dette 3 pour 100, émise à 95 1/2, produisirent une somme effective de 9 millions de livres. Une annuité de 315 000 livres sterling, destinée au service des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt, est prélevée, comme première charge et sous la garantie de la convention internationale du 18 mars 1885, sur les revenus affectés au service de la dette privilégiée et de la dette unifiée. Toutes les sommes excédant le montant nécessaire au paiement des intérêts sont appliquées à un fonds d'amortissement pour l'extinction de l'emprunt. Un fonds d'amortissement supplémentaire, n'excédant pas un maximum annuel de 90 000 livres sterling, sera prélevé en première ligne sur tout

excédent applicable au fonds général d'amortissement. Cet emprunt 3 pour 100 figure, à la cote de Londres, parmi les fonds anglais, ce qui est logique, puisque la garantie du Royaume-Uni lui est assurée.

En avril 1888, il fallut encore contracter un emprunt 4 1/2 pour 100 de 2 330 000 livres sterling, qui fut pris par MM. de Rothschild et Bleichroeder au cours de 93, et dont le produit était principalement destiné à un règlement avec les membres de la famille khédiviale. Ceux-ci renoncèrent aux pensions qui leur avaient été accordées et reçurent en échange des sommes d'argent et aussi des propriétés, que le Trésor dut racheter à cet effet de l'administration des domaines.

Le crédit de l'Égypte, s'étant beaucoup amélioré, permit, deux ans plus tard, d'entreprendre des opérations de conversion, qui portèrent sur la dette privilégiée, la Daïra et la Domaniale. Des décrets khédiviaux, en date des 6 et 7 juin 1890, autorisèrent l'émission d'un emprunt 3 1/2 de 2 940 000 livres sterling, destiné à rembourser l'emprunt 4 1/2, émis deux ans auparavant, ainsi que la dette privilégiée 5 pour 100, et à produire une somme de 1 300 000 livres égyptiennes, nécessaire pour des travaux d'irrigation, des conversions de pensions, etc. Il fut émis aux environs de 92 pour 100 : toutes les dispositions des lois, décrets et conventions en vigueur en ce qui concerne les administrations spéciales des chemins de fer, télégraphes et port d'Alexandrie, ainsi que les affectations et garanties assurées à la dette privilégiée, ont été maintenues. L'amortissement se fait par rachats ou tirages au sort, selon que le cours est au-dessous ou au-dessus du pair : il doit être terminé le 15 octobre 1941 ; mais l'emprunt ne peut pas être remboursé avant 1905. Cette dette privilégiée figure parmi les très rares titres étrangers que la Banque d'Angleterre accepte comme emplois de fonds pour les mineurs, incapables, etc. La portion ainsi employée figure à la cote comme *inscribed stock*.

Le même décret de juin 1890 prescrivait la création d'une nouvelle dette Daïra Sanieh au taux de 4 pour 100, jusqu'à concurrence de la somme nécessaire pour convertir l'ancienne dette Daïra. Une convention, intervenue le 3 juillet suivant entre le gouvernement et la Banque de Paris et des Pays-Bas à Paris, assura cette conversion en offrant aux porteurs de l'ancienne dette le remboursement de leurs titres à 85 pour 100, conformément à l'article 49 de la loi de liquidation. La nouvelle dette Daïra n'est

pas remboursable avant 1905, sauf l'effet des amortissemens opérés au moyen des produits annuels des ventes de terre : mais ces ventes ne peuvent dépasser un chiffre de 300 000 livres égyptiennes par an. Le capital de la dette Daïra, fixé en 1890 à 182 millions de francs, était réduit, en 1898, à 157 millions environ. Une compagnie anglaise, la *Daïra Sanieh Company*, a été formée, le 9 juillet 1898, au capital de 600 000 livres sterling : elle a pour but de racheter tout ou partie des domaines de la Daïra ; de hâter ainsi, dans la mesure compatible avec la loi de 1890, l'extinction de cette dette ; et de faire disparaître, par voie de conséquence, le contrôle anglo-français qui en administre le gage.

Le décret du 6 juin 1890 avait également prévu la conversion de l'emprunt domanial émis en 1878, hypothéqué sur les domaines cédés à l'État par la famille khédiviale, et ayant reçu, par contrat du 6 avril 1880, comme garantie additionnelle, les contributions de la province de Keneh. Mais ce n'est que le 18 mars 1893 qu'un décret du Khédive fixa à $4\frac{1}{4}$ pour 100 par an l'intérêt du nouvel emprunt domanial, destiné à rembourser l'emprunt primitif constitué au taux de 5 pour 100. Toutes les garanties affectées à l'ancien lui ont été conservées. Les économies résultant de cette conversion aussi bien que des deux précédentes doivent être versées tous les ans à la Caisse de la dette publique. La dette domaniale ne peut être remboursée avant 1905 : jusque-là, il est procédé à des rachats ou à des amortissemens par voie de tirage au sort, au moyen du produit des ventes de domaines, limitées à une moyenne annuelle de 262 014 livres égyptiennes, et de certains excédens budgétaires. Les revenus sont versés à la maison Rothschild, représentant légal des créanciers, par l'administration des domaines ; celle-ci est composée de trois membres : un Français, un Anglais et un Égyptien. Les deux premiers, nommés par le Khédive sur la présentation de leurs gouvernemens respectifs, ne peuvent être révoqués sans leur consentement. Beaucoup de points concernant les relations entre le gouvernement égyptien, les créanciers, les banquiers contractans de l'emprunt et les administrations de la dette et des domaines, ont été successivement réglés par des actes internationaux. L'administration des domaines n'a cessé de poursuivre ses réalisations de terres. Des 428 497 acres qu'elle possédait à l'origine, elle a vendu environ la moitié : les 218 312 acres qu'elle conserve sont le gage des 3 302 420 livres égyptiennes de l'emprunt, dont le montant pri-

mitif de 8 287 500 a été ainsi réduit d'environ soixante pour cent.

Ces opérations de conversion des dettes privilégiées, Daïra et Domaniale, sont les derniers appels que le gouvernement égyptien ait adressés au crédit sur les marchés européens. Depuis lors, non seulement il n'a plus emprunté, mais l'amortissement des dettes Domaniale et Daïra a fonctionné sans relâche.

Le moment est venu d'exposer la constitution des divers fonds de réserve, dont les deux principaux sont administrés par la Caisse de la Dette et qui forment une des parties essentielles et délicates des finances égyptiennes : car les sommes ainsi mises de côté sont l'objet de la convoitise constante du gouvernement, poussé dans cette voie par l'Angleterre, qui, désireuse d'effectuer les dépenses qu'elle appelle « de capital, » c'est-à-dire devant augmenter la valeur de l'outillage du pays, cherche à y appliquer ces disponibilités. Il existe trois fonds de réserve :

1° Celui qui est constitué avec les économies résultant de la conversion de 1890, et auquel il ne peut être touché que du consentement des puissances ;

2° Le fonds de réserve général, créé en 1888, qui, avec le consentement des commissaires de la Dette, peut recevoir certains emplois ;

3° Le fonds de réserve spécial, qui est à la libre disposition du gouvernement égyptien.

Le premier, constitué avec les économies résultant de la conversion, est placé en fonds égyptiens. La différence entre le montant versé par le Trésor égyptien à la Caisse de la Dette et la somme qui est aujourd'hui effectivement payée à titre d'intérêts aux porteurs des emprunts privilégiés, de la Daïra et des Domaines, est d'environ 340 000 livres égyptiennes par an. Il convient d'y ajouter le montant des coupons des titres achetés pour cette sorte de fonds d'amortissement, qui fonctionne à intérêts composés. On estime qu'à la fin de 1899, il atteindra 3 600 000 livres (1).

Le fonds de réserve général s'élevait, au 31 décembre 1897, à 3 833 000 livres : il était représenté moitié par des titres et moitié par des placemens, tels qu'avances pour constructions de chemins de fer et travaux publics. Il a été constitué, le 12 juillet 1888, par décret du khédivé, rendu sur la proposition de son Conseil des ministres et avec l'assentiment des puissances signataires de

(1) Voir J. C. Gorst, Exposé des motifs du budget égyptien de 1899.

la convention de Londres du 17 mai 1885. Il reçoit, jusqu'à concurrence de 2 millions de livres égyptiennes, la partie des excédens de l'exercice 1887 et des suivans affectée à l'amortissement par décret du 27 juillet 1885; le produit de la vente des terres et immeubles libres, autres que ceux qui sont affectés aux charges spécifiées par le même décret de 1885; le reliquat éventuel des titres de la Dette égyptienne mis de côté pour règlement de la liquidation, selon le même décret; enfin, une somme restée libre sur les dépenses administratives de 1887. Ce fonds de réserve est, comme le précédent, géré par la Caisse de la Dette, qui en emploie les ressources liquides à l'achat de titres de la Dette égyptienne. Il est destiné à parfaire, en cas d'insuffisance des revenus affectés, les sommes nécessaires au service des dettes dont la caisse est chargée; à combler l'insuffisance des revenus non affectés pour pourvoir aux dépenses prévues par l'art. 18 du décret du 27 juillet 1885 et autres consenties ou à consentir par les puissances; à faire face à des dépenses extraordinaires, engagées conformément à l'avis préalable de la commission de la dette. L'amortissement des dettes doit être repris dans les conditions du décret de 1885, dès que le fonds de réserve aura atteint 2 millions de livres, pour être suspendu de nouveau, dès que son capital descendra au-dessous de cette somme.

Le fonds de réserve spécial, au 31 décembre 1897, s'élevait à 209 000 livres, mais en revanche il en devait 780 000 à l'Angleterre, qui a, depuis lors, fait abandon de sa créance. En résumé, la situation des trois fonds se présentait comme suit :

	Liv. égypt.
Solde créditeur du fonds provenant des économies de la conversion	2 767 000
Solde créditeur du fonds de réserve général (dont 2 063 000 appliqués à divers emplois)	3 833 000
Total	<u>6 600 000</u>
Moins solde débiteur du fonds de réserve spécial	571 000
Reste au crédit	<u>6 029 000</u>

L'amortissement de la dette unifiée est suspendu jusqu'à ce que le fonds de réserve général s'élève à 2 millions de livres. Ce chiffre serait dépassé depuis longtemps, si des prélèvements nombreux n'étaient venus sans cesse le diminuer : en effet, il a reçu, comme le démontrent les chiffres ci-dessus, près de 4 millions de livres égyptiennes; mais on lui a demandé des contributions aux travaux de drainage, aux constructions de chemins de fer, etc., en

sorte qu'aujourd'hui, il n'accuse guère plus de 1 million et demi de livres disponibles. Le dernier rapport de la Caisse de la Dette indique à la fois le montant des recettes du fonds de réserve depuis sa création (1888) et le détail des prélèvements opérés : ils se divisent en prélèvements à fonds perdus, engagements éventuels pour avances garanties par ledit fonds, prélèvements remboursables et engagements éventuels unifiés et amortissables en dix-sept ans. Les recettes ont été constituées par les excédens de fin d'année, le produit des ventes de biens non catalogués, le montant des coupons encaissés sur les titres achetés pour compte des fonds de réserve, obligations unifiées, privilégiées, Daïra Sanieh, emprunt garanti 3 pour 100, et les intérêts payés par le gouvernement sur les avances à lui consenties.

Les prélèvements à fonds perdus ont eu les objets suivans : reconstruction du palais d'Abdin, du palais Mansour, installation de la cour d'appel et du tribunal indigène au Caire, construction du musée arabe, de la bibliothèque khédiviale, du musée des antiquités égyptiennes, confection du catalogue, restauration de divers bâtimens publics, conservation des monumens arabes et coptes, dépenses du recensement, drainage dans les provinces de Behera, Garbieh, Charkieh, Dakahlieh, consolidation du grand barrage du Nil, matériel roulant des chemins de fer, soit des engagements pour un total de 1735 000 livres, dont une partie seulement a été jusqu'ici déboursée. Des prélèvements remboursables ont été opérés pour la construction de l'hôtel de la Caisse, l'achat de matériel roulant, l'édification de l'entrepôt des tabacs à Alexandrie. Le fonds de réserve est en outre engagé comme garant des avances consenties par la Caisse de la Dette sur son encaisse disponible. Un accord est intervenu, le 9 janvier 1898, au sujet des prêts fournis par la commission de la Dette à l'administration des chemins de fer, qui doit les rembourser en dix-sept ans, avec intérêts à 2 pour 100.

On comprend les résistances opposées par certains membres de la Caisse de la Dette aux exigences croissantes du ministère des Finances égyptien, c'est-à-dire du résident anglais : celles-ci font que diverses catégories de la dette ne sont pas toutes dotées de la totalité de l'amortissement pour lequel une série d'actes internationaux ont prévu des réserves, aujourd'hui détournées en partie de leur objet. Voici quels étaient, à la fin de décembre 1898, les montans de chaque emprunt encore existans :

	Liv. égypt.
Emprunt 3 p. 100 garanti par les puissances.	8 517 700
Unifiée 4 p. 100.	53 971 960
Privilégiée 3 1/2 p. 100	29 393 580
Domaniale 4 1/4 p. 100	3 302 420
Daira 4 p. 100	<u>6 306 500</u>
Total.	103 492 160

En déduisant les rachats effectués pour compte des fonds de réserve jusqu'au 31 décembre 1898, on voit que le total des titres qui circulent au début de l'année 1899 atteint environ 97 millions de livres sterling.

V. — SITUATION FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE ACTUELLE

Après avoir résumé l'histoire des finances égyptiennes jusqu'à ce jour, il convient d'examiner la situation présente, et de bien définir le rôle de l'organe essentiel de l'administration économique du pays, au point de vue des créanciers européens, c'est-à-dire de la Caisse de la dette publique. Celle-ci, nous le rappelons, a été créée par décret du 2 mai 1876, maintenue par décret du 18 novembre de la même année, et transformée, par la loi de liquidation, en une institution reposant sur le droit international. Cette loi laissait subsister toutes les prescriptions antérieures relatives à la Caisse, en tant qu'elles n'étaient pas en contradiction avec les dispositions nouvelles. L'article 6 du décret du 27 juillet 1885 a étendu la compétence de la Caisse au service de l'emprunt 3 pour 100 garanti par les puissances, et l'article 2 du décret du 6 juin 1890, au service de la nouvelle dette privilégiée 3 1/2 pour 100. La Caisse est le représentant légal des droits collectifs des créanciers de l'Égypte, porteurs des emprunts, garanti, privilégié, unifié. Elle a des pouvoirs analogues à celui d'un syndic de faillite, qui agit à la fois pour compte des créanciers et du débiteur, avec les différences qui résultent du fait que, dans l'espèce, le débiteur est un État, et non pas un particulier. La Caisse tire l'indépendance qui lui est nécessaire à cet effet de son origine, puisque ses membres sont désignés par les grandes puissances européennes au choix du Khédive; jusqu'en 1885, seules la France, l'Angleterre, l'Autriche et l'Italie étaient représentées; depuis cette année-là, l'Allemagne et la Russie désignent également chacune un commissaire. La Caisse nomme et révoque ses employés; elle choisit ses correspondans et les établissemens

de banque qui, en Égypte et à l'étranger, sont chargés du service de la dette. La Caisse établit son propre budget, lequel est toutefois soumis à l'approbation du Conseil des ministres égyptiens, chargé de subvenir aux frais d'administration de la Caisse. Celle-ci reçoit les fonds destinés au service des coupons et de l'amortissement; en cas d'insuffisance des revenus, elle a le droit de vendre, jusqu'à concurrence de la somme nécessaire, les titres du fonds de réserve; elle réalise les marchandises ou produits remis en nature pour l'acquit des taxes. Elle est autorisée à employer à des avances ses fonds disponibles. Elle fixe, d'accord avec le ministre des Finances, le taux du change auquel les coupons, stipulés en monnaie anglaise, c'est-à-dire en livres sterling, sont payables à Paris et à Berlin.

Sa mission ne se borne pas à administrer la dette : elle gère les fonds de réserve; elle conserve l'excédent des revenus nets des chemins de fer, après que 45 pour 100 des recettes brutes ont été prélevés pour frais d'exploitation; elle reçoit la différence entre le montant nécessaire au service de la nouvelle dette privilégiée 3 1/2 et l'annuité qu'exigerait celui des anciennes obligations privilégiées 5 pour 100, et la même économie faite sur les titres Daïra et Domaniale. Le consentement de la Caisse est nécessaire pour tout nouvel emprunt. La Caisse est autorisée, par le décret du 14 juin 1889, à demander au gouvernement la production de documens justifiant l'emploi des sommes qu'elle lui avance pour travaux publics. Elle publie tous les ans un compte rendu de ses opérations.

La Caisse ne surveille que la rentrée des revenus qui lui sont affectés et ne contrôle pas les autres, dont le produit est appliqué aux besoins généraux du pays. Mais, comme c'est elle qui est chargée de prélever sur l'excédent de ses revenus propres l'insuffisance éventuelle des revenus non affectés, il serait logique de lui soumettre préalablement les comptes de ces derniers. Autrement, en effet, il ne lui est pas possible de savoir si le montant qui lui est réclamé est bien celui du déficit réel (1). Ainsi le gouvernement constata, dans le compte général publié par lui en février 1897, que, jusqu'au 31 décembre 1896, par suite des charges de l'expédition du Soudan, les dépenses faites ou enga-

(1) La question a été soulevée par le commissaire français à propos de l'affaire des paquebots Khedivieh : on en trouvera le détail au compte rendu de la Caisse de l'année.

gées dépassaient ses ressources de 780 000 livres. La Caisse de la Dette n'a cependant consenti à lui avancer que 200 000 livres; elle a réclamé en même temps l'inscription au budget des recettes de la province de Dongola, et obtenu qu'à l'avenir, tous les excédens éventuels des provinces équatoriales réoccupées seraient portés au budget. Nous avons rappelé tout à l'heure que le surplus des dépenses de l'expédition soudanaise, qui s'est terminée au début de septembre 1898 par la victoire d'Omdurman, a été prise à sa charge par l'Angleterre.

L'administration spéciale des chemins de fer, des télégraphes et du port d'Alexandrie est composée de membres français, anglais et égyptiens, présidés par un Anglais : elle a seule le droit de modifier les tarifs et réglemens, sous réserve de l'approbation khédiviale.

Une part des revenus de l'État ayant ainsi été donnée en gage, le gouvernement ne peut, sans l'assentiment de la Caisse, apporter aux taxes qui les produisent aucune modification qui aurait pour résultat d'en diminuer le rendement; il ne peut non plus abaisser au-dessous de 300 000 livres sterling les revenus annuels de la ville du Caire, qui, dans certaines éventualités, serait appelée à combler l'insuffisance des rentrées destinées au service de la dette. Enfin, comme l'État lui-même est engagé à parfaire cette insuffisance, il dresse un budget de ses dépenses, que la loi de liquidation arrêta à 4 897 888, et le décret du 27 juillet 1885 à 5 237 000 livres égyptiennes. Les charges de ce budget comprennent, entre autres, le tribut que l'Égypte paie au Sultan et qui a été fixé, par firman du 30 juillet 1879, à 678 397 livres égyptiennes, réduites, dix ans plus tard, à 665 041. Sur ce tribut, l'Égypte prélève, à la demande du gouvernement turc, 280 622 livres sterling, qu'elle verse directement tous les ans à Londres pour assurer le service de l'emprunt turc 4 pour 100, désigné du nom d'emprunt de la défense et qui est gagé sur ce tribut. Le budget normal doit être couvert en premier lieu par les revenus des provinces et des administrations non données en gage. Le gouvernement peut disposer de moitié de ses excédens éventuels (décret de 1885). Si, au contraire, un déficit se produit, c'est au moyen des excédens des revenus de la Caisse qu'il doit être couvert, et, si ces derniers ne suffisent pas, par un prélèvement sur le fonds de réserve (décret du 12 juin 1888).

Tel est le fonctionnement du rouage financier créé en 1876 et

perfectionné, depuis lors, par une série de dispositions nouvelles. Quel est, d'autre part, l'état économique du pays? Il est intéressant de voir comment il est dépeint par les Anglais. Lord Cromer, représentant de la Grande-Bretagne au Caire, dans un rapport qu'il adressait au marquis de Salisbury, en février 1898, sur les finances, l'administration et la situation de l'Égypte, ainsi que sur le progrès des réformes, dressait le tableau suivant. Nous n'avons pas besoin de prévenir nos lecteurs des raisons pour lesquelles les couleurs en sont poussées au rose. Les revenus du Trésor, de 1881 à 1897, ont passé de 9230 000 à 11 443 000 livres égyptiennes. Pendant la même période, l'impôt foncier a cependant diminué de plus d'un demi-million de livres, bien que 614 000 feddans de plus soient taxés. Le feddan paie en moyenne 18 shillings 3 pence (environ 23 francs), au lieu de 1 livre 2 shillings (environ 28 francs). En revanche, le tabac donne un million, alors qu'il n'en fournissait pas le dixième il y a seize ans. La charge totale des impôts par tête est tombée de 1 livre 2 s. 2 d. (28 francs environ) à 17 s. 9 d. (22 francs environ), grâce surtout à l'accroissement de la population. La valeur des exportations s'est maintenue, malgré la baisse énorme du coton et du sucre. Le tonnage du port d'Alexandrie a presque doublé. Le montant de la dette encore en circulation n'est que de 97 millions de livres comme en 1881, en dépit d'emprunts, qui se sont élevés au total à 13 millions, et d'une augmentation de capital nominal de 3 400 000 par suite de conversion. Ce résultat est dû en partie aux achats des commissaires de la dette. Les excédens budgétaires sont la règle depuis plusieurs années.

L'Égypte possède 1 791 kilomètres de routes agricoles. L'administration des pêcheries a modifié ses règles, rendu aux pêcheurs du lac Menzaleh la liberté du travail et de la vente, et n'exige plus d'eux que le paiement d'une patente annuelle. On sait que cette vaste nappe d'eau s'étend de Port-Saïd à Damiette sur 600 000 acres, et communique par un étroit goulet avec la Méditerranée; autrefois, tous les pêcheurs étaient tenus de remettre leur poisson au gouvernement, qui se chargeait de le vendre, et leur donnait les deux cinquièmes du produit. L'entreprise des transports par navires postaux a été cédée à une compagnie particulière, qui s'est engagée à construire un nouveau dock. Les douanes sont en augmentation de 5 pour 100 sur l'année antérieure. La question d'irrigation devient de plus en plus impor-

tante, à mesure qu'augmente la surface des terres cultivées. Les travaux effectués dans la Haute-Égypte y ont diminué considérablement la partie non irriguée (Sharaki), qui n'a pas dépassé 10 000 acres en 1897, alors qu'en 1888, année de basses eaux, il avait fallu accorder des exemptions d'impôt à 380 000 acres, sur lesquelles la récolte avait été perdue. Mais la Moyenne et la Basse-Égypte sont loin encore d'être à l'abri de la sécheresse. La rotation des canaux a pour objet d'assurer autant que possible une distribution égale de l'eau aux divers propriétaires à l'époque de rareté, et d'abaisser le niveau lors de la crue du fleuve. La corvée pour la surveillance des digues est imposée à un nombre plus ou moins grand de fellahs, selon que les eaux sont plus ou moins hautes, mais, d'une façon générale, les mesures prises tendent à diminuer cette prestation en nature. Le drainage a été opéré en 1897, grâce aux 274 000 livres égyptiennes accordées par les commissaires de la dette, sur près de 800 000 acres; de toutes les dépenses faites pour l'amélioration du sol, c'est celle qui produit les résultats les plus prompts et les plus efficaces.

Un crédit de plus d'un demi-million de livres égyptiennes est prévu pour la construction de barrages additionnels (Weriis). D'autre part, on cherche à augmenter la quantité d'eau disponible par la création d'un réservoir, au moyen d'une digue et d'une écluse à Assouan, dont le coût, avec quelques travaux additionnels sur le canal Ibrahimieh, atteindrait 2 millions de livres. Lord Cromer insiste sur l'utilité de ces travaux, que les entrepreneurs, MM. Aird et C^{ie}, se sont engagés à terminer en cinq ans. Soixante semestrialités de 78 613 livres, dont la première est payable le 1^{er} juillet 1903, serviront à amortir les dépenses faites. En dehors de ce montant, il faudra consacrer environ un million de livres à des travaux subsidiaires, tels que canaux et drains, nécessaires pour que le pays recueille tout le fruit de l'établissement du réservoir: cette somme sera prélevée autant que possible sur les crédits ordinaires du ministère des Travaux publics, auxquels s'ajouteront des subsides fournis par la Caisse de la Dette. Sir William Garstin, conseiller du ministère des Travaux publics, estime à plus d'un milliard de mètres cubes le volume d'eau qui sera emmagasiné et qu'il juge capable d'augmenter le revenu annuel du pays d'environ 2 600 000 livres; il ne croit pas qu'il soit imprudent d'engager d'ores et déjà les finances publiques pour trente annuités de 157 000 livres; les dépenses faites pour l'irrigation en

1884, alors que la situation des finances égyptiennes était très mauvaise, les ont relevées. L'amélioration des terres, qui seront régulièrement irriguées, permettra de leur imposer un accroissement de taxe, qui représentera, d'après les calculs de sir William Garstin, une rentrée de 378 000 livres pour le Trésor. Il prévoit que plus de 100 000 acres de terre, aujourd'hui en friche, deviendront cultivables, seront peu à peu mises aux enchères, et représenteront une valeur de plus d'un million de livres, que le gouvernement encaissera au fur et à mesure des ventes. Enfin, il considère que la récolte du coton sera désormais mise à l'abri des effets de la sécheresse qui, tous les cinq ans en moyenne, en ruine une partie.

Des études se poursuivent, par les soins du professeur George Forbes, pour utiliser la force des deuxième et troisième cataractes et en faire une source d'énergie électrique. Des sommes importantes ont été appliquées à la construction de bâtimens publics, hôpital, cour d'appel, laboratoire bactériologique, prison, bureau de poste, écoles au Caire, magasin de pétrole à Port-Saïd ; à l'entretien de la voirie au Caire ; à l'exécution du cadastre, de cartes géologique et topographique. Le recensement du printemps de 1897 indique une population totale, Souakim et la province de Dongola non compris, de 9 734 000 âmes, contre 6 814 000 en 1882. Les étrangers figurent dans le chiffre pour 112 000, parmi lesquels 14 000 Français et 19 000 Anglais. Le nombre de ces derniers a triplé depuis 1882, tandis que celui de nos compatriotes a légèrement fléchi ; la communauté la plus nombreuse est celle des Grecs, qui dépasse le chiffre de 38 000 ; en seconde ligne viennent les Italiens, qui sont 24 000.

Le chemin de fer du Soudan, de Wady-Halfa à Abou-Hamed, a été construit en moins de huit mois sur une longueur de 233 milles, soit 375 kilomètres. Les chemins de fer ont réalisé, en 1897, la plus forte recette qu'ils aient fournie depuis leur création, soit 1 983 000 livres égyptiennes. Le nombre des passagers a augmenté de 9 pour 100 par rapport à l'année antérieure ; le tonnage des marchandises, dans la même proportion ; les frais d'exploitation se sont élevés à 43 pour 100 des recettes brutes. L'insuffisance du matériel a amené la Caisse de la Dette à accorder 250 000 livres pour achat de locomotives, wagons et rails. Le chemin est à voie large d'Alexandrie à Louqsor ; à partir de là, les voies n'ont plus que 3 pieds 6 pouces d'écartement, jusqu'à

Assouan, et sur les lignes Wady-Halfa à Kerma, Wady-Halfa à Abou-Hamed et éventuellement Berber. Des chemins de fer économiques, que les Anglais désignent du nom de chemins de fer légers, ont été concédés. La compagnie des chemins légers du Delta a reçu des concessions pour les provinces de Behera et de Garbieh, et a déjà construit 16 milles. La société des chemins de fer économiques, dans laquelle le capital allemand est intéressé, a commencé ses travaux dans les provinces de Charkieh, Kalioubieh et Dakahlieh. Une compagnie égyptienne établira des chemins de fer agricoles dans le Fayoum. Une fois ces diverses lignes achevées, le Fayoum et le Delta, à l'exception de Menoufieh, seront pourvus d'un réseau à voie étroite, reliant les villages aux centres commerciaux et aux chemins de fer de l'État.

En terminant son rapport, lord Cromer résume l'histoire des finances égyptiennes depuis quinze ans : de 1883 à 1887, tous les efforts du gouvernement étaient concentrés sur un point : arriver à l'équilibre ; il ne pouvait songer ni à réduire les impôts, ni à engager de nouvelles dépenses. A partir de 1887, tout danger de déficit est écarté ; les efforts des fonctionnaires qui s'occupent des travaux d'irrigation commencent à porter leur fruit ; l'ère des excédens s'ouvre ; on en profite pour réduire les charges du contribuable, abolir la corvée, diminuer l'impôt foncier, supprimer la taxe professionnelle, l'impôt sur les chèvres et les moutons, la taxe du poids ; en résumé, on allège de 1 400 000 livres les impôts directs ; on abaisse de 40 pour 100 l'impôt sur le sel, et de moitié les taxes postales et télégraphiques ; on fait disparaître les octrois dans les petites localités. Il n'y a d'augmentation que sur l'impôt du tabac, porté de 14 à 20 piastres turques par kilogramme. C'est en 1894 que s'arrête la période des dégrèvements : divers départemens obtiennent alors les augmentations de crédit qu'ils ne cessaient de réclamer pour drainage, lignes nouvelles de chemins de fer. Mais, au cours de cette troisième période, renaît la question du Soudan, que les Anglais ont considérée comme devant être réglée à tout prix. La raison invoquée est la nécessité de donner à l'Égypte une frontière certaine et de la débarrasser des menaces d'incursion de la part des derviches ; la vérité est que le moment paraît propice pour ajouter quelques anneaux à la chaîne qui doit relier les possessions britanniques d'Alexandrie au Cap. La convention signée au Caire, le 19 janvier 1899, entre lord Cromer et Boutros-Pacha, est un pas significatif fait dans

cette voie. D'autre part, la baisse du prix des produits agricoles a atteint les cultivateurs, à qui le gouvernement vient en aide en demandant aux puissances de consentir à ce que l'intérêt des fonds détenus par la Caisse de la Dette soit appliqué à dégrever l'impôt foncier, et en obtenant du Crédit foncier égyptien qu'il abaisse à 100 livres le minimum de ses prêts.

Parmi les institutions financières dont l'Angleterre est en voie de doter l'Égypte, il convient de citer la Banque nationale, dont les statuts ont été approuvés le 25 juin 1898 par le Khédive, qui lui a concédé pour toute sa durée, c'est-à-dire cinquante années, le monopole de l'émission des billets au porteur et à vue. Le capital, souscrit presque entièrement à Londres, est de 1 million de livres sterling : la nomination du gouverneur et des deux sous-gouverneurs est soumise à l'agrément du gouvernement égyptien. Le siège social est au Caire, avec succursale unique à Alexandrie. Le montant des billets en circulation doit toujours être couvert pour moitié au moins par une encaisse or et pour moitié par des titres agréés par le gouvernement. Il est à noter que la Banque Ottomane, qui a le privilège exclusif, en vertu de sa concession, d'émettre des billets de banque en Turquie, n'a pas protesté contre cette création d'une Banque nationale dotée d'un privilège qui est en contradiction avec le sien, aussi longtemps que subsiste la fiction diplomatique en vertu de laquelle l'Égypte fait partie de l'empire ottoman.

VI. — CONCLUSION

Nous avons examiné les quatre périodes des finances égyptiennes dont nous avons, au début de notre étude, indiqué les limites. Nous y avons ajouté un tableau de la situation actuelle. Essayons, en jetant un coup d'œil rétrospectif, de mesurer le chemin parcouru et de montrer quelles transformations profondes se sont accomplies; comment, d'un régime oriental autocratique, cette gestion financière a passé à l'état de perfection relative où elle se trouve aujourd'hui. Au début, l'Europe ne songe pas à intervenir; le pacha qui gouverne l'Égypte n'est préoccupé que de satisfaire le Sultan, son suzerain, et d'obtenir, par des subsides ou des présents de diverse nature, une autonomie de plus en plus complète; l'Égypte ne dément pas son antique renom de fertilité; mais bientôt ses richesses ne suffisent plus aux

appétits dévorans d'un Saïd, ni surtout d'un Ismaïl. Les impôts versés par les fellahs, à grand renfort de corvée et de courbache, produisent des sommes énormes, mais inférieures encore à celles qu'exigent les prodigalités du maître, qui couvre le Caire et Alexandrie de palais et s'attribue en même temps, à lui et aux siens, une partie des terres les plus riches de la nourricière vallée du Nil. Il faut emprunter. On s'adresse à l'Europe : à partir de 1862, une série d'opérations conclues avec les financiers de Paris et de Londres ont toutes pour but d'amener des millions dans les caisses khédiviales; aucune forme d'emprunt n'est négligée : dette consolidée, amortissable, obligations gagées sur des terres, assignations de revenus spéciaux, bons du Trésor, dette flottante d'administrations particulières. Les taux auxquels sont obtenues les avances deviennent monstrueux, ils s'élèvent à 30 pour 100 l'an; et, en dépit, ou plutôt à cause même de cette exagération, le crédit se resserre de plus en plus. Tous les symptômes avant-coureurs de la catastrophe s'accumulent; après avoir eu recours aux multiples expédiens que l'ingéniosité de son esprit a pu lui suggérer, le Khédivé est acculé à la faillite inévitable et se voit contraint de suspendre ses paiemens.

L'Europe s'émeut alors : la France et l'Angleterre, dont les nationaux forment le gros des créanciers lésés, font entendre leur voix. Ismaïl paraît réorganiser à la fois la dette et l'administration, les soumet au contrôle de deux hauts fonctionnaires, désignés par les cabinets de Paris et de Londres, et institue une commission de la Dette publique, où sont appelés à siéger des représentans de la France, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Autriche. Cette seconde période, celle du condominium anglo-français, ne dure pas longtemps. Le Khédivé supporte impatiemment l'intervention quotidienne des contrôleurs généraux; il ne tient pas les engagements souscrits par lui; il est déposé et remplacé par son fils Tewfik. Celui-ci, plus docile, cède aux conseils de l'Europe, et, par la loi de liquidation, règle en 1880 le sort des porteurs des diverses catégories de dette. La commission internationale de la Dette est organisée fortement et mise en possession, d'une façon effective, des revenus qu'elle doit employer au paiement des créanciers. Les commissaires sont reconnus comme représentans légaux de ces derniers, et, à ce titre, autorisés à poursuivre, devant les tribunaux mixtes institués en 1875, l'administration des finances égyptiennes. Durant cette troisième

période, qui s'étend jusqu'à l'insurrection d'Arabi-Pacha, le contrôle s'exerce avec efficacité. A partir de 1882, et de la bataille de Tell-el-Kébir, qui supprima pour toujours, semble-t-il, les velléités d'indépendance et d'autonomie nationales, si tant est que ces velléités aient jamais existé, le contrôle anglo-français disparaît; la Caisse de la Dette et la commission internationale subsistent; mais un travail incessant se poursuit, de la part des autorités anglaises, pour se substituer partout au gouvernement du Khédive. En matière financière, elles s'efforcent de diminuer les pouvoirs de la commission internationale. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail des nombreux incidens qui ont mis en relief cet antagonisme, ni d'indiquer comment, pour des raisons de politique générale, certains représentans des créanciers européens ont fait cause commune avec ceux qui portaient atteinte aux droits dont la défense leur était confiée. Cherchons seulement à établir, avec impartialité, quelle influence la prépondérance anglaise a eue et a encore sur le développement des finances égyptiennes. Il est incontestable que le protectorat de fait, sinon de droit, exercé au Caire par la nation du monde dont le crédit est coté le plus haut, n'a pu nuire à celui du pays où elle faisait acte de suzeraineté : les diverses conversions ont été facilitées par la présence des troupes anglaises. Mais ces opérations eussent été possibles par la seule vertu de la commission internationale de la dette, émanation des six grandes puissances, dont l'une ou l'autre, sinon l'ensemble, eût toujours été prête à appuyer les droits des commissaires, au cas où le Khédive les eût méconnus.

D'autre part, si cette sorte de rellet du crédit anglais a pu élever la cote des fonds égyptiens et les faire rechercher comme placement par la Cité de Londres, il convient de rappeler que, à plus d'une reprise, les exigences du gouvernement égyptien, qui ne faisait en cette circonstance qu'exécuter les ordres, à peine déguisés sous des formes courtoises, de l'impérieux lord Cromer, résident anglais et haut commissaire de la reine, ont entamé les réserves accumulées par la Caisse de la Dette. La loi internationale de liquidation et les décrets ultérieurs avaient voulu que ces réserves atteignissent promptement le niveau à partir duquel l'amortissement de la dette eût suivi un cours régulier. Quand on réfléchit que les diverses catégories de cette dette représentent presque toutes des sacrifices considérables faits autrefois par les porteurs, on est en droit de regretter que les stipulations des con-

trats qui les régissent ne soient pas exécutées dans leur intégralité. On peut redouter que les revenus qui leur ont été attribués ne soient détournés un jour de leur emploi spécial et que le service des obligations ne redevienne une charge ordinaire d'un budget, qui pourrait être de nouveau en déficit, s'il plaisait à la Grande-Bretagne de lui imposer telle ou telle dépense que bon lui semblerait. Alors même que cette prévision ne se réaliserait pas, la méconnaissance du droit n'en est pas moins formelle et regrettable.

Cette question de l'amortissement peut être envisagée à un double point de vue. Il est certain que, aussi longtemps que le service d'un intérêt convenable paraît assuré aux porteurs de titres d'une dette, il ne semble pas que le remboursement au pair de ces titres ait pour eux une bien grande importance; dans certains cas, il constitue pour eux une gêne ou tout au moins une contrariété, en les obligeant à se préoccuper du remploi de leurs fonds lorsque leurs titres sont appelés au remboursement. Ce dernier leur inflige même une perte apparente, lorsque la cote de leurs obligations s'est élevée au-dessus du pair, postérieurement à l'acquisition qu'ils en ont faite; ou une perte réelle, quand ils ont payé une prime pour acheter leurs fonds. Mais ces considérations sont secondaires, lorsqu'il s'agit de déterminer la politique financière générale d'un État, qui a le devoir strict de travailler, par toutes les voies possibles, à l'extinction, ou tout au moins à la réduction, de sa dette. Il est impossible de dire, à aucun moment de l'histoire financière d'aucune nation, que le Grand Livre de la dette est irrévocablement fermé. Il faut songer aux époques de crise, celles où le Trésor devra emprunter; et, en prévision de cet avenir, il convient, quelque belles que soient les apparences de l'heure présente, quelque bien assis que semble un budget, de réduire le fardeau des emprunts. C'est ce que les arrangements internationaux de l'Égypte avaient en en vue.

Le régime financier que nous avons décrit est compliqué : mais il est né des vicissitudes politiques que le pays a subies depuis l'intervention de la France et de l'Angleterre, suivie de celle des autres grandes puissances. Tel qu'il est, il a rendu d'immenses services à la nation et à ses créanciers, dont les intérêts ont été sauvegardés par la Caisse de la Dette avec une sagesse et une prudence à laquelle il est impossible de ne pas rendre hommage. La France, par la force même des choses, en vertu de l'histoire et des tradi-

tions d'un siècle, représente encore aujourd'hui au Caire l'élément le plus important après la Grande-Bretagne : nos compatriotes sont porteurs des deux tiers environ de la dette égyptienne ; le Crédit lyonnais est le banquier de la Caisse de cette dette ; nous avons fondé le Crédit foncier égyptien, dont les principaux actionnaires et obligataires sont Français ; nous avons des intérêts dans de nombreuses compagnies industrielles ; beaucoup de maisons de commerce d'Alexandrie sont dirigées par des Français, ou sont en relations étroites avec Marseille et Paris. Les trois cinquièmes des administrateurs et presque tout le personnel du canal de Suez sont français. Notre commerce avec l'Égypte nous place au troisième rang, après l'Angleterre et la Turquie pour les importations ; après l'Angleterre et la Russie pour les exportations. Il ne serait pas conforme à l'intérêt de l'Europe que les Anglais modifiassent un organisme créé par sa volonté et qui se compose, non seulement de la Caisse de la Dette et des administrations soumises à son contrôle, mais des tribunaux mixtes. Nous n'avons pu, dans notre étude, nous étendre sur cette institution judiciaire, dont nous avons seulement mentionné la création en 1875. Elle se lie cependant à la question financière, puisqu'elle permet aux créanciers du Trésor de poursuivre utilement l'exécution des engagements pris vis-à-vis d'eux. Depuis le quart de siècle qu'elle existe, elle a fait ses preuves, et, — comme le rappelait l'autre jour M. E.-M. de Vogüé, dans l'éloquent article qu'il consacrait à la mémoire de Nubar-Pacha, — le Khédive dut s'incliner devant elle, le jour où les huissiers affichèrent sur le palais d'Abdin les exploits décernés contre Son Altesse. Alors même que les opérations de rachat qui se poursuivent auraient, d'ici à 1905, fait disparaître la dette de la Daïra et des Domaines, la dette privilégiée et la dette unifiée subsisteront et exigeront le maintien des garanties internationales dont elles sont entourées et que rien ne saurait remplacer. D'autre part, nous venons de rappeler comment l'administration de la justice se lie à celle des finances ; l'une et l'autre sont sous la protection des puissances, qui doivent rester unies pour assurer le maintien d'un ordre de choses aussi salubre à l'Égypte qu'aux Européens établis dans la vallée du Nil.

UNE EXCURSION

AU PAYS D'ANGKOR

I. — LA FORÊT NOYÉE

Il est quatre heures et demie du matin. Nous traversons les grands lacs du Tonlé-Sap, qui s'étendent entre le Cambodge et le Siam. Enveloppés d'une brume légère que blanchit le mince croissant d'une lune à son déclin, il semble que nous glissions sur une glace d'argent mat. Le *taïkon*, le pilote indigène qui gouverne notre petit vapeur, doit posséder ce sens particulier de l'orientation qui ramène le pigeon voyageur au colombier; il ne connaît pas la boussole, la terre demeure invisible derrière les voiles de l'horizon, et ce ne sont pas non plus les étoiles qui dirigent sa route : il ne les regarde même pas. Je voudrais lui demander s'il a des points de repère pour se guider, mais il ne me comprend pas; il étend seulement le bras en prononçant le nom de Siem-Reap, la petite ville siamoise près de laquelle nous devons aborder.

Une heure plus tard, l'Orient s'éclaire tout à coup d'une lueur qui grandit très vite : et, presque sans aurore, paraît un énorme soleil jaune. Les brouillards de la nuit s'effilent en traînées laiteuses, pareilles à de grandes toiles d'araignées; la surface du lac reprend sa couleur bourbeuse. Devant nous se dessine la ligne sombre d'une rive très basse et, plus loin, surgit un monticule tout rose, — le Crom-Phnom, une des montagnes sacrées d'Angkor.

Là est le pays de mystère, au nom sonore, qui m'attire depuis tant d'années; — depuis quelques photographies jaunies que, tout enfant, j'avais vues chez un des derniers survivans de la mission

Doudart de Lagrée. Je me rappelais des monceaux de ruines gigantesques sous des enchevêtrements de végétation monstrueuse, des entassements de blocs où étaient ciselées des figures étranges ; l'une d'elles, fréquemment répétée, m'avait fait une profonde impression : c'était une femme d'une beauté singulière qui dansait, le buste nu, tenant à la main une fleur comme je n'en connaissais pas. Et je m'étais promis qu'un jour j'irais, moi aussi, jusqu'à la danseuse de pierre qui embellissait encore, à l'autre bout du monde, les débris d'une cité disparue...

Nous arrivons bientôt près de ce que je prenais de loin pour un rivage : ce sont les cimes d'une forêt noyée qui émergent de l'eau boueuse ; et il faut, paraît-il, faire plusieurs heures de sampang au milieu des bois inondés avant de trouver où poser le pied. De gros pélicans animent ce paysage de déluge, empressés à guetter le poisson ; ils le pêchent d'un bruyant plongeon de leur bec démesuré, puis s'en vont lourdement, à grands coups d'ailes, porter la pâture aux petits nichés dans le voisinage.

Au temps où l'homme habitait les cavernes, le Tonlé-Sap était un golfe, et la mer bleue venait battre le pied des collines que nous apercevons dans la direction du Nord. Quand les apports du Mékong eurent formé les plaines de la basse Cochinchine, le golfe, barré de l'Océan, se dessécha et ne fut plus qu'une immense cuvette de 200 kilomètres de largeur. Après les pluies, au moment de la crue, — qui atteint une quinzaine de mètres, — le fleuve vient remplir l'ancien golfe, et, à la fin de la saison sèche, c'est au contraire le lac qui se vide dans le Mékong, découvrant tous les ans un territoire, colossalement vaste, où la rivière a déposé son limon. Comme l'Égypte, qui, fertilisée par les débordemens du Nil, fut un des greniers de froment du monde méditerranéen, de même les bords du Tonlé-Sap, périodiquement inondés par le Mékong, furent être un des principaux centres de la culture du riz en Indo-Chine. Ainsi s'expliquerait l'éclosion, dans le voisinage des lacs, d'une civilisation dont les origines sont demeurées un des secrets du passé.

Dévastée par les conquêtes successives, la région d'Angkor est devenue un désert où les pierres, amoncelées pour célébrer des dieux éternels dont nul ne se souvient aujourd'hui, témoignent seules des splendeurs d'autrefois. La nature a repris possession du sol abandonné par l'homme, et a jeté sur cette dévastation un épais linceul de forêts. Sous leur ombre impénétrable, la terre se

refait une virginité que d'autres peuples viendront un jour violer de nouveau, et la monotone série des histoires humaines recommencera ainsi. jusqu'au moment marqué dans la succession des temps pour la fin de toutes choses...

Vers neuf heures, nous partons dans deux misérables sampangs, recouverts de carapaces arrondies, qui évoluent péniblement au milieu des touffes de verdure, en suivant le cours sinueux d'une rivière qui vient se jeter là. Une petite houle fait onduler les branches d'arbres qui, à mesure que nous avançons, s'élèvent progressivement au-dessus des eaux. Des nuées d'insectes, moustiques, moucherons éphémères, libellules, papillons aux couleurs d'arc-en-ciel, et des oiseaux aquatiques de toute espèce, ibis, marabouts, pélicans, aigrettes, cormorans, peuplent la forêt noyée.

Les sampaniers, — trois par embarcation, — sont des Siamois aux corps sveltes, mais bien musclés, avec des cheveux noirs et lisses, coupés en brosse. Pour avoir les mouvemens plus libres, ils entortillent leur *panung* comme un caleçon de lutteur, et, toujours debout, poussent l'aviron d'une secousse des reins en se balançant sur la jambe gauche. Sans fatigue apparente, leur peau bronzée à peine perlée de sueur, ils rament ainsi pendant des journées entières, s'interrompant seulement trois ou quatre fois par heure pour remplacer le petit paquet de bétel, de chaux et de noix d'arec qu'ils mâchent constamment : ils comptent leur route par le nombre de cornets de bétel transformés en salive rouge.

Peu à peu la rivière se rétrécit, et la profondeur diminue. La forêt décroît aussi ; aux imposantes frondaisons des bords du lac ont succédé des arbustes, de la broussaille et de grandes herbes de marais. Sous le poids de la fatigue et de la chaleur, je me suis endormi, bercé par la cadence des rameurs. Le grincement du sampang sur le fond me réveille : il n'y a plus assez d'eau pour faire flotter les bateaux, et on nous traîne pour nous rapprocher autant qu'il est possible d'une digue de boue récemment abandonnée par l'inondation. Il est midi, quand les sampaniers nous déposent à terre. Il fait une chaleur d'étuve. De l'eau croupissante, du sol bourbeux où l'on enfonce, des feuillages couverts de vase monte une buée lourde, humide, malsaine : c'est le miasme pestilentiel qui donne la fièvre des bois...

Sur la chaussée, vingt charrettes attendent, envoyées à ma rencontre par le gouverneur de Siem-Reap. Le convoi a pour chef M. Compeng-Keo, « mandarin des voitures » de la province, ainsi

qu'il le déclare, un grand diable de Siamois tout maigre, à la figure drôle et futée, avec un air bon enfant. Il y a une charrette pour chaque voyageur, sorte de panier étroit, un peu plus court qu'un homme, posé sur deux roues très hautes sans l'intermédiaire du moindre ressort. A l'avant est une flèche, gracieusement recourbée en S, où deux petits bœufs à bosse viennent se jouguer par le moyen d'une corde passée dans leur narine. On se case là dedans comme on peut, en compagnie du gamin qui conduit.

Les véhicules destinés au transport des bagages sont un peu plus massifs, et attelés de deux buffles gris, aux larges cornes projetées en arrière. Le chargement est lent, parce que, les embarcations étant restées échouées à une certaine distance de la berge, on est obligé de débarquer à dos d'homme tout ce dont il a fallu nous encombrer. Là où nous allons, l'agence Cook n'a pas encore — Dieu merci! — bâti de « Grand Hôtel des Ruines » ni organisé de caravanes. Il n'y a pas d'auberges, pas même d'habitans autres que les bonzes qui gardent les pagodes, et nous avons dû apporter des matelas cambodgiens, des moustiquaires, des provisions, et jusqu'à de l'eau pour boire.

Enfin la file est complète. Compeng-Keo crie très fort, et les charrettes s'ébranlent au son des clochettes en bois que portent les animaux. La terre sablonneuse, encore détremmée, est couverte d'une herbe épaisse et haute que l'impitoyable soleil de la saison sèche n'a pas eu le temps de brûler. L'air que donne la vitesse procure une sensation de fraîcheur qui paraît délicieuse après la halte pénible sur la digue de boue. De tous côtés se dressent de longs cous d'oiseaux, inquiets du bruit de nos grelots, et qui s'envolent à grand vacarme quand nous approchons. Des martins-pêcheurs, par milliers, s'effarent et tourbillonnent en faisant chatoyer les jolis reflets métalliques de leur plumage. Seuls, les marabouts, immobiles sur leurs fines pattes roses, nous regardent gravement passer.

Mais, bientôt, nous sortons des prairies récemment inondées, et nos premiers tours de roue dans le limon desséché soulèvent un nuage de poussière qui ne nous quittera plus. En peu de minutes, tout est recouvert d'une couche épaisse de poudre blanche. Il faut s'y résigner, et descendre de temps à autre pour se secouer. Il n'y a pas de route; les charrettes vont tout droit, au plus court, sans tenir compte des accidens du terrain, et les cahots sont terribles. Au passage des ruisseaux qui coulent encore vers

les lacs, la poussière tombe, et les essieux, en se mouillant, interrompent pendant un instant leur lamentable grincement.

Le jour décline, quand nous arrivons à Siem-Reap. Égrenées sur les deux bords d'une claire rivière assez encaissée, les maisons sont en bois, comme perchées sur des poteaux; sous le plancher viennent s'abriter les animaux domestiques, buffles, cochons, poules et chiens efflanqués. Chaque habitation possède un petit jardin planté de cocotiers, de bananiers, de manguiers, d'arékiers, de borassus, et de gracieuses touffes de bambou. A travers les verdure sombres des arbres fruitiers, le soleil, près de son coucher, nous envoie ses derniers rayons, qui flamboient comme des coulées d'or fondu. Les oiseaux se hâtent de rentrer des lacs, traversant le ciel en longs vols triangulaires. Presque personne sur le seuil des portes, tout le monde est à prendre le bain du soir dans la rivière. Nous la traversons à gué, faisant halte au fil de l'eau pour laisser les bœufs et les buffles se désaltérer, et, de l'autre côté, nous allons nous arrêter sur une sorte de place, au pied d'une grande case.

C'est la *sala*, la maison ouverte à tout venant, que chaque ville bouddhiste entretient pour héberger les étrangers de passage. Elle est, comme les autres, élevée sur pilotis, mais close seulement d'un clayonnage en lattes de bambou. L'intérieur est divisé en deux compartimens par une cloison qui forme une pièce réservée aux hôtes de distinction; elle est meublée de trois chaises vermoulues et d'une table posée sur une natte.

A peine sommes-nous descendus de voiture que les bêtes sont dételées et emmenées par les conducteurs. Compeng-Keo et l'interprète s'esquivent: le premier va sans doute faire son rapport, et l'autre a dû se précipiter dans un tripot pour jouer les quelques piastres que je lui ai données comme arrhes. Mais le temps passe et je ne vois pas revenir mes gens; sachant que mon intention est de continuer ce soir jusqu'à la pagode d'Angkor-Wat, et préférant passer la nuit à Siem-Reap, ils se sont tout simplement cachés. Il faut employer les grands moyens: je fais déclarer que personne ne sera payé, si les charrettes ne sont pas prêtes dans une heure, et qu'il pourrait bien y avoir du rotin...

L'interprète, averti, revient au galop, afin de conjurer l'orage. Il a les meilleures raisons pour que nous couchions à Siem-Reap: les routes sont mauvaises, les bêtes sont fatiguées, la lune se lève tard, nous nous égarerons, et, enfin, il y a des tigres. Ensuite

arrive une visite : un vieux Siamois, accompagné de deux porteurs de torches. Il est en costume officiel, *panung* bleu foncé, veston blanc à boutons de métal et casque blanc ; seuls les bas et les chaussures manquent, mais, si loin de la capitale, on ne peut vraiment être bien sévère sur l'étiquette. Le personnage est évidemment un fonctionnaire, — le gouverneur, prétend l'interprète, qui cherche à m'impressionner. Renseignemens pris, ce n'est qu'un infime mandarin, un *luong*, sorte de juge, qui vient, me dit-il, de la part du gouverneur indisposé. Le gouverneur n'est sans doute pas malade du tout, et aura envoyé celui-ci pour se renseigner et savoir si j'apporte des cadeaux.

Après les politesses d'usage, toujours fort longues en Asie, la question du départ est remise sur le tapis. Toutes les raisons de l'interprète me sont objectées de nouveau, avec une prolixité que je n'ai pas le temps de subir. Les routes sont mauvaises ? Je le sais. Les bêtes sont fatiguées ? Nous irons moins vite, et je paierai un supplément pour la marche de nuit. Il n'y a pas de lune ? Nous prendrons des torches. Les tigres ? Ils auront plus peur que nous, en voyant une file de vingt charrettes portant des lumières ; du reste, nous avons des armes. Et puis ce sera comme j'ai dit, ou je me fâcherai ; tandis que si l'on obéit, il y aura des cadeaux : du champagne, de l'absinthe et des cigares pour les autorités, du papier et des crayons pour les bonzes ; mais je ne donnerai rien qu'en revenant, et encore si je suis content !

Le vieux *luong*, au mot de cadeaux, s'est mis à caresser mes souliers blancs en toile à voile, chef-d'œuvre d'un cordonnier chinois de Saïgon, et du coût d'une piastre. Comme il serait heureux, si je voulais bien les lui laisser en souvenir de mon « Excellence ! » C'est entendu, je donnerai aussi les souliers, au retour. Et maintenant, en route.

Compeng-Keo, cité à comparaître, s'avance en rampant sur les genoux. Lui ? Mais il ne demande qu'à partir, et tout de suite ; qui a pu dire le contraire ? D'abord, je suis son maître, et c'est lui qui conduira ma voiture. Seulement il a bien soif, M. le « juge » aussi, et si j'avais par hasard une goutte d'absinthe sous la main, avec un peu de glace ?

Toute la ville de Siem-Reap s'est rassemblée sur la place pour assister au départ qui s'organise. Les hommes, affairés et loquaces, aident à jouer les animaux ; mais les bœufs et les buffles, excités par les lumières, prennent ombrage des Européens et veulent

foncer sur nous, entraînant les charrettes qui s'accrochent. Les femmes, accroupies dans les coins, les enfans serrés auprès d'elles, regardent avec curiosité ces gens pressés qui dérangent tant de monde pour satisfaire la hâte d'un caprice. A chaque incident, les bouches, que le bétel fait sanguinolentes comme des plaies, s'ouvrent dans un éclat de rire qui découvre des dents laquées de noir. La fumée des torches jette sur tout cela un voile que le moindre vent fait trembler; l'odeur des résines qui brûlent se mêle à l'aigre senteur de poivre que répand le bétel et aux frais parfums des jasmins et des champakas qui embaument dans le lointain, sous les arbres des vergers.

Nous partons à la nuit noire. Je suis en tête avec Compeng-Keo. Nous traversons la rivière à un gué en amont de la *sala* et nous entrons aussitôt dans la forêt archiséculaire qui a si longtemps gardé les ruines d'Angkor à l'abri de tout regard profane. Un étroit sentier sablonneux s'enfonce tortueusement dans les halliers vierges dont les troncs, à peine entrevus, semblent des sentinelles géantes posées contre le formidable rempart de verdure. De temps à autre, le chant des grillons et le coassement des grenouilles sont interrompus par un bruit de branchages froissés : c'est quelque bête surprise dans son sommeil, tigre, biche ou sanglier, qui s'enfuit effarouchée, à moins que ce ne soit un énorme serpent python dont nous ayons troublé les longues digestions.

Le ciel est d'une pureté magnifique, étincelant d'étoiles, l'air rafraîchi par l'humidité des bois. La terre exhale des senteurs violentes de fleurs inconnues et de moisissures perpétuelles. La clarté des torches s'embrume dans la vague de poussière que nous soulevons, et, pour se donner du courage contre les tigres très redoutés, les conducteurs entonnent une chanson gutturale qu'accompagnent les clochettes des attelages. Ma petite caravane, enveloppée dans un nuage de sable pailleté des lumières de torches, doit sembler un cortège de feux follets galopant à travers la forêt profonde vers quelque rendez-vous de sabbat...

II. — ANGKOR-WAT

Vers onze heures du soir, comme si l'on avait brusquement tiré un rideau, le bois s'ouvre tout d'un coup sur la droite de la route, laissant apercevoir une immense clairière. Compeng-Keo

allonge sa torche dans cette direction et me crie joyeusement : « *Nai, Nai* (maitre, maitre), Angkor-Wat ! » En même temps, une furieuse secousse fait franchir deux marches à ma charrette, qui vient s'arrêter sur une terrasse, en face d'un lion en pierre. Nous sommes au seuil de la pagode très sacrée.

A mes pieds, s'étend un large sillon tout sombre ; au fond, brillent des reflets d'étoiles ; — c'est un fossé rempli d'eau, large de trois cents mètres. Devant moi, un pont s'allonge dans l'obscurité. Je cherche vainement de l'autre côté, en l'air, l'entassement de constructions que doit présenter le temple. Mais tout est si éloigné, que les cimes des borassus et des arékiers qui se dressent au premier plan masquent les massifs de pierre. Sur ce trou béant, ouvert dans la forêt majestueuse, plane un silence inquiétant, comme la nuit sait en faire dans les endroits de ruines...

Nous descendons de voiture pour éviter les ornières trop profondes creusées dans la chaussée ; sur l'autre bord du fossé, la file des charrettes, pointillée par les feux des torches, oblique fortement à droite, et va s'engouffrer sous un portail pratiqué dans une muraille que l'on distingue à peine d'où nous sommes. C'est, m'explique-t-on, une entrée qui était jadis réservée aux éléphants. A notre tour, nous traversons le pont à larges dalles, bordé de fragmens de parapet. Le fossé semble une prairie inondée, tant les lotus et les grandes herbes l'ont envahi. Au bout du pont, une longue galerie est posée comme une herse sur le chemin de la pagode. Une colonnade se devine aux ombres portées. Au milieu, deux arbres touffus encadrent un trou noir, très étroit, percé dans un bloc de compartimens de pierre qui font relief les uns au-dessus des autres, couronnés par trois tours décapitées.

Compeng-Keo gravit résolument les degrés qui s'enfoncent dans le monument, et, à la flamme de sa torche, je vois se dresser enfin les vieilles pierres que je suis venu voir. Oh ! de si vieilles pierres..., noircies et rongées par la lèpre du temps, mais couvertes de ciselures délicieuses, si fines encore qu'on les dirait gravées d'hier. Il y en a partout, sur les colonnes quadrangulaires, sur les claustres que l'on croirait façonnés au tour, sur le toit aux pierres arrondies en forme de tuiles, sur toutes les saillies, frises, lignes ou surfaces que je puis entrevoir en passant vite.

Au sommet de l'escalier s'ouvre un couloir dont les murs, luisans d'humidité, reflètent la lueur de la torche. En levant la tête, on aperçoit comme un puits renversé : c'est le centre de la

tour la plus élevée, dont le plafond s'est écroulé. Un tourbillon de chauves-souris affolées par la lumière descend des combles et s'engouffre dans le passage avec une clameur de petits cris. On sent les bêtes immondes vous frôler de leurs ailes aux membranes froides et leur odeur insupportable prend à la gorge : c'est tout d'un coup une scène de descente aux enfers. Il me semble que je vais assister à une cérémonie d'initiation, et, qu'après, je me trouverai transporté dans la nuit des âges reculés où le temple était animé par la vie d'un peuple.. Et voici que, dans un encadrement de rinceaux et de frondaisons exquises, apparaît la femme étrange dont le souvenir m'a conduit jusqu'ici. C'est la danseuse céleste, l'Apsara, à la gorge parfaite, aux membres pliés en des poses hiératiques, tenant à la main la fleur du lotus. Elle est accompagnée de ses sœurs qui lui ressemblent toutes, proliées en longue théorie au pied des murailles écaillées par les temps sans nombre. Dans leurs niches de pierre dentelée, on dirait des mortes restées jeunes et charmantes, laissées là pour témoigner de la grâce de la race disparue...

Compeng-Keo m'arrache à ma contemplation, sa torche va finir et les chauves-souris deviennent inquiétantes. Comment ai-je pu m'oublier au milieu de leurs bruissements d'ailes, de leur odeur empestée et de leurs attouchemens odieux? « *Réou, réou, Compeng-Keo, vite, vite!* »

On redescend de l'autre côté du couloir par un escalier rapide, sur lequel s'ouvrent à droite et à gauche des galeries et des colonnades, que la toiture accompagne jusqu'en bas par gradins horizontaux, raccordés avec un art très particulier. Je comprends maintenant pourquoi cette entrée surélevée. On n'arrive pas à la pagode sainte en prolongeant du même pas la route que l'on suivait, avec les pensées qui vous accompagnaient en chemin : l'étroit passage par où il faut monter est fait pour rappeler que l'on va pénétrer dans le domaine des choses sacrées et pour obliger, en même temps que l'on gravit des marches, à élever son esprit vers le ciel, vraie demeure des dieux dont le temple n'abrite que les symboles.

Derrière ce premier bâtiment, nous retrouvons une chaussée dallée; en contre-bas, sont des terrains vagues, des marais et des fouillis d'arbustes. On distingue de petits édicules éboulés qui devaient faire autrefois l'ornement des jardins de la pagode et qui ne sont plus maintenant que le repaire des reptiles et des chauves-

souris. Au fond de l'avenue, qui est très longue, trois dômes pointus qui ne paraissent pas très élevés : c'est tout ce que l'on voit du grand temple, le reste se confond avec les masses de verdure.

A mi-distance, nous rencontrons les charrettes, dételées des deux côtés de la route. A gauche, est une *sala* à plusieurs compartimens, qui appartient aux bonzes et sert à loger les pèlerins. Les animaux ont été parqués sous la maison, où, suivant l'habitude, on a fait de grosses fumées pour éloigner les moustiques. Naturellement la fumée passe à travers les lattes de bambou qui servent de plancher, et les habitans du premier étage se trouvent enfumés comme de simples buffles. Je crois que j'aimerais mieux les moustiques, d'autant plus qu'il y en a tout de même; mais on ne m'a pas demandé mon avis, non plus qu'aux buffles, et puis c'est ainsi que cela se fait toujours...

Mon domestique chinois, le fidèle Su-Ling, a trouvé dans Compeng-Keo et dans ses acolytes des auxiliaires précieux. Pendant que mon conducteur de charrette m'inonde de seaux d'eau des mares qui font tomber la poussière du chemin, on a tout débarrassé. Les fourneaux annamites portatifs sont installés, et il y a déjà des marmites sur le feu. Le couvert est dressé sur une table prise je ne sais où, — il paraît qu'elle vient de Phnom-Penh; — il y a même des chaises, une nappe et des hors-d'œuvre. Su-Ling a mis une coquetterie toute particulière à justifier ma confiance. La veille du départ de Saïgon, je lui avais donné ces ordres sommaires : « Demain partie brousse pour quinze jours, tout emporter. Y en a case, y en a pas lit, rien pour boire, rien pour manger, y en a pas marchand. » Et, à minuit, propre et sa queue nattée de frais, mon Chinois nous servait une soupe à l'oignon qui embaumait la *sala* d'Angkor-Wat. Je ne dirai pas ce qu'il nous donna ensuite : j'avais honte de ce repas, servi trop correctement et avec tant de choses, en face des ruines; cependant je suis obligé de convenir que Su-Ling n'avait rien préparé de trop; tout fut dévoré, avec l'aide des petits conducteurs rangés autour de nous, les jambes croisées, dans une attitude discrète et familière, riant, fumant et mâchant le bétel.

III. — LES APSARAS

« C'était au temps de l'âge appelé Kuta. Il y avait les fils de Diti et les fils d'Aditi, doués d'une vigueur sans pareille et enivrés de leur force et de leur courage.

« Ils étaient tous frères, fils du même père, le magnanime Kacyapa, mais nés de deux sœurs, Diti et Aditi. Les fils d'Aditi étaient dieux, et les fils de Diti étaient démons. Et les enfans de Diti et d'Aditi étaient rivaux, toujours en lutte et brûlant de se vaincre.

« Un jour que ces héros indomptés se trouvaient réunis, ils se parlèrent en ces termes : « Comment pourrions-nous échapper à la vieillesse et à la mort ? »

« Ayant résolu d'unir leurs efforts pour y arriver, voici le plan qu'ils arrêtèrent entre eux : « Recueillons les simples de la terre et jetons-les dans la mer de lait ; puis barattons l'océan lacté et buvons le breuvage divin que formera ce mélange. Par son effet, nous serons affranchis de la maladie, de la vieillesse et de la mort ; nous resterons pleins de vigueur et tous nous serons doués d'une splendeur et d'une beauté incomparables. »

« Ils firent une baratte avec le mont Mérou et une corde avec le serpent Vasouki, dont ils enroulèrent le milieu autour de la montagne sacrée ; puis, les fils de Diti s'étant attelés à une des extrémités de la corde et les fils d'Aditi à l'autre, ils se mirent à baratter sans repos le séjour de Varouna (l'Océan).

« Du sein des ondes remuées parurent d'abord les plus belles des femmes ; elles furent nommées Apsaras, parce qu'elles sortaient des eaux. Destinées aux plaisirs des dieux, elles avaient des formes célestes et des vêtemens d'une grâce céleste, rehaussés d'ornemens célestes. Il y eut alors de ces Apsaras soixante dizaines de millions. Mais les fils de Diti ni les fils d'Aditi ne prirent ces filles et, pour cette raison, elles restèrent en commun.

« De l'écume des eaux lactées surgit ensuite Varouni, la fille de Varouna, en quête d'un époux. Elle fut méprisée par les fils de Diti, mais les fils d'Aditi la prirent comme épouse.

« Puis on vit se former à la surface de l'Océan baraté l'Amriti, la divine ambrosie, but des efforts des fils de Diti et d'Aditi.

« Enfin, des flots laiteux, émergea le poison destructeur des mondes qui, lumineux comme le soleil flamboyant, fut avalé par tous les serpens.

« Alors une guerre terrible, exterminatrice, s'éleva entre ces puissans rivaux, les dieux et les démons, pour la possession de la liqueur d'immortalité. Et, dans un grand carnage où s'entre-

déchirèrent les héros à la vigueur infinie, les fils d'Aditi battirent les enfans de Diti (1)... »

Danseuses et courtisanes de l'empyrée, les Apsaras devinrent les femmes des demi-dieux Gandharwas. De ce croisement naquit la race des singes qui aidèrent Rama à retrouver la belle Sita, son épouse, que lui avaient ravie les démons de l'île de Lanka (Ceylan).

Parfois les Apsaras descendirent sur la terre pour séduire des humains. Viçvamitra, le maître de Rama, succomba aux artifices de l'une d'elles, la charmante Mênaka. Il dut expier sa faiblesse par mille années de pénitence. Aussi, quand une autre Apsara, l'éblouissante Rhambhà, vint pour le tenter une seconde fois, Viçvamitra la changea impitoyablement en roc stérile.

Cette vieille histoire, où l'on retrouve les mythes les plus anciens de la race aryenne, fut jadis contée par Valmiki, l'ermite très saint. C'est lui qui transcrivit l'épopée sacrée du Ramayana en 25 000 distiques ou *slokas*. Il passait pour l'inventeur de ce mètre, et Brahma le lui avait lui-même inspiré.

Toute la décoration d'Angkor-Wat est inspirée du Ramayana. Le plus parfait des bas-reliefs de la pagode représente le barattement de la mer de lait; il occupe un des huit panneaux de cinquante mètres de long qui ornent la galerie rectangulaire du premier gradin.

Les Apsaras sont figurées partout, du haut en bas de l'immense construction, le long des pans de murailles, au pied des colonnes monolithes, aux tympans des portes et des ressauts de la toiture. et jusque sur les cordons de fines moulures qui courent autour des soubassemens. Sculptées en demi-relief, les bayadères célestes sont toujours présentées de face, le buste nu jusqu'au-dessous du nombril. Les seins ont un galbe très pur. La figure est ronde, les yeux sont baissés; la bouche large, aux lèvres épaisses, dessine un sourire contenu, mystique. Les jambes sont bien dessinées, les mollets un peu grêles. Aux pieds, les artistes khmers ont été arrêtés par la difficulté de rendre un raccourci : ils ont naïvement profilé les deux pieds de travers et dans le même sens, les cinq doigts étalés horizontalement avec l'orteil bien détaché, de telle sorte que ces belles filles semblent estropiées par en bas, avec des pieds énormes... Un des bras est gracieusement coudé

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 septembre 1847, J.-J. Ampère, *Le Ramayana*, et L.-M. de Carné, *Les Ruines d'Angkor* dans la *Revue* du 1^{er} mars 1869.

en l'air, tandis que l'autre se replie sur le buste, quelquefois même sur le ventre, comme pour arrêter un regard indiscret. Les deux mains, très délicates et très petites, tiennent des fleurs symboliques, souvent le lotus. Autour des hanches est enroulé un pagne de mousseline brodée, transparente, dont les deux extrémités retombent en plis rigides. Une ceinture à pendeloques serre cette sorte de jupe, voilant la naissance des jambes. Aux chevilles, aux poignets et aux avant-bras sont attachés de gros bracelets; le cou porte de larges colliers et des chaînes passées en sautoir; les oreilles sont chargées d'ornemens très lourds sous le poids desquels le lobe s'est fendu et allongé. Le front est cerné d'un bandeau à plusieurs rangs de pierreries, surmonté d'une tiare très haute à trois ou cinq pointes, ou d'une coiffure en plumes.

Dans les encoignures, les Apsaras sont isolées. Sur les larges surfaces, elles se suivent par groupes de deux à cinq et même plus, sans qu'on en trouve deux qui soient identiques ou qui aient exactement la même pose et la même coiffure. Il n'y a que les affreux pieds qui soient semblables. Partout elles sont encadrées de ciselures si délicates qu'elles semblent un voile de dentelle posé sur la pierre. Découpés en feuillages, astragales, figurines, rinceaux et autres, les murs d'Angkor rappellent étrangement le style décoratif de la Renaissance, à ce point que l'on serait tenté de croire, si cela n'était impossible, que nos sculpteurs du xvi^e siècle sont venus s'inspirer ici, sans avoir toujours atteint à la finesse et à la variété du ciseau des artistes khmers.

Là où les belles Apsaras sont accessibles, leurs bustes sont polis par le frottement, comme usés par les caresses des passans. Et leurs formes, éternellement jeunes, saillent des murailles ruinées ainsi qu'une procession de vierges du ciel qui aurait été arrêtée pour toujours le long des pierres abandonnées...

IV. — LE SANCTUAIRE MURÉ

Guidé par l'interminable théorie des Apsaras divines, j'étais monté jusqu'en haut du temple sans avoir démêlé l'enchevêtrement de galeries, d'escaliers et de portiques qui s'étagent sur trois énormes gradins. Tout était si grand, si nouveau, si imprévu! Cherchant toujours la salle, que je rêvais immense, où le peuple devait se réunir pour célébrer les mystères sacrés, j'aboutissais à une petite cella carrée, dissimulée au centre du Préa-Sat, la tour

prodigieuse qui domine la pagode. Là se dressait le symbole sous lequel s'abritait la divinité suprême que, seuls, les initiés pouvaient contempler à la clarté des lampes parfumées. Trente mètres plus haut que l'idole, à soixante mètres au-dessus de la plaine où ondulaient les épis de riz, le bouton de lotus en or qui couronnait le Préa-Sat brillait de très loin aux yeux de tous. La fleur mystique rappelait aux populations courbées sous le joug des Khmers la religion des conquérans venus de l'Inde, qui avait remplacé le culte du serpent pratiqué par les pauvres aborigènes de ce pays de marécages.

Puis, un jour, étaient arrivés des mendiants vêtus de haillons jaunes, missionnaires d'une loi nouvelle, la loi de renoncement et de fraternité que le Bouddha avait prêchée. A leur voix, quatre pierres furent dressées qui murèrent les quatre portes de la cella sacrée des Brahmanes; quatre statues de Çakya-Mouni s'élevèrent sur les seuils fermés à jamais, et le temple du Ramayana et des Apsaras devint le temple du Bouddha. Plus tard, quand l'empire khmer se fut effondré, la pagode magnifique devint une ruine, abandonnée des humains pendant des centaines d'années. Aujourd'hui, la cella est encore murée. Les vestibules très sombres qui l'entourent sont le repaire favori des chauves-souris, l'endroit où elles sont le plus rarement troublées; au pied des quatre grands Bouddhas laqués d'or qui gardent l'impénétrable sanctuaire, sont rangés des Bouddhas plus petits, assis ou couchés; une poussière fine, impalpable, les recouvre comme un linceul d'oubli; sur les dalles où s'agenouillèrent les chefs de tant de générations, les chauves-souris ont amoncelé leurs fientes, à l'insupportable odeur musquée; des araignées énormes ont tapissé les murs noircis et dévastés, et l'éternel silence s'est fait dans ce lieu deux fois très saint, où adorèrent des peuples inconnus...

Le Préa-Sat se dresse au centre d'une croix formée par quatre galeries à quadruple colonnade, dont les bras égaux se raccordent, par des portiques, d'un côté aux flancs de la tour du sanctuaire, et de l'autre aux faces intérieures du cloître carré qui enclôt le troisième gradin. Quatre tours écrêtées se dressent aux angles, reproduisant en plus petit les splendeurs de la fleur de lotus qui s'épanouit au-dessus de la cella.

Quand on sort des péristyles de la deuxième plate-forme, on éprouve une impression violente en voyant surgir devant soi le colossal massif du troisième étage. On croyait toucher au seuil

du saint des saints, et, tout d'un coup, celui-ci se trouve reculé, invisible encore, au sommet d'une montagne de pierre escarpée. Des escaliers très raides l'escaladent, gardés par des *sions*, des lions grimaçans, perchés sur les limons. En haut, c'est une muraille sévère, percée d'ouvertures grillées, étroites, et flanquée de tours qui vous écrasent. On se sent subitement tout rapetissé : il s'est dressé entre vous et le sanctuaire des choses de terreur, énormes; d'abord ces escaliers ardues qui, sous l'œil des lions menaçans, vous amènent comme prosterné à l'entrée des sombres couloirs ouverts dans la muraille; puis cette galerie aux fenêtres garnies de barreaux de pierre arrondis comme pour garder des prisonniers; enfin, le *Naga*, le serpent à sept têtes, ornement d'épouvante, qui encadre les tympans et les frontons où sont sculptés des combats d'êtres fantastiques... Osera-t-on violer l'asile des dieux redoutés, que le silence et la solitude défendent d'une façon plus impressionnante encore que les artifices d'un art prodigieux?

Mais la nature a revêtu les mornes pierres d'une végétation qui en adoucit l'âpreté; des touffes d'arbustes et de bananiers se sont accrochées aux murs, ont escaladé les tours; et, par les fentes que les racines ont ouvertes, il semble que l'essence terrible des mystères d'autrefois se soit comme évaporée. Aussi, les gracieuses *Apsaras* sont là, au pied des portiques effrayans, vous encourageant de leur sourire contenu. Et l'on monte, en faisant fuir de gros lézards et des caméléons, dont le glissement sur les dalles vous donne de petits frissons...

Rien ne peut rendre la richesse de la décoration extérieure des tours et des murs du soubassement; la pierre disparaît sous les ciselures, comme la chair d'une femme sous trop de pierres. Par un saisissant contraste, les faces intérieures du cloître et de la galerie en croix sont sans un ornement. Les murs sont nus, les colonnes carrées sont nues; pas une image ne venait distraire la pensée de celui qui, une fois engagé dans les derniers couloirs, devait s'abîmer dans une adoration complète pour ramper jusqu'au pied de l'idole, sans que rien pût troubler son désir de la divinité. Il fallait que l'âme arrivât là toute nue, comme la pierre des murs.

Pendant que je gravissais les marches qui amènent aux portes de la cella, Compeng-Keo avait, pour s'amuser, mis le feu aux brousses jaunies par le soleil qui encombraient les cours inté-

rieures; et, en même temps que la fumée qui montait droit vers le ciel, s'évanouissaient les impressions fugitives que j'ai essayé de retracer pour ceux qui en ont éprouvé de semblables dans les endroits où les hommes d'avant nous ont prié...

V. — LA PAGODE

D'en haut, le plan du temple est facile à saisir; je voudrais savoir le faire comprendre :

C'est, dans ses grandes lignes, une pyramide rectangulaire à trois gradins, dont le premier a 250 et le dernier 75 mètres de côté. Chacun d'eux est bordé d'une galerie cloîtrée. Huit Préasat, tours dont la forme rappelle la fleur repliée du lotus, se dressent aux angles des galeries supérieures, étagées autour de la tour centrale, de façon à rendre plus svelte le massif de la pagode. L'élévation de la troisième plate-forme est égale à la hauteur qu'atteignent les deux premières, et toutes les trois forment le piédestal de la tour centrale, dont la base a 25 mètres de diamètre et dont la hauteur, 30 mètres, mesure autant que les trois gradins qui la portent. L'effet de ces doublemens successifs dans les hauteurs est saisissant.

Le passage d'une terrasse à l'autre s'opère par des enfilades de portiques carrés, échelonnés en retrait et abritant des escaliers. Sur les terre-pleins, les chemins d'accès sont recouverts par des galeries en croix.

Tous les cloîtres et les passages sont voûtés, et les changements de niveau occasionnés par les escaliers sont accompagnés, dans les toitures, par des ressauts raccordés verticalement au moyen de tympan sculptés qu'encadre toujours le serpent à sept têtes. Les Khmers ne connaissaient que la voûte en encorbellement, forcément de petite ouverture, et les carrières qu'ils avaient à leur disposition ne leur fournissaient pas d'assez longues dalles pour couvrir de larges étendues hypostyles. C'est ce qui explique l'absence des grandes salles et le mode tout particulier de construction qu'ils ont adopté et qu'on ne retrouve nulle part ailleurs.

D'un étage à l'autre, les architectes d'Angkor ont su varier leurs effets et les graduer, en même temps que l'émotion religieuse du visiteur. Le doublement répété des élévations forme comme un crescendo, dont naît une illusion de hauteur; il est

accompagné par une *decrecendo* dans la décoration intérieure, qui semble inviter le pèlerin à se dépouiller de ses pensées terrestres au fur et à mesure que l'on précipite son ascension vers le sanctuaire.

Un parc immense entourait la pagode, dissimulant les habitations des prêtres et de charmans édicules qui étaient sans doute des bibliothèques. De grands bassins ou *svris* retenaient l'eau tombée pendant la saison des pluies, et servaient aux ablutions. Un mur rectangulaire, de quatre kilomètres de longueur, renfermait ces constructions, entouré lui-même d'un large fossé que traversaient quatre ponts. Contrairement aux autres monumens khmers, où l'avenue principale est toujours tournée vers l'Orient, Angkor-Wat avait ses avenues d'honneur ouvertes vers l'ouest. Une chaussée dallée la reliait à la capitale ; sur les bords de la route de pierre, le *Naga*, porté par des géans agenouillés, s'allongeait en balustrades, rappelant le barattement de la mer de lait, tel qu'il est figuré sur les merveilleux bas-reliefs des cloîtres de la première galerie.

Tout le temple est bâti en belles assises de grès, que les indigènes appellent le *thma-phoc*, la pierre de boue ; et, en effet, quand elle est fraîchement taillée, son grain très fin, d'un gris indécis, a l'apparence de boue solidifiée.

Malheureusement, les intempéries du ciel ont taché les surfaces de nuances ingrates. Il y a des ruines que la patine des siècles a embellies et comme fardées ; le temps n'a eu que des outrages pour la vieillesse d'Angkor-Wat, il l'a salie. Le *thma-phoc* est devenu verdâtre aux endroits où battent les pluies de la mousson du sud-ouest, violacé là où le soleil a cuit les façades, et, partout, la pierre a pris une couleur terne et triste.

La pagode n'est à son avantage qu'à l'heure du coucher du soleil, à l'instant fugitif où ses derniers rayons projettent sur le temple des flammes d'or bruni auxquelles s'opposent de grandes ombres bleues. Mais, pour sentir le charme mystérieux, le je ne sais quoi de divin qui demeure en ces vieilles pierres, il faut errer dans les galeries d'Angkor-Wat par une nuit de clair de lune, seul, sans torche, dans le grand silence qui plane sur la ruine, frémissant aux obscurités profondes des couloirs, cueillant au passage le sourire des Apsaras pâlies, tressaillant aux bruits que les reptiles font en s'enfuyant, anxieux du frôlement des chauves-souris qui veillent autour du sanctuaire...

VI. — ANGHOR-THÔM

Un matin, à l'aube, nous quittons la *sala* d'Angkor-Wat, Compeng-Keo, Su-Ling et moi, pour nous enfoncer dans les bois. Les oiseaux et les insectes ailés, qui s'éveillent, les remplissent de ramage et de bourdonnements, et le soleil levant vient bientôt les animer de ses grands jeux de lumière. Hélas ! les moustiques aussi sont sortis de leurs retraites, par myriades, et s'abattent sur nous dès que les petits bœufs des charrettes ralentissent leur course. En moins d'une heure, nous arrivons aux murs d'Angkor-Thôm, l'ancienne capitale des Khmers : l'enceinte, en moellons rouges de Bien-Hoa, est couronnée par une frise d'ogives indiennes ; dissimulée dans les taillis vierges, elle dessine un carré de seize kilomètres de pourtour. Un bloc de pierres grises, surmonté par trois têtes de Brahma à quadruples faces et percé d'une fente étroite, se dresse en travers du sentier : c'est la porte de la Victoire. Elle se raccorde à la muraille par une série de ressauts à angles droits où sont nichés des éléphants tricéphales. De chaque côté du passage dallé et creusé d'ornières, s'ouvre une salle qui abritait un corps de garde.

La forêt a escaladé les murs et la porte, et comblé le fossé de 120 mètres de largeur qui en défendait les approches. Sur la crête des murailles, sur les pinacles de la porte monumentale et jusque sur les têtes défigurées du dieu des Brahmanes, partout l'arbre touffu, le dernier conquérant d'Angkor, se dresse victorieusement ; dans les branches, des singes et des écureuils jouent sans crainte. Après cette rapide vision de pierres disjointes, à peine entrevues au travers des feuillages, nous rentrons dans la forêt sans fin, grande comme l'ancien royaume. Les troncs séculaires, doublés de lianes énormes, fleuris d'orchidées, portent haut dans les airs leurs frondaisons dont le vert éclate sous la lumière crue ; à leur pied, les palmiers épineux, les cycas, les balisiers et les fougères se pressent en masses sombres. Les oiseaux des bois sifflent, chantent ou s'appellent, les uns avec des cris stridens, les autres avec de longues notes sonores ; dans les ondes de clartés qui percent les ramures, des essaims de bestioles ailées s'agitent, faisant miroiter leurs ailes et leurs corselets aux reflets de pierres précieuses.

Angkor-Thôm, Angkor-la-Grande, s'est effondrée sous la

poussée des sèves. De ses monumens, il reste seulement quatre temples et un palais ruinés, quelques débris de chaussées, des terrasses et des vestiges de *sraïs*. De ses fastes, évanouis dans la mémoire des hommes, il ne subsiste que de confuses légendes et quelques inscriptions dont le déchiffrement commence à peine. Les traditions indigènes et le peu de documens que l'on a pu recueillir semblent indiquer qu'à une date encore indéterminée, des aventuriers hindous abordèrent sur les côtes du Cambodge et soumirent les tribus peu redoutables de la basse Indo-Chine. Si l'on s'en rapporte à l'histoire indienne, il est probable que cette émigration dut se produire à l'époque troublée qui suivit l'invasion d'Alexandre et vit la religion du Bouddha se substituer au brahmanisme, c'est-à-dire vers le m^e siècle avant notre ère. Les arrivans, qui étaient sans doute des exilés de l'ancienne foi, convertirent les aborigènes au culte de Brahma et leur enseignèrent l'art de la guerre. L'empire qu'ils fondèrent ainsi brilla d'un éclat incontestable jusqu'au xiii^e siècle, époque à laquelle il fut visité par un ambassadeur chinois dont le récit de voyage nous est parvenu. Il parle longuement de la ville d'Angkor-Thôm, de ses tours et de ses statues dorées, de ses temples remplis d'objets précieux, de ses vingt mille maisons et de la multitude de ses soldats. Plus tard, le royaume khmer, assailli par des voisins devenus puissans, l'Annam et le Siam, déchiré intérieurement par des révolutions de palais, s'éclipsa graduellement et, constamment refoulé vers le sud, se réduisit au petit État dégénéré que représente le Cambodge actuel. La seule certitude chronologique que nous possédions sur la civilisation khmère est que les monumens situés dans les environs du Tonlé-Sap, et tous marqués d'un caractère purement brahmanique, étaient achevés aux premiers siècles après J.-C., avant la conversion du pays à la loi de Çakya-Mouni, vers l'an 600.

Une demi-heure après le passage de la porte de la Victoire, le sentier que nous suivons s'élargit brusquement pour aboutir à une clairière récemment pratiquée dans le cœur de la forêt. En face de nous s'élève une montagne de blocs écroulés, hérissée d'arbres énormes. C'est ce qui fut le temple du Bayon, le plus beau et, probablement le plus ancien des sanctuaires d'Angkor-Thôm : aujourd'hui, un amas méconnaissable de murs éboulés, de galeries renversées, d'escaliers impraticables, de tours écrêtées, torques, éventrées...

Sur cette œuvre de destruction lamentable s'élève triomphalement le figuier aux racines multipliantes, au tronc blanc-châtre, tacheté comme celui du platane. Lorsque, à la faveur d'un peu de terre rencontrée par une graine, il a pris pied sur un monument, celui-ci est perdu, la plante qui a germé sur ses flancs le culbutera. Les racines de l'arbuste, ténues comme des fils, s'insinuent entre les assises les mieux jointes, et franchissent des distances surprenantes pour atteindre le sol. La sève remonte alors, gonflant peu à peu la racine qui commence par écarter doucement les blocs et, grossissant toujours, finit par faire effondrer l'édifice au sommet duquel l'arbre, vainqueur de la pierre, déploie son panache de menu feuillage.

Angkor-Wat, demeuré un lieu de pèlerinage pour les pays voisins, n'a jamais été abandonné par les bonzes qui ont empêché la végétation de l'entamer. Malheureusement, personne n'a défendu les ruines d'Angkor-Thôm contre l'envahissement de la forêt, et les dégâts sont depuis longtemps irrémédiables.

Il faut gravir la morne montagne du Bayon, et ce n'est point chose aisée, pour retrouver la conception, aussi étrange que grandiose, des architectes khmers. C'était une pyramide à trois gradins, comme Angkor-Wat, mais plus touffue et plus hardie. Cinquante tours étagées avec un art infini et vingt-quatre escaliers qui gravissaient extérieurement la pagode faisaient du monument tout entier comme une poussée de pierre ouvrée s'élançant d'un seul jet vers la voûte des cieux. Les tours, posées sur les galeries carrées qui bordent chaque terrasse, étaient invariablement décorées de la quadruple face de Brahma, que surmontait la fleur arrondie du lotus. Le masque divin, partout semblable à lui-même, est empreint d'une immuable sérénité qu'éclaire un vague sourire de bonté : il a une lointaine ressemblance avec l'énigmatique physionomie du grand sphinx d'Égypte. Ici, le front est encadré par un diadème orné de trois rangées d'oves et de palmettes ; les oreilles, au lobe allongé, portent des boutons de lotus comme pendeloques, et le cou est entouré d'un collier de rosaces. On voudrait pouvoir s'imaginer l'effet de cette face de dieu identiquement répétée du haut en bas de l'édifice et affirmant, par cette multiplication, l'omniprésence de celui que les brahmanes adoraient. Toutes ces tours étaient groupées autour d'un Préa-Sat central, énorme, qui surgit du milieu du gradin le plus élevé. Là était le sanctuaire, un réduit circulaire où la clarté

du jour ne pénétrait jamais, entourée de douze salles triangulaires ouvertes à l'extérieur.

A Angkor-Wat, le fidèle était amené par étapes successives jusqu'au réduit où s'abritait l'image d'une divinité que rien ne faisait pressentir. Au Bayon, le dieu est proclamé de loin, aux yeux de tous, deux cents fois profilé sur l'espace bleu, et l'on sent dans cette naïve emphase le souffle d'une foi plus simple, moins encombrée de rites, et, par conséquent, plus ancienne. Les détails d'ornementation indiquent également un art plus jeune, plus original dans ses manifestations, mais moins parfait dans ses procédés. Les Tevadas ne sont pas habillées ni coiffées à la même mode, leurs jupes ne sont pas transparentes; la pierre est moins fouillée qu'à Angkor-Wat; les bas-reliefs, d'une exécution moins soignée, sont plus mouvementés et peut-être plus saisissants.

Si le Bayon est la première expression de l'architecture khmère, spontanément éclos sur le sol de l'Indo-Chine, Angkor-Wat en est l'épanouissement suprême. Les monumens situés aux alentours d'Angkor-Thôm et, encore plus, ceux dont on retrouve les restes sur presque toute l'étendue de la péninsule, offrent déjà les caractères de la décadence. La brique, moins coûteuse, y remplace le grès et fait disparaître les proportions colossales qu'offraient les constructions de la bonne époque; aux délicates sculptures ont succédé des applications de ciment ou de plâtre moulé qui ne rappellent que de très loin les belles compositions des grands artistes d'Angkor-Wat.

Il y a, parmi les effondremens du Bayon, des recoins sombres où l'on ne pénètre qu'avec l'effroi de se trouver tout d'un coup muré par la chute d'un bloc de pierres; où des chauves-souris que personne ne vient jamais déranger se mettent à voler autour de vous avec des bruits de voiles secouées par la rafale; où des choses glissent à vos pieds, rapidement disparues dans le noir: lézards, caméléons, serpens? On ne sait pas... En parcourant la plate-forme de la deuxième galerie, un couloir obscur, demeuré libre au milieu des débris, m'avait conduit à une tour d'angle dont les décombres avaient bouché les trois autres issues. Une crevasse, pratiquée dans la voûte du faite, laissait filtrer un peu de clarté vague dans cette grotte où les pierres moisissaient, toutes vertes. Une statue, un Bouddha de grandeur naturelle, accroupi sous un *naga* aux sept têtes éployées en éventail, se dressait dans un angle. L'idole était encore un

peu dorée, mais ses pauvres membres avaient été aux trois quarts emportés par les pierres qui, en tombant, avaient heurté ce témoin de tant de ruines. Seule, la figure avait été épargnée par les hasards des éboulemens, et conservait une inaltérable expression de recueillement et de mansuétude. Une petite cabane en bois, élevée par la piété des indigènes, mettait le Bouddha à l'abri de la fiente des chauves-souris; on lui avait même passé autour du cou une écharpe, toute sale et décolorée, ex-voto de quelque pauvre passant. M'imaginant qu'une visite devait être agréable à la vieille image qui, après des siècles de vénération, se trouvait enfouie dans ce coin d'humide solitude, je m'étais assis là, ayant, par respect pour cette très ancienne chose de dévotion, retiré mon casque. Un bruit de pas légers me fit tourner la tête : je pensai que c'était Compeng-Keo ou mon inséparable Su-Ling qui me cherchait pour le déjeuner.

Mais l'être humain que je vis déboucher de l'étroit passage n'était pas de mes compagnons. C'était un petit Chinois, vêtu de robes jaunes, avec un manteau indien rouge à bordure verte qu'une agrafe retenait sur ses épaules. Je ne sais pas qui fut le plus surpris de nous deux... Quant à lui, après m'avoir poliment salué, il retira son manteau, qu'il étendit devant le Bouddha, sur les pierres en désordre. Il commença par allumer trois bougies de cire et trois paquets de baguettes de senteur, puis se mit à faire ses prières, courbant son front sur la poussière des siècles. Je m'écartai par discrétion, songeant à la joie du pauvre Bouddha mutilé en goûtant pendant quelques instans, après tant de centaines d'années d'abandon, la fumée de l'encens et les adorations d'un bonze étranger. Je l'attendis dehors, curieux d'apprendre d'où venait ce pieux Chinois, apparu devant la statue comme pour en affirmer la sainteté, au moment où, l'avouerai-je, je formais le projet de l'emporter... Grâce à Su-Ling, je sus, bientôt après, que j'avais affaire à M. Lek-Hock-Chum, religieux du monastère de Loong-Heug, en Chine. Parti de son couvent depuis sept ans, comme autrefois Fa-Hian et Hiouen-Thsang, deux illustres pèlerins chinois du v^e et du vi^e siècle dont les impressions de route nous ont été conservées, il était allé visiter les lieux où Çakya-Mouni vécut et prêcha; maintenant il retournait chez lui, ayant parcouru à pied l'Inde, la Birmanie et le Siam. A Bangkok, on lui avait parlé d'Angkor, et il avait voulu ajouter les vieux temples khmers à la liste de ses pèlerinages; sans se

presser, il allait parmi les ruines, recherchant les Bouddhas oubliés depuis si longtemps, pour se donner le mérite de faire fumer un peu d'encens devant eux. Le bon moine portait avec lui un album où son passage aux différentes pagodes était attesté dans toutes les écritures d'Orient. Quelques Anglais professant le bouddhisme avaient aussi inscrit leur « testimonial » sur son carnet, qui contenait, entre autres, une très originale inscription de la société du Maha-Boddha (la grande sagesse), fondée par M^{me} Blavatsky sous la présidence honoraire du grand Lama du Thibet... Quelques mots de français, les premiers, y furent ajoutés par moi, sur sa demande.

Avec le Bayon, les temples à gradins de Préa-Sat-Suor-Pot, de Préa-Pithou, de Bapuon et le palais de Piméan-Aeas, sont tout ce qui reste d'Angkor-Thôm, la ville aux 20000 maisons. Il est vrai que les habitations devaient être construites en bois, ainsi qu'elles le sont encore dans le pays, et il n'est pas surprenant qu'il n'en demeure pas trace. On chercherait aussi vainement des nécropoles, comme on en trouve en Égypte : les Khmers brûlaient leurs morts.

Après avoir exploré les rares débris de la ville immense, nous consacraâmes les jours suivans à des excursions aux monumens situés sur la rive gauche de la rivière de Siem-Reap : Préa-Sat-Keo, Ta-Prom, temple dédié à Brahma, avec son monastère de Kédéi et ses piscines de Srâ-Srang ; Mé-Baume, Préa-Rup et Bachoum, où la brique commence à apparaître, et qui sont vraisemblablement du ix^e siècle de notre ère, ainsi que les édifices plus éloignés de Loley, de Bakou et de Bakong, dont l'ornementation consiste en placages de mortier de ciment. Sur la rive droite du petit cours d'eau, se dresse le temple de Phnom-Bakeng, qui couronne un monticule d'où l'œil distinguerait l'ensemble de toutes les ruines, si elles n'étaient pas, à l'exception d'Angkor-Wat, enfouies sous les immensités de la forêt aux cimes arrondies, qui se déroulent à l'infini, comme les flots d'une mer toujours verte ; du même côté sont les deux petits sanctuaires de Thamma-Nam et de Chau-Sei-Teveda, temple dédié au Lingam, et que gardaient des légions d'Apsaras ravissantes, dissimulées dans des galeries obscures ; Pouteay-Préa-Khan, la pagode où était conservée le Préa-Khan, l'épée sacrée des rois ; enfin le lac artificiel de Barai-Mé-Beaume, entouré de gradins : c'était là que se donnaient des jeux aquatiques.

A la longue, la mélancolie de ces merveilles dévastées finissait par vous attrister; aussi, l'obsession vous venait de l'éternelle voûte de verdure sous laquelle on cheminait tout le jour, pour voir surgir de temps à autre quelque nouvelle ruine, enserrée dans les replis de la forêt qui a tout recouvert. Et vainement l'imagination cherchait à faire revivre le souvenir des grandioses cérémonies et des resplendissans cortèges figurés sur les bas-reliefs : l'on ne rencontre guère parmi ces solitudes que de rares bonzes ou de pauvres Siamois qui viennent mettre le feu au pied des grands arbres « à huile » afin de recueillir la résine dont ils se servent pour enduire leurs barques et pour tremper leurs torches.

A la tombée du jour, on rentrait à la *sala* d'Angkor-Wat, heureux de respirer au milieu d'un peu d'étendue découverte, fermée, au fond, par la prodigieuse silhouette de la pagode royale. Après le dîner, c'était une promenade dans le temple, à la lueur des torches, ou bien, plus saisissante, à la seule clarté de la lune. D'autres fois, une visite chez les bonzes où les jeunes gens, la dernière prière dite, se mettaient à faire de la musique siamoise. Deux instrumens bizarres, un demi-cercle en bois portant douze cymbales formant la gamme, et une sorte de petit bateau garni intérieurement de lattes de bambou suspendues par des fils, accompagnaient, ainsi qu'un tambour long et sourd, une espèce de flageolet qui chantait des airs doux et sautillans, indéfiniment répétés. Une fois en train, l'orchestre ne s'arrêtait pas facilement, et j'étais couché depuis longtemps que, dans le silence de la nuit parfumée, la cantilène s'égrenait toujours, soutenue par le ronflement des cymbales et des lattes de bambou; et, en en parlant, il me semble que je l'entends encore, la naïve petite musique des bonzes d'Angkor-Wat...

Le dernier soir, j'allai faire mes adieux aux religieux et leur porter mes cadeaux : du papier, des plumes, de l'encre et des crayons, choses précieuses dans ce désert où les bonzes sont obligés d'apprendre à écrire à leurs élèves comme jadis, sur des feuilles de palmier, avec un stylet dont on noircit la trace au moyen du noir de fumée. Il y avait aussi une surprise : j'avais apporté des feux de Bengale, et Compeng-Keo, suivant mes instructions, les avait fait placer aux principales ouvertures du monument; les petits conducteurs de charrettes devaient y mettre le feu simultanément. Comme je quittais la case hospitalière des gardiens du

temple, Compeng-Keo alluma une torche et la jeta en l'air. A ce signal, les façades des ruines s'éclairèrent de lueurs fantastiques, et les Apsaras, parées de ces fards de lumière, semblèrent revivre pendant quelques instans dans une sorte de transfiguration. Le chef des bonzes, un vieux à la figure parcheminée, en pleura de saisissement : « Personne n'a jamais rien fait de pareil pour Angkor-Wat, me dit-il; ceux qui viennent ici ne songent qu'à détruire pour emporter des morceaux de pierre. Toi seul as pensé à embellir un instant la pagode : que cela te porte bonheur ! » Le vieillard ne se doutait pas que j'emportais criminellement un buste d'Apsara, détaché à grand'peine de la muraille avec un marteau et un ciseau, travail de larron auquel j'avais passé toute une nuit avec Compeng-Keo comme complice...

VII. — LE MÉKONG

Deux jours après, nous sortions des grands lacs du Tonlé-Sap par une rivière qui va se jeter dans le Mékong à Phnom-Penh, la capitale du Cambodge. Le courant descend vers le fleuve, nous emportant à toute vitesse entre deux rives de palmes étagées les unes au-dessus des autres. Au bord de la berge, surgissent les petits palmiers d'eau, que le remous de notre vapeur fait onduler en les froissant bruyamment; au-dessus, s'élèvent les grandes chevelures des cocotiers, entre lesquels foisonnent de longs roseaux aux panaches blanes; plus haut encore, s'épanouissent les plumoux des arékiers dont le moindre souffle incline les tiges frêles. Par-ci, par-là, le tronc vert d'un ouatier se dresse tout droit, avec des branches coudées comme des bras, presque sans feuilles, fleuries de touffes d'une sorte de coton que les indigènes emploient pour garnir leurs matelas. Sur la rivière, très poissonneuse, les oiseaux mènent grande pêche.

A Phnom-Penh, je me décide à remonter le Mékong pendant quelques jours, pour aller voir d'autres ruines khmères, d'une époque plus récente que celles d'Angkor. Une lettre du roi Norodom doit m'assurer bon accueil chez le gouverneur de la province, qui me fournira les éléphants nécessaires au voyage par terre. Su-Ling a profité de la halte pour renouveler nos provisions et, à minuit, nous repartons.

La nuit est sans lune, le fleuve est noir, ses eaux perfides tourbillonnent avec rapidité sous l'apparente immobilité de la surface,

qui reflète les astres du ciel comme un miroir de métal. Des bords de la rivière, monte une brume légère, la terrible rosée de la saison sèche, féconde en fièvres et en dysenteries. La redoutable fraîcheur n'en paraît pas moins exquise après les ardeurs de cette journée passée dans une ville, et ma pensée, bercée par le battement monotone de l'hélice, se perd dans les lointains passés de l'Asie, berceau de notre race et de toutes les races, de notre religion et de toutes les religions. Asie! terre de Sem, de Cham et de Japhet, patrie des auteurs inconnus des Veddas, de Manou, de Moïse, de Zoroastre, de Confucius, de Bouddha, du Christ et de Mahomet! Asie, dont les traditions remontent dans les plus reculés des temps, retraçant historiquement les commencemens du monde chinois jusqu'à cinq ou six millénaires en arrière de nous, et se perdant dans de peut-être plus insondables profondeurs d'antiquité avec les Veddas, sans parler de la Bible! O vraiment mystérieuse Asie, qui as vu l'homme à son apparition sur les chemins de ce monde, et qui en as conservé les traces!...

Tandis que je songeais ainsi, une chaleur inexplicable et que je devinais dangereuse, m'avait envahi. En même temps, mes artères se mettaient à battre à coups secs, précipités. Je me couche, espérant que l'accès de fièvre aura disparu le lendemain matin, et je m'endors péniblement. Au bout de peu de temps, je me réveille avec un sentiment d'angoisse : ma respiration est devenue courte et haletante, et ma tête est embarrassée de cauchemars. J'ai l'impression que je dois aller me jeter par-dessus le bord, dans la rivière, sans que je puisse comprendre pourquoi. Je me rends seulement compte que cette idée va devenir impérieuse et que le peu de volonté avec quoi je lutte encore finira par s'éteindre. Avant qu'il soit trop tard, je commande à Su-Ling de m'enfermer à clef dans la cabine placée sur le pont et je m'allonge de nouveau, essayant d'écarter les voiles noirs qui m'enserrent.

Pour ne pas plonger dans le délire, pour rester dans le domaine de la réalité, je tâche de m'accrocher à des raisonnemens très simples, à des souvenirs précis de choses pas compliquées. Cependant l'idée qui me persécute ne cède pas; on dirait maintenant qu'elle a pris une forme apparente, une personnalité de fantôme qui me poursuivrait. Pour essayer de m'en distraire, je veux m'appliquer à compter attentivement, un, deux, trois, quatre... jusqu'à des centaines et des centaines. Mais, malgré mes efforts pour empêcher ma raison de sombrer, l'idée d'obsession grandit

toujours, épouvantable et menaçante. Devant elle, il me semble que mon corps et mon cerveau se rétrécissent, que je redeviens un tout petit enfant, pareil à ceux qui appellent leur mère la nuit, quand ils ont peur. Dans cette détresse de mon esprit, que vient traverser le plus précieux des souvenirs, inconsciemment me reviennent aux lèvres les paroles de prière que je disais autrefois. Et voilà que, comme sous l'influence des mots à la vertu desquels j'ai cru jadis, l'idée de folie cesse de m'atteindre et s'éloigne insensiblement.. Quand ma tête s'est calmée, la chaleur de mon sang et l'oppression m'incommodent tellement, que je sens le besoin d'une réaction immédiate. Faute de médicaments, j'imagine de me faire poser des ventouses, que Su-Ling applique au moyen d'un verre et pique ensuite avec son couteau de cuisine, pour faire saigner un peu. Je me trouve aussitôt très soulagé et je me recouche, ayant donné l'ordre de rentrer à Pnom-Penh, sachant y trouver un médecin. Hélas! le voyage était fini, car il fallut redescendre bien vite à Saïgon où la fièvre et le délire reprirent possession de moi.

Lorsque je fus sorti de ces mauvais momens, je me rappelai que, le jour où nous nous trouvions à Phnom-Penh, après le déjeuner, je m'étais installé à l'ombre, le *Ramayana* à la main. Le poème du divin Valmiki est très beau, mais il a cinquante mille vers; de plus, j'étais fatigué, il faisait une chaleur écrasante, et, pour toutes ces raisons, je m'étais endormi. Je fus réveillé assez tard par mon Chinois qui revenait du marché; je remarquai avec inquiétude que j'avais la tête nue et exposée au soleil. Mais, lorsque j'en parlai à Su-Ling, jamais il ne voulut admettre que ma maladie pût être attribuée à une insolation. Pour lui, c'était, à n'en pas douter, l'Apsara ravie à la pagode d'Angkor-Wat qui m'avait poursuivi de sa colère céleste...

ÉMILE VEDEL.

UN OFFICIER DES GUERRES DE L'EMPIRE

LE VICOMTE MARIE-ANTOINE DE REISET

(1775-1836)

Un soir du mois de juin 1793, le général Kléber était seul sous sa tente, sur les bords du Rhin, lorsque son aide de camp vint lui dire qu'un jeune volontaire désirait lui parler. Grande fut la surprise du général, en reconnaissant dans ce jeune soldat le frère de la jeune fille qu'il aimait et dont il rêvait de faire sa fiancée, un garçon de dix-sept ans qu'il avait laissé peu de semaines auparavant à Colmar, étudiant le latin et la théologie. « J'ai voulu commencer comme vous, mon général, s'écria l'enfant, je me suis rappelé votre conseil, et me voici ! »

C'est ainsi que débuta dans la carrière des armes le vicomte Marie-Antoine de Reiset, qui devait devenir par la suite un des plus brillants officiers des armées impériales, et dont on peut voir le nom inscrit sur l'Arc de triomphe. Né le 29 septembre 1775 à Colmar, d'une vieille famille noble, originaire de Lorraine, il s'était d'abord destiné à entrer dans les ordres ; mais, peu à peu, une autre vocation s'était éveillée en lui, stimulée encore par l'exemple et les entretiens de Kléber. « L'épée te siérait mieux que le petit collet, » lui avait dit et répété le jeune général, durant un long séjour qu'il avait fait à Colmar. Marie-Antoine s'était imprégné de ces paroles, et à peine eut-il vu repartir Kléber, rappelé à l'armée, qu'il obtint de ses parens l'autorisa-

tion de l'aller rejoindre. Incorporé aussitôt dans le quatrième bataillon des grenadiers du Haut-Rhin, il recevait, quelques jours après, le baptême du feu, à Wissembourg, où une grave blessure à la jambe gauche le mettait hors de combat.

Le petit abbé s'était définitivement transformé en soldat. Durant les vingt années qui suivirent, il n'y eut pas une guerre où il ne prit part, s'avancant par de rapides degrés aux plus hauts grades de l'armée. Mais, dans une carrière si active, il avait gardé de sa première éducation l'habitude et le goût d'écrire, et il a suffi à son petit-fils de réunir quelques-unes de ses lettres ainsi que les nombreuses notes qu'il inscrivait au jour le jour sur ses carnets de poche, pour constituer une véritable autobiographie de son vaillant aïeul, toute remplie d'intéressans détails pittoresques ou anecdotiques, et d'autant plus fidèle qu'on la sent rédigée en présence même des faits (1).

I

Blessé, comme nous l'avons dit, au combat de Wissembourg, Reiset avait dû être ramené à Colmar; mais, dès le mois de novembre de la même année, il avait repris son service. « J'assiste pour la première fois à une grande bataille, écrivait-il sur son carnet, le soir de la bataille de Fleurus. Kléber commande l'aile gauche de l'armée. Je fais partie d'un escadron chargé de soutenir l'artillerie. L'affaire est chaude, nous perdons beaucoup de monde. Un dragon, mon voisin, est atteint par un boulet qui lui coupe le ventre : ses entrailles rejaillissent sur moi et me couvrent de débris sanglans. Tout près de moi, l'officier qui commande mon peloton a son portemanteau mis en pièces par un autre boulet. Au même instant, un chef d'escadrons qui commandait un mouvement en avant reçoit une balle dans la bouche et tombe mort. »

Reiset lui-même sortit intact de cette terrible mêlée; mais, au mois de juillet suivant, il fut de nouveau grièvement blessé dans une reconnaissance près de Tongres. Fait prisonnier sur le champ de bataille avec sept de ses camarades, il trouva cependant assez de forces pour s'enfuir dès le lendemain, après avoir désarmé ses

1. C'est de ce recueil, dont le premier volume parut dans quelques jours chez l'éditeur Calmann Lévy, que M. le vicomte de Reiset a bien voulu nous autoriser à extraire les pages qui suivent.

gardiens, ce dont Kléber le récompensa en l'attachant à son état-major.

« Le 5 thermidor an II, écrit Reiset dans ses notes, je pars pour Liège, où je dois m'équiper, ravi de me voir les épaulettes et d'avoir un cheval à moi. » Il rejoint ensuite à Cologne l'armée de Sambre-et-Meuse et prend part avec Kléber au siège de Maëstricht ; après quoi, nous le voyons tour à tour en Hollande, où il passe l'hiver, à Crefeld en Prusse, à Oberingstein sur le Rhin. Une lettre qu'il écrit à son père, le lendemain de la bataille de Dusseldorff, nous le montre dans toute la fièvre de son enthousiasme juvénile : « Demain peut-être, y lisons-nous, j'aurai de nouvelles victoires à vous annoncer. Il faut que nous allions chez lui tirer les oreilles à Monsieur l'Empereur, si nous voulons bientôt avoir la paix... Voilà trois jours et trois nuits que je passe à cheval sans cesser presque de me battre : mais ni périls ni fatigues ne doivent arrêter un Français, et la mort ne peut l'effrayer lorsqu'il est sûr de mourir avec gloire. N'ayez du reste aucune crainte sur mon sort : j'ai tant de fois échappé aux plus grands périls que je me crois maintenant, avec l'aide de Dieu, au-dessus de tout danger. Et j'ai le ferme espoir que bientôt je pourrai vous dire, avec bien d'autres : ce n'est pas en vain que nous avons travaillé à sauver notre malheureux pays, et à lui rendre la paix et la tranquillité dont il a tant besoin. »

Cette même fièvre belliqueuse, mêlée aux mêmes rêves d'une paix universelle et définitive, se retrouve dans les lettres et les notes des mois suivans. « Hier au soir, écrit Reiset d'Andernach le 23 mai 1796, les Autrichiens ont rompu la trêve. Lorsque les tonnerres gronderont, la satisfaction sera complète dans notre armée. Toutes les musiques se sont rassemblées sur le Rhin et ont fait retentir notre joie. Il paraît que c'est nous, ou plutôt le général Kléber, qui commencera à montrer à ces fiers sots que nous sommes leurs maîtres. Sois persuadé, mon cher ami, que ce dernier coup nous ramènera cette douce paix, l'espoir de tout le monde. » Et de Mulheim, le 31 mai : « Tout est content, heureux, le soldat a des vivres assurés pour longtemps. Il est bien habillé, bien discipliné, et surtout bien disposé. »

A Altenkirchen le 4 juin, à Ucknek le 19, à Butsbach le 24, le jeune Reiset, qui venait d'être pourvu de son brevet de sous-lieutenant, contribua vaillamment aux succès de Kléber. Il reste à ses côtés encore durant la longue et pénible retraite qui devait

aboutir au désastre de Wurtzbourg; mais déjà rien ne lui restait plus du bel optimisme dont nous l'avons vu animé au début de la campagne. « Nous marchons lentement, écrivait-il en septembre, défendant le terrain pied à pied par une chaleur affreuse. Le pays est difficile, l'ennemi est supérieur en nombre et a l'avantage de manœuvrer dans une contrée qui lui est connue. Après mille fatigues et marches périlleuses, sans vivres d'aucune sorte, nous sommes épuisés. Nous passons les journées à nous battre et les nuits en marche... A Wurtzbourg, mon domestique a été pris avec mes effets et mes chevaux. Il ne me reste plus rien, et nous sommes tous dans le même état de dénûment absolu et d'épuisement complet. »

Il ne fallut pas moins que sa promotion au grade de lieutenant, le 24 décembre 1796, pour rendre au jeune homme un peu de son ardeur. Il était fatigué, souffrant, anéanti, et la tristesse que lui avaient causée les revers de l'armée s'avivait encore au spectacle de l'irritation et du découragement de Kléber. Celui-ci ne se consolait pas d'avoir vu les plans de Jourdan préférés aux siens, et d'avoir dû assister à une retraite qu'il s'imaginait toujours qu'il aurait pu empêcher. Quand Beurnonville, après la bataille de Wurtzbourg, remplaça Jourdan à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, il eut grand-peine à obtenir de Kléber qu'il restât près de lui jusqu'au jour où sa démission serait acceptée du ministre. La démission fut acceptée en mars, et Kléber quitta aussitôt l'armée.

« Je vais à Colmar en congé, écrivait Antoine de Reiset dans les premiers jours d'avril. J'attends prochainement Kléber, qui m'a promis de venir de Strasbourg pour quelques jours à Colmar pour voir ma famille. Mon ami me décidera sur ce que je dois faire. »

Nous avons indiqué déjà le tendre motif qui attirait Kléber dans la maison des Reiset: Anne de Reiset, la sœur aînée de Marie-Antoine, ou plutôt de Tony, comme on le nommait familièrement, était alors une jeune fille de vingt ans, dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté. Le jeune général, durant son séjour à Colmar, n'avait pu la voir dans les quelques salons restés entr'ouverts sans en devenir amoureux, et il avait tout lieu de croire que ses sentimens étaient partagés. Au moment de se quitter, les deux jeunes gens avaient en secret échangé des aveux et des promesses, et, après quelques mois d'absence, il avait hâte de venir

s'assurer que la jeune fille lui gardait sa foi. Elle la lui gardait en effet, et, sans vouloir considérer l'origine modeste du jeune général, elle opposait aux argumens de son père, peu soucieux de cette alliance, la gloire et la vaillance qui entouraient déjà le nom du héros : Kléber fut si touché de ce témoignage d'affection, qu'il eut un instant l'idée de lui sacrifier définitivement ses rêves de gloire militaire. Il se remit à ses études d'architecture, dressa des devis, traça pour M. de Reiset, alors receveur général des finances à Colmar, des plans de maisons de campagne. Mais il n'en encourageait pas moins son jeune ami à persévérer dans la profession dont il se prétendait lui-même à jamais dégoûté. Et, quand il quitta Colmar pour aller à Paris, quelques mois après, Reiset avait obtenu déjà de reprendre du service au 17^e dragons.

Il ne voulut point, cependant, rejoindre son corps sans être allé passer quelques jours à Paris auprès de son ancien général. « Je trouvai Kléber, écrit-il, installé dans ce qu'il appelait son *ermitage*, pavillon isolé situé sur les hauteurs de Chaillot, d'où l'on embrasse toute la vue du Champ de Mars. Il vit là très retiré, traité presque en suspect par le gouvernement, auquel il n'a pas craint de témoigner son peu de sympathie. Il s'occupe d'études militaires, voyant seulement ses anciens compagnons d'armes. Jourdan, avec lequel il s'est réconcilié, est, avec Moreau, un de ses hôtes les plus assidus. »

« Pendant mon séjour à Paris, ajoute Reiset, j'eus occasion maintes fois de constater, en fréquentant divers officiers, combien les formes extérieures adoptées dans l'armée du Rhin et dans celle d'Italie sont différentes. L'armée d'Italie se glorifie d'être une armée révolutionnaire, composée de *citoyens* et non une armée de *messieurs*, comme ils nous appellent dédaigneusement. »

Il revint encore à Paris en janvier 1798, pour faire ses adieux à Kléber qui allait en Égypte, et qu'il ne devait plus revoir. C'est durant ce séjour qu'il lui fut donné pour la première fois d'approcher le général Bonaparte : « Je pus me rendre compte aussitôt, dit-il, de l'enthousiasme qu'il excitait. Il affectait pourtant une grande simplicité, et cherchait le plus possible, par coquetterie peut-être, à se soustraire aux ovations dont il était l'objet chaque fois qu'il se montrait en public. »

11

Nous ne suivrons pas Reiset dans sa longue relation de la campagne de Suisse, qui l'occupa durant toute l'année 1799. Mieux vaut nous en tenir à un épisode de cette campagne, où il se trouva chargé d'un rôle particulièrement important, et dont il a fait, comme on va voir, un récit plein de couleur dans sa simplicité : la prise de Zurich, accomplie le 26 septembre, à la suite de la victoire remportée par Masséna sur les armées autrichiennes et russes.

« Après avoir attendu quelques heures que Soult et Masséna lui-même aient passé la Limmat, écrit Reiset, Zurich fut tourné, et je fus envoyé avec un trompette et une ordonnance pour sommer la ville de se rendre. Quelques tirailleurs se retirèrent à mon approche. J'arrive à la place qu'occupaient les lignes russes, et je ne trouve que les sacs de leur infanterie alignés avec un ordre admirable. J'arrive au faubourg et j'avance dans la ville, ne trouvant que des fuyards, mais recevant des coups de fusil au détour de toutes les rues. Arrivé au pont de la Limmat, dans le centre de la ville, je suis arrêté par un poste d'infanterie embusqué sur l'autre rive. Après avoir essuyé le feu, j'appelle l'officier à moi, et je lui dis en allemand que je suis un parlementaire, que la ville est à nous, et que toute résistance est vaine désormais ; qu'il ait donc à me rendre son épée et à faire mettre bas les armes. Mon trompette sonnait. En même temps j'entendis des voix qui me criaient : « A moi, mon capitaine, ils ne sont qu'une vingtaine ! » A ce moment je m'élançai sur l'officier, je lui arrachai son épée que je jetai dans la Limmat ; et, le soulevant par son hausse-col, j'allais en faire autant de lui-même, lorsqu'il se jette à genoux sous mon cheval, me demandant grâce de la vie. En même temps je vis le poste entier jetant ses armes et fuyant. Mon ordonnance avait lui-même distribué quelques coups de sabre, et nous délivrâmes à peu près 300 prisonniers français que ce poste maintenait dans les premières maisons de l'autre côté du pont.

« Nos prisonniers s'emparèrent des armes russes, et j'en profitai pour me protéger dans le cas où je serais assailli. Je poursuivis mon chemin jusqu'au quartier général du prince Jean et de Korsakoff, non sans beaucoup de peine et de danger, recevant des

coups de fusil, et escorté par ces horribles figures de Cosaques dont les lances me menaçaient. J'entendis par les fenêtres des habitans qui me disaient : « N'avancez pas, ils sont encore nombreux ; ne vous fiez pas à eux ou vous êtes perdu ! » J'avais un devoir à remplir, je continuai ma route. Au détour de la dernière rue, un énorme Russe me déchargea sur la cuisse un violent coup de crosse, après m'avoir ajusté et manqué à dix pas. Enfin j'arrivai à la place. L'officier d'état-major vint à ma rencontre en entendant la trompette, et l'on me banda les yeux jusqu'au quartier général. Là je déclarai qu'on eût à évacuer la ville sur-le-champ, et je tirai ma montre en donnant une demi-heure, sans quoi tout ce qui serait dans la ville, hommes, chevaux ou équipages, serait en notre pouvoir. Je ne vis pas, mais j'entendis un grand mouvement de voitures d'artillerie vers la porte de Winterthur. On voulut avoir une heure, mais je persistai. Dans cet intervalle, nos troupes s'étaient mises en marche, et elles entraient dans les faubourgs lorsque je me suis remis en route. Mon retour ne s'effectua pas sans risques plus graves encore, car je rencontrai dans toutes les rues nombre de trainards armés. Nous passâmes la nuit dans la ville, et le lendemain nous nous mîmes en marche sur la route de Winterthur.

« J'avais eu dans la matinée un cheval blessé, qui succomba le lendemain. Je l'ai remplacé par un cheval russe magnifique, qui vient de m'être volé ainsi qu'une fort belle voiture anglaise que j'avais fait relever d'un fossé, et dans laquelle mon ordonnance a trouvé, dit-on, 1800 louis cachés dans des doubles fonds, avec lesquels il a disparu. »

Nous retrouvons Reiset l'année suivante en Allemagne, à l'armée de Moreau, qui, après l'avoir attaché à son état-major, le place en qualité d'aide de camp auprès du général Richepanse. « Hier, mon cher ami, écrit-il à son frère, le 21 juin, du camp d'Ittereichem, la droite de notre armée a battu complètement l'ennemi. Nous sommes maîtres de Gützbourg et de trois ponts sur le Danube. On a fait trois mille prisonniers, pris vingt pièces de canon et quatre drapeaux. Pour te rendre cette journée encore plus agréable, je t'annonce qu'il m'est arrivé à l'instant une commission de capitaine... Écris-moi, et parle-moi dans tes lettres de M^{me} Richepanse : son mari me demande toujours si l'on en parle. Il voudrait voir arriver d'elle une lettre par heure. On n'est pas plus amoureux de sa femme. »

A Hohenlinden, où il parvint avec quelques hommes à franchir un régiment ennemi qui l'avait enveloppé par surprise; à Schwanstadt, où il eut la bonne fortune de faire prisonnier un général autrichien, et d'ailleurs, durant tout le cours de cette glorieuse campagne, Reiset donna tant de preuves d'habileté et de courage qu'aussitôt après la paix de Lunéville Moreau lui offrit le choix entre un sabre d'honneur et la nomination au grade de chef d'escadrons. Le jeune homme se décida pour le second parti : nommé le 15 juin 1801, il fut envoyé le 4 février suivant à Soissons, pour y tenir garnison. C'est là que nous allons le retrouver tout à l'heure : mais peut-être nous saura-t-on gré d'extraire encore d'une lettre écrite de Paris en 1801 ces quelques détails sur le mémorable voyage en France du roi et de la reine d'Étrurie :

« Le prince de Toscane don Luis I^{er}, que le Premier Consul vient de faire roi d'Étrurie, est venu le visiter avant de se rendre dans son royaume. Il semble ne pas briller par l'intelligence et l'on s'est un peu égayé à ses dépens. Son air emprunté ne prévient pas en sa faveur ; et son économie, poussée à l'extrême dans les plus petites choses, prête souvent à rire dans son entourage. Pourtant le Premier Consul n'aurait pas permis que tout cela allât trop loin : aussi les critiques se sont faites tout bas, et il a reçu, malgré tout, un accueil dont il a lieu d'être satisfait. M^{me} de Montesson a donné en l'honneur de Leurs Majestés un bal des plus brillants. Une fête du même genre a eu lieu chez M. Chaptal, le ministre de l'Intérieur, et les deux réunions ont rivalisé de magnificence. Le prince a désiré assister à une séance de l'Institut, quoique ses aptitudes personnelles ne semblent pas beaucoup justifier cette idée. C'est le même M. Chaptal qui les y a reçus ; mais ni le roi ni la reine n'ont semblé prendre grand plaisir à tous les beaux discours qu'on a prononcés en leur présence et auxquels ils n'ont point paru comprendre grand'chose. »

III

Nous nous sommes promis de retrouver Reiset à Soissons, où il arriva en février 1802, et tint garnison un peu plus de trois ans. Mais en vérité la partie la plus intéressante de ses lettres et notes de cette période n'est point celle qui se rapporte à son séjour dans la petite ville picarde. Il menait à Soissons une vie très tranquille

et un peu monotone, uniquement employée aux devoirs de sa profession ; et rien de ce qu'il nous en dit n'a de quoi intéresser beaucoup les historiens de son temps. Mais les nombreux loisirs que cette vie lui laissait lui ont permis de faire à mainte reprise de petits voyages en Alsace, en Flandre, à Paris surtout, et d'assister ainsi à toutes sortes d'événemens, qu'il n'a point manqué de décrire aussitôt, avec son exactitude et sa précision ordinaires.

« Tout s'est métamorphosé ici, écrivait-il de Paris en 1802, et chacun reprend peu à peu les usages de l'ancienne monarchie. Partout on voit des livrées brillantes et des habits somptueux, pareils à ceux qu'on portait sous Louis XVI. Les modes militaires de la Révolution, qui s'étaient imposées même dans le costume civil, ont complètement disparu. Aux bottes et aux pantalons ont succédé des bas de soie et des souliers à boucles. Le Premier Consul donne lui-même l'exemple, et la livrée verte qu'il a adoptée fait beaucoup parler, parce que c'était la couleur du Comte d'Artois. J'allai à une réception au château : c'était un luxe incroyable de toilettes, de plumes et de broderies. Le coup d'œil pourtant est bizarre, car beaucoup semblent gênés par ces élégances de cour auxquelles ils ne sont pas accoutumés. Le général Bonaparte se rend souvent au palais de Saint-Cloud, qui a été remis en état. C'est sur la demande des habitans qu'il s'est décidé à en faire sa résidence d'été : ils avaient adressé à ce sujet une pétition au Corps législatif. Beaucoup des anciens serviteurs de Marie-Antoinette sont encore employés au château : car Bonaparte, ayant appris qu'un grand nombre d'entre eux étaient restés à Saint-Cloud, leur fit proposer de reprendre leur ancienne place. »

Deux ans après, lors des fêtes du sacre, Reiset reçut l'ordre d'amener à Paris un bataillon qui devait faire la haie devant Notre-Dame, sur le passage du cortège : et ce fut encore pour lui, dans ses lettres, l'occasion de tableaux pleins de couleur et de vie. Le Pape, en particulier, avec sa robe de moine et son austère visage, paraît lui avoir laissé une très profonde impression. Il ne se lasse point de parler de lui, et nous fournit, par la même occasion, certains détails assez curieux sur la crise d'enthousiasme et de ferveur religieuse provoquée par sa venue dans les diverses classes de la société parisienne.

« Chaque jour, dit-il, on vient en grand nombre recevoir sa bénédiction. La terrasse des Tuileries est couverte d'une masse

énorme, qui l'appelle à grands cris jusqu'à ce qu'il ait paru au balcon et béni la foule pieusement agenouillée... Il s'est ouvert à Paris une quantité énorme de boutiques où l'on vend des cha-pelets et des rosaires. Les cardinaux en distribuent une incroyable quantité. On dit qu'il y avait des magasins où l'en en vendait plus de cent douzaines par jour. Dans le courant du seul mois de janvier, un marchand de rosaires réalisa quarante mille francs de bénéfice net. »

Voici maintenant la description d'une revue passée par Napoléon à Compiègne, le 17 juin 1804, et où Reiset assista avec son régiment. « Nous primes notre rang de bataille dans la grande plaine de Compiègne : il y avait onze régimens de dragons réunis, tous se disputant l'avantage pour la tenue et l'instruction. Chaque brigade, l'une après l'autre, mit pied à terre; l'Empereur en passa une stricte et minutieuse revue, et fit beaucoup de questions. Puis, après avoir manœuvré, on nous fit former le carré; et l'Empereur, accompagné du prince Louis, grand connétable de l'Empire, se mit au centre. Tous les officiers des régimens vinrent alors se ranger autour de lui, et les colonels prêtèrent serment. Napoléon nous adressa quelques paroles pour nous exprimer sa satisfaction; il loua notre zèle et notre instruction, et termina son discours en nous promettant la place d'honneur sur le premier champ de bataille ou de fête. Quelques jours après, je reçus mon brevet de légionnaire. »

Le 8 août suivant, il partit de Soissons pour Boulogne, où eut lieu, comme l'on sait, la grande distribution des croix de la Légion d'honneur. « Pendant le défilé des légionnaires, ajoute-t-il après avoir décrit la cérémonie, un événement imprévu vint encore accroître l'émotion de tous. Une vive canonnade se fit entendre tout à coup du côté de la rade; l'Empereur parut inquiet et envoya de suite un de ses aides de camp aux informations. C'étaient quelques vaisseaux venant du Havre rejoindre la flottille dans le port, et qui échangeaient avec les Anglais quelques coups de canon. De temps en temps, l'Empereur faisait interrompre le défilé et étudiait à l'aide d'une longue-vue les péripéties de la lutte. Ce ne fut qu'une fausse alerte : au bout d'une heure, tout était terminé, et les vaisseaux étaient en sûreté sans avaries sérieuses. »

IV

En quittant Boulogne, le 22 août 1804, Reiset ne se doutait pas qu'il aurait à y revenir bientôt, mais cette fois dans des conditions beaucoup moins agréables. Il venait en effet de se fiancer à une jeune fille, M^{lle} Amélie de Fromont, dont il avait fait la connaissance au château de Vic-sur-Aisne, près de Soissons, lorsque, le 10 juillet 1805, il reçut l'ordre de partir avec son régiment pour le camp de Boulogne : le 16^e dragons, qu'il commandait, venait d'être désigné pour prendre part à l'expédition d'Angleterre.

Les premières lettres qu'il écrivit aux siens, de Calais d'abord, puis de Boulogne, sont remplies de doléances sur le vent, la pluie, la mauvaise installation, toutes choses qui, sans doute, lui auraient été plus indifférentes sans le chagrin qu'il avait d'avoir été brusquement interrompu dans ses beaux rêves de bonheur domestique. Attendant d'un jour à l'autre l'avis d'embarquement, il s'ennuyait et se morfondait; et l'incertitude de l'avenir s'ajoutait encore à ses regrets du passé. « On dit, écrit-il vers le milieu du mois d'août, qu'on a signalé à Boulogne la flotte combinée marchant sur Brest; on dit que nous allons avoir une guerre continentale; enfin on dit tant de choses qu'on ne croit plus rien du tout, car on est obligé de revenir à chaque instant sur ses conjectures, et cela n'a pas le sens commun. »

L'ordre du départ vint enfin, dans les derniers jours du mois d'août : mais ce n'était point celui qu'il avait attendu. « J'arrive ici de Boulogne, écrivait-il à sa fiancée le 27 août, de Saint-Omer. J'arrive harassé de fatigue, avec huit cents hommes que je devais faire embarquer; mais j'ai reçu brusquement contre-ordre pour venir joindre les dragons. Nous sommes quatorze ou quinze mille hommes en marche. On dit, et j'ai entendu dire au ministre de la Guerre lui-même, que l'Empereur voulait être le 15 brumaire à Vienne. Nous allons à Saint-Quentin, où nous recevrons des ordres. S'il est possible que je m'échappe, je vous verrai, oh! mon amie, mon amie, mon cœur en pétille, et si je suis assez heureux pour l'obtenir, j'oublierai volontiers tous les tracas que j'éprouve. »

Il obtint en effet de s'arrêter à Soissons, et plus tard encore, à Colmar, auprès de sa mère. Mais dès le 26 septembre, il avait passé le Rhin, et quelques jours après il était à Stuttgart. « Le 4 octobre, raconte-t-il, l'Empereur entra à Stuttgart, et fut accueilli

par l'armée avec des cris d'enthousiasme. L'électeur de Wurtemberg le reçut avec une grande magnificence, et le logea à Louisbourg, qui est sa maison de plaisance. Le 5 nous quittâmes Stuttgart et marchâmes sur Ulm. Le 13 nous arrivâmes à Elchingen. J'y établis mon bataillon. Le temps était affreux, les vivres manquaient. Ce fut dans la matinée du 14 que le maréchal Ney réussit à franchir le Danube et à s'emparer du village. Sous une grêle de balles et de mitrailles, il s'avança jusqu'au bord du fleuve, et fit rétablir sous ses yeux le pont d'Elchingen, dont les travées avaient été enlevées, et dont les chevalets seuls avaient été maintenus. Quelques travées venaient à peine d'être rétablies, et le pont n'était pas encore consolidé, quand il s'élança de l'autre côté du Danube, et dispersa les Autrichiens qui gardaient la rive gauche. A la fin de la journée, il était maître de l'abbaye d'Elchingen, avait fait trois mille prisonniers et enfermé dans Ulm l'armée autrichienne. Nous fûmes chargés de garder le pont; mais, le lendemain, le Danube, grossi par les pluies, monta subitement de plusieurs mètres et l'enleva. Nous fûmes inondés tout d'un coup dans notre bivouac. Le champ de bataille était encore couvert de morts et de blessés, et toutes les maisons et les granges du voisinage en étaient remplies. L'eau, qui montait toujours, gagnait les abris de ces malheureux, et, malgré nos efforts, il en périt un grand nombre. C'était un spectacle horrible. Quelques-uns, cloués au sol par d'affreuses blessures, poussaient des cris déchirans en voyant les flots monter jusqu'à eux. D'autres, moins grièvement blessés, essayaient de lutter quelque temps, mais bientôt, vaincus par la douleur et la fatigue, disparaissaient dans le fleuve avant qu'on ait pu leur porter secours. Nous manquions de tout absolument, et nous souffrîmes cruellement de la faim. »

Encore ces fatigues et ces privations ne furent-elles pas aussi pénibles pour Reiset que le fut pour lui, le mois suivant, un repos forcé où il se trouve condamné. Tandis que l'armée poursuivait sa route sur Vienne, il reçut l'ordre de se rendre à Neubourg et d'y passer l'hiver pour y établir des manèges et fournir des cavaliers aux escadrons.

« Nous y arrivâmes le 26 octobre, écrit-il à sa fiancée, et je fus logé chez le comte de Reisach. Après avoir enduré toutes les fatigues, souffert de la famine et de toutes les intempéries, je me trouve tout à coup transporté dans une petite ville sur le Danube, où je dois rester sans soucis et sans dangers, mais inutile et

inactif tandis que l'armée s'avance et marche de succès en succès. On m'a logé dans un palais où mon hôte a pour moi les soins les plus minutieux et les attentions les plus délicates. Quelle différence avec la position où je me trouvais, il y a huit ou dix jours, sans toit, sans pain, dans l'eau jusqu'aux genoux, et ne me séchant que près d'un mauvais feu, que la pluie ou le vent éteignaient toujours. Maintenant bon lit, bonne table, et des salons où je me perds. Eh bien, chère Amélie, je suis bien loin de me trouver heureux ! Dans mon métier, et à mon âge, on ne peut aimer le repos lorsqu'il faut le payer de sa gloire et de sa réputation. Vous vous rappelez d'ailleurs qu'on a mis une condition à notre bonheur : ma mère et la vôtre m'ont positivement annoncé qu'on attendrait que j'eusse un grade plus élevé ; et au poste où je me trouve je n'ai absolument aucun avancement à espérer. Je n'ai point hésité à faire le sacrifice de mon repos, et j'ai écrit partout pour solliciter une rentrée au corps. Malheureusement je sors de chez le général d'Hilliers, sur lequel je comptais beaucoup : il m'a déclaré que je ne pouvais quitter mon poste sans un ordre du ministre ou de l'Empereur. »

Reiset fit du moins tout son possible pour se distraire durant ce séjour à Neubourg ; et l'on peut même croire qu'il y réussit parfaitement, à en juger par les continuelles peintures de fêtes, bals, spectacles, etc., dont sont remplies ses lettres et ses notes. Son hôtesse, M^{me} de Reisach, qui était « jeune et jolie, » s'ingénia tout le temps à le divertir. Tantôt elle le conduisait à la petite cour que tenait à Neubourg la duchesse de Deux-Ponts, tantôt elle lui montrait les environs de la ville et le tombeau de La Tour-d'Auvergne, à Oberhausen ; d'autres fois, c'étaient des chasses organisées en son honneur. Le jeune officier aurait été tout à fait heureux, sans les nouvelles qui lui parvenaient tous les jours de victoires auxquelles il n'avait pu prendre part. Un jour enfin, le 14 novembre, n'y tenant plus, il partit pour Munich ; le 19, à midi, il entra à Vienne, où était l'armée. « Le général d'Hilliers, écrit-il, me traita avec beaucoup de bonté. Il me mit aux arrêts pourtant pour quelques jours, mais m'assura que cela ne nuirait en rien à ma carrière. Je passai un mois tout entier à Vienne fort agréablement. »

Les mois suivans se passèrent en marches et en contremarches, dont Reiset nous fait, dans ses lettres, une description assez désolante. « Nous allons de village en village, écrit-il en février

1806, faisant, par le froid et la neige, des courses longues et pénibles, tantôt dans les montagnes, tantôt dans les bois, le plus souvent par des chemins impraticables... Nous étions aux portes de Munich, lorsqu'on nous fit rétrograder jusqu'à Dinjelfingen, où nous attendons notre sort ultérieur. Nous rentrerons probablement les derniers en France : nous formons l'arrière-garde du maréchal Soult, qui évacue le dernier l'Allemagne, notre retour s'effectuant pas la haute Bavière. Il est probable que nous passerons le Rhin à Spire et à Mayence. »

Hélas ! il était loin de compte, et l'heure n'était pas venue de son retour en France ! « Nous sommes depuis vingt jours, écrivait-il le 9 avril, dans un affreux trou appelé Nadermack, où il n'y a aucune ressource : et je perdrais volontiers patience, tant on a de peine à se faire aux habitudes et aux manières des gens de ce pays-ci. Je loge à la ville haute chez un huissier, et j'ai deux pièces à ma disposition. Dans ma chambre et dans celle qui précède, j'ai trois énormes crucifix, dont un de toute la hauteur de l'appartement, et par conséquent beaucoup plus gros que moi. Il fait face à mon lit, et m'impressionne péniblement lorsque j'ouvre les yeux en me réveillant. Il faut ajouter à cela une demi-douzaine de saints et de saintes. La fureur des crucifix et des vierges est unique dans ce pays-ci. Il y en a partout, à chaque coin de rue, dans les appartemens et les corridors, même sur les escaliers, où chacun en montant fixe le visage pitoyable et tout dégouttant de sang du pauvre crucifié. »

« Nous sommes à Schwandorff sur la Nahe, écrit Reiset dans les premiers jours de mai, cherchant à passer notre temps le moins tristement possible. Nous avons été, il y a deux jours, faire visite à une princesse de nos environs qui parle français. Avant-hier nous avons joué à la bague sur nos chevaux dans un manège découvert. »

Le mois suivant il est à Sultzbach « constamment en fêtes. » Non content d'assister à des bals et à des spectacles, il en organise lui-même, s'improvisant décorateur, metteur en scène, acteur, toujours avec l'idée que d'un instant à l'autre, un ordre de départ viendra rendre ses préparatifs inutiles. Mais rien n'arrive. « Dimanche dernier, enfin, écrit-il le 23 septembre, un courrier nous porte à l'improviste l'ordre de partir le lendemain matin. Nous sommes placés sur deux lignes, et faisons face à Bayreuth et à la Saxe. Je ne sais ni ne me doute de ce qu'il en sera ; depuis le ma-

réchal jusqu'au caporal, on n'en sait rien ; mais le bruit est à la guerre. »

Ce bruit se trouve confirmé le jour suivant. Une nouvelle coalition s'était formée contre Napoléon : il s'agissait maintenant d'écraser la Prusse, comme on avait fait de l'Autriche.

« Je viens d'assister à une bataille terrible, écrivait Reiset le soir d'Iéna (14 octobre 1806). Nous avons pris trois cents canons et soixante drapeaux : il y a quarante mille prisonniers et vingt mille hommes ont été tués ou blessés... Toute la campagne entre Iéna et Weimar est entièrement couverte de blessés et de morts. Les obus des Prussiens ont mis le feu à la ville d'Iéna, et la ville de Weimar ne sera bientôt plus qu'un monceau de cendres. »

Le 29 octobre, Reiset se dirigeait avec l'armée de Murat vers Prentzlau, sur la route de Berlin, lorsqu'on apprit que la ville était occupée par vingt mille Prussiens. Pendant que Murat, avec le gros de l'armée, s'occupait de prendre la ville, l'escadron de Reiset, qui s'était porté sur la gauche pour poursuivre quelques corps de troupes, rencontra à la hauteur de Schœnoerden un bataillon d'infanterie prussienne qui, à son approche, se forme en carré. « Nous nous portâmes sur lui, mais nous fûmes repoussés avec perte. Trois fois nous chargeâmes avec impétuosité, mais trois fois nous dûmes reculer. Nous ne perdions pourtant qu'une quinzaine de chevaux et une dizaine d'hommes : trois officiers seulement avaient été blessés. Ces différens assauts n'ayant pas réussi, je résolus de ne plus chercher à entourer l'ennemi : nous l'accablâmes à un marais d'où il ne put se retirer. Hommes et chevaux s'embourbaient, s'enfonçaient dans une vase noire et épaisse, et tous leurs efforts pour en sortir ne faisaient que les enlizer davantage. Le désordre fut bientôt dans les rangs. Je fus alors avec un trompette leur crier de se rendre, et ils mirent bas les armes. Ma joie fut grande en voyant quel était leur chef et de quelle importance était ma prise : j'avais fait prisonnier le prince Auguste de Prusse lui-même, et les cinq cents fantassins avec lesquels il se retirait.

« Le prince montait une bête magnifique, que je lui laissai, ce qui me valut de sa part les remerciemens les plus vifs. Il tenait, me dit-il, tout particulièrement à ce cheval, qui avait appartenu à son frère le prince Louis, et qu'il montait lorsqu'il fut tué au combat de Saafeld, le 10 octobre, par un maréchal des logis du 9^e hussards. Quant à mon prisonnier, il a vingt-sept ans, c'est un

homme superbe, d'une prestance fort noble, qui, en Prusse, a la réputation d'être fort galant. On l'appelle le Prince don Juan. Son goût trop marqué pour le beau sexe lui a attiré, à plusieurs reprises, des remontrances sévères du roi Frédéric, qui, sur ce chapitre, n'entend pas le badinage. »

On sait comment le prisonnier de Reiset fut conduit en France, où il resta près d'un an, et comment ensuite il fit un long séjour à Coppet, où peu s'en fallut que M^{me} Récamier ne devint sa femme. Reiset, lui, n'était point près de quitter l'Allemagne. Nous le retrouvons le 30 octobre à Templin, le 1^{er} novembre à Oranembourg, le 3 à Potsdam, le 4 à Berlin, où Napoléon passe la revue de ses troupes.

« A 2 heures de l'après-midi, écrit Reiset, nous étions rangés en bataille avec toute la division sur la grande place en face du palais. L'Empereur, en arrivant, fit mettre pied à terre à chaque régiment l'un après l'autre. Il semblait de très bonne humeur, et parut si parfaitement content de la tenue du régiment que, sans que personne s'y attendit, il fit sur-le-champ plusieurs nominations. Notre tour vint enfin. Je commandais le 16^e régiment de dragons, remplaçant le colonel qu'on avait fait descendre de cheval. Lorsque j'eus mis aussi pied à terre, l'Empereur me fit plusieurs questions; et après m'avoir complimenté sur l'affaire de Prentzlau et la prise du prince de Prusse, il me demanda combien j'avais d'années de service et de grade de chef d'escadrons. Et après avoir écouté ma réponse : — Eh bien, dit-il, il n'y a qu'à le faire major! — Puis, se tournant vers un officier général : — Inscrivez-le major! — dit-il; et il pourvut de suite à mon remplacement.

« Après la revue, le régiment alla occuper son bivouac dans un cimetière et une église au milieu de la ville. Je fus logé au n^o 33, sur une promenade appelée *Unter den Linden*. On ne sait rien de la paix ici : nos succès sont prodigieux, et l'armée va toujours son train. L'Empereur paraît encore vouloir rester ici... On dit qu'il n'a voulu traiter de paix ni avec M. de Lucchesini, ni avec un autre officier du roi qui est ici. Il veut traiter avec le roi de Prusse lui-même. On raconte que la reine s'est empoisonnée de désespoir. Quant aux Russes, on les annonce toujours, mais on n'en voit nulle part. »

Deux jours après, le 6 novembre, l'armée quittait Berlin pour aller en Pologne; mais le major de Reiset, de nouveau, était

condamné à rester en arrière. Tandis que son régiment était dirigé sur Francfort-sur-l'Oder, lui-même recevait l'ordre de rejoindre à Potsdam le général Bourcier, qui y commandait le grand dépôt de la cavalerie.

On sait, en effet, que Napoléon avait fait venir à pied en Prusse tout ce qu'il y avait dans les dépôts de bons cavaliers, et leur avait fait donner pour montures les chevaux pris à l'ennemi. C'est à cette intention qu'il avait créé à Potsdam ce grand dépôt, où l'on avait amené non seulement les chevaux pris à l'ennemi, mais encore beaucoup d'autres, achetés dans les diverses provinces de la Prusse. Les cavaliers venus à pied y étaient aussitôt montés; ceux qui venaient à cheval étaient successivement passés en revue et leurs chevaux remplacés pour peu qu'ils parussent fatigués.

Aussi Reiset ne manqua-t-il point d'occupation durant son séjour à Potsdam, séjour qui se prolongea deux années entières. Pendant cet espace de temps, plus de quatre-vingt mille chevaux lui passèrent par les mains.

Il n'en écrivait pas moins très régulièrement à sa fiancée, et ses lettres abondent en détails curieux. « Je suis toujours au même poste, écrivait-il le 23 février 1807; et je me sens plus fatigué que jamais. Le général Bourcier a ajouté à ma besogne ordinaire celle de recevoir ici tous les renforts: au fur et à mesure que les chevaux arrivent, il me faut les examiner, les recevoir, et les distribuer... Amusez-vous, profitez des plaisirs qui peuvent se présenter, et ne comptez pas trop sur notre prochain retour: je crois, hélas! que nous ne sortirons jamais de l'Allemagne! » — « Hier, écrit-il deux mois après, je m'étais rendu pour quelques heures à Berlin, quand un courrier du général vint me prévenir qu'il viendrait le lendemain, et de l'attendre. J'en profitai pour aller au spectacle. On y donnait une tragédie de Schiller, que je n'aurais certainement pas eu le courage d'entendre jusqu'à la fin, si j'avais été seul. Presque tous les personnages se tuent, s'assassinent réciproquement et s'empoisonnent. C'est un carnage affreux. On porte les morts sur la scène, on les enterre! et le tout finit presque faute d'acteurs, car ils sont à peu près tous ou morts ou pâmés. »

C'est sans doute le drame des *Brigands*, que Reiset appréciait ainsi, peu accoutumé encore, on le voit, aux sublimes horreurs du romantisme. La beauté féminine, en revanche, l'intéressait toujours, tout fiancé qu'il était, et parmi les jeunes Bavaoises, bour-

geoises ou grandes dames, il semble qu'il n'en rencontre guère de cruelles. C'est un sujet dont il s'abstient soigneusement d'entretenir M^{lle} de Fromont dans ses lettres; il ne résiste point pourtant à lui parler des charmes de son hôtesse, qui l'occupe d'une façon toute particulière, et qui possédait, à l'en croire, « un petit pied charmant. » Elle avait pour lui, d'ailleurs, les attentions les plus délicates, lui faisant absorber, au moindre refroidissement, « force thés et tisanes. » Aussi bien ne sortait-il d'un rhume que pour retomber dans un autre. La saison était si froide qu'au mois de juin on faisait du feu.

« En visitant hier le château royal de Potsdam, écrivait Reiset dans une lettre datée de juillet, j'ai escamoté dans le tiroir d'un secrétaire des appartemens de Frédéric une feuille de papier vert et une plume qu'on dit lui avoir appartenu. Il y a dans ce tiroir nombre d'objets qu'on garde comme des reliques. Il paraît que le grand homme n'était ni soigneux, ni propre : tous ses meubles sont salis et déchirés à faire peur; il y a sur ses livres nombre de taches d'encre et des empreintes de doigts. »

« Je ne vous raconte pas l'entrevue de Tilsitt, disait-il quelques jours plus tard : je pense que vous devez en connaître aussi bien que moi le résultat : c'est la paix, et une paix durable cette fois. Dans deux ou trois mois, nous serons de retour en France. »

Une fois de plus son espérance se trouva déçue; le général Bourcier avait trouvé en lui un auxiliaire trop précieux pour consentir à s'en séparer, et ce n'est qu'après la dissolution du grand dépôt de Postdam, à la fin de 1808, qu'il lui fut enfin donné de rentrer en France, où l'attendait le brevet de colonel.

Ses longues fiançailles avec M^{lle} de Fromont allaient aussi prendre fin, et lorsqu'il retourna au château de Vic-sur-Aisne, ce fut pour y voir se réaliser les vœux et les projets qu'il avait formés quatre ans auparavant. Mais force nous est d'arrêter ici nos extraits, puisque le premier volume se termine avec le mariage de notre héros.

La part que prit Reiset aux dernières campagnes de l'Empire et son rôle important sous le gouvernement de la Restauration, où les titres et les honneurs furent la récompense de ses loyaux services; ses relations avec Louis XVIII, qui l'honora de son amitié, ses séjours en Espagne, où il commandait en chef le corps d'occupation de Catalogne, feront l'objet d'un autre volume que son petit-fils, le vicomte de Reiset nous promet pour l'an prochain.

UN ROMAN CHRÉTIEN

QUO VADIS! par M. HENRI SIENKIEWICZ

C'est vers l'année 1874 que des *Essais*, signés du pseudonyme de *Litwos*, attirèrent sur M. Henri Sienkiewicz l'attention de la critique : un homme nouveau nous tirait de l'ornière battue, nous montrait des chemins inexplorés, nous dévoilait des horizons inconnus. Il continuait en nous ouvrant des échappées de paysage et de ciel ; puis, en précisant davantage, et en traçant dans *Hania*, — *Au Fusain*, — *l'Allumeur de phare*, — *A travers la steppe*, de mystérieuses figures. C'est alors que tout d'un coup, abordant l'épopée, il créait, en quelques années à peine, l'admirable cycle de ses romans historiques : *Par le fer et par le feu*, — *le Déluge*, — *Messer Wolodyjowski*... grandes fresques, où revivent toute l'horreur et la gloire des luttes soutenues tour à tour, durant plus d'un demi-siècle, contre les Cosaques rebelles, contre les Suédois et l'Osmanli envahisseurs. Il donnait encore successivement : *Sans dogme*, une étude de psychologie expérimentale ; *la Famille Polaniecki*, roman de mœurs contemporaines ; enfin ces pages éloquentes d'apologétique chrétienne : *Quo vadis?* dont je voudrais essayer de traduire, bien inhabilement sans doute, les beautés prises au hasard dans l'ensemble des trois volumes qui composent ce récit.

Cette œuvre, l'une des dernières du romancier polonais, s'est répandue, en moins de deux années, à plus de quatre cent mille exemplaires de l'autre côté de la Manche et de l'Atlantique. En Amérique, comme en Angleterre, *Quo Vadis* a provoqué de véri-

tables transports d'admiration. Le nom de *Lygie* y est devenu populaire. Il y suffit aux lutteurs et aux athlètes de se présenter sous le patronage d'*Ursus* au public, pour aussitôt capter ses faveurs. C'est aujourd'hui le public français que je voudrais initier aux pages les plus émouvantes de ce livre... *Quo Vadis?* c'est-à-dire, où va l'ancien monde, où allait-il au temps de Néron? vers quel abîme se précipitait la société païenne? ou quelle ruine? Mais aussi quelle splendide aurore se levait sur la terre! et, du fond même de la corruption et du désespoir, quelle vie nouvelle surgissait pour une humanité régénérée!

I

Marcus Vinicius revient d'Asie, où il a combattu les Parthes sous les ordres de Corbulon. Ce jeune tribun, qu'avaient épargné les flèches ennemies, subit un vulgaire accident aux portes mêmes de la ville : une épaule démise... et voilà tout un poème et tout un drame d'amour. Aulus Plautus, ancien proconsul de Germanie, ancien préfet impérial en Bretagne, retiré maintenant dans sa paisible villa du *Vicus Patricius*, vient à passer sur la voie. Vinicius ne lui est pas inconnu, il l'invite donc à chercher un abri sous son toit. Là, dans cette demeure amie, où règne une singulière atmosphère de calme et de sérénité, un matin, au lever du jour, sur les marches du bassin de marbre, où retombent les eaux jaillissantes des fontaines, parmi les rosiers et les myrtes en fleurs, l'hôte d'Aulus aperçoit une jeune fille, — vivante image de cette aube et de ce printemps. Dès lors, l'amour impérieux et jaloux possède son âme. Une seule fois, il lui a été donné d'approcher cette nymphe, et elle, tout en écoutant les tendres paroles qu'il lui murmure à la hâte, avec la tige flexible d'un roseau, trace, en guise de réponse, les contours d'un poisson, sur le sable fin de l'allée. Quel est ce symbole, ce mystère ou cet aveu? Car, dans ces yeux limpides et charmans fixés sur les siens, Vinicius a cru deviner la douceur d'aimer. Elle a fui, blanche et légère fille des Grâces : il ne l'a plus revue. Il sait seulement qu'on l'appelle Lygie ou Callina; qu'elle est l'héritière d'un roi barbare de la nation des Lyges; que, tout enfant, elle fut jadis livrée en otage au peuple romain. Hister, chef des légions danubiennes, — dont elle a suivi le char triomphal, escortée de ses serviteurs, que dominait tous la taille athlétique d'un Hercule slave ou sarmate, surnommé Ursus, à

cause de sa force prodigieuse, Hister, insensible aux charmes de la jeune fille, la jeta aux pieds de sa sœur Pomponia Græcina, l'épouse vénérée d'Aulus Plautus. Tous deux ils élevèrent la petite captive et la chérirent à l'égal de leur fils unique.

Telle est l'histoire, que Vinicius, remis de sa foulure, mais atteint par les traits de l'Amour, conte un matin à son oncle, le beau, le raffiné Petronius, l'esthète, le sybarite sceptique et lettré, l'arbitre des élégances suprêmes, en un mot : *Arbiter elegantiarum*. Par les blancs genoux des Grâces ! il adore cette Lygie, il la désire, il s'est juré de la posséder... et ce que le tribun Vinicius s'est juré peut et doit s'accomplir. Mais comment, par quels moyens ? Lygie n'est pas une esclave, et le fût-elle d'ailleurs, jamais ni Plautus, ni Pomponia ne consentiraient à la lui livrer ? L'admettrait-il à titre d'épouse à son foyer, lui, le descendant d'une race de consuls ? Il hésite, il souffre, il s'exaspère, dans le déchirement que lui cause la lutte de son cœur et de son orgueil. Mais à quoi servirait l'expérience consommée d'un Pétrone ? Lygie, en sa qualité d'otage, appartient à l'État romain ; or l'État romain n'est-ce pas César ? C'est donc sous la protection exclusive de l'empereur, que doit demeurer la jeune captive. Néron la fera réclamer en vertu de ses droits. Une fois introduite au palais sacré, lui, Pétrone, se flatte d'obtenir de César qu'il en dispose ainsi que d'une gemme, ou d'un vase de prix, en faveur de Vinicius. Le plan, si bien conçu, s'exécute à la lettre. Lygie, arrachée aux bras des Aulus, se voit transportée au palais. Là, à un de ces festins, auxquels le maître du monde aime à convier sa cour, elle se retrouve aux côtés de Vinicius. Enivrée par les parfums qui brûlent au fond des cassolettes d'or, par l'arome des roses, par la fumée des vins inconnus ; bercée par le murmure des fontaines odorantes, par les chants et les danses des esclaves indiennes, par la voix de César qui déclame s'accompagnant sur sa lyre ; mais surtout, par les paroles enflammées de Vinicius, elle se trouble et s'égare. Le jeune homme l'attire à lui, ses lèvres de feu se posent sur les siennes, elle est perdue. Mais, ô prodige ! celui qui la retient palpitante, ainsi qu'un épervier entre ses serres, soudain se sent lui-même devenir le jouet d'une force surhumaine. On l'écarte : il n'est plus qu'une feuille, saisie et roulée au souffle impétueux de l'ouragan. Le fidèle serviteur de Lygie, l'Ursus colossal et terrible a su parvenir jusqu'à la fille de ses rois et la sauver du déshonneur. C'est la providence, la force aveugle qui écrase et qui brise. Son

intervention est aussi miraculeuse que terrible. Il assommera les esclaves du tribun, alors que, par ordre de l'empereur et de Poppée, ils entraînent la vierge captive vers la demeure de leur maître; il étranglera l'athlète Croton que soudoie l'or de Vinicius, et qui vient relancer Lygie jusque chez les chrétiens, où elle a trouvé un refuge; il terrasse dans l'arène le taureau furieux, aux cornes duquel César a fait lier le corps de sa maîtresse; — mais, chien fidèle et tendre, il vivra et mourra à leurs pieds, quand Vinicius et Lygie, époux chrétiens, iront, après tant de dangers et d'épreuves, abriter leur bonheur au fond de ces radieuses campagnes siciliennes, où fleurissent les bois d'amandiers, et où, sur les coteaux parfumés de thym, butinent les ruches d'abeilles.

II

C'est donc par Vinicius et Lygie, les héros du drame, pour employer l'expression consacrée, que je me propose de commencer mon analyse. Aussi bien, sont-ce là les figures les plus attachantes du livre, celles qui remuent en nous les fibres les plus intimes du cœur; qui nous arrachent des larmes d'attendrissement et de pitié, Lygie est comme une Psyché chrétienne, charmante et pudique. Parée de grâce, d'innocence, de modestie, elle est l'image de l'amour, dans son acception la plus délicieuse et la plus suave.

Puis à côté de cette radieuse figure de vierge, voici le type parfait du soldat et du patricien. D'un bout à l'autre du récit, le caractère de Marcus Vinicius se développe, se transforme, s'élève, s'idéalise. Son âme est le terrain préparé pour la semence du bon grain. La vérité une fois entrevue, ce loyal soldat de César deviendra l'invincible champion du Christ. Son amour, jusque-là fait d'orgueil, de brutalité de concupiscence, s'épure sous le souffle ardent de la charité : désormais il aimera l'âme. Et cet affranchissement des appétits et des passions, cette ascension graduelle vers les hauteurs sublimes du dévouement, du sacrifice, de l'oubli de soi-même, sont les traits qui, entre tous, nous touchent et nous réconfortent.

La tendresse de Vinicius et de Lygie est si absolue, si profonde, si pénétrante, qu'elle fond pour ainsi dire leurs êtres en une seule entité d'amour, et que parler de l'un d'eux, c'est aussi tracer le portrait de l'autre. Mais l'amour, sur cette orgueilleuse

nature de chevalier romain, agit d'abord en coup de foudre. Écoutons-le confier à son oncle Pétrone l'ardeur et les tourmens qui le dévorent.

— Étrange, dit-il, m'a paru cette demeure des Aulus, peuplée comme une ruche, et plus silencieuse pourtant que les bois de Subiacum. J'y séjournais depuis bientôt un mois, et j'ignorais qu'elle fût l'abri d'une déesse. Je l'entrevis enfin, au lever de l'aurore, penchée sous le jet d'eau de la fontaine. Par la blanche écume des flots, d'où sortit Aphrodite, je jure que les reflets de l'aube rayonnaient au travers de son corps diaphane! Depuis, je n'ai plus goûté un instant de repos. Elle est l'unique et suprême but de mes pensées et de mes désirs. Je dédaigne les plaisirs, je méprise les ivresses de la ville et du monde. Je ne veux ni femmes, ni richesses, ni bronzes de Corinthe, ni perles, ni ambres précieux. Je ne veux que Lygie. Je languis ainsi que languissait Somnius épris de Pasiphaë. Oui, je languis, et je pleure après elle, les jours et les nuits durant.

Et, lorsqu'il la retrouve enfin, au sein de cette même demeure, où elle lui est apparue pour la première fois, voici l'aveu que la sincérité de sa passion amène sur ses lèvres.

« On nous enseignait, jadis, que le bonheur consistait à vouloir ce que veulent les dieux, c'est-à-dire que le bonheur dépend de la volonté. Or, aujourd'hui, j'en entrevois un, infiniment plus cher, mais qui échappe à mon vouloir, puisque l'amour seul peut me le procurer. Vous connaissez, n'est-ce pas, Titus fils de Vespasien? Encore adolescent, il s'éprit d'un tel amour pour Bérénice, qu'il se dessèche loin d'elle, comme le saule privé de sa source. C'est ainsi que je saurais aimer, ô Lygie! Trésors, gloire, puissance... Vaines fumées! La gloire d'hier pâlit aux reflets de la gloire présente, et le puissant de la veille sera le vaincu du lendemain. Mais César, mais les dieux eux-mêmes, pourraient-ils goûter de plus pures délices, pourraient-ils se dire plus heureux que le simple mortel, auquel il est donné de sentir palpiter un cœur chéri contre sa poitrine, et reposer sur ses lèvres des lèvres aimées? L'amour seul, voyez-vous, nous rend semblables aux dieux. » — Elle l'écoutait, surprise et charmée à la fois. Il la berçait d'une musique, dont l'harmonie s'insinuait ainsi qu'une ivresse en son âme, l'emplissait de trouble, de crainte, mais aussi d'une indicible joie. Quelque chose s'éveillait en elle. Un rêve inconscient, à peine ébauché, revêtait les formes réelles d'une image de plus en plus aimable et de plus en plus chère. Le soleil brillait très bas de l'autre côté du Tibre, illuminait le Janicule. Sa rouge flamme empourprait les cyprès immobiles dans la paix du soir, et saturait l'atmosphère limpide. A lors

comme au sortir d'un songe, Lygie leva ses yeux vers le jeune tribun; éclairé des rayons de cette splendeur vespérale, ses regards supplians tournés vers elle, il lui parut le plus beau d'entre les humains, plus beau même que ces dieux, dont elle voyait les statues couronner le faite des temples.

Combien différera le langage du soldat épris, à ce festin de César, lorsqu'il croit la jeune fille à sa merci, étendue à ses côtés sur un lit de pourpre! Ce n'est plus l'amoureux, c'est le maître qui parle. Les fumées du vin troublent son cerveau.

— Donne-moi tes lèvres... Demain, aujourd'hui, qu'importe? Assez de détours et d'attente: César m'a fait don de ta personne... tu m'appartiens... comprends-tu? Je t'enverrai prendre selon mon bon plaisir... Il faut que tu sois mienne... comprends-tu? Vite, je veux tes lèvres.

Il l'enlace d'une brutale étreinte, son haleine avinée la brûle... Comment donc, Vinicius, généreux et tendre, a-t-il pu se transformer en ce satyre méchant et repu qui la remplit de dégoût et d'effroi?

Mais bientôt, malgré la honte et la douleur qu'il éprouve d'avoir vu lui échapper sa proie, atteint au cœur, ainsi qu'un sanglier blessé, l'adorant et la haïssant tout à la fois, ne croyant plus poursuivre qu'un but unique, sa vengeance, voici soudain, ô prodige! qu'à la voix de l'apôtre Pierre, un frisson de lumière pénètre jusqu'aux replis les plus secrets de son âme. Il se demande, avec stupeur, quel est ce Dieu, quelle est cette religion, quel est ce peuple nouveaux. Ce qu'il vient d'entendre dépasse la mesure et la portée de son jugement. C'est comme une miraculeuse et inexplicable éclosion d'idées. S'il voulait se conformer aux préceptes de cette doctrine, ne lui faudrait-il pas d'abord élever un bûcher, et tout brûler, tout réduire en cendres; s'insuffler une vie absolument différente de l'ancienne, revêtir une âme nouvelle, en un mot? Cette morale qui commande d'aimer également les Romains et les barbares, Parthes et Numides, Égyptiens et Grecs, Ibères et Gaulois, de pardonner à ses ennemis, de rendre le bien pour le mal, l'amour et la charité pour la haine, lui paraissait un enseignement insensé. Et pourtant cette démence ou cette folie recélait en elle une force inconnue jusqu'alors. Morale impossible et divine tout à la fois. Il la rejette, et il la compare à une prairie jonchée de fleurs, dont on a peine à s'arracher, parce qu'il s'en dégage un parfum si pénétrant que celui qui en a aspiré les dou-

ceurs y reportera sans cesse ses souvenirs et ses pas. Au travers de nuées lumineuses, d'infinis espoirs s'entr'ouvrirent devant lui. Il comprit désormais ce qui le séparait de Lygie. Lui, n'avait aimé en elle que la beauté des formes, tandis que cette croyance en faisait une créature à part, inaccessible aux tentations et aux voluptés terrestres. Cette religion nouvelle inoculait à l'âme des sentimens étrangers à ce monde au milieu duquel il vivait. Alors même qu'elle l'eût aimé, jamais la vierge chrétienne ne lui sacrifierait la moindre parcelle de sa foi. La fidélité à laquelle aspirait Lygie différait d'une façon absolue de ce bonheur, que lui Vinicius, et Pétrone, et Néron, et Rome, et tout l'empire, se proposaient comme le but et le prix suprêmes de l'existence.

Une fois ces vérités entrevues, le cercle lumineux s'élargit. L'homme ancien meurt en lui. Sa nouvelle tentative d'enlèvement avortée, quand, blessé, il se voit soigné par ces mêmes chrétiens, honnis, traqués et condamnés par lui, je ne sais quelle confusion, quelle douleur, quel repentir, mais aussi quel espoir, bouleversent son cœur superbe de païen et de soldat.

— « Tu es plus heureuse que moi, disait-il à Lygie, ici même, dans ce misérable réduit d'Ostrianum, au milieu de ces gens si humbles, car nulle force ne saurait te ravir ni ton Christ, ni ta foi. Mais moi, qui n'ai que toi seule au monde, lorsque je te crus perdue, je me vis semblable au dernier des pauvres, qui n'a ni toit pour abriter sa tête, ni pain pour sustenter son corps. Je t'ai cherchée partout, ne pouvant plus vivre loin de toi. Sans cet espoir de te retrouver un jour, je me fusse jeté sur la pointe de mon glaive. Et j'ai peur de la mort maintenant, puisque mes yeux cesseraient de te contempler. Vous dites votre Christ miséricordieux et tout-puissant; eh bien! qu'il me donne ton amour, et je l'adorerai, lui, ce dieu des esclaves. Mais tu ne penses qu'à lui. Je souffre, j'en suis jaloux! Tourne vers moi tes regards... sans quoi je pourrais aussi le haïr... Tu es ma croyance et mon salut. Béni soit l'homme qui t'a engendrée, bénie la femme qui t'a conçue, et béni soit le sol qui t'a vue naître. Prosterné à tes pieds, je t'invoquerai dans mes prières, et ferai monter autour de ton image l'encens des offrandes pures. »

Le cœur de Lygie palpait à ces paroles. Elle l'aimait sans le savoir encore. Ses idées battaient en déroute, comme une troupe d'oiseaux affolés. Il lui semblait que, tombée dans un réseau dont elle s'efforçait de rompre les mailles, elle les sentait au contraire se resserrer en une trame inextricable autour d'elle. La vue de Vinicius lui devenait de jour en jour plus nécessaire, sa voix plus chère, les heures

passées à son chevet plus promptes à s'écouler et plus douces. Quand les mâles traits du tribun rayonnaient de joie à son approche, une allégresse ineffable inondait son âme. Un matin, elle aperçut des traces de larmes sur ses joues amaigries, et elle pensa qu'elle pourrait pourtant les sécher avec ses baisers. Effrayée de sa hardiesse, honteuse d'elle-même, elle se désolait à l'idée que, s'il venait à mourir, ils seraient séparés pour l'éternité, et cette crainte de perdition, suspendue au-dessus de ce front chéri, redoublait encore son amour et sa pitié. Enfin, elle osa lui dire qu'en dehors du Christ, il n'y avait ni vie, ni vérité : et lui, inclinant sa tête, qu'il laissa quelques instans reposer sur ses genoux : « C'est toi qui es la vie, » murmura-t-il. Un nuage obscurcit ses yeux : éperdue, tandis qu'elle cherchait à le relever, ses lèvres par hasard effleurèrent le front du jeune homme. Ils demeurèrent ainsi, plongés tous deux en une extase divine, seuls avec leur amour. Mais le lendemain, la chrétienne triomphait.

L'apôtre Pierre, auquel elle a confessé sa passion naissante, lui trouve un autre refuge... Vinicius, rentré dans sa somptueuse demeure, voit désormais que le vieux monde s'écroule. Il a beau se débattre encore : le Galiléen a vaincu. Ce maître si doux, dont Lygie lui répétait les divines paroles : « Je suis la vérité et la vie, » le fascine et l'attire comme un aimant. L'amour et la foi se confondaient ainsi en son âme. Et lui, soldat de César, lui, fils de consuls, il ira à son tour se jeter aux pieds de l'humble pêcheur juif.

« Éclairez-moi, s'écrie-t-il, je crois au Christ et à sa résurrection, j'ai vu que de son enseignement s'épanouissait une moisson bénie de vérité, de justice, de charité. Je sens que tout a changé en moi-même. Jadis, j'appesantissais un bras de fer sur mes esclaves ; — je n'ose plus les châtier aujourd'hui. J'ignorais ce que pouvait être la pitié ; — mon cœur en déborde maintenant. Je recherchais la volupté ; — et voici que je m'en détourne avec dégoût. Je ne croyais qu'à la force et à la violence ; — et c'est la mansuétude seule qui m'attire. J'ai pris en horreur nos festins et leur ivresse, les danseuses, les joueurs de luth. J'ai horreur de César, horreur de sa cour, de toutes ces nudités, de toutes ces abjections, de toutes ces hontes. »

En bon pasteur, l'apôtre bénira ces deux brebis. Agenouillés devant lui, Vinicius et Lygie entendront ces paroles qui les fiancent l'un à l'autre pour l'éternité :

« Aimez-vous dans le Seigneur ; aimez-vous pour sa plus grande gloire : car, je le dis en vérité, il n'y aura pas de péché en votre amour. »

Alors, dans le jardinet de la veuve Myriam, demeurés seuls en face l'un de l'autre, les jeunes gens se contemplant silencieux, oppressés par l'excès du bonheur. Appuyée contre un noir cyprès, Lygie incline son pâle visage, ainsi qu'une blanche fleur sous l'ombre. Son sein virginal palpite, ses longs cils voilent l'éclat de ses yeux baissés. Au milieu de cette paix radieuse épandue des profonds azurs, ils entendaient les battemens précipités de leurs cœurs : leur mutuelle extase transformait ce cyprès, ces buissons de myrte, ces rosiers, ce lierre, en une sorte d'Éden enchanté, eux-mêmes si rayonnans de jeunesse et de beauté, qu'on les eût pris pour l'image de ce printemps, et des fleurs qu'il a fait éclore.

Mais de terribles épreuves les attendaient encore, avant qu'il leur fût permis de goûter cette plénitude du bonheur d'aimer, que la bénédiction de Pierre leur avait assurée dans ce monde et dans l'autre. Chillon, le Grec éhonté et lâche, trahit les amoureux et livre leur secret à César. D'ailleurs, Poppée, dont Vinicius a osé dédaigner les faveurs, en vraie fille de sa race, et selon le vieux précepte : « Œil pour œil, dent pour dent, » ne rêve plus que vengeance. Et puis, ne fallait-il pas apaiser la colère du peuple, devant les ruines fumantes de la ville incendiée ? L'horrible crime une fois imputé aux chrétiens, les prisons s'emplissent, les hécatombes humaines s'amoncellent au fond des arènes. La nuit, les jardins du Palatin flamboient à la lueur de milliers de torches vivantes. Furieux d'avoir été joué, Néron réservait un supplice spécial pour Lygie. De la prison Mamertine, on l'avait transportée aux horribles geôles de l'Esquilin : et l'on vit alors, — prodige de l'amour et de la foi, — Vinicius, ce tribun, cet orgueil de Rome, parvenir, à prix d'or, sous l'infâme déguisement d'un fossoyeur, jusqu'à l'immonde cachot, où s'étiolait cette fleur de beauté, de grâce et de vertu. Brûlant d'un saint amour pour le Dieu crucifié, lui aussi s'était écrié :

Je vois, je sais, je crois, je suis désabusé !

Le prince des apôtres a fait couler l'onde du baptême sur son front. Oh ! qu'il s'estimerait heureux de pouvoir mourir pour le Christ, lui qu'on a laissé libre, et de mourir en sauvant la bien-aimée !

« Maître, dit-il, s'il est besoin du sang des justes, afin de faire triompher la foi, demandez au Seigneur qu'il prenne le mien en échange... Puissé-je endurer les plus atroces souffrances, mais la voir épargnée !

Ce n'est qu'une enfant ! La puissance de Jésus ne l'emporte-t-elle pas sur celle de César ? Vous nous avez bénis. Votre cœur paternel chérit cette innocente. Sauvez-la ! »

Et Pierre, ses deux bras levés vers le ciel :

« O mon fils, persiste en ta foi, car la foi soulève les montagnes. Dusses-tu la voir sous le glaive du bourreau, ou dans la gueule du lion, espère et crois encore. Oui, Jésus peut la sauver. Crois et prie ! »

Ces prières seront exaucées. Lygie échappera à la vengeance de César, parce qu'elle est douce et pure comme l'agneau sans tache, parce que, même enchaînée au fond de sa hideuse prison, cette vierge est armée de la divine vertu de l'amour. C'est elle qui console son amant :

Marc, Notre Seigneur ne demandait-il pas à son Père d'éloigner le calice de ses lèvres, et pourtant il a dû le boire jusqu'à la lie. Il est mort pour nous. Aujourd'hui, que d'innombrables victimes tombent en glorifiant son nom, pourquoi désirerais-je me voir épargnée ? Que je suis peu de chose en présence du Maître adorable ! J'ai eu peur, moi aussi... j'ai tremblé... C'est fini maintenant, mes craintes ont fui. Vois l'affreuse nuit de ce cachot, et songe à la lumière céleste qui m'attend. Ici-bas règne César : là-haut, le Sauveur doux et miséricordieux. Marc, tu m'aimes, pense à la félicité qui m'est promise ; pense que tu viendras me rejoindre en l'éternel séjour. Ne pleure pas. Souviens-toi que nous nous retrouverons bientôt. Ma vie fut courte comme une heure de soleil, mais Dieu m'a donné ton amour. Et je veux rendre témoignage que, me voyant mourir abimée de douleur, tu n'as pas blasphémé contre le nom de Dieu, mais que tu l'as béni, adoré et glorifié. Il nous réunira, sois-en sûr... Je t'aime... je suis à toi ; ton épouse et ta servante dans l'éternité.

Ne sont-ce pas là de grandes et simples paroles, que seul peut inspirer l'amour chrétien ?

Dieu les réunit encore sur cette terre. Ils y vécurent heureux, à l'ombre de ces bois d'amandiers, dont les rameaux, chargés de fleurs roses et parfumées, s'inclinaient comme en un baiser, jusqu'aux flots d'azur de cette mer Tyrrhénienne, image du repos et de l'infini de l'amour.

« Nous voici depuis quelques jours à Naples, ou plutôt à Baïe. D'abord, souvenirs et remords nous y ont assailli. Mais que pèsent les

souvenirs ou les remords d'Ahénobarbus? Le meurtre de sa mère n'est plus désormais pour lui qu'un thème à divagations poétiques. Sa nature de pitre et de bouffon tragique peut s'y donner libre carrière. Il fut un temps où sa conscience l'épouvantait, en raison même de sa lâcheté. Mais, le monde servile aplati comme hier à ses pieds, et les foudres vengeresses des dieux détournées de sa tête, il cherche, comédien qu'il est, à nous apitoyer sur la prétendue fatalité de ses destinées. Les furies le poursuivent; il se relève la nuit; il nous appelle, nous rassemble, et déclame les vers grecs du rôle d'Oreste, avec toutes les fausses attitudes d'un vulgaire histrion, épiant des signes d'admiration sur nos visages. Hélas! nous l'admirons en effet. Au lieu d'engager ce fou à se remettre au lit, nous nous drapons du manteau tragique, nous défendons le divin artiste contre la fureur des Erynnies. Par les noms de Castor et de Pollux! sais-tu que nous avons débuté à Naples? Tous les meurt-de-faim, tous les gens sans aveu des environs s'étaient vus conviés à la fête. Oh! ces relens d'ail et de sueur humaine qui empestaient l'arène! Par bonheur, je me trouvais aux côtés de César, en arrière de la scène, tandis que les *Augustiani* occupaient les premiers rangs de l'hémicycle. Et il était ému, réellement ému, oui, par les Dieux! il prenait ma main, la posait sur son cœur... et ce cœur palpitait... sa respiration s'oppressait; des gouttes de sueur perlaient sur son front. Au moment d'entrer en scène, ses traits se couvrirent d'une pâleur mortelle. Ses prétoriens, armés de bâtons, occupaient pourtant toutes les issues, prêts à stimuler l'enthousiasme de l'assistance. Les bandes de singes des environs de Carthage ne hurlent pas avec plus d'entrain que cette canaille. Des odeurs nauséabondes nous arrivaient par bouffées; et Néron saluait, envoyait des baisers du bout des doigts, frissonnait... pleurait! « Que sont tous les triomphes du passé, comparés à celui qu'on vient de me décerner aujourd'hui? » s'écria-t-il, quand nous l'eûmes tous rejoint sur la scène... La canaille hurlait, applaudissait, battait des mains, certaine de mériter ainsi les bonnes grâces du maître, de s'attirer ses libéralités... des festins, des billets de loterie, des jeux, de nouveaux spectacles. Pourquoi ces clameurs m'étonneraient-elles? Ne vivons-nous pas en un temps de démente? César exulte. « Voilà bien des Grecs, de vrais Grecs! » répétait-il ravi. Sa haine envers les Romains et Rome n'a fait que redoubler depuis. Des courriers expédiés à la Ville vont y répandre la nouvelle du triomphe. Nous attendons un vote solennel d'actions de grâces au Sénat.

Excursion prochaine à Bénévent. Vanitius compte nous y éblouir par l'étalage de son faste, digne du mauvais goût d'un savetier. De là, nous cinglerons vers la Grèce, sous les heureux auspices des divins frères d'Hélène. Il n'y a rien de plus contagieux que la folie! Je me surprends à trouver un certain plaisir dans ces insanités. La Grèce, les sons mélodieux des cithares et des flûtes berçant notre traversée, je

ne sais quel défilé triomphal et bachique au milieu de nymphes et d'éphèbes couronnés de myrte et de pampre, nos chars d'or, trainés par des tigres; des cris mille fois répétés d'« Evohé; » la musique, la poésie : toute l'Hellade en délire; n'est-ce pas là un magnifique ensemble? Pourtant, nous roulons en nous-mêmes des pensées plus étonnantes encore. Nous rêvons d'établir un fabuleux et gigantesque empire d'Orient; pays de soleil et de palmiers; pays où les rêves les plus splendides pâliront en face de la réalité, où la vie ne sera plus qu'allégresse et volupté! Nous voulons oublier Rome, déplacer l'axe du monde, le fixer quelque part, entre la Grèce, l'Égypte et l'Asie... Nous voulons dépouiller l'humaine nature, être des dieux; perdre jusqu'à la notion des choses quotidiennes et vulgaires; voguer le long des rives bleues de l'Archipel, portés par des trirèmes d'or; nous dire Apollon, Osiris et Baal, incarnés en un seul et unique pouvoir... briller des roses reflets de l'aurore, resplendir dans le faste étincelant du soleil, nous fondre en les blanches clartés de la lune argentée... régner... chanter... rêver!... Fantaisies insensées, je le veux bien, mais grandioses! Quel rêve, que celui d'un tel empire, hantant à travers les siècles les plus reculés l'imagination de la postérité! Mais Ahénobarbus s'abuse... car, en ce royaume enchanté, le crime et la mort ne sont-ils pas supprimés? Or, ce maître du monde, sous ces apparences de poète et d'artiste, cache la hideuse nature d'un comédien de mauvais aloi, les vices d'un cocher brutal et niais, les fantaisies d'un sot et vil tyran. Aussi nous débarrassons-nous des maladroits qui se trouvent par hasard sur notre route. Torquatus Silanus n'est plus qu'une ombre. Il s'est ouvert les veines. Lucanus et Licinus acceptent avec terreur le consulat imposé. Le vieux Thraséas ne saurait longtemps échapper à la mort. Son honnêteté lui tient lieu de crime. Quant à moi, Tigellinus n'a pas jusqu'à ce jour réussi à faire signer mon arrêt. Il paraît que je suis encore nécessaire, non pas tant à cause de mon titre d'arbitre des élégances, mais comme le régisseur indispensable, qui peut nous faire éviter un insuccès en Achaïe. Mon tour viendra; je n'en suis que trop persuadé. Et sais-tu quel sera alors l'unique souci de Pétrone? Savoir que sa coupe myrrhénienne ne tombera pas entre les mains d'Ahénobarbus. Je me propose de l'en faire don, si tu te trouvais à mes côtés au moment de l'heure suprême... Je la briserais, dans le cas contraire. Puisse l'azur de ton ciel ne se voir troublé par aucun nuage, ou puissent ces nuages, s'il s'en formait quelques-uns, revêtir l'éclat et le parfum des roses! *Arz.*

J'ai traduit cette lettre en entier, parce que, par opposition avec Vinicius, elle met en lumière les deux figures de Pétrone et de Néron, elles-mêmes, antithèses frappantes, et toutes deux aussi

l'expression suprême de cette société romaine et de ce monde païen. L'une, produit magnifique et rare, qu'a mis au jour une extrême culture ; l'autre, efflorescence monstrueuse et maléfique, dont les racines absorbent toutes les forces et tous les sucs du sol. Rivés entre eux par des chaînes qu'ils haïssent ou qu'ils méprisent, ils en subiront le joug, aussi longtemps que dominera, chez le premier, le goût des jouissances raffinées de la vie ; chez le second, ce besoin d'approbation, où se mêlent l'habitude, la peur, mais aussi l'ascendant que le dompteur impose à la bête féroce, jusqu'au jour où il se verra dévoré par elle. D'ailleurs, je l'ai dit, contrastes absolus physiques et moraux. Laideur et beauté ; élégance et difformité ; cabotinage et distinction suprême ; instincts de la brute, et sensations d'esthétisme le plus exquis. Pétronus, beau comme un dieu, reçoit les tributs d'adoration et d'hommage. Eunice, la belle esclave de Cos, colle ses lèvres amoureuses sur le marbre qui représente son maître sous les traits de l'Hermès armé du caducée... Néron fait rire, lorsqu'il n'inspire pas l'épouvante ou le dégoût : sa tête énorme, plantée sur un cou de taureau, semble terrible et ridicule à la fois. Le visage a conservé l'expression d'un gros enfant joufflu. Ses cheveux échafaudent leur frisure en une quadruple rangée de boucles superposées. Ses joues et sa lèvre sont glabres, car il vient de raser le poil roux de sa barbe pour la consacrer à Jupiter. Dans la proéminence du front et le développement de l'arcade sourcilière, se révèle quelque chose d'olympien. Mais sous ce front de demi-dieu, grimace le masque d'un bouffon et d'un ivrogne. Face simiesque gonflée de vanité, rongée de passions dégradantes, inondée de graisse, malgré sa jeunesse, malade et visqueuse, hideuse et ridicule. Faut-il poursuivre le parallèle ? Pétronus a tous les défauts, mais aussi l'incontestable grandeur du patricien : il en a l'orgueil démesuré, mais aussi les légitimes fiertés. Sybarite nonchalant, il se transforme au besoin en homme d'énergie et d'action. Il faut le voir au sortir des thermes, après le bain et le massage traditionnels, rajeuni, transfiguré, les yeux étincelans d'esprit, si séduisant, si plein de grâce, qu'Othon lui-même eût renoncé à rivaliser avec lui. Il a horreur des foules, méprise la plèbe, et sait pourtant se faire acclamer par elle. En face de Rome incendiée, lorsque le peuple affamé se retourne menaçant contre César, son idole, Pétronus d'un mot mu-
selle la bête déchaînée.

Avec quelle insouciant impassibilité il se fraie un chemin au milieu de cette populace, prête maintenant à baiser le bout de sa toge, et dont il frappe au hasard les crânes étroits et durs. C'est ainsi qu'il règne sur ses esclaves. Ses volontés sont indiscutables. Pour consoler Vinicius de la perte de Lygie, il lui a fait don d'Eunice, sa *Vestiplica*, aux seins de nacre et de rose. Elle, qui secrètement se consume d'amour pour lui, l'implore prosternée... » « Oh ! rester sa chose, son bien, toujours, dùt-elle balayer ses écuries ! » Cependant le maître a parlé... « Vingt-cinq verges à Eunice, sans toutefois abimer ses chairs ! » Puis, ses regards distraits jusqu'à ce jour arrêtés soudain sur ce chef-d'œuvre de grâce, comme il saura respecter en cette esclave, désormais chérie, le pouvoir triomphant et divin de la beauté : « Heureux, trois fois heureux, celui qui comme moi a trouvé l'amour incarné en d'aussi parfaites formes ! Praxitèle, Miron, Scopas et Lysippe ont-ils jamais modelé de plus suaves, de plus purs, de plus délicieux contours ? Les marbres de Paros et du Pentelicon égaleront-ils ce marbre vivant, passionné, où glissent de roses et tièdes frissons ? » Et il tend les bras à Eunice, vêtue de blanc, blonde comme l'aurore, non plus l'humble servante, l'*ancilla* d'hier, mais une déesse pleine de charme et de volupté. Aussi restera-t-il par instinct et par conviction réfractaire à l'idée chrétienne.

Moi, s'écria-t-il, moi ! me convertir à la doctrine d'un Chrestos?... Non, mille fois non, par le fils de Lété ! Je m'en détournerais, fût-elle l'expression de la vérité humaine et divine : elle exige des efforts, et j'ai horreur de tout ce qui coûte l'effort ; elle prêche le renoncement, et je ne veux renoncer à aucune des joies de la vie. Je tiens à mes gemmes, à mes camées, à mes amphores, à mes vases, à mon Eunice. Je me délecte trop au parfum des violettes, aux doux loisirs de mon triclinium, et, sans croire absolument à l'Olympe, je puis m'en ménager un, selon mes préférences et mes goûts ici-bas. Je veux jouir de la vie, tant que l'archer divin ne m'atteindra pas de ses flèches ou qu'il ne plaira pas à César de m'inviter à me faire ouvrir les veines.

Telle est sa profession de foi religieuse : le même éclectisme domine ses principes politiques et moraux. Comme il en impose à Néron, malgré l'ironie voilée, ou l'exagération même de ses flatteries ! Comme il sait adapter ses jugemens et ses discours à la vaniteuse obstination de ce cerveau de comédien et de fou ! Il s'agit de préserver Lygie des faveurs possibles du maître. « Con-

naisseur incomparable, s'écrie-t-il, un regard vous a suffi pour juger et définir cette jeune fille... Je lis votre arrêt sur vos lèvres divines : « Pas de hanches ! » — Tu l'as dit — c'est bien ça... pas de hanches ! » répète Néron, ... et ces mots lui reviendront, ainsi qu'une ritournelle apprise, chaque fois qu'il entendra prononcer le nom de l'otage.

A la mort de la petite Augusta, unique enfant qu'il ait eue de Poppée, les sanglots étudiés de César se transforment par degrés en des cris perçans. D'un geste rapide, Pétronius arrache l'étoffe de soie dont il a coutume de s'envelopper le cou, et lui en bouche les lèvres : — Seigneur, détruisez Rome et le monde, s'il leur faut un holocauste digne de votre douleur ; mais, par pitié, conservez-nous votre voix divine ! »

Pourtant ce courtisan, ce sybarite, qui tombera plutôt que de prendre sur lui le fardeau des affaires, a ses momens de générosité et d'émotion. Sous cette poitrine de marbre, bat un cœur accessible aux joies de l'amitié. Pétrone aime tendrement Vinicius... Il lui rappelle la statue d'Hercule, due au ciseau de Lysippe, qui orne un des portiques du palais des Césars ; mais cette fantaisie d'artiste ne l'empêche pas de lui sacrifier jusqu'à son repos prisé par-dessus toute chose, au point de risquer en mainte occasion sa vie pour le sauver. Et il saura mourir à l'heure choisie par lui, non en vaincu, mais en maître qui sait dominer les événemens. « Il est de belles choses en ce monde ; seulement les hommes y sont si vils et si lâches, qu'il ne peut nous convenir de trop regretter l'existence. Celui qui a su vivre doit aussi savoir mourir. » Tel est le résumé de sa philosophie et de sa morale. Et il meurt comme il a vécu, en esthète, en arbitre de l'élégance, entouré de ses cliens, tenant Eunice entre ses bras, bercé par la double harmonie des vers et des chants, au milieu des splendeurs d'une table chargée des vins et des mets les plus exquis. Son médecin grec lui ouvre les veines. Alors Eunice, résolue à ne pas survivre à son maître, lui tend, elle aussi, son bras nu orné de bracelets. Et Pétrone ému d'une si fidèle tendresse, incliné vers son amante, dont il effleure les lèvres d'un baiser :

— Oui, viens avec moi, dit-il, car tu m'as vraiment aimé.

Les chœurs mêlent leurs chants aux sons voilés des cithares. Eux, enlacés, divinement beaux, écoutent, sourians et pâles. Les coupes pleines d'ambrosie circulent à la ronde. Pétronius s'entretient avec

ses convives, de ces mille propos légers et charmans, qui sont comme les accessoires délicats d'un festin somptueux. Puis il donne l'ordre qu'on lui bande le bras, afin, dit-il, de pouvoir une fois encore jouer avec Hypnos, avant que Thanatos ne l'endorme à jamais. Il s'assoupit. A son réveil, le front inanimé d'Eunice reposait ainsi qu'une blanche fleur sur sa poitrine. Il la souleva doucement et y attacha ses lèvres. L'instant suprême approchait. Déjà, on lui déliait les veines. Alors les chanteurs entonnèrent un hymne d'Anacréon, que les harpes accompagnèrent en sourdine. Une pâleur mortelle recouvre ses traits. Les derniers accords expirés, il se tourne vers ses hôtes.

— Amis, murmura-t-il, rappelez-vous, qu'avec moi périt...

Il n'eut plus la force d'achever. D'une suprême étreinte, ses bras attirèrent la blonde Eunice; puis sa tête retomba sur les coussins de pourpre... Pétronius n'était plus.

Et les convives, les yeux fixés sur ce couple admirable, comprirent qu'avec eux disparaissait ce qui jusque-là avait fait l'honneur du monde païen : le culte de la poésie et de la beauté.

Combien misérable nous paraît, à côté de cette mort, la fin d'un Néron, d'ailleurs trop connue, pour que je m'y arrête ici... Mais ce que je veux signaler, c'est l'étonnant relief que Sienkiewicz a su donner à cette figure complexe et monstrueuse. Turpitudes et bassesses, crimes tragiques et férociétés bestiales, niaiseries et entreprises irréalisables ou grandioses, agitent tour à tour ses esprits insensés. Il percera l'isthme de Corinthe, il reliera l'Égypte à la mer, il construira des édifices en face desquels les pyramides ne paraîtront plus qu'un jeu d'enfant; il élèvera un sphinx colossal, sept fois plus grand que celui de Memphis, ses yeux de granit, impénétrablement fixés sur le désert, et auquel il donnera son nom, afin que les siècles futurs ne puissent se souvenir que de Néron et de son sphinx. L'ennui l'accable. Il prend Rome en horreur. « J'étouffe dans ces ruelles étroites, au fond de ces maisons croulantes et de ces faubourgs empestés. Cet air corrompu me poursuit jusque dans mes jardins. Ah! si quelque cataclysme, si le courroux d'un dieu, déchainés sur ces murs, les faisaient disparaître de la surface du sol. Je bâtirais alors une autre cité, capitale du monde... ma ville, mon séjour et mon siège! »

C'est l'idée fixe qui le poursuit : la manie criminelle. Il compose sa *Troïque*, et maudit le sort, parce que, moins heureux que Priam, il ne lui sera pas accordé d'assister à l'anéantissement de sa ville natale. Pour rendre toute l'horreur de l'antique Ilion

incendiée, il lui faudrait le spectacle d'un immense foyer d'embrasement. Car il veut surtout qu'on admire en lui l'artiste divin. Dans ce dessein, il aura recours à toutes les hypocrisies, à tous les mensonges, à toutes les poses et à tous les propos étudiés d'un comédien. Un jour, sur les terrasses de son palais d'Antium, après avoir déclamé des vers en l'honneur de Vénus... pâle, éperdu, il entraîne Pétrone jusqu'aux derniers gradins de marbre saupoudrés d'ambre, d'or et de safran, où viennent expirer les flots :

Écoute! voici qu'a sonné l'heure de la confiance... Je t'ouvre mon âme. Me crois-tu donc aveugle? Crois-tu que j'ignore ces outrages dont les Romains souillent les colonnes de mes temples et de mes palais? Je suis pour eux le parricide, le tigre altéré de sang! Pourquoi? parce que Tigellinus a dû m'arracher quelques édits qui désarmaient mes plus dangereux ennemis. Oui! ces ingrats m'accusent de cruauté; et j'en arrive parfois à me le persuader à moi-même. C'est qu'ils ne comprendront jamais que les actes de César peuvent sembler cruels, sans que son cœur cesse un instant d'être la source intarissable de grâces et de bienfaits. Il est des jours où je me sens doux et candide comme l'enfant au berceau. Je le jure! par ces étoiles qui brillent au-dessus de nos têtes, mon cœur n'a pas de détours; et les hommes ne sauront jamais quels trésors de tendresse il recèle.

Mais je suis artiste. La poésie déroule à mes yeux des régions où ne s'est pas encore étendu mon pouvoir, des voluptés dont je n'ai point goûté. En face de l'extraordinaire et du merveilleux, comment donc saurais-je vivre de la simple vie des mortels? Le merveilleux existe; je veux l'atteindre; je le recherche et le poursuis avec toute la puissance du pouvoir que les dieux m'ont remis entre les mains. Et pour être dieu moi-même, ne me faut-il pas accomplir des miracles, dominer l'univers, dans le bien comme dans le mal? On m'accuse de folie... Mais je suis celui qui cherche... Je veux être plus grand que l'homme, car, alors seulement, je deviendrais aussi le plus grand des artistes. C'est à cette recherche, à cette poursuite infatigable de l'inconnu, que j'ai immolé Octavie et ma mère... Au seuil de ces régions sublimes, il fallait une offrande qui dépassât en horreur tous les sacrifices humains. J'espérais que le voile divin s'écarterait alors, pour m'initier à ce qu'il peut se produire de plus épouvantable ou de plus beau. Mais ce sang n'a pas suffi. Avant que de forcer les portes de l'Empyrée, il faut, paraît-il, accomplir des sacrifices plus terribles et plus absolus encore... Je porte deux Nérons en moi : l'un, tel que le croient connaître le commun des mortels; l'autre, l'artiste... apprécié par toi seul peut-être... et qui, s'il détruit comme la mort, s'il délire

comme Bacchus, agit par haine de cette platitude écœurante, qu'il s'est juré d'extirper de la surface de la terre, dùt-il la recouvrir de sang et de feu... Ah! quel grand artiste je suis... Et je souffre..., mon âme est sombre comme ces noirs cyprès, dressés en face de nous sur l'azur du ciel... Qu'il est lourd de porter à la fois le double fardeau du génie et du pouvoir suprême.

C'est ainsi que cet histrion prépare de longue main la mise en scène d'un attentat unique dans les annales du monde. Et lorsque Tigellinus, l'âme damnée du monstre, l'a compris enfin; lorsque Rome roule ses vagues ardentes en un océan de fumées et de flammes, accouru en toute hâte d'Antium, du haut des arches de l'aqueduc, son luth d'or à la main, César apparaît vêtu de pourpre, plus grand qu'Homère et qu'Apollon. Les foules se désignent au loin son ombre néfaste, inondée de reflets sanglans.

A l'horizon sifflent et se tordent les serpens de feu qui dévorent, un à un, les sanctuaires antiques et vénérés de la cité. Tout brûle, tout s'effondre. Et le temple d'Hercule, jadis construit par Évandre; et celui de Jupiter Stator; et le temple de Luna qu'avait consacré Servius Tullius; et la maison de Numa; et l'autel sacro-saint de Vesta, au pied duquel s'abritaient les dieux lares du peuple romain. Entre les crêtes enflammées, surgissent une dernière fois les faites augustes du Capitole. L'âme, le passé de Rome s'anéantissaient. Et lui, contemplait son œuvre, le visage fardé, préoccupé de ses attitudes, de l'accent pathétique à trouver... En face de la fin d'un monde, l'acteur ne songeait qu'aux applaudissemens qu'il allait soulever!

Et puis encore une rapide vision, la dernière, celle que Sienkiewicza magnifiquement rendue dans cette apothéose hideuse de la bête apocalyptique, immonde et terrible à la fois, devant l'abjecte servitude d'un peuple prosterné.

C'est la nuit. Les jardins du Palatin brillent illuminés par des milliers de torches vivantes. Les martyrs brûlent, attachés à leurs croix, aux troncs des arbres centenaires, enguirlandés de festons de pampre et de lierre. Les allées étincellent, les massifs flamboient, les pelouses et les lacs semblent rouler des flots rubescens ou d'or. Les feuilles palpitent au souffle de la brise, ainsi qu'une fine et rose dentelle. A mesure que des corps consumés s'exhale une âcre et fétide odeur de sang et de chairs calcinés, un cortège d'éphèbes jonche le sol de pétales de lis et de safrans en fleurs. L'encens, l'aloès et la myrrhe fument au fond des casso-

lettres d'or. Des clameurs s'élèvent, incertaines d'abord, hésitantes entre la pitié, l'horreur et l'ivresse d'une joie bestiale; puis elles montent plus stridentes de minute en minute, semblant suivre la marche ascendante des flammes, qui s'élancent, bondissent, enveloppent les poteaux et les croix, dardent leurs langues jusqu'aux lèvres des victimes; tordent leurs chevelures en un souffle embrasé; jettent comme un voile splendide sur ces visages noircis où grimace la douleur; — et toujours plus hautes, — paraissant défier le ciel, symbole effrayant de cette puissance maudite qui les a déchaînées. Alors aussi apparaît César, debout sur un quadrigé d'or, que traînent des coursiers d'une blancheur éclatante. Il les conduit en personne. Partout sur son passage, les foules humaines ploient comme les épis au souffle de l'ouragan. « Et lui seul, au milieu de ce faste d'incendie, le front ceint de la couronne de laurier destinée aux vainqueurs du cirque, il domine ces courtisans, ce sénat, ces patriciens, toutes ces multitudes asservies..., prodigieux, gigantesque, ses bras qui tiennent les rênes, levés et tendus, semblent bénir son peuple. Et il passe, soleil resplendissant au-dessus de l'humanité lâche et dégradée... force maléfique, auguste, toute-puissante. »

IV

Je bornerai là mon analyse psychologique. Je ne parlerai pas de Chillon, ce Grec éhonté où je retrouve les traits de Zagloba, le soudard ventru de la *Trilogie*. On dirait que ce type de ribaud déclassé suggestionne le génie du romancier. Infime et grotesque au début, il se développe, s'élève, grandit, déborde son cadre jusqu'à prendre des proportions de héros ou de saint. Cet être vil, devenu l'un des plus puissants ressorts du drame, le rabaisse à mes yeux. Ce faquin, ce misérable mangeur de fèves, travesti en *Augustianus*, parcourant les rues de la ville étendu sur les coussins soyeux de sa litière, aux cris de ses porteurs : « Place! place! à l'illustrissime Chillon, ami et confident de César; » me fait sourire de pitié. Sa conversion, son repentir, son supplice, même jusqu'à sa mort édifiante sur le glorieux gibet du Christ, me paraissent une profanation et une parodie. Je passerai outre, saluant les sublimes figures des apôtres Pierre et Paul, d'abord, parce que tout ce qu'on en pourrait dire pâlit devant l'admirable simplicité des récits de l'Évangile, et parce que le lecteur retrouvera, plus

loin, deux scènes inoubliables, consacrées, l'une à la fuite, l'autre au martyr du premier successeur de Jésus. Mais je voudrais, si j'en avais la place, expliquer le caractère d'Ursus, cet athlète slave, aux yeux limpides d'enfant et au cœur de colombe. C'est bien là cette nature prime-sautière, telle que nous la surprenons chez nos paysans polonais d'aujourd'hui, plantes vigoureuses qui plongent leurs racines dans le sol, semblables à ces chênes millénaires, immuables depuis des siècles, mélange de grossièreté et de tendresse, d'humilité et d'assurance, de douceur et de barbarie. Dès qu'il s'agit du bonheur ou du salut de la fille de ses rois, l'Ours tuera sans hésitation et sans pitié, mais son âme reste dépourvue de fiel et de haine. Docile, résigné, il ne peut comprendre l'indicible mystère de la Rédemption. Sa foi naïve touche à l'hérésie. « Ah ! s'écrie-t-il, dans l'ardente ferveur de sa compassion, s'il avait plu au Sauveur de naître au fond de nos forêts, ce n'est pas nous qui l'aurions crucifié : nous l'aurions élevé et nourri, le cher petit enfant divin ! Jamais il n'eût manqué ni de vivres, ni de fruits, ni de fourrures, ni d'ambre. Le butin conquis sur les Marcomans et les Suèves, nous l'eussions jeté sous ses pieds adorables, afin qu'il voie tous ses désirs prévenus et satisfaits. »

Le voici cependant agenouillé au milieu de l'arène, prêt à se laisser déchirer par les fauves, sans songer à se défendre, tant il brûle d'amour, tant il s'estime heureux de mourir pour son Dieu... Mais quoi ! soudain, c'est Lygie qu'il aperçoit devant lui, Lygie, son enfant, sa reine, la fille de ses princes... évanouie, toute nue, liée aux cornes d'un taureau furieux.

Je ne sais quel cri de stupeur s'échappa de toutes les poitrines. D'un bond, le barbare s'était élancé vers la bête et l'avait saisie par les cornes. Alors se fit un lourd silence. Sous le vaste velarium, on eût entendu voler une mouche. Les spectateurs se refusaient à en croire leurs propres yeux. Jamais, depuis que Rome existait, pareille scène ne s'était produite. Le Lyge maintenait l'aurochs entre ses bras de fer, les pieds enfoncés jusqu'aux chevilles dans le sable, la tête rentrée, l'échine ployée comme un arc tendu, les veines gonflées et si saillantes, qu'elles paraissaient prêtes à se rompre. L'animal ne bougeait pas non plus, rivé sur place. On eût dit un de ces groupes héroïques et gigantesques représentant les exploits d'Hercule ou de Thésée, fouillés à même dans la pierre. Mais, sous cette apparente rigidité, frémissait la tension prodigieuse de deux forces effroyables aux prises. De même que les pieds du Lyge, les sabots de l'animal semblaient s'être fixés

dans le sol. Sa masse, velue et sombre, s'arrondissait, repliée sur elle-même, ne formant plus qu'une boule énorme. En ce duel extraordinaire, qui de l'homme ou du taureau l'emporterait? L'angoisse étreignait cette foule, passionnée, éprise de jeux et de luttes, au point de lui faire tout oublier, et César, et la Ville, et l'Empire. Pour elle, ce barbare devenait un objet d'admiration et de culte, digne qu'on lui érigeât désormais des statues. César lui-même s'intéressait au combat. Les spectateurs élevaient, stupéfaits, leurs mains vers le ciel; d'autres s'essuyaient le front inondé de sueur, comme s'ils eussent eux-mêmes lutté dans l'arène. Les voix expiraient sur les lèvres... Les cœurs battaient à se briser. Il semblait à tous que ces minutes duraient des siècles. Immobiles en face l'un de l'autre, Ursus et l'animal mesuraient leurs forces dans une suprême tension de leurs muscles. Puis un gémissement atroce, où il entrait autant de douleur sourde que de rage, fit trembler l'arène. L'assistance y répondit par une clameur prolongée. Rêvait-on? Voici que le muflon monstrueux de la bête semblait se retourner et se tordre sous l'étreinte d'acier du barbare. Le visage d'Ursus, son cou, ses épaules, se couvrirent d'une rougeur sanglante; ses reins s'infléchirent davantage. D'un effort surhumain, il rassemblait ses dernières provisions d'énergie. Les rugissemens de l'aurochs, râles de plus en plus étouffés, se mêlaient aux souffles de l'athlète. Une langue énorme, écumante, pendait hors de la gueule du monstre. Une minute encore, et, dans l'arène, retentit un craquement formidable d'os rompus et brisés; le taureau s'abattit d'une pièce, le cou tordu, la tête retournée, sans vie. Alors, d'un tour de main, Ursus dénoua les liens qui garrotaient la victime, puis, saisissant la jeune fille entre ses bras, pâle, égaré, il se mit à respirer longuement, comme s'il eût puisé de nouveaux souffles au fond de sa poitrine. Enfin, il releva les yeux, et les promena d'un regard circulaire sur l'assistance. L'amphithéâtre délirait. Les applaudissemens et les cris ébranlaient l'édifice entier. Jamais on n'avait vu de tels transports. On se précipitait dans l'enceinte pour féliciter le vainqueur. De toute part des voix s'élevaient qui demandaient sa grâce, bientôt fondues en une immense et menaçante clameur.

Ce Lyge, inconnu la veille, devenait l'idole d'un peuple, chez lequel la force tenait toujours lieu de vertu. La foule exigeait qu'on lui rendit la vie et la liberté. Ursus le comprit; mais ce n'était pas là ce qu'il attendait d'elle. Ses yeux glauques fixés sur l'assistance imploraient grâce. Soudain, on le vit se diriger vers le podium où trônait César. Le corps inanimé de la jeune fille étendu sur ses deux bras, il l'éleva jusqu'aux rebords de la loge impériale : « Ayez pitié d'elle! C'est pour la sauver que j'ai lutté et vaincu. » Voilà ce que signifiait ce muet langage. Les spectateurs ne s'y trompèrent point. A la vue de cette vierge évanouie, si frêle, endormie sur cette poitrine de géant, l'assistance

frémit de compassion. Ce corps gracile et si blanc, qu'on l'eût dit taillé dans le marbre ou l'albâtre, sa beauté touchante, le dévouement de ce serviteur, cette mort à laquelle il venait de l'arracher, tout cela remuait ces maîtres du monde, d'ordinaire indifférens ou implacables, jusqu'au fond de leurs entrailles. D'aucuns croyaient voir un père, implorant grâce pour la vie de son enfant. La miséricorde jaillit des cœurs ainsi qu'une flamme. Vinicius aussi s'élançait dans l'arène, se dépouillait de sa toge, pour en recouvrir les formes adorables de sa fiancée. Puis il déchira sa tunique, et montrant les cicatrices qui meurtrissaient sa poitrine de soldat, il étendait à son tour ses bras supplians. L'enthousiasme de la foule ne connut plus de bornes : ce n'est pas seulement la vie d'Ursus et de Lygie, mais encore l'honneur et l'amour du jeune tribun qu'elle entendait défendre. Les poings se crispaient ; des regards sévères se tournaient vers César. Lui, cependant, demeurait impassible et sombre. Sa cruauté native, ses instincts pervers se fussent délectés à voir le corps pantelant de la jeune captive, labouré par les cornes du taureau. Et voilà qu'on voulait le priver de cette volupté ! Sur sa face bouffie s'annonçaient la colère et l'ennui. Son orgueil luttait avec sa lâcheté. Quelle humiliation pour lui de se soumettre à la volonté de la plèbe... et quel danger pourtant à lui résister ? Inquiet, il se tourna du côté de ses prétoriens, que commandait Subrius Flavius, un lieutenant inflexible, dévoué corps et âme à l'empereur. O prodige ! Des larmes coulaient le long des joues ridées du vieux soldat : lui aussi tenait sa main levée en signe de grâce. L'obstination de la foule dégénérait en fureur. Les voix montaient en un tonnerre de malédictions et d'injures. Ahénobarbus ! histrion, parricide, incendiaire ! Devant ces regards fixés sur lui, sous la menace de ces invectives, de ces mains frémissantes, comme prêtes à frapper, blême, tremblant, Néron eut peur... et céda... Deux victimes lui échappaient du coup.

Puis, Sienkiewicz trace, en raccourcis puissans, des figures qu'on dirait emportées par le souffle d'un Delacroix ; des scènes tour à tour charmantes et magnifiques où revivent, tantôt le coloris étincelant d'un Matejko, et tantôt le calme élyséen d'un Puvis de Chavannes. Je n'aurais qu'à choisir au hasard. Voici d'abord un tableau du Forum romain :

C'était un défilé ininterrompu le long des boutiques rangées en face du Capitole, sous le péristyle occupé par les libraires, chez les changeurs, chez les marchands d'objets d'art et de bronzes, chez les vendeurs de tissus soyeux d'Orient... De toute part se dressaient des frontons superbes, où l'œil s'égarait comme dans l'enchevêtrement d'une forêt. Et ces édifices, ces temples aux mille colonnes, semblaient

déborder hors de ce cadre étroit. Ils s'étagaient les uns au-dessus des autres, se pressaient sur les pentes, s'élevaient au sommet des collines, se blottissaient contre les lourdes murailles du Capitole, énormes et massifs, légers et gracieux, tantôt épanouis en une riche floraison d'acanthes sous leurs architraves, tantôt découpant la sévérité de leurs angles ioniques ou couronnés du simple carré dorien. Au-dessus de cet amas de pierres, étincelaient les triglyphes polychromes, se détachaient les tympans, s'élançaient des quadriges ailés comme impatiens de se perdre sous la radieuse immensité de ce ciel d'azur. Et la place entière paraissait inondée, sous les flots mouvans de ce large fleuve humain. La foule se pressait sous l'arc de la basilique de Jules César; elle entourait le temple exigü de Vesta, s'étagait le long des gradins de l'escalier de Castor et de Pollux. Sur ce fond de marbre lumineux, les silhouettes s'enlevaient pareilles à un essaim de papillons multicolores, ou d'oiseaux au plumage chatoyant. Les oisifs s'arrêtaient au pied des rostres, pour écouter les rhéteurs et les poètes dont la voix se perdait, dominés par les cris des vendeurs ambulans, chargés de corbeilles de fruits, d'outres pleines de vin, d'amphores d'eau fraîche, mélangée de sirop de figue. Ici, des charlatans prônaient l'infailible efficacité de leurs remèdes; là, des devins interprétaient les songes. Le son des sistres et des flûtes grecques se mêlait par intervalles à cette rumeur assourdissante et continue. Au travers de la foule insouciant ou joyeuse, les dévots et les malades se frayaient un chemin, portant leurs présens aux temples. Sur les larges dalles du pavé, des pigeons s'abattaient par troupes, becquetaient les grains de mil ou de blé jetés en offrande, puis s'envolaient soudain en un long frémissement d'ailes palpitantes. De temps à autre, au passage d'une litière, où apparaissait un gracieux profil féminin, le visage sévère d'un sénateur, les traits pour ainsi dire pétrifiés dans leur pâleur de marbre, la foule s'écartait, lançant à haute voix quelque nom connu, au milieu de quolibets, de louanges, d'injures, émises en toutes les langues et tous les idiomes de la terre. Des soldats et des vigiles, chargés de veiller au bon ordre de la cité, défilaient au pas régulier et sonore de leur marche cadencée. L'élément indigène disparaissait, submergé sous les flots de cette multitude étrangère et bigarrée... Éthiopiens à la peau cuivrée; blonds guerriers des pays du Nord, Gaulois, Bretons, Germains de taille gigantesque; naturels des rives de l'Euphrate et de l'Indus, avec leurs barbes tressées, enduites d'une teinture rougeâtre; Syriens des bords de l'Oronte, leurs yeux noirs et doux, fendus en amande; Égyptiens, un éternel sourire figé sur leurs lèvres minces; Numides et Arabes du désert, desséchés ou bien polis comme l'ivoire;.. et les Grecs enfin, véritables maîtres de la Ville, parce qu'ils avaient su, non seulement imposer leurs mœurs, leur esprit et leur art aux vainqueurs, mais les dominer aussi, à force de

ruse, d'habileté et d'astuce. Tous ils passaient, coudoyant la foule des esclaves, reconnaissables à leurs oreilles percées de larges trous; mêlés à cette tourbe de prolétaires auxquels César devait fournir du pain, des jeux et des vêtements; à ces gens sans avenir, attirés à Rome, par les hasards de l'existence, l'ambition ou l'espoir; monde affamé, assiégeant chaque semaine les abords des greniers publics, qui s'arrachait les billets de loterie; gitait la nuit dans les antres des quartiers transtibériens; se chauffait durant le jour au soleil, dormait à l'ombre des portiques, se grisait sous l'auvent des tavernes mal famées, grouillait sur le pont de Milvius, ou stationnait devant les palais, attendant qu'on lui jetât une aumône, ou quelque débris de repas, disputés aux esclaves.

Pénétrons maintenant à la suite de ce flot humain, jusque dans le palais de César, où déjà se pressent les élus, conviés à la table impériale.

Le soleil couchant projetait ses rayons sur le marbre jaune des colonnes; y allumant de roses reflets fondus en un poudrolement d'or. L'Hercule gigantesque qui couronnait l'Arc d'Auguste, le front encore baigné de lumière, tandis que l'ombre envahissait peu à peu ses épaules et sa poitrine, laissait planer ses regards divins sur cette foule: toute une société élégante et raffinée, sénateurs et patriciens drapés dans les longs plis de leurs toges... La cour et les propylées fourmillaient d'esclaves des deux sexes, d'éphèbes, de prétoriens préposés à la garde du palais. Ça et là, parmi les pâles visages des maîtres du monde, luisait la face noire d'un nègre de Numidie, sous le casque étincelant surmonté de plumes, d'épais anneaux d'or aux oreilles. Cette ruche humaine bourdonnait, s'entre-croisait frémissante et affairée: les uns portant des luths et des cithares; d'autres des guirlandes de fleurs écloses à l'abri des serres, épanouies et frileuses sous cette fraîche atmosphère du soir; d'autres, enfin, allumaient les lampes d'argent, d'or ou de cuivre. Le bruit des voix se confondait avec le murmure des fontaines, dont les eaux irisées aux derniers feux du jour retombaient en leurs vasques de porphyre et de marbre. Ce crépuscule lumineux, ces rangées de colonnes fuyant en une perspective lointaine, ces groupes qui passaient, semblables à de blanches statues des dieux, produisaient l'impression d'un calme et d'une majesté suprêmes. On eût juré qu'entre ces propylées de marbre, d'une si exquise pureté de lignes, vivait une race d'immortels heureux et satisfaits. Et cependant ces lieux avaient été le théâtre de scènes effrayantes. Ici se déroulait le portique, dont les colonnes et les parvis restaient encore tachés de sang, depuis le jour où Caligula était tombé sous le poignard de Chéréas. Là avait expiré sa femme; là son enfant, le front

brisé contre les pierres. Là-bas, dans ces sombres caveaux, Drusus, affamé, rongeaît ses bras et ses mains. Là, se tordait Gemellus, hurlant de douleur et d'effroi; là, râlait Claude en proie aux convulsions dernières; là, s'éteignait Germanicus, l'espoir de tout un peuple. Ces murs semblaient retentir de gémissemens; et parmi ces convives, courant insoucieux au plaisir, combien en était-il qui devaient se voir les condamnés du lendemain!

Voici encore, dépeinte en une brillante fantasmagorie de couleurs, la fête donnée par Tigellinus en l'honneur de César, sur l'étang d'Agrippa :

L'immense radeau tout entier construit de poutres dorées, ses bords revêtus de conques précieuses, pêchées au fond de la mer Rouge et de l'océan Indien, s'irisait des reflets de la nacre, où se jouaient en mille prismes changeans les couleurs de l'arc-en-ciel. Le plancher disparaissait sous une véritable forêt de palmiers, de lotus fleuris et de roses. Des fontaines odorantes y jaillissaient. A travers cette luxuriante végétation des tropiques brillait l'or des statues et des cages où s'abritaient, étincelans, les oiseaux les plus rares. Un velarium de pourpre syrienne ombrageait les longues tables chargées de cristaux d'un prix inestimable, de vases vermeils, de plats incrustés de pierreries, s'harmonisant en une gamme incomparable de nuances et de tons. Cette verdure, ces plantes, ce feuillage, ces fleurs, empruntés à toutes les latitudes et à tous les climats, transformaient le radeau en un jardin, on plutôt en une île flottante et enchantée. Des cordages tressés d'or et de pourpre le rattachaient à une multitude d'embarcations, aux formes imprévues et variées... sirènes, cygnes, roses flamans, blanches mouettes. Rameurs et rameuses s'y tenaient immobiles et nus, admirables de beauté, leurs cheveux relevés en boucles à la mode d'Orient, de légers avirons à la main. Puis, dès que César et Pompée eurent occupé leurs trônes dressés sous la tente impériale, les harques s'agitèrent, les rames frappèrent l'onde en cadence, les cordages se tendirent, et le radeau glissa décrivant d'immenses orbés sur l'azur des flots.

Alors s'élevèrent aussi des chœurs harmonieux. Les joueuses de harpes et de luths apparurent entre le ciel et l'eau, irradiés de reflets d'or, y détachant leurs roses nudités, fleurs délicieuses et vivantes, où semblaient se fondre cet azur, ces rayons et ces jeux de lumière. Les vins refroidis dans les neiges des montagnes réchauffèrent bientôt l'esprit et le cœur des convives. Le miroir bleu des eaux s'étendait jonché de pétales fleuris, constellé de papillons diaprés. Des pigeons et d'autres oiseaux merveilleux, transportés des Indes et d'Afrique, volaient au-dessus des barques, retenus par des fils presque invisibles

d'argent et d'or. L'étang se balançait mollement au jeu cadencé des avirons qu'accompagnait une musique voilée. Pas un nuage n'altérait la limpidité du ciel. Les forêts du rivage, immobiles, semblaient écouter et contempler les chants et le spectacle qui leur parvenaient des eaux. Immense et rouge, l'astre du jour descendit lentement derrière la cime des bois. Le radeau approchait des rives. Au milieu des bosquets fleuris, faunes et satyres s'exerçaient à imiter les modulations des rossignols, sur leurs flûtes agrestes; nymphes, dryades s'ébattaient folâtres et lascives. Enfin le crépuscule tomba, salué par des chœurs que déjà troublait l'ivresse, et des hymnes chantés en l'honneur de Séléné. Alors mille clartés jaillirent du sein des bois. Des lupanars et des temples essaimés le long du rivage ruisselaient de blanches nappes de lumière.

Mais je m'arrête pour ne plus m'occuper que de deux scènes, où se résumant à la fois, la genèse, la raison d'être, et la tendance de l'œuvre.

Aux premières lueurs du jour, deux ombres s'avançaient le long de la Voie Appienne, dans la direction des plaines de Campanie. L'apôtre Pierre, suivi du jeune Nazarias, son disciple, fuyait la ville, abandonnant son troupeau. Du côté de l'Orient, le ciel se colorait d'une teinte exquise de vert tendre, bientôt nuancée de reflets d'opale et d'or. Les arbres au feuillage argenté, les blancheurs marmoréennes des villas, les aquedues dont les arches semblaient s'élançer et courir vers Rome, émergeaient peu à peu de l'ombre. Enfin l'aube apparut toute rose. Les contours des montagnes d'Apulée se dessinèrent vaporeux et fins, d'une blancheur de lis, baignés de clarté. L'aurore se mirait au travers des gouttes de rosée suspendues aux branches. Les dernières nuées se fondirent, découvrant au loin la plaine avec ses maisons endormies, ses cimetières plongés en une paix silencieuse et profonde, ses jardins et ses bois, où entre la verdure se détachaient les blanches colonnes du temple.

La voie était déserte. Sur ses larges dalles de pierre, au milieu du silence matinal, le pas des deux voyageurs, chaussés de sandales de bois, réveillaient de sonores échos. Enfin, le soleil se montra entre les arêtes des monts, mais alors un singulier spectacle frappa les regards de l'apôtre. Il lui sembla que l'astre du jour, au lieu de s'élever sur le ciel, avait glissé le long des pentes et planait maintenant au niveau de la voie.

Pierre s'arrêta stupéfait.

— Vois-tu cette clarté qui se dirige vers nous? demanda-t-il.

Mais Nazaire répondit surpris :

— Non, maître, je ne distingue rien.

L'apôtre reprit :

— Là... en face de nous... sur la Voie... une forme... une ombre resplendissante!... Écoute!

Aucun bruit ne s'élevait autour d'eux, le silence le plus absolu régnait. Seulement Nazaire vit les arbres s'incliner, comme s'ils eussent été secoués par une force invisible; et toute la plaine parut inondée d'une lumière éclatante.

Il attacha ses yeux sur ceux de l'apôtre.

— Rabbi, qu'avez-vous? s'écria-t-il troublé.

Des mains de Pierre, sa houlette de pasteur avait glissé et gisait sur le sol. Ses regards demeuraient fixés en un même point. La stupeur, l'allégresse, l'extase se peignirent tour à tour sur ses traits. Puis il tomba à genoux, les bras tendus... un cri d'amour et de foi s'échappant de ses lèvres.

— Seigneur! Seigneur!

Il restait prosterné le front dans la poussière, comme s'il eût couvert de baisers des pieds invisibles et divins.

Et dans le grand silence de la nature, on entendit la voix du vieillard, entrecoupée de sanglots.

— *Quo vadis, Domine?*

Nazaire, lui, n'entendit aucune réponse : mais des paroles, empreintes d'une mansuétude et d'une tristesse infinies, déchirèrent le cœur de l'apôtre.

— Je vais à Rome, mourir de nouveau sur la croix, puisque tu as abandonné mes brebis!

Pierre restait prosterné, immobile, sans voix.

Une grande frayeur s'empara de l'esprit de Nazarias, à la pensée que le pontife ne vivait plus peut-être. Mais il le vit se relever enfin. D'une main défaillante, Pierre ramassa son bâton de pèlerin, puis tourné vers les sept collines, silencieux, il reprit le chemin de la cité.

— *Quo vadis, Domine?* demanda à son tour l'adolescent.

— A Rome, répondit Pierre tout bas.

Et il y revint pour mourir.

Je ne saurais mieux terminer ma tâche, qu'en reproduisant le touchant récit de cette mort.

Les portes de la prison s'ouvrirent, et Pierre apparut entouré des soldats de la garde prétorienne. Déjà le soleil descendait à l'horizon vers Ostie et la mer. La journée finissait calme et sereine. L'apôtre ne dut pas charger la croix sur ses épaules. On avait eu pitié de son grand âge, tant il paraissait maigre et affaibli. Il s'avancait libre d'entraves, en tête du cortège, et les fidèles pouvaient le reconnaître de loin. A la

vue de ce front vénérable et blanchi, auprès duquel pâlisait l'or étincelant des casques, la foule ne put réprimer ses sanglots. Mais cette douleur fut bientôt apaisée; le visage du Pontife rayonnait d'allégresse. Ce n'était point une victime qu'on traînait au supplice, mais un vainqueur qui marchait au triomphe. Oui, cet humble pêcheur de Galilée, courbé sous le poids des années, se redressait maintenant et dominait ces prétoriens, de toute l'auguste majesté de son ministère et de ses vertus. Il allait ainsi qu'un roi, parmi les rangs pressés de son peuple et de son armée. De toutes parts des voix le saluaient : « Voici Pierre qui s'en va rejoindre le Seigneur! » On ne songeait ni à son supplice ni à sa mort, mais à l'éternelle couronne qui lui était destinée. Et la foule suivait, grave, recueillie, avec l'instinctive expérience que, depuis le drame divin du Golgotha, rien de plus extraordinaire ni de plus sublime n'avait pu se produire sur la terre, et que, de même que Jésus racheta le monde, le supplice de l'apôtre servirait aujourd'hui de rédemption à la ville.

Tout le long du parcours, à la vue de ce vieillard, les passans s'arrêtaient surpris et troublés. — « Voyez! leur disaient les chrétiens, c'est ainsi que sait mourir le successeur du Christ, celui qui a prêché l'amour divin à tous les peuples. » — Alors les gentils s'étonnaient. — « En vérité! cet homme nous paraît un juste. » Le cortège poursuivait sa marche, entre les hautes rangées des maisons nouvellement construites, sous les portiques des temples, dont les faites et les coupes dorés s'enlevaient sur l'azur profond du ciel. Un grand silence planait, qu'interrompaient seuls le pas rythmé des soldats, le bruissement de leur armures et aussi les soupirs des fidèles. L'apôtre entendait ces prières, et ses traits s'illuminaient d'une sainte ardeur. Son œuvre se trouvait accomplie; cette vérité, prêchée par lui, s'étendrait désormais sur le globe entier, ainsi qu'une onde vivifiante dont aucune force ne parviendrait plus à endiguer les flots. Et il levait ses yeux reconnaissans au ciel. — « Seigneur! pensait-il, vous m'avez ordonné de conquérir cette cité, reine du monde; et voici que je vous l'ai conquise; vous m'avez prescrit d'y établir votre siège, et je l'y ai établi; Seigneur! je vous rends votre ville: moi, je m'achemine vers vous, car je suis l'ouvrier qui fléchit sous le poids du labeur. » — Puis son visage tourné vers les temples païens, il leur disait: — « Vous deviendrez les sanctuaires du Christ, » — et aux foules humaines qui s'écoutaient devant lui: — « Vos fils loueront la gloire du Seigneur notre Dieu. » — Ainsi, il parcourait sa route, dans l'assurance bénie de la pacifique conquête, conscient de sa puissance, de la grandeur de la tâche accomplie, le cœur plein d'espoir, de consolation, de joie. Il franchit le *Pons Triumphalis*, comme si les prétoriens eussent voulu par là rendre témoignage à sa victoire; il s'avancait vers les Naumachies et le Cirque. Grossie par la masse des fidèles accourus des quartiers trans-

ibériens, la multitude affluait si nombreuse, que le centurion commença à s'inquiéter. En présence d'une émeute possible, cette poignée de soldats se verrait impuissante. Mais pas une menace; ni même un cri de malédiction ou de colère. Tous ces visages recueillis semblaient pénétrés de la solennité de l'heure présente; les âmes soutenues par l'attente de je ne sais quel miracle. D'aucuns, auxquels il avait été donné d'assister au supplice du Sauveur, se souvenaient que, de la terre violemment entr'ouverte, les morts s'étaient alors soulevés de leurs sépulcres. Ils espéraient que des signes non moins terribles allaient se reproduire, pour perpétuer la mémoire de l'apôtre. Au loin cependant, tout restait calme et silencieux. Les collines reposaient comme alanguies dans les tièdes clartés du couchant. Enfin le cortège s'arrêta à la hauteur du Cirque, non loin du *mons Vaticanus*. Aussitôt quelques-uns des soldats se mirent à creuser une fosse; d'autres, déposant la croix à terre, apprêtaient les marteaux et les clous. Le front baigné de lumière, le premier pontife se retourna une fois encore vers la ville. Le Tibre miroitait, ainsi qu'un jaune et large ruban; sur la rive opposée, le Champ de Mars s'étendait en un vaste poudroisement d'or. Plus haut, se dressait le mausolée d'Auguste, avec, à ses pieds, les thermes gigantesques édifiés par Néron, et, tout en bas, le théâtre de Pompée. Dans le fond, tour à tour éblouissans aux derniers feux du jour, voilés de brumes, ou masqués par des constructions colossales, se déroulaient les maisons et les temples étagés sur les Sept collines; foyer immense, dont les rayons se fondaient en une vapeur légère et bleuâtre; repaires de monstruosité et de crimes, — mais siège de puissance; — antre de la débauche et de la folie, — mais citadelle de l'ordre et du pouvoir, axe de l'empire et du monde; force oppressive, mais d'où découleraient les bienfaits de la paix et des lois... — toute-puissante, invincible, éternelle!

Pierre promenait sur la cité le tranquille regard d'un maître et d'un roi. — « Voici, Seigneur, que j'ai racheté votre patrimoine. » — Et nul, parmi ces soldats et ces païens, nul peut-être parmi ces fidèles accourus sur son passage ne se doutait qu'il voyait devant lui... le véritable maître; que César et les empereurs tomberaient; que les flots barbares s'écouleraient, emportés dans l'abîme du temps; que les siècles se succéderaient; mais que le règne de ce vieillard durerait sans interruption, à travers la série la plus reculée des âges.

Le soleil baissait. Le ciel étincelait au couchant en un faste prodigieux d'incendie; les prétoriens s'approchèrent de l'apôtre pour le dépouiller de ses vêtemens. Lui, plongé jusqu'alors dans sa prière, soudain, se redressa et leva très haut ses deux mains vers le ciel. Les bourreaux reculèrent troublés. La foule retenait son souffle. Pierre avait fait signe qu'il voulait parler. Le silence régna, immense, absolu. Et lui, traçant une croix dans l'espace, d'un geste large de semeur qui

jette au loin le grain, à l'heure de mourir, bénissait la ville et le monde.
— *Urbi et orbi!*

Depuis que Mickiewicz, l'immortel chantre du poème des *Aïeux*, dont Varsovie vient d'inaugurer solennellement la statue, s'est écrié en un de ses vers impérissables : *Jestem milion*, — « Je suis des millions ; » c'est-à-dire : « Je pense, je sens, je souffre... au point d'incarner en moi l'âme de tout un peuple, » — personne, à part notre grand romancier d'aujourd'hui, n'eût pu, sous peine de blasphème, répéter la superbe et sublime parole. J'ignore si l'œuvre de l'auteur de la *Trilogie* et de *Quo vadis?* brisant les cadres où l'enserrent l'étroussure de notre vie sociale, ainsi que les bornes imposées à l'idiome natal, se répandra par le monde entier : mais je crois pouvoir dire que M. Sienkiewicz est du moins l'une des plus puissantes figures littéraires de ce temps.

Maintenant, fidèle à sa mission, qui sera son plus beau titre à l'immortalité, le voilà de nouveau attelé à l'histoire. Dans les *Crucifères* ou *Chevaliers de la Croix* (*Krzyzacy*), il nous décrit l'effort désespéré, mais triomphant, par lequel la Pologne, alors à la tête du monde slave, fit reculer la marée montante du flot teuton. Ces images évoquées nous serviront d'édification et de réconfort. A Dieu ne plaise qu'en parlant ainsi je paraisse incliner vers une politique qui a causé tant d'irréparables malheurs à mon infortuné pays ! Mais je ne puis m'empêcher de songer que la légende de Tyrtée se renouvelle dans le cours des âges. Les accents de M. Sienkiewicz ne nous entraîneront plus à de périlleuses et sanglantes tentatives, mais ils nous guideront au triomphe le plus difficile et le plus méritoire, celui qui consiste, pour les individus, comme pour les peuples, à se vaincre soi-même. Ils nous enseigneront le recueillement, la résignation, la patience. Nous vivrons avec les souvenirs d'un glorieux passé, dix fois séculaire, avec la résolution arrêtée de nous en montrer dignes, par notre sagesse, notre justice, notre respect des lois divines et humaines, notre prévoyance laborieuse jamais lasse. Et ainsi, au jour, déjà prochain, où la patrie polonaise se prépare à fêter le vingt-cinquième anniversaire du fécond labeur du grand écrivain national, tous deux, elle et lui, pourront se dire, certains de se voir compris et applaudis par tous : — *Ad multos annos!*

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LES PERLES FINES

PRODUCTION NATURELLE ET PRODUCTION ARTIFICIELLE

Un essai de production artificielle des perles, dont la réussite était annoncée récemment devant l'Académie des sciences, a éveillé l'attention d'un grand nombre de personnes, assez étrangères en général à ce qui se passe dans les lundis académiques. On a voulu savoir ce qu'étaient ces perles fabriquées en quelques mois dans un laboratoire de zoologie; si elles pouvaient soutenir la comparaison avec les perles naturelles; et faire à celles-ci une concurrence redoutable. Ces bijoux coûteux et rares allaient-ils cesser d'être rares et coûteux? Cette éventualité, souhaitée par quelques-uns, redoutée par d'autres, n'est pas indifférente à des personnes qui n'en possèdent ni n'en désirent, qui ne sont appelées ni à en porter, ni à en offrir, à en acheter ou à en vendre, mais qui s'intéressent seulement aux choses de l'histoire naturelle.

La tentative, partiellement heureuse, dont il est question, a remis en mémoire des essais du même genre qui, à d'autres époques et dans d'autres pays, ont plus ou moins bien réussi, — et qui cependant n'ont pas changé le cours des choses, ni accompli aucune révolution dans l'art de la parure ou dans le commerce de la joaillerie. Ils sont bien loin, cependant, de mériter l'oubli. Ils

ont conservé un intérêt scientifique, et c'est ce qui nous justifiera d'en évoquer le souvenir. Les expériences nouvelles de M. L. Boutan, si elles ne doivent pas avoir d'autre résultat, auront au moins celui-là : elles auront jeté un peu plus de lumière sur l'histoire naturelle de la perle.

Il faut bien avouer que cette histoire est mal connue. Si l'on doutait de notre ignorance scientifique à cet égard, il suffirait de se reporter à cette séance de l'Académie du 21 novembre dernier, dans laquelle M. de Lacaze-Duthiers a communiqué à ses collègues le résultat des recherches de M. Boutan, — et surtout à la discussion qui a suivi cette présentation. Des naturalistes, des chimistes, des navigateurs y ont pris part, et ont dit chacun leur mot. Et, après tout cela, nous ne savons pas encore, de façon certaine, quel est l'organe de l'huître perlière qui produit la perle. Les uns ont supposé implicitement que c'était une production du manteau, d'autres que c'était une concrétion du rein ; et l'opposition ou la co-existence de ces deux origines diverses attribuées aux perles, n'a même pas été mise en évidence. On a parlé de glandes et de sécrétion glandulaire d'une part, de production ou végétation épithéliale d'autre part, sans choisir entre ces deux mécanismes. On n'a pas décidé davantage si ces productions tendaient à être englobées dans la coquille ou à s'en séparer. Il ne semble pas, d'après cela, que l'on soit bien instruit du mécanisme intime de la formation de la perle et que l'on puisse se proposer d'imiter la nature dans cette opération autrement que d'une manière tout à fait empirique et par conséquent incertaine.

I

Le luxe des perles fines vient de l'Orient. De temps immémorial elles y étaient estimées à l'égal des plus belles pierreries. L'usage s'en est propagé lentement dans le monde occidental, à la suite des conquêtes d'Alexandre et de l'établissement de la domination romaine. Il n'a pénétré que tardivement en France, et bien qu'elles soient mentionnées, dit-on, dans les édits somptuaires de Philippe le Bel, la vogue n'en commença que trois siècles plus tard avec Henri III.

Les perles anciennes venaient de l'Océan Indien, de la Mer-Rouge, et du golfe Persique. On s'explique donc que ce soient les Asiatiques, les Perses et les Égyptiens qui les aient connues les

premiers ; elles se sont répandues successivement chez les peuples voisins. D'après la légende hindoue, c'est le Dieu Krishna qui les aurait tirées de l'Océan pour en faire présent à sa fille Pandaia. Elles figurèrent plus tard dans les trésors de Salomon ; les Chinois, eux aussi, en connurent le prix.

Ce sont encore les mêmes régions, les mêmes bancs d'huîtres qui sont exploités aujourd'hui et fournissent les plus belles perles. Il est vrai que cette exploitation, par suite de diverses circonstances, a presque toujours été modérée et réglée. Parmi les anciennes pêcheries, celles de Ceylan sont les plus célèbres ; elles sont situées sur la côte orientale de l'île : les bancs de Kondatchy, de Negombo, de Chilam sont les plus riches. On cite encore les pêcheries de l'île de Manaar, au nord de Ceylan, et celles de la côte de Coromandel. Ce n'est pas que les mollusques producteurs de perles soient cantonnés dans ces seules régions ; mais c'est là que se rencontrent réunies au mieux les conditions assez complexes qu'exige leur récolte. Le gouvernement de l'Inde anglaise l'a, depuis longtemps, réglementée ; il la surveille et la contrôle. Il en tire d'ailleurs un profit important que l'on peut évaluer à plusieurs millions par an.

Dans le golfe Persique, sur la côte d'Arabie, les îles de Bahrein ou d'Aouab ont donné lieu, de temps immémorial, à la pêche des perles. Une population de trente mille pêcheurs, bateliers, plongeurs, trafiquans, Arabes, Indiens et Persans, vient chaque année s'abattre sur ces bancs pour y pratiquer la recherche des perles et, occasionnellement, la rapine. On évalue à quatre millions environ la valeur annuelle de la récolte. Les Grecs ont connu l'existence de ces riches gisemens. C'est de là sans doute qu'ils tiraient, par l'intermédiaire des Phéniciens, les perles dont les jeunes Athéniens ornaient leur oreille droite, coutume qu'ils avaient empruntée aux Perses. Les jeunes filles en portaient aux deux oreilles. Les perles, en Grèce comme à Rome, étaient d'ailleurs consacrées à Vénus, née comme elles de l'écume des ondes. C'est à la Vénus du Panthéon que l'empereur Septime Sévère dédia la perle, jumelle de celle que Cléopâtre, dans le célèbre festin qu'elle offrit à Antoine, avait avalée dans une coupe de vin.

A ces pêcheries anciennes sont venues s'ajouter celles que les découvertes géographiques ont successivement fait connaître dans les diverses parties du monde. Elles ne s'écartent guère de la région tropicale ; car c'est seulement dans les mers chaudes que

L'huître perlière peut se développer et prospérer. Les gîtes les plus fertiles sont, en Afrique, ceux de la mer Rouge, Dahlak sur le littoral abyssin, et Djiddah sur la côte orientale : plus au sud, on trouve des agglomérations d'huîtres perlières aux Comores et près de Zanzibar.

Dès la découverte de l'Amérique, des pêcheries s'établirent dans la mer des Antilles, sur les côtes du golfe de Paria, et dans l'île Marguerite, l'une des Iles Sous-le-Vent, qui tire précisément son nom des perles (*margarita*) qu'elle fournit.

Sur le littoral du Pacifique, au Pérou, et en Colombie, il y a des pêcheries très prospères, et les perles de Panama en particulier sont parmi les plus estimées. Enfin, d'autres exploitations qui existaient déjà au temps de Cortez, au Mexique, le long du golfe de Californie, sont actuellement en pleine activité.

Les pêcheries Océaniques ne sont pas moins nombreuses. Les plus prospères sont celles de l'Australie, à l'intérieur du grand récif. La récolte des perles, en 1882, dernière année où s'arrêtent nos documents, y a produit 1 750 000 francs. Aux Iles Sandwich, dans la Nouvelle-Guinée, aux Philippines, dans les Iles de la Sonde, on se livre également à l'exploitation de l'huître perlière. La France enfin possède, aux îles Gambier, mais surtout à Tahiti et aux îles Tuamotu, d'immenses pêcheries, qui d'ailleurs rapportent peu de chose au commerce français et rien au gouvernement. Telle était au moins la situation en l'année 1885. L'archipel des Tuamotu, avec ses quatre-vingts îlots, dont soixante-quinze sont entourés de bancs d'huîtres perlières, produit environ pour 600 000 francs de perles chaque année. Mais contrairement à ce qui arrive pour l'Inde anglaise, dont nous avons vu que le gouvernement surveillait les pêcheries et en tirait un fort revenu, nos exploitations Océaniques ne sont ni contrôlées ni surveillées, et les perles qu'elles produisent sont vendues au commerce anglais, allemand et américain, auprès duquel vient ensuite s'alimenter la joaillerie française. Ces perles de Tahiti et des Tuamotu sont d'une belle eau; mais les gîtes abusivement exploités pendant longtemps ne fournissent plus les beaux spécimens d'autrefois, gros comme des cerises, dont une reine Pomaré se servait en son temps, comme de billes à jouer.

Cette simple énumération des pêcheries de perles, dispersées dans toutes les mers, doit suffire à calmer les appréhensions des possesseurs de ces vains bijoux quant à la concurrence que pour-

rait leur faire la production artificielle du laboratoire de Roscoff. En supposant que ses produits puissent lutter d'éclat avec les perles de l'Orient, de Panama ou de Tahiti, ce ne serait encore qu'une pêcherie de plus à ajouter à la liste déjà longue de celles qui sont en activité dans le monde entier.

Ces renseignemens comportent encore une autre conclusion. Ils nous montrent combien étendu est l'habitat de l'huître perlière et qu'il forme, en quelque sorte, une ceinture complète autour du globe.

II

Le mollusque qui produit la perle-type, et qui a tant de traits de ressemblance avec l'huître ordinaire, n'est cependant pas une huître véritable, pour le naturaliste classificateur. Il appartient à un genre voisin, le genre *Avicule*. Son nom spécifique est *Meleagrina margaritifera*. On l'appelle communément *pintadine* ou *mère-perle*. On peut se le représenter comme une huître assez régulière, dont les deux valves sont également bombées et presque égales.

On distingue deux variétés de ces mollusques, qui se différencient par leur taille et, au point de vue commercial, par la qualité de leurs produits. L'une est la grande pintadine qui peut atteindre jusqu'à 30 centimètres de diamètre et 10 kilos de poids; l'autre, *Meleagrina radiata*, est la petite pintadine ou *linga*; son diamètre ne dépasse guère une douzaine de centimètres et son poids cent à deux cents grammes. L'une et l'autre se rencontrent dans les mêmes mers des Indes et de Chine; mais la petite pintadine se cantonne plus spécialement dans le golfe Persique, dans la Mer-Rouge, dans le golfe des Antilles et au nord de l'Australie. C'est la grande pintadine qui domine dans le reste de la Malaisie, aux îles de la Sonde, et sur la côte orientale de l'Afrique. Les deux variétés peuvent produire des perles également fines; mais c'est la grande pintadine qui fournit la plus belle nacre.

L'histoire de la nacre est inséparable de l'histoire de la perle. L'huître perlière est recherchée pour l'un et l'autre de ces produits, précieux à des degrés divers. Si la coquille ne contient point de perle, et cela arrive trois fois sur quatre, il reste toujours la nacre; le pêcheur n'a pas entièrement perdu sa peine. La

nacre constitue le revêtement interne du test et représente les quatre cinquièmes, au moins, de son poids. La coquille peut être plus ou moins rugueuse au dehors, mais elle offre, au dedans, au contact du manteau, une surface douce et polie, chatoyante, à rellets teintés de toutes les couleurs du prisme.

Cette belle substance d'où la lumière fait jaillir de véritables feux irisés offre de précieuses ressources pour la décoration. L'industrie, et particulièrement l'industrie française, l'emploie abondamment aujourd'hui pour la tabletterie, la marqueterie, l'ébénisterie, la fabrication des éventails, la fabrication des boutons. Elle était autrefois beaucoup plus rare et d'un prix bien plus élevé. C'était vraiment une matière de grand luxe que les Orientaux réservaient pour les incrustations des bijoux ou des meubles les plus somptueux. Aujourd'hui la plus belle nacre est tombée au prix de 37 francs le kilo, prise en tonnes. Cet abaissement de valeur date de la découverte de la Polynésie et de l'établissement des Européens dans cette cinquième partie du monde; il est dû à l'exploitation des pêcheries Océaniques. C'est, en effet, sur les fonds du Pacifique, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, que prospère la grande pintadine; et c'est elle qui fournit la nacre la plus recherchée pour sa consistance, son poids, la richesse de ses teintes irisées et la diversité de ses couleurs. La France était encore, il y a quelques années, le pays qui employait le plus de nacre. D'après M. Bouchon-Brandely, elle en importait, en 1883, au delà de 2200 tonnes, dont la majeure partie, 1550 tonnes, lui venait de Londres. Nos établissemens d'Océanie, qui en fournissent à eux seuls 600 tonnes, ne nous en expédiaient directement que 70 tonnes: le reste transitait par l'Angleterre et ne nous arrivait qu'après avoir payé tribut à nos voisins d'outre-Manche.

La nacre n'est pas une production spéciale à l'huitre perlière; pas plus d'ailleurs que la perle. Il y a beaucoup de coquillages nacrés, et qui peuvent, par conséquent, donner des perles, à l'occasion. Nous savons seulement qu'aucun n'est comparable à la pintadine pour l'abondance, la constance, la régularité et la beauté de ces productions. Les Haliotides, ou oreilles de mer, les Turbo ou burgaus qui vivent dans toutes les eaux marines, les Nautilus flambés communs aux îles Nicobar, dans le golfe du Bengale, les Pinnes ou Jambonneaux qu'on trouve dans le sable de la Méditerranée, les Trochus ou loupes, peuvent fournir des

nacres commerciales plus ou moins estimées. La plupart de ces coquillages fournissent aussi des perles. C'est précisément l'Haliotide, abondante sur les fonds rocheux de la Manche, que M. L. Boutan a prise pour sujet de ses expériences de production artificielle. Il faut encore citer, parmi les mollusques margaritifères, la *Tridacna* ou Bénitier, l'Avicule hirondelle, le Marteau ordinaire, la Vénus vierge.

Il y a donc dans nos mers tempérées de l'Europe des mollusques qui peuvent donner la nacre et la perle. Bien plus, il y en a dans nos fleuves, dans les eaux saumâtres des deltas et des embouchures, ou même dans les eaux douces des étangs, des rivières et des ruisseaux. Tels la mulette des peintres (*Unio pictorum*) et l'huître perlière d'eau douce (*Margaritana margaritifera*) que l'on trouve dans les torrens des montagnes en Bavière, en Saxe, en Bohême et dans tout le nord de l'Europe. Les rivières du Pesth, du Tuy et du Don, en Écosse, fournissaient au commerce de petites perles que l'on appelait « perles d'Écosse. » On en récoltait aussi dans les autres contrées de l'Angleterre, et particulièrement du pays de Galles ou même de l'Irlande. De temps à autre on trouve parmi ces grains des perles plus grosses dont la valeur marchande peut s'élever jusqu'à 500 francs. Ces perles d'Écosse étaient connues au temps des Romains; Tacite en parle, et c'est avec ces perles calédoniennes que Jules César fit orner la cuirasse de la Vénus Genitrix.

Il existe, en Chine, une espèce voisine de l'Anodonte, la *Barbata plicata*, qui donne lieu à une production artificielle assez curieuse. Les Chinois l'élèvent soigneusement et lui font produire des perles à volonté : bien mieux, ils l'emploient à *nacrer* ou à *perler* un grand nombre d'objets de petite dimension, dragons, statuettes, magots, médaillons, petites boules, poissons naturels, c'est-à-dire à les revêtir d'une couche de matière perlière, présentant l'aspect et l'éclat chatoyant de la perle véritable. Il existe dans les collections du Muséum des spécimens de cette curieuse industrie de recouvrement que l'on a ingénieusement comparée à une sorte de galvanoplastie vivante.

III

Nous avons dit les ressemblances de l'huître perlière et de l'huître comestible. Chez les deux espèces, la charnière est droite,

dépourvue de dents ; elle présente un ligament élastique interposé aux deux valves qui les maintient constamment entre-bâillées. Elles restent dans cet état tant que le muscle adducteur étendu du centre d'une écaille à l'autre, n'entre pas en jeu. Dès qu'il se contracte, sous l'influence de la volonté de l'animal, la coquille est énergiquement fermée. Il faut, pour l'ouvrir, sectionner le muscle. Cette opération, qui est facile chez l'huître comestible parce que la valve supérieure est plate, est au contraire laborieuse chez l'huître perlière dont les deux écailles sont également bombées, la taille plus grande, et les muscles plus puissans.

Chaque écaille est doublée intérieurement d'une lame membraneuse, assez mince, qui s'y applique exactement quoique lâchement, et qui la déborde quelque peu. Elle enveloppe le corps de l'animal à la façon d'un manteau. Le manteau, *pallium*, est à la coquille ce que la doublure est au vêtement, la tenture d'un appartement au mur qu'elle recouvre, le premier feuillet de garde à la reliure d'un livre. L'ourlet qui termine le manteau et qui court sur le bord de la coquille est un organe qu'il faut distinguer du manteau lui-même.

Les rapports du manteau avec le test sont bien plus intimes que ne l'indiquent les comparaisons précédentes. Le manteau est, en effet, la matrice de la coquille; c'est lui qui la produit et la répare.

C'est aussi le manteau qui, dans l'opinion de la plupart des naturalistes, produit les perles. Comme la coquille même, la perle serait une sécrétion de l'organe palléal. Telle est l'assertion répétée à l'envi par tous les auteurs classiques. Partout on retrouve cette assimilation de la coquille à la perle, considérées comme productions communes du même organe. La matière est la même, c'est le phosphate et le carbonate de chaux mêlés à une substance organique, la conchyoline; l'ouvrier est le même, le manteau; la mise en œuvre est seulement un peu différente, la matière étant disposée dans la perle en zones concentriques, tandis que dans le test les assises sont planes et superposées comme les pages d'un livre. On peut assez facilement cliver la coquille et particulièrement la nacre qui en est la couche interne, c'est-à-dire la débiter en feuillets.

Mais quelques naturalistes prétendent, au rebours de l'opinion précédente, que le plus grand nombre des perles ne sont point une formation du manteau imitée de la formation de la coquille,

mais une concretion du rein. Cet organe, que l'on appelait autrefois l'organe de Bojanus, consiste en un sac en forme de poire, ouvert à la pointe pour l'évacuation de sa sécrétion. La paroi du sac, au lieu d'être régulière, est plissée et tourmentée; la cavité libre forme une sorte de canal anfractueux. Les cellules glandulaires qui le bordent y poussent un prolongement qui s'emplit de sucs et de concrétions, et qui tombe enfin dans cette cavité. Ces concrétions urinaires, dans certaines conjonctures, au lieu d'être évacuées au dehors, s'agglomèrent en couches concentriques. La perle est formée. D'après cela, la perle, c'est-à-dire le joyau pur et noble par excellence, ne serait, en définitive, rien autre chose qu'une pierre néphrétique, un simple calcul urinaire. Il faudrait voir, dans l'huître perlière, un malheureux mollusque graveleux, calculeux, perclus.

L'organisme fait des efforts tantôt vains, tantôt couronnés de succès, pour se débarrasser de ce produit pathologique. Les pêcheurs sont persuadés que l'animal expulse quelquefois violemment la perle, particulièrement dans les temps orageux. Lorsqu'ils recueillent les pintadines, ils ont soin de fermer vivement les valves pour empêcher cette expulsion. En tous cas, que ce soit d'une façon ou d'une autre, la perle finit par se frayer un chemin à travers les tissus mous, délicats, sans résistance. Elle tombe habituellement dans la glande génitale qui est voisine de son lieu de production; dans le manteau, aux environs du muscle adducteur; dans les branchies. Il advient aussi qu'elle prenne contact avec la couche nacrée de l'écaille, qu'elle s'y soude et semble y avoir pris naissance; elle s'enlize de plus en plus dans le dépôt des nouvelles couches de nacre, et finalement peut y être submergée. Le cas n'est pas rare et les acquéreurs de nacre ont soin de rechercher ces perles enclavées. Un négociant de Paris, M. D. Léobodti, a trouvé moyen de les extraire, sans les briser, et de leur rendre leur primitif éclat. La collection du Muséum lui doit des échantillons remarquables de ce travail. S'il est vrai, d'après cela, que les corps placés au contact de la nacre tendent à s'y encastrer et à y disparaître, bien loin d'en saillir et de s'en séparer, il devient difficile de considérer la perle comme une production du manteau.

L'examen microscopique, en révélant la structure de la perle, semblait devoir trancher la question de son origine. On a donc débité des perles en tranches minces et on les a soumises à ce genre

d'investigation. On a vu qu'elles étaient constituées par un emboîtement d'assises concentriques. Le centre est occupé habituellement par un corps étranger. On conçoit l'intérêt qui s'attache à ce noyau de formation, puisqu'il marque chronologiquement le début du travail qui a donné naissance à la perle et qu'il en est le point de départ. Quelques observateurs ont cherché à en préciser la nature. Un zoologiste italien, Ph. de Filippi, a examiné pour cela un grand nombre de perles, non pas sans doute les belles perles de la piutadine dont le prix est inabordable, mais les perles plus communes produites par l'huître perlière d'eau douce, l'*Unio margaritifera*. Il y a trouvé, comme noyau, presque toujours un animal parasite, ordinairement un Distome. Le célèbre helminthologiste Küchenmeister, reprenant cette étude, en 1856, rencontra comme noyau, non pas un Trematode, mais un Acarien (*Limnochares Anodontae*). Son observation fut d'ailleurs confirmée par le professeur de Turin qui, à son tour, aperçut dans une perle d'Anodonte un autre Acaride (*Atax ypsilophore*). Cette remarque suggérerait immédiatement un moyen de multiplier les perles en multipliant les parasites.

Mais on avait généralisé trop vite. Il s'en faut de beaucoup que ce soit toujours un parasite qui occupe le centre de la perle. Ce qui est vrai c'est que ce noyau est fréquemment un corps étranger, un grain de sable, un débris végétal, un éclat de coquille, comme l'a montré Hessling. Les premières couches qui se déposent sur ce noyau se distinguent par leur structure de celles qui se déposent plus tard. Elles seraient constituées, d'après Mœbius, par la juxtaposition de prismes calcifiés à six pans représentant une sorte de mosaïque ou de carrelage. C'est précisément ainsi qu'est composé l'émail des dents, et la comparaison n'est donc pas tellement hyperbolique, qui assimile de belles dents à une rangée de perles. C'est d'ailleurs de la même façon qu'est organisé l'émail extérieur des coquillages porcelainés. Les assises voisines de la surface ne montrent plus cette disposition; ce sont des feuilles de nacre particulièrement minces, et ce sont elles qui confèrent à la surface son éclat particulier.

Il est à remarquer que la même description s'applique exactement au test; il suffit d'imaginer à l'extérieur de l'écaille les couches qui existent au centre de la perle et au dedans de celle-là ce qui chez l'autre est au dehors : on a la coquille; et c'est ce qui a fait dire que la perle était une coquille retournée. Mais

il est probable que cette formule n'est vraie que pour les objets particuliers qui ont été soumis à l'examen des micrographes et qui devaient être, sans doute, des perles de nacre, et non point de véritables perles fines.

En fait, les personnes qui ont pratiqué la recherche des perles dans les pintadines vivantes, ou qui ont assisté à cette recherche, déclarent qu'on les rencontre dans toutes les parties de l'animal. Il y en a dans la glande génitale, dans l'organe de Bojanus, dans les muscles adducteurs, dans les branchies, à la surface et dans l'épaisseur du test. La question resterait de savoir si elles se sont réellement formées dans ces organes ou si elles y ont simplement immigré. M. L. Diguët, qui est allé étudier sur place les pintadines de la Basse Californie, dit expressément que les perles se rencontrent dans toutes les parties de l'huître, à l'exception du manteau. Le manteau, à la vérité, peut produire des perles, « mais elles sont sans orient et sont semblables à la nacre de la coquille ; ce ne sont donc pas des perles fines ; du reste, elles sont désignées sous le nom de perles de nacre. »

Dans l'impossibilité où nous sommes de décider entre ces deux théories contraires, il est prudent d'admettre provisoirement que chacune contient une part de vérité. On distinguera donc, au point de vue de l'origine, deux espèces de perles : les unes, formées par le manteau, comme la nacre elle-même, se trouvent au contact de la coquille, ce sont les *perles de nacre* ; les autres, nées dans le rein ou dans les divers organes, seraient les perles *proprement dites* les plus pures, les plus belles, les plus parfaites.

Les *perles de nacre* existent certainement ; — et quelques-unes de celles que M. de Lacaze-Duthiers présentait récemment à l'Académie au nom de M. L. Boutan ne sont pas autre chose. Il y a d'ailleurs tous les degrés dans cette catégorie. On sait, pour ainsi dire de tout temps, et tout au moins depuis le célèbre naturaliste Linné, à moins que ce ne soit depuis Pline l'Ancien, que les corps étrangers qui blessent la coquille jusque dans sa couche profonde, y déterminent des saillies, des verrues nacrées. Ce sont autant de perles inférieures qui se rattachent aux perles de nacre. De même nature sont les boursouflures et les protubérances qui existent quelquefois plus ou moins enclavées à l'intérieur des coquilles de pintadine et qui peuvent atteindre le volume d'un œuf de pigeon. On les appelle des « chicots. » Les

Californiens les recherchent et les paient fort cher; ils en font des broches et des épingles de cravate.

Les perles rénales sont toujours fines. Elles sont plus transparentes que les perles de nacre. Il y en a même qui sont tout à fait transparentes. La perle célèbre de l'iman de Mascate est dans ce cas. On les distingue d'après leur forme, leur taille et leurs qualités. Celles qui sont rondes sont dénommées *perlettes* lorsqu'elles sont petites, *gouttelettes* lorsqu'elles sont de taille moyenne, *cerises* et *paragomes*, lorsqu'elles dépassent un centimètre de diamètre. Les perles en poire que les Romains appelaient *elenchi* sont généralement assez volumineuses : elles servent pour les pendans d'oreilles ou les diadèmes.

Toutes ces perles, nommées *perles de compte*, se vendent à la pièce, et le prix en dépend de leur grandeur, de leurs qualités, et aussi de la vogue. Les perles les plus petites ou *grains de perles*, *semence de perles*, ne se comptent pas; elles se vendent au poids; elles valent environ 4 francs le gramme. La semence de perles était employée autrefois en médecine : elle entrait dans la préparation de médicamens toniques et reconstituans. Elle ne venait pas toute de la pintadine : l'huître perlière d'eau douce, cultivée à l'embouchure des fleuves et des rivières, particulièrement en Écosse, fournissait une assez forte proportion de cette perle des apothicaires. On a renoncé à ce médicament coûteux et douteux. Aujourd'hui la graine de perles est surtout utilisée en Espagne pour les ornemens d'église. Quant aux grosses perles, la joaillerie de tous les pays, et particulièrement la joaillerie française les emploie à des bijoux plus ou moins somptueux.

Les perles fines sont lourdes et très dures; le poids et la dureté sont des caractères qui permettent de dépister la contrefaçon. Leur *eau*, c'est-à-dire leur limpidité, est très inégale et varie du blanc bleuâtre au jaune et au noir. Les Orientaux préfèrent les perles jaunes : il y a eu en Europe, il y a quelques années, un véritable engouement pour les perles noires.

La première qualité d'une perle, c'est l'*orient*. Ce mot exprime l'ensemble de ses propriétés de surface : sa transparence et l'éclat des feux qu'elle jette. Il paraît lié à l'existence de couches très fines, très denses, et parfaitement concentriques. La beauté de la perle est pour ainsi dire réfugiée tout entière à l'extérieur; et, à cause de cela, elle est fragile et périssable. Les perles s'altèrent avec le temps sous l'injure des agens extérieurs; elles s'écaillent

ou se ternissent; elles peuvent perdre leur valeur et leur prix. Ces qualités toutes superficielles des perles fines expliquent aussi l'attention un peu inquiète avec laquelle les détenteurs de ces bijoux et tous ceux qu'intéresse leur commerce surveillent les tentatives de reproduction artificielle ou d'imitation. Un corps à qui l'on réussirait par artifice à conférer, — et seulement à la surface, — l'éclat particulier de la perle, n'en pourrait plus être distingué si, en même temps, on pouvait lui donner, ce qui n'offre pas de difficulté, le poids et la dureté convenables.

IV

On a proposé de traiter l'huître perlière comme on traite l'huître comestible, c'est-à-dire de la cultiver, de l'élever dans des parcs, de l'exploiter méthodiquement, d'en régulariser la production. Ce projet, *a priori*, n'a rien que de raisonnable. La réglementation presque universelle dont la pêche est déjà l'objet, semble un achèvement vers les soins plus complets de l'élevage, c'est-à-dire vers l'*ostréiculture perlière*. En fixant chaque année l'étendue des bancs qui seront livrés aux pêcheurs, tandis que les autres sont laissés au repos, les administrations fermières ou les gouvernemens, favorisent la reconstitution des gisemens exploités et en préviennent l'épuisement. On assure ainsi la reproduction des animaux, leur croissance, en un mot, la conservation de l'espèce, qui serait mise en péril par une récolte excessive et répétée. Que l'on fasse un pas de plus, et l'on en viendra à se préoccuper de l'installation, de l'alimentation, de l'hygiène de l'animal, c'est-à-dire de sa culture. C'est là ce qu'a proposé, il y a quelques années, M. Bouchon-Brandely, chargé par le ministère de la marine d'une mission à Tahiti et dans celles de nos possessions Océaniques où prospère l'huître perlière.

Bien entendu, il faut éviter de compliquer ce problème déjà difficile de la culture de l'huître perlière, d'une difficulté nouvelle : l'acclimatement. C'est donc sur place, dans les régions marines où vit naturellement la pintadine, qu'il faut se livrer à son éducation. Il ne s'agit pas de dépayser l'animal, mais seulement de le transporter à de petites distances de son gîte naturel, de le placer sur des fonds plus accessibles, et dans des conditions plus commodes pour la surveillance et pour la récolte.

On a prétendu que ce déplacement était impossible et que la

pintadine, une fois décollée du support naturel où elle est fixée à la façon de la moule commune par son byssus, ne s'attachait pas une seconde fois et était condamnée à périr. C'est une erreur. La pintadine n'est pas plus délicate qu'un autre bivalve; elle est douée au contraire d'une grande résistance vitale. Elle est parfaitement transportable. M. Bouchon-Brandely a fait exécuter aux huîtres perlières de Tahiti des voyages assez longs qui dureraient jusqu'à deux ou trois jours, en mer, sans en perdre une seule. Elle n'est donc ni plus exigeante ni moins robuste que l'huître comestible.

Ce qui est vrai, c'est que les conditions de son existence ne sont pas les mêmes. Elle ne peut pas vivre sur un sol marin quelconque. Il lui faut un support où elle se fixe, un *collecteur* résistant, de quelque nature qu'il soit, bois, fer, pierre ou brique, où un filament de son byssus trouve à se prendre. L'huître comestible, détachée du rocher, peut vivre sur le sable où on la dépose et y constituer, à de faibles profondeurs, au voisinage de la partie de la plage que découvre chaque marée, des pares d'exploitation facile. Il n'en est pas de même pour la pintadine: elle ne peut pas subsister indépendante, sans support; elle meurt sur le sable. Il faut donc que le fond sur lequel on transportera l'huître perlière, lui convienne, et d'abord qu'il soit résistant, ni vaseux ni sableux. Mais il faut aussi qu'il convienne à l'ostréiculteur, qu'il lui permette de surveiller les mollusques et de les retirer sans difficulté. Les fonds madréporiques et coralliaires remplissent mal cette condition; ils rendent la surveillance et la récolte laborieuses.

Pour concilier ces exigences contradictoires, M. Bouchon-Brandely a proposé de recourir, pour Tahiti, à l'élevage en caisses. Ce système a donné de bons résultats dans plusieurs stations ostréicoles de l'Océan et de la Méditerranée. Les caisses sont à claire-voie; les pintadines y reposent, chacune en son casier. La position de l'appareil, lesté de pierres, submergé à la profondeur convenable, est indiquée par une bouée. Une embarcation munie de poulies et d'un moulinet permet l'immersion des caisses; elle en facilite aussi le retrait lorsqu'il est nécessaire de les examiner, de les débarrasser des parasites et des sédiments qui s'y fixent.

C'est là un système un peu compliqué pour la paresse des Tahitiens. En Amérique, l'un de nos compatriotes a inauguré une sorte d'ostréiculture beaucoup plus simple. M. G. Vives, qui est

l'un des principaux concessionnaires des pêcheries de Californie, a recueilli au large un certain nombre de petites pintadines, et les a transportées dans une lagune de l'île San José, où l'eau, d'une profondeur d'un mètre en moyenne, est sans cesse renouvelée par les marées. Les mollusques y ont grandi, y ont frayé et s'y sont multipliés. C'est la démonstration évidente de la possibilité de l'ostréiculture perlière.

V

Quel que soit l'avenir réservé à l'ostréiculture perlière, il est sûr que cet avenir sera laborieux. Tout ce qui s'obtient par culture, exige du temps et coûte de la peine. Il en faut beaucoup de l'un et de l'autre quand il s'agit de l'élevage d'un animal qui, comme la pintadine, met sept ans à se développer complètement et est exposé à mille dangers. Ce n'est donc point là une solution triomphante du problème. Au moins est-elle raisonnable, légitime et complète. Elle a pour objet d'obtenir des perles vraies et naturelles. Les essais de production artificielle tentés à diverses époques et du reste tous identiques entre eux, ne sont pas dans le même cas. Ils tendent seulement à imiter ou mieux à contrefaire le produit naturel. Déjà la perle de nacre n'est pas une perle pure; et ce que les expérimentateurs ont réussi à obtenir, ce n'est pas même la perle de nacre, c'est un corps étranger revêtu de nacre à sa surface, et qui n'a que l'apparence de la perle, sans en avoir la forme ni la structure.

Les tentatives de ce genre ont été nombreuses. Au siècle dernier, le naturaliste suédois Linné avait eu l'idée d'aller, à travers la coquille du mollusque, irriter le manteau et de l'obliger ainsi à produire des perles de nacre. Il projeta de parquer les moules perlières (*U. margaritifera*) et de les exploiter méthodiquement. Les États généraux lui votèrent une récompense, mais rejetèrent ses propositions. On raconte qu'un commerçant de Gottenburg, nommé Bayge, acheta au célèbre naturaliste le secret de son procédé moyennant 18 000 écus. Il n'essaya jamais de le mettre en pratique et ses héritiers, lorsqu'ils voulurent le revendre, n'en trouvèrent pas 500 écus.

Nous avons dit que les Chinois, depuis des siècles, ont trouvé le moyen de revêtir d'une couche de nacre une multitude de petits objets, dragons, bouddhas, grains de chapelet, et de leur donner

ainsi l'éclat de la perle. Ils emploient à ce travail une sorte d'Anodonte (*Dipsas plicatus* ou *Barbata plicata*), dont la coquille a six à huit centimètres de diamètre et peut servir à nacrer des figurines de longueur moitié moindre. Ils insinuent l'objet fort adroitement entre le manteau et le test et surveillent l'opération avec beaucoup de patience. Les mollusques sont élevés dans des parcs entourés de clayonnages. C'est une opération réglée; une véritable industrie constituée : elle a été connue en Europe à la suite du voyage d'études de la frégate française *la Sibylle*.

Filippi et Küchenmeister avaient proposé une autre solution du problème. Persuadés que le noyau de la formation perlière est toujours un parasite, ils ont conseillé d'en infester les mollusques margaritifères. Le moyen est chanceux, à tous égards.

En 1849, un médecin de Rodez, le docteur de Bauran, renouvela, avec les moules perlières du torrent du Viauz, et sans grand succès d'ailleurs, la tentative de Linné; Moquin-Tandon et J. Cloquet en 1858, à Toulouse, n'eurent pas de meilleurs résultats avec *Unio littoralis*.

Des expériences analogues ont été tentées avec la pintadine elle-même, à Tahiti, en 1885. A l'aide d'un vilebrequin, Bouchon-Brandely perforait la coquille, et il introduisait, par les orifices, des boules de verre ou de pierre retenues par un fil métallique. Les trous étaient ensuite bouchés hermétiquement avec des disques de bois de burao ou de liège affleurant exactement à la face interne des valves. Après quatre semaines on constatait déjà sur le boulet le dépôt d'une légère couche de nacre.

Ce sont encore des expériences du même genre que M. L. Boutan a réalisées en 1897 au laboratoire de Roscoff. Il n'y a point de doute qu'il ait mieux réussi que ses prédécesseurs. Il s'est adressé à l'Haliotide. Tout le monde connaît sous le nom d'ormiers ou d'oreilles de mer ces grands et beaux coquillages. Ils ont une forme aplatie, surbaissée, avec une rangée de trous. Ils abondent dans la Méditerranée et dans la Manche. Ils fournissent une nacre brillante, très irisée, souvent un peu verdâtre, qui est utilisée, sans être de grand prix, et quelquefois des perles véritables grosses, brillantes, et blentées. Ce mollusque se prête facilement à l'expérience pour deux raisons : c'est d'abord qu'il s'acclimata et s'entretient facilement dans les bacs des laboratoires puisqu'il suffit de lui fournir de l'eau aérée; en second lieu, qu'il résiste aisément à des opérations assez graves.

On pratiqua donc des trous dans la coquille, au moyen du trépan, et par ces orifices qui, après l'opération, furent fermés avec un ciment approprié, on introduisit entre le test et le manteau des perles de nacre. D'autres, au moyen d'un crin de Florence, furent amenées directement dans la cavité branchiale. Après trois ou quatre mois, les premières perles étaient recouvertes d'une couche mince de nacre qui leur donnait l'apparence de véritables perles fines. Le résultat était très remarquable.

On peut douter que ces perles de Roscoff puissent jamais faire une concurrence sérieuse aux perles de Bahreïn, de Ceylan ou de Panama. Mais peut-être n'est-ce point là non plus le seul but que s'est proposé l'auteur. Il a voulu éclairer une question scientifique; et il me paraît que, sur un point tout au moins, il y est parvenu.

Il s'agit de la structure de la coquille. On sait que la coquille du mollusque est, à son plus haut degré de développement, composée de trois couches. La plus extérieure est la cuticule, sorte de membrane cornée extrêmement mince composée de conchyoline: au-dessous se trouve une assise d'émail, mosaïque de prismes perpendiculairement implantés. Ces deux couches représentent ce que l'on appelle le revêtement externe, l'épiderme cochléaire ou le « périostracon. » Au-dessous se trouve la série indéfinie des feuillettes de nacre disposés en strates parallèles.

La couche de nacre, on n'en a jamais douté, est le produit de l'activité du manteau. Elle est due au délitement des cellules en palissade du manteau, et non à une sécrétion de glande, ainsi qu'on le dit improprement. C'est par son continuel dépôt que la coquille s'accroît en épaisseur. Quant au périostracon qui s'étend comme une couverture de porcelaine sur la nacre, on enseigne, dans tous les traités classiques, qu'il a été produit non par le manteau lui-même dans toute son étendue, mais seulement par l'ourlet marginal qui dépose des zones concentriques toujours grandissantes de périostracon: le reste du manteau ne ferait que doubler ensuite cette sorte de voûte, d'une couche de nacre. Telle est la théorie admise. M. L. Boutan la prétend inexacte. L'ourlet palléal et le reste du manteau ne procèdent pas différemment; ils ne se divisent pas le travail de la formation de la coquille. Chaque partie fait la même besogne, c'est-à-dire à la fois la nacre, l'émail et la cuticule; elle produit une même sécrétion qui, au contact du milieu extérieur, évolue en perio-

tracon, et au contact du milieu intérieur en nacre seulement. M. Boutan s'en est assuré en dénudant entièrement ses Haliotides. Cette redoutable opération de l'ablation complète de la coquille est supportée sans dommage apparent. L'animal se remet à l'œuvre et produit d'un seul coup et par tous les points de son manteau simultanément une coquille parfaitement complète, avec ses trois couches. Malheureusement, ces coquilles, insuffisamment fixées aux muscles mutilés par l'opération, se détachent bientôt, et l'animal est obligé de recommencer sans cesse ce vain travail; il rebâtit sa maison, il se refait un toit destiné à être emporté comme les précédents.

VI

La culture de la pintadine ou la production artificielle de l'Haliotide sortent à peine de l'état de projet. Pendant bien longtemps encore, et en attendant qu'elles puissent fournir les quantités de nacre et de perles que réclament les industries de luxe du monde entier, la pêche sur les bancs naturels restera la seule ressource. Cette pêche se fait encore par des procédés bien primitifs. Ce sont des plongeurs qui vont arracher l'huitre perlière aux fonds rocheux où elle est fixée, à des profondeurs qui atteignent 10 à 20 mètres. Toutefois, à une date récente, on a commencé à faire usage des scaphandres. Dans les pêcheries de Californie, depuis l'année 1880, les deux procédés, la « plonge simple » et la « plonge en scaphandre, » sont employés concurremment.

La pêche elle-même et l'ensemble des opérations qui l'accompagnent constituent un spectacle fort curieux et qui a vivement intéressé les voyageurs. On a des récits nombreux de la pêche perlière sur les côtes de Ceylan, la seule qui pendant longtemps ait été organisée, policée, et parfaitement accessible. Elle se fait sur la côte orientale.

Les bancs sont considérés comme une propriété de l'État, des princes indigènes d'abord, des Portugais après 1506, des Hollandais en 1640, des Anglais enfin depuis l'année 1796. Sous l'administration hollandaise la pêche avait lieu tous les trois ans. Elle fut suspendue pendant les dernières années d'une domination troublée. Elle ne reprit qu'en 1798, après une période de jachère de vingt-huit ans qui ne fut pas sans profit pour le développement des mollusques. Depuis lors, elle a lieu suivant un rou-

lement méthodique, sur les différens bancs. Le privilège de la pêche sur les bancs désignés est mis en adjudication : la durée (ordinairement deux mois, avril et mai), le nombre des bateaux, tout est fixé. M. de Noë, qui fut témoin de cette pêche, dans les premières années du siècle, et M. A. Grandidier qui y assista, en 1863, en ont donné des récits pittoresques et concordans. Nous n'avons pas à décrire ici cette multitude de bateliers, de pêcheurs, de trafiquans de toute espèce, au nombre de plus de cinquante mille, qui accourt de toutes parts sur une plage déserte la veille ; les huttes de branchages qui s'élèvent pour l'abriter ; au centre de cette ville improvisée les parcs (*koutos*) fermés de pieux, où tous les soirs est apportée la pêche de la journée et les centaines de milliers d'huîtres qui y pourrissent et empestent l'air ; le travail des hommes qui, sommairement vêtus afin de ne rien pouvoir dissimuler, malaxent cette charogne sous l'œil ou plutôt sous la baguette d'un surveillant ; et l'ouvrier, garrotté à un poteau et à qui l'on fait ingurgiter une purgation violente parce que, trompant la surveillance dont il est l'objet, il a réussi à avaler une perle de prix. Tout cela est du domaine de la littérature de voyages.

Les bancs sont à 15 milles de la côte : chaque matin, ou plutôt chaque nuit, la flottille des deux cents bateaux, montés chacun par vingt hommes, se dirige vers les bancs désignés, dont l'emplacement est marqué par des bouées. Les bâtimens de garde les empêchent de s'en écarter. La pêche commence. Chaque bateau comprend dix pêcheurs, divisés en deux équipes de cinq qui plongent alternativement. Le plongeur descend dans l'eau au moyen d'une masse de pierre, d'une sorte d'étrier pesant dans lequel son pied est engagé. Il porte à sa ceinture un lest supplémentaire, de 7 à 8 livres, au moyen duquel il peut se maintenir dans les eaux profondes après qu'il s'est défait de son premier fardeau. Sa bouche est protégée par un bandeau, son nez et ses oreilles par des tampons d'ouate imbibée d'huile. Ainsi équipé, il explore les fonds rocheux à 12 et 20 mètres de profondeur ; il saisit les coquillages, les arrache, et en emplit un filet qu'il porte à sa ceinture. Il continue, jusqu'à ce que, à bout de respiration, les oreilles emplies de bourdonnemens, on le remonte dans la barque au moyen d'une corde fixée à sa taille. L'homme est resté sous l'eau pendant une minute environ, quelquefois davantage.

Cet exercice, il le renouvelle de vingt à trente fois pendant les cinq heures que dure la pêche quotidienne. Chaque fois il ramène

une cinquantaine de coquillages. La récolte de pintadines peut atteindre ainsi vingt et trente mille, mais, en moyenne, elle est de six mille.

La pêche, dans nos possessions Océaniques, se fait d'une manière plus primitive encore. Dégagé de tout vêtement, sans corde ni contrepoids, le pêcheur tahitien se laisse glisser dans l'eau, jusqu'à des profondeurs de 25 à 30 mètres, il y séjourne deux ou trois minutes et remonte lui-même, ramenant seulement une ou deux grandes pintadines. Il tire de ce métier 100 à 150 francs par mois. Il y gagne sa vie et il l'y perd souvent aussi, car il faut ajouter, à tous les risques de cet aventureux métier, celui des requins qui infestent ces parages.

Quelquefois, chaque coquille contient au moins une perle : d'autres fois, des lots entiers de pintadines n'en présentent pas une seule. On compte, en moyenne, une perle par quatre coquilles. Ce sont le plus souvent de petites perles, de celles que nous avons appelées grains ou semences. Les grandes sont plus rares ; on en compte une pour cinq mille coquilles. La pêche détruit chaque année un total de vingt millions d'huitres perlières et produit, outre la semence, deux ou trois mille perles et vingt mille tonnes de nacre.

De notre temps, on ne signale pas de perles isolées d'un prix aussi fabuleux que les perles célèbres de Cléopâtre, de Servilia, de Philippe II et de Philippe IV, et de Léon X, payées de 300 000 francs à plus d'un million de notre monnaie. En 1875, la pêche d'Australie a fourni une perle de 45 000 francs. En 1883, on a recueilli, à Nicol-Bay, une perle baroque formée de sept perles soudées en croix, dont la valeur serait énorme. En 1882, les perlières de Californie ont produit une perle de 40 000 francs. Quant aux parures, elles peuvent atteindre des prix considérables. Les colliers de 100 000 francs ne sont pas rares à Paris, ni à New-York, mais les érudits des princes et des particuliers sont cependant loin d'atteindre la richesse qu'ils eurent à Rome. Rien ne pourrait entrer en comparaison avec la magnificence de cette Lollia Paulina, dont l'aïeul Lollius avait si scandaleusement pressuré les princes de l'Orient, et finalement s'empoisonna « afin, dit Pline, que sa petite-fille se fit voir, aux flambeaux, avec une parure de quarante millions de sesterces. »

POÉSIE

ARIANE

Ah! quelle âme amoureuse et souvent désolée
Comme vous à Naxos ne se vit exilée
Dans une île d'attente et de lointain espoir?
Que mon rêve un moment sur votre rêve plane.
Douce sœur du regret, langoureuse Ariane.
Je veux songer à vous et vous aimer ce soir.

Je vous penche au métier, au clair de la croisée
Entr'ouverte, ourdissant la trame entre-croisée
Du tissu fabuleux de vos tristes amours;
Le fil qui se dévide au vol de la navette,
N'a-t-il guidé celui que votre ennui regrette
Dans l'obscur labyrinthe et ses sournois détours?

Et dans votre mémoire, au plus secret méandre
D'un passé si perfide, et cependant si tendre.
Toujours le même fil se déroule, parmi
Tous les longs souvenirs d'une âme inapaisée.
Pour, au fond du dédale, ainsi que fit Thésée
Réveiller votre amour comme un monstre endormi.

Mais l'Oubli, du métier va détendre le voile
Dont vous aviez brodé la merveilleuse toile
Dans la mélancolie et dans l'isolement:
Des plaisirs d'autrefois vous en tressiez la chaîne,
Ariane, et pourtant prête à l'ardeur prochaine
Vous vous en parerez pour le prochain amant.

Vous ne contemplez plus l'é�incelante crête
 Du flot qui bat aussi le bord natal de Crète
 Ni le grand pâturage où paît un taureau blanc ;
 L'automne vous a prise en ses pourpres étranges
 Et le vent porte, avec l'ivresse des vendanges,
 Comme un bourdonnement de tambourin tremblant.

Et pourtant vous pourriez, sage, vivre en vos songes,
 Sur la trame sans fin variant leurs mensonges,
 Avoir le long bonheur d'un espoir toujours vain.
 Pourquoi recommencer l'éternelle aventure,
 A tout jamais la même et passée et future?...
 Le regret de l'amour seul l'a rendu divin.

LA RENCONTRE DE PERSÉPHONE

C'est un soir de printemps, au bord de la fontaine,
 Que je t'ai rencontrée assise, et mélangeant
 Les iris ténébreux aux narcisses d'argent :
 Et ta robe était sombre et ta beauté lointaine,
 Et tu liais tes fleurs d'un lien diligent.

Je t'ai dit : « D'où viens-tu ? Tes lèvres et tes joues
 Sont pâles ; tes iris sont couleur de tes yeux ;
 Dis-moi le nom du fleuve où dans le fond vaseux
 Plongeaient les tiges des nénuphars dont tu noues
 Le nocturne bouquet de ces grands pavots bleus.

« Ils ont fleuri sans doute au sein de la nuit même.
 Ils sont beaux ; je voudrais les cueillir chaque soir.
 Ah ! prends garde ! dans l'eau tu vas les laisser choir...
 Donne-les-moi plutôt, dis ? Le veux-tu ? Je t'aime
 D'avoir aimé ces fleurs, passante au manteau noir. »

Et tu m'as répondu : « Prends mes fleurs, prends-les toutes,
 Douce enfant ; assieds-toi près de moi ; l'air est pur.
 Le printemps tout entier dort dans mon cœur obscur
 Et c'est moi qui l'entraîne aux taciturnes routes.
 Sens. L'herbe embaume et le croissant verdit l'azur. »

Puis entr'ouvrant pour moi ta grenade pourprée
 Tes lèvres ont pressé mes lèvres longuement.
 J'ai goûté la douceur furtive du moment
 Qui passe... mais ces grains qui m'ont désaltérée
 Causeront désormais ma soif et mon tourment.

Le désir et l'effroi d'une chose inconnue
 Me charme et m'épouvante; et maintenant je sais
 Ton nom terrible et tendre, hélas! et je me plais
 Au regret languissant du jour où je t'ai vue,
 Puisque depuis ce jour je suis triste à jamais.

SALOMÉ

Son corps svelte vêtu d'une soie à rosaces
 Traîne l'obscur velours d'un ourlet empourpré
 Sur le dallage blanc des plus hautes terrasses
 Où l'arabesque luit dans le marbre nacré.

Au rebord du balcon où son rêve l'exile
 Elle étend ses bras frais et joue avec ses doigts;
 Son attitude semble une danse immobile,
 La fleur de ses cheveux s'effeuille à ses pieds froids.

Sans doute courtisane et surtout infantine,
 Être doux et pervers et toujours trop aimé,
 Insensible sourire, orgueil de la narine,
 Charme de ce qu'on sent perfide, Salomé.

Sa taille ploie, et sous le long sourcil qui s'arque
 Son regard est cruel, innocent et lascif;
 Est-ce d'avoir dansé devant le vieux tétrarque
 Ou d'avoir soupesé le plat deux fois massif?

Elle regarde au loin. D'un argent mat et terne,
 La lune, au ciel couvert, s'arrondit lentement.
 Elle écoute. Le vent gronde dans la citerne
 Ou quel râle lointain en monte sourdement?

Quel morne chef coupé, — souvenir ou présage, —
 Flotte dans le halo de l'astre pluvieux?
 Mais Salomé n'a pas détourné son visage,
 Nul effroi ne la trouble et n'obscurcit ses yeux.

Qu'importe que la tête horrible roule, et saigne,
 Et pèse un poids trop lourd à son geste ingénu,
 Et que son pas dansant de ce sang noir s'imprègne
 Et qu'un roi paternel convoite son corps nu?

Sa figure naïve est puérile et claire
 Entre l'écartement lisse de ses bandeaux.
 Et sa robe revêt la grâce singulière
 D'un torse adolescent qui cambre un souple dos.

Elle s'attarde ainsi sur la terrasse blanche,
 — Qu'est-ce que tout cela, petite fille? Rien. —
 Et songe, en admirant son sein rond et sa hanche.
 Qu'elle se trouve belle et qu'elle danse bien.

LA CHEVELURE DE BÉRÉNICE

Écoute. Sois très sage et ne dérobes pas
 Ton méchant petit front dans tes deux petits bras
 Pour avoir vu le peigne et la brosse d'ivoire.
 Viens. Je vais te conter une très belle histoire.
 Mets-toi là, sans bouger, droite entre mes genoux,
 Et je démèlerai tes cheveux longs et doux;
 Mais ne détourne pas la tête, que je puisse
 Les dérouler plus beaux que ceux de Bérénice.
 Elle était reine; et toi, seras-tu reine un jour?
 Et qui sait, si l'éto, sous le peigne à son tour
 A chacun de ses fils ta natte étincelante
 Ne fera pas briller quelque étoile filante?
 Éclair brusque, ou clarté sereine, ou bien encor
 Comète fabuleuse à la crinière d'or,
 Ces mèches par tes jeux tant de fois emmêlées
 Rayonneront au ciel en boucles constellées;

Ta coiffure étoilée, ô petit front royal,
Ornera lumineusement le soir austral ;
Et tu verras aussi ta grande chevelure
Éblouir le silence où dort la nuit obscure ;
Et de ta tresse éparse en un long flamboiement
L'astre déchevelé poindra au noir firmament.

THALLO

Lorsque vous m'étendrez au bûcher de santal,
Avant que je devienne une cendre légère,
Éloignez de mes doigts l'obole de métal.

Je veux que ce qui fut ma grâce passagère
Charme encor d'un baiser le passeur infernal
Quand vous de ces baisers n'aurez que la poussière.

Puisque l'ennui de vivre et l'effroi, tour à tour,
De la mort, ont toujours tourmenté mes pensées
Et que triste et divin fut mon terrestre amour.

Que je rentre à jamais dans les choses passées
Et que de ma beauté l'on parle quelque jour
Quand je serai lointaine aux mémoires lassées.

Mon âme, fleur funèbre, ô Nuit, t'embaumera ;
Papillon ténébreux que le sort fit diurne,
Son aile d'ombre errante en l'ombre se perdra.

Et moi qui fus si grande, une très petite urne
D'argile ou de cristal transparent, contiendra
Ma chair voluptueuse et mon cœur taciturne.

* * *

LES COLONIES COMMERCIALES

DES ALLEMANDS

Nous bataillons pour conquérir de nouvelles colonies et pour agrandir nos possessions actuelles. Ces extensions de territoires, habilement présentées au pays, lui donnent l'illusion d'une puissance acquise considérable et toujours croissante. Il semble, à la première pensée, que la patrie grandisse avec ces conquêtes lointaines et que l'annexion d'une région, une ou plusieurs fois grande comme la France, double la puissance de la patrie elle-même. Puis, cette idée que nous sommes à la tête d'un vaste empire colonial, flatte notre amour-propre, toujours facile à la flatterie. Pour beaucoup, ces apparences de grandeur coloniale suffisent. Ils prennent pour vrai ce qui est seulement nominal et croient à l'importance réelle de conquêtes, lesquelles, inexploitées, n'ont pourtant d'autre valeur que l'étendue.

Un examen réfléchi dissiperait vite toute vaine croyance; mais combien peu, chez nous, s'occupent du fond des choses et de la vérité des faits, quand choses et faits se passent au loin. Sans doute, la possession de nombreuses colonies a, en soi, de quoi caresser notre vanité; pourtant cette simple satisfaction est-elle suffisante pour justifier les efforts que nous a coûté leur conquête et les dépenses que nécessite leur administration?

Nos dépenses coloniales sont montées, pour la Métropole, de 44 millions en 1887, à 100 millions en 1898, sans que, d'autre part, il soit démontré que nous ayons fait quelque réelle colonisation. Nous paraissions avoir fait seulement de l'administration coloniale. Nous nous obstinons à rester, quand même, dans le domaine purement sentimental de la satisfaction qui résulte de nos conquêtes et des espé-

rances que nous fondons sur leur avenir. Nous sommes cependant en présence d'un fait incontestable, et incontesté, je crois, c'est que, de nos colonies, nous ne tirons presque aucun profit.

Je vais ici condenser quelques notes prises au hasard de voyages accomplis autrefois et décrire comment, dans beaucoup de pays, les Allemands colonisent à leur façon. Sans aucune idée de critique à notre propre endroit, je n'ai, dans l'examen comparatif de notre ensemble colonial et du leur, qu'un seul désir, indiquer l'enseignement que nous y pouvons trouver.

Cet enseignement est, selon moi, conforme à l'esprit de l'école nouvelle dont une association de gens intelligens et pratique sa jeté les bases (1). Il est conforme aussi aux idées que préconisent enfin nos plus sérieux hommes d'affaires et les éminens, mais rares hommes politiques qui s'occupent des intérêts coloniaux : *Par tous les moyens pousser au développement de notre commerce à l'extérieur et, plus spécialement, donner de la vie à nos propres colonies par toutes sortes d'entreprises commerciales.*

I

« Il est un pays qui a des colonies et des colons : c'est l'Angleterre. Un autre a des colonies sans colons : c'est la France. Enfin, un troisième a beaucoup de colons sans avoir de colonies : c'est l'Allemagne. » Telles sont les paroles célèbres, jadis prononcées par M. de Bismarck devant le Reichstag allemand. La première partie de cette assertion n'a guère besoin d'être démontrée, et la deuxième, sous une forme laconique, est une très vive critique de notre développement colonial. C'est la troisième partie, celle relative à l'Allemagne que, dans cette courte étude, je me propose principalement de mettre en évidence, limitant d'ailleurs le cadre de ma démonstration aux pays qui forment le bassin des Antilles et les côtes Est de l'Amérique du Sud.

De tout temps les nations européennes ont cherché à conquérir des territoires lointains. Depuis quelques années surtout, plusieurs se sont comme ruées sur toutes les parties du globe sans possesseurs bien définis ou offrant prise à l'accaparement étranger.

L'Angleterre, depuis longtemps, n'est en vérité qu'un immense empire colonial. A ses possessions déjà anciennes, les Indes, le Canada, l'Australie, elle cherche cependant à joindre encore d'autres territoires ;

(1) Le Comité Duplex.

en ce moment même, elle tente de mettre sa gigantesque main sur l'Égypte et le Soudan. Naturellement, elle veut aussi sa part dans le partage actuel de l'Afrique.

Comme toujours, aussitôt en possession d'une terre nouvelle, les Anglais se hâtent de la mettre en production et en tirent tout le parti possible. Leur intelligence pratique, leur instinct de race particulier, instinct développé encore par une éducation bien spéciale, les disposent merveilleusement pour l'exploitation de ces conquêtes lointaines. Hardis, toujours prêts à quitter famille et patrie, doués d'un grand esprit de suite, après au gain, poussés plutôt par l'impérieuse obligation d'acquérir des ressources en rapport avec leurs dispendieux besoins, ils partent vers le pays nouveau, à la conquête de leur propre fortune; et ils ont bientôt fait ainsi collectivement la conquête économique du pays lui-même.

Anglais pauvres, soucieux de gagner plus largement leur vie, fils de négocians riches, décidés à se créer une situation personnelle, cadets de famille, résolus à faire leur chemin en ce monde, tous vont sans hésiter vers le coin de terre où la lutte pour le succès promet d'être plus profitable, sinon moins difficile. Ils ont d'ailleurs deux élémens de réussite : l'un, c'est l'intensité industrielle et le développement commercial de la mère patrie; l'autre, plus particulier, consiste dans les attaches et les relations familiales étroitement gardées par eux. Ainsi poussés et secondés, admirablement soutenus par une administration réduite à son minimum de réglementation, rien ne fait obstacle à leur carrière coloniale.

Il serait inutile de citer tel ou tel exemple de cette remarquable aptitude des Anglais à faire prospérer leurs colonies. Il suffit de les observer sur tous les points du globe où flotte leur drapeau et même, pouvons-nous ajouter, sur ceux où ils espèrent le planter. On retrouve partout le même principe dominant : tirer tout le profit possible de la terre conquise; et l'emploi du même moyen : la mise en valeur, par une activité commerciale qui croît avec les besoins nouveaux introduits en même temps que la civilisation anglaise. On comprend, dès lors, comment l'Angleterre, avec ses propres colons, bénéficie du plus productif empire colonial qui fut jamais.

La France a, en ces dernières années, annexé la Tunisie; elle a, en Extrême-Orient, étendu sa domination sur l'Indo-Chine, le Tonkin et l'Annam; nous venons enfin de prendre Madagascar. Nous aussi sommes donc à la tête d'un domaine colonial, assez vaste pour satisfaire notre amour-propre national; domaine véritablement conquis

par nos armes et, le plus souvent, après des sacrifices considérables et de coûteux efforts. Malheureusement, nous n'avons pas au même degré la préoccupation du profit à tirer de nos conquêtes nouvelles, comme aussi nous manquons des principales conditions nécessaires à leur prompte mise en exploitation.

Nous n'avons pas, en France, ce caractère spécial, propre à nos voisins d'outre-Manche, qui les pousse loin de leur pays natal, à la recherche de la fortune et de tout ce qui se peut acquérir. Quoique, bien souvent, des apôtres de la colonisation se soient efforcés d'établir le contraire, le Français n'est pas un colonisateur. Cela ne veut certes pas dire qu'il lui manque toutes les qualités requises pour coloniser ; il est industriel, sobre, de besoins restreints, économe, laborieux aussi ; il pourrait donc aller s'établir en des pays nouveaux, avec chances de réussite. Mais il lui manque la condition capitale, indispensable, il n'est pas migrateur.

Pour coloniser, il faut d'abord aller dans une colonie ; or le Français n'a aucun goût pour l'éloignement de son pays. Tout, dans ses mœurs, dans ses sentimens et dans son éducation, le porte à rester en France, en un endroit quelconque de France, s'il est dans l'obligation de quitter sa ville ou son village, mais dans sa ville même ou dans son propre village, s'il le peut.

Né sur une terre bénie, la plus belle, la plus séduisante à tous égards, de mœurs familiales d'une douceur et d'un charme incomparables, il a quelque raison de s'attacher à son pays et à sa maison. Nous sommes un peuple heureux. Mais le bonheur même dont nous jouissons est la raison précise de notre résistance à tout projet de départ. Nous ne pouvons nous résigner à l'idée d'abandonner le coin de terre qui nous assure ce bonheur facile pour aller au loin chercher une réussite douteuse et courir après une fortune incertaine.

Le Français, répétons-le, à part cette répulsion pour l'éloignement de son pays, a bien les aptitudes nécessaires pour la colonisation. La preuve nous en est donnée par ces émigrations fréquentes de Corses qui vont se grouper en certaines contrées lointaines et y fondent parfois de si importantes colonies. Citons de même une petite ville des Alpes, Barcelonnette, qui est devenue le point de départ d'une véritable légion de pionniers commerciaux. Ces intelligens et laborieux émigrés ont été se grouper au Mexique et dans quelques républiques du Centre-Amérique où ils ont établi de grandes exploitations commerciales. Ces petites colonies si typiques sont partout connues et désignées sous le nom de « Barcelonnettes. » Il faut citer encore Bayonne, point

de départ de tant de Basques pour la République Argentine et l'Amérique du Sud; et le Boucau, origine des pionniers fameux, hardis marins, demi-colons et demi-tribustiers, qui parcoururent jadis les Antilles sous la désignation de boucaniers.

Barcelonnettes et Corses ont presque toujours débuté de la même manière : la venue d'un premier Barcelonnette au Mexique, lequel en a appelé un autre, puis un autre; le débarquement en un pays quelconque de matelots corses qui s'y sont établis, bientôt suivis d'autres Corses, parens ou amis, qui ont rejoint les premiers arrivés. Au Vénézuéla, par exemple, les régions de Carupano et de Barcelona ne sont autre chose que des colonies de Corses. Le commerce entier de Carupano, commerce très important, est entre leurs mains, et ils se partagent avec les Allemands celui de Ciudad-de-Bolivar, sur l'Orénoque.

Toutes les provinces fertiles du Sud-Ouest, dans l'île espagnole de Porto-Rico, sont peuplées de Corses qui y ont créé de magnifiques plantations. Là, chaque jour, de nouveaux compatriotes débarquent et viennent se joindre à ceux anciennement établis. Ces colonies ont beaucoup d'analogie avec celles des Allemands. Elles sont la preuve que nous serions aptes à la colonisation, si nous nous décidions à aller aux colonies.

Mais, en fait, nous restons avec nos territoires conquis sans pouvoir, jusqu'ici, les peupler de nos nationaux, les mettre en valeur et en tirer profit. Nous les mettons en administration. A grands frais, nous y envoyons une foule de fonctionnaires, intronisant en ces pays nouveaux nos mœurs administratives et gouvernementales. Nous y installons un système de gestion aussi admirable que compliqué; nous mettons enfin ces colonies sur pied, toutes prêtes pour l'exploitation. Mais, répétons-le, pour les exploiter, il y manque des colons. Il y manque surtout l'élément essentiel de toute colonisation, l'activité commerciale.

II

Après ce rapide coup d'œil sur le mode de colonisation des Anglais et sur le nôtre, voyons enfin ce que, de leur côté, font les Allemands.

Dans l'actuelle curée des pays exotiques, ils paraissent moins ardents que nous, et, sauf le morceau qu'eux aussi réclament dans le partage des terres africaines, ils ne semblent courir après aucune conquête. La prise récente de possession de Kiao-tchéou ne saurait elle-même

être considérée véritablement comme une conquête de territoire ; c'est plutôt l'acquisition d'un point stratégique et une porte ouverte sur la Chine au commerce allemand. En réalité, cette colonie future se rattache beaucoup au système de colonisation commerciale dont nous allons donner la description.

Est-ce à dire que les Allemands renoncent à tout rayonnement de leur nationalité et à toute idée d'extension coloniale ? Peut-être, si on le comprend dans le sens que nous donnons à ces mots ; mais sûrement non, si l'on considère avec un peu d'attention comment ils se groupent, vivent et prospèrent hors de l'Europe. Ils pratiquent autrement que nous le développement extérieur de la patrie, tout simplement. Alors que nous recherchons des agrandissemens de territoires, eux semblent n'aspirer qu'à une extension commerciale. Ils paraissent donner raison à l'appréciation de M. de Bismarck, en émigrant de tous côtés et allant se grouper un peu partout dans le monde. La nécessité d'émigrer s'explique d'ailleurs, chez les Allemands, par le notable accroissement de leur population ; accroissement qui deviendrait un danger pour eux-mêmes, n'était l'incessant exode du surplus vers d'autres contrées. Ils comprennent que, dans l'encombrement où ils se meuvent chez eux, ils ne pourraient que lutter avec peine pour l'existence. Aussi ne s'obstinent-ils pas à la bataille cruelle dans un milieu à compétitions intenses et sur un sol épuisé. Suivant l'immuable loi de nature, ils émigrent vers tous les lieux où ils pourront trouver une plus large part pour la vie, et l'espace nécessaire à leur libre expansion.

Leur mode d'émigration et leur manière de s'implanter en pays étrangers ont besoin d'être étudiés. Le mobile qui les pousse vers des contrées lointaines n'a rien de commun avec l'esprit d'aventure qui entraîna jadis les Espagnols et les Français vers des pays inconnus. Comme les *Conquistadores* fameux, nos vaillans ancêtres furent d'intrépides aventuriers, des conquérans, plutôt que des colonisateurs. Ajoutons que, s'il n'est resté dans ceux de leur race qu'un peu de leur caractère, ceux-ci ont, en revanche, hérité trop souvent de leur manque de sens pratique. C'est là sans doute la raison de la lenteur de nos progrès en fait de colonisation.

Les émigrans allemands, eux, partent, non au hasard, mais avec un but précis. Ils savent vers quelles régions ils vont et ce qui les attend. Sans se faire d'illusion sur les difficultés de leurs débuts, ils ont seulement foi dans leur courage. Ils ne sont sûrs que d'une chose, c'est de pouvoir trouver, au loin, un champ plus large à leur énergie.

Et, de fait, toutes leurs espérances sont réalisées quand ils débarquent sur la terre nouvelle qu'ils ont choisie. Ils vont donc au loin, se rallient en certains points et finissent par fonder de véritables colonies allemandes. Colonies commerciales et parfois agricoles, d'une très remarquable homogénéité et d'une solidarité telle qu'elles peuvent être regardées comme autant de petites patries allemandes. Ainsi groupés, les immigrants allemands accaparent le commerce presque entier des pays sur lesquels ils se sont implantés. Ils forment alors ces agglomérations d'hommes et d'intérêts qui constituent des colonies complètes.

Ces colonies commerciales ont ceci de très caractéristique qu'elles conservent religieusement le sentiment de leur nationalité d'origine. Greffées sur des sociétés d'un autre génie et d'autres mœurs, elles restent allemandes toujours, longtemps du moins, sans pourtant jamais froisser en rien les usages ou les idées de leur pays d'adoption. Elles s'infiltrèrent au contraire dans leur vie sociale par des unions aisément contractées. Elles créent des familles, mais sans, pour cela, perdre le privilège de l'éducation, toujours supérieure, reçue autrefois au pays natal.

Très estimés et aimés, les membres de ces colonies allemandes ne tardent pas à conquérir sur la population indigène une sorte de domination morale. La raison de ces sympathies et de cette supériorité effective est qu'ils ont la sagesse de rester à l'écart des querelles politiques et locales qui divisent trop souvent ces républiques hispano-américaines.

En plusieurs de ces turbulentes contrées, la vie nationale se réduit à deux éléments déterminés : la politique, stérile là comme partout, et le commerce, plus fécond là qu'ailleurs. Or, tandis que les indigènes sont plutôt absorbés par la politique, le commerce fructueux et productif est accaparé par les étrangers. Ces derniers sont privilégiés à maints égards, car lorsque tous, autour d'eux, ont à souffrir des fréquentes agitations politiques, eux jouissent de la protection due à leur caractère d'étrangers.

Je le répète encore, mon intention n'est point de suivre les Allemands dans toutes leurs migrations. Je me borne à les étudier seulement en quelques points rapprochés d'Europe. Je vais donc montrer comment ils se sont établis dans les Antilles, dans les régions qui entourent les Antilles, et dans les républiques hispano-américaines que baigne l'Atlantique.

La genèse de ces colonies allemandes est intéressante et a presque

toujours été la même. Un Allemand, pauvre sans doute, a débarqué, un jour, en un pays quelconque. Il a cherché sa voie, et l'a bientôt trouvée en fondant un mince commerce. Laborieux, sobre, prudent, habile, il n'a pas tardé à voir ses affaires prendre de l'extension. Il a eu alors besoin d'un aide et l'a cherché dans un Allemand comme lui. Avec le développement toujours croissant de sa maison, il a été vite amené à augmenter son personnel; il a fait venir d'Europe un compatriote, généralement un parent, puis un autre. Au bout de peu d'années, il a établi, dans une ville voisine, une succursale de sa maison principale; naturellement, un Allemand, allié ou parent, a été placé à la tête de cette dépendance. Et ainsi de suite. Parfois, le chef de cette souche commerciale, arrivé à la fortune, est revenu en Europe, à Hambourg, par exemple. Là, il représente sa maison coloniale, dont il active les affaires; il la soutient et l'aidera dans ses futurs agrandissemens.

Ainsi fondés, de pareils établissemens prennent souvent une extension considérable. De succursale en succursale et de rayonnement en rayonnement, ils atteignent à une prospérité commune très importante. Dans tous les cas, par l'exemple de leur réussite, ils attirent d'autres Allemands vers le pays qui promet de semblables succès.

Le mécanisme d'affaires de ces maisons de commerce est aussi très intéressant. Elles reçoivent d'Europe, en plus grande partie d'Allemagne, des stocks de marchandises qu'elles écoulent, en les vendant ou en les échangeant contre des produits locaux; elles exportent ensuite ceux-ci en Europe, comme couverture des marchandises reçues. Elles pratiquent aussi, généralement, autour d'elles, des opérations de banque, traitent avec les agriculteurs et, par des avances de fonds, s'assurent l'achat de récoltes entières.

Ainsi sont nées, ont grandi, prospèrent et se développent ces colonies commerciales d'Allemands; véritables rameaux de la nation allemande, germés sur des territoires étrangers.

Auprès de ces groupemens commerciaux se créent, parfois aussi, des groupemens agricoles dont l'importance est relativement moindre, mais qu'il convient toutefois de mentionner. Issus, ceux-ci, de ceux-là, ils vivent côte à côte, s'aident et se soutiennent, chacun d'eux contribuant au développement de l'autre. Nous trouvons, au Guatemala, notamment, un exemple d'une telle dualité dans l'ensemble de la colonie allemande. Là, tandis que, dans les villes, des Allemands tiennent tout le commerce important, d'autres, dans les campagnes,

sont à la tête d'une grande partie des plantations. Ce sont les commerçans qui ont d'abord prospéré. Dans l'incessante obligation d'échanger leurs importations ou leurs capitaux contre le café, la principale production du pays, ils ont été vite amenés à l'idée de faire eux-mêmes de l'exploitation agricole. Ils ont ainsi joint une opération de plus à leur ensemble d'affaires. Ils ont donc acheté et défriché des terrains et, en fin de compte, créé de multiples plantations de café. Le tout fait naturellement avec des capitaux allemands et par des Allemands. J'aurai donné une idée précise de cette prospérité commerciale et agricole en disant que, en 1896, sur 521 000 quintaux de café exportés du Guatemala en Europe, 403 000 ont été expédiés sur Hambourg. 16 000 quintaux seulement sont venus en France. Encore convient-il de dire que, sur les 102 000 quintaux, expédiés en Angleterre, une partie l'a été par des Allemands.

On retrouverait en quelques autres pays de semblables colonies composées, en partie de commerçans, en partie d'agriculteurs; mais il faut dire que c'est l'exception. La colonie simplement commerciale est la généralité.

Tels que nous venons de les décrire, ces groupes d'Allemands constituent donc bien de véritables colonies, intégrant à ces républiques américaines; colonies plus importantes par la richesse et l'influence que par le nombre; émanations fidèles de la mère patrie dont elles reçoivent aide et crédit, et à la prospérité de laquelle elles-mêmes contribuent.

Tout se tient, en effet. Par l'intermédiaire des colons, les industries allemandes trouvent des débouchés considérables. Leurs produits, fabriqués d'après les indications fournies par eux, adaptés aux goûts et aux besoins des pays auxquels ils sont destinés, s'écoulent, au grand profit de chacun. Par la même cause, les ports d'Allemagne sont devenus d'importans points d'arrivages et de marché pour les productions coloniales. Et, naturellement, tout ce mouvement d'échanges est fait par des navires allemands, dont on voit presque partout flotter les pavillons.

Ainsi se fondent ces colonies d'Allemands, simplement commerciales; sans territoires à garder, à protéger ou à défendre; sans administration coûteuse, sans entretien de magistrats, de militaires et de fonctionnaires de toute sorte; en un mot, des colonies qui ne nécessitent aucun frais, aucun souci et profitent entièrement aux colons allemands et à leur mère patrie; colonies dont l'historique et l'organisation offrent un intérêt si évident.

Nous allons jeter un rapide regard sur toutes celles éparpillées dans la mer des Antilles et sur les côtes Ouest de l'Atlantique. Laissant de côté les îles anglaises, françaises, espagnoles et danoises, les émigrans allemands se sont portés sur celles érigées en républiques. Ils ont été s'installer en certains points de Haïti et de Saint-Domingue, et ils y sont désormais comme chez eux.

Dans l'île de Haïti surtout, les Allemands ont, depuis longtemps déjà, accaparé tout le commerce. A peine si quelques maisons européennes d'une autre nationalité trouvent place auprès d'eux, et seuls de rares commerçans du pays essayent de leur disputer l'accaparement des affaires. Là, comme partout d'ailleurs, on ne trouve que fort peu d'Allemands en dehors des entreprises commerciales, pas d'ouvriers, pas d'hommes de peine, seulement des commerçans.

C'est au Venezuela surtout que les Allemands ont su acquérir une situation prépondérante. A Puerto-Cabello, par exemple, le deuxième port de la République, tout le haut commerce est allemand. Seules, une maison française et une italienne peuvent rivaliser d'importance avec les maisons allemandes. Ces dernières exportent les quatre cinquièmes de la production totale des cafés et des cacaos, et on peut, sans erreur, dire qu'elles font exclusivement toutes les importations. Elles ont des succursales dans toutes les petites villes de l'intérieur, Valence, Barquisimeto, etc., et tiennent littéralement toute la région par les capitaux dont elles seules disposent.

Nous retrouvons la même prédominance des Allemands dans les autres ports du Venezuela : à Ciudad de Bolivar, où ils se partagent les affaires avec les maisons corses ; à la Guayra et à Maracaïbo, où ils se les disputent avec des commerçans du pays.

Notons en passant la satisfaction qu'éprouve notre amour-propre français par cette constatation que, à Carupano, la ville et la région entière sont entre les mains des Corses. On peut dire que Carupano n'est qu'une colonie de Corses, de même que Puerto-Cabello n'est qu'une colonie d'Allemands.

En Colombie comme au Venezuela, on constate l'existence d'une infinité de maisons allemandes, contre une ou deux françaises. Au Costa-Rica, presque toutes les banques sont allemandes ; là encore, sauf une maison française importante, et une ou deux italiennes, tout le haut commerce est aux Allemands. Au Nicaragua, de même ; au Salvador, de même.

En cette dernière République, pourtant, il faut noter l'existence d'une véritable ramification commerciale de maisons françaises, toutes

dérivées de l'importante maison Haas, dont il convient de citer le nom, à l'honneur de notre commerce national. Cet établissement commercial doit du reste son origine et son développement à la méthode précisément pratiquée par les Allemands et dont je viens de donner la description. C'est la seule maison française faisant bonne figure dans le haut commerce du Salvador.

Nous retrouvons ensuite les Allemands dans le Guatemala, où ils ne sont pas simplement en majorité, mais forment la presque totalité des Européens établis en ce pays. Là, comme nous l'avons dit, ils se sont en outre spécialisés dans la culture du café et ils possèdent plus du tiers des terres qui le produisent. Commerce et capitaux sont entre leurs mains, et, comme au Venezuela, ils monopolisent, ou à peu près, tout le mouvement d'affaires entre le Guatemala et l'Europe.

Si nous revenons dans l'Atlantique, nous voyons encore les Allemands au Brésil et dans la République Argentine, tenant, là aussi, la totalité du négoce et surtout du haut commerce. Or, ce que nous venons de constater dans ce voyage autour de la mer des Antilles est, paraît-il, la reproduction de ce qu'on pourrait voir presque partout. Partout, en effet, on retrouverait ces groupes d'Allemands, toujours maîtres de la fortune commerciale des régions où ils ont pris pied. Partout aussi on constaterait que leurs admirables colonies, quoique liées très intimement aux pays sur lesquels elles ont grandi et prospèrent, conservent longtemps intacte leur nationalité, comme aussi leur caractère propre et leurs sentimens allemands.

Après avoir esquissé le mode de colonisation pratiqué par les Anglais, et avoir décrit les organisations intéressantes des Allemands sur des territoires étrangers, faisons un retour sur l'ensemble de notre développement colonial.

III

Nous avons de grandes colonies dans lesquelles nous sommes entrés par la guerre, c'est-à-dire, en perdant beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent. Moyennant de grandes dépenses, nous les avons ensuite pacifiées; nous les gardons et les administrons. Mais nous les exploitons fort peu et nous n'en tirons de profit ni par le commerce, ni par l'agriculture. En ce moment même, nous luttons toujours à Madagascar et nous guerroyons en Afrique pour l'acquisition de nouveaux territoires.

Avons-nous une idée exacte de la valeur de notre extension colo-

niale? Ne semblons-nous pas borner nos aspirations et nos vues à la seule domination et à l'administration de pays nouveaux? Notre manière de faire donne l'idée de quelqu'un qui s'emparerait, à coups de fusil, d'un coin de terre inculte, y tracerait des routes, bâtirait des maisons, mettrait des clôtures, placerait des gardes, des intendans et qui, après avoir à grands frais créé un beau domaine, le laisserait sans culture. Il aurait une propriété de luxe, mais de nul rapport.

Ceci n'est-il pas l'image de notre développement colonial? Avec un tel système, que seront jamais nos colonies pour nous, sinon de pures charges? Comme importance coloniale, les Anglais sont hors de comparaison avec les autres nations européennes. On peut dire d'eux qu'ils forment une colonie immense dont l'Angleterre elle-même n'est que la tête; et que celle-ci, d'une production industrielle énorme, a pour tributaire tout le reste de l'empire. Comme nous et plus que nous, ils possèdent et acquièrent de grands domaines coloniaux, mais qui sont pour eux autre chose que de simples accroissemens géographiques. Ils ne se contentent pas de l'honneur d'y voir flotter leur drapeau: ils en font d'abord autant d'issues pour l'écoulement des produits métropolitains, puis, bientôt, de vastes objectifs à l'esprit d'entreprise et à l'infatigable activité britannique. Ils ont, en un mot, de grandes colonies qu'ils administrent aussi économiquement que possible et dont ils tirent le maximum de profits. Après, bien après l'Angleterre, dans le nombre des nations à colonies, viennent la France et l'Allemagne.

Comme conclusion de tout ce qui a été dit précédemment, nous pouvons établir une comparaison entre ces deux derniers pays.

Tandis que nous poursuivons l'extension de nos colonies, sans chercher à les peupler de nos nationaux, et sans en tirer commercialement profit, l'Allemagne couvre le monde de ses colons, sans courir à la conquête de territoires nouveaux. Le résultat est évident: à créer des colonies simplement administratives, nous nous appauvrissons en efforts et en argent: les Allemands, eux, s'enrichissent, en fondant, par l'immigration, des colonies commerciales telles que celles que j'ai décrites.

A dessein, je n'ai fait nulle mention des colonies considérées comme simplement stratégiques. Il est clair que toutes les nations peuvent avoir intérêt à posséder, au loin, des points appropriés aux éventualités de guerre; ports vastes pouvant servir d'abri à des flottes de combat, bien défendus contre les attaques de l'ennemi et dépositaires d'approvisionnement de toute sorte.

Pas davantage, je n'ai voulu parler de nos vieilles colonies, hélas ! bien près de la ruine. Celles-là ont peut-être donné leur maximum de production. Elles ont été exploitées largement et ont prospéré par la culture de la canne à sucre. Cette industrie malheureusement est aujourd'hui bien malade, et on peut dire que l'heure est près de sonner où, dans ces îles jadis si riches et toujours si riantes, on ne cultivera plus que la politique. Mais c'est uniquement de nos colonies récemment conquises que j'ai voulu parler dans ces notes.

Comme conclusions, nous pouvons d'abord nous demander si l'extension coloniale que nous poursuivons répond bien, chez nous, à un réel besoin d'accroissement territorial, ou si, plutôt, nous ne subissons pas, comme en tant d'autres choses, un entraînement fait d'espoirs vains et de patriotisme sentimental ? Si, en effet, nous ne voulons ou ne pouvons peupler et exploiter les domaines coloniaux dont nous faisons la conquête, quel profit retirerons-nous jamais de l'acquisition de tant de territoires ?

Aux dépens de notre fortune publique, nous agrandissons nos possessions extérieures. Nous avons, il est vrai, l'illusion d'un important avoir colonial ; c'est le grand et beau domaine cité plus haut. Cela flatte notre amour-propre national, mais ne nous donne aucun bénéfice. Les Allemands, au contraire, sans tant de conquêtes lointaines, agrandissent méthodiquement le rayonnement de leur commerce et de leur nationalité. Ils s'enrichissent avec leurs colonies commerciales ; colonies vivaces et prospères, sans fonctionnaires et sans dépenses. Logiquement, sous des apparences coloniales plus modestes, ils arrivent à de plus profitables résultats.

De tout cela nous pouvons tirer l'enseignement indiqué au commencement de cette étude. C'est le développement extérieur de notre commerce que nous devons surtout poursuivre ; et c'est en dirigeant cette extension commerciale vers nos nouvelles colonies que nous pourrons arriver à les rendre prospères. Nous devons imiter nos concurrents, les Anglais et les Allemands. Quand, comme eux, nous aurons donné un réel essor à notre industrie, et surtout à notre commerce, nous réussirons alors à avoir des colonies riches, productives et profitables.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

M. le comte Mouravief a adressé aux représentans des puissances à Saint-Pétersbourg une circulaire destinée à développer et à préciser les vues que l'empereur Nicolas a ouvertes, au milieu du mois d'août dernier, aux méditations de tous les gouvernemens, et, on peut le dire, de tous les peuples. La première circulaire russe a provoqué tout d'abord une vive sympathie, et inspiré ensuite quelques réserves. Cela est dans la nature des choses. Mais, après ce double mouvement d'adhésion sentimentale et d'hésitation trop purement raisonnable, le moment est venu d'aborder en face un problème aussi hardiment posé, d'en décomposer les élémens divers, et de rechercher parmi eux ce qui est pratique et immédiatement réalisable et ce qu'il faut peut-être en ajourner, en un mot ce que le présent peut en prendre et ce qu'il faut en laisser à l'avenir.

Le gouvernement russe, ou plutôt l'empereur de Russie, — car c'est lui certainement qui a eu la conception première, et son ministre des Affaires étrangères s'est contenté d'en faire part aux chancelleries, — l'empereur Nicolas était mieux qualifié que personne pour cette généreuse entreprise. Adoucir les maux de la guerre a été la préoccupation constante de ses plus illustres prédécesseurs, et ce qu'il y avait en eux de religieux, et même de mystique, les y inclinait naturellement. Ce serait une longue histoire à écrire que celle des tentatives de la diplomatie russe en vue de rendre la guerre moins cruelle : il est d'ailleurs à peine besoin de dire qu'elles ont encore insuffisamment réussi. De toutes ces tentatives, la dernière date de 1874, peu de temps après la guerre franco-allemande. L'empereur Alexandre II s'est adressé alors à tous les gouvernemens, comme vient de le faire son petit-fils, et leur a proposé d'envoyer des représentans à une conférence internationale où seraient discutées un certain nombre des questions que l'inhumanité de la guerre avait posées à l'humanité des chancelleries. La conférence s'est réunie à Bruxelles, capitale d'un petit pays

neutre. C'est sans doute en souvenir de ce précédent que le comte Mouravief propose aujourd'hui que la prochaine conférence ne siège pas « dans la capitale de l'une des grandes puissances, où se concentrent tant d'intérêts politiques qui pourraient peut-être réagir sur la marche d'une œuvre à laquelle sont intéressés, à un égal degré, tous les pays de l'univers. » Nous ne savons pas si cette précaution sera efficace, car les petits pays, aujourd'hui, sont aussi perméables que les autres aux mille bruits de la publicité, et ils en sont quelquefois aussi vivement secoués. Aucune frontière n'est capable d'arrêter la pénétration de ces ondes sonores. Il n'y a peut-être nulle part de *templa serena* où des diplomates, élevés à la hauteur des sages de l'antiquité, puissent poursuivre dans le recueillement une œuvre qu'aucun écho du dehors ne vienne jamais troubler. Mais on ne saurait s'entourer de trop de garanties, et plus on en sent la faiblesse, plus il convient d'en multiplier le nombre. Il est bon que la prochaine conférence se tienne dans la capitale d'un petit pays. C'est ce qu'on a fait en 1874, sous les auspices de l'empereur Alexandre II, et ce qu'on fera bien de renouveler en 1899 sous les auspices de l'empereur Nicolas II.

Cela dit, prenons la circulaire. A la lire attentivement, on y aperçoit un peu d'hésitation et d'inquiétude, dont la circulaire du mois d'août dernier ne portait pas la trace. Il semble que le gouvernement russe ait un peu moins de confiance, sinon dans l'utilité de son initiative, au moins dans son opportunité. Le comte Mouravief, après avoir rappelé sa circulaire antérieure, ajoute « qu'au moment où il l'a écrite, rien ne semblait s'opposer à la réalisation plus ou moins prochaine de ce projet humanitaire. » L'observation est mise au passé. Depuis, bien des choses sont arrivées. « Malgré le grand courant d'opinion, dit le comte Mouravief, qui s'était produit, en faveur des idées de pacification générale, l'horizon politique a sensiblement changé d'aspect. En ces derniers temps, plusieurs puissances ont procédé à des armemens nouveaux, s'efforçant d'accroître encore leurs forces militaires, et, en présence de cette situation incertaine, on pourrait être amené à se demander si les puissances ont jugé le moment opportun pour la discussion internationale des idées émises dans la circulaire du 12 août. » Le ministre russe pose un point d'interrogation. Il a été frappé de ce fait que sa circulaire initiale, malgré l'accueil empressé qu'elle a universellement reçu, a été suivie d'un tel accroissement de forces militaires dans divers pays, qu'elle a paru en être le signal. Les mêmes puissances qui avaient donné une adhésion théorique à la noble pensée de l'empereur Nicolas ont continué, tout

comme auparavant, de s'inspirer au jour le jour de leurs intérêts immédiats, et elles n'ont pas hésité à développer leurs forces à outrance ou même à les mobiliser. Elles pourraient peut-être dire à cela que, les suggestions russes n'ayant encore été acceptées par personne d'une manière définitive, il aurait été prématuré de s'y conformer. L'un aurait pu donner l'exemple et l'autre ne pas le suivre. Le premier se serait fortifié, le second se serait relativement affaibli. La proposition russe, qui a pour objet de maintenir telle quelle pendant un certain temps la proportion des forces en présence, n'aurait pas été respectée. Voilà sans doute ce qu'on aurait pu objecter; mais la vérité est qu'on n'a éprouvé le besoin de donner aucune explication.

Qu'est-ce que cela prouve, sinon que l'œuvre si généreusement tentée est difficile, et qu'elle se heurtera à des oppositions encore plus grandes qu'on ne l'avait prévu? Mais est-ce une raison pour y renoncer? Non, certes. Il aurait mieux valu ne pas ouvrir au monde une aussi séduisante perspective, si on devait la lui fermer ensuite trop brusquement. En admettant même que les temps ne soient pas très propices, il ne faudrait pas se déclarer découragé. Ce serait dire qu'on croyait hier encore pouvoir lutter contre le danger, mais qu'on ne le peut plus aujourd'hui, tant il a grossi! et cette espèce d'abdication devant une force proclamée insurmontable n'aurait rien de rassurant. Le gouvernement russe l'a compris. Après avoir parlé du changement survenu dans l'horizon politique, et qui l'a inopinément surchargé de nuages, le comte Mouravief continue bravement comme il suit: « Espérant, toutefois, que les élémens de trouble qui agitent les sphères politiques feront bientôt place à des dispositions plus calmes et de nature à favoriser le succès de la conférence projetée, le gouvernement impérial est d'avis qu'il serait possible de procéder dès à présent à un échange préalable d'idées entre les puissances dans ce dessein, et de rechercher sans retard les moyens de mettre un terme à l'accroissement progressif des armemens de terre et de mer... » C'est l'avis du gouvernement impérial, c'est aussi le nôtre: il y aurait aujourd'hui plus d'inconvéniens à reculer qu'à aller de l'avant. Néanmoins, après avoir fait connaître son opinion à ce sujet, la chancellerie russe s'abstient de préjuger celle des puissances. « Dans le cas, dit le comte Mouravief, où elles jugeraient le moment actuel favorable à la réunion d'une conférence sur ces bases, il serait certainement utile d'établir entre les cabinets une entente au sujet du programme de ses travaux. » On voit combien les formes de la suggestion russe ont été atténuées depuis l'origine. Les incidens auxquels le comte Mouravief fait allu-

sion sont connus de tout le monde. Assurément ils ont été graves, et peut-être le sont-ils encore. Cependant le ciel, qui était encore très obscur il y a quelques jours, a une tendance à s'éclaircir, et la circulaire russe vient à propos pour profiter de cette éclaircie.

Au reste, si les circonstances peuvent ajourner la réalisation du programme de l'empereur Nicolas, ce programme ne tient pas à ces circonstances et doit naturellement leur survivre. Il importe donc de le mettre dès maintenant à l'étude : c'est tout ce que propose aujourd'hui, et pour aujourd'hui, le comte Mouravief. Avant de se rendre à la conférence prochaine, les divers cabinets doivent s'entendre sur les principales questions à y débattre. Le comte Mouravief a donc bien fait d'indiquer tout de suite ce qu'il appelle « les thèmes à soumettre à la conférence » et « d'en résumer les traits généraux. » Sa circulaire énumère huit articles, qui se divisent naturellement en deux groupes. Les quatre premiers se rapportent à l'idée principale qui a déterminé l'initiative de l'empereur Nicolas, c'est-à-dire à l'arrêt qu'il y aurait lieu de mettre au développement des armemens militaires, soit sur terre, soit sur mer, et aussi à la condamnation de certains instrumens de combat. Les trois articles suivans ont pour objet de rendre la guerre maritime plus humaine, en lui appliquant les règles de la convention de Genève, et tendent à la revision de la déclaration de Bruxelles de 1874. Enfin le huitième et dernier article cherche à prévenir la guerre par l'acceptation, en principe, de l'usage des bons offices, de la médiation et de l'arbitrage facultatif, pour les cas qui s'y prêtent. Les quatre derniers articles ne nous paraissent soulever aucune objection : il n'en est pas tout à fait de même des quatre premiers.

Si rien n'est à quelques égards plus souhaitable, rien d'autre part n'est plus difficile que d'imposer un point d'arrêt pur et simple à l'accroissement des forces militaires. C'est pourtant ce que propose le comte Mouravief, et il annonce que, le premier pas une fois fait, il en restera un second à faire pour rechercher « les voies dans lesquelles pourrait même se réaliser, dans l'avenir, une réduction des effectifs et des budgets militaires. » Cette réduction, évidemment, devrait être proportionnelle : dès lors, le second pas serait plus facile que le premier, si le premier était une fois fait. Tous les pays resteraient de la sorte, les uns à l'égard des autres, dans la situation où ils sont aujourd'hui. Mais c'est précisément là ce qu'on aura de la peine à faire accepter par quelques-uns d'entre eux. Comment obtenir d'un pays, s'il a des ressources disponibles, ou si, d'une manière ou d'une autre, il est à même de se les procurer, qu'il ne les affecte pas à sa défense

dans la mesure qu'il jugera indispensable? Comment obtenir de lui, si l'un des siens fait une découverte propre à augmenter sa force défensive, ou même agressive, — car on ne se défend bien qu'en attaquant, — comment obtenir de lui la promesse qu'il ne se servira pas du moyen nouveau qui sera mis tout d'un coup à sa disposition? Il est bien vrai que les découvertes dues au génie d'un seul deviennent rapidement la propriété de tous. Il n'y a pas, à proprement parler, de secret militaire • qui ne tombe au bout d'un temps plus ou moins long dans le domaine commun. Nous avons trouvé la poudre sans fumée, tout le monde l'a maintenant. Les perfectionnemens des fusils ou des canons, malgré le mystère dont on cherche à les entourer, ne tardent pas à être universellement connus : tout au plus peut-on cacher les études et les expériences qui les préparent. Dès lors, on demande à quoi servent ces inventions. Elles ruinent les nations sans les fortifier, puisque leur force est chose relative, et que la relation première finit toujours par se rétablir entre elles. Poser ainsi la question, c'est, comme on dit, la résoudre, du moins en théorie : mais peut-être est-ce la poser dans des termes trop simples, et qui ne correspondent pas exactement à la réalité.

D'abord il n'est pas vrai, historiquement, que toutes les puissances s'approprient les découvertes faites par l'une d'elles aussitôt qu'elles sont dévoilées, et plus d'une fois celle qui avait su s'assurer la priorité d'un armement perfectionné en a usé à son profit. C'est ce qui a eu lieu, par exemple, en 1866, lorsque la Prusse, armée du fusil à aiguille, a battu l'Autriche à Sadowa. Pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, après la défaite et la suppression de nos armées de première ligne, il a fallu assez longtemps pour munir les autres de chassepots : toute l'armée prussienne avait le fusil à tir rapide alors qu'une partie des nôtres n'avait encore que le fusil à baguette. Aujourd'hui sans doute il n'en serait plus de même ; la différence d'armement entre deux armées européennes ne serait plus, de prime abord, aussi considérable ; toutes les puissances ont fait des efforts héroïques pour s'élever et se maintenir sensiblement au niveau les unes des autres. Il y aura cependant encore des périodes de transition où l'une pourra avoir l'avance sur l'autre, et, dans tous les cas, comme les ressources financières de chacune d'elles ne sont pas égales, il n'est pas indifférent d'avoir par avance affaibli son rival en l'appauvrissant. Si l'argent n'est plus absolument le nerf de la guerre, il y joue toujours un grand rôle. Mais ce ne sont pas les seules considérations à faire valoir, ni même les plus fortes. Il arrive, il peut du moins arriver

que telle découverte change complètement les conditions mêmes de la guerre, soit sur terre, soit sur mer, et permette à celui qui, la veille, était relativement faible de trouver, le lendemain, des moyens de défense devant lesquels la force de l'agresseur peut être singulièrement et pour longtemps diminuée.

Vent-on un exemple? Il en est un qui se présente aussitôt à l'esprit. On a mené grand bruit en France, depuis quelques jours, autour des essais qui ont été faits dans la Méditerranée d'un bateau sous-marin, ou d'un bateau plongeur. Que vaut exactement cet engin nouveau? Nous n'en savons rien. Le bateau sous-marin n'a peut-être pas tous les mérites qu'on lui attribue; mais peut-être les aura-t-il un jour; et, dès lors, qui ne voit les conséquences? On aura beau dire que toutes les puissances maritimes posséderont bientôt le même engin: il n'en est pas moins vrai que, même alors, les conditions de la guerre maritime ne seront plus les mêmes, et que certaines choses, qui sont actuellement possibles, cesseront de l'être. Un cuirassé peut, aujourd'hui, en se tenant à une grande distance des côtes, les accabler sous ses projectiles: cela lui sera plus difficile, lorsque les côtes pourront se protéger avec ces torpilleurs perfectionnés et à peu près invisibles. Certaines mers de médiocre largeur deviendront absolument intenable pour les cuirassés. Tout le monde y perdra peut-être en force agressive, mais chacun y gagnera en force défensive, et c'est un grand point pour quelques-uns. Telle puissance qui, présentement, serait tentée de se lancer dans la guerre résistera mieux à une tentation qui l'exposerait à une aventure de plus en plus incertaine. A ce point de vue, l'invention des bateaux sous-marins, en rendant la guerre plus aléatoire, la rendra vraisemblablement aussi moins fréquente. Au surplus, n'est-ce pas le résultat de toutes ces inventions qui, en perfectionnant les moyens de combat dans des proportions redoutables, font reculer les gouvernemens au moment de les employer? Non pas que la guerre en devienne plus meurtrière. Ce n'est pas le résultat que les dernières expériences ont permis de constater. La guerre d'autrefois, qui était faite presque d'homme à homme, était autrement sanglante que la guerre moderne, où on opère par grandes masses. Elle se fait aujourd'hui plus scientifiquement. Son but, qui est de manifester avec évidence la supériorité du plus fort, est atteint plus vite et généralement à moins de frais. Ces conséquences dérivent des perfectionnemens apportés peu à peu aux moyens d'attaque et de défense de nos armées. A mesure que s'est accompli ce progrès, qui, à première vue, paraît atroce, puisqu'il a pour effet d'augmenter la

force destructive de l'homme sur l'homme, la destruction, en réalité, est devenue moindre. Et dès lors on peut se demander si ce n'est pas faire fausse route que d'interdire l'emploi de certains engins, ou d'en rendre le perfectionnement inutile. Or, c'est ce que fait le comte Mouravief. Il condamne les nouvelles armes à feu et les nouveaux explosifs que l'on pourrait inventer, les poudres plus puissantes, les fusils et les canons à plus longue portée. Il limite l'emploi de ceux qui existent déjà. Il prohibe le lancement de projectiles ou d'explosifs quelconques du haut des ballons, expérience qui n'a pas été encore faite. Il s'oppose à l'emploi dans les guerres navales des bateaux-torpilleurs sous-marins ou plongeurs. Il interdit la construction des navires de guerre à éperon. Toutes ces propositions méritent d'être examinées avec le plus grand soin ; mais elles appellent des objections, même au point de vue où se place le comte Mouravief. Voulez-vous rendre la guerre plus difficile et dès lors plus rare ? Voulez-vous la rendre plus courte, et dès lors d'un poids moins lourd pour les pays qui la supportent ? Le meilleur moyen n'est pas d'arrêter artificiellement les progrès de l'art militaire, et l'instinct populaire ne se trompe pas, lorsqu'il applaudit à ces progrès, comme on vient de le faire chez nous à propos du bateau sous-marin. A la guerre, tous les moyens de destruction sont légitimes, excepté ceux qui n'ont pas pour objet seulement de mettre l'ennemi hors de combat, mais encore de l'achever sans nécessité, et surtout de le faire inutilement souffrir. Ceux-là sont odieux et doivent être réprouvés. Le sauvage empoisonne ses flèches. L'homme civilisé qui empoisonnerait ses armes, ou qui les construirait de manière à rendre les blessures plus douloureuses, descendrait au niveau du sauvage. L'ennemi, devenu inoffensif, devient aussitôt sacré. C'est à cette pensée que se rapporte la seconde partie de la proposition du comte Mouravief : là, il n'y a plus de réserves à énoncer, il n'y a qu'une approbation à donner, et aussi large que possible.

On reconnaît, dans cette seconde partie du programme russe, la noble inspiration qui déjà animait l'empereur Alexandre II, lorsqu'il a invité l'Europe à la conférence de Bruxelles, en 1874. Il s'agissait, à cette époque, non pas d'empêcher la guerre, mais d'en régulariser les pratiques et d'en diminuer l'horreur. Nicolas II continue la même œuvre, en quoi il mérite bien de l'humanité tout entière. La circulaire russe propose l'adaptation aux guerres maritimes des stipulations de la convention de Genève de 1864. Pourquoi maintenir, en ce qui concerne les blessés, une différence entre la guerre maritime et la guerre terrestre ? Les blessés doivent exciter le même intérêt, la même pitié,

la même charité, qu'ils tombent sur mer ou sur terre. Le comte Mouravief propose, en conséquence, de neutraliser des navires ou des chaloupes, chargés du sauvetage des naufragés pendant et après les combats maritimes. Nous aimons à croire que tout le monde sera de cet avis. La circulaire russe revient aussi sur la déclaration de 1874. Elle a été approuvée par les représentans de toutes les puissances à la conférence de Bruxelles, mais elle n'a pas encore été ratifiée par leurs gouvernemens. Cela est fâcheux : il vaudrait mieux qu'une ratification officielle fût donnée à une œuvre aussi importante, et peut-être le sera-t-elle un jour prochain, lorsque la nouvelle conférence aura, à son tour, rempli sa tâche. L'œuvre alors sera plus complète, et elle acquerra une autorité plus grande. Mais, ratifiée ou non, elle n'en conserve pas moins une réelle valeur pratique. Même les gouvernemens qui, dans l'ignorance des conditions où se dérouleront les guerres futures, hésitent à prendre des engagements trop étroits, se sentent néanmoins tenus à respecter les règles qui ont été posées et consenties en commun par leurs représentans. Chacune de ces conférences fait faire un progrès au droit des gens, c'est-à-dire à l'introduction de règles plus humaines dans un champ qui était primitivement abandonné à la force pure et à la brutalité, et où elles continueront malheureusement de dominer. Le programme se termine, comme nous l'avons dit, par une proposition relative à l'usage des bons offices, de la médiation et de l'arbitrage facultatif, et le comte Mouravief ajoute avec beaucoup de sagesse : « pour les cas qui s'y prêtent. » Ils ne s'y prêtent pas tous, et l'arbitrage supprimera seulement, dans l'avenir comme autrefois, les conflits qu'on sera, de part et d'autre, résolu de ne pas pousser à bout. Dans ces limites, il peut rendre de grands services, et l'emploi ne saurait en être trop encouragé. La conférence devra établir une entente au sujet du mode d'application de ces adjuvans pacifiques. Rien de mieux, assurément. Les bons offices, la médiation, l'arbitrage ne supprimeraient-ils qu'une guerre par siècle, et moins encore, qu'il faudrait les bénir.

Inutile de dire que la future conférence devra s'enfermer très strictement dans son cadre. Tel qu'il est, il est immense. Même sur les points où nous avons fait des réserves, il y a des améliorations à apporter à l'état de choses existant, et, s'il est impossible de figer en quelque sorte toutes les nations dans cet état *ne varietur*, on peut sans doute prendre des mesures pour qu'il évolue dans un sens meilleur au lieu d'évoluer dans un pire. C'est la tâche de la conférence. M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, exposait, le 23 janvier, à la

Chambre des députés, dans quel esprit la France avait accepté de s'y rendre. Elle avait « la certitude, a-t-il dit, qu'on ne lui demanderait rien qui fût de nature à la diminuer, soit dans le présent, soit dans l'avenir. » Toutes les puissances ont sans doute pris la même précaution, et la certitude que nous avons, les autres l'ont aussi, et n'y tiennent pas moins. Il ne peut être question, ni de près ni de loin, ni directement ni indirectement, d'agiter des problèmes politiques : on ne saurait le faire, même par allusion détournée, sans s'exposer à ce danger de complications militaires que la conférence a précisément pour but d'atténuer. Et c'est pour cela que nous avons dit en commençant qu'elle n'avait pas à se préoccuper outre mesure, pour se réunir, de la situation de l'Europe, puisqu'elle ne doit avoir aucun rapport avec cette situation. Il s'agit d'une question toute technique : la guerre. Comment peut-on faire pour empêcher sa préparation d'épuiser inutilement les meilleures ressources d'un pays ? Comment peut-on faire pour l'éviter, dans les cas où elle est évitable ? Et si, par malheur, elle éclate, comment doit-on faire pour en atténuer les calamités ? L'œuvre de la conférence est comprise dans ces quelques mots. Ne semble-t-il pas que ce serait l'amoinrir que d'y mêler des préoccupations étrangères à un objet aussi élevé ?

Nous avons dit que M. Delcassé, dans la séance du 23 janvier, avait été amené à donner à la Chambre des députés des explications depuis longtemps attendues. L'occasion s'en est présentée tout naturellement à propos du budget des Affaires étrangères. La Chambre a consacré deux séances à ce débat : la première surtout a été remarquable par l'attitude de l'assemblée et par le talent des orateurs qui se sont succédé à la tribune. Des séances de ce genre sont malheureusement trop rares au Palais-Bourbon ; mais il suffit qu'elles se produisent quelquefois pour que la Chambre prenne conscience de ce qu'elle pourrait valoir si elle se dégageait du joug des interrupteurs, des interpellateurs et des agitateurs de profession. Ceux-ci ayant bien voulu, pour une fois, interrompre leurs exercices habituels, elle a pu écouter ses orateurs avec une attention religieuse et dans un silence absolu. Tout le monde d'ailleurs comprenait la gravité du débat : il n'était pas attendu seulement chez nous, mais aussi au dehors, et l'impression qui devait en résulter était destinée à étendre son effet au delà de nos frontières. Cet effet a été bon, comme il méritait de l'être. Les journaux anglais, si injustes pour nous il y a quelques jours, ont reconnu loyalement que pas un mot dont leur pays aurait pu se

plaindre n'avait été prononcé. Et cependant, tous ceux qui ont pris la parole en ont usé très librement; ils ont dit ce qu'ils avaient à dire sans l'atténuer par des artifices de rhétorique; ils ont parlé comme ils pensaient, comme ils sentaient, avec dignité, avec fierté. Une telle discussion honorerait un parlement quelconque.

Nous ne l'analyserons pas, parce qu'il faudrait revenir sur ce que nous avons déjà dit bien des fois, et répéter des observations devenues familières à nos lecteurs. M. d'Estournelles, dans son intéressant discours, a poussé l'impartialité aussi loin que possible. S'il a relevé des torts à la charge des Anglais, il en a mis quelques-uns à la nôtre, principalement à propos de la question d'Égypte. A l'entendre, la manière dont nous l'avons traitée présente une série continue d'occasions manquées. Peut-être quelques-unes de ces occasions n'étaient-elles pas aussi bonnes qu'il l'imagine rétrospectivement, et nous ne les regrettons pas toutes, même aujourd'hui, autant qu'il le fait. M. Ribot a répondu à cette partie de son discours avec une abondance d'arguments précis, et avec des souvenirs personnels qui ont remis toutes choses au point. Quel que soit le mérite de ces divers discours, celui de M. Ribot a incontestablement produit sur la Chambre l'impression la plus vive et la plus profonde. A propos de l'Égypte, comme à propos des autres affaires que nous avons eu à traiter avec l'Angleterre depuis quelques années, il nous a disculpés de ce reproche de tracasserie mesquine et brouillonne qu'on aime tant à nous adresser de l'autre côté du détroit. Il n'est pas exact que nous ayons pratiqué une telle politique en Égypte. Si nous avons fait des difficultés au sujet de l'emploi des économies fiscales, ce n'est pas pour priver l'Égypte d'un bénéfice qui lui reste acquis, ni l'Angleterre d'un moyen d'action qu'elle retrouvera plus tard; mais c'est qu'il y avait là pour nous une occasion d'engager une conversation qui nous semblait indispensable, et de poser quelques questions dont la réponse nous intéressait grandement. Cette conversation, on nous l'a refusée; ces questions, on les a éludées pendant de longues années consécutives; et, aujourd'hui, un des griefs que la presse anglaise énonce le plus volontiers contre nous n'en est pas moins de n'avoir jamais voulu aborder nous-mêmes, ouvertement et directement, la question d'Égypte dans son ensemble, ni la prendre par ses grands côtés. Elle nous accuse d'avoir fait contre l'Angleterre de la très petite guerre, taquine et sournoise, guerre de ruses et d'embuscades, presque de guet-apens. Rien n'est plus inexact. M. Ribot a raconté, à ce sujet, ce qui s'est passé entre lui et M. Gladstone, la dernière fois que le grand homme d'État a occupé le pouvoir. Nous avions alors

pour ambassadeur à Londres le très regretté M. Waddington. M. Waddington, conformément aux instructions de M. Ribot, a engagé une conversation sur l'Égypte avec M. Gladstone, qui semblait s'y prêter avec des intentions très droites. Deux jours après, l'ambassadeur de la Reine à Paris, lord Dufferin, s'est plaint à M. Ribot de ce que lord Rosebery, ministre des Affaires étrangères, regardait comme un procédé incorrect. C'était avec lui, lord Rosebery, et avec lui seul, qu'on devait traiter la question d'Égypte. Soit ! M. Waddington a essayé d'en parler à lord Rosebery : celui-ci s'est empressé de dire que le moment n'en était pas venu, et qu'il ne manquerait pas d'avertir notre ambassadeur dès qu'il jugerait l'heure plus opportune. Cette opportunité ne s'est jamais rencontrée pendant que lord Rosebery est resté aux affaires, ni depuis, bien entendu. M. Gladstone a-t-il connu cet incident, à l'instant même où il s'est produit ? Non, sans doute. Lord Rosebery s'était plaint à nous, mais non à lui, et la preuve en est que, quelque temps après, M. Gladstone, déjà dans la retraite, a écrit à un jeune Égyptien une lettre où il reprochait, lui aussi, à la France d'avoir évité la conversation sur l'Égypte, ou de l'avoir volontairement laissée tomber. M. Ribot avait quitté les affaires comme M. Gladstone. Il lui a écrit pour rectifier les faits, M. Gladstone a répondu, et la correspondance a été de telle nature, que ce dernier a exprimé le désir qu'elle ne fût pas publiée. Voilà ce qui s'est passé au sujet de l'Égypte.

M. Ribot a été aussi net, aussi précis, aussi probant en ce qui concerne Madagascar. Il a montré que nous n'y avons manqué à aucune de nos promesses, et cette démonstration avait besoin d'être faite, puisque l'affirmation contraire était reproduite presque quotidiennement en Angleterre. A notre avis, le gouvernement de la République a eu tort, dans son propre intérêt, de convertir le protectorat en annexion ; mais il était maître de le faire. A notre avis, il a eu tort d'établir, pour l'entrée des marchandises étrangères, des tarifs trop élevés ; mais il était maître de les établir, car l'annexion avait fait table rase des traités antérieurs souscrits par le gouvernement malgache, et aucun engagement international ne s'opposait à sa pleine liberté douanière. Il y avait là une simple question de mesure. La mesure a-t-elle été dépassée ? Nous l'avons toujours cru, nous l'avons toujours dit ; notre opinion n'a ici rien de nouveau ; mais, pour la première fois, elle a été exprimée devant la Chambre par deux orateurs très distingués, dont l'un, M. Denys Cochin, représente la droite, et dont l'autre, M. Ribot, représente le centre républicain, c'est-à-dire la fraction la plus considérable de la majorité. M. Cochin, dans un discours plein de

bon sens, de bonne grâce et d'esprit, a critiqué avec vigueur la politique douanière que nous appliquons à nos colonies; et M. Ribot lui a donné raison, en ajoutant qu'il s'en remettait à la sagesse de M. le ministre des Affaires étrangères de ce qu'il y avait à faire dans l'avenir. Et la Chambre, loin de contester, a approuvé et a applaudi, cette Chambre si protectionniste, qui jusqu'à ce jour, avait refusé d'écouter, en pareille matière, une parole de prudence et de modération. Il y a là un heureux symptôme. Avions-nous tort, il y a quinze jours, de dire qu'une transformation s'opérait dans les esprits, et que, si elle était lente, elle était certaine? Les faits nous ont justifié. Nous ajoutions, à la vérité, que cette heureuse évolution pouvait s'arrêter tout net si l'Angleterre, par une brusquerie déplacée, cherchait à nous imposer des solutions qu'on ne doit attendre et qu'on ne peut obtenir que du progrès naturel de nos idées. Et c'est une observation qui, à ce sujet comme à beaucoup d'autres, est encore bonne à reproduire aujourd'hui.

M. Ribot, M. Cochin, M. d'Estournelles, et après eux M. Delcassé, dans le discours qui a clos la discussion générale du budget, ont dit dans les meilleurs termes chacun ce qu'il avait à dire. La conscience de la Chambre se sentait soulagée à mesure que son esprit s'éclairait. De telles séances sont utiles, bienfaisantes même. Nous ignorons si des conversations sont ouvertes entre le gouvernement français et le gouvernement britannique; mais nous l'espérons. En Angleterre, la campagne des journaux semble se modérer; la campagne des discours politiques paraît finie, ou change de caractère. On a assez écrit, assez parlé pour exciter l'opinion. Le tour des écrivains et des orateurs est passé; celui des diplomates est venu. Nos orateurs, à nous, n'ont pas dit un mot de trop; nos journalistes eux-mêmes ont toujours gardé leur sang-froid, ce qui n'a pas été sans quelque mérite. Nous ne doutons pas que nos diplomates ne montrent proportionnellement, c'est-à-dire à un degré beaucoup plus élevé, des qualités analogues. Dès lors, pour peu que l'Angleterre le veuille, les dissentimens d'hier seront bientôt effacés. Ils le seraient déjà, si le gouvernement anglais avait consenti à s'en expliquer plus tôt.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LES MORTS QUI PARLENT

DEUXIÈME PARTIE (1)

VI. — L'ÉLECTION D'EAUZE

Quelques jours après la soirée des Sinda, Bayonne reçut une dépêche de son ami de jeunesse, Jacques Andarran, nommé député dans une élection partielle, le dimanche précédent. Jacques annonçait son arrivée, demandait au vieux camarade de piloter ses premiers pas dans l'enceinte législative, lui donnait rendez-vous au Palais-Bourbon pour la matinée du lendemain. Elzéar se rendit à la Chambre de bonne heure, avant la séance.

La veille encore, il avait eu avec Daria une longue conversation, toujours la même : de sa part à lui, supplications, effort perpétuel pour ramener l'entretien aux exigences impatientes de son amour ; chez elle, effort pareil en sens contraire pour revenir aux idées, aux intérêts généraux dont elle était occupée. — « Il était vraiment trop enfant : on l'aimait, on était toute à lui d'avance, on le lui disait ; son impatience avait quelque chose d'incompréhensible, dans la sécurité où son cœur aurait dû se reposer. » — Cette sécurité, Elzéar ne la ressentait qu'à demi, quand son souvenir s'attardait sur chaque détail de leurs entrevues, à la froide clarté de la réflexion. Il se travaillait, il se torturait ; c'était tantôt une rage sourde, devant un petit mur très bas, qu'il ne savait comment franchir ; tantôt la crainte angoissée d'un danger obscur, inévi-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} février.

table, qu'il n'aurait pas su dire, et qu'il sentait peser sur ses plus chères espérances. Aux premiers jours d'une passion si facilement accueillie, il se surprenait parfois à regarder son amour tristement, comme on regarde une eau de septembre où l'on croit voir déjà la glace qui la figera en janvier. Mais ces mauvais pressentimens se dissipaient vite dans l'enchantement de la présence aimée; Daria avait toujours en le quittant quelques mots si bons, si réparateurs; et, dans les yeux, dans l'accent de la voix, une promesse sous-entendue qui semblait dire : « Aujourd'hui encore, j'ai voulu vous éprouver; la prochaine fois... vous ferez de moi ce que vous voudrez. »

Tout entier aux douces pensées sur lesquelles il s'était endormi la veille, Elzéar passa le seuil du Palais-Bourbon à contre-cœur, avec un geste de lassitude. Il éprouvait l'hésitation lâche de l'homme qui va sortir d'un bain tiède pour se remettre en marche, dans la rue, au froid. Il traversa les salles, des collègues l'interpellèrent, des obligations urgentes revinrent solliciter son attention : les passions et les intérêts laissés entre ces murs le ressaisirent peu à peu; l'âcre atmosphère du lieu l'avait repris, quand un huissier vint lui dire que le député d'Eauze le cherchait.

Ces Andarran sont originaires du Bigorre. Vieille souche de cultivateurs et de soldats, enracinée au sol provincial. Quelques charges locales remplies avec distinction les tirèrent du pair au siècle passé. Marcel Andarran du Fayard, intendant du bailliage de Vic, député à l'Assemblée Législative en 1791, a particulièrement marqué. Il était l'auteur de la branche aînée, qui s'éteint de nos jours avec ses deux derniers représentans : le Père Joachim, des Pères de Bétharram, l'un des premiers et plus zélés promoteurs de Notre-Dame de Lourdes; sa sœur Agathe, en religion sœur Marie des Anges, cloîtrée aux Carmélites de Toulouse. Jacques descend des Andarran de Luz, branche cadette fixée dans l'Eauzan depuis la troisième génération; depuis le grand-père, Henri Andarran, volontaire à seize ans, en 1797, dans les armées de la République, lieutenant-colonel de la Garde impériale à Waterloo, retraité en demi-solde après 1815. Ce héros oublié végétait dans la misère, quand il épousa Dorothee Deshayes, fille d'un officier de la bouche du Comte d'Artois. Elle lui apporta en dot la petite terre de la Bourdette, distraite des anciens domaines de l'évêché d'Eauze. Le vieux soldat s'établit sur cette terre, cultiva le vignoble comme il avait vu faire en Italie, y trouva à la longue de quoi rebâtir le

manoir ruiné de la Bourdette. Il le laissa en assez bon état à son fils, le capitaine de chasseurs Régis Andarran.

Blessé grièvement sous Sébastopol, Régis dut quitter le service au retour de Crimée. La culture des champs paternels absorba depuis lors toute son énergie. Un ressentiment de sa blessure l'ayant conduit aux eaux d'Amélie-les-Bains, il y rencontra cette douce et frêle Marguerite de Sénauvert, la femme qui lui donna quelques années de bonheur. Jacques ne se rappelait de sa mère qu'une figure de tendresse effrayée, toujours penchée sur son petit lit, et un cercueil qu'on emportait, en même temps que l'on plaçait dans la chambre des enfans un second berceau où vagissait son frère Pierre. Il se rappelait, quatre ans plus tard, un lugubre voyage au Mans, pour chercher les restes de son père au couvent des Jésuites de Sainte-Croix. Aussitôt la guerre déclarée, l'ex-capitaine de chasseurs avait réclamé sa place à la tête d'un des bataillons de mobiles du Gers. Dirigés sur l'armée de la Loire, ces bataillons coopérèrent à la défense du Mans. Le 11 janvier 1871, la division Paris évacuait en désordre le plateau d'Auvours; Régis s'entendit héler par un officier qu'il connaissait, le commandant de Kermaheuc, des mobiles bretons; on demandait du monde à la colonne du général Gougéard, disait cet envoyé, pour appuyer le mouvement des volontaires de l'Ouest et des zouaves pontificaux lancés à la reprise du plateau. Andarran rallia la colonne Gougéard avec ses compagnies reformées: ces braves gens firent volte-face, escaladèrent dans la neige les pentes abruptes d'Auvours, réoccupèrent les crêtes, y tinrent jusqu'à la nuit aux côtés des zouaves. Action honorable, qui sauva l'armée de Chanzy. Elle coûta cher; huit officiers des mobiles du Gers étaient couchés sur le lit de neige sanglante, et parmi eux le commandant Andarran.

Dieu sait ce qui fût advenu des deux orphelins et de leur maigre patrimoine, si la tante Sophie ne s'était pas trouvée là. Le vieux colonel de la Garde disait souvent de sa fille aînée qu'il l'eût volontiers nommée premier sergent de son régiment. — Ah! si j'avais dans ma compagnie un fourrier comme la sœur! ajoutait le capitaine Régis. Et l'on tombait d'accord que M^{sr} d'Eauze n'eût jamais cédé à l'armée celle qu'il appelait son grand vicaire en jupons. La vaillante fille avait le génie du gouvernement; quoique vieille fille, elle avait plus encore le génie de la maternité. Jacques prétendait que tante Sophie ne s'était pas mariée pour avoir plus d'enfans. La vraie raison était moins plaisante: une grande pas-

sion trahie, disaient les personnes d'imagination romanesque; simplement dédaignée, peut-être, par un homme qui n'avait pas su découvrir les trésors cachés au fond de ces gros yeux de brave chien, la beauté intime qui rayonnait sur ces traits irréguliers, lorsqu'une flamme de dévouement les transfigurait. La souffrance avait fait un bon labour dans ce cœur; sur un sol stérilisé pour le bonheur égoïste, il ne croissait que des fleurs de sacrifice, de tendresse et de pitié. On ne les eût pas discernées à la première inspection : rien de l'héroïne sentimentale, chez tante Sophie; une robuste gaieté, qui éclatait à l'occasion dans une langue assez verte, un esprit pratique, autoritaire quand il le fallait. La vieille demoiselle logeait la judiciaire d'un avoué dans l'âme d'une sœur de charité, elle tenait tête au vigneron, et roulait au besoin le notaire. Elle eût tondu sur un œuf et fait pousser du blé sur le rocher, non pour elle, mais pour donner davantage à ceux qu'elle aimait.

Du vivant de son frère, alors que ses instincts de protectrice étaient encore sans emploi plus proche, elle se faisait la main en adoptant les enfans pauvres, les infirmes, tous les misérables à deux lieues à la ronde; elle apprenait l'art du gouvernement aux dépens des chanoines; le chapitre accusait tout bas la faiblesse de Monseigneur, qui confiait les affaires épiscopales à ce coadjuteur envahissant. Mais, à partir du jour où l'ordonnance de Régis rapporta du Mans ces quelques mots, péniblement tracés au crayon sur une feuille de calepin : « Je lègue mes fils à Sophie... Elle les élèvera pour servir la France... en soldats... » — à partir de ce jour, tante Sophie rassembla sur les deux petits et sur leur héritage ses capacités de mère et de gouvernante. Il faut croire pourtant qu'il lui en restait des réserves inemployées : quelques années plus tard, elle s'offrit le luxe d'une fille; une nièce de sa défunte belle-sœur, pauvre enfant à demi abandonnée par un père dissipateur, et qui végétait seulette, livrée aux domestiques, dans cette morose maison dont la façade glaciale attriste l'avenue Gornon. Tante Sophie entreprit la tâche herculéenne de remettre un peu d'ordre dans les affaires de cet étourneau de Sénauvert; elle attira la petite Marie à la Bourdette. Nippée, éduquée par sa bienfaitrice, choyée par les grands cousins dont elle partageait les jeux, la fillette s'épanouit au foyer où on lui rendait une famille.

Jacques Andarran était tout du côté de sa mère, tout imagi-

nation et sensibilité, avec de précoces curiosités d'intelligence. Il acheva ses études à Paris, grâce aux miracles d'économie de tante Sophie. Elle éprouva un cruel désappointement, quand le jeune homme déclara qu'il ne se reconnaissait ni aptitude ni goût pour le métier militaire. Il désirait suivre les cours de l'École des Chartes : Sophie lui en fournit les moyens, sans comprendre d'ailleurs ce qu'allait faire, dans cette mystérieuse école, son rêveur de neveu. Ce fut le temps où l'étudiant se lia avec Bayonne et prit pied dans les cercles de la jeunesse intellectuelle. Il voulut voyager ; on vécut de privations à la Bourdette, afin que Jacques pût voir Venise et Athènes, l'Égypte et la Syrie. Tante Sophie ne rappela le vagabond qu'au moment où il fallut faire feu des quatre pieds pour pousser son frère cadet à Saint-Cyr. Celui-là était bien de la lignée des soldats : volontaire, appliqué, taciturne, le portrait vivant de ces montagnards bruns et nerveux qui avaient mis tant de fois le nom d'Andarran à l'ordre du jour des armées. Sorti de Saint-Cyr en bon rang, Pierre choisit l'infanterie de marine, partit pour le Soudan. Fières de leur beau sous-lieutenant, tante Sophie et cousine Marie firent bonne contenance en l'embrassant une dernière fois sur l'appontement de Pauillac : les grosses larmes qu'elles mêlèrent ensuite disaient assez que les deux femmes perdaient leur Benjamin.

Jacques s'établit près d'elles à la Bourdette et reçut docilement les leçons agricoles de la tante. Était-ce la vie des champs qui lui plaisait, ou l'intimité quotidienne avec cette exquise cousine Marie ? Sous les cheveux cendrés de la gamine à laquelle il faisait jadis la courte échelle aux cerisiers, Andarran retrouvait une sérieuse jeune fille de dix-huit ans, au regard limpide et clair comme les eaux printanières de la Gélise ; un de ces regards de droiture et de bonté sous lesquels le cœur de l'homme s'ouvre spontanément, tant paraît sûre la promesse de guérison qu'ils apportent aux plus secrètes plaies. Mais, depuis le départ de Pierre, il s'obscurcissait souvent dans les yeux de Marie, le bleu pâle de la fleur de lin mouillée. Jacques ne pouvait se méprendre aux indices qu'il constatait avec mélancolie ; avec résignation, car il aimait tendrement le petit frère, lui aussi. Camarade affectueuse auprès de l'ainé, Marie ne montrait d'intérêt passionné que pour ces rares et laconiques lettres du Soudan, qui racontaient les explorations, les aventures, les hauts faits du cher absent. La jeune fille, d'habitude si calme et si égale d'humeur, devenait

nerveuse quand le journal signalait l'entrée d'un paquebot en Gironde: elle comptait les heures jusqu'à l'arrivée du courrier de Saint-Louis.

Quelques années tranquilles passèrent sur les habitans de la Bourdette, sans autres événemens que deux congés du lieutenant. Pendant ces courtes apparitions de Pierre, Marie de Sénauvert semblait vivre double; on eût dit sur elle la lumière heureuse qui égaie les champs de genêts, lorsque les grappes fleurissantes dorent les têtes des sombres buissons. Tante Sophie échangeait avec l'aîné des regards d'intelligence :

— Cette fois encore, laissons-le retourner chez ses nègres; mais, au prochain congé, s'il a gagné sa deuxième épaulette, nous les mènerons à l'église, ou ils diront pourquoi !

Jacques, — Jacques le Fataliste, comme il s'appelait lui-même, avec une conscience avisée de sa soumission dolente aux duretés de la vie, — souriait courageusement, tristement. Puisqu'il n'y avait de place à la Bourdette que pour un seul bonheur, il installerait son stoïcisme à côté de ce bonheur; il doublerait Tom, le gros dogue des Pyrénées qui gardait la maison; comme cet humble ami, il subsisterait des miettes ramassées. Le philosophe organisait ainsi son existence, quand une secousse inattendue vint la bouleverser.

Le député d'Eauze s'était laissé mourir. Un matin, à l'ouverture de la période électorale, on vit entrer dans la cour de la Bourdette une délégation, petits boutiquiers de la ville et vieux paysans des paroisses avoisinantes; habits endimanchés, mines solennelles, contractées par un effort de réflexion peu habituel sur des problèmes de l'ordre abstrait.

— Monsieur Jacques, dit en substance l'orateur de la troupe, nous venons vous trouver rapport à l'élection. Vous connaissez la situation: on va être mangé par le loup. Ils disent à la ville que l'avocat de Toulouse, ce charlatan qui tourne depuis deux ans dans nos cantons, passera pour sûr s'il n'y a pas un bon candidat. Tous les mauvais sujets font pour lui; les braves gens ont peur, on a souffert tant d'injustices de ceux qui sont les maîtres! Nous n'avons trouvé personne; tous ces messieurs refusent. Alors nous avons pensé à vous, monsieur Jacques. Vous avez étudié, vous savez les lois, et toutes leurs manigances, à Paris. Vous avez le bras long. Votre digne père nous a conduits contre les Prussiens, dans le temps; c'est donc bien votre affaire de marcher

maintenant à notre tête, contre les éhontés qui ont causé tant de misères au pauvre monde. Bien sûr que vous n'êtes pas ambitieux, monsieur Jacques, mais vous ne nous refuserez pas. Comme disait le commandant, on sait qu'il y a de la bonne moelle dans les os des Andarran, depuis le temps qu'ils se les font casser pour le pays.

L'assaut surprit Jacques et l'épouvanta. Il avait emporté de sa vie parisienne un grand fonds de scepticisme politique : ses habitudes d'esprit le rendaient fort indifférent sur ce chapitre, il se connaissait impropre à l'action violente et aux passions rectilignes qui la suscitent. Les querelles locales dont ses oreilles étaient chaque jour rebattues n'éveillaient chez lui que dégoût ; où prendrait-il le courage de vaincre cette aversion ? Où trouverait-il ce qui lui manquait, la dose d'optimisme et de crédulité requise par l'effort qu'on lui demandait, l'incessant et stérile effort du politique pour éterniser des choses qui n'ont pas de durée ?

Il se défendit pied à pied. La ténacité paysanne ne lâcha point prise ; elle l'ébranla sans le convaincre. Après une semaine de résistance, sa conscience troublée devint un champ de bataille où s'entre-choquaient des mobiles antagonistes : impératif du devoir social et de la tradition paternelle, claire vue du service que seul il pouvait rendre à ces pauvres gens, amour du repos, défiance de soi-même, horreur de tout ce qu'il entrevoyait dans le bas métier de politicien. Et sous ces argumens avouables, pour ou contre l'acceptation du mandat, de furtives suggestions du cœur qu'il osait à peine s'avouer : un lâche désir de ne pas quitter la maison où vivait Marie, de ne pas s'éloigner du foyer allumé pour un autre, mais qui réchauffait par surcroît l'hôte assis près de la flamme ; une envie contradictoire de s'échapper, de chercher dans un changement d'existence une diversion énergique au rêve sans espoir. Avant de rendre une réponse définitive, Jacques tint un grand conseil avec tante Sophie. La vieille demoiselle fourragea son bonnet de dentelles noires, d'un geste de main coutumier qui semblait tirer de ces coques la résolution de toutes les difficultés graves ; elle prononça, de ce ton qui n'admettait guère de réplique :

— Tu dois accepter, mon Jacquot. Rappelle-toi les dernières volontés de Régis : « pour servir... en soldats... » Tu n'as pas voulu être soldat : tant pis pour toi, tu le seras d'une autre façon, moins propre, et plus dure, à ce qu'on dit. Ton père n'aurait pas reculé ; tu ne reculeras pas, puisque c'est encore une bataille, ici

contre nos garnemens, là où l'on t'envoie contre de vilaines bêtes, s'il faut croire tout ce qu'on lit dans le journal. Allons, le vin est tiré, avale. Il ne sera pas dit qu'un Andarran ait manqué à nos hommes, quand ils ont demandé assistance à la Bourdette.

— J'ai d'autres devoirs près de vous, sur le domaine. Qui soignera nos champs, nos vignes, celles de Pierre et de Marie ?

— Voyez l'impertinent ! La vieille tante n'est pas sous terre, que je sache. Est-ce que la vigne a dépéri entre ses mains, quand tu ne te mouchais pas encore tout seul ?

— Mais il faut de l'argent pour une élection. Où le prendrai-je ?

— Et le bois de la Gélise ? Il n'est pas fait uniquement pour les pies, j'imagine. C'était notre poire pour la soif : j'ai déjà refusé dix mille francs de la coupe à un marchand d'Auch. S'il faut davantage, on fera souscrire nos richards, ces fainéans ; puisqu'ils veulent acheter leur repos aux dépens de mon neveu, ils me le paieront le prix qu'il vaut. Puis, j'écrirai à notre cousin, le Père Joachim : ils ont trop d'argent qui dort, à Lourdes, ils peuvent bien le faire travailler une fois pour la bonne cause.

Le bois de la Gélise était le dernier lopin qui appartenait en propre à tante Sophie. Elle se révéla chef d'état-major éminent, agent électoral incomparable. Ce fut elle qui mit en mouvement les grands ressorts, l'évêché, le tribunal, la chambre de commerce ; elle encore, l'organisatrice et la véritable présidente des réunions, dans cette salle à manger de l'hôtel Soubiran où une Jeanne d'Arc de bon augure brandissait son oriflamme sur la tête du candidat. Assistée de Marie, son aide de camp, la tante passait des nuits à libeller les adresses sur les convocations, les paquets de bulletins, les ballots de circulaires ; pour un peu, elle aurait collé les affiches aux murailles de ses propres mains.

Elle avait affaire à forte partie. Le clan adverse était composé d'agitateurs alertes, bien entraînés, organisés de vieille date, embusqués dans les loges où se distribuent les places et d'où part le mot d'ordre aux petits fonctionnaires. Comme la plupart de nos districts ruraux, l'Eauzan appartenait à cette minorité active qui courbe sous le joug, par les faveurs et par la terreur, une majorité moutonnaire. Jacques, ancien chartiste, goûtait parfois une volupté d'historien devant cette transformation moderne de la féodalité : elle lui rendait intelligibles et présentes les époques où une poignée de gens de main, bien soldée, habilement manœu-

vrée par un baron rapace, asservissait facilement tout un pays.

Il se rappelait un exemple qui avait éclairé pour lui cette loi de survivance. Au temps où il rédigeait sa thèse sur le vicomte Bernard Aton, seigneur de Carcassonne au XII^e siècle, ses recherches l'avaient retenu quelques jours dans la pittoresque cité. Au sommet de la colline qui porte la relique restaurée par Viollet-le-Duc, entre les clochetons et les courtines du merveilleux décor d'opéra, tout le moyen âge apparaît aux yeux en grandes lignes simples. Deux édifices pour les deux puissances : une belle maison pour Dieu, l'église ; une forte maison pour le seigneur, le château ; une enceinte de remparts qui abrite les masures du petit monde, réfugié sous la protection de ces deux puissances, leur payant dîme et tribut afin de vivre en sûreté. Tandis que Jacques admirait cette synthèse de pierre, son guide lui avait montré dans la rue de la Barbacane, sous un figuier, une modeste maison blanche où pendaient des panonceaux : et, sur le pas de la porte, un homme au profil sarrasin, nez en bec d'aigle, moustache grise, cheveux en brosse, vieille tête d'oiseau de proie camarguais. C'était le notaire Duputel ; ce même Duputel devenu depuis lors ministre, président du Conseil, une des colonnes de la République ; ce Duputel que Jacques allait retrouver sur le fauteuil de la présidence au Palais-Bourbon.

A l'époque où le jeune homme l'avait aperçu, le notaire de Carcassonne n'était encore que l'agent principal de l'ancien député opportuniste ; il était déjà le seigneur de la cité. Fort de la protection de son patron, il tenait tout le petit monde d'alentour par le prêt hypothécaire et par le Code. Lui aussi, il s'appuyait sur une église, sur un clergé : sur l'école laïque, ouverte là-haut par ses soins ; sur les instituteurs, qui façonnaient les âmes aux idées les plus propres à maintenir le peuple en son pouvoir. Quand l'opinion eut glissé sur la pente radicale où il la conduisait insensiblement, Duputel subtilisa le mandat de son protecteur, asservit à son ambition la clientèle électorale qu'il avait formée pour un autre. — Sous des masques nouveaux, avec moins d'étalement et de brutalité, Andarran avait reconnu le vieil équilibre féodal, persistant dans la cité du passé. Duputel faisait dans cette enceinte de remparts ce qu'avait fait au moyen âge le vicomte Bernard Aton ; il y dressait à son service des vassaux qu'il protégeait contre les exigences de l'État central, moyennant tribut et parfaite soumission. La machine moderne fonctionnait moins

durement que l'ancienne, sans batailles ni sièges, sans morts d'hommes ni pillages violens, avec des souffrances muettes chez les porteurs du joug; mais c'était la même machine à comprimer les faibles, au profit du plus fort, du plus adroit.

Ce souvenir revint à Andarran, au cours de la campagne où il recevait sous les coups une nouvelle leçon d'histoire. Les comités qui tenaient à fief la circonscription d'Eauze l'avaient d'abord confiée à un opportuniste tranquille. Le défunt s'était révélé médiocre serviteur de leurs intérêts; depuis deux ans, depuis que le législateur diabétique donnait des espérances certaines, les comités avaient déferé sa succession à un avocat de Toulouse, un certain Piollard, qui s'étiquetait radical-socialiste. Ce Piollard, évincé naguère d'un collège du Roussillon, était un compétiteur redoutable: professionnel rompu au métier, fort en gueule, magnifique en promesses. Il possédait quelque argent, les économies d'une chasublière du quartier Saint-Cernin, qui s'était laissé séduire par cet homme éloquent et venait de convoler avec lui. Il employait judicieusement les deniers de la veuve. On le voyait souvent flâner dans les champs, au déclin du jour; il accostait un paysan :

— Encore au travail, à cette heure! Quelle heure croyez-vous qu'il est, mon brave?

— Je ne sais pas, répondait le journalier, je n'ai pas de montre.

— Est-ce possible? Pas de montre! Si ça ne fend pas le cœur, à une époque où notre civilisation devrait répandre ses bienfaits sur tous! Faites-moi le plaisir d'accepter la mienne, mon ami. Elle n'a aucun prix, je m'en sers depuis longtemps; vous la garderez en souvenir de moi. Pas de montre, un honnête travailleur, à notre époque!

C'était toujours sa montre que le candidat donnait au paysan flatté. Est-il besoin d'ajouter qu'il faisait venir de Besançon, à très bon compte, un solde de rossignols pour ces largesses?

Le Toulousain avait promis un chemin de fer. Sur divers points du tracé imaginaire qu'il assignait à sa ligne, on vit apparaître des équipes de géomètres; ils dressaient les instrumens d'arpentage, visaient les mires, relevaient les cotes. Aux interrogations des passans, ils faisaient des réponses évasives et mystérieuses: les premières études de la future ligne, évidemment! Il ne s'agissait, en réalité, que d'une rectification de la route

voiturière ; la profitable équivoque était entretenue par le conducteur des ponts et chaussées, affilié à la loge de l'avocat.

Des tours de cette force, Piollard en avait par douzaines dans son sac. Il avait surtout ce dont Jacques manquait le plus, l'incalculable puissance accumulée dans un homme par la tension constante de tous les désirs, pendant des années, vers un seul objet ardemment convoité. Et il n'avait à aucun degré ce qui empêtrait Jacques à chaque pas, les scrupules, les délicatesses. Du premier coup, Piollard s'était montré supérieur dans le choix de la calomnie qui mord sur les imaginations populaires, de l'amorce où elles se prennent. Il fouillait la vie de tous les ascendants de son rival, il en exhumait des noirceurs insoupçonnées. Les services mêmes de ces soldats lui fournissaient le plus accablant des griefs ; fils et petit-fils de prétoriens, M. Andarran n'avait nécessairement qu'une idée : déchaîner le fléau de la guerre sur nos paisibles populations. Voter pour M. Andarran, c'était voter pour la guerre à courte échéance. — Accusation meurtrière entre toutes ! Bref, répétons-le, ce venimeux personnage était un rude compétiteur ; et, comme on le jugeait facile à domestiquer, une fois pourvu, l'administration s'employait pour lui.

Jacques avait commencé la campagne nonchalamment. Bientôt, la lutte l'excita, le prit tout entier. Chasseur passionné, il retrouvait son plaisir favori dans cette poursuite hasardeuse des suffrages. Il avait le sentiment de partir chaque matin pour sa tournée avec une carnassière, et de la rapporter le soir vide ou pleine, après une journée de quête dans l'inconnu ; parfois bredouille, lorsqu'un village avait résisté à sa parole ; parfois heureux, lorsqu'il sentait la gibecière lourde des voix conquises dans une commune douteuse. Chasse plus émouvante, plus dangereuse que l'autre. Fouetté par les outrages des adversaires, exalté par les dévouemens qu'il suscitait chez ses fidèles, le candidat novice s'aguerrit, se mit à aimer cette vie de surmenage physique et mental. Il se découvrit des facultés ignorées, une aisance d'élocution et un don de repartie qui firent merveille aux réunions contradictoires, sur le foirail d'Eauze, dans les auberges des bourgades. Les granges des hameaux furent moins propices à son éloquence : perchés dans le râtelier, les gamins éparpillaient sur la tête de l'orateur des bottes de foin qui coupaient ses plus belles périodes. Certains villages du haut pays, où il dut parler sur la place publique, faute de local assez vaste pour contenir les élec-

teurs, lui laissèrent des souvenirs radieux; le soleil se levait en face sur les chaînes neigeuses des Pyrénées, enflammant la parole qu'il jetait à ces vastes horizons, réchauffant les cœurs des braves gens qui agitaient leurs bérets, qui l'acclamaient sur la borne où il montrait du geste cette aube pure des cimes, présage du nouveau qu'il voulait pour la patrie.

Jacques se persuadait lui-même en développant son idéal, une République purifiée, réformée, tolérante, respectueuse de tous les droits et de toutes les consciences, maternelle à tous ses fils au dedans, fière au dehors et formidable à tous ses ennemis. Il se persuadait lui-même plus qu'il ne persuadait ses auditeurs, il en eut vite l'intuition. Au début, Andarran s'était demandé consciencieusement sur quelles idées générales, sur quelles solutions des problèmes politiques il convenait d'appuyer. La vanité de ces recherches lui fut bientôt démontrée. C'était l'accent, et non le sens du discours, qui agissait sur les paysans. Ils applaudissaient de confiance; après la réunion, ils s'approchaient de l'orateur, dans le café où l'on trinquait :

— Vous avez bien raison, monsieur Andarran, ça irait mieux comme vous dites: vous êtes le candidat qu'il nous faut. Mais vous ne permettrez pas qu'on nous empêche de brûler notre marc, n'est-ce pas? Vous défendrez les bouilleurs de cru?

Ce fut la seule exigence qu'il rencontra, précise, obstinée, chez ceux qui lui faisaient crédit pour toutes les questions de haute métaphysique sociale. Ce point bien éclairci, on lui présentait les timides suppliques individuelles; chacun sollicitait une petite place, le redressement d'un arrêt de justice, la levée d'une amende infligée par la Régie, l'exemption ou le rappel d'un fils pris par le service. Jacques évitait de s'engager, il inscrivait les demandes sur un carnet qui devenait déjà son remords, son épouvante, à mesure qu'il sentait mieux la disproportion entre cette mendicité universelle et son pouvoir prochain de la satisfaire. Ses premiers contacts avec le peuple souverain l'avaient renseigné: la rhétorique des journalistes, les classifications arbitraires où ils rangeaient des partis nominaux, les prétendus courans d'opinion, toutes ces inventions des citadins n'avaient aucune application réelle aux masses rurales, en dehors de quelques meneurs. Conservatrices d'instinct, avec une déférence passive pour le gouvernement quel qu'il fût, attachées par tradition à des habitudes religieuses qu'il ne fallait ni troubler ni imposer, en garde, d'autre part, contre

l'immixtion du curé dans leurs affaires, ces masses étaient surtout avides de satisfactions réalistes, et toujours en quête d'un défenseur contre leurs ennemis naturels, contre le fisc, le recrutement, les gens de loi ; capables néanmoins d'entraînemens idéalistes, à la voix de l'homme dont elles subissaient le magnétisme momentané. Jacques aperçut clairement la naïveté ou l'hypocrisie de ceux qui feignaient de demander des directions politiques à ces éternels dirigés. Il reconnut l'âme gauloise, prête à tous les dévouemens et à tous les sacrifices sur un signe du chef qui savait capter sa confiance, n'exigeant en retour de ce chef qu'une garantie de sécurité et de protection après la lutte, quand les combattans licenciés retomberaient dans leur apathie, dans leur impuissance à vouloir, à se concerter, à se défendre eux-mêmes. Avec quel sourire désabusé il lisait maintenant les feuilles où l'on attribuait tel succès électoral à l'excellence de telle ligne politique ! L'expérience quotidienne lui apprenait que le coefficient personnel était tout, dans les élections rurales : le troupeau ne choisissait pas entre deux doctrines, mais entre deux bergers.

Durant la dernière semaine, Andarran se multiplia, volant de l'un à l'autre bout de sa circonscription, parlant cinq et six fois par jour, passant les nuits à écrire de vigoureux articles pour *le Réveil d'Eauze*. Il réagissait contre les paniques de ses amis, mobiles dans leurs pronostics comme les on-dit vrais ou faux qui circulaient dans chaque estaminet, certains du succès un matin, consternés le lendemain. Le soir du scrutin, tandis que les bicyclistes apportaient au quartier général de l'hôtel Soubiran les résultats divergens des cantons, il passa en quelques heures par toutes les émotions du chasseur, du joueur, de l'amoureux ; et ce fut enfin l'allégresse triomphante de l'hallali, quand arrivèrent les derniers messages des communes lointaines, perdues sur la rive droite de la Baïse : elles assuraient une majorité respectable au candidat indépendant, Jacques Andarran.

Étourdi par les acclamations de ses partisans et par les huées furieuses des vaincus, porté à bras d'hommes sur ce chemin de la Bourdette où on le reconduisait aux flambeaux, ébloui par le feu de joie que tante Sophie allumait dans la cour, grisé de bruit, de champagne, de fatigue nerveuse, Jacques fut vraiment heureux, cette nuit-là. Jacques le Fataliste crut un instant qu'il allait jouer un grand rôle dans une France sauvée par son génie ; l'onction populaire venait de le sacrer pour relever la fortune nationale,

pour conjurer les fatalités accumulées sur la patrie, sur son pauvre cœur d'homme... Marie paraissait si enchantée en applaudissant de ses petites mains le vainqueur!

VII. — L'INITIATION

Ces fumées n'étaient pas entièrement dissipées, quelques jours après l'élection, quand le député d'Eauze descendit de son wagon dans ce Paris qu'il revenait conquérir. Un ami lui avait retenu un logement tranquille au faite de la vieille maison, aujourd'hui démolie, qui s'élevait à l'angle de la petite place Saint-Thomas-d'Aquin, en face de l'église. Andarran connaissait cet appartement, occupé pendant de longues années par Xavier Marmier; introduit autrefois chez l'aimable conteur, il avait souvent gravi le raide escalier et trouvé bon accueil sous les toits, dans ce magasin de bouquiniste amoureuxment rempli de livres rares. Le vieil homme et ses vieux livres avaient disparu; mais, de la pensée éteinte et de la bibliothèque dispersée, il restait dans ces deux chambres une atmosphère de recueillement. Elle serait propice, pensait Jacques, à la méditation des hauts problèmes politiques où il allait s'absorber.

Du logis reconnu, il ne fit qu'un saut au Palais-Bourbon. Ce ne fut pas sans un léger battement de cœur qu'il entra dans la froide cour d'honneur, qu'il franchit pour la première fois ce seuil derrière lequel il pressentait tant de graves devoirs, tant de lourdes responsabilités. On lui délivra à la caisse une médaille d'argent : sur l'avvers, une vierge au profil auguste, coiffée du bonnet phrygien, se dénommait République française; au revers, entre les branches de chêne, le nom de Jacques Andarran s'inscrivait dans un cartouche, protégé et glorifié par la banderole où on lisait : *Suffrage universel*. L'employé respectueux lui remit en outre les insignes, le « baromètre » et l'écharpe tricolore à glands d'or : Jacques se rappela dans la suite, avec une ironie un peu honteuse, le sourire de plaisir que sa glace lui avait renvoyé, tandis qu'il essayait cette écharpe en imaginant la prochaine occasion de l'arborer dans les rues d'Eauze, à l'enterrement ou au mariage d'un notable électeur. Il fut gratifié d'une carte de circulation sur tout le réseau ferré de la République; et le caissier lui compta sept cent trente-cinq francs, son indemnité du premier mois, défalcation faite d'une retenue pour la buvette : la somme reluisait

en billets neufs, en pièces étincelantes du dernier coin et de la dernière frappe.

Ainsi comblé, salué très bas par les garçons de salle qui le guidaient, dans le dédale de l'intérieur, jusqu'à la questure, Jacques se sentait devenir souverain : un de ces potentats à la mine solennelle et affairée qui se hâtaient, une grosse serviette de maroquin sous le bras, vers les bureaux des commissions. Comme il donnait une signature au questeur, un de ses co-souverains lut le nom, s'approcha :

— Mon cher collègue, heureux de souhaiter la bienvenue à un compatriote; permettez-moi à ce titre de vous recommander ma candidature : Saccalaïs, d'Aire-sur-l'Adour. On doit élire demain un titulaire pour la place vacante de troisième questeur : je suis sur les rangs. Je n'ai pas à rougir de mon humble situation de fortune. Sept enfans, une vie de labeur au service de la République. Nous sommes logés si à l'étroit, que mon travail s'en ressent : je ne sais vraiment pas ce que j'ai griffonné ce matin sur mon rapport à la commission des douanes; pendant que j'écrivais, mon petit dernier battait du tambour dans mes oreilles. Aussi n'ai-je pas le droit de refuser un logement au Palais-Bourbon, puisque mes collègues ont pensé à moi. Tous ceux de votre département me sont acquis. Vous m'en auriez voulu de ne pas vous prévenir, en bons voisins de circonscription que nous sommes. Sept enfans! Je compte sur vous demain, n'est-ce pas?

— Peste! on me demande déjà quelque chose, pensa Andarran.

Surpris, mais flatté, il s'efforça d'oublier sa nouvelle importance et de reprendre un air dégagé, à l'appel de Bayonne, qui l'attendait dans le salon de la Paix. Son camarade le félicita d'une voix railleuse.

— Toi aussi, mon pauvre vieux! Complimens. Mais que diable viens-tu faire dans cette galère?

— Je viens essayer d'y faire un peu de bien, répondit sérieusement Andarran.

— Tu as drôlement choisi l'endroit. Je vais t'introduire dans le cirque où nous te dévorerons.

Les deux députés traversèrent la longue salle des Pas-Perdus, presque vide à cette heure. Quelques reporters vaguaient devant le Laocoon; ils toisèrent curieusement le « nouveau, » s'empresèrent autour de Bayonne comme des mouches sur un morceau

de sucre. Le chef socialiste leur émietta de menus renseignements et poussa la porte interdite aux profanes. Jacques pénétra dans le sanctuaire avec le sentiment d'aise glorieuse que donne l'initiation à un privilège. Devant lui s'étendait la perspective des « Couloirs; » nom générique et fort impropre de ces grands vestibules sévères dont les trois principaux prennent jour sur la cour d'honneur par de larges baies vitrées. Cinq ou six promeneurs en avance arpentaient les dalles.

— Ici tu feras, bon an mal an, des centaines de kilomètres, dit Elzéar. C'est hygiénique et abrutissant.

Il mena son compagnon à la bibliothèque. Jacques admira les plafonds de Delacroix et quelques beaux vieux livres sur les rayons. Ils avaient cet air exilé, commun aux livres et aux femmes que personne n'aime ni ne caresse.

— Je te recommande cette retraite paisible; c'est la seule dans tout le bâtiment. On n'y vient que pour arranger tranquillement un duel, ou pour écrire à cœur reposé des lettres d'amour, les jeunes; pour y sommeiller mieux qu'en séance, les vieux. En voici précisément un qui digère, les yeux clos sur un rapport, au fond de ce fauteuil confortable : M. Chasset de la Marne, président du centre gauche, originaire de la Champagne, qu'il représente, et de 1830, qu'il continue. Tu le cultiveras. C'est un homme de bon conseil; il te donnera toujours celui de ne pas te compromettre. C'est surtout un homme de conseils d'administration. Il les collectionne avec l'adresse des chimpanzés dont il a conservé le facies. Beaucoup de talent, d'ailleurs : parle très bien, pour ne rien dire; économiste, juriste, utile à feuilleter. Je ne te présente pas : un passeport de ma main le préviendrait à jamais contre toi. Il estime que je veux le dépouiller du capital qu'il n'a pas et de ce qui lui en tient lieu, les quatre-vingt mille livres de rente qu'il se fait en jetons de présence. Penses-tu qu'il ait raison de défendre un état social aussi nourrissant?

— Mène-moi à la salle des séances, interrompit Andarran; il faut que j'y marque ma place.

— Oh! crois-tu que ce soit bien nécessaire? Tu y entreras si rarement! Allons plutôt à la buvette.

— Ne plaisante pas. Je viens ici pour faire mon devoir, tout mon devoir.

— En ce cas, ton devoir est dans ces couloirs : on y décide les destinées du pays. La tribune, c'est bon pour nous autres, les ba-

vards, les partis qui préparent l'avenir; ceux qui gouvernent le présent opèrent sur ce grand marché d'hommes. Là-bas, on ne déplace jamais un bulletin de vote; ici, on les maquignonne. Et il n'y a que les votes qui comptent. Les discours s'envolent, les votes demeurent. Là-bas, c'est le théâtre, la parade; ici, dans la coulisse, c'est la réalité des choses. Notre régime de libre discussion. — tu t'en convaincras chaque jour davantage, — assure le pouvoir effectif à quelques silencieux, aux puissances occultes qui chuchotent le mot d'ordre derrière un de ces piliers. Ah! mon conscrit, crois-en un orateur renseigné sur la vanité de ses succès; et regarde la salle où nous entrons: à cette heure, dans son abandon matinal, ne rappelle-t-elle pas la fameuse définition du violon par un poète précieux?

Inutile vaisseau d'inanité sonore...

Dans le grand hémicycle désert suintait cette tristesse particulière aux salles de théâtre, le matin, quand le vide et le silence y paraissent lourds, presque inquiétans, par comparaison avec la foule, le bruit, les lumières qu'on a coutume d'y retrouver. Andarran jeta un regard circulaire sur les parois massives de l'amphithéâtre: une exclamation involontaire lui échappa:

— Tiens, il n'y a pas de fenêtres!

Pas de fenêtres, pas de jours sur l'extérieur, aucune communication avec l'air libre et le pays ambiant. Un four hermétiquement clos, une machine à air comprimé qui devait favoriser la formation d'une atmosphère peu renouvelable. Pour y voir plus clair, pensait Jacques, pour aérer, pour recevoir les bruits du dehors et y répondre, il faudrait briser les vitres de ce plafond, avare de la clarté qu'il tamise. — L'absence d'ouvertures dans ces murailles de prison, les mœurs et les conventions théâtrales imposées aux acteurs par la configuration d'un théâtre, telles furent les impressions dominantes que cette première inspection laissa au néophyte.

On lui avait donné à la questure le numéro d'un pupitre sans propriétaire. Il alla marquer sa case, sur les gradins du centre qui confinent à l'aile droite de l'hémicycle. Jacques avait choisi cette place dans la travée où se groupaient quelques députés de sa région, ceux dont le programme se rapprochait du sien. Ses voisins immédiats étaient Louis Couilleau, du Rouergue, et Julien Rousseblague, de l'Armagnac.

Du fond de l'hémicycle, Bayonne l'interpella ironiquement:

— Au fait, c'est vrai : tu dois siéger par là ; tu es un rallié !

— Elzéar ! Tu n'as pas honte ? répliqua Andarran d'un ton piqué. C'est toi qui ramasses cette médiocre plaisanterie, bonne tout au plus pour mes adversaires du chef-lieu ! Tu sais mon âge et mes sentimens ; tu as lu en moi depuis l'enfance : indifférent en politique, jusqu'à ces dernières semaines, je n'ai connu d'autre gouvernement que la République, je n'en ai pas servi d'autre, je n'en vois pas d'autre possible. N'ayant jamais été l'allié de personne, comment serais-je un rallié ? Je viens dans la maison commune, au même titre que vous tous, pour essayer d'y faire triompher mes idées.

— Voyez-vous ce monsieur, qui voudrait qu'on lui inventât une petite étiquette pour lui tout seul ! Apprends qu'ici, bon gré mal gré, chacun doit rentrer dans une de nos classifications officielles. Rallié tu es, rallié tu resteras.

— Allons donc ! c'est idiot ! s'écria Jacques avec humeur. — Tu connais bien mes pensées intimes...

— Qui te parle de pensées ? S'il fallait s'enquérir de la pensée des gens, pour les classer ! On a le nez fait d'une certaine façon, on a certaine provenance, certaines amitiés ; on est étiqueté d'après ces signes extérieurs. C'est bien plus commode ; et plus vraiment philosophique, tu le reconnaîtras un jour : la pensée change, le nez reste. En attendant, vil rallié, compte sur nous tous, sur moi tout le premier, pour te paralyser en te clouant au front cette épithète infamante.

— Mais c'est de la canaillerie !

— Non, c'est de la politique. Tu te rattraperas, d'ailleurs, en injuriant le socialiste que je suis.

— Tu ne crois pas ce que tu dis, Elzéar. Je combattrai l'ensemble de tes doctrines, je les tiens pour chimériques et dangereuses ; mais je goûte quelques-unes de tes idées, je te soutiendrai loyalement quand tu tâcheras de les faire accepter.

— Mon pauvre ami ! Avant que la cloche de Duputel ait sonné trois fois, tu me renieras ; tu hurleras avec ceux qui l'entourent, de confiance, dès que j'ouvrirai la bouche, sans savoir ce que je vais dire.

— Jamais !

— Dès demain. Sur la porte de l'enfer où tu viens de pénétrer, il est écrit : Vous qui entrez, laissez ici toute justice, — et même toute votre personnalité. — Maintenant, en route pour la buvette :

on y ment un peu moins que sur ces tréteaux, on s'y invective avec plus de bonhomie et de sincérité.

Dans la chambre carrée qui donne sur le jardin en terrasse, devant un long comptoir tout pareil à celui des estaminets, une douzaine de députés absorbaient diverses boissons. D'autres fumaient sur le divan, au-dessous du tableau où les *Conscrits* de Dagnan-Bouveret emboîtent le pas au porte-drapeau. Tous socialistes, ces cliens matineux de la buvette : Jacques en fut averti par l'accueil familial qu'ils firent à Bayonne, par quelque chose d'intransigeant dans l'air des visages, la coupe des vêtements, le ton des paroles. Elzéar eut un regard de fierté satisfaite, l'éclair aux yeux du général qui passe en revue de bons soldats. Il prit à part son ami :

— Salue et tremble. Ce sont mes troupes. Tu surprends ici une des raisons de leur force. A cette heure, il n'y a guère que des socialistes dans ce palais d'où ils sortiront les derniers. Les imbéciles te diront que nos gens accourent dès le matin pour déjeuner gratuitement d'un bouillon et d'une sandwich. Sottise ! Les socialistes savent ce qu'ils font. Vos bons bourgeois du centre et de la droite s'attardent à leur repas, à leurs affaires, à leurs plaisirs ; ils viennent ensuite aux séances comme à une corvée, pour quelques instans ; ils ne sont députés qu'à certaines heures. Les socialistes le sont toujours et ne sont que cela. Ils ne *viennent* pas à la Chambre, ils y *vivent*. C'est leur cercle, leur maison, leur foyer. Ils font corps avec le bâtiment, ils se sentent chez eux et à l'aise dans l'auberge où les autres sont de passage. Être de la maison, en être avec joie et continuité, voilà une des forces qui compensent notre infériorité numérique et nous constituent les maîtres de céans. Tu apercevras plus tard les autres causes de cette maîtrise. Détaille-moi ces gaillards, observe leurs mâchoires, leurs mains préhensiles, le feu de la résolution dans leurs yeux, la combativité de tous leurs muscles. Quelle physiologie d'attaque ! Hein ! ils sont beaux, mes loups maigres, et bons à lancer sur le troupeau des moutons gras ?

— D'accord, dit Andarran. Mais ne se méfient-ils pas, ces loups, du compagnon qui fréquente dans les bergeries élégantes ?

— Ils me subissent et me jalouent. Quelques-uns m'exècrent. Au fond, ils ne me pardonnent pas mes redingotes, mes goûts, mes amis, et mes diners de l'hôtel Sinda. J'en vois là qui ruminent déjà l'exécution du traître, du renégat. Bah ! le gros du parti me

subira jusqu'au bout, ils sont trop pauvres en hommes. — Deux heures, bientôt : allons voir l'arrivée des moutons gras.

Elzéar et Jacques repassèrent dans le salon des Conférences. A l'une des extrémités de la longue pièce, un Henri IV de marbre, cuirassé, goguenard, se dresse en pied dans un faisceau de drapeaux espagnols; il domine la table où s'amoncellent les journaux.

— Les drapeaux modernes, s'écria Bayonne; — ceux qui mènent à la victoire et qu'il faut conquérir... ou acheter. Vois comme on se les arrache, ces loques déchirées, froissées par des mains fiévreuses; vois comme nos collègues brandissent les hampes de bois où elles pendent. Regarde, ils arrivent : ils vont droit à la boussole, à la table des journaux; officiers et passagers du navire consultent en montant sur le pont la rose des vents, pour reconnaître la route du jour. Les chefs de groupe interrogent les grands organes de la presse; les provinciaux scrutent anxieusement les feuilles de leur région. L'électeur est-il satisfait? Comment pense-t-il? Quelle palinodie exige-t-il encore? Chacun rectifie ses positions, ses votes, d'après les indications capricieuses de la boussole. Est-ce pour calmer leurs consciences qu'on a gravé sur le socle de la statue ces paroles du roi Henri : — « La violente amour que j'apporte à mes sujets m'a fait trouver tout aisé et honorable? » — *Électeurs*, au lieu de *sujets*, lisent nos honorables; et ils trouvent aisées toutes les capitulations.

— Il me paraît qu'on s'empresse surtout là, observa Jacques.

Il montrait l'immense table en fer à cheval, couverte d'écrivoires et de papiers aux majestueux en-têtes, qui remplit jusqu'à la cheminée monumentale tout le reste du salon. Les arrivans s'installaient aux rares places libres, déchargeaient sur le drap vert leurs serviettes bourrées de paperasses.

— Oui. Tu vois ici le réfectoire du grand Ordre mendiant. De tous les noms qui pourraient définir le Parlement, c'est encore celui qui convient le mieux : l'Ordre mendiant du xix^e siècle. Fouille chacune de ces serviettes, chacun de ces dossiers formés durant les longues stations matinales dans les antichambres ministérielles; penche-toi sur ces forçats de la correspondance : d'un bout du fer à cheval à l'autre, tu retrouveras quatre types de lettres, toujours les mêmes. Lettre de l'électeur ou du petit fonctionnaire, qui sollicite une place, un passe-droit, un avancement. Lettre du député au ministre, pour recommander instamment la

demande désorganisatrice des services publics. Réponse du ministre, câline et dilatoire : bonne note prise, examen sérieux, promesse de faire droit à la première occasion favorable... Réponse du député à l'électeur : une amplification de la vague promesse ministérielle, un mensonge servile qui va enflammer les espérances, là-bas, au village, et y propager la contagion chez les quémandeurs. Nous tournons ainsi dans le cercle vicieux de la mendicité parlementaire : l'électeur mendie des faveurs chez le député, qui les mendie chez le ministre, lequel mendie les votes du député, qui mendie les suffrages de l'électeur. Comment cette table ne croule-t-elle pas sous le poids des millions de mensonges qu'elle a portés ?

— Tu en parles à ton aise, risqua Jacques. — Vous ne mendiez pas, vous autres socialistes ; vous exigez. l'escopette au poing, et vous obtenez davantage.

— Bon, fit en riant Bayonne, je vois que tu te formeras vite. Mais j'aperçois Aristide Asserme : il achèvera ton éducation. Tu l'as connu, au café d'Harcourt, au temps où il ne faisait que de mauvais vers ? Renoue avec lui, il n'y a pas de meilleur pilote. Moi, je suis trop compromettant, je te laisse ; il ne faut pas qu'on te voie débiter à mes troussees, on soupçonnerait quelque noir complot.

Elzéar ne disait pas toute la vérité. La princesse Véraguine lui avait donné rendez-vous à l'exposition des aquarelles. Rejoindre Daria, reprendre avec elle et pousser plus loin la conversation de la veille, ce désir impatient ne lui permettait pas de tenir en place.

Andarran renouvela la connaissance avec Asserme. Aristide nommait les députés notoires. Instruit et amusé par les remarques malicieuses du « Canaque, » Jacques observait.

La ruche s'emplissait d'un bourdonnement caractéristique, colloques discrets, éclats de voix, fusées de rires ou d'indignations bruyantes dans les groupes où un orateur pérorait. Ces groupes se formaient un peu partout, au salon des Conférences, à la buvette, dans les trois vestibules. Un meneur en vue y disait les nouvelles, les pronostics de la journée, il rétorquait les arguments d'un contradicteur. Les auditeurs de toute nuance venaient aux écoutes, l'oreille tendue, avec une curiosité inquiète dans les yeux, et, sur leurs figures badaudes ou futées, les perplexités d'une irrésolution qui cherche à s'orienter. Des couples faisaient les cent pas ; un des deux interlocuteurs prenait l'autre sous le bras ou lui

jetai familièrement la main sur l'épaule : il insinuait un avis, parlait bas, visiblement en train de convaincre un esprit récalcitrant. On arrêta au passage, on entourait les vétérans, les anciens ministres, les « amis de Gambetta ; » ces derniers paraissaient investis d'une autorité particulière, nimbés de l'auréole des apôtres qui survivent au dieu et gardent sa doctrine. D'autres constellations se formaient autour des jeunes astres, les députés ministrables de la nouvelle génération : ceux-ci semblaient protester par toutes leurs façons contre l'exubérance et le débraillé des « amis de Gambetta. » Soignés de leur personne, gourmés, autoritaires, boutonnés dans leur gravité précoce, de l'air du fossyeur qui prend mesure d'un vieillard, ces jeunes gens regardaient blanchir, incultes et démodées, les barbes opportunistes. Dans les coins, à des places accoutumées, par paquets de trois ou quatre, des augures conspiraient. D'autres, vautrés sur les rares banquettes de ces salles démeublées, fumaient, bâillaient ; ils avaient sur le visage le désœuvrement des habitués, dans un café où l'on aurait méchamment enlevé cartes et dominos.

Ce désœuvrement était plus sensible dans la pièce de droite, le salon Pujol. La correction des physionomies et des vêtements y révélait l'opinion dominante. Les membres de la droite erraient de ce côté : on eût dit des voyageurs étrangers, perdus dans le va-et-vient d'une gare où ils attendent un train qui ne part jamais. A gauche, dans le salon Delacroix, affairés et gesticulans, les radicaux se communiquaient des renseignemens, des articles de journaux, des projets de loi. Émissaires et flâneurs de ces deux camps extrêmes venaient confluer dans le grand courant central ; il tournait sur lui-même, avec des remous, des stagnations et des rapides, entre les murs de la salle Casimir-Périer, plus vaste et plus fréquentée que ses deux annexes latérales. Les péripatéticiens déambulaient sous le geste du *Mirabeau* de Dalou, qui dit son fait à M. de Brézé. — Un promenoir de prison, — ce fut l'image suggérée à Jacques par le long manège aux murailles nues, où les mêmes hommes arpentaient perpétuellement les mêmes dalles, de ce même pas qui ne conduit nulle part.

Un trait significatif le frappa. Assis ou ambulans, couplés pour un entretien intime ou groupés dans une conversation générale, la plupart de ces hommes écoutaient distraitement celui qui leur parlait ; une moitié de leur attention était visiblement aux aguets, tendue vers quelque autre objet. Leurs regards dévisageaient les

allans et venans, s'épiaient mutuellement dans la défiance universelle. Chacun paraissait tirailé par une ou plusieurs préoccupations, recherche d'un renseignement, choix du vote qu'il faudra émettre, attente d'un collègue à consulter, affût du ministre qui va passer. Un membre du cabinet traversait-il les salles, des solliciteurs de toute opinion fondaient aussitôt sur lui, une grappe s'attachait à ses pas : les mendiants mendiaient. Le plus diligent prenait affectueusement sous le bras l'Excellence, il exposait longuement son affaire, tandis que les autres guettaient, étudiaient les papiers qu'ils tiraient de leurs poches, suivaient la piste comme des chacals. Le ministre louvoyait, gagnait une issue, se débarrassait par d'habiles manœuvres d'une partie des assaillans. Quelques-uns le quittaient en se frottant les mains.

— Enfin ! j'ai mon juge de paix... J'ai mon percepteur... Enfin ! j'ai fait sauter mon substitut... soufflaient joyeusement à leurs amis les gagnans de la tombola des fonctionnaires. Et ils couraient au bureau du télégraphe, talonnés par la crainte d'être devancés dans l'envoi de la nouvelle qui attesterait leur influence, satisferait les rancunes de leurs partisans, consternerait leurs adversaires.

— Enfin ! je tiens les palmes de mon dentiste ! dit Rousseblaigne, qui venait fusionner avec son futur voisin de stalle. — Un de mes agens les plus dévoués ! Figurez-vous qu'il était proposé depuis cinq ans pour les palmes académiques, et toujours différé, parce qu'une note du dossier l'accusait d'arracher des dents au couvent des Ursulines... des dents cariées de cléricalisme ! Trois ministres de l'Instruction publique m'ont lanterné, ils se léguaient le dossier, aucun d'eux n'osait passer outre à la note marginale du préfet. Cela ne s'invente pas : j'ai vu le dossier, et la note.

Les solliciteurs éconduits par le ministre s'éloignaient la menace aux lèvres.

— Les misérables ! grogna M. Cornille-Lalouze en serrant la main d'Asserme, — ils se suicident : ils ne veulent pas me débarrasser de mon sous-préfet, qui nous trahit !

Aristide tira Jacques par la manche.

— Fuyons, ce serait trop long. Chacun raconte ici l'histoire de son sous-préfet aux collègues, qui n'écoutent pas, et pensent au leur. Tas de maladroits ! On doit apprendre à extirper soi-même ces parasites. — Bonjour, Caqueville !

— Ancien greffier, Normand de pur sang, reprit Asserme der-

rière l'homme maigre qui venait de passer, avec une dignité réfléchie dans la démarche. — Tous les hivers, le ménage Caqueville donne deux ou trois petits bals aux familles des collègues, aux connaissances parisiennes. Le lendemain, chaque invité reçoit une lettre de quête des demoiselles Caqueville : le généreux député fait passer les fonds qu'il recueille à une œuvre de sa circonscription, comme don personnel. Tenez-vous pour averti, si vous êtes prié.

— Fi ! quelle indécatesse !

— Non ; c'est de la politique. — Ah ! ce bon Paulin Renard, dit « la Terreur des poupons ! » Le plus jovial des commis voyageurs. Il représente un de ces départemens voisins de Paris où l'une des grosses industries est le nourrissage des enfans assistés de la Seine. Chaque paysan s'y fait des rentes sur la Ville en élevant nos bâtards. Un électeur vote-t-il mal, envoie-t-il son petit Parisien à l'école des frères ? Renard menace aussitôt le délinquant du retrait de l'enfant, et l'on sait que ses accointances avec la municipalité parisienne lui permettent de réaliser sa menace. Il tient par là tout son arrondissement.

— Mais c'est une infamie ! s'écria Jacques.

— Non ; c'est de la politique, fit Asserme, avec une nuance de considération involontaire pour un collègue aussi avisé. — Voilà le gros Mirevault, qui revient de présider la commission des douanes. Sur celui-là, rien à dire. Le type de ces grands bourgeois, honneur de la République qu'ils ont fondée. Un homme d'œuvres, hautement estimé dans le protestantisme français. Une jolie fortune, clairement gagnée dans la fabrication des tissus. Un décorum parfait dans une belle vie républicaine, toujours à l'avant-garde du parti, et conduite pourtant avec une prudence qui n'abandonne rien au hasard. Mirevault n'a pas dit son dernier mot. D'autres brillent plus et passent vite. Il attend en magasin, terne et solide comme le drap noir qu'il fabrique. C'est une des réserves de notre personnel politique.

Un bruit de crosses de fusil qui retombaient sur le pavé interrompit Aristide. Majestueux, entre deux haies de soldats, le président s'avancait vers la salle des séances. Jacques revit Duputel, son profil sarrasin, sa tête blanche d'oiseau de proie ; l'ancien notaire n'était guère changé, depuis le jour lointain où le jeune homme l'avait aperçu, au seuil de l'étude, dans la rue de la Barbacane, à Carcassonne.

— Singulier bonhomme, murmura Asserme; — mystérieux et subtil, il met toute son adresse à glisser sur les hauteurs en dérochant ses voies, sans laisser de traces ni de prises. Un lièvre alpestre. Quand il quitta la présidence du Conseil, une affaire m'amena un jour chez lui, dans le petit hôtel grisâtre qu'il occupe au fond d'un quartier retiré, aux Ternes. La froide nudité de son cabinet de travail me frappa : un bureau impersonnel d'ingénieur départemental, des cartonniers, des dossiers ; pas un bibelot d'art, pas une fantaisie. Sur la table où il écrivait, un seul objet : un gros peloton de ficelle dans une soucoupe. Ce peloton de ficelle, c'est tout Duputel. Durant ces sottes histoires du Panama, où personne ne songeait à le mêler, j'eus occasion de repasser devant l'hôtel : les soupiraux des caves étaient bouchés de frais, comme si le propriétaire eût voulu rompre toutes communications avec l'air extérieur, pendant la tourmente.

Jacques entra dans l'hémicycle. Seul de son espèce, il vit les sténographes, les secrétaires et le président en face des banquettes vides. Derrière le fauteuil présidentiel, contre un mur tout machiné d'appareils, de téléphones, de tubes d'appel, le secrétaire général et ses employés se tenaient sur la plate-forme de cet autel à plusieurs étages qui constituait le bureau. Duputel se détachait là-haut sur un bas-relief de style Louis-Philippe. Jacques s'étonna du symbolisme des sujets : la France tendait une couronne de palmes à ce dieu mal famé, Mercure ; un jeune guerrier en bonnet phrygien repoussait les Sciences et les Arts, femmes qui laissaient tomber leurs luths. Le président, debout, marmonnait à voix basse des projets de loi ; on eût dit un prêtre qui récitait machinalement les raisons rituelles dans une église déserte.

Un par un, quelques députés entrèrent, gagnèrent leurs places. Ils causaient ou faisaient leur correspondance. Quand ils furent une cinquantaine, l'un d'eux monta à la tribune. L'orateur, un Méridional chevelu et grasseyant, entama sa harangue :

— Messieurs, les raisins secs sont l'épée de Damoclès suspendue sur la viticulture française...

Andarran s'informa près de son voisin Couilleau. Celui-ci haussa les épaules.

— Laissez dire. C'est la loi sur la réforme des boissons, sur la surtaxe de l'alcool. Elle revient depuis dix ans, quand on n'a pas autre chose à faire. On n'aboutira pas encore cette fois. Vous défendez comme nous les bouilleurs de cru, n'est-ce pas ? Eh

bien ! nous sommes les plus nombreux. Lorsque la loi sera à peu près sur pied, nous la culbuterons à un tournant. Use ta salive, mon bonhomme ! Venez, allons fumer une cigarette et savoir ce qu'on raconte dans les couloirs.

La plupart des députés présents s'évadaient de la salle. Jacques se laissa entraîner par les déserteurs. Il se sentait déjà devenir une goutte amorphe, involontaire, dans les remous capricieux de cette masse fluide en mouvement.

VIII. — CEUX D'AUTREFOIS

Sur les degrés qui raccordent le parquet exhaussé de l'amphithéâtre au plain-pied des couloirs, il se heurta contre Bayonne. Le socialiste revenait du dehors, le chapeau sur la tête, l'air soucieux. Après quelques instans d'entretien dans le vestibule de l'Exposition, Daria l'avait renvoyé, avec des reproches sur son peu d'assiduité à la Chambre. — Sa tâche était là, lui avait redit énergiquement la belle passionnée de cerveau, et là le champ de bataille où elle voulait être conquise. Ce n'était point par une cour mondaine, mais par des actes pour la cause, qu'il devait prouver son amour. Elle s'inquiétait des mauvais bruits, flottement dans les troupes socialistes, suspicion naissante contre un chef qui oubliait d'être actif. Il fallait veiller : chaque jour n'amenait-il pas une occasion ? Hardiment saisie, l'une d'elles pouvait hâter le triomphe.

— Allez me mieux aimer en aimant ce que je veux, — lui avait-elle répété en le congédiant, avec cette caresse tranquille d'un regard distant qui l'enchantait et l'exaspérait, qui donnait tout d'avance à la condition que l'on ne demandât rien. Elzéar rentraît, tenaillé par son désir, enfiévré par cette beauté tentatrice qu'il avait tenue, là, si proche en imagination, presque possédée, toujours fuyante.

— Tu rentres ? dit Jacques. — Il n'y a personne. On n'écoute pas. On ne fait rien.

— Oui, nous ne faisons rien. Nous ne savons plus vouloir, agir, vaincre vite. Moi tout le premier. C'est peut-être que nous ne savons plus aimer vraiment : comme on aime, en s'emparant par force d'amour de l'objet subjugué.

Le jeune homme se parlait à lui-même, répondait à une pensée intime.

— Ah! si, reprit-il, et son visage s'éclaira d'un sourire; — il y a pourtant celui-là. Celui-là n'a jamais vu, ne verra jamais ce qu'il aime, mais il l'aime bien!

Il montrait un personnage étrange qui venait à lui. Ce haut et puissant vieillard portait fièrement une tête aux traits accentués, surmontée d'un feutre tyrolien très clair, très large, très bossué: couvre-chef crânement campé de côté sur les longues boucles blanches qui battaient le col de l'habit. Également blanche comme neige, une barbe de fleuve, divisée en deux branches, descendait sur le gilet de velours noir à fleurs grenat. Aux goussets pendaient deux chaînes, chargées de breloques et de tiges de corail, tintinnabulantes sur le ventre. Le grand corps était enveloppé dans les pans flottans d'un paletot noisette, avec des revers et des paremens de manche en astrakan noir; un pantalon à la hussarde, de même nuance que le paletot, bouffait sur les bottes. Dans le costume et la mine, dans la démarche victorieuse encore sous l'alourdissement de l'âge, il y avait du capitaine, du poète romantique, du marchand d'orviétan. Et Jacques n'eut cependant pas envie de rire, quand cet antédiluvien solennel dit à Bayonne avec emphase :

— Citoyen, je n'ai pas eu l'occasion de te féliciter sur ton dernier discours. Bravo! J'ai cru réentendre le grand Lassalle. Courage, jeune homme! Penché depuis soixante ans sur le berceau de la Liberté, je ne la verrai pas triomphante; mais je m'en irai plein d'espoir, si je laisse l'auguste enfant dans des mains comme les tiennes.

L'homme alla se commander un grog à la buvette. Un petit abbé l'arrêta, lui demanda sa signature pour un projet de loi ouvrière: le vieillard s'inclina poliment, il engagea une discussion cordiale avec le collègue en soutane.

— Cantador, — murmura Bayonne redevenu gai; — Cantador, démocrate, — comme il mettait jadis sur ses cartes.

— Eh! quoi? fit Andarran. — Cantador, le Cantador de 48, le chef des gardes nationales à Düsseldorf?

— Lui-même: l'insurgé de Düsseldorf, de Venise, de partout, le compagnon de Garibaldi dans l'expédition des Mille et dans la campagne de France, le colonel de la Commune qui eut les plus flamboyans uniformes. Il raconte volontiers, il a fini par croire lui-même, et c'est peut-être vrai, qu'il a conspiré avec Mazzini, fraternisé avec Pie IX, assassiné avec Orsini, enlevé la prin-

cesse Belgiojoso. Ce n'est pas un révolutionnaire, c'est la Révolution faite homme ; universelle et éternelle, car nous ignorons tous son âge, à ce Joseph Balsamo de la Révolution. Nul n'a jamais su de quel pays était Cantador, de quelle Allemagne ou de quelle Italie. Possible même qu'il soit Français, puisque le voilà député. Après la Commune, il est allé se terrer dans une crique de la côte niçoise, il y a vécu quinze ans de sardines et d'olives. Un beau jour, les comités radicaux l'ont exhumé, pour faire une niche au grand homme local qui avait cessé de plaire ; sa truculence a séduit des électeurs méridionaux, fleuristes paisibles, mais épris de vibrations et de couleurs. Cet ancêtre n'entend goutte à nos doctrines : quand on lui parle collectivisme et marxisme, il répond par des tirades d'Hugo ou de Quinet. Ah ! si j'en avais quelques douzaines comme lui ! La foi et l'amour brûlent ce vieux cœur. Seul, il m'est dévoué. Les autres me subissent, je te l'ai dit ; Cantador est le seul qui m'aime, qui se ferait tuer pour moi.

Ragaillardî par cet effluve de vie chaude, Elzéar alla prendre langue dans quelques groupes, conférer avec les journalistes du salon de la Paix. L'âme du lieu se ranima en lui ; un autre feu enflamma son esprit, acharné à ses poursuites changeantes, perpétuellement ballotté entre ses deux passions, la possession d'une femme, la domination sur ces hommes.

Andarran poussa une pointe dans le salon Pujol. A peine entré, il se retourna à l'appel de son nom par une voix connue. Bien connue aussi, gravée dans les ineffaçables souvenirs, la figure de l'homme qui avait recueilli le dernier soupir de son père. Quoiqu'il eût passé la soixantaine, le marquis de Kermahne restait vert et svelte dans ses vêtemens de coupe surannée, tels qu'en portaient les élégans du second Empire ; le visage hautain gardait entre les favoris grisonnans ses belles arêtes fermes ; le bleu de France était encore vif dans l'œil clair, sous un rude buisson de sourcils.

— Bonjour, Jacques ! Heureux de vous revoir à Paris, sinon ici, dit posément le vieux gentilhomme en lui tendant avec dignité trois doigts de la main. — Mais qu'avez-vous donc fait ? Je vous croyais un honnête homme !

— Plait-il ? balbutia Andarran, ahuri de l'accueil.

— Dame ! Vous avez volé. Vous avez volé le siège qui appartenait naturellement à un coquin. Il n'y a éans que deux caté-

gories : les coquins, et les gens indéliçats comme nous, qui détenons des places dévolues dans ce temps-ci aux coquins. Et, par-dessus le marché, vous voilà rallié, mon pauvre garçon!

— Vous aussi, monsieur, vous me jetez ce sobriquet immérité! Je vois que vous conservez votre belle intransigeance. Elle sied à votre nom, à toute votre vie; vous savez si je respecte cette noble fidélité. Mais moi, ce n'est pas la même chose; je suis jeune, libre, je n'ai jamais appartenu à ceux que vous servez...

— Je ne sers personne. Je ne sers que les morts.

— Souffrez que je travaille pour les vivans, pour l'avenir de notre cher pays; comme vous faisiez vous-même, quand vous vous battiez pour ce pays.

— Oh! je me battais... je me battais... comme je chasse dans ma lande, par routine, bien qu'il n'y ait plus de gibier. Leur régime a tout détruit, jusqu'au gibier!

— Je sais que je gagnerai votre estime, monsieur, si je me fais une place honorable dans notre République. Après les catastrophes que vous n'avez pas pu conjurer, elle est née spontanément, nécessairement...

— Oui, comme la gangrène naît d'une plaie. Faites, mon jeune ami : je m'amuserai à voir tomber vos illusions.

— N'est-ce pas vous qui m'avez transmis les dernières volontés de mon père : « Servir la France...? »

— Vous allez voir de près ce qu'ils en ont fait, de la France. Nous ne pensions pas de même, votre père et moi; mais nous défendions contre l'étranger un fonds commun de traditions, d'espérances, de vieil honneur. Mieux que l'étranger, ils l'ont détruite, cette France pour laquelle le pauvre Régis s'est fait trouer la poitrine, au plateau d'Auvours... Suffit. Je ne veux pas attrister votre lune de miel parlementaire. La rousse viendra assez vite. Et vous savez, mon cher enfant, qu'en tout état de cause vous pouvez compter sur votre vieil ami. Va donc pour votre ralliement. J'ai bien failli moi-même me faire républicain, en revenant de Goritz, après la mort du roi. Elle n'a pas pu prendre, la greffe; ils m'ont trop dégoûté. Après tout, vous pourriez faire pis, vous pourriez être orléaniste! Ça, c'est encore au-dessous du rallié.

Le marquis Alain de Kermaheuc, de la branche des Kermaheuc de Morlaix, était cousin de l'amiral. Seul du nom, depuis la mort du marin; dernier représentant de cette rude lignée de

gens de mer. Elle est ancienne au pays de Léon. Un des ascendants du marquis, impliqué dans la conspiration du comte de Chalais, eut la tête tranchée sur le même billot que son seigneur. Des Kermaheuc furent tués aux côtés de Simon de Montfort. Le premier qu'on remémore passa en Angleterre à la suite du roi Jean, se rebella avec les barons de la Grande Charte, mourut insoumis. Le père d'Alain, appelé à la Chambre haute par Charles X, résigna la pairie en 1830; le jeune homme avait grandi en s'entendant menacer de la malédiction paternelle, s'il servait jamais un d'Orléans ou un Bonaparte. Il ne sortit de sa lande qu'en 1870, avec son bataillon de mobiles, pour faire tête à l'invasion. Aux élections de février 1871, les Bretons qu'il avait conduits au feu l'envoyèrent à l'Assemblée nationale.

M. de Kermaheuc se signala parmi les plus ardens des chevaliers légers; il s'employa à la restauration du trône, refusa tout compromis sur la question du drapeau; ulcéré contre ses collègues orléanistes, auxquels il imputait l'échec de la monarchie, il s'opposa jusqu'à la mort du roi à toutes les tentatives de fusion. Le 3 septembre 1883, au couvent des Franciscains de Goritz, ce fut lui qui ensevelit dans le caveau l'étendard fleurdelisé de Vendée. Et toutes ses espérances se flétrirent avec le rameau de lierre, rapporté de Goritz, qui encadrait le portrait du comte de Chambord au chevet de son lit, dans son modeste appartement de la rue Monsieur. Depuis ce jour, M. de Kermaheuc s'était désintéressé de la politique active. Du bord de la fosse royale où il avait laissé son cœur, il contemplait les événemens avec un scepticisme hostile, également irrité contre ce qui essayait de naître et ce qui achevait de mourir.

Il continuait de représenter sa circonscription, comme il faisait garder son clos, uniquement pour qu'un maraudeur n'y vînt pas braconner. Le renouvellement de son mandat n'était d'ailleurs qu'une simple formalité. Jamais une visite électorale, jamais une réunion; huit jours avant le scrutin, les anciens des paroisses se rendaient au manoir; on buvait quelques pots de cidre, le marquis Alain disait: « Tout va mal, et demain sera pire qu'aujourd'hui; défendons-nous jusqu'à la fin. » Ses fidèles électeurs approuvaient, ils remettaient dans l'urne le bulletin traditionnel. Aux dernières législatures, sa majorité avait déçu, la sape patiente des fonctionnaires entamait le granit breton: un excès de zèle leur fit reperdre le terrain gagné. Le sous-préfet s'avisa de venir en per-

sonne laïciser l'école de Kermaheuc : campé en travers de la porte, le marquis Alain esquissa un geste significatif de sa botte et traita l'administrateur de fieffé imbécile. Au ministre, qui montait à la tribune pour saisir la Chambre d'une demande de poursuites, le député répondit de sa place :

— Eh quoi ! monsieur le ministre, votre sous-préfet vous a rapporté ce propos ? Il doit être à jamais disqualifié pour son manque de discrétion. Je lui ai dit qu'il était un imbécile, c'est vrai ; mais je le lui avais dit confidentiellement.

— Et le geste, monsieur ?

— Le geste aussi était confidentiel.

Le rire désarma la Chambre ; l'acte énergique et impuni ramena les transfuges : M. de Kermaheuc retrouva, l'année suivante, ses voix accoutumées.

Au Palais-Bourbon, il siégeait isolé, tout au haut de la travée d'extrême droite. De relations courtoises, cordiales même avec les hommes de son monde, il ne se mêlait pas à leurs concilia-bules politiques et restait muré dans son intransigeance. Jadis, à la tribune de Versailles, il avait fait applaudir une parole facile, originale. Retenue depuis dix ans, cette parole ne s'échappait plus qu'en interruptions cinglantes ; elles allaient fouailler le centre et la gauche. On en riait, on les redoutait. On respectait le marquis. Les jeunes de la gauche l'appelaient « le vieux toqué ; » mais, quand il daignait se laisser aborder, ces adversaires recouraient à lui de préférence à tout autre pour arbitrer leurs affaires d'honneur. Il ne cachait pas son faible pour les socialistes : « Vivant avec les morts, je ne hais pas les fossoyeurs, » disait-il.

M. de Kermaheuc était pauvre. Il menait une vie simple et méthodique. Assidu aux séances, comme un habitué du Cirque qui ne se pardonnerait pas d'être absent le jour où le dompteur sera dévoré, il ne sortait du Palais-Bourbon que pour se rendre au cercle de *l'Union*. Son couvert était mis, et sa bouteille de vin d'Anjou l'attendait à une petite table, la même depuis quinze ans, dans l'angle de la salle à manger. Au temps du Septennat, il y dînait habituellement avec son neveu d'Agrève, l'aide de camp du Maréchal ; depuis la disparition tragique du malheureux officier, il mangeait seul, en parcourant *la Gazette*. Il s'emportait contre « la feuille renégate, tombée dans l'orléanisme, » lisait avec plus de complaisance *l'Intransigeant* ; puis, adossé à la cheminée du grand salon, il faisait avec amertume, avec de singuliers bonheurs

d'expression, la satire des choses et des hommes qu'il avait vus le matin dans « la cage aux écureuils. » C'était sa façon de désigner le Parlement. A neuf heures sonnantes, un valet de pied lui présentait sa canne et son chapeau. Ceux qui savaient où allait le marquis échangeaient des regards amusés.

M. de Kermahuec parlait quelquefois à ses intimes d'une jeune personne qu'il protégeait et qui mettait un dernier sourire dans sa vieillesse morose : « Une brave enfant, disait-il avec attendrissement, sortie par droiture d'âme d'une de ces écoles empoisonnées où l'on fabrique les institutrices de la République; le besoin et la vocation artistique l'avaient conduite dans un théâtre, elle y gagnait courageusement sa vie; mais son honnêteté farouche empêchait qu'on ne rendit justice à un admirable talent. » — Sentiment tout paternel, affirmaient les amis du marquis. Les jeunes gens, renseignés sur le passé galant du cheveu-léger, avaient un sourire d'incrédulité. Jamais devant lui : il n'admettait pas la plaisanterie sur ce sujet, et le vieux Breton tirait l'épée comme à vingt ans. On le respectait, d'ailleurs, au cercle autant qu'à la Chambre; et on l'aimait, ceux qui le connaissaient bien : on le savait bon. Parfois sa table restait inoccupée pendant une semaine et plus : nul n'ignorait la signification de ces absences. Des gens du Léonois, des expatriés de cette misérable colonie bretonne qui peuple les usines de Saint-Ouen et de Saint-Denis, étaient venus conter leurs peines au député; il avait laissé tomber dans leurs mains son indemnité du dernier mois. Reclus après cette saignée dans sa chambre de la rue Monsieur, il y vivait d'une tranche de jambon que son vieux valet de chambre allait prendre à crédit.

— Monsieur le marquis, je suis votre serviteur!

Ce salut fut lancé par la basse-taille de Cantador, qui traversait la salle.

— Bonjour, mon ancien. Toujours penché sur le berceau de la Liberté? répondit ironiquement M. de Kermahuec, en tendant deux doigts au révolutionnaire.

— Comme vous sur la tombe du Roi. Nous sommes moins éloignés qu'on ne pense. Ce sont deux droits divins.

Le marquis regardait s'éloigner le paletot noisette. Il fit un signe à Jacques.

— Il a raison. Je l'aime, cette vieille bête. Il croit, il espère, il a encore du combustible dans le cœur. Cela me repose de nos jeunes intrigans à sang de poisson. Et il dure, comme durent les

forts. Le Père Éternel lui-même, qui veille pourtant sur toutes ses créatures, dira, quand on lui amènera Cantador : Tiens, il n'était pas encore mort, celui-là? — Au fait, il dira la même chose de moi!

— Heureusement, fit Jacques en riant, vous ne paraissez pas près de partir pour cette émigration-là!

— Peuh! mon monde est failli, ma forme est vidée, comme parlait le vieux Montaigne. Il me semble parfois qu'on m'a transporté en rêve dans une Chine fabuleuse. Quand je pense que ces messieurs s'intitulent conservateurs! Que diable espèrent-ils conserver? Leur argent, tout au plus, et encore! — L'argent des jacobins assagis, usés en moins de cent ans, dont ils épousent les filles et dont les pères ont guillotiné les leurs. Le peuple s'appête à nous venger; au lieu d'assister impassibles à ce juste retour des choses, nous montons la garde, la garde nationale, devant les coffres-forts de ceux qui nous ont égorgés. Nous ne savons même pas nous souvenir. Ils nous la baillent belle, les naïfs et les farceurs qui nous exhortent gravement à combattre pour la bonne cause! Qu'en reste-t-il, grand Dieu, de la bonne cause? Et quelle idée s'en font ses prétendus défenseurs?

— Il reste la France, comme disait ce prince.

— Quelle France? Une caricature de la vraie. Tenez, ces jours derniers, j'ai dû me rendre pour un conseil de famille chez le dernier parent que je me connaisse, le petit duc de Jossé-Lauvreins. Je n'étais pas allé chez Christian depuis qu'il a épousé son Américaine. J'aimais pourtant ce beau château sur la Loire : j'y ai passé bien des mois de vacances, lorsque j'étais gamin. On m'envoyait alors chez ma tante de Lauvreins; la vieille duchesse perdait la vue, je devais lui faire chaque jour la lecture de *l'Union*. Ma tante et son journal ne s'intéressaient qu'à deux personnages dans le monde, Monsieur le Comte de Chambord, le pape Pie IX. Moi-même, mon cher, jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, je n'ai lu d'autre gazette que *l'Union*; j'ai appris à connaître l'univers par les jugemens de trois hommes, MM. Laurentie, Poujoulat, de Riancey. C'étaient d'honnêtes journalistes, ils écrivaient une langue pure et ne tripotaient pas. — Donc, l'autre matin, dans la chambre Henri II du château de Jossé, je sonne pour qu'on me monte le journal. Savez-vous ce qu'on m'apporte? Le *New York Herald*. Je demande au maître d'hôtel s'il se moque de moi : il me répond qu'il n'y a pas d'autre feuille dans la maison.

— Et vous ne parlez pas l'anglais?

— Mon cher Jacques, un diplomate fit un jour cette question à mon vieil ami le général Le Flô; il répliqua : Comment le saurais-je? Nous ne leur avons jamais parlé qu'à coups de canon. — Au déjeuner, mon Américaine de nièce arrive, jolie comme un cœur, il faut lui rendre cette justice, mais fagotée! Une jupe de cycliste, des mocassins jaunes aux mollets, si vous aviez vu! — Vous n'avez donc pas un journal français? lui dis-je. — Aoh! répond-elle, le *Herald* est si confortable : il me donne des nouvelles de mon père, qui monte un wharf sur le Michigan; de mon frère, qui prospecte dans le Bechuanaland; et les résultats des matches de polo où sont engagées mes deux sœurs, à Cannes et à Pau; et aussi les potins sensationnels de Paris, tout ce qu'il faut, enfin. — Elle me débitait ce baragouin, la duchesse Peg de Jossé-Lauvreins; et je revoyais, en fermant les yeux, ma tante Diane, tricotant les bas de ses pauvres dans sa bergère au petit point : la bergère écussonnée du laurier de sinople et des trois pierres de foudre de Lauvreins, avec la devise de leur maison : *Fulmina si cessant, me tamen urit amor*. Tout cela me faisait l'effet d'un charivari exécuté par des singes sur le clavecin assoupi de la tante Diane. Et ce fut bien un charivari, lorsque la jolie fille du Michigan, sous prétexte de musique, me déchira le tympan avec je ne sais quelle cacophonie allemande. — Mon cher enfant, vous l'apprendrez un jour : quand les vieux airs que nous aimions sont endormis au fond des pianos, il ne nous reste plus qu'à nous faire emboîter comme eux; ce monde nous devient un logement trop vide.

L'obstiné Breton disait ces choses, un assombrissement de crépuscule sur l'eau de mer fonça le bleu vif de ses yeux. Jacques y vit passer le songe triste et candide de la race, tandis que le marquis ajoutait, se parlant à lui-même :

— Il n'y a qu'une seule âme qui me chante encore la note juste...

— L'âme de Rose Esther, — souffla Félines à l'oreille d'Andarran.

Le vicomte Olivier, qui avait un lien de parenté avec les Sénaucvert, s'était emparé du jeune homme et l'emmenait. Il continua :

— *Sancta simplicitas!* Pauvre grand cœur naïf! Mais aussi un terrible maniaque. Écoutez le tour qu'il vient de me jouer. J'étais empêtré d'un ancien chasseur d'Afrique dans la misère, un certain Trentesaux, qui a servi sous les ordres de mon père. Asserme m'en

avait débarrassé une première fois : cet Aristide est incomparable pour dénicher des places ! Il avait fait créer dans le temps un phare, sur un rocher des îles Sanguinaires, pour y caser un Corse, son ancien agent électoral dans les Alpes. Le Corse étant mort, Asserme eut l'obligeance de faire interner mon soldat dans sa lanterne. La marine supprime le phare, l'homme me retombe sur les bras. Justement, Sinda me dit qu'il cherche un portier, bel homme et médaillé. Le baron Gédéon tenait à la médaille militaire. Trentesaux a cinq pieds six pouces et la médaille. Je l'amène, il est engagé sur l'heure. Avant-hier, je descendais la rue de Vigny avec Kermaheuc, qui allait faire son pèlerinage quotidien, rue Fortuny. En approchant de l'hôtel Sinda, mon malheur veut que je raconte l'histoire de Trentesaux au vieil entêté. Je le vois qui se met à bouillir : « Ah ! il faut à ce rastaquouère juif un soldat français qui se soit fait authentiquement casser les os ! » — Précisément, le suisse était sur la porte, flambant dans sa livrée neuve ; Sinda sortait à ce moment et lui donnait un ordre. Que pensez-vous qu'ait fait mon Kermaheuc ? Il entre sous le porche, coudoie le baron comme s'il ne l'apercevait pas, tire son grand coup de chapeau cérémonieux au portier : — Pardon, mon cher camarade, on me dit que vous étiez près des nôtres à l'armée de la Loire ; vous pourrez peut-être me donner un renseignement sur un point où mes souvenirs me font défaut. Vous permettez ? — Il serre la main de Trentesaux, entre dans la loge : flatté, le vieux soldat lui avance son fauteuil, ils causent familièrement... Le baron vient à moi, furieux comme un dindon : naturellement, il flanquait son suisse à la porte le soir même, et je le garde pour compte.

— Pourtant, objecta Andarran, M. de Kermaheuc est la politesse en personne. Est-ce qu'il ne connaît pas le baron Sinda ?

— Oui et non. L'hiver dernier, dans une vente de charité, Gédéon s'est fait présenter par une dame patronnesse. Il guignait le nom du marquis pour son conseil d'administration de la *Banque d'Herzégovine*, une affaire qui n'embaumait pas, à ce moment-là. Kermaheuc le laissa causer ; et, tout d'un coup, à haute voix, avec cette façon qu'il a de laisser tomber certains mots de l'empyrée : — Si j'entends bien, monsieur, vous désirez mon nom en échange de vos écus. Grand merci. Moi, je n'ai qu'un petit écu : mais il porte d'azur aux hermines de Bretagne ; c'est très saillant. Serviteur. — Là-dessus, une pirouette devant toute la société ; et Sinda n'a jamais revu que le dos de notre don Quichotte.

Celui que Félines qualifiait de la sorte rappela les jeunes gens. Un huissier venait de lui remettre un télégramme : sur le front du vieillard monta l'ombre soudaine de la Mort, avec le saisissement qu'elle apporte quand elle surgit ainsi, brusquement aperçue de très loin, révélée par ces messages rapides et mystérieux comme elle.

— Encore un qui part ! Un de mes fidèles, un de mes plus vieux compagnons ! Durant une longue vie de luttés, son cœur n'a faibli que deux fois, jusqu'aux larmes. Je l'avais vu pleurer à côté de moi sur deux ruines : le soir d'Auvours, lorsqu'il fallut abandonner la position ; le soir de Goritz, quand on referma le caveau. — On me réclame en Bretagne, pour les funérailles. Je crois bien que j'irai ! — Le marquis regarda sa montre. — A revoir, mon cher Jacques : j'ai tout juste le temps de boucler ma valise avant le départ du train ; et il faut encore que je m'arrête ici au téléphone, une diablesse d'invention dont je joue fort mal ; je ne sais jamais me faire entendre, c'est trop nouveau pour moi, ces machines-là.

— Je vous y accompagne, dit Andarran ; — je veux voir l'installation de ce service.

Un va-et-vient fébrile emplissait d'agitation la salle des cabines téléphoniques. Les demandes de communications se mêlaient, étrangement dissemblables : avec les ministères, la Bourse, les théâtres ; avec les rédactions des journaux de combat, où les socialistes lançaient leurs renseignements à haute voix, toutes portes ouvertes ; avec les hôtels du faubourg Saint-Germain, où les députés de la droite annonçaient discrètement une visite. Sur le véhicule commun, les appels s'envolaient de conserve :

— Allô ! l'Intérieur ! — *Le Radical* ! — La Nonciature ! — *Le Comptoir général des Colonies* ! — La duchesse de Jossé-Lauvreins ! — *La Lanterne* ! — Et les pensées discordantes se frôlaient, se croisaient dans le circuit des ondes vibratoires : objurgations des journalistes, secrets des agioteurs, passions haineuses des politiciens, tendres confidences aux belles dames, interrogations anxieuses sur une chère santé. — Elles auraient frémi, les femmes élégantes à qui s'adressaient quelques-uns de ces messages, si elles eussent pu voir leurs personnes et leurs sentimens profanés dans cette Babel, souillés dans la grossière promiscuité du fil.

— Le numéro 900,80, murmura timidement M. de Kermaheuc au préposé, un employé du personnel de la Chambre, digne et

respectueux dans sa livrée à chevrons rouges. Le Breton s'enferma dans une cabine, y resta longtemps, sortit, prit congé de Jacques. Félines le croisa dans la porte :

— Ainsi, vous partez irrévocablement ce soir ?

— A l'instant : pour deux jours seulement.

Et le marquis s'éloigna.

Olivier requit aussitôt le préposé, qui écrivait à son bureau, l'annuaire des téléphones sous la main.

— La communication avec M^{lle} Rose Esther, rue Fortuny, numéro 900,80, je crois...

L'homme vérifia, se leva : — Allò, allò, le 900,80 !

— Asserme entraît à ce moment. Pressé, Aristide cria du seuil :

— M^{lle} Esther ! rue Fortuny !

— Allò, allò, le 900,80 !

Un instant après, Bayonne apparut, s'approcha du préposé qui reprenait ses écritures.

— Voudriez-vous me chercher le numéro téléphonique de M^{lle} Rose Esther, rue Fortuny?...

— 900,80 ! dit l'employé sans lever la tête et sans toucher l'annuaire.

A cette réponse instantanée, automatique, donnée avec un sérieux imperturbable par le fonctionnaire à collet rouge, Elzéar éclata de rire en regardant Andarran, qui faisait de même. Au sortir de la cabine, il retrouva son camarade planté là, avec une interrogation dans les yeux :

— Ah çà ! que signifie ? Qu'est-ce donc que cette Esther si demandée ?

— Une étoile qui s'est levée hier au ciel de Paris. Il faudra que tu la connaisses, pour redevenir Parisien. Ce soir même je te conduirai à l'étoile, puisqu'elle vient de s'annoncer visible. Et d'abord, je t'emmène dîner. On ne fera plus rien ici, aujourd'hui. Allons dîner nous deux, comme au vieux temps du quartier Latin : un peu mieux qu'alors, si tu le veux bien, dans quelque cabaret du boulevard.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

NAPOLÉON III ET L'ITALIE

II ⁽¹⁾

AUTOUR DE L'ALLIANCE

VIII. — LES INQUIÉTUDES DE L'EUROPE

Près de deux mois s'étaient écoulés depuis l'entrevue de Plombières, et l'Empereur, en villégiature à Biarritz, semblait oublier M. de Cavour. Il mettait, en tout cas, peu d'empressement à donner à leurs pourparlers une sanction définitive. Mais M. Nigra veillait au grain ; il agissait en secret et préparait le dénouement. Le 29 septembre, le ministre était rassuré ; il savait que le prince Napoléon avait réussi à secouer la torpeur de son cousin et qu'il allait partir pour Varsovie. « Nigra me télégraphie, écrivait-il au marquis de Villamarina, que le prince, avant de se mettre en route, a dit à Bixio : « Faites savoir à Turin que tout va mieux et plus vite qu'on ne pouvait l'espérer. Le voyage de Varsovie n'est pas étranger à nos projets. Nigra verra l'Empereur jeudi. »

Dès qu'il vit, par l'envoi du prince Napoléon à Varsovie, l'Empereur se mettre à l'œuvre, M. de Cavour redoubla d'activité. Il hâta les armemens, visita Casal, Alexandrie, et les mit en état de défense, si bien que tout le monde à Turin s'attendait à de prochaines complications. Mais, de ce côté-ci des Alpes, on n'attachait pas grande importance aux concentrations de troupes qui s'opé-

1 Voir la *Berue* du 1^{er} février.

raient sans bruit des deux côtés du Tessin. On se refusait à y voir les symptômes précurseurs d'une guerre imminente. Les relations étaient rompues depuis plus d'un an entre le cabinet de Vienne et celui de Turin. On était habitué à leurs récriminations réciproques. Notre armée restait sur le pied de paix ; on ne signalait rien d'anormal dans nos arsenaux ; l'opinion demeurait calme. Il n'en était pas de même dans les cours initiées aux secrets des coulisses : là, on commençait à être fixé sur la portée de l'entrevue de Plombières, non par les indiscretions des diplomates français, qui ne se doutaient de rien, mais par les propos de M. de Cavour, et surtout par les causeries de l'Empereur avec des hommes d'État anglais, notamment avec lord Palmerston.

De tous les conseillers de la Reine, lord Palmerston était le mieux disposé pour l'Italie. Il n'aimait pas l'Autriche et souhaitait son expulsion totale de la Péninsule. L'Empereur avait compté sur lui pour l'aider dans ses desseins. Mais, à la suite de l'attentat d'Orsini, il avait malencontreusement provoqué sa chute, en l'obligeant, par les réclamations hautainement formulées de l'ambassadeur de France, M. de Persigny, à présenter au Parlement un bill contre les réfugiés politiques qui prêchaient le régicide. Lord Palmerston était tombé du pouvoir, à la suite du rejet de son bill, atteint dans sa popularité. Invité à Compiègne dans le courant du mois de novembre, l'Empereur l'avait initié à sa politique italienne, se figurant sans doute qu'il le verrait bientôt rentrer aux affaires. Il lui avait raconté comment il s'était engagé à défendre le Piémont contre les agressions de l'Autriche, et comment des batteries d'artillerie étaient déjà parties afin de mettre Victor-Emmanuel à même de parer au premier choc en cas d'attaque. Il avait ajouté qu'un soulèvement général était organisé dans toute l'Italie du Nord. Les taciturnes se rattrapent, lorsque par hasard ils se mettent en frais de confidences.

Ces épanchemens intempestifs avec un ancien ministre peu francophile et d'une correction politique douteuse ne tardèrent pas à s'ébruiter à Londres, dans les cercles de la cour. Le prince Albert s'empressa d'en faire son profit dans ses correspondances (1). On savait désormais à quoi s'en tenir sur la sincérité de nos protestations pacifiques ; on se voyait à la veille de graves évènements ; chacun cherchait à se prémunir. « Louis-Napoléon, écrivait le

(1) *Le prince Albert de Saxe-Cobourg, époux de la reine Victoria*, d'après leurs lettres et mémoires. — Extraits de l'ouvrage de Théodore Martin, par Craven.

prince Albert au baron de Stockmar, croit qu'il a choisi le bon moment pour faire la guerre et que le bon champ de bataille est l'Italie. Ceux qui l'entourent, surtout son cousin, lui crient dans les oreilles : Jamais il ne se retrouvera une occasion aussi belle ! Il va sans dire que les Russes sont dans l'affaire ; ils veulent se venger de l'Autriche sans bourse délier ; si les choses tournent mal pour la France, ils la lâcheront et se feront acheter par l'Autriche. Comment est-on assez borné à Paris pour ne pas s'en apercevoir ! »

Les plumes ne séchaient pas à Windsor, Laeken et Cobourg. Le roi Léopold et ses deux neveux se communiquaient leurs craintes ; ils voyaient les nuages grossir à l'horizon. Les diplomates belges, surtout le baron Nothomb, ministre à Berlin, leur mettaient martel en tête. Les relations que M. Nothomb avait nouées avec M. de Persigny en 1850, lors de sa mission en Prusse, et la confiance qu'il avait su inspirer à ce dernier, lui permettaient de parler savamment de la politique impériale, dont il avait scruté les moindres arrière-pensées. Ses dépêches et celles de ses collègues à Paris et à Pétersbourg étaient communiquées à Londres. L'Angleterre avait ainsi à son service des agens étrangers, dont on se méfiait d'autant moins qu'ils représentaient un pays neutre, désintéressé de la grande politique : elle faisait de la diplomatie en partie double.

La crise ministérielle qui, lors de l'avènement du prince de Prusse à la régence, avait substitué l'influence britannique aux tendances françaises de l'ancien cabinet prussien, était son œuvre. L'Empereur s'était montré vivement affecté du remplacement du baron de Manteuffel, car il le tenait pour un facteur important dans sa politique. Son bon vouloir lors de la reconnaissance de l'Empire, les services qu'il nous avait rendus pendant la guerre de Crimée, en nous renseignant, par voie détournée, sur la situation désespérée de Sébastopol au moment où nous allions lever le siège (1), sa haine contre l'Autriche, autorisaient Napoléon III à penser qu'il n'entraverait pas ses desseins en Italie. Bien avant M. de Bismarck, le baron de Manteuffel avait compris que la revanche d'Olmütz dépendait de la France. Aussi sa chute, à la veille des événemens qui se préparaient, avait-elle en quelque sorte le caractère d'une démonstration contre notre politique. L'Empereur

¹ Voyez *la Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée*, chapitre XVIII : « Les mystérieuses révélations. »

attribuait cette disgrâce au roi Léopold, au prince Albert, et au duc de Cobourg, les « trois anabaptistes » occupés à miner dans l'ombre sa puissance. — Le prince Albert protestait contre ces soupçons. « Les rapports de votre envoyé et ceux de Cowley, disait-il à son oncle, sont importans à mettre en regard; ils révèlent l'état d'esprit de l'Empereur. Il est, de naissance et par son éducation, conspirateur; complotant lui-même, il soupçonne les autres de comploter aussi. Louis-Napoléon nous accuse de travailler à une alliance de l'Angleterre, de la Prusse et de l'Autriche. Cette idée s'est emparée de son esprit; il appréhende évidemment que, s'il s'alliait à la Russie, ces trois puissances ne s'unissent instinctivement dans une pensée de défense. Vous savez que je ne travaille à aucune alliance, et que mon frère Ernest ne travaille qu'à son opéra; mais il est furieux de ce que Manteuffel, son instrument à Berlin, lui ait glissé dans les mains au moment critique. Il est évident qu'il a fait ce calcul: la Russie veut se venger de l'Autriche, elle me soutiendra; les Anglais détestent l'Autriche, ils seront feu et flamme pour l'Italie; la Prusse, qui également déteste l'Autriche, sera enchantée de la voir humiliée et de s'agrandir à ses dépens en Allemagne. Mais il pourrait bien compter sans ses hôtes: la Bourse est d'ailleurs une grande prêcheuse de paix. »

Ces vertueuses protestations étaient malheureusement démenties par les affirmations du baron de Budberg et du comte de Bismarck, qui, rappelé de Francfort, allait être nommé à Pétersbourg. « Le ministre de Russie, écrivait le marquis de Moustier, me représente le roi Léopold comme étant l'instigateur et l'âme d'une croisade contre la France, ce qui, dit-il, est une grande folie de sa part, car, s'il surgissait des complications, la Belgique pourrait bien être la première à en supporter le poids et à en faire les frais. Je dois ajouter que M. de Bismarck confirme ces allégations; il regarde le roi des Belges comme ayant pris la part la plus active au changement de ministère en Prusse et aux efforts qui se font pour ameuter l'Allemagne contre nous. »

M. de Bismarck, en 1858, avait abjuré ses préventions contre la France; oublieux de l'altercation qu'il avait eue avec le marquis de Moustier pendant la guerre de Crimée, des noms d'Iéna et de Waterloo inconsidérément prononcés (1), il était revenu sans rancune à la légation de France. Son ambition était d'être nommé

(1) Voyez *la Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée*.

à Paris et il n'avait chance de la satisfaire qu'en se faisant bien venir des Tuileries. Il se flattait qu'en caressant les tendances romanesques de l'Empereur, il en obtiendrait un laissez-passer en Allemagne, pour y poursuivre la cause que nous défendions en Italie. Il parlait à notre ministre, en haussant les épaules, des efforts tentés par l'Autriche et par l'Angleterre pour entraîner la Prusse dans une voie contraire à ses intérêts. Il s'était évertué disait-il, à représenter à M. de Schleinitz, un esprit étroit et timide, le danger de glisser sur la pente d'un faux patriotisme et de laisser s'accréditer cette légende, répandue dans les cours secondaires, qu'une solidarité absolue reliait tous les membres de la Confédération germanique, en sorte que chacun devait compter partout et toujours sur le secours de ses confédérés. C'était là encourager l'Autriche à s'engager sans crainte et sans scrupule dans toutes les questions qui la touchaient personnellement, soit en Orient, soit en Italie, et réduire la Prusse à n'être plus que la réserve de l'Autriche.

M. de Bismarck ajoutait que le baron de Schleinitz semblait comprendre ce danger et que, quant à lui, il demeurait convaincu de l'utilité de l'alliance française et des bonnes intentions de l'Empereur à l'égard de la Prusse. Pour sa part, il faisait bonne justice de cette idée, généralement admise que, si l'on permettait à la France d'écraser l'Autriche en Italie, le premier usage qu'elle ferait de ses victoires serait de tomber sur l'Allemagne du Nord. Il fallait que la Prusse se défendit du sentimentalisme germanique ; si le Grand Frédéric avait donné dans ce travers, il n'eût pas été le Grand Frédéric, et la Prusse ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Si le pays comprenait bien ses intérêts, il favoriserait l'agrandissement du Piémont, au lieu de le redouter.

« M. de Bismarck est un personnage trop important pour que je ne vous transcrive pas fidèlement ses paroles, disait M. de Moustier, en rendant compte de son entretien avec le délégué à la Diète de Francfort. Malheureusement il n'a pas l'entière confiance du nouveau cabinet, et il ne jouit pas non plus d'une grande autorité sur les États secondaires, qui l'accusent d'avoir compromis, par les aspérités de son caractère et par des maladresses, les rapports de la Prusse avec le reste de l'Allemagne (1). »

1. Comparez la dépêche du comte de Cayour au comte de Barral, ministre de Piémont à Francfort : « Je crains que la chute de Manteuffel n'amène de fâcheuses conséquences. Le parti doctrinaire qui l'a remplacé, porté par l'Angleterre,

La Prusse était fort perplexe. L'Empereur n'avait cependant rien négligé pour lier partie avec elle. Dès son avènement au pouvoir, il s'était adressé à ses convoitises ; alors qu'elle se voyait menacée d'être exclue de la paix au sortir de la guerre de Crimée, il l'avait maintenue au rang de grande puissance en la faisant admettre, malgré l'Angleterre et l'Autriche, au Congrès de Paris. Dans les premiers jours de décembre, il avait chargé le marquis Pepoli de sonder les dispositions de son beau-frère, le prince de Hohenzollern, président du Conseil prussien (1). « Dans la pensée de Napoléon III, disait le marquis Pepoli, l'Autriche représente le passé et la Prusse l'avenir ; elle ne peut se contenter d'un rôle secondaire, elle est appelée à une plus haute fortune, elle doit accomplir en Allemagne les grandes destinées qui l'attendent et que l'Allemagne attend d'elle. » Malgré ces avances si marquées, le marquis Pepoli n'avait pas su vaincre les craintes et les préventions de la Cour de Prusse ; il n'avait rapporté que de vagues protestations, sans portée contractuelle. Le prince-régent était ambitieux ; comme Frédéric II, il ne connaissait pas de « plaisir plus grand que celui d'arrondir ses domaines ; » seulement, méfiant et scrupuleux, il cherchait à concilier la foi des traités avec la passion des conquêtes. Il supputait les chances que lui offrait un conflit entre la France et l'Autriche. Il se voyait enfermé dans un dilemme : « Laisser écraser l'Autriche, disait-il dans ses épanchemens avec le prince Albert, n'est-ce pas s'exposer à partager son sort plus tard ; et, d'un autre côté, lui assurer la victoire en l'assistant en loyal confédéré, n'est-ce pas travailler, aux dépens de la Prusse, à la consolidation de sa suprématie en Allemagne ? » L'hésitation était permise. Le prince Albert, appelé en consultation, répondait : — « Lorsque Frédéric le Grand, en campagne, demandait au vieux Ziethen ce qu'on devait

est capable de se rapprocher de l'Autriche. Je ne me fie pas à son libéralisme. Le langage de M. de Schleinitz est amical pour nous, mais tout à fait nuageux. Votre collègue, M. de Bismarck, est sans doute plus explicite, mais je crains que, lors même qu'on le conserve à Francfort, on ne lui accorde plus la confiance dont il jouissait sous l'ancien régime. »

(1) Lettre de Cavour au marquis de Villamarina. — « Turin, 7 décembre 1858. Je dois vous prévenir que j'ai engagé le marquis Pepoli de Bologne, neveu de Murat, à se rendre à Berlin pour tâcher de pénétrer les véritables intentions du prince de Hohenzollern, dont il a épousé la sœur et avec lequel il est très lié. Le marquis Pepoli a de l'esprit, de l'instruction, de l'activité, il est très dévoué à la cause italienne, mais il est un peu léger et tant soit peu bavard. Il serait bon par conséquent de ne lui rien confier de ce qui est de nature confidentielle, tout en vous tenant en bons rapports avec lui. »

faire, le général se grattait la tête et disait : « Mettez-moi en face de l'ennemi et je vous le dirai. » — Si vous m'aviez demandé l'opinion de l'Angleterre, il y a quinze jours, j'aurais pu vous répondre par les discours vagues et flottans du Parlement. Je puis vous dire aujourd'hui que l'Angleterre ne marchera pas avec la France dans cette guerre. Quant à votre attitude, entendez-vous avec la Suisse, la Belgique et l'Angleterre ; faites discuter par les journaux les desseins de Louis Napoléon, intimidez-le, faites-lui craindre les soulèvemens de 1813 ; négociez peu, ne vous expliquez pas, maintenez-vous sur le terrain des traités, présidez à la réorganisation des forces allemandes, — et attendez. »

Recommander au régent de s'armer et d'attendre, c'était lui dire : tenez-vous prêt à tout événement pour vous jeter sur la France au premier échec. Le prince consort, en vérité, était trop modeste, lorsqu'il protestait de son effacement et de son désintéressement dans la politique extérieure. Sans cesse il sortait de ses attributions de mari de la Reine pour s'immiscer dans les affaires européennes, avec une incontestable perspicacité, c'est une justice à lui rendre, mais aussi avec une malveillance non dissimulée pour la France et surtout pour son souverain. Les tendances de la Reine étaient allemandes, mais elle ne partageait pas les préventions de son mari contre Napoléon III ; elle avait un goût marqué pour sa personne ; elle appréciait sa douceur, sa simplicité et le charme de ses causeries. Elle le croyait loyal et personnellement désintéressé ; c'était peut-être le seul point sur lequel elle ne fût pas en parfait accord avec le prince consort. L'amitié qu'elle avait vouée à l'Empereur a survécu à bien des vicissitudes ; elle la reporte aujourd'hui, avec une constance qui l'honore, sur celle qui a partagé ses grandeurs et ses infortunes.

En voyant, par les rapports de son ambassadeur à Paris, que l'Empereur parlait d'une guerre contre l'Autriche pour la délivrance des Italiens et qu'il s'imaginait par là s'assurer la sympathie de l'Angleterre, la reine Victoria pria lord Malmesbury de faire tout ce qui dépendait de lui pour le détourner de ses projets. « Il ne veut pas réfléchir, disait-elle, il ne voit que ce qu'il désire. S'il fait la guerre en Italie, il aura la guerre avec l'Allemagne et par là avec la Belgique, et alors, comme nous sommes garans de l'intégrité belge, nous serons entraînés dans la conflagration. S'il n'y prend garde, la France pourrait, comme en 1814 et en 1815, se trouver en face de l'Europe coalisée. »

Lord Cowley se fit aux Tuileries l'interprète des pressans avertissemens de sa souveraine. « On prétend, répondit l'Empereur, que ma politique est tortueuse, mais on ne me comprend pas. On me reproche de coqueter aujourd'hui avec l'Angleterre, demain avec la Russie. Ma politique est on ne peut plus simple. A mon arrivée au pouvoir, j'ai vu que la France désirait la paix; j'ai résolu de la maintenir et de respecter les traités de 1815, tant qu'on les respecterait et que la France garderait sa place dans les conseils de l'Europe. Mais j'étais également résolu, si j'étais poussé à la guerre, à ne faire la paix qu'après avoir assuré à l'Europe un meilleur équilibre. Je n'ai point d'idées ambitieuses, comme le premier Empereur, mais, si d'autres pays reçoivent des avantages, il faut bien que la France en obtienne aussi. Eh bien! lorsque j'ai été forcé de faire la guerre à la Russie, je croyais qu'aucune paix ne serait satisfaisante, si elle ne rétablissait pas la Pologne. J'ai tendu la main à l'Autriche, dans l'espoir qu'elle m'aiderait dans cette grande œuvre. Elle m'a fait défaut, et, une fois la paix conclue, j'ai tourné mes regards vers l'amélioration de l'Italie et me suis en conséquence rapproché davantage de la Russie. Voilà tout le secret de ma politique. »

Aux approches du jour de l'an, l'Empereur et la Reine échangèrent comme d'habitude de cordiales félicitations; leurs lettres se croisèrent. L'Empereur ne faisait aucune allusion à la politique, ni au maintien de la paix; il annonçait le mariage de son cousin avec la princesse Clotilde comme un heureux événement de famille, particulièrement réjouissant pour l'Impératrice. La Reine, au contraire, préoccupée des projets qu'on prêtait à son allié, lui adressait une prière instante de ne pas troubler la paix. « Puisse l'année 1859, dit-elle, assurer la tranquillité et la paix du monde; puissent nos deux gouvernemens, en s'entendant sur toutes choses, contribuer au bonheur et à la prospérité de l'Europe! »

Ce sage et mélancolique appel à la concorde ne fut pas écouté. Le lendemain même, à la réception du corps diplomatique, Napoléon III répondit aux félicitations du baron de Hübner par une mémorable apostrophe.

IX. — LES NÉGOCIATIONS AVEC LA RUSSIE

L'Empereur n'avait pas l'habitude d'initier son cabinet à ses desseins; aussi, à son retour à Saint-Cloud, avait-il négligé de

mettre le comte Walewski au courant de ses arrangemens avec le ministre piémontais. Peut-être même, tant il se cachait de ses conseillers, ne lui eût-il pas parlé de la venue de M. de Cavour à Plombières, si la présence de ce dernier n'avait pas été signalée au ministère des Affaires étrangères par la préfecture de police : — « Votre incognito est trahi, avait dit, en souriant, Napoléon III à son hôte; Walewski me télégraphie que vous êtes ici! » — Il s'était bien gardé d'ajouter ce que contenait la dépêche. — « Votre Majesté connaît mon opinion sur Cavour, disait le comte Walewski; je le tiens pour un esprit inquiet, ambitieux et très peu sûr dans ses relations; je le considère par conséquent comme un homme d'autant plus dangereux qu'il a du charme, du brillant même; et une véritable habileté pour user de tous les moyens de nature à le conduire à ses fins. »

M. de Cavour, on l'a vu, était arrivé mystérieusement, en touriste, sous un nom d'emprunt; sans l'intervention d'un officier de la maison impériale, qui l'avait reconnu, on l'eût même arrêté faute de papiers. La gendarmerie, mise en éveil depuis l'attentat d'Orsini, l'avait pris pour un personnage suspect!

L'Empereur n'avait en tout cela qu'un confident, son cousin. Il ne pouvait laisser ignorer au prince Napoléon des pourparlers dans lesquels celui-ci avait joué un rôle déterminant. Le prince devait être l'attache intime, familière, des deux politiques; de son entrée dans la maison de Savoie dépendait l'alliance. La demande de l'Empereur n'avait ni surpris ni effarouché le comte de Cavour; pour obtenir l'affranchissement de l'Italie, il était résolu à ne reculer devant rien. « Quand on a donné la fille, on peut bien donner le berceau, » disait-on plus tard, à propos de la cession de la Savoie. Le ministre se flattait qu'en épousant la princesse Clotilde, le prince épouserait du même coup la cause italienne. Ses calculs s'inspiraient de la connaissance du cœur humain. Les grands politiques ont toujours été de grands psychologues.

Dès que la question du mariage, subordonnée à la sanction du Roi, fut affirmativement résolue, le prince Napoléon s'empressa de partir pour Turin; il avait à cœur d'exprimer sa reconnaissance à Victor-Emmanuel, son futur beau-père, et de prouver à M. de Cavour, en concertant avec lui les bases d'une alliance offensive et défensive d'après les clauses stipulées à Plombières, qu'il ne méconnaissait pas la haute pensée qui présidait à son mariage. M. de Cavour caressa ses instincts aristocratiques, chatouilla son

amour-propre, exalta son habileté et la sagesse de ses conseils. — « Je professe pour Votre Altesse, écrivait-il le 25 octobre, une respectueuse sympathie (1) ! Je me sens entièrement attaché à Elle par les liens d'une vive et sincère reconnaissance pour la part éminente qu'elle prend à la grande entreprise qui doit assurer la grandeur et la gloire de l'Italie. La mission que Votre Altesse a remplie à Varsovie avec une si remarquable habileté contribuera considérablement au succès. Le Tsar, quand même il se bornerait à empêcher l'immixtion de l'Allemagne dans nos affaires, assurera, à mon avis, le résultat de la guerre. En nous procurant son concours, Votre Altesse a rendu à notre cause le plus grand service. Nigra m'a fait connaître votre opinion sur la cause qui devra amener la rupture avec l'Autriche et, profitant de vos conseils, j'ai modifié le projet primitif, qui avait été arrêté à Plombières (2), dans le sens de vos idées. Il est urgent que Niel arrive à Turin, pour concerter avec La Marmora les préparatifs à faire ; car il se pourrait que les événemens en Orient nous fournissent, avant l'époque déterminée, une cause légitime de guerre. Je regrette que Votre Altesse préfère revenir ici pour régler tout à la fois ; cela m'empêchera de conférer avec vous sur une foule de questions de la plus haute importance pour le succès de la cause à laquelle vous vous dévouez avec une si généreuse ardeur. Je vous écrirai demain pour vous tenir au courant de ce qui se passe en Italie et pour réclamer vos conseils. Nigra vous fera parvenir mes lettres et m'apportera celles que vous daignerez m'écrire, sans que personne pénètre le secret de notre correspondance. » — 8 novembre 1858. — « Le Roi attend avec impatience le résultat de la mission de l'individu (*sic*) (3) que l'Empereur veut envoyer en Russie pour y signer le traité que Votre Altesse a à peu près conclu. Il serait utile que le Piémont y participât directement. Le Roi compte sur l'amitié de l'Empereur pour l'obtenir et sur l'intérêt que vous portez à sa cause, qui, ainsi que vous le dites, est maintenant la vôtre. Nigra, si Votre Altesse le juge nécessaire, se rendra à Paris à l'époque indiquée (4). »

(1) *Correspondance de M. de Cavour.*

(2) Il avait été convenu que le Piémont chercherait querelle au duc de Modène à propos de Massa-Carrara pour provoquer l'intervention autrichienne. Le prétexte était futile ; le prince pensait qu'il vaudrait mieux invoquer la cause populaire des Lombards.

(3) L'amiral La Roncière.

(4) Les éditeurs de la *Correspondance du comte de Cavour*, pour justifier sans

L'Empereur avait initié M. de Cavour aux secrets de l'entrevue de Stuttgart ; il lui avait parlé des lettres échangées avec l'empereur Alexandre. Mais le ministre piémontais, qui ne se payait pas de mots, avait trouvé que des déclarations d'entente faites, sous forme de lettres, en termes élastiques, mal définis, rappelaient trop le billet de La Châtre, qu'elles ne constituaient pas un engagement contractuel. Désireux d'avoir la Russie en tiers dans son jeu avec la France, il conseillait de réclamer du cabinet de Pétersbourg une convention de neutralité en bonne et due forme, à laquelle il participerait. Il n'était pas fâché d'accoler, au bas d'un traité d'alliance, le nom de son roi à ceux des deux empereurs ; cela grandissait déjà le Piémont.

Il était important, sans doute, de nous mettre en règle avec la Russie et de nous assurer, à la veille d'une grande guerre, non seulement sa neutralité sympathique, mais aussi son concours diplomatique, et au besoin son assistance militaire. La question était de savoir dans quelle mesure et à quelles conditions le cabinet de Pétersbourg confirmerait ses promesses. Sa politique, depuis le traité de Paris, n'avait eu du « recueillement » que les apparences. Le prince Gortchakof avait trouvé un mot heureux pour masquer le travail souterrain de sa diplomatie. Elle s'était appliquée, depuis le Congrès, à substituer à l'alliance anglo-française une alliance franco-russe, à éveiller la discorde entre la France et l'Autriche, à prévenir une entente trop intime entre le cabinet de Vienne et celui de Londres ; à entretenir des sentimens de jalousie et de rivalité entre les deux grandes puissances allemandes ; et surtout à empêcher que l'influence anglaise ne prit à Berlin la place de l'influence russe.

Ce programme, poursuivi avec une habile persévérance, avait permis au cabinet de Pétersbourg, après l'entrevue de septembre 1857, qui ne l'engageait que moralement, de reprendre pied en Europe, avec notre appui, et de forcer tous les gouvernemens à compter avec lui.

doute aux yeux des Italiens le mariage conseillé au Roi, n'ont donné que les lettres adressées au prince Napoléon, qui témoignent de ses sympathies pour la cause italienne et des services qu'il lui a rendus ; mais ils ont évité de reproduire celles qui attestent les discussions qui plus d'une fois se sont élevées entre eux, notamment à Villafranca. — Dans les lettres de M. de Cavour, il est toujours question de l'Italie, jamais de la France. On dirait que le gouvernement de l'Empereur ne peut et ne doit avoir d'autre souci que l'agrandissement du Piémont et la résurrection de l'Italie.

Toutefois, sans redouter la guerre d'une manière absolue, la Russie, dont l'état intérieur était troublé par l'émancipation des serfs, ne souhaitait pas d'y être impliquée, car elle ne se sentait pas encore en état de la faire avec avantage. Il n'y avait donc pas à compter sur sa coopération active. Nous étions autorisés, seulement, à croire qu'elle n'hésiterait pas à signer le traité qu'à Stuttgart, son ministre nous avait offert spontanément et qui devait nous assurer sa neutralité sympathique et la concentration d'une armée sur les frontières de la Galicie. L'Empereur, malheureusement, avait laissé échapper l'occasion ; au lieu d'accepter le traité, il avait mieux aimé s'en tenir à un échange de lettres constatant en termes généraux l'accord intervenu et laissant aux événemens le soin de lui donner ses développemens. Il préférait se réserver une porte ouverte ; il compromettrait sans cesse le succès de ses combinaisons par le déçu de ses volontés.

Les sentimens du cabinet de Pétersbourg ne s'étaient pas modifiés, sa haine contre l'Autriche était toujours vivace ; on ne contestait pas l'accord, mais, pour le consacrer contractuellement, on posait des conditions. Le prince Gortchakof pouvait à présent savourer à bon compte le plaisir des dieux ; il nous savait engagés avec le Piémont ; la guerre désormais était certaine ; il n'avait plus qu'à se croiser les bras et à laisser les événemens suivre leur cours, certain que l'Autriche n'échapperait pas à sa perte. Aussi nous tenait-il la dragée haute. Ce qu'il nous proposait désormais n'ajoutait rien aux engagements pris dans les lettres échangées entre les deux Empereurs, si ce n'est la liberté de modifier l'état territorial de la Péninsule et la faculté de nous assurer éventuellement des sécurités militaires sur nos frontières italiennes. Le projet nous imposait, en retour, l'obligation de ne pas soulever la question de Pologne ; de ne pas poursuivre de restauration napoléonienne en Italie, et de ne pas remettre en question les délimitations tracées par le Congrès de Vienne touchant aux intérêts communs de l'Angleterre, de la Prusse et de la Russie. Dans le même acte où nous nous engageons envers la Russie à abandonner la politique qui nous avait liés et nous liait encore à l'Angleterre, l'empereur Alexandre stipulait avec nous le respect des traités de Vienne ; nous faisons litière des stipulations de 1856, et du même coup, nous renoncions à poursuivre sur nos frontières de l'Est la revision des traités de 1815. C'était

autoriser le cabinet de Pétersbourg à dire, à son gré, à tout moment, aux ministres anglais : — « J'ai signé une convention secrète avec l'empereur Napoléon, qui me permet de me soustraire, avec son appui, aux stipulations humiliantes que vous m'avez imposées au Congrès de Paris; mais rassurez-vous : soucieux de nos intérêts communs, j'ai eu soin d'exiger, en traitant avec la France, qu'elle abdiquât toute prétention sur le Rhin; j'ai sauvé l'œuvre du Congrès de Vienne. »

Le projet du prince Gortchakof était léonin, astucieux; on eût dit qu'il l'avait rédigé avec l'unique préoccupation qu'il pût être en tout temps placé sous les yeux de l'Angleterre par la Russie, tandis que nous serions mis dans l'impossibilité d'en faire autant; si nous nous y étions prêtés, nos relations avec les Anglais eussent dépendu absolument de sa volonté. Que nous donnait-on en échange? Une neutralité bienveillante et la promesse de réunir un corps d'armée dont la destination était problématique, puisqu'on refusait de rompre les relations diplomatiques avec l'Autriche.

Réunir un corps d'armée sur les frontières d'un État voisin, en guerre avec un autre, c'est une simple mesure de précaution. Pour que ce rassemblement impliquât un caractère de compromission, il aurait fallu qu'elle fût suivie d'un acte, d'une intimation, ou au moins d'une rupture des rapports officiels. La simple concentration d'un corps d'armée russe sur les frontières de la Galicie était tout au plus un avertissement donné à l'Autriche; c'était lui dire : « Prenez garde, vous pourriez bien avoir à compter avec moi. » Quant à la neutralité bienveillante, elle allait de soi, sans qu'il y eût besoin de l'insérer dans un traité. La neutralité de la Russie dans une guerre entre nous et l'Autriche était forcément bienveillante pour la France, car ce que la Russie désirait avant tout, c'était de faire payer à l'Autriche son ingratitude. Voilà ce que le prince Napoléon, tombé sous le charme de l'empereur Alexandre, circonvenu par son ministre, et impatient d'ailleurs de rapporter à Paris et à Turin un projet de traité, négligeait de comprendre, malgré sa haute intelligence.

Au lieu de laisser au duc de Montebello le soin de reprendre les négociations avec le prince Gortchakof, l'Empereur envoya à Pétersbourg, au mois de décembre, l'amiral La Roncière. Il ne se rendait pas compte, qu'en recourant si volontiers à des mis-

sions extraordinaires, et à plus forte raison à des missions secrètes, il affaiblissait le crédit de ses ambassadeurs en mission régulière. L'amiral La Roncière Le Noury, assurément, était un homme distingué, séduisant, mais le duc de Montebello n'était pas moins aimable et intelligent; et il avait en plus l'avantage de connaître son terrain.

Plus nous manifesterions le désir de traiter, plus on nous demanderait de concessions sans rien nous donner en échange; la chose était claire. D'ailleurs la Russie ne pouvait pas, avec la meilleure volonté, se soustraire à ses exigences intérieures, ni mettre à notre service des armées dont elle ne disposait pas. Alexandre II avait confessé loyalement, à Stuttgart, les difficultés qui le paralysaient. Le marquis de Châteaurenard, étant chargé d'affaires en l'absence de son chef, avait fait ressortir, dans des rapports substantiels, les embarras de tous genres, — l'émancipation des serfs, la pénurie du Trésor, la réorganisation de l'armée, — qui pesaient sur la Russie et l'empêcheraient de jouer un rôle militant dans les événemens, s'il devait en surgir. Une convention ne pouvait donc rien ajouter à ce qu'on nous avait spontanément promis à Stuttgart. Édifié sur ses moyens d'action par nos correspondances de Saint-Pétersbourg, il eût été plus délicat et plus habile de s'en tenir à la parole du tsar. Lui demander de libeller ses promesses dans un traité, c'était mettre sa loyauté en doute.

Le comte Walewski, avec son énergique bon sens, réussit à le faire comprendre à l'Empereur, lorsque enfin, dans les derniers jours de novembre, Napoléon III se fut décidé à l'initier à ses arrangemens avec M. de Cavour et aux missions du prince Napoléon à Turin et à Varsovie. Il était temps, car déjà l'amiral La Roncière était en route. A son arrivée à Pétersbourg, il trouva une dépêche télégraphique qui l'invitait à n'entrer dans aucun pourparler avec le prince Gortchakof et à revenir à Paris sans débrider. Les missions extraordinaires sont parfois mortifiantes. Le prince Gortchakof fit la grimace; il croyait déjà tenir en main la clef des dissensions entre la France et l'Angleterre, et elle lui échappait!

Le comte Walewski avait bien jugé; la Russie, en nous voyant résolus à ne pas lui fournir les moyens de nous brouiller avec les Anglais, vint spontanément, au mois de mars, nous offrir de reprendre les pourparlers de Varsovie. M. de Kisselef était

chargé de nous déclarer qu'aussitôt les hostilités ouvertes, son gouvernement concentrerait sur les frontières de la Galicie une armée de cent à cent cinquante mille hommes. C'était le moment où l'Empereur, impressionné par la répugnance que la guerre inspirait à la nation, adhérait au projet de médiation du cabinet de Londres.

Le prince Gortchakof redoutait qu'il ne reculât, dans la seule crainte de n'être pas soutenu par la Russie. Il lui importait de le tranquilliser et de le stimuler. Les négociations, aussitôt renouées, aboutirent, le 2 mars, à la signature d'une convention, avouable dans le présent et dans l'avenir, car elle reposait sur des conditions d'égalité : mais, au fond, le traité ne stipulait rien de bien formel. La Russie ne procéda que tardivement à des armemens, et les forces que peu à peu elle concentra sur les frontières de la Galicie ne pouvaient, ni par leur attitude, ni par leur nombre, impressionner l'Autriche. La faute que Napoléon avait commise à Stuttgart ne laissa aucun enseignement dans son esprit. Il devait éprouver en 1870, vis-à-vis de l'Autriche et de l'Italie, les mêmes déboires que la Russie lui donnait en 1859 ; il les crut engagées par de simples lettres de François-Joseph et de Victor-Emmanuel, autant que par de véritables traités d'alliance. Les alliances veulent être préparées de longue main, et les gouvernemens avisés n'attendent pas pour les conclure l'ouverture des hostilités.

Les prétentions de la Russie, la malveillance de l'Angleterre et l'attitude équivoque de la Prusse auraient dû nous inspirer de salutaires réflexions et nous montrer que nous nous engagions dans une voie périlleuse. Déchirer les traités de Vienne était certes une ambition justifiée ; mais il fallait les déchirer à l'heure venue, avec des alliances certaines, avec une armée puissante à la hauteur de toutes les éventualités, de façon à ne pas compromettre, en un seul jour, la grande situation que nous avait valu la guerre d'Orient. Provoquer un conflit contre le gré de la France, sans raison majeure, en se mettant en hostilité morale avec l'Europe, cela s'expliquait d'autant moins qu'en nous interdisant d'avance toute extension sur le Rhin, nous nous engagions à suivre après la victoire une politique en contradiction flagrante avec le traité de Paris.

L'Italie nous était chère, assurément ; tous nos gouvernemens depuis 1815 lui avaient donné les marques effectives de leur sol-

licitude ; mais aucun d'eux n'avait songé à recourir à la guerre pour la satisfaction de nos sympathies. Tous s'étaient méfiés des visées ambitieuses du Piémont. Le gouvernement provisoire de 1848, bien que partisan de l'émancipation des peuples, avait cru devoir exposer en termes très précis au gouvernement sarde l'esprit général de notre politique en Italie. « Nous désirons, écrivait M. Bastide à M. de Bois le Comte, l'affranchissement de l'Italie, mais nous ne saurions admettre au profit d'une puissance italienne une domination plus inquiétante peut-être que celle de l'Autriche elle-même. C'est-à-dire que nous ne pourrions demeurer spectateurs indifférens et pacifiques des projets d'ambition et d'agrandissement que semble montrer Charles-Albert. Ce serait déjà pour la France et pour l'Italie un fait assez grave que la création au pied des Alpes d'une monarchie de onze à douze millions d'habitans, appuyée sur deux mers, formant à tous égards une puissance redoutable, sans que ce nouvel État, ainsi constitué, dût encore absorber le reste de l'Italie. Nous pourrions admettre l'unité *tout au plus* sous la forme et sur le principe d'une fédération entre États indépendans, ayant leur souveraineté propre, s'équilibrant autant que possible, et non point d'une unité qui placerait l'Italie sous la domination d'un seul gouvernement, le plus puissant de tous. Il est à craindre que ce soit là précisément ce qu'on veut à Turin. »

Nos intérêts sans doute étaient opposés à ceux du cabinet de Vienne dans les affaires de la Péninsule, mais l'Autriche n'était pas seulement une puissance italienne, elle avait sa raison d'être dans le système européen ; elle faisait contrepoids à la Russie dans les Balkans et à la Prusse en Allemagne. En 1849, elle avait empêché la formation à nos portes d'un empire germanique, et, en 1854, elle nous avait permis, en s'alliant à nous, d'arrêter les armées russes dans leur marche sur Constantinople ; avant de l'ébranler au profit du Piémont et de la Prusse, il y avait pour la France lieu d'hésiter. Nous ne devons rien abandonner en Italie de ce que l'honneur et nos sympathies nous prescrivaient ; nous pouvions combattre une influence rivale, gênante, par la presse et la diplomatie ; mais recourir sans nécessité absolue à la guerre, c'était abdiquer notre libre arbitre et mettre en question les intérêts traditionnels de notre politique.

X. — L'EMPEREUR ET LE COMTE WALEWSKI

Pendant plusieurs mois, Napoléon III s'était complu à dissimuler son secret à ses ministres. Il avait envoyé le prince Napoléon à Turin et à Varsovie; il avait conféré avec M. Nigra et donné des missions secrètes à M. Piétri et au docteur Conneau, sans que rien dans son attitude eût trahi à ses entours les arrangemens pris à Plombières. On était à la fin de novembre, et M. de Cavour s'impatientait; redoutant un recul, il pressait l'Empereur de procéder à la signature des conventions négociées par son cousin. Dès lors, l'intervention du comte Walewski s'imposait; des engagemens internationaux synallagmatiques n'ont de valeur que revêtus du contresceau du ministre des Affaires étrangères. Il importait de l'initier à la politique poursuivie secrètement et qu'il allait être appelé à interpréter au grand jour.

Le comte Walewski n'avait pas vu sans appréhension l'entrevue de Plombières. Il fut consterné en apprenant que tout un plan avait été arrêté et que nous étions irrémédiablement liés au Piémont. Il ne se consolait pas de voir notre politique, jusque-là si sage, si prudente, compromise, sans urgence et sans motif avouable, dans une redoutable aventure associée aux revendications révolutionnaires du cabinet de Turin. Avec le franc parler qu'autorisaient ses origines, — il était le fils de Napoléon I^{er}, — il se permit d'énergiques représentations. Il fit observer à l'Empereur qu'une guerre contre l'Autriche, succédant de si près à celle d'Orient, le mettrait en contradiction avec son discours de Bordeaux; qu'elle compromettrait la grande situation que lui valaient en Europe la sagesse et la modération dont il avait fait preuve au Congrès de Paris; que l'affranchissement de l'Italie au profit du Piémont ne répondait pas à l'intérêt français; et qu'en cas d'insuccès, nous nous exposerions à un soulèvement de l'Allemagne, et peut-être même à une coalition européenne. C'était le langage de la raison.

Rentré dans son cabinet, sous l'impression angoissante des révélations qu'on venait de lui faire, il écrivit à l'Empereur. Dans l'espoir de le soustraire à la fascination de M. de Cavour, il eut recours aux argumens les plus pathétiques. « Je voudrais, disait-il, en ce moment, trouver à l'appui de mes convictions des paroles éloquentes, persuasives; à leur défaut, je compte sur la force de la

vérité, qui a toujours chance de se faire jour dans une raison aussi élevée que celle de Votre Majesté. Permettez, Sire, à mon dévouement, qui ne saurait être mis en doute, de vous dire que vous vous êtes engagé dans une voie fatale. Déchirer les traités de 1815, certes, est un but digne de l'ambition de Votre Majesté; mais il faut les déchirer au moment propice, de façon à ne pas compromettre en un jour l'œuvre que vous avez si noblement accomplie pour votre dynastie et pour la prospérité de la France. La position de l'Empereur dans le monde est aussi grande que peuvent la souhaiter ceux qui vous sont le plus dévoués. S'exposer à la perdre sans compensations certaines, serait une bien grande faute, Sire.

« Une guerre contre l'Autriche pour l'Italie approuvée par l'opinion publique et fondée sur des raisons légitimes peut sans doute tenter l'esprit le plus sage, mais une guerre non motivée, sans alliés, avec les apparences de chercher des aventures et de troubler la paix générale dans un intérêt personnel, dont les chances seraient limitées d'avance, me paraîtrait le plus grand malheur qui pût arriver à l'Empereur et à la France. Tout cela est si incontestable qu'il est impossible que Votre Majesté n'en reconnaisse pas l'évidence. Non, l'Empereur saura s'arrêter à temps et ne s'exposera pas à perdre le prestige auquel il doit tenir avant tout.

« En ce qui me concerne, Sire, le jour où Votre Majesté a chargé à mon insu le prince Napoléon et M. de la Roncière de suivre des négociations aussi délicates, aussi graves, j'avais cessé d'être dans l'esprit de l'Empereur son ministre des Affaires étrangères. Votre Majesté, j'ose m'en flatter, a trop d'estime pour moi, pour avoir pensé que, peu soucieux du respect de moi-même, une considération quelconque eût pu me décider à la servir dans de telles conditions. Je ne puis plus aujourd'hui diriger les Affaires étrangères utilement pour Votre Majesté et honorablement pour moi. Pour être ministre des Affaires étrangères d'un grand pays, il faut inspirer confiance et avoir confiance; il faut, pour parler avec autorité au nom du souverain, être imbu à un haut degré du sentiment de sa propre dignité et n'avoir à rougir devant personne. S'il en est autrement, on ne peut inspirer aux autres le respect qu'on n'a plus pour soi-même, on n'est plus à la hauteur de sa position, on ne peut rendre que de mauvais services à l'État. »

L'Empereur eut conscience de ses torts; il supplia son ministre de ne pas l'abandonner, il lui ouvrit son âme, et le comte Walewski, qui l'aimait sincèrement, reprit son portefeuille. « Votre lettre m'a été au cœur, disait-il; je suis profondément touché des sentimens que vous m'exprimez; je m'en sens digne par la tendre affection que je porte à Votre Majesté; mais, plus mon attachement est vif, plus j'ai dû être ulcéré de votre défiance. Tout disparaît, du moment où Votre Majesté daigne m'ouvrir son cœur et me parler de son chagrin. Mais, si la question personnelle disparaît, la question politique reste entière. »

La question politique restait entière en effet, et rien, ni la sagesse ni les prières de son ministre, ne devait plus empêcher l'Empereur de la résoudre au gré de sa volonté. Il croyait, en affranchissant l'Italie de la domination autrichienne, répondre aux desirs généreux de la France et nous assurer, sur les champs de bataille et dans les Congrès, une alliée à jamais reconnaissante. Dans une longue note, tout entière écrite de sa main, que j'ai reproduite en la commentant dans mon étude sur l'entrevue de Stuttgart (1), il développa ses idées, moins peut-être pour convaincre son ministre et le rassurer que pour justifier à ses propres yeux la gravité de ses déterminations. Recourant à la plus étrange argumentation, il se plaisait à envisager une guerre avec l'Autriche comme l'événement le plus heureux qui pût advenir à notre politique. Henri IV n'avait-il pas, dans la pensée d'assurer la paix perpétuelle, rêvé une grande république italienne placée sous le protectorat de la France? L'Empereur savait aussi (il avait fait compulsur nos archives à ce sujet) que le marquis d'Argenson, en 1743, avait repris en sous-œuvre, dans des préliminaires signés avec le cabinet de Turin, l'idée d'une ligue de tous les princes italiens, conçue par Chauvelin en 1733. Il lui semblait dès lors qu'en réalisant le plan de Louis XV, plan contrecarré jadis par l'opposition de l'Espagne dont le consentement était nécessaire en vertu du Pacte de famille, il reprenait une tradition nationale; alors comme aujourd'hui, le but était de chasser les Autrichiens de l'Italie, et de substituer à leur domination une Confédération de princes, le Pape y compris. Si l'Empereur avait mieux médité l'histoire, il aurait vu, — M. le duc de Broglie (2) l'a fait ressortir avec une lumineuse pénétration, — combien étaient chimériques

1. Voyez la *Revue* du 1^{er} janvier 1889.

2. Le duc de Broglie. *Frédéric II et Marie-Thérèse*.

les conceptions de M. d'Argenson, fondées comme les siennes sur l'agrandissement de la Prusse et de la Sardaigne, pour faire contrepoids à la maison de Habsbourg. Il aurait compris surtout qu'en 1745, il n'était pas question de créer en Italie une union d'États, fondée sur le principe révolutionnaire des nationalités, soumise à la force irrésistible de la centralisation moderne, mais simplement de former une ligue de gouvernements indépendans les uns des autres, se garantissant réciproquement et à jamais leurs possessions, toujours dominés par l'influence de la France, et n'ayant d'autre but que de concourir militairement et conjointement à la défense de la Péninsule contre un retour éventuel de l'Autriche (1).

L'Empereur se trompait d'époque, en voulant concilier les idées du parti libéral de la Restauration et de 1830 avec les combinaisons de notre ancienne politique. Ce fut son erreur; et la France aurait mauvaise grâce si, malgré de dures épreuves, elle ne se montrait pas indulgente pour des illusions qu'elle a grandement partagées. Pouvait-on penser que les Italiens délivrés perdraient si vite le souvenir de nos constantes sympathies depuis 1815 et de notre confraternité sur les champs de bataille de 1859? Des générations entières avaient grandi dans l'amour de l'Italie; sa cause avait trouvé dans la presse et dans les assemblées françaises d'éloquens défenseurs. M. Thiers n'avait-il pas crié du haut de la tribune : « Courage, Saint-Père ! » quand Pie IX, lors de son avènement au trône pontifical, donnait le branle aux aspirations unitaires de l'Italie? Les esprits les plus chagrins étaient loin de soupçonner qu'avant peu, elle serait, de nos adversaires, le plus passionné et le plus provocant.

Les hommes d'État anglais, moins enclins aux illusions et peu disposés à se payer de mots, prévoyaient nos mécomptes. « Le sentiment le plus profond des Italiens, écrivait lord Granville au mois de décembre 1858, et qui prime dans tous les partis, c'est

(1) Mémoire remis par M. de Champeaux, le 30 novembre 1745, pour être envoyé à Turin. « L'intention du Roi est de former une association entre tous les princes d'Italie pour mettre les Allemands hors de la Péninsule, pour procurer aux princes une indépendance absolue, illimitée, pour les porter à prendre de concert des mesures efficaces tant pour empêcher qu'il ne puisse jamais, en aucun cas, entrer d'armées étrangères en Italie, que pour maintenir aussi une paix perpétuelle entre eux tous. Suivant les intentions du Roi, tout le corps des princes d'Italie aura toujours un corps de troupes prêt à s'assembler pour la défense de l'Italie contre les ennemis du dehors et garantira à chacun d'eux les États que chacun d'eux possède actuellement et ceux qu'il possédera en vertu du traité dont il s'agit. »

la haine de l'étranger, et cette haine, malgré les apparences, n'est pas exclusivement dirigée contre l'Autriche. Soyez sûrs que la France deviendra un jour tout aussi impopulaire. Quant à nous, peu nous importe que la Lombardie soit bien ou mal gouvernée; nous n'avons qu'à nous préoccuper du droit public européen, des traités en vertu desquels l'Autriche possède ses provinces italiennes. »

XI. — LE COMPLIMENT DU JOUR DE L'AN

Le premier janvier 1859, les représentans des puissances étrangères accrédités à Paris se présentèrent aux Tuileries, suivant l'usage, pour offrir à Napoléon III leurs félicitations personnelles et celles de leurs gouvernemens. Ils espéraient, en échange de leurs vœux pacifiques, recueillir des assurances tranquillisantes, car, depuis l'entrevue de Plombières (juillet 1858), on cédait partout à l'inquiétude; partout on prévoyait des complications.

L'Empereur paraissait soucieux; il accueillit froidement les complimens du nonce apostolique; et, lorsqu'il arriva devant l'ambassadeur d'Autriche, sans preambules — de sa voix la plus douce, il est vrai — il lui exprima le regret que les relations de la France et de l'Autriche ne fussent pas aussi satisfaisantes qu'il l'eût désiré. Il le pria toutefois d'assurer l'empereur François-Joseph que ses sentimens personnels à l'égard de Sa Majesté restaient inaltérés (1).

Le correctif atténuait sensiblement la gravité de cette apostrophe imprévue. Néanmoins, de telles paroles, prononcées au seuil d'une année nouvelle, à l'heure où l'espérance, ne serait-ce que fugitivement, reprend d'habitude ses droits, retentirent comme le premier grondement de la foudre. L'Empereur, sans doute, ne s'attendait pas à l'effet que ses paroles allaient produire en Europe; à les bien peser, elles ne pouvaient se rapporter qu'aux affaires orientales. Car la question italienne, depuis le Congrès de Paris, n'avait été l'objet d'aucun débat entre Vienne et Paris. C'est à Constantinople que les deux gouvernemens s'étaient trouvés aux prises. L'Autriche avait déçu l'Empereur pendant la guerre d'Orient. Il avait compté

(1) « Je regrette que les relations entre les deux pays ne soient pas plus satisfaisantes; mais je vous prie d'assurer l'Empereur qu'elles n'altèrent en rien mes sentimens d'amitié pour lui. »

sur elle pour affranchir la Pologne, et elle lui avait faussé compagnie. Son attitude, tandis que nous assiégeons Sébastopol, avait permis à la Russie de dégarnir les frontières de la Galicie pour jeter toutes ses forces en Crimée. A la paix, la politique autrichienne s'était mise en opposition ouverte avec la politique française sur toutes les questions soumises au Congrès. D'accord avec l'Angleterre, elle s'était appliquée à contrecarrer l'union des principautés moldo-valaques, qui nous était chère, et à entraver la liberté de la navigation sur le Danube. A tous ses précédens griefs le cabinet de Vienne venait d'en ajouter un nouveau. Sans se concerter avec les signataires de la paix, il avait pris sur lui d'offrir au pacha de Belgrade dans l'embarras son assistance militaire. Cette infraction flagrante aux stipulations du traité de Paris, vivement relevé par notre ambassadeur à Constantinople, avait produit aux Tuileries, en s'ajoutant aux procédés agressifs de l'Autriche en Italie, une vive irritation, et c'est sous la fâcheuse impression de tous ces démêlés que l'Empereur s'était laissé aller à déplorer, dans une circonstance aussi solennelle, la mésintelligence des deux cabinets.

Ses paroles, du reste, avaient été à peine entendues par les membres du corps diplomatique présens à l'audience; et l'ambassadeur lui-même, bien que troublé au premier moment, s'était rassuré en entendant l'Empereur manifester pour la personne de son souverain une chaleureuse sympathie.

Il est des mots qui font fortune, et dont les partis s'emparent pour s'en faire une arme contre les gouvernemens qu'ils combattent. Dès le soir du 1^{er} janvier, dans les cercles et dans les salons, on ne parlait que du *compliment du jour de l'an* adressé à M. de Hübner. Chacun l'accommodait à sa façon; tous se plaisaient à y voir le prélude de menaçantes complications. Le lendemain, le monde des affaires s'émut à son tour, et son émotion se traduit à la Bourse par une forte baisse. On se doutait depuis longtemps que nous étions en dissentiment avec l'Autriche sur les questions relatives à la guerre de Crimée, mais on était convaincu que ces différends, soumis à l'arbitrage des puissances, n'étaient pas de nature à compromettre la paix. Si la paix devait être compromise, ce serait donc en Italie. Le gouvernement piémontais, du reste, ne négligeait rien pour en donner l'impression.

L'Empereur se mit en frais pour calmer les inquiétudes qu'il avait imprudemment suscitées. Ayant aperçu le baron de Hübner

à la réception hebdomadaire de l'Impératrice, il l'aborda avec une grâce extrême et s'entretint longuement et familièrement avec lui. Le corps diplomatique, ainsi que l'attestent les correspondances de lord Cowley soumises au Parlement, fut pleinement rassuré; mais les gens du monde, plus défiants et cette fois plus perspicaces que les diplomates, n'en persistèrent pas moins à croire qu'il y avait anguille sous roche. Les rumeurs ne cessant pas, le gouvernement impérial dut recourir au *Moniteur* pour rassurer les esprits. L'organe officiel déclara, le 7 janvier, solennellement, que rien dans les relations diplomatiques de la France avec les puissances étrangères n'autorisait les alarmes que de faux bruits tendaient à faire naître.

Mais les craintes, à peine atténuées, furent subitement ravivées par le discours du Trône prononcé à Turin. L'apostrophe de l'Empereur, loin d'inquiéter Victor-Emmanuel et son conseiller, les avaient mis en fête. Leur seule préoccupation était qu'il ne reculât, et il semblait tout à coup vouloir les devancer. Ils ne s'attendaient pas à une affirmation aussi nette et aussi prompte de ses desseins. « Il paraît, disait joyeusement M. de Cavour, que l'Empereur veut décidément aller de l'avant. » La sortie rappelait en effet l'admonestation que le Premier Consul avait adressée le 13 mars 1803, à lord Whitworth à la veille de la rupture de la paix d'Amiens. Aussi Victor-Emmanuel, pour ne pas demeurer en reste d'avertissemens avec son allié, s'abandonna-t-il, le 7 janvier, dans son discours d'ouverture des Chambres, à de sombres prophéties. Après avoir fait sonner bien haut le mot de nationalité, il annonça que l'horizon au milieu duquel se levait la nouvelle année était peu serein. « Forts de l'expérience du passé, disait-il, nous marcherons résolument au-devant des éventualités futures. Notre pays, petit par son territoire, a grandi eu crédit dans les conseils de l'Europe, parce qu'il est grand par les idées qu'il représente, par les sympathies qu'il inspire. Une telle situation n'est pas exempte de dangers, car, si nous respectons les traités, d'autre part nous ne sommes pas insensibles au *cri de douleur* qui de tant de parties de l'Italie s'élève vers nous. »

Ce discours n'était pas fait pour plaire au gouvernement impérial, qui s'évertuait au même moment à calmer le sentiment public à bon droit alarmé. La tactique de M. de Cavour, je l'ai dit, était de pousser l'Empereur, pour l'empêcher de revenir sur ses pas et lui faire endosser les responsabilités. Aussi justifia-t-il d'avance le lan-

gage qu'il allait faire tenir au Roi, en invoquant, à Londres et à Paris, l'immense agitation provoquée en Italie par les paroles du 1^{er} janvier. « Après nous avoir recommandé la prudence pendant six mois, écrivait-il au marquis d'Azeglio, l'Empereur a débuté cette année par une algarade qui rappelle la manière de son oncle à la veille de ses déclarations de guerre. Les paroles qu'il a adressées à Hübner, le silence glacial avec lequel il a accueilli le nonce, vont produire en Italie un effet incroyable. Je ne sais trop ce qui s'ensuivra. Je ne crois pas que nous puissions rien attendre de sérieux de l'Angleterre. Contentez-vous de pousser des soupirs, de vous lamenter sur l'horrible position que font au pauvre Piémont l'ingratitude et la stupidité des hommes d'État anglais. Leur conduite nous pousse dans les bras de la France. » Au prince Napoléon il écrivait à la même date, le 3 janvier : — « Je profite du départ du général Klapka pour vous prier de hâter, autant que possible, votre retour à Turin. Le Roi est très désireux de voir Votre Altesse ; qu'Elle veuille bien ne pas se faire trop attendre. D'ailleurs les événemens pressent, l'agitation grandit en Lombardie, à Milan surtout. Les quelques mots adressés le premier de l'an à Hübner ont provoqué ici une immense exaltation. Les plus modestes voient déjà la France traversant le Pô et rasant les Autrichiens. Cet état n'est pas sans danger. Que faire, si un mouvement populaire éclatait en Lombardie ! C'est difficile à dire. Lorsque Votre Altesse sera ici, nous pourrons tout prévoir et être préparés à toutes les éventualités. Votre Altesse connaît Klapka ; il est inutile que je le lui recommande. Je souhaite que ses plans soient approuvés par l'Empereur et qu'il lui fournisse les moyens nécessaires pour les exécuter. S'ils réussissaient, c'en serait fait de l'Autriche ; elle perdrait l'Italie et ses provinces magyares et slaves. »

Les inquiétudes un instant calmées reprirent de plus belle ; on se voyait à la veille d'une guerre de caprice ou de système. M. Doudan, qui suivait et caractérisait les événemens avec sa philosophie caustique, écrivait au prince de Broglie, son ancien élève :

« Jamais bombe tombant dans une salle à manger n'a fait plus d'impression que le petit discours de l'Empereur à l'ambassadeur d'Autriche. Il avait certainement ses raisons ; car, du moins jusqu'à présent, il n'était pas sujet à l'entraînement de la parole. Eût-il résolu la guerre, la plus simple prudence voulait qu'il laissât dormir tout le monde, afin de pousser ses préparatifs avec

avantage. Pourquoi parler si haut le jour de l'an, et puis insérer dans le *Moniteur* cette petite sourdine d'article que vous avez lu ? Pourquoi cette phrase ambiguë, et fort claire aussi, du discours du roi de Piémont ? Tout cela ne montre-t-il pas que l'Empereur lui-même est tirailé par des nécessités contraires ? Laquelle de ces nécessités l'emportera ? » Le prince Albert, dans ses lettres au baron de Stockmar, appréciait dans le même esprit la sortie impériale. « Le discours du jour de l'an a mis le feu aux poudres avant que tout soit prêt. Maintenant que l'Europe est alarmée, on voudrait former un corps de pompiers. Les Bourses dégringolent, la perte de notre marché est de 60 000 livres sterling. La sympathie pour les Italiens s'est éteinte en Angleterre, car on sent qu'un échange de despotisme n'est pas un affranchissement. Lord Palmerston seul reste fidèle à son langage de 1846. Je crois encore qu'à Paris, on hésitera avant d'en venir à une collision. »

Les instructions de M. de Cavour à ses agens variaient suivant les gouvernemens auprès desquels ils étaient accrédités. Tantôt il faisait mine de marcher à la remorque de l'Empereur. Tantôt, et souvent le même jour, il affectait de tout inspirer et de tout régler. Tandis qu'à Paris et à Londres, il semblait presque regretter l'incident des Tuileries et allait jusqu'à reprocher aux Anglais de le pousser dans les bras de la France, à Berne, il parlait déjà de faire sortir les Suisses, de gré ou de force, de leur neutralité pour marcher contre l'Allemagne, au cas où elle deviendrait belligérante. — « Nous avons placé l'Autriche, écrivait-il à la date du 11 janvier, dans une impasse d'où elle ne pourra plus sortir qu'en tirant le canon. Elle a laissé passer l'occasion d'y échapper avec des concessions. La guerre éclatera, nous ne devons pas l'annoncer, ni même avoir l'air de la désirer. Mais nous devons montrer qu'elle est la conséquence inévitable de la politique autrichienne. La Suisse restera neutre ; mais si la Prusse s'unissait à l'Autriche, il faudrait à tout prix l'entraîner. Elle serait forcée d'opter et il serait facile de l'y contraindre en agitant les cantons de races française et italienne. »

Les préliminaires de Plombières n'étaient pas encore sanctionnés par un traité d'alliance offensive et défensive, et déjà M. de Cavour parlait et agissait comme s'il disposait de notre armée et de notre diplomatie. A l'insu de l'Empereur, qui aimait et respectait la Suisse, il se préparait à soulever le Tessin, les

cantons de Vaud et de Genève, afin de la contraindre et de l'entraîner. Tout indiquait qu'il serait un allié incommode et dangereux. Mener tout, seul, envers et malgré l'Empereur ; tirer de la France assez de sang et d'argent pour expulser les Autrichiens de la Péninsule ; et s'emparer ensuite de toute l'Italie, peu à peu et progressivement, tels étaient les calculs de ce politique redoutable.

Le silence est d'or : Napoléon III l'avait oublié le 1^{er} janvier. Ses imprudentes paroles auraient pu lui coûter cher, s'il s'était trouvé dans les conseils de François-Joseph un ministre audacieux tel que le prince de Schwarzenberg. Sans être prêt lui-même, il avait témérairement prévenu l'Autriche, lui donnant le temps, le prétexte et l'occasion d'armer, d'augmenter ses effectifs dans la Péninsule, de dresser son plan de campagne, de choisir son terrain, de recruter des alliés, de prendre l'offensive et de se ruer sur le Piémont avant que nos soldats eussent fait seulement une étape de l'autre côté des Alpes. Il eût fallu en effet être sourd et aveugle pour se méprendre sur le sens et la portée des paroles de Napoléon III. La diplomatie autrichienne, d'ailleurs, était renseignée ; elle ne savait pas tout, mais ce qui lui était revenu des propos tenus à Baden par M. de Cavour, à son retour de Plombières, de ses menées révolutionnaires dans la Péninsule, et de ses connivences avec Klapka, l'éclairait suffisamment. Aussi le cabinet de Vienne n'hésita-t-il pas à précipiter ses armemens. Il accumula des forces énormes dans ses provinces italiennes, transforma la Lombardie en camp retranché, occupa Plaisance, au mépris des traités, et invoqua le concours diplomatique de l'Angleterre et l'assistance militaire de la Confédération germanique.

« Le comte Buol, télégraphiait lord Loftus à son gouvernement le 27 janvier, ne doute pas de l'assistance de l'Allemagne ; il a reçu les assurances les plus satisfaisantes de toutes les cours ; toutes désapprouvent l'attitude de la France et se montrent résolues à marcher avec l'Autriche. Le ministre est enchanté de l'esprit et du langage de la presse allemande ; il dit que, si le gouvernement français essayait de désunir l'Allemagne, ses efforts avorteraient. »

A Londres et à Berlin, on réprouvait également notre politique. Interpellé par lord Cowley, l'Empereur finit par reconnaître qu'il avait pris des engagements avec le cabinet de Turin. — « Ce que

j'ai dit à Cavour, dit-il, je puis vous le répéter. Mes sympathies ont toujours été pour l'Italie et sont encore pour elle. Je regrette que la Lombardie soit entre les mains de l'Autriche, mais je ne puis ni ne veux discuter ses droits. Je respecte les traités existans. Tant que l'Autriche restera dans ses frontières, elle sera maîtresse, cela va sans dire, de faire ce qui lui plaît. Quant à la Sardaigne, si elle provoquait les hostilités injustement et si elle se mettait dans son tort, elle n'aurait à attendre aucun secours de notre part. » Le général La Marmora, un galant homme, répondait un jour à un vieux diplomate qui se plaignait de n'avoir pas tout su : — « Je dis toujours la vérité, mais je ne suis pas assez naïf pour dire toute la vérité. » — Ce que l'Empereur disait à lord Cowley était la vérité, mais pas toute la vérité. Ce n'était pas à ces simples déclarations que se bornaient les pourparlers de Plombières.

L'ambassadeur, quelques jours après, revint à la charge avec son flegme et sa ténacité britanniques. L'Empereur impatienté lui répondit : — « Voyez la différence entre l'Angleterre et la Russie. Vous me rendez responsable de la guerre, vous me calomniez et me maltraitez, tandis que la Russie, qui veut la paix autant que vous, me dit : Si vous êtes contraint de prendre les armes, je vous aiderai, en plaçant des armées sur mes frontières, qui tiendront la Prusse et l'Autriche en échec. » Lord Cowley vit dans ces paroles une demande de laissez-passer pour la guerre. — « Il semble, écrivait-il, que l'Empereur attende du gouvernement de la Reine qu'il veuille bien lui dire : Ne faites pas la guerre; mais, si elle entre dans vos convenances, ne vous gênez pas, il y a dans la Méditerranée une grande flotte à votre service. Il est certain que, si nous parlions de la sorte, la guerre éclaterait incontinent. »

Le cabinet de Londres était fort perplexe : d'une part, il avait à compter avec l'opinion anglaise, qui était sympathique à la cause italienne ; et, de l'autre, il ne pouvait sacrifier l'Autriche, étroitement associée à la défense de ses intérêts en Orient. C'est ce que sir James Hudson, son envoyé à Turin, s'efforçait de faire comprendre à M. de Cavour. — « Nos ministres, lui disait-il à la fin de décembre, à son retour d'Angleterre, portent un vif intérêt à l'Italie, mais ils sont absorbés par les affaires d'Orient et n'ont pas le temps de s'occuper des vôtres. Ils sont d'ailleurs obligés de ménager l'Autriche, qui est l'épée de l'Angleterre contre les Russes. Ne vous faites pas d'illusions ; l'opinion publique, à Londres aussi

bien qu'à Paris, réclame la paix; tenez-vous tranquilles. » — Sir James Hudson ne s'écartait pas de la vérité en affirmant que le sentiment public, en France comme en Angleterre, était résolument opposé à la guerre. — « Pour trouver des partisans d'une guerre en Italie, disait M. Pinard, le procureur général près la Cour impériale, dans un de ses rapports secrets à l'Empereur, il faut aller les chercher dans les centres où l'on compte la chute de l'Empire. »

XII. — LE MARIAGE DU PRINCE NAPOLÉON

Bien qu'il eût la parole de l'Empereur et qu'il ne doutât pas de sa loyauté, M. de Cavour tremblait qu'on ne mît tout en jeu, dans l'entourage du souverain, pour gagner du temps et l'empêcher de s'engager irrévocablement. Les adversaires de la cause italienne aux Tuileries pouvaient, à tout le moins, arguer du droit que l'Empereur s'était réservé de décider de l'heure et de l'opportunité d'une rupture avec l'Autriche; il était stipulé, d'ailleurs, qu'en aucun cas, les hostilités ne seraient ouvertes avant le mois de juin. D'ici là, que d'incidens pouvaient surgir!

Le traité signé le 16 décembre, et qui résumait les pourparlers de Plombières, prévoyait un second traité d'alliance offensive et défensive : celui-ci n'était pas signé; il importait de l'obtenir sans délai. Le danger devenait pressant; l'armée autrichienne grossissait d'heure en heure, et le Piémont avait peu de soldats, peu d'argent, et point de crédit. Le général Giulai pouvait, sans presque rencontrer d'obstacles, franchir la frontière, entrer à Turin, lever d'énormes contributions de guerre, saccager le pays et ne laisser derrière lui que des ruines et un gouvernement désemparé. La France, alors, permettrait-elle à l'Empereur de risquer ses destinées? L'opinion publique ne se soulèverait-elle pas si, malgré son opposition et celle des ministres, elle voyait Napoléon III s'obstiner dans ses résolutions? D'autre part, un grand coup victorieusement frappé par l'Autriche avait chance d'entraîner toute l'Allemagne, dont l'attitude précisément devenait de jour en jour plus hostile. Fort inquiet, M. de Cavour écrivait au prince Napoléon, au nom du Roi, pour hâter son arrivée à Turin; il usait de tous ses moyens d'action aux Tuileries et au Palais-Royal (et ils étaient multiples), afin de brusquer le dénouement. Il demandait qu'on avançât la date du mariage; la célébration en avait été fixée

au mois de mars; pour sauver les apparences et ne pas donner à cette union le caractère d'une transaction politique, on avait jugé convenable de ne pas procéder simultanément à la signature du contrat et à celle du traité.

Quand la *Gazette* de Vienne, en réponse au discours de Victor-Emmanuel, annonça l'envoi de nouveaux renforts en Italie, la cour de Turin se sentit aux abois; elle voulut conclure civilement, religieusement et politiquement. Le 13 janvier au soir, le prince Napoléon quittait Paris avec le général Niel. Le général était chargé de solliciter du roi Victor-Emmanuel, au nom de l'Empereur, la main de la princesse Clotilde. Il avait, de plus, mission de se concerter avec le général La Marmora sur le plan de campagne et les moyens de défense les plus urgents. Le prince Napoléon avait confié son secret à quelques-uns de ses familiers, mais aucun d'eux ne s'attendait à une conclusion aussi précipitée. — « Nous voici engagés jusqu'au cou dans l'aventure italienne, » écrivait M. Darimon, en apprenant le départ subit du prince. — « Nous aurons certainement la guerre, » disait M. Cler, bien placé pour connaître le dessous des cartes (1).

Parmi les réfugiés polonais, hongrois et italiens qui assiégeaient le Palais-Royal, la joie fut extrême. L'un d'entre eux, le plus remuant, Szarvady, tout à la fois émissaire et coulissier, écrivit à Kossuth : « L'Empereur désire la guerre, mais il ne veut pas que le Piémont la déclare avant que l'Autriche soit parfaitement isolée. On craint aux Tuileries que la Russie ne fausse compagnie. Le prince Albert et le roi des Belges font de l'agitation contre la guerre, ils poussent le régent de Prusse à formuler nettement sa pensée dans son discours aux Chambres. » — Toutes ces miettes de la politique, ramassées dans les antichambres, servaient de thème à des élucubrations compromettantes, que Szarvady expédiait chaque soir, dans toutes les directions, d'une officine de scribes étrangers, établie à proximité de la gare du Nord (2). Ce monde cosmopolite qui s'immisçait dans nos affaires n'était pas composé seulement d'aventuriers. Le général Klapka, le colonel de Kiss, le comte Teleki, le général Turr et beaucoup d'autres

1. Il était l'écuyer du prince.

2. Kossuth, dans ses *Souvenirs d'œil*, dit que Szarvady le tenait au courant de toutes les fluctuations de notre politique, qu'il était en relations étroites avec dix-sept journaux de tous pays, qu'il parlait à cinquante feuilles par jour au moyen de ses lettres autographiées.

étaient des natures chevaleresques, et Kossuth, certes, était un noble et beau caractère.

Le prince Napoléon arriva à Turin le 14 janvier. L'aristocratie piémontaise, un peu « collet monté, » murmura, bouda même, lorsqu'elle apprit l'union projetée : mais son patriotisme lui interdisait de se montrer plus royaliste que le roi. — « Le Roi commande, disait-on à Turin, la noblesse l'entoure, et le peuple obéit. M^{lle} d'Azeglio raconte, dans une de ses lettres, qu'après avoir marqué quelque déplaisir, la noblesse parut aux fêtes de la cour et au gala du théâtre, et s'y montra empressée et cordiale. — « Le mariage, dit-elle, ne devait se faire qu'en mars, on l'a précipité sans qu'on ait pu savoir pourquoi. »

Le prince avait la beauté césarienne, il était spirituel et, lorsqu'il le jugeait nécessaire, séduisant. Il eut le don de plaire à sa fiancée, il fit la conquête des douairières, et en imposa aux *codini* par sa prestance et son esprit. Le général Niel ayant demandé solennellement la main de la princesse Clotilde, le Roi l'accorda dans les termes les plus gracieux et s'empressa d'annoncer aux grands corps de l'État les fiançailles de sa fille avec le cousin de l'Empereur. Les Chambres votèrent par acclamation une dot de cinq cent mille francs. — Le Piémont respirait; après de mortelles journées d'angoisse, il sortait enfin de son isolement; il avait un grand allié et cent cinquante mille hommes prêts à accourir pour le défendre contre toute agression. Le 23 janvier, le mariage fut célébré par l'évêque de Verceil; les jeunes mariés partirent aussitôt pour Gènes, où le Roi vint les rejoindre et participer aux fêtes données en leur honneur. Victor-Emmanuel tint à la municipalité génoise un langage qui sentait la poudre. Il pouvait parler haut, maintenant, car, entre les fiançailles et le mariage, M. de Cavour avait négocié et signé le traité qui le couvrait contre l'Autriche.

Le départ inattendu du prince pour Turin, dans la soirée du 13 janvier, avait transpiré à Paris, dès le lendemain, et avait donné lieu à mille conjectures, où il entraît surtout de l'inquiétude. Le 23 janvier, jour de la célébration du mariage, *le Moniteur* annonça « qu'une alliance de famille venait de resserrer étroitement les liens qui unissaient les deux souverains ainsi que les intérêts des deux pays. » Ce mariage, à peine annoncé et déjà conclu, causa une profonde émotion. Il déchirait les voiles et semblait révéler la pensée qui avait dicté l'apostrophe du jour de l'an.

C'était bien en Italie et non du côté de l'Orient que l'orage appréhendé allait éclater! Si l'année 1858 avait expiré dans le calme et la quiétude, l'année nouvelle, à peine commencée, s'annonçait orageuse. La France se sentait soudainement atteinte dans ses affaires, dans son crédit, sans qu'elle pût en saisir la cause réelle. Elle réprouvait la guerre en général, et à plus forte raison une guerre dont les mobiles lui échappaient. Son amour-propre national était largement satisfait par la campagne de Crimée; elle n'aspirait pas à de nouvelles victoires. Elle était partout écoutée, respectée, cela lui suffisait; si elle aimait l'Italie, elle n'avait aucun motif sérieux de détester l'Autriche; elle n'avait qu'un désir, c'est que la question italienne, qu'on semblait agiter de propos délibéré, fût pacifiquement résolue: mais ce n'est pas ainsi qu'on l'entendait au delà des Alpes.

Dès les premiers jours de février, M. de Cavour, son traité en poche, prit l'offensive diplomatique. Il expliqua et justifia les mesures préventives qui s'imposaient au Piémont; il mit ses agens à même de préciser l'état de la question et de rejeter sur l'Autriche la responsabilité d'un conflit éventuel. C'est ainsi qu'à son exemple, M. de Bismarck devait procéder, en 1866 et en 1870, pour exciter ses adversaires et les forcer à se ruer sur son épée. — En même temps, le gouvernement piémontais soumit aux Chambres un projet d'emprunt de cinquante millions, qui fut voté en quelque sorte sans discussion. Le comte Costa de Beauregard, un des députés les plus distingués de la Savoie, prononça seul des paroles d'opposition. Il se fit l'organe du mécontentement de sa province, laquelle se voyait contrainte à des sacrifices pour la cause italienne qui n'était pas la sienne.

En France parut une brochure significative sous le titre: *Napoléon III et l'Italie*. Son origine n'était pas douteuse, elle était signalée à l'attention publique par *le Moniteur*. Le problème italien s'y trouvait exposé dans tous ses détails; on recommandait l'affranchissement de l'Italie de la domination autrichienne, sur les bases d'une union fédérale, et l'on faisait appel non à la force, mais à l'équité de l'Europe. Au Congrès de Paris, la question italienne avait été posée académiquement; elle l'était aujourd'hui au milieu d'acrimonieuses controverses diplomatiques et au bruit des armemens, qui se faisaient ostensiblement des deux côtés des Alpes aussi bien qu'au centre du continent.

Trois jours après, le 5 février, à l'ouverture des Chambres dans la salle des États, l'Empereur prononça un discours à la fois rassurant et alarmant. Calmer et inquiéter tour à tour l'opinion était le moyen dont il se servait pour vaincre ses résistances et l'entraîner. Il s'attaquait aux inquiétudes vagues, aux sourdes agitations qui, sans cause bien définie, s'emparaient des esprits et altéraient la confiance publique. Il s'étonnait de ces émotions. On semblait douter de sa modération, en même temps que de la puissance réelle de la France. Rassurer l'Europe, rendre à la France son rang, maintenir étroitement l'alliance avec l'Angleterre, telle avait été sa constante politique. Cette alliance, d'ailleurs, portait ses fruits : non seulement la France et l'Angleterre avaient acquis ensemble une gloire durable en Orient, mais elles avaient ouvert en Chine un nouvel empire à la civilisation et à la religion chrétienne. — « Depuis la paix, ajoutait l'Empereur, mes rapports avec la Russie ont pris le caractère de la plus franche cordialité. J'ai également à me féliciter de mes relations avec la Prusse; elles n'ont pas cessé d'être animées d'une bienveillance mutuelle. Le cabinet de Vienne, au contraire, et le mien, je le dis à regret, se sont trouvés en dissidence sur les questions principales, et il a fallu un grand esprit de conciliation pour parvenir à les résoudre. La reconstitution des Principautés danubiennes n'a pu se terminer qu'après de nombreux efforts, et, si l'on demandait quel intérêt a la France dans ces contrées lointaines qu'arrose le Danube, je répondrais que l'intérêt de la France est partout où il y a une cause juste et civilisatrice à faire prévaloir. Dans cet état de choses, il n'y avait rien d'extraordinaire à ce que la France se rapprochât davantage du Piémont si dévoué pendant la guerre, si fidèle à notre politique depuis la paix. L'heureuse union de mon bien-aimé cousin avec la fille du roi Victor-Emmanuel n'est donc pas un de ces faits insolites auxquels il faille chercher une cause cachée, mais la conséquence naturelle de la communauté d'intérêts des deux pays et de l'amitié des deux souverains. Depuis quelque temps, l'état de l'Italie, où l'ordre ne peut être maintenu que par des troupes étrangères, inquiétait justement la diplomatie. Ce n'est pas néanmoins un motif suffisant de croire à la guerre. Loin de nous ces fausses alarmes, ces défiances intéressées! La paix, je l'espère, ne sera pas troublée. »

Les Chambres accueillirent ce discours, qui annonçait la guerre et promettait la paix, sans le moindre enthousiasme; elles envi-

sageaient avec terreur la perspective d'une lutte qui, engagée en Italie, pouvait s'étendre à toute l'Europe.

Le prince Napoléon et la princesse Clotilde assistaient à la séance. Ils furent applaudis, mais sans conviction ; ils symbolisaient à ce moment une politique que la France réprouvait. Tandis qu'à Turin, le Roi et son peuple, étroitement unis dans une même pensée, se préparaient à réaliser des desseins séculaires, à Paris, l'Empereur, en opposition avec le sentiment national, poussé par le destin, et inconsciemment dominé par des idées préconçues, s'apprêtait à détruire l'œuvre de nos grands politiques et de nos grands capitaines.

La froideur avec laquelle avait été accueilli le discours impérial n'échappa pas aux ministres ; ils supplièrent le souverain, en lui démontrant que sa popularité même en dépendait, d'accentuer son attitude pacifique et surtout de faire taire les organes officiels tels que *la Patrie*, dont le ton était en contradiction constante avec celui des déclarations officielles. M. de Morny, dans une allocution au Corps législatif dont il était le président, atténua, par des paroles ultra-pacifiques qui soulevèrent les bruyans applaudissemens de l'Assemblée, le fâcheux effet produit par le discours du Trône. — « La religion, la philosophie, le crédit, le travail, s'écria-t-il, ont fait de la paix le premier bien des sociétés modernes ; le sang des peuples ne se répand plus légèrement : la guerre est le dernier recours du droit méconnu ou de l'honneur offensé. Les communications internationales si rapides, la publicité, ont créé une puissance nouvelle avec laquelle tous les gouvernemens sont forcés de compter : cette puissance, c'est l'opinion. » Ces paroles, prononcées et acclamées il y a trente ans, n'ont pas cessé d'être vraies ; et, aujourd'hui que l'Europe entière est en proie au vertige des armemens, plus encore qu'en 1859, elles traduisent les sentimens véritables des peuples et s'imposent aux méditations des gouvernemens.

G. ROTHAN.

UNE SEMAINE AUX PHILIPPINES

Samedi 20 novembre 1897,
à bord de la *Esmeralda*.

Vers dix heures du matin, par une mer bleue, nous avons aperçu l'archipel montagneux et désert des Philippines, et bientôt nous sommes entrés dans la baie de Manille. L'île du Corregidor coupe le détroit en deux entrées inégales. Un dicton du pays veut que les fous prennent la grande, les malins la petite. C'est la petite que nous avons prise; et la baie déroule sous nos yeux son cercle régulier de plaines verdoyantes où s'élèvent des monts solitaires. Elle est immense, mais mollement défendue contre la mousson qui souffle de mai en septembre. A gauche, on me montre les terres incultes, recouvertes de bois, qu'habitent encore les Negritos, ces premiers possesseurs des îles. Les Espagnols ne les ont point soumis. Comme les Aïnos du Japon, ils s'éteignent et s'évanouiront un jour, emportant avec eux le secret de leur origine et la légende de leur vie. D'ailleurs, que nous diraient-ils, sinon qu'ils ont massacré et qu'on les a massacrés à leur tour? C'est l'épithète d'un grand nombre de peuples. A onze heures, le capitaine fait carillonner le lunch. « Comment, capitaine, le lunch, déjà? — Parfaitement. Dans une heure, nous jetons l'ancre et, si la douane nous surprend à table, savez-vous ce qu'elle fait? Elle s'y installe. Vous ne connaissez ni les douaniers, ni les carabiniers, ni les médecins des ports espagnols. Ces gail-lards-là sont toujours affamés. Il suffit qu'une nappe soit mise pour qu'ils y plantent leurs coudes et montrent les dents. » Une heure après, la table desservie, nous stoppions à un mille de Manille.

La voilà donc, cette ville dont m'ont tant parlé les proscrits de Hong-Kong, cette ville qui, le 30 août 1896, faillit être prise par

deux mille insurgés armés de couteaux, de lances de bambou et d'amulettes! Je connais déjà un peu son histoire, surtout l'histoire de la guerre qui l'assiège et la mine depuis quatorze mois. Je sais que les tribunaux militaires y fonctionnaient hier avec la régularité des bonnes mitrailleuses et qu'elle est pleine encore de l'ivresse patriotique des gardes nationaux. Ne m'a-t-on pas averti ou n'ai-je pas lu que le poète don Tomas Caraves a déposé la lyre pour saisir l'épée; que le juge don Isaac de las Pozas et le magistrat Ricafort ont troqué leur toge contre des uniformes d'officier; que don José Moreno Lacalle y régale ses compatriotes de guerrillas navales? Un vieux Philippin, condamné à mort depuis vingt ans, et qui vit paisiblement à Hong-Kong, m'a dit: «Surtout ne manquez pas d'aller à la Luneta: c'est là que, le matin, on fusille, et que, le soir, on joue de la musique.» En attendant, je regarde, et je vois, au pied d'une chaîne de collines, une large bande de terre d'où s'élancent des flèches d'église et où se pressent des dômes et des tours saintes. Il y en a tant qu'on dirait un cimetière de mausolées. Des toits dorment à l'entour et leurs dernières lignes se perdent dans le feuillage. Une file de mâts dorés par le soleil émerge de la rivière que nous cache un môle, dont la blancheur s'avance dans l'azur enflammé des eaux. Un silence de mort plane sur tout ce paysage; — et je songe aux cités ensevelies de Ceylan, à ces cités de couvens et de temples bouddhistes, isolées au milieu des jungles, et dont les ruines se mirent parfois en d'immobiles étangs.

Samedi soir, 20 novembre 1897.

Ma première impression de Manille est si forte, que je n'aurais pas la tête plus troublée d'un vin fumeux et parfumé. Je m'attendais au spectacle d'une place hantée par l'image de la guerre; j'ai trouvé une ville d'apparence insouciante, où tout, il est vrai, semble un peu désorganisé, mais de temps immémorial. Étrange ville, qui ne ressemble à aucune de celles que j'ai visitées dans l'Extrême-Orient. Elle est sale, délabrée, poussiéreuse, boueuse, et, aussi, pleine de lumière et du tremblement ensoleillé des jardins et des bois. Des maisons de planches vermoulues, des maisons de pierre qui se tassent, des maisons de torchis qui s'effritent, des remparts croulans sous des lianes grimpantes, des grilles branlantes et rouillées, des édifices noircis par le temps ou par le feu, de vieilles arcades fatiguées, d'énormes églises dont on dirait que

l'architecture a poussé des profondeurs de la terre ; l'ombre muette des couvens ; des places bizarrement coupées, des quartiers où le Chinois vend l'article de Paris dans de sordides échoppes ; des rues mal pavées où étincellent les devantures des orfèvres ; des carrefours qui sont comme une évocation de la vieille Espagne, la *Botica* du licencié Fernandez, et plus loin, la Banque britannique ; une rivière dont les courbes fuyantes baignent en souriant des rangées de maisons peintes ; un pont trop étroit pour les attelages qui s'y croisent, les invraisemblables véhicules qui s'y accrochent, les rosses qu'on y fouette, les buffles qu'on y pique ; l'immensité solennelle des parcs tropicaux, leurs voûtes de ténèbres où le vent à travers les branches refoule des vagues de lumière ; le sommeil de l'Océan ; des ponts-levis caducs que la nature enchaîne en ses liens de feuillage, et des routes bordées de villas irrégulières, de massifs de bambous et de cases malaises ; des routes défoncées qui mènent à des églises : voilà ce que j'ai vu, dans un pêle-mêle de couleurs criardes et d'ombres augustes ou charmantes, pendant que mon cabriolet tressautait sur les pavés, s'enfonçait aux ornières, m'éclaboussait tour à tour de boue chaude et de rayons de soleil. Manille n'a point la somptuosité de Colombo, dont la terre rouge entre les cocotiers déroule au soleil couchant des allées tendues de pourpre. Elle n'a pas la dure splendeur de Singapour, factorerie anglaise où les tombes chinoises bornent les lawn-tennis, ni l'éclat neuf de Saïgon, ni le pittoresque concentré de Macao, ce guignol de pirates chinois enrichis et de Portugais décavés. Elle a parfois des coins qui les rappellent ; mais les autres villes datent d'hier, sauf Macao, ruine morte. Ici, l'ancienne colonisation espagnole, ébréchée, décrépète, chancelante, reste encore debout. Sa grandeur penche ; sa misère s'étale. La vie laïque y accuse son goût de l'à peu près, son contentement paresseux du provisoire ; la vie religieuse y dénonce on ne sait quel besoin d'enraciner à des biens temporels une ambition d'éternité. Et, surtout, l'Espagne s'y exhale, l'Espagne de *Carmen*, dont la sensualité exaspérée par le sang des batailles et affinée par l'ombre des cloîtres s'est infiltrée peu à peu jusqu'au cœur des races qu'elle a conquises. Ouvrière de massacres, mais aussi maîtresse de voluptés ! Manille ne serait rien qu'une lamentable ville, sans cette odeur d'amoureux plaisir qui se dégage de ses murs, monte de ses pavés et tombe de ses fenêtres.

Dès les premiers pas que j'ai faits hors des docks, dans une rue déserte, j'étais déjà saisi d'un parfum de poudre de riz et de musc, et je l'ai respiré partout, comme si l'air des Philippines en était saturé. Et partout aussi, le long des routes, au seuil des portes, devant les boutiques, sous les arcades, au milieu des jardins, j'ai rencontré des femmes vêtues d'une jupe à longue queue, d'un tablier noir, d'une chemisette à larges et courtes manches, d'un fichu diaphane, les pieds nus dans leurs pantoufles, les bras nus, la gorge nue, la cigarette à la bouche et des flots de cheveux s'abattant sur leurs reins. Elles errent indolemment, mais il y a de l'autorité dans leur indolence, de la souveraineté dans leur grâce. Le front bombé, les yeux brillans, le nez béant à toutes les senteurs, les lèvres charnues pour mieux plonger dans les fruits mûrs, elles se sentent fortes du regard des hommes et du scapulaire qui fait une tache noire sous la transparence de leur mantille. On dirait que, si le péché est en elles, ces femmes croient en porter sur elles l'absolution. Les Indiens, eux, l'air doux et abruti, circulent en pantalon et la chemise tombante, comme au saut du lit. Cette chemise, blanche ou de couleur écriue, flotte autour d'eux, parfois plus fine que le lin, plus souple que la soie, parfois empesée et fendue à la façon des nôtres, souvent aussi d'un coton grossier. Un tel accoutrement est-il plus ridicule ou plus indécent ?

Des concerts lointains de tambourins et de clarinettes enveloppent le silence d'une atmosphère de musique. J'ai vu autour d'une église un cortège de bannières et de musiciens en blanc qui s'exerçaient aujourd'hui à fêter demain le saint du faubourg. Au tomber du soir, les rues s'emplissent de la rumeur des piétons, les routes du fracas des équipages. Espagnols et riches métis se réveillent, se fleurissent, se parfument et courent au sombre rendez-vous que les fanfares leur donnent devant la mer. Tous les effluves de la ville s'orientent et se précipitent vers la Luneta. Ils traversent les ponts, roulent sous les arceaux prodigieux d'un parc qui a la majesté d'une forêt, débouchent sur un rond-point où s'élève le murmure des vagues, et convergent autour d'un kiosque illuminé. Là, sous un crépuscule que bleuit la lumière électrique et que déchire, par intermittences, un orchestre de cuivres, des ombres en foule s'asseyent, se frôlent, propagent un bourdonnement de gaieté, rient aux éclats, tandis que défilent, dans leurs landaus ou leurs cabriolets, derrière deux laquais

blancs, des soutanes de prêtres, des épaulettes d'or, des chapeaux hauts de forme et des chapeaux à plumes. Les victorias versent un parfum de robes et de mantilles. Ce n'est pas la brise qui nous caresse, c'est l'haleine des chevelures odorantes. Rompu par la chaleur du jour, et presque suffoqué, je donnai l'ordre à mon cocher de s'éloigner au plus vite. Une riche voiture, qui nous dépassa, m'envoya une telle bouffée d'iris que je pensai défaillir, et l'Indien, se retournant sur son siège, me dit : « C'est le carrosse de l'Archevêque. »

Il se moquait peut-être de moi ! D'ailleurs, il est certain qu'à Manille, la femme et le prêtre se partagent le pouvoir. On sent tout de suite qu'elle est puissante, et lui omnipotent. Il a rejeté, comme une contrainte inutile, la discrétion des manières et l'humilité de l'attitude. La terre et les âmes lui appartiennent. Il se carre dans sa domination. Les soldats qui se traînent sur les trottoirs, les volontaires en gris qui retroussent fièrement leurs sombreros de paille, ne sont que ses gardes du corps ou des ouvriers qu'il met aux grosses besognes. On le rencontre partout, lui aussi. Il passe, le cigare aux dents, renversé dans sa voiture, promenant autour de lui les regards satisfaits d'un parvenu millionnaire. Cet après-midi, au seuil même de l'Hôtel d'Orient, quand nous y entrâmes, un grand diable de capucin, les jambes étendues devant un bock, ferma son bréviaire pour nous dévisager. J'ai croisé des Augustins et des Franciscains : ce sont de beaux hommes, dont la poitrine et les épaules s'accommoderaient aisément des lourdes armures et dont le bras saurait manier la rapière des temps héroïques. Quand on les compare aux chétifs Tagals, on comprend qu'une terreur superstitieuse les ait rendus si longtemps inviolables. Mais comparez-les aux adolescents où Madrid recrute leurs défenseurs ; regardez ces enfans de Séville et de Cadix, épuisés par les privations héréditaires, grelottant de fièvre, trop faibles pour supporter le poids d'un ciel tropical sur leur uniforme de soldat, et vous aurez un tableau vivant du déséquilibre de la puissance espagnole. Ce soir, comme je revenais du consulat français, j'ai longé de vastes baraquemens élevés sur pilotis, hôpitaux improvisés, déjà trop étroits, bien que bâtis d'hier. Les portes en étaient ouvertes à la fraîcheur de la nuit. D'espace en espace, une lampe, suspendue à une poutre transversale, éclairait de petites masses noires bossuées comme des tombés ; parfois un gémissement, un

râle s'en échappait et mourait dans le silence. Soldats tombés sans avoir vu l'ennemi, le soleil de Manille les couche côte à côte. Plus loin, à travers les arbres, j'aperçus un triangle de feu et des murs couronnés de lumière. J'arrivai près d'un pont où des gens qui passaient, étonnés de mes questions, ne surent y répondre. L'un d'eux, cependant, me dit que c'était la fête d'un saint ou d'un *padre*. La ville était déserte, mais les parfums y rôdaient toujours, et leur langueur pénètre jusqu'à moi par mes persiennes mi-closes.

Dimanche matin.

Je suis descendu dans le premier hôtel de la ville, un hôtel extraordinaire. Il est situé sur une grande place où aboutissent les rues du port. L'entrée en est majestueuse, et plus majestueux les escaliers qui mènent à la galerie du premier étage. Autour de cette galerie, spacieuse et cirée, où les fauteuils alternent avec les plantes vertes, des chambres s'ouvrent à deux battans. Elles sont trop hautes, trop larges, et leur impression de vide est encore accentuée par leurs lits à baldaquin, sans sommier ni matelas, où, le soir, on étend négligemment un drap sur un treillis de canne. La maîtresse de l'hôtel, car c'est une Espagnole qui gouverne, n'apparaît pas, et sa présence ne se soupçonne nulle part. Le long des escaliers, à cheval sur la rampe, le corps penché par-dessus la balustrade des galeries, de petits Tagals, vêtus de blanc comme des pâtisseries d'opéra-comique, la mine futée, vous suivent des yeux ; ceux-ci, commodément installés dans des fauteuils, parcourrent un journal ; ceux-là, le dos sur un divan et les jambes en l'air, s'éventent de leur mouchoir ; d'autres dorment : ce sont les serviteurs. Un coup de sonnette retentit, personne ne bouge. Le voyageur réitère ; son appel est accueilli par la même indifférence. Il s'impatiente et carillonne. Les têtes brunes des pâtisseries se tournent d'un commun accord vers la porte du carillonneur, mais nul ne fait un pas. Il sort, furieux, attrape le premier qui lui tombe sous la main, lui corne aux oreilles un ordre tonitruant. Alors, vous diriez une nichée de souris blanches affolées par l'apparition d'un chat. Celui qui a reçu l'ordre, encore qu'il en demeure un instant étourdi, le jette à son voisin, qui court le porter à un tiers, qui le transmet à un quatrième. C'est un remue-ménage, un entre-croisement de glissades sur le miroir du parquet, mais, sitôt que le voyageur confiant est rentré dans sa chambre, l'ani-

mation tombe et, en un clin d'œil, les petites vestes blanches se retrouvent à leur poste accoutumé.

Réveillé vers sept heures, j'attendais encore mon café vers neuf heures, quand les marchands de journaux nous apportèrent les nouvelles du jour. Hier soir, le fils de l'amiral avait assuré devant moi que dans trois mois on ne parlerait plus de l'insurrection. On prétendait qu'Aguinaldo était en pourparlers avec le gouvernement, et lui proposait la paix pour un million de dollars. Mais je lus dans la gazette tant d'actions d'éclat et de victoires sur les Indiens qu'Aguinaldo me parut le plus impudent des maraudeurs asiatiques d'oser, rossé comme il l'était, demander un million pour ne plus l'être. Il y a des généraux qui semblent doués d'ubiquité, tant leurs manœuvres rapides déconcertent l'adversaire. Aguinaldo tenait d'eux assurément, mais avec cette différence que, partout où il surgissait, la valeur castillane le faisait rentrer sous terre. Battu le matin, à midi, le soir et dans la nuit, il se signalait aux quatre points cardinaux par de merveilleuses défaites, et les événemens de la guerre étaient pleins de miracles. Comment en eussé-je douté devant les listes de décorations nouvelles qui débordaient les colonnes de la presse? Quelle profusion de médailles et de croix! Quel pavoisement de poitrines héroïques! Et comment croire qu'une poignée de mutins continuerait à troubler l'ordre, quand on parlait déjà d'élever un monument en l'honneur des Indiens fidèles? Le gouverneur, Primo de Rivera, venait d'accomplir un voyage dans les provinces enthousiastes et lançait une proclamation dont le lyrisme, il est vrai, mourait sur ces mots : « Pour lutter contre les infâmes, vous ne marchanderez ni vos vies ni vos biens. »

Dimanche soir.

On m'avait tant parlé des combats de coqs, que j'ai voulu y assister. Ce sont peut-être les seuls combats qu'il me sera donné de voir en ce temps de guerrillas. Les Espagnols affectent de les mépriser comme un jeu ridicule et cruel. Ces tueurs de taureaux dédaignent le sang des bêtes à plumes. Au déjeuner, mon voisin de table, un professeur à la Faculté de médecine, me disait : « Nous laissons ce bas divertissement aux métis et aux Indiens. La passion qu'ils y apportent montre bien leur barbarie puérile. Ils vendraient leur femme et leurs filles pour entretenir leur coq de bataille, et, dans un incendie, c'est lui qu'ils sauvent, avant de

songer à leurs enfans. » Je me dirigeai donc vers la *gallera* à l'heure où les femmes, parées comme pour un bal et plus parfumées que jamais, s'acheminent aux vêpres. Tous les magasins étaient fermés, sauf les boutiques multicolores des marchandes de cigarettes, et sauf, Dieu merci, les échoppes des Chinois, car, en traversant une place, je fus surpris par une pluie torrentielle et ne dus mon salut qu'à l'hospitalité d'un épicier du Céleste Empire. Je pénétrai dans une espèce de bouge qui faisait l'angle d'un pâté de maisons en saillie : point de fenêtres, mais, de chaque côté, une grande porte aux panneaux noirs et fendus ; ni plancher, ni dallage ; la terre nue où s'enfonçaient inégalement les trois pieds d'un escabeau. Derrière le comptoir on entrevoyait des rayons de choses innomables, et les gens de la maison étaient couchés parmi des sacs de pommes de terre, tandis qu'une femme se peignait sur le seuil d'une chambre noire. La place transformée en marais déborda bientôt chez mes hôtes. On ferma les portes, et nous restâmes plongés dans une obscurité nauséabonde, où leurs petites pipes jetaient quelques étincelles. Mais l'eau glissait sous les battans ébréchés, dont on essayait en vain de boucher les brèches avec de la boue. Elle cernait déjà le comptoir, atteignait les sacs : la femme, son peigne entre les dents, vint donner un coup de main aux hommes qui se remuaient en silence et repoussaient le déluge. Enfin la pluie cessa, et je pus m'échapper de cette affreuse boutique, pareille à tant d'autres que la taciturnité chinoise rend presque mystérieuses. Quatre-vingt mille Chinois habitent Manille, quatre-vingt mille témoins impassibles du duel entre l'Espagnol et l'Indien. Ils travaillent, pendant qu'on pille et qu'on massacre autour d'eux. Les camps ennemis s'entendent pour ne pas les inquiéter, car ils représentent l'avenir du pays : ils en assurent les lendemains. Sans eux, nous devrions perdre toute espérance de manger, ne fût-ce qu'une fois par jour, au Grand-Hôtel d'Orient. — On compte cinq élémens en Asie : l'air, le feu, l'eau, la terre et le Chinois ; et ce dernier, qui permet de s'assimiler les quatre autres, n'est pas le moins indispensable à la vie des peuples.

Une voiture, rencontrée fort à propos, m'emmena jusqu'à l'extrémité de la ville, devant une immense baraque de bambous recouverte de chaume. J'y pénétrai. C'était un vacarme assourdissant de cris, d'applaudissemens, de surenchères, de trépignemens, de bouteilles entre-choquées, d'appels confus et d'altercations ;

puis un silence se faisait, un silence d'attente et presque d'angoisse, au-dessous duquel on n'entendait plus qu'une vague rumeur de foule qui entre, sort, mange, boit, et, tout à coup, le fracas éclatait, plus violent de cette accalmie, et tel que si le toit, soutenu d'une grossière charpente, n'avait par maintes crevasses livré passage à cette poussée de clameurs, il se fût infailliblement effondré. Je me faufilai entre des tables chargées de fruits, de gâteaux poudreux, de bouteilles et de tranches de porc rôti. Les fades odeurs des victuailles mêlées à d'âcres exhalaisons de basse-cour me serrèrent la gorge. Les coqs attachés par la patte aux pieds des tables s'effarèrent : d'autres, familiers de l'endroit, picoraient entre les jambes des passans. Des deux côtés s'étagaient des gradins de bois hérissés de Tagals, et, au milieu, je vis, sur une estrade entourée de barreaux comme une énorme cage, et où des escaliers de bois accédaient, un fourmillement de têtes noires, de chemises blanches, de costumes européens, de corps perchés au-dessus de corps accroupis. Plus de deux mille spectateurs se pressaient sur ces gradins ou s'entassaient dans cette cage. J'étais étranger : les rangs s'ouvrirent et, peu à peu, je parvins à l'estrade, où l'on me fit passer au premier rang. On m'offrit même un des deux seuls escabeaux dont on y pût disposer. L'autre était occupé par un grand Espagnol à barbe noire, dont un brassard de crêpe assombrissait la manche. Autour de nous, Chinois, métis, Indiens, se tenaient debout ou assis sur les talons. Les Indiens dominaient ; les métis étaient moins nombreux ; les Chinois en robes éclatantes se comportaient aisément. L'un d'eux puisait dans une large escarcelle, et des diamans étincelaient à ses doigts. Quant aux Espagnols, c'est à peine si j'en aperçus trois ou quatre.

Depuis neuf heures du matin que la *gallera* est ouverte, les assauts s'y succèdent sans relâche. Les riches amateurs entretiennent des basses-cours de combat, comme les nôtres des écuries de course. Les coqs de Manille n'ont rien à envier aux chevaux de Longchamps : on les traite avec les mêmes égards, on dresse leur généalogie et on paye très cher l'honneur de les posséder. Un bon coq de bataille vaut jusqu'à six ou sept cents francs. Son éducation exige une parfaite connaissance de l'anatomie des coqs et un doigté délicat et sûr. Le cuisinier attaché à sa personne doit veiller à ce que son pensionnaire n'engraisse pas. Tous les matins, le masseur assouplit ses muscles, le maître d'armes fortifie ses ergots. Le jour du combat, un professionnel lui attache l'éperon

et complète ainsi la bête d'acier. Jamais, avant le duel, le propriétaire ne souffrira que l'ombre d'une main étrangère s'étende sur son coq, car, si l'on sait l'art d'instruire les gladiateurs emplumés, on n'ignore point les secrets qui les paralysent ou les charment. Un rien peut compromettre le travail de six mois, fausser l'ingénieuse et vivante machine de guerre. Tel coup de pouce l'énerve, telle caresse le fait tomber en langueur. Il faut qu'il arrive intact sur la plate-forme de la *gallera*. Là, son maître le prend dans ses mains et le présente à un autre coq; et, quand les deux rivaux impatients se provoquent du bec et gonflent leurs plumes, on les lâche. Ils se regardent, s'épient, la crête enflée, le cou hérissé comme d'une collerette de fer, les ailes raides, soulevés sur le ressort de leurs ergots; puis ils se précipitent, s'escaladent, tourbillonnent. Le duel dure un éclair. Souvent le vaincu meurt sans qu'on ait vu le coup qui l'a frappé. Parfois tous deux sont atteints: son adversaire le fût-il mortellement, celui qui fuit a perdu, et il est plumé vif. Blessé ou non, le vaincu est tué. Il ne resterait plus qu'à le mettre au pot ou à la broche, si le maître, désireux de lui épargner cette suprême injure, ne l'enterrait dans son jardin. *Sta, viator: heroem calcas*. Avant le combat, les paris s'engagent; les piles de pesos s'alignent devant les duellistes: la lutte finie, au milieu des acclamations et des huées, on règle les comptes. J'avoue, peut-être à ma honte, que j'éprouvais un certain plaisir aux jeux de cette arène, qui, pour être tachée de quelques gouttes de sang, ne m'en paraissait pas moins innocente. Je suis persuadé que les coqs aiment mieux mourir de leur bec ou de leur éperon que de la main d'une cuisinière. Ils y vont d'un si bon cœur! Et pour qui les considère sans préoccupation de lucre, quelle parodie ou quel raccourci de nos acharnemens et de nos haines! N'avons-nous pas conçu des dieux qui traitaient les peuples comme des coqs et pariaient, entre deux coupes d'ambrosie, sur leur sauvage manie d'égorgemens inutiles? Disons à l'honneur de l'espèce humaine que, parmi les coqs qui défilèrent sous nos yeux, quelques-uns témoignèrent d'une admirable sagesse. Ils se toisèrent et se tournèrent le dos. Nous les vîmes se promener avec cette gravité qui relève dédaigneusement la patte, comme pour éviter les éclaboussures des insultes inintelligentes.

Je me préparais à sortir, quand les cris redoublèrent à l'apparition de deux nouveaux combattans, l'un maigre et noir, l'autre rutilant, empanaché de pourpre, des frissons d'or sur les ailes

Le premier avait l'air d'un conspirateur patibulaire, le second d'un *Imperator*. Les enjeux grossissaient, et un de mes voisins, un métis que je n'avais pas encore remarqué, et dont la tête rase, la face glabre, les yeux faux, la bouche vile, faisaient un type d'affranchi du Bas-Empire, vida sa bourse sur le tableau du coq noir en criant : « Je parie pour l'Indien ! » Les deux adversaires furent lâchés : autour d'eux, les respirations s'arrêtèrent. Les coqs s'observaient, l'œil sanglant, le col allongé, la queue vibrante, et, brusquement, le noir plia les jarrets, courba son jabot jusqu'à terre sans cesser pourtant de fixer son ennemi. Ce dernier, les plumes droites comme les dards d'un porc-épic, plongeait sur lui, le bec en cisailles. Après un moment d'attente, une tempête de sifflets assaillit le piteux combattant, qui ne parut pas s'en émouvoir. Comme la situation menaçait de s'éterniser, on les reprit, on les excita derechef ; mais à peine lancés l'un contre l'autre, le coq noir retomba à genoux, sans doute hypnotisé par le panache et les chamarrures de son rival. Le public l'accablait de quolibets et de rires. Ceux qui avaient parié pour lui vociféraient des injures. Et l'on applaudissait le coq vermeil, qui, dégoûté de tant de couardise, avait rabattu ses plumes et se pavanait devant les spectateurs. « Ce n'est pas ma faute, disait-il, je ne demandais qu'à me battre. Mais que faire contre un tel lâche ? Ne serait-ce point souiller ma gloire que d'exécuter un ennemi indigne de moi ? Jugez-en, nobles seigneurs. » On les ressaisit une troisième fois, on aiguïsa leurs becs l'un sur l'autre, on rattacha l'éperon du misérable, on le flatta en sifflant entre les dents ; mais, dès qu'ils furent abandonnés à eux-mêmes, le coq noir s'aplatit de nouveau, l'œil toujours dardé sur l'*Imperator*. Celui-ci s'approcha pour en finir, puisqu'on y tenait absolument ; il crispa ses ergots, tendit la tête, et, soudain, saisi de panique, tourna sur lui-même et se sauva comme une perdrix dans un sillon. Ce fut du délire, une mêlée indescriptible, une grêle de cannes, de chapeaux, de foulards, de paquets de cigarettes. Les spectateurs se culbutaient d'ivresse. L'endroit de la cage réservé aux exploits des volailles fut envahi par des gens qui se fendaient en grands écarts ou qui marchaient la tête en bas, les pieds en l'air. Et mon métis se mit à crier d'un mauvais rire : *Viva la España!*

Lundi.

J'ai essayé de me procurer un plan de la ville et l'on m'a

répondu que le gouvernement militaire avait acheté tous les plans et toutes les cartes. D'ailleurs, les librairies ne sont guère que des magasins de papetiers. L'Espagne redoute l'imprimé. Les hauts fonctionnaires qui, par hasard, veulent s'instruire, ont recours aux consuls européens pour tromper l'étroite surveillance de la censure. Il me souviendra longtemps d'une halte que je fis dans la boutique d'un libraire, près d'une église dont la masse écrasait le carrefour. Je priai le marchand espagnol de me montrer ce qu'il avait sur Manille et les Philippines. Il m'apporta avec un triste sourire quelques tomes dépareillés et des brochures où le titre disparaissait sous la crasse du temps. Les volumes, dont j'apercevais les rangs éclaircis dans la pénombre du magasin, n'étaient, à l'exception des missels et des ouvrages de piété, ni plus frais ni plus attirans. Leur poussière ne ressemblait point à celle qui fait, des rayons de nos vieux bouquinistes, un cellier d'élixirs très anciens : elle sentait le commerce déchu et l'indifférence pire que la mort. L'homme, qui suivait mes regards, haussa les épaules d'un air découragé. « Ah ! monsieur, me dit-il, à vous qui êtes Français je puis parler librement : j'ai honte de vous recevoir dans une aussi pauvre boutique ; mais, dans ce pays-ci, il n'y a point de place pour les libraires. Vous ne trouverez rien chez moi ni chez mes confrères ; et c'est grande pitié que nous en soyons réduits à vendre des almanachs et les laides images que je m'excuse de mettre entre vos mains. »

Si la librairie périclité à Manille, en revanche, je sais des industries qui prospèrent. Les femmes y tissent avec des fibres d'ananas ces tissus légers dont elles pressent leur sein et parfument les airs. J'ai visité, calle San Sebastiano, au premier étage d'une grande maison silencieuse, des chambres qui ne sont pas balayées deux fois l'an et où les petits doigts des Malaises réalisent des merveilles. Leur maîtresse, une vieille métisse édentée, a déployé sous mes yeux des *panuelas*, simples fichus, qui valaient plus de cent dollars, des mantilles presque irréelles de transparence, des mouchoirs comme devaient en porter les fées, du temps qu'elles dévidaient sur leurs fuseaux les fils de la Vierge et qu'elles se faisaient des robes dans les claires vapeurs du matin. Mais j'aime encore mieux les chemisettes, les *panuelas* et les mantilles du quartier San Cristo, à cause de celles qui les vendent et qui ont toutes leurs dents, et même des griffes, et aussi des mines de chattes sombres énamourées. Elles sont assises der-

rière un comptoir, sous des abris de planches et des auvens de loques, et leur ramage, leurs œillades, leurs douces pâmoisons quand on ose marchander, leurs défaillances voluptueuses quand on achète, contrastent avec l'apathie des Chinois qui fument des cigarettes devant leurs étalages de chapeaux de paille.

Je ne me laisserais point de ce quartier, si le soleil n'y tombait à pic et si la soif ne me ramenait à la brasserie de San Miguel, dans la rue de l'Escolta. C'est la rue commerçante de Manille, la seule continuellement animée, la seule aussi dont les séductions soient fortes sur tous les sens. En face du Grand-Restaurant de Paris et des cafés où se pressent les gardes nationaux, les femmes achalandent les magasins de nouveautés et les hommes les orfèvreries. Si l'Indien cède sa femme pour un coq de combat, l'Espagnol vendrait son âme pour un bijou. Les plus humbles fonctionnaires ont les doigts ornés de bagues et des cravates piquées de brillans. La douane surtout se distingue par la richesse de ses bijoux : ses officiers sont tous mariés à la contrebande et ne mettent aucune vergogne à porter sur eux leur corbeille de noces. Ce n'est pas chez Figaro qu'il faut aller étudier les types de Manille : la boutique de M. Josse vous en apprend plus long. Là, surtout, se nouent les intrigues, s'échangent les promesses silencieuses. La métisse ou la jeune Espagnole qui y entre se sent parfois suivie, quand elle en sort, du bijou qu'elle a trop regardé. Autour des vitrines, ce foyer de convoitises, une amusante familiarité s'établit entre le marchand et l'acheteur ou l'acheté. L'orfèvre traite d'égal à égal avec les maîtres du pays : il les tient sous la domination de ses enchantemens ; il les tient aussi par leurs secrets qu'il devine et par les fils d'or dont il les a liés dans l'ombre. « *Eh, como va, don José? — Muy bien, amigo.* » Don José est le gouverneur d'une province voisine, on peut lui accorder un crédit sans limites : ses administrés payeront. Entre don Pepe, du gouvernement civil, l'homme le plus occupé de Manille et le plus amoureux. D'une élégance raffinée, rehaussée d'un peu de raideur militaire, il porte une moustache dont on sent bien qu'à aucun moment de sa vie il ne s'est désintéressé. Sa canne de bambou, entre ses mains gantées, a des allures conquérantes. Ancien consul, il en a gardé le titre pour ses intimes. Il ne s'assied point, il tombe sur le siège qu'on lui avance et respire le parfum d'ilang-ilang qui s'envole de son mouchoir. « Mon bon ami, murmure-t-il, j'ai besoin d'un bracelet incrusté de

perles. Vous savez que je ne puis résister à la prière de deux beaux yeux. Voyez vous-même ce qu'il me faut : je me fie à votre goût, car, pour moi, les soucis du gouvernement m'absorbent, que dis-je, ils m'écrasent ! Mes amis me répètent : « Consul, vous vous tuerez ! » Mais le consul est encore solide et le consul n'a pas le droit de rester assis ! Il se lève et, avisant un médaillon posé sur un fond de velours rouge : « Que voici un bijou qui aurait bel air au cou d'une jolie femme ! — Prenez-le, don Pepe, vous trouverez toujours où le suspendre. » Et don Pepe prend négligemment le médaillon : le Trésor payera. — Le Trésor ou Rozalès.

Vous ne connaissez pas Rozalès ? Le gouvernement avait donné à ce métis la garde de la Caisse des Dépôts et Consignations. On vivait alors sous un gouverneur ennemi de la pauvreté, qui aimait tant les cadeaux qu'on ne se tenait point de lui en offrir à son anniversaire, à celui de sa femme et à ceux de ses enfans. Il avait institué à Manille un nouveau calendrier, et, s'il n'eût émigré à Cuba, nul doute qu'on aurait bientôt célébré les anniversaires de ses aïeux jusqu'à la dixième génération. Rozalès, qui possédait en caisse un million cinq cent mille dollars, commença par lui en verser quarante mille et, fort de cet exemple, en mit quarante mille de côté pour lui-même. Les notables de la ville flairèrent l'aubaine, et cet homme qui suait l'or eut bientôt à ses talons leur mente silencieuse et servile. On lui écrivait : « Cher ami, remettez dix mille pesos au porteur. » Le cher ami n'hésitait pas, mais il s'en allouait aussitôt dix mille autres, par un acte de justice distributive dont on ne saurait trop apprécier la régularité. Les versements qu'il s'octroyait n'excédèrent jamais ceux qu'il fit aux autorités espagnoles. Quand un inspecteur des finances se présentait, Rozalès lui offrait un cigare et lui montrait les sacs du Trésor. L'inspecteur les comptait et ne les ouvrait pas. Un jour qu'il commit cette indiscretion, il n'y trouva que de gros sous. Rozalès fut rattrapé sur un navire en partance, ou plutôt sa maladresse le dénonça à des gens qui ne le cherchaient point. Au moment de quitter le paquebot, un carabinier, se souvenant qu'il avait oublié son fusil dans une cabine, y court, frappe à la porte, n'obtient pas de réponse, s'impatiente, appelle ses camarades, et, quand ils entrent enfin, ils découvrent, à quatre pattes sous le lit, le grand financier qui tremblait de tous ses membres. Le gouvernement n'eut garde d'instruire un procès

qui eût été plus encore le sien que celui de Rozalès. On le mit en prison et on fit un emprunt. Son souvenir est resté populaire à Manille; on le regrette comme une Providence disparue; et un jeune industriel de mes amis, en quête de capitaux, s'entendait dire : « Quel dommage que vous ne soyez pas venu plus tôt! Rozalès vous aurait tiré d'affaire. »

Mardi.

A qui appartiennent les Philippines? Je croyais, en venant à Manille, qu'elles étaient la propriété de l'Espagne. La propriété nominale, oui. Le monde civilisé, qui dresse des cartes, admet, sur la foi de je ne sais quels historiens et de je ne sais quel contrat, qu'elles sont terre espagnole, mais le sultan de Mindanao et des groupes d'îles de Jolo et de Soulou prétend le contraire, et sa prétention se fonde sur ce fait indéniable qu'il a depuis trois cents ans maintenu son indépendance. Les Espagnols ont retrouvé les Mores aux Philippines et ne les en ont point chassés. Les Negritos disséminés dans les montagnes ne reconnaissent point de maître. A deux journées de Manille, les Igorrotes s'administrent eux-mêmes et reçoivent fort mal les hôtes que Dieu leur envoie. De tout temps des bandes de brigands ont sillonné les îles, hanté les alentours de Manille, pénétré même dans la ville. L'Espagne détient des rivages, mais, à moins qu'on ne m'abuse, l'intérieur lui échappe. Les races les plus diverses y vivent sans s'y confondre. La langue espagnole, qui y déferle depuis trois siècles, n'en a point submergé les idiomes. Sur 56 districts, j'en compte à peine 6 où l'on parle un peu chrétien, puisque c'était jadis parler chrétien que de parler espagnol. Si les indigènes sont demeurés réfractaires au castillan, leurs conquérans les ont payés de retour, et très peu s'expriment en tagal ou en visaya, qui sont les idiomes les plus répandus. Puisque les Espagnols affirment leur souveraineté effective sur ces îles, pourquoi n'ont-ils pas encore achevé de les explorer? En ont-ils fixé une carte précise? Et la meilleure preuve enfin que leur empire est illusoire, c'est que l'insurrection contre laquelle ils se débattent n'en a bouleversé qu'un canton limité; non que les peuplades voisines s'intéressent à leur cause, mais parce que ces personnes indépendantes se soucient fort peu de ce qui se passe chez les étrangers. Ils ont pour eux les Visayas, qu'ils enrégimentent et qui forment des bataillons redoutables. Mais demain peut-être les Visayas se soulèveront. L'Espagne se trouve

aux Philippines, trois siècles après sa conquête, dans la même situation qu'un peuple en face de peuplades qu'il veut conquérir : il connaît mal le pays et ne peut compter que sur leur indifférence réciproque pour les réduire l'une après l'autre. Que parle-t-on de Philippins insurgés? Il n'y a pas de Philippins. Seuls, les Tagals de quelques districts ont pris les armes; et, s'il faut plaindre l'Espagne, d'être tenue aussi longtemps en échec par le dixième de l'unique peuplade qu'elle ait absolument englobée, on ne peut que sourire de l'ambition d'un Aguinaldo d'établir une République des Philippines!

J'ai repris l'histoire ancienne de la colonie; et l'émotion que j'avais ressentie naguère à la lecture de la conquête du Pérou, m'a remué le cœur de la même admiration et de la même tristesse. Avec quelle folie d'héroïsme, d'avarice et de foi, l'Espagne du xv^e siècle s'est précipitée sur le sommeil des continents et des îles neuves! Jamais nation n'étreignit plus éperdument son rêve de grandeur. Une heure sonna dans sa vie où toutes les illusions lui furent permises, même celle que Dieu souriait à ses massacres. Nous aussi nous avons massacré, comme les Anglais et les marchands de Hollande : quel est donc le peuple dont l'histoire, surtout l'histoire coloniale, n'ait pas les mains rouges? Mais l'Espagne a introduit dans ses meurtres une idée d'holocauste. Elle avait allumé à ses autodafés la torche dont elle incendia tant de villages indiens. Sa croix ne fut pas moins sinistre que le croissant. D'ailleurs, le sang more coule encore aux veines de ses fils, et, si leur hérédité africaine leur a rendu plus facile l'acclimatation sous les tropiques et l'Équateur, elle les a brûlés d'un fanatisme que les influences occidentales n'ont pas éteint, mais que n'alimente plus l'étonnante énergie d'autrefois. Ce sont aujourd'hui des fanatiques énervés, des âmes violentes et molles, des autoritaires faibles.

Aux Philippines, les Espagnols accomplirent tout d'abord les prodiges dont ils étaient coutumiers. Leur Juan de Salcedo, ce Cortès de l'Archipel, remonta les côtes, soumit des tribus sauvages, construisit des forts, repoussa la flotte du pirate Limahon qui menaçait Manille. Cette première conquête fut comme un chemin frayé à coups de hache dans la splendeur d'une forêt vierge. Jusqu'au milieu du xvii^e siècle, le gouverneur de Manille, qui décide à sa fantaisie de la guerre et de la paix, traite en souverain avec le roi du Cambodge et l'empereur de Chine. Ses sol-

datés sont soutenus par des prêtres, sortis souvent des rangs du peuple, que la fortune n'a pas encore déformés et chez qui les privations entretiennent la flamme de l'apostolat. Ils sont capables de fureur dévotieuse, mais aussi des plus rudes sacrifices. Ils persuadent moins l'idolâtre qu'ils ne le magnétisent. Leur geste de bénir étend sur lui l'ombre irrésistible d'une âme de proie. Ils apprennent sa langue, vivent de sa vie; bien plus, ils le protègent contre les rapines de leurs compatriotes. L'organisation politique du pays semble favoriser l'entreprise des conquérans : tribus dispersées, pas de familles régnantes ni de caste sacerdotale dont il faille anéantir le prestige et dont les ruines couvent les insurrections futures. Ils se contentent d'anéantir l'autorité des chefs et de réduire en vasselage leur aristocratie héréditaire. Même leur générosité ou leur intérêt supprime l'esclavage. Sous leur pouvoir qui se surveille encore, les Tagals et les Visayas jouissent d'une sécurité dont les avaient sevrés leurs guerres intestines. Mais peu à peu, la foi religieuse s'appropriant aux douceurs du monde, les routiers descendus à l'état de fonctionnaires, l'histoire des Philippines n'est plus qu'une suite d'expéditions malheureuses contre les pirates, et de luttes entre le pouvoir civil et le pouvoir monacal. Les Espagnols oublient, dans leur fièvre d'assouvissemens immédiats, que les deux tiers de l'archipel restent à conquérir. Leurs historiens eux-mêmes nous décrivent Manille, « cette perle de l'Orient, » comme une sentine de vices et de sales passions. On s'y déchire à qui l'emportera du clerc ou du laïc, et, si les Indiens et les métis sauvent du pillage une partie de leurs biens, c'est à cette rivalité qu'ils le doivent. La dîme ecclésiastique et l'impôt séculier se guettent, s'intimident et souvent se neutralisent. Mais le fonctionnaire qui change ne saurait lutter avantageusement contre le moine qui demeure. L'individu est maté par la communauté, l'esprit d'indiscipline par l'esprit de corps, les cupidités solitaires par l'avarice organisée, un gouvernement où tout est à vendre par des congrégations qui peuvent tout acheter. Certes, on vit passer à Manille des hommes probes qui tentèrent de mettre dans la vie plus de justice et de bonté. Ils n'y laissèrent pas même le souvenir de leur ombre. Les Espagnols subjugués consentirent à la déchéance de l'autorité civile; mais, leur cause tombée à terre, ce fut l'Indien qui la ramassa. L'abaissement du pouvoir laïque apaisait le conflit dont il avait toujours profité; rien désormais ne le garantissait plus de la rapacité de

ceux qui n'avaient défendu en lui que leur proie du lendemain.

Et sur ce point que de faits significatifs, d'aveux recueillis aux lèvres mêmes des Espagnols ! La franc-maçonnerie, dont plusieurs gouverneurs encouragèrent le développement, n'était pour eux qu'un moyen détourné de ressaisir un peu de leur puissance évanouie. Je ne crois pas que ses associations, suivant le mot du maréchal Blanco, aient exalté la sauvage poésie de l'Indien ; mais il est évident que l'Indien a découvert dans ce bric-à-brac mystérieux des argumens faciles à fourbir et à tourner contre ses maîtres. Un officier de marine espagnol me contait que, son frère étant venu s'installer au nord de l'île de Luçon, pour y exploiter la terre, les moines interdirent aux Indiens, sous peine d'excommunication, de travailler sous ses ordres. Il fut obligé de reprendre le chemin de Manille. J'ai sous les yeux le manuscrit d'une supplique écrite, du fond d'une prison, par un métis de la province d'Ilocos et qu'avec une touchante ingénuité il adressait à la Reine. Pauvre cahier, maculé de taches, marqué de l'empreinte de tous les doigts qui l'ont feuilleté, car on se le passe sous le manteau dans ce monde d'insurgés tacites que renferme Manille. J'y relève, formulés sans phrases, les griefs des conjurés contre les moines : on les accuse d'avoir haussé le prix des fermages sans tenir compte de la crise financière, du ravage des sauterelles et des maladies qui ont compromis la culture du caféier et du chanvre ; d'exiger de nouveaux impôts sur les arbres que plantent leurs locataires et qui embellissent la propriété ; de fixer eux-mêmes la valeur des produits ; de s'opposer à toute industrie susceptible d'enrichir le pays, mais capable de l'ouvrir aux laïques, « qui pourraient ainsi juger de leur conduite ; » de refuser aux indigènes la sépulture gratuite ; d'arracher aux Philippines des terres héritées de leurs ancêtres et de faire déporter ceux qui saisissent les tribunaux de leurs revendications. Les Tagals élèvent aussi la voix au nom de leurs prêtres indigènes, écartés des riches paroisses, exilés loin de leur famille, persécutés comme complices des insurgés qu'ils confessent. Hélas ! ce qu'affirment les Indiens, involontairement les Espagnols le confirment. C'est un spectacle assurément étrange que celui de ces deux partis asservis et ruinés par le même adversaire et qui s'égorgent sous les yeux du vainqueur. Et il faut voir avec quelle âpreté le vainqueur, qui n'a plus rien à craindre des Espagnols, les presse d'agir et au besoin leur en fournit les moyens ! C'est un moine,

un Augustin, Mariano Gil, qui découvre les papiers de la conspiration du *Katipunán*. Aussitôt le gouverneur est sommé de sévir.

Je ne sais rien de plus curieux à lire que le mémoire présenté au Sénat espagnol par le maréchal Blanco. Blanco avait pris le pouvoir le 8 mars 1893, au moment où les loges maçonniques commençaient à bruire, presque à la veille du grand éclat. Intelligent, légèrement sceptique, plus soucieux de tranquillité que de gloire militante, et moins désireux de s'illustrer dans une sanglante répression que de léguer à son successeur une situation dont la diplomatie seule pouvait retarder le cataclysme, assez bon homme au fond, peut-être aurait-il pu, de l'avis même des insurgés, détourner de l'Espagne le fléau de la guerre, si les intéressés, le sentant se dérober à l'éperon, n'avaient soudoyé contre lui l'animosité des folliculaires, l'insulte de la foule, les clameurs des étudiants, et jusqu'aux défiances de ses généraux. Quand, en 1897, il revint à Madrid, devancé et poursuivi par des accusations d'apathie, de mollesse et d'imprévision, il composa ou fit rédiger ce mémoire justificatif. C'est sa cause qu'il plaide, et un peu celle de la justice et de l'humanité. A côté d'enflures et de phrases déployées en fraises espagnoles, on ne saurait rester insensible aux accens presque douloureux de cet homme empêché de tout dire et contraint, pour se faire pardonner son aversion des tyrannies impitoyables, d'étaler et même de grossir le nombre de ses morts. Le plaidoyer est véhément, tenace, étincelant de colère, traversé d'une éloquente indignation dont parfois l'écho sonore réveille, à l'horizon des souvenirs, les fanfares du *Romancero*. « Quoi, nobles sénateurs, on accuse de mollesse un général qui a commandé quatre armées, soutenu des campagnes difficiles sans qu'un homme ait bronché, gouverné la Navarre, l'Aragon, l'Estramadure, la Catalogne et Cuba !... » Du reste, avant l'insurrection n'a-t-il pas déporté mille quarante-deux personnes ? N'en a-t-on pas fusillé trente-sept durant le mois de septembre ? Que veut-on de plus ? La force et l'énergie se prouvent-elles par des fusillades ? La politique d'attraction qualifiée aux colonies d'arlequinade ridicule le cédera-t-elle toujours à la politique de répulsion et de terreur ?... C'est un moine, le R. P. Augustin Fray Eduardo Navarro, qui, dans son livre intitulé *Filipinas*, avait dressé le réquisitoire contre Blanco. C'est à l'instigation des moines que, le 31 octobre, on télégraphia de Hong-Kong à Madrid : « Situation s'aggrave, rébellion s'étend ; apathie de Blanco inexplicable ;

urgent de conjurer le péril en nommant un chef. » Le « chef » attendu, si vivement désiré, fut le marquis de Polavieja. Exalté par les uns pour ses inexorables rigueurs, très sévèrement jugé par les autres pour le résultat qu'il en obtint, ce général, sous le gouvernement duquel il est vraiment fâcheux qu'on ait fusillé Rizal, la plus noble, peut-être la seule noble figure de l'Insurrection, ne laissa point la furie des Indiens.

Les Espagnols avaient spéculé sur l'inconstance malaise : ils commencèrent à trembler. Polavieja couvrit sa retraite en demandant à Madrid de nouveaux renforts : on ne lui envoya qu'un successeur, Primo de Rivera. Le sang n'ayant pas éteint l'incendie, s'agirait-il désormais de l'étouffer avec de l'or? Ce serait peut-être dans la tradition de la politique espagnole (1). Mais je ne puis croire que Primo de Rivera, pendant qu'il proclame la guerre à outrance contre « les Infâmes, » traiterait avec eux.

Mercredi.

Je demandais à un batelier indien :

— Es-tu du Katipunan, toi?

— Non, señor, je suis de la *buena gente*.

— A qui préfères-tu obéir : aux insurgés ou aux Espagnols?

— Aux Espagnols, señor: ce sont de bons maîtres.

Je posais la même question, moins brusquement, à un métis très parfumé. Il me répondit :

— Moi, du Katipunan? Non, monsieur : j'ai une place au gouvernement.

Les rebelles se recruteront-ils parmi les candidats évincés? La vérité est que l'insurrection est bien moins populaire qu'aristocratique. Le gouvernement a pour lui beaucoup d'indigènes dont la fidélité est un phénomène essentiellement budgétaire, et beaucoup qui pensent, comme mon batelier, que tout va pour le mieux dans un monde où les coqs se battent fort gaillardement et où les saints sont assez accoutumés de se promener en grande pompe à travers les rues. D'ailleurs, l'union des métis et des Indiens date d'hier. Tous les voyageurs qui ont visité Manille avant qu'on y soupçonnât une rébellion prochaine ont été écœurés de la bruta-

1. On a parfois, en effet, prétendu que le maréchal Martínez Campos avait, à Cuba, en 1878, hâté ainsi la conclusion de la paix du Zanjon. Mais, justement pour cette raison, M. Cánovas, qui savait ce que cette politique avait coûté et où elle avait conduit, eût-il jamais permis qu'on y eût de nouveau recours?

lité des métis envers leurs subordonnés indiens. Et ces métis eux-mêmes, que de rancunes ou d'intérêts les divisent! Marcello R. de Pilar, que Blanco appelle le plus intelligent des séparatistes, écrivait à un ami, en 1894 : « La retraite des uns, l'indifférence des autres, et des plus riches, vont faire le vide autour de notre cause. Il y a là de quoi pleurer des larmes de sang! » Les Pedro Rojas et les capitalistes de l'archipel, décorés par le gouvernement, n'éprouvèrent aucune envie de hasarder leurs millions dans une lutte incertaine. Qu'ils aient en sous-main versé leur obole à la caisse de l'insurrection, ce n'était de leur part qu'une précaution de financier qui tient à s'assurer contre les éventualités de l'avenir. La grosse richesse est conservatrice. Mais entre elle et le peuple s'échelonne une classe de gens assez fortunés pour s'instruire, assez instruits pour prétendre aux honneurs : petits propriétaires, vieilles familles indépendantes, bourgeois campagnards, maires de villages un peu chefs de tribus, qui ont vécu loin de Manille, à l'abri des pestilences espagnoles, disons mieux, des contagions européennes, car, aussi bien à Hong-Kong qu'à Singapour, à Saïgon qu'à Shanghai, la fréquentation des blancs ne vaut rien pour les jaunes, et j'admire que tant d'orateurs puissent encore, dans nos parlemens, s'étendre sur les bienfaits moraux de la conquête! Ce sont tous ces pos-esseurs terriens, dont les fils ou les amis avaient voyagé en Europe, tous ces meuniers sans souci, obligés de ruser ou de lutter contre les empiétemens du pouvoir, trop restreints dans leur avoir pour partager avec lui, ou trop fiers encore pour lui payer une rançon, ce, sont eux qui, groupant les mécontents, les ratés, les demi-savans et leur maisonnée indienne, sûrs de leurs montagnes, plus sûrs de l'ignorance des Espagnols, ont affronté la ruine sanglante et organisé les guerrillas.

Leur besoin d'être commandés a fait naître un commandant, Aguinardo. Cinquante ans plus tôt, l'ambition de ce jeune maître d'école n'eût été que celle d'un capitaine de bande. Sous l'influence des idées européennes, qui par le canal de Suez ont débouché sur toute l'Asie, il aspira au titre de fondateur d'une République. Je crains qu'il ne s'illusionne; mais je m'en voudrais de railler ce chef de vingt-sept ans qui, tourmenté de la gloire des Washington et des Bolivar, a puisé dans leur exemple assez de force pour discipliner son armée et pour épargner à sa cause la honte des excès où s'ensanglante le grand nom de l'Espagne. Les bandits, dont la police espagnole n'a jamais purgé les îles, peuvent se réclamer

de lui : ils ne trompent personne. On sait qu'Aguinaldo se montre aussi généreux que Ménélik envers ses prisonniers et qu'il répugne même aux représailles. Un de ses premiers actes d'autorité fut de faire condamner et fusiller un certain Bonifacio, grand maître du Katipunan, qui ne rêvait que pillage et assassinat. Il entretient précieusement les croyances religieuses au cœur de ses Indiens ; il se rend compte que son prestige s'amoinerait de la diminution de la foi. Toute autorité humaine confine au surnaturel : il y a de l'inexplicable dans le fait qu'un homme impose son fier ascendant à d'autres hommes. Ces âmes tagales, tout embrumées de mystère, attribuent au jeune héros un pouvoir surhumain. Il a beau vivre sous leurs tentes, participer à leurs labeurs, fondre les balles, boulanger le pain noir, cuire des graines de maïs ; déjà sa physionomie s'estompe d'un brouillard fabuleux. Il se dirait invulnérable, que ses Indiens le croiraient (1).

D'ailleurs les nouvelles qui se répandent, les mots d'ordre qui se transmettent, revêtent en ce pays une forme légendaire. Avant l'insurrection, le bruit courait au faubourg de Tondo qu'on voyait vers dix heures du soir une lumière pareille à une femme échelée de serpens. Et, par là, tout le monde devinait que l'heure était proche. Un autre bruit circula, qu'à Biaenabato, une femme avait accouché d'un enfant habillé en général. Et cela signifiait que les armes avaient débarqué. Ces contes, ces apparitions surexcitent l'imagination populaire, qui en laisse bientôt tomber le sens caché pour n'en retenir que la fantasmagorie. On a écrit que la conquête espagnole avait dépouillé de leur poésie native les races asservies et qu'elle leur avait décoloré l'âme. Il arrive toujours une heure où l'esprit de la race renaît avec une impatience de vie. La terre même lui communique une sève nouvelle. Les Espagnols ont à lutter aujourd'hui non seulement contre des hommes, mais encore et surtout contre les fantômes du passé, la nature

1. Quelques mois plus tard, des télégrammes furent lancés à travers le monde, pour y porter la nouvelle que les chefs insurgés avaient mis bas les armes et se laissent embarquer au cri de : Vive la Reine ! L'argent, dont il est possible qu'on ait payé Aguinaldo, aurait servi à équiper de nouveaux hommes contre l'Espagne. Mais est Aguinaldo pense-t-il que les Washington ont continué d'en agir ainsi avec l'oppresser ? Il eût été plus digne de sa part d'attendre sur les hauteurs de Biaenabato que la flotte américaine lui apportât un secours peut-être espéré. Il rentra avec elle dans ce pays où il venait de protester de son dévouement à la monarchie. Il y rentra moralement diminué, et, pendant que les Américains détruisaient la flotte espagnole, il y déclara la République et s'en nomma le Président. Mais cette République est encore à fonder.

réveillée de son sommeil, les légendes descendues de leurs montagnes, les morts sortis de leurs tombes. C'est pourquoi le soldat, débordé par la tâche, se bat mollement, alors que les insurgés déploient dans la bataille un si furieux courage, qu'on les a vus, le couteau à la main, se ruer sur des lignes de fusils qui les couchaient en joue, et revenir au camp sans blessure, mais couverts de sang.

La guerre a ceci de bon qu'elle développe prodigieusement l'énergie, et, pourvu que sa cause soit légitime, prête de la valeur morale à des individus qui, sans elle, n'en auraient aucune. Les métis et les Indiens que l'on croise partout à Manille ne diffèrent, ni par la nature ni par l'éducation, des Tagals d'Aguinaldo. Ils ont, comme eux, des têtes fines, des corps pétris d'une grâce de femme, et souvent, plus souvent, comme eux aussi, de larges faces glabres, des fronts d'hydrocéphales, une lèvre supérieure si distante du nez, que toute la physionomie en contracte un air douloureux ou stupide. Et cependant, résidens étrangers et Espagnols s'accordent à les juger faux, paresseux, cupides, joueurs. Ils prostituent leurs femmes à l'Européen, et leurs femmes se livrent avec d'autant moins de scrupules que c'est un honneur pour elles de mettre au monde un enfant qui ait un *alto nariz*. Ils suintent le vice. Je dinais ce soir près d'une aimable femme, une Européenne, qui me faisait le récit suivant : « Nous demeurons près d'un poste de gendarmerie, et la fenêtre de ma chambre donne au-dessus de la cour où se réunissent les officiers et les soldats. J'y ai vu amener des Indiens, sans doute des suspects. On les étendait, l'un après l'autre, sur un banc, et des soldats leur frappaient de verges la plante des pieds. Le patient hurlait, les soldats riaient. On lui ordonnait de compter lui-même, et à haute voix, les coups dont il était cinglé. Le malheureux arrivé à quarante, quarante et un, quarante-deux, ivre de douleur, s'embrouillait dans son calcul. Je leur ai crié : « Vous êtes des misérables, des assassins ! » Les bourreaux ont levé la tête et se sont mis à rire. » La jeune femme s'arrêta un instant, les yeux mi-clos, d'une pâleur encore frémissante : « Hélas ! monsieur, reprit-elle, je ne vous ai pas dit le plus horrible. Il y avait là des gens qui riaient plus haut que les officiers et les soldats : c'étaient les Indiens attendant leur tour, et, derrière eux, dans la rue, des enfans et des femmes... »

Jeudi matin.

Les Espagnols sont charmans : j'ai revu don Pepe. Il était assis devant un bureau-ministre encombré de papiers officiels. Je ne peux pas dire qu'il y trônait, car sa dignité naturelle est tempérée d'une indulgente bonhomie ; je ne peux pas dire non plus qu'il s'y carrait, car il n'a point ces façons de métis important ou de financier parvenu. On le sentait là chez lui, entouré d'hommages flatteurs qu'il ne tenait point à distance, noble et familier, conscient de sa responsabilité formidable, mais habitué au fardeau de l'empire, Atlas homme du monde. Il m'accueillit par ces mots qui me firent grand honneur : « Vous êtes la France, moi l'Espagne ; serrons-nous la main. » Et nos mains s'unirent par-dessus des liasses qui représentaient, je pense, les Pyrénées. « Eh bien ! me dit-il, comment trouvez-vous les femmes de Manille ? » — « Exquises ! » — « C'était l'opinion du consul et du chancelier japonais de Hong-Kong, MM. Shimizu et Yamada, quand, l'année dernière, ils visitèrent Manille. Son Excellence le gouverneur civil leur demanda ce qui les avait le plus frappés dans leur voyage, et tous deux tombèrent d'accord que rien n'était plus frappant que la beauté des femmes. » — « N'étaient-ils point venus pour juger aussi de la force des hommes ? » — « Je vous entends, dit don Pepe en effilant sa moustache ; mais on les surveilla d'assez près, et, dès qu'ils eurent repris la mer, on s'assura d'un certain flibustier, Balbino Ventura, que les avait reçus dans sa province. Cet homme, jeté en prison, nous joua le mauvais tour de s'empoisonner. Les Japonais sont une race inférieure, monsieur ; les Tagals en sont une autre, et deux races inférieures se découvrent aisément des affinités secrètes et de communs intérêts contre une race supérieure. » — « Je vois cependant, lui répondis-je, que l'infériorité de la race n'empêche pas de sentir la beauté, puisque M. Shimizu... » — « Vous avez mille fois raison : la beauté s'impose. Mais avouez que ces pleutres de Malais ne méritaient pas que Dieu leur donnât de telles compagnes ! » — « Dieu pensait aux Espagnols. » — « *Por Dios*, monsieur, les Espagnols ont trop à faire, et je souhaiterais que la Providence eût mieux proportionné leurs forces à leur labeur ! » — « Il est vrai qu'en temps d'insurrection... » — « Oh ! m'interrompit de nouveau don Pepe, l'insurrection, comme vous appelez ce brigandage, n'en a plus que pour peu de temps. Nous l'avons enfermée dans un *circulo pequeño* : nous la

tenons à la gorge. Notre organisation militaire est incomparable. Je vous recommande tout particulièrement nos hôpitaux. » — « Aguinaldo se laissera-t-il donc acheter? » — « Il n'en vaut pas la peine, me dit gravement don Pepe. J'ignore ce qu'on décidera; moi, je le fusillerais. » — « Mais les causes de l'insurrection, de ce brigandage, comme vous l'appellez, disparaîtront-elles? » — « Monsieur, s'écria don Pepe, nous sommes tous coupables et je ne doute point que nous nous amendions. Nous ne prenons pas modèle sur l'Angleterre qui fait de ses Cynghalais de misérables pousse-pousse! » Je n'osai l'interrompre pour l'avertir qu'il se trompait peut-être sur la colonisation anglaise, car, en ce moment, il n'écoutait que son éloquence : « Nous avons instruit nos Indiens, nous les avons nourris de principes religieux, nous les avons reçus à nos tables, nous avons tout partagé avec eux, nous leur avons assuré le confort et la sécurité; et, puisque ces coquins aspirent aujourd'hui à se replonger dans leur boue, qu'ils nous rendent au moins l'argent qu'ils nous ont coûté et le sang que nous avons versé pour eux! Plus d'indulgence, dùt notre humanité en souffrir; plus d'instruction, dùt le cœur de nos prêtres en saigner; une justice inexorable, et une armée qui ne soit pas formée de conscrits! N'est-ce pas une pitié, monsieur, qu'on nous ait envoyé d'Espagne des enfans qui, au premier coup de feu, se pressaient autour de leurs chefs comme les abeilles autour de leur reine et croyaient voir le diable, où surgissait une face indienne? Perd-on la tête à Madrid? Il y avait là de quoi ébranler notre prestige. Heureusement ces enfans se sont remis de leurs chaudes alarmes et le triomphe définitif n'est plus qu'une affaire d'heures... » Je ne puis pas dire que je quittai don Pepe entièrement rassuré.

Jeudi soir.

Don Alberto Isaac est un jeune bijoutier du plus bel avenir : le gouvernement l'a décoré pour la bravoure qu'il afficha en maintes rencontres et principalement au sac d'un village rebelle, où on le vit poursuivre, le pistolet au poing, une troupe de bandits qualifiés d'insurgés. Don Alberto n'est pas Espagnol; il appartient à la colonie étrangère, mais il connaît le pays mieux qu'un homme d'Espagne, et, par les bijoux qu'il vend à Manille ou colporte à travers les provinces, il s'est poussé fort avant dans la camaraderie des officiers et dans la familiarité des moines. Petit, vif, souple, l'œil légèrement oblique et le nez un peu tors, il tient

du clown par la dextérité, du matamore par la verve hâbleuse, et du marchand aussi par la prudence. Je l'accompagne à Tarlac, chef-lieu provincial, où la troupe régulière a choisi ses quartiers et où il porte à de jeunes lieutenans des décorations de vermeil battant neuf. Nous avons pris vers midi le seul chemin de fer que possèdent les Philippines : encore le doivent-elles à une compagnie anglaise. Je n'étais point fâché, fût-ce au prix de six heures de cuisson dans ces fours roulans, de jeter un coup d'œil sur le théâtre de la guerre.

Et d'abord le train nous emporta dans un paysage de rizières, coupées çà et là de massifs de bambous, de bois sombres et de cabanes de paille qu'exhaussaient de minces pilotis et qui ressemblaient à des pigeonniers. Le soleil dardait ; le vaste silence des régions tropicales engourdissait les plaines verdoyantes, bornées à l'horizon d'une chaîne de collines pâles. J'aurais pu me croire encore à Ceylan, si les choses avaient eu plus de grandeur, si les cocotiers, au lieu d'atteindre à peine le toit des paillottes, les avaient dominées très haut de leurs roues de feuillage tourmentées, et si ces solitudes, dont on dirait que le feu du ciel a brûlé jusqu'aux derniers murmures, n'avaient moins présenté un aspect sauvage qu'une face abandonnée. Nous traversâmes ainsi la province de Bulacan, une des plus riches de Luçon. Les gares étaient occupées par des militaires qui dormaient dans les wagons ou qui montaient la garde derrière des tranchées de terre et de briques. La netteté des troupiers indiens, les Visayas, formait un contraste navrant avec la crasse du soldat espagnol, son air minable et son uniforme déguenillé. Don Alberto me montra, au milieu des champs déserts, des couvens massifs, ces châteaux forts de la conquête. La vie s'était retirée de leur ombre féodale : les insurgés en avaient incendié plus d'un, mais la main de l'homme semblait innocente de ces ruines, que le soleil achevait de calciner. D'espace en espace, derrière le blond fouillis des bambous ou le dôme arrondi jusqu'à terre des arbres à mangues, un village nous apparaissait comme une rangée d'épouvantails. Parfois ses granges caduques, coiffées de travers, émergeaient du noble épanouissement des bananiers. A Calumpit, la gare était pleine d'Indiens. Les paniers des marchands de poissons exhalaient une odeur de pourriture, mais l'éclatante lumière baignait magnifiquement des chevelures de Madeleines cuivrées. Et, pendant que le train fuyait sans hâte et qu'à nos yeux se dé-

roulait un fleuve au bord duquel des soldats étendaient leur linge, mes compagnons de voyage riaient, et le nom d'Aguinaldo revenait constamment sur leurs lèvres. Il y avait parmi eux une Espagnole, maigre et brune comme une cigale, d'un charme aigu, et qui taquinait un vieux commandant. Elle lui tendait une orange ouverte : « Quoi, s'écria-t-elle, un commandant qui n'a pas peur d'Aguinaldo et qui recule devant un fruit ! — Señora, répondit l'ancien, je recule devant le fruit, non devant celle qui me l'offre, mais je confesse qu'à mon âge il vaut mieux rencontrer Aguinaldo qu'un ennemi fait comme vous. »

La plaine s'élargissait, marécageuse, mortellement chaude, jusqu'au mont Arayat qui s'élevait à l'horizon d'une pente assez douce et dont la crête ébréchée dentelait un nuage d'opale. Nous entrions dans la Pampango. Le désordre sauvage des champs de cannes à sucre pressait leurs faisceaux, hérissait leurs poignards et leurs vertes épées ; nulle part je n'aperçus de laboureurs ni de paysans courbés sur la terre. A San Fernando, changement de train. Trois Franciscains montent près de nous. Don Alberto se précipite, et ce ne fut durant cinq minutes que des *Como va? Muy bien! Mil gracias!* Quand l'écluse des complimens fut enfin refermée, les trois moines s'assirent et causèrent. Le plus gros, qui, entre tous ses mots, reniflait des *Pues! Pues, hombre!* se gaussait de la couardise des volontaires et conta à son voisin, une tête d'inquisiteur plus tranchante qu'un rasoir, qu'on avait l'autre jour brûlé onze cents cartouches pour tuer six insurgés. Don Alberto tira des basques de sa jaquette une paire de pistolets et, les posant sur les genoux du gros moine, s'écria : « En voilà qui n'ont pas tiré mille coups, mais qui ont abattu plus de six hommes ! » Les trois Franciscains se rapprochèrent, et le troisième, face oblongue aux yeux un peu hébétés, les prit dans sa main, les soupesa et regarda son confrère en hochant la tête : « Ah ! dit ce dernier, ce sont de beaux garçons et ils ont fait de la bonne besogne ! Où les avez-vous achetés, Alberto ? » — « Je les ai pris à l'ennemi, répondit modestement le bijoutier. » — « *Pues, hombre!...* » et, la main tendue vers la portière : « Tenez, Alberto, voilà un pays où ils n'auraient pas à chômer. Savez-vous combien je compte de bonnes familles dans toute la région ? Deux, pas plus ; le reste, *que canalla!* »

Maintenant nous longions une forêt clairsemée que le soleil couchant inondait de sa splendeur. Les fûts élancés des arbres,

les larges feuilles pâmées, les lianes lascives et les hautes herbes s'étagaient en profondeurs lumineuses. L'air y avait des transparences de perle et l'éclat rose d'une aurore sur la mer. Et tout à coup, sans que le ciel s'assombrit, un torrent de grêle diamantée s'abattit à travers cette vision féerique.

Nous sommes arrivés à Tarlac par une pluie battante. Il fallut se hisser dans un atroce cabriolet et filer sous l'averse, au milieu d'une nature ravagée, jusqu'à la maison du gouverneur. Les soldats y étaient étendus le long des galeries ou patageaient dans la boue de la cour, pieds nus. L'ombre et la pluie les bloquaient, et leur désarroi, d'où se dégageaient des miasmes de sueur et des exhalaisons de marécages, donnait l'impression d'une halte d'armée en déroute. On finit par nous indiquer l'endroit où nous trouverions les officiers que don Alberto venait voir. Nous n'eûmes qu'un chemin, une fondrière, à traverser. Nous montâmes dans une maison sur pilotis, espèce de grenier divisé en trois chambres, extraordinaire capharnaüm de vieux meubles européens, de glaces cassées, de suspensions tordues, de hardes éparses, de fusils et de victuailles, le tout dansant aux lueurs jaunes des chandelles plantées dans des goulots de bouteilles. Autour d'une table où traînaient un morceau de fromage et des verres brisés, quatre officiers se levèrent pour nous recevoir. Le capitaine était un lourd métis au front étroit, aux yeux si petits qu'ils s'éclipsaient dans le rire de sa large face, à la bouche tordue par la plaisanterie et que ne parvenaient pas à ombrager les poils rêches de sa moustache. A ses côtés, deux jeunes lieutenans espagnols, presque deux frères, gracieux et tristes. Leur mélancolie s'éclaira d'un sourire, quand don Alberto leur présenta les décorations qu'ils lui avaient commandées. Ils ouvrirent les écrins, retirèrent les bijoux, les épinglèrent sur leur tunique, puis, une bougie allumée à la main, ils s'approchèrent d'un miroir fendu qui était accroché au mur, au-dessous d'une vieille guitare. « *Por la sangre del Cristo!* s'écria le capitaine, il ne sera pas dit que nos hôtes se mettront à table avant de prendre l'apéritif et qu'ils seront venus à Tarlac sans avoir visité son café! En route! »

Une hutte de planches, où, derrière le comptoir garni de bouteilles et de boîtes de conserves, on avait aménagé une petite salle de jeu : tel était l'estaminet de Tarlac. Il ne pleuvait plus, mais la lune ne se levait point au ciel noir. De grands feux rouges

ensanglantaient la nuit, les soldats faisant leur cuisine en plein air; et l'on ne soupçonnait pas plus le voisinage du bourg indien que si l'on eût été perdu dans un désert. Devant le comptoir du café, des officiers étaient assis, presque tous graves. Ils disaient qu'on ne verrait jamais la fin de cette insurrection; que, si l'on achetait Aguinaldo, elle recommencerait trois mois plus tard; que, si on ne l'achetait pas, l'Espagne achèverait de s'y épuiser; que le soldat européen ne peut soutenir la défaveur du climat, et qu'ils étaient acculés à une situation lamentable. Le spectacle de ces hommes, dont on ne saurait contester le courage, et qui restaient là, rompus de fatigue et « pensifs sur la patrie, » m'étreignit le cœur d'une telle émotion que le souvenir de tout ce que nos imaginations et nos fantaisies doivent à l'Espagne, et des immortelles légendes où nous avons suivi sa lampe merveilleuse, me rendit un instant leur concitoyen et leur frère de deuil. La fanfaronnade se taisait devant la sévérité de leurs visages, et l'on sentait flotter sur eux l'ombre du drapeau, leur linceul. Derrière le comptoir, on jouait furieusement. Notre capitaine embrassait la table de ses brocards et de ses rires: son ventre s'enflait d'aise aux coups heureux, et les doigts lui démangeaient si fort pour sauter sur le gain que, pendant que le banquier battait les cartes, il faisait craquer ses jointures.

Nous revînmes dîner dans notre grange. Nous étions servis par de maigres soldats à demi consumés. L'un venait de l'Aragon, l'autre de l'Andalousie, un troisième de Catalogne: toutes les provinces agonisaient autour de nous. De temps en temps une chandelle tombait de sa bouteille sur l'assiette du convive. Les deux lieutenans mangeaient silencieusement, mais le capitaine et don Alberto éclataient en témérités. Ils fusillaient Aguinaldo entre deux coups de fourchette. Que dis-je, fusiller! Il s'agissait bien de fusiller, vraiment! Le gros métis s'entendait à supplicier les hommes. Au dessert, don Alberto accapara l'attention générale, et, pour nous convaincre qu'aucune prouesse ne lui était étrangère, il paria qu'il retournerait sur une assiette un verre plein d'eau sans en répandre une goutte, qu'il avalerait une bougie allumée sans l'éteindre, qu'il subtiliserait un *peso* par la simple vertu d'un reniflement, et, retroussant ses manches à la façon des tireurs de cartes, passeurs de muscades, escamoteurs de gobelets, et autres magiciens, il se mit en posture d'accomplir ses sorcelleries. Les lieutenans, qui n'étaient pas tous les soirs à pareille fête, avaient

quitté leur tristesse et riaient d'un jeune rire, impatient de miracles. Le capitaine, renversé sur sa chaise, les mains dans ses poches, considérait avec admiration ce diable d'Alberto ; un vieil adjudant, personnage muet, écarquillait les yeux, et, debout dans l'ombre, les soldats ne perdaient rien de la scène. L'expérience du verre plein réussit au delà de tout éloge ; il en fut de même du *peso* qui, à peine subodoré, se volatilisa. Mais, avant d'avaler la bougie, don Alberto attrapa sa valise, l'ouvrit, et je vis bien que c'était là sa principale jonglerie. Il en fit sortir des montres d'or qui sonnaient les heures et des montres d'argent sur le boîtier desquelles l'Amour sonnait de la trompette. Chaque fois que sa main y plongeait, elle en ramenait des bagues, des chaînes, des bourses en mailles dorées, des porte-cigares. Les officiers avaient oublié les tours de physique : ils essayaient les bagues, approchaient les montres de leurs oreilles, les introduisaient dans leurs goussets, tournaient et retournaient les chaînes dont ils ne pouvaient désenlacer leurs doigts. Mais, du dehors, une voix s'éleva dans le silence de la nuit : « Camarades, la partie commence ! » Incontinent ils rajustèrent leurs ceinturons et déguerpirent. Don Alberto, un peu désappointé, serra ses bijoux sur lui. « Où allez-vous ? » dis-je. « A la table de jeu ! » s'écria-t-il. Je restai seul. Dans la chambre voisine, une vieille Indienne repassait des chemises, pendant que son mari, accroupi sur les talons et les mains croisées sur les chevilles, ruminait une vague songerie. Entre eux, un petit soldat de Cadix toussait à cœur fendre.

Vendredi.

Notre maison est entourée de bananiers ; l'un d'eux, le plus haut, entre par la fenêtre, et j'ai dormi toute la nuit sous une grande feuille verte qui m'éventait doucement. Depuis que je suis aux Philippines, je n'avais point goûté d'aussi frais sommeil, et, ce matin, quand j'ouvris les yeux et que je vis au-dessus de ma tête ce riant panache où glissait une lueur d'or, il me parut que la nature s'était mise en frais d'hospitalité et qu'un rajah ne repose pas avec plus de délices sous le panka de ses grands hindous. Je suis sorti aux sons de la diane. Le village ou la ville indienne, dont toutes les maisons sont faites de bambous tressés, longe la route et s'étend sur des chemins de traverse. Au milieu d'un terrain vague, une énorme église absorbe la vie ambiante et l'enferme sous sa grossière carapace. Derrière, c'est le marché où l'on vend

des fruits et des poissons de marais que les Indiens laissent pourrir avant de les manger, et qui parfois leur donnent la lèpre. Sur le seuil des masures, des adolescents, portant dans leurs bras de beaux coqs de bataille, s'agenouillaient pour leur donner leur leçon d'escrime. Des femmes se mettaient aux fenêtres, les cheveux ruisselans, le sein nu ; et, le toit de leurs huttes caché par le feuillage, les pilotis se confondant avec les troncs d'arbres, on s'étonne de leurs apparitions aériennes, comme si l'aurore éveillait entre les branches des nids de sombres voluptés. Plus loin, j'entrevis, au bout d'une venelle bordée de cocotiers, des jeunes filles qui se baignaient dans une eau dormante. Tout respirait la vie primitive, tout, sauf l'église, les boutiques de Chinois recouvertes de zinc contre l'incendie, et ces mots écrits en rouge sur une misérable cabane : *Infirmeria de la Sangre*.

Je revins à l'estaminet, où je retrouvai mes hôtes de la veille et don Alberto qui faisait contre fortune bon cœur, car nos officiers avaient perdu au jeu tout ce qu'ils avaient vaillant, et ses bijoux lui restaient pour compte. Nous devions passer la matinée à Tarlac, mais ils nous pressèrent de les accompagner jusqu'à San Fernando, où s'opérait une concentration des troupes. Pendant qu'Aguinaldo et Primo de Rivera échangeaient des émissaires, leurs soldats continuaient à marcher au feu. Ils y marchaient sans entrain, du moins les Espagnols. Les pieds entourés de bandages, que piquaient des gouttes de sang, un petit mouchoir sale noué au cou, leurs compagnies défilaient entre les fougères et les bambous, dans la splendeur des marécages. Les plus fiers ressemblaient à des convalescens. En revanche, les Visayas, petits hommes énergiques aux faces noires, saillantes et impassibles comme des têtes de morts, allongeaient le pas et me rappelaient les turcos dont la vision rapide a traversé mon enfance. Nous restâmes plus d'une heure à la gare : les trains bondés en attendaient d'autres, qui n'arrivaient pas. Rien n'était préparé pour cette mobilisation. Enfin la locomotive s'ébranla, mais le chemin, que la veille nous avions parcouru en six heures, nous en mîmes douze à le refaire.

J'avais en face de moi un lieutenant-colonel, dont la tête mince, juchée sur un grand corps, pétillait d'intelligence et de finesse. Sa bouche, en s'ouvrant, découvrait deux lignes de petites dents serrées et si disciplinées que pas une ne dépassait l'autre. Il nous entretenait de ses escarmouches avec les insurgés et de la rage où le jetait cette campagne d'embuscades et de guet-apens. Un invi-

sible ennemi les harcelait sans trêve, qui se dérobait à la bataille. « Nous sommes las, disait-il, des banderilles de feu : il est temps que *la primera espada* s'avance ! Mais Aguinaldo sait trop bien ce qu'il veut et ne se montrera plus. » Puis, dérivant au gré de ses pensées, il continua : « Cet homme est humain pour ses prisonniers ; nous, nous ne pouvons pas l'être envers les nôtres. Comprenez-vous que ces misérables connaissent, à un volontaire près, l'effectif de nos troupes et que nous ignorons, nous, s'ils ont cinq mille, dix mille ou huit cents fusils ? Ils dansent au bout des nôtres en brandissant leurs *bolos* ! Et ils meurent sans lâcher leur secret. Rien ne les émeut, ni la souffrance, ni l'idée de ne plus être. Ils meurent comme s'ils ne savaient pas ce qu'ils perdent ! Avant-hier, j'en ai fait fusiller deux qui, à eux deux, n'avaient pas quarante ans, et ils se sont si simplement agenouillés que, malgré moi, je les admirais de tomber ainsi *en la flor de la juventud* ! » Don Alberto prit la parole et entama un de ses exploits, mais l'officier sourit et s'enfonça dans le rêve, pendant que notre bijoutier déterrât ses cadavres. Une invincible tristesse me gagnait : depuis huit jours, j'avais entendu trop d'horreurs, senti trop de détresse humaine, et ma fatigue dut s'imprimer sur ma figure, car le colonel, sortant de sa songerie, me saisit le bras : « Monsieur, dit-il, vous paraissez souffrant : vous plairait-il de boire un peu de vin à ma gourde ? » — « Non, merci, » répondis-je. Un instant après, il me frappa doucement l'épaule : « Camarade, fit-il, moi aussi, je suis triste. » Et il ne dit plus rien durant tout le voyage, si ce n'est : *Pobre España ! Pobre España !*

Comme nous passions en vue du mont Arayat, un grand mouvement se produisit aux portières. Un officier s'écria : « Je vois de la fumée ! Il est là... Aguinaldo ! » On distinguait en effet une ombre de fumée, à moins que ce ne fût un flocon de nuage, au-dessus de la crête solitaire, capitale fortifiée de l'insurrection. Et, tandis que mes compagnons, pressés aux fenêtres, braquaient leurs yeux vers ce point flottant, il me souvint de la légende qu'un Tagal m'avait contée. « Au temps jadis, sur ce même mont Arayat, vivait un être surnaturel du nom de Sinu Kwan, qui veut dire « celui auquel on est soumis. » Il y faisait sa cuisine, et la fumée de son âtre montait très souvent dans le ciel, et personne n'en avait peur, car Sinu Kwan n'était point redoutable. Il possédait de beaux jardins et des tas d'or, et, quand on allait lui rendre visite, il recevait galamment ses hôtes, les régalaient de danses et

de chère lie, et leur laissait emporter tout ce qu'ils pouvaient tenir d'or. Mais à mesure que les hôtes s'éloignent sur la pente de la montagne, leur charge devient si pesante qu'ils commencent de suer, de souffler, de ployer les jarrets, de tituber comme porteurs ivres, ou encore un vent se lève qui les bute dans le nez et les enrachine au sol. Ces outres d'or ne pouvaient plus faire un pas qu'elles ne se fussent entièrement dégonflées. Sinu Kwan avait aussi des filles, qui étaient les plus belles princesses du monde. Elles descendaient dans les villages, où elles achetaient des étoffes qu'elles payaient avec l'or de leur père; et, de même, elles payaient les infirmes pour qu'ils fussent plus heureux de vivre et les malades pour qu'ils se guérissent. Et ceci se passait avant la Conquête. Mais les Espagnols se montrèrent durs, méchants et grossiers envers les filles de Sinu Kwan, et les vierges, indignées et tristes, regagnèrent leur sommet d'où elles ne dévalèrent plus. »

A Bulacan, le bourg est en liesse : on tape sur les tambours, on s'époumonne dans les trompettes, et les huttes pavoisées ressemblent de loin à des chapeaux de paille qui auraient tiré au sort. Est-ce une victoire qu'on célèbre ?

— Ah ! s'écrie don Alberto, et moi qui avais promis d'assister à la cérémonie !

— Quelle cérémonie ?

— Eh quoi, ne l'avez-vous pas vue annoncée dans le journal ? Un vieil ami ! Il m'en voudra mortellement de ne point m'avoir à ses côtés...

— De grâce, expliquez-vous !

— Sachez donc, dit don Alberto impatienté de mon ignorance, que c'est aujourd'hui qu'on nomme le gouverneur de Bulacan *fils adoptif de la province !*

Heureuse mère !

Samedi.

Ma dernière promenade de Manille fut dans la ville murée, ma dernière visite pour l'Université de San Tomas. De tous mes souvenirs, c'est peut-être celui de cette vieille place forte qui persistera le plus longtemps en moi. J'ai vu, à des milliers de lieues de l'Europe, sous un soleil dont nous ne connaissons pas l'étrange cruauté, notre Moyen Age vivre encore dans la pierre et dans l'homme. Quand j'avais passé le pont-levis et franchi la Porte Isa-

belle, je vieillissais de trois cents ans, et, comme une image endormie sous la cendre des jours et qu'un écho réveille, je me retrouvais au sein d'une très ancienne ville natale, et je m'imaginai qu'après un long voyage dans l'avenir j'allais heurter à l'huis de mes pères. Je sais fort bien que cette ville murée, dont l'herbe tapisse les murs, n'a point de caractère absolument original, que sa caducité le cède, même en pittoresque, à l'antiquité de tant d'autres, et qu'elle paraîtrait peut-être insignifiante, si on la transportait sur la terre d'Espagne ou d'Italie. Mais j'avais encore les yeux pleins des villes cinghalaises et de leurs ruines qui n'avaient point parlé à mon cœur, des splendides cloaques de la Chine et de leurs temples qui ne m'avaient laissé qu'une impression d'étonnement et de dégoût. J'étais dépaysé, et subitement je rentrais dans l'héritage abandonné de ma race. Rues étroites, maisons lourdes et trapues, portes en ogive, fenêtres carrées dont la grille surplombe en forme de balcon; une vie resserrée, monotone et douce, de la douceur qui survit aux générations éteintes comme le feu mort attiédit encore la chambre; vieux nids d'amour, vieux repaires aussi de rivalités mesquines et de haines violentes; un silence peuplé de curiosités en éveil et de guets mystérieux; et la paix du cloître débordant sur ces pierres qu'elle infiltre d'ombre; et l'église. Il semble que tous les rêves enfantés par ces sombres demeures se donnent rendez-vous à l'église pour l'embellir et s'en faire un palais de lumière et de pénombre, de couleurs et de parfums. C'est le luxe des métisses qui a drapé la Vierge dans sa robe et son manteau de reine, et qui l'a parée de bijoux et d'or; l'orgueil des conquérans a doré les autels; les inquisiteurs ont suspendu les grands christes sur des tentures de pourpre; les artistes ont captivé l'arc-en-ciel dans la légende du vitrail; l'audace des *caballeros* a ménagé le crépuscule des chapelles, et c'est la théologie des moines qui a réalisé ce promenoir, baigné de teintes charmantes autour de la verdure et des vasques de pierre. Je n'ai vu sortir de cette église ni cortège de flagellans, ni procession de femmes en grande toilette et d'Indiens portant sur leur chemise un petit veston noir; mais j'y ai rencontré des métisses embéguinées d'un voile sombre ou blanc, et ces « béguines » décolletées et parfumées s'agenouillaient dans les ruelles obscures, quand l'Angelus tintait.

L'Université n'est séparée de San Domingo que par une petite place où est érigée la statue en bronze du fondateur de la maison.

L'édifice n'a aucune prétention architecturale; les tremblemens de terre ne permettant pas la hardiesse, on vise à la solidité. J'étais accompagné, dans ma visite, du plus aimable homme de Manille, un avocat, M. Lacalle. Nous fûmes reçus, au haut d'un escalier de pierre, dont les générations avaient usé les marches, par le R. P. Pedro N. de Medio et d'autres Dominicains. Ils nous introduisirent d'abord dans leur bibliothèque, salle profonde, où le soleil tamisé par les persiennes n'empêchait point les vieux bouquins d'exhaler leur fraîcheur. Autant les Franciscains d'avant-hier m'avaient froissé, autant ceux-ci me charmaient par leur simplicité cordiale et leur ample élégance. Le R. P. de Medio, surtout, avait, sous des apparences un peu dures, une grâce qui vous avait enveloppé avant même qu'on l'eût sentie. Ils étaient tous grands et forts, et, sauf l'un d'eux qui s'épanouissait plantureusement, leurs figures anguleuses et le feu noir de leurs yeux sur leur teint jauni accusaient l'âpre vouloir des hommes qui n'ont renoncé au monde que pour le mieux dominer. Comme je parcourais du regard les in-folio de leur bibliothèque, le R. P. de Medio me dit : « Nous en avons une autre, mais seulement pour nous et nos intimes. » Et il m'ouvrit la porte d'une petite chambre qui attenait à la grande salle. Les œuvres de Voltaire, de Jean-Jacques, de Diderot s'y alignaient, et j'y vis aussi des livres de Jouffroy et de Jules Simon.

— En vérité, mes Pères, leur dis-je, la littérature française est bien représentée dans votre chambre infernale.

— Ce n'est pas tout, firent en riant les Dominicains.

En effet, sur un rayon plus bas, Zola s'étalait, et deux exemplaires brochés de *l'Argent* ressortaient en jaune d'entre les reliures foncées. Le R. P. de Medio reprit :

— J'ai fait dans mon discours de rentrée une réfutation de son roman de *Lourdes*, et vous l'emporterez en souvenir de l'amitié que j'ai déjà conçue pour vous.

Nous étions sortis de la bibliothèque et nous nous dirigions vers le musée, le long d'une galerie qui dominait la cour intérieure. De jeunes étudiants la traversaient d'un pas muet, la plupart métis : sans leurs serviettes d'écoliers, je les aurais pris pour des desservans. Le musée, trop étroit, s'engorgeait de merveilles. Les collections d'ethnologie, de minéralogie, d'histoire naturelle composaient un poème vivant et coloré de la conquête des Philippines. Trophées pris sur l'homme, la montagne, la forêt et

l'océan, classés pieusement par des savans pleins d'éternité! On y voyait toutes les armes barbares, depuis la flèche du sauvage jusqu'à l'épée de flamme des Mores, tous les monstres, depuis le requin jusqu'à l'insecte, tous les trésors de la mer depuis la perle teintée de rose jusqu'au coquillage nuancé d'aurore, des divinités anciennes, des crânes, d'horribles fœtus, des phénomènes, éclats de rire d'une nature qui s'insulte elle-même, des oiseaux fantastiques, et la multiple féerie des papillons. Je ne pouvais rassasier mes yeux de ces exquises miniatures. Un rayon d'étoile n'est pas plus fin, ni un coucher de soleil plus chaud. Il y en a dont les ailes font penser à des ciex embrasés sur des cimes neigeuses; d'autres qui évoquent l'Orient somptueux des tissus de Bénarès et les trésors des nuits persanes, et d'autres étincellent comme, sous la dentelle sombre, des yeux où brillent encore les lumières du bal. Et j'entendis la voix rauque et douce du Révérend Père de Medio qui me disait : « N'estimez-vous pas que dans les cheveux des femmes, un papillon des Philippines siérait mieux qu'une aigrette de diamant? »

On ne toucha point un mot de l'insurrection. Les Pères me dirent seulement que les Philippins avaient du goût pour les arts, mais sans s'élever au-dessus du médiocre, qu'ils ne témoignaient d'aucune aptitude scientifique, qu'ils réduisaient la philosophie à une simple jonglerie de mots, et que leur paresse n'avait d'égale que la richesse de leur pays. « Ainsi, point d'industrie chez eux? » — « Des industries! chez eux? Ne les avez-vous pas regardés? Ils ont l'air de gens de l'autre monde. » Et comme je leur demandai si l'ordre de Saint-Dominique n'était pas le premier et le plus puissant de Manille : « Oui, me répondirent-ils, mais les Augustins n'en conviendraient pas! »

En sortant, Lacalle s'écria : « Ceux-là, je les crois nécessaires! » Les Tagals ne sont point de cet avis, et leur opinion vaut qu'on la compte, car, s'ils abiment dans la même détestation Dominicains, Franciscaïns, Augustins et Récollets, ils en exceptent les Jésuites qui, chargés de l'instruction secondaire, y ont acquis une réputation de tact et de libéralisme. C'est sous leur direction que furent instruits ceux-là mêmes qui commandent aujourd'hui la révolte. Rizal était leur élève, et l'on prétend que, s'ils avaient eu quelque chance d'y réussir, ils eussent essayé de le sauver. Plusieurs insurgés m'ont déclaré qu'ils gardaient une réelle reconnaissance à leurs anciens professeurs. « Pour la première fois, me

disait l'un d'eux, nous avons su ce que pouvaient être des maîtres éclairés et justes. Puis, songez, monsieur, quand chez eux nous nous empoignions avec les petits Espagnols qui criaient : « A bas les Philippines ! » pendant que nous leur répondions : « A bas l'Espagne ! » nous étions tous également punis. Et c'était admirable qu'on ne fessât pas sur nos joues les gamineries de la Race Supérieure. »

Ma dernière soirée fut marquée d'un incident : notre table d'hôte s'insurgea. Le dîner avait sonné depuis plus d'une heure et, les petits marmitons Tagals qui couraient autour de nous, comme des belettes empoisonnées, ne nous ayant encore servi que le pain et l'eau, les convives s'armèrent de leurs couteaux et s'en escrimèrent sur les assiettes et les carafes. Les marmitons, pris de panique, se sauvèrent à toutes jambes ; mais bientôt un concert de clameurs, s'élevant de la cuisine, répondit au vacarme de la salle à manger. C'était la maîtresse de l'hôtel que ce fracas avait tirée de son sommeil et qui tombait à tour de bras sur sa valetaille. Et cela dura jusqu'au moment où le plus sage d'entre nous courut à la porte et cria d'une voix de stentor : « *Por Dios! señora*, qu'ils nous servent d'abord ; vous les rosserez ensuite ! »

ANDRÉ BELLESSERT.

UN ENLÈVEMENT

I

Tous les dimanches, à heure fixe, ce même coupé remontait une des avenues aboutissant aux Champs-Élysées. Il s'arrêtait en face du couvent, — pensionnat et dévote hôtellerie tout ensemble, — qui, sur un long espace, étire la ligne à la fois élégante et sévère de sa façade blanche que surmonte une croix.

Une même personne descendait de voiture, grande, mince, taillée dans sa maigreur pour les modes engonçantes et ajustées du jour. Ce dimanche-là, un glacial dimanche d'hiver, on n'apercevait presque rien du visage entre les bandeaux blonds, du blond le plus pâle, abaissés sur les sourcils, et le très haut collet d'une veste d'astrakan où disparaissaient le menton et la bouche ; mais il se dégagait cependant de cette silhouette à peine entrevue la révélation d'un caractère dont le trait dominant ne devait être ni la souplesse ni la douceur. La fourrure noire frisée tranchait durement sur la froide blancheur du teint protégé par une voilette ; le costume de drap cuirassait un buste aux contours secs ; la démarche ne connaissait ni hésitation ni repentir ; la tête, très petite, se dressait altière, sur le cou presque trop long, qui n'avait rien des courbes pliantes d'un cou de cygne : la ligne du dos était inflexible. Un observateur eût remarqué tout cela dans le peu de temps qu'elle mit à traverser la contre-allée pour atteindre la porte percée d'un guichet ; il eût remarqué la décision brusque du geste qui souleva et laissa retomber le marteau de bronze. Cependant deux dames qui passaient s'arrêtèrent, apparemment émerveillées. L'une d'elles, un peu forte et trapue, dit à l'autre,

avec un soupir d'envie, tandis que se refermait le lourd battant de chêne :

— Quel air distingué!

Ce fut aussi du ton le plus approbatif qu'une autre dame, reconduite par la tourière, au moment où celle-ci introduisait la nouvelle venue, demanda quelle était cette jeune femme.

La tourière aimait à causer autant que le permettaient la discrétion et la charité :

— Oh! elle n'est pas si jeune qu'on pourrait le croire. J'en juge par l'âge de ses fils, qui viennent assez souvent ici voir leur grand'mère, une de nos dames pensionnaires, M^{me} d'Estève.

— Bah? C'est donc là M^{me} Guy d'Estève? reprit la curieuse, une dévote âgée, grasse, et vêtue de noir, qui sortait du salut, son livre d'heures à la main.

— Oui, madame, et elle serait la propre fille de sa belle-mère qu'elle ne lui témoignerait pas plus d'égards.

— En vérité? Malgré les torts de son mari! Ah! ma sœur, vous pouvez vous flatter, vous autres recluses, d'avoir choisi la meilleure part. Il y a dans le monde, — je dis dans le monde brillant que les pauvres envient, — bien des malheureuses.

— Chacun ici-bas a sa croix, répondit la tourière avec la réserve modeste d'une privilégiée qui ne veut pas se vanter de ses privilèges.

M^{me} Hélène, comme on l'appelait, pour la distinguer de sa belle-mère, traversait cependant le grand vestibule sonore, dallé de blanc et de noir, puis montait, à gauche, l'escalier très large, luisant, ciré comme une glace, et qu'on eût dit tout neuf. L'intérieur de la maison était partout ainsi, vaste, et propre presque à l'excès, une si scrupuleuse netteté paraissant incompatible avec le mouvement de la vie, et le pas le plus léger sonnait comme un grand bruit dans les corridors déserts. Arrivée au second étage, elle s'engagea dans une galerie, des deux côtés de laquelle donnaient plusieurs portes, et s'en alla frapper à la première, avec l'assurance d'une habituée qui connaît les êtres. Sans attendre qu'on lui répondît, elle entra dans un petit salon ou plutôt dans un petit parloir particulier, qui eût été d'une simplicité presque monastique, si un ou deux meubles précieux, une panoplie d'armes de toutes sortes, quelques portraits de famille n'eussent tranché sur la rigidité des sièges en crin noir, et des gravures pieuses, appartenant sans nul doute à la communauté. Cette pièce étroite ou-

vrait dans une chambre à coucher plus exigüe encore, dont la séparait une portière. Écartant celle-ci, la visiteuse prononça très haut, comme pour s'annoncer :

— Bonjour, ma mère !

Ce mot de mère fit tressaillir une femme de cinquante à soixante ans, qui, assise auprès d'un petit feu et frileusement enveloppée de vieilles dentelles noires, paraissait perdue dans de profondes réflexions.

Toujours elle tressaillait de même quand cette voix brève et cassante lui jetait le nom qu'elle avait entendu jadis une voix aimée lui répéter sur tous les tons de la tendresse et de la câlinerie. Il lui semblait insupportable que tout autre que son fils l'appelât mère, et, depuis sept ans que Guy était loin, — si loin ! — ce supplice lui était infligé, sans qu'elle osât y mettre un terme, en même temps que la visite hebdomadaire, dont la régularité exemplaire édifiait les bonnes sœurs. M^{me} d'Estève douairière n'était pas de ces femmes résolues qui savent se dérober à ce qui leur déplaît ; elle avait été la victime résignée de beaucoup d'événemens dont le souvenir revenait nuit et jour la hanter, l'empêchant de s'intéresser à rien de ce qui est la vie actuelle et de tous les jours, la rendant insensible, par exemple, à l'isolement, à la gêne, à tout ce qui constituait, selon l'expression commune, « son malheur. » Le seul malheur qu'elle fût capable de sentir et qu'elle appelât sien était celui de son fils. Elle en voulait au monde d'admettre généralement que ce malheur eût été mérité. Ne savait-elle pas mieux que personne à quoi s'en tenir sur Guy ?

Il ne demandait pour être bon qu'à être aimé ; c'est ce que nul des siens n'avait su faire, hormis sa vieille mère, et encore ! Elle ne l'avait pas aimé assez, n'ayant pas, pensait-elle aujourd'hui, tout compris comme il l'eût fallu, tout excusé, tout supporté jusqu'à la fin. Elle avait cru que le devoir, un devoir absurde, lui commandait de le morigéner, de le blâmer, d'être sévère ; elle s'était dit que cette rigueur serait « pour son bien. » Et à présent il n'était plus là ! Elle s'était brisé le cœur, tout en l'affligeant par des reproches. A quoi bon ? Pauvre cher Guy ! Comme elle se rappelait le jour des adieux, lorsque, au lendemain de ce triste divorce, il était venu lui dire : — C'est vraiment bon de laisser derrière soi le passé ! J'en étais las jusqu'à l'écoeurement. Je me sens délivré d'un fardeau. Elle est riche, les enfans le seront aussi, c'est tout ce qu'il lui faut pour être parfaitement satisfaite, et elle élè-

vera ses fils, qui ont de son sang dans les veines, mieux que je ne l'eusse fait moi-même, elle les élèvera très bien au point de vue pratique. Je n'ai jamais su être pratique, mais est-ce un si grand crime ? Vous ne le pensez pas au fond, chère petite mère. Vous non plus, vous n'êtes pas pratique. Vous avez payé mes dettes de grand cœur, vous vous êtes appauvrie pour l'amour de moi. C'est tout ce que je regrette, entendez-vous, cela et l'obligation où je me suis mis de vous quitter. Mais vous verrez que je ferai fortune au Texas, avec ces affaires d'élevage dont j'ai l'expérience, puisque, les courses y aidant, elles ont contribué à me ruiner. Et alors vous viendrez me rejoindre. Et nous vivrons délicieusement heureux, dans un gîte qui ressemblera à *la Chaumière indienne*, que vous me lisiez quand j'étais petit.

Cher Guy ! quel fond d'enfantillage subsistait en lui au milieu des pires folies ! Comme il l'avait bien embrassée ! Les baisers de ce jour-là restaient encore sur son front, sur ses cheveux, sur ses mains. Et elle n'avait su que lui faire des sermons, lui parler longuement de ses fils, dans l'intérêt desquels sa femme avait agi, résolue à leur conserver une fortune. Maintenant elle ne se sentait que fort peu d'entrailles pour ces deux grands garçons dont la froide et précoce sagesse ne rappelait en rien le caractère paternel ; mais, alors, ils étaient tout petits. Certes, leur mère s'était absolument dévouée à eux ; tant pis, car elle les avait ainsi rendus par le contact trop semblables à elle-même. Non qu'Hélène fût dépourvue de certaines qualités. Dans un quasi-veuvage, sa conduite avait été sans reproche, l'estime générale l'entourait. Catholique, elle n'admettait pas que le divorce, qu'elle avait demandé pourtant, lui eût rendu la liberté de se remarier ; elle avait (quelques intimes le savaient et en faisaient un sujet d'admiration) refusé d'épouser un de ses cousins, M. de Lure, maître des requêtes au Conseil d'État, au moins aussi riche qu'elle. Oh ! ce M. de Lure, prétentieux et gourmé, combien M^{me} d'Estève le haïssait pour s'être permis d'aspirer, même sans y parvenir, à prendre la place abandonnée de son fils !

Et cependant, — c'était assurément là de l'inconséquence, — elle n'avait pu se défendre d'un grand frémissement de joie quand, après beaucoup de lettres fort tristes, où l'absent ne lui parlait que d'entreprises avortées, des mauvaises chances qui le poursuivaient et, surtout, du vide affreux de son existence à l'étranger, elle avait appris qu'il venait de faire un nouveau pacte avec le

bonheur. Cette lettre-là qui effaçait toutes les autres, elle n'avait pas besoin de la relire, car elle la savait par cœur :

« Chère bien-aimée maman, ne pleurez plus, ne vous représentez plus votre prodigue gardant les troupeaux, sans compensation, sur la terre étrangère. J'ai trouvé la perle rare, une enfant exquise qui m'adore comme vous auriez voulu qu'après vous, on m'adorât, qui croit de toute son âme n'être venue au monde que pour cela, qui ne sait que cela, qui ne vit que par moi. Et j'ai de nouveau vingt ans, et je ne me rappelle pas avoir été ni malheureux ni coupable, et je ne crains pas de me montrer devant vous parfaitement ridicule. Nous n'existons tous les deux que depuis le moment de notre rencontre. C'est à ce point que vous ne serez plus pour moi la mère à qui j'ai fait porter tant de fardeaux et demandé tant d'infatigable tendresse. Je n'ai presque plus besoin de vous et je vous en avertis, parce que je sais que, le cœur meurtri, vous vous réjouirez cependant, chère martyre, prête à donner votre sang pour que je n'aie rien à souhaiter dans mon exil. Eh bien ! je ne souhaite rien à présent, possédant tout, et je me sens si bon, si reconnaissant, si miséricordieux, si loyalement disposé à déclarer mes fautes, si repentant du mal que j'ai pu faire à qui que ce soit ! Tout cela parce que je suis heureux ! Si vous saviez, chère maman, comme votre mauvais fils s'est renouvelé, amendé, transformé ! Il n'a, dorénavant, ni haine, ni rancune, ni colère contre personne. Une seule chose vaut d'être poursuivie, et je la possède pour toujours. Quel don royal m'attendait dans ce pays perdu, qui me devient aujourd'hui mieux qu'une patrie, un paradis terrestre ! Quand je manquerai à vous écrire, vous n'en aurez pas de chagrin, vous vous direz simplement : — L'univers n'existe plus pour lui, et la vie, quand elle est vraiment la vie, pleine, débordante d'un sentiment exclusif et profond, ne se raconte pas. — Tant de gens ne connaissent de la vie que les gestes ! J'étais comme eux et mes gestes furent absurdes. Seul l'amour que j'avais pour vous, même quand je vous le témoignais si mal, a pu me préparer à celui que je ressens aujourd'hui, passé la quarantaine, et malgré quelques cheveux blancs qu'elle ne voit pas, qu'elle ne verra jamais. Vous ai-je dit qu'elle vous aime ? Comment ne vous aimerait-elle pas ? Elle est moi, le meilleur de moi, ce moi nouveau, régénéré, qui seul est digne de vous. »

Ces ardentes confidences, si vagues à la fois et si complètes,

tenaient compagnie à M^{me} d'Estève pendant les heures de solitude, qu'elle préférait cent fois à la société des indifférens. La mère donnait ce nom à tous ceux qui oubliaient son fils, et ils étaient innombrables. On avait beaucoup parlé un instant de la brouille du ménage d'Estève, en prenant parti tantôt pour le mari, tantôt pour la femme, et, finalement, pour celle qui restait à Paris, riche et considérée, tandis que l'autre s'exilait. On avait beaucoup commenté cet exil volontaire; mais, vers la même époque, plusieurs jeunes gens de bonne famille, après avoir dévoré, d'une façon ou d'une autre, leur patrimoine, s'en étaient allés élever des chevaux ou du bétail en Amérique; il avait disparu dans le groupe, rien ne le recommandant au souvenir particulier de ses amis, que les nombreux services qu'il leur avait rendus au temps de sa prospérité. Car Guy d'Estève était un être généreux autant qu'imprévoyant, un de ces mauvais sujets aimables, comme il y en eut beaucoup en France, comme il en reste assez peu. Dans l'armée, quelques anciens camarades rappelaient encore sa brillante conduite au Tonkin : Décoré si jeune! Quel dommage qu'il eût quitté le service pour se marier! — Mais c'était tout; ceux qui l'avaient aidé à se ruiner lui accordaient à peine la plus brève des oraisons funèbres :

— Un homme à la mer!

Les deux ou trois douairières qui, ayant vu naître Guy, demandaient quelquefois de ses nouvelles, d'un ton plaintif et avec une figure de circonstance, à M^{me} d'Estève, avaient su qu'il s'était remarié... à moins que ce ne fût une liaison. Sa mère eût encore préféré la seconde hypothèse, puisque la religion condamne le genre de mariage qu'autorise le divorce. Le mieux, pensait-elle, était d'ignorer à demi... Elle savait gré à son fils de ne pas préciser les détails, d'envelopper d'une nuée ses lointains amours. Quoi qu'il en fût, tout son cœur s'élançait vers cette inconnue qui savait consoler Guy. Dans les deux cas, sans doute, le péché existait, mais elle croyait à la vertu de l'expiation et travaillait conséquemment à expier cette félicité irrégulière par toutes les bonnes œuvres personnelles qui étaient en son pouvoir.

On voit que M^{me} d'Estève avait tout juste la somme de logique accordée à son sexe et à son monde. Créature instinctive et prime-sautière, à l'âge qui devrait être celui de la raison désabusée, elle était capable de sentir aussi vivement que dans sa vibrante jeunesse. Lors du départ de Guy, sa douleur avait passé la mesure,

au gré des gens qui pèsent et calculent ces choses ; puis soudain, sans transition, elle était arrivée à la sérénité. Sa belle-fille songeait en haussant les épaules :

— Quelle tête légère!... Tant mieux, du reste, elle se console!

Il lui était bien revenu, par les vieilles dames, confidentes indiscreètes, que Guy devait s'être engagé dans des liens quelconques ; mais elle ne pouvait supposer que ce qui lui inspirait de la colère et du mépris fût pour aucune honnête femme un sujet de réconfort. Presque jamais elle ne parlait à sa belle-mère de celui qui, disait-elle, les avait fait souffrir toutes deux, et M^{me} d'Estève gardait pour elle seule le secret du roman dont il lui semblait être un peu complice. Guy la négligeait de plus en plus, n'étant pas de ces amoureux qui se laissent absorber à demi, mais, de loin en loin, quelques mots tendres et joyeux lui apportaient, dans sa retraite, la sensation réchauffante d'un rayon de soleil ; elle n'en demandait pas plus. Complaisamment et un peu au hasard, elle se représentait d'immenses savanes couvertes de chevaux, de mulets et de bêtes à cornes, un horizon herbu de la plus éblouissante fraîcheur, et le ranch où un Parisien, en costume pittoresque, régnait sur des vaqueros basanés. Entre deux grands pins était jeté le hamac qui berçait une jeune femme infiniment gracieuse sous sa mantille, et un petit enfant pareil au chérubin qu'était Guy au même âge.

M^{me} d'Estève contemplant mentalement ce tableau créé par son imagination sur des données très sommaires, quand sa bru, entrant à l'improviste, la surprit auprès du feu, pensive, les yeux pleins de larmes et le sourire aux lèvres.

— Ah ! Hélène ! vous voilà ?

Le ton contraint n'exprimait aucune satisfaction bien vive.

— Oui, je croyais trouver ici les enfans.

— Je n'ai encore vu personne.

— C'est singulier !

Tout en parlant, la visiteuse s'asseyait dans un fauteuil, de l'autre côté de la cheminée, dégantait une de ses mains étincelantes de bagues, et défaisait les agrafes de sa jaquette de fourrure. Puis elle enleva son voile, comme une personne qui s'apprête à rester longtemps et se met à l'aise pour causer.

Il était impossible de présenter un plus frappant contraste que celui qui existait entre ces deux femmes. La plus jeune, correcte avant tout, avec ses traits inexpressifs et réguliers, qu'éclairait un

froid regard bleu, encore refroidi par la pâleur des eils; l'autre, négligée dans une toilette d'intérieur défraîchie, ses cheveux gris, encore abondans, noués tant bien que mal, son teint délicat ridé de mille plis très fins, à la façon des vieilles mousselines dont il avait la blancheur un peu jaunie. Jadis, M^{me} d'Estève possédait cette beauté sans lignes qui se modèle sur toutes les impressions, qu'illumine l'esprit et la joie, qui varie au gré des mouvemens de l'âme toujours visible à fleur de peau. Maintenant les muscles fatigués fléchissaient, les chairs exsangues n'avaient pour ainsi dire plus de contours; la couleur des yeux, une couleur indéfinissable, parce qu'elle était changeante comme celle de l'eau, claire sous le soleil, noire sous l'ombre d'un nuage, s'était éteinte une bonne fois entre les paupières meurtries, mais le sourire pouvait encore être merveilleusement jeune; seul il rappelait le portrait signé Winterhalter, qui, au mur de cette cellule, faisait presque scandale par le charme qui s'en dégageait.

Le mot de charme est banni, on le sait, du vocabulaire ascétique, comme synonyme de philtre et de sortilège; or, M^{me} Hélène était là-dessus de l'avis des ascètes; elle regardait ce portrait, où le souple corsage d'une robe de bal tenait à peine sur de jolies épaules trop tombantes, et que l'ampleur de la crinoline, les doubles bandeaux bouffans rattachaient à un autre âge; elle le regardait avec une désapprobation profonde, comme si elle y eût vu poindre les défauts, les bizarreries, les extravagances de Guy. Lui aussi, avait le désir et le don de plaire, lui aussi, il avait le charme. M^{me} d'Estève, tout irréprochable qu'elle fût, sa passion maternelle l'ayant sans doute préservée en l'absence de principes bien solides, avait transmis à son fils un héritage dangereux, beaucoup d'imagination, des rêves insensés et très peu de jugement. Ainsi pensait M^{me} Hélène; elle en voulait à cette séductrice au rayonnant sourire qui, malgré des atours démodés, ridicules, semblait encore dire du haut de son cadre :

— Voilà ce que c'est que d'être tout de bon et complètement femme. Voilà comment sont faites celles que l'on aime toujours.

Elle était plus indulgente, en revanche, pour la quasi-recluse flétrie, brisée, qui avait été l'original de ce portrait, et qui achevait dans un couvent sa vie bouleversée par tant d'émotions. Devant elle, il lui arrivait de se dire avec un contentement secret :

« Après tout, voilà ce qu'elles deviennent. Et quelle influence

sérieuse celle-ci a-t-elle exercée, même au temps de son prestige? J'en aurai, j'en ai déjà beaucoup plus sur mes fils qu'elle n'en eut jamais sur le sien; et feu M. d'Estève, malgré leur mariage de pure inclination, s'est fait tuer deux ans après, dans un duel pour une danseuse. Alors à quoi bon? »

— Vous avez dit que les enfans devaient venir? demanda M^{me} d'Estève.

— Oui, ils ont de bonnes nouvelles à vous annoncer. Leurs notes de la semaine sont excellentes. Max est premier en mathématiques. Ce sera, n'en doutez pas, un homme supérieur.

— Vous êtes heureuse dans vos fils, dit la grand'mère assez froidement, car elle songeait que Guy, paresseux au collège, était arrivé tout de même à Saint-Cyr avant l'âge ordinaire, et qu'il avait de l'esprit comme aucun de ces deux petits prodiges n'en aurait jamais.

— Il faut bien, répliqua sa belle-fille avec un rire bref qui sonnait faux, être heureuse en quelque chose.

Leur conversation, cordiale à la surface, avait toujours ce caractère de sous-entendus, de plaintes voilées, de demi-reproches.

— Max est fait pour l'École polytechnique, poursuivit M^{me} Hélène d'un ton résolu. Quant à Fred, mon père tâchera de lui inculquer le goût des affaires. Il retrouve en lui ses propres qualités, du sang-froid, de l'ordre, un esprit d'entreprise qui ne demande qu'à être développé.

L'aïeule soupira sans répondre. Guy avait toujours tenu en horreur M. Sturm, un banquier qui s'enorgueillissait outre mesure d'être fils de ses œuvres.

Au moment même, les deux jeunes personnages, dont on réglait ainsi l'avenir, firent leur entrée; quatorze et quinze ans, externes à Condorcet, jolis, corrects, et bien tenus, — de petits hommes.

— Pardon, grand'mère, nous voulions venir plus tôt, mais notre cousin de Lure nous a emmenés faire un tour au Bois.

A ce nom, M^{me} d'Estève, penchée pour embrasser Fred qui venait de lui baiser la main, se redressa vivement.

— Il est bien vrai, pensa-t-elle, que ce petit ressemble d'une façon choquante à son grand-père maternel.

Elle savait qu'il faisait déjà des économies, de petits placements, qu'il s'intéressait au cours de la Bourse. Max, au contraire, dépensait sans compter, montait bien à cheval; il avait été long-

temps son préféré; elle s'efforçait de retrouver en lui les yeux, le rire, la tournure de Guy, mais ces analogies s'effaçaient de plus en plus, à mesure que l'enfant avançait vers l'adolescence, et que le physique reflétait un caractère formé ou déformé par l'éducation.

— Ta mère vient de me conter tes succès, dit-elle en lui souriant, et je crois que le jour est venu de te remettre un cadeau que j'ai depuis longtemps en réserve. Cette montre, — elle lui tendit une boîte en maroquin fort usée, — cette montre appartenait à ton père lorsqu'il avait ton âge. Figure-toi que c'est lui qui te la donne aujourd'hui.

— Merci bien, grand'mère.

Max fit jouer le ressort de l'écrin et son visage prit une expression déconfitte : — Je la garderai précieusement, cela va sans dire, mais vous n'exigez pas que je porte ce vieil oignon. J'ai mon chronomètre.

Ces enfans avaient beaucoup trop de choses et de trop belles choses. Ils étaient blasés sur tout. C'était le principal reproche que portait contre eux leur grand'mère.

— Je n'exige rien, répondit-elle. Tu es libre de la passer à Fred, qui peut-être daignera lui faire place dans son gousset.

Tout bas, M^{me} Hélène enjoignit à son fils d'accepter avec gratitude.

— Mais j'avais pensé que tu serais heureux d'avoir un souvenir de ton père, acheva, non sans amertume, la pauvre femme.

— Il est vrai que j'en ai bien peu.

Le ton ambigu avec lequel Max, dont la physionomie était habituellement ironique, prononça ces paroles, qui pouvaient être diversement interprétées, échappa par bonheur à M^{me} d'Estève.

— Je retrouverai quelque chose pour toi, mon enfant. Viens!

Elle l'emmena dans le salon voisin, devant la panoplie qui occupait le panneau principal.

— Tout ceci sera un jour à vous deux. Mais en attendant, — elle détacha une cravache à pommeau d'argent suspendue entre deux épées, — voici un objet dont tu pourras te servir dès maintenant, la cravache de ton père à Saumur.

— Ah! elle est très belle, je vais la faire remettre à neuf... cela m'en fera deux. Celle que m'a donnée grand-père est montée en or avec mon chiffre.

L'assimilation de cette relique au riche cadeau de M. Sturm fut une nouvelle souffrance pour M^{me} d'Estève, mais elle était

bien aise de tenir Max un instant en tête à tête, loin des yeux de sa mère. Devant celle-ci, elle n'eût osé parler au jeune garçon de son père, comme elle le fit. Il était si bon cavalier, si charmant à cheval ! Des prouesses équestres de Guy, elle glissa vite à ses hauts faits de soldat. Avec une chaleur qui aurait dû être communicative : « Il y avait en lui, dit-elle, du héros... c'est pourquoi il s'est trouvé à l'étroit dans la vie... De là quelques erreurs chèrement payées, mais dont aucune n'était d'une âme ordinaire. Tu comprendras cela plus tard. En attendant, aime-le et prie pour lui. »

Ce dernier mot fit imperceptiblement sourire le polytechnicien futur, touché, dès les mathématiques préparatoires, par l'incrédulité scientifique.

A la façon méfiante, étonnée, dont il l'écoutait, M^{me} d'Estève avait compris d'ailleurs que son opinion était faite et qu'elle ne réussirait pas à la modifier. Non que leur mère eût jamais dit aux enfans de Guy d'Estève aucun mal de celui-ci : elle se taisait sur son compte avec beaucoup de convenance ; mais M. Sturm, persuadé, dans sa parfaite vulgarité, mêlée de bon sens robuste, que, si l'aventurier revenait un jour, ce serait pour leur donner de très mauvais conseils, les avait prémunis contre cette influence possible. Selon lui, il ne fallait jamais laisser travailler à vide la tête des enfans. Il avait donc livré de bonne heure à ces deux garçons, plus intelligens qu'enthousiastes, une partie de la vérité, leur faisant entendre qu'ils devaient tout ce qui leur restait à la mère qui les avait défendus contre un père prodigue, capable de dévorer jusqu'à leur dernier sou. La contre-partie, présentée par une grand'mère dont l'humeur romanesque les amusait toujours, et que sa quasi-pauvreté, son éloignement du monde, plaçait, au gré des petits-fils de M. Sturm, dans une situation inférieure ; la contre-partie qui, comme ils le disaient entre eux, péchait évidemment par la base, n'avait, en ces conditions, aucune chance de se faire accepter. Max écouta cependant avec une respectueuse patience.

— Grand'mère, demanda-t-il à la fin, d'un air de doute, croyez-vous que mon père se soit refait une fortune là-bas ?

La question était imprévue.

— Dans nos lettres, répondit-elle, dédaigneuse autant qu'attristée, nous parlons de tout autre chose que d'argent, mais j'ai lieu de croire pourtant que votre père est bien loin d'être riche.

— C'est donc qu'il ne sait pas s'y prendre, d'après ce qu'on dit des ressources du pays.

Et ces mots, prononcés d'un ton capable, arrêtaient des épanchemens inutiles.

II

Les deux frères étaient retournés à leurs amusemens du dimanche, et M^{me} Hélène restait encore, persistant d'une façon insolite dans le témoignage de déférence dont sa belle-mère l'eût si bien dispensée. Elle tenait de bonne foi à ce qu'elle appelait leurs amicales relations et avait accompli, il y avait de cela dix ans, un tour de force et d'adresse pour les défendre, en rejetant sur son père tels actes qu'on aurait pu lui imputer à elle-même. C'était lui, c'était M. Sturm qui avait fait passer avant tout les intérêts matériels; il apportait parfois dans la discussion, elle en convenait, beaucoup de raideur et même de violence, il manquait d'usage et avait dû blesser au vif son gendre, très fier, très ombrageux; mais celui-ci l'avait traité de son côté avec une suprême insolence, méconnaissant ses intentions, si bonnes qu'elles fussent au fond. De là des scènes qui, à en croire Hélène, avaient tout envenimé, des malentendus déplorables, auxquels bien à contre-cœur elle s'était trouvée mêlée; le divorce en était résulté d'un commun accord, quelque horreur qu'elle en eût. De pareils argumens ne pouvaient certes pas convaincre la mère de Guy; elle voyait, de beaucoup plus haut, l'intime profondeur des choses, ce *vrai* qui n'est tel que pour les esprits capables de le percevoir à travers tous les semblans qui composent la vérité apparente et vulgaire, celle dont se paye si facilement le monde; elle connaissait les raisons d'une de ces incompatibilités de sentimens et de caractères qui désunissent deux époux bien plus sûrement que ce qu'on appelle des torts, puisque le pardon ne peut rien contre elles. Il lui avait plu néanmoins de rester avec la divorcée dans des termes qui lui laissaient jusqu'à un certain point ses petits-fils. C'était garder en quelque sorte auprès d'eux la place de l'absent. Et elle trompait une inextinguible soif de tendresse en s'efforçant de substituer les enfans à leur père, d'aimer celui-ci en eux. Malheureusement ils lui avaient rendu l'illusion difficile. Max et Fred subissaient les influences d'un milieu où l'esprit critique, pour ne pas dire le dénigrement, régnait

en maître. Ils trouvaient leur sentimentale grand'mère déplorablement *vieux jeu*.

Cependant ils avaient toujours entendu leur entourage lui rendre justice; on disait volontiers qu'elle était « la bonté même; » il est vrai que ce mot de bonté n'a généralement pas dans le monde son caractère de divine grandeur; il est plutôt le synonyme de bienveillance aveugle, de faiblesse et de duperie.

— Je parie, disait Max, le railleur, que grand'mère, dans sa jeunesse, devait chanter très bien de ces vieilles romances qu'accompagnait la guitare. Ne trouvez-vous pas qu'elle a tout à fait l'air d'appartenir aux beaux jours de *Partant pour la Syrie*?

— Il n'y a rien d'étonnant à cela, répondait sa mère en s'efforçant de prendre un ton sévère et fâché. Elle était de l'Empire et *Partant pour la Syrie* était, sous l'Empire, le chant patriotique de la France.

Fred reprochait à sa grand'mère, dans le joli jargon courant, d'être par trop *convaincue*, de croire toujours que *c'était arrivé*: « Ce qu'elle est facile à rouler, cette pauvre bonne maman! »

Peut-être était-ce moins facile que ne le supposaient ses quatorze ans, si éveillés qu'ils fussent, car, ce dimanche-là, en particulier, elle restait sur la défensive, démêlant fort bien l'espèce de curiosité qui retenait sa belle-fille auprès d'elle et résolue à ne s'y prêter que le moins possible.

— Votre conciliabule avec Max a été long. Vous lui aurez fait de la morale, je suppose. Avez-vous été contente de lui?

— Je ne lui ai fait aucune morale, je lui ai parlé de *quelqu'un*... Et, s'il faut vous le dire, je l'ai trouvé terriblement froid...

— Mon Dieu, il a si peu connu ce quelqu'un-là, quoiqu'il prétende se rappeler sa figure et la manière qu'il avait de le faire sauter dans ses bras jusqu'au plafond! Mais, à cinq ans, vous comprenez...

— Oui, les souvenirs que l'on peut garder de cet âge-là sont faits d'impressions communiquées, de sentimens cultivés par la famille.

— Vous voulez dire que nous n'avons guère parlé à Max de son père. Mais était-ce bien facile? était-ce bien opportun? Lui-même, M. d'Estève, y aurait-il tenu beaucoup? D'après ce qu'on raconte, il a placé hors de nous toutes ses affections.

Ces derniers mots furent prononcés d'un ton interrogateur à demi.

— Quand cela serait? Il me semble que le divorce rend leur liberté aux époux qu'il sépare?

— Le père, tout au moins, pouvait ne pas la reprendre aussi complète, cette liberté. Il y a des nuances... Vous remarquerez, par exemple, que je n'ai jamais voulu quitter le nom de mes enfans pour reprendre, comme c'était mon droit, celui de ma famille.

La douairière ne put retenir un sourire malicieux. Elle pensait que le nom d'Estève, sans être de bien ancienne noblesse, avait meilleur air que celui de Sturm et que, presque sans exception, les divorcées qui ne sont pas des mésalliées gardent de préférence le nom de leur mari, n'ayant rien à gagner au change.

Tristes vanités que tout cela: Guy avait eu bien raison de le dire. Au moins, pour lui, ces questions misérables n'avaient jamais pesé dans la balance; il s'était ruiné de la belle manière, follement, éperdument, pour son plaisir, sans que l'ostentation y eût de part. Et alors qu'il était riche, tout aussi riche que M^{me} Sturm, à laquelle sa mère s'était mis en tête si malencontreusement de le marier, les origines plébéiennes de cette blonde au profil aristocratique n'avaient soulevé chez lui aucune objection. Qu'elle sortit d'une lignée de paysans d'Alsace, après au gain et rudes à la besogne, peu lui importait. La pauvre M^{me} d'Estève avait fondé de chimériques espérances sur ce renouvellement de la race dont Guy était le dernier rejeton.

« Il a besoin, disait-elle, d'être un peu dominé par une femme de tête. Feu mon mari eût été parfait, si j'eusse été moins faible. Celle-ci aura du caractère et de la volonté pour deux. »

Elle en eut même de façon à dépasser l'attente de sa belle-mère.

Un silence, — rompu seulement par le tic tac de la pendule et durant lequel l'entre chien et loup, depuis longtemps commencé, se changea en une nuit presque complète. M^{me} d'Estève sonna pour réclamer de la lumière.

— Avez-vous reçu des lettres récentes? demanda sa belle-fille.

— Non, deux courriers ont manqué, mais je ne suis pas habituée à une grande exactitude.

Elle semblait résolue à ne pas prononcer le nom de son fils.

— Il a toujours été inexact en tout, soupira Hélène.

Et après une nouvelle pause:

— Ses fils sont la ponctualité même, j'y ai veillé.

M^{me} d'Estève, sans relever le reproche qui s'adressait évidemment à l'éducation qu'avait pu recevoir Guy, se mit à tisonner avec un peu d'impatience. On parla ensuite du couvent, Hélène s'enquit avec sollicitude de certains détails : la table était-elle soignée ? A quoi M^{me} d'Estève répondit d'une façon aussi vague qu'indifférente. Elle était de ces rares personnes que l'âge n'a pas rendues gourmandes, qui mangent avec distraction, qui trouvent tout exquis quand elles ont le cœur gai et tout détestable quand elles sont chagrines. Subitement, sa belle-fille l'interrompit :

— Il ne vous parle jamais des enfans ?

— Si, quelquefois, répliqua M^{me} d'Estève avec une rougeur légère, car elle était malhabile à mentir, et en réalité Guy, pour des raisons qu'elle devinait, l'avait priée de l'entretenir le moins possible de sa famille de France.

— Et de moi ? Il ne s'informe jamais de moi ?

Cette fois M^{me} d'Estève se déroba du geste à cette choquante inquisition. Elle ne pouvait pourtant pas lui confier le secret dont elle était gardienne et qui excluait pour toujours la première épouse de la vie de son mari.

La sœur converse, entrant sur ces entrefaites, une petite lampe à la main, lui vint en aide :

— Madame, il y a une lettre pour vous.

Et la lettre fut déposée sur la table en même temps que la lampe.

— Vous ne lisez pas, ma mère ? dit curieusement M^{me} Hélène.

— J'aurai tout le temps quand je serai seule.

— Je vous en prie...

— Non, c'est une lettre insignifiante...

— J'ai vu pourtant le timbre d'Amérique, dit la jeune femme avec une singulière insistance.

— Impossible, ... ce n'est pas le jour habituel du courrier.

— En cette saison, les bateaux ont souvent du retard, ou bien, on a pu oublier de vous la remettre.

M^{me} d'Estève avait pris son lorgnon et regardait l'enveloppe.

— Vous avez raison pour le timbre, mais ce n'est pas l'écriture...

Son visage toujours pâle était devenu d'une effrayante blancheur. Elle fit sauter le cachet et ouvrit précipitamment une lettre très courte d'où s'échappa une autre enveloppe ; la suscription était bien, celle-là, de son fils.

Hélène suivait tous ses mouvemens ; elle la vit parcourir d'un œil égaré la seconde lettre qui, presque aussitôt, échappa de ses mains, tandis qu'avec un grand cri elle s'affaissait sans connaissance.

— Qu'arrive-t-il ? Ma mère ?...

Tout en s'élançant vers cette femme évanouie, M^{me} Hélène n'eut pas pour premier soin de la secourir. Elle ramassa d'abord l'enveloppe sur laquelle étaient écrits ces mots : « Pour être envoyée à ma mère aussitôt après ma mort, » et en tira la lettre suivante dont la date était assez ancienne déjà :

« Cette maudite fièvre m'a repris, je ne vous en ai jamais parlé pour ne pas vous inquiéter, mais il y a longtemps que ma santé décline. Dieu merci, Nita ne s'en aperçoit pas. C'est une enfant, elle me croit immortel. Et après tout, je ne me sens pas si malade, mais je suis dans un jour de noirs pressentimens. Pourquoi ? Cela ne s'explique pas. Peut-être mes dernières recommandations ne vous seront-elles pas envoyées de sitôt ; en tout cas, après les avoir écrites, je vivrai ou je mourrai plus tranquille. Chère maman, si je venais à manquer à ma femme, à ma fille, que deviendraient-elles ? Nita n'a pas de famille.

« J'ai idée que l'associé Yankee, actif, intelligent, mais rapace, qui m'a aidé à relever les affaires du ranch après plusieurs années mauvaises où je n'avais pu que m'endetter, ne sera pas tendre pour la veuve et pour l'orpheline. Il se fera la part du lion, il ne leur abandonnera que ce qu'il lui est impossible de leur ôter, — bien peu de chose. Là n'est pas cependant mon grand souci. Elles auront toujours du pain, mais le pain n'est pas seul nécessaire. Sans moi, Nita ne peut vivre. Il faut donc que vous lui continuiez ma tendresse, qu'elle soit votre fille d'adoption et que la chère petite qui porte votre nom, Marie, grandisse près de vous, sous votre souffle, avec vos leçons et votre exemple.

« C'est le dernier vœu d'un mauvais fils qui par cette Nita, qu'il vous confie, a été plus heureux qu'il ne le méritait, heureux à tous les momens, sans un nuage, sans une ombre... Je vais mieux déjà, m'étant déchargé de mes inquiétudes ; je vais si bien que je ne sais plus pourquoi j'ai tracé cette espèce de testament à votre adresse. Il m'aura mis l'esprit en repos. Le voilà au fond d'un tiroir où il va dormir des années peut-être. Tout ce que j'aurai dans le cœur au moment où l'on ne peut plus dire, où il est trop tard, — repentir, reconnaissance, amour, tout est sous ce pli.

Prenez-le. ma bonne, ma généreuse, mon adorable maman. »

L'autre lettre, très brève, était d'une grande écriture commerciale et en anglais :

« Madame d'Estève,

« Conformément aux instructions qui m'ont été laissées par mon associé, Guy d'Estève, décédé ce 25 novembre, je conduis sa veuve et sa fille à la Nouvelle-Orléans, où elles doivent s'embarquer, le 10 décembre, sur le *Crescent* pour Liverpool. De Liverpool, elles se dirigeront sur France.

« Yours truly,

« JOHN F. C. HAWKINS. »

III

Lorsque la mère de Guy revint à elle, entre les bras de deux religieuses qui lui faisaient respirer des sels et baignaient ses tempes de vinaigre, elle crut sortir d'un cauchemar effroyable ; mais les lettres étaient là, gisantes encore près d'elle. Avec un faible gémissement, elle les repoussa, puis les ressaisit en balbutiant d'un ton d'indicible épouvante :

— Partie ? Elle est partie ?

Sœur Saint-Arsène lui expliqua doucement que M^{me} Hélène avait appelé du secours et s'était retirée ensuite par discrétion :

— Elle nous a bien chargées de vous le dire, madame, elle craignait, à tort sans doute, que sa vue ne vous fût importune, mais elle reviendra, elle reviendra demain.

— Non ! s'écria M^{me} d'Estève avec une soudaine énergie, non, je ne peux pas, je ne veux pas, c'est impossible !

Et on crut autour d'elle qu'elle refusait d'accepter la douleur à laquelle nul n'échappe.

— Hélas ! chère dame, dit sœur Sainte-Céline, il faut bien vous conformer à la volonté de Dieu. Nous lui demanderons de vous donner du courage.

— Demandez-lui de m'empêcher de penser, de m'empêcher de sentir... Ah ! survivre à mon fils !

Il était si loin depuis tant d'années ! Combien de fois n'avait-elle pas donné le nom de mort à cette séparation ! Mais, aujourd'hui, elle sentait que la seule absence réelle est celle qui ne finit

jamais, que Guy, dans son ranch, au fond du Texas, était encore tout près d'elle, qu'il ne l'avait vraiment quittée qu'au moment où cette fatale lettre était venue lui dire : C'en est fait !

Pendant deux jours, elle ne cessa de répéter d'une voix où sonnait la monotone persistance de l'idée fixe :

— Qu'on me laisse seule ! toute seule !

Quelles pensées brûlaient sous ce front pâle, dans cette tête enfiévrée, sans cesse roulante sur l'oreiller ? Nul n'en savait rien, et elle ne s'y fût pas retrouvée elle-même. La mort, elle ne voyait que cela, n'entendait que cela, le bruit des clous, le noir du cercueil, une fosse creusée dans un sol étranger où jamais elle n'irait se mettre à genoux. La mort... et c'était Guy !

Plusieurs fois, on l'avertit que sa belle-fille faisait demander de ses nouvelles. Consentirait-elle à la recevoir ? Un geste négatif fut toute la réponse.

Le troisième jour, la portière de grosse laine qui séparait le petit salon de la chambre à coucher s'écarta, une tête très blonde parut coiffée d'un voile de veuve ; une voix basse, mais ferme, murmura :

— Pardon, ma mère, mais il faut que je vous voie, il faut que je vous parle.

M^{me} d'Estève se souleva brusquement sur ses oreillers en balbutiant :

— Pas encore, de grâce... épargnez-moi, pas encore...

Mais déjà Hélène s'avavançait avec la résolution du chirurgien qui, sans tenir compte des cris du patient, poursuit l'opération commencée.

— Ma pauvre mère ! dit-elle, avec une pitié sincère sans doute.

Qui donc n'aurait eu pitié de l'être endolori, abandonné, presque méconnaissable, qui gisait sur ce lit de délire ?

Elle se pencha sur elle, dans des intentions affectueuses, mais un mouvement presque imperceptible, qui cependant suffit à exprimer éloquemment l'horreur, la tint à distance.

— Ma mère, croyez-le, je pleure avec vous, je prie avec vous.

Et c'était justement ce que M^{me} d'Estève dans sa douleur jalouse ne permettait pas, — que cette ennemie de son fils osât le pleurer devant elle et mêler ses prières à celles que seule elle se croyait le droit de prononcer. Elle faillit lui crier :

— Ne me gênez pas encore les larmes, ne me gênez pas encore la religion, n'empoisonnez pas le peu qui me reste !

Elle eût voulu lui arracher les flots de crêpe qui l'enveloppaient hypocritement et qui semblaient dire : — Me voici libre maintenant d'épouser à l'église M. de Lure.

Tant de haine étincelait dans ses yeux d'ordinaire voilés, qu'Hélène comprit l'inutilité de sa première tactique et, renonçant aux circonlocutions, alla droit au but :

— Je vois, dit-elle, que ma sympathie, si vraie pourtant, ne vous est d'aucun secours.

— D'aucun secours, répéta M^{me} d'Estève comme un écho.

— Mais si la veuve de Guy est condamnée à se taire, vous permettrez du moins à la mère de vos petits-enfans de parler en leur nom et dans leur intérêt.

— Leur intérêt ne peut plus être contraire, comme autrefois, à celui de mon malheureux fils, dit M^{me} d'Estève avec amertume.

— Je ne suis pas de votre avis, riposta Hélène d'une voix nette.

Puis, à brûle-pourpoint, sans détourner ses yeux clairs :

— Car je sais tout maintenant; cette lettre... j'ai dû la lire... oui, malgré moi; elle était là grande ouverte, elle s'offrait. Involontairement, j'ai vu...

Et ce furent les paupières de M^{me} d'Estève qui se baissèrent. Elle garda le silence. A cela, d'ailleurs, elle avait déjà pensé. C'était inévitable, puisque sa syncope avait eu Hélène pour témoin.

— Je sais, répéta la jeune femme d'une voix tremblante d'indignation mal contenue, que, tourmenté par le pressentiment de sa fin prochaine, il n'a pas eu pour ses fils une pensée, une recommandation dernière, mais qu'il a osé remettre aux soins de sa mère une bâtarde!...

Avec quel accent ce mot brutal fut jeté par les lèvres minces et discrètes qui semblaient incapables de laisser passer autre chose que des paroles prudentes.

— Le résultat de son caprice pour quelque Indienne, je suppose, pour quelque fille de rien dans tous les cas, une espèce d'esclave... Le vice, dans ces pays-là, est plus bas, dit-on, plus ignoble qu'ailleurs...

L'injure se pressait abondante, venimeuse, trahissant une âpre jalousie, dont jamais ne serait convenue celle qui l'éprouvait pour la rivale obscure dont son mari avait dit : « Par elle, j'ai été heureux à tous les momens de ma vie. » Cela aussi, elle

l'avait lu et elle en souffrait plus que du reste, dans son impuissance d'aimer et d'être aimée.

Avec un effort pour surmonter l'émotion violente qui l'étranglait :

— C'est de cela, reprit Hélène, que j'ai le devoir de vous parler. Certes, je ne vous fais pas l'injure de croire que vous vous prêteriez à un pareil scandale,... recevoir chez vous ces... créatures,... leur accorder devant le monde votre protection... Mais vous pourriez vous trouver en face de certaines difficultés pour les renvoyer d'où elles viennent... le plus loin possible, et, d'ailleurs, elles se feront sans doute payer leur consentement. Je parle de la mère, bien entendu; la petite n'est qu'un instrument de chantage. Ce que je voulais vous dire est ceci : je suis prête à tous les sacrifices pour qu'on n'entende pas parler d'elles à Paris. Et tenez, voilà ce que j'apporte...

Elle déposa au pied du lit un portefeuille bourré de billets de banque.

— Rien ne me coûtera, rien ne m'a jamais coûté pour que la conséquence des fautes de leur père ne retombe pas sur mes pauvres enfans.

Les pleurs noyèrent une minute la voix d'Hélène. Évidemment, elle se sentait sublime. M^{me} d'Estève gardait une immobilité de pierre.

— Je ne serais pas venue encore, poursuivit sa bru, aussitôt qu'elle put parler; je ne serais pas venue vous troubler contrairement à vos ordres, si la chose n'eût été pressante. D'après les dates indiquées, le débarquement peut avoir lieu d'un moment à l'autre. Je me suis informée. Le *Crescent* est arrivé à Liverpool.

— Quoi?... s'écria M^{me} d'Estève arrachée pour la seconde fois à l'espèce de torpeur douloureuse qui semblait l'accabler.

— Le *Crescent* est arrivé; m'excusez-vous maintenant d'avoir forcé la consigne?

M^{me} d'Estève fit de la tête un mouvement indécis.

— Je reviendrai vous voir, l'exécution faite... et... quand vous m'y autoriserez, je vous enverrai les enfans. Il me semble convenable que vous leur disiez en cette cruelle circonstance tout ce que vous suggérera votre cœur.

— Plus tard, un peu plus tard, murmura la patiente.

— Mais vous trouvez que je raisonne juste, n'est-ce pas, sur le point essentiel?

— Vous raisonnez toujours juste.

Avec intention elle appuya sur le mot *raisonnez*.

— Vous êtes d'avis, comme moi, que l'arrivée de ces... étrangères est un scandale qui peut nuire à la mémoire de votre fils et faire le plus grand tort à ceux qui, par faiblesse ou par imprudence, y tremperaient ?

— Le plus grand tort, répéta de bonne foi M^{me} d'Estève, à demi persuadée, tant le sang-froid, le ton tranchant de sa belle-fille la maîtrisaient.

— Et, comme moi aussi, reprit cette dernière, vous ne voyez d'autre remède au mal commis que de les faire disparaître avant que rien ne s'ébruite.

— Il faut qu'elles disparaissent sans doute.

De fait M^{me} d'Estève sentait bien qu'au point de vue de la famille et du monde Hélène était dans le vrai ; cependant le mot d'exécution lui était tombé sur le cœur comme le juste équivalent de supplice et elle se sentait le bras bien faible pour accomplir ce rôle de bourreau.

— Laissez-moi réfléchir, laissez-moi me reposer un peu, dit-elle. Je ferai de mon mieux.

— Merci, ma mère, dit Hélène en serrant une main moite et pâle qui ne répondit pas à cette pression. Je sais que, dans les grandes circonstances où la famille est en jeu, nous nous entendons toujours. Vous n'oublierez pas, quelque sentiment que vous puissiez avoir pour moi, que vous êtes l'aïeule de mes enfans. Si l'on admettait tous les liens de fantaisie qui sont la suite de certains divorces, la société se transformerait en une vaste bohème, dont le ciel nous préserve !

Elle se leva sur ce vœu prononcé avec ferveur.

— A nous de jeter un voile sur les dernières erreurs de ce malheureux. Pour moi, je vous l'avoue, la douleur profonde, incurable, c'est qu'il ne se soit pas amendé, même à l'approche de la mort.

— La seule douleur pour moi, c'est de l'avoir perdu, dit M^{me} d'Estève d'une voix devenue soudain si dure que sa bru comprit qu'elle venait de faire une maladresse en livrant le secret de ses larmes, larmes de colère, larmes d'orgueil, larmes égoïstes, toujours.

V

Aussitôt qu'elle fut seule, M^{me} d'Estève, par un prodigieux effort, se leva et s'habilla, en songeant :

— Oui, certes, il le faut !

Que fallait-il en réalité ? Elle ne le savait pas au juste, mais ce sentiment d'une obligation impérieuse, immédiate, avait triomphé, un instant, de tout le reste. Pour pleurer son fils, elle aurait les années qui lui restaient à vivre et ce ne serait pas encore assez ; mais le *Crescent* avait abordé à Liverpool, et Liverpool n'était qu'à un jour de Paris. D'un moment à l'autre, cette inconnue, qui comptait sur elle, pouvait arriver et, avec elle, ce petit enfant, la chair et le sang de Guy. Des paroles confuses lui bourdonnaient aux oreilles : « Sans moi, elle ne pourra vivre, à moins que vous ne lui continuiez ma tendresse. » Qu'allait-elle faire ? Dans quelle mesure accomplirait-elle les dernières volontés d'un mourant ? Hélène lui avait parlé en somme le langage de tous les gens sensés. Ceux qu'elle consulterait au nom de la loi, au nom de la religion, ne lui diraient pas autre chose : on lui ferait observer qu'elle n'avait rien promis, qu'une femme depuis longtemps ensevelie, comme elle, dans la retraite ne pouvait prétendre imposer au monde des gens condamnés à tous les affronts par leur position fausse.

En pesant le pour et le contre avec une lucidité soudaine, M^{me} d'Estève se baignait le visage, rajustait ses cheveux, agrafait sa robe machinalement comme si une autre personne eût agi à sa place. Elle alla prendre un chapeau, le mit sur sa tête avec beaucoup de calme, puis elle s'arrêta interdite. — Sortir ? Pourquoi ? — Comment aller à la recherche des voyageuses ? Où étaient-elles descendues ? Quel moyen de s'informer ?

Le portefeuille bourré d'argent, qu'Hélène avait laissé, glissa par hasard sur le tapis ; elle le releva, le mit dans sa poche. Certes elle comptait agir avec douceur, avec bonté ; mais Hélène avait sans doute raison. Cette femme ne devait pas rester dans un milieu où elle serait plus isolée, plus à plaindre cent fois que dans son propre pays. L'image de la métisse décrite avec tant de mépris haineux lui restait dans l'esprit. Ce pauvre Guy se faisait de si faciles illusions, il était si parfaitement capable, sous l'empire d'un enthousiasme quelconque, de prendre le plomb le plus

vil pour l'or le plus pur ! Peut-être allait-elle se trouver en effet devant une de ces maîtresses de bas étage qui, justifiant tout au plus un caprice, retiennent quand même, grâce à leur astuce, à des philtres inavouables, à l'absence aussi de tout objet de comparaison, la proie qu'un instant de faiblesse a fait tomber dans leurs griffes.

— Oui, mais l'enfant?...

Au moment même, un bruit se produisit dans le salon voisin, et sœur Saint-Arsène vint dire :

— Madame, il y a une jeune personne avec un petit enfant qui demande Madame. J'ai dit que je pensais bien que Madame, ayant fait fermer sa porte, ne recevrait pas. Je croyais Madame encore couchée, dit la sœur converse, évidemment stupéfaite. Faut-il renvoyer ?

— Y pensez-vous ? s'écria M^{me} d'Estève, comme si la pauvre sœur eût pu deviner. Priez cette personne d'attendre une minute.

Son cœur battait à l'étouffer. Deux fois, elle posa la main sur le rideau qui la séparait des nouvelles venues et, deux fois, cette main retomba. Elle ignorait absolument à quoi elle allait se résoudre, et la question cependant lui apparaissait grave comme une question de vie ou de mort. Une petite voix faible et fraîche, un gazouillis d'oiseau, parvint jusqu'à son oreille, tandis qu'une autre voix, aux intonations presque également enfantines, répondait très bas :

— Il faut parler français, chérie, papa l'aurait voulu ! Nous allons voir bonne maman.

Un silence suivit où M^{me} d'Estève crut sentir vibrer l'impatience, l'anxiété, l'attente. Elle avait le sentiment de tenir entre ses mains un double avenir, elle croyait entendre Guy lui dire :

— C'est la petite Marie, elle porte votre nom.

Et encore :

— Je veux qu'elle grandisse auprès de vous.

Affaiblie par la fièvre, par le manque de nourriture, elle avait à peine la force de faire un pas en avant, de soulever la lourde draperie. Quand elle s'y décida enfin, elle était certainement plus troublée que les deux abandonnées qui attendaient d'elle leur arrêt. Tout semblait s'agiter, se confondre, tourner sous ses yeux... Du seuil cependant, elle vit distinctement une petite femme très pâle sous le châle qui lui couvrait la tête et les épaules et où la neige, qui tombait en abondance, avait semé quel-

ques flocons. Dans son mince visage il n'y avait de remarquables que deux yeux sombres longuement fendus sous une frange de cils si épaisse qu'elle leur donnait l'air d'être peints. On eût dit des papillons noirs battant la teinte ambrée des joues. Debout, au milieu de la chambre, cette exotique créature tenait par la main une petite fille de cinq ans environ, aux longues boucles brunes. Tout à coup, par un geste d'une grâce humble et timide, elle la souleva de terre, en voyant entrer M^{me} d'Estève, comme pour s'abriter derrière cette raison d'être venue. Et la mignonne tendit les bras; elle riait. Avait-elle oublié déjà qu'elle était orpheline? En réalité, elle ne l'était plus, car M^{me} d'Estève s'était élancée vers elle d'un mouvement irrésistible et la serrait contre son cœur :

— Guy! mon pauvre Guy! Ah! c'est vraiment Guy dans ce temps-là, quand il m'est resté après la mort de son père, comme le seul bien que j'eusse au monde!

La petite lui rendait ses caresses, sans timidité aucune, en répétant ainsi qu'on lui avait appris à le faire :

— Bonne maman, bonne maman!

Et bonne maman, câlinée de la sorte, oubliait complètement qu'il y eût quelque autre personne dans la chambre que ce petit Guy qui lui était rendu à l'improviste, quand elle sentit auprès d'elle un frôlement léger. Abaisant son regard, elle vit une petite forme agenouillée à ses côtés, et une main très frêle qui portait un pli de sa robe jusqu'à la bouche la plus douloureuse, la plus suave, la plus tendre qui eût jamais appelé ou donné un baiser.

L'émotion fut trop forte pour qu'elle y résistât. Sans lâcher sa petite-fille toujours suspendue à son cou, elle releva la jeune mère et les réunit dans un même embrassement. Après cela, les paroles devenaient bien inutiles.

Il y eut de longs sanglots, les joues humides se frôlaient, les larmes roulaient confondues et, tout en pleurant, comme elle n'avait pas encore pleuré, chacune des deux femmes sentait qu'elle n'était plus seule, que quelque chose de l'absent bien-aimé lui était rendu.

Ce fut Nita qui la première parla d'un ton qui demandait grâce :

— Guy le voulait, dit-elle.

— Oui, il vous donne à moi, répondit spontanément M^{me} d'Estève. Et elle reprit avec avidité : — Parlez-moi de lui.

Presque jusqu'au soir, assise sur le tapis aux pieds de celle qui représentait pour elle la Providence, une Providence bénigne et secourable intervenant dans le plus affreux des naufrages, cette femme-enfant parla de celui qu'arrivée dans sa patrie et auprès de sa mère, elle croyait retrouver. Chaque mot qui tombait de ses lèvres allait droit à un autre cœur, ouvert de plus en plus à la pitié. Comme elle avait compris son mari, si simple qu'elle parût, comme elle l'avait adoré, comme elle l'adorait encore ! De ce qu'elle racontait sans cohérence et sans suite, de leur vie en commun, M^{me} d'Estève retint ceci : dès leur première rencontre, ils s'étaient épris l'un de l'autre ; c'était dans une mission près de San-Antonio où la pauvre fille avait été élevée, où Guy passait à cheval, au cours d'un voyage. Un prêtre de la mission avait rempli auprès d'eux le même office que frère Laurent pour Roméo et Juliette, sans en demander bien long à cet étranger qui aimait et s'était fait aimer. Il faut peu de formalités partout en Amérique et, dans cette partie lointaine des États, si près de la frontière mexicaine, il en faut moins encore qu'ailleurs. M^{me} d'Estève s'inquiétait cependant de la supercherie pratiquée à l'égard du bon Père qui, s'il avait su, n'aurait jamais béni l'union d'un divorcé.

— Mais il ne savait pas, répondit tranquillement Nita, je ne savais pas non plus.

Elle ne s'était guère souciée du passé. Guy lui appartenait, elle était à lui et c'était le ciel. Longtemps, elle avait ignoré qu'il eût été marié dans son pays. Une lettre de M^{me} d'Estève, lue par hasard, l'en avait instruite, deux ans après la naissance de la petite Marie. Elle avait eu d'abord grand'peur, puis elle s'était dit :

— Nous serons punis ensemble, ou pardonnés, car Dieu est bon.

— Si Guy l'eût voulu, expliqua-t-elle à M^{me} d'Estève, je l'aurais suivi comme sa servante ; il a pris la faute pour lui seul, il m'a sauvée du mépris des hommes... Je ne pouvais rien lui reprocher...

Guy ne mentait jamais, s'il était capable de ne rien dire, et il lui avait juré qu'elle était son premier, son unique amour. Il lui avait enseigné le français ; elle le parlait assez bien, avec un léger accent, rauque et doux comme un roucoulement de colombe. Et leur petite Marie mêlait les mots espagnols, français, anglais, de telle façon qu'elle ne savait encore aucune langue.

— Elle apprendra ici, dit la jeune mère, il faut qu'elle ait de l'instruction comme lui.

— Ici? vous pensez tout de bon vous établir ici? demanda M^{me} d'Estève. Il y a, je ne vous le cache pas, de très grandes difficultés.

— Où donc irais-je? dit Nita en levant ses magnifiques yeux noirs.

Et la mère subit, après son fils, la séduction de cette pathétique confiance, de cet abandon absolu, qui avaient dû prendre et retenir Guy. Il y a, il y aura toujours des femmes fortes, des femmes supérieures, des femmes de mérite, des femmes de talent, des femmes égales de l'homme, mais la femme par excellence est et sera toujours aussi cette créature de foi, d'amour et de faiblesse qui croit et qui se donne.

Avec toute sa grâce Nita ne devait pas avoir été très belle, même avant les ravages visibles du désespoir; elle ne devait pas être très intelligente; le monde ne lui avait rien appris; c'était une fleur sauvage, sans éclat, mais qui suffisait à embaumer le désert où elle avait fleuri pour un seul.

— Où donc irais-je? répéta-t-elle, ses grands yeux levés vers celle qui, après l'avoir accueillie avec tant d'effusion, semblait maintenant la repousser. Toute sa physionomie s'assombrit comme si un voile y fût tombé, elle passa la main sur son front et se leva d'un geste las.

Sa pensée, un peu lente pourtant, avait fait du chemin tandis que M^{me} d'Estève réfléchissait, aux prises avec ces perplexités, les pires de toutes peut-être, qu'entraîne le déplacement du devoir.

— Je comprends... J'y avais déjà pensé à bord... Il y en a d'autres ici que nous offenserions en restant, Marie et moi. Pardon... Ma première idée a été d'obéir... Et puis de vous voir au moins une fois...

Elle rajustait le petit châle sur sa tête et sur ses épaules, comme prête à se remettre en route, Dieu sait vers quoi, par la neige qui obscurcissait encore cette noire journée de décembre. D'une voix résignée elle ajouta :

— Où dois-je aller? Je suis votre fille obéissante. Guy m'a recommandé de faire tout ce que vous décideriez. Sans cela, je l'aurais suivi sous la terre, sans consulter personne. Si vous pouviez me permettre d'aller le rejoindre avec notre enfant! Pour mourir, j'aurais tant de courage!

Ah! l'argent qui arrange tout, comme l'avait déclaré Hélène

une heure auparavant avec sa hautaine assurance, combien peu il eût aidé à régler cette situation ! M^{me} d'Estève eut honte d'avoir été, si faiblement que ce fût, l'interprète de calculs sans âme. L'instinct de bonté, qui dominait chez elle, l'emporta une fois de plus. Elle força la femme étrangère de Guy de se rasseoir auprès d'elle et lui dit :

— C'est parce que vous êtes ma fille que vous ne me quitterez pas. J'accepte votre soumission. A votre tour, répondez-moi. N'étant guère mieux pourvue que vous des biens de ce monde, je ne puis donner que moi-même. Craindriez-vous de vivre d'une vie simple, obscure, cachée, presque pauvre, dans quelque coin, à nous trois ?

— Ah ! dit la jeune femme en joignant les mains, je ne croyais pas pouvoir jamais sentir de la joie maintenant que Guy n'est plus là, et pourtant la joie est venue. Vous parlez comme il eût parlé à votre place. Vous êtes bien celle qu'il m'a montrée. Je n'ai pas tout perdu. Ma petite Marie aura mieux qu'une mère.

Il y eut des projets échangés à demi-voix comme si l'on eût craint que les murs n'entendissent un rendez-vous pris pour le soir même. Puis, quelques minutes après, la tourière, curieuse, vit cette petite femme bizarrement encapuchonnée, qui tenait un enfant par la main, sortir du couvent après une halte à la chapelle où se répandit toute la reconnaissance passionnée d'un cœur dans lequel la consolation venait d'entrer.

— Sans doute une demandeuse. M^{me} d'Estève est aussi charitable que si elle en avait le moyen. Mais il est singulier qu'elle l'ait retenue si longtemps, elle qui se faisait prier ce matin pour recevoir sa propre famille.

Pendant que la tourière se livrait à ses conjectures, M^{me} d'Estève rassemblait à la hâte quelques vieux bijoux, un peu de linge, des valeurs, deux ou trois reliques de l'enfance de Guy ; elle y ajoutait une miniature de celui-ci à dix ans. Tout cela tint dans un sac qu'elle dissimula sous son manteau. Le reste, on pouvait se le procurer partout. Du regard elle prit congé des objets qu'elle laissait derrière elle, en disant à son propre portrait de jeune femme et aux petits meubles épars, débris de son opulence passée : — C'est votre destinée de finir chez Hélène, au grenier très probablement. Mais qu'importe ?

Elle sonna la sœur Saint-Arsène et lui remit le portefeuille bourré de billets de banque :

— Pour ma belle-fille quand elle viendra. Vous l'avertirez qu'il y a une lettre dedans.

Cette lettre brièvement explicative, où elle n'entreprenait pas de justifier sa conduite, se terminait ainsi :

« Je compte sur vous pour présenter aux enfans ma disparition d'une manière qui ne fasse pas scandale. Admettons par exemple que le chagrin m'ait égaré l'esprit et que je sois dans un de ces asiles où les fous sont oubliés presque aussi vite que les morts peuvent l'être dans leurs tombeaux. »

En écrivant ces lignes, M^{me} d'Estève voyait se dessiner le sourire dédaigneux d'Hélène, elle l'entendait penser : « Folle, la pauvre femme l'est en effet, elle l'a toujours été un peu. Mais son explication n'est pas mauvaise. On pourra s'en servir. »

Le feu des deux lignes de réverbères luisait, tremblotant, étouffé, dans la longue avenue qu'ensevelissait de plus en plus la neige, quand M^{me} d'Estève sortit d'un pas furtif, le cœur ému autant que peut l'avoir une femme qui court à un coupable rendez-vous. En réalité c'était bien cela, il s'agissait d'un enlèvement. Et elle se disait que Guy en était le complice, qu'il avait tout décidé, tout réglé. La vie redevenait intéressante, elle valait de nouveau la peine d'être vécue, car il y prenait part, et sa vieille mère, pénétrée de cette certitude, se sentait rajeunie, comme si une volonté irrésistible fût entrée en elle, la dirigeant presque à son insu. Le sentiment de servir de soutien à plus faible que soi est en lui-même une force.

Elle se jeta précipitamment dans le fiacre qu'elle avait fait demander, avec la crainte qu'un hasard fâcheux n'intervînt au dernier moment pour contrarier sa fuite ; par excès de précaution, elle dérouta d'abord le cocher : « A l'Arc de triomphe ! » Puis arrivée là, sans souci des grognemens qui accueillaient ces nouveaux ordres : « Vite à la gare de Lyon. »

C'était dans un train du Midi qu'elle avait donné rendez-vous à « ce qui restait de Guy. » Une neige épaisse couvrait Paris ; demain, au delà de San Remo, les cloches de Noël tinteraient dans le ciel bleu, il y aurait du soleil, des fleurs ; et la petite Marie sourirait à tout cela ; et le plus beau des romans, un conte de fées plutôt, où elle serait la fée, commençait tard, très tard, pour M^{me} d'Estève.

LA

QUESTION DE TERRE-NEUVE

La question de Terre-Neuve, qui préoccupe actuellement les gouvernemens de la France et de l'Angleterre, implique l'examen de deux difficultés qui, quoique distinctes, sont cependant étroitement unies : 1^o les Français ont-ils, comme la France le soutient, un droit *exclusif* de pêche sur les côtes de Terre-Neuve? les Anglais n'ont-ils pas aussi, comme le prétend l'Angleterre, un droit de pêche sur ces côtes, qui vient faire concurrence au droit des premiers? 2^o le droit de pêche des Français s'applique-t-il à la pêche du homard aussi bien qu'à celle de la morue? ne doit-il pas, au contraire, être restreint à cette dernière? quels sont les droits respectifs des Français et des Terre-Neuviens au sujet des établissemens qu'ils peuvent avoir sur le *French Shore*? A l'une ou à l'autre de ces deux questions, les traités répondent avec une entière et incontestable clarté.

I

Le premier texte qui a délimité les positions relatives de la France et de l'Angleterre à Terre-Neuve est l'article 13 du traité d'Utrecht des 13 mars-11 avril 1713. Avant ce traité, les Français étaient maîtres de l'île et, comme tels, ils exerçaient pleinement le droit de pêche dans ses eaux : des lettres patentes du roi de France nommaient, en 1655, le sieur de Keréon gouverneur de l'île de Terre-Neuve, et, dans tout le cours du xvii^e siècle, des réglemens faits par les Malouins pour l'exploitation de la pêche étaient sou-

mis au Parlement de Bretagne et rendus exécutoires par le Roi Très-Chrétien (1). Qu'a stipulé l'article 13? En vertu de cet article, la France a cédé à l'Angleterre le territoire de Terre-Neuve, mais elle a conservé, sur une partie déterminée des côtes (depuis le cap de Bona-Vista jusqu'à la pointe Riche), et pour une certaine période de l'année, la faculté de pêcher dans les eaux territoriales de l'île, et celle d'établir sur les rivages « des échafauds et cabanes nécessaires et usités pour sécher le poisson. » Par cela même que le traité n'a pas dit dans quelles conditions, par rapport aux indigènes et aux Anglais, un droit de pêche était constitué, il a évidemment entendu qu'il demeurerait tel qu'il s'exerçait avant 1713, c'est-à-dire sous le régime du droit exclusif. Le traité avait pris soin de fixer l'époque et l'étendue territoriale du droit; s'il avait voulu modifier de même son caractère, faire d'un droit exclusif un droit simplement concurrent, il l'aurait certainement dit. On s'explique d'ailleurs pourquoi il ne l'a point dit. En ce temps-là, les Terre-Neuviens étaient pauvres et ne vivaient que par la pêche que faisaient les Français : leur seul profit était la nourriture et les appâts qu'ils leur vendaient. Fort peu nombreux, ils n'eussent pu, s'ils en avaient eu le goût, se livrer d'une façon rémunératrice au métier de pêcheur. Susciter une concurrence aux Français, c'eût donc été, dans ces conditions, s'exposer à les écarter de l'île et ainsi à ruiner les indigènes. Quant aux Anglais, ils n'avaient pas l'habitude de ce genre de pêche, et rien n'était moins certain que leur intention, dans un temps plus ou moins rapproché, d'aller chercher fortune dans ces parages : on ne pouvait donc songer à eux.

L'article 13 fut maintenu par l'article 5 du traité de Paris du 10 février 1763. Ce traité interpréta même ses dispositions dans un sens favorable aux Français. Il s'exprimait, en effet, dans les termes suivans : « Les sujets de la France auront la *liberté* de la pêche et de la sécherie sur une partie des côtes de l'île de Terre-Neuve, telle qu'elle est spécifiée par l'article 13 du traité d'Utrecht, lequel article est renouvelé et confirmé par le présent traité. » Dire qu'une personne a « la liberté » de faire un acte, n'est-ce pas dire qu'elle ne sera point gênée dans l'exercice de cet acte, qu'aucune concurrence ne viendra restreindre ses droits?

Mais, en fait, la liberté de la pêche reconnue aux Français ne

(1) Voir Harvut, *Les Malouins à Terre-Neuve et les droits de la France sur cette île, d'après des documens authentiques*, Rennes. 1893.

fut pas toujours pleinement respectée : depuis 1713, la côte de Terre-Neuve s'était peuplée; les Anglais avaient commencé à se diriger vers ces parages, et les indigènes, devenus plus riches, avaient vu dans la pêche un moyen de réaliser des profits : ils avaient donc disputé à nos compatriotes le droit de jeter des filets dans les eaux de l'île, et des querelles souvent vives s'en étaient suivies. Aussi, lorsque, le 3 septembre 1783, la France et l'Angleterre signèrent le traité de Versailles, décidèrent-elles de « prévenir les querelles qui avaient eu lieu jusqu'à présent entre les deux nations française et anglaise (art. 5). » Le but poursuivi par la convention indique nettement la portée de celle-ci. Le seul moyen d'éviter les querelles était de faire la part aux ambitions respectives; il ne pouvait assurément consister dans l'établissement d'une concurrence sur une même partie de mer. Il fallait qu'en fait aussi bien qu'en droit, les compétiteurs fussent séparés. C'est effectivement de la sorte que l'on procéda. Le traité de 1783 divisa les côtes de Terre-Neuve en deux tronçons : la France « consentait à renoncer au droit de pêche qui lui appartenait, en vertu de l'article 13 du traité d'Utrecht, depuis le cap de Bona-Vista jusqu'au cap Saint-Jean; » seulement, en retour, l'Angleterre reconnaissait aux Français la faculté de pêcher non-seulement depuis le cap Saint-Jean jusqu'à la pointe Riche, — ce que leur accordaient déjà les traités précédens, — mais encore jusqu'au cap Raye; elle leur donnait dès lors, comme compensation, une étendue de côtes au moins égale à celle qu'elle attribuait à ses propres sujets. Pourquoi cette extension de la limite de pêche? C'est apparemment qu'avant 1783, les Français ne partageaient pas avec les Anglais le droit de pêche du cap Bona-Vista à la pointe Riche. Si, en effet, ils avaient dû subir entre ces deux points la concurrence britannique, il eût suffi, pour sauvegarder leurs intérêts, de leur reconnaître un droit propre seulement sur la moitié de la côte délimitée en 1713 et en 1763 : la propriété exclusive de la moitié équivalant à l'indivision du tout. Attribuer aux Français un droit dominant sur une partie au moins égale à celle qu'ils possédaient d'après les traités antérieurs, c'était dire que sur cette dernière, du cap Bona-Vista à la pointe Riche, ils avaient déjà ce droit. Deux points ressortent donc clairement du traité de 1783 : l'assiette du droit de pêche appartenant aux Français était modifiée, à leur avantage, et, dans la partie qui leur était assignée, ils avaient toujours un droit de pêche exclusif; les Anglais obtenaient, de leur côté, un droit également

exclusif sur la portion de côtes s'étendant du cap Bona-Vista au cap Saint-Jean.

Le caractère non concurrent du droit de la France, que l'esprit et la lettre du traité de 1783 suffisent à établir, est plus évident encore si on se reporte à la déclaration donnée le même jour, 3 septembre 1783, par le roi d'Angleterre. Sa Majesté Britannique s'engageait « à prendre les mesures les plus positives pour prévenir que ses sujets ne troublassent en aucune manière *par leur concurrence* la pêche des Français, pendant l'exercice temporaire qui leur était accordé, sur les côtes de l'île de Terre-Neuve; » elle défendait de plus à ses sujets « de molester aucunement les pêcheurs français durant leurs pêches. » Empêcher les pêcheurs anglais de troubler « par leur concurrence » les pêcheurs français, n'était-ce pas les empêcher de faire concurrence à ceux-ci? N'était-ce pas affirmer que les pêcheurs français avaient un droit exclusif? Dira-t-on qu'en s'exprimant de la sorte, l'auteur de la déclaration a voulu dire seulement que les Anglais, en coopérant à la pêche avec les Français, ne les gêneraient aucunement? Mais, si telle avait été sa pensée, ce n'est pas le trouble *par* la concurrence, *by their competition*, dit le texte anglais, que la déclaration aurait défendu, c'est le trouble *dans* la concurrence. Et le roi d'Angleterre, pour bien montrer qu'en cela il n'innovait pas, avait soin d'ajouter que l'article 13 du traité d'Utrecht « serait le modèle sur lequel la pêche se ferait. »

Tels sont les textes qui aujourd'hui encore forment la base de la question de Terre-Neuve : les traités de Paris du 30 mai 1814 et du 20 novembre 1815 n'y ont apporté aucune dérogation. Ces textes confirment absolument les prétentions de la France. Cette opinion est, au surplus, celle que, jusqu'à une époque relativement récente, le gouvernement anglais lui-même n'a pas cessé d'émettre : il a toujours interprété les anciennes stipulations dans un sens favorable à la France. C'est ce qu'il est facile de montrer en rappelant les manifestations diverses de ce gouvernement au sujet de Terre-Neuve.

Au lendemain du traité de 1783, en 1788, le Parlement britannique votait un *Act* « pour mettre en mesure Sa Majesté de faire tous réglemens nécessaires afin de prévenir les inconvéniens qui pourraient résulter des compétitions entre les sujets de Sa Majesté et ceux du Roi Très-Chrétien pêchant sur les côtes de Terre-Neuve. » Or cet *Act*, qui était comme une interprétation

législative du traité. — et dont les termes ont été plus tard reproduits par la loi britannique de George IV, de 1824, prorogée en 1829 et en 1832, et par un bill d'exécution présenté en 1891 par le gouvernement anglais (1). — autorisait le roi d'Angleterre à donner des ordres et des instructions au gouverneur et aux officiers de la colonie de Terre-Neuve « *pour enlever ou faire enlever tous chauffauds, claies, matériel et autres installations quelconques servant à la pêche, construits par les sujets de Sa Majesté (Britannique) sur cette partie de la côte de Terre-Neuve qui s'étend du cap Saint-Jean au cap Raye, ainsi que pour écarter ou faire écarter tous vaisseaux, navires et bateaux appartenant aux sujets de Sa Majesté (Britannique), qui seraient trouvés dans les limites susdites, et, en cas de refus de quitter les parages ci-dessus spécifiés, d'y contraindre par la force les sujets de Sa Majesté (Britannique), nonobstant tous lois, usages et coutumes contraires.* »

Trente-quatre ans plus tard, dans une proclamation du 12 août 1822, le gouverneur de Terre-Neuve, Hamilton, n'était pas moins explicite. Rappelant l'article 13 du traité de paix d'Utrecht, que les traités subséquens avaient confirmé, il constatait que le droit de pêche avait été « *réserve* » aux sujets de Sa Majesté Très-Chrétienne entre le cap Saint-Jean et le cap Raye, et déclarait qu'en conséquence, « *les sujets de Sa Majesté Très-Chrétienne devaient avoir pleine et entière jouissance de la pêche dans les limites et bornes ci-dessus énoncées.* » Précisant davantage, il ajoutait : « *Si aucun des sujets de Sa Majesté (Britannique) refusait de quitter cette partie de la côte (entre le cap Saint-Jean et le cap Raye) dans un délai convenable après invitation à le faire, les officiers sous nos ordres devront prendre des mesures pour que les échafauds et autres installations créés par les récalcitans pour l'exploitation desdites pêcheries soient enlevés ainsi que les bateaux et navires en dépendant et qui se trouveraient dans les limites susdites; lesdits officiers sont autorisés à user des moyens qu'ils jugeront nécessaires pour contraindre les sujets de Sa Majesté (Britannique) à quitter cette partie de la côte de l'île.* »

Cependant l'île de Terre-Neuve prenait de jour en jour un plus grand essor. Sa population, accrue dans de notables proportions, se montra bientôt exigeante: elle réclama du gouvernement

1. Voir le texte de ce bill, dans le *Livre jaune*, Affaires de Terre-Neuve, 1892, p. 13.

britannique l'institution d'un Parlement, — ce qui lui fut accordé en 1832, — et l'éviction des Français, dont les droits gênaient ses intérêts. L'Angleterre se trouva alors dans un cruel embarras. Désireuse de respecter les traités qui la liaient à la France, elle ne voulait pas cependant mécontenter sa colonie. Dans l'espoir que ses juristes trouveraient un biais qui pût concilier les deux choses, elle se décida en 1835 à consulter les jurisconsultes de la Couronne. Mais l'avis de ces derniers ne fut point ce qu'elle avait espéré. « Après avoir pris connaissance des traités, dirent MM. Dodson, Campbell et Rolfe, nous pensons que les sujets français ont le *droit exclusif* de pêcher sur la partie de la côte de Terre-Neuve, spécifiée dans le cinquième article du traité définitif, signé à Versailles, le 3 septembre 1783. » Les ministres, plus gênés qu'aïdés par l'avis des jurisconsultes, les invitèrent, par un délicieux euphémisme, à procéder à un nouvel examen plus approfondi de la question.

En 1837, tout en se montrant moins affirmatifs dans la forme, les mêmes conseillers de la Couronne furent au fond tout aussi formels en faveur de la France : ils reconnurent que les Français avaient un droit de pêche tel que personne ne pouvait le partager avec eux du moment qu'ils en pouvaient être gênés ; le fonds de pêche était constitué de telle sorte par la nature qu'il était impossible d'y exercer la pêche commune. « Si, déclaraient-ils, il existait réellement assez de place dans les limites du district en question pour que les pêcheurs des deux nations pussent y pêcher sans que des collisions dussent en résulter, nous ne pensons pas que la Grande-Bretagne serait astreinte à empêcher ses sujets d'y pêcher. Quoi qu'il en soit, il paraît résulter du rapport de l'amiral sir P. Halkett que c'est à peine praticable ; et nous sommes d'avis que, conformément à la véritable nature du traité et de la déclaration, il est interdit aux sujets britanniques de pêcher, s'ils causent quelque embarras à la pêche française. »

On en était ainsi toujours au même point. En 1854, la colonie terre-neuvienne obtint le *self-government* et bientôt, en 1857, puis en 1884 et en 1885, des traités furent signés entre la France et l'Angleterre à l'occasion de Terre-Neuve. Que stipulaient ces traités ?

Le traité du 14 janvier 1857 était des plus formels. Il divisait les côtes de Terre-Neuve en trois tranches : 1^o depuis le cap Saint-Jean jusqu'aux îles Quirpon, depuis les îles Quirpon jusqu'au

cap Normand, et dans cinq havres déterminés de la côte occidentale, les Français « avaient le droit *exclusif* de pêcher et de se servir du rivage pour les besoins de la pêche » (art. 1); 2° « les sujets anglais avaient le droit, *concurrentement* avec les sujets français, de pêcher sur la côte occidentale de Terre-Neuve depuis le cap Normand jusqu'au cap Raye, excepté sur les cinq points ci-dessus mentionnés; mais les sujets français avaient l'usage *exclusif* du rivage pour les besoins de leur pêche depuis le cap Normand jusqu'à la pointe Rock dans la baie des Iles (au Nord de la rivière Humbert), par 49° 5' de latitude environ, en outre du rivage des havres réservés (art. 2); » 3° « depuis la pointe Rock dans la baie des Iles jusqu'au cap Raye, la Grande-Bretagne avait *exclusivement* et sans restriction l'usage du rivage, excepté sur les points mentionnés en l'article premier (art. 4). » Cette convention, sans doute, ne faisait aucune allusion aux anciens traités de 1713, 1763 et 1783; on peut donc dire qu'elle constituait un système tout nouveau, qui n'exigeait pas l'interprétation des actes antérieurs. D'autre part, elle ne fut point mise à exécution, l'Assemblée de Terre-Neuve ayant refusé de voter les conditions nécessaires pour la rendre effective. La convention de 1857 n'en a pas moins cependant une importance extrême. Signée et ratifiée par l'Angleterre, elle témoignait que ce pays, par l'organe de son gouvernement et de ses négociateurs officiels, ne considérait pas comme dénuées de fondement les prétentions de la France. Poussée comme elle l'était par sa colonie, la Grande-Bretagne aurait-elle consenti à proclamer le caractère exclusif du droit des Français, si elle n'avait été convaincue de sa valeur d'après les traités anciens?

C'est d'ailleurs ainsi que, quelques jours plus tard, le 16 janvier 1857, le ministre des Colonies, M. Laboulière, envisageait les anciens droits des Français : « Que les termes établissant les droits des Français fussent logiquement équivalens ou non au mot « exclusif, » ils l'étaient réellement dans la pratique, écrivait-il à M. Darling, gouverneur de Terre-Neuve; puisque les pêcheurs anglais ne pouvaient pas gêner les pêcheurs français par leur concurrence, il était de peu d'importance qu'ils eussent, en théorie, un droit de concurrence que les Français étaient toujours autorisés à faire cesser à leur gré. »

Mais les arrangements que l'Angleterre signa à Paris, le 26 avril 1884 et le 14 novembre 1885, et qui eux aussi ne furent pas mis

à exécution par la seule opposition de Terre-Neuve, ont, au point de vue qui nous intéresse, c'est-à-dire au point de vue des traités anciens, une importance plus grande encore. Ces actes, aux termes desquels « le gouvernement anglais s'engageait à se conformer aux dispositions ci-après pour assurer aux pêcheurs français, *en exécution des traités en vigueur et particulièrement de la déclaration de 1783*, le libre exercice de leur industrie sur les côtes de Terre-Neuve sans gêne ou obstacle quelconque de la part des sujets britanniques (art. 1), » déclaraient que « les Français conserveraient dans sa plénitude, sur toutes les parties de la côte comprise entre le cap Saint-Jean et le cap Raye, et tel qu'il est défini par les traités, le droit de pêcher, sécher, préparer le poisson, etc. (art. 3 de 1884, art. 4 de 1885), » et, en outre, que « le gouvernement français, de son côté, s'obligeait à n'élever aucune protestation contre la création (par les Anglais) des établissemens nécessaires au développement de toute industrie autre que celle des pêcheries, sur les parties de la côte de Terre-Neuve comprise entre le cap Saint-Jean et le cap Raye (art. 2). » N'était-ce pas, de la part de l'Angleterre, reconnaître une fois de plus que les traités anciens conféraient aux Français un droit exclusif de pêche ?

II

C'est en 1886, après le vote par le Parlement de Terre-Neuve d'une loi prohibant la vente de l'appât aux pêcheurs étrangers, que la question des homards et des homarderies a pris réellement de l'importance. La loi terre-neuvienne, contre laquelle le gouvernement britannique protesta d'abord, mais qu'il dut finir par sanctionner, constituait une entrave sérieuse au droit de pêche des Français. Pour en éviter les effets, ceux-ci se mirent en mesure de se fournir eux-mêmes de boëtte, et, dans cette intention, ils essayèrent de tirer parti du homard comme appât. La pêche du homard, qui ne se pratiquait guère autrefois, prit aussitôt une grande extension, et cette pêche donna bientôt naissance à une industrie nouvelle : l'industrie des homarderies. Dès le mois de juillet 1886, un Français, le sieur Dameron, créait sur la côte une usine destinée à la préparation des conserves de homards. Mais, le gouvernement britannique ayant protesté contre cet établissement, sous prétexte qu'il s'agissait d'un « bâtiment permanent, » le cabinet de Paris obligea M. Dameron « à ramener son instal-

lation aux limites fixées par les traités. » Cependant, dans les derniers mois de 1886, de nombreuses usines à homards étaient construites sur le *French Shore*, entre le cap Saint-Jean et le cap Raye, par des sujets britanniques : les Anglais se rendaient ainsi coupables des actes mêmes qu'ils entendaient défendre aux Français. Et ces usines, en dépit des réclamations du gouvernement de la République, ne furent jamais fermées. Lord Salisbury, dans une note du 28 mars 1889 à notre ambassadeur, déclara ne voir dans l'existence et le fonctionnement de pareils établissemens aucune violation des privilèges garantis aux Français par les traités; en revanche, il prétendit que non seulement les Français ne pouvaient construire des établissemens à poste fixe, mais encore qu'ils n'étaient point autorisés à pêcher le homard (1). La question des homards et des homarderies se trouvait ainsi nettement posée. Les allégations du premier ministre britannique étaient-elles juridiquement fondées ?

C'est en tirant argument du texte même du traité d'Utrecht que lord Salisbury a contesté aux sujets français le droit de pêcher le homard. L'article 13 de ce traité, a-t-il remarqué, n'a donné aux Français que le droit de pêcher les poissons « qui peuvent être séchés sur des tréteaux et des chauffauds; » or, tel n'est pas le cas pour le homard. Nous ne faisons nulle difficulté de reconnaître que les homards ne se traitent point dans des sécheries; mais est-il bien vrai que le traité de 1713 ait restreint aux poissons pouvant être séchés sur des tréteaux et des chauffauds la faculté de pêcher de nos compatriotes? Le traité, par ses termes mêmes, leur a en réalité conféré deux droits distincts : le droit de pêcher, puis le droit de sécher le poisson sur la côte. C'est la conclusion qui ressort vraiment du texte latin du traité, qui en est le texte original; on y lit, en effet, ce qui suit : « *Subditis Gallicis piscaturam exercere et pisces in terrâ exsiccare permissum erit.* » Ainsi le droit de pêche est reconnu aux Français de la manière la plus générale, sans aucune restriction; ils peuvent s'emparer de tous les poissons quelle que soit leur espèce, qu'ils soient susceptibles ou non d'un séchage sur la terre. Le traité de 1763, qui se réfère au traité

1 *Livre jaune*, Affaires de Terre-Neuve, 1891, p. 213. Voir aussi la dépêche de M. Waddington, ambassadeur de la République française à Londres, à M. Spuller, ministre des Affaires étrangères, du 1^{er} avril 1889, et celle de l'amiral Krantz, ministre de la Marine et des Colonies, à M. Spuller, du 11 mai 1889, dans le *Livre jaune*, Affaires de Terre-Neuve, 1891, p. 211 et 213.

d'Utrecht, dit de même que les sujets de la France auront la liberté de la pêche *et* de la sécherie, et le traité de 1783 parle aussi du droit de pêche sans y apporter la moindre limitation. La déclaration du 3 septembre 1783 est peut-être plus formelle encore; car elle n'oblige pas seulement les sujets britanniques à respecter *la pêche* des Français, elle les contraint à ne point les gêner dans *leurs pêches* (au pluriel) : n'était-ce pas autoriser nos compatriotes à exercer toutes les pêches possibles dans les eaux de Terre-Neuve? S'il n'en était ainsi, si certaines pêches devaient être permises aux Terre-Neuviens ou aux Anglais, comprendrait-on d'ailleurs ces expressions de la loi de George III, de 1788, — reproduites dans toutes les lois britanniques postérieures, jusque dans le bill d'exécution de 1891, — qui ordonnent au gouverneur et aux officiers de Terre-Neuve « d'écarter ou faire écarter tous vaisseaux, navires et bateaux appartenant aux sujets de Sa Majesté (Britannique) trouvés dans les limites entre le cap Saint-Jean et le cap Raye; » puisque ni les Anglais ni les Terre-Neuviens ne peuvent avoir de bâtimens de pêche dans les eaux terre-neuviennes, c'est vraisemblablement qu'ils n'ont le droit de s'y livrer à aucune sorte de pêche.

Mais, ajoute lord Salisbury, si les Français ont le droit de pêcher le homard, ils ne peuvent du moins posséder sur la côte des hangars où ils le feront bouillir et le mettront en boîtes, puisque les traités leur permettent seulement l'installation de chauffauds et de cabanes « usités pour le séchage (1); » est-il concevable qu'on ait accordé à des pêcheurs le droit de prendre des produits de la mer dont il leur serait impossible d'assurer la conservation?

A cette considération nous pourrions répondre, non sans raison, que les mots *chauffauds*, *cabanes*, *sécher*, employés dans le traité d'Utrecht, sont simplement des énonciations et des exemples, tirés du fait présent, et qui ne manifestent chez les négociateurs aucune intention étroite et limitative. Nous ne ferons cependant pas cette réponse, car nous pouvons en faire une autre, plus expressive en ce qu'elle laisse aux mots du traité

(1) On dit souvent que ces chauffauds et ces cabanes de pêche doivent être temporaires, limités à la saison de la pêche — cela ne paraît pas exact, car la déclaration de 1783 autorise les pêcheurs français, non seulement à construire ces habitations, mais encore à les « réparer. » et elle défend aux sujets britanniques de déranger les établissemens dont il s'agit « en l'absence » des Français, qui ne peuvent hiverner sur la côte.

le sens même que lord Salisbury leur reconnaît. La conséquence qui semble si singulière au ministre britannique n'est pas, au fond, si extraordinaire, qu'elle doive entraîner la prohibition pour les Français de pêcher le homard. Si les Français ne peuvent pas avoir sur la côte de Terre-Neuve des établissemens où ils conserveront les homards, le traité de 1713 et celui de 1763 ont donné à leur pays des îles toutes voisines, les îles de l'embouchure et du golfe du Saint-Laurent et les îles de Saint-Pierre et de Miquelon, précisément « pour servir d'abri et pour établir des bâtimens civils pour la commodité de la pêche; » c'est là que les pêcheurs iront porter leurs homards pour qu'on les fasse bouillir et qu'on les mette en boîtes. A supposer même que cette facilité leur manquât, ils n'en devraient pas moins toujours exercer le droit de pêche : ils auraient la ressource de vendre les homards aux habitans de Terre-Neuve ou de les faire conserver par eux, car on peut soutenir que ces habitans ont le droit d'avoir sur le *French Shore*, pour la préparation des conserves, des hangars *mobiles et provisoires*; la déclaration de 1783 dispose, en effet, que les seuls établissemens défendus aux sujets britanniques sont les « établissemens sédentaires; » il est vrai que la loi de George III, interprétative de cette déclaration, est plus restrictive, puisqu'elle oblige le gouverneur et les officiers de Terre-Neuve « à enlever ou à faire enlever tous chauffauds, claies, matériel et *autres installations quelconques* servant à la pêche, construits par les sujets de Sa Majesté (Britannique). »

Le premier ministre britannique ne s'est pas encore contenté des considérations qui précèdent; il en a fait valoir une autre d'un ordre technique. Le traité de 1713, a-t-il dit, a accordé aux Français le droit de pêche, mais il ne leur a point reconnu le droit de capture; or, les homards se capturent et ne se pêchent pas; ce sont des crustacés, et les crustacés ne sont pas des poissons. Ces distinctions de lord Salisbury entre le droit de capture et le droit de pêche, entre les crustacés et les poissons, nous paraissent bien subtiles pour avoir été dans l'esprit des négociateurs de 1713; il est plus vraisemblable qu'en parlant de pêche et de poissons, ces négociateurs, qui n'étaient point des naturalistes, n'ont pas donné à ces mots d'autre sens que celui que l'usage consacrait, et, dans le langage courant, — personne ne le niera, — le poisson est tout animal qui vit dans l'eau, la pêche est l'acte de prendre tous les produits de la mer : ne dit-on pas, en effet, la

pêche des écrevisses et la pêche des huitres, tout comme on dit la pêche de la morue? Au surplus, s'ils avaient songé aux distinctions dont parle lord Salisbury, il est à croire qu'ils se seraient, à ce sujet, exprimés d'une manière très explicite, préoccupés qu'ils auraient été d'éviter les confusions que la contrariété du langage technique et du langage usuel ne pouvait manquer de faire naître. Mais il est une dernière remarque qui enlève tout son poids au nouvel argument de lord Salisbury: elle a été présentée récemment (1) par un député français, M. Ribot, avec une grande autorité, puisque celui-ci était ministre des Affaires étrangères à l'époque même où se discutait le plus sérieusement la question des homarderies: « L'histoire naturelle, a dit ce député, a fait des progrès dans notre siècle, comme toutes les sciences; et quand on a la curiosité de lire les traités d'histoire naturelle publiés vers 1713, on voit que le homard était rangé dans la catégorie des poissons (2). »

(1) Séance du 23 janvier 1899, *Journal officiel*, Débats parlementaires de la Chambre des députés, p. 115.

(2) Cette affirmation de M. Ribot est, d'ailleurs, absolument exacte. Les naturalistes qui faisaient autorité au moment du traité d'Utrecht, — et dont l'influence fut longtemps prépondérante, — étaient Guillaume Rondelet, de Montpellier (1507-1566) et Pierre Belon, du Mans (1517-1564): on les considère aujourd'hui encore comme les fondateurs de l'histoire naturelle. Or, ces naturalistes rangeaient les crustacés, le homard aussi bien que la langouste et l'écrevisse, dans la catégorie des poissons.

Rondelet, dans son ouvrage: *Libri de piscibus marinis, in quibus verè piscium effigies expressæ sunt*, publié en latin, à Lyon, en 1534, divise son livre XVIII en plusieurs chapitres, dont les trois premiers ont pour titres: *Quæ dicantur crustacea*, *De locustis* (langoustes), *De astaco* (écrevisse de mer). Il admet donc que les crustacés sont des poissons. Et la même doctrine est reproduite dans l'édition française de cet ouvrage, parue à Lyon, en 1558, sous le titre: *L'histoire entière des poissons*. Le livre XVIII, traitant « des poissons couverts de crouste ou coque en général, en après de la langouste » p. 385, renferme un chapitre 1^{er}, où on lit: « S'ensuit la seconde espèce des poissons sans sang, qui contient les poissons couverts de test dur, à la différence des huîtres et autres semblables qui sont couverts de test dur comme pierre. Les Grecs les appellent: *Μαλακόστρακα*. Pline et les autres Latins: *Crustis infecta*, *crustata*, et *crustacea*, c'est-à-dire couverts de crouste, ou coque plus dure que escailles... Il y a grand nombre de poissons contenus sous ceste espèce comme l'on verra par le menu... Nous dirons premièrement de la langouste. » Et, après avoir parlé de la langouste, Rondelet, dans les chapitres II et III, s'occupe de « l'escrevice de mer, en Normandie appelée *Homar* » (p. 388) et de « la petite escrevice de mer ou *petit Homar* » (p. 389).

C'est une théorie semblable qu'on retrouve chez Belon, dans son traité: *La nature et diversité des poissons*, imprimé à Paris en 1555. Au chapitre III du livre II de ce traité, intitulé: *Des poissons couverts de crouste ou dure escore*, il étudie « le genre des saulterelles qui ont la queue longue » (p. 348), et en particulier le « *Homar* » (p. 357): « ce poisson, dit-il, en parlant du homard, est meilleur au commencement du printemps et sur la fin de l'hyver, car il est lors plein d'œufs. » Le

Admettons cependant, avec lord Salisbury, que les homards sont des crustacés, qui ne se pêchent pas, mais se capturent. En résulterait-il que les Anglais et les Terre-Neuviens auraient le droit de s'emparer de ces animaux à l'exclusion des Français? En aucune façon. Les traités, nous le savons, ont garanti aux Français, sous des peines sévères, qu'ils ne seraient point troublés dans l'exercice de leur pêche par la concurrence des sujets britanniques. Or, ne serait-ce pas rendre cette stipulation sans effet, ne serait-ce pas apporter à la pêche des Français un trouble tel qu'elle deviendrait un fait impraticable, que de permettre aux sujets britanniques de pêcher le homard? Le droit pour les Anglais de prendre le homard est, dans la réalité des choses, incompatible avec notre droit exclusif de pêcher la morue. Dès que ces deux genres d'industrie se rencontrent, l'une des deux doit fatalement disparaître. On l'a bien vu, en 1888, dans la baie d'Ingornaehoix, où, le commandant Humann n'ayant pu obtenir du capitaine du croiseur anglais de forcer le sieur Shearer à retirer ses casiers à homards qui rendaient impraticable la manœuvre des seines de nos morutiers, il a fallu que, de guerre lasse, et après avoir perdu du temps et déchiré leurs filets, ceux-ci abandonnassent finalement la partie. On arrive ainsi à la conclusion suivante : les Français n'auraient pas le droit de capturer le homard, parce que, d'après le gouvernement britannique, le homard n'est pas un poisson qui se pêche ; mais les Anglais ne pourraient pas davantage s'en emparer, parce qu'en fait ils dérangeraient, jusqu'à la supprimer, la pêche de la morue, que les traités réservent aux Français. C'est, en définitive, à cette solution singulière qu'on aboutit logiquement dans le système de lord Salisbury. Le homard serait donc comme un animal privilégié, qui pourrait, en toute liberté, se livrer à ses ébats dans les eaux

même auteur ne s'exprimait pas d'une manière différente dans son ouvrage latin : *De aquatilibus*, édité à Paris en 1533, p. 343-350.

Les quelques ouvrages d'histoire naturelle publiés au xvii^e siècle sont aussi formels. Louis Nunez ou Nonnius (1560-1644), dans son *Ichthyophagia sive de piscium esu commentarius*, édité à Anvers en 1626, cite la langouste (*locusta*) dans la nomenclature des poissons qu'il donne au début de son ouvrage, et, au sujet des crustacés, de crustatilis dont il parle au chapitre xxxv, il s'exprime en ces termes : « Post nobiles pisces, merentur etiam ῥσγζζζζζζζζζζ ut illorum memoria habeatur. Vocantur etiam ab aliis πζιζζζζζζζζζζ, quod molli crusta integantur. » Un album de gravures sur les *Diverses especes de poissons d'eau douce*, publié dans le même siècle par M. Flamen, avec dédicace « à M. Fouquet, fils de Monseigneur le Procureur general surintendant des Finances et ministre d'Etat, » contient comme première gravure l'image de *Elisticus fluvialis* ou *Escriveau*.

de Terre-Neuve! Est-ce bien là le but qu'on a voulu atteindre? Il serait, croyons-nous, malaisé de le prétendre.

III

Nous savons maintenant quels droits les traités ont reconnus à la France sur les côtes de Terre-Neuve. Comment la France a-t-elle exercé ces droits? En a-t-elle abusé? N'a-t-elle pas plutôt montré dans leur application une extrême bienveillance?

Les droits attribués aux Français ne laissaient pas, il faut le reconnaître, de constituer pour les Anglais et les Terre-Neuviens des servitudes assez lourdes. Et ces servitudes sont devenues surtout gênantes dans la seconde partie de ce siècle, alors que la population terre-neuvienne s'était accrue dans une large proportion et qu'on avait découvert dans l'île des gisemens miniers importans. Le droit de pêche sur le *French Shore*, avec la faculté d'y établir des échafauds et des cabanes, et, comme conséquence, la défense imposée aux sujets britanniques d'avoir des établissemens sédentaires, rendaient difficiles aux Terre-Neuviens les débouchés vers la mer dont ils avaient besoin pour exploiter leurs richesses. Mais la France, loin de nier tous ces inconvéniens, en a maintes fois convenu et, mue par l'esprit le plus bienveillant, elle s'est efforcée toujours de concilier les droits qui résultaient pour elle des traités avec les nécessités nouvelles qui avaient apparu dans l'île. Ses efforts, il est vrai, n'ont point abouti. La faute n'en est pas à elle. C'est dans l'attitude de la Grande-Bretagne ou, plus exactement, dans celle des Terre-Neuviens qu'on doit chercher la cause d'un pareil échec. L'histoire des relations des deux États sur la question de Terre-Neuve au cours de ce siècle est à ce point de vue fort instructive.

Tant que Terre-Neuve n'eut point de Parlement, jusqu'en 1832, l'usage que la France fit de son droit exclusif de pêche ne souleva aucune réclamation de la part de l'Angleterre. C'est la législature terre-neuvienne qui, la première, tenta d'établir une doctrine nouvelle sur la nature de nos droits de pêche. Alors, par égards pour sa colonie, le gouvernement britannique consulta les juriconsultes de la Couronne. On sait l'avis que ceux-ci donnèrent en 1835 et en 1837. Lord Palmerston, croyant faire assez pour les Terre-Neuviens, déclara, le 10 juillet 1838, dans une note au cabinet de Paris, que le privilège acquis aux pêcheurs

français était considéré, sinon par les traités, du moins en pratique, comme un droit exclusif. Mais, en 1854, l'île de Terre-Neuve était dotée du *self-government*. Ce changement dans la constitution de l'île augmenta les exigences de ses habitans. Animés d'un égal esprit de bienveillance et de conciliation, les gouvernemens anglais et français convinrent, le 14 janvier 1857, d'un arrangement nouveau : cet arrangement restreignait les limites sur lesquelles s'étendait le droit de pêche de la France, mais la Grande-Bretagne déclarait expressément que, dans ces limites, ce droit était exclusif. C'était encore trop pour les Terre-Neuviens. Ils protestèrent vivement contre le traité, qui ne put être mis à exécution. Ainsi, l'Angleterre était prise entre la constitution qu'elle avait octroyée à sa colonie et le traité d'Utrecht. Des causes nouvelles d'opposition ne tardèrent pas à surgir. Dans les années qui suivirent, des mines étaient découvertes dans la colonie. Les habitans rêvèrent d'exploiter ces ressources minérales. Seulement, pour cela, il fallait, contrairement aux stipulations des traités, qu'ils pussent faire des établissemens définitifs sur la côte. Le gouvernement britannique entama des négociations sur cette base avec le cabinet de Paris, et celui-ci, cette fois encore, ne se refusa point à une transaction. Des arrangemens étaient signés, le 26 avril 1884 et le 14 novembre 1885, entre les commissaires français et anglais, qui, sans discuter nos droits de pêche sur le *French Shore*, autorisaient les sujets britanniques à exploiter des mines sur la côte réservée, à y élever les établissemens nécessaires au développement de toute industrie autre que celle des pêcheries, et à établir un chemin de fer sur la partie occidentale de l'île; en échange, les pêcheurs français recevaient expressément le droit d'acheter la boëtte à terre ou à la mer. Tout s'écroula de nouveau par l'opposition du Parlement de Terre-Neuve. Ces arrangemens de 1884 et de 1885 furent même la dernière manifestation que donna le gouvernement britannique en faveur du droit dominant des pêcheurs français.

A partir de 1886, un revirement brusque se produisit à Londres. L'opposition des Terre-Neuviens prenant une tournure de plus en plus violente, l'Angleterre va désormais s'efforcer de modifier l'interprétation de ses anciens traités, de manière à satisfaire pleinement les désirs de sa colonie. Le 18 mai 1886, une loi terre-neuvienne prohiba la vente de l'appât aux pêcheurs étran-

gers. Le gouvernement anglais, dont la sanction était nécessaire, résista d'abord à cette loi, mais il finit par céder. Et, le 24 juillet 1886, dans une note au gouvernement français, lord Rosebery posait en termes très nets la nouvelle doctrine anglaise : pas plus en fait que d'après les traités, déclarait-il, les Français n'ont un droit exclusif de pêche sur la côte de Terre-Neuve. On était ainsi fort loin de la théorie émise en 1838 par lord Palmerston. En même temps, et pour aggraver encore la situation, était soulevée la question des homards et des homarderies. Cependant, en 1890 et en 1891, le cabinet de Londres sembla vouloir se ressaisir. Lord Salisbury, dans deux dépêches du 24 septembre 1890 et du 20 janvier 1891, invita le gouvernement français à soumettre à un arbitrage tous les points en litige : la question de Terre-Neuve serait, dans son ensemble, déférée à la sentence d'un arbitre ; et, quelques mois plus tard, à la Chambre des Lords, il s'éleva, en termes fort vifs, contre l'attitude des Terre-Neuviens : « Nous avons, dit-il, de grandes obligations internationales envers une puissance qui a, elle aussi, ses susceptibilités, et il est de notre honneur de remplir ces obligations d'une manière scrupuleuse ; ces obligations internationales sont supérieures à tous les droits des habitans de Terre-Neuve ; nous ne leur avons pas imposé le traité, ils sont allés dans un pays où le traité existait déjà et faisait loi. » C'était avouer qu'on n'était plus aussi certain de la valeur de ses droits. Le cabinet de Paris accepta l'arbitrage proposé, à la condition qu'il serait limité aux difficultés concernant la pêche du homard et sa préparation : un arbitrage sur l'ensemble de la question eût impliqué que les droits de la France étaient douteux. Et c'est sur la base d'une semblable limitation qu'un arrangement arbitral fut conclu à Londres, le 11 mars 1891. Des *modus vivendi* pour chaque saison de pêche furent de même adoptés successivement en 1890, en 1891 et en 1892, sur la question des homarderies : « aucune homarderie ne fonctionnant pas antérieurement au 1^{er} juillet 1889 n'était admise, à moins que les commandans des stations navales anglaise et française n'en tombassent simultanément d'accord. » Mais les choses devaient en rester là. Comme si elle était persuadée que les résultats de l'arbitrage ne seraient point conformes à ses désirs, la Grande-Bretagne, d'accord avec sa colonie, refusa de prendre les mesures qui devaient assurer, d'une manière effective, l'exécution de la décision arbitrale : l'Angleterre, par un bill de 1891,

qui fut voté par la Chambre des Lords, avait d'abord consenti à une exécution définitive et durable; mais, devant les réclamations des Terre-Neuviens, elle abandonna son projet et, finalement, n'accepta plus qu'une exécution provisoire, restreinte à un délai de trois ans. Le gouvernement de Paris ne pouvait admettre une pareille solution, et l'arbitrage n'eut point lieu. On connaît la suite.

Telle a été pendant les cinquante dernières années la politique de la France vis-à-vis de l'Angleterre. « Est-ce là la politique d'un pays qui se refuse à toute transaction, qui cherche toutes les occasions de nuire à son voisin sans profit pour lui-même; n'est-ce pas au contraire la politique large et conciliante d'un grand pays qui ne veut pas abandonner légèrement ses droits (1)? » La France peut-elle aujourd'hui faire plus que ce qu'elle a fait en 1884 et en 1885? Doit-elle, comme on le lui réclame de l'autre côté de la Manche, faire litière de tous ses droits? On ne comprendrait pas de sa part une pareille abnégation. Faut-il rappeler qu'en 1815, le duc de Richelieu a refusé de céder contre l'île Maurice les privilèges que la France possédait à Terre-Neuve? Si une compensation est possible, c'est à l'Angleterre de parler la première; en attendant ses propositions, la France ne peut que conserver ses droits qui sont incontestables et lui suffisent. « Aujourd'hui comme hier, — a dit éloquemment le 23 janvier 1899, devant la Chambre des députés, notre ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé (2), — toujours calme et toujours digne, dominée toujours par la préoccupation de ses intérêts essentiels, la France reste prête à tout examiner, à tout discuter avec l'esprit de conciliation et de transaction qui est la loi même de toute politique prévoyante, avec la volonté de ne rien prétendre que son droit, mais avec la conscience aussi que son droit n'est à la discrétion de personne. »

PAUL FAUCHILLE.

1 Discours de M. Ribot à la séance de la Chambre des députés, du 23 janvier 1899.

2 *Journal officiel*. Débats parlementaires de la Chambre des Députés, p. 121.

L'INSTITUTEUR PRIMAIRE

ET

L'ENSEIGNEMENT DE LA MORALE

Lorsqu'il y a peu d'années, ici même, l'auteur des *Origines de la France contemporaine* étudiait les deux institutions qui se disputent la maîtrise du régime moderne, l'Église et l'école, on pouvait lire dans un périodique scolaire, qui s'appelait *l'Union pédagogique française* : « La fin voulue par M. Taine et ses nouveaux alliés paraît être la ruine de l'État laïque et son remplacement par le gouvernement théocratique de l'Église, soit direct, soit indirect. » Il est à croire que M. Taine, si cet étrange jugement parvint jusqu'à lui, n'eut ni colère ni pitié : accusé de préparer un nouveau Deux-Décembre au profit d'un nouveau Grégoire VII, il dut noter comme un phénomène psychologique une aussi soupçonneuse vigilance ; et la collection des documents à l'aide desquels il avait rédigé son chapitre de *l'École* s'enrichit vraisemblablement d'une « fiche » de plus. L'auteur de l'article était instituteur : en voulant faire le procès de M. Taine, il fournissait, sans le savoir, un nouveau témoignage, et d'une singulière crudité, à un autre procès, celui de l'école contemporaine, où M. Taine figurait, non plus comme prévenu, mais comme juge.

Le réquisitoire qu'il tentait contre l'illustre philosophe s'expliquait logiquement par les habitudes d'esprit et les leçons de maintien que le personnel de notre enseignement primaire a reçues depuis vingt ans. Pour beaucoup de jeunes gens sortis de nos écoles normales, une sorte de manichéisme résume et simplifie l'histoire : à l'État laïque, principe de tout bien, s'oppose le

gouvernement théocratique, source de tout mal ; ils ne définissent, au demeurant, ni l'une ni l'autre de ces entités, non plus que Michelet, — ce Michelet qu'ils aiment pour ses défauts, — ne définit, autrement que par des majuscules, les deux forces éternelles qui se disputent le monde (1) ; mais ils s'enrôlent comme guetteurs au service de la puissance « laïque, » comme tirailleurs à l'encontre de la puissance « théocratique, » d'autant plus provocante qu'elle demeure plus discrète, d'autant plus terrible qu'elle se réduit davantage à un fantôme. L'ombre projetée par ce fantôme, il y a peu d'années, semblait tout à la fois assez vaste et assez vague pour que certaines inquiétudes poltronnes crussent entrevoir, blottie dans la portée de cette ombre, toute une armée de suspects, au premier rang desquels on osait faire figurer le penseur vraiment indépendant qu'était Hippolyte Taine.

Retenons ce détail : il signifie tout un état d'esprit ; il montre à quelle mission de police intellectuelle l'instituteur contemporain est capable de prétendre. Voilà vingt ans que le jeune homme formé par nos écoles normales primaires croit être le messenger d'une philosophie nouvelle, d'une morale nouvelle, et, si l'on ne peut dire d'une religion, tout au moins d'une religiosité nouvelle ; et, pour le hausser plus aisément au rôle d'éducateur civique et moral, on déposa dans son cerveau le ferment d'ambitions illimitées. A mesure qu'il se sentit inégal à ce rôle, inférieur à ces ambitions, il vengea ses déceptions en briguant l'office d'instructeur électoral. Puis, des sociétés d'enseignement se développèrent, affichant le dessein d'achever chez les adolescents l'œuvre de l'école ; elles embrigadèrent cet instituteur officiel, et, bien loin de l'aider à devenir un éducateur, elles le mirent en contact, dans chaque canton, avec ces politiciens pour qui la science vulgarisée semble un moyen de parvenir ; elles l'habituaient à se consoler de son manque d'action sur les consciences, en le conviant à l'action sur le suffrage universel. Les succès électoraux des instituteurs, — succès dont les républicains modérés, en 1898, pâtirent en maint endroit, — furent comme la revanche et la rançon de leurs échecs pédagogiques ; l'influence que vainement ils cherchaient sur les âmes, ils la regagnaient sur les urnes. Qu'importe, d'ailleurs, que dans l'État moderne les urnes ne soient, en aucune sorte, l'expression des âmes ? C'est au fond des urnes que se livre

1. Voir Jean Brunhes, *Michelet*, Paris, Perrin, 1898.

le duel entre « l'État laïque » et le « gouvernement théocratique : » cela suffit.

I

« Oui, l'instituteur sera placé à la base de l'édifice républicain démocratique, comme le prêtre fut placé à la base de l'édifice théocratique et monarchique. Oui, ce puissant qui trouve jusqu'à ce jour appui partout, dans la paroisse et dans la commune, dans le diocèse et dans le département, dans l'Église et dans l'État, ce puissant qui dort inamovible au poste où son chef infailible l'a placé, sera vaincu par cet humble qui marche, marche toujours, montant son calvaire, écrasé sous le poids des siècles écoulés, honni des princes, des prêtres et des grands du peuple, abandonné de ce peuple lui-même, dont il sert la cause et dont il est encore incompris. » C'est sous la plume d'un instituteur de la Nièvre que nous avons trouvé ces instructives généralisations. Elles sont empruntées à un rapport sur la discipline, daté de 1890, destiné à une conférence d'instituteurs, et soumis à l'approbation de l'inspecteur d'Académie. L'auteur, avec un mélange de modestie et de fierté, a joint à son rapport imprimé les appréciations de son inspecteur : c'est comme une composition de pédagogie que nous avons sous les yeux, annotée par le chef hiérarchique et responsable. En marge du passage que nous venons de citer, et qui a pour titre : « Accord avec le curé, » ce correcteur écrit : « Tout ceci se rattache trop indirectement au sujet. » Jugeant l'ensemble du travail, il y note, en même temps qu'un « ton déclamatoire, » de « fort beaux passages » et « beaucoup d'idées, et d'idées généreuses, vivement, fortement exprimées. » Quant à des réserves sur la conception même du rôle de l'école, dont ce rapport est l'expression, c'est en vain qu'on en chercherait une seule.

Le même instituteur, qui signe Jean Bonsens, a repris et développé la même thèse dans un autre travail, consacré à la réorganisation des cours d'adultes. « L'Église, écrit-il, est une grande exploiteuse des consciences... Sous le régime théocratique, elle prenait l'homme au berceau et le conduisait jusqu'à la tombe. La République démocratique doit l'imiter en cela. Seulement, au lieu d'aveugler l'humanité par le dogme, de la courber sous l'horreur du mystère, de noyer la liberté dans les flots de l'ignorance, de la superstition et de l'injustice sociale, de créer la misère ici-bas

en promettant aux naïfs un bonheur ultra-terrestre, la République, elle, doit répandre partout la lumière de la science. » Ainsi, théoriquement, l'école est l'héritière de l'Église.

Mais, en fait, et quelque sanction qu'apportent les lois scolaires à ce droit de succession, le Concordat subsiste ; il maintient l'Église, survivante intrusive, en face de l'école nouvelle. « Un accord sincère, reprend M. Bonsens dans sa conférence sur la discipline, peut-il exister entre le curé et l'instituteur ? Répondons énergiquement non. Leurs enseignemens se contredisent et se heurtent à chaque pas... » Et il ajoute, avec une désinvolture d'enfant terrible, que la neutralité de l'instituteur est « une hypocrisie et une duperie. » M. Bonsens, d'ailleurs, connaît ses auteurs. « L'enseignement catholique, s'écriait en 1881, dans l'enceinte du Cirque d'Hiver, une voix autorisée, devient aisément et quasi fatalement l'école de l'imbécillité, du fanatisme, de l'antipatriotisme et de l'immoralité. Il y a antagonisme, contradiction incessante entre les deux enseignemens. Depuis assez longtemps ils marchent côte à côte ! » N'est-ce pas sur les lèvres de Paul Bert, et sous la présidence de Léon Gambetta, que retentissaient ces déclarations énergiques ? Contre M. Bonsens, Paul Bert et Gambetta, l'autorité universitaire, voulût-elle même rendre parfaitement sincère l'étiquette officielle de neutralité scolaire, est naturellement désarmée. « Noble et généreux pays, concluait M. Paul Bert, de quel essor t'élèveras-tu vers la lumière, quand sera coupé ce boulet, enlevé cet éteignoir ! » Les lois scolaires coupèrent le boulet, elles enlevèrent l'éteignoir ; et l'essor s'inaugura.

« Voilà le pauvre petit maître d'école, écrivait vers la même époque un inspecteur général, M. Félix Cadet, qui passe de l'obscurité en pleine lumière, qui prend une importance toute nouvelle, qui devient véritablement l'homme nécessaire de la situation. » Et M. Cadet ajoutait avec quelque crainte : « La tête ne peut-elle tourner dans l'enivrement d'une pareille fortune ? » Mais M. Jean Macé, dont l'ascendant n'était pas moindre, bien loin de lutter contre ces périls d'enivrement, semblait plutôt se complaire à les aggraver. Haranguant à Nantes, en 1884, les instituteurs de la Loire-Inférieure : « Tenez, leur disait-il, j'ai commencé petit instituteur comme vous : me voilà sénateur ; il n'y a que la République pour faire ces choses-là. » Et les têtes de tourner, et les maîtres d'école d'applaudir. Peu d'années après, dépouillant son vaste courrier scolaire, en vue d'une enquête d'ensemble,

M. Lichtenberger y trouvait, entre autres détails, une lettre de Nice qui constatait le résultat de cette singulière exaltation : « Les maîtres, lui écrivait-on, sont en ce moment un peu dévoyés : dans ces dernières années, on les a peut-être un peu trop flattés ; ils se sont exagéré l'importance de leur rôle. »

Il se produisait, dans leurs cerveaux, je ne sais quel mélange entre les visions apocalyptiques, que provoque presque toujours une religion nouvelle et les espoirs à plus courte échéance, — et aussi de plus courte portée, — que semble autoriser, sous un régime de représailles, une certaine attitude politique. Éclaboussant son curé d'un flot d'encre et de lyrisme, M. Bonsens ne craignait pas d'écrire : « Nous aussi, nous avons des prophètes, et voilà que les temps sont proches ! » Il citait immédiatement, parmi ces hérauts de l'âge nouveau, parmi ces directeurs intellectuels de la démocratie contemporaine, l'un des penseurs dont l'esprit et le cœur furent le plus aliénés à l'idée même de démocratie, Ernest Renan. Et, transformant le corps des instituteurs en une légion de demi-prophètes, s'attribuant lui-même cette vocation quasi sacerdotale, M. Bonsens déclarait : « Tandis que le prêtre continuera librement d'obscurcir les intelligences par l'exposé de ses mystères et de ses dogmes insensés, tandis qu'il tentera longtemps encore de noyer la raison humaine dans son *Credo quia absurdum*, nous révélerons aux enfans du peuple les mystères et les merveilles que cette raison a su découvrir au sein de la nature infinie. Tandis que le prêtre enseignera qu'il faut se mépriser soi-même (*Catéchisme du diocèse de Nevers*, page 87), nous inspirerons aux jeunes gens un grand souci de leur dignité. » Que si nous paraissions attacher trop de prix à la voix franche et robuste de cet instituteur nivernais, il nous suffirait de faire observer que, sous des couleurs certainement moins criantes et sous un vêtement peut-être plus correct, on retrouve exactement les mêmes pensées dans un discours de 1886 où M. Goblet, ministre de l'Instruction publique, du haut de la tribune du Sénat, opposait la nouvelle morale à la doctrine chrétienne du travail et du péché originel. Voilà les positions bien définies, et le contraste mis en relief : entre l'Église et l'école, c'est l'enseignement moral qui sert de champ de bataille, et c'est comme maître de morale que l'instituteur, au nom de l'« État laïque, » défie la « théocratie. »

II

La nécessité où croyait être l'école de s'opposer à l'Église fit une première victime : Dieu lui-même. Son nom ne figura point dans les lois scolaires : ouvertement, par la grande porte, on l'évinça de la bâtisse nouvelle, aménagée pour la génération future. Le Conseil supérieur, chargé d'élaborer les programmes, réintroduisit Dieu par une porte de derrière et donna tout de suite à cet hôte auguste l'impérieux prestige d'un créancier : il fut entendu qu'on enseignerait aux enfans « les devoirs envers Dieu. » Ainsi les lois signifiaient à Dieu son congé, et les programmes, au contraire, toléraient, non point seulement son existence, mais ses exigences.

Il y eut là une gêne pour le pauvre instituteur, et cette gêne dure encore. Un philosophe spiritualiste ou un théologien scolastique peuvent, dans des systèmes savamment échafaudés, marquer le point d'arrivée de la raison humaine livrée à ses propres forces, et proposer un certain concept rationnel de Dieu, dont le philosophe se contentera peut-être, et que le théologien voudra certainement compléter. Mais on ne peut faire que, dans le commun d'un peuple dont une longue hérédité chrétienne a modelé les cerveaux et les consciences, le nom de Dieu, quelque vague qu'on lui conserve, et quelque effort qu'on fasse, si l'on ose ainsi dire, pour le vider, n'évoque pas un certain nombre d'idées empruntées aux religions positives : bon gré, mal gré, pour la foule, il y a une association, à peu près indissoluble, entre la notion de Dieu et la chaire du prêtre. C'est cette indissolubilité que présentait le législateur, lorsqu'il infligeait à Dieu l'hostilité du silence ; les auteurs des programmes, esprits plus déliés, mais moins proches de la réalité, risquèrent, en réintroduisant la métaphysique, de compromettre ce qu'on appelait la « laïcité. »

De là, la perpétuelle tension de rapports entre Dieu et l'école républicaine : les manuels scolaires, imitant parfois le courage de Robespierre, osaient rendre hommage à cet être suprême ; mais l'un des hauts fonctionnaires de l'enseignement primaire parisien, « laïcisant » Jean de La Fontaine, glissait dans l'une de ses fables cette correction cacophonique :

Petit poisson deviendra grand
 Pourvu que l'on lui prête vie.

On voyait, dans un département de l'Ouest, un conseil général en émoi, parce qu'un inspecteur avait questionné des enfans sur les devoirs envers Dieu; et, d'autre part, dans un rapport officiel de M. Lichtenberger sur l'enseignement de la morale, Dieu était cité avec honneur, presque avec complaisance. Mais M. Lichtenberger pouvait passer pour suspect : il écrivait, avec un noble courage, qu' « il n'y a ni antagonisme ni incompatibilité entre les deux enseignemens de la morale laïque et de la morale confessionnelle, qui représentent deux courans d'influences parallèles, également légitimes, également bienfaisantes au point de vue de l'éducation morale des jeunes générations. » Puisqu'il ne concevait point l'école, lui, comme la rivale systématique du presbytère, il avait le droit d'être courtois envers Dieu. Mais, entre l'instituteur et le curé, l'idée de Dieu pouvait jeter un pont : il était contraire à la politique d'où furent issues les lois scolaires que ce pont fût jeté, et, dans plusieurs convents successifs, la maçonnerie française, instigatrice de cette politique, jetait le gant à la métaphysique en même temps qu'au « cléricisme. »

C'est ainsi qu'entre pédagogues, après s'être mis d'accord, non sans équivoque, sur l'éviction des religions positives, on cessait de s'entendre au sujet de Dieu.

Un instituteur d'esprit fort pénétrant, et tout dévoué à la législation nouvelle, exposait avec une logique serrée, en 1893, dans *l'Écho de l'Enseignement primaire*, ce nouvel aspect de la lutte entre la pensée « laïque » et la tradition « cléricale » ou déiste : « En écrasant les religions confessionnelles, écrivait M. Gillotin, on avait cru affranchir l'école publique de toutes causes de conflits. Mais, du domaine religieux positif, neutralisé d'un commun accord, la guerre fut reportée, non moins vive, sur le terrain connexe de la métaphysique. » C'était la faute, paraît-il, au Conseil supérieur : M. Gillotin lui reprochait d'avoir introduit une morale spiritualiste : « Car qui garantit que demain le spiritualisme aura la majorité dans l'enseignement universitaire?... Si l'on accorde à tel instituteur le droit d'enseigner le spiritualisme ancien de M. Jules Simon ou le spiritualisme de M. Vacherot, pourquoi interdirait-on à tel autre de prêcher la morale matérialiste d'André Lefèvre et de Letourneau? Laisser le corps enseignant dans l'indécision, c'est le condamner au scepticisme, et, du même coup, au nihilisme moral. Nous en sommes là; il faut sortir de cette impasse. On nous recommande la vieille morale

de nos pères. Comme si cette morale était unique, invariable, identiquement la même du moyen âge aux temps actuels !... Voltaire a beau parler de la morale éternelle, nous savons tous que ce n'est là qu'une métaphore. » De çà, de là, M. Gillotin cherchait les fondemens de sa morale, et nulle part il ne les trouvait. Ses conclusions étaient découragées : « Peut-être l'État, disait-il, n'est-il pas en situation d'enseigner une morale complète, mais seulement une morale scientifique et hypothétique, c'est-à-dire une morale qui n'en est pas une, une morale sans principe, sans obligation ni sanction définitive. Dans ce cas, il doit le dire. » Et c'est un aven que, volontiers peut-être, M. Gillotin eût soufflé à l'État. Mais préoccupé de maintenir, parmi le chaos des systèmes et l'anarchie des tâtonnemens, cette « laïcité » qui était tout proche de ressembler à une entité sans contenu, M. Gillotin expliquait, finalement, qu'il serait « désirable, à l'école primaire, de remplacer le chapitre concernant les devoirs envers Dieu par un bon résumé historique des croyances religieuses régnantes, » et il indiquait aux maîtres, pour les seconder dans cet enseignement, quelques pages de M. Albert Réville. En se mettant à l'école du protestantisme libéral pour s'essayer à un cours rudimentaire de sciences religieuses, l'instituteur se déchargerait de la tâche délicate de prendre parti pour ou contre Dieu.

De l'article de M. Gillotin, combien d'autres, épars dans les publications pédagogiques, pourraient être rapprochés ! Peu de temps après le vote des lois scolaires, dans *la Tribune des Instituteurs*, Dieu était déjà dénoncé comme un ennemi de l'école neutre : « Nous considérons comme absurdes, stupides, écrivait un maître d'école, les pratiques religieuses des anciens Romains : que penseront de nous, à leur tour, nos descendans au quarantième siècle ? Les phrases de certains livres scolaires : Dieu est sans bornes, Dieu est infini, laissent percer les enseignemens du catholicisme, et la neutralité religieuse à l'école n'est pas aussi facile à observer qu'on le croit communément. » Un collaborateur de *l'Union pédagogique française* était plus formel encore ; il adhérait avec quelque complaisance à la qualification d' « écoles sans Dieu, » contre laquelle protestaient, tantôt par conviction, tantôt par opportunité politique, les hautes autorités officielles de l'enseignement : « Il semble indispensable, disait-il, que la morale soit établie sur des principes acceptés de tous. Or, ces principes spiritualistes sont-ils hors de doute ? Non !... Irez-vous dire aux en-

fans que toute morale est inéluctablement liée à la foi en Dieu et à l'immortalité de l'âme, lorsque peut-être leur père ne croit ni à l'une ni à l'autre ? L'école neutre, c'est l'école sans Dieu, c'est-à-dire expectante en matière religieuse. Elle n'a pas à nier Dieu, mais elle ne l'affirme pas non plus ; c'est le vrai moyen de respecter la conscience de tous. Nous n'en sommes point encore là, mais cela viendra peut-être un jour, lorsque l'on comprendra la liberté. »

La séparation complète de l'école et de Dieu : tel était le programme final. Entre ces deux puissances, le Conseil supérieur avait vainement essayé de négocier un concordat : des voix se levaient, dans l'enseignement primaire, pour en demander la dénonciation et pour réclamer l'émancipation de l'instituteur à l'endroit de la métaphysique comme à l'endroit de la religion.

III

Cependant, dans trente-six mille communes, une question se posait. L'État français avait caressé l'immense ambition de faire enseigner une morale, — et la même apparemment, — dans toutes les écoles du territoire ; et, de cette morale, rien n'était défini, sinon qu'elle devait se distinguer du catéchisme, d'après les philosophes, ou même s'y opposer, d'après les hommes d'État.

Les discours-manifestes par lesquels M. Paul Bert avait inauguré ces réformes ne contenaient rien de positif, rien qui pût orienter l'enseignement nouveau ; il faisait plutôt l'effet d'un avocat général requérant contre la casuistique que d'un ministre de l'Instruction publique investi d'une responsabilité nationale ; il semblait escompter que, sur les ruines de la « morale des Jésuites, » une nouvelle morale s'édifierait d'elle-même ; et, quant à lui, il faisait acte de démolisseur, non de constructeur. Son œuvre de démolition, par surcroît, était systématique jusqu'à l'arbitraire. Il est, par exemple, une doctrine théologique d'après laquelle, en cas d'extrême nécessité, « les biens de la terre sont communs à tous quant à l'usage ; » lorsqu'il y a quelques mois elle reparut, traduite en une autre langue, sur les lèvres d'un magistrat de Château-Thierry, elle fit l'impression d'une courageuse nouveauté et provoqua l'enthousiaste adhésion des partis qui aiment à se qualifier d'avancés ; M. Paul Bert, au Cirque d'hiver, en 1880, devant un auditoire d'amis de l'enseignement laïque, empruntant

aux théologiens l'exposé de cette thèse, s'en scandalisait et la faisait siffler. On eût dit qu'il concevait l'Évangile de l'école nouvelle à la façon d'un contre-Évangile. Et c'était assez, certes, pour susciter une agitation, même pour la prolonger; mais c'était trop peu pour fonder une éthique; en prenant exactement le contre-pied de la morale confessionnelle, on obtient malaisément un système de morale; et, pour la bonne volonté des maîtres d'école, les enseignemens de M. Paul Bert étaient une lumière insuffisante. Ce n'est pas tout de s'insurger; il faut se définir, et la jeune morale s'insurgeait avant d'exister... Ses insurrections ambiguës n'étaient rien plus que des provocations stériles.

Il fallait qu'elle fût une, que partout elle fût la même: ainsi l'exigeait l'esprit de la loi; ainsi l'exigeait la philosophie positiviste, dont s'inspiraient beaucoup de nos législateurs, et qui rêvait l'unité de tous les enfans du peuple sous l'hégémonie d'une même doctrine laïque et d'une même morale laïque (1). Ces exigences étaient déçues: là où l'on avait espéré l'unité, on ne trouvait que le chaos. Dans certaines écoles, on se faisait sur Dieu; dans quelques autres, on parlait de Dieu à propos de la morale, mais d'une façon tout épisodique; dans d'autres encore, qui se faisaient rares, on continuait de parler de morale au nom de Dieu. Cette incorrigible variété, qui donnait aux groupes de droite et de gauche le droit d'être alternativement mécontents, était d'autant plus grave, qu'elle apparaissait comme le symbole d'une irréductible antinomie. D'une part, au nom du positivisme, et pour éviter qu'il y eût deux Frances, on souhaitait entre les maîtres, et partant entre les écoliers, une stricte uniformité d'esprit, de tendances, de programme, nous allions dire de conscience; et, d'autre part, on affichait en lettres éclatantes les termes séducteurs d'émancipation et de liberté. Si les champions du vœu Pochon croient aujourd'hui rétablir l'unité de l'âme française en imposant à tous les jeunes gens la rhétorique et la philosophie universitaires, ils doivent, pour être logiques, rétablir l'unité de l'enseignement philosophique; mais nos professeurs actuels de philosophie accepteraient-ils d'enseigner l'antique déisme s'ils sont Kantiens, ou le positivisme s'ils sont déistes? Assurément non. Il eût suffi, il y a vingt ans, de tenir en estime l'intelligence des instituteurs et de

(1) Il faut lire le livre si pénétrant de M. Thamin: *Education et positivisme* (Paris, Alcan, 1892), pour avoir l'intelligence des conceptions positivistes qui sont à l'origine des lois scolaires.

leur reconnaître le droit à une pensée originale, le droit à des convictions, pour comprendre qu'en voulant faire de ces jeunes gens, tout ensemble, les fidèles et les pasteurs d'une morale uniforme, enseignée sur tout le territoire, on soumettait, parmi eux, les esprits indépendans à une contrainte presque aussi gênante, qu'au temps où ils étaient associés, légalement, à l'enseignement du catéchisme. Lorsqu'en 1886, dans le *Bulletin municipal de la Ville de Paris*, M. Alphonse Humbert écrivait qu'il existe une foule de morales particulières et alléguait cette variété même pour rejeter l'enseignement de la morale à l'école primaire, il parlait peut-être en ami de la vraie liberté.

Mais rien ne pouvait empêcher l'État de poursuivre l'expérience : l'État maintint, entre les mains de ses instituteurs, le sceptre d'une prétendue royauté morale; ceux d'entre eux qui, sans esprit de zèle obséquieux, ne songeaient qu'à bien faire leur besogne, ne laissèrent point de le trouver pesant. On en eut une preuve, qui fit du bruit, dans le rapport de M. Lichtenberger, en 1889. Des Landes et de la Creuse, de l'Yonne et de l'Indre, on écrivait au doyen de la Faculté de théologie protestante que la foi et la conviction manquaient aux maîtres d'école, et qu'ils exerçaient sans enthousiasme ni plaisir le sacerdoce de professeurs de morale. On constatait à La Flèche que « les vieux maîtres étaient excellens, » et que « les jeunes, plus savans, exerçaient une action moindre; » ailleurs, que les institutrices réussissaient mieux que les instituteurs; et l'on ne pouvait se défendre de quelque dépit en constatant que ces humbles pélagogues avaient, comme docteurs de morale, une action d'autant plus efficace qu'ils avaient eux-mêmes vécu, grâce à leur âge ou grâce à leur sexe, dans un plus long et plus assidu contact avec l'autre morale, la vieille, celle qu'on s'était piqué de supplanter.

Les tâtonnemens étaient innombrables; et la préoccupation constante, unanime, de remplacer l'enseignement confessionnel ne suffisait point à guider et à grouper les bonnes volontés. A Périgueux, à Bourgneuf, on souhaitait, conformément au vœu qu'émettait, en 1889 même, le convent maçonnique, un catéchisme de morale, par demandes et par réponses, analogue à ceux du clergé, dont « la longue domination montre quel procédé il faut employer; » ailleurs, au contraire, on soutenait que la vie même de l'instituteur pouvait et devait être une leçon de morale, et que cela suffisait. « Dans 60 écoles pour 100 de ma circonscription,

disait l'inspecteur primaire d'Angoulême, l'enseignement moral est presque nul.» Et, de Lons-le-Saunier, l'écho répondait : « Les leçons sont généralement de pâles contrefaçons des prônes du curé : c'est ou grotesque, déclamatoire et creux, ou banal, vague et embarrassé. »

Le rapport de M. Lichtenberger était emprunté à des documens d'origine semi-officielle, rédigés, en général, soit par les inspecteurs primaires, soit à leur instigation : c'était, à proprement parler, la hiérarchie elle-même qui confiait à l'enquêteur, non sans les atténuer par motif de convenance politique, les incertitudes et les désappointemens des instituteurs. Peu de temps après, en 1893, dans la *Correspondance générale de l'enseignement primaire*, un grand débat s'ouvrit sous le titre : *L'Âme de l'école*, et, de toutes parts, les avis furent requis. « Que mettrons-nous, dans l'enseignement public, à la place de la religion? » C'est en ces termes que M. Jacques Bonzon formulait la question : on avouait ainsi, implicitement, que la théorie des devoirs envers Dieu pouvait encore, peut-être, figurer dans cet enseignement à titre de détail, mais qu'elle n'y jouerait aucun rôle inspirateur et y demeurerait sans portée. Au problème ainsi posé les réponses furent infiniment diverses.

« La religion de l'école, écrivait un instituteur, c'est celle de l'honneur et du devoir. » Un inspecteur primaire intervenait et préférait que ce fût « l'amour ou le respect de la famille. » Une directrice d'enseignement proposait « la religion de l'humanité, fondée sur la croyance en l'Être suprême et à l'immortalité de l'âme; » une autre voulait que la « conviction de la valeur de l'être humain » imprégnât l'enseignement primaire tout entier. « L'âme qu'il faut à l'école, écrivaient un professeur de la Haute-Vienne et un instituteur de la Corrèze, c'est un maître convaincu de la grandeur de sa tâche... » Un correspondant recommandait le culte du vrai, du beau et du bien; un autre le patriotisme; un troisième réclamait « la religion indépendante, dominant les religions révélées, » et abritait ce rêve derrière les désirs de M. Jules Ferry; et, tandis que M. Léon Bourgeois croyait peut-être trancher la question en se prononçant pour « la religion de l'amour de l'humanité, » M. Steeg se hasardait à parler « du Dieu caché au fond des âmes et qui se révèle par la loi morale. » M. Auguste Sabatier, surtout, tint des propos que beaucoup de lecteurs jugèrent alarmans : professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris,

il étudia les moyens de « faire rentrer la religion dans l'école sans remettre l'école sous la tyrannie d'une église particulière, » de « laïciser » la religion, comme il disait; et volontiers il eût accepté la récitation du *Pater* à l'école. Ces concessions à l'idée religieuse furent vivement discutées. « La récitation du *Pater*, écrivait un instituteur-adjoint, serait un pas en arrière; il faut exhorter les enfans à se recueillir dans le secret de la conscience. » — « Pour belles que soient ces conceptions, objectait un autre, elles n'en sont pas moins des hypothèses, non des certitudes. » Une dame du personnel enseignant constatait avec raison que la solution de M. Sabatier n'était autre que le protestantisme; un autre correspondant, faisant écho, reprochait à ce religieux professeur d'introduire une nouvelle théologie et demandait, avec un effroi légitime, si elle se montrerait plus discrète que l'ancienne. Il y eut de tout dans cette consultation : des effusions de religiosité et des protestations d'anticléricalisme, des équivoques volontaires et des élans vers la claire lumière, un épanchement d'idées généreuses et une multiplicité de craintes mesquines; et tout cela se croisait, se heurtait, se contredisait. Au terme de cette joute épistolaire, l'école n'avait pas encore trouvé son « âme. » Et, comme la politique est plus accessible et plus palpable que la morale, comme il est plus facile de se composer des attitudes que d'élaborer une philosophie, il est permis de croire que beaucoup d'instituteurs — « fermes républicains, » comme on disait à cette époque, — se contentèrent d'emprunter à l'un de leurs collègues de la Corrèze leurs impressions d'ensemble et leurs résolutions finales. « On a vu, écrivait-il, des gens fort peu républicains demander à entrer dans la République, nous savons bien pourquoi; de même on en voit qui n'ont jamais eu de tendresse pour l'esprit laïque et qui, tout à coup, demandent à rendre l'école laïque plus religieuse ou la religion plus laïque. Veillons, mes amis; voilà tout ce que j'en veux dire, veillons! » Cette vigilance devait avoir sans doute pour effet de garantir la République contre « l'esprit nouveau, » que proclamait à cette date, avec un courage sincère, un ministre de l'Instruction publique, M. Eugène Spuller.

Ce n'est pas sans orgueil, néanmoins, que notre presse scolaire rappelle ce confus débat; et volontiers elle rattache au mouvement d'idées qu'il provoqua parmi les instituteurs les progrès signalés en ces dernières années dans l'enseignement de la morale. Nous avons eu sous les yeux un certain nombre de rapports

adressés aux préfets par les inspecteurs d'Académie en 1898 : il paraîtrait que, dans le Lot-et-Garonne, l'Ain, les Basses-Pyrénées, le Cantal, la Corse, la Haute-Loire, l'Ille-et-Vilaine, le Doubs, l'instruction morale laisse moins à désirer. Dans quelle mesure ces appréciations sont-elles inspirées par un optimisme de commande? C'est ce qu'il est assez difficile de discerner. M. Devinat, directeur de l'École normale d'instituteurs de la Seine, affirmait récemment, dans le journal *l'École nouvelle*, que « l'enseignement moral a trouvé sa forme et donné son profit dans la grande majorité des écoles de France; » mais il avouait, à l'encontre, que beaucoup d'inspecteurs et d'instituteurs ne partagent point cette opinion. Il y aurait dans notre personnel scolaire, au dire de M. Devinat, deux grandes catégories de découragés : les uns racontent, en un assez piquant langage, que « la leçon de morale est *baïllée* par celui qui la donne et par ceux qui la reçoivent. » et les autres soutiennent qu'« elle fait plus de mal que de bien. » On continue pourtant, avec un zèle digne d'un plus prompt succès, à esquisser des règles de tactique pour la conquête morale de l'enfance française : et la variété même de ces règles, proposées de toutes parts aux instituteurs, est plutôt décourageante. M. l'inspecteur général Evellin voudrait qu'ils fissent appel à l'émotion esthétique; M. l'inspecteur d'Académie de l'Eure énumère les sentimens qu'il faut cultiver dans l'âme de l'enfant : aspiration vers le bien, attachement à ses intérêts, désir de jouissances, capacité de dévouement, et ne redoute pas de citer La Fontaine parmi les auteurs qu'il faut faire lire pour aider à cette culture; inversement, les inspecteurs de Pau et de Marseille déplorent « les tendances à justifier l'accomplissement du devoir par toutes sortes de raisons qui ne sont que des maximes égoïstes; » quant à leur collègue de la Charente-Inférieure, il explique que le devoir se justifie lui-même et n'a nul besoin d'être fondé sur des croyances métaphysiques. Avec un gros livre intitulé : *Avant d'entrer dans la vie : aux instituteurs et institutrices, conseils et directions pratiques*, M. Jules Payot, inspecteur d'Académie dans la Marne, intervient à son tour; et il propose à nos maîtres d'école tout un programme d'enseignement et tout un programme de vie. A l'avènement de leur jeunesse, il souhaite et salue la « crise religieuse », qui les détache des religions confessionnelles et les exalte vers la « religion vraiment universelle, acceptable pour tous les esprits pensans; » leur foi,

ainsi « épurée, » débarrassée « de l'entrave et des limitations des dogmes, » trouvera, paraît-il, sa pleine satisfaction dans un certain évolutionnisme idéaliste que M. Payot substitue au vieux spiritualisme; quant au devoir, ils « s'en enchanteront » comme d'une « haute probabilité » et se mettront en mesure de l'enseigner aux écoliers en leur disant qu'il faut « opter entre l'animalité et la nature humaine. » Nous voilà bien loin, singulièrement loin, des antiques conceptions spiritualistes auxquelles le Conseil supérieur avait fait une place dans les programmes; ces programmes subsistent, mais à l'état de lettre morte; et la philosophie de M. Jules Payot, qui les applique, doit assurément agréer assez peu aux métaphysiciens qui jadis les élaborèrent.

Mais, tandis que les philosophes entre-choquent leurs systèmes, et tandis que les inspecteurs entre-heurtent leurs circulaires, la France vit et la France doit vivre; et, sous la prise tâtonnante de ces systèmes et de ces circulaires, l'enfance française attend la morale promise. Il est temps de se rappeler enfin que c'est l'âme du pays qui est en jeu. Statisticiens et sociologues regardent et s'inquiètent, dressent le tableau de la criminalité enfantine, font le lugubre total des suicides d'enfants, et cherchent le remède. On se souvient du retentissant article qu'écrivit ici même M. Alfred Fouillée (1). Tantôt par profession, tantôt par dévouement, un certain nombre d'observateurs ont acquis une connaissance spéciale de la jeunesse coupable ou délaissée : ils s'appellent M. Adolphe Guillot, M. Rollet, M. Georges Bonjean, M^{lle} Bogelot; leur avis est unanime; ils estiment tous que la mission morale et sociale de l'éducateur rencontre dans l'idée religieuse un concours dont il est imprudent de se priver. « Là où, par suite de dissentimens quelconques ou de malentendus, les passions excitent les familles et les enfans contre le respect du sentiment religieux, elles font œuvre antisociale; » le mot vient d'être dit par M. Levasseur, dans son long rapport sur l'*Enseignement primaire dans les pays civilisés*.

Et voici que peu à peu, chez les pédagogues à qui il ne suffit point d'être des hommes de parti, un doute s'insurge : ce doute les torture, les paralyse. Vainement essayent-ils de se rassurer, comme le fait en public M. Ferdinand Buisson, en constatant que les progrès de la criminalité enfantine sont un fait général et

(1) Voir la *Revue* du 15 janvier 1897.

en concluant que ce phénomène est indépendant des nouveautés scolaires. Une remarque subsiste, inattaquable : c'est que ces nouveautés ont été impuissantes, non point seulement à diminuer les totaux des statistiques criminelles, mais même à en empêcher l'accroissement.

En 1887, au Congrès des instituteurs, réuni à Paris, un président du Conseil municipal disait à nos maîtres d'école : « Vous exercez un superbe sacerdoce. Votre modestie ne vous empêche pas de vous dresser fièrement, avec l'assurance d'être vraiment utiles, contre toutes les superstitions, contre tous les mystères, contre tous les dogmes surannés, condamnés par la science et le progrès, mais toujours puissans. » De nombreux maîtres entendirent ce langage : sacrés prêtres, ils regagnèrent leurs écoles « neutres, » çà et là dans le pays ; ils se dressèrent fièrement... Et peu d'années après, leur « assurance d'être vraiment utiles » expirait en une déception ; l'anxiété des sociologues commençait d'humilier leur naïve fierté. De l'humiliation au découragement, du découragement à l'aigreur, la pente est rapide et fatale. Et, dans les rapports départementaux de 1898, certains indices semblent dénoter que le maître d'école est sur cette pente. L'inspecteur du Cantal nous apprend que les jeunes instituteurs ont tendance à se plaindre, à se croire sacrifiés ; celui des Hautes-Alpes déplore que la fréquentation des écoles primaires laisse de plus en plus à désirer, et il ajoute que la plupart des maîtres en prennent aisément leur parti et ne font rien pour améliorer la situation ; et celui de l'Aisne, enfin, tout en déclarant qu'il ne faut pas « marquer trop de défiance en l'avenir, » écrit sans ambages : « Nous ne sommes plus au temps des interminables listes d'aspirans et d'aspirantes, où l'on pouvait choisir pour les écoles normales une élite intellectuelle et morale ; l'époque aussi est passée du futur normalien qui se considérait, dès avant le concours, comme investi déjà de la grave fonction d'éducateur public. » Parmi les optimistes allégresses où certaines autorités officielles essaient de s'attarder, ces constatations résonnent comme de fausses notes ; mais les fausses notes sont parfois les vraies.

IV

Il est une panacée qui aidera l'instituteur à se consoler de ses déceptions de moraliste ; cette panacée, c'est la politique ; on la

lui propose, on la lui impose. Il est le « pionnier de la République, » c'est M. Buisson qui l'a dit; il en est même le « levier, » le mot est de M. Steeg. Tout en le mettant en garde contre les meneurs politiques, M. Payot écrit que, pour l'instituteur, « le rôle d'éducateur se confond avec le rôle républicain, » et, lorsqu'il dirigeait les maîtres d'école de l'Ardèche, il écrivait au préfet et au conseil général : « Ce qui fait la force de l'instituteur laïque, dans ce pays si troublé, c'est qu'il représente la plus haute conquête de la Révolution. » L'inspecteur d'Académie de l'Aude, dans un rapport officiel, déclare que les instituteurs, « éducateurs des fils après l'avoir été des pères, doivent rattacher au gouvernement de la République les pères par les enfans, les enfans par les pères, et créer, selon le mot de Rœderer, une sorte de paternité publique. » Jetant un défi, il y a peu de mois, aux adversaires politiques contre lesquels ils avaient conduit la lutte électorale, les instituteurs des Basses-Alpes, réunis en un « banquet fraternel, » applaudissaient à ces paroles de l'un d'entre eux : « Nous représentons un régime qu'ils abhorrent, bien que le Christ fût républicain ! » Et, par-dessus ces voix d'inspecteurs généraux, d'inspecteurs d'Académie, d'instituteurs, plane, en sa majesté métaphorique et bizarre, une phrase fameuse de M. Combes, ministre de l'Instruction publique, aux maîtres d'école de la Seine : « Vous aurez bien mérité de la République, de la patrie, si vous parvenez à nous faire une génération coulée dans un moule qui porte, sur ses bords, la noble image de la République. »

Nature énergique et franche, qui ne comprend rien ou presque rien aux déclarations quintessenciées des philosophes, le jeune homme sorti de l'école normale primaire se sent singulièrement plus à l'aise lorsqu'on lui demande de fabriquer des « âmes républicaines » ou des bulletins de vote républicains, que lorsqu'on l'érige en maître de morale. Au moins, dans cette besogne politique, la neutralité n'a-t-elle pas besoin d'être rigoureusement observée : son devoir, sa raison d'être, sont, au contraire, de n'être point neutre. « L'instituteur, écrit M. Payot, doit, qu'il le veuille ou non, prendre parti dans les grandes questions essentielles qui divisent la société contemporaine, c'est-à-dire dans les questions religieuses, politiques et sociales. Vivant au milieu des parens de ses élèves, il ne pourra se réfugier dans la neutralité, qui n'est possible qu'aux intelligences et aux activités nulles. » Voilà qui est conforme aux dispositions du jeune

maître d'école, et voilà qui est conforme à la vérité. Adieu donc, lentement, à cet enseignement moral dont personne ne lui sait gré, ni les familles, qui, à une quasi-unanimité, réclament pour les enfans les préceptes d'une église, ni les préfets, qui attendent de l'instituteur une besogne d'un autre genre. C'est à cette besogne-ci que de plus en plus on s'adonnera : les statistiques électorales la justifient et la récompensent. M. Payot, pourtant, s'effraie, tout le premier, des habitudes d'esprit auxquelles, peu à peu, cèdent les maîtres d'école, et de la promptitude qu'ils mettent à faire intervenir auprès de leurs chefs, en faveur de leur propre « avancement, » des recommandations de politiciens ; il vient de lancer un cri d'alarme, très hardi, très généreux, aux instituteurs de la Marne ; mais comment se commettre avec la politique sans toucher tôt ou tard à l'écueil que dénonce M. Jules Payot ?

On fait beaucoup de bruit, depuis quelques années, autour des œuvres « post-scolaires, » destinées au perfectionnement moral et civique de l'adolescent et de l'adulte ; elles sont le cadre naturel où se déroule l'activité politique de l'instituteur. De ces œuvres, nous ne voulons point médire, et nous croyons d'une extrême délicatesse de les apprécier avec équité. Il y a eu là des miracles de générosité intellectuelle : la haute culture a fait effort pour se mettre au niveau des humbles ; entre les divers étages de l'enseignement public, des communications se sont établies ; on a ébauché des organisations de dévouement, pour la protection morale et la formation civique de l'adolescent ; et sans perdre courage devant l'inefficacité du manuel de morale qui s'enseignait à l'école neutre, plusieurs ont cru qu'il suffisait d'un catéchisme de persévérance, professé d'après les mêmes maximes, pour qu'entre l'école et la caserne les jeunes consciences fussent sauvegardées. M. Édouard Petit, dans plusieurs rapports successifs, et dans son livre récent : *Chez les étudiants populaires*, a marqué les progrès de ces initiatives ; et ces progrès vont s'accroissant. On aimerait à s'arrêter longuement devant l'esprit de désintéressement et devant l'optimisme presque héroïque dont s'inspirent quelques-uns des coopérateurs de ce mouvement. Mais, exclusivement absorbés par leur sollicitude pour les jeunes âmes sur lesquelles ils espèrent encore avoir prise, ils semblent ignorer souvent le plan d'ensemble, conçu loin d'eux et fort au-dessus d'eux, auquel leur labeur est subordonné ; oublieux ou

inconscients de leur propre mérite, ils semblent méconnaître aussi, que les œuvres post-scolaires ne sont, pour beaucoup de ceux qui s'y prêtent, qu'une occasion de se mettre en relief comme serviteurs d'un parti, parfois même d'une secte; et ces collaborations loyalement dévouées sont, tout ensemble, prisonnières d'une illusion et dupes d'une politique.

Cette politique est celle de la *Ligue de l'Enseignement*. « Louis XIV disait : L'État, c'est moi. En république, nous devons dire : L'État, c'est nous. Il faut que chaque jour qui s'éteint emporte avec lui les restes, les débris des croyances mortes. » Ainsi parlait à Cahors, en 1894, le sénateur Jean Macé; il imposait à l'État, hardiment, les doctrines de la *Ligue de l'Enseignement*, dont vingt-sept ans auparavant il avait été le fondateur. Il y eut même une heure où la *Ligue* travailla pour l'iconographie de la République; un buste de la République, inauguré le 21 janvier 1881 à la loge maçonnique de Saint-Germain, et dont le comité parisien de la *Ligue* commanda tout de suite quatre modèles différens pour la propagande, portait sur son socle certains détails que le *Bulletin de la Ligue* décrivait en ces termes : « L'ignorance et la superstition, symbolisées par un moine mitré, sont étranglées par un cordon sur lequel on lit : Ligue de l'Enseignement. Le rideau aux emblèmes maçonniques couvre la partie gauche. Voltaire le soulève et rit aux progrès qu'ont faits ses idées. » M. Jean Macé ne revendiquait, ni pour ses idées ni pour ses images, le mérite de l'originalité créatrice; trop modeste pour se flatter d'en être l'inventeur, trop influent dans l'État pour avoir rien à cacher, on l'entendit, un jour, au Grand-Orient de France, centre de la maçonnerie française, dire en propres termes de la Ligue de l'Enseignement : « Ici, la fille est chez sa mère. » Lorsqu'il mourut, le *Bulletin*, fort répandu dans nos écoles normales primaires, compara Macé au Christ, ou peu s'en fallait : « Pauvre clergé ! y lisait-on; il a beau tonner contre la Ligue de l'Enseignement, contre la franc-maçonnerie, elles lui survivront; peu nous importent, du reste, les derniers grognemens de la bête expirante. Jésus, écrivait Victor Hugo à un de nos amis, lavait les pieds des pauvres; le Christ de la religion future doit leur laver l'intelligence, et nous ajouterons : et le cœur. Telle a été l'œuvre de Jean Macé, l'œuvre que continue la Ligue de l'Enseignement. » A côté de la *Ligue* et participant au même esprit, l'*Union démocratique* aspire à « favoriser l'évolution des mœurs dans le sens des institutions ré-

publicaines, dégagées de tout dogme ; » le *Cercle populaire des amis de l'enseignement laïque* a pour but d' « aider de toutes ses forces l'instituteur à se dégager des préjugés religieux de la première enfance, d'encourager les éducateurs du peuple à résister à ceux qui, par leurs erreurs dogmatiques grossières, faussent le jugement des enfans pour toute la vie ; » l'*Union de la Jeunesse républicaine*, souhaite « qu'une sorte de prédication laïque ininterrompue rayonne sur tout le territoire et se dresse en face de la chaire de la superstition et du fanatisme, » et qu'on donne des conférences « pour agir sur les femmes, dans lesquelles les éternels adversaires du progrès et de la lumière ont placé leur suprême espoir ; » enfin la *Société nationale des conférences populaires*, présidée par M. Guérin-Catelain, se propose, sans ambages, d' « élever une chaire laïque en face de la chaire séculaire du prêtre ; » et, parmi les conférences toutes faites qu'elle adresse aux instituteurs, il en est une, bien significative, intitulée : *les Préjugés et le Grand Albert*, où l'on flétrit Albert le Grand et le moyen âge, coupables d'avoir « cru que l'obéissance passive, la dévotion, la haine des sciences devaient procurer à l'homme la félicité et la vertu. » Généralement fondées à l'encontre de ces « patronages » confessionnels, dont M. Max Turmann publiait récemment une excellente monographie (1), les œuvres « post-scolaires, » si elles demeurent des œuvres de lutte, perpétueront la scission de la France, qui survit, tenace, aux maximes de tolérance parfois affirmées à la tribune du Parlement.

Or, c'est un fait, grave entre tous, que nos instituteurs s'affilient souvent à ces groupemens sectaires, — et cela à l'instigation même de l'autorité hiérarchique. M. Édouard Petit, inspecteur général des cours d'adultes, incarne la solidarité, apparemment indissoluble, qui attache le ministère de l'Instruction publique à la Ligue de l'Enseignement. « Je suis membre de la Ligue depuis sa fondation, disait à Nantes, en 1894, M. Buisson, alors directeur de l'enseignement primaire ; je lui ai appartenu longtemps avant d'appartenir à la bureaucratie. » Il appuyait ainsi, de son propre exemple, le conseil assez impérieux donné au Congrès de Saint-Nazaire, dès 1892, par l'un des orateurs de la Ligue : « Tous les instituteurs de la Loire-Inférieure, proclamait cet orateur, devraient faire partie de la Ligue de l'Enseignement, et per-

1. *Au sortir de l'école*, 2^e édit. Paris, Lecoffre, 1898.

mettez-moi d'ajouter que tous ceux qui n'en font pas partie ne font pas leur devoir. » Il y a quelques mois enfin, au Congrès que la Ligue tenait à Rennes, le directeur actuel de l'enseignement primaire eut à lui porter le salut du cabinet Brisson : « Il est bon, déclara-t-il, qu'il y ait une assemblée libre de ses allures, qui n'ait à compter ni avec les nécessités législatives ni avec les nécessités budgétaires, qui puisse soulever toutes les questions, même celles dont la solution ne pourra venir que dans un avenir très lointain. Ce rôle, c'est la Ligue de l'Enseignement qui s'en est magistralement emparée. Elle est une assemblée quelque peu révolutionnaire ; mais l'administration n'a pas peur d'elle, parce qu'elle sent en elle une amie et une alliée. C'est un plaisir pour un administrateur d'entendre dire tout haut, par les orateurs de la Ligue, ce que souvent il pense tout bas, mais ce qu'il n'a pas la permission de dire. Ce plaisir, je l'ai très vivement éprouvé depuis deux jours, et, sur une ou deux questions, je me disais en moi-même que, si j'avais le droit de parler, je serais peut-être encore plus révolutionnaire que les membres de la Ligue. En tout cas, le précieux avantage de ce commerce d'amitié et de conversations entre la Ligue et l'administration, c'est que nous pouvons voir les idées entrer ainsi dans la circulation, se préciser, se discuter, et calculer le moment, lorsqu'elles auront été bien pesées et examinées, où il sera possible de leur donner la forme d'un décret ou d'un arrêté. » Il y avait là, sur les lèvres du chef officiel des instituteurs de France, comme une ratification discrète des vœux émis au Congrès ; or, parmi ces vœux, figurait le vœu Pochon. La Ligue de l'Enseignement est comme le comité d'initiative où l'État enseignant vient s'instruire.

Si cette société sait emprisonner, dans le réseau de ses maximes intolérantes, les plus hauts fonctionnaires de l'Université, comment espérer que, dans chaque arrondissement, l'instituteur se puisse soustraire à l'influence absorbante du comité local de la Ligue ? Bien loin de s'y soustraire, il s'y livre ; un enthousiasme juvénile, un dévouement parfois sans bornes, des espérances qui commandent le respect lors même qu'on ne les partage point, entraînaient cet instituteur à travailler gratuitement, en dehors de ses heures de classe, à l'éducation des adultes ; et son labeur, en fait, est usurpé par un parti politique. Le seul nom de M. Léon Bourgeois, longtemps président de la Ligue, définit ce parti ; et le *Bulletin de la Ligue*, en 1896, citait avec joie ces lignes d'un

journal radical : « Tous les membres de la *Ligue de l'Enseignement* se sont liés avec le cabinet Bourgeois, bien armé, désormais, contre les attaques des réactionnaires et des cléricaux, des aventuriers, des cafards et des Basiles qui jappent à ses chausses. » Le Parlement renversa ce cabinet; mais la Ligue conserve à M. Bourgeois une fidélité posthume, et les instituteurs avec elle. Entreprises sous de pareils auspices, les œuvres post-scolaires sont un instrument de conquête radicale; le socialisme les guette; et, lorsque le souci de l'éducation morale du peuple détermine les membres modérés du Parlement à voter, sans nulle réserve, des subventions en faveur de ces œuvres, ils travaillent, en fait, à la diffusion d'une éducation politique dont ils seront les premières victimes.

Le Parlement perd notre argent et les instituteurs perdent leur temps, s'ils escomptent que le mouvement post-scolaire, tel que le conçoit et le dirige l'esprit de secte, puisse aboutir à la création d'un fructueux enseignement moral. Les maximes, ou plutôt les haines, où ce mouvement trouve son impulsion, sont déjà jugées par l'expérience : elles ont échoué, lorsqu'elles ont prétendu faire de l'école primaire un foyer d'instruction morale; elles échoueront, une fois de plus, si elles feignent d'organiser les œuvres post-scolaires en vue d'un pareil objet. Il vaudrait mieux renoncer aux feintes. Dans les chaires nouvelles qui lui sont ouvertes, l'instituteur peut monter avec confiance, s'il y doit parler, soit à mots voilés, soit à visage découvert, comme champion du radicalisme et bientôt du collectivisme : la Ligue de l'Enseignement, qui prend à l'égard de nos ministres successifs des allures de créancière, est assez forte peut-être pour faire supporter cette attitude, même par les cabinets qu'elle combattrait. Mais si l'instituteur qui concourt aux œuvres post-scolaires y prétend exercer une action morale, il faut qu'il les arrache, avec une loyale violence, au joug des groupemens qui souvent les ont fondées et qui presque toujours les confisquent. Sinon, il s'expose à une déception de plus, et cette déception sera méritée. Après l'école comme à l'école, transformer l'enseignement moral en un engin de guerre, c'est faire injure, tout à la fois, aux hommes qui manient cet engin, et à la morale elle-même.

LA SCIENCE ET L'AGRICULTURE

LA TERRE ARABLE

II ⁽¹⁾

LE TRAVAIL DU SOL

On étonne profondément un cultivateur quand on lui demande pourquoi il travaille sa terre. Il sait bien que ce travail est nécessaire et qu'on le pratique depuis un temps immémorial; une expérience journalière lui a si clairement démontré qu'une terre non ameublie ne donne que de misérables récoltes, qu'une discussion sur ce sujet lui paraît oiseuse. Si on insiste cependant, on s'aperçoit bien vite qu'il n'a que des connaissances empiriques; des observations répétées lui ont appris comment il doit opérer pour ameublir sa terre, mais il ignore en quoi cet ameublissement est favorable à la végétation; le déterminisme des phénomènes, comme disait Claude Bernard, lui échappe.

Il est naturel que cette ignorance ait longtemps persisté; pour qu'elle se dissipât, il a fallu que les conditions de vie de la plante aient été découvertes et qu'on ait reconnu qu'elles ne sont assurées que dans une terre bien travaillée. Ces notions sont nou-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juin 1895.

velles, et quoiqu'elles ne soient pas encore complètes, il y a intérêt à les exposer, car en précisant l'effet utile de l'ameublissement du sol, on ne donne pas seulement satisfaction aux esprits curieux, on saisit l'opinion de projets dont la réalisation donnerait à la production agricole de notre pays un admirable essor; or, ils ne seront exécutés que si le public, persuadé de leur utilité, les exige et les soutient.

Comment s'exécute le travail du sol? Pourquoi ce travail est-il nécessaire? En quoi des terres ameublies diffèrent-elles de celles qui n'ont pas été travaillées? Telles sont les questions que je veux étudier aujourd'hui.

I. — L'AMEUBLISSEMENT DU SOL

Quand on parcourt, au mois d'août, une plaine récemment dépouillée de sa moisson, on aperçoit, entre les lignes de chaumes, une terre durcie par les ardeurs du soleil et desséchée par la récolte même qu'elle a portée; elle est presque nue; de place en place, cependant, apparaissent les plantes adventices: les liserons, les chardons et le terrible chiendent. Ce sont là des ennemis redoutables qu'il faut se hâter de détruire, car si on laisse les mauvaises herbes, pour prendre l'expression énergique des cultivateurs, mûrir leurs graines, les récoltes suivantes seront envahies et leur rendement diminué.

Habituellement, en été, la terre est trop dure pour qu'on en puisse remuer une grande épaisseur; on tourne la difficulté en se bornant à briser la couche superficielle, c'est ce qu'on appelle donner un labour de déchaumage. On y emploie soit des charues légères, soit des appareils spéciaux: extirpateurs, scarificateurs ou déchaumeuses. Ces instrumens sont aujourd'hui assez répandus pour que quelques mots suffisent à leur description. Sur un cadre de fer, soutenu par des roues de petit diamètre, sont disposées des barres transversales; elles portent, distribuées en quinconces, des tiges de fer courbées en avant; leur extrémité inférieure est armée de lames triangulaires tranchantes. Quand l'instrument, auquel sont attelés des chevaux ou une paire de bœufs, est mis en route, les lames pénètrent dans le sol, y tracent des sillons rapprochés; les racines des plantes adventices, celles des chaumes, sont coupées, amenées à la surface; après quelques jours d'exposition au soleil, on rassemble avec une herse, puis un

râteau à cheval, tous ces débris devenus assez secs pour être brûlés.

On déchaume non seulement pour détruire les mauvaises herbes, mais aussi pour briser la croûte dure qui recouvre la terre ; quand la pluie survient, au lieu de glisser sur une surface imperméable, elle pénètre, par les longues déchirures qu'ont faites les lames des scarificateurs, elle s'infiltré et rend la terre assez molle, assez souple pour qu'on puisse labourer.

Le travail a essentiellement pour but d'ameublir la terre, de la pulvériser jusqu'à 15, 20, ou même 30 centimètres ; on emploie à cette besogne les charrues, les herses et les rouleaux.

La charrue, l'instrument par excellence du cultivateur, celui qu'il a pris comme emblème de sa profession, découpe verticalement une bande de terre, la détache du fond et la retourne ; pour exécuter cette besogne, trois outils différens sont nécessaires : le *coutre*, sorte de couteau vertical ; le *soc*, couteau horizontal et enfin le *versoir*, large lame sur laquelle glisse, tourne et se renverse la bande de terre, déjà détachée de la masse.

Sur deux roues, formant l'avant-train auquel les animaux sont attelés, est fixée une barre de bois ou de fer, l'âge, qui porte d'abord le coutre, ce solide couteau vertical, incliné en avant et destiné à fendre le sol. Il est souvent remplacé dans les charrues américaines par un disque roulant et tranchant qui n'exige pas des animaux un effort de traction aussi considérable que le coutre. La lame horizontale, le soc, se renfle à sa partie postérieure fixée au versoir, de façon qu'en avançant elle sépare du fond et soulève la bande de terre, déjà détachée de la paroi verticale par le coutre ; saisie par le versoir, dont la surface est contournée en hélice, cette bande de terre subit un mouvement de torsion qui la renverse et la couche obliquement sur le côté. Une pièce horizontale, le cep, fixée à l'âge, derrière le soc, donne à la charrue un solide point d'appui. Enfin, deux barres de bois, obliques et légèrement recourbées, les mancherons, faisant suite à l'âge, servent au laboureur à guider l'instrument.

La bande découpée se brise parfois si la terre est légère, mais plus habituellement les particules, rapprochées par le travail, se soudent et tombent sur le côté formant un long prisme quadrangulaire, qui ne repose : sur le fond, que par une arête ; sur le flanc, que par une partie de sa paroi. La bande est ainsi, en quelque sorte, placée en porte-à-faux ; elle donne prise, par ses arêtes

saillantes, aux dents des herses, et peut être écrasée, pulvérisée, par les lourds rouleaux qui terminent le travail de l'ameublissement.

Dans les terres fortes, l'infiltration des eaux se fait mal; pour leur ménager un écoulement, on laboure dans le sens de la pente de la pièce, et on confectionne des billons. Quand on a moins à craindre les eaux stagnantes, ou laboure en planches; enfin quand les terres sont filtrantes, ou drainées, ou laboure à plat, et il est aisé de comprendre comment il faut opérer pour diviser la pièce en bandes plus ou moins bombées, ou au contraire laisser sa surface horizontale.

En avançant, la charrue ordinaire rejette toujours à droite du sens de son mouvement la terre détachée du fond. En allant et en revenant, elle verse donc la terre de deux côtés opposés. Quand on veut commencer un billon, on dirige l'attelage parallèlement à un des côtés du champ et on rejette, ainsi qu'il a été dit, la terre à droite du mouvement. Quand on arrive à l'extrémité de la pièce, on fait tourner les animaux et on entame la terre à une faible distance du premier sillon tracé, de façon que, retombant sur celle qui a déjà été relevée au parcours précédent, elle la recouvre légèrement, ou au moins s'appuie sur elle; on a ainsi au milieu du champ une bande saillante. Si ensuite on continue le travail des deux côtés, parallèlement à la première direction, les deux bandes viennent s'appuyer sur cette saillie, mais sans en atteindre la hauteur. Si enfin, après avoir tracé quelques sillons des deux côtés de la crête, on fait repasser deux fois la charrue sur la même ligne, on rejettera la terre à droite en allant, puis à gauche en revenant, et on tracera une rigole, une *enrayure* qui limitera le billon et permettra aux eaux, descendant les petites pentes de cette surface bombée, de s'écouler en dehors de la pièce. Ces billons présentent l'avantage de débarrasser la terre des eaux stagnantes, mais ils ont, parmi beaucoup d'inconvéniens, celui de ne permettre l'emploi ni des semoirs, ni des faucheuses mécaniques.

Quand on laboure en planches, on espace d'autant plus les enrayures que la terre est plus filtrante; quand, enfin, on travaille une terre légère, ou encore forte mais bien drainée, on laboure à plat, mais il convient alors d'employer une charrue très différente de celle que nous avons décrite, car, toutes les bandes devant être inclinées dans le même sens, il faudrait, après avoir parcouru le champ dans toute sa longueur, revenir au point de départ sans

travailler, ce qui occasionnerait une énorme perte de temps. Pour obvier à cet inconvénient, on a imaginé la charrue à retournement; une des plus employées est dite brabant double, ou encore tourne-oreilles. Sur le même age se trouvent deux charrues complètes: coutre, soc et versoir; elles sont montées dans le même plan vertical de telle sorte que l'une soit l'image de l'autre vue dans une glace. L'age, sur lequel les deux charrues sont fixées, est mobile autour d'un axe horizontal et on peut, à volonté, faire travailler l'une ou l'autre des deux charrues.

Nous partons, le versoir rejette à droite la bande de terre découpée; lorsque nous sommes arrivés à l'extrémité du parcours, nous ramenons la charrue à côté du sillon qu'elle vient de tracer, nous tournons l'age et nous substituons à la charrue qui verse la terre à droite celle qui la couche à gauche, et les bandes, successivement détachées à l'aller et au retour, s'appuient régulièrement les unes sur les autres. Les brabans doubles sont souvent attelés de quatre bœufs et, bien qu'ils ne portent pas de mancherons, deux hommes sont nécessaires pour les conduire: l'un dirige l'attelage, l'autre, à l'arrière, s'assure que l'instrument fonctionne convenablement. Pour labourer avec la vieille charrue, un homme suffit; il tient les mancherons et les guides des chevaux; au départ, il vise un point de repère à l'extrémité de la pièce, dirige ses animaux assez adroitement pour que le sillon soit droit. On n'y réussit pas du premier coup et, bien souvent, nos jeunes gens de Grignon, qui, au début, sont plus habitués à feuilletter un dictionnaire ou à résoudre une équation qu'à conduire un attelage, ne tracent que des sillons ondulés; ils s'appliquent cependant à suivre les indications du laboureur expérimenté qui les assiste de ses conseils, afin d'éviter les lazzis des camarades qui, impitoyablement, soulignent les maladresses.

La résistance que la terre oppose au travail de la charrue, croit avec sa ténacité et la profondeur du labour; pour attaquer les terres fortes, on est amené à augmenter le nombre des animaux de trait; on ne peut cependant dépasser une certaine limite, les difficultés de conduire de très longs attelages, de leur faire combiner leurs efforts, s'accroissent très vite et forcent de substituer aux animaux une machine à vapeur.

Le labourage à vapeur emploie presque toujours une machine locomobile qui, fixée sur le chemin qui borde la pièce à labourer, fait mouvoir un câble sans fin, lequel glisse, d'une part, sur une

poulie placée près de la locomobile, et de l'autre, sur une seconde poulie, également à axe vertical, fixée à un chariot-*ancrer* placé à l'autre extrémité du champ, en face de la locomobile. Une charrue à retournement est attachée au câble; elle porte habituellement plusieurs appareils, de là son nom de *polysocs*. En avançant, elle laboure une première surface; quand elle est arrivée au bout du sillon, la locomobile et le chariot-*ancrer* se déplacent parallèlement de quelques mètres, on renverse la charrue *polysocs* qui, en revenant, laboure une bande à côté de celle qu'elle a fouillée pendant son parcours précédent.

Nos petits domaines de France se prêtent mal à l'emploi de ces charrues mues par la vapeur, cependant elles sont utilisées dans les pays vignobles quand il s'agit de procéder à des défoncemens de grandes surfaces, jusqu'à une profondeur de 50 centimètres. Elles sont également employées avec avantage dans les grandes plaines de l'Ouest américain, où l'esprit des inventeurs s'est donné carrière en variant la disposition des câbles de traction, selon la forme des champs à travailler.

Le labour, quel que soit l'instrument employé, commence seulement l'ameublissement; il laisse la terre hérissée de crêtes saillantes, qu'il faut aplanir, de mottes, qui doivent être pulvérisées. On y parvient à l'aide de herses, qui opèrent par déchirement, et de rouleaux spéciaux, dits *brise-mottes*.

Les herses les plus communes sont formées de cadres de bois armés de dents; on lie plusieurs de ces herses les unes aux autres, on y attelle des chevaux, qui sont également attachés entre eux, de telle sorte qu'un homme suffit à conduire tout un système de herses; leurs dents agissent à la façon de coins qui pénétrant dans le sol et s'y fraient un passage en le découpant en menus fragmens; si elles travaillent bien, elles écrètent les parties saillantes des bandes de terre, déchirent les mottes et les réduisent en poudre; mais quand la terre est tenace, les mottes résistantes, il arrive que les herses sautent par-dessus, sans réussir à les broyer; aussi leur substitue-t-on souvent des instrumens dont le travail est plus efficace.

On a imaginé la herse norvégienne, composée d'un axe horizontal sur lequel sont montés, en grand nombre, des outils travailleurs en forme d'étoiles dont les cinq pointes tranchantes pénétrant dans les mottes pour les déchirer. On emploie également un pulvérisateur formé de deux arbres horizontaux, très

légèrement inclinés l'un vers l'autre, de telle sorte qu'en roulant, des disques étroits et coupans, montés perpendiculairement sur les arbres, attaquent la terre obliquement, la pénétrant et l'émiettent. Ces deux appareils sont munis de sièges pour l'ouvrier, qui peut donner à son attelage une allure plus rapide que lorsqu'il marche à côté de lui.

Tous les appareils désignés sous les noms de scarificateurs, de cultivateurs, peuvent encore être employés utilement à la pulvérisation du sol labouré. On la termine à l'aide des rouleaux brise-mottes; le plus en usage est dû au constructeur Croskill, dont il a pris le nom: un grand nombre de petites roues, armées de dents, sont montées sur un arbre horizontal, autour duquel elles peuvent tourner: mais, comme la surface sur laquelle le Croskill va rouler est très inégale, il ne faut pas que, lorsqu'une roue rencontre un obstacle qui la soulève, tout l'appareil soit soulevé également, ce qui ne manquerait pas de se produire si toutes les roues étaient invariablement fixées à l'arbre. Pour obvier à cet inconvénient, on a donné à chaque disque un moyeu de grande dimension par rapport à celui de l'arbre sur lequel il est enfilé, de sorte que, tout en tournant, il s'élève, s'il ne peut écraser la motte ou la pierre qu'il rencontre, puis s'abaisse, quand il les a dépassées.

Quand, après l'arrachage des betteraves, on prépare hâtivement la terre pour semer le blé d'automne, on se borne parfois à un labour léger, même à un coup de scarificateur, car l'arrachage des racines a déjà ameubli le sol; mais si, au contraire, on ne doit ensemençer qu'au printemps, on trouve grand avantage à abandonner la terre après les labours d'automne et à ne pas chercher à détruire les grosses mottes qu'ils ont formées. Le proverbe dit: « La gelée mûrit les labours. » Au moment où la terre se gèle, ses particules cimentées par la glace paraissent irréductibles; en réalité, la cohésion a disparu, toutes les particules de terre, rapprochées par le versoir, soudées les unes aux autres par la compression qu'il leur fait subir, sont séparées par la dilatation qu'éprouve l'eau en se solidifiant; quand le dégel arrive, les mottes sont désagrégées et le travail du printemps se trouve grandement facilité. Lorsque l'hiver n'a pas été rigoureux, la pulvérisation des mottes est plus difficile; elle est nécessaire cependant. En effet, sur une surface raboteuse, on ne peut faire passer un semoir mécanique; le semis à la volée, lui-même, se fait mal,

les graines tombent dans les trous, se répartissent inégalement, et la levée est irrégulière. En outre, dans les mottes gisantes sur le champ, ou incomplètement reliées au reste de la terre, l'aération et l'infiltration de l'eau se font mal. Si la pluie survient, elles restent gorgées d'eau et ne contiennent plus d'air; si, au contraire, le temps est sec, elles perdent toute l'eau qu'elles renfermaient. Je les ai soumises à une étude spéciale et j'y ai toujours trouvé des proportions d'eau et d'air, plus faibles que dans les terres continues. Il est naturel qu'il en soit ainsi. Les particules de terre ne restent agrégées en mottes que lorsqu'elles sont soudées les unes aux autres; ce qui implique que les vides, dans lesquels se logent l'air et l'eau, soient restreints.

Le travail des herses et des rouleaux brise-mottes est donc tout aussi nécessaire que celui de la charrue elle-même; au printemps, son intervention devient parfois dangereuse, car elle peut provoquer, dans un sol encore mal ressuyé des pluies d'hiver, une nouvelle formation de mottes, très difficiles à réduire, puisqu'on ne peut plus compter sur l'action efficace de la gelée.

Il faut avoir été soi-même victime d'un travail entrepris mal à propos, avoir eu à gémir sur une terre *gâtée*, pour comprendre quelle connaissance approfondie un bon praticien doit avoir de sa terre, afin de la *prendre* à temps et de savoir quelle façon il convient de lui donner. Dire d'un cultivateur qu'il connaît bien sa terre est un des plus grands éloges qu'on puisse faire de son habileté.

Au lieu d'utiliser la force des animaux, la petite culture ne met en œuvre que les bras de l'homme; ils servent même parfois aux défrichemens et j'ai vu en Algérie de longues bandes de Marocains ouvrir, à grands coups de pioche, les terres incultes sur lesquelles on voulait planter la vigne. Le jardinier, le maraîcher, qui tiennent des terres depuis longtemps en culture, se bornent à les bêcher, et ce travail, habilement exécuté, ameublît le sol bien plus complètement que ne le peuvent faire les instrumens attelés, mis en œuvre sur de grandes surfaces.

II. — LES EFFETS DE L'AMEUBLISSEMENT

A l'aide des charrues, des herses, des rouleaux, on a pulvérisé la terre; elle est bien ameublée. Quelles propriétés nouvelles a-t-elle acquises qui légitiment le pénible travail auquel nous nous sommes appliqués? C'est là ce qu'il s'agit de préciser.

Pour que de tout temps on ait reconnu que la fécondité du sol est étroitement liée à son ameublissement, il faut que la plante trouve dans une terre bien travaillée les conditions favorables à son développement, et que celles-ci fassent défaut, au moins partiellement, dans un sol durci par la sécheresse, ou tassé par la pluie. Or, une plante ne se développe normalement que si elle envoie ses racines dans un milieu aéré, humide et si elle y trouve en quantité suffisante ses aliments : nitrates, phosphates, sels de chaux et de potasse. Nous sommes donc conduits, pour comprendre les effets heureux du travail du sol, à comparer l'aération, l'approvisionnement d'eau, les transformations que subissent les substances propres à l'alimentation végétale, dans une terre meuble et dans une terre tassée.

A quelque état qu'elle se trouve, la terre est toujours très poreuse ; les petites particules solides qui la composent sont loin de s'encastrent complètement les unes dans les autres ; elles laissent au contraire, entre elles, de nombreux espaces vides dans lesquels se logent de l'air et de l'eau. On le reconnaît aisément en comparant le poids spécifique d'une terre à sa densité. Quand on remplit d'une terre en poudre un vase d'un litre, qu'on l'y tasse par des secousses répétées, on constate un poids de 1300 à 1400 grammes, tandis que si, par une des méthodes usitées en physique, on détermine sa densité, on arrive à 2,5 ou 2,6. Cette énorme différence indique clairement qu'une terre qui paraît tassée est bien loin cependant de former une masse continue. Ses particules laissent entre elles des vides, dont on peut mesurer grossièrement l'étendue en versant doucement, dans le litre de terre tassée, de l'eau contenue dans un vase gradué, jusqu'au moment où elle forme une très légère couche à la surface. On réussit d'ordinaire à faire pénétrer dans la terre de 300 à 400 centimètres cubes d'eau, qui se logent dans les interstices, en chassant l'air qui les occupait.

Ce sont là des expériences de laboratoire qui ne donnent pas une idée précise de l'état d'aération d'une terre en place, bien travaillée et d'une autre terre abandonnée à la végétation spontanée. J'ai procédé à cette détermination à l'aide de *cadres*, boîtes carrées sans fond, en tôle, dont les parois verticales sont rebroussées à angle droit à la partie supérieure. Les côtés horizontaux des deux cadres que j'ai employés avaient 20 centimètres, mais la hauteur de l'un était de 15 centimètres, celle de l'autre de 20 ; ces cadres présentaient donc une capacité de 6 et de 8 litres. On conçoit aisément

ment qu'en enfonçant un de ces cadres, jusqu'à ce que les rebords s'appliquent exactement sur le sol, on emprisonne 6 ou 8 litres de terre, puis, qu'en pesant, on ait un nombre dont on défalque d'abord le poids du cadre, de façon à trouver le poids de la terre enlevée. En déterminant au laboratoire la quantité d'eau que contient un petit échantillon de cette terre, on calcule aisément l'humidité à retrancher pour avoir le poids de la terre sèche. En divisant enfin ce dernier nombre par la densité, on a le volume occupé par la terre sèche jet, en y ajoutant celui de l'eau, qui se confond avec son poids, on obtient un chiffre très inférieur à 6, ou à 8, capacité des cadres employés (1). La différence représente l'air contenu dans le sol.

On constate ainsi qu'une terre bien travaillée à la bêche renferme jusqu'à 45 volumes d'air sur 100; elle est donc extraordinairement poreuse. D'autres terres, soumises aux travaux moins parfaits exécutés par les instrumens attelés, contenaient de 30 à 40 volumes d'air pour 100 volumes de terre. En appliquant ce mode de recherche à des terres de prairies, ou de forêts, abandonnées à la végétation spontanée depuis un temps immémorial sans avoir jamais été ouvertes par la charrue, on s'aperçoit avec étonnement qu'elles renferment encore une grande quantité d'air: 20 volumes sur 100, environ. Les différences ne sont donc pas aussi considérables qu'on aurait pu le supposer; elles sont trop faibles pour qu'on puisse admettre que le travail du sol a essentiellement pour but de l'aérer. On est d'autant mieux persuadé que ce n'est pas là son utilité principale, que toutes les analyses de l'air extrait du sol montrent qu'il est oxygéné. Or, quand on enferme de l'air et de la terre humide dans un flacon, et qu'après quelques jours on procède à l'analyse, on reconnaît que tout l'oxygène a disparu et qu'il est partiellement remplacé par de l'acide carbonique. Si l'air contenu dans le sol est oxygéné, c'est donc qu'il n'y est pas confiné, comme on le dit quelquefois à tort, mais qu'il est, au contraire, en libre communication avec l'atmosphère et que les échanges sont constans. Ils sont déterminés par les variations barométriques et, en outre, par les dilatactions et contractions successives que subit l'air du sol, chauffé pendant le jour, ou refroidi pendant la nuit.

L'air circule librement dans le sol toutes les fois que l'eau n'y

1. Le détail des déterminations se trouve dans le tome XXII des *Annales agronomiques*, p. 449.

fait pas obstacle ; quand une terre très forte ne renferme pas une dose suffisante de calcaire, elle se gorge d'eau ; il en est de même d'une terre qui repose sur un sous-sol imperméable et non incliné. Dans ces conditions, la terre est mal aérée, mais, pour l'assainir, les travaux d'ameublissement habituels deviennent insuffisants. Il faut la rendre filtrante, ce à quoi on réussit par le chaulage ; la débarrasser des eaux stagnantes, en y posant des drains. Ce sont là deux opérations spéciales, sur lesquelles nous reviendrons.

Il ne suffit pas, pour que nos plantes prospèrent, qu'elles trouvent dans la terre une atmosphère oxygénée, il faut encore qu'elles y puisent d'énormes quantités d'eau. La terre doit être non seulement un magasin bien garni de matières alimentaires, mais encore un réservoir où s'abreuvent les racines pendant les longues périodes de sécheresse.

Voyons donc si l'approvisionnement d'eau est mieux assuré dans une terre bien travaillée que dans une autre qui n'a pas été ouverte par la charrue, puis émietée par la herse et les rouleaux.

Il est d'observation usuelle, tout d'abord, que l'eau glisse sans pénétrer, sur une surface dure et polie, comme est celle d'une terre après la moisson, tandis qu'elle s'infiltré dans une terre ameublie ; nous reconnaissons sans peine que le labour de déchaumage, que nous avons donné aussitôt après que le blé et l'avoine ont été récoltés, a non seulement pour but de détruire les mauvaises herbes, ainsi que cela a été dit, mais encore d'assurer la pénétration des premières pluies d'automne.

On voit mieux, au reste, l'effet de l'ameublissement en exécutant au laboratoire quelques expériences d'une extrême simplicité. On introduit dans deux entonnoirs de verre des échantillons de la même terre bien pulvérisée, présentant le même poids ; l'un est laissé meuble, l'autre, au contraire, est tassé au maximum, ce à quoi on ne parvient qu'en le mouillant légèrement et en le comprimant à l'aide d'une surface métallique. Quand ces deux terres sont ainsi préparées, on fait tomber, sur l'une et sur l'autre, de l'eau en pluie, à l'aide d'un de ces pulvérisateurs à main très répandus aujourd'hui, jusqu'à ce que le changement de teinte annonce que la terre est mouillée sur toute sa profondeur ; puis on pèse, afin de savoir quelle est la quantité d'eau qui a pu se loger dans la terre meuble et dans la terre tassée. La première retient infiniment plus d'eau que la seconde, la proportion est souvent de 3 à 2, parfois du double. Il est naturel qu'il en soit ainsi ; les

vides dans lesquels l'eau peut se loger sont plus nombreux, plus spacieux dans la terre meuble que dans la terre tassée, et c'est déjà là un fait d'un haut intérêt. Ce n'est pas tout : continuons à faire tomber l'eau en pluie sur les deux terres saturées, l'une et l'autre; le liquide qui arrive sur la terre meuble continue à s'infiltrer rapidement, il traverse et tombe au-dessous de l'entonnoir; la pluie qui tombe sur la terre tassée n'y pénètre qu'avec une extrême difficulté; elle ne tarde pas à former une nappe à la surface. Or, elle n'y séjourne que parce que les bords de l'entonnoir la retiennent; visiblement, si elle était tombée sur un sol légèrement incliné, elle aurait glissé et se serait écoulée jusqu'au ruisseau voisin; ou, si elle avait séjourné, elle aurait disparu par évaporation, au premier rayon de soleil.

Pour mieux savoir comment l'eau s'infiltré dans les terres, meubles ou tassées, j'ai fait construire des cloches en cuivre rouge, munies, au fond et sur les parois, de tubulures placées les unes au-dessous des autres; puis, après avoir garni l'une de terre meuble et l'autre de terre tassée, je les ai exposées à la pluie pendant l'hiver, en ayant soin de les loger dans des boîtes de bois garnies de sable, afin de les garantir de l'échauffement extérieur. Les tubulures latérales passaient au travers d'une des parois de ces boîtes, de façon qu'on pût toujours prélever aux diverses hauteurs des échantillons de terre, pour y déterminer l'humidité.

On reconnaît ainsi que, très vite, l'eau descend au travers de la terre meuble; après quelques jours, les couches profondes sont aussi humides que les couches superficielles. Il n'en est plus de même pour la terre tassée; après un mois, on ne trouve encore que de faibles quantités d'eau dans les couches profondes. Dans un cas, toute la hauteur de terre ameublie est mouillée; dans l'autre, l'eau reste dans les couches supérieures. Si on prolonge l'expérience assez longtemps pour que les deux terres soient saturées et que l'eau s'écoule par l'orifice inférieur, puis qu'on mesure l'eau écoulée dans un flacon, qui simule le sous-sol sur lequel repose la terre, on constate des résultats du plus haut intérêt.

Quand on a opéré sur une terre forte, on a trouvé que sur 100 d'eau tombée, il en reste 21,9 dans le lot ameubli et seulement 10,2 dans celui qui a été tassé; ce dernier n'a laissé couler dans le flacon inférieur que 9,6 tandis que 64,4 de l'eau tombée a traversé la terre ameublie; l'évaporation n'y a été que de 13,7; pour la terre tassée elle s'est élevée à 80,4.

Ainsi, une terre bien travaillée se charge de plus d'eau qu'une terre tassée, elle enrichit infiniment plus son sous-sol et, naturellement, perd beaucoup moins par évaporation.

Les expériences, que je rapporte ici un peu longuement, car elles me paraissent de nature à préciser l'utilité du travail du sol, ont aussi porté sur une terre légère, et tout d'abord elles ont conduit à des résultats analogues aux précédens; mais au cours des observations, il s'est produit un fait curieux: du 5 au 13 février 1898, la terre a reçu 251 centimètres cubes d'eau de pluie et a laissé couler 295 centimètres cubes d'eau de drainage; plus, par conséquent, qu'il ne lui en est arrivé.

A priori, ce résultat paraît invraisemblable, puisqu'il montre qu'après la pluie, la terre retient moins d'eau qu'elle n'en contenait avant l'averse, ou encore, que sous l'influence de la pluie la terre s'est desséchée. On n'était pas cependant victime d'une illusion; on avait déjà observé en 1892 que la pluie tombée du 2 au 12 novembre, représentant seulement 59^{mm},4, l'eau de drainage, écoulée d'une case de végétation laissée en jachère, atteignait 61^{mm},5. Pour comprendre comment les choses se sont passées, il faut se rappeler qu'une terre ameublie est très poreuse, qu'elle présente de nombreux espaces vides; les particules ne s'y touchent que par quelques points, elles sont dans un état d'équilibre instable, que la pluie détruit. Quand elle est prolongée, elle tasse la terre, le volume de celle-ci diminue, ses particules s'écroulent et comblent les espaces vides, l'eau en est chassée, comme elle l'est d'une éponge qu'on presse dans la main.

Cette observation montre clairement que l'ameublissement n'est pas durable, il disparaît sous l'influence des pluies prolongées. En 1896, j'ai trouvé qu'une terre qui contenait 30 volumes d'air sur 100 après quelques pluies légères, n'en renfermait plus que 20 quand elle eut reçu de copieuses averses. Elle était donc infiniment plus tassée, moins poreuse après la pluie qu'avant. C'est précisément parce que la pluie détruit l'ameublissement obtenu par l'emploi des instrumens que tous les ans il faut le rétablir et que le travail du sol est incessant. Quand une terre a été bien travaillée, elle garde cependant une certaine perméabilité; ainsi la terre meuble de l'expérience précédente laissa couler dans le sous-sol 64,4 centièmes de l'eau tombée, contre 30 centièmes qui traversèrent la terre systématiquement tassée. En travaillant la terre, on lui permet d'absorber une grande quantité

d'eau et d'en emmagasiner dans le sous-sol de puissantes réserves, et la fraction de l'eau tombée, perdue par évaporation, est minime : elle est énorme au contraire quand la pluie arrive sur une terre non ameublie. Elle s'infiltré mal, séjourne à la surface et reprend aisément l'état de vapeur ; si elle pénètre, elle ne descend que lentement, s'arrête dans les couches superficielles et reste soumise à une puissante cause de déperdition ; quand la surface s'échauffe et se dessèche, l'eau remonte aisément, car la capillarité est puissante dans ce milieu dont les particules solides sont très rapprochées ; un mouvement ascensionnel s'établit, l'approvisionnement d'eau diminue peu à peu, et, quand l'été arrive, les plantes, mal abreuvées, ne fournissent que de médiocres récoltes.

Non seulement la terre meuble retient plus d'eau que la terre tassée, mais, en outre, elle laisse couler dans le sous-sol une réserve qui exerce souvent une action décisive sur l'abondance des rendemens, particulièrement sur ceux du blé.

Les cases de végétation de Grignon m'en fournissent un excellent exemple. Je les ai déjà décrites ici même et je me borne à rappeler que ce sont de grandes boîtes carrées, en ciment, de deux mètres de côté et d'un mètre de profondeur ; après avoir couvert le fond d'une couche de cailloux de deux centimètres d'épaisseur pour assurer l'écoulement des eaux de drainage, on a rempli les cases avec la terre qu'on avait enlevée au moment de leur construction. Cette terre est donc identique à celle des parcelles voisines, et cependant les récoltes de blé sont sensiblement plus faibles sur les cases qu'en pleine terre ; tandis qu'en moyenne je n'ai obtenu pendant ces six dernières années, en calculant à l'hectare, que 20 quintaux métriques de blé des cases, j'en récoltais 30 sur les parcelles voisines.

Pour saisir les causes de cette différence, il faut se rappeler que les racines ne prennent l'eau dans le sol que par l'intermédiaire de poils, très faciles à voir à la loupe et encore mieux au microscope, et qu'à cause de leur fonction on appelle « poils absorbans. » Les racines du blé n'en sont garnies que dans leurs parties les plus jeunes, nouvellement développées. Au mois de juin, toute la partie supérieure de la racine en est dépourvue, ils ne sont abondans qu'aux extrémités. J'ai fait vider, il y a déjà quelques années, une case ensemencée en blé et j'ai vu les racines s'enfoncer tout droit dans le sol, dépasser la bonne terre pour venir s'enrouler dans les cailloux du fond et s'y ramifier en tous

sens. Bien que la profondeur des cases ne soit, ainsi qu'il vient d'être dit, que d'un mètre, on a pu en extraire une racine d'une longueur de 1^m,75. Les parties jeunes des racines, celles qui sont chargées de poils absorbans, ne trouvent pas d'eau dans les cailloux qui garnissent le fond, et comme la partie supérieure de la racine ne peut profiter de l'humidité de la bonne terre qu'elle traverse, puisque les poils absorbans font défaut, la tige aérienne du blé est mal abreuvée, elle jaunit rapidement dès le mois de juin, se dessèche, et la récolte est faible.

Dans les champs, les racines traversent la bonne terre, comme elles le font dans les cases, mais elles ne rencontrent pas d'obstacles à leur élongation, elles s'enfoncent dans le sous-sol, profitant pour passer de tous les trous forés par les insectes, et, si les réserves sont abondantes dans ces profondeurs, la récolte est bonne.

Je connais dans la Limagne d'Auvergne une pièce dont les rendemens en blé sont presque toujours excellens; j'y ai fait exécuter des fouilles; à 1^m,50 environ, on trouve une couche absolument mouillée; elle alimente une population de roseaux, dont les tiges vertes se mêlent en juillet aux épis dorés de la moisson. Les plus belles récoltes de blé que nous ayons faites dans le Nord et le Pas-de-Calais, feu M. Porion et moi, nous ont été données par une pièce reposant sur une couche d'argile, tellement imperméable qu'il avait fallu drainer. Dans cette argile, l'eau ne faisait jamais défaut, et l'on a recueilli, sur cette terre forte, jusqu'à 48 quintaux de grain par hectare. Ces terres fortes, à sous-sol argileux, sont essentiellement des terres à blé, mais elles n'acquiescent toute leur valeur qu'autant qu'elles ont été assez bien ameublies pour constituer dans leur sous-sol de puissantes réserves d'humidité.

Quand on fait creuser une tranchée dans un champ de betteraves, de façon à voir la disposition des racines, on reconnaît qu'elles ne s'enfoncent pas dans les profondeurs comme celles du blé, elles ne dépassent guère 50 ou 60 centimètres, elles profitent surtout de l'eau que renferme la couche ameublée; aussi, pour obtenir de bonnes récoltes de racines, y a-t-il avantage à augmenter l'épaisseur de cette couche par des labours profonds. Pour cette culture cependant, comme pour celle du blé, les réserves du sous-sol exercent dans certains cas une action décisive. Pendant les années humides, les betteraves des cases sont aussi belles que celles de pleine terre, les rendemens s'équilibrent;

pendant les années sèches, au contraire, les différences deviennent considérables ; dans les parcelles, l'eau du sous-sol remonte par capillarité jusqu'aux couches moyennes et y tempère l'influence désastreuse de la sécheresse, qui sévit dans les cases, où ces réserves font défaut. Pendant l'automne très sec de 1895, les betteraves à sucre des parcelles ont présenté une grande richesse, leur composition cependant n'avait rien d'anormal ; dans les cases, au contraire, où l'approvisionnement du sous-sol n'existe pas, on a recueilli de petites racines, racornies, desséchées à un point tel qu'elles renfermaient 64 centièmes d'humidité au lieu de 78 à 80, qu'on y dose d'ordinaire.

Approvisionner d'eau la couche ameublie, assurer de puissantes réserves dans le sous-sol, telle nous paraît être la principale utilité du travail obstiné du cultivateur ; mieux la terre est émiettée, plus elle est perméable et plus aussi l'infiltration est facile. Or, si cette pénétration est utile quand la plante a formé ses racines et qu'elles arrivent dans les profondeurs, il est un moment, au contraire, où l'infiltration devient nuisible, où il faut retenir l'eau dans la couche superficielle, c'est l'époque des semis. La graine ne germe qu'autant qu'elle est imprégnée d'humidité ; pour que la levée soit régulière, c'est-à-dire pour que l'embryon contenu dans la graine utilise à la formation de ses organes rudimentaires, radicelle et tigelle, les alimens qui l'enveloppent, pour que ces réserves soient dissoutes et assimilées, il faut que la graine ait absorbé de l'eau.

La réussite du semis n'est certaine que si la terre est humide ; et, si les divers travaux auxquels se livre le cultivateur ont essentiellement pour but d'assurer la descente de l'eau dans le sol, comment va-t-il opérer pour qu'au contraire la couche superficielle soit mouillée ? Il va exécuter une opération non seulement différente, mais inverse, des précédentes. Pendant l'automne, l'hiver, le printemps, il a ameubli sa terre, il l'a émiettée, rendue poreuse, de façon que toute l'eau tombée fût recueillie, emmagasinée, mise à l'abri de l'évaporation ; après les semailles, il faut opérer autrement et retenir l'eau de la pluie dans les couches superficielles et même favoriser son ascension, par capillarité, des couches profondes jusqu'à la surface. L'expérience a enseigné depuis longtemps ce qu'il convient de faire pour y réussir ; aussitôt qu'un jardinier a semé des graines, il piétine la plate-bande où il vient de les enfouir... les cultivateurs agissent d'une façon ana-

logue, ils font passer sur les jeunes semis de lourds rouleaux unis, des rouleaux plumbeurs, qui tassent la terre et en diminuent les vides.

Je me suis assuré, par des expériences directes, exécutées par la méthode des cadres, qu'une terre est moins poreuse, moins chargée d'air, après le roulage qu'avant cette opération, et d'autre part, ce qui était bien facile à prévoir, que l'eau s'élève plus facilement, plus haut, dans une terre tassée que dans celle qui a été ameublie, et, comme l'eau descend plus lentement dans un sol serré que dans une terre émiettée, on conçoit que le roulage soit tout à fait favorable à la réussite des semailles. Cette coïncidence entre les pratiques agricoles et les expériences de laboratoire nous affermit dans cette opinion que les diverses façons qu'on donne à la terre ont pour effet d'y assurer le mouvement de l'eau, mouvement de descente quand il s'agit de créer l'approvisionnement, mouvement ascensionnel, maintien dans les couches superficielles, quand il faut les conserver humides, pour assurer la levée des semis.

Nous avons fait travailler les charrues, les herses, les rouleaux; les plantes semées commencent à montrer leurs tiges vertes; allons-nous pouvoir nous reposer et attendre en paix la moisson prochaine? Oui, sans doute, si nous avons ensemencé d'immenses espaces de peu de valeur, comme le font les Américains, et qu'il nous suffise d'une maigre récolte pour obtenir quand même de bons bénéfices; non, au contraire, si nous visons les hauts rendemens et si, avec le blé, nous cultivons, en outre, betteraves et pommes de terre.

Les travaux du printemps et de l'été sont tellement impérieux que, pour les exécuter, nous réclamons une main-d'œuvre étrangère et que nous faisons venir, jusque dans le centre de la France, des équipes de Flamands, ou de Bretons, pour biner nos betteraves, ou sarcler nos pommes de terre.

L'âpre lutte pour la vie existe entre les espèces végétales aussi bien qu'entre les animaux. Les longs espaces vides que laissent entre eux nos jeunes semis sont bientôt envahis par les plantes adventices vigoureuses, robustes, qui reparaissent toujours, malgré le combat que nous leur livrons sans cesse; elles s'installent, enfoncent leurs racines dans le sol, y puisent l'eau, les engrais, et prospèrent au grand détriment de nos jeunes semis, encore incapables de se défendre.

Quand on ne maîtrise pas, à l'aide d'un travail soigné, l'envahissement des plantes adventices, la récolte s'amoindrit. Je me rappelle avec quelle véhémence Georges Ville racontait qu'un régisseur indolent n'ayant pas combattu énergiquement les envahisseurs, les abondantes fumures distribuées avaient conduit seulement à récolter « des tombereaux de mauvaises herbes. »

Il faut donc les détruire, il faut sarcler, biner; l'expérience enseigne qu'aucun travail n'est plus efficace. Mais, pourquoi l'est-il? Un dicton populaire nous l'indique, il dit: « *Deux binages valent un arrosage.* » Si, comme d'ordinaire, ce proverbe est juste, s'il résume en quelques mots une longue suite d'observations, il nous apprend que le binage, qui n'apporte pas d'eau nouvelle, économise celle qui est emmagasinée et protège nos réserves.

On a cru longtemps qu'en brisant avec la houe la couche superficielle du sol, en y détruisant la capillarité, on empêchait l'eau d'arriver jusqu'à la surface où elle s'évapore. Pour vérifier cette hypothèse, on a exécuté des expériences nombreuses et variées; sous le climat de Paris, elles ont complètement échoué. On n'a pas trouvé plus d'eau dans une terre nue, binée avec soin, que dans une autre qui n'avait pas reçu ce travail. Quand on compare, au contraire, deux terres voisines: l'une, couverte de végétaux; l'autre en jachère, on trouve des différences considérables; la terre nue est toujours plus humide, et il ne peut en être autrement. Il ne faut jamais oublier combien est énorme la transpiration des plantes herbacées: pendant le temps qu'elles élaborent 1 kilogramme de matière sèche, elles rejettent dans l'atmosphère de 250 à 300 kilogrammes d'eau. Nous venons de voir que l'ameublissement de la terre a surtout pour effet d'y assurer un ample approvisionnement d'humidité, il importe, au plus haut point, de le réserver aux plantes cultivées; nous devons les défendre énergiquement contre les convives imprévus qui viennent partager avec elles les réserves péniblement acquises. Si nous sommes négligens et que nous laissons s'installer ces hôtes avides: chardons, chiendent, etc., nos betteraves sont réduites à la portion congrue; binons, au contraire, détruisons ces mauvaises herbes, et nous réservons pour nos récoltes toute l'humidité que le sol renferme. Débarrassées à deux reprises de ces consommateurs, nos plantes prospèrent comme si elles avaient reçu de l'eau d'irrigation, et c'est ainsi que l'on peut dire: « *Deux binages valent un arrosage.* » Nous arrivons donc toujours aux mêmes conclusions, toujours

nous trouvons que ce travail incessant du cultivateur, qui commence aussitôt après la moisson, pour ne finir que pendant l'été suivant, que la charrue, les herses, les bêches et les houes qui déchirent le sol et le triturent, ne le font que pour y assurer l'approvisionnement d'eau et pour l'y défendre.

Cet effort continu est d'autant plus avantageux que l'eau est nécessaire non seulement à nos plantes de grande culture, mais aussi aux ferments qui fixent dans nos terres l'azote atmosphérique et à ceux qui transforment les matières organiques en nitrates assimilables.

Ces nitrates filtrent au travers de la terre sans être retenus, comme le sont les carbonates de potasse ou d'ammoniaque, de telle sorte qu'on est très bien renseigné sur l'activité des ferments nitrificateurs en étudiant les eaux qui ont traversé le sol, les eaux de drainage, et c'est précisément pour les recueillir que j'ai fait construire, au champ d'expériences de Grignon, les cases de végétation décrites plus haut. Quelques-unes ont été maintenues en jachère depuis le début des observations, et l'influence de l'humidité du sol sur l'énergie de la nitrification y apparaît avec une admirable netteté.

Pendant l'année écoulée, de mars 1894 à mars 1895, on n'a recueilli au pluviomètre que 420 millimètres d'eau; les eaux de drainage, en calculant pour un hectare, ont entraîné 76 kilogrammes d'azote, contenu dans les nitrates. De mars 1896 à mars 1897; il est tombé 722 millimètres d'eau de pluie, et on a recueilli, au-dessous des cases en jachère, 203 kilogrammes d'azote nitrique par hectare, c'est-à-dire presque trois fois autant de nitrates que dans la saison précédente.

Quand on se rappelle qu'une très bonne récolte de blé ou de betteraves n'exige que de 100 à 120 kilogrammes d'azote par hectare, on serait tenté de croire que la nitrification qui s'établit naturellement dans la terre est suffisante pour subvenir aux besoins de nos cultures, et que l'acquisition du nitrate de soude grève inutilement nos budgets. On commettrait une grosse erreur: c'est seulement des terres en jachère qu'on obtient ces grandes quantités de nitrates; les eaux de drainage qui s'écoulent au-dessous des terres cultivées sont beaucoup plus pauvres, et elles le sont non seulement parce que les plantes utilisent à leur profit les nitrates formés, mais parce qu'elles dessèchent le sol, en y puisant sans cesse pour subvenir à leur énorme transpiration.

Si on détermine la quantité d'azote contenue dans les récoltes des cases, et qu'on admette que tout cet azote a pénétré dans les végétaux à l'état de nitrates, puis qu'on ajoute au nombre ainsi calculé ce que renferment les eaux de drainage, on arrive à un chiffre plus faible que celui qu'on a trouvé dans les cases en jachère.

Dans un sol emblavé, il n'y a pas habituellement assez d'eau pour subvenir à la fois aux besoins des plantes et à l'activité des ferments nitriques.

Pendant l'année mars 1896-mars 1897, on a trouvé, en additionnant l'azote du blé, recueilli dans les cases de végétation, et celui qu'ont entraîné les eaux de drainage, 94 kilos par hectare; ce n'est donc pas la moitié de ce que les cases en jachère ont donné. Le printemps a été relativement sec, et les ferments nitriques n'ont pu travailler que là où la terre n'a pas été desséchée par la végétation. Au contraire, l'été et l'automne 1897 ont été très humides; cette année-là, sur quelques cases de végétation, on a semé du maïs-fourrage, tardivement, en mai, car on craint toujours les atteintes de la gelée pour cette plante d'origine méridionale. Son développement a coïncidé avec la période pluvieuse; aussi, malgré l'énorme consommation d'eau du maïs, le sol est resté humide et la nitrification active. On a calculé que le maïs renfermait 174 kilos d'azote; si on y ajoute les 23 kilos entraînés par les eaux de drainage, on retombe à peu près sur les 200 kilos des cases en jachère. Il y a eu assez d'eau pour subvenir à la fois à la vie des plantes et à celle des ferments.

Le travail du sol favorise la pénétration de l'eau dans le sol et, par cela même, la nitrification, la production du plus puissant des engrais azotés. Ce travail, cette trituration, exerce en outre une action spécifique d'une extrême énergie sur l'activité de la fermentation nitrique et, bien que la cause n'en soit pas encore complètement éclaircie, le fait présente en lui-même trop d'intérêt pour ne pas nous arrêter un instant.

C'est mon confrère à l'Académie, M. Schloësing, qui le premier a observé cette influence très particulière de la trituration du sol; j'en ai constaté moi-même des exemples fort curieux.

En 1891, je reçois du département de Seine-et-Marne un lot de terre que je pulvérise grossièrement avant de l'introduire dans de grands vases exposés à la pluie; bientôt elle traverse la terre maintenue sans végétation, et s'écoule. Dans les eaux de drainage, analysées au mois de mars, on trouva : pour l'un des

pots, par mètre cube, 584 grammes d'azote appartenant à des nitrates ; 539 grammes dans l'eau écoulée d'un autre. Au mois d'avril, 664 grammes pour l'un, 466 grammes pour l'autre. Ces nombres sont prodigieux ; d'ordinaire, les eaux de drainage des terres nues renferment 10, 20, ou 40 grammes d'azote nitrique par mètre cube. J'étais si peu préparé à comprendre les causes de cette nitrification excessive que je crus à quelque irrégularité dans l'envoi de terre ; mais l'année suivante, en 1892, des terres expédiées d'Auvergne présentèrent le même fait : on recueillit des eaux renfermant : dans un cas, 884 grammes, et dans l'autre, 440 grammes d'azote nitrique par mètre cube.

Évidemment, on se trouvait devant un phénomène qui méritait d'attirer l'attention, et on chercha à obtenir, par une trituration régulière, les grandes quantités de nitrates observées fortuitement. On y réussit parfaitement : tandis que des terres restées en place dans les pots, où elles étaient en observation depuis plusieurs années, renfermaient environ 20 milligrammes d'azote nitrique par kilogramme, d'autres échantillons remués, triturés à de fréquentes reprises dans un bâtiment de la Station agronomique, renfermaient respectivement, par kilogramme, 440, 510 et 710 milligrammes d'azote nitrique.

Une autre expérience, de plus longue durée, portant sur environ un mètre cube de terre maintenue humide et travaillée régulièrement à la bêche, dans une étable non habitée, a dévoilé des faits encore plus curieux. Non seulement les nitrates y ont augmenté peu à peu, tellement qu'après deux ans, l'azote qui en faisait partie atteignait la quantité énorme de 2 grammes par kilog., mais en outre l'azote des matières organiques n'avait pas diminué. Ce n'était pas celui des composés humiques qui s'était nitrifié, mais bien de l'azote atmosphérique, fixé dans le sol par action microbienne. Quels sont les mécanismes de cette fixation, de cette transformation ? Nous ne le savons encore que confusément ; il nous suffit d'avoir constaté le fait pour que nous reconnaissons à quel point le travail du sol est efficace.

Il l'est, pourvu que l'humidité ne fasse pas défaut et que la terre soit aérée. Ce sont là les conditions nécessaires à la vie des plantes et à celle des ferments.

Autant l'eau qui se renouvelle est salutaire, autant l'eau stagnante est nuisible, et le travail du sol a pour but, non seulement de faire pénétrer l'eau, mais encore d'en assurer l'écoulement.

Il est des cas, cependant, où il devient impuissant, quand la terre, riche en argile, est collante, que ses particules, se soudant les unes aux autres, forment pendant l'hiver des boues imperméables, qui deviennent dures comme la brique pendant les sécheresses de l'été. Pour tirer parti des sols de cette nature, il faut faire intervenir les amendemens calcaires.

Il est encore un autre cas dans lequel les améliorations foncières sont nécessaires, c'est celui d'une terre plate, à sous-sol imperméable; j'ai décrit déjà le beau travail exécuté par notre regretté confrère de l'Académie, M. Chambrelent, dans les landes de Gascogne, que les eaux stagnantes rendaient improductives; assainies par des fossés d'écoulement, elles ont été boisées. Dans la Sologne, dans la Dombes, les eaux stagnantes ont exercé longtemps une influence funeste sur la production agricole et même sur la santé des habitans. L'eau n'est salubre, n'engendre la fertilité, qu'autant qu'elle se renouvelle sans cesse, et dans nombre de départemens, nous voyons notre blé jaunir en hiver, parce que les racines trempent dans une eau dont l'écoulement n'est pas assuré. Les terres de cette nature doivent être drainées. Chaulage, drainage, telles sont les améliorations foncières dont nous nous occuperons dans un autre travail.

Supposons, comme disent les géomètres, le problème résolu; nos terres sont saines: soit que leurs élémens se trouvent réunis en proportions convenables, soit que nous ayons chaulé et drainé. Comment pousser nos rendemens assez haut pour qu'ils assurent aux cultivateurs de larges bénéfices? Pour donner à notre pays une puissance de production qu'il n'a jamais connue, il faut y construire des canaux d'arrosage, il faut irriguer; et ce sera l'œuvre grandiose à laquelle devra se consacrer le xx^e siècle. Celui qui finit a couvert la France d'un vaste réseau de chemins de fer; grâce à lui, nos produits circulent; ils peuvent s'accroître sans que l'encombrement amène les baisses de prix désastreuses si fréquentes jadis. Avec des eaux abondantes, notre région méridionale obtiendrait une richesse qu'on ne rencontre encore que là où les eaux arrivent.

En avançant en âge, quand, par métier, on a été en relations avec beaucoup de cultivateurs, on les a entendus bien souvent se plaindre: il m'est arrivé cependant, une fois, d'entendre des producteurs vanter la prospérité de leur pays; c'était en 1891 à Saint-Rémy de Provence. L'Association Française pour l'avance-

ment des sciences, dont j'étais président cette année-là, avait été en excursion dans cette petite ville; à notre arrivée, le maire nous adressa un compliment de bienvenue et, connaissant la profession du Président, voulut bien attribuer aux travaux des agronomes la prospérité agricole dont jouissait le pays; en réalité elle était due à l'abondance des eaux d'irrigation, qui avait permis d'entreprendre avec grand profit la production des graines de fleurs. Dans le Midi, là où l'eau arrive, à la grande culture se joint le jardinage. A côté de prairies, d'un bon rapport puisqu'on coupe cinq ou six fois dans le cours d'une année, on obtient, dès le premier printemps, des gerbes de fleurs, des primeurs qu'on expédie dans les pays du Nord, encore engourdis par les froids de l'hiver. Plus tard, ce sont des légumes frais, des fruits, dont la vente procure de larges bénéfices.

Dans le Centre et dans le Nord même, les eaux d'arrosage arrivant à propos nous préserveraient des sécheresses désastreuses comme celle de 1893 qui a coûté à la France des centaines de millions de francs, elles rendraient habituelles les bonnes récoltes si rares aujourd'hui. En 1898, nous avons obtenu 131 millions d'hectolitres de blé, on a presque atteint les 134 millions produits en 1874, ce qu'on n'avait jamais revu depuis vingt-quatre ans. Bien des conditions favorables doivent être réunies pour que ces hauts rendemens soient réalisés; une d'entre elles, celle qui domine toutes les autres, s'est manifestée en 1898 : le mois de mai a été pluvieux.

Près de la moitié de la population de la France vit de la culture; péniblement, tous les ans, nos paysans rétablissent l'ameublissement de leurs terres, détruit par les eaux pluviales. Ils assurent ainsi la pénétration, l'emménagement, la circulation de ces eaux; si elles arrivent en temps opportun, la récolte est bonne et le labeur trouve sa juste récompense; si elles font défaut, leurs efforts sont vains, leur peine perdue! N'est-il pas temps de venir en aide aux praticiens? Puisque nous savons qu'il travaillent pour que leurs terres soient humides, hâtons-nous de mettre à leur portée les eaux qui s'écoulent inutiles jusqu'à la mer.

Je m'efforcerais prochainement de montrer les avantages que notre pays tirerait de la construction de canaux d'irrigation dont les eaux rendraient infiniment plus efficace qu'il ne l'est aujourd'hui le travail du sol.

LES IDÉES MUSICALES

D'UN RÉVOLUTIONNAIRE ITALIEN

Mazzini : *Filosofia della musica* (Scritti editi ed inediti, vol. iv ;
Milano, Carlo Aliprandi, 1897).

La musique étant le plus social ou le plus sociologique des arts, il est naturel qu'elle ait souvent attiré l'attention et la sympathie des socialistes, des démocrates et des révolutionnaires. Par ces noms divers on nous permettra d'entendre ici, sans distinction et sans jugement, une seule classe d'hommes : ceux que possède le souci des questions sociales et le zèle des causes populaires ; les avocats du peuple, ou ses apôtres ; ceux qui se donnent pour mission de chercher et de procurer, par la parole ou les actes, ce qu'ils croient le bien du plus grand nombre ; ceux que l'amour de leurs frères illumine et conduit, à moins qu'il ne les aveugle et ne les égare. Ces hommes, lorsqu'ils écrivent, ne craignent pas d'accorder à la musique une place en leurs écrits. Ils lui demandent souvent de consacrer leurs théories, ou de bercer leurs rêves. Volontiers, et non sans quelque raison, ils voient en elle une représentation ou un exemple, en même temps qu'une vertu ou un bienfait. Il est vrai qu'elle contient tout cela.

La musique est sociale par nature. Plus que d'autres arts, elle offre non seulement l'image, mais l'idéal d'une société. En elle tout est nombre. Ceux mêmes de ses élémens qui paraissent le plus uns : une mélodie, que dis-je, une note isolée, sont en réalité composés et multiples. Une œuvre musicale : fugue, sonate, chœur, symphonie, est, par définition et par essence, collection et groupe.

C'est par ce caractère collectif que la musique agit sur le nombre. Elle est par excellence l'art populaire, celui que le peuple comprend et goûte le mieux, le seul que, par l'instinct ou le génie, et non pas seulement par le travail, il ait fait un peu sien. Le peuple n'est pas architecte, il n'est ni peintre, ni statuaire ; mais il est musicien. Un millier de maçons n'ont jamais suffi pour bâtir une cathédrale ; mais il ne faut parfois qu'un laboureur ou un pâtre pour trouver une chanson.

Si la foule, si les inconnus, si les petits et les humbles peuvent quelque chose pour la musique, elle n'est pas ingrate ; à son tour, elle fait beaucoup pour eux. Elle les élève et elle les unit. Elle sait plus d'un secret qui leur importe. Elle leur donne la grande leçon de l'ordre, de la hiérarchie, des rapports nécessaires et harmonieux. Mais, non contente de les instruire, elle les réjouit et les console. Elle allège leur travail et charme leur repos. Et sans doute c'est cette influence sociale, c'est ce pouvoir mystérieux et secourable, ce double privilège d'enseignement et de charité, qui constitue aux yeux des socialistes l'éminente dignité de la musique et son plus noble titre à leur faveur.

« Mazzini, a dit Louis Veillot, Mazzini, homme intelligent, a entrevu quelque chose. » Oui, même en musique, et quelque chose de l'avenir. Ce voyant n'était pas un savant ; sa culture musicale était pauvre, et lui-même l'avoue. Il écrit, au début de sa *Philosophie de la musique* : « L'auteur de ces pages ne sait de musique que ce qu'en enseigne le cœur, ou à peine davantage. Mais il est né en Italie, dans la patrie de la musique, où la nature est un concert, où l'harmonie pénètre l'âme avec la première chanson que chantent les mères au berceau des enfans. C'est assez pour qu'il se croie en droit d'écrire, sans étude et comme sous une dictée intérieure, des choses vraies, jusqu'ici peu remarquées, mais indispensables au relèvement de la musique et du drame musical. » Rien qu'en ce peu de lignes, on voit déjà se dessiner les deux traits qui dominant et résument l'esthétique musicale de Mazzini : l'un est la sensibilité, l'autre est le désir ou le besoin d'une réforme. Le second est bien d'un révolutionnaire, et le premier d'un Italien.

Mazzini donna de bonne heure des marques de cette sensibilité qui n'est pas toujours incompatible avec l'esprit de révolte ou même d'anarchie. A cinq ans, il se jetait dans les bras d'un

pauvre qui demandait l'aumône sur les degrés d'une église de Gènes, et le mendiant rendait l'enfant à sa mère en disant : « Gardez-le bien, madame, celui-là aimera le peuple. » Plus tard il dut abandonner l'étude de la médecine parce qu'il n'avait pas la force de supporter la vue du sang ou seulement de la douleur. Nerveux et frémissant devant l'injustice, charitable jusqu'à donner ses vêtemens, il était déjà celui qu'un poète de son pays devait appeler « l'homme de tous les sacrifices, de tous les amours, de toutes les pitiés et d'aucune haine. »

Révolutionnaire de cœur plutôt que de tête, c'est de la même façon que Mazzini fut musicien. Les quelque cinquante pages qu'il a consacrées à la musique furent écrites en des jours de découragement, sinon de désespoir. C'était en 1836. Mazzini, tout jeune encore (il avait trente et un ans), était déjà un vieux conspirateur. Déjà il avait beaucoup entrepris, beaucoup combattu, beaucoup souffert. Emprisonné, puis banni, condamné à mort par contumace en son pays, et chassé deux fois de la terre d'exil; pressé par la misère et trahi par quelques-uns des siens, la cause de la liberté lui paraissait perdue. Et tous ces maux en quelque sorte extérieurs n'étaient rien. C'est au dedans de lui-même que Mazzini subissait les plus rudes assauts et la pire torture. Il faut lire le récit de cette crise effroyable, qu'il a nommée « la tempête du doute. » Toute confiance, toute croyance même l'abandonna. Il sentit naître, puis grandir en son âme le dégoût et l'horreur de sa vocation. Elle lui parut insensée, peut-être criminelle. Il s'accusa d'ambition, d'égoïsme, et d'avoir servi moins une idée que son idée, l'idée de lui-même et de lui seul. Alors il éprouva, comme l'a dit un de ses biographes, ce qu'éprouverait un coupable conscient de sa faute et incapable de l'expier. Il lui sembla que la personnalité, la recherche et l'amour de soi, tout le mal qu'il avait cru détruire en son cœur y repoussait de mystérieuses et funestes racines. Il se vit inégal à sa tâche et ne fut pas loin de s'en juger indigne. La *Philosophie de la musique* date de ces jours troublés. Il est permis de croire que, dans cette crise aiguë, et qui faillit être mortelle, la contemplation de la beauté fut pour Mazzini le remède et le salut. Dans l'ordre des réalités humaines, son rêve était sur le point de lui échapper; il le transporta et le ressaisit dans l'ordre de l'idée pure. Et c'était bien le même rêve. Devant le problème esthétique comme devant le problème social, Mazzini se retrouva le même aussi, toujours plus sentimental que logicien.

Ce qu'il aima dans la musique, ce qu'il tenta de surprendre en elle, ce n'est pas ce qu'elle contient de rationnel ou de métaphysique, mais ce qu'elle exprime de la passion, de l'humanité et de la vie. La musique est esprit et elle est âme. C'est l'âme surtout que chercha Mazzini. Il connut, il comprit la musique par l'amour encore plus que par l'intelligence, et ce mode de connaissance est peut-être, en matière de beauté, le plus sûr et le plus profond.

En bon révolutionnaire, Mazzini se devait à lui-même de médire de son temps et de lui chercher querelle. Il ne s'en est pas fait faute. Son devoir était aussi d'en appeler à l'avenir. Il n'y a pas manqué. On peut s'étonner davantage qu'il ait loué le passé. Il l'a loué pourtant. Il a parlé brièvement des anciens, mais avec respect, même avec amour. Il n'a pas sacrifié tout à fait le souvenir à l'espérance.

Ce passé qu'il admire, il semble l'avoir imparfaitement connu. Alors déjà, — comme aujourd'hui, — on ne possédait guère de la musique de l'antiquité que la doctrine, sans les œuvres. A cette doctrine du moins Mazzini rend hommage. Il regrette les siècles qui furent « grands non par la science, mais par des pressentimens sublimes ; » les siècles où la musique « se confondait avec la première pensée de la civilisation naissante ; où cet art nouveau-né, qui bégayait encore, était pour toute la Grèce la langue nationale, l'interprète sacré de l'histoire, de la philosophie, des lois et de l'éducation morale. » Dans un passé moins lointain, il semble que Mazzini n'ait pas regardé très avant. Il a mal parlé de Palestrina ; je veux dire qu'il l'a mal compris, car, s'il est vrai que Palestrina « traduisit le christianisme en musique, » on ne saurait soutenir qu'« il créa par ses mélodies l'école italienne et lui donna le caractère qu'elle a conservé depuis. » Sur le xvii^e et le xviii^e siècle, Mazzini garde le silence. Une ou deux fois seulement il parle avec admiration de Mozart. Enfin, parmi les morts qui, pour le temps où il écrivait, étaient des morts d'hier, et quels morts ! c'est à peine s'il nomme Beethoven et Weber : le second seulement pour s'attendrir sur cette fameuse *Dernière Pensée*, qui n'a que le double défaut d'être une pensée insignifiante et de ne pas être de Weber. Faut-il croire que Rossini jetait alors des feux trop éclatans ? Mais, tout à l'heure Mazzini nous dira lui-même que ses yeux n'en furent pas éblouis. N'importe, ses yeux n'ont pas vu Beethoven, et c'est dommage : ils étaient dignes de le regarder.

J'imagine que Mazzini, s'il avait connu les neuf symphonies, eût peut-être trouvé moins à redire au présent, qu'il eût exigé moins de l'avenir. Mais il ne les a pas connues : d'où l'amertume de ses plaintes et l'impatience de ses vœux.

« Lorsque l'élément qui constitue un art, lorsque l'idée qui en fait la règle et la vie est parvenue au dernier degré de son développement, à la plus haute expression qu'il lui soit donné d'atteindre, alors cet élément ne saurait plus rien produire, cette idée est épuisée et morte. Le génie même est impuissant à la ressusciter, à rouvrir une époque fermée ou qui se ferme. C'est folie de s'obstiner à faire d'un principe usé la loi d'un art, à chercher la source de la vie dans un sol désormais stérile. C'est se condamner soi-même à errer parmi les morts, au lieu de regarder devant soi le mouvement, la puissance et la vie. » Telle parut à Mazzini l'obstination et la folie de ses contemporains. Il estima que le grand mal dont souffrait la musique, et dont elle pouvait mourir, consistait en ceci : l'idéal ancien n'existait plus, et le nouvel idéal ne paraissait pas encore.

La doctrine générale de Mazzini commande en quelque sorte son esthétique. Sa conception musicale est beaucoup moins d'un métaphysicien que d'un socialiste religieux. La devise du politique : *Dio e il popolo*, fut également la devise du musicien. Le plus grave reproche qu'il adresse à la musique, et qui contient tous les autres, c'est d'avoir trahi sa vocation religieuse et populaire; c'est d'avoir oublié l'amour du peuple et l'amour divin, d'être descendue des hauts lieux où jadis elle siégeait, « *accanto al legislatore e alla religione*, » entre le prêtre et le législateur. *Væ soli!* Pour s'être de plus en plus séparée de la vie générale, pour avoir enclos son domaine et cherché en elle-même, en elle seule, son objet ou sa fin, la musique subit maintenant la malédiction qui s'attache à la solitude. Le libre et saint ministère qu'elle exerçait autrefois n'est plus qu'un mécanisme profane, inutile surtout, car l'isolement de la musique n'a d'égal aujourd'hui que sa vanité. Elle ne sert à rien, ne servant qu'à soi-même. Stérile combinaison de notes, sacrifiant le fond à la forme et l'idée à la matière, elle ne saurait plus être un refuge pour la souffrance, ni pour le doute un réconfort. Le public, qu'il ne faut pas confondre avec le peuple, a dit à l'artiste : « Sauve-nous de l'ennui. » L'artiste s'est contenté de cette fonction misérable. Pauvre trouvère d'un jour! A ceux qui ne lui demandent plus davantage il prête plutôt qu'il ne

donne l'agrément d'une sensation passagère, un plaisir, une volupté qui s'évanouit avec le son. « Aujourd'hui, qu'il nous égaie ou nous attriste, ce n'est plus du fond de nous-mêmes qu'il tire le rire ou les larmes. *Riso senza pace, pianto senza virtù*. Le rire sans la paix, des larmes sans vertu ! Rire qui déforme le visage sans effacer de nos fronts une ride, sans calmer un gémissement de nos cœurs ! Larmes involontaires, inconscientes et comme arrachées par force, qui nous rappellent seulement que nous portons en nous un instinct de pitié, d'amour, et que la musique pourrait développer tout cela, si nous n'avions étouffé la musique elle-même. »

... « Qu'est devenu l'art souverain, profond, qui insiste, qui enfonce la pensée dans la chair et dans le cœur ? » L'art aujourd'hui ne creuse plus, il frôle. Il a remplacé par les effets multiples, épars, l'effet jadis concentré et unique. « Qui donc, dans le drame musical, a souci d'une idée ? Qui donc va chercher, dans le cercle des scènes diverses qui composent un opéra, le centre ou le nœud qui les rassemble ? Ce n'est pas le public, ennuyé, frivole, ennemi des impressions profondes, qui ne demande à la musique qu'un passe-temps d'une heure et s'informe des interprètes plutôt que de l'ouvrage. Ce n'est pas l'auteur, avili, dégradé, abruti par la honte des temps, par le public même, par l'amour du lucre, par l'ignorance de tout ce qui n'est pas les notes et les accords. » Alors qu'arrive-t-il ? « Un opéra n'est plus qu'une chose sans nom... Un opéra ne saurait plus se définir que par l'énumération des morceaux qui le composent : cavatines, duos, trios, finales, interrompus et non reliés par je ne sais quel récitatif que nul n'écoute... Où va-t-on ? Que nous veut cette musique ? Où nous mène-t-elle ? Pourquoi s'arrêter ici ? Pourquoi cette idée coupée par une autre ? Allons, allons. L'heure presse. Il est minuit passé. Mais le public en veut pour son argent. Il veut son compte de motifs. Donnez-le-lui. Il manque une cavatine, il manque le rondo de la prima donna. L'heure a sonné, on applaudit, on sort. Et le jeune homme, qui s'était promis de rentrer au logis avec une idée de plus, avec une émotion nouvelle, s'en va pensif et muet, la tête fatiguée et douloureuse, les oreilles bourdonnantes, et, sur les lèvres, le mot de Fontenelle : « Musique, que me veux-tu ? » Est-ce donc là que, de nos jours, la musique est tombée ! »

Pour la relever, il faut plus qu'une réforme : une révolution. Il ne s'agit pas de perfectionner l'exécution ou la méthode, de

corriger le style ou la lettre. C'est l'esprit qui doit souffler d'ailleurs, afin de renouveler la face de la terre. Voici la première rencontre entre le révolutionnaire italien et le musicien qui fut le plus révolutionnaire de tous. Par la rigueur de ses exigences, par le caractère radical, absolu, des conditions qu'il pose à l'avenir, Mazzini se montre incontestablement le précurseur de Richard Wagner. Ou la musique ne sera plus, ou elle sera telle que la voit et que la veut l'impérieux prophète. Et cette volonté, comme cette vision, est exactement wagnérienne. D'avance, et par je ne sais quelle sympathie préétablie, Mazzini s'accorde avec Wagner non seulement sur la nécessité, mais sur la nature même de l'évolution musicale. Socialiste avant tout, son vœu le plus cher est de socialiser la musique. Autrement dit, il entreprend de l'arracher à l'orgueil et à l'amour de soi-même. Elle s'était isolée, il souhaite qu'elle se rallie; égoïste et jalouse, elle s'était reprise, il veut que de nouveau elle se communique et se donne. Il lui montre l'avenir et le salut dans le rétablissement d'une alliance avec les autres arts, qui fut glorieuse, et qu'elle a brisée. Hélas! qui donc aujourd'hui rappellera l'infidèle et la fugitive? Qui l'avertira du péril, et l'en saura sauver? « Parmi tous ceux qui parlent ou écrivent de la musique, en est-il un seul qui remonte jusqu'aux origines philosophiques du problème musical? On oublie qu'autrefois la musique et les autres arts ne formaient qu'un seul groupe, ou plutôt une seule famille. On ignore que le principe fondamental de la musique se confond avec le principe du progrès universel, que son développement coïncide avec le développement de l'esprit contemporain. Que la décadence musicale ait pour cause le triomphe du matérialisme et la perte de la foi sociale; que la musique ne puisse ressusciter que par la résurrection de cette foi, par l'association de sa propre destinée avec celle des lettres et de la philosophie, » autant de vérités nécessaires, éternelles et méconnues. Il est urgent de les rappeler, non pas aux maîtres, qui ne se convertissent ni ne se corrigent, mais aux jeunes gens. C'est aux jeunes gens qu'il faut dire: « Votre art est saint, et, pour en être les prêtres, vous devez être saints comme lui. L'art qui vous est confié est étroitement uni à la civilisation; il peut en être le souffle, l'âme, le parfum sacré, si vous cherchez l'inspiration dans le mouvement, dans le progrès de cette civilisation même, et non dans des règles, des canons arbitraires, étrangers aux lois supérieures qui régissent l'ensemble des

choses. La musique est une harmonie de la création, un écho du monde invisible, une note de l'accord divin que l'univers entier est appelé à réaliser un jour. Comment voulez-vous saisir cette note, si vous ne vous élevez à la contemplation de cet univers, si vous ne vous mettez, par la foi, en présence de l'invisible, si vous n'embrassez la création tout entière de toute votre étude, de toute votre âme, de tout votre amour ! » Partout, ainsi, le socialiste reparaît dans le musicien et le domine. Mazzini transporte ou transpose dans l'ordre esthétique cette formule de Michelet : « L'individu ne saurait tirer sa gloire que de sa participation volontaire à l'ensemble. » Il propose à la musique un idéal exclusivement social, je veux dire un idéal de participation ou de communauté. Il souhaite, il ordonne qu'elle se déprenne d'elle-même et se désapproprie ; que, renonçant au mouvement personnel, excentrique, qui ne peut que la perdre, elle rentre dans le concert universel et se contente d'y concourir.

Voilà bien l'esprit général de la réforme wagnérienne, et la conception d'une œuvre d'art, œuvre de tous les arts. Mais il n'est pas jusqu'à la lettre de la loi future que Mazzini n'ait prédite, et le détail même de ses vœux, ou de ses prophéties, n'a pas manqué de s'accomplir. Un premier point sur lequel on peut croire qu'il se tiendrait aujourd'hui pour satisfait, c'est l'allongement du spectacle. « Pourquoi, demandait-il, pourquoi ne pas étendre les proportions du drame, quand la raison historique ou l'idée principale l'exige ? Je sais bien que la plupart des spectateurs trouvent déjà l'opéra démesuré. Faute d'un intérêt moral, il n'en peut être autrement. Mais j'espère en un temps où le drame et le public se seront l'un par l'autre améliorés... Alors, devant un auditoire non plus matérialiste et frivole, mais régénéré par la conscience d'une vérité à conquérir, alors le drame lyrique pourra développer son haut enseignement moral. » Ce temps est venu sans doute, puisqu'il n'est pas rare aujourd'hui qu'un acte d'opéra dure une heure et demie, puisque, même dans les récits, discours et dialogues de la *Tétralogie*, un public admirable d'intelligence, ou de longanimité, ne trouve plus rien au-dessus de son attention, ou de sa patience.

La question de temps n'est pas la seule que Mazzini ait posée et résolue d'avance selon l'esprit wagnérien. Il a compris comme Wagner l'union, je dirais presque l'unité de la poésie et la musique ; comme Wagner, il a senti le besoin de distribuer le drame

musical non plus entre des voix seulement, mais entre des personnages, entre des êtres vivans. Quant au rôle du chœur, c'est-à-dire de la foule, Mazzini s'en faisait aussi une idée ou un idéal wagnérien : « Pourquoi, si l'évolution du drame musical doit se conformer à l'évolution de la société elle-même, pourquoi le chœur, qui, dans le drame grec, représentait l'unité d'impression et de jugement moral, ne se développerait-il pas dans le drame musical moderne? Pourquoi ne s'élèverait-il pas, du rôle secondaire et passif où on le réduit, à la représentation solennelle et intégrale de l'élément populaire? Aujourd'hui le chœur est, comme le peuple dans les tragédies d'Alfieri, condamné à l'expression d'une seule idée, d'un sentiment unique, traduit par une seule mélodie que chantent dix ou vingt voix n'en faisant qu'une. Il apparaît de temps en temps, beaucoup plus comme une occasion de repos pour les premiers sujets, que comme un élément musical et philosophique distinct... Eh bien! pourquoi le chœur, individualité collective, n'aurait-il pas droit, comme le peuple, dont il est l'interprète naturel, à une vie propre, indépendante et spontanée? Pourquoi, par rapport au principal ou aux principaux personnages, ne constituerait-il pas l'élément de contraste essentiel à toute œuvre dramatique? En lui-même et à lui seul, pourquoi, par la combinaison de phrases et de mélodies plus nombreuses, par une harmonieuse disposition de demandes et de réponses, pourquoi le chœur n'exprimerait-il pas la variété infinie de sensations, de pensées, de désirs et de passions qui frémit en toute multitude? » Voilà encore des souhaits que Wagner devait combler. Dans ceux de ses ouvrages où il a usé de la polyphonie vocale, il a singulièrement accru le sens, la vie et surtout la variété du chœur. Que le chœur wagnérien soit un concert ou un conflit; qu'il ait pour mission de combattre le sentiment d'un personnage, ou bien de le consacrer et, par le nombre, par la diversité des voix, de l'étendre jusqu'à l'universel et à l'infini, la page que nous venons de citer s'applique et s'impose toujours. Elle est en quelque sorte un programme prophétique, que certains « ensembles » de *Tannhäuser* ou de *Lohengrin*, des *Maîtres Chanteurs* ou de *Parsifal* ont magnifiquement réalisé.

Enfin, parmi tant de pressentimens, voici les plus singuliers, parce qu'ils sont les plus précis. « Pourquoi, se demande Mazzini, pourquoi le récitatif obligé, qui fut jadis en honneur, et qu'on néglige trop aujourd'hui, ne prendrait-il pas dans les com-

positions futures, une importance plus grande et toute l'efficacité dont il est capable? Pourquoi reléguer dans un coin du drame, pourquoi ne pas élargir, aux dépens des sottises cavatines et des inévitables *da capo*, ce genre de développement musical auquel on doit les plus grands effets obtenus jusqu'ici? Le récitatif obligé peut arriver, par des nuances infinies, et que l'*aria* ne connaît pas, jusqu'aux dernières limites du sentiment. Il surprend les plus faibles, les plus imperceptibles mouvemens du cœur; sans en violer le secret, il le dévoile; il révèle non pas l'élément qui domine la passion, mais chacun des élémens qui la composent. Il analyse la lutte, la crise morale, dont l'*aria* ne peut, sans de grandes difficultés, nous donner que le résultat. Au lieu de reporter, comme l'*aria*, l'intérêt musical sur le mécanisme de l'exécution, il le concentre tout entier dans l'effet à produire sur notre âme. »

A chacun de ces traits, ne reconnaissez-vous pas encore un autre aspect, et non l'un des moins considérables, du génie wagnérien? Substituer à l'air, au « morceau » le récitatif, je ne dirai pas que Wagner n'a pas fait autre chose; mais, dans la technique ou dans la pratique de son art, c'est une des plus grandes choses, et des plus originales, qu'il ait faites. Non pas un récitatif insignifiant, superficiel et courant à fleur de lèvres; mais un récitatif plus profond, plus expressif, et par conséquent directement issu du « récitatif obligé. » Obligé, lui aussi, au rythme, à la mesure, à la recherche de la vérité et à la justesse de la déclamation; obligé au sérieux, à la dignité et à la tenue, au respect d'un orchestre, qui non seulement l'accompagne, mais le commente, le fortifie et le complète. Obligé et cependant libre; plus libre du moins que l'air classique, plus souple, plus maniable, plus fin aussi et plus pénétrant. Ce récitatif, qui n'était rien ou presque rien avant Wagner, qui n'avait jusque-là jeté que des éclats et comme des éclairs de beauté, Wagner l'a repris, recréé à son usage; de ce qui n'était que l'exception, il a fait la démarche presque constante de son style musical et de son discours lyrique. Et Mazzini sans doute n'a pas vu jusqu'où ce nouveau chemin pouvait conduire; mais il a vu le chemin et conseillé de le prendre.

Infatigable conseiller, devin infailible, il écrivait encore : « Tout homme, sur le grand théâtre du monde, est une pensée, un sentiment. Sur un théâtre d'opéra, pourquoi n'est-il plus qu'une voix? Tout homme, — et plus manifestement encore l'homme

choisi pour le héros d'un drame, — a ses tendances propres, son caractère particulier, son style à lui. Toute vie est le développement d'une idée. Pourquoi ne pas figurer cette idée par des traits musicaux réservés à ce personnage et à lui seul?... Pourquoi ne pas se servir plus souvent, et avec plus de soin, de l'instrumentation, afin de symboliser, par des accompagnemens enveloppant les personnages, cet ensemble d'affections, d'habitudes, d'instincts, d'inclinations matérielles et morales, qui le plus souvent agissent sur l'âme, la déterminent à vouloir, et prennent une part si grande à l'accomplissement de la destinée, aux suprêmes délibérations d'où résulte l'acte particulier qui est représenté. Pourquoi pas plusieurs espèces de mélodies, s'il y a plusieurs sortes de personnages? Pourquoi ne pas recourir à une phrase musicale, à quelques notes fondamentales et caractéristiques, pour exprimer la tendance qui domine et l'influence maîtresse? »

Rien ne manque plus à la prophétie. Le *leitmotiv* même est prédit, et, par un hasard étrange, il n'y a pour ainsi dire pas une vérité de la foi nouvelle, de cette foi tout allemande, dont un Italien n'ait senti l'approche mystérieuse et donné d'avance l'exacte définition.

Leitmotiv, récitatif obligé ou mélodie infinie, tout cela ne constitue en quelque sorte que l'extérieur ou la forme de la musique, et la forme est chose secondaire et changeante. Mazzini s'est flatté d'aller plus avant, de saisir le fond éternel et l'essence même. Ici encore le socialiste reparait et la théorie politique trouve dans la thèse musicale son application ou son prolongement. Avec une assurance, une netteté peut-être plus favorable aux spéculations esthétiques que conforme à la réalité, Mazzini coupe la musique en deux : il range d'un côté la mélodie ; l'harmonie de l'autre. Il tient la première pour la représentation de l'individu ; il fait de la seconde le signe du nombre. Ainsi se vérifie pour lui, dans l'ordre de la musique, la grande loi d'antagonisme ou d'équilibre à laquelle le monde entier est soumis. « Deux principes éternels régissent toutes choses ; ils opèrent constamment et l'emportent tour à tour dans tous les problèmes qui préoccupent depuis des milliers d'années l'intelligence des hommes. En toute question, deux élémens surgissent et s'opposent l'un à l'autre ; leur double développement sur deux lignes convergentes forme, de siècle en siècle, toute la matière de l'histoire. Ces deux élémens s'appellent l'homme et l'humanité, la

pensée individuelle et la pensée sociale... Dans la musique, où l'influence des lois générales n'a jamais été étudiée ou soupçonnée seulement, l'action de pareilles tendances est plus manifeste que partout ailleurs. La *mélodie* et l'*harmonie* sont les deux pôles générateurs. La première représente l'*individualité*, la seconde, la pensée *sociale*. Et le parfait accord de ces deux élémens premiers et nécessaires, leur alliance sacrée dans une intention et pour une mission sainte, voilà le secret, voilà l'idéal de la musique européenne, celui que tous, consciens ou inconsciens, nous invoquons aujourd'hui. »

Dédoublement de la musique en ses deux facteurs : mélodie et harmonie, assimilation de l'une au principe individuel et de l'autre au principe social, voilà sans doute un système un peu trop étroit, un peu trop absolu. Mais, s'il n'enferme pas toute la vérité, il en contient au moins une partie considérable. Il en présente un aspect original, étendu, celui-là justement par lequel on comprend qu'un socialiste ait été charmé, peut-être ébloui. Harmonie et mélodie ! Je ne crois pas qu'un autre art se compose, comme la musique, de deux élémens aussi unis et aussi divers ; qu'un autre art consiste dans un rapport plus étroit, plus mystérieux et plus changeant. De la mélodie et de l'harmonie, tour à tour, on a prétendu faire l'essence et comme l'âme même de la musique. Par la suprématie de l'une ou de l'autre on a distingué les diverses périodes de l'histoire. La critique, la philosophie, la psychologie ou la métaphysique musicale ne cherchent qu'à les séparer l'une de l'autre, afin de les interroger à part et de les mieux entendre. On ne s'accorde pas plus sur la nature ou la beauté que sur les droits, la mission ou la vertu respective de chacune. Les uns, Lamennais par exemple, fondent la distinction, ou plutôt, — car il sacrifie l'une à l'autre, — l'inégalité de la mélodie et de l'harmonie sur l'inégalité du monde intellectuel et du monde inorganique. Pour eux, « l'harmonie ou la science des accords exprime le monde inférieur et les rapports des êtres dans ce monde, » tandis que « la mélodie est l'expression des êtres intelligens et d'eux seuls (1). » Pour d'autres, tels que Mazzini, la musique se partage non pas entre la matière et l'esprit, mais entre l'individu et la foule. Et, encore une fois, si, de tous ces points de vue, il n'y en a pas un d'où se découvre la vérité

(1) Lamennais, *Esquisse d'une philosophie*, t. III (*Musique*),

tout entière, il n'en est pas un non plus d'où l'on n'aperçoive un fragment et comme un éclat de vérité.

Ayant ainsi divisé la musique en deux royaumes, Mazzini la distribue entre les deux nations souveraines. Le génie de l'Italie est avant tout mélodique et par conséquent individuel : l'harmonie au contraire, représentative de l'idéal social (*pensiero sociale*), forme le trait essentiel du génie allemand. Et cela encore est vrai, bien que d'une vérité sommaire et d'ailleurs soumise par Mazzini lui-même à de justes restrictions. « Je ne parle, dit-il, en cet essai de parallèle, que de caractère prédominant. Il n'y a pas d'école où la prédominance de l'un des deux élémens de la musique entraîne l'exclusion totale de l'autre. Fût-ce dans la musique italienne... il peut arriver que l'harmonie entreprenne et même l'emporte sur sa rivale. Et dans la musique allemande, en particulier chez Beethoven, il n'est pas rare que la mélodie s'élève, divinement expressive, au-dessus de l'harmonie, qui n'en reste pas moins le principal caractère du génie allemand. »

A l'appui de sa double thèse, ainsi limitée, Mazzini cherche dans l'esthétique et dans l'histoire des raisons qui ne sont pas toutes également bonnes. Il s'abuse d'abord, lorsqu'il fait de l'individualisme le principe et l'âme même du moyen âge. C'est la Renaissance au contraire, c'est-à-dire l'esprit de réaction contre le moyen âge, qui se donna pour idéal le développement complet et, au besoin, exorbitant ou monstrueux de l'individu. La *virtù* ne fut que l'exaltation, la folie de cet amour ou de ce culte de la personnalité, qui dans l'ordre de la musique se manifesta par l'avènement et le triomphe d'abord du récitatif, puis de la mélodie italienne. Mais si Mazzini s'est mépris sur les origines, il a mieux vu les caractères. Il a très bien reconnu dans l'art italien la présence et la puissance du moi, d'un moi jaloux, capricieux et despotique. « La musique d'Italie est dominée par la sensation, par l'éclat rapide et violent. Elle se place au milieu des objets ; elle en reçoit une impression qu'elle nous rend embellie et divinisée. Lyrique jusqu'au délire, passionnée jusqu'à la frénésie, rapide en ses modulations, sans nul souci des régions intermédiaires ou moyennes, elle saute, elle bondit d'une pensée, d'une passion à l'autre, de la joie à la douleur, du rire aux larmes de la colère à l'amour, du ciel à l'enfer, et, toujours puissante, toujours émue, toujours exaltée, sa vie est double de toute autre vie. Tout en elle est mouvement, transport, émotion ; rien n'est

idée, durée, habitude. Elle n'a d'autre objet, d'autre foi qu'elle-même. » Elle ne se domine et ne se dépasse pas. « L'art pour l'art, voilà sa formule suprême. D'où son manque d'unité, sa démarche inégale et sans suite. Elle porte en elle des forces mystérieuses, qui, rassemblées et dirigées vers un but, soulèveraient le monde. Mais ce but, où est-il ? Où donc est le point d'appui, où le lien entre les sensations innombrables et les innombrables mélodies qui les représentent ? Comme Faust, la musique italienne a parcouru tout l'univers ; mais le centre, mais l'âme, mais le Dieu de cet univers, elle ne l'a jamais connu. »

Pour représenter intégralement cette musique, pour en être en quelque sorte le symbole personnel, vivant et parfait, mais aussi le dernier symbole, il fallait un homme. Rossini parut. Il fut la mélodie elle-même, la mélodie libre et souveraine. Il fut, dit Mazzini, le géant, « le Napoléon d'une époque musicale. » Mais, si grand que Mazzini voie son illustre compatriote, il le mesure pourtant et le définit : « Il ne faut ni méconnaître ni exagérer la part de Rossini dans le progrès de la musique ; sa mission n'exécède pas les bornes d'une période qui nous paraît aujourd'hui finie ou finissante. Cette mission était de *conclure* et non d'*inaugurer*. Il n'a ni détruit ni changé le caractère ancien de l'école italienne ; il l'a consacré à nouveau. Il n'a pas introduit un élément inconnu ; il a porté l'élément qui dominait au plus haut degré possible ; il l'a poussé jusqu'à ses dernières conséquences ; il l'a réduit en formule et replacé sur le trône d'où les pédans avaient prétendu le chasser, sans songer seulement qu'en abolissant un régime, on s'oblige à le remplacer par un meilleur. »

L'œuvre de Rossini, voilà pour Mazzini le dernier sommet du génie italien. « L'individualité siège sur cette cime ; l'individualité libre, effrénée, fantastique, ayant pour expression la mélodie brillante, déterminée, évidente comme la sensation même qui l'a suggérée. Chez Rossini, tout est apparent, défini, saillant... On dirait que les mélodies rossiniennes sont taillées en relief... Cette musique sans ombre, sans mystère, sans clair-obscur exprime des passions décidées, énergiquement ressenties... Mais les nuances et les degrés, les transitions et les alentours, l'enveloppe ou l'atmosphère du monde invisible, cela, dans la musique italienne, est peu de chose ou n'est rien... Rossini, et avec lui l'école italienne qu'il résume, représente l'homme sans Dieu, les puissances individuelles sans une loi suprême qui les rassemble, sans une

idée qui les organise, sans une foi éternelle qui les consacre. »

Rebuté par la personnalité sensuelle, profane et surtout égoïste, de la musique italienne, Mazzini se tourne vers l'école allemande. Là du moins, dans l'harmonie, dans la symphonie, dans les éléments composés et les forces collectives qui constituent le génie allemand, va-t-il trouver ce qu'il cherche sans trêve : une pensée humaine et religieuse à la fois, un idéal vraiment et largement social ? Oui sans doute. Il aimera la musique allemande, il la bénira pour tout ce qu'elle contient de pieux et de pur ; pour tout ce qu'elle enlève ou reprend à la matière, aux sens, afin de le rendre à l'esprit. Quand elle est mélodie, la musique allemande ne l'est point à la façon de la musique italienne. « Celle-ci définit la passion, elle nous l'impose et elle l'épuise ; l'autre (l'allemande) nous la présente voilée, mystérieuse, telle enfin qu'elle ne nous laisse qu'un souvenir, avec le désir, le besoin même de rappeler et de reconstituer en nous son image. La mélodie italienne nous entraîne de force jusqu'aux dernières limites de la passion. *La musique allemande est une musique de préparation...* elle nous enveloppe, nous emprisonne dans un réseau de nuances et de gradations ; elle nous baigne et nous berce d'un flot harmonieux. Elle éveille notre âme et l'élève... Mais, quand elle s'est tue, nous retombons dans le monde réel avec la conscience d'un autre monde qu'on nous a montré de loin, sans nous y introduire, avec la conscience d'avoir touché, sans le franchir, hélas ! le seuil d'un grand mystère. Il manque à la musique italienne la pensée qui sanctifie toute entreprise, la pensée morale qui met en jeu les forces de l'esprit, l'idéal de la mission à remplir. Ce qui manque à la musique allemande, c'est l'énergie pratique et l'instrument matériel ; ce n'est pas le sentiment de la mission, mais c'en est en quelque sorte la formule. »

Tout cela sans doute est incomplet, souvent discutable, et plus souvent obscur. Plus d'un rayon, pourtant, traverse l'ombre et soudain l'illumine. Ici encore Mazzini a vu et prévu. « La musique allemande est une musique de préparation. » Ces mots, que nous avons soulignés à dessein, ne sont pas vrais de toute musique allemande ; ils le sont du moins de certaine musique, et le progrès, ou l'évolution de l'art germanique les a de plus en plus justifiés. Le génie d'un Bach, d'un Mozart, d'un Beethoven, autrement dit le génie classique, échappe à cette définition ; elle s'impose, au contraire, au génie d'un Wagner et de ses successeurs.

Elle résume un des aspects et comme un des modes par où la mélodie germanique, j'entends celle d'hier et celle d'aujourd'hui, nous apparaît le plus contraire à la mélodie italienne. L'une prépare et l'autre accomplit. Définie et définitive, celle-ci s'impose du premier coup; celle-là, moins formelle, moins concrète, s'insinue peu à peu et nous gagne. Toutes les deux se partagent en quelque façon la représentation de la vie et de la vérité; chacune résout à sa manière deux antinomies profondes : celle de l'être et du devenir, celle de l'individu et du nombre.

Pour arriver à la représentation intégrale et à la solution unique, il faut que les deux écoles se réconcilient et se fondent. Alors se réalisera la musique universelle; alors « les deux éléments qui forment encore deux mondes séparés s'uniront pour n'en faire plus qu'un seul. La sainteté de la foi qui distingue l'école allemande, se mêlera, pour la consacrer et la bénir, à l'énergie qui frémit dans l'école italienne, et l'expression musicale aura retrouvé ses deux termes essentiels, la pensée individuelle et l'universelle pensée. »

Ainsi cet Italien souhaitait pour le génie de sa race quelque communication du génie allemand. Trente-cinq ans plus tard et comme pour répondre, même sur ce point, à l'appel de son précurseur, le plus Allemand des grands Allemands devait rendre à l'Italie un réciproque hommage. En 1871, après le succès de *Lohengrin* à Bologne, Wagner, écrivant à M. Arrigo Boito, rêvait à son tour d'unir l'un et l'autre idéal. Après avoir célébré le spiritualisme de la musique allemande, qui, « dégagée des enchantemens de la forme et de la beauté, n'aspire plus qu'à l'immatérialité de l'esprit, » Wagner ajoutait : « Pourtant un mouvement secret nous avertit que nous ne possédons pas l'essence intégrale de l'art; une voix intérieure nous dit que l'œuvre d'art, pour être complète, doit satisfaire aussi les sens, toucher toutes les fibres de l'homme, l'envahir tout entier comme un torrent de joie... S'il faut, — et peut-être le faut-il, — un nouvel hymen entre les peuples, nul ne nous sourirait plus que celui du génie italien avec le génie allemand. Et si mon pauvre *Lohengrin* doit être le héraut de ces noces idéales, c'est vraiment qu'il était réservé pour une admirable mission d'amour. »

Ces noces s'accompliront-elles jamais? Comme dit Mazzini lui-même : « *È utopia codesta?* Tout cela n'est-il que chimère? » Il est presque inévitable que la question se pose et que le doute

s'élève au terme d'une étude d'art, surtout de musique, lorsqu'elle a porté sur les idées, les principes et les théories. Toujours le mot de Veuillot : « Mazzini a entrevu quelque chose. » Mais qui donc, en ces mystérieuse régions de l'esthétique musicale, qui donc fait jamais plus qu'entrevoir ? Mazzini le premier se rendait compte et de l'épaisseur des ombres et de la faiblesse de nos regards. Il a donné pour épigraphe à sa *Philosophie de la musique* la dédicace trouvée par l'apôtre dans Athènes : « Au Dieu inconnu. *Ignoto Numini!* » Ces deux mots, s'ils définissent la musique, semblent nous dispenser, nous interdire même ou nous défier de savoir. Mais ils nous donnent une autre leçon. S'ils nous défendent la science, ils nous conseillent la foi. « La musique, a dit encore Mazzini, c'est la foi d'un monde dont la poésie n'est que la philosophie supérieure. » De toute sa philosophie à lui, de toute sa philosophie musicale, voilà peut-être la vérité la plus haute et la meilleure à retenir. Voilà la formule qui définit, par rapport à la musique, le mode ou le procédé de notre connaissance. Tout ce qu'on peut savoir de la musique n'est rien auprès de ce qu'on en peut sentir. Sa puissance est irrésistible et sa nature est presque ignorée. Que Mazzini ait annoncé Wagner ; qu'un révolutionnaire ait appelé, même en musique, la révolution, et qu'il l'ait prédite avec exactitude ; qu'un socialiste ait reconnu dans la musique la vertu sociale qu'elle contient en effet, et qu'il l'ait exaltée, ce ne sont là que des vues ou des visions, — et des prévisions, — partielles et secondaires. C'est un mouvement, ou un changement, deviné ; c'est une qualité découverte ou rappelée ; le fond, l'essence même demeure impénétrable. Lamennais demandait un jour : « Quelle relation de cause à effet l'esprit peut-il concevoir entre les ondes sonores, les vibrations de l'air, de l'eau, ou des molécules d'un corps solide, et les sensations, les pensées consécutives à ces vibrations ? » Voilà, formulée dans l'ordre de la musique, la question suprême, l'unique et totale question, celle de l'esprit et de la matière. Ne pas répondre à celle-là, c'est presque ne répondre à aucune. Mazzini ne l'a pas posée. Devant la dernière et la plus profonde énigme de la musique, il a gardé le silence. Comme l'enfant à genoux et chantant son humble cantique, il a dit : « O mon âme, adore et tais-toi ! » Je doute s'il faut l'admirer davantage parce qu'il a compris ou parce qu'il a cru, pour son intelligence ou pour sa foi.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE LITTÉRAIRE

UN ROMAN DE M. PAUL ADAM

Évocation tumultueuse d'une époque héroïque, large tableau d'histoire, établi sur des dessous solides, brossé avec emportement, œuvre d'imagination ardente, de riche coloris, de souffle puissant, le roman de M. Paul Adam, *la Force* (1), est un livre trop long encore, touffu, confus et trouble, et déparé par des taches tout à fait regrettables, mais qui s'impose à l'attention, fait prendre rang à son auteur et clôt enfin pour lui la période de fiévreux tâtonnements d'où son impatience laborieuse n'avait jusqu'à présent pas réussi à le tirer. Car il s'en faut que ce livre soit un livre de début ; il s'en faut d'un peu plus d'une vingtaine de volumes. M. Paul Adam, qui est fort jeune, est déjà l'un des auteurs de notre temps dont la production a été la plus abondante. Il a dans un court espace de temps entassé études, restitutions historiques, romans de mœurs contemporaines. Les influences qui se sont fait sentir pendant ces dix dernières années pénètrent cette œuvre bizarre et composite. Fortement engagé d'abord dans le symbolisme, et subissant quand même la tyrannie du naturalisme, M. Paul Adam s'est composé un art où la peinture brutale de la réalité s'accompagne d'on ne sait quelle métaphysique nuageuse. Il décore ses livres de titres énigmatiques et pompeux ; il invente, comme tout le monde, une nouvelle formule de roman. En moins de deux ans, il passe d'un roman vaguement socialiste, *le Mystère des Foules*, à un roman péniblement licencieux, *l'Année de Clarisse*, à un roman militaire, *la Bataille d'Uhde*. Tous ces livres portent la marque de l'improvisation. Ils sont écrits sans ordre, sans mesure, d'un style violent,

(1) *La Force*, par M. Paul Adam. 1 vol. in-12 (Ollendorff).

heurté, recherché, lâché, précieux, trivial, incorrect. L'auteur les a lancés en hâte, au hasard, sans pouvoir dégager son idée, donner forme à sa pensée, réaliser des conceptions qui n'étaient pas au point. A travers cet amas, ce mélange, cette confusion, on sentait sourdre une force obscure, qui cherchait à se faire jour, dont on pouvait craindre qu'elle ne s'allât perdre sans avoir pu se manifester clairement, et qui vient d'éclater.

C'est dans les souvenirs du Directoire et de l'Empire que M. Paul Adam a trouvé le cadre où il a pu déployer ses qualités de peintre, ses dons de poète et de visionnaire. On sait assez quel mouvement de curiosité nous a ramenés vers les choses et les gens de cette époque. De toutes les archives, de toutes les bibliothèques, de toutes les armoires, les documens nouveaux sont sortis en liasses, en paquets, en monceaux. De tous les pavés on a vu surgir une poussée, s'épanouir une floraison de Mémoires, ceux des généraux et ceux des troupiers, ceux des diplomates, ceux des intrigans, Mémoires de Marbot, de Bourgogne, de Talleyrand, de Barras, de vingt autres. Profitant de ce luxe d'informations, les érudits se sont remis au travail, ont réécrit l'histoire sur nouveaux frais, ont fait apparaître les figures principales sous des aspects imprévus. Donc nous nous sommes repris de goût pour les tableaux de cette période si proche de nous et déjà si lointaine. Car c'est tout juste si deux générations nous séparent de ceux qui s'en allèrent, dans un bel élan d'enthousiasme, porter d'un bout à l'autre de l'Europe l'évangile de nos idées et la gloire de nos armes; mais dans le court espace de temps qui sépare des grands-parens leurs petits-fils, combien de choses ont changé qui rendraient ce pays méconnaissable à ceux qui l'ont naguère illustré! Nous avons commencé de méditer sur des façons de vivre et des formes de société si différentes de celles où s'alanguissent aujourd'hui nos courages et se paralysent nos énergies. Débilisés par le souvenir de désastres récents et par le spectacle sans cesse renouvelé de divisions plus désastreuses, déprimés par des traditions d'égoïsme, amollis par l'habitude du bien-être, déséquilibrés par l'excès du développement cérébral, fatigués par l'analyse, vieilliss par les déceptions et dégoûtés de nous-mêmes, nous nous plaisons à nous détourner des tristesses qui nous entourent, afin de vivre par l'imagination les heures lumineuses qui ont ensoleillé les débuts de ce siècle. C'est ainsi que, cédant au courant général, le romancier est amené à reprendre pour son compte les élémens que lui fournissent les travaux des historiens et les souvenirs des témoins. Il va les recomposer à sa manière, en

combler les lacunes, en compléter les insuffisances, afin de reconstituer l'ensemble, et de susciter à nos yeux une vision totale, animée, organique, vivante. En s'enfermant dans une époque déterminée, M. Paul Adam y a gagné de contenir dans des limites plus justes ses facultés d'invention qui volontiers s'échappent en tous les sens. L'histoire lui a fourni des images précises, et l'a mis sur le chemin d'idées et de principes dont la valeur a été révélée par leur action même. Médiocrement doué pour les délicatesses de l'analyse intérieure, il n'a eu à mettre en scène que des individus peu compliqués; il a traduit moins des âmes individuelles que l'âme collective d'une époque et d'un peuple. Et enfin, se mesurant à des événemens et à des hommes tout prêts pour l'épopée, il a pu laisser libre carrière à une imagination qui aime à déborder la réalité pour s'élargir en symbole.

M. Paul Adam nous retrace la carrière d'un officier de fortune, Bernard Héricourt, qui, maréchal des logis à l'armée du Rhin, s'élève de grade en grade et meurt colonel des armées de l'Empire, les deux jambes emportées par un boulet. Autour de cette figure centrale, il a groupé un certain nombre de figures typiques; le père Héricourt, rude travailleur, maître tyrannique, devenu maintenant un vieillard aveugle, dément, errant, qui désole ses enfans par d'injustes reproches, les poursuit de malédictions imméritées, et agonise dans une suprême imprécation. En établissant cette figure, l'une des mieux venues qui soient dans son livre, et qui s'y détache en un relief saisissant, M. Paul Adam s'est complu à exécuter quelque réduction bourgeoise de la tragique démence du roi Lear. Puis, ce sont les sœurs de Bernard Héricourt : Aurélie, la Merveilleuse, mariée au diplomate Praxi-Blassans, femme de luxe, élégante, gracieuse, coquette, inquiétante dans sa dangereuse séduction; Caroline, femme d'affaires, tout occupée de fournitures de farines et de fournitures de cuirs, et dont l'unique souci, au milieu des guerres, des événemens politiques, des aventures privées, est de décupler l'héritage reçu. Et encore, sa femme, Virginie, une amoureuse, d'ailleurs assez insignifiante, ses frères aînés, les marins, mi-partis de commerçans et de pirates, son petit frère, Augustin. C'est ainsi toute une famille dont nous voyons se dérouler devant nous les destinées, avec la complication des intérêts, le jeu des volontés, la différence et parfois l'hostilité des caractères. En la suivant dans ses fortunes diverses, dans la paix et dans la guerre, dans les salons et sur les champs de bataille, nous pénétrons peu à peu dans la vie d'alors : nous voyons [comment] la société s'est transformée, quel travail s'est opéré dans les esprits,

quelles idées se sont peu à peu réalisées, donnant à l'époque tout entière sa physionomie, sa signification, sa place dans l'histoire.

Avoir conçu ce large plan et l'avoir dans l'ensemble heureusement réalisé, ce n'est pas un mince mérite, ni qui soit à la portée de beaucoup de gens. Nous en sommes trop convaincus et l'estime que nous inspire le talent de l'écrivain est trop réelle, pour que nous puissions échapper à l'obligation de formuler tout d'abord de très expresses réserves. M. Paul Adam nous a trop souvent gâté le plaisir que nous avons à le lire, il nous force à faire une trop large part à la critique : c'est ce dont nous nous plaignons. Le plus grave reproche que nous lui adressions, — et ce que nous ne pouvons lui pardonner, — c'est d'avoir semé son livre de tant de gravelures et d'y avoir répandu d'un bout à l'autre une si écœurante odeur de libertinage. Les incongruités ne sont pas jetées seulement sur la trame du récit comme autant de déplaisantes broderies ; mais elles semblent inhérentes à la conception même de l'œuvre. Chaque fois que nous venons de lire une scène d'un beau mouvement, chaque fois que nous avons été entraînés, enlevés, élevés par quelque vision d'héroïsme, nous pouvons prévoir qu'on va nous faire retomber sur quelque image choquante. C'est chez M. Paul Adam un procédé. C'est même l'un des procédés qui lui sont le plus habituels et le plus particuliers. Il consiste à faire des scènes licencieuses la continuation et l'aboutissement des autres, variant et s'harmonisant avec elles par un subtil et bizarre système de correspondances. Le maréchal des logis Héricourt a des bonnes fortunes de sous-officier avec des filles ramassées dans la rue. La furie qui emporte l'escadron chargeant à Messkirch se prolonge par une fureur de viol. Promu au grade de colonel, Héricourt est promu à des voluptés nouvelles : « Virginie en pleine beauté, impatiente de revoir l'époux victorieux, court au-devant de Bernard jusqu'en Wurtemberg. Elle aimait, dormait, se baignait, aimait encore son mari avec toute la force de sa chair, de son sang et de ses os. Bernard goûta les grandes voluptés de la passion. » Qu'un boulet ne l'eût pas arrêté sur la voie des grades supérieurs, qu'il fût devenu général, on nous laisse trop clairement deviner l'espèce de récompense qui l'attend. C'est ainsi que la victoire sur l'ennemi doit être complétée par la victoire charnelle, l'ivresse de gloire par l'ivresse amoureuse. « Son ivresse de gloire veut aimer du même élan qui tua. » Le désir de jouissance devient une forme du patriotisme. « La France persuadée de sa cause se ruait instinctivement vers l'espoir de conquête que représentaient, chaque nuit, les sociétés de filles parquées dans les petites maisons des remparts. Et la voix de la

mer berçait le rêve de triomphe. Corps bruns de Provençales, blanches Flamandes, Bretonnes à la peau soyeuse, alertes Gasconnes les réjouirent. Ils apaisaient leur soif obscure de terrasser et d'êtreindre, que ce fût pour l'amour, que ce fût pour la mort. » Cette manie de traduire tous les sentimens sous les espèces de la sensation, de transposer toutes les émotions dans l'ordre de l'émotion sexuelle, c'est la marque et c'est la tare laissée chez M. Paul Adam par sa ferveur baudelairienne. Ce n'est pas tout. Dès la première rencontre entre Bernard et Aurélie, on ne nous donne pas seulement à entendre, mais on explique avec une brutale insistance que ce frère regarde sa sœur avec des yeux de désir. Ni le frère ni la sœur ne se trompent sur la nature de l'émotion qu'ils ressentent l'un près de l'autre. En sorte que sur leurs entretiens plane sans cesse une promesse ou une menace d'inceste. Il y a mieux. L'adolescente que Bernard a violentée après la bataille de Messkirch avait des cils bruns et des yeux clairs. C'est pour avoir retrouvé chez Virginie de pareils cils bruns et de pareils yeux clairs, que Bernard en fait sa femme. Voici que Virginie met au monde une fille : « comme sa mère, elle eut de sombres cils et des yeux clairs, pareils aux sombres cils et aux yeux clairs du fils enfanté par Aurélie, le mois suivant. » En sorte que Bernard aime sa femme, sa fille, son neveu, à travers le souvenir de l'ignoble action. Ces confusions, ces substitutions de personne, ces directions d'intention et perversions des sens, quelles vilénies ! Je n'ignore pas que l'époque du Directoire fut marquée par un débordement de sensualité, une avidité de jouissance, une revanche de la joie de vivre. Et je ne prétends pas davantage que les hussards de Moreau ou les dragons de Bonaparte fussent des anges de réserve et de pudicité. Cette profusion de sales images, cette recherche et ce raffinement dans l'invention libertine n'en restent pas moins sans excuse. Ce sont des gentillesses de débutant qui s'attarde aux audaces faciles. Au point de sa carrière où est parvenu M. Paul Adam, il doit s'affranchir de procédés indignes de lui et les laisser à ceux dont l'art insuffisant a besoin du ragoût du scandale. Il n'a pas dans son talent autant de confiance que nous en avons pour lui. Nous le croyons très capable d'écrire un livre qui s'imposera par sa vigueur saine et sa probité robuste. C'est ce livre que nous attendrons désormais de lui.

Peut-être aussi l'auteur de *la Force* ne s'est-il pas encore complètement dégagé de la manière obscure, des surabondances et des redondances de ses précédens écrits. La lecture de son livre est souvent fatigante. D'abord il y a chez M. Paul Adam un théoricien qui nuit à l'artiste. Il a jadis défini le roman, une œuvre qui a pour objet de nous

procurer « l'émotion de pensée. » Et il s'est recommandé de cette formule : « L'art est l'œuvre d'inscrire un dogme dans un symbole. » Pour nous faire mieux comprendre ce qu'il entend par là, il se livre à une interprétation de l'œuvre de Flaubert qui est positivement étourdissante. « L'aventure de Madame Bovary n'est plus qu'une métaphore dont la fable dissimule une somme de philosophies observatrices et de déductions abstraites. Et nous pouvons, à cet exemple, définir le roman d'art : la métaphore d'une philosophie... A contempler mentalement le cycle des œuvres composées par Gustave Flaubert, l'émotion qui récompense peut servir de type. D'une part, *la Tentation de Saint-Antoine* évoque les croyances du monde ancien dont les fantômes viennent successivement tenter l'anachorète. A l'autre bout du cycle, *Bouvard et Pécuchet* expérimentent toutes les affirmations du monde moderne. Les religions, motifs du geste antique, et la science, mobile de la pensée présente, se confrontent. » Il est à craindre que M. Paul Adam n'ait mis dans son propre roman un peu de toutes ces belles intentions qu'il prête gratuitement à Flaubert. On soupçonne qu'elles aussi les aventures de Bernard Héricourt pourraient n'être que des métaphores. On redoute le symbole qui vous guette au détour de phrases à l'air innocent. Cela met mal à l'aise. — Ensuite M. Paul Adam est vraiment celui qui ne sait se borner. Quel luxe d'épisodes inutiles ! Quelle profusion de détails qui font longueur et lourdeur ! Le récit disparaît sous l'accumulation des traits qui l'étouffent. Le dessin se noie. Nous perdons pied. Notre vue se brouille. La migraine commence. Ce défaut est sensible surtout dans la description des innombrables faits de guerre. L'art classique avait pour les scènes militaires un poncif. Nous l'avons tout bonnement remplacé par un autre poncif. Parce que le soldat n'aperçoit qu'un coin du champ de bataille et la partie de l'action où il est lui-même engagé, nos romanciers en concluent que c'est leur devoir de plonger le lecteur dans les ténèbres. Ils s'y appliquent consciencieusement ; le fait est que nous ne distinguons plus rien. Ils nous donnent du Tolstoï exaspéré et du Stendhal en délire. Je remarque que le récit des batailles est beaucoup moins embrouillé sous la plume des officiers qui y ont assisté. C'était l'avis de Marbot, qui a quelque compétence en la matière. « Presque tous les auteurs militaires, écrit-il, surchargent tellement leur narration de détails, qu'ils jettent la confusion dans l'esprit du lecteur ; si bien que dans la plupart des ouvrages publiés sur les guerres de l'Empire, je n'ai absolument rien compris à l'histoire de plusieurs batailles auxquelles j'ai assisté et dont toutes les phases me sont cependant bien

connues. Je pense que, pour conserver la clarté dans le récit d'une action de guerre, il faut se borner à indiquer la position respective des deux armées avant l'engagement et ne raconter que les faits principaux et décisifs du combat. C'est ce que je vais tâcher de faire pour vous donner une idée de la bataille dite d'Austerlitz. » C'est à quoi se résignent les gens du métier, mais non les gens de lettres. Ceux-ci, craignant de ne pas avoir l'air suffisamment guerrier, s'excitent dans la paix du cabinet de travail, renchérissent sur les horreurs de la mêlée et sur la barbarie du carnage. Et ils ne s'aperçoivent pas que cela même dénonce leur littérature.

Enfin, je suis prêt à reconnaître que si M. Paul Adam était un écrivain bien sage, son livre laisserait une impression moins forte. Je vais même jusqu'à convenir que pour peindre ses fusillades, ses galopades et ses tueries, il ne pouvait se contenter de la langue dans laquelle Boileau célébra naguère le passage du Rhin. J'admets que la fièvre d'un style haletant, les sursauts de la phrase, la violence des touches heurtées, contrastées, fussent autant de convenances du sujet. Il reste qu'en aucun cas le fatras ne s'impose à un écrivain avec le caractère de la nécessité. Quand M. Paul Adam écrit : « L'odeur humide de la forêt enivrait l'espace que ne troublait pas le roulement de la canonnade, peut-être reprise dans les nuages gris, afin de satisfaire la gloire d'un peuple aérien improbable, » je souhaite qu'il se comprenne lui-même, et je regrette seulement qu'il dédaigne de se faire comprendre. Quand je lis « le flot des dragons se précipita. Force en lueurs que les Tourangeaux eux-mêmes regardèrent les yeux larges, » je me demande si j'ai bien lu, ou si c'est le typographe qui a mal imprimé. Ajoutez la recherche du mot rare, du terme abstrait, les contorsions et les tortillemens de la phrase : « Prognathe et le nez fin, Praxi-Blasans ricana vers les saules des prairies... Enfin pensa la colère du jeune homme... Pressant un limon au-dessus de la timbale, elle arrondissait les bras, elle relevait les doigts auriculaires tout arqués... Les plis de la robe, entre les seins, sollicitèrent l'œuvre des doigts. » Il est inutile de multiplier les exemples. Ces acrobaties de style et ces bizarreries précieuses témoignent de l'influence durable des Goncourt, qui ont, dans cette seconde moitié du siècle, travaillé avec plus de succès que personne à gâter notre langue. Nous les acceptons par lassitude et résignation à l'envahissement du mauvais goût. Nous avons tort. Il ne convient pas d'abandonner à toutes les fantaisies individuelles une langue fixée par trois siècles de tradition littéraire : c'est un patrimoine impersonnel sur lequel nous avons le devoir de veiller.

Voilà terminée la partie ingrate de ma tâche, et il ne me reste plus qu'à louer abondamment la richesse de talent dont a fait preuve l'auteur de *la Force*. Il a d'abord de remarquables dons de peintre. Naguère il s'était amusé à un travail de reconstitution byzantine. Il nous avait montré la très pieuse Irène « assise sous les tendelets impériaux à l'extrême pointe du promontoire, dominant les eaux rapides du Bosphore, passant les soirs devant la féerie immortelle du ciel levantin à se voir refléter dans les vasques de métal poli, resplendissante comme la mère de Dieu, en la châsse pompeuse de ses vêtemens qui miraient les scintillantes étoiles à chaque facette de leurs joyaux uniques. » Cet art de ressusciter d'autres temps, d'autres mœurs, dans un cadre qui fait l'illusion d'être authentique, c'est une des parties les moins contestables du talent de M. Paul Adam. Peintre de décors, de costumes, d'attitudes, il sait reconstituer un milieu, créer une atmosphère à l'aide de traits patiemment recueillis, sagement choisis et rapprochés; il évoque avec une rare intensité des images minutieuses et précises. Voici le salon d'une Merveilleuse, voici le Café de la Comédie, voici une rue du Vieux Paris avec l'échoppe des ravaudeuses et des vendeurs de chansons patriotiques. On se souvient des estampes de l'époque, on revoit les compositions des peintres de genre, les tableautins de quelque Boilly. De même qu'il indique l'air des ajustemens, l'arrangement des toilettes et la nuance des écharpes, l'écrivain reproduit le ton des conversations, le tour des propos, le mélange d'emphase et de sensiblerie. En contraste avec ces mignardises et ces mièvreries, il a pour rendre les scènes de guerre, une abondance, une fougue, une hardiesse, une inépuisable invention, une richesse de vocabulaire, une variété de ressources, un style concret où se dessinent les formes, se peignent les couleurs, se traduit le mouvement, s'entendent les piétinemens des chevaux, les cris des hommes, les plaintes des mourans, le crépitement des balles, la basse du canon, les mille voix résumées dans une clameur géante. Maints et maints épisodes se gravent pour toujours dans l'esprit : une poursuite effrénée, une charge, une débandade, la construction d'un pont sous le feu de l'ennemi. M. Paul Adam arrive à traduire l'âme même du combat, l'élan collectif, la colère de la mêlée, la rage de tuer, la griserie du sang, la fascination du danger, la panique soudaine qui affole un escadron de braves et les fait fuir devant un vieil officier de cheveu-légers, dont s'allongent démesurément les bras verts, dont s'enflamment les mèches grises, dont la bouche s'incendie. Cela passe comme une chevauchée de cauchemar, cela trépigne, cela se heurte, cela hurle. Et c'est enfin l'enivrement du

triomphe célébré au rythme joyeux de couplets qui éclatent comme une fanfare sonnant la victoire. Ajoutons que cette dure monotonie de scènes violentes s'interrompt parfois pour laisser place à quelques notes plus douces, plus tendres. Ainsi dans cette page charmante où Bernard, rentrant dans Arras, sa ville natale, se sent délicieusement ému à retrouver dans cette ville qui le reconnaît le visage de son enfance.

Voilà pour le peintre et pour le poète; mais il y a en outre dans *la Force* des vues d'historien qui sont justes et qui vont assez loin. Car il ne suffit pas d'avoir planté des décors et brossé de vastes fresques. Il faut maintenant pénétrer à l'intérieur et retrouver sous les actes, sous les gestes, sous les mots quelques-unes des idées qui composent l'armature morale d'une époque, ou encore qui sont en elle les forces agissantes et vivantes et s'imposent aux volontés individuelles. C'est ce que M. Paul Adam a su faire en imaginant son personnage de Bernard Héricourt. Celui-ci représente bien toute une catégorie d'hommes; il a la valeur d'un type, et on a su grouper en lui les élémens qui ont formé le caractère et déterminé la conduite de beaucoup de ses contemporains. C'est une bonne étude de psychologie rétrospective. De là vient que le personnage nous paraisse si différent de nous, si lointain, et partant qu'il nous inspire si peu de sympathie. C'est nous-mêmes que nous aimons dans autrui. Or, ce bon Français avec qui on nous fait vivre, six cents pages durant, que nous suivons dans toutes les étapes de sa carrière, que nous accompagnons sur le champ de bataille à l'heure du danger, à l'heure de la mort, nous l'admirons, nous le plaignons, nous ne l'aimons pas. C'est que, sur trop de points, il a des façons de sentir qui nous sont étrangères. Nous l'apercevons en dehors et, si l'on veut, au-dessus de nous, comme un phénomène, comme un beau monstre, produit de circonstances très particulières et représentant d'une époque d'exception. D'où venaient ces hommes surgis tout à coup pour accomplir de si grandes choses, comment s'était forgée leur énergie, quel idéal les attirait par son mirage? Bernard est le fils d'un petit marchand de province, tout près du peuple encore; il coule dans ses veines un sang plébéien et paysan. Son adolescence a été secouée par les spectacles superbes et terribles des temps de la Révolution. L'éducation, les lectures, l'écho de l'éloquence contemporaine ont fait entrer dans son cerveau l'idéal de l'héroïsme antique. Il veut devenir héroïque comme Léonidas aux Thermopyles, vertueux comme Cincinnatus à la charrue. Cet anachronisme grandiose va s'imposer à lui, maîtriser tous ses sentimens,

régler ses actes, devenir l'âme de sa volonté. Il construit son caractère d'après cette idée abstraite. « Un caractère ! Ce mot se répétait à son esprit. Bernard s'était fait une règle de ne point agir sans consulter ce mot. Toute sa force nerveuse, musculaire même, il la contractait pour ne rien vouloir qui ne formât mieux ce caractère idéal, rigide envers soi, pareil à ceux de Cincinnatus et de Scipion. » Un rêve de gloire brille devant ses yeux jeunes et ardents. Dans un temps où on fait des princes avec des valets d'écurie, que faut-il à un maréchal des logis pour devenir maréchal de France ? Il y faut un coup de chance. Il faut surtout le vouloir. « Bernard enviait la chance du général Bonaparte, la renommée de Moreau, la prudence de Masséna, la mort de Joubert aux champs de Novi. » Cette gloire conquise par les autres, par ceux qui sont parvenus au même but auquel il aspire, il lui semble qu'elle lui ait été ravie à lui-même. Il se pose en émule de tous ces vainqueurs. Il voit en eux des rivaux, qui l'ont devancé sur la route lumineuse. Il en est un surtout dont le nom, retrouvé partout, encombrant toutes les avenues, le gêne et lui fait ombrage. Celui-là, c'est le Rival.

Il est curieux de suivre la transformation qui s'opère dans les sentimens de Bernard vis-à-vis de Napoléon. Il n'a vu d'abord en lui que l'intrigant, qui se pousse par tous les moyens et par les plus honteux. Plus tard, jaloux de ses succès, il l'a aperçu avec des yeux prévenus ; et comme l'apparence des gens se conforme presque toujours à la vision intérieure que nous nous en sommes composée, en présence du Rival, il n'est frappé que de la vulgarité de son allure et de sa disgrâce physique. Il le voit « petit, gros de la poitrine, court de jambes, les cheveux noirs par la pommade, les yeux fixes comme des vitres. » Une autre fois, l'Empereur paraît. « Bernard l'examina parmi les officiers d'état-major et quelques fonctionnaires en habits brodés. Trapu, l'air inquiet, il s'avança vite vers le groupe des généraux. Ses joues s'enfonçaient dans le col qui serrait sa courte nuque. Il avait le menton bléni par le rasoir, creusé d'une fossette remuante, les lèvres minces et dédaigneuses, le nez pâle. Le vent retroussait sur sa culotte blanche la doublure en soie grise de sa redingote. Plus près, il fut un simple bonhomme engoncé. » Mais déjà il devient difficile d'envisager isolément la fortune de Bonaparte, et il y a une destinée qui de plus en plus se confond avec la sienne : c'est la destinée de la France. Bernard le comprend obscurément. « Bernard inclina vers l'indulgence, cette indulgence à laquelle le conviaient le général baron de Cavanon et le colonel Lyrisse. Ils vantèrent la reconstitution admi-

nistrative de l'État, la puissance donnée aux forces républicaines, victorieuses des monarques, par le petit homme engoncé dans sa redingote grise. Bernard Héricourt pardonnait au Rival. » Ce n'est pas assez. Il faut nous faire comprendre comment s'est déchainé l'enthousiasme, comment, depuis le général jusqu'au dernier des grenadiers de la garde, tant d'hommes ont, pour la gloire d'un seul, bravé tous les dangers, accepté toutes les souffrances, comment à l'idée de rivalité s'est substituée celle de fidélité, de dévouement, d'abnégation et de sacrifice. A ce culte de Napoléon, qui pendant des années a été célébré par la France entière, il fallait un fondement mystique. D'une façon plus ou moins consciente on a acclamé en Napoléon l'homme providentiel, celui qui résumait en lui l'action de tout un passé d'histoire. « Devant la mer illuminée par le soleil de Thermidor, cent trente mille fils de la Révolution française présentèrent les armes au César qui opposait leur puissance aux descendants des Vikings. Là-bas, les étages des voilures anglaises inclinaient les corvettes sur la ligne des eaux et du ciel. A la gauche de quinze mille dragons, hussards, chasseurs, carabiniers et cuirassiers, Bernard haussa le sabre, presque sans rancune contre le Rival. Ne réussissait-il pas merveilleusement, ce Corse, à épouvanter le monde de la féodalité franque, germanique et scandinave, en levant contre lui, pour la défense de la tradition latine, les forces provençales, basques, gasconnes, angevines, tourangelles, lorraines, picardes, hispano-flamandes, bretonnes, unies dans l'espoir de créer avec leurs cœurs divers une nation libre, à l'image de la patrie romaine, asservie quinze siècles par ces barbares, affranchie d'hier à Valmy, Jemmapes, Arcole, Marengo, Hohenlinden? » Cette vision d'apothéose fait partie de la vérité historique elle-même, et il n'est pas besoin de faire remarquer la grandeur qu'elle reçoit de cette lointaine perspective des temps.

La gloire de la France se confond dans la gloire impériale. M. Paul Adam l'a bien vu. Ce qu'il n'a ni moins nettement compris, ni moins clairement montré, c'est comment s'est refaite, dans les armées de la Révolution et dans celles de l'Empire, l'unité de la Nation. Cela même est l'idée essentielle, la pensée maîtresse de son livre; c'est elle qui lui donne sa signification et sa portée. Il y est revenu à maintes reprises et il a trouvé pour l'exprimer des tours singulièrement heureux. Comment ne pas citer les paroles qu'échangent Bernard et son petit frère Augustin, lorsque celui-ci arrive à l'armée, les vêtements en lambeaux, les pieds nus? « Que veux-tu que je fasse de toi? — Un soldat. — Tu sens la farine. — L'odeur de la maison. — Oui,

mais le parfum aigre du houblon emplit tes cheveux. — J'ai dormi dans les fossés de l'Artois. — Ta bouche souffle une haleine de genièvre. — J'ai bu dans les fermes de Thiérache. — Je flaire la pomme de pin. — Nous avons passé la forêt d'Ardennes. — Ce sont tes mains qui puent le poisson de la sorte? — Nous avons pêché au bord de la Moselle. — Ta carmagnole embaume. — J'ai cueilli l'aubépine dans les Vosges. — Qu'as-tu dans tes souliers? — Le sable du Rhin. — Parbleu! tu sens la terre fraîche. — Je sens la France, car de partout elle se lève avec moi. » Elles ont toutes leur odeur, leur saveur, leur accent, ces provinces de France; elles ont leurs traditions, leur caractère, leur tempérament; on peut, au repos, distinguer le Tourangeau du Gascon, et le Lorrain du Picard; mais elles fraternisent dans les rangs de l'armée, et dans l'action disparaissent toutes les différences individuelles. Une seule idée surnage, celle de la communauté des intérêts, celle de la pénétration des volontés unies pour la défense d'une même patrie. C'est par là qu'il se dégage de ce livre une leçon qui vient à son heure et qu'il est pour nous tous urgent de recueillir. Car il est de mode aujourd'hui de réclamer contre l'unité imposée à notre pays par l'organisation impériale. On voudrait que les provinces reprissent leur caractère original, et que le Lorrain recommençât de s'opposer au Bourguignon, l'homme du Centre à l'homme du Midi, et à l'homme du Nord. On cherche dans le passé des raisons de se diviser. On ressuscite l'antagonisme des races, des partis politiques, des confessions religieuses, pour reconstituer de petites patries dans la grande patrie. Ce sont coupables lubies auxquelles on peut s'amuser en temps de paix, dont le péril éclaterait à tous les yeux si on regardait davantage du côté des frontières. Nous oublions trop volontiers que nous n'avons pas cessé d'avoir autant de rivaux que de voisins et que l'Europe n'a pas cessé de vivre sur le pied de guerre. L'unité française s'est reformée, à l'heure du danger, en face de l'ennemi, dans les rangs de l'armée. C'est pourquoi, aujourd'hui comme il y a cent ans, l'armée où se rangent dans les mêmes cadres les Français venus de tous les points du pays, où la même discipline plie toutes les volontés, où le même intérêt collectif s'impose à tous les individus, l'armée impersonnelle, anonyme, n'a pas cessé d'être l'unique symbole que nous ayons de la Nation veillant au maintien de cette unité qui est la condition même de son existence.

RENÉ DOUMIC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février

La Chambre des députés vient de voter, à une majorité de 116 voix, une loi qui remet à la Cour de cassation, toutes chambres réunies, le soin de rendre l'arrêt définitif sur la revision de l'affaire Dreyfus. Nous ne sommes pas de ceux qui ont désiré cette loi. Elle a pour nous de nombreux inconvénients : le premier est d'ajourner de plusieurs semaines, et sans doute même de plusieurs mois, un arrêt si impatientement attendu ; le second est de prêter à des interprétations diverses et de laisser croire qu'en modifiant la composition du tribunal, on a voulu influencer sur le jugement. Il en est ainsi, bon gré, mal gré, de toutes les lois de circonstance ; et, si nous examinons celles qui ont donné lieu au projet de loi, que voyons-nous ? A la suite d'une dénonciation retentissante, une enquête a eu lieu sur un certain nombre de magistrats : elle n'a pas prouvé grand'chose. C'est à nos yeux une troisième raison de regretter le dépôt du projet de loi, et de le trouver injustifié. Mais, ceci dit, et maintenant surtout que la loi est votée, que faut-il en penser ? Elle est incontestablement bonne en elle-même : loin de diminuer les garanties de la justice, elle les augmente. L'autorité de l'arrêt ne pourra que gagner à ce qu'il soit rendu par la Cour de cassation tout entière, au lieu de l'être par une de ses chambres seulement. Nous nous serions inclinés devant cet arrêt s'il avait été rendu par la chambre criminelle ; nous nous inclinerons devant lui avec non moins de confiance lorsqu'il l'aura été par la Cour plénière. Un vieil axiome dit que ce qui abonde ne nuit pas. Telles sont les observations générales que nous inspirent le dépôt intempestif du projet et le caractère même de la loi ; mais il faut revenir sur les faits, et les exposer avec plus de détails.

La chambre criminelle de la Cour de cassation instruisait très régulièrement la demande de revision dont le garde des Sceaux, ministre de la Justice, avait pris l'initiative dans l'affaire Dreyfus. Elle était chargée de tout. Elle devait ouvrir et poursuivre toutes les

enquêtes qu'elle jugerait utiles à la découverte de la vérité, et finalement rendre son arrêt. On peut critiquer et on a critiqué cette disposition de la loi, mais elle existait, et il était dangereux de la changer en cours d'instruction. Cette loi, comme beaucoup d'autres, a été faite trop vite. Elle n'a pas tout prévu. Elle n'a pas tenu compte de tous les éléments qu'elle aurait dû concilier. Combien le législateur, — puisque c'est ainsi qu'on l'appelle, — aurait été mieux inspiré, s'il avait décidé qu'une affaire instruite par la chambre criminelle devrait, ou du moins pourrait être soumise à la Cour plénière, délibérant et prononçant toutes chambres réunies! Les difficultés de l'heure présente auraient été évitées. Quoi qu'il en soit, la chambre criminelle poursuivait son œuvre, au milieu des accusations chaque jour grandissantes d'une moitié de la presse, tandis que l'autre moitié se prononçait en sens contraire, et mettait à la soutenir la même violence qu'on mettait à l'attaquer. Tout d'un coup, un incident s'est produit. Un président de chambre à la Cour de cassation a donné sa démission avec éclat, avec fracas; et il s'est fait immédiatement journaliste pour appeler le public à se prononcer sur la valeur de ses griefs contre ses collègues de la veille. Nous ne jugeons pas M. Quesnay de Beaurepaire; ce serait encore trop tôt; et d'ailleurs l'opinion qu'on peut avoir sur l'homme, et même sur l'acte qu'il a accompli, n'a qu'un intérêt secondaire. Que valent ses accusations? Sont-elles vraies ou fausses? Sont-elles fondées ou inexactes? Tout est là. M. Quesnay de Beaurepaire a reproché à un certain nombre de membres de la chambre criminelle d'avoir, d'une manière plus ou moins inconsciente, manqué à leurs devoirs. Ils auraient apporté dans l'exercice de leurs fonctions un esprit qui n'était déjà plus impartial au moment où a commencé leur enquête, et, depuis, ils se seraient laissé entraîner à des actes répréhensibles. Ils n'auraient pas eu ce calme impassible, cette réserve, cette sérénité, cette dignité, qui, aux yeux de M. Quesnay de Beaurepaire, sont l'apanage du magistrat. Il a demandé une enquête et s'est fait fort d'y fournir la preuve de toutes ses allégations. L'enquête a eu lieu: ses résultats ont été négatifs. Toutefois, la lettre que les trois conseillers enquêteurs ont écrite à M. le garde des Sceaux conclut « qu'il serait sage, dans les circonstances exceptionnelles que traverse le pays, de ne pas laisser à la chambre criminelle seule la responsabilité de la sentence définitive. » « Nous ne suspectons, disent-ils, ni la bonne foi, ni l'honorabilité des magistrats de la Chambre criminelle; mais nous craignons que, troublés par les insultes et les outrages, et entraînés, pour la plupart, dans des courans contraires par des pré-

ventions qui les dominent à leur insu, ils n'aient plus, après l'instruction terminée, le calme et la liberté morale indispensables pour faire l'office de juges. » MM. Mazeau, Daresté et Voisin demandent donc que la Cour de cassation tout entière soit associée à l'arrêt définitif.

C'est un lourd fardeau qui va peser sur elle. Nous souhaitons vivement qu'il paraisse allégé lorsqu'il sera supporté par les trois chambres au lieu d'une seule; mais nous ne sommes pas sûr qu'il en sera ainsi. Sans doute la Cour plénière, éclairée par l'expérience de la chambre criminelle, évitera quelques-unes des imprudences qu'on reproche à celle-ci; mais échappera-t-elle à toutes? On a dit que certains membres de la chambre criminelle avaient laissé voir leur opinion sur l'affaire Dreyfus avant d'être saisis de la demande de révision. Comment en aurait-il été autrement? Lorsque la procédure de révision a été ouverte, l'affaire passionnait les esprits depuis sept ou huit mois déjà, et était l'objet de toutes les conversations. Quelle que soit la réserve exigée des magistrats, il était bien difficile que tous les membres de la chambre criminelle eussent gardé le mutisme d'une statue; mais cela n'est pas moins difficile de la part des membres de la chambre civile et de la chambre des requêtes, et l'est même davantage, puisqu'ils sont plus nombreux. On recherchera leurs paroles d'hier, on leur en attribuera; on interprétera jusqu'à leurs gestes; ils seront soumis à la même inquisition rétrospective que leurs collègues de la chambre criminelle: nous ne saurons que dans quelques jours ce qu'on aura pu découvrir contre eux, mais on découvrira certainement quelque chose. Ils sortiront indemnes de cette enquête passionnée; mais leurs collègues ne sont-ils pas sortis de même de celle qui a été faite sur eux; et pourtant l'autorité de leur arrêt a été d'avance infirmée. Qu'a-t-on pu leur reprocher **avec** quelque justice? Le ton de deux documens. Nous l'avouons: le rapport de M. Bard et le réquisitoire de M. Manau avaient l'allure de la polémique, et de la plus vive. L'impression qui en est résultée a été fâcheuse. On a usé et abusé de ce grief contre la chambre criminelle: la Cour plénière n'aura garde de s'exposer à celui-là. Mais, parmi les autres, il n'en est peut-être pas un seul qui ne soit de nature, d'ici à quelques jours, à pouvoir être dirigé contre elle avec la même violence et peut-être avec la même efficacité. Nous défendrons alors la Cour comme nous avons défendu une de ses chambres, mais il est probable que nous n'aurons pas les mêmes alliés de rencontre. On verra alors si tous ceux qui luttent depuis quelques jours avec une si belle ardeur pour l'honneur de la chambre criminelle, sont inspirés, comme nous, par un sincère respect de la magistrature.

A dire vrai, nous en doutons de la part de quelques-uns, à tort peut-être, l'expérience le prouvera. S'ils ont des motifs avouables pour traiter la Cour plénière autrement qu'ils n'ont traité la chambre criminelle, il faudra qu'ils les donnent. S'ils ne les donnent pas, on saura à quoi s'en tenir. Nous comprenons qu'ils aient attaqué le projet de loi dans son opportunité; nous ne comprendrions pas qu'ils l'attaquassent dans son principe, et encore moins dans les personnes qui vont être chargées de l'appliquer. L'épreuve qui se prépare aidera sans doute à comprendre plus d'une attitude et à voir le dessous de plus d'une conscience, et qui sait si le spectacle ne sera pas plus instructif qu'édifiant?

Passons au gouvernement et au parlement. C'est revenir à la politique : on s'était flatté de lui avoir arraché « l'affaire ; » on la lui a rendue. La loi présentée par le gouvernement a incontestablement un caractère politique, et la preuve en est dans la première ligne de l'exposé des motifs, qui invoque l'état de l'opinion : le reste se perd, il est vrai, dans des considérations de droit abstrait. Le ministère a traversé deux états d'esprit. Il n'a pris, ni tout de suite, ni le premier, l'initiative d'une loi en vue de modifier la juridiction déjà saisie de la demande de revision. C'est un sénateur, M. Bisseuil, ce sont deux députés, MM. Rose et Gerville-Réache, qui ont déposé sur les bureaux de leurs Chambres respectives des propositions dans ce sens. Elles différaient sur quelques points, mais, du plus au moins, l'inspiration en était la même. Il s'agissait, tantôt de dessaisir complètement la chambre criminelle, sous prétexte qu'ayant fait l'instruction de l'affaire elle n'était plus apte à la juger, et tantôt de lui adjoindre les deux autres chambres de la Cour, de manière à opérer ce qu'on a appelé par euphémisme une extension de juridiction. Le gouvernement était alors opposé à tous ces projets et annonçait la ferme volonté de les combattre : il les qualifiait durement, et il n'était pas en peine, au cours des conversations qui s'échangeaient dans les couloirs, de montrer tout ce qu'ils avaient d'inévitablement arbitraire et de dangereux. C'est alors, et en partie sous cette influence, qu'a été élue la commission chargée d'examiner les propositions de MM. Rose et Gerville-Réache : elle leur était hostile à l'unanimité. Le gouvernement a depuis changé d'avis. Pourquoi? Comment? On le lui a demandé; sa réponse a été souvent embarrassée, rarement satisfaisante. Il a parlé de l'état des esprits, comme si la magistrature, avec toutes les garanties dont est entourée son indépendance, n'était pas faite, précisément, pour arracher une affaire aux influences de la place publique, et pour la maintenir dans

un milieu plus propre à la manifestation de la vérité. Le gouvernement a paru oublier. M. le garde des Sceaux, — et nous ne l'en félicitons pas, — est allé jusqu'à dire à ses auditeurs : Songez à vos circonscriptions électorales ! Précaution bien inutile, car les députés ne songent déjà que trop à leurs circonscriptions électorales, et il y aurait plutôt à en détourner leurs esprits pour les porter plus haut, qu'à les y ramener et à les y enfermer. Le gouvernement a déclaré encore que l'enquête de MM. Mazeau, Daresté et Voisin n'était pour rien dans la détermination qu'il avait prise d'une manière si imprévue ; mais personne ne l'a cru. Il a été mieux inspiré, et s'est sans doute rapproché de la vérité lorsqu'il a dit que la lettre des trois conseillers enquêteurs à M. le garde des Sceaux avait créé à ses yeux une situation nouvelle. Avec nos mœurs actuelles, il était inévitable que cette lettre fût publiée, et elle ne pouvait pas l'être sans infirmer d'avance, pour bien des gens, l'autorité d'un simple arrêt de la chambre criminelle. On comprend que le gouvernement ait été ému de cette perspective. Il veut sans doute, il veut à coup sûr que l'arrêt définitif se présente dans des conditions telles que tous les bons citoyens soient moralement obligés de l'accepter : comment en aurait-il été de la sorte, le lendemain de la lettre de M. le premier président Mazeau, si la chambre criminelle était restée seule chargée de la responsabilité de l'arrêt ? M. Mazeau a parlé des insultes et des outrages dont cette chambre a été l'objet : tout en déclarant qu'elle ne les avait pas mérités, il a dit qu'elle y avait été trop sensible, sans en fournir d'ailleurs aucune preuve. Dès lors, la place était démantelée et sa défense devenue impossible, à moins d'y introduire du renfort. On pouvait dédaigner, avant la lettre de M. Mazeau, les attaques dirigées contre la chambre criminelle ; après cette lettre, ceux mêmes qui les désapprouvaient le plus vivement étaient obligés d'en tenir compte, ne fût-ce qu'au point de vue de la tactique qu'elle avait rendue nécessaire. Tactique ! Nous sentons bien ce que le mot a ici de déplacé et même d'inconvenant. Il fallait donc faire œuvre politique ! Eh ! oui ; le gouvernement ne pouvait plus échapper à cette obligation. Le secret de l'instruction judiciaire ayant été divulgué, que faire, et comment se dérober à la poussée de cette opinion publique, que tantôt on invoquait comme une excuse, et que tantôt on feignait d'ignorer, parce qu'on y sentait un danger ? Ce danger est très grave, en effet. Il était dit que, dans cette affaire où tout est exceptionnel, on verrait se produire la pire des nouveautés, un changement dans la juridiction compétente en cours d'instruction. On ne la dessaisit pas,

soit; on l'étend, on la développe, on la fortifie, nous le voulons bien : par ces circonlocutions le mal est à peine atténué. Aussi ne sommes-nous pas surpris qu'un grand nombre de bons esprits aient repoussé la loi qu'on leur présentait. Et pourtant les choses en étaient venues à ce point, la confusion était si grande, on avait laissé un tel désordre s'introduire partout, la complaisance des uns et la faiblesse des autres avaient créé une situation si obscure, qu'il est impossible de dire s'il n'y aurait pas eu plus d'inconvéniens immédiats au rejet de la loi qu'à son vote. « L'affaire, » alors, aurait été sans issue.

Nous souhaitons à la Cour de cassation un meilleur sort que ne l'a eu sa chambre criminelle. Mais il n'y a certainement pas une institution au monde, pas plus d'ailleurs qu'il n'y a un homme, — quelque respectable que soit l'institution, quelque sûr de sa probité et de son indépendance que l'homme puisse être, — qui soient capables de résister à certaines campagnes d'opinion, telles qu'on les mène aujourd'hui. C'est une affaire de temps. De même qu'une place assiégée finit toujours par succomber si elle est réduite à ses seules forces, institutions et hommes sont condamnés d'avance, si ceux qui ont la charge de les défendre ne remplissent pas ce devoir. Après quelques expériences du genre de celle que nous venons de traverser, on fixera presque à coup sûr la durée possible de leur résistance. Puisse la Cour de cassation résister assez longtemps, ou plutôt conduire « l'affaire » assez vite pour échapper à la disgrâce qui la menace! Certains journaux n'ont même pas attendu qu'elle fût saisie pour commencer à la battre en brèche. Cela promet. Depuis une année, nous assistons à un assaut en règle contre nos institutions : c'est tantôt l'une et tantôt l'autre qui est en cause, mais toutes y passent. Presque chaque jour on a la sensation de voir tomber un large pan de mur : il en résulte une poussière aveuglante. On se demande si une nation peut se soutenir longtemps elle-même, au milieu de ces démolitions bruyantes et brutales de tout ce qui a fait jusqu'ici sa force et sa sécurité.

La rentrée du Parlement anglais, qui aurait sans doute été un événement il y a quelques semaines, n'est plus aujourd'hui qu'un incident. Le discours de la Reine a paru terne. La discussion de l'adresse dans les deux Chambres a fourni à l'opposition et au gouvernement l'occasion d'échanger, sur la politique extérieure, quelques vues où ils n'ont pu découvrir l'un et l'autre rien de bien nouveau, et qui leur a seulement permis de constater leur parfait accord. De tous

ces discours, le seul qui ait eu quelque intérêt pour nous est celui de lord Salisbury. La péroraison en est plus oratoire que ne l'est habituellement l'éloquence parlementaire de nos voisins. Lord Salisbury, tout en constatant que le danger de guerre s'est atténué, dit qu'il existe encore, et il invite ses compatriotes à se tenir prêts à tout événement. C'est un conseil qui est bon à suivre dans tous les pays, et dont les auditeurs de lord Salisbury ne seront sans doute pas les seuls à profiter. Malgré cet air de bravoure, son discours est pacifique. Peut-être l'aurait-il été un peu moins, si le Parlement s'était réuni plus tôt, au moment où tous les hommes politiques de l'Angleterre se livraient devant leurs électeurs à des exercices de rhétorique dont les échos sans cesse renouvelés ont fini par émouvoir l'Europe. Cette période est finie, et le ton d'aujourd'hui est heureusement changé

En revanche, il n'y a aucun changement dans les explications de lord Salisbury sur le Soudan égyptien : ce sont celles de ses Livres Bleus, ce qui ne veut pas dire qu'elles soient toujours très claires. On ne voit pas plus, après l'avoir entendu qu'après l'avoir lu, où commence et où finit le Soudan : on ne sait même pas ce qui autrefois en a appartenu au khédive et ce qui en a appartenu au Mahdi. Mais, dans la pratique, cela importe peu à l'Angleterre, puisque son autorité s'étend sur la première partie du Soudan en vertu de son alliance avec le khédive, et sur la seconde en vertu de sa conquête sur le Mahdi. Lord Salisbury continue d'invoquer successivement ces deux droits ; il passe de celui-ci à celui-là, suivant l'occasion ; il paraît même jouer de cette alternative avec une virtuosité où il se complait. Mais ses préférences sont pour le droit de conquête, et il ne s'en cache pas. Ce qui lui plaît le plus dans ce droit, c'est son extrême simplicité. Tous les autres ne vont pas sans quelque discussion, tant dis que le droit de conquête porte en lui-même sa justification et son autorité. C'est, dit lord Salisbury, le moins compliqué de tous, le plus facile à faire entendre, enfin le plus ancien. Si l'antiquité est nécessairement vénérable, le droit de conquête l'est en effet, car il remonte à la barbarie la plus reculée, et on le retrouve sans altération appréciable aux époques de la civilisation la plus raffinée. Lord Salisbury a pour les commodités qu'il offre une inclination marquée, et on se demande parfois s'il n'aimerait pas mieux tout devoir à la conquête, et rien, ou le moins possible, à son entente avec l'Égypte. Tantôt il assure que le Soudan appartenait presque tout entier à l'Égypte, et tantôt qu'elle n'en a jamais possédé qu'une minime partie. Certes, il proteste d'un respect absolu pour le droit du khédive,

mais son respect n'est pas moins grand pour le droit du Mahdi. Il ne voudrait pas disputer au khédivé la plus faible parcelle de territoire, mais il permettra d'autant moins qu'on conteste les possessions du khalife qui s'en déclare plus directement l'héritier. Un jour quelconque, il faudra bien faire un départ entre tous ces territoires, puisque l'autorité de l'Angleterre s'exercera à des titres un peu différens sur les uns et sur les autres. Ce jour n'est pas encore venu, à en juger par les savantes obscurités du discours de lord Salisbury. Tout ce qu'on peut savoir, c'est qu'à ses yeux il n'existe pas d'autre droit au Soudan que ceux du khédivé et du khalife : il ne s'explique pas sur celui de la Porte, et il nie formellement celui de toute autre puissance. C'est d'après ces principes que l'Angleterre espère résoudre les questions complexes qui ont été posées par la bataille d'Omdurman.

Au moment de l'année où nous sommes, il n'est pas rare d'entendre parler de la Macédoine, et on ajoute volontiers qu'à la fonte des neiges, elle ne manquera pas d'entrer en insurrection. Le plus souvent, ces nuages noirs disparaissent de l'horizon après l'avoir obscurci plus ou moins longtemps; mais il faut toujours les surveiller. La Macédoine est naturellement inflammable; la moindre étincelle suffirait à y allumer l'incendie. L'exemple de ce qui s'est passé pour la Crète est d'ailleurs de nature à encourager les imprudences, malgré les conseils de l'Europe, et malgré même son opposition formelle à tout mouvement révolutionnaire. N'a-t-on pas vu, il y a quelques mois, la Crète se révolter, sous prétexte que les promesses qui lui avaient été faites n'étaient pas tenues? N'a-t-on pas vu la Grèce s'intéresser à son sort, et bientôt se jeter dans la guerre pour venir le partager? Les puissances ont protesté, ont blâmé, se sont fâchées. L'aventure a mal commencé pour la Grèce, puisqu'elle a été battue aussi complètement qu'on peut l'être, mais elle a bien fini. L'Europe a brusquement arrêté l'armée ottomane, lorsqu'elle a jugé suffisante la leçon reçue par la Grèce. Elle s'est chargée elle-même des destinées de la Crète, et, après un certain nombre de péripéties dont l'histoire est d'hier, elle a confié le gouvernement de l'île à un prince hellène, sur lequel elle s'est généreusement déchargée de tous ses pouvoirs: les élémens turcs, aussi bien militaires que civils, ont été expurgés; et, pour peu que le prince Georges montre quelque habileté et la Grèce quelque patience, la Crète deviendra, dans un temps donné, une province hellénique. Les faits sont en bonne voie d'accomplissement. Reste à savoir quel contre-coup s'en fera sentir dans les Balkans. Au cours des derniers événemens, et

lorsque, l'insurrection et la guerre ayant éclaté, l'Europe s'efforçait de les localiser, tous les gouvernemens, à Londres, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, à Rome, à Paris, ont tenu le même langage. Ils ont affirmé qu'on ne pouvait pas laisser la main de la Grèce s'étendre sur la Crète, sans s'exposer à voir les autres petits royaumes ou principautés balkaniques s'agiter aussitôt en vue de s'assurer des compensations. Le danger était-il aussi réel qu'ils le croyaient? La Crète, en somme, est une île de l'archipel hellénique; elle n'appartient pas au système des Balkans; elle ne fait pas naturellement partie de l'équilibre qui s'y forme, et que la diplomatie s'efforce de maintenir tel quel, dans la crainte que le moindre changement n'ébranle tout l'édifice et ne le fasse crouler. Il a pourtant fallu tenir compte, à cette époque, d'un avertissement qui était donné dans les mêmes termes par toutes les chancelleries. Dans quelle mesure il était fondé, peut-être ne le saurons-nous jamais avec certitude. Même si l'insurrection éclate en Macédoine, il sera très difficile de distinguer et d'apprécier, parmi les causes du phénomène, celles qui se rattacheront à la rivalité des autres races, désireuses de prendre leur revanche de l'accroissement territorial à moitié obtenu par la Grèce, et celles qu'aura fait naître le simple instinct d'imitation. Pourquoi ne pas recommencer en Macédoine ce qui a si bien réussi ailleurs? L'Europe y fera obstacle peut-être, mais ne sait-on pas le moyen d'entraîner l'Europe et de la faire marcher? Sans doute elle aime son repos, et elle éprouve d'abord un vif mécontentement contre les agités qui le troublent; mais elle est sensible et débonnaire, et, quand le sang a coulé, son émotion la dispose à tous les sacrifices: d'autant plus qu'elle les demande finalement à la Turquie.

En lisant le Mémoire adressé par le Comité macédonien aux représentans des puissances à Sofia, on est frappé de l'analogie que ses auteurs s'efforcent d'établir entre la réalisation de leurs projets et les projets déjà réalisés en Crète. Les affaires de Crète ont été pour eux la répétition générale d'une représentation dont le succès leur paraît d'autant mieux assuré qu'ils se conformeront plus scrupuleusement à l'exemple donné. Voici d'ailleurs l'analyse de ce Mémoire; on la trouvera peut-être intéressante. — Pendant cinq siècles, les chrétiens de Macédoine ont lutté contre la tyrannie turque pour conserver leur foi. Aujourd'hui que la Grèce, la Roumanie, la Serbie, la Bulgarie, ont été délivrées du joug ottoman, la Macédoine, qui contient deux millions de chrétiens, y est encore soumise. C'est au nom de ces chrétiens que le Comité s'adresse à l'Europe civilisée. La Porte avait promis des ré-

formes en Macédoine; elle ne les a point faites. Les événemens de Crète ont démontré trois choses : d'abord, que les réformes sont impossibles en Turquie sans l'intervention de l'Europe et sans l'occupation du pays par des forces militaires étrangères; ensuite, que ces réformes ne peuvent pas être effectives sans l'autonomie locale; enfin, qu'aucun gouvernement n'est viable, s'il n'est pas dans les mains de ceux qui jouissent de la confiance de la majorité de la population. Une objection se présente, mais elle n'est pas fondée. On dit que la Macédoine ne fournirait pas une majorité également apte à respecter le gouvernement et à le faire respecter. On croit que la population est divisée, parce qu'il y a un manque d'union dans la propagande qu'on aperçoit du dehors; mais, sous les divergences superficielles, existe une union réelle, et qui se manifesterait tout de suite, si l'Europe prenait en main la cause de tous. Il faut donc que l'Europe s'en charge. Les chrétiens de Turquie sont arrivés à se dire que, puisque les puissances ne s'émeuvent que lorsque le sang a commencé de couler, il serait plus avantageux pour eux, au lieu de se voir massacrer un à un, de fournir aux Turcs l'occasion d'assouvir une fois pour toutes leur barbarie, ce qui obligerait l'Europe à intervenir. La patience des chrétiens est à bout, et l'Europe, avertie, ne devra pas s'étonner s'ils se laissent entraîner à un acte de désespoir. — Tel est ce document: nous avons raison de dire qu'il s'inspirait de ce qui s'est passé en Crète, et qu'il aboutissait à une mise en demeure à l'adresse de l'Europe. Ses auteurs vont plus loin: ils y ont joint une annexe, qui n'est autre chose qu'un plan d'organisation politique et administrative du pays. On formera une province avec les trois vilayets de Salonique, de Monastir et d'Uskub: la ville de Salonique en sera la capitale. Un gouverneur sera nommé pour cinq ans; il appartiendra à la nationalité dominante. Il administrera la province avec l'aide d'une assemblée générale, composée de représentans élus directement par le peuple, ce qui, dit le projet, — est-ce naïveté? — garantira les droits des minorités. La liberté individuelle, l'inviolabilité du domicile, la liberté scolaire, la liberté de la presse, débarrassée de la censure, seront garanties. Les fonctionnaires seront choisis parmi les membres de la nationalité dominante dans les localités où ils exerceront leurs fonctions. Les différentes langues seront mises sur le pied d'égalité avec le turc, les fonctionnaires se serviront à leur choix de l'une ou l'autre. Des milices locales, composées proportionnellement au nombre des habitans de chaque nationalité, seront placées sous les ordres du gouverneur général, etc. C'est le rêve d'une Arcadie politique. On laisserait

la province, au moins provisoirement, sous la souveraineté du sultan, qui nommerait les plus hauts fonctionnaires et même les officiers supérieurs. On voit que les auteurs du Mémoire ont tout prévu : l'Europe n'a plus qu'à donner sa signature et à obtenir celle d'Abdul-Hamid.

Elle y regardera sans doute à deux fois avant de se lancer dans une pareille aventure : déjà la Russie a manifesté par une note officielle qu'elle la condamnait absolument. La question macédonienne est plus difficile à résoudre que ne l'imaginent les auteurs du Mémoire. Quoiqu'ils en disent, la Macédoine est et elle restera profondément divisée. L'histoire a accumulé comme à plaisir sur ce point du monde les débris de vingt races différentes, qui vivent à côté les unes des autres et prennent le plus grand soin de ne pas se fondre en un seul bloc national. Tous détestent le Turc, mais ils ne se détestent pas moins les uns les autres, et, si le Turc provoque leur haine, ce sentiment est moins actif que la jalousie qui se développe naturellement entre eux et y reste toujours en éveil. La situation est presque inextricable. En Crète, il n'y a qu'une race, puisque les musulmans y sont Grecs d'origine comme les chrétiens : en Macédoine, il y a des Roumains, des Bulgares, des Serbes, des Hellènes, des Koutzouvalaques, etc., etc., et chacune de ces races aspire à dominer toutes les autres. Comme elle ne peut pas y parvenir par ses seules forces, elle cherche un appui à l'étranger, tantôt en Serbie, tantôt en Bulgarie, tantôt ailleurs, et à leur tour Bulgarie et Serbie en cherchent à Saint-Pétersbourg, à Vienne, ou encore plus loin.

Elles l'y trouvent quelquefois, pas toujours : il semble bien que les Bulgares n'ont rencontré aujourd'hui aucun encouragement à Saint-Pétersbourg, et qu'ils en aient éprouvé quelque impatience. Personne ne doute, en effet, que le mouvement actuel ne soit d'origine bulgare, et peut-être faut-il y rattacher les incidens politiques qui viennent de se dérouler à Sofia. La démission du ministère Stoïlof est due à d'autres causes encore, mais celles-ci n'y sont pas étrangères. On sait que le ministre bulgare avait conçu et préparé tout un plan qui devait aboutir à la mainmise du gouvernement sur les chemins de fer qui traversent la Roumélie orientale, et, par ce moyen, à la réalisation d'un projet de conversion. Malheureusement, on avait besoin de l'autorisation de la Porte, et il fallait même qu'elle se produisit avant le 1^{er} février ; sinon, les contrats passés avec les compagnies fermières tombaient de plein droit. Rien n'est plus habituel à la Porte que de déguiser un refus sous un ajournement. Le sultan a été malade : sa réponse n'est pas arrivée en temps opportun, et les choses en sont restées là. M. Stoï-

lof aurait voulu passer outre au défaut de consentement de Constantinople; mais le prince Ferdinand, retenu par des considérations de politique générale, n'y a pas consenti, et M. Stoïlof s'est retiré. Après une crise de quelques jours, il a été remplacé par M. Grekof, ancien ami de M. Stamboulof, qui a représenté jusqu'à ce jour plutôt l'influence autrichienne que l'influence russe; mais, éloigné depuis longtemps du pouvoir, il serait téméraire de dire avec quelles dispositions il y revient. D'ailleurs, des influences différentes sont représentées au ministère : nous sommes en présence d'un cabinet de conciliation. Quoi qu'il en soit, tous les projets formés en Bulgarie restent en suspens, et c'est peut-être là, plus qu'en Macédoine même, qu'il faut chercher l'explication des menaces venues de ce dernier pays. Si M. Stoïlof a cru inquiéter la Porte, et l'amener par ce moyen à se montrer de composition plus facile, il s'est trompé, au moins pour cette fois. La Porte a pris immédiatement, et elle continue de prendre, avec une extrême activité, des mesures de précaution énergiques sur les endroits les plus exposés aux tentatives des comités insurrectionnels. Il est probable qu'elle a trouvé des dispositions favorables en Russie, en Roumanie, en Grèce, — la Grèce est pour le moment satisfaite de son lot, et ne tient nullement à aider les autres à s'assurer du leur, — en Serbie, enfin dans tous les petits pays qui ont sur la Macédoine exactement les mêmes prétentions que la Bulgarie elle-même. Les choses en sont là. Quelles que soient ses sympathies pour la Bulgarie et pour la Macédoine, l'Europe, qui vient de traverser, d'ailleurs sans gloire, mais non sans peine, l'épreuve arménienne et l'épreuve helléno-crétoise, a peut-être droit de reprendre haleine avant de se laisser mêler à une nouvelle crise. Or la question macédonienne, une fois ouverte, serait d'autant plus difficile à clore que toute la question d'Orient s'ouvrirait avec elle.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIERE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT CINQUANTE ET UNIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LIX^e ANNÉE

JANVIER — FÉVRIER 1899

Livraison du 1^{er} Janvier.

	Pages.
LA TERRE QUI MEURT, dernière partie, par M. RENÉ BAZIN.	4
LE PROBLÈME CHINOIS. — II. LE PEUPLE CHINOIS ET SES RELATIONS ACTUELLES AVEC LES EUROPÉENS, par M. PIERRE LEROY-BEAULIEU.	43
RICHELIEU A AVIGNON, par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française.	74
LE MÉCANISME DE LA VIE MODERNE. — L'ALCOOL ET LES LIQUEURS, par M. le vicomte GEORGE D'AVENEL.	96
LE RAPPROCHEMENT ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE, SOUVENIRS DIPLOMATIQUES, par M. A. BILLOT.	131
DIALOGUES MILITAIRES, par M. ART ROË.	146
UN CONTEUR FLORENTIN, FRANCO SACCHETTI, par M. ÉMILE GEBHART, de l'Académie des Sciences morales.	174
QUESTIONS SCIENTIFIQUES. — LA COCAÏNE, par M. A. DASTRE.	201
L'ALLEMAGNE DE LA FIN DE CE SIÈCLE, D'APRÈS UN PROFESSEUR ALLEMAND, par M. G. VALBERT.	217
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES.	229

Livraison du 15 Janvier.

L'ÉCHÉANCE, par M. PAUL BOURGET, de l'Académie française.	241
L'ORGANISATION DU TRAVAIL, par M. CHARLES BENOIST.	287
LA FRANCE DU LEVANT. — III. LE VOYAGE DE L'EMPEREUR GUILLAUME II, SES RÉSULTATS, par M. ÉTIENNE LAMY.	345
LA POÉSIE PROVENÇALE DU MOYEN ÂGE. — I. LES ORIGINES, par M. A. JEANROY.	349

	Page.
LES ANGLAIS AU SOUDAN ET LA QUESTION D'ABYSSINIE, par le général O. BARATIÉRI.	386
LES PHARES, par M. CHARLES LE GOFFIC.	397
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Georgette Lemeunier</i> au THÉÂTRE DU VAUDEVILLE; — <i>Le Berceau</i> à LA COMÉDIE-FRANÇAISE, par M. RENÉ DOUMIC.	435
REVUE MUSICALE. — LE NOUVEL OPÉRA-COMIQUE : <i>Carmen</i> et <i>Fidelio</i> , par M. CAMILLE BELLAIGUE.	447
REVUES ÉTRANGÈRES. — UNE CORRESPONDANCE DE THOMAS CARLYLE, par M. T. DE WYZEWA.	458
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES.	469

Livraison du 1^{er} Février.

LES MORTS QUI PARLENT, première partie, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française.	481
NAPOLÉON III ET L'ITALIE. — I. L'ENTREVUE DE PLOMBIÈRES, par G. ROTHAN.	529
LES FINANCES ÉGYPTIENNES, par M. RAPHAËL-GEORGES LÉVY.	562
UNE EXCURSION AU PAYS D'ANGKOR, par M. ÉMILE VEDEL.	596
UN OFFICIER DES GUERRES DE L'EMPIRE. — FRAGMENTS DES MÉMOIRES du vicomte MARIE-ANTOINE DE REISET.	623
UN ROMAN CHRÉTIEN. — <i>Quo vadis!</i> de M. HENRI SIENKIEWICZ, par M. le comte A. WODZINSKI.	641
QUESTIONS SCIENTIFIQUES. — LES PERLES FINES, PRODUCTION NATURELLE ET ARTIFICIELLE, par M. A. DASTRE.	671
POÉSIE. — <i>ARIANE, SALOMÉ, THALLO</i> , par ***.	691
LES COLONIES COMMERCIALES DES ALLEMANDS, par M. F. VIÉ.	696
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES.	709

Livraison du 15 Février.

LES MORTS QUI PARLENT, deuxième partie, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française.	721
NAPOLÉON III ET L'ITALIE. — II. AUTOUR DE L'ALLIANCE, par G. ROTHAN.	758
UNE SEMAINE AUX PHILIPPINES, par M. ANDRÉ BELLESSORT.	791
UN ENLEVEMENT, par TH. BENTZON.	828
LA QUESTION DE TERRE-NEUVE, par M. PAUL FAUCHILLE.	856
L'INSTITUTEUR PRIMAIRE ET L'ENSEIGNEMENT DE LA MORALE, par ***.	873
LA SCIENCE ET L'AGRICULTURE. — LA TERRE ARABLE. — II. LE TRAVAIL DU SOL, par M. P.-P. DEHÉRAIN, de l'Académie des Sciences.	895
LES IDLES MUSICALES D'UN RÉVOLUTIONNAIRE ITALIEN, par M. CAMILLE BELLAIGUE.	918
REVUE LITTÉRAIRE. — UN ROMAN de M. PAUL ADAM, par M. RENÉ DOUMIC.	935
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES.	947

AP Revue des deux mondes
20
R5
pér.4
t.151

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
